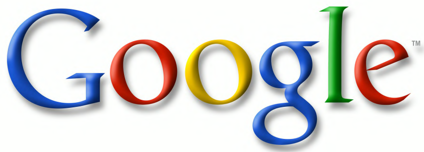
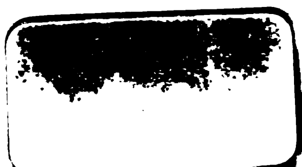




207

1. 124 (3q/

4S. 19-20



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

QUATRIÈME SÉRIE.

IVe SÉRIE. TOME XIX. — N° 109; 1859. (58e *vol. de la coll.*)

Conditions de la Souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères* étrangers. Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au ***Directeur***, rue de Babylone, n° 10.

Collection des Annales de philosophie chrétienne.

Cette collection se compose :

1° D'une 1re *série*, composée de 12 *volumes* réimprimés en entier, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

2° D'une 2e *série*, composée de 7 *volumes*, du XIIIe au tome XIXe, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

3° D'une 3e *série*, composée de 20 *volumes*, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

4° D'une 4e *série*, composée de 18 volumes ; au prix ordinaire d'abonnement. — Chaque volume se vend séparément ; et on donne des *facilités* pour le paiement.

Il est bien entendu que ces faveurs ne s'accordent qu'à *ceux qui sont abonnés*.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT
De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

Philosophiæ christianæ Annales, **religioni catholicæ, sanis dogmatibus, publicisque moribus, tamdiu tanto que opere prosunt.** (Card. Maius; *Nova biblioth. Patrum* t. 1, pars 2, p. 200, Romæ, 1852.)



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. l'abbé de BARRAL. — M. l'abbé TH. BLANC. — M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome, et de la Société asiatique de Paris.—M. de CHARENCEY. — M. le chan. GAUME. — Mgr GERBET, évêque de Perpignan. — M. GRIVEAU de VANNES. — M. GUÉNEBAULT. — M. Char. JOURDAIN. — M. le Chev. de PARAVEY. — M. Félix ROBIOU. — M. SCHOEBEL. — M. l'Abbé VAN DRIVAL. — Le R. P. VENTURA de RAULICA.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XIX.

58e VOLUME DE LA COLLECTION.



PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 10 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1859

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 109. — Janvier 1859.

N° 110. — Février.

N° 111. — Mars.

N° 112. — AVRIL.

N° 113. — MAI.

N° 114. — JUIN.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 109. — Janvier 1859.

Politique chrétienne.

ESSAI SUR LE POUVOIR PUBLIC

OU EXPOSITION DES LOIS NATURELLES DE L'ORDRE SOCIAL,

Pour faire suite à l'ouvrage

Le Pouvoir politique chrétien, par le **P. VENTURA DE RAULICA** [1].

Il y a à peine quelques mois que les *Annales* annonçaient le *Pouvoir politique chrétien* du P. Ventura [2], et déjà, voilà que l'infatigable et fécond auteur donne au public un nouveau volume, complément du premier. La question la plus controversée, et l'on peut dire la plus obscurcie en ce moment, est certainement celle de l'origine et des conditions du pouvoir politique. La tradition chrétienne de ce pouvoir a été à peu près perdue, et remplacée par la tradition païenne, puisée dans les traités politiques des philosophes et des jurisconsultes d'Athènes et de Rome. On ne peut que louer le R. P. Ventura de venir rappeler à la génération présente les solides et salutaires enseignements qui découlent des révélations faites par le Verbe de Dieu aux hommes. La plupart des écrivains politiques, tout en profitant de ces enseignements, les passent sous silence, et privés de ce point d'appui nécessaire, bâtissent sur le sable, et ne fondent que l'anarchie. Il faut entendre le docteur chrétien, marchand d'un pas sûr à la clarté de la révélation, complétant les théories de M. de Bonald et de M. de Maistre, et faisant une part égale au pouvoir et à la liberté, au monarque et au peuple. Comme nous l'avons fait pour son précédent ouvrage, nous allons mettre nos lecteurs à même de connaître et de juger toute la théorie du P. Ventura, en publiant sa *préface*, où il trace lui-même, avec une clarté parfaite, toute la théorie de son livre. A. B.

I.

« Toute question touchant la société n'est, au fond, qu'une question sur l'origine et les attributions du Pouvoir qui la régit.

[1] Vol. in-8° de xxxviii et 631 p.; à Paris, chez Gaume frères et Duprey, rue Cassette, n. 4; prix 6 fr.

[2] Voir les n°s d'avril et mai 1858, t. xvii, p. 302 et 375.

» La question de la famille se résume dans la question de l'autorité domestique; celle de l'Eglise se réduit à la question de l'autorité religieuse; celle de l'État se concentre dans la question de l'autorité politique.

» C'est pourquoi tous les auteurs qui écrivent sur la société au point de vue politique s'occupent surtout et avant tout de la souveraineté, et leurs travaux ne sont que des traités plus ou moins directs, plus ou moins développés, sur le Pouvoir public. Et c'est pourquoi nous intitulons *Essai sur le Pouvoir public* le présent ouvrage, qui n'est en réalité, lui aussi, qu'un traité à peu près complet de droit public.

» Dans les discours que nous avons eu l'honneur de prononcer devant la cour impériale des Tuileries, et que nous avons publiés sous le titre : *Le Pouvoir politique chrétien*, en nous prévalant de la liberté de la chaire, que d'augustes personnages ont accordée à la vérité, qu'ils sont dignes d'entendre, nous n'avons pu que poser et indiquer à peine les grands principes sur lesquels reposent tout pouvoir légitime et tout gouvernement vraiment chrétien ; mais, sans compter que, dans le courant de cette station, nous avons dû traiter ces graves sujets en moraliste plutôt qu'en publiciste, nous n'avions pu leur donner le développement dont ils avaient besoin pour leur concilier l'assentiment des esprits sérieux : voilà la raison, nous dirions presque la nécessité d'être de cet *Essai*. On peut donc le considérer comme le complément de notre prédication de 1857 et son commentaire obligé.

» Ne devant rien ni à l'absolutisme ni à la révolution, et ne tenant par aucun lien, fût-il de simple sympathie, ni à l'un ni à l'autre, nous ne craignons rien et nous n'attendons rien ni de l'un ni de l'autre. En outre, nous sommes heureux de nous trouver dans un pays où la calomnie et le dénigrement seuls sont défendus ; mais où rien n'entrave la discussion scientifique des principes constitutifs de l'ordre social. Nous avons donc pensé nous conformer aux desseins de la Providence, en nous prévalant de la position indépendante qu'elle nous a faite, pour lancer du haut de la tribune de l'Europe, la France, cette exposition libre, désintéressée et complète du droit public chrétien, cette manifestation franche et sincère

de la vérité en politique, qui seule peut sauver l'homme et la société; *Et veritas liberabit vos.*

II.

» De même que le premier des problèmes de la philosophie est de trouver une doctrine qui concilie l'existence de la Cause première et incréée avec l'existence des causes secondes et créées, de même le premier des problèmes de la politique est de rencontrer une doctrine qui concilie l'action du Pouvoir suprême avec l'action des pouvoirs subalternes, ou l'autorité avec la liberté.

» Égarés par l'inspiration païenne, les auteurs modernes n'ont résolu ces problèmes que d'une manière toute païenne, c'est-à-dire d'une manière contraire aux principes et aux lois naturelles. Comme, en philosophie, ils se sont accrochés au Panthéisme pour échapper à l'Atomisme, ou à l'Atomisme pour ne pas se briser contre le Panthéisme; de même en politique, ils n'ont imaginé d'autre remède contre l'Anarchie que l'Absolutisme, et d'autre moyen pour se débarrasser de l'Absolutisme que l'Anarchie.

» Comme donc toute la philosophie moderne se résume dans le panthéisme et dans l'atomisme, ainsi tout le droit public moderne se résume dans ce qu'on appelle le système du *droit divin*, et dans le système de la *souveraineté du peuple*.

» Le panthéisme n'est que la négation de toute substance et de toute réalité créée, et l'affirmation qu'il n'y a dans l'univers qu'une seule substance, une seule réalité, la substance, et la réalité incréée; l'affirmation que tout ce qui EST est Dieu, et que rien n'EST en dehors de Dieu. De même, le système du droit divin n'est au fond que la négation de tout pouvoir subalterne, de tout droit social, et l'affirmation qu'il n'y a dans la société qu'un seul Pouvoir, un seul droit : le Pouvoir et le droit souverains; l'affirmation que tout dans la société relève du souverain, et que tout doit être compté pour rien en dehors du souverain.

» L'atomisme, à son tour, n'est que la négation de toute cause première et intelligente, et l'affirmation que les êtres ne sont que le résultat des agglomérations fortuites des

atomes demeurant toujours eux-mêmes après la composition; l'affirmation qu'il n'y a pas de composition réelle ; que tout est Atomes, et que rien n'EST en dehors des Atomes. De même le système de la souveraineté du peuple, tel que l'ont conçu les publicistes protestants, depuis Jurieu et Rousseau jusqu'à MM. Gasparin et Proudhon, n'est que la négation de toute autorité souveraine, et l'affirmation que la société n'est que le fait des agrégations fortuites des individus, demeurant toujours eux-mêmes après l'association ; l'affirmation que tout ressort de l'individu dans la société et qu'il n'y a de droit social que dans l'individu et par l'individu [1].

» Ainsi, le *Droit divin* n'est que le panthéisme politique, comme le panthéisme n'est que le droit divin philosophique. De même, la *souveraineté du peuple* ou l'individualisme n'est que l'atomisme au point de vue social; comme l'atomisme n'est, en quelque sorte, que la souveraineté du peuple au point de vue philosophique.

» Il ne faut pas un grand effort d'esprit pour comprendre l'absurdité, la laideur, le crime de ces systèmes. Tout cela frappe les yeux les moins clairvoyants, et il leur est aisé d'en conclure que, comme le panthéisme et l'atomisme, par des voies différentes, aboutissent au même terme : la négation de Dieu et de toute réalité ; de même le *droit divin* et la *souveraineté du peuple*, par des voies différentes, aboutissent au même terme : la négation de tout Pouvoir et de toute société.

» Or, tout cela est évidemment païen. C'est la pensée païenne, base de toute fausse philosophie, mère de toute fausse politique.

» Il n'en est pas de même de la pensée chrétienne. D'après cette pensée, dans l'ordre universel, Dieu, en donnant l'*être* à ce qui n'*était pas*, a créé de véritables êtres, leur a fait don du grand principe de *causalité*, et en a fait non-seulement

[1] «Le principe individualiste, dit M. de Gasparin, est le seul qui conserve la » notion du droit; la conscience est individuelle et libre des opinions admises, » des traditions, etc. » (Voyez la suite de cet étrange passage à la page 295 de cet écrit.) On sait que pour M. Proudhon l'état social naturel est l'*an-archie*, ou l'absence de toute autorité.

des substances réelles, mais aussi des *causes véritables*, et véritables causes de leurs propres effets ; et dans l'ordre politique, le Pouvoir public n'a d'autre attribution que de conserver aux pouvoirs subalternes les droits qu'ils tiennent des lois éternelles de l'ordre social, et de les laisser agir avec une indépendance complète dans tout ce qui est de leur ressort ; sauf à en prévenir les écarts et à les empêcher de se nuire mutuellement.

» D'après la même pensée, comme dans l'ordre universel, c'est Dieu qui a créé les éléments des corps ; qui, en les groupant autour d'une forme substantielle, en a fait de vrais corps, et partant est le vrai auteur des corps ; de même, dans l'ordre social, l'autorité aussi bien que les associations des humains sont d'institution divine ; c'est Dieu qui a voulu les êtres sociaux, arrangés autour d'un Pouvoir et dépendant de lui ; et, par conséquent, il est l'auteur de tout ordre, de toute autorité, de toute société.

» Voilà en peu de mots l'ancienne philosophie, l'ancien droit public, ou la philosophie et le droit public chrétiens ; et nous n'avons eu besoin que de les dessiner pour en faire sentir la beauté, la grandeur, l'importance et la vérité.

» Mais l'influence païenne, nous le répétons encore, n'a pas permis aux auteurs qui ont écrit après la Renaissance de comprendre cette beauté, cette grandeur, cette importance et cette vérité de la pensée chrétienne au point de vue philosophique et politique. Ainsi ils sont restés dans le vide, dans le vague et dans le faux, relativement aux problèmes fondamentaux de la philosophie et de la politique, et il n'est pas nécessaire de passer en revue les modernes traités sur ces facultés pour se convaincre que, parmi les plus célèbres de ces traités, il ne s'en trouve pas un seul où les problèmes en question soient résolus à la satisfaction de la raison, du sens commun, et à l'avantage du progrès scientifique et social. C'est un fait acquis à l'évidence que ces problèmes se discutent toujours ; que, toujours faites, la philosophie et la politique demeurent toujours à faire ; et que la sagesse moderne en est à l'état où se trouvait la sagesse païenne dans les anciennes écoles d'Athènes et de Rome, dont saint Paul a ré-

sumé dans ces deux mots l'histoire lamentable : « Ils en sont » toujours à apprendre, sans pouvoir jamais atteindre la » science de la vérité ; *Semper discentes, et nunquam ad scien-* » *tiam veritatis pervenientes* [1].

» Nous n'avons pas eu la prétention de remplir cette lacune par les écrits philosophiques que nous avons publiés jusqu'ici, et par cet Essai sur le Pouvoir public. Les titres seuls de ces différents ouvrages indiquent assez que nous n'avons voulu, par ces travaux, qu'*essayer* la solution des problèmes dont il s'agit, et appeler sur eux l'attention de plus habiles écrivains. Ce qui nous appartient en propre, si nous ne nous faisons pas illusion, c'est la pensée d'avoir voulu rappeler les doctrines des grands philosophes et des grands publicistes du Christianisme, qu'on a, depuis trois siècles, laissés tomber dans l'oubli; c'est la pensée d'avoir voulu rétablir et réhabiliter la science aussi bien que la littérature chrétienne. Avons-nous réussi? Nos lecteurs en jugeront.

III.

» Le Pouvoir n'est qu'une nécessité indispensable et même la première de toutes les nécessités sociales. Il ressort, comme une conséquence de son principe, de l'origine, de la nature et de la fin de toute société. Avant donc d'aborder la question du pouvoir en particulier, et des rapports sociaux des êtres intelligents, nous avons dû, dans notre *Essai*, nous arrêter à considérer, au moins d'une manière générale, la société et ses différentes espèces, la société publique et ses différents états. C'est ce que nous avons fait dans nos trois premiers chapitres. Cela était d'autant plus nécessaire, que les modernes publicistes ont établi des principes radicalement faux, et soutenu des doctrines pitoyables sur ces points fondamentaux du droit social. Nous avons tâché de renverser ces principes, de combattre ces doctrines avec le secours des principes et des doctrines du christianisme. Nous avons exposé le droit des gens propre aux nations chrétiennes; nous avons fait au pouvoir religieux de l'Église la part qui, d'après les lois naturelles de toute société, lui revient dans les

[1] II Timoth., III, 7.

transactions internationales des peuples professant la religion de l'Évangile, et que, même des publicistes catholiques, par un regrettable oubli du Catéchisme, lui ont refusée. Nous avons donné la démonstration philosophique de la nécessité du Catholicisme touchant l'existence, le perfectionnement et la civilisation de toute société. Enfin, nous avons voulu rétablir le droit public sur les bases du Christianisme, c'est-à-dire sur ses véritables bases; car, comme il n'y a qu'un seul Dieu vrai, le Dieu des chrétiens; une seule religion vraie, la religion chrétienne : ainsi il n'y a qu'une seule philosophie, un seul droit public vrais : la philosophie et le droit public chrétiens; à l'heure qu'il est, le salut des peuples ne peut venir que de ce droit public, de cette philosophie; *Et veritas liberabit vos.*

IV.

» Comme en philosophie, on vient de le voir, on a fini par nier toutes les causes secondes pour sauver la cause première, ou la cause première pour ménager les causes secondes; de même en politique, ne s'inspirant que de l'opinion à laquelle on s'est dévoué, on a fini par tout immoler à cette opinion : on donne tout au pouvoir et rien au peuple, ou tout au peuple et rien au pouvoir; on n'a fait de la liberté qu'au préjudice de l'autorité, ou de l'autorité qu'au détriment de la liberté. La pensée chrétienne repousse comme également fausses et funestes ces opinions extrêmes; tout ce qu'elle enseigne touchant l'origine et les prérogatives du pouvoir ne porte pas atteinte à l'autonomie et aux libertés des peuples, et tout ce qu'elle attribue de droit aux peuples n'affaiblit pas le moins du monde la puissance et l'autorité du pouvoir.

» C'est cette grande et magnifique doctrine, la seule capable de concilier les opinions les plus divergentes, les droits les plus contradictoires, que nous avons tâché d'exposer amplement depuis le 4e jusqu'au 10e chapitre.

» M. de Maistre a dit quelque part : « Il faut parler au » peuple des avantages de l'autorité et aux rois des avantages » de la liberté. » Rien n'est plus juste, car d'un côté les rois

et les peuples ont besoin, et grand besoin, de pareilles leçons; d'un autre côté, si ces leçons ne sont pas données simultanément aux personnes à qui elles s'adressent, elles perdent beaucoup de leur efficacité. Nul pouvoir ne prête une oreille bienveillante à l'homme qui lui rappelle ses devoirs, qu'autant qu'il le trouve sévère à l'égard du peuple; et jamais le peuple, à son tour, n'écoute avec intérêt l'homme qui lui rappelle ses obligations, s'il peut le soupçonner de vouloir flatter le pouvoir. Voyez, en effet, ce qui est arrivé à M. de Maistre lui-même. Son livre *du Pape* est l'œuvre du génie; jamais personne, avant lui, n'avait établi plus solidement et plus magnifiquement les droits du pouvoir ecclésiastique dans l'ordre politique et civil. On a beaucoup crié contre cet ouvrage, mais on ne l'a pas réfuté, par la bien simple raison qu'il est irréfutable. Mais, puisque par un regrettable oubli de sa propre maxime, en vengeant victorieusement le droit pontifical, il a eu l'air de méconnaître le droit national; il a amoindri lui-même la portée de son immortel écrit et donné aux ennemis de l'autorité ecclésiastique le triste courage d'appeler l'œuvre d'un *fanatisme outré* un livre inspiré par la plus haute raison et capable, à lui seul, de révéler un grand esprit et d'honorer un siècle.

» C'est afin d'éviter ces inconvénients que, dans cet *Essai*, nous avons exposé avec la même impartialité et avec le même empressement les *avantages de l'autorité* pour servir de leçons aux peuples, et les *avantages de la liberté* pour servir de règle aux rois. Si nous avions *séparé ce que Dieu a uni*, si nous avions défendu le droit monarchique sans nous occuper du droit national, nous n'aurions fait que l'apothéose de l'absolutisme; par contre, si nous avions exposé le droit national sans faire attention au droit monarchique, nous n'aurions fait que réhabiliter la révolution. Dans l'un ou l'autre cas, nous n'eussions accompli qu'une œuvre de parti, nous ne serions qu'un auxiliaire de plus de l'opinion royaliste ou de l'opinion révolutionnaire, auxiliaire dont ces opinions peuvent très-bien se passer. Nous n'aurions eu aucune raison de paraître sous la nouvelle forme que nous

avons prise ici. Si notre travail offre de l'intérêt, c'est parce que nous avons essayé de faire ce que, nous osons le dire, on a trop négligé, de nos jours, de faire ou qu'on n'a pas fait d'une manière aussi positive, aussi indépendante et aussi complète; la vérité entière peut seule sauver le monde; *Et veritas liberabit vos.*

V.

» Les partisans du droit divin *quand même* nous en voudront d'avoir établi que le pouvoir politique n'a son origine immédiate que dans la volonté de la société parfaite, et cependant personne, que nous sachions, n'a jusqu'ici démontré avec un plus grand nombre d'arguments puisés aux sources de la philosophie, du droit public, du droit naturel, de l'histoire et des croyances universelles des peuples, l'institution divine de ces mêmes pouvoirs.

»Les *hommes du progrès,* au contraire, ne nous pardonneront pas d'avoir prouvé que la raison première du pouvoir public est dans la volonté de Dieu, et que tout pouvoir vient de Dieu; cependant nous ne connaissons pas non plus un publiciste qui ait fait une plus large part au vrai peuple ou à la communauté parfaite dans ses rapports avec l'autorité politique.

»Tout cela devrait faire sentir aux uns et aux autres l'injustice de leurs procédés à notre égard; mais ils ne nous en attaqueront pas moins avec la violence aveugle de l'esprit de parti. Nous y sommes résigné d'avance, sachant que toute vérité soulève contre elle les passions et les intérêts qu'elle froisse. Nous avons la conscience de nous être éclipsé le plus que possible, pour laisser parler les plus grands hommes du catholicisme, qui, on le verra, n'ont pas fait de la phraséologie, mais de la science; n'ont pas fabriqué des sophismes, mais établi des doctrines fondées sur les principes du droit naturel, et donné la vraie philosophie du droit public chrétien, à la grande confusion de la légèreté et de l'ignorance avec lesquelles on traite aujourd'hui de si graves sujets. Nous avons la conscience d'avoir, toujours avec le secours de ces mêmes grands hommes, réfuté d'avance toutes les objections et toutes les absurdités auxquelles on aura recours, pour nous faire

passer pour adulateur des rois aux yeux des peuples, et pour adulateur des peuples aux yeux des rois. Nous avons la conscience de n'avoir rien exagéré, rien outré; d'être resté dans ce *juste milieu* dans lequel seul la vérité se trouve; de n'avoir ménagé aucun intérêt aux dépens de la justice, d'avoir dit à chacun sans passion et avec calme ce qu'il lui importe de savoir; chrétien publiciste autant que publiciste chrétien, nous avons, dans ce travail, pris également à cœur les vrais intérêts des rois et ceux des peuples, et toute notre doctrine se résume au fond dans ces mots : Peuples, soyez soumis à l'autorité, parce que tout pouvoir légitime est le ministre de Dieu; rois, respectez les droits de la société, parce que tous les peuples sont les enfants de Dieu.

» Dans notre jeunesse, nous avons combattu le *contrat social*, mais c'était le contrat social tel que le protestantisme et le philosophisme païen l'ont entendu, et tel que nous allons le combattre encore dans cet *Essai;* du reste, dans tout ce que nous avons écrit touchant le droit public, nous sommes toujours resté nous-même, nous avons toujours défendu avec le même zèle la cause des rois et celle des peuples, l'ordre et la liberté.

» Il est possible qu'autrefois, n'ayant pas donné tout le développement nécessaire à nos idées, nous ayons fourni l'occasion de nous attribuer des intentions et des pensées qui n'étaient pas les nôtres; ici nous avons voulu rendre impossible, pour les lecteurs de bonne foi, une semblable méprise; c'est dans ce but que nous avons nommé les choses par leur nom et exposé nos doctrines de la manière la plus claire qu'il nous était possible; et, nous défiant de nos propres lumières, nous n'avons rien affirmé que sur les témoignages les plus accablants par leur nombre et par leur autorité. Fort de tels appuis, nous ne craignons pas, de la part des lecteurs assez justes pour ne pas nous juger avant de nous avoir lu jusqu'au bout, qu'on nous donne tort sur l'ensemble de nos aperçus. Ce serait se roidir contre tout ce que la raison a jusqu'ici produit de plus évident et contre tout ce que la science a de plus autorisé. En nous attaquant, on attaquerait, sans s'en douter, des hommes tels que Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Ta-

cite, saint Chrysostome, saint Augustin, saint Isidore, saint Thomas, Cajetan, Soto, Navarro, Covarruvias, Castro, l'Aboulense, Bellarmin, Suarez, Concina, Billuart, Bianchi, saint Liguori, Mamachi, Balmès; et d'autres publicistes distingués, tels que Jean Majeur, Almain, Gerson, Durand, Grotius, Coccéius, Puffendorf, Noadie, Budé et Vatel, qui tous, dans les termes les plus explicites et les plus solennels, ont soutenu ce que nous soutenons; ce serait s'exposer au sort de Diomède, qui, croyant avoir affaire à un homme, se trouva en présence d'une divinité. Ainsi, à moins que l'Eglise, la seule autorité compétente sur la vérité des doctrines, et à laquelle nous soumettons ce travail, comme tout ce qui est sorti de notre plume, ne nous dise que nous nous sommes trompé, nous nous croirons fondé à ne rien changer dans cet écrit et à le laisser tel qu'il est, comme notre testament touchant notre manière de voir en politique.

VI.

» Après avoir établi l'origine immédiate du pouvoir public par la communauté parfaite, et avoir vengé cette grande théorie de toutes les attaques de l'ignorance et de la mauvaise foi, nous en avons fait l'application, dans notre 10e chapitre, à la grande question de la LÉGITIMITÉ, dont la solution intéresse à un degré si élevé les chefs des nations et les nations elles-mêmes. Nous avons abordé cette question de front, et sans manquer à ces hautes convenances dont rien n'affranchit un écrivain qui se respecte, nous avons fait justice des opinions, attribuant la légitimité de la souveraineté aux droits de la naissance ou de la force, *à l'exclusion de tout droit national*. Nous avons passé en revue les différentes souverainetés de l'Europe, et tout en signalant ce qui leur manque au point de vue de la légitimité du droit, nous leur avons indiqué les vrais moyens de reconquérir le droit de la légitimité.

» Nous avons dû nous occuper d'une manière toute spéciale de la légitimité française, et nous avons été heureux de voir que celle qui trône à Paris est, quoi qu'on en dise, en parfaite harmonie avec les principes du droit public chrétien.

S'il en était autrement, jaloux avant tout et surtout de la vérité de la justice, et de la justice de la vérité, nous serions passé à côté d'elle sans y regarder de près; c'eût été tout ce qu'elle eût pu obtenir de l'indépendance de notre caractère. Quant à ses actes, il ne nous appartenait pas de les juger. Sur ce point, cependant, nous lui avons rendu la justice de croire que la vérité lui est plus chère que la flatterie, et en lui tenant compte de ce qu'elle a fait, nous avons mis sous ses yeux ce qui lui reste à faire pour bien mériter de la cause de la restauration de l'ordre social.

VII.

»Nous avons consacré les 11e et 12e chapitres à l'examen des rapports naturels entre le pouvoir public et le pouvoir domestique. Cet examen nous a fourni l'occasion de démontrer la grandeur, la dignité, la noblesse, les droits de la souveraineté domestique, la paternité; et sa supériorité sur la paternité sociale, la souveraineté, que le droit public de la révolution a si scandaleusement méconnue et foulée aux pieds. Nous avons prouvé que, source naturelle de tout pouvoir public, la paternité seule possède en propre tout droit électoral, et que, l'en dépouiller pour l'attribuer au privilége de la fortune, est le comble de l'injustice, de l'immoralité et de la déraison; que c'est là un des plus grands crimes de la révolution, et le vrai coup mortel qu'elle a porté à la famille aussi bien qu'à l'Etat.

» Interdire au père de famille d'établir des majorats et des substitutions, et l'obliger à détruire lui-même sa fortune, en la morcelant parmi ses enfants, c'est aussi une grave atteinte contre le pouvoir paternel et la stabilité des familles, seul fondement solide de la stabilité de l'Etat. Nous avons prouvé tout cela par toute espèce d'arguments, et nous avons fait ressortir le vide, l'absurdité et l'insolence des raisons par lesquelles l'esprit révolutionnaire a prétendu justifier ses innovations funestes, nous dirions presque sacriléges, sur ce point. Nous n'en voulons pas au Code civil, et, en effet, tout en démontrant, par le témoignage des publicistes les plus compétents de nos jours et par l'histoire de ce qui se passe

sous nos yeux, combien le morcellement des fortunes est fatal à la moralité, à l'agriculture, à la richesse publique, au bien-être du peuple aussi bien qu'à la stabilité du pouvoir, nous avons indiqué le moyen bien simple par lequel, sans toucher à certaines dispositions de ce Code, on peut rendre au père de famille la faculté qu'il tient du droit naturel, de disposer de son bien comme il l'entend, et par lequel on peut faire sur les successions, non une loi de privilége pour une classe de citoyens, mais une loi de liberté et d'avantages pour tout le monde.

VIII.

» Enfin, il nous restait la tâche de réduire à leur proportion naturelle les attributions du pouvoir public, que les modernes publicistes ont exagérées outre mesure, en vertu de leur principe de la toute-puissance de l'Etat, qui n'est, au fond, que la consécration de tout despotisme et la mort de toute liberté.

» Pour nous, le gouvernement le plus fort et le plus heureux n'est pas celui qui *fait tout*, mais celui qui *laisse faire* tout ce qui ne compromet pas la justice et l'ordre public ; et qui, content d'exercer les deux fonctions *politiques*, les seules qui lui appartiennent, les fonctions de *juger et de combattre*, ne se charge pas, si ce n'est pour les surveiller, des fonctions purement *civiles*, que le droit naturel attribue *à la cité*, et qui sont du ressort du pouvoir paternel et du pouvoir communal. Nous avons exposé ces doctrines dans notre dernier chapitre. A cette occasion, nous avons combattu la monstruosité révolutionnaire de la centralisation au point de vue civil, politique et social. En cherchant la cause du malaise actuel de la plus grande partie des Etats de l'Europe, nous l'avons rencontrée dans l'énorme faute des gouvernements assez insensés pour avoir voulu concentrer dans leurs mains toute action sociale et tout pouvoir ; et nous avons soutenu que c'est là ce qui, en faisant peser sur eux toute responsabilité, les déconsidère, les affaiblit et les perd.

» Nous nous sommes arrêté à exposer d'une manière toute spéciale ces ravages de la centralisation en Italie, et nous

avons démontré que cette *question italienne*, en général, et cette *question romaine*, en particulier, dont la diplomatie européenne se préoccupe tant sans les comprendre, ne sont que des questions de décentralisation, et qui ne peuvent être résolues par l'énorme extravagance de l'*unification*, mais bien par la décentralisation de tous les intérêts, de tous les pouvoirs.

» Plusieurs publicistes, catholiques et protestants, à la suite de l'infernal Machiavel, ont écrit des volumes pour apprendre au Pouvoir public ce qu'ils appellent *le grand art de gouverner les États*. Ces travaux sont, nous osons l'affirmer, aussi vains par rapport à leur but qu'absurdes par rapport à la pensée qui les a inspirés. Ces auteurs ont pris leur point de départ de l'idée païenne, la plus fausse et la plus funeste, *de la toute-puissance du Pouvoir public et du droit qu'il aurait de tout dominer, sous prétexte de tout gouverner*. Dès lors, ils ont dû embrasser, dans leurs traités touchant les fonctions de la souveraineté, toutes les branches, si multiples et si variées de l'administration publique, et disserter longuement sur leur nature et sur la manière de les diriger et de les harmoniser entre elles, moins dans l'intérêt du peuple, que dans l'intérêt du pouvoir. Ils ont dû entrer dans une foule de détails, dans des explications et des théories sans nombre, si compliquées et si abstruses, et partant, impossibles à saisir et bien plus impossibles encore à réaliser par la pratique. Rien que l'administration communale, qu'on a dévolue à l'autorité centrale comme une de ses attributions, supposerait en elle l'élévation du génie, la science du savant et le dévouement des Saints; qualités très-rares sur les marches du trône.

» Comme la multiplicité des lois n'aboutit qu'à la corruption de la république : *In Republica corruptissima plurimæ leges*; de même, la multiplicité des devoirs n'aboutit qu'au désespoir de les remplir; et de là à la facilité de les méconnaître et de les fouler aux pieds. Aussi nous doutons fort que le traité de Duguet, par exemple, sur l'*institution d'un prince*, en quatre gros volumes, puisse jamais former un bon prince.

» Quant à nous, nous avons voulu faire un ouvrage de principes et non un ouvrage de détails. Nous avons voulu rappeler, dans leur ensemble et dans leur généralité, les grands

principes du droit public chrétien, qui forment les vraies bases de l'ordre social ; et croyant avoir, tant bien que mal, rempli cette tâche importante, nous nous sommes cru dispensé d'aborder d'autres questions, pour compléter cet *Essai sur le Pouvoir public*.

» Il est possible que, sous l'empire des idées et des préjugés révolutionnaires qui dominent partout, même dans les régions du pouvoir, on ne fasse pas attention à la vérité que nous venons de dire toute entière, et qu'on ne veuille pas des seuls moyens de salut qu'elle offre à la société qui périt : nous n'aurons pas perdu pour cela notre travail. Après le cataclysme qui menace l'Europe, qu'on serait encore à temps de conjurer, mais que probablement on ne conjurera pas, le malheur portera conseil ; on appréciera les doctrines qu'un aveuglement surnaturel ne permet pas, dans ce moment, de comprendre ; on reconstituera tout sur leurs bases, et, en même temps que la religion chrétienne sauvera les âmes et que la philosophie chrétienne sauvera la science, la politique chrétienne sauvera la société. Cette fois encore, le salut ne viendra que de la vérité : *Et veritas liberabit vos.* »

» Paris, novembre 1858.

LE P. VENTURA DE RAULICA.

Traditions des peuples.

HISTOIRE DES NATIONS CIVILISÉES
DU MEXIQUE ET DE L'AMÉRIQUE CENTRALE,

DURANT LES SIÈCLES ANTÉRIEURS A CHRISTOPHE COLOMB,

ÉCRITE SUR DES DOCUMENTS ORIGINAUX ET ENTIÈREMENT INÉDITS,

puisés aux anciennes archives des indigènes.

Par M l'abbé BRASSEUR DE BOURBOURG [1].

I

Rareté des documents sur l'Amérique. — Heureuses découvertes de M. l'abbé de Bourbourg.

L'étude des vieilles traditions de l'Amérique n'a donné lieu, jusqu'à présent, qu'à un bien petit nombre de travaux, et de toutes les parties de l'archéologie, il n'en est pas sans doute de plus mystérieuse que celle qui se rapporte aux monuments élevés par les habitants du Nouveau-Monde avant la découverte de Colomb. Moins pauvre en documents écrits que celle du Pérou, l'histoire du Mexique et des contrées adjacentes n'en offre pas moins encore un grand nombre de lacunes et de regrettables obscurités. Quelques ouvrages rédigés aussitôt après la conquête, dans leurs idiomes nationaux par des princes indigènes, tels que *Tezozomok* et *Ixtlilxochitl,* un certain nombre de compilations espagnoles sans critique et sans goût, comme la *Monarquia indiana* de *Torquemada* ou la *Historia del cielo y de la tierra* d'Ordonez, voilà à peu près les seuls matériaux dont nous puissions disposer pour reconstituer les annales d'une civilisation qui se développa pendant une longue suite de siècles et ne fut pas inférieure peut-être à la civilisation de l'antique Egypte.

Les manuscrits antérieurs à la conquête espagnole et dont un bien petit nombre seulement est parvenu jusqu'à nous, demeurent, malgré les découvertes dues à notre savant com-

[1] 4 vol. in-8°, à Paris, chez Arthur Bertrand, rue Hautefeuille, 21, prix 40 fr.

patriote M. *Aubin*, presque complétement indéchiffrables. Depuis le commencement du siècle dernier où l'art de les interpréter retomba dans l'oubli, il a fallu renoncer à en tirer autre chose que quelques noms propres et quelques dates sans importance réelle.

Au milieu d'une semblable pénurie de documents originaux, il convient de citer, comme un événement de la plus haute importance, l'apparition de l'ouvrage intitulé : « *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale durant les siècles antérieurs à Colomb*, par M. l'abbé *Brasseur de Bourbourg*.

Fruit de vingt années d'un travail opiniâtre, cette œuvre renferme une quantité considérable de renseignements entièrement nouveaux, que l'auteur recueillit pendant le long séjour qu'il fit en qualité de recteur parmi les Indiens de *Rabinal* (Guatémala). Pour parvenir à ce but, il lui a fallu joindre à une connaissance approfondie des langues indiennes l'étude de toutes les traditions indigènes et la lecture d'un grand nombre de manuscrits encore inédits. Aussi sous le triple rapport de l'intérêt, de l'étendue et de l'exactitude, l'on ne saurait contester à M. de Bourbourg la première place parmi les écrivains qui ont traité le même sujet.

La nouveauté et parfois la singularité des détails, l'intérêt qu'offre au lecteur l'histoire de races jusqu'à présent à peu près inconnues, nous ont décidé à donner ici un résumé aussi succinct que possible de l'ouvrage en question. Quelques pages seront ensuite consacrées à l'exposé des hypothèses sur l'origine des Américains et le développement de leur civilisation, qui nous paraissent réunir en leur faveur le plus d'éléments de probabilité.

II.

Indigènes aux Antilles et au Mexique. — Les Quinamés, peuples cyclopéens. — Votan les soumet au 9e siècle, avant J.-C. — Zamna dans le Yukatan. — Premiers sacrifices humains, en 174 de J.-C. — Révolutions nouvelles.

La vaste région qui comprend les *îles Antilles*, ainsi que les rives ouest et sud du *golfe du Mexique*, semble avoir été, dès les premiers temps, habitée par un grand nombre de tribus appartenant presque toutes à une seule et même famille

de peuples. Bien que plongées dans la barbarie, ces nations se distinguaient par la douceur de leur caractère et une aptitude marquée pour la civilisation. Leur langue, dont le *maya* et l'*othomi* peuvent être considérés comme deux dialectes, montrait une tendance au monosyllabisme, et certaines formes analytiques que l'on ne retrouve guère dans les autres idiomes de l'Amérique. Dans les îles *Bahama*, à *Cuba*, à *Haïti*, cette race se maintint dans son état primitif jusqu'au moment de la conquête espagnole; sur le continent, au contraire, elle fut en grande partie asservie à une époque qu'il n'est pas possible de préciser, par la nation des *Quinamés*. Les traditions du Mexique et du Pérou nous dépeignent ces derniers comme des espèces de géants à demi civilisés, mais excessivement cruels et adonnés à tous les vices. C'est à eux vraisemblablement qu'il faut attribuer l'érection de ces masses de pierres brutes d'une grandeur prodigieuse, irrégulièrement placées sans ciment les unes sur les autres, de manière à former de véritables murailles cyclopéennes et que l'on retrouve depuis le Mexique jusqu'à la frontière péruvienne.

Dans le *Guatémala*, leur domination fut, suivant l'opinion de quelques annalistes, renversée par *Votan*, vers le 9e siècle avant l'ère chrétienne. Parti de l'est, ce prince aborda avec sa flotte sur les rives de l'*Uzumacinta*. C'est à lui que l'on attribue la fondation de *Palenqué* ou *Xibalba*, ainsi que les développements de la civilisation dans cette partie du Nouveau-Monde. La patrie et l'origine de Votan nous sont également inconnues. Peut être passa-t-il par *Cuba*. L'on a, en effet, retrouvé dans cette île quelques monuments attestant le séjour d'un peuple civilisé. Nous inclinerions plutôt à le faire venir des rives de l'*Essequebo* ou de l'*Orénoque*, région qui paraît avoir été le berceau de la civilisation américaine. La présence de nombreux rochers sculptés sur les rives de ces deux fleuves nous prouve clairement que ce pays fut jadis habité par une race industrieuse et connaissant l'usage des métaux.

A une époque un peu postérieure, le législateur *Zamna* aborde au *Yucatan* et y joue un rôle analogue à celui que Votan avait rempli dans le Guatémala. On le regarde comme

le fondateur de la chevalerie mexicaine. Sur son tombeau s'élève la célèbre cité de *Itzmal-ul.*

Chassés des régions méridionales, les *Quinamés* se maintenaient encore au Mexique. Ils ne tardent pas à succomber sous les coups des *Othomis*, des *Olmèques* et des *Totonaques*, peuples d'origine *maya*, qui dès lors commencent à entrer dans la voie de la civilisation.

C'est vers le 3e siècle avant notre ère que l'on voit aborder à *Panuco,* près Palenqué, une nation venue de l'orient. Son origine est fort incertaine, malgré le nom de *Nahoas* ou de *Nahuatl* sous lequel elle se trouve désignée ainsi que les peuples d'origine aztèque et toltèque. Ces étrangers s'établissent à *Paxil*, du consentement des Votanides, et leur Etat prend le nom de *Huehue-Tlapallan*. Bientôt cependant, leur puissance s'étant accrue, ils entrent en lutte contre les Votanides; le roi de Palenqué périt dans un combat, et son empire devient tributaire des *Nahoas*. Après quelques années de sujétion, les *Tzendales*, ou habitants de Palenqué, se révoltent et contraignent les *Nahoas* à s'expatrier. Une partie des fugitifs se jette sur le *Yucatan*, et met fin à la dynastie de *Zamna*; l'autre se retire au nord du Mexique, y fonde ces villes dont les ruines se voient encore sur les rives du Rio-Gila, et donne naissance à l'Etat de *Téotihuacan*, où se sont célébrés les *premiers sacrifices humains* (174 de l'ère chrétienne).

Les prêtres de *Téotihuacan*, sans cesse inquiétés par les incursions des tribus errantes du voisinage, prennent à leur solde la nation sauvage des *Mixcohuas*. Ils ne tardent pas à se repentir de leur imprudence, et sont obligés d'appeler à leur secours contre leurs propres soldats d'autres barbares d'origine *Nahuatl*, ainsi que les Mixcohuas. Ces tribus s'emparent de la cité de *Téotihuacan*, et de là se répandent dans tout le Mexique. Leur invasion dure du 2e au 6e siècle de notre ère. Le plus célèbre de leurs guerriers fut *Mixcohuatl*, lequel ne tarda pas à se rendre maître de l'*Anahuac* entier, à l'exception de la cité de *Cuitlahuak*, que ses marécages rendaient imprenable. Après avoir longtemps assiégé cette place, il est contraint de se retirer. Son séjour prolongé au milieu des joncs qui environnent la ville fait donner aux barbares qui, à cette époque, en-

vahissent le Mexique, le sobriquet de *Toltèques* (habitant parmi les joncs). Les Mayas sont presque partout refoulés par les *Toltèques* ou *Chichimèques*, à l'exception des *Waby*, des *Othomis*, des *Totonaques*, qui se maintiennent en corps de nation jusqu'à l'arrivée des Espagnols.

A ce moment se forme la ligue des trois principautés toltèques de *Culhuacan*, d'*Otompan* et *Cuitlahuak*. *Céacatl Quetzalcohuatl*, fils de *Nonohualcatl*, prince de *Culhuacan*, venge la mort de son père, assassiné par trahison, puis il se retire en un pays inconnu, et l'on n'entend plus parler de lui pendant de longues années.

III

Religion nouvelle au 7e siècle. — La confession et la continence des prêtres. — Révolutions diverses. — Combats pour avoir des victimes humaines. — Invasions étrangères.

Au bout de quinze ans, il reparaît suivi d'une troupe de missionnaires et d'artistes, et commence à prêcher une nouvelle religion. Peut-être avait-il eu quelque connaissance du Christianisme. Au nombre de ses dogmes, il faut placer la *confession auriculaire* et la *continence des prêtres*. Il proscrit la guerre et les sacrifices humains. Sa doctrine se propage au loin ; et les habitants de *Tollan*, dont le prince vient de mourir, lui décernent la royauté. Bientôt cette ville acquiert la prépondérance dans tout l'*Anahuac*, dont *Quetzalcohuatl* devient ainsi le monarque suprême. Son règne est l'époque la plus florissante de l'empire Toltèque; jamais la population n'avait encore joui d'un si grand bien-être, ni de tant de sécurité; mais il froisse la superstition populaire en interdisant sévèrement les sacrifices humains. *Tetzcatlipoca* se met à la tête des mécontents; pour ne pas violer ses lois religieuses, le roi de Tollan refuse de se défendre, et se retire dans la solitude. Une foule immense l'accompagne, et l'on voit s'élever comme par enchantement une nouvelle cité, *Cholullan* (la ville de l'exilé). Tetzcatlipoca l'y poursuit encore; Cholula est saccagée par le vainqueur, et Quetzalcohuatl se retire de nouveau sans combattre. Le lieu de sa nouvelle retraite est vraisemblablement le *Yucatan*.

Après un règne long et glorieux, *Tetzcatlipoca* est à son

tour victime du mécontentement populaire et disparaît dans un combat que lui livrent les parents de *Quetzalcohuatl*. Il est, ainsi que ce dernier, élevé au *rang des dieux*, et l'Anahuac ne cesse, jusqu'au moment de la conquête espagnole, d'être agité par les dissensions qui éclatent entre les deux cultes rivaux. A partir de ce jour, la monarchie de *Tollan* marche à grands pas vers son déclin.

Au commencement du 11e siècle, la nation *toltèque*, déjà épuisée par de longues années de famine et de peste, par les révoltes des grands vassaux et surtout par la guerre acharnée que se font les sectateurs de *Quetzalcohuatl* et ceux de *Tetzcallipoca* succombe sous les coups d'une nouvelle invasion de *Nahoas* venus du nord. Pendant 50 ans, l'on voit les provinces les plus fertiles ravagées tour à tour par des bandes de *Tépanèques*, d'*Aztèques*, de *Tarasques*, etc. Le sage *Quinantzin* s'établit à la tête de la nation acolhue à *Tetzcuco* et fait le premier succéder un peu d'ordre à cette effroyable anarchie. La sanglante bataille de *Poyauhtlan* le délivre des hordes les plus farouches qui tournent leurs pas vers la vallée de Cholula. C'est alors que la république de *Tlaxcala* prend naissance. Quelques tribus de barbares exténuées de besoin se vendent comme esclaves aux Chollulans et profitent d'une fête pour surprendre leurs maîtres, les égorger et s'emparer de leur ville. Cette dernière fut, quelque temps après, rendue à ses anciens possesseurs, grâce aux secours que leur fournissent *Quinantzin* et la république de *Tlaxcala*. Les *Aztèques*, chassés de tous les endroits où ils avaient tenté de s'établir, sont forcés de se soumettre à *Coxcoxtli*, prince de Culhuacan, fervent sectateur de *Quetzalcohuatl*, qui les persécute à cause de leur attachement au culte opposé. Enfin les *Aztèques* s'unissent à un certain nombre de *Culhuas* mécontents, se révoltent et s'emparent de *Culhuacan* après avoir mis à leur tête *Akamapitsin*, un des fils de Coxcoxtli. Battus à leur tour, ils sont obligés de se réfugier sur les bords du lac de Mexico et y jettent les fondements de la ville de *Ténochtitlan*.

A peine soustraits à la domination des *Culhuas*, les *Aztèques* tombent sous le joug de *Tezozomoc*, roi des *Tepanèques*, dont l'autorité commençait à devenir prépondérante dans

tout l'Anahuac. *Nézahualcoyotl*, roi de *Tetzcuco*, n'échappe que par la fuite à la sentence de mort prononcée contre lui par le prince Tépanèque. *Maxtlatlon* succède à Tezozomoc son père, et contraint *Chimalpopoca*, roi de México, à se suicider. Cependant *Ixcohuatl*, nouveau prince des Caluhas, *Nezahualcoyotl* et le seigneur de Tlacopan s'unissent d'une étroite alliance et, soutenus par un grand nombre des villes de la vallée, marchent en commun contre les Tépanèques. Ces derniers sont défaits, leur roi tué et *Azcapotsalco*, leur capitale, tranformée en un marché d'esclaves. Dès lors, les trois rois ligués deviennent les maîtres de tout l'*Anahuak*, et leur pouvoir s'étend bientôt d'une mer à l'autre. C'est à cette époque que fut passé avec la république de *Tlascala*, ce fameux traité en vertu duquel il devait, à certaines époques de l'année et dans les lieux déterminés à l'avance, se livrer un certain nombre de combats ayant pour but non pas de faire des conquêtes, mais simplement de se procurer toujours un nombre suffisant de victimes humaines à offrir aux dieux. On calcule que, sous le seul règne du prince culhua *Ahuitzol*, plus de 80,000 prisonniers furent immolés au dieu de la guerre. Le successeur d'Ahuitzol fut *Montezuma II*, lequel, par son faste révoltant et l'oppression qu'il fit peser sur la classe des marchands, prépara la ruine du Mexique, en faisant désirer à une partie de son peuple l'invasion étrangère comme un dernier espoir de salut.

Au sage et puissant Nezahualcoyotl succéda son fils *Nezahualpili* également célèbre par ses qualités éminentes et sa justice inflexible. A la mort de ce dernier, l'empire des Acolhues devint la proie de divisions intestines qui ne servirent pas moins les projets de *Cortès* que ne le devait faire la tyrannie de *Montezuma*. Mais avant de passer au récit des événements qui vont suivre, il convient de reprendre l'histoire des états de l'*Amérique centrale* que nous avons, depuis longtemps déjà, laissée de côté.

IV

Le Yucatan. — Réformation quasi-chrétienne. — Révolutions diverses jusqu'à la conquête espagnole.

Vers le 7ᵉ siècle de l'ère chrétienne, on voit apparaître dans le *Yucatan* un personnage du nom de *Cuculcan*, envoyé par le Ciel pour réformer la religion des habitants de ce pays, et dont les préceptes se rapprochaient en certains points de ceux du Christianisme. Quelques auteurs ont voulu voir, dans cet apôtre des Yucatèques, le même personnage que *Quetzalcohuatl*, qui, après sa fuite de *Cholula*, serait venu prêcher dans les régions du Midi le culte déjà établi dans l'Anahuak. Plus tard, le Yucatan se trouve agité par les guerres civiles des deux maisons princières : les *Cocomes* et les *Tutul-Xiuh*; puis par les révoltes des feudataires contre leurs souverains. A la suite de ces luttes, la capitale *Mayapan* fut livrée aux flammes et le pays se fractionna en une multitude de petites principautés indépendantes. Quoi qu'il en soit, cette presqu'île donna fort à faire aux conquérants espagnols, et ne se soumit qu'après un demi-siècle de luttes.

Dans le *Guatémala*, l'empire des *Votanides*, déjà bien affaibli par diverses guerres intestines, paraît avoir succombé définitivement dans le courant du 11ᵉ siècle. A cette époque, les régions méridionales se trouvent tout à coup envahies par diverses tribus d'origine toltèque, comme les *Cholultèques* ou *Nahuatle*, ainsi que les *Quichès* et les *Cakchiquels*. *Axcilt*, dernier roi des Toltèques, chassé de ses états par l'invasion nahuatle, parvint à réunir presque tout le *Guatémala* sous sa domination, mais ce débile empire ne paraît pas avoir duré beaucoup plus longtemps que la vie même de son fondateur.

Vers le milieu du 13ᵉ siècle, *Gucumatz* met fin aux dissensions qui régnaient au sein de la noblesse Quiché, fonde la ville de *Gumarcaha* et assure à sa nation la prépondérance parmi toutes celles qui habitaient l'Amérique centrale; c'est à un de ses successeurs, *Huknapu*, que l'on doit la découverte du cacao. A partir de cette époque jusqu'au moment où le castillan *Alvarado* va porter le fer et le feu dans tout le Guatémala, ce pays est presque constamment agité par les guerres qui éclatent entre les nations *Quiché* et *Cakchiquèle*.

V

Quelques sages règlements des Espagnols. — Utile intervention des missionnaires catholiques. — Des influences bouddhiques ou scandinaves.

A peine la conquête de la Nouvelle-Espagne achevée, la cour de Madrid commence à témoigner, par une série de mesures sages et humaines, toute sa sollicitude à l'égard des populations indiennes, défense est faite de les réduire en esclavage, de les faire travailler aux mines contre leur gré, on reconnaît aux indigènes le droit de nommer eux-mêmes leurs magistrats municipaux. Malheureusement ces règlements étaient bien souvent éludés par la mauvaise foi des gouverneurs espagnols, et les Indiens eurent longtemps encore à souffrir de l'avarice et de la cruauté de leurs conquérants. Peu à peu cependant, la classe des *Macéhuals* ou plébéiens tend à s'élever sur les débris de l'ancienne noblesse mexicaine ruinée par les exactions, décimée par le glaive des vainqueurs ; bientôt les ouvriers mexicains rivalisent avec les ouvriers espagnols dans tous les métiers et tous les arts de l'Europe. Les races indigènes de l'Amérique ne montrent pas, en général, une trop grande répugnance à embrasser la religion que leur enseignent les prêtres chrétiens, leurs seuls protecteurs contre la rapacité européenne. Souvent, les moines, les missionnaires sont dénoncés comme rebelles au roi d'Espagne, par un gouverneur irrité du soin que prennent ces hommes de protéger la race indienne contre sa cruauté ou ses exactions. L'on peut dire, à la louange de l'Inquisition d'Amérique, que son intervention fut toujours bienfaisante, et qu'elle sauva de la mort mille fois plus de créatures humaines que l'Inquisition d'Espagne n'en a jamais fait périr. Dans quelques provinces reculées, les superstitions païennes se maintinrent longtemps en vigueur, et les pratiques du *Naghualisme* peuvent être considérées comme les dernières protestations de l'idolâtrie expirante. Toutefois une haine sourde continua et continue même aujourd'hui à fermenter dans le cœur des indigènes contre les hommes de race blanche. Elle ne doit s'éteindre sans doute que par une fusion complète des deux races conquérante et conquise.

Riche en détails nouveaux sur l'histoire des peuples du Nouveau-Monde, le livre de M. B. de *Bourbourg* est en même

temps très-sobre d'hypothèses. L'auteur nous parle en passant d'*influences bouddhiques ou scandinaves* qu'il a cru reconnaître dans les mœurs et les souvenirs des peuples du Nouveau-Monde; mais le fait qui semble l'avoir le plus frappé, c'est la ressemblance extrême que présente le costume des hommes dans plusieurs parties du *Guatémala* et des femmes de *Palin*, avec les costumes *juifs* et *arabes*.

Toutefois M. B. de *Bourbourg* s'étend peu sur toutes ces analogies, de crainte, dit-il, de se laisser entraîner par l'esprit de système; il se propose d'ailleurs, nous assure t-on, de traiter cette question de l'origine des peuples du Nouveau-Monde plus au long dans un travail ultérieur.

Hyacinthe DE CHARENCEY.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIVe DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

1er ARTICLE.

Tout ce qui sert à débrouiller l'immense cahos de l'histoire de l'Egypte, sert aussi à confirmer les faits racontés par Moïse qui avait été élevé par les Egyptiens, et à éclaircir l'histoire des Juifs qui ont eu tant de rapports avec ce peuple. C'est à ce titre que nous publions la dissertation suivante où M. Robiou a fait des rapprochements, et rassemblé des documents qui seront d'un grand secours aux Égyptologues, qui s'efforcent de lire les textes égyptiens, et de classer les connaissances qu'ils en tirent. Tous les chrétiens et tous les savants doivent s'intéresser à ces curieux et utiles travaux. A. B.

I. — Etat de la question. — La 14e dynastie a-t-elle été contemporaine ou antérieure à l'invasion des Pasteurs ?

Les travaux multipliés, les recherches approfondies, qui ont paru depuis plusieurs années sur l'histoire et la chronologie de l'ancienne Egypte ont désormais assuré la connaissance d'un assez grand nombre de faits pour que la science ait presque partout renoncé sur cette matière à la liberté des rêves. La place laissée aux hypothèses reste encore très-étendue sans doute ; mais ce ne serait plus que des hypothèses scientifiques, destinées à combler des lacunes, en raisonnant sur des données bien établies : ce n'est plus le temps où chacun pouvait se croire appelé à construire un nouveau système embrassant la durée entière des anciens âges, parce que les documents historiques connus sur chaque époque étaient si peu nombreux et si mal coordonnés que les études de détail ne savaient où se prendre et ne pouvaient aboutir.

Aujourd'hui des travaux d'une autre sorte sont en pleine voie d'exécution, et, grâce au zèle courageux des voyageurs, grâce à la multitude d'inscriptions qui ont été mises récemment sous les yeux de l'Europe, ses espérances de restitution historique peuvent être, non pas illimitées sans doute, mais

immenses et presque aussi grandes que son ardeur. Seulement il faut avouer que l'on a fait peu encore, en comparaison de ce qui reste à faire. La méthode est trouvée et habilement suivie; mais il faut l'appliquer à l'étude de tous les faits que l'on possède déjà, et, pour obtenir un ensemble tant soit peu satisfaisant, il faudra en découvrir beaucoup encore. Il n'est donc pas à croire que l'œuvre manque aux ouvriers, d'ici à bien des années, et, chaque point éclairci étant un moyen d'arriver à la certitude sur d'autres points, il m'a semblé (sauf toute réserve à faire sur les illusions d'un zèle peut-être intempérant), que l'on ne doit repousser aucun travail appuyé sur des faits, quelque restreintes que soient les connaissances archéologiques ou philologiques de l'auteur, si ce travail peut amener ou simplement préparer, par l'indication de quelque nouveau point de vue, la solution de l'un des problèmes aujourd'hui posés.

Telle est l'excuse que je présente à M. le Directeur des *Annales de philosophie chrétienne* et aux lecteurs de cette revue pour la hardiesse avec laquelle, habitant d'une petite ville de province, je leur offre un essai d'interprétation sur une question plus d'une fois soulevée, mais qui, ce me semble, n'a pas encore été traitée spécialement et dans son ensemble. La disette de monuments figurés où je me trouve réduit loin de Turin, de Leyde... et de Paris est sans doute un malheur pour moi ; mais, pour l'objet qui m'occupe en ce moment, ce n'est pas un obstacle aux premières recherches, car ceux qui ont à leur portée les trésors de la science, reconnaissent que sur ce point cette disette existe même pour eux, et elle sera précisément un des arguments de la thèse que je me propose de soutenir ici.

Il s'agit de la place que doit occuper dans l'histoire de l'Egypte cette 14ᵉ *dynastie* à laquelle *Julius Africanus*, dans sa liste extraite de *Manéthon* et reproduite par *Georges le Syncelle*, attribuait, selon les copistes, une durée de 184 ans; Eusèbe paraît, d'après la traduction arménienne et un manuscrit du Syncelle, avoir adopté le chiffre 484 comme étant celui de *Manéthon* [1]. Malgré cette longue durée, cette dynastie a laissé

[1] V. Raoul Rochette, *Journal des savants*, mai 1848.

si peu de traces de son existence qu'elle a découragé ce qu'il y a de plus tenace et de plus entreprenant, la curiosité des archéologues. Cependant une opinion a été produite par M. de *Bunsen*, dans un des premiers volumes de sa *Place de l'Egypte dans l'histoire du monde*, opinion d'après laquelle cette dynastie aurait été *contemporaine* et tributaire de l'empire des *Hyksos*, et son autorité aurait été concentrée dans la *Basse-Egypte*.

Cette opinion, M. Raoul Rochette l'a acceptée, sans y insister beaucoup, sans la discuter précisément, mais comme une idée indiquée par l'auteur qu'il examinait [1], et d'ailleurs conforme au peu de détails que nous connaissons sur l'invasion des *Hyksos*. M. de *Rougé*, au contraire, dans un écrit un peu ancien déjà [2], puisqu'il remonte à douze années environ, et que la science marche aujourd'hui avec une vitesse accélérée, M. de Rougé, dis-je, rejetait cette opinion et, selon l'ordre apparent des *listes*, plaçait, *avant l'invasion*, l'époque de la 14e dynastie. Mais je n'en suis heureusement pas réduit ou à me taire ou à prendre le rôle impertinent de juge entre les enseignements des maîtres ; je puis en effet en appeler à M. de *Rougé* lui-même de la sentence qu'il avait rendue d'abord, quand je vois dans l'avant-propos de sa *Notice sommaire sur le musée égyptien du Louvre*, publiée en 1855, qu'il retire ce qui lui a semblé trop absolu dans sa propre critique de l'ouvrage de Bunsen, de même que celui-ci a fait droit aux objections que lui avait présentées l'auteur français [3].

M. de Rougé déclare en effet qu'au delà de l'*expulsion des Pasteurs*, le calcul des dates n'est pas aujourd'hui possible [4]; et c'est ce qu'il exprimait fort heureusement quelques années plus tôt [5], en appelant *géologie de l'histoire* la science du premier empire égyptien, où, disait-il, « nous ne posons plus de

[1] *Journal des savants*, mai et juin 1848.

[2] Examen de l'ouvrage de M. le chevalier de Bunsen, publié dans les *Annales de philosophie chrétienne*; voir pour cet article, le numéro de juin 1847, t. xv, p. 405 (3e série)

[3] Voir *Révue archéologique*, 14e volume, article de M. Alfred Maury.

[4] *Notice sommaire des monuments égyptiens* exposés dans les galeries du Musée du Louvre, page 23. — Voir cette partie de la *Notice* insérée dans les *Annales de philosophie*, t. xii, p. 245 (4e série).

[5] *Rapport* sur les principales collections égyptiennes (*Moniteur* du 7 mars 1851).

» chiffres, mais nous déterminons encore avec certitude *l'ordre* » de *plusieurs* dynasties. » On le voit, l'auteur ne croit pas même que, pour cette période, *l'ordre* des dynasties soit *toujours* au-dessus de toute discussion; et, pour la question spéciale qui nous occupe ici, il disait, dans l'opuscule cité tout à l'heure : « On possède une très-longue liste des rois qui suivirent les *Sévékhotep ;* ils constituent les 14e, 15e, 16e et 17e » dynasties, sous *lesquelles* Manéthon place l'invasion des Pasteurs [1]. »

Ce n'est donc pas se soustraire à l'imposante autorité du célèbre égyptologue français que de reprendre sur ce point l'examen du système de Bunsen et de chercher les documents de toute nature qui peuvent le contredire ou le confirmer. Je ne crois pas du reste que l'on doive interdire ici tout argument tiré des dates, mais il ne doit être que secondaire et propre seulement à appuyer des résultats obtenus déjà.

II. — Examen des textes de Manéthon. — Considérations géographiques.

Commençons par ce qu'il y a de plus généralement accessible, par les renseignements de l'histoire écrite, c'est-à-dire ici de l'histoire de *Sebennytus*. Si les listes d'Africain nous montrent les rois Pasteurs inscrits à la suite de la 14e *dynastie,* il ne faut pas oublier que quelques rares fragments du *récit* même de Manéthon ont échappé à la destruction de son ouvrage et que, parmi ces fragments, il en est un textuel, d'une certaine étendue et qui se rapporte précisément à cette invasion : c'est sur lui que s'est établie chez M. de Bunsen et c'est sur lui que j'établirai d'abord l'opinion que je vais développer. En voici la traduction littérale et complète : j'aurai soin d'y joindre le texte des passages dont je ferai particulièrement usage. *Josèphe,* qui nous l'a conservé, ne peut d'ailleurs être accusé d'avoir altéré ces lignes, car elles donnent le démenti le plus complet à son étrange hypothèse de l'identité entre ces conquérants et la famille de Jacob.

« Voici, dit Josèphe, ce que Manéthon écrit dans le second livre de son *Histoire de l'Egypte* : je vais rapporter ses pro-

[1] *Notice sommaire,* etc., page 10.

pres paroles [1] afin de le faire paraître comme témoin : « Nous » eûmes (c'est ici Manéthon qui parle), un roi appelé *Timaos* » sous le règne duquel le souffle de la colère de Dieu s'éleva » je ne sais pourquoi, contre nous, et, contre toute attente, des » hommes obscurs, venant du côté de l'Orient, s'enhardirent » à faire une invasion dans notre pays, dont ils s'emparèrent à » main armée, facilement et sans combat. Ils assujettirent les » chefs qui y commandaient [2], brûlèrent cruellement les villes, » et renversèrent les temples des dieux ; ils firent à tous les » habitants tout le mal possible, égorgeant les uns, réduisant » en esclavage les femmes et les enfants des autres. Enfin, ils » firent roi l'un d'entre eux, nommé *Salatis*. Celui-ci, qui ré- » sidait à Memphis, soumettait au tribut la haute et la basse » région[3], laissant garnison dans les lieux les plus convenables. » Il se fortifia surtout du côté de l'Orient, prévoyant que les » Assyriens, alors plus puissants que lui, voudraient envahir » son royaume. Trouvant dans le nome de Saïs, une ville très- » convenable à son dessein, située à l'orient du fleuve Bubas- » tile et nommée *Avaris*, d'après une antique tradition reli- » gieuse [4], il la rebâtit, la fortifia beaucoup et y plaça, pour » garder le pays, une colonie de 240,000 hommes complète- » ment armés. C'est là qu'il résidait pendant l'été, distribuant

[1] *Παραθήσομαι δὲ τὴν λέξιν αὐτοῦ* (Jos., *contre Apion*, l. I, ch. 14.)

[2] *Τοὺς ἡγεμονεύσαντας ἐν αὐτῇ χειρωσάμενοι.*

[3] *Τήν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν δασμολογῶν.*

[4] Que le nom de *Saïs* ne nous trouble point et ne nous fasse point chercher dans le Delta occidental une situation inconciliable avec tout ce qui va suivre avec l'histoire d'Amosis et avec ce passage lui-même. La *Saïs* dont il est question ici, c'est tout simplement *Tanis*, dont le nom égyptien s'écrivait par un 𓆓, le ϫ des Coptes (V. de Rougé, *Rev. archéol.*, 8e vol.). Aussi, M. Letronne dans une note de sa traduction du XVIIe livre de Strabon (t. V, page 368), ne fait-il point difficulté de ne voir qu'une prononciation incorrecte dans le nom de *Saïtique* donné quelquefois, dit Strabon, *à la branche Tanitique* du Nil. — Cf. Quatremère (*Mém. géogr. sur l'Ég.*, art. Tanis) et *Descr. de l'Ég. antique*, chap. 23. — *Tsoan*, en Hébreu, *San* en arabe). S'il pouvait rester un doute à cet égard, il serait levé par le texte d'Africain, qui dit que la place de refuge des Pasteurs était dans le nome *séthrotte*. Or, soit que *Séthrum* fût situé au point où la branche Pélusiaque rencontre le lac Meuzaleh, soit qu'il faille, avec M. Quatremère, le placer à l'est de cette branche (*Mém. sur l'Ég.*, Psariom), il est certain qu'il se trouve à l'est de Tanis.

» à ses soldats le blé et la solde, et les exerçant avec soin aux » armes, par crainte des ennemis du dehors. Il mourut après » un règne de 19 ans. Après lui un autre prince nommé *Béon* » régna 44 ans; puis *Apachnas* 36 ans et 7 mois; ensuite *Apophis* 66 ans et *Janias* 50 ans et un mois; enfin *Assis* 49 ans » et 2 mois. Ce furent là les six premiers rois de cette nation » qui combattirent sans cesse, désirant extirper davantage la » racine de l'Egypte [1]. Toute cette race fut appelée *Hyksos*, » c'est-à-dire *rois-pasteurs*; car, dans la langue sacrée, *Hyk* si- » gnifie *roi*, et *sos* signifie *pasteur* dans le dialecte commun ; » on en a composé le mot *Hyksos*. »

Puis Josèphe donne une autre étymologie, faisant observer que, dans un autre manuscrit, il trouve le sens de *prisonnier de guerre* pour le mot égyptien *Hyk* ou *Hak*, et il continue, en reprenant le récit de Manéthon, mais se servant désormais du discours indirect : « Ces rois des Pasteurs et leurs descen- » dants dominèrent, selon Manéthon, sur l'Egypte [2] pendant » 511 ans ; mais ensuite les rois de la Thébaïde et de l'autre » contrée d'Egypte s'élevèrent contre les Pasteurs [3], et une » guerre longue et terrible éclata. Il ajoute que, sous un roi » nommé *Alisphragmouthosis*, les Pasteurs vaincus par lui, fu- » rent chassés du reste de l'Egypte, et renfermés dans un ter- » rain de dix mille aroures, nommé *Avaris*. Manéthon dit que » ce terrain avait été entouré par les Pasteurs d'un mur haut » et solide pour y garder en sûreté leurs richesses et leur bu- » tin. » Vient ensuite le récit du succès complet et définitif de *Thoummosis* (Thoutmès), qui ne se rapporte pas directement à la question traitée ici.

Considérons en elle-même la narration qui nous est faite : oublions pour un moment les listes d'*Africain* et d'*Eusèbe*; tenons-nous-en aux faits produits et liés entre eux par *Manéthon* lui-même ; quelle est l'interprétation qui se présente naturellement à l'esprit? C'est que les barbares arrivent en Egypte par le nord-est et trouvent d'abord peu de résistance, mais

[1] Πολεμοῦντες ἀεὶ καὶ ποθοῦντες μᾶλλον τῆς Αἰγύπτου ἐξᾶραι τὴν ῥίζαν.

[2] Κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησίν.

[3] Μετὰ ταῦτα δὲ, τῶν ἐκ τῆς Θηβαΐδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου βασιλέων γενέσθαι φησὶν ἐπὶ τοὺς ποιμένας ἐπανάστασιν. Remarquez τῆς ἄλλης et non τῆς λοιπῆς, c'est comme s'il disait *l'autre royaume égyptien*.

que leurs cruautés soulèvent contre eux une lutte désespérée. Ils combattent longtemps pour ruiner la nationalité égyptienne : ils ont soumis au tribut les chefs du nord ; ils parviennent à y soumettre ceux du midi. La lutte paraît terminée, et les indigènes découragés ; mais enfin, peut-être par suite de nouvelles violences, les rois de la Thébaïde et ceux de la Basse-Egypte s'arment de nouveau et réunissent leurs efforts ; l'ennemi recule et l'Egypte recouvre à la fois l'indépendance et l'unité.

La géographie est-elle d'accord avec cette interprétation? Oui, et de la manière la plus simple et la plus significative. L'ennemi, dont l'invasion était imprévue ou peu redoutée [1], s'empare complétement et sans résistance de ce qu'on a nommé *le Petit Delta*, c'est-à-dire du pays compris entre les branches Pélusiaque et Phatnique [2]. Mais ce dernier cours d'eau, plus considérable, aujourd'hui du moins, que la branche Tanitique [3] qui coule au milieu du Petit-Delta, est un obstacle à la marche d'une armée, et les indigènes ont été avertis de l'approche des conquérants par le bruit de leurs premiers ravages. Cependant on n'est pas prêt encore à une résistance énergique, surtout après la longue paix et la décadence intérieure qui semblent avoir précédé cette invasion [4] ; *les chefs du pays* se soumettent [5] ; mais on conçoit que la soumission n'était ni

[1] *Παραδόξως... καταθαρσήσαντες ἐπὶ τὴν χώραν ἐστράτευσαν.*

[2] La branche *Phatnique* de Strabon, c'est-à-dire celle de Damiette. — Cf. Diod., I, 33.

[3] *Τὸ Φατνικὸν τρίτον ὑπάρχον τῷ μεγέθει παρὰ τὰ πρῶτα δυό, οἷς ὁρίζεται τ Δέλτα· καὶ γὰρ οὐδὲ πόῤῥω τῆς κορυφῆς σχίζεται εἰς τὸ ἐντὸς τοῦ Δέλτα.* Strabon, l. XVII, t. III, p. 428 de l'édition de Leipsick. — Aujourd'hui, la branche *Tanitique*, bien qu'on la reconnaisse dans le canal de *Moneys* (V. Et. Quatremère, *Mémoire géog. sur l'Ég.* etc., art. *Tanis*. —Girard, *Observations sur la vallée d'Égypte*, etc., § 1, dans les *Mémoires* de la Commission d'Égypte) est beaucoup moins considérable que la branche de Damiette; celle-ci est, avec la branche de Rosette ou Bolbitine, la seule qui ait maintenant un grand volume d'eau (Girard, *ibid.* — Cf. Malte-Brun, *Géog. univ.*, éd. de 1845, L. 156). Ce fait pouvait s'être déjà produit, d'autant plus qu'elle court presque directement à la mer.

[4] Sans entrer encore en ce moment, dans la recherche des monuments de cette époque, on peut rappeler que des temps obscurs paraissent suivre le règne d'Amenembé III.

[5] Τοὺς *ἡγεμονεύσαντας ἐν αὐτῇ χειρωσάμενοι.*

bien complète ni bien durable dans ce Delta occidental, défendu par une ligne difficile à franchir, coupé d'ailleurs de canaux, de bras du Nil, et où la guerre de partisans trouve des ressources presque inépuisables dans les lacs et les marais qui couvrent la côte[1], comme des conquérants plus puissants et plus habiles que les Hyksos en firent plus d'une fois l'expérience[2]. Au contraire, maître du Petit Delta et par conséquent de la pointe (puisque c'est de la branche Canopique et non de la Pélusiaque que se détache celle qui couvre *Xoïs*), maître aussi des déserts de l'est et de la vallée de l'égarement, rien n'empêchait l'ennemi de s'avancer vers le sud en suivant la rive du fleuve.

Les Pasteurs s'avancent en effet vers la Haute Egypte, où néanmoins l'éloignement et certains obstacles naturels[3] pouvaient aussi favoriser la résistance des indigènes, mais à une grande distance de celle qui se produisait dans le bas pays. Ainsi les étrangers, possesseurs de *Memphis*, d'où *Salatis* avait imposé tribut à la Haute et à la Basse Egypte, possesseurs du *Fayoum* et de tout le cours moyen du Nil, interrompaient toute communication entre les patriotes des deux régions. La géographie nous enseigne donc que, s'il y eut des luttes au nord et au sud, elles durent constituer par le fait deux États indépendants l'un de l'autre, et Manéthon mentionne expressément des princes distincts de ceux de la Thébaïde.

Or, ces rois de la Thébaïde, on les retrouve dans les listes qu'Eusèbe a dressées ; ce sont eux qu'il présente sous le nom de *rois Diospolitains* de la 15e et de la 16e dynastie ; cela ne

[1] Sur ces terrains marécageux, V. Diod; I, 34; Strab., t. III, p. 439 de l'édit. citée. Malte-Brun, I. 158, avec les additions de Huot, édit. de 1845. — Les Égyptiens pouvaient même faire diversion dans le Delta oriental par le lac Menzalèh et les marais qui l'avoisinent (V. Huot, lieu cité et Strabon, p. 441).

[2] Outre la résistance qu'y rencontra, ce semble, la 25e dynastie (éthiopienne), de la part des ancêtres de Psammétik (Cf. les *Listes de Manéthon* et l'art. de M. de Rougé dans l'*Athenæum français* du 15 déc. 1855), M. Quatremère rapproche la résistance heureuse d'Amyrthée à l'empire persan de celle qu'opposèrent aux Khalifes les Baschmourites, habitants, selon lui, de l'ancienne Eléarchie ou province des marais (*Mém.* cité, art. Nimeschschot).— Cf. Hérodote, II, 137, 140.

[3] Tels que le défilé de *Selseleh* et l'escarpement de la rive droite souvent formée par la montagne même, entre ce point et Syout, surtout jusqu'au défilé de *Gibe.eyn*, à cinq lieues au-dessous d'*Esné*.—V. Girard, *lieu cité*. Les Égyptiens avaient derrière eux le pays où périt l'armée de Cambyse.

peut faire un doute sérieux pour personne, puisqu'ils tiennent, dans sa série, la place correspondante à celle des *dynasties étrangères* (15e, 16e et 17e) des listes d'Africain. Si Eusèbe a jugé à propos d'appeler 17e la première dynastie des *Hyksos*, et d'omettre les rois Pasteurs qui la suivirent, il a commis une maladresse sans doute, et peut-être une erreur de chronologie; mais cela ne doit pas nous empêcher de reconnaître ici entre les deux dominations étrangère et nationale un parallélisme dont le récit de Manéthon, cité par Josèphe, nous donnait déjà la clef.

Les listes de l'historien de *Sebennytus* rappellent donc un de ces royaumes indigènes dont il parlait dans son histoire; rien d'invraisemblable à ce qu'elles rappellent aussi l'autre. Or, quel est le nom qu'elles donnent à la dynastie qui précède la 15e ? C'est le nom de *Xoïte*, et la ville de *Xoïs* est dans le Delta, dans le Delta occidental, dans le pays où la résistance a pu et dû se reproduire et se prolonger. Il est vrai que le numéro de cette dynastie précède, dans Africain, celui de la 1re dynastie des *Hyksos*; mais, outre que Manéthon, prêtre de Sebennytus, compatriote, descendant peut-être des héros de l'indépendance, devait placer les indigènes avant les envahisseurs, et eût été inexcusable d'oublier dans son histoire ceux qui avaient présidé à la défense de la contrée, sinon de la ville où il écrivait, rien ne prouve que la dynastie *Xoïte* ne fût pas indépendante des rois de Thèbes, même avant l'arrivée des Pasteurs, et antérieure, par son établissement, à la 15e. Certaines raisons peuvent même induire à le penser : d'abord, cette expression, *les chefs*, employée par Manéthon au sujet de la soumission que rencontrèrent d'abord les étrangers, puis l'éloignement que les princes thébains paraissent avoir conservé pour cette dynastie Xoïte, comme nous le verrons plus tard ; enfin, cette décadence même qu'une induction légitime admet dans l'histoire d'Egypte au temps qui précède l'invasion.

J'ai dit que *Xoïs* se trouvait dans le Delta occidental : je ne doit pas dissimuler que l'emplacement *exact* de cette ville a été l'objet de quelques doutes. M. Quatremère [1], tout en

[1] *Mém. géog. sur l'Ég.*, art. *Skôou.*

croyant la reconnaître dans la ville copte de *Skôou*, en arabe *Sakha*, aujourd'hui détruite, mais dont la position est indiquée par les géographes arabes, ne s'en fie pas tout à fait à la ressemblance des noms, hésite à se prononcer, et cherche dans la géographie de Ptolémée des raisons qui d'ailleurs lui paraissent satisfaisantes, mais qui dépendent surtout de la position des canaux du Nil ; or, on sait que leur cours a varié [1]. Cependant il constate qu'au temps de Strabon, *Xoïs* était dans le nome de Sebennytus, et se trouvait entre les branches sebennytique et phatnique, c'est-à-dire à l'ouest de celle-ci [2].

III. — Disette de monuments et conséquences qu'on en peut tirer. — Arguments archéologiques.

Quant aux monuments égyptiens, ils ne nous apprennent rien encore à cet égard, si l'on entend parler d'un témoignage direct, net et précis: « Après la 13e dynastie, écrivait, il y » a peu d'années M. Maury, les monuments font défaut pen- » dant un certain temps. On entre dans la terrible époque de » l'invasion des Pasteurs, et on n'en sort qu'avec la 18e [3]. » Or, au moment où ces lignes étaient tracées, le portefeuille de M. *Lepsius* était publié, et M. Mariette livrait au public les résultats de ses découvertes. On le voit, M. Maury paraît croire aussi que la 14e dynastie est contemporaine de l'invasion ; et comme le chiffre 84, qui termine les deux leçons des manuscrits sur le nombre d'années que remplit cette dynastie, ne permet guère d'accepter pour elle un chiffre inférieur à celui d'Africain (184), comme Africain et Eusèbe sont d'accord pour lui donner 76 rois, ce qui rend plus vraisemblable le chiffre 484, qui semble avoir été celui d'Eusèbe, l'absence de monuments datés de quelqu'un de ces règnes serait assez bi-

[1] V. Malte-Brun, *Géogr. univ.*, édit. de 1845, livre 156. — Non-seulement les descriptions du Delta en ce qui concerne le cours des eaux, varient des anciens aux modernes, mais les anciens ne sont pas d'accord entre eux, à quelques siècles de distance. — V. Letronne, *Notes* sur la traduction de Strabon, t. v, page 362. — Cf. *Descr. de l'Ég.*, Descr. des principales ruines situées dans la portion de l'ancien Delta comprise entre les branches de Rosette et de Damiette. p. 3.

[2] *Εν δὲ τῇ μεσογαίᾳ τῇ ὑπὲρ Σεβεννυτικοῦ καὶ Φατνικοῦ στόματος Ξόϊς ἐστὶ καὶ νῆσος καὶ πόλις ἐν Σεβεννυτικῷ νομῷ* (L. XVII, t. III, page 480 de l'éd. de Leipsick).

[3] *Des travaux modernes* sur l'Égypte ancienne (*Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1855, n. 2.)

zarre si cette famille eût régné sur toute l'Egypte, et autoriserait peut-être, pour l'expliquer, des suppositions plus hardies que celle dont j'ai trouvé les fondements dans le récit de Manéthon. Sans doute l'histoire n'est pas obligée de tout expliquer, surtout à une pareille distance, et elle doit souvent s'abstenir; sans doute encore l'opinion de M. de Rougé [1], que la facile invasion des *Hyksos* avait été précédée, préparée par une époque d'affaissement et de décadence, n'a rien que de vraisemblable. Je l'ai dit moi-même il n'y a qu'un instant. Mais ce n'est là qu'une appréciation générale, et l'époque de la 13e dynastie, à laquelle tous les manuscrits donnent 60 rois et 453 ans, suffit assurément pour y placer toute la décadence que peut demander la critique. Il n'y a pas si loin de la mort d'Auguste à celle d'Honorius qu'il n'y aurait de la construction du labyrinthe [2] à la fin de la 13e dynastie. En admettant ces chiffres, que je suis, du reste, fort éloigné d'adopter aveuglément comme certains et précis, je conçois et j'admets l'argument de M. de Rougé, répondant au savant prussien qui voulait placer l'invasion sous le *troisième* roi de cette famille, pour un motif que nous verrons ailleurs, et qui n'entraînerait pas aujourd'hui sa conviction; mais on peut accepter ici la donnée de M. de Bunsen sans le suivre dans tous les détails de son système. Rien absolument ne nous oblige à accorder neuf siècles ou 136 règnes, ni même des chiffres approchant de ceux-là, à cet affaiblissement progressif de l'Egypte que je ne prétends point contester. Car, encore une fois, comment croire que, durant des siècles entiers, l'Egypte ait unanimement renoncé à l'usage d'élever et de *dater* des monuments, de creuser et de dater des tombeaux, tant pour les rois que pour les personnages dont l'histoire se liait plus ou moins à celle des princes? Comment, dans ce long intervalle, le « peuple écrivain par excellence », comme l'appelle M. Ampère, n'aurait-il transmis à la postérité le souvenir ni d'un règne paisible, ni de la répression d'une révolte, ni de

1 *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847 (t. xv, p. 429, 3e série).

2 M. de Rougé, dans le numéro de mars 1847 des *Annales*, et M. R. Rochette, dans le *Journal des Savants*, (mai 1848), racontent la découverte de M. Lepsius qui lui assigne pour date, le règne d'Amenemhé III de la 12e dynastie.

la victoire d'un parti ou de l'usurpation momentanée d'une autre famille, ni d'une guerre soutenue au dehors. L'histoire de la 20e dynastie, après *Ramsès Hyk-pen*, n'est pas beaucoup plus glorieuse qu'on ne supposerait ici celle de la 14e; et cependant cette histoire, on la refait aujourd'hui à l'aide des monuments [1]. Mais, dira-t-on, les Pasteurs ont tout détruit.— Non, ils ne l'ont pas fait. Ils ne l'ont guère pu dans la Thébaïde supérieure, où, comme tout le monde en convient, les princes nationaux se sont maintenus ; ils l'ont pu bien moins encore dans la Nubie, où ils n'ont peut-être jamais pénétré; tandis que la 12e [2] et même la 13e dynastie [3], ont laissé dans ces contrées des traces manifestes de leur puissance. Que les familles thébaines qui luttèrent avec des succès divers contre les conquérants et paraissent leur avoir été quelque temps soumises, n'aient rien fait pour les arts sur le théâtre même de la guerre, on le conçoit fort bien; que les provinces nubiques leur aient échappé durant cet intervalle, cela se conçoit encore [4]; mais ces faits, ou du moins le premier, ne peuvent s'appliquer qu'à l'époque même de l'invasion étrangère et non aux siècles

[1] V. le *Mémoire* lu récemment à l'Institut, par M. de Rougé, et analysé dans la *Revue de l'instruction publique* du 14 octobre 1858.

[2] « La 5e dynastie, dit M. de Rougé (*Ann. de phil. chrét.*, mars 1847) revit » *tout entière* sur quelques monuments qui ont échappé aux siècles et aux dé» vastations des Pasteurs. » V. pour les preuves, les dix avant-dernières pages du même article, les pages 421-7 du même volume (numéro de juin); R. Rochette (*Journ. des sav.*, avr. et mai 1848); *Revue archéol.*, t. VI, article de M. Prisse sur les antiquités égyp. du mus. brit. (Cf. *Table de Karnac*), t. VIII, lettre de M. de Rougé à M. Maury. La *Notice sommaire* sur le musée égyptien du Louvre permet de chercher dans notre propre musée, des monuments, encore subsistants à cette époque. C, 1, 2, 3, 4. — V. aussi *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1855, le 2e n. de l'art. de M. Maury.

[3] V. *Notice sommaire*, A, 16, 17; B, 3, 4, 5; C. 8, 9,—*Revue archéol.*, IXe volume, art. de M. de Rougé.—*Ann. de phil chrét.*, juin 1847, init.—Maury, l. cité.

[4] Il fallut y revenir en armes et à plusieurs reprises, lorsque les Égyptiens eurent chassé les pasteurs. Ce pays pourrait avoir été perdu dès la fin de la 13e dynastie ; cependant, un motif de croire que les rois Thébains ne l'avaient pas perdu *tout entier*, c'est l'hypothèse très-ingénieuse et très-vraisemblable de M. Lepsius, citée par M. Maury au même art., n. 2; et selon laquelle le retour de la puissance, de la nationalité, de la civilisation égyptienne, refluant des pays du haut Nil, au commencement de la 18e dynastie, auraient fait imaginer aux Grecs une prétendue importation de la civilisation éthiopienne dans l'Égypte déserte ou sauvage, aux temps primitifs.

que l'on voudrait introduire entre le règne des *Sevekhotep* et l'arrivée des conquérants. Admettons autant de rois fainéants que l'on voudra : à ces rois il faudra des maires du palais, guerriers, juges, prêtres d'Ammon, n'importe, mais qui règnent comme les pontifes thébains du 13e ou du 12e siècle, et qui, comme eux, feront sculpter leurs noms et leurs titres. Beaucoup de ces inscriptions périront sans doute durant cette guerre d'extermination que Manéthon nous laisse entrevoir ; mais quelques matériaux des monuments ainsi ruinés se retrouveront dans des constructions postérieures et des obélisques, des stèles, des statues, des bases de colosses, auront échappé au ravage [1], et surtout on retrouvera les noms des princes dans ces tableaux que les *Hyksos* n'ont détruits nulle part, pas même les tombeaux des rois, pas même les pyramides, signalées assurément à leur attention et à leur fureur, s'ils avaient voulu l'exercer sur les monuments funèbres. Et je ne parle pas ici des grandes pyramides de Gizeh, dont « la masse indestructible » eût fatigué les efforts des hommes comme « elle a fatigué le temps ; » je parle des nombreuses pyramides répandues autour de la capitale des Pasteurs dans le voisinage de Memphis, celles de Daschour, de Sakkarah et tant d'autres [2]. Aussi, sans compter divers sépulcres royaux moins apparents, les demeures funèbres des particuliers furent épargnées, à plus forte raison, dans les dévastations des conquérants ; et, en fait, les grottes où furent ensevelis les fonctionnaires ou sujets des diverses dynasties, se retrouvent encore en assez grand nombre, surtout dans les montagnes [3], malgré les éboulements, les variations du ter-

[1] Surtout les objets en pierre dure et de faible dimension, comme les Égyptiens en gravaient souvent.

[2] V. sur les *Recherches* du colonel Havard Vyse dans les pyramides, les articles du *Journal des savants*, avril 1841, mars, mai, juin, juillet 1844.

[3] V. la *Revue archéologique*, IIe volume (*lettre* de M. Prisse), VIe vol. *Ant. du mus. brit.*; VIIIe vol., art. de M. de Rougé ; XIe vol., art. de M. Mariette; XIIe vol. art. de M. de Rougé; *Journ. des sav.*, janv. 1841 ; *lettre* de N. l'Hôte (Cf *lettres écrites d'Égypte*, passim); juin et août 1846, février et mars 1848, art. de M. R. Rochette; *Annales de phil. chrét.*, juin 1847, art. de M. de Rougé (et surtout page 414 du volume); *Rapport* de M. de Rougé sur les principales collections égyptiennes, dans le *Moniteur* du 7 mars 1850. *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1855, art. de M. Maury, n. 2.

rain, les excavations postérieures; pourquoi donc celles de ces trois ou quatre siècles auraient-elles disparu des mêmes lieux, où l'on en trouve tant d'autres, avec les peintures et les inscriptions dont elles furent ornées? Pourquoi cette série s'arrête-t-elle précisément à la 13e dynastie pour ne reprendre qu'après l'invasion? L'invasion elle-même n'a eu lieu que bien longtemps après les *Sevekhotep*. Comment les Egyptiens auraient-ils renoncé, en pleine sécurité, en pleine paix, à sculpter et à peindre les demeures où leurs pères étaient allés, où eux-mêmes devaient aller attendre leur union avec l'Osiris infernal[1]?

On peut insister, je le sais, et poser cette grave objection : Outre que les monuments du temps de la 13e dynastie, si longue pourtant, au dire des chronologistes, ne sont pas aujourd'hui bien nombreux; combien en a-t-on retrouvé de cette période réputée de six siècles, et que remplissent les dynasties *Héracléopolites*? Je répondrai d'abord que les vestiges de la 13e dynastie ne sont pas très-rares, surtout si l'on tient compte de cette idée de M. de Bunsen, que l'invasion a dû avoir lieu pendant qu'elle durait encore. Mais je n'insiste pas en ce moment sur ce point : j'y reviendrai, quand je chercherai à produire des documents, soit pour déterminer la chronologie approximative de la 14e dynastie, soit pour distinguer d'elle ce qui ne lui appartient pas. Je m'arrête seulement ici sur la question des Héracléopolites et je dirai tout d'abord que je ne suis nullement disposé à reconnaître une durée de *sept siècles* à la période qui s'étend de *Nitocris* aux *Amenemhé*. Sans parler des *différences énormes* qu'offrent, selon les divers abréviateurs, les totaux de Manéthon pour la 8e dynastie (Memphite) et la 19e (Héracléopolite), sans parler de l'omission totale des noms propres pour les dynasties 7 à 11, qui ne se concevrait pas chez Africain ni Eusèbe, s'ils avaient cru mentionner là *une époque comme une autre*, la série qui correspond à cette période dans le tableau des ancêtres de Thoutmès III, à Karnak, nous montre clairement que les aïeux des rois *Enantef*, de la 11e dynastie, ont occupé un rang

[1] Sur le développement des arts, bien avant l'invasion. V. de Rougé, *Notice sommaire etc* (avant-propos), et Maury, lieu cité.

élevé dans le pays, sans régner sur l'Égypte entière. Les numéros 12, 13, 14, 15, 16 du côté gauche de la salle, qui représentent cette famille, comme on n'en peut douter aujourd'hui [1], sont tous dépourvus de signes (*seigneur des deux régions*) ou (*roi de la haute et de la basse Egypte*) qui désignent habituellement, et dans ce tableau même, les *monarques* du royaume égyptien, aussi bien que des signes (*dieu bienfaisant*), qui les y remplacent quelquefois, tandis que le 1er et le 3e de ces titres appartiennent à l'*Enantef* du no 17 [2].

Or, une observation bien simple, implicitement produite par M. de Rougé, et résultant de sa critique, c'est qu'une famille de 16 rois, qui règne 43 ans (comme le portent tous les extraits) ne peut signifier qu'une famille de 16 princes en tout qui, pendant 43 années, a possédé effectivement toute la monarchie égyptienne [3]. Cette observation nous met fort à l'aise pour reléguer au nord les rois Memphites de la 8e dynastie et surtout les Héracléopolites. De plus, les chiffres de Manéthon restant frappés d'une suspicion très-légitime (surtout depuis les travaux de M. Mariette) chaque fois qu'ils ne sont pas confirmés d'autre part, nous pouvons tout à la fois rejeter les siècles nombreux accordés à ces dynasties par certains copistes et l'exclure elle-même de la haute Egypte, c'est-à-dire du pays des *pierres dures*, des monuments durables de petite dimension, pour les resserrer dans les contrées du nord, sur lesquelles je reviendrai en détail, et dans les contrées moyennes où le roc calcaire et friable a offert à M. l'Hôte tant d'hypogées dans un déplorable état [4]. Ajoutons enfin que le mythe

[1] V. M. de Rougé : *Annales de philos. chrét.*, mars 1847 (page 171 du t. xv, 3e série). Je suis, pour les numéros des cartouches de Karnak, les chiffres de M. Prisse d'Avesnes, dans sa *Notice*.

[2] Pour les Enantef qui furent véritablement rois, V. Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 27-28, et la *Revue archéologique*, vie vol., art. de M. Prisse d'Avesnes sur les antiquités du Musée britannique;—viiie vol, *lettre* de M. Leemans, 2e partie; xiie vol., *lettre* de M. de Rougé à M. Leemans.— *Notice sommaire sur le musée égyptien du Louvre*, pages 61-2.

[3] V. M. de Rougé; *Ann. de phil. chrét.*, mars 1847, pages 174, 175, 177 du t. xv; et *Revue archéol.*, xiie vol.

[4] V. *Lettres écrites d'Egypte*, pages 35, 36, 46, 82-3, 84-5, 86.

de l'Osiris infernal, qui donne aux représentations funéraires tant d'intérêt mythologique et a pu donner tant d'importance religieuse à la décoration des tombeaux aux yeux des peuples de l'Egypte, ne paraît pas avoir été dominant dans ces contrées, si ce n'est après que la 11e et surtout les 12e et 13e dynasties *thébaines* eurent fait prévaloir partout le culte originairement thébain d'Osiris [1], et que, par conséquent, les tombeaux antérieurs à cette époque ont bien pu ne pas être toujours préparés et décorés avec autant de soin. Ceci peut aider à l'explication de la lacune que l'on m'objecterait et ne pas s'appliquer aussi bien à celle dont l'explication est le but des présentes recherches.

Une autre observation encore mérite d'être présentée ici : c'est l'usage qu'il est permis de faire du texte d'*Eratosthène*, que le Syncelle nous a conservé d'après Apollodore. Je n'oserais affirmer sans doute, comme l'a fait M. de Bunsen, que ces dix noms, qui, dans la liste d'Eratosthène, séparent Apappos d'Amenemhès Ier, correspondent presque rigoureusement aux treize cartouches placés après celui d'Apap (déduction faite de la 12e dynastie), sur le côté gauche de la salle de Karnak; je n'oserais surtout me flatter d'y retrouver, par le rapprochement des noms, des identités respectives, entreprise hardie du savant Prussien, que M. R. Rochette a encouragée de son suffrage [2], mais qu'il me paraît impossible de soutenir devant la critique de M. de Rougé [3]. Cependant, sans admettre ce que la *table de Karnak* elle-même semble contredire, que le critique d'Alexandrie se soit astreint à suivre la lignée des princes de Thèbes, je crois que les résultats des études auxquelles il s'était livré sur les antiquités égyptiennes méritent d'être pris en très-sérieuse considération, même au point de vue chronologique. Je crois en effet qu'Eratosthène, qui n'avait pas comme nous les collections gravées des monuments égyptiens pour

[1] Cf. Maury, *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1855, n. 3 init. et Ad. Schmidt, *Die griechischen Papyrus urkunden der Koniglichen*, bibliotek zu Berlin, pages 57-9. Cependant, M. Maury nous apprend (*ibid.*) que M. Mariette a découvert, près du grand sphinx, les vestiges d'un temple, datant de la 4e dynastie, et que le critique attribue à Osiris.

[2] *Journ. des sav.*, mars 1848.

[3] *Ann. de phil. chrét.*, mars 1847.

contrôler ses recherches et lui servir de pièces justificatives, mais qui connaissait les livres historiques des anciens Egyptiens et qui en possédait la langue [1], a fait dans un ouvrage de chronologie autre chose qu'un choix des princes les plus fameux à son avis. Cette opinion, adoptée de nos jours par deux savants archéologues français, ne me paraît nullement démontrée, et il faudrait, à mon avis, des preuves positives pour la faire admettre. D'un autre côté, après avoir étudié attentivement la critique que M. de Rougé a faite du système de M. de Bunsen, il n'est plus possible de croire, avec ce dernier, que les omissions d'Eratosthène doivent être acceptées comme les preuves presque infaillibles de dynasties ou de règnes simultanés. Il est aujourd'hui certain qu'il a eu tort d'omettre entièrement la 2e et la 5e dynastie, et il faut reconnaître qu'ailleurs encore il a fait des coupures non justifiées par la science (telles que dans la 4e et la 12e). Mais enfin il a eu l'intention de produire un système de chronologie : s'il s'est trompé quelquefois, faute de connaître des inscriptions que nous possédons aujourd'hui, ne peut-il pas nous éclairer aussi par les vérités qu'il a recueillies dans des documents aujourd'hui perdus? Quand donc je le vois réduire à *huit règnes* l'espace compris entre Nitocris et Amenemhès Ier, je me garde bien d'affirmer que huit générations ont rempli tout cet intervalle; mais, quand je n'aurais que ce motif, je me sentirais une répugnance presque invincible à lui attribuer *sept siècles*, sur la foi de copistes dont les erreurs sont aujourd'hui si abondamment prouvées et d'extraits presque inintelligibles à force de brièveté.

C'en est assez sur cet argument d'analogie, mais cette digression m'aura été doublement utile, si j'ai pu faire accepter la fin de non-recevoir que j'oppose à l'objection et persuader au lecteur d'entrer dans ma pensée sur les secours que peut nous offrir le témoignage d'Eratosthène. Nous le retrouverons en effet, lui et l'usage que M. de Bunsen en a fait dans une discussion qui touchera de plus près encore au sujet que j'ai entrepris d'examiner.

Félix Robiou,
Professeur d'Histoire à Napoléon-Vendée, Docteur ès-lettres.

[1] V. le Syncelle, cité par M. Brunet de Presle.

Orthodoxie catholique.

ACTES ET DÉCRETS DU CONCILE DE PÉRIGUEUX,

TENU LE 3 AOUT 1856,

Traitant des matières philosophiques et de la direction à donner à l'enseignement.

Nous avons fait connaître, dans notre dernier cahier, le chapitre où le Concile a donné une explication de la 3e proposition signée par le directeur des *Annales*, et que les fausses interprétations imaginées par les Rationalistes et les Semi-rationalistes, avaient, au jugement des Pères du concile, rendue nécessaire. Nous allons maintenant extraire du même Concile tout ce qui concerne les matières philosophiques. Nos lecteurs reconnaîtront aisément combien ces décisions sont conformes à tout ce qui a été soutenu par les *Annales de philosophie*. Dans tous les cas, et quand même nous augurerions trop bien des doctrines des *Annales*, nos lecteurs seraient assurés de n'être pas trompés par nous, puisqu'ils ont sous les yeux les textes mêmes du Concile, approuvés par le Saint-Siége. C'est ainsi, au reste, que nous en avons toujours usé.

Nos adversaires, nous pouvons le dire, se sont bien gardés de suivre la même méthode, comme nous l'avons déjà fait observer pour le célèbre *concile d'Amiens*, où sont posées et décidées la plupart des questions philosophiques agitées dans ces derniers temps. Les Semi-rationalistes n'ont pas même fait connaître à leurs lecteurs les textes des décrets approuvés par Rome. Nous ne croyons pas qu'il existe un seul *cours de philosophie* imprimé, qui en fasse mention. On ne les a pas allégués une seule fois, que nous sachions, dans les controverses, et c'est ainsi que les vieux errements se perpétuent.

On ne pourra pas faire le même reproche aux *Annales*, et c'est pour cela que nous allons consigner ici tous les décrets

[1] Voir t. XVIII, p. 405.

[2] Voir ces décrets dans notre t. VIII, p. 7, 85 et 463 (4e série).

qui ont rapport à la philosophie et à l'enseignement en général. On pourra facilement en faire la comparaison avec les principes soutenus par les *Annales*.

Le concile de Périgueux, convoqué par lettre pastorale de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, du 30 mai 1856, fut ouvert le 3 août suivant et clos le 10 du même mois. S. E. le cardinal le soumit à la révision du Saint-Siége le 3 novembre. Sa Sainteté Pie IX répondit, le 27 du même mois, que les décrets envoyés avaient été remis à la congrégation du concile. Mais ce ne fut que le 28 janvier 1858, par conséquent plus d'un an après, que les décrets revinrent approuvés, avec quelques corrections désignées par ces paroles :

« Peu de choses ont été annotées dans les actes de ce con- » cile, et vous les trouverez sur la page jointe à cette lettre. »

Enfin il fut promulgué par S. E. le cardinal président, par lettre du 15 mars 1858.

Voici maintenant la traduction et le texte des décrets qui ont rapport à l'enseignement.

TITRE I. — **De la foi et de la doctrine de l'Eglise.**

CHAP. I. — ***Du dogme de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie.***

CHAP. II. — ***De l'allocution prononcée par le Souverain-Pontife aux Evêques assemblés à Rome.***

Le concile déclare que c'est pour censurer les erreurs signalées dans cette allocution, qu'il s'est assemblé et qu'il a rédigé ses décrets. Nous avons publié cette *allocution* dans notre tome x, p. 478, et nous y avons noté les divers passages dirigés *contre le rationalisme*. — Les Pères notent aussi qu'ils ont eu sous les yeux les 4 *propositions* du 11 juin 1855.

CHAP. III. — ***Du Rationalisme de quelques livres récents ou récemment réédités.***

On voit combien cette matière est importante, aussi le concile s'exprime ainsi :

1. Ayant présents devant nos yeux les avertissements les plus récents de N. S. P. Pie IX, soit *à tous les évêques*, soit aux *évêques d'Autriche* [1], il nous a paru que nous devions faire

1 SS. Patris Nostri Pii PP. IX monita recentissima, sive ad omnes Episcopos sive ad *Austriacos Antistites*, iterùm iterùmque meditantibus, nobis visum est

[1] Toutes ces lettres apostoliques ont été publiées dans les *Annales*.

tous nos efforts, pour éloigner les embuches et briser les traits de l'ennemi le plus acharné de l'Eglise, le *Rationalisme*. Les artifices et les formes de cette guerre impie sont très-diverses. Les uns dressent leurs attaques dans les *revues* ou les *journaux quotidiens*, les autres empruntent leurs armes aux monuments de l'histoire. Mais parmi les ennemis de l'Eglise, ceux-là lui font la plus pernicieuse de toutes les guerres, qui, parés du manteau de la Philosophie, se composant un visage benin et n'employant qu'un langage poli, affichent un certain zèle pour la cause de Dieu et un grand dévouement pour celle des hommes, et cachent sous des fleurs leurs discours pleins de poisons. Ces hommes ont entrepris de nous importer une religion qu'ils appellent *purement naturelle*, supprimant frauduleusement toute mention de la *religion révélée*, ou la condamnant ouvertement à céder place à la seule philosophie. A les entendre, il est toute une classe d'esprits nombreux et distingués pour qui le divorce avec la foi est devenu tellement nécessaire, qu'ils sont obligés de mettre de côté *toute religion positive*, et de se confier à la direction *de leur seule raison*; d'autre part, il est une philosophie, uniquement composée de doctrines humaines et fondée *sur la seule raison*, qui offre un asile et un refuge tout à fait sûrs à cette trempe d'esprits ainsi affectés ou découragés, et qui, les conduisant au port aussi efficacement que s'ils avaient fait la

nihil non moliendum ut hostis in Ecclesiam infensissimi, *nempè rationalismi*, amoveantur insidiæ, tela infringantur. At belli hujus impii artes variæ, diversa facies. Alii quippè *in tabellis* publicis aut diariis quotidianis aciem instruunt. Alii tela petunt ex historiæ monumentis malè recusa. Alii demùm longè exitiosius bellum intentant, qui philosophiæ obtecti pallio, mitiores vultu, linguâ cultiores, *nonnullam in Deum*, permultamque in homines pietatem præ se ferunt, quorum sermo sub flore serpit, spargitque venena. Hi namquè nobis invehunt religionem quam dixerunt *merè naturalem*, eo nimirùm sensu ut omnem revelatam cœlitùs religionem aut fraude prætermittant occultâ, aut apertè soli philosophiæ locum cedere jubeant.

Jàm enim esse volunt animos numero non paucos, neque eosdem ingenio, litteris, conditione minùs præstantes, quibus necessarium intercedit cum fide divortium, ità ut, posthabitâ demùm *quâvis religione positivâ*, unius rationis magisterio sese addicere cogantur; aliundè verò non deesse philosophiam doctrinas merè humanas *solique innixas* rationi proponentem, quæ hujusmodi animis sive desperatis, sive peculiari præditis indole, tutum præbet asylum portûsque refugium, in quo perindè ac si in Ecclesiæ navi iter

traversée dans le navire de l'Eglise, leur procurera la tranquillité de l'âme dans la vie présente, et la paix avec Dieu dans la vie future.

2. Mais proférer une telle doctrine dans la pleine lumière de l'Evangile, qu'est-ce autre chose que ramener sur la terre la *nuit de l'infidélité*, « laquelle, au témoignage du Docteur an- » gélique, est le comble de la perversité morale [1]. » En effet, puisqu'il est certain que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité, c'est-à-dire à la connaissance de Jésus-Christ, tous ceux-là se retirent de Dieu [2], et de la vérité et du salut, qui ne veulent pas connaître Jésus-Christ et croire en lui. Car, *il existe un seul médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus* [3] *; et il n'y a de salut en aucun autre, car il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés* [4]. C'est pourquoi le Christ lui-même a prononcé cette sentence : *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi ; et celui qui ne recueille pas avec moi, dissipe* [5] ; et, lorsqu'il envoie ses Apôtres pour prêcher l'Evangile : *Celui qui ne croira pas*, leur dit-il, *sera damné* [6]. C'est de ces docteurs de mensonge que le disciple de l'amour disait avec douleur : *Il y a déjà plusieurs Antechrists...*

fecissent, tranquillitatem in præsenti, imò et in ævo futuro sint pacem cum Deo reperturi.

2. Verùm hæc in plenâ Evangelii luce proferre non aliud est ac *noctem infidelitatis reducere*, « quâ nihil, teste angelico Doctore, in perversitate morum perversius [1] ». Cùm enim certò constet Deum omnes homines velle salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire [2], id est, Jesu-Christi, quotquot sunt qui Jesum Christum cognoscere et ipsi credere nolunt, ipsi a Deo et veritate et salute recedunt. Nam *unus* est *et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus* [3], *et non est in alio aliquo salus, nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo opporteat nos salvos fieri* [4]. Ideòque ipse Christus pronuntiat : *qui non est mecum, contra me est; et qui non colligit mecum dispergit* [5] : et dùm Apostolos ad prædicandum evangelium mittit, *qui... non crediderit*, inquit, *condemnabitur* [6]. De illis profectò dolens aiebat dilectionis Apostolus : « *Et nunc antichristi multi facti sunt... Hic est antichristus qui negat Patrem et Filium.*

[1] S. Thom., 2, 2, q. 10, art. 3.
[2] I Tim., II, 4.
[3] I Tim., II, 5.
[4] *Act.*, IV, 12.
[5] Luc, XI, 23.
[6] Marc, XVI, 16.

Celui-là est un antechrist qui nie le Père et le Fils. Quiconque nie le Fils, n'a plus avec lui le Père; quiconque confesse le Fils, possède aussi le Père [1]. Et ailleurs, saint Jean le précurseur a dit : *Celui qui est incrédule au Fils, ne verra point la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui* [2]. La doctrine de ces hommes est donc une doctrine impie [3]. »

3. Outre que cette prétention est impie, elle est *très-vaine*. Car tandis que ces hommes, par une fraude indigne, omettent et suppriment Jésus-Christ, tandis qu'ils l'étouffent en quelque sorte dans leur perfide silence et « retiennent la vérité » de Dieu dans l'injustice [4], » l'œil le moins exercé ne tarde pas à reconnaître que la Philosophie qu'ils produisent devant nous est sottement habillée de lambeaux çà et là détachés de l'Evangile. A la vérité, si, *avant les jours de Notre Seigneur Jésus-Christ*, nous eussions entendu ces mêmes hommes s'exprimer si convenablement et si affirmativement sur le Dieu créateur, sur son souverain domaine et sa providence, sur l'immortalité de l'âme et sur ses devoirs, peut-être eût-il fallu les admirer comme des génies supérieurs aux Platon et aux Cicéron. Mais voici que ce qu'ils nous offrent pompeusement *comme le produit laborieux de leur Raison*, c'est à l'Eglise *qu'ils l'ont dérobé*, et tout leur mérite consiste à nous le rendre fraudé et mutilé; ce qu'ils nous donnent pour du pur philo-

Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet : qui confitetur Filium, et Patrem habet [1]. » Et alibi apud eumdem Joannem : « *Qui... incredulus est Filio, non videbit vitam; sed ira Dei manet super eum* [2]. »

3. Neque impium illud tantummodò, sed *vanissimum est*. Dùm enim *Christum indignâ fraude omittunt*, dùm illum suo malè premunt silentio, et *veritatem Dei in injustitiâ detinent* [1], philosophiam nobis inducunt *corrosis* hinc indè ab Evangelio *spoliis* ineptè vestitam. At enim, si *antè Christum* eosdem tùm de Deo rerum omnium creatore, deque supremo dominio ac provido numine, tùm de immortali animâ ejusque officiis, tàm alta dicere et usquè adeo affirmare audiissemus, forsitan illos ut Platone et Tullio præstantiores suspicere oportuisset. Ecce autem quæ isti tanquam *suâ ratione quæsita venditant*, ab Eccle-

[1] I Joan., II, 18, 22, 23.
[2] Joan., III, 36.
[3] La traduction des paragraphes 2, 3 et 4 est celle de Mgr Pie, 2e *instr. synod.*; p. 61 et 25.
[4] *Rom.*, I, 18.

sophique, n'est autre chose que du *Christianisme tronqué et altéré*. N'est-ce pas de ces plagiaires que Tertullien disait: « Quel est celui de leurs poëtes, celui de leurs sophistes, qui n'ait puisé dans nos prophètes? C'est à ces sources sacrées que leurs philosophes ont étanché la soif de leur génie. Et parce qu'ils ont usurpé quelque chose de ce qui nous appartient, à cause de cela on établit une comparaison entre eux et nous!... Or, dans l'effort que font ces hommes, uniquement avides de gloire et d'éloquence, pour atteindre jusqu'à l'élévation de nos dogmes, s'ils rencontrent dans les pages divines quelque chose qui puisse servir à leurs vues, ils l'en extraient et ils l'accommodent à leurs vains caprices, sans se faire aucun scrupule de l'altérer; ils corrompent ce que nous leur offrons de certain par le mélange des doctrines les plus incertaines ... Au reste, continue Tertullien, il ne faut pas s'étonner que les philosophes anciens aient défiguré de la sorte le Vieux Testament, puisque certains hommes qui sont nés de leur race viennent prendre encore chaque jour leurs armes dans l'arsenal plus récent du Christianisme; ils détournent arbitrairement nos Evangiles *dans le sens de leurs opinions philosophiques*; et, par de sacriléges découpures, d'un seul chemin droit ils ont fait mille sentiers obliques et un labyrinthe inextricable [1]. »

» 4. Que ceux donc qui veulent introduire un *Christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien*, examinent s'ils ne sont pas opposés à la Raison même, qu'ils proclament leur seul guide. Car le commencement de la sagesse humaine consiste en ce que ne présumant pas d'elle-même et connaissant ses forces, elle avoue d'abord que la raison est tout à fait incapable de

sià suffurati sunt, imò nec sincera nec integra reddunt. « Si quid enim, ut » ait de ejusmodi philosophis Tertullianus, si quid in sanctis offenderunt scrip- » tis, gloriæ solius et eloquentiæ libidinosi, exindè regestum pro instituto cu- » riositatis ad propria vertunt, affectant veritatem et affectando corrumpunt », de certis incerta præjudicant, vera falsis immiscent, « nostram hanc paraturam » ad philosophicas sententias adulteraverunt, et de unâ viâ obliquos multos et » inextricabiles tramites sciderunt [1]. »

4. Viderint igitur qui Stoicum et Platonicum et Dialecticum Christianismum proferunt, an *non ipsi rationi*, quam solam ducem volunt, adversentur? Initium quippè humanæ sapientiæ est ut, sibi non præsumens nec sui insciâ

[1] *Apol.*, 46, 47.—Mgr Pie a, comme on voit, étendu la citation de Tertullien

connaître les secrets intimes de Dieu et ses volontés libres, et qu'ainsi elle ne saurait accomplir les devoirs qui en découlent. Le meilleur usage et le vrai progrès de la Raison est de connaître jusqu'où elle s'étend, et de s'arrêter là où nécessairement elle est en défaut. En effet, la fin de toute Philosophie en usage parmi les chrétiens ne peut être autre, si ce n'est de conduire, par l'étude multiple de Dieu, de l'homme et du monde, au Christ par une voie continue, c'est-à-dire à celui qui est *la fin des siècles*, et de toutes les choses de ce monde. C'est contre la sagesse de ces sages que saint Paul a dit : « Prenez garde que quelqu'un ne vous trompe par la Philosophie » et ses vaines subtilités selon la tradition des hommes, selon les éléments du monde, et non selon le Christ[1]. » C'est ce qu'enseigne aussi le grand évêque et philosophe d'Hippone, quand il dit : « Nous devons regarder en général, comme » les ennemis de l'ordre qui a été établi par Jésus-Christ, et » par Jésus-Christ crucifié, ceux qui soutiennent qu'il ne faut » pas croire les choses que nous ne voyons pas, et promettent » une science certaine, comme font ceux qui, dans la superstition des Gentils, sont appelés Philosophes. Non que la promesse de la science soit à blâmer, mais parce qu'ils croient » pouvoir négliger le degré si salutaire et si nécessaire de la » foi, par lequel il est nécessaire de monter pour arriver à

statim profiteatur rationem ad intimiora Dei arcana liberasque ejus voluntates, et exindè obvenientia homini munia, cognoscenda et implenda *imparem esse prorsùs*. Tùm optimus est rationis usus ac progressus, nosse quòusque ea pertingat, et, ubi necesse est ipsa deficiat, sistere. Finis demùm cujuslibet philosophiæ inter christianos institutæ alius esse non potest, nisi cùm ex multiplici de Deo, de homine, de mundo consideratione, ad Christum perpetuo tramite deducit, ad eum nimirùm qui *finis est sæculorum*, et sæcularium utique rerum universarum. Contrà istorum verò sapientiam Paulus : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi et non secundùm Christum*[1]. Succurrit quoque summus ille Hipponensium magister et philosophus : « Inimicos, ait, huic dispensa» tioni quæ facta est per Jesum Christum et hunc crucifixum, generaliter ac» cipere debemus omnes, qui vetant credere incognita et certam scientiam pol» licentur, sicut faciunt hæretici universi et illi qui in *superstitione gentilium* » *philosophi* nominantur. Non quòd scientiæ pollicitatio reprehendenda sit ; » sed quod gradum saluberrimum et necessarium fidei negligendum putant, per » quem in aliquid certum, quod esse nisi æternum non potest, opportet ascen-

[1] *Coloss.*, II, 8.

» quelque chose de certain, et qui ne peut être qu'éternel. On » voit par là qu'ils n'ont pas même cette science, qu'ils pro- » mettent, après avoir méprisé la foi, puisqu'ils ignorent ce » degré si utile et si nécessaire de la science même[1]! »

» 5. Cependant nous ne voulons pas que des choses si diverses par elles-mêmes soient confusément mêlées, de manière qu'il ne faut pas que les Philosophes fassent invasion dans les matières philosophiques, ou que les Théologiens chassent sans raison les philosophes des sciences qui leur appartiennent. Car tout le monde sait que l'une et l'autre science, théologie et philosophie, diffèrent l'une de l'autre, comme la Raison diffère de la Foi, la grâce de la nature. Il ne faut pas trouver étonnant, non plus que blâmer, que dans les sciences humaines, les hommes, *sans le secours direct de la doctrine révélée*, puissent développer un grand nombre de choses. Mais élever un système universel de Philosophie, comme existant *par sa propre force*, de telle manière qu'il n'ait aucune relation avec l'ordre surnaturel, qu'il ne soit pas même un acheminement vers les doctrines plus hautes d'une religion divine, qu'il ne laisse pas même soupçonner que Dieu a pu converser avec les hommes, et que réellement le Verbe a habité parmi nous, qu'il s'est fait chair, et que nous avons vu sa gloire, plein de grâce et de vérité! ce procédé, quel qu'il soit, non-seulement n'est pas chrétien, mais n'est pas même philosophique,

» di. Hinc eos apparet nec ipsam scientiam habere, quam contemptâ fide polli- » centur, quia tàm utilem ac necessarium gradum ejus ignorant[1]. »

5. Nolumus intereà res per se diversas tumultuariò commisceri, ut nec *theologiæ partes philosophi* temerè invadant, nec *philosophos ex ipsorum finibus theologia* immerito jure exterminet. Utramque enim scientiam, *theologicam nempè et philosophicam*, ab alterutrà differre, ut à fide rationem, gratiam à natura, omnibus in aperto est. Multa in scientiis humanis sinè revelatæ doctrinæ directo subsidio *ab hominibus evolvi* non mirandum profectò, sed nec improbandum. Instrui verò *universæ philosophiæ systema*, quod ità suaptè mole stet, ut nullum jàm habeat cum ordine supernaturali commercium, ut nullà omninò indagine ducat ad sublimiorem religionis divinæ sapientiam, ut ne *suspicari* quidem patiatur Deum potuisse inter homines conversari, et re omninò verâ nobiscum habitavisse Verbum, quod caro factum est, et vidimus gloriam ejus, plenum gratiæ et veritatis [2], *illud quodcumque est*, nedum christianum,

[1] *Enarr. in psal.* VIII, n. 6, t. IV, p. 111, édit. Migne.
[2] Joan., I, 14.

parce qu'il n'est pas conforme à la Raison même naturelle de l'homme. Car saint Thomas dit excellemment : « La foi, il est » vrai, n'est pas un apanage de la nature humaine; mais il » est dans la nature humaine que l'âme de l'homme ne ré- » pugne pas à l'instinct intérieur, et à la prédication exté- » rieure de la vérité; c'est pourquoi, sous ce rapport, l'infidé- » lité est contre nature[1]. » C'est au reste ce que Tertullien dit d'une manière plus concise : « Nul n'est philosophe, si ce » n'est le croyant[2]. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les importants enseignements qui sont renfermés dans ce décret. A nos yeux c'est la condamnation des *Cours de philosophie* enseignés depuis longtemps, et dans lesquels, dès l'abord et toujours, on proteste qu'il ne s'agit jamais que de principes premiers et de vérités naturelles connues par la seule Raison, à l'exclusion des principes et des vérités révélées que l'on renvoie à la théologie. Nous espérons que, bientôt, NN. SS. les Évêques feront composer des *cours de philosophie* où ces principes seront exposés.

CHAP. IV. — *Dans quel sens il faut entendre cette proposition : L'usage de la Raison précède la Foi.*

Tout ce chapitre a été inséré dans notre précédent cahier de décembre, tome XVIII, p. 405.

CHAP. V. — *De quelques erreurs, surtout en ce qui touche la condition future des bons et des méchants.*

Dans ce chapitre, les Pères du concile s'attachent à démontrer les erreurs et les fausses interprétations données à nos livres sacrés par un des messies et des voyants de notre époque, l'ex-saint-simonien *Jean Reynaud*. Le livre où il a inséré ses visions est intitulé : *Philosophie religieuse. — Terre et ciel*. La 1re édition parut en 1854, vol. in-8° de 29 f. tiré à 1500 exemplaires, d'après le *Journal de la librairie*, de juin 1854; une 2e édition de 29 f. 1/4 parut en décembre de la même année ; une 3e édition a été annoncée en 1858. On voit que l'ouvrage a été fort répandu, et que les Pères de Périgueux ont eu raison d'en proscrire les erreurs. M. Reynaud a publié récemment une justification de ses idées,

imò nec philosophicum, quia nec naturali hominis rationi est consentaneum. Præclarè enim Aquinas : « Habere quidem fidem non est in naturâ humanâ ; » sed in naturâ humanâ est ut mens hominis non repugnet interiori instinctui, » et *exteriori veritatis prædicationi* ; undè infidelitas secundùm hoc est contrà naturam[1]. » Quod breviori stylo Tertullianus : » Nemo sapiens est nisi » fidelis[2]. »

[1] S. Thom., 2, 2e, q. 10, art. 1, ad 1.
[2] Tertull., *De Præscr.*, c. III.

dans une brochure qui a été envoyée à tous les évêques de France. — Voici tout le chapitre qui le concerne [1].

1. Parmi les ouvrages hostiles à la religion, publiés dans ces derniers temps, l'un surtout nous a paru digne d'être signalé; c'est un livre *qui traite de la terre, du ciel, du temps et de l'éternité, du monde, des anges et de Dieu,* et plus particulièrement de *l'état de l'homme après la vie présente.* On ne saurait croire combien, dans un seul volume d'une médiocre étendue, on a pu accumuler d'absurdes rêveries et de monstrueux blasphèmes.

Des docteurs catholiques ne manqueront pas, sans doute, d'en donner une réfutation méthodique et complète sur tous les points, peut-être même ce travail est-il déjà accompli. Mais, pour détruire toute hauteur qui s'élève contre la science du Christ [2], c'est plus qu'assez de l'autorité de l'Église si généralement niée par les incrédules. C'est pourquoi nous avons résolu de rassembler, de noter et de condamner quelques-uns des principaux chefs d'erreurs que ce livre renferme, ceux-là surtout qui sont en opposition avec la foi catholique sur le sort final des bons et des méchants.

2. Nous déclarons avant tout condamnable et tout à fait inadmissible la doctrine enseignée çà et là dans cet ouvrage : que la créature angélique ou humaine, à raison de la liberté et de l'activité dont elle est douée par l'essentielle et immuable condition de sa nature, *est et sera toujours dans un état d'épreuve* sans pouvoir parvenir jamais au terme de sa destinée; de telle sorte que, si, en vertu des mérites de sa vie précédente, cette créature était mise en possession du ciel, elle pourrait encore et toujours, par l'abus de sa liberté, *se précipiter dans l'enfer;* de même que, reléguée pour ses démérites aux lieux des châtiments, elle pourrait de nouveau, après avoir satisfait à la justice divine par une expiation égale à ses offenses, *remonter au ciel,* sans être toutefois assurée de n'en pas déchoir encore. Une telle doctrine est la contradiction

[1] Nous empruntons encore la traduction de ce chapitre à Mgr Pie, qui l'a inséré dans sa belle *Instruction synodale,* p. 70-74. Mais; nous supprimons le texte latin comme moins nécessaire que pour le précédent chapitre.

[2] II *Cor.*, x, 5.

formelle de notre foi, puisque le Christ a dit en parlant de l'état des morts : *Voici venir la nuit où personne ne peut plus travailler* [1], c'est-à-dire ne peut plus ni mériter ni démériter; et ailleurs, par la bouche de saint Jean : *Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort n'aura plus d'empire ; il n'y aura plus ni deuil, ni plainte, ni douleur, parce que leur première condition sera passée* [2]. Et encore, au sujet des damnés : *Ils seront tourmentés dans le feu et le soufre... pour les siècles des siècles* [3]; puis enfin, touchant l'état de l'univers après le jugement : *Il n'y aura plus de temps* [4]. Du reste, cette *monstrueuse réhabilitation des démons et des impies* [5] a été condamnée dans Origène et les origénistes par le concile d'Alexandrie (l'an 400), avec l'approbation du pape Anastase, également par le 5e concile œcuménique qui est le second de Constantinople (l'an 553), de nouveau par le 6e concile œcuménique ou le 3e de Constantinople [6], et enfin par le 4e concile général de Latran [7].

3. Nous condamnons également les autres blasphèmes de l'auteur sur l'état des bienheureux. Ainsi le dogme de la résurrection de la chair, l'un des articles de notre symbole appuyé sur les témoignages les plus évidents des saintes Ecritures et sur les paroles expresses de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ose le rejeter comme un produit de l'ignorance et de l'irréflexion, et le traite en conséquence de faux, de ridicule et d'absurde. Quant au sort des élus dans le ciel, où *ils jouissent de la claire vision de Dieu tel qu'il est, un en trois personnes* [8], et où ils sont devenus semblables à lui [9] après être entrés dans sa joie [10], loin de le considérer comme le comble de la félicité et de la sainteté, il en vient, ce qui est à peine

[1] Joan. IX, 4.
[2] *Apocal.*, XXI, 4.
[3] *Ibid.*, XIV, 10.
[4] *Ibid.*, X, 6.
[5] *Concil. Constantinop.*, II, Can. I, Adv. Orig.
[6] *Act.* XVIII.
[7] Cap. *Firmiter.*
[8] *Concil. Florent.* Decret. unionis.
[9] I Joan., III.
[10] Matth., XXI, 23.

croyable, jusqu'à dire que, sous ce double rapport, cet état est même inférieur à notre condition présente. Or, rien n'est plus éloigné de la vérité. Il est écrit en effet : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a pas compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* [1]. Par ces paroles, saint Paul, après Isaïe, nous montre clairement que tous les biens que nous pouvons goûter ou concevoir ici-bas sont infiniment au-dessous du bien céleste, qui est le bien souverain et vraiment Dieu lui-même. Et d'ailleurs, où trouver une sainteté plus consommée que dans ces bienheureux qui, *pour n'avoir pas transgressé la loi, quand ils pouvaient la transgresser* [2], *sont parvenus*, par la grâce de la persévérance, *à cette perfection de liberté qui rend le péché impossible...; et dont la volonté, délivrée de tout mal, est remplie de tout bien* [3].

4. Quant à la doctrine que l'auteur met principalement en relief dans son livre touchant les peines des méchants après la mort, nous la condamnons pareillement, nous la repoussons, et nous l'avons particulièrement en horreur, parce qu'elle est infiniment pernicieuse. Certes, l'amour divin n'est que trop souvent étouffé dans le cœur de l'homme sous le poids des passions; qu'arrivera-t-il si une doctrine hypocritement flatteuse vient y détruire même la crainte, et offrir à la génération des pervers un Dieu *sous le gouvernement duquel les vices affranchis se mettraient à l'aise* [4].

Ces *châtiments des méchants* après la mort, que Jésus-Christ, la vérité même, et avec lui l'Eglise, son organe, nous présente comme éternels, l'auteur les repousse avec indignation, il les déteste, et il déploie pour les combattre toutes les ressources de son esprit et de sa plume. Après avoir tiré de la raison, des sentiments du cœur, de l'état actuel des sociétés humaines, bien plus, de l'Evangile lui-même, sinon pris à la lettre, du moins entendu selon l'essence même de son esprit, la matière de nombreux sophismes qu'il expose d'un style

[1] I *Cor.*, II, 9.
[2] *Eccli.*, XXXI, 10.
[3] Aug., *De civit Dei*, lib. XXII, cap. ult.
[4] Tertul., *adv. Marcion.* lib. II, 13.

ému, il finit par arriver à une conclusion vraiment étonnante. Plein de bons sentiments pour l'Eglise, il l'engage à effacer de son symbole cette croyance funeste, qui n'est au surplus qu'une pure *création de la scolastique,* affirmant que, pour quiconque lit la Bible et les conciles, il est évident que ce dogme impie de l'éternité des peines n'a jamais été défini comme de foi.

Pour nous, jugeant et condamnant de nouveau toutes ces assertions comme fausses, contraires de tout point à la foi catholique, impies, très-scandaleuses, et depuis longtemps déjà jugées et condamnées par l'Eglise, nous professons avec les Pères : que la doctrine touchant les peines éternelles des réprouvés dans l'enfer, nous ne l'avons pas reçue de la bouche des hommes, mais qu'elle nous est venue de Jésus-Christ lui-même[1], Fils unique et éternel de Dieu, par le ministère de ses Apôtres; dans ce passage surtout où le même adorable Jésus s'annonçant à l'avance et se montrant déjà comme le juge des vivants et des morts, nous rapporte la sentence qu'il doit prononcer contre les réprouvés au jour du dernier jugement : *Retirez-vous de moi, maudits : allez au feu éternel*; et il ajoute : *Ceux-ci iront à l'éternel supplice, et les justes dans la vie éternelle* [2]. Or, qu'il s'agisse ici d'une éternité véritable et prise à la rigueur, soit pour les bienheureux, soit pour les réprouvés, c'est ce qui ressort évidemment de la clarté du texte; c'est d'ailleurs ce que viennent confirmer mille passages du nouveau ou de l'ancien Testament. Bien plus, la sainte mère Eglise, *à qui il appartient de juger du véritable sens et de l'interprétation des saintes Ecritures* [3], ne l'a jamais entendu autrement. Nous en avons une preuve manifeste dans la profession de foi formulée et souscrite par les Pères du quatrième concile de Latran : *Tous* (c'est-à-dire les réprouvés et les élus) *ressusciteront avec les corps dont ils sont maintenant revêtus, afin de recevoir, selon leurs mérites, les méchants un châtiment éternel avec le démon, et les bons une gloire sans fin avec Jésus-Christ* [4]. Le concile de Trente et le

[1] *Gal.*, I, 12.
[2] Matth., XXV, 41, 46.
[3] *Concil. Trident.*, Sess. 4. Decret. de edit. et usu S. Libr.
[4] *Concil. Lateran.* IV, Can. I. Firmiter.

Symbole de saint Athanase sont en parfait accord avec cet enseignement.

5. Nous déclarons, de plus, que ce serait un vain subterfuge de dire avec l'auteur précité : que l'enfer, à la vérité, est éternel, mais que nul n'y doit éternellement demeurer. Car il est écrit : *Si l'arbre tombe au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il soit tombé, il y demeurera* [1]. Sur quoi saint Bernard : « Il y sera, dis-je, immuablement et irrévocablement fixé. » Jamais il ne pourra se relever, jamais même changer de » place [2]. » Avant lui, saint Augustin avait réfuté les mêmes rêveries : « Que l'on n'apporte point ici, dit-il, l'opinion erronée d'après laquelle quelques-uns cherchent à se faire illu» sion : à savoir, que c'est le feu qui est appelé éternel et non » le châtiment. Ils croient, en effet, que ce feu éternel ne » sera qu'un lieu de passage pour ceux à qui ils promettent » le salut par le feu, en sorte que ce feu serait bien allumé » pour l'éternité, mais que son action sur les coupables ne » serait pas éternelle. Prévoyant ces vaines pensées, le Sei» gneur, avec l'autorité souveraine qui lui appartient, conclut » ainsi la sentence prononcée contre les méchants : Ceux-ci » iront au supplice éternel du feu, et les justes dans la vie » éternelle. Le supplice du feu sera donc éternel comme le » feu [3]. »

6. Et pour ce qui est des opinions diverses des sociétés humaines, de leurs lois, de leurs institutions, nous déclarons hautement ne jamais les prendre pour règle de notre croyance, de notre conduite et de notre enseignement dans l'ordre des choses divines ; car c'est à nous qu'il a été dit : *Prenez garde de ne pas vous conformer aux maximes du siècle* [4]. Notre fondement à nous, notre loi, notre règle, c'est la parole de Celui qui a dit : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point* [5]. »

C'est pourquoi nous exhortons de tout notre pouvoir, et nous avertissons les pasteurs des âmes et les prédicateurs de

[1] *Eccles.*, XI, 3.
[2] S. Bernard., *Serm.* 85. (Alias 49 inter parvos.)
[3] Aug., lib. *de fid. et oper.*, cap. 25.
[4] *Rom.*, XII, 2.
[5] Matth., XXIV, 35.

l'Évangile de ne pas négliger d'entretenir de temps en temps les fidèles de la suprême et inamissible félicité des bienheureux dans le ciel, ainsi que de la grandeur et de l'éternité des peines réservées aux damnés dans l'enfer; qu'ils aient soin d'exposer, selon la saine doctrine des Pères, ces dogmes d'un si haut intérêt, et de les venger des vains sophismes d'une sagesse mondaine et d'une science qui ne mérite pas ce nom.

7. Et toute cette doctrine que nous venons d'exposer sur les *châtiments éternels des réprouvés dans l'enfer*, nous la tenons et nous l'embrassons comme entièrement révélée de Dieu, transmise par les saints Pères, admise par les catholiques en tout temps et en tout lieu, dépassant, il est vrai, notre portée, et impénétrable à la raison de l'homme, mais très-véritable et absolument certaine; nous tenons de plus qu'elle est très-sainte, très-pieuse, conforme à la miséricorde, loin d'être opposée à la justice; nous la croyons de cœur et nous la professons de bouche [1], et nous l'enseignons avec autorité, selon le pouvoir qui nous en a été divinement donné; enfin, nous déclarons que, quand bien même non-seulement un homme ou le monde entier, mais, par impossible, *un ange du ciel* enseignerait une doctrine contraire [2], la nôtre doit demeurer pour tous les chrétiens l'objet d'une foi très-ferme et tout à fait immuable. Si quelqu'un agit autrement, qu'il sache qu'il s'est exclu lui-même de la foi catholique [3], et qu'il a encouru ces mêmes peines éternelles dont il nie l'existence.

CHAP. VI. — *Sur quelques écrivains d'histoires.*

Voici comment le concile nous met en garde contre les histoires récemment publiées, en particulier par quelques ecclésiastiques.

1. Mais ce n'est pas seulement dans les travaux philosophiques que l'on trouve des erreurs nuisibles. Quelques historiens de notre temps pervertissent souvent la vérité des faits par des exposés faux, ou dénaturent l'histoire de certains personnages par des jugements iniques. Ils s'attachent partout à in-

[1] *Rom.* x, 10.
[2] *Gal.* i, 8.
[3] ii Tim. iii, 8.

sulter les souverains pontifes, les saints et les hommes vénérables par leur piété; quant aux méchants et aux ennemis les plus acharnés de l'Eglise, ils les entourent toujours d'une protection bienveillante. Il ne faut lire ces auteurs qu'avec une grande précaution, et les louer c'est une grande inconvenance.

» 2. Nous notons ici avec douleur que l'auteur de la *Nouvelle histoire de l'Eglise de France* (M. l'abbé Guettée), deux fois frappé des censures de l'Eglise de Rome, et condamné dans notre *Concile de la Rochelle*, persiste opiniâtrement dans ses erreurs. Nous condamnons ses nouveaux écrits, de même que nous avons condamné les premiers, comme étant remplis du même esprit. »

Après ce décret dogmatique, viennent trois autres chapitres, dont nous nous dispensons de parler, parce qu'ils sont étrangers aux matières philosophiques, puis un 2ᵉ TITRE traitant de *l'observance des précédents conciles*, en 6 chapitres, un 3ᵉ TITRE, en 6 chapitres, sur quelques maux de la Religion et leurs remèdes, et enfin un 4ᵉ TITRE traitant spécialement de l'état de l'Eglise dans les colonies françaises. Nous ne les publions pas, parce qu'il ne s'agit plus là de questions philosophiques, et nous renvoyons au texte du concile ceux qui voudront connaître toutes les sages prescriptions de mœurs et de discipline prises par les Pères du concile de Périgueux. A. B.

Philologie biblique.

GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES BIBLIQUES,

APPLICATION DES DÉCOUVERTES DE CHAMPOLLION
ET DES PHILOLOGUES MODERNES,
A L'ÉTUDE DES LANGUES DANS LESQUELLES ONT ÉTÉ ÉCRITS LES LIVRES SAINTS.

DEUXIÈME PARTIE,

Grammaire comparée de l'Hébreu, du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe et de l'Égyptien;

PAR M. L'ABBÉ E. VAN DRIVAL,
Chanoine, Professeur d'Écriture-Sainte au Grand-Séminaire d'Arras, Membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres, etc.

Dans notre tome VII, p. 349 (4e série), nous avons rendu compte du 1er volume de cet ouvrage, et nous avons fait ressortir tout l'avantage qu'il offrait aux étudiants et aux amateurs de la langue hébraïque. Cette 1re partie donnait *l'histoire et l'analyse de tous les alphabets sémitiques grecs et latins.* Aujourd'hui le savant auteur publie un nouveau volume où il expose la *grammaire comparée des langues sémitiques, y compris l'égyptien.* Après une étude attentive de l'ouvrage, nous pouvons dire qu'il n'en existe pas de plus méthodique, de plus clair, et qui en moins de pages, donne une notion plus complète de toutes ces langues si importantes pour l'étude de la Bible d'abord, ensuite pour l'histoire de tous les peuples orientaux, qu'on a tant besoin, en ce moment, d'étudier, pour connaître leurs croyances, leurs mœurs, et pour essayer d'entrer en relation avec eux, et d'y faire pénétrer avec la civilisation européenne le Christianisme qui en est la base.

Nous allons maintenant rendre compte succinctement des différentes matières qui composent tout l'ouvrage. Ecoutons d'abord l'auteur lui-même, exposant dans une courte *préface* quelle a été sa pensée :

« De très-hautes approbations ont accueilli le premier volume de cet ouvrage en France et à l'étranger ; ce que nous désirons pour celui-ci, plus élémentaire et plus simple par

[1] Vol. in-8° de 208 pages, à Paris, chez J. Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29, prix : 6 fr. — La 1re partie, prix : 7 fr. 50.

la nature même du sujet qu'il traite, c'est qu'il se répande parmi les élèves du sanctuaire et qu'il leur serve d'initiation à ces langues, réputées si difficiles et à la fois si utiles, dans lesquelles ont été écrits la plupart de nos Livres saints.

» Nous nous sommes placé à ce point de vue en écrivant ces leçons : nous avons supposé que nous avions un jeune homme à conduire par la main dans ces contrées peu explorées ; nous l'y conduisons doucement, pas à pas, écartant les obstacles, lui découvrant des choses nouvelles pour lui, des horizons inconnus, des points de vue qu'il n'oubliera plus désormais. S'il a assez de confiance pour nous suivre jusqu'au bout de cette route peu longue et non sans attraits, nous espérons qu'arrivé à la fin de ce modeste volume il sera charmé des connaissances nombreuses qu'il aura acquises , des idées claires et précises qu'il se sera formées de bien des choses, et surtout des facilités qu'il aura de travailler désormais seul, et d'approfondir peu à peu ces matières importantes. En toutes choses c'est beaucoup de posséder la clef de la science ; c'est cette modeste clef que nous offrons ici pour les langues de l'Orient ; à l'aide de ces éléments simplifiés il sera loisible aux amis des saintes lettres d'aller ensuite beaucoup plus loin. »

Or, ce que vient de prometlre ici M. l'abbé Van Drival, nous pouvons dire qu'il l'a fort abondamment exécuté.

Le livre entier est divisé en deux parties dont la 1re traite de la *langue écrite*, et la 2e de la *langue parlée*. La 1re partie est divisée en 20 *leçons*.

La 1re et la 2e Leçon, comprennent *l'étude de l'alphabet comparé des quatre dialectes de la langue sémitique : hébreu, chaldéen, syriaque, arabe.*

Rien n'est plus concis et plus clair que les notions qui y sont données, et les étudiants peuvent en peu de temps y apprendre à lire ces quatre dialectes, les plus importants et les plus nécessaires à connaître.

3e Leçon. — *Des parties du discours en hébreu. — Du nom.*

Voici quelques considérations essentielles sur les vices de la méthode ancienne, et sur la méthode nouvelle, suivie par M. l'abbé Van Drival.

« L'un des défauts communs à presque tous les ouvrages

grammaticaux composés par les anciens missionnaires, dit Abel Rémusat [1], est d'avoir pris pour base et pour modèle les rudiments latins qui avaient cours de leur temps dans les colléges; d'avoir en quelque sorte voilé les formes particulières de chacun des idiomes différents qu'ils voulaient enseigner sous un déguisement commun, et d'avoir souvent, par leurs efforts pour ramener à un seul et même type les systèmes les plus disparates, embrouillé la matière par un grand nombre de règles superflues. Ainsi les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons latines étaient appliqués forcément aux diverses modifications des noms et des verbes, dans les langues qui n'ont point de cas proprement dits, et qui marquent à peine les temps. Des conventions arbitraires qui régnaient alors dans les classes remplaçaient presque partout les principes généraux, base de la théorie du langage. Ces rudiments tartares, chinois, japonais, offraient non-seulement des génitifs et des ablatifs, des plus-que-parfaits et des gérondifs en *di* ou en *do*, mais la question *quò* et la question *undè*, et jusqu'à la règle du *que* retranché...... » Ce que le savant orientaliste dit ici de la manière dont on a traité longtemps les langues de la haute Asie, nous pouvons le dire en toute vérité des *idiomes sémitiques*. Il semble qu'on ait pris à tâche d'accumuler le plus possible de difficultés autour de ces langues, afin d'en empêcher l'accès. Il n'y a rien de plus simple en réalité que le système de ces langues, et on a trouvé le secret d'en faire quelque chose d'inabordable. Voyons donc de près ces choses que la renommée dit être si terribles, et sans doute bientôt nous serons les premiers à rire de nos frayeurs.

» Notre but, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, est de *faciliter* l'étude des langues bibliques ; on ne sera donc pas étonné de voir que nous avons cherché à les présenter de la manière la plus simple possible, à les débarrasser de tout ce qui ne leur appartient pas essentiellement. Hâtons-nous toutefois de dire que ce n'est pas un système morcelé, incomplet, que nous avons à exposer, mais bien la langue sémitique tout entière et sous tous ses aspects. Procédant par voie d'analyse, nous parviendrons facilement à conquérir la possession de cette

[1] Dans le premier volume de ses *Nouv. Mélanges asiatiques*, p. 351.

langue précieuse; la méthode comparative achèvera de nous éclairer sur chacune de ses parties constitutives et nous fera distinguer ce qui en elle est essentiel d'avec ce qui n'est qu'accidentel (p. 11). »

4e Leçon. — *Du verbe en hébreu.*

L'auteur émet, sur la nature du verbe, des idées nouvelles fort différentes de celles qui, jusqu'à présent, ont été offertes dans les *grammaires sémitiques*. Nous allons les exposer. Après avoir cité un passage de l'abbé Bergier, il ajoute :

« Essayons de faire l'application de ces principes, en simplifiant, en aplanissant la voie, en suivant la méthode analytique, en nous rendant compte de chaque chose, en appelant la lumière sur le mode de constitution d'une langue par la comparaison que nous en ferons avec les autres idiomes.

» Les verbes en hébreu, comme dans les autres dialectes sémitiques, comme aussi dans le copte et l'égyptien, sont très-simples de formation et très-riches de significations différentes. Ils n'ont pas, à vrai dire, de *conjugaison* ; ce sont des *racines* ou mots primitifs, peu ou pas différentes des noms de substance ou de qualité, auxquelles on adjoint ou dans lesquelles on insère une ou plusieurs lettres qui viennent non pas précisément modifier, mais plutôt augmenter, accroître le sens premier, au point de faire signifier à ce mot ainsi accompagné le sens de toute une phrase parfois assez longue. C'est un système absolument analogue à celui dont il vient d'être question pour les pronoms *affixes*. Ici seulement le système est beaucoup plus développé ; il est perfectionné, surtout en arabe, au point de donner à certaines formes verbales ainsi composées, une énergie et une concision dont nos langues de l'Occident, si prolixes en général, n'ont pas même l'idée.

» Nous allons étudier ce beau système en lui-même, en nous efforçant de donner la raison de chaque forme, à mesure qu'elle se présentera à nos yeux. De cette manière, nous n'aurons aucun besoin de charger la mémoire du lecteur de ces tableaux effrayants, de ces règles multipliées et pour la plupart arbitraires et superficielles, qui encombrent les grammaires. Allons au fond des choses, nous serons étonnés et charmés de leur simplicité et de leur sens profond.

» Supposons le mot verbal *aimer*. Ce mot exprime une idée générale, très-nette sans doute, mais sans application spéciale à une personne ou à une chose ; il est clair, mais il serait insuffisant s'il ne pouvait être combiné avec d'autres mots pour contribuer à rendre une foule d'idées pratiques dont l'expression est un besoin de tous les instants. Il en est de même d'une foule d'autres mots. Il a donc fallu inventer un système de modifications ou plutôt de combinaisons faciles, uniformes, propres à répondre à ce besoin. Or, voici comment on a procédé.

» Ces besoins que nous venons de signaler ont rapport à des circonstances de temps, de personnes, de genres, de nombres, ou bien encore à des degrés de force quant au sens, à des nuances multiples et parfois délicates de signification ; les langues sémitiques ont satisfait à toutes ces exigences d'une manière complète, et elles l'ont fait avec une perfection de détails étonnante, vu surtout la simplicité des moyens qu'elles ont employés.

» 1° Voyons d'abord les combinaisons relatives aux circonstances de *temps*, qu'il s'est agi de combiner avec l'idée générale du verbe.

» Il y a trois époques bien caractérisées dans le temps : le *passé*, le *présent*, l'*avenir*. C'est dans cet ordre naturel que ces trois idées se présentent tout d'abord à l'esprit ; c'est dans ce même ordre d'idées que la grammaire sémitique les envisage ; c'est seulement à une époque relativement récente qu'on s'est avisé d'intervertir cet ordre logique et de commencer par le présent. Or, supposons maintenant que nous entrions nous-mêmes dans l'action dont il s'agit, et que d'abord nous voulions exprimer cette idée que nous rendons actuellement en français par ces mots : *J'ai aimé*. Ici deux systèmes légèrement différents se présentent : le système *égyptien* et le système *hébreu*, et le premier nous donne clairement la raison du second, qui ne paraît être que l'abrégé du premier.

» Pour rendre cette idée : *J'ai aimé*, l'Egyptien énonce d'abord l'idée générale *aimer;* puis, pour exprimer l'idée de *temps passé*, il a recours à une *préposition* dont la figure même

représente *l'eau qui s'écoule*, et dont le sens répond à notre préposition *de ;* enfin, il écrit le mot, ou plutôt la partie de mot, l'affixe pronominal, qui signifie *moi*. L'ensemble de ces combinaisons sera la suivante : *Aimer est passé, est écoulé de moi*, formule rendue par deux lettres ajoutées à la racine et exprimant ainsi en cinq lettres les idées renfermées dans la racine elle-même et les circonstances de temps et de personne qui l'accompagnent. Ce système est ingénieux et énergique sans doute ; le *système hébreu* est plus simple encore et non moins fort. Il rejette même la préposition et raisonne ainsi : Trois idées sont en présence : une idée verbale, une idée de temps, une de personne. Or, si je place les deux mots qui expriment les deux idées de verbe et de personne dans l'ordre de succession dans lequel elles sont l'une par rapport à l'autre, au point de vue du temps, c'est-à-dire, si je mets la première celle qui a eu lieu la première et la seconde celle qui n'est venue qu'ensuite, cette simple juxtaposition déterminera par elle-même la troisième idée, celle du temps, sans qu'il soit aucunement besoin de l'exprimer. Je dirai donc simplement : *Aimer moi*, et une lettre, une simple affixe, suffira d'ordinaire pour rendre la double idée de temps et de personnes. Quelle admirable concision ! Ce système est le même pour toutes les personnes, pour toutes les voix, et dès ce moment nous connaissons la moitié de ce qu'il y a à savoir sur les verbes sémitiques (p. 20). »

L'auteur fait ensuite l'application de ces principes, et on peut dire qu'il a vraiment simplifié et facilité l'étude de cette partie du verbe hébreu, qui exprime le temps et les personnes.

5ᵉ Leçon. — *Exposition de la formation* de ce qu'on appelle les *voix*, ou formes, *active, passive, énergie*.

Dans cette exposition, M. Van Drival fait encore l'observation suivante :

« Les grammairiens ont généralement le tort de donner comme formant des *conjugaisons* distinctes l'une de l'autre toutes les formes verbales dont nous allons parler. Il n'y a qu'une conjugaison en hébreu, de même que dans les autres langues sémitiques, si toutefois on peut donner ce nom aux formes si simples que nous avons exposées dans la leçon précé-

dente. Ce mode de conjugaison est le même pour le verbe à son état simple et pour le verbe à son état composé, ainsi qu'on va le voir. Pourquoi donc, ici encore, inventer à plaisir des difficultés qui n'existent pas? Pourquoi vouloir toujours s'obstiner à ne voir l'hébreu et les langues de l'Orient qu'à travers le prisme trompeur de nos langues de l'Occident, si différentes des premières sous le rapport grammatical? Voyons les choses en elles-mêmes, et à leur point de vue, nous les saurons plus vite, nous en aurons une connaissance plus nette, plus profonde, plus durable (p. 32). »

6ᵉ LEÇON. — *Des parties du discours en hébreu. — La diction.*

Les Orientaux entendent par le mot *diction* ce que nos grammaires appellent *conjonctions*, *prépositions*, *adverbes*, *interjections*, etc.

L'auteur en donne une explication complète et en même temps très-facile à retenir.

7ᵉ LEÇON. — *De la syntaxe en hébreu.*

Après avoir tracé les règles de cette partie de la langue hébraïque, l'auteur ajoute :

« Qu'il nous suffise, en finissant cette première partie de nos études des formes grammaticales de la langue sémitique, de dire qu'on a souvent regardé comme des *idiotismes* propres à la langue hébraïque des façons de parler dont on trouve des exemples dans toutes les langues ; qu'on s'est trop accoutumé à penser au latin et au grec, en traduisant l'hébreu et les langues de l'Orient ; qu'enfin on a multiplié comme à plaisir les règles et les exceptions, jusqu'au point de rendre fort obscure une langue fort claire par elle-même. On eût mieux agi sans contredit si, oubliant un peu nos langues dérivées et affaiblies par un excès de civilisation, on s'était efforcé d'aller toujours au fond des choses, de consulter un peu plus la nature et un peu moins l'art et les systèmes de convention. En un mot, il suffit de savoir que l'hébreu, comme les langues de l'Orient, est une langue pleine de mouvement, d'images, de poésie; qu'on lise ces langues avec ces idées et à l'aide de principes de linguistique comparée, on en aura bien vite compris tout le système et pénétré l'esprit (p. 49). »

8e Leçon. — **Grammaire chaldaïque.** 1° Des *caractères généraux qui distinguent le chaldéen de l'hébreu.*

On y trouve les règles des permutations de lettres, que le chaldéen fait subir à l'hébreu, et qui forment une des différences de ces deux langues.

9e Leçon. — 2° Le *nom*, le *verbe* et la *diction en chaldéen.*

Modifications peu nombreuses de ce qui a été dit pour l'hébreu, et enseignant ce qui est particulier au chaldéen.

10e Leçon. — **Etude de la langue syriaque.**— 1° *Lecture des caractères particuliers à cette langue.*

Voici en quoi M. l'abbé Van Drival fait consister cette étude.

« Une difficulté particulière se présente tout d'abord à l'entrée de cette nouvelle étude. Il s'agit, en effet, de se familiariser avec un nouvel alphabet, d'apprendre une série d'autres caractères, et l'expérience nous prouve que souvent ce sont ces genres d'obstacles, peu sérieux au fond, qui en réalité arrêtent davantage ceux qui veulent étudier les langues de l'Orient. Nous allons immédiatement aborder cette difficulté d'un nouveau genre, en essayant de l'amoindrir. Hâtons-nous d'ajouter que c'est la seule; car si le syriaque s'écrivait avec les caractères hébreux, on ne trouverait presque pas de différence entre cette langue et le chaldéen, que nous venons d'étudier (p. 65). »

Nous devons noter aussi la remarque suivante sur l'antiquité relative de la forme des lettres syriaques et hébraïques.

« On le voit donc, en somme l'*alphabet syriaque* est très-facile; il est plus rationnel, plus naturel, moins systématique que l'*hébreu carré*. Quant à ce dernier, voici le jugement qu'en porte l'orientaliste distingué que nous citions tout à l'heure [1]. Ce jugement se rapporte singulièrement à ce que nous en avons dit dans notre première partie : « Il » est très-vraisemblable que le caractère *hébreu carré*, dans » lequel sont écrits les manuscrits des livres bibliques, et » dont nous nous servons dans l'impression, dérive de l'écri- » ture *palmyrénienne* [2], ou d'un autre alphabet sémitique an-

[1] Klaproth, *Gramm. générale; théorie des signes*, p. 79.

[2] Nous avons donné dans notre *Dictionnaire de diplomatique* des *Annales* la forme de l'*alphabet palmyrénien*, le xxve, et de l'*alphabet syriaque*, le xxie.

» cien.....On a voulu, à la vérité, faire remonter l'antiquité » de l'hébreu carré jusqu'au temps du prophète Esdras. » (458 ans avant J.-C.), et l'on a prétendu que les Juifs l'a- » vaient adopté des Babyloniens à l'époque de leur captivité » parmi ce peuple; mais ces assertions ne sont appuyées que » sur des hypothèses ou sur des traditions vagues de rabbins; » elles ne méritent donc aucune confiance, et l'on peut pré- » sumer, presque avec certitude, que la formation de l'é- » criture hébraïque actuelle ne remonte pas au delà du » 4e siècle après notre ère. Une simple inspection de cet » alphabet démontre qu'*il a été façonné et rendu régulier*, de » sorte qu'on y a supprimé les marques caractéristiques de » plusieurs de ses lettres, pour les rendre plus carrées et plus » uniformes (p. 69). »

11e Leçon. — *Formes grammaticales du syriaque.*

M. l'abbé Van Drival prouve ici, par de nombreux exemples et par une analyse savante, que le syriaque est une sorte de transition entre les idiomes primitifs et les idiomes relative- ments récents de l'Asie et de l'Europe.

12e Leçon. — **Etude de la langue arabe.** — *Lecture des caractères.*

Tableau des lettres arabes, et analyse très-raisonnée et très- claire de leur valeur relative.

13e Leçon. — *Du nom et de la diction en arabe.*

14e Leçon. — *Du verbe en arabe.*

L'auteur émet d'abord les considérations suivantes, qui donneront une idée avantageuse de ce verbe, et pourront faire naître à quelques-uns de nos lecteurs le désir d'étudier cette belle langue.

« Voici, on peut le dire, le chef-d'œuvre des langues sémi- mitiques. Le système hébreu, si ingénieux et si simple à la fois, se trouve ici porté au plus haut point de perfection. Le verbe, en arabe, est aussi simple, plus simple même qu'en hébreu, et cependant il est aussi riche, plus riche même que le verbe grec. Dans cette dernière langue, en effet, on est par- venu à exprimer toutes les nuances de la pensée, de l'action; une abondance et une variété remarquable de formes tou- jours heureuses et combinées, placent la langue grecque à

un rang élevé dans la famille des langues; mais cette abondance n'existe qu'aux dépens de la concision, et elle nuit à l'énergie; les prépositions multipliées outre mesure allongent le discours et le rendent en quelque sorte *loquace* à l'excès. Ajoutez à cela des difficultés de formation, la multiplicité des formules diverses, le travail de mémoire que nécessite l'étude de tant de mots souvent assez différents les uns des autres, ces mille adjonctions et mutations entre lesquelles la racine primitive va presque se perdre et disparaître; que de causes de langueur, que d'embarras, que d'obstacles à la prompte et facile intelligence d'un texte!

» En arabe, au contraire, vous ne verrez rien de semblable quant à ces embarras et ces longueurs de la forme; vous trouverez plus de richesses et une énergie incomparable pour le fond. Aussi cette langue a-t-elle un profond cachet de concision et une force de peinture telle qu'elle représente admirablement le double caractère des peuples qui la parlent depuis si longtemps : la mâle vigueur des descendants d'Ismaël, la merveilleuse et poétique imagination des enfants du désert (p. 95). »

15e Leçon. — *Résumé comparatif des quatre dialectes hébreux.* Pour montrer le peu de différence qu'il y a entre les formes de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque et de l'arabe, l'auteur donne en plusieurs tableaux, et en hébreu, les formes du nom, du pronom, du verbe et de la diction. D'où l'on peut conclure que celui qui sait une de ces langues peut bien vite apprendre toutes les autres.

Les 16e, 17e, 18e, 19e et 20e Leçons sont consacrées à l'étude de la *langue égyptienne* et de la *langue copte*. Nous en rendrons compte dans un autre cahier. Mais pour terminer ce qui regarde plus particulièrement la langue hébraïque, nous ajouterons que M. l'abbé Van Drival termine son volume :

1° *Par une dissertation sur la nature des signes-voyelles et la prononciation des langues sémitiques;*

2° *Par un exposé du système des Massorètes pour la transcription, la lecture, l'accentuation et la ponctuation des livres saints.*

Voici la conclusion de cet intéressant travail :

« 1° Les lettres א, ה, ו, ח, י, ע, et plus particulièrement les trois

lettres א, ו, י, étaient considérées par les anciens comme les véritables *voyelles*, correspondant, ou à peu près, aux lettres analogues qui se trouvent aux mêmes places dans les alphabets des autres langues. Aujourd'hui encore les Sabéens conservent la doctrine et l'usage des anciens sous ce rapport.

» 2° Ces voyelles n'étaient pas toujours écrites, en sorte que souvent il fallait suppléer mentalement une voix, un son, pour parvenir à prononcer une ou plusieurs lettres-*consonnes* dépourvues de voyelles.

» 3° Ces voix ou sons supplémentaires n'étaient pas les mêmes chez tous les peuples de race sémitique; saint Jérôme nous assure même qu'il régnait à ce sujet une grande liberté.

» 4° Les Massorètes, en voulant fixer par des signes nouveaux ces sons supplémentaires, n'ont point précisément atteint leur but, qui était d'empêcher l'altération de l'hébreu, puisque cette altération était déjà consommée et qu'ils ne sont point d'accord avec leurs devanciers, ni même souvent avec leurs contemporains. Ils n'ont donc fait que fixer la prononciation qui était en usage de leur temps et dans le pays où ils étaient eux-mêmes. Leur institution n'a donc ni le caractère d'universalité pour les lieux, ni celui d'immutabilité pour le temps. C'est une institution locale et restreinte à une époque déterminée.

» 5° Si toutefois cette institution n'était que ce que nous venons de dire, elle aurait une utilité relative incontestable, en ce sens qu'elle serait un témoin vivant de la manière dont on prononçait la langue hébraïque à l'époque et dans la contrée des Massorètes; mais il n'en est pas ainsi. Portant trop loin leur système, d'ailleurs bon et utile en soi, ils ont affecté de leurs signes nouveaux non-seulement les consonnes dépourvues de voyelles, mais les voyelles elles-mêmes, exactement comme on le voit dans certains dictionnaires de prononciation de la langue anglaise. Dès lors les *lettres*-voyelles devenant inutiles, puisqu'elles étaient remplacées par des *points*-voyelles, ils n'ont pas craint d'en retrancher un grand nombre. Ils ont même souvent retranché des consonnes, lorsqu'elles étaient répétées, par exemple, et ils ont indiqué ces retranchements par des signes particuliers. En somme, ils ont complétement

défiguré l'aspect du texte saint; ils l'ont en réalité écrit dans un tout autre système graphique, et en cela ils ont certainement beaucoup contribué à en rendre l'étude effrayante.

» 6° Et cependant, chose singulière, de cette trop grande extension donnée à leur système résulte *aujourd'hui* pour nous une utilité réelle. Ainsi, à l'aide de ces signes par lesquels ils ont remplacé bien des voyelles et parfois aussi des consonnes, et à l'aide des textes manuscrits anciens, nous pouvons aujourd'hui rétablir d'une manière certaine ces lettres retranchées, et rendre ainsi au texte sacré sa véritable physionomie primitive. C'est en ce sens qu'on peut dire que les Massorètes ont rendu service aux Livres saints; c'est-à-dire que la confrontation de leurs textes ponctués avec les textes manuscrits qui ne le sont pas, peut servir à démontrer l'authenticité de telle leçon et la préférence qu'on doit lui donner sur telle autre (p. 200). »

Enfin, M. l'abbé Van Drival termine son livre par l'exposé suivant du *plan d'une nouvelle édition du texte primitif des Livres saints.*

« Une des choses qui éloignent le plus de l'étude de l'hébreu et autres langues sémitiques, c'est sans contredit la manière dont cette langue se trouve ordinairement *écrite* ou *imprimée*. Non-seulement il faut d'abord se familiariser avec des caractères étrangers, mais il faut encore savoir distinguer où commencent les mots, où ils s'arrêtent; il faut se livrer à un travail analogue à celui que présente le déchiffrement de certains manuscrits, où tout se trouve joint et lié de telle manière que l'œil a d'abord de la peine à reconnaître les mots auxquels il est le plus habitué. On conçoit combien ce premier inconvénient est grave et comment il a pour effet de décourager bien des hommes de bonne volonté.

» Un autre inconvénient se rencontre dans le système ordinairement employé pour la transcription ou l'impression de l'hébreu : ou bien le texte se présente sans aucune ponctuation (sauf les deux points), si l'hébreu est sans points-voyelles, ou bien il est tellement surchargé de signes très-difficiles à retenir, que dans un cas aussi bien que dans l'autre il y a une véritable confusion.

» En outre, les alinéas ne sont pas toujours assez bien indiqués; les vers ne sont pas toujours écrits ou imprimés autrement que la prose; enfin on ne trouve dans les textes ordinaires aucun de ces secours que la calligraphie antique savait fort bien présenter au lecteur et que l'art typographique a tant perfectionné de nos jours.

» Pourquoi ne pas adopter pour l'hébreu ces moyens que l'on a mis en usage pour faciliter l'étude et la lecture des langues de l'Occident depuis l'invention de l'imprimerie?

» Ainsi, dans notre pensée, une nouvelle édition de la Bible hébraïque devrait être conçue de la manière suivante :

» 1° Tous les mots seraient séparés les uns des autres, à l'exception des lettres affixes formatives des modifications du verbe ou du nom; un trait-d'union pourrait indiquer la liaison particulière qui existe entre tel et tel mot, mais ces mots ne seraient jamais complétement unis et confondus. Il y a là, selon nous, un premier élément de grande clarté.

» 2° La ponctuation généralement usitée en Europe depuis l'invention de l'imprimerie et employée pour toutes nos langues de l'Occident serait appliquée à l'hébreu. Cette innovation, ou plutôt ce moyen analytique auquel nous sommes si habitués, serait du plus grand secours pour la lecture et l'intelligence des textes bibliques. M. Bargès, nous l'avons vu plus haut, a proposé avant nous ce moyen; M. l'abbé Beelen, professeur de langues orientales à l'université de Louvain, l'a déjà mis en usage dans sa *Chrestomathia rabbinica et chaldaica*; c'est donc là une idée partagée par des hommes qui font autorité en cette matière, et par suite une idée qu'il est fort à propos d'appliquer, pour l'avantage de tous.

» Au reste, il est clair que, système pour système, mieux vaut celui qui est le plus simple et surtout le plus connu : tel est évidemment le mode de ponctuation généralement usité. Il est plus simple que la ponctuation massorétique; il est plus facile à distinguer; il parle davantage aux yeux; il est fort connu, et partant excellent pour la pratique. Si l'on objectait que ce système n'est pas ancien, nous répondrions qu'il en est de même du système des Massorètes; et puisqu'on ne voit aucun inconvénient à ajouter au texte biblique proprement

dit ces signes de divisions et de repos, nous ne voyons pas pourquoi on trouverait le moindre inconvénient à les remplacer par des signes plus clairs, plus connus et déjà employés dans toutes les éditions des textes grecs ou latins de la Bible, lesquels textes n'avaient pas autrefois plus de ponctuation de ce genre que n'en a aujourd'hui le texte hébreu. Ce qui a été reconnu très-utile d'un côté ne le serait pas moins de l'autre. Nous le répétons, du reste, il ne s'agit pas même ici d'une chose nouvelle; il s'agit simplement de remplacer le moins connu par le plus connu généralement usité et approuvé.

» 3° On mettrait plus de soin à bien faire ressortir à l'œil les différentes parties du texte des livres saints. Les guillemets seraient employés pour indiquer un discours; les lignes séparées et plus rapprochées du milieu de la page distingueraient les vers de la prose; les points d'interrogation et d'exclamation achèveraient de désigner le sens particulier de certaines phrases; en un mot, tout le système dont on se sert pour l'impression de nos langues de l'Occident serait appliqué à l'hébreu et autres langues analogues, et cette seule amélioration (nous en sommes convaincu par plus d'une expérience) suffirait déjà pour conquérir à l'étude de ces langues un grand nombre de partisans.

» A ces avantages matériels, nous voudrions en joindre d'autres d'une réalisation bien autrement difficile.

» Nous voulons parler de la *restitution* de toutes les lettres que les Massorètes ont eu la témérité d'enlever au texte sacré, pour les remplacer par des signes de duplication ou par des points. Cette restitution, voici comment nous la comprenons.

» D'abord, rien de personnel, rien qui repose sur le jugement individuel.

» Pour cela nous nous ferions une règle inflexible de ne jamais admettre une leçon, un mot quelconque, à moins que nous ne trouvions cette leçon dans un ou plusieurs bons manuscrits. En mettant ainsi en dehors toute idée personnelle, et n'ayant recours qu'aux sources, à la tradition, ou plutôt à des textes *écrits*, il est impossible de tomber dans l'esprit de système, et jamais on ne s'exposerait à mettre, comme les juifs de la Massore, une main téméraire sur l'arche sainte.

» Tous les éléments de ce grand travail existent. Kennicott et Rossi nous les fournissent dans les innombrables variantes qu'ils ont recueillies dans plus de six cents manuscrits et qu'ils ont publiées à la fin du siècle dernier. Ce sont ces variantes que nous donnerons pour une très-grande partie des mots de la langue hébraïque et que nous comparerons à la prononciation des mots par les anciens, ainsi qu'aux formes massorétiques [1], dans le *vocabulaire critique et raisonné* qui formera le 3[e] volume de cet ouvrage. C'est à l'aide de ce travail auquel nous nous livrons sur chacun des mots de la langue sainte, que nous avons l'espoir de donner un jour un texte, le plus pur possible quant à l'orthographe et au mode primitif de transcription de chacun de ces mots, un texte qui, nous pouvons le dire dès maintenant, prouvera la bonté des anciennes leçons dont se servaient saint Jérôme et les docteurs chrétiens, et les altérations dont les juifs se sont plusieurs fois rendus coupables.

» En attendant, qu'il nous soit permis de donner un *spécimen* de ce que pourrait être ce texte d'après le plan que nous venons d'exposer.

» C'est par là que nous terminerons cette seconde partie de nos *études comparées sur la grammaire des langues bibliques*.

» Nous ajoutons, pour l'usage des commençants, au texte-spécimen ci-dessous, des titres courants en français. Inutile d'avertir que ces sortes de notes ne seraient pas dans notre texte définitif.

(D'après les manuscrits de Kennicott.)

La création en général.

ב ראשית ברא אלהים את ה שמים ו את ה ארץ. ו ה ארץ היתה תוהו ו בוהו;
ו חושך על פני תהום; ו רוח אלהים מרחפת על פני ה מים.

PREMIER JOUR. — Création de la lumière.

ו יאמר אלהים: « יהי אור! » ו יהי אור. ו ירא אלהים את ה אור כי טוב; ו יבדל
אלהים בין ה אור ו בין ה חושך. ו יקרא אלהים ל אור: « יום »; ו ל חושך
קרא: « לילה ». ו יהי ערב, ו יהי בקר, יום אחד.

[1] C'est en donnant ces formes massorétiques que nous aurons aussi l'occasion d'entrer dans quelques détails sur les données grammaticales propres au système des Massorètes, ce qui complétera en même temps ce second volume.

En terminant l'article consacré en 1853, au 1er volume de cet ouvrage, nous disions :

« Nous ne pouvons que féliciter Mgr l'évêque d'Arras d'avoir » appelé à la direction de son grand séminaire un homme » aussi savant, et aussi érudit que M. l'abbé Van Drival, et d'une » science et d'une érudition aussi saines que les siennes. Ces » études valent un peu mieux que de s'occuper à faire ou à » publier des *mémoires clandestins* contre les droits du souve- » rain Pontife. » Nous ne pouvons que répéter ici les mêmes éloges, en ajoutant que ces travaux valent mieux que de publier des pastiches de Platon ou d'Aristote, comme on le fait depuis quelque temps.

A. BONNETTY.

Apologétique catholique.

DE QUELQUES ERREURS SUR LA PAPAUTÉ

PAR M. LOUIS VEUILLOT [1].

Au moment où la Papauté est attaquée avec un redoublement d'injures, de calomnies, qui font craindre, non sans raison, à tous les chrétiens, un renouvellement de commotions sociales, c'est-à-dire de punitions de Dieu, il faut que tous ceux qui croient en Jésus-Christ et en son Eglise réunissent tous leurs efforts pour défendre cette Papauté qui est non-seulement le centre de notre Eglise, mais encore la pierre fondamentale de tout l'ordre social. M. Veuillot a donc fait une œuvre et chrétienne et nationale et sociale, en réunissant dans un volume de petite dimension les divers articles publiés dans l'*Univers*, ayant pour but de défendre le Pontife romain et ses actes. Ces articles ont subi diverses améliorations, et divers compléments, qui en font une œuvre plus opportune que celle publiée dans son journal. Nous n'avons pas besoin de dire que les lecteurs y trouveront la verve et le talent d'un chrétien profondément convaincu. Pour preuve, nous allons donner un extrait du livre, en choisissant le portrait qu'il trace du chef même de la Papauté, de celui que Jésus-Christ lui-même choisit pour son vicaire, et à qui il confia le gouvernement de son Eglise.

SAINT PIERRE.

« Saint Pierre, le prince des Apôtres, peut être appelé aussi le prince des Saints. Elu de Jésus-Christ pour être le fondement de l'Eglise, il a été formé par ce divin Maître à toutes les vertus qui allaient devenir l'auguste caractère de l'humanité régénérée, et il a reçu avec ces vertus nouvelles l'investiture d'un pouvoir tout nouveau et tout divin, que n'eurent pas avant lui les Justes les plus aimés de Dieu. Saint Pierre est le modèle des croyants, des pénitents, des apôtres, des docteurs, des pontifes, des martyrs. Toutes les auréoles sont autour de

[1] Vol. in-18 de XLVIII et 304 p. à Paris chez Gaume frères, prix 2 fr. 50.

sa tête, toutes les palmes sont dans ses mains; il a la sagesse d'en haut pour enseigner, la puissance d'en haut pour condamner et pour absoudre; il tient les clefs du Ciel, et c'est à lui que l'humanité doit dire ce qu'il disait lui-même au Sauveur des hommes : *Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

» Par la volonté de son Maître, saint Pierre a entrepris la plus étonnante révolution que le monde ait vue et que l'esprit de l'homme puisse concevoir; par une assistance qui a été le prix de sa foi et de son courage, il l'a accomplie. Seul et pauvre, il a attaqué, il a renversé les dieux et l'empire de Rome. Il est mort sur la croix, du supplice des esclaves, mais en réalité législateur, pontife et roi de la terre, le premier roi de la dynastie qui soit éternelle; vainqueur de César, qui était Néron, c'est-à-dire vainqueur de tous les vices et de toutes les erreurs ensemble, dans le moment que l'erreur et le vice, maîtres incontestés des hommes, recevaient d'eux les honneurs divins. Il a brisé ce joug ignominieux; il l'a brisé pour jamais en instituant cette royauté de la vérité qui ne laisse plus au mensonge de triomphe assuré ni paisible, qui ne lui permet plus d'étouffer la sainte révolte des consciences, et qui, toujours prête à combattre pour la justice, n'ignore pas qu'elle enchaîne la victoire lorsqu'elle accepte le martyre.

» La gloire de saint Pierre, même en ce monde, surpasse, s'il est possible, ses travaux. Il y a bientôt dix-huit siècles pleins, qu'un ministre infime de la police de Néron le conduisit au supplice; après dix-huit siècles, il est le personnage le plus vivant de l'histoire. Toute langue a publié son nom, toute langue le prononcera jusqu'à la fin des temps. Toute intelligence capable de recevoir l'Evangile a connu sa vie, a béni ses œuvres; les plus nobles génies en ont médité les moindres circonstances; la poésie et les arts y ont trouvé des inspirations; la théologie en a tiré des lois. Son tombeau, visité de tous les peuples, est devenu une source de vie et l'arc-boutant de l'ordre social. Là, il règne encore, protégé par la foi de ses innombrables enfants, maintenu au besoin par l'effroi de ceux-là mêmes qui jalousent sa puissance paternelle et qui seraient tentés de lui refuser leur hommage. Tout croule dans le monde si ce trône est ébranlé. De ce faîte

sublime, toujours battu d'orages formidables et impuissants, Pierre, vivant dans son successeur, investi de tous les priviléges que Jésus-Christ lui a donnés, gouverne les pasteurs et les troupeaux, enseigne, redresse, lie et délie, commande aux intelligences et dirige les âmes. Vainement l'orgueil conteste ou se révolte, en appelle au sophisme, à la ruse, à l'injure, à la force brutale, et quelquefois sépare tout un peuple et tout un empire; ceux que l'ennemi entraîne dans les ténèbres conservent un souvenir et un besoin de la lumière qui les ramèneront. Pierre, assuré de l'obéissance de l'élite du genre humain, définit l'erreur et reste le roi de la vérité. Il n'y a pas de main assez forte pour abolir ses lois. Sa parole est la digue immuable que la mer affolée peut bien couvrir d'écume, mais ne peut pas emporter ni franchir. Il voit sans trembler le furieux effort des révoltes, il écoute sans pâlir leur clameur immense, et, se tournant vers son peuple, il bénit deux cents millions d'âmes, dont l'*Amen* fidèle, éveillant tous les échos de la terre, couvre à la fois la protestation de l'hérétique, la négation de l'incrédule et le cri passionné de la brute, qui hurle d'obéir. Tel est aujourd'hui ce pouvoir de Pierre, contre lequel, depuis Néron, se sont tour à tour et tous ensemble conjurés tout ce que l'espèce humaine a produit de géants. Il a vaincu Néron, Arius, Mahomet, Luther et Voltaire; il embrasse le monde connu; il est établi sur deux cents millions d'âmes, et ses conquêtes ne sont pas encore finies, car la plénitude des nations entrera dans son bercail. Ainsi lui tient parole Celui qui lui a dit un jour : *Tu es pêcheur d'hommes.*

» Or, ce mortel plus favorisé qu'Abraham, plus puissant que Moïse, plus inspiré que les prophètes; ce législateur et ce pasteur de l'humanité, ce Vicaire de Jésus-Christ, qu'était-il pour de telles œuvres et qu'a-t-il fait pour une telle gloire ? Il n'avait par lui-même ni fortune, ni force, ni génie, et pour toute science il savait conduire sa barque et raccommoder ses filets; mais il était droit et simple de cœur; il crut en Jésus-Christ, il l'aima, et, lorsque Jésus-Christ lui commanda de quitter tout pour le suivre, il n'hésita point. C'est le secret de sa puissance et de sa gloire. A cause de cette simplicité d'où naquit sa foi, de cette foi d'où vint son amour, de cet amour

dont le fruit fut l'obéissance, de cette obéissance qui ne connut rien d'impossible et qui ne refusa ni les travaux de l'apostolat, ni le martyre, Pierre, à son tour, fut aimé de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu le prit à son école et le forma pour être l'instituteur du genre humain. Ecoutons là-dessus ce que la parole apostolique dit aux pauvres : « Vous avez la foi de saint » Pierre et vous êtes chrétiens comme lui; vous pouvez avoir » la charité de saint Pierre et aimer Dieu comme lui; par con- » séquent, vous pouvez, comme lui, mériter toute l'estime du » Ciel. Voilà la véritable grandeur, une foi animée de la cha- » rité c'est-à-dire de l'amour de Dieu, et une charité soutenue » de la foi. Car rien ne nous rend plus grands que ce qui » nous rend grands devant Dieu; rien ne nous rend plus » grands devant Dieu que ce qui nous approche plus de Dieu, » et rien ne nous approche plus de Dieu que la foi et l'amour » de Dieu. Qu'importe que nous soyons revêtus de la pourpre » ou couverts d'habits usés et déchirés, si sous ces habits usés » et déchirés nous sommes plus agréables à Dieu que les » princes sous la pourpre? Au lieu de demander à Dieu une » fortune temporelle, au lieu de lui demander des trésors péris- » sables et une puissance humaine, demandons-lui une foi vive » et ardente. Ce double mérite disposa saint Pierre à la souve- » raine dignité de l'Eglise où Jésus-Christ le voulait élever [1]. »

» Voilà une philosophie toute simple, toute populaire, toute pratique, en même temps que toute sublime, dont les orateurs chargés de célébrer les grands hommes à qui l'on dresse des statues trouveraient difficilement le texte dans la vie de leurs héros. »

Dans le reste de l'ouvrage, l'auteur traite ensuite trois questions importantes :

1° *Les papes d'Avignon ;*

2° *Clément XIII et Clément XIV ;*

3° *Le pouvoir temporel des papes.*

Il est peu de nos lecteurs qui ne veuillent lire dans l'ouvrage même les développements donnés à ces trois questions, et qui, nous pouvons le dire, n'y trouvent à s'y instruire.

A. B.

[1] Le P. Bretonneau. *Mystères.*

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 110. — Février 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV[e] DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

2[e] ARTICLE [1].

IV.—Arguments géologiques, prouvant que la 14[e] dynastie, ayant régné sur la basse Egypte au temps des Pasteurs, n'a pu laisser des traces de sa domination.

Mais il est des faits d'un autre ordre, qui ne reposent point sur l'interprétation plus ou moins légitime de textes antiques et obscurs, des faits aujourd'hui encore visibles et palpables, qui expliquent comment, si l'on admet que la 14[e] dynastie a régné seulement dans *la basse Egypte* et au *temps des Pasteurs*, on devra aussi admettre qu'elle n'a guère pu laisser de traces actuellement visibles de son existence; des faits qui, par conséquent, font encore de la disette même de monuments qu'on doive lui rapporter, une confirmation indirecte, mais nette et précise, de l'opinion qui m'a paru la plus conforme aux rares données de l'histoire sur ces temps reculés. Ces faits sont ceux que présente la constitution géologique des diverses contrées de l'Egypte et que je résumerai ici, surtout d'après le témoignage des savants de l'expédition française entreprise à la fin du siècle dernier, et en empruntant souvent leurs propres paroles. Il ne s'agit point ici de comparer leurs *systèmes* avec l'état actuel de la science, mais de recueillir les *faits* qu'ils ont observés.

« Le Nil, à son entrée en Egypte, à la hauteur de l'île de » Philœ, dit M. *Girard*, coule dans une gorge étroite, bordée » sur chaque rive par des rochers de granit. Ces rochers tra- » versent le fleuve à un demi-myriamètre environ au-dessus

[1] Voir le cahier précédent, ci-dessus, p. 32.

» de la ville de Syène; et c'est en franchissant cette espèce de
» barrage qu'il forme la dernière de ses cataractes. . L'*Egypte*
» semble *commencer*, en quelque sorte, *là où finit le sol grani-*
» *tique*[1]. »

A son tour, M. de*Rozières* désigne les environs de Philæ, de Syène et de la cataracte comme la contrée où se présentent les terrains de granit[2]; et, en ce qui concerne spécialement le syénit, dont les variétés rouge et grise furent bien souvent employées pour les monolithes égyptiens[3], l'auteur dit expressément : « *En remontant* la vallée d'Egypte et suivant le
» cours du Nil, on ne *commence* à rencontrer cette roche qu'à
» une demi-lieue au nord de Syène; elle se prolonge beaucoup
» au sud de la cataracte et de l'île de Philœ[4]. »

« Ce n'est, dit-il ailleurs, que vers Syène, une heure avant
» d'arriver à la cataracte, que paraissent sur les bords de la
» vallée les terrains primitifs et ces montagnes granitiques si
» renommées par la beauté des roches qui les composent, par
» la grandeur des blocs qui ont fourni ces temples mono-
» lithes, ces obélisques, ces statues colossales et tant d'autres
» objets qui décoraient les édifices de l'Egypte ancienne[5]. »

Il est vrai que la vallée *de Qoceyr* contient aussi du granit et que les Egyptiens sont allés parfois y chercher certains matériaux, bien qu'en petite quantité, à cause de la difficulté du transport[6]; mais on verra que, quand il y aurait eu là des

[1] *Description de l'Égypte*, Histoire naturelle. — Mémoires. — Observations sur la vallée d'Égypte, par M. Girard (init.).

[2] *Desc. de l'Ég. antiquités*, ch. IV. Descr. d'Ombos et des environs, section II (par M. de Rozières); descript. de Gebel Selseleh, et des carrières.

[3] *De la constit. phys. de l'Ég.* et de ses rapports avec les anciennes institutions de cette contrée, par M. de Rozières. — Introd. § 7; 5e partie, chap. I, §§ 1 et 2.

[4] *Antiq.* Appendice I, 1re partie, § 2. — Cf. *De la constit. phys.* etc., 1re part., ch. III, § 1,

[5] *De la constit. phys. de l'Ég.*, 1re partie, chap. VII, § 2. — Le feld-spath et un grès quarteux, dont on a fait des colosses, se trouvaient dans le voisinage (5e partie, ch. II).

[6] *Desc. minéral. de la vallée de Qoceyr*, par M. de Rozières, §§ 2 et 4. L'auteur, après avoir signalé dans cette vallée différentes sortes de roches (grès, brèches, granits, porphyres, schiste, gypse, quartz, feld-spath), ajoute : « L'ob-
» servation nous a montré constamment que les Égyptiens n'ont été chercher
» au loin que ce qu'il leur était impossible de trouver près d'eux : c'est dans les

carrières en pleine exploitation, comme aux environs de Syène, le résultat serait le même pour le raisonnement dont j'établis ici les bases. Au-dessous de cette vallée, on trouve des cailloux roulés en assez grande abondance [1], des matières dures, mais non du granit [2]; et la pierre généralement employée pour les monuments de la vallée supérieure, c'est le grès, qui occupe une place importance dans la constitution géologique de ce pays.

Le grès commence ou plutôt recommence [3] à se montrer dans les deux chaînes, *arabique* et *libyque*, au point où cesse le granit, et toutes deux serrent d'abord de fort près les bords du fleuve, puisque, pendant un certain temps, les deux bancs de grès ne sont distants entre eux que de trois à quatre milles [4]. A six myriamètres de Syène, la vallée du Nil est resserrée par les montagnes au point qu'elle forme un véritable défilé. C'est là que se trouvent les vastes carrières de Selseleh (l'ancienne *Silsilis*), qui, grâce à leur position, offraient tant de facilité pour le transport par eau des matières exploitées [5]. La chaîne arabique continue à border le Nil [6]. A 20 kilomètres au nord d'Esné, un nouveau défilé se présente : c'est celui de Gibeleyn, après lequel on entre dans les plaines d'Hermonthis et de Thèbes [7]; mais déjà le grès *monumental* a

» deux chaînes de montagnes, *qui bordent la vallée du Nil*, que se trouvent » *toutes leurs carrières* de granit, de pierres calcaires et de grès de différentes » sortes, seules matières généralement employées dans la construction des an- » ciens monuments. Celles qui n'existent que dans le fond des déserts ne » l'ont été qu'en petite quantité et le plus souvent pour des monolithes d'un » volume médiocre.» Ib., § 4, *sub fin*. V. aussi l'introduction de ce mémoire et la 6e partie, ch. VI du grand *mémoire* sur la constitution physique de l'Egypte.

[1] Girard, *Descr. de la vallée de l'Égarement*, § 2.

[2] Cependant, d'après Malte Brun (I. 156) on en trouve encore près de Selseleh, et il s'en mêle au grès friable de la Haute-Égypte.

[3] Les montagnes granitiques de Syène interrompent le terrain de grès et ne le terminent pas. Ses lambeaux.... se prolongent dans la Nubie, couverte également d'édifices en grès. *Const. phys. de l'Eg.* (4e partie, ch. I, § 6). Plus haut, (1re partie, ch. III, § 1), l'auteur a fait observer que le terrain granitique s'étend au sud de Syène.

[4] Girard, *Observ. sur la vallée d'Ég.* (sub init.).

[5] *Ibid.* — Cf. de Rozières, *De la const. phys. de l'Ég.*, 4e partie, ch. I, § 4 ; et *Antiq.*, descr., ch. IV, sect. II, § 1.

[6] Girard, *Lieu cité.*

[7] Id., *ibid.*

cessé de se montrer, du moins en bancs continus. En effet, M. de Rozières, après avoir indiqué une petite vallée située à cinq lieues au sud d'Esné, et par conséquent à 40 kilomètres au moins de Gibeleyn, ajoute : « C'est un peu au nord de cette » vallée et sur la même rive que l'on commence (en remon- » tant) à trouver le gisement de l'espèce particulière de grès » qui a été employée par les Egyptiens à la construction des » édifices de la Thébaïde [1]. » Et, vers le commencement de son ouvrage, il fixait à 10 myriamètres de la cataracte le point où le terrain de grès rejoint le terrain calcaire dans les montagnes d'Egypte [2]. Il faut ajouter ici que toutes les parties de cette zône n'étaient pas également propres à fournir des matériaux pour la construction des palais et des temples. M. de Rozières nous apprend en effet que, vers la partie septentrionnale, le grès est de qualité fort médiocre et se sépare en feuillets, surtout au long contact de l'air [3]. De plus, la transition du grès au calcaire ne s'opère pas brusquement. Après l'avoir fixée, pour la rive orientale, à cinq lieues environ au-dessus d'Esné, et par conséquent à une petite distance du point où commence la roche exploitée pour les monuments, roche qui se retrouvait même vers le nord, dans les couches inférieures [4], l'auteur ajoute : « La zône des montagnes de grès se dirige du » nord-est au sud-ouest. Sa limite est très irrégulière; elle for- » me plusieurs saillies et plusieurs enfoncements considéra- » bles, occupés par des montagnes calcaires, de sorte qu'on » voit se succéder à plusieurs reprises, soit dans le désert, soit » sur les bords de la vallée, les deux sortes de terrains. Sur la » rive gauche, ces alternatives sont plus prononcées et le cal- » caire se prolonge sur une plus grande étendue : on le voit » reparaître jusqu'au delà d'Edfou [5]. » De même aussi le grès

[1] De Rozières, *De la constit. phys. de l'Égypt.*, 4e partie, ch. I, § 1. Cf. 4e partie, ch. III, passim. — Et *Antiq.* (Descr.) ch. IV, sect. II, § 2. « C'est, dit-il, » un grès à grains quartzeux, liés par un gluten ordinairement calcaire. »

[2] 1re partie, ch. I, § 2.

[3] 4e partie, ch. I, § 4 et surtout ch. II, à la fin duquel l'auteur, déterminant à 25 lieues la longueur des terrains de grès, fait observer qu'il n'y a de grandes carrières que dans la partie moyenne. Voir aussi ch. III, n. 1, 3, 7, et *Antiq.* (Descr.) ubi suprà.

[4] Id. *ibid.*, chap. II, et 7e partie, ch. I, n. 1.

[5] 4e partie, ch. I, n. 2.

n'est pas rigoureusement limité par la latitude d'Esné, et M. Girard, après avoir parlé des montagnes calcaires de Thèbes, nous dit : « Ces bancs calcaires continuent d'encaisser la val-» lée, en descendant vers le nord : on ne voit qu'accidentelle-» ment reparaître le grès en rochers isolés, et encore faut-il » pour cela s'avancer à quelque distance dans l'intérieur du » désert [1]; » ceci nous reporte à la description de la vallée de Qoceyr.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut toucher à la question archéologique dont je vais bientôt montrer le rapport avec ces détails, pour ne pas négliger une roche dure et capable de résister au temps, que les Egyptiens employèrent aussi dans leurs monuments, je dirai qu'une *brèche siliceuse agatifère* a fourni aux anciens de grands blocs durables, entre lesquels on ne peut oublier le fameux colosse dit de Memnon, puisque les propriétés de cette roche ont fourni l'explication du phénomène qui avait tant occupé les esprits au temps de l'empire romain [2]. Mais cette pierre, la plus dure après le syénit, dit M. de Rozières, se trouve dans les mêmes gisements que le granit lui-même, c'est-à-dire aux environs de Syène [3]. Cependant l'auteur cite ailleurs, à Qoceyr et même aux environs du Kaire, des exploitations de brèches de variétés différentes [4], et ajoute que l'on trouve, dans les décombres, divers cailloux provenant de blocs de poudingues et employés dans la décoration des édifices; que spécialement à Karnak on rencontre beaucoup d'agates et de grains de quartz étrangers au sol. Mais évidemment les cailloux des vallées, pas plus que les poudingues qui séparent les couches de grès de celles du sol primitif, ne pouvaient être employés comme éléments constitutifs d'un monument tant soit peu considérable; d'ailleurs ces dernières couches cessent de se montrer même avant le point où le grès a disparu, loin se prolonger au delà [5].

Or, depuis les environs de Thèbes, les deux chaînes qui

[1] *Observations sur la vallée d'Égypte* (sub init.)

[2] V. le beau *Mémoire* de M. Letronne, sur la statue vocale de Memnon.—*Cf.* De Rozières, *De la constit. phys. de l'Égypt.*, 6e partie, ch. I, n. 4 et ch. II.

[3] De Rozières : *De la constit. phys. de l'Égyp.*, 6e partie, ch. I, n. 1, 2, 3.

[4] *Ibid.*, chap. III et VI. — Cf. ch. 1, n. 2.

[5] 4e partie, ch. 1, n. 2.

suivent la vallée du Nil sont calcaires et ne cessent plus de l'être jusqu'à la basse Egypte inclusivement, où l'on sait que la chaîne libyque se détourne vers le nord-ouest et la chaîne arabique droit à l'est. Au passage de M. Girard, que j'ai cité il y a peu d'instants sur la nature de ces montagnes, je puis joindre ces lignes non moins formelles de M. de Rozières : « Depuis leur *extrémité septentrionale* jusqu'à dix myriamètres » de la cataracte, elles (ces deux chaînes) sont l'une et l'autre » de formation secondaire et de nature calcaire [1]. » L'auteur, dans sa description de la vallée de Qoceyr, montre presqu'à chaque pas le mélange ou l'alternative de roches calcaires et de siliceuses [2]; mais cette vallée, terminée d'ailleurs du côté de la mer Rouge par des montagnes purement gypseuses ou calcaires [3], est encore dans la Haute-Egypte ; celle de l'Egarement, objet d'une description spéciale par M. Girard, est de même nature que les grandes chaînes. Il est vrai que près de son embouchure dans celle du Nil, on aperçoit une carrière de grès blanc, d'où l'on tire des pierres à meules ; mais la vallée est, en ce lieu même, pleine de monticules gypseux, bientôt resserrée par des hauteurs calcaires et coquillières, et présentant, sur le chemin des caravanes, ici un sol de marne, là des cristaux de gypse. Plus loin on découvre un monticule *isolé* de grès rouge, auquel succède, vers le sud, une série de rochers calcaires et bientôt, au nord, des mamelons gypseux. Quand ensuite une gorge se rencontre sur la route, le calcaire se montre à droite et à gauche, et il est visible aussi sur le sol de la plaine d'où les voyageurs commencent à apercevoir la mer Rouge [4]; la silice ne se montre guère dans cette vallée que sous forme de cailloux roulés.

Que le calcaire ait été exploité pour les monuments de l'Egypte, cela n'est pas douteux. Des carrières nombreuses

[1] 1re partie, ch. I, § 2. — Cf. *Antiquités* (Descr.), chap. IV, sect. 2, vers le commencement.

[2] Quartz, grès calcaire et quartzeux (§ 1), montagnes de grès, puis de brèches et de poudingues quartzeux, puis granitiques, puis encore de brèches et de porphyres (§ 2), auxquelles succèdent des montagnes de schiste, puis gypseuses et calcaires (§ 3); et enfin de granit (§ 4).

[3] Même mémoire, § 4.

[4] *Description* de la vallée de l'Égarement par M. Girard, § 1.

sont encore visibles sur divers points des chaînes calcaires [1] et toute difficulté sur l'âge de certaines exploitations disparaît devant les dates qui s'y trouvent inscrites. On sait même que, sauf les revêtements en granit, la matière de la grande pyramide provenait, sinon du sol même où elle est bâtie, du moins des carrières de Tourah [2]. Et, comme il est reconnu que les

[1] Outre les célèbres tombeaux de la Thébaïde, décrits dans la 13e *Lettre* de Champollion, et les carrières de marbre des anciens Égyptiens que Malte-Brun (I. 156) indique dans l'Égypte moyenne, sur un terrain fort étendu au N. de Syout (Lycopolis), les carrières et les hypogées calcaires se montrent comme d'étape en étape dans les *Lettres* de N. L'Hôte, tandis qu'il traverse cette région et une partie du Saïd. C'est d'abord (dans la 2e lettre) l'hypogée situé à une demi-lieue de *Scharonne* (un peu au S. du Fayoum) près de ruines qu'il croit être celles d'Hipponon (p. 31). Un peu plus loin sont les vastes carrières de *Scheik-Hassan*, situées dans la chaîne arabique et portant, dit le voyageur, « le vernis d'une prodigieuse vétusté (p. 35), » et celles de *Babeyn*, où l'on voit un hypogée-spéos œuvre du fils de Ramsès le Grand (p. 36), près de Samallout (Cynopolis). Un peu au N. de *Minieh*, et par conséquent à une faible distance de là, est un hypogée fort mutilé, où l'on reconnaît des figures de divinités égyptiennes (pp. 36, 38, 39, 41, 42) « Sur la même rive du fleuve, ajoute » N. L'Hôte, et à peu près vis-à-vis de Minieh, commence une longue suite de » carrières et d'excavations antiques. On rencontre sur tout cet espace, des » monticules plus ou moins étendus. Ce qu'ils offrent de remarquable, c'est » l'énorme quantité de fragments d'albâtre travaillé qui, partout, couvrent le » sol et forment presque la partie constitutive des décombres. » L'Hôte y a reconnu, dans deux tombes inachevées, deux cartouches appartenant aux plus anciennes dynasties (p. 42-3). Bientôt viennent les grottes de *Beni-Hassan* et les carrières d'Antinoé (p. 44); celles d'Hermopolis-magna, près de Deyr (p. 45), situées aussi dans la montagne de l'est (et par conséquent moins propres à une destination funéraire, d'après les idées égyptiennes, au moins des dernières époques); on y trouve la date de l'an 32 de Thoutmosis IV (III) (p. 46). La 3e *Lettre* est consacrée aux grottes de Tell-Amarna. Dans la 4e, l'auteur mentionne les innombrables excavations (carrières et tombeaux) le plus souvent ébauchées du *Gebbel Abou-Fedah*, qui ne se terminent que vers Manfalout, peu avant Syout (p. 80-2), celle de Samoun (82), les hypogées presque détruits de Syout même (p. 83), hypogées qu'il croit fort anciens et dont la destruction est toute récente. Les carrières hypogées de *Qaou El-Kébir* (Antæopolis) sont à peu près dans le même état et portent aussi des vestiges d'antiquité (p. 84), ainsi que les excavations de Girgeh, près de l'ancienne This (p. 88). V. encore dans la 5e *Lettre*, la nécropole d'Abydos (p. 112) et les hypogées des environs d'Akmyn (Panopolis, (p. 126), mais ceux-ci sont de l'époque grecque. — V. encore Champ, lettre 6, et *Journal des savants*, janvier 1841 (art. de N. L'Hôte).

[2] V. Ampère (*Recherches en Ég. et en Nubie*, *Revue des Deux-Mondes*, 16 nov 1846) — Cette carrière porte le cartouche d'un Amenemhé (III) et celui d'Ah-

maisons particulières étaient généralement en briques [1], ces carrières étaient destinées surtout à la construction de monuments qui auraient pu laisser des traces intéressantes pour l'histoire, sans préjudice de la destination funéraire que les habitants des localités voisines pouvaient donner aux excavations. Quant au Delta, formé d'un terrain d'alluvion ou du moins de terre végétale et meuble [2] et de sable, il ne peut être question d'y chercher ni carrière ni pierres d'aucune sorte, sauf la ligne de rochers calcaires qui s'étend le long des lacs Maréotis et d'Aboukir qu'elle sépare de la mer [3]; dès Rosette, la côte devient sablonneuse; elle est tout à fait marécageuse quand on a dépassé Damiette en avançant vers Péluse [4].

Admettons maintenant une royauté égyptienne réduite aux contrées qui s'étendent de la branche Canopique à la bouche Mendésienne; quel moyen lui reste-t-il d'élever des monuments qui puissent transmettre à la postérité le souvenir de sa munificence ou de ses combats? Sur les lieux, on trouve des briques; on en peut avoir en quantité illimitée, cela est vrai; il est vrai aussi que des monuments ainsi construits peuvent être durables. Il suffit d'en donner pour preuve la grande pyramide sud de Daschour et celle d'Howara [5], et ces enceintes [6], et ces pylones [7], qui, bien loin même du Delta, montrent comment les Egyptiens savaient user de ces matériaux. Mais on

mès (4e *lettre* de Champollion). V. pour d'autres édifices, Champ., *lettres* 15e, 16e, 18e; L'Hôte, pages 31, 113-21.

[1] N. L'Hôte, *Lettres*, p. 127. *Descr. de l'Ég. ant.*, ch. IV, sect. II, § 2; Aucun vestige de constructions anciennes, dit M. de Rozières, n'a pu faire soupçonner que les maisons particulières fussent construites en pierres. Les ruines des anciennes villes n'offrent partout que des débris de poteries, des fragments de briques crues et des amas de poussière.

[2] *Descr. de l'Ég.* Descr. des monum. anc. Appendice I, 1re partie, § 5 (fin).

[3] Girard, *Observations sur la vallée du Nil*, § 1.

[4] Malte-Brun, L. 158 et additions de Huot.

[5] *Journ. des Sav.*, juillet 1844.

[6] V. Champ., *lettres* 3e, 9e; N. L'Hôte, *lettres*, pages 109, 122.—Cf. 123, 128, et Appendice II. — *Descr. de l'Ég.*, Descr. des ruines de Sân (Tanis), où l'on constate l'emploi de la paille hachée dans ces briques. — Description des principales ruines situées entre les branches de Rosette et de Damiette (Jollois et Du-Bois Aymé), §§ 1 et 3.—Cf. *Descr. des ruines d'Athribis*, etc. par M. Jomard, sect. I, § 1. V. aussi J. J. Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, 15 nov. 1846, 1er avril 1848.

[7] V. N. L'Hôte, *lettres*, page 85.

sait aussi avec quel *acharnement* (le mot n'est pas de moi) les populations ignorantes de ces contrées ont ruiné les monuments antiques pour en *utiliser* les débris [1], et, à plus forte raison, comment elles ont fait disparaître en les taillant et en les dispersant, ceux qu'elles ont trouvés abattus par les ravages de la guerre. Voyageurs et archéologues sont d'accord là-dessus. Les monuments en pierre calcaire qu'auraient pu fournir soit la branche nord-ouest de la chaîne arabique, soit, ce qui est bien plus probable à cause de la facilité du transport par les canaux, la ligne des rochers d'Aboukir, ont été détruits également, car c'est sur ceux-là surtout [2] que s'est exercée l'avidité paresseuse des habitants de l'Egypte, qui veulent s'épargner des travaux d'excavation : je doute que les pyramides elles-mêmes, celles du moins dont les dimensions n'effrayaient pas trop les démolisseurs, eussent résisté à leurs efforts, si elles s'étaient trouvées plus voisines de populations agglomérées et sédentaires [3], comme celles du Delta.

L'archéologue, il est vrai, n'a pas toujours besoin de trouver des monuments entiers, et les débris, même dispersés, lui suffisent souvent, lorsque, comme en Egypte, ils sont couverts d'inscriptions. Là, d'ailleurs, les simples grottes funéraires de particuliers, même assez obscurs, peuvent fournir à l'histoire de précieux documents. Mais encore faut-il que ces débris ne soient pas réduits en minces fragments, que la surface n'en soit pas brisée; encore faut-il que ces tombeaux puissent être reconnus. Or, est-il vraisemblable que beaucoup de briques ou de pierres calcaires aient conservé les sculptures ou les

[1] Ce ne sont pas seulement les populations qui les ont détruits pour des usages privés.

[2] « Quant aux monuments en pierre, dit M. Jomard (lieu cité), si, aujourd'hui on n'en voit pas pour ainsi dire de traces (à Athribis), pas même les matières dont on les avait construits, il ne faut pas en être surpris, en songeant avec quel acharnement les habitants modernes ont *converti en chaux tout le marbre et la pierre calcaire* qu'ils ont trouvé dans les villes anciennes. » Il ajoute qu'on n'a épargné que ce qui était trop éloigné des habitations modernes. — V. aussi section II, § 1; et *Descr. des ruines de Sân*, surtout vers la fin. N. L'Hôte nous dit (page 129) : « Quant au beau portique égyptien qu'on admirait encore ici (à Achmouneyn ou Hermopolis magna) il y a quelques années, il a disparu, comme s'en sont allés tous les monuments en pierre calcaire. »

[3] V. *Journal des Savants*, 1844.

hiéroglyphes qu'elles portaient, lorsque tant de générations les ont employées aux plus vulgaires usages, pour ne rien dire de l'action possible des vapeurs de la mer, qui eût agi sur des pierres plus dures, sur des éléments minéralogiques moins accessibles à l'humidité? Est-ce dans le sol meuble de l'humus, sur un terrain sujet à des inondations *annuelles et irrégulières*, où de plus le cours des eaux varie, que les sépulcres seraient restés intacts? Et les monticules factices où devaient s'élever les villes antiques n'ont-ils pas eu mille fois leurs flancs déchirés par l'inondation [1] ?

Enfin, si l'on cherche à se rendre compte des restes de l'antiquité découverts dans la basse Egypte par les rares visiteurs qui l'ont choisie pour champ de leurs explorations, on n'y trouvera guère de monuments dont les matériaux soient empruntés au pays. Feuilletez les Mémoires de la Commission d'Egypte relatifs à la topographie antique du Delta; vous y trouverez sans cesse mentionnés des monuments de granit, dont la provenance lointaine n'est pas douteuse et a été remarquée par ces savants eux-mêmes, soit dans les descriptions, soit dans les études générales sur la géologie de l'Egypte. « L'intérieur du Delta, dit M. de Rozières, quoiqu'il n'ait été » visité qu'en partie, a offert aux voyageurs qui l'ont parcouru » nombre de monuments *tirés des carrières de Syène ;* le plus » considérable de tous est le grand édifice de Bahbeyt, qui, » construit entièrement en granit, ne le cédait point en éten- » due à la plupart des temples de la Thébaïde. » Puis, après avoir dit qu'on trouve peu de monuments intéressants vers la branche occidentale du Nil (sauf Alexandrie), tandis qu'il en a signalé plusieurs dans l'est, il ajoute : « Dans le Delta, *dont le* » *sol n'est formé que de terre végétale*, on ne pourrait trouver » de matériaux assez solides qu'à d'assez grandes distances, » et il devenait naturel d'attacher plus d'importance à leur

[1] Sur les variations du Nil, v. *suprà*, § II, note 17e. — N. L'Hôte dans son rapport au Ministre (*Journ. de l'instr. publ.*, 10 juillet 1841), dit que ces ruines peu visitées ne sont que des débris recouverts par les eaux ou le limon. — Cf. Maury : *Des trav. mod. sur l'Ég. anc.*, § 2. V. encore la *Description* des villes de l'ancien Delta, comprises entre les bouches de Damiette et de Rosette (par MM. Jomard et Du Boys Aymé) et la *Description d'Athribis*, etc. (par M. Jomard), dans la Description de l'Égypte.

» choix [1]; aussi la proportion du granit au grès est-elle ici » beaucoup plus forte que dans la Thébaïde. »

L'énumération complète et détaillée des débris considérables de granit qui ont été signalés par la Commission d'Egypte, après une exploration incomplète parmi les ruines du bas pays, serait trop longue et peu utile à reproduire ici. Je signalerai seulement, à côté des fameux obélisques d'Héliopolis : 1° Les énormes blocs et les nombreux débris, en *granit rouge de Syène*, trouvés avec une multitude de fragments de grès dans l'enceinte encore reconnaissable de Tanis, ainsi que les blocs informes de granit, aperçus à peu de distance de là, sur les monticules et dans la plaine, le tronçon de statue en granitelle noire de Syène et les 24 colonnes enterrées presque à fleur de terre dans la plaine au midi de la ville et formant une avenue monumentale [2]; 2° les vastes ruines sculptées du temple en granit noir et en granit rouge de Bahbeyt, à 8 kil. 1/2 au nord de Semennoud (Sebennytus) [3]; 3° les antiquités trouvées à Méhallet el Kebyr et consistant en un assez grand nombre de fragments de granit de différentes couleurs, en blocs de grès siliceux, semblables à ceux qu'on extrait de la Montagne-Rouge, aux environs du Kaire, et en quelques pierres cubiques de grès-brèche, pareil à celui des statues colossales de la plaine de Thèbes [4]; 4° les pierres granitiques reconnues à Saïs, où Hérodote signale des édifices si importants en granit, construits peu avant l'invasion des Perses [5]; 5° les blocs de granit qui indiquent, à Tell-Mokhdem (avec les distances itinéraires), l'emplacement de Cynopolis ou Lycopolis, sur le canal Busiritique [6]; 6° les grandes corniches de granit qui figurent dans les ruines de Bubaste [7]; 7° enfin les blocs et l'énorme sanctuaire

[1] *Appendice* aux descriptions des monuments anciens, I, par M. de Rozières, 1re partie, § 5.

[2] *Descr. des ruines de Sân*, par Louis Cordier (Desc. de l'Ég.).

[3] *Descr. des principales ruines* situées entre les bouches de Rosette et de Damiette, § 1.

[4] *Ibid.*, § 2.

[5] *Ibid.*, § 3. — Cf. Champ., *lettre* 3e. — Pour les monuments d'Amasis, V. Hérodote, II, 173, 175-6.

[6] *Descr. des ruines d'Athribis*, etc., sect. I, § 2.

[7] *Ibid.*, § 4.

monolithe orné d'hiéroglyphes de Tmây el Emdyd (Thmuis), près du lac Mendésien, ainsi que le torse en granit noir d'une statue assise, avec des hiéroglyphes au dossier, et les sarcophages de même matière trouvés au même lieu [1].

C'en est assez pour constater l'importance que les anciens attachaient à se procurer pour la basse Egypte, même à grand'peine et à de grandes distances, des matières plus solides que celles qu'ils trouvaient dans ce pays. Mais la Commission d'Egypte ne pouvait fixer l'âge de ces monuments, et Champollion ne s'est point arrêté dans l'intérieur du Delta. Nestor L'Hôte, en le parcourant [2], a suppléé en partie à cette grande lacune des premières explorations. Voici les passages de son rapport [3] qui touchent à la présente question : la citation sera un peu longue, mais elle me paraît ici d'une importance capitale pour les conclusions que je vais présenter.

Après avoir dit que les emplacements d'Athribis, Pharbœtus, Leontopolis, Thmuis, n'offrent plus que des monceaux de décombres, le zélé voyageur, qui venait de parcourir le Delta oriental et central, poursuit en ces termes :

« On reconnaît encore dans les ruines de *Bubaste* cette disposition observée par Hérodote, qui dit que de toutes les parties de la ville on pouvait voir le grand temple..... Il ne reste aujourd'hui qu'une douzaine de blocs de granit ensevelis sous le limon ou en partie couverts d'eau ; le peu d'hiéroglyphes qu'on y retrouve donne la légende d'un roi originaire de cette ville, *Osorkon, de la 22e dynastie... Rhamsès le grand*..... avait contribué à l'embellissement de Bubaste. Il suffit pour l'attester, d'une très belle colonne *en granit*, enlevée des ruines et qui gît maintenant à peu de distance du canal de Zagazig. Le cartouche d'Osorkon se lit également sur cette colonne ; mais il n'y est qu'en surcharge sur celui du grand Rhamsès.

» Les ruines de *Tanis* couvrent un espace encore plus étendu que celles de Bubaste ; les blocs de granit amoncelés, les obélisques renversés et rompus indiquent l'emplacement de son grand temple et en attestent la magnificence. *C'est encore le*

[1] *Ibid.*, sect. II, § 1.

[2] Dans son dernier voyage, postérieur aux *lettres* citées plus haut.

[3] *Journal de l'Instruction publique*, 10 juillet 1841.

nom du grand Rhamsès qu'on lit sur ces vastes ruines, ainsi que le nom plus rare de *son fils*, Menephtah.... La terre et le sable recouvrent aujourd'hui toutes ses ruines.

» Les ruines de *Thmuis* (Tell-Tmay) ne sont plus guère qu'un vaste amas de décombres. Le seul monument de quelque importance qu'on y voie encore est la chapelle de granit qui ornait le sanctuaire du temple. Ce monolithe a plus de 21 pieds de hauteur sur 12 de largeur, et peut passer pour un des blocs les plus volumineux que les Egyptiens aient *transportés. La légende du Pharaon Amasis* se distingue à peine sur l'encadrement usé de cette chapelle. Plusieurs blocs de granit, épars autour du monolithe et qui faisaient partie du sanctuaire, sont les seuls restes du *temple*, qui*, ayant été construit en pierre calcaire, a complétement disparu.* »

L'auteur *parle ensuite d'autres blocs de granit*, qui portent la légende de *Rhamsès le grand*. Sur l'emplacement présumé de Léontopolis, il n'a vu qu'un mur d'enceinte en briques, et, sur les rives de la branche de Damiette, il reconnaît à peine des vestiges de monuments aujourd'hui cachés par le limon; mais il mentionne des restes de grands édifices épars dans les villes de *Samannoud* (Sebennytus) et *Mehallet el Kébir* (près de Xois)[1]. Quant au grand temple de Behebeyt, entièrement ruiné aujourd'hui, mais dont les débris sont couverts de sculptures, il s'exprime ainsi :

» Il serait impossible de se rendre compte de l'étendue et du plan de l'édifice sans déplacer les blocs et dégager le terrain jusqu'aux fondements... Il faudrait avoir vu cette ruine pour se faire une idée des *énormes travaux* et du temps qu'a dû coûter l'extraction de tant et de si volumineux blocs, *leur transport de Syène*, à l'extrémité de l'Egypte, leur érection et enfin la sculpture de tant de bas-reliefs, d'ornements et d'hiéroglyphes sur une matière aussi dure. » Mais ce temple n'est

[1] Si, comme il est bien probable, l'ancienne ville arabe de Sakha correspondait à l'emplacement de Xoïs (V. Quatremère, *Mém. géogr. sur l'Ég.*, art. Skôou, il faut se souvenir que dans le chapitre 25e de la Description de l'Égypte (*Antiquités*), MM. Jollois et Du Boys Aymé admettent que les restes d'antiquités retrouvés à Mehallet el Kébir pourraient y avoir été apportés de quelque ville voisine, telle qu'*Isidis oppidum* ou Sebennytus. On peut aussi bien admettre qu'ils le furent de Xoïs, puisque Sebennytus est représenté par Samanhoud.

commencé que sous *Amyrtée* (28e dynastie), et n'est achevé que sous les rois grecs. A Samanhoud, N. L'Hôte a également reconnu le nom d'Amyrtée sur les ruines d'un temple et de plus le cartouche d'Alexandre sur un fragment de bas-relief. Il ajoute que «les noms de *Psammétik* III, d'*Amasis* et d'*Amyr-* » *tée* se lisent sur plusieurs *fragments dispersés* dans la ville » de *Méhalet el Kebir* », et résume ainsi ses impressions archéologiques sur cette contrée :

« Je n'ai, dit-il, rencontré, dans mes nombreuses recherches, *qu'un seul fragment hiéroglyphique appartenant au vieux style,* qu'on pourrait appeler Memphite, et qui caractérise l'époque très-ancienne de l'art. — Il est permis de croire, d'après la fréquence du nom de *Rhamsès le Grand* sur les ruines subsistantes, que *ce ne fut pas avant l'époque de ce Pharaon* que *cette partie de la basse Egypte*, longtemps soumise aux Pasteurs, vit, sur beaucoup de points, s'élever des édifices sacrés. »

Ainsi les rois d'Egypte ont fait venir de fort loin dans le Delta les matériaux qui leur paraissaient nécessaires pour élever des monuments propres à transmettre leur souvenir aux âges les plus reculés; mais l'obélisque de *Sésortesen I,* trouvé à Héliopolis [1], est le seul ou presque le seul de ces monuments aujourd'hui reconnaissables, qui soit antérieur à l'expulsion des *Hyksôs*. Avant l'invasion peut-être on n'avait pas aussi bien senti l'utilité de ces *pierres dures* que les rois de l'âge postérieur aiment à mentionner dans leurs inscriptions [2]; cependant on l'avait sentie, et l'on en avait fait usage; le revêtement des grandes pyramides en est un exemple que l'on ne peut oublier [3]. Mais, si l'on admet l'existence, dans la région

[1] V. N. L'Hôte, *Notice sur les obélisques,* pages 40-1. Les deux autres obélisques *datés,* qui d'Héliopolis ont été transportés à Rome appartiennent, l'un au père de Rhamsès le Grand (Séti Ménephtah), l'autre à Psammétik I (*Ibid.*, pages 14-17).

[2] V. dans les *lettres* de Champollion : Dédicace du temple d'Amada par Thoutmosis III (*lettre* 11e), celle d'un monument de Louqsor par un Aménophis (*lettre* 12e), celle de la salle hypostyle du Rhamesséion (*lettre* 13e), celle d'un temple élevé par la 18e dynastie à Thèbes (*lettre* 18e), et l'inscription du père de Rhamsès le Grand à Kourna (*lettre* 20e).

[3] V. *Journ. des Sav.*, avril 1841, mars 1844. — Cf. Lenormant, *éclairc. sur e cerc. de Mycerinus,* A et H. — Appendice I aux descriptions des antiquités de l'Egypte, 1re partie, § 5.

de Xoïs, d'une dynastie tantôt vassale des Pasteurs, tantôt leur ennemie, on doit comprendre maintenant que toutes les difficultés relatives à l'absence de monuments, pour les cinq siècles qu'Eusèbe attribue aux rois *Xoïtes*, disparaissent totalement; on doit comprendre que l'on ne peut guère espérer de rencontrer comme documents de leur existence, des fragments tels que ceux qui, dans la plaine de Thèbes, ont subsisté après les ravages des Pasteurs, certainement poussés jusque-là et arrêtés tout au plus au défilé de Gibeleyn. Dans la Thébaïde inférieure et moyenne, ces fragments d'édifices en pierres dures ruinés par les envahisseurs, ont servi à reconstruire aux mêmes lieux des temples dédiés sans doute aux mêmes divinités[1], et les ravages des Vandales modernes, bien que déplorables pour l'art, ont pu être utiles quelquefois à l'histoire, en mettant au jour ces inscriptions des vieux âges, que l'on n'eût pas toujours aperçues à la surface des bâtiments relevés avec ces ruines. Si donc la 14e dynastie eût, comme la 13e, précédé l'invasion et régné sur cette vallée, elle eût sans doute laissé comme elle des inscriptions, des stèles, des statues. Mais reléguée vers les bouches du Nil, le pouvait-elle également? Outre que, d'après Manéthon lui-même, le pays où elle a régné a été le théâtre d'hostilités affreuses et prolongées, exposé par conséquent à de fréquentes dévastations; outre que l'orgueil de ces Pharaons a probablement trouvé durant cet intervalle, peu d'occasions de se produire aux yeux des contemporains et de la postérité, comment pourrions-nous retrouver les monuments funèbres ou les monuments religieux qui ont dû être construits durant cet intervalle? Est-il croyable que les rois de *Xoïs* et leurs officiers en aient tiré la matière des carrières de Syène, ou de *Silsilis*? Personne ne le soutiendra sans doute. Lorsqu'ils étaient eux-mêmes en guerre avec les rois Pasteurs de Memphis, ceux-ci, maîtres du fleuve, c'est-à-dire de la seule voie de communication possible, n'auraient point permis un commerce pacifique entre eux et ce qu'ils

[1] Cf. Champ., *lettre* 4e, Champ.-Figeac, *l'Ég. anc.*, page 301; l'Appendice II, aux lettres de N. L'Hôte; De Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847 (p. 415-6 du t. XV, 3e série); J. J. A., *Revue des Deux-Mondes*, 15 déc. 1847 (reproduit dans les *Ann. de phil. chrét.*, sept. 1858). Cf. *Descr. de l'Eg. antiquités*, ch. VIII, § 2, ch. IX, sect. I, § 2.

nommaient probablement *la mauvaise race* de la Thébaïde, comme les rois thébains ont dit plus tard la mauvaise race de l'Ethiopie ou de la Syrie; et lors même qu'ils étaient soumis, l'étranger n'eût point permis aux Thébains, ennemis plus difficiles à dompter à cause de la distance, et par conséquent ennemis plus irréconciliables de la domination étrangère, de commercer avec le Delta. Assurément nos distinctions fort sages et fort louables du pavillon couvrant la marchandise et de la marchandise neutre sous le pavillon ennemi, de la propriété privée et de la contrebande de guerre, étaient bien inconnues des Grotius et des Vattel d'*Avaris*; surtout l'abolition de la course les eût trouvés obstinément rebelles; et d'ailleurs les Xoïtes eux-mêmes, lorsqu'ils baissaient la tête, n'étaient plus sans doute aux yeux des habitants de la haute Egypte que des traîtres et des fauteurs de l'ennemi.

Il faut cependant reconnaître que ces périodes de paix avec la 14e dynastie durent occuper une grande partie de la domination des Pasteurs. Nombreux, belliqueux et ayant le siége de leur puissance à l'entrée même du Delta, ils n'auraient pu poursuivre habituellement et durant des siècles contre les populations du Delta occidental, une guerre comme ils savaient la faire, sans les exterminer ou être exterminés par elles, si même les deux peuples ennemis n'avaient à la fois disparu, dévorés l'un par l'autre dans ce furieux acharnement. Si donc on regarde comme établi le fait de la simultanéité entre la dynastie Xoïte et la puissance des étrangers, il faut presque forcément admettre que leurs rapports devinrent pour longtemps pacifiques, et c'est en effet ce qui semble résulter du texte de Manéthon que nous avons vu plus haut. Or rien n'empêche de croire que, durant cet intervalle, les indigènes de la basse Egypte aient pu se procurer paisiblement des grès à meule et des brèches des environs de Memphis, peut-être aussi quelques pierres de dimension médiocre, extraites de ce monticule de grès qui, dans la vallée de l'Egarement, interrompt la série des roches calcaires. Enfin il n'est pas inadmissible à la rigueur que, pendant quelques années de paix générale, ils aient pu, par exception, tirer des pierres de la haute Egypte. Il faut donc se garder de porter des jugements trop absolus,

de tirer des conséquences trop précises sur ce qui dut se faire à des époques que nous connaissons si peu; mais il faut aussi avouer que ces faits n'altèreraient guère la valeur des déductions auxquelles je suis arrivé. Il est en effet reconnu que la brèche agatifère de Syène « composée, dit M. de Rozières, de grains » de quartz de toute grosseur, tantôt anguleux, tantôt arrondis, » noyés dans une pâte formée de petits grains de quartz, » peut s'écailler à la surface sans l'intervention de l'homme, attendu que « par le laps du temps et par l'action alternative de l'hu» midité et de la chaleur du jour, elle est *exposée à se fendre* [1],» et que le craquement ainsi produit est l'explication véritable des sons que faisait entendre au lever du jour le colosse d'Aménophis, durant les années où, brisé par un tremblement de terre, il laissait la rosée pénétrer à travers une surface déchirée. Le même auteur nous apprend, nous l'avons vu, que certains grès, même dans la Thébaïde, se fendent en feuillets, par suite d'une longue exposition à l'air [2]. Le granit même peut, comme la brèche de Syène, s'imbiber, se dessécher, s'altérer par suite, surtout les surfaces qui ne sont pas polies. Outre que les rois de la basse Egypte n'avaient guère le choix des espèces, M. de Rozières dit que le syénit, qui se conserve parfaitement dans la haute Egypte, subit quelque altération dans le voisinage de la mer, soit par suite d'un choc soit par la désagrégation de ses éléments et l'exfoliation de la surface, surtout quand elle n'est pas polie, sous l'influence de l'humidité atmosphérique [3]. La géographie physique expliquerait donc ici la perte de certaines inscriptions, même tracées dans des conditions plus favorables que celles des pierres calcaires; elle s'expliquerait encore, comme je l'ai déjà dit, par la mobilité du sol, qui en a sans doute englouti un grand nombre [4], et qui peut-être nous en rendra plusieurs, si des fouilles, dont l'importance a déjà été plus d'une fois entrevue, mais qui présentent des obstacles de plus d'une sorte et qui

[1] *De la constit. phys. de l'Egyp.*, 6e part., chap. I, § 4.
[2] *Ib.*, 4e partie, ch. III, §§ 1, 3, 6, 7, 8, 11; — 7e part., ch. I, § 1.
[3] *Antiq.*, appendice I, 1re part, § 6.
[4] V. plus haut le rapport de N. L'Hôte et aussi les *Mémoires* de la commission d'Égypte.

demanderaient probablement des précautions extrêmes dans l'intérêt de l'humanité [1], sont dirigées dans ce but.

Mais n'existe-t-il présentement, sous les yeux de l'Europe savante, de monuments d'aucune espèce qui puissent donner quelques lumières sur l'histoire ou la chronologie de ces temps inconnus? C'est ce que j'essaierai d'examiner avant de terminer ce travail, en faisant observer toutefois que je suis loin d'avoir la science et les ressources nécessaires pour traiter ce sujet délicat dans tous les détails qu'il peut comporter; néanmoins, puisque j'ai entrepris d'appeler sur un point de cette importance l'attention des hommes compétents en mettant sous leurs yeux les considérations qui peuvent faciliter la solution du problème, en éclaircissant les questions préalables, on me pardonnera d'aller jusqu'au bout dans la carrière bien courte que mes forces me permettront de fournir.

Félix Robiou,
Professeur d'histoire à Napoléon-Vendée,
Docteur ès-lettres.

[1] A cause des exhalaisons malsaines provenant des terres remuées. On sait l'effroyable mortalité causée parmi les ouvriers, par l'ouverture du canal d'Alexandrie.

Traditions primitives.

DE QUELQUES ERREURS SUR LA CHINE ET CONFUCIUS,

PROFESSÉES

Par M. DE LAMARTINE, dans son *Cours de littérature.*

M. de Paravey a publié dans le numéro du 23 janvier dernier de la *Gazette de France*, une Lettre où il relève un grand nombre d'erreurs professées par cet écrivain, et beaucoup d'autres auteurs, sur cet empire, et sur le commencement de la civilisation des peuples orientaux. Ces questions sont de celles qu'il appartient aux *Annales* de traiter, et d'en consigner les éléments dans leurs pages. C'est ce qui nous décide à publier cette Lettre. Nous le faisons aussi parce que cela nous fournit l'occasion de reproduire le témoignage que rendent à la science de notre ami et collaborateur deux hommes de science et de sens, M. de *Lourdoueix* et M. l'abbé *Moigno*. Voici d'abord les paroles dont M. de Lourdoueix a fait précéder l'insertion de cette Lettre :

« Le savant M. de Paravey, dont les travaux ont jeté tant » de lumière sur l'histoire de l'Orient, veut bien nous adresser » les notes suivantes à propos des derniers *Entretiens* insérés » dans le *Cours de Littérature* de M. de Lamartine.

» En publiant cet article, dont le haut intérêt sera compris » par nos lecteurs, nous ne prenons nullement la responsa» bilité des griefs personnels énoncés par l'auteur contre quel» ques savants, quoique nous croyions que le monde scienti» fique en général n'a pas été juste à son égard.

» Les opinions et les travaux de M. de Paravey méritaient » au moins une discussion qu'il n'a jamais pu obtenir. Il est » vrai que les faits produits par lui infirmaient la direction » suivie par la science moderne ; mais ces faits ne sont pas de » ceux dont on se débarrasse par le silence. »

(H. DE LOURDOUEIX.)

Voici maintenant la Lettre de M. de Paravey.

A M. de Lourdoueix, Directeur de la Gazette de France.

M. de Lamartine, avec un style d'un éclat admirable, parcourt successivement toutes les littératures. S'il se bornait à examiner les parties poétiques de ces littératures, à analyser, par exemple, l'épisode admirable de *Sacontala*, si gracieusement traduit par l'excellent M. de Chézy, notre ancien et illustre ami, nous n'oserions faire les moindres observations sur les réflexions que lui inspirent ces poésies antiques et si peu connues encore de notre jeunesse lettrée, aussi frivole qu'orgueilleuse.

Mais M. de Lamartine ignore l'histoire de ces peuples asiatiques qu'il entreprend de juger : ici de longues et pénibles études sont nécessaires, et son génie poétique ne peut se prêter à ces études.

Nous sommes heureux de lui avoir fait connaître, autrefois, les *Mémoires* savants des doctes missionnaires, qui savaient convertir la Chine, à l'époque de Louis XIV.

Nous sommes fier de lui avoir parlé, le premier peut-être, des célèbres empereurs *Kang-hy* et *Kien-long* qu'il vient de louer si dignement, mais qui étaient de race tartare mantchoue, et nullement mongols; ces Mongols aux traits grossiers n'étaient faits, comme *Attila* et *Gengis-khan*, que pour la dévastation et la ruine des peuples occidentaux.

Ebloui par ces livres en nombre immense, qui sont conservés en Chine, M. de Lamartine n'a pas su distinguer leur âge précis, et y reconnaître toute l'ancienne civilisation de l'Assyrie et de l'Egypte des Pharaons, contrées primitives dont il ne connaît que les fleurs.

S'il s'était rappelé ce qu'Hérodote dit des conquêtes de Sésostris dans la Colchide, et s'il eût vu, dans Diodore, que le grand roi Osymandias était figuré sur les murs de Thèbes, allant punir les révoltés de la Bactriane, alors il eût pu concevoir, comment l'antique écriture hiéroglyphique, antérieure au déluge, conservée à Babylone, et portée ensuite en Egypte, avait été plus tard, par les Egyptiens, transportée jusqu'en Chine, et s'y était conservée jusqu'à nos jours.

La Chine touche la Bactriane, et le docte M. de Hammer, dont les Lettres orientales pleurent encore la perte récente, avait bien voulu traduire pour nous, et nous envoyer de Vienne, un passage ancien d'*Aïni*, où l'on voit que les Arabes, bien longtemps avant notre ère, avaient marché vers la Chine, et avaient fondé, près ce vaste pays encore inculte, le *royaume arabe d'El-Calib*.

Les *Oui-gours* de la Bactriane et de la grande Bucharie où, de nos jours, se parle encore le persan ancien, avaient, nous dit M. Rémusat, l'alphabet syriaque, et possédaient en même temps, les *Kings*, ces livres hiéroglyphiques sacrés, que vante avec raison M. de Lamartine, et que l'Europe a tort de ne pas faire traduire.

Ces livres étaient imprimés en caractères antiques et hiéroglyphiques, et avaient été copiés sur les murs de Babylone et de Ninive, murs en briques retrouvés de nos jours, et où Démocrite et les autres Grecs venaient puiser des leçons de philosophie et de morale, nous disent les anciens auteurs occidentaux.

Dans Hérodote, on voit que les Grecs avaient emporté de Babylone, le pôle, le gnomon et les douze heures de nos cadrans, heures symboliques, où nous avons retrouvé, et dans le même ordre antique, les *douze premières lettres de nos alphabets phénico-hébraïques, grecs et latins* [1].

Ces douze heures hiéroglyphiques figurent encore sur la boussole des Japonais et des Chinois, c'est-à-dire sur l'instrument qui montre le pôle; et quand il fait imprimer ses admirables vers qui élèvent l'âme vers le ciel et ne la ramènent pas vers la fange des révolutions, comme son livre trop célèbre des *Girondins*, M. de Lamartine ne se doute pas qu'il emploie des caractères alphabétiques, sortis d'abord de la Chaldée et précieusement conservés sur des papyrus égyptiens et dans les dictionnaires d'anciens caractères, que nous offre la Chine.

Nous avons démontré tout cela, il y a plus de trente ans, et M. de Lamennais, à qui nous en parlions, comme à M. de

[1] Les *Annales* ont publié les *figures* de toutes ces lettres dans leur *dictionnaire de diplomatique*, ainsi que les formes des lettres de tous les alphabets sémitiques.

Lamartine, aurait mieux fait de prêter son style éloquent à nos travaux positifs sur l'histoire du monde après le déluge, que d'employer ses veilles fiévreuses à écrire les *Paroles d'un Croyant*.

L'Europe, comme M. de Lamartine lui-même, manque de foi et néglige la Bible, parce qu'occupée d'une politique révolutionnaire, de romans ou de légendes du moyen âge, elle néglige les sources antiques de l'histoire du monde, qui existent seulement, dans les livres de Moïse, et dans les livres, encore antérieurs, portés et conservés en Chine.

Nul n'a réfuté ni ne réfutera, nous osons l'affirmer, ce que nous avons dit, en quelques pages, en 1826, dans notre *Essai sur les Lettres*[1]; mais ne pouvant nous réfuter, on s'est attaché à nous étouffer, même à la Société asiatique, que nous avions fondée avec MM. de Sacy, de Chézy et Abel Rémusat, société qui pourrait être utile au commerce avec l'Asie, et à l'étude des plus anciennes histoires, mais qui, malheureusement, n'est soutenue, ni par le gouvernement, ni par les riches familles de France, bien loin à cet égard de la noble aristocratie anglaise.

Le clergé ne s'aperçoit pas que tous les temps antérieurs à notre ère sont devenus, dans l'esprit frivole de notre jeunesse, comme des mythes plus ou moins nuageux.

Dans nos musées, comme sur nos théâtres, on voit figurer Adam et Ève, plus ou moins vêtus, et l'on n'y voit qu'une pure fable, comme celle de Vénus et de Cupidon. En ce moment même, on se moque des enfers, dans la pièce d'*Orphée*, et M. Renan les nie dans les *Débats*, bien qu'ils soient figurés sur tous les monuments d'Égypte, d'où sortait *Moïse*.

M. de Lamartine en est là lui-même, quand il place en Chine, 4000 ans avant notre époque, 400,000,000 d'hommes et un peuple déjà versé dans tous nos arts.

L'illustre Newton, qui n'avait pas le style poétique de M. de Lamartine, mais dont la tête était peut-être un peu plus forte, ne partageait pas ces fausses idées, non plus que notre célèbre baron Cuvier, qui, dès 1821, s'appuyait sur nos Mémoires (encore manuscrits en ce jour), pour montrer que l'homme

[1] Chez Benjamin Duprat, à Paris.

est moderne sur la terre, et que le dernier déluge n'a pas été plus ancien que ne le dit la Vulgate.

Newton citait la Bible, quand Abraham dit à Loth : « La » terre est libre devant nous, séparons-nous ; si vous menez » vos troupeaux à gauche, moi j'irai à droite ; si vous préférez » la droite, moi je marcherai à gauche avec tous les miens [1]. »

A la même époque, on voit un roi d'*Elam* ou de *Persépolis*, avec quelques autres petits rois d'Assyrie, venir exiger le tribut des rois de Sodome et de Gomorrhe, pays qui touchaient à l'Egypte.

Abraham, avec sa tribu, suffit pour disperser tous ces petits rois, et délivrer Loth ; mais si nous en croyons les salles du Musée du Louvre, l'Egypte avait alors des rois puissants, depuis plus de 4000 ans ! !

Les fables de Manéthon sont préférées à la Bible et aux récits du docte Eratosthène, le Cuvier des académies d'Alexandrie.

La Bible est renversée, on veut voir une Inde, une Chine civilisée, bien longtemps avant le déluge de Noé. Ce déluge, admis par Cuvier, vers 2600 à 2400 avant notre ère, d'après les livres conservés en Chine [2], et même d'après ceux de Caton l'ancien, devient aussi un mythe, et alors M. de Lamartine, ébranlé par la fausse science des orientalistes de nos jours, voit en Chine, où l'on mangeait encore de la chair humaine, après Confucius, et au temps de Marco Polo [3], le type idéal d'une civilisation complète.

Si avec M. de Bonald, dans sa *Théorie du pouvoir*, il s'était borné à louer ces anciens livres, et à nous citer les *Sse-chou* ou les quatre livres des disciples de Confucius, qui, en Chine comme dans la Bible, font du respect des fils pour leurs ancêtres la base de l'état social, nous, qui lui avions souvent signalé la sagesse des anciens hiéroglyphes et des précieux

[1] *Genèse*, XIII, 9.

[2] Voir dans les *Annales*, l'article de M. de Paravey intitulé : *du Déluge d'Yao*, t. XV, p. 384 (2e série).

Voir aussi la *Dissertation* de M. Cuvier sur le déluge, t. V, p. 46 (1re série).

[3] Voir les preuves de ce fait dans la *lettre* de M. de Paravey au président de l'Académie des sciences sur l'*anthropophagie des habitants de la Chine*. *Annales*, t. VI, p. 162 (4e série).

livres conservés en Chine, nous n'eussions pu qu'applaudir à ses pages éloquentes.

Mais oublier ces crimes affreux de l'infanticide, si communs en Chine, et qui ont fait fonder à notre ancien ami, Mgr Forbin de Janson, la *société* touchante de *la Sainte-Enfance ;*

Ne pas flétrir ces supplices cruels, dont les images dégoûtantes nous sont sans cesse apportées de la Chine par des voyageurs ignorants et frivoles ;

Ne pas citer ces livres obscènes, à figures obscènes, achetés en Chine à tout instant, et placés à grands frais dans le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, voilà ce que nous ne pardonnons pas à M. de Lamartine, qui ne voit jamais qu'une des faces de la question qu'il veut envisager.

Ainsi, il voulait la liberté, et il nous menait à l'anarchie.

Ainsi, en louant, comme il le fait, Confucius, il semble mettre ses livres au-dessus de l'Evangile : il cite le Père Amyot, docte jésuite, et il oublie de citer le livre le plus important de Confucius, l'*Invariable milieu,* traduit en français et en latin par M. Abel Rémusat, notre docte maître, livre que nous avions autrefois prêté à M. de Lamennais, et dont il avait apprécié toute la haute importance.

Dans ce livre, en effet, Confucius, aussi bien que Platon, venu après lui, répète sans cesse que l'homme ne pourra arriver que par le secours d'un SAINT, qu'il nomme le *Ching,* et, dans une note curieuse publiée aussi par M. Rémusat, Confucius déclare que ni lui, ni les rois ses prédécesseurs, n'ont été le véritable *Saint* [1].

M. de Lamennais a cité cette note, et l'a oubliée ensuite ; mais notre jeunesse frivole, qui méprise ses aïeux et tous les livres sérieux, préfère lire les *Paroles d'un Croyant,* ou les *Girondins.*

A Berlin, où règne le matérialisme, on ne s'occupe que des livres sacrés et fabuleux de l'Inde ; à Londres, comme à Paris, comme à Berlin, on donne aux monuments égyptiens une antiquité absurde et ridicule.

[1] Voir la citation de Confucius et des autres auteurs chinois, ainsi que la note d'Abel Rémusat sur la future venue du *Saint* dans les *Annales*, t. XIV, 221 ; XVI, 129 ; XVIII, 283 ; XIX, 26 (2e série).

Il manque à Paris, comme à Londres, un protecteur riche et éclairé des études qui se font sur la Chine, depuis M. Deguignes le père et M. Rémusat, et qui seules seront utiles à l'Europe incrédule.

M. Deguignes, dans son admirable *Histoire des Huns*, trop peu connue en France, a donné les origines de tous les peuples modernes de l'Europe, et il a puisé ces origines certaines dans les livres conservés en Chine, et qui y ont été écrits.

Nous nous occupons, depuis quarante ans et plus, de ces livres conservés en Chine, mais qui, antérieurs aux *Tsin* et aux *Han*, n'y ont pas été écrits, et nous y avons retrouvé, non-seulement nos chiffres prétendus arabes et nos lettres alphabétiques, mais encore les constellations du planisphère de *Denderah* [1], et d'un curieux *monument chaldéen*, astronomique aussi, dont nous venons d'entretenir l'Académie des sciences; mais notre voix est étouffée, on feint de ne pas nous comprendre.

Nous terminons cet article, écrit à la hâte, et où, malgré nous, nous avons parlé de nos travaux, par ce que vient de dire, avec son esprit fin et ingénieux, le docte mathématicien, M. l'abbé Moigno, dans le journal savant le *Cosmos*, qu'il publie depuis sept ans.

L'Académie des sciences avait nommé, pour examiner notre *Mémoire*, lu dans sa séance du 8 novembre dernier, *sur un zodiaque chaldéen*, expliqué à la fois par la Grèce, par l'Egypte et par la Chine, M. Biot, qui nous avait reçu autrefois à l'Ecole polytechnique, et qui depuis voulut s'emparer de nos premiers écrits; M. Mathieu, beau-frère de M. Arago, qui fut notre condisciple dans cette Ecole célèbre, et qui, en 1820, voulut, mais en vain, faire rejeter par l'Académie les *Mémoires* où nous établissions que les zodiaques égyptiens étaient postérieurs à notre ère; et enfin M. Delaunay, académicien plus jeune que nous, et que nous ne connaissions nullement.

A cette commission, l'Académie des Inscriptions avait adjoint MM. Renan et Alfred Maury, qui, bien jeunes encore,

[1] Voir le *Rapport* fait par M. Delambre à l'Académie des sciences, *sur l'origine chaldéenne du zodiaque et les mémoires inédits de* M. de Paravey, dans les *Annales*, t. IV, p. 39 (1re série).

semblent aussi séparer la Chine de l'Asie occidentale, et n'ont pas fait des études suffisantes pour nous juger. Nous avons récusé cette savante commission mixte. Voici, en analysant notre Mémoire, ce que dit, comme préambule, M. l'abbé Moigno :

« M. de Paravey défend une thèse très-impopulaire à l'Ins» titut; la thèse que la Chine (dont on s'occupe tant en ce » jour) est (comme le Japon qui la touche) beaucoup moins » ancienne qu'on ne le pense.

» Il affirme qu'elle n'a eu d'empire qu'après Alexandre et » après la ruine, par les Parthes, de l'empire *gréco-syrien* de » Bactriane, en 256 ans avant notre ère, » (époque où elle reçut le nom de *Tsin*, prononcé *Tchin* et *Chine*, et qui, sous la forme *Tsir* ou *Sir*, devint le nom des *Seres* d'Orient, parmi les Grecs; tandis que le Japon fut nommé pays de *Sila*, par les Arabes, peuples qui, avec les Grecs et les Syriens, ont civilisé ces contrées de l'Orient extrême).

« Il dit qu'elle s'est emparée d'abord de *l'histoire des Perses » primitifs* (ou du pays d'Elam), qui sont les 17 rois éthiopiens » cités par *Hérodote*. Il ajoute qu'elle s'est attribuée, après » ces 17 rois, *l'histoire des Pharaons d'Egypte*. » (A l'époque où ils dominaient sur les peuples à diadèmes, à barbe épaisse, vêtus de riches cachemires, figurés vaincus, dans les tombes des rois d'Egypte à Thèbes, et qui ne peuvent être que des Mèdes, alors soumis à l'Egypte).

« Il affirme, enfin, qu'elle s'est ensuite emparée de *l'histoire » des rois de Ninive* (dont on retrouve en ce jour, les palais et les inscriptions hiéroglyphiques, identiques au chinois ancien, comme il l'avait dit déjà dès 1826). »

« Il assure que les livres astronomiques conservés en Chine » n'y ont pas été composés, mais sont à la fois assyriens et » égyptiens » (et dès 1820, dans son savant rapport, M. Delambre, auteur de *l'Histoire de l'Astronomie ancienne*, l'admettait, ainsi que Cuvier, et le docte M. Ampère le père, mais leur rapport a été étouffé).

« Comme, en conséquence, on fait, à presque toutes les » communications de ses travaux à l'Académie des sciences, » un accueil plus que sévère, nous croyons savoir que M. de

« Paravey a retiré son Mémoire » (Mémoire qu'il se propose d'imprimer).

La chose était vraie, en effet, et en revenant à M. de Lamartine, nous lui apprendrons que, d'après la généalogie de Confucius, personnage qu'il vante si fort, généalogie apportée en Chine par la famille de cet ancien sage, voisin du temps de Daniel, chef des mages de la Syrie et de la Bactriane, il était de la même origine que les Pharaons d'Egypte, dont les descendants, après Sésostris, ont aussi pénétré en Corée, comme le montrent les livres conservés en Chine.

Aussi la Corée, encore en ce jour, a-t-elle, outre les hiéroglyphes, un alphabet analogue au nôtre, et est-elle peuplée d'une race à traits presque européens, traits qu'avait aussi Confucius.

Ce chef des lettrés, ou plutôt des mages assyriens de la Chine, dépendait, comme tous les petits princes des colonies occidentales, établies en Chine, des rois de la Perse ou de l'Iran, c'est-à-dire des Cyrus et des Darius, dont les noms hiéroglyphiques se retrouvent dans les lettres de la Chine.

La Chine alors offrait ce qu'était l'Amérique il y a cent ans, avec ses colonies espagnoles, portugaises, françaises et anglaises, qui toutes y ont importé les histoires de leurs pays, et ont donné aux villes qu'elles ont fondées des noms européens.

Dans mille ans, peut-être, on fera vivre en Amérique notre héroïque Pucelle, et l'on supposera qu'elle se battait à la Nouvelle-Orléans.

Ainsi, les Chinois ont placé dans leur pays, alors encore non peuplé, les sept années de famine sous Joseph, qu'ils nomment *Y-yn;* ils y ont mis le siége de Troie, ville qu'ils nomment la ville fortifiée des *Kuen-y*, et qu'ils font prendre en 1184 avant notre ère; ils y ont placé, à l'époque de Salomon, une reine mystérieuse qu'ils nomment *Sy-vang-mou*, et qui est la reine de *Saba*.

Les dates, en Chine, sont positives, grâce aux cycles de soixante ans emportés de Babylone : pour ces trois événements, elles sont identiques avec celles de la Bible et des histoires grecques, et le hasard n'a pas pu produire cette complète dentité.

Confucius a parlé à peine des temps antérieurs au déluge, réparé par *Yao*, fils de *Ty-ko* ou du *patriarche averti*, et qui n'est autre que Noé.

Mais, après notre ère, un tombeau ancien a offert une histoire du monde non mutilée par Confucius, et qui commence par un *homme rouge*, sens du nom d'*Adam*, en hébreu, et par une femme dont le nom signifie : *celle qui entraîne les autres dans son propre mal*, et qui est placée à dix générations avant le déluge d'*Yao* [1].

Tout ceci est donc conforme à notre Bible, et M. de Lamartine, en nous consultant, l'eût appris, et, avec son immense talent, il n'aurait pas amené ses jeunes et nombreux lecteurs à croire que la civilisation de la race grossière et mongole de la Chine lui était propre, et devait servir de modèle à l'Europe, qui, à l'égard de ce pays lointain, est aussi, faute de comprendre ses livres, dans une complète erreur.

Ch. DE PARAVEY.

[1] Voir dans les *Annales*, t. XV, p. 380 (2e série), le mémoire de M. de Paravey, intitulé : *Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible*. Ce mémoire se trouve chez Duprat, sous le titre de *Documents hiéroglyphiques emportés d'Assyrie*, 1838.

Traditions des peuples.

HISTOIRE DES NATIONS CIVILISÉES
DU MEXIQUE ET DE L'AMÉRIQUE CENTRALE,

DURANT LES SIÈCLES ANTÉRIEURS A CHRISTOPHE COLOMB,

ÉCRITE SUR DES DOCUMENTS ORIGINAUX ET ENTIÈREMENT INÉDITS,

puisés aux anciennes archives des indigènes,

Par M. l'abbé **BRASSEUR DE BOURBOURG.**

2e ARTICLE [1].

En attendant la publication du Mémoire que M. l'abbé Brasseur de Bourbourg nous promet sur l'origine des peuples du Nouveau-Monde, et qu'appellent de tous leurs vœux les amateurs d'ethnologie comparée, nous nous permettons de résumer ici les hypothèses qui nous ont paru offrir le plus d'apparence de vérité au sujet du peuplement des deux Amériques. Nous examinerons tour à tour les questions suivantes :

1° Les indigènes de l'Amérique forment-ils une race unique?

2° Ont-ils toujours été dans l'état de profonde barbarie où les Européens les ont trouvés au moment de la découverte?

3° Quelle dut être la région de l'Amérique la première habitée?

4° Quels sont les points d'analogie les plus importants signalés jusqu'à ce jour entre les races de l'hémisphère occidental et celles de l'ancien continent?

5° Quel est le point d'où sont partis les premiers colons qui aient abordé en Amérique?

VI.

Traits caractéristiques des habitants de l'Amérique. — Analogies tartares et caucasiennes. — Type mongolique des Esquimaux.

1° *Unité de la race américaine.* La preuve la plus forte de l'unité d'origine des diverses tribus indiennes, c'est la prodigieuse conformité de leurs traits physiques. Tous les voyageurs qui les ont visitées en ont constamment été frappés. Le type

[1] Voir le premier article au n° précédent, ci-dessus, p. 22.

dit *américain* se conserve le même sous les climats les plus divers [1], et telle tribu de la Nouvelle-Angleterre ressemble infiniment plus, sous ce rapport, à telle autre tribu de la Guyane, que les Anglais ne ressemblent aux Cosaques, ou les Français aux Persans.

La chevelure noire, toujours lisse, la couleur cuivrée de la peau, la structure pyramidale de la tête, la légèreté de poids de la boîte crânienne, les pommettes médiocrement saillantes, l'écartement des arcades zygomatiques [2], la profondeur des fosses nasales, le front très-large, mais plus fuyant que chez aucune des autres races humaines [3], les contours du visage arrondis, les yeux légèrement bridés, les lèvres charnues, la bouche large, l'arcade maxillaire supérieure avancée, la mâchoire inférieure assez forte et formant de ses deux branches, non pas un angle, mais une courbe; tels sont les principaux caractères communs à tous les habitants de cette vaste partie du globe et par lesquels ils semblent participer à la fois du sang *tartare* et du sang *caucasique*. Nous devons mentionner également la forme des cheveux à tube aplati [4], comme chez les *Indous* et les *nègres*, au lieu d'être cylindriques, ainsi que ceux des autres races humaines, et enfin la petitesse remarquable des pieds et des mains.

Les *Eskimaux* seuls nous offrent un type différent; leurs traits purement *mongoliques* [5] sont une conséquence vraisemblable de leur séjour dans une contrée extrêmement froide. De même que le type nègre est le type propre aux races tropicales, de même le type mongolique semble s'être formé sous l'influence d'une température très-rigoureuse. Les matelots de l'équipage du capitaine Parry ayant hiverné dans l'archipel de la Nouvelle-Géorgie, sentaient, sous l'influence des froids polaires, leurs tempes se rétrécir et l'angle externe de la paupière se relever. Une génération ou deux passées sous ce ciel

[1] Voy. Malte-Brun, *Précis de géogr.*

[2] Maury, *La terre et l'homme.*

[3] Malte-Brun, *Précis de géogr.*

[4] E. Dommenech, *Les Indiens de l'Amérique du Nord;* dans la *Revue contemp.* année 1858.

[5] Hollard, *Les races humaines.*

impitoyable eussent, sans aucun doute, suffi à donner à leur postérité ces yeux bridés, cet écartement des arcades zygomatiques, ce rétrécissement des tempes que nous remarquons chez les tribus de l'Asie boréale. En preuve de cette assertion, nous pouvons citer l'exemple fourni par les *Lapons*. Ce peuple, confiné dans la région la plus boréale de l'Europe, offre le type mongolique infiniment plus prononcé que ses voisins, les *Finnois*, et cela malgré une intime ressemblance entre les idiomes de ces deux nations [1]. Les *Samoyèdes* des environs d'Arkangelsk nous donnent l'exemple d'un phénomène tout semblable, ce même type se remarque chez eux d'une manière beaucoup plus frappante que chez les tribus finnoises de la Russie centrale. Au reste, la structure de la langue des Eskimaux prouve incontestablement une identité d'origine entre eux et les autres nations américaines.

VII.

Analogies morales entre les divers peuples américains. — Analogies des idiomes. — Analogies des usages. — Analogies des cultures.

Sous le rapport moral, les nations *indiennes* n'offrent pas moins d'analogie que sous le rapport physique. Pour en être convaincu, il suffit de rapprocher les récits des missionnaires de l'Amérique septentrionale du Voyage au Pérou de *la Condamine*. Tous remarquent avec un égal étonnement cette patience extraordinaire à supporter la douleur, ce stoïcisme farouche, ce caractère à la fois enfant et apathique, qui semblent être le trait distinctif de toutes les nations indiennes [2].

L'étude des *idiomes américains*, elle aussi, nous conduit aux mêmes conclusions. En effet, si les mots diffèrent beaucoup [3] de tribu à tribu, comme chez les Australiens, les Nègres et les peuples de l'Asie boréale, en un mot, comme chez la plupart des races sauvages ou barbares, les mêmes formes grammaticales [4] ont, en revanche, été signalées dans tous les idiomes parlés depuis les rives de la Méditerranée arctique jusqu'au

[1] Schleicher, *Les langues de l'Europe moderne.*

[2] Robertson, *Hist. de l'Amérique.*

[3] Wiseman, *Sur les rapports de la science et de la religion révélée.*

[4] Roselly de Lorgues, *Le Christ devant le siècle.*

sud de la Patagonie. Partout l'on voit régner l'usage d'attacher le pronom régime au verbe, partout même structure incorporante [1], même mode de former les mots composés par brisure, partout les prépositions sont remplacées par des postpositions. Les deux langues indiennes les plus dissemblables, sous le rapport du dictionnaire, s'éloigneraient vraisemblablement moins l'une de l'autre, quant à la grammaire, que l'anglais de l'allemand ou l'italien du latin [2].

Quelques auteurs avaient cru retrouver dans l'idiome *othomi* [3] et un autre dialecte de la même famille, des formes monosyllabiques analogues à celles de la langue *chinoise*. Une étude plus approfondie a prouvé qu'ils s'étaient trompés. Tous les linguistes sont aujourd'hui d'accord pour rattacher les deux langues en question à la classe des idiomes dits *incorporants* [4].

Les recherches de quelques philologues tendent à prouver au reste que les différences qu'offrent entre eux les vocabulaires des diverses tribus indiennes ont été fort exagérées. De 83 langues examinées par MM. Barton et Vater [5], il y en a 70 dont les radicaux semblent les mêmes, et l'on a pu arriver ainsi à reconstituer les éléments d'un lexique originairement commun à plusieurs familles de la race cuivrée.

Ce qui paraît encore justifier notre opinion, c'est qu'un certain nombre d'usages vraiment caractéristiques ont été signalés chez la plupart des nations indigènes de l'Amérique. Mentionnons notamment la coutume de porter enchassé dans

[1] Duponceau, *Recherches sur les langues indiennes*.

[2] Naxéra, *Dissertatio de linguâ othomiticâ*.

[3] Cette assertion ne saurait toutefois s'appliquer sans beaucoup de réserve, à la langue *Othomi*, ainsi qu'aux autres dialectes de la famille *Maya*. Les différences entre eux et les autres idiomes du Nouveau-Monde sont trop considérables pour nous permettre d'affirmer d'une manière bien positive, la filiation indienne des premiers. Ajoutons cependant que par leurs traits physiques et par certains détails de leurs grammaires, tous les peuples de race Maya se rapprochent beaucoup des autres Américains. Les travaux récents de M. Brasseur de Bourbourg et la publication prochaine de sa *Grammaire Quichée* auront pour résultat de faire ressortir la nature évidemment monosyllabique de tous les idiomes des Aborigènes de l'Amérique centrale.

[4] *Transact. of the American ethnologic. Society*, vol. 1er.

[5] Robertson, *Hist. de l'Amérique*.

la lèvre inférieure une pierre ou un morceau de bois, qui se retrouve à la fois parmi les Indiens de l'Amérique russe et de l'Orégon, à la cour des empereurs du Mexique et du Pérou et chez presque toutes les tribus brésiliennes. Ce trait est d'autant plus digne d'attention qu'il n'a encore été remarqué nulle part dans l'ancien Monde, excepté toutefois chez une ou deux petites peuplades de l'Afrique orientale.

Il convient de rappeler également l'aplatissement de la tête des enfants nouveau-nés, usité chez plusieurs tribus des Etats-Unis [1], au Mexique et au Pérou, et qui, dans ces deux dernières contrées, a existé de tout temps. C'est ce que prouve l'inspection des figures humaines sculptées [2] sur les monuments de *Palenqué* et des crânes extraits des plus anciennes tombes *aymaras*. En vigueur chez certaines nations de l'Europe, cette pratique recevait dans le Nouveau-Monde un développement extraordinaire et significatif au plus haut degré.

L'inspection des *cultures* connues en Amérique au moment de la découverte semble établir encore l'identité d'origine de toutes les tribus de race cuivrée. Un petit nombre de plantes alimentaires ou d'un usage fréquent, telles que le maïs, le tabac, les frijoles ou haricots d'Amérique, étaient seules l'objet des soins des Indiens [3], dans la plus grande partie des régions chaudes ou tempérées du nouveau continent. Nous sommes porté, pour notre part, à voir dans ce fait plutôt la preuve d'un legs fait par une ancienne nation agricole aux tribus qui se sont successivement séparées d'elle, que le résultat d'un emprunt de certaines peuplades aux peuplades voisines. A l'état sauvage ou même nomade, l'homme n'obéit guère qu'à la routine. Les siècles s'écoulent sans qu'il songe à modifier son genre de vie ou à s'approprier les arts et les procédés agricoles des races plus avancées que lui en civilisation. C'est ainsi que l'on voit la culture de la folle-avoine en honneur aujourd'hui chez les *Mélomènes*, rester parfaitement inconnue

[1] Maury, *La terre et l'homme*.
[2] Dupaix, *Voyage au Mexique*.
[3] Les nations civilisées du Mexique et du Pérou avaient connaissance d'un grand nombre de plantes potagères, dont l'usage est, de nos jours encore, resté inconnu en Europe.

à toutes les nations voisines [1], et les peuplades des Etats-Unis préférer l'exil et les misères d'une vie errante aux avantages incontestables du régime sédentaire. De même que nous sommes porté à reconnaître dans l'identité des *espèces animales* domestiques chez les peuples Tartares, Nègres et Européens, une preuve de la parenté étroite qui les unit l'un à l'autre, de même nous ne pouvons nous empêcher de conclure de la similitude des cultures chez la plupart des nations indiennes à l'origine unique de toute leur race. Les plus anciens monuments de l'Amérique témoignent au reste de l'antiquité de l'agriculture dans cette partie du monde. On a retrouvé dans les ruines de Palenqué des figures sculptées, le cigare à la bouche [2], et des épis de maïs parfaitement reconnaissables se voient encore gravés sur les rochers des rives de l'*Esséquébo*.

VIII.

Les peuples américains n'ont pas toujours été dans l'état de barbarie où on les a trouvés. — Mines de cuivre exploitées. — Statues et cultures retrouvées. — Numération décimale.

2° *Etat ancien de civilisation*. Les peuples du nouveau continent paraissent avoir joui, dans l'origine, d'un certain degré de civilisation supérieur à celui qu'elles possédaient au moment de la conquête. C'est ce que s'accordent à démontrer une foule de traditions indigènes. Quelques tribus de la Nouvelle-Bretagne, aujourd'hui absolument barbares, se rappellent avoir connu et pratiqué jusqu'à une époque relativement peu ancienne, l'art de travailler les métaux, et des traces d'exploitation dans les mines du *lac de cuivre* [3] sont venues confir-

[1] Cette culture se retrouve cependant au Mexique. La folle avoine y est connue sous le nom de *Wachtli* et ne sert qu'à la nourriture des bestiaux. Ce n'est guère qu'en cas de disette que les hommes en font usage pour leur propre subsistance.

[2] Cabrera's, *City of Yukatan*. Le cigare était parfaitement connu des Mexicains au moment de la conquête espagnole. M. l'abbé B. de Bourbourg nous assure que c'était un passe-temps favori de Montezuma. Le même auteur inclinerait à voir, dans la scène où se trouvent représentées ces figures d'hommes fumant, l'histoire d'*Hunahpu* et d'*Exbalanqué*, que les princes de Palenqué avaient obligés de fumer, en les menaçant de la mort, au cas où leurs cigares viendraient à s'éteindre. Voy. *Hist. des nations civilisées du Mexique*, liv. 1er.

[3] *Annales de la propagat. de la foi*, année 1857-58.

mer leur témoignage sur ce point. Les *Lénapés* conservaient un vague souvenir de cette nation civilisée des *Allighewis* [1], détruite par eux, et dont les monuments subsistent encore sur les rives du Mississipi. D'un autre côté, les forêts de la Guyane aujourd'hui occupées par quelques tribus anthropophages, recèlent dans leurs solitudes, des statues de pierre, des sculptures, des roches gravées, indices certains du passage d'une nation déjà policée. Enfin, l'on retrouve chez un grand nombre de tribus des plus barbares, certains usages, certaines cérémonies religieuses, la culture de quelques plantes alimentaires qui semblent autant de débris d'une ancienne civilisation aujourd'hui perdue [2]. Ce qui exclut encore l'idée d'une origine absolument sauvage des tribus américaines, c'est la présence, chez la plupart d'entre elles, du système de numération décimale. On le retrouve notamment chez les Péruviens, les Aymaras, les Tarahoumars, les Lénapés, les Dakotahs, etc., et généralement chez toutes les peuplades qui avaient su se maintenir dans un état de lumières supérieur à celui des tribus environnantes. Si quelques familles ethnologiques, les Caraïbes, par exemple, comptent par *cinq*, ou les Californiens par *quatre*, cela tient uniquement chez ces nations à une perte plus complète de la civilisation et à cette diminution des facultés calculatrices qui en est d'ordinaire la première suite [3]. Je ne pense pas qu'on ait encore vu une seule peuplade retombée dans un état de barbarie complet, en conservant la numération par *dix*. Si donc les Indiens avaient débuté par la vie sauvage, au lieu de commencer par un état plus ou moins civilisé, jamais ils n'eussent découvert le système décimal.

Nous savons en effet que les peuples qui sortent de la barbarie pour s'élever au rang des nations policées, gardent toujours leur manière de compter primitive. C'est ce qui a lieu notamment pour les *Azteks* et les *Othomies* qui comptent

[1] *Univers pittoresque.*

[2] Maury, *La terre et l'homme.*

[3] Les Aïnos des îles Kouriles, dont l'origine tartare semble aujourd'hui incontestable, ont également adopté la numération par 5 et par 20. Voy. Pfizmaier, *uber den bau der Aino sprache.* Voy. également notre *grammaire de la langue aino* et nos *recherches sur les langues américaines.*

aujourd'hui encore par *cinq* et *vingt* [1]. Ce seul fait suffirait au besoin pour nous prouver jusqu'à l'évidence que les ancêtres des Mexicains[2] étaient, au moment où leur idiome s'est formé, moins policés que les sauvages de la Nouvelle-France [3].

Enfin, nous sommes encore confirmé dans notre opinion par cette considération que, si l'on a vu des fractions de peuples civilisés retomber dans l'état sauvage, comme les *petits blancs* de l'île Bourbon et les descendants de ces colons portugais, dont le docteur Yvan visita les villages dans les forêts de Malakka [4], il est sans exemple, au contraire, qu'un seul peuple sauvage se soit policé de lui-même et à moins de contact avec les nations étrangères. Toutes les observations recueillies jusqu'à ce jour tendent à faire voir dans la vie sauvage, non pas l'état primitif de l'humanité mais bien au contraire la perte d'un état antérieur de civilisation et de lumières [5].

IX.

Quels furent les premiers pays de l'Amérique qui furent habités ? — Les pays équinoxiaux, tels que la Guyane.

2° *Séjour primitif des tribus américaines.* Telles sont les raisons que nous avons de croire à l'unité d'origine des tribus indiennes et à leur état ancien de civilisation. Il nous est plus difficile de déterminer le lieu de leur séjour primitif. Nous inclinerions cependant à le chercher dans les régions chaudes de l'Amérique. Ce qui nous guide, c'est la teinte cuivrée de ces nations, qui se rapproche beaucoup du teint des Hindous, des Arabes et des habitants de la côte de Barbarie, la forme aplatie du tube capillaire dans la race indienne, comme dans certaines races méridionales, et la nature même des plantes cultivées chez les indigènes de l'Amérique, par exemple, le

[1] *Transact. of the Americ ethnol. society*, vol. 1er.

[2] *Hist. des nations civilisées du Mexique*, par M. de Bourbourg.

[3] Les Coréens, bien que civilisés plusieurs siècles déjà avant l'ère chrétienne, ont toujours conservé leur système numéral par 5. Voy. *Asia polyglotta* de Klaproth. Les Basques donnent aujourd'hui encore lieu à la même observation. Voy. *Cl. imposible venc·do* de Larramendi.

[4] *De France en Chine*, par le docteur Yvan.

[5] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, J. de Maistre.

tabac, le maïs, dont la physionomie seule suffit à attester l'origine tropicale.

De toutes les contrées équatoriales du Nouveau-Monde, c'est à coup sûr la province limitée par l'Orénoque et le fleuve des Amazones, qui semble avoir été la première peuplée. Là, en effet, se voient encore les monuments indigènes paraissant les plus antiques. Notre opinion d'ailleurs s'accorde parfaitement avec les traditions des peuples du Yucatan, de la Kondinamarca, du Pérou et du Brésil, qui tous prétendent avoir reçu de l'*est* ou du *nord* les rudiments de leur civilisation. De là, les tribus se seraient répandues sur la surface entière du continent américain, retombant dans un état de barbarie de plus en plus profond à mesure qu'elles s'écartaient de leur première patrie, et finissant comme les peuplades de l'Orégon et du Buénos-Ayres, par atteindre un degré d'abrutissement comparable à celui des races de la Nouvelle-Hollande. On doit même attribuer la disparition des anciens habitants de cette région-mère à l'invasion des peuples *Caribes*, d'abord ses congénères, qui, après un long séjour dans l'Amérique du Nord, revinrent envahir les petites Antilles et les rives du golfe de Mexique, après en avoir chassé les nations aborigènes [1].

La race inconnue dont les monuments couvrent encore les rives du Mississipi et les plaines du Canada, a certainement eu une origine méridionale et semble avoir pris naissance sur le plateau de l'Anawak [2].

X.

Rapports entre les races américaines et celles de l'ancien Monde. — Rapports avec les races d'Europe, en particulier avec les Basques. — Coutumes semblables. — Grammaire basque. — Vocabulaire finnois. — Difficultés sur un passage par le détroit de Behring. — Probabilités plus grandes, par l'Océan Atlantique. — Analogies avec les Egyptiens.

1° *Rapport des races américaines avec l'ancien Monde.* Peu de questions ont été aussi agitées que celles des rapports, soit de langue, soit de mœurs, que les peuples de l'Amérique nous présentent avec ceux de l'ancien Monde. Tour à tour, on a

[1] Robertson, *Hist. de l'Amériq.*

[2] Cette opinion se trouve rapportée par M. Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nations du Mexique.* Néanmoins, il ne la regarde pas comme incontestable.

voulu leur trouver une filiation chananéenne [1], celtique [2], sibérienne ou malaie. Enfin, un grand nombre de linguistes semblent disposés à admettre le mélange, à une époque très-ancienne, de tribus *tartares* venues par le détroit de *Behring* [3] avec les nations indigènes du Nouveau-Monde, dont l'origine continuerait toutefois à rester un mystère.

Depuis quelques années cependant, une étude plus approfondie de la grammaire comparée a permis de constater les ressemblances intimes que nous offre la langue *basque* avec quelques idiomes du Nouveau-Monde et notamment avec le *kichua* ou péruvien, et la parenté des nations du Nouveau-Monde avec les peuples de race *ibérienne* semble désormais un fait acquis à la science [4]. Tous les ethnologues ont été frappés de la ressemblance extrême qu'offre le type des figures sculptées sur les murs des palais d'*Uxmal* et de *Palenqué* avec le type *basque* d'aujourd'hui. L'usage de la *couvade* en vertu duquel sitôt qu'une femme accouchait, c'était le mari qui se mettait au lit pour recevoir les compliments de toute la famille, a existé à la fois dans quelques cantons de la *Navarre* espagnole et dans les grandes *Antilles*; il se retrouve encore aujourd'hui parmi certaines peuplades des rives de l'*Amazone*. Le jeu de paume, de tout temps le grand divertissement national des Basques, était parmi les peuples du Mexique et du Guatémala [5], un jeu sacré auquel les princes seuls pouvaient prendre part. Enfin, l'on a retrouvé dans des fouilles faites en Ecosse [6] et sur les bords du Rhin [7], des débris humains paraissant remonter plus haut que l'époque *celtique* et dont tous les caractères sont identiques à ceux de la race américaine.

Par un hasard singulier, à côté des ressemblances que nous offre la grammaire, les vocabulaires basque et américain ne

[1] Adair, *History of the tribus of north America.*

[2] E. Dommenech, *Les Indiens de l'Amériq. du Nord.*

[3] Malte Brun, *Précis de géog.*

[4] *Études euskariennes* de M. A. d'Abbadie.

[5] Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nations du Mexique.*

[6] Daniel Wilson, *sur la probabilité d'une population antérieure aux Celtes, en Ecosse. Moniteur* des années 1848-53.

[7] Voy. un article de M. Littré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1858.

présentent entre eux que de bien faibles analogies. Ce fait est d'autant plus extraordinaire que, sous ce dernier rapport, les idiomes du Nouveau-Monde se rapprochent sensiblement de ceux de la famille *finnoise* proprement dite. En *lénapé, en arauko,* en *péruvien*, les radicaux les plus importants, ceux surtout des noms de nombre, rappellent souvent d'une manière surprenante les radicaux correspondants du *madjar*, du *tchouvache*, du *swomi* et du *lapon* [1].

Il est bien difficile de ne voir dans des analogies de cette nature que le résultat de relations plus ou moins passagères, ayant existé entre les deux continents. Un peuple n'emprunte guère à un autre les formes de sa grammaire, ni les mots qui servent à désigner les objets les plus essentiels. Toutes les fois que, sur ces deux points, il y a, entre deux idiomes, une étroite affinité, on est en droit de conclure à la communauté d'origine de ces mêmes idiomes. Les rapprochements linguistiques entre les dialectes américains et les langues basque ou tartare ne sauraient, au reste, donner lieu à aucune difficulté sérieuse, si, comme nous l'espérons, l'on parvient à rattacher [2] l'idiome *euskarien* lui-même aux idiomes de l'*Oural*. Dès lors, les langues du Nouveau-Monde ne seraient plus que des sœurs de la langue *basque*, ayant conservé dans leurs racines plus de ressemblance que les dialectes *finnois*.

Ceci nous prouve à quel point est dénuée de fondements l'opinion de ceux qui veulent faire venir les premiers habitants de l'Amérique par le détroit de *Béhring*. Les langues du Nouveau-Monde diffèrent totalement, sous le double rapport de la grammaire et du dictionnaire, de celles de la *Sibérie* ou de l'Asie orientale, à l'exception toutefois de l'idiome des *Tchoukstchis*, peuple habitant le nord du Kamtchatka, et dont l'origine purement américaine est aujourd'hui hors de doute. On a remarqué d'ailleurs que plus un peuple s'éloigne de son séjour primitif, plus son type tend à s'altérer sans que jamais d'ailleurs aucune influence de climat ou de civilisation puisse lui rendre ce premier type une fois qu'il a été perdu ; c'est

[1] Voy. nos *Recherches sur les langues américaines*.

[2] Voy. notre article sur les *affinités de la langue basque avec les idiomes de l'Oural*.

ainsi que les traits de la race *caucasique*, encore presqu'intacts chez les *Finnois* [1], s'effacent peu à peu, à mesure que l'on s'avance vers l'est. Enfin, chez les *Turks* et les *Mongols*, le type européen disparaît complètement pour faire place au type tartare ou mongolique [2]. Si donc l'on admet, pour les nations du Nouveau-Monde, une origine asiatique, l'on devra retrouver chez eux la même conformation physique que chez les peuples de l'extrême Orient. Or, l'expérience prouve tout le contraire, et nous savons que le type américain intermédiaire entre le type mongol et caucasique se rapproche surtout de ce dernier [3].

Une migration par l'*océan Atlantique* semblerait au contraire ne donner lieu à aucune difficulté. La traversée en barque ou en canot, d'une si grande étendue de mer, n'offre pas d'impossibilité, et nul motif ne nous oblige à recourir ici à l'existence si problématique de l'ancien continent de l'Atlantide. Sans rapporter l'histoire de don Alvarez Cabral, surpris par la tempête, à son départ de Lisbonne, et jeté sur la côte de Brésil, dont il fait ainsi la découverte involontaire, il suffit de citer cette petite barque, qui, en 1731, se trouva, par la violence de l'ouragan, portée des Canaries jusqu'à l'île de *Trinité* [4], aux Antilles, où son équipage aborda sain et sauf. C'était précisément en face de cette côte de *Guyane*, où des raisons d'un autre ordre nous ont déjà engagé à placer le berceau de la civilisation et de la race américaines.

[1] Léonie d'Aunet, *Voy. au Spitzberg*.

[2] C'est un fait reconnu aujourd'hui, que les nègres des États-Unis qui se sont conservés purs depuis trois siècles, bien que vivant au milieu de peuples civilisés, et sous un climat tempéré, ne montrent encore aucune tendance sensible à modifier leur type primitif. Voy. Nott et Gliddon, *types of mankind*. Quelques anatomistes avaient cependant cru remarquer une légère diminution dans l'aplatissement de la boite crânienne et la structure laineuse du système capillaire. Des observations plus précises et plus suivies leur ont donné tort.

[3] Nous avons vu, chez M. Brasseur de Bourbourg, des photographies de descendants de familles royales de l'Amérique centrale et dont les traits sont purement finnois. Nous avions même cru tout d'abord que c'était des portraits d'habitants de la Finlande que nous avions sous les yeux.

[4] Roselly de Lorgues, *Le Christ devant le siècle*, et *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVIII, p. 178 (4e série).

Tout en attribuant une origine orientale aux peuples du Nouveau-Monde, nous ne prétendons pas nier que de temps à autre des embarcations, venues d'Asie ou des îles océaniennes, n'aient pu être poussées par les vents sur les côtes américaines. C'est ce qui est arrivé dernièrement pour une embarcation japonaise, jetée malgré elle [1] sur les rivages de Californie. De pareils accidents ont dû se renouveler de temps à autre dans la suite des siècles. Ce que nous croyons toutefois, c'est que le Nouveau-Monde n'a pas été peuplé par l'Asie, c'est que les colons asiatiques, loin d'imposer leurs mœurs et leurs croyances religieuses aux nations de race cuivrée, ne paraissent avoir influé en rien sur le développement de leur civilisation et ne se sont jamais trouvés en relations suivies avec elles; s'il en eût, en effet, été autrement, la première chose qu'eussent faite les émigrants, c'eût été d'apporter aux peuples américains la connaissance du fer, des animaux domestiques, du riz et de quelques autres céréales, toutes choses ignorées des races du Nouveau-Monde [2] jusqu'à l'époque de la

[1] *Revue orientale américaine*, n° 1er.

[2] N'oublions pas les analogies qui semblent exister entre les civilisations du Nouveau-Monde et celles de l'antique Égypte et de l'Afrique septentrionale. Quelques ressemblances très-singulières dans les pronoms ont été signalées entre les *Chellahs* ou Kabyles du Maroc et les *Lénapés* (V. *Hist. des Berbères* de M. le baron de Slane, vol. IV). Les cérémonies mystérieuses des habitants de Palenqué offrent bien de la ressemblance avec celles des Égyptiens que Jamblique nous fait connaître dans son ouvrage *sur les mystères des Égyptiens*. Enfin, la couleur rouge était regardée par les habitants de l'antique Égypte comme la plus noble de toute les couleurs. Dans leurs sculptures, les hommes sont toujours peints en rouge, tandis que les femmes le sont en jaune. Les peuples étrangers à l'Égypte sont peints soit en noir, soit en jaune, soit en blanc, mais jamais en rouge, à moins que leurs princes n'eussent fait un traité d'alliance avec les Pharaons (Voy. *Atlas de la commission d'Égypte* et Nott et Gliddon, *Types of Mankind*). Le rouge jouit d'une faveur égale chez les Indiens des États-Unis, qui, pour exprimer leur supériorité sur les autres races d'hommes, s'intitulaient le *peuple rouge*, bien qu'ils ne soient que *basanés*. Les traditions religieuses qui se retrouvent à la fois chez les anciens Grecs et les Américains, telles que le culte d'*Areskoui*, le Mars des Canadiens (Voy. *Génie du Christianisme*), qui rappelle également l'*Ἄρης* des Grecs et le *Pi-artous* des Égyptiens et la légende d'Orphée, si bien conservée chez les Lénapés, et dont les traditions guatémaliennes semblent, nous a assuré M Brasseur de Bourbourg, avoir conservé quelques vestiges, ont très-probablement pris naissance sur les bords du Nil. Enfin, les peuples

découverte et connues au contraire depuis une haute antiquité chez les Chinois, les Hindous et les Japonais. Ces colons n'eussent pas manqué également de donner aux indigènes de l'Amérique un système d'écriture plus complet que celui dont se servaient les habitants du Mexique et du Pérou, et malgré la ressemblance de quelques usages[1] signalés entre les Peaux-Rouges et les peuples de l'Asie centrale, nous persistons à croire à l'origine purement orientale de la race et de la civilisation américaines.

H. de CHARENCEY.

de l'Amérique, ignorants comme les anciens Égyptiens, de l'art de forger le fer (Voy. Robertson, *Hist. de l'Amérique*), savaient comme eux le remplacer par le cuivre durci au moyen de procédés aujourd'hui perdus.

[1] Dupaix, *Monuments du Mexique*.

Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2e ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE [1].

En terminant, dans notre cahier de septembre dernier [2], le compte-rendu des 52 volumes de la 1re *Encyclopédie théologique*, publiée par M. l'abbé Migne, nous annoncions que nous ferions connaître prochainement à nos lecteurs les ouvrages qui entrent dans la *nouvelle Encyclopédie théologique*, qui est la 2e de ces collections, et qui est aussi composée de 52 volumes. Nous tenons aujourd'hui notre promesse, en commençant ce compte-rendu, et l'on verra que les nouveaux Dictionnaires ne sont pas moins dignes que les premiers de figurer dans la bibliothèque des savants, et ne sont pas moins propres à faciliter les recherches et à compléter l'instruction de tous ceux qui s'occupent d'histoire, de science, ou d'apologétique, soit philosophique, soit théologique.

TOME I à III. — 1851. Prix 24 fr. les 3 vol.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE, *présentant la vie: 1° des personnages historiques de tous les pays qui se sont signalés comme apologistes et défenseurs de la révélation, par leurs ouvrages, leur vie ou leur mort, avant et depuis l'ère chrétienne; 2° celle de tous les hérésiarques, chefs de secte, sophistes, incrédules, philosophes athées, déistes ou révolutionnaires, etc., qui ont troublé la paix de l'Église et qui ont combattu l'influence et les progrès de la religion; 3° celle des écrivains, prosateurs et poëtes, qui ont publié des*

[1] Prix 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Amboise, à Montrouge, banlieue de Paris.

[2] Voir *Annales*, t. XVIII, p. 189.

ouvrages sur, pour ou contre la religion, avec la nomenclature exacte et détaillée de ces écrits, etc., etc.—Ouvrage dont le fond, emprunté à Feller, *a été corrigé et très-souvent refondu d'après les indications de la critique et de la bibliographie contemporaine. — Enrichi d'une foule de notices dont un grand nombre ne se trouvent dans aucun dictionnaire biographique, et prolongé jusqu'à l'année* 1850 *inclusivement; par* François Perennès, membre de plusieurs Sociétés savantes de Paris et de Lyon, auteur de l'*Institution du dimanche considéré sous les rapports hygiénique, économique, moral, social et religieux*, et de plusieurs ouvrages couronnés.

Qui n'a pas besoin d'un dictionnaire biographique? Qui, dans la plupart des circonstances les plus importantes de la vie, prêtre, magistrat, littérateur, historien, écrivain quelconque, n'a pas besoin, ou au moins n'est pas bien aise de connaître l'homme, l'auteur dont on parle, de savoir en peu de mots et de temps, ce qu'il a fait, les ouvrages qu'il a composés, l'esprit qui y a présidé, les diverses éditions qui en ont été publiées? Aussi combien n'a-t-on pas composé d'ouvrages de ce genre, à commencer par les huit ou dix éditions du grand *Dictionnaire de l'abbé Moreri*, qui est arrivé à la fin à 10 volumes in-folio, et la *Biographie Michaud*, qui s'est étendue de 70 à 80 volumes in-8°? Ces éditions, faites pour les grandes bibliothèques, sont inaccessibles au commun des lecteurs qui ne peuvent y mettre le prix exigé, et se voient même souvent embarrassés du nombre des volumes. Aussi a-t-on fait à leur usage des biographies moins étendues. Parmi celles qui ont eu le plus de vogue, il faut citer celle de l'abbé de *Feller*, qui parut au commencement de ce siècle, et qui a eu un grand nombre d'éditions corrigées et augmentées. C'est ce même ouvrage que publie M. *Perennès*, mais il faut le dire, suffisamment corrigé et grandement augmenté, puisqu'il comprend tous les auteurs morts, jusqu'en 1850.

Que dire de l'œuvre de l'abbé de Feller et de celle du nouveau biographe?

La biographie de l'abbé de Feller, malgré ses précieuses qualités et les bonnes intentions de l'auteur, est jugée depuis longtemps non-seulement comme incomplète, mais souvent comme inexacte, et ne suffisant plus à cet esprit de recherches exactes et complètes que l'on exige dans un livre comme celui-là.

M. Perennès a plusieurs fois refait les articles de Feller, et nous pouvons dire qu'il les a sensiblement améliorés, les articles *Descartes*, *Bossuet*, *Fénelon*, etc., par exemple; mais plusieurs fois il n'a fait que le copier, et il y a même quelques lacunes qui nous étonnent. Ainsi à l'article *Coffin*, il a copié Feller, qui vante beaucoup trop cet auteur, et ne dit pas un mot de son jansénisme inconsidéré et opiniâtre. C'était pourtant une chose nécessaire à noter, et d'autres éditeurs de Feller l'avaient déjà fait. Nous ne saurions aussi comprendre pourquoi aux articles *Descartes* et *Malebranche*, l'auteur omet d'avertir que tous les écrits philosophiques de ces deux auteurs ont été mis et sont encore à l'*index*. Dans une biographie catholique, on devrait indiquer tous les livres que l'Eglise signale ainsi à l'attention des chrétiens pour qu'ils se gardent des erreurs qui y sont contenues. Cela empêcherait de leur prêter une foi aveugle, comme on le fait pour des théologiens très-mal notés à Rome, et en grande vénération dans certaines écoles.

La partie philosophique, ainsi que dans Feller, nous paraît laisser beaucoup à désirer. Mais c'est là une matière neuve et qui demande un dictionnaire à part, et nous croyons savoir qu'on en prépare un pour la *dernière Encyclopédie*. M. Migne a déjà publié un *Dictionnaire de philosophie scolastique;* pour complément, il faut un *Dictionnaire de philosophie contemporaine*, et nous formons des vœux pour que ce dictionnaire, qui demande beaucoup de temps et de soin, soit bientôt achevé.

Pour complément des connaissances utiles à une biographie, on trouve dans ce dictionnaire :

1° Chronologie de l'histoire sainte.

2° Succession chronologique des papes, depuis S. Pierre jusqu'à nos jours.

3° Tableau sommaire des conciles généraux.

4° Tableau synoptique et alphabétique des personnages dont les notices sont contenues dans le dictionnaire, rangées par ordre de siècles, jusqu'au 19e siècle.

TOMES IV et V. — 1851. Prix 16 fr. les 2 vol.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL ET COMPLET DES PERSÉCUTIONS *souffertes par l'Église catholique, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Persécutions des Juifs, des empereurs romains, des empereurs d'Orient, des ariens, des iconoclastes, des Vandales, des rois de Perse, d'Arménie. Persécutions dans les mis-*

sions modernes, notamment en Chine, en Cochinchine, au Japon, en Abyssinie, en Égypte, en Amérique; puis en Angleterre, en Allemagne, en Russie et en France, en 1793, etc., etc. Les sources principales auxquelles on a puisé sont : les Actes des Apôtres, les Pères de l'Église, et notamment Eusèbe, Socrate, Sozomène, Lactance, S. Justin, S. Cyprien, S. Jérôme, S. Jean Damascène, S. Jean Chrysostome, S. Grégoire de Tours, S. Maruthas, le martyrologe romain et autres, les Ménées des Grecs, Sulpice Sévère, Élysée Wartabed, Bollandus et ses continuateurs, Baronius, Surius, Ferrarius, Usserius, Bède, Mabillon, Tillemont, Fleury, Ruinard, les Assemani, les Lettres édifiantes, Touron, Fontana, Henrion, Rohrbacher, et la plupart des historiens anglais, français et autres. Par M. le Dr Belouino, *auteur de l'histoire générale des persécutions de l'Eglise, etc., etc.*

S'il est un spectacle qui soit vraiment digne de fixer l'attention des anges et des hommes, c'est celui d'un chrétien en présence d'un de ces proconsuls romains devant qui l'univers entier tremblait et obéissait. Le chrétien non-seulement ne lui obéit pas, mais il donne les raisons qu'il a de désobéir à ses ordres. Ces raisons devaient paraître un peu singulières à cet adorateur de la fortune de Rome. Elles lui annonçaient que le règne non pas seulement de Rome, mais encore des dieux de Rome était fini, qu'il était temps d'adorer de nouveau le Dieu antique, créateur du ciel et de la terre, le Dieu traditionnel, le Dieu que les païens adoraient sans le connaître. Nous avons encore quelques-uns de ces dialogues, et c'est pitié que de voir dans quel embarras se trouvent ces magistrats, ces guerriers, ces philosophes, ces épicuriens, ces stoïciens, qui interrogeaient les chrétiens. A bout de raisons, ils leur faisaient souffrir toutes sortes de tourments, et enfin leur ôtaient la vie, lorsqu'ils n'avaient pu leur ôter la foi.

La lecture de ces combats et de ces souffrances, ou plutôt de ces triomphes, est à coup sûr ce qu'il y a de plus émouvant dans l'histoire de l'humanité, et l'on ne peut s'empêcher d'en terminer le récit lorsqu'une fois, et même par hasard, on l'a commencé. Aussi il faut savoir gré à M. l'abbé Migne d'en avoir condensé et réuni le recueil dans ces deux volumes. La méthode de l'auteur est excellente; la voici telle qu'il la trace lui-même :

L'ouvrage que nous donnons au public n'est autre chose que l'*histoire par ordre alphabétique des persécutions endurées par l'Église catholique*, pour la défense des vérités contenues dans les saintes Écritures. Les actes des martyrs,

quand ils existent, sont la base de notre travail. A défaut de ces actes, c'est l'histoire qui nous guide. Aussi, dès le début de cette préface, nous prévenons le lecteur, qu'autant que nous l'avons pu, nous avons donné les actes des martyrs. Partout où nous avons pu croire trouver l'authenticité, *nous avons donné textuellement*. De quel droit aurions-nous mis notre style, nos récits, nos appréciations, à la place de ces réponses inspirées, à la place de ces monuments si vénérables? Quel est le lecteur qui puisse nous savoir mauvais gré de ce respect qui nous a servi de règle? Quel est celui qui eût préféré que notre plume sacrilége eût commis un tel crime? Oui, partout où cela a été possible, nous avons cité textuellement. En présence d'un pareil devoir à accomplir, nous n'avons reculé ni devant les redites, ni devant les longueurs. Nous n'avons jamais trouvé trop étendus les actes authentiques que l'Église vénère et que les martyrs eux-mêmes ou des témoins oculaires ont écrits. Nous protestons de toutes nos forces contre ce vandalisme sacrilége qui se permet de décapiter les monuments historiques les plus saints, les plus vénérables; contre l'orgueil inconcevable d'écrivains qui se mettent à la place des Pères de la foi, des martyrs de Jésus-Christ, des narrateurs qui ont recueilli de la bouche des martyrs ou de celle de témoins oculaires, les choses qu'ils racontent. Le soin avec lequel les premiers chrétiens recueillaient ces monuments qui constatent la piété, la foi, le courage, les combats, la mort des martyrs, le profond respect avec lequel les églises les conservaient, l'acharnement que les persécuteurs mettaient à les détruire, tout cela doit nous donner la mesure de la vénération profonde avec laquelle nous devons les recevoir et les conserver. Nous avons donc estimé avec raison qu'il était convenable de donner dans notre dictionnaire autant que possible les pièces authentiques. C'est moins brillant peut-être pour l'écrivain ; au fond, c'est plus utile pour le lecteur, c'est plus utile pour l'histoire en elle-même (p. 10).

Ce que M. Belouino promet ici, il l'a exécuté avec sagesse et discernement. On trouvera en particulier dans ce livre l'histoire des persécutions dans toutes les parties du monde; le tableau des martyrs d'Arménie, de Chine, du Japon, etc., y est tracé avec assez de détail, pour se faire une idée juste de la manière dont la foi y a été et prêchée et persécutée. Ainsi qu'il l'a annoncé, autant qu'il a pu, il a cité les pièces authentiques et officielles. Elles sont importantes pour tous ceux qui veulent écrire l'histoire ou seulement connaître les mœurs, nous dirions la physionomie du paganisme, soit ancien, soit moderne; et c'est un vrai service que M. l'abbé Migne a rendu à tous ceux qui veulent se former une idée des travaux immenses que l'Eglise a entrepris, et des souffrances qu'elle a endurées, pour ouvrir les pays idolâtres à la civilisation chrétienne, qui, en ce moment, semble devoir y pénétrer d'une manière générale et solide.

TOME VI, comprenant 1300 col. — 1851. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE D'ÉLOQUENCE SACRÉE, *contenant, avec l'exposition de quelques principes élémentaires sur l'art de bien dire et sur l'éloquence en général, les préceptes de l'éloquence chrétienne, et les règles spéciales que l'on doit observer dans les divers genres de prédication; par M. l'abbé* NADAL, *ancien professeur d'éloquence sacrée au grand séminaire de Romans; suivi de deux appendices contenant intégralement : 1°* **LA RHÉTORIQUE DU PRÉDICATEUR**, *par Augustin* VALERIO, *évêque de Vérone et cardinal; 2°* **LE PRÉDICATEUR**, *ou l'examen, d'après l'Écriture, les conciles et les Pères, de ce qu'il doit être et de ce qu'il doit dire; par M. l'abbé* MOREL, *ancien théologal de Paris, ancien archiprêtre de Notre-Dame et ancien curé de Saint-Roch.*

S'il est un livre nécessaire à tout homme qui doit parler en public, mais plus spécialement à tout prêtre, c'est bien celui que nous annonçons ici. En effet, c'est une chose pénible de voir combien l'art de bien dire est négligé, surtout par ceux qui sont obligés par devoir de prêcher la parole de Dieu. Aussi qui n'a pas entendu, dans les campagnes et même dans les villes, tourner en ridicule la parole sacrée, à cause de certaine maladresse, de certaine rusticité de ceux qui l'annoncent? Pourquoi cela? C'est que parler en public, arranger convenablement les paroles que l'on a à prononcer, ce n'est pas là un art que l'on apporte en naissant. Comme toutes les autres sciences, l'art de bien dire, l'art de bien parler est une chose apprise. Sans doute, le génie particulier modifie, embellit, perfectionne cet art. Mais les principes en sont appris.

Or, dans bien peu de maisons d'éducation, on enseigne cet art. Les jeunes prêtres sont lancés dans la carrière tout neufs, et eux-mêmes ne se mettent le plus souvent en peine que d'apprendre bien par cœur leur sermon; la diction, le geste, tout cela vient comme il peut.

Pendant qu'il n'est pas de petit acteur et de petite actrice, qui, par de fortes et longues études, ne viennent à bout de se présenter convenablement, et de parler d'une manière aisée, naturelle, convaincue, à ce public qu'ils sont chargés le plus souvent de corrompre, ceux qui doivent sauver les âmes croiraient perdre leur temps en apprenant à parler. — Quand je fais cette comparaison, à Dieu ne plaise que je veuille conseiller au prêtre d'imiter l'acteur; il n'y en a que trop qui

le font, et que l'on ne saurait trop blâmer, quelle que soit leur réputation. Mais on doit imiter et le soin et la peine que ces prédicateurs du monde prennent pour ne se présenter que convenablement devant le public. Que les jeunes prêtres se souviennent bien d'une chose, c'est que l'éloquence de la parole, de même que l'éloquence du geste, sont des choses apprises, et apprises sans beaucoup de peine. Et d'abord les gaucheries, les inconvenances n'ont besoin que d'un professeur ou d'un ami fidèle pour être indiquées et évitées, et quant aux délicatesses de la voix, du geste, de la tenue, c'est encore là une chose, qu'avec des soins, des répétitions et des exemples, on peut facilement acquérir. S'il y avait dans chaque maison d'éducation un professeur de déclamation oratoire, si seulement une génération de prédicateurs sortait tous les vingt ans de ces maisons, cette génération ferait école, et pour peu que les jeunes prêtres le voulussent, ils acquerraient toutes les qualités d'hommes puissants en parole, avec une facilité dont ils seraient eux-mêmes étonnés.

Dans tous les cas, et à défaut de professeur, voici un livre qui devrait être entre les mains de tous ; car il renferme d'excellents préceptes pour la double qualité nécessaire à tout prédicateur, celle de bien composer, et puis celle de bien prononcer un discours. Nous l'avons lu avec attention, et nous pouvons dire qu'il renferme toute la substance des 40 à 50 ouvrages indiqués dans l'introduction.

Nous devons cependant faire une observation à M. l'abbé Nadal. En général, il est très-réservé sur le compte des prédicateurs vivants. Pourquoi donc a-t-il fait une seule exception pour le plus apostolique peut-être, M. l'abbé Combalot Il lui reproche entre autres choses d'avoir parlé *contre le Naturalisme* et *le Panthéisme*, devant un auditoire de campagne, et regarde cela comme inutile (p. 145) ; nous ne le croyons pas. Il est probable que M. l'abbé Nadal assistait à ce discours, alors il aurait pu en profiter lui-même, et il n'aurait pas écrit les phrases suivantes :

Cette *lumière innée* qui éclaire nos intelligences et qui, aidée de la réflexion et de l'expérience, s'appelle Raison.... est une faible, *mais véritable* ÉMANATION *de cette intelligence divine*, en qui, de toute éternité, résident comme dans leur

première et unique source les types de toutes les natures qui furent créées dans le temps (p. 839).

En prenant ces expressions dans leur sens naturel, c'est du Panthéisme véritable, et M. Cousin ne s'est jamais exprimé aussi clairement. On ne comprend pas non plus les phrases suivantes :

Cette lumière de la Raison qui est en nous, bien que *sortant de la lumière suprême*, qui brille dans l'intelligence de Dieu, a été, par la destination de *sa nature*, *enchaînée* à cette frêle argile, dont le voile épais en intercepte les rayons.., elle est *rétrécie par sa nature* et dégradée par le péché (*ib.*).

Une *émanation* de Dieu, destinée *par sa nature* à être *enchaînée*, et de *plus rétrécie par sa nature* et *dégradée* par le péché, tout cela nous paraît inexact en théologie et en philosophie, et se rapprochant beaucoup trop des façons de parler rationalistes. Nous dirons la même chose des phrases suivantes :

Consultez, ô pécheurs, la loi de votre Raison : sa voix est la voix de la Divinité; si elle vous absout, Dieu vous absout; si elle vous condamne, Dieu vous condamne (p. 841).

Que M. Nadal se souvienne que tous les Rationalistes signeraient ces principes, et surtout qu'il se souvienne que M. de La Mennais est mort dans la foi à l'*unité de substance* et à l'identification de la Raison divine et de la Raison humaine; on doit donc toujours en faire la distinction.

Le volume se termine par deux appendices; le 1er comprend :

La Rhétorique du prédicateur, composée par l'ordre de S. Charles Borromée, par Aug. Valerio, évêque de Vérone, et traduite en français par l'abbé Dinouart, in-12, Paris, 1750.

Le 2e appendice comprend :

Le Prédicateur, ou examen d'après l'Écriture, les Conciles et les saints Pères, de ce qu'il doit être et de ce qu'il doit dire, par M l'abbé *Morel*, vol. in-12, Paris.

Ces deux volumes sont remplis de préceptes utiles, et complètent convenablement l'ouvrage.

TOME VII, comprenant 1252 col. — 1851, prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE, contenant 1° *une analyse littéraire complète des livres saints, des études sur les Pères et les hagiographes les plus célèbres*; — 2° *une appréciation et une analyse détaillée des*

beautés de l'office divin, tant en général qu'en particulier; — *3° des dissertations spéciales et entièrement nouvelles sur les différents genres et les espèces diverses de la littérature chrétienne;* — *4° des citations et des exercices formant un cours inédit et complet de littérature, par* A. L. Constant, *ancien professeur au petit Séminaire de Paris.*

La connaissance de la littérature est indispensable dans toute éducation, soit laïque, soit ecclésiastique. Mais quelle littérature faut-il connaître et prendre pour modèle? Pendant longtemps les auteurs païens ont presque seuls servi d'exemple, et leur autorité est la seule qui fût citée dans les classes. Cependant on ne peut nier qu'une grande amélioration s'est faite dans les esprits, et les écrivains sacrés d'abord, puis les Pères et les littérateurs chrétiens ont été lus, examinés; alors on a bientôt reconnu qu'ils renfermaient une grande abondance de beautés littéraires, et l'on s'est empressé d'en offrir les exemples à admirer et à imiter à la jeunesse de notre époque.

En publiant un Dictionnaire de littérature, il était impossible que M. l'abbé Migne ne vînt aider pour sa part à cette meilleure direction de la littérature, et l'on peut dire que sous ce rapport, l'auteur du présent dictionnaire est complétement entré dans ses vues. Il convient de citer ici quelques-unes des considérations qu'il a consignées dans son *introduction*:

Trop longtemps encore après que la croix a purifié les solitudes de Lucrétile ou de Tibur, nous avons appris dans Horace le *rhythme des cantiques divins*. Qu'avons-nous à démêler avec Bacchus et son cortége? que nous importe le vent qui a soufflé sur les cendres de Ligurinus ou de Nérée, et pourquoi nous apprend-on encore à compatir aux infortunes de Didon, la femme vaine et adultère, quand nous ne savons pas encore pleurer avec cette mère sans tache qui souffre au pied de la croix où son fils expire?

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa
Dum pendebat filius.

Nous avons tous encore été nourris dans l'erreur qui retint si longtemps saint Augustin captif des prétendues chaînes d'or qui sortent de la bouche du vieil Hermès. Nos vieux professeurs ont sollicité pour la Bible et pour l'Évangile notre indulgence cicéronienne; nous nous sommes faits, à notre tour, les Olibrius de nos saints martyrs, et nous avons fait comparaître les apôtres devant notre férule. Nous avons toisé avec des centons de Virgile écrits sur le papier écolier qui nous sert de mesure, les grandes métaphores des Prophètes et des Pères, et si nous ne nous sommes pas érigés en petits Procustes, c'est que, bien heureu-

sement, l'autorité infaillible ne confiait à notre main ni les tenailles ni les ciseaux (p. 10).

L'auteur prouve ensuite qu'il est impossible qu'une semblable anomalie se continue et se propage plus longtemps, et c'est pour aider à cette réforme de l'enseignement littéraire, qu'il trace ainsi le programme de la vraie littérature chrétienne, de celle qu'il s'efforce de mettre en relief dans son livre. Voici ses paroles aussi bien écrites que bien pensées :

Nous établissons donc ici qu'il existe un ordre de beautés particulier au Christianisme et qui doit transfigurer complétement la littérature et les arts : *beautés vraies*, qu'il faut opposer aux *beautés conventionnelles* ou feintes de la littérature profane; beautés révélées, puisque le Saint-Esprit lui-même, en parlant aux hommes, n'a pas dédaigné les figures du langage et les harmonies poétiques. D'ailleurs, tout a changé dans le monde à l'avénement du Christianisme, et la loi nouvelle a modifié profondément tous les esprits et tous les cœurs. Ce qui était en haut, dans les choses et dans les opinions humaines, a été mis en bas; et ce qui était en bas a été relevé en haut : est-ce que ces grandes révolutions du Verbe ont pu s'accomplir sans que la *forme du Verbe*, qui est la parole, fût changée et dans son esprit et dans ses goûts ? Donnerons-nous la même parure à la vierge sainte Cécile qu'à la muse Euterpe ? peindrons-nous l'ange Gabriel avec les traits de Cupidon ? Des artistes l'ont fait et se sont rendus ridicules. Les chastes personnifications du spiritualisme sont travesties et même profanées lorsqu'on leur prête les attributs et les grâces hétérogènes des divinités de la chair. Il est vrai que la *prétendue renaissance* a tout confondu, et que les révoltes du sensualisme ont porté leurs attentats jusque sur les objets consacrés au culte de la mortification et de la sainte douleur. Depuis cette époque, nous vivons dans un véritable chaos, où la lumière lutte partout avec les ténèbres (pp. 10, 11).

Après avoir fait observer combien cette confusion doit fausser l'esprit, M. Constant esquisse quelques-uns des traits de la littérature nouvelle. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de les connaître, et nous pensons qu'ils y applaudiront :

Alors, la littérature chrétienne renaîtra : car la vie aura sa renaissance, comme la mort a la sienne; et le monde saluera avec des transports de joie et d'amour cette muse nouvelle rayonnante de toutes les gloires du Thabor, et couronnée de toutes les épines du Calvaire; cette muse dont la céleste beauté ressemblera à celle de Marie, parce qu'elle aussi sera mère et vierge tout à la fois : mère, parce que jamais inspiration plus féconde n'aura donné au génie humain une impérissable famille de chefs-d'œuvre; et vierge, parce que les souvenirs de la muse profane n'approcheront jamais de sa pensée, parce que les voluptés adultères ne profaneront jamais son sourire, parce qu'enfin les passions humaines ne traverseront jamais de leurs rides la sérénité de son front (p. 11).

Puis il trace pour la littérature nouvelle des règles nouvelles,

puisées ingénieusement dans un célèbre passage de S. Paul, et que nous croyons fort propre à faire sensation sur plus d'un esprit :

La muse chrétienne, au contraire, n'a jamais transigé et ne transigera jamais avec le vice : elle a aussi des larmes et des sourires, mais c'est pour la vertu et l'innocence. Les roses de sa couronne ne se sont jamais flétries à la vapeur de l'encens qui brûle sur les autels de l'impudique Vénus, ni effeuillées dans les orgies d'Anacréon ; elle n'est pourtant rigoureuse et sévère que dans la haine du mal ; elle approuve tout ce qui est bien, accueille tout ce qui est aimable, admet tout ce qui est juste, glorifie tout ce qui est honorable, toujours suivant la doctrine du grand Apôtre. Elle se plaît au milieu des jeunes vierges, et se joue avec les enfants ; elle résiste aux puissances de la terre avec les martyrs, tonne contre l'iniquité par la voix des Prophètes et des Pères. Tour à tour héroïque et enfantine, pleine de douceur et de force, pacifique et guerrière, ceinte d'épines sanglantes ou parée do lis dont rien ne flétrit la blancheur, elle prie, elle pleure, elle bénit, elle menace, elle sourit, elle console. Les vertus dont elle dispose sont celles de toute la hiérarchie céleste, et dans les chœurs des anges, elle se reproduit neuf fois, toujours différente et toujours la même. Elle remplace ainsi toute seule les neuf muses qu'elle a détrônées. Le compas d'Uranie mesure dans sa main plus hardie, l'orbe des roues étoilées qui tournaient devant Ézéchiel ; elle a remplacé par la Bible le livre de Clio, et a distribué les trompettes aux anges de l'Apocalypse. Pour remplacer les sept autres muses, elle prend les traits et les attributs des sept vertus chrétiennes ; ses caractères sont ceux de la charité elle-même, dont elle est l'organe.

Elle est patiente, elle est bonne, elle n'est point jalouse, contrairement au génie de ces poëtes qu'Horace appelle une *espèce irascible*.

Elle n'est point inconvenante, elle évite l'enflure, ce qui la distingue spécialement du romantisme et du cynisme de nos écrivains modernes.

Elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point sa propre gloire, bien différente en cela de tous les écrivains profanes.

Elle ne se met point en colère, et ne pense jamais le mal, condamnant ainsi les satyriques et les déclamateurs anti-sociaux.

Elle ne met pas sa joie dans le désordre, comme les exploiteurs de la littérature du crime ; mais elle se complaît dans la vérité, ce qui la rend étrangère aux polémiques du journalisme et aux invectives des partis.

La patience, la foi, l'espérance, la tolérance de tout ce qui n'atteint pas l'honneur de Dieu, l'abnégation de soi-même, le dévouement pour les autres ; tel est, dans toute son analyse, le génie de la littérature chrétienne, parce que c'est le génie du Christianisme, dont cette littérature doit reproduire uniquement les sentiments et les pensées (pp. 12 et 13).

Ensuite l'auteur fait remarquer avec raison que l'Église a créé toutes les langues de l'Europe, ou du moins les a modifiées profondément, par l'introduction dans tous les idiomes de l'élément évangélique. La littérature de la Bible et des Pères

a formé l'esprit de ces prédicateurs dont la voix transforma les peuples barbares. Le canon des livres sacrés et la liturgie romaine ont donné au monde une nouvelle littérature, sans mélange de tout élément profane. Mais l'ennemi de Dieu, de l'Église et de l'homme, a tenté et tente encore de reprendre son empire, en cherchant à introduire de nouveau l'élément païen et barbare dans la société chrétienne; c'est un devoir de réagir énergiquement contre cet ennemi.

Nous croyons que ce livre servira à cette réaction, et nous exhortons vivement tous les pères de famille et les chefs d'institution à puiser dans cet arsenal chrétien; ils y apprendront à connaître les exemples puisés,

1° Dans l'*Écriture sainte,* et y verront ce qu'il y a de plus précieux dans les livres qui composent la Bible.

2° Dans *les Pères,* qui tous sont jugés, analysés ou cités.

3° Dans *la liturgie,* et les admirables prières et cérémonies de l'office divin.

4° Dans les *plus célèbres hagiographes* et les exemples choisis de leurs travaux.

5° Dans les *littérateurs et poëtes chrétiens,* tant anciens que modernes, tant imprimés que restés jusqu'ici manuscrits dans nos bibliothèques.

En somme, nous ne voulons pas dire que nous approuvons tous les jugements portés par l'auteur, mais son livre est neuf, curieux, intéressant et instructif; il est digne de faire partie de toutes les bibliothèques.

TOME VIII, comprenant 1516 col. — 1851, prix 8 fr.

DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE. *Organographie, anatomie, physiologie végétales. Méthodologie et géographie botanique. Histoire naturelle des plantes indigènes et exotiques, phanérogames et cryptogames. Applications à la religion, à l'agriculture, à la médecine, à l'économie domestique, à l'industrie et aux arts. Par* L. F. JÉHAN (DE SAINT-CLAVIEN), *Membre de la société géologique de France,* etc., etc., *avec cette épigraphe :*

« Dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis. »

Eccli., XXXVIII, 6.

Qui n'a pas occasion pour son plaisir ou pour ses études de connaître quelques-unes des plantes ou quelques-uns des arbres, qui composent le règne de la nature? Dans les villes

comme dans les champs, on cultive les fleurs, c'est même souvent le seul délassement de l'homme d'étude et de l'homme désœuvré, de la femme du monde ou de la femme solitaire et retirée; les convalescents et les malheureux y trouvent un soulagement à leurs douleurs physiques ou morales. Mais c'est surtout l'homme qui habite la campagne, propriétaire et agriculteur, qui, à chaque instant, a besoin de se renseigner sur une infinité de détails relatifs aux différentes espèces de plantes que la nature met si abondamment et si richement à sa disposition.

Quoi donc de plus utile et de plus commode que d'avoir sous la main et continuellement près de soi, un livre qui donne des notions exactes sur les noms, les qualités nutritives ou médicales de toutes les plantes, de tous les arbres qui sont sous nos yeux? Or, c'est ce que fait avec un soin parfait, et surtout avec clarté, méthode et exactitude, le Dictionn. de M. Jehan. Nous conseillons donc à tous ceux, qui, ne se contentant pas d'admirer seulement des yeux le magnifique spectacle de la nature, veulent encore pénétrer plus avant, et connaître les admirables ressorts qui donnent et entretiennent la vie du monde végétal, aussi admirable peut-être que le monde animal, nous leur conseillons, disons-nous, de l'étudier avec ce dictionnaire, et ils y apprendront bientôt tous les secrets de cet infini, que nous foulons le plus souvent aux pieds sans en connaître le prix. Et comme nous voulons donner une idée et de la richesse de cette mine féconde, et de la manière dont M. Jehan la met en lumière, nous allons emprunter les citations suivantes à l'*introduction* qui précède le dict. alphabétique. Voici d'abord comment il cherche à captiver l'attention de son lecteur :

Songez que le végétal est le lien qui unit le monde des corps bruts à celui des êtres animés; que, si d'un côté, il plonge dans la matière inorganique qui lui sert de support et d'aliment, de l'autre, il porte sa tête dans les rangs du règne animal; qu'il y a vie aussi dans la plante, croissance, succession d'âge, génération, naissance et mort; et que, nourrie par le sol et l'atmosphère, elle devient à son tour la nourriture de l'animal, qui en transforme les éléments en autant de parties de lui-même, et les fait passer ainsi à une sphère de vie plus élevée et plus pure (p. 14).

Puis pénétrant plus avant dans la structure même de ce

monde presque inconnu à la plupart des hommes, il découvre les admirables secrets de la création végétale :

Avez-vous jamais pensé à toutes les conditions dont la réunion est nécessaire pour l'existence de cette fleur qui vous charme, de cette céréale qui vous nourrit, de cet arbre dont vous savourez les fruits délicieux ? Comprenez comment tout se lie, s'enchaîne, se combine et s'engendre dans l'univers. Pour l'existence d'un seul brin d'herbe, il faut dans les cieux un soleil, sur la terre un océan, autour du globe une atmosphère puisant à la surface des mers, par les procédés de l'évaporation, une immense quantité de vapeurs qui vont se condenser là haut en une zône de nuages que les vents promènent sur toutes les régions du globe, à la surface duquel ils retombent en pluies fécondantes. Le fluide aqueux épanché pénètre alors dans le sol, il s'y charge de diverses substances, mais principalement d'*acide carbonique;* pompée dans cet état par les spongioles des racines, cette eau, par un phénomène que les lois de la physique et de la mécanique n'ont pu jusqu'ici expliquer, monte à travers les couches ligneuses de la plante jusqu'aux feuilles; parvenue à ces appendices foliacés qui sont les poumons des végétaux, la sève subit, sous l'influence des fluides impondérables de la chaleur et de la lumière du soleil, une élaboration essentielle; elle perd par l'exhalaison une grande partie de l'eau qu'elle contenait, et par la décomposition du gaz acide carbonique, elle se dépouille d'une quantité surabondante d'oxygène qui est rejeté dans l'atmosphère. Cette seconde sève ainsi préparée, plus riche en principes nutritifs que la première, descend du sommet vers la racine, à travers des couches corticales, et concourt essentiellement alors à l'accroissement du végétal.

Ainsi donc tout ce monde verdoyant et fleuri tire son origine de trois principes élémentaires seulement; le *carbone*, l'*oxygène* et l'*hydrogène*, auxquels vient s'ajouter, dans quelques circonstances, un quatrième principe, l'*azote*. C'est avec ces quatre éléments que la nature façonne les feuilles, les fleurs, les parfums, les fruits, les graines, l'écorce, le bois, les gemmes, les fécules, le sucre, les résines, les huiles fixes et volatiles, tous les produits immédiats du règne végétal. L'étonnement redouble quand on pense qu'au milieu de ces transformations, de ces assimilations de combinaisons chimiques intimes, merveilleuses, inimitables, chaque plante conserve invariablement ses qualités et sa forme distinctive, tous ses traits caractéristiques, depuis l'aspect de son ensemble jusqu'au nombre des dentelures, jusqu'à la disposition des nervures dans chacune de ses feuilles, en sorte qu'on peut dire : qui a vu l'individu a vu l'espèce entière (p. 14, 15.)

Après avoir ainsi décrit la nourriture et l'accroissement de la plante, M. Jehan expose les mystères de sa coloration et de sa parure :

Le même fluide, pompé par la racine, nourrit diversement la racine elle-même, l'écorce, le bois et la moelle ; il devient feuille, il se distribue dans les branches et dans les rejetons, alimente les fruits qu'il développe. Qui nous expliquera la variété de ces métamorphoses? Qui nous révèlera les secrets de la

mécanique et de la chimie de la Providence, toutes les ressources de l'art qu'elle emploie dans la création de tant de chefs-d'œuvre? Profonds scrutateurs des lois et des opérations de la nature, dites-nous quels sont les moules où elle jette, chaque printemps, depuis l'origine des choses, toutes ces corolles aux formes si séduisantes? Quelle est la palette où elle broie toutes les brillantes couleurs dont elle les revêt? En parcourant une prairie, c'est le même fluide que vous voyez rougir telle fleur, donner à telle autre l'éclat de la pourpre ou de l'or, azurer celle-ci, blanchir celle-là!... Dites-nous quel est l'alambic où la nature distille tous ces suaves aromes que les fleurs exhalent, où elle prépare tous ces nectars délectables qui remplissent les fruits de nos vergers? Comment le même fluide que nous avons vu tout à l'heure se transformer en racines, en écorce, en bois, en feuilles, en fleurs, etc., devient-il vin dans la vigne, huile dans l'olivier? Comment doux dans la première, est-il onctueux dans l'autre? Pourquoi la saveur de la pêche n'est-elle pas la même que celle de la pomme, de la figue ou du fruit du palmier? Comment ce même fluide qui flatte si agréablement le goût en passant à travers des plantes douces, devient-il âpre en se transmettant à d'autres plantes qu'il aigrit, et parvient-il au dernier degré d'amertume dans l'absinthe ou la scammonée? Comment astringent et rude dans les unes, s'est-il converti dans les autres en une substance huileuse et émolliente? Illustres savants, vous confessez votre ignorance. En effet, c'est vous demander de soulever le voile qui couvre le mystère de la vie; c'est vous demander l'explication des phénomènes dont le Créateur s'est réservé le secret. Reconnaissons donc ici sa main invisible et si magnifiquement libérale : il ne fait que l'ouvrir, des nuages de fleurs s'en échappent, et le séjour de l'homme est enchanté (p. 15).

Ce volume par son utilité, par le charme des descriptions qui y sont contenues, par la modicité de son prix, doit être entre les mains de tous ceux qui aiment la nature, et peuvent en suivre les opérations et les merveilles.

A. BONNETTY.

Défense de la Papauté.

LA MÉMOIRE DU PAPE CLÉMENT V,

VENGÉE
CONTRE LES ACCUSATIONS DE VILLANI,
PAR LA DÉCOUVERTE DE DOCUMENTS NOUVEAUX.

Les *Annales* renferment déjà de nombreux documents nouveaux ou nouvellement mis en œuvre, pour venger la mémoire des souverains pontifes, souvent calomniés, même, hélas ! par des écrivains catholiques. C'est ainsi que pour ne parler que des principaux articles, elles ont successivement publié :

1° Les extraits de l'*historien protestant Schoel* prouvant la perpétuité de leur primauté dans l'Église (t. 7 et 8).

2° *Tableau historique de leur influence* sur les beaux arts (t. 10-13).

3° Les preuves de la *réhabilitation de la mémoire de S. Grégoire VII*, données *par le protestant Voigt* (t. 15) et par le rationaliste *M. Michelet* (t. 10.)

4° La *Défense de Boniface VIII* par l'examen de ses actes et de l'ouverture de son tombeau, par S. E. le cardinal *Wiseman* (t. 24 et 25).

5° L'*Apologie des actes et du pontificat d'Innocent III*, par l'historien protestant *Hurter* (t. 16 et 29).

6° Les *papes Liberius, Vigile, Honorius, défendus* par l'examen des huit premiers conciles, contre les calomnies des Grecs schismatiques et de quelques historiens catholiques qui les accusaient de faiblesse ou de trahison (t. 45, 46, 47).

7° On a *défendu leur autorité* contre les attaques des docteurs des conciles de Bâle et de Constance (t. 45.)

8° La *mémoire du pape Calliste vengée*, contre l'auteur anonyme des *Philosophoumena* (t. 47).

9° La *Pragmatique-sanction*, dont on s'est tant servi contre eux, *a été convaincue de fausseté*, par un élève de l'École des Chartes, *M. Thomassy* (t. 45).

10. Rectifications d'*Erreurs sur la vie* de Jean XXII (t. 57).

11° Les *Actes de Pie VII* ont été exposés et défendus par M. *Artaud* (t. 16).

12° Un prélat romain a traité la question *de leur indépendance intérieure et extérieure*, d'une manière qui ne laisse guère de doute dans les esprits impartiaux (t. 40).

13° On a donné *tous les titres et tous les droits* qui leur sont attribués par les conciles et les sacrés canons (t. 44).

14° On a donné l'*indication complète de tous les écrits des papes* qui se trouvent dans les *Patrologies latine et grecque*, publiées par M. l'abbé *Migne* (voir *Tables générales*).

15° Enfin les *Annales* ont publié *toutes les bulles, actes, propositions, conciles*

approuvés, qui concernent les questions philosophiques (voir *Tables générales*)

Voilà ce que les *Annales* contiennent déjà pour la défense de la mémoire des pontifes romains.

Aujourd'hui elles vont ajouter à tous ces documents une pièce nouvelle qui venge la mémoire du pape *Clément V*.

On sait que l'historien italien *Villani* l'a accusé d'avoir acheté la tiare du roi Philippe le Bel, auquel il avait promis en échange, par un acte simoniaque, la destruction des Templiers et plusieurs autres choses, dans une entrevue qui aurait eu lieu en France près de Saint-Jean-d'Angely.

Or, c'est la fausseté et l'impossibilité de cette entrevue, qui a été prouvée par une pièce récemment découverte et publiée par M. *Rabanis*, dans un ouvrage ayant pour titre :

CLÉMENT V ET PHILIPPE LE BEL ; *lettre à M. Ch. d'Aremberg sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got à Saint-Jean-d'Angeli, suivie du* JOURNAL DE LA VISITE PASTORALE *de Bertrand de Got dans la province ecclésiastique de Bordeaux, en* 1304 *et* 1305 [1].

Voici d'abord le compte-rendu de cet ouvrage, qui est lui-même complété par les recherches de notre collaborateur.

Nous publierons ensuite les extraits nécessaires de *la visite pastorale de Bertrand de Got*, pièce nouvelle et qui mérite à ce titre d'être consignée dans nos *Annales*. A. BONNETTY.

I.

Position difficile que fait à l'Église l'ambition de quelques princes italiens à la fin du 13e siècle. — Commencement de la lutte gallicane contre les principes romains. — Difficultés dans l'élection de Clément V. — Cause de l'animosité des Italiens et de Villani. — On l'accuse d'avoir acheté la papauté par un pacte simoniaque. — Découverte d'un *journal* qui prouve l'impossibilité de la réunion. — Détails sur la découverte. — Une dissertation de M. l'abbé Lacurie. — Ce journal prouve la fausseté du récit de Villani.

Depuis que la sainte énergie du pape Grégoire VII et de ses successeurs avait à la fois rétabli la discipline dans le clergé et imposé une barrière à toutes les usurpations, l'ordre fondé sur la suprématie pontificale avait réparé les désastres des invasions et élevé la société catholique du moyen âge à son apogée de gloire et de grandeur. Mais la fin du 13e siècle fut pour la Papauté, *mère et maîtresse* de l'univers chrétien, une époque de tristes embarras dans ses domaines temporels. Les Papes avaient sauvé l'Italie du joug allemand par leurs efforts et leur influence, souvent proscrits, errants, dépouillés, captifs pour la liberté de l'Église, qui était en même temps la cause de la nationalité italienne, durant la longue lutte avec l'Empire au sujet des investitures ; et maintenant que l'ennemi commun

[1] Vol. in-8° de 199 p. A Paris, chez A. Durand ; prix : 8 fr.

avait disparu, que par suite des deux renonciations de Rodolphe de Habsbourg la délimitation et l'indépendance des États du Saint-Siége étaient solennellement reconnues, ils avaient peine à y conserver leur autorité. Des dissensions agitaient les provinces ecclésiastiques. De mobiles dynasties cherchaient à s'élever dans différentes villes, les Montefeltro, les Da Polenta, les Malatesta, etc., toujours entourées de rivalités et de piéges. Rome sentait bien « que ce n'était que par son » union intime avec la Papauté qu'elle resterait la ville éter- » nelle, la métropole de la chrétienté; » et cependant un esprit de faction s'y entretenait par les souvenirs de la vieille république et par la lutte de deux puissantes familles, des *Colonna* et des *Orsini* [1]. Les élections des papes devenaient souvent difficiles [2]. Des onze pontifes montés sur la chaire de saint Pierre depuis la mort de *Clément IV*, qui jamais n'était venu à Rome durant son pontificat (29 novembre 1268), jusqu'à l'avénement de *Clément V* (1305), plusieurs ne pouvaient guère résider dans cette capitale. *Martin IV* ne trouvait pas où se faire sacrer (1281), et il errait d'Orvieto à Viterbe et de Viterbe à Orvieto; *Grégoire X* n'avait pu passer à Rome que quelques jours [3]. *Nicolas IV* et *Boniface VIII* seuls régnèrent assez de temps pour apaiser en partie les divisions intestines. Sous ce dernier commença la longue *lutte gallicane*.

Un *Colonna* s'était joint au légiste français *Guillaume de Nogaret* pour assaillir et insulter *Boniface VIII* dans son pa-

[1] Voyez, dans *Clément V et Philippe le Bel*, les nos XL, XLI, p. 121 et suiv. — Artaud, *Hist. des souverains pontifes romains*, Grégoire X, t. III, p. 38.

[2] A la mort de Clément IV, le conclave dura trois ans; puis, après Grégoire X (10 janvier 1276), à la suite de trois règnes très-courts, car ses trois successeurs moururent dans la même année, le Saint-Siége fut encore vacant pendant 10 mois et 8 jours, jusqu'à l'avénement de Nicolas III (25 nov. 1277); puis à sa mort (22 août 1280), pendant 10 mois et un jour; et à la mort du pape suivant, Honorius IV (3 avril 1287), pendant 10 mois et 18 jours; après Nicolas IV (4 avril 1292) pendant 2 ans 3 mois et 2 jours. Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, Paris, 1851, t. III.

[3] Rabanis, no XLII, p. 131. — Artaud. — M. Rabanis (*ibid.*, p. 130) met dix papes de 1271 à 1305, mais il y en a réellement onze : Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Jean XXI, Nicolas III, Martin IV, Honorius IV, Nicolas IV, S. Célestin V, Boniface VIII et Benoit XI. Adrien V doit être compté comme pape, bien qu'il n'ait pas été consacré (Artaud, t. III). En retranchant les interrègnes, sur les 34 ans, ces papes n'ont rempli réellement que 27 ans. Rabanis, LXII, 131.

lais d'Anagni, et piller le trésor pontifical (1303). *Benoît XI*, qui excommunia les ravisseurs, fut empoisonné après huit mois de règne (1304). D'autre part, malgré la réconciliation de la royauté française avec le Saint-Siége par la clémence de ce pontife, la situation était toujours compliquée; l'irritation de Philippe le Bel n'était pas entièrement calmée; « il ne visait à rien moins, la suite le prouva, qu'à faire déclarer nuls » tous les actes de Boniface et à rayer son pontificat de l'histoire de l'Église [1]. » Le roi et ses légistes poursuivaient avec acharnement sur Boniface défunt les doctrines romaines qu'ils voulaient renverser, afin d'assurer le triomphe de leurs prétentions et des *principes gallicans*.

C'est dans ces circonstances tristes et périlleuses que s'assembla à Pérouse le conclave après la fin inopinée de Benoît XI. « L'Église romaine fut vacante 10 mois et 28 jours, » parce que, ainsi du moins qu'on le raconte d'après l'historien Jean Villani, les cardinaux étaient divisés en deux partis : les chefs du premier étaient *Napoléon Orsini del Monte* » et *Nicolas di Prato*. Ils prétendaient, dit-on, élire un pontife » qui rétablît dans leur premier état les Colonna, leurs parents et leurs amis. D'ailleurs, ils étaient affectionnés à la » France, et penchaient à l'esprit Gibelin, *a pendeano in animo Ghibellino*. Les chefs de l'autre parti, plus attaché à la mémoire de Boniface VIII, étaient *Mathieu Rosso Orsini* et *François Gaetani*, neveu de Boniface [2]. »

Enfin un choix fut fait en dehors du sacré collége; un français, *Bertrand de Got*, d'abord évêque de Comminges en 1295, archevêque de Bordeaux depuis 1299, fut élu par 10 voix sur 15 votants, et ensuite à l'unanimité, par l'accession des cinq autres. L'influence française, toute victorieuse qu'elle fût, ne put obtenir la flétrissure de Boniface VIII. Clément V, il faut lui rendre justice, ne sacrifia rien des droits du Saint-Siége et glorifia la mémoire de Boniface. Du reste, il accorda beaucoup au roi de France et mit à lui complaire toute la condescendance compatible avec les devoirs du pontificat [3]. Outre

[1] Rabanis, n° xi, p. 40.

[2] Artaud, t. iii, et autres histoires ecclésiastiques. Villani, liv. viii, c. 80, texte cité dans Rabanis, n° iv, p. 11, note 1, et plus au long, dans l'article prochain.

[3] Voyez la *Dissertation* de M. l'abbé Lacurie, dont il sera parlé *infra*, dans

qu'il prononça la suppression de l'ordre des Templiers (1312), il prit une grande mesure qui lui parut commandée par la nécessité des conjonctures, mais qui causa une grande irritation en Italie. *Ayant peur d'aller à Rome* [1], « certain qu'il était d'y » devenir, sans profit pour l'Eglise et sans honneur pour lui, le » jouet des violences et de la cupidité des grands [2], » il transféra le Saint-Siége à Avignon (mars 1309). Ses six successeurs y demeurèrent. « L'éloignement des papes les fit aussitôt regret- » ter de l'Italie entière, et le besoin, l'utilité de leur action et » de leur présence, dit notre auteur, ne s'y firent jamais » mieux sentir que lorsqu'ils n'y furent plus [3]. » Toute l'animosité se porta contre la mémoire de Clément V, pour avoir le premier déshérité Rome de la cour romaine. Les rumeurs populaires, traduites vaguement par *Dante* [4], se formulèrent plus tard dans l'histoire écrite par le vieux banquier diplomate *Villani*. Entacher l'élection de Clément V de la plus odieuse simonie, c'était le moyen de se donner belle carrière contre sa personne, ses mœurs et contre tout son pontificat. Villani a trop facilement accueilli, s'il ne l'a pas imaginée, une fable produite par les rancunes italiennes, qui, dit M. Rabanis, voulaient prendre leur revanche de l'élection de Pérouse et de la translation du Saint-Siége [5].

Suivant l'historien Florentin, répété et copié par tant d'auteurs, la promesse aurait été faite par l'archevêque au roi Philippe le Bel, dans une forêt près de Saint-Jean d'Angély, de remplir *six conditions* dont une même ne lui était pas encore

l'*Université catholique*, sept. 1850, t. x, p. 248 (2e série). — Artaud, *Clément V*, t. III ; Fleury et les autres histoires ecclésiastiques.

[1] Havendo paura di venire a Roma. Infessura, apud Eccard, t. II, p. 1865.

[2] Rabanis, n° LXV, p. 143.

[3] N° LXIV, p. 139.

[4] Les vers de Dante (*Enfer*, chant XIX, vers 82-87 ; ce chant est contre les Simoniaques), cités par MM. Lacurie (*ibid.*, p. 217) et Rabanis (n° XXVIII, p. 88), n'ont aucun trait direct à la prétendue entrevue du roi de France et de Bertrand de Got. Dante n'eût pas manqué de flétrir un tel fait avec précision (Rabanis, *loc. cit.*) S'il l'eût fait, resterait à apprécier son autorité. M. l'abbé Lacurie pense qu'elle serait nulle sur ce point à cause de l'animosité du poëte florentin contre la maison de France, de sa haine contre Clément VII et de l'esprit gibelin qui défigurent son poëme (*Dissert.*, p. 218).

[5] N° XXII, p. 67.

énoncée, et à ce prix il eût obtenu la tiare, non-seulement *par la protection* [1], mais par l'influence décisive du roi.

Les ennemis de l'Église ne pouvaient manquer de recevoir avec plaisir le récit d'un historien aussi accrédité. Longtemps les catholiques l'ont accepté aussi, quelquefois avec hésitation; plusieurs l'ont repoussé. Sur le témoignage d'un seul chroniqueur, prévenu contre les papes d'Avignon et contre la France, contredit par le silence ou même par les récits des historiens contemporains, qui racontent l'élection comme régulière, ou avec des circonstances qui ne peuvent cadrer avec la prétendue entrevue, quoique d'ailleurs plusieurs de ces écrivains ne ménagent pas Clément V [2], ce fait apocryphe, bien que sérieusement contesté avec des raisons déjà convaincantes, notamment par le jésuite Berthier [3], a passé dans l'histoire érudite [4] et s'y maintenait souvent encore jusqu'au moment où par bonheur, il y a quelques années, on a pu le convaincre d'erreur ou de mensonge avec l'évidence la plus manifeste. C'est là un avertissement pour les chrétiens fidèles. La sage défiance des P. *Berthier*, *Berault-Bercastel*, de l'abbé *Rohrbacher* et de M. *Artaud*, auteur d'une nouvelle *Histoire des souverains pontifes*, à l'encontre de l'entrevue et du pacte simoniaque, est justifiée [5].

Ne nous hâtons jamais de faire des concessions historiques aux adversaires de la sainte Église romaine. Croyons à la pureté de notre Mère, instruits par tant d'exemples de la perversité audacieuse qui la noircit et l'outrage sans aucun solide

[1] Voltaire, *Annales de l'Empire*, Henri VII, année 1308.

[2] M. l'abbé Lacurie en a donné, dans sa *Dissertation*, un bon résumé, d'après le P. Berthier. *Discours sur le pontificat de Clément V*, en tête du t. XIII de *l'Histoire de l'Église gallicane*. Cf. Rabanis, n° XXIX, p. 91, note 1, XXXIII, p. 106, 107.

[3] Discours précité, § 1er, p. 5 à 15.

[4] Voyez l'indication des principaux auteurs qui l'ont admis, dans Rabanis, n° I, p. 4 et 5; Lacurie, p. 219; Artaud, III, 104; Berthier, *loc. cit.*, p. vj. Entre autres, on remarque Raynaldi, Sponde, Pagi, Daniel, Brumoi, *Hist. de l'Église gallicane*, liv. XXXV, t. XII, p. 334.

[5] Berault-Bercastel, *Hist. de l'Église*, année 1305. — *Hist. de l'Église gallicane*, t. XIII, *loc. cit.* Rohrbacher, *Hist. universelle de l'Église catholique*, t. XIX, p. 497. Artaud, t. III, *Clément V*. Bercastel et Artaud ne spécifient pas les conditions.

fondement. Quoi! on déshonore un souverain pontife; on lui fait acheter honteusement du roi de France la tiare par la plus infâme des machinations, et cela sans preuves[1]! Du même coup on porte atteinte à l'honneur de la moitié du sacré Collége, qui ne chercha en lui, suivant le récit, que le prélat ambitieux et vénal, et consacra sciemment par l'élection un traité qui déshonorait les plus hauts dignitaires de l'Eglise. Quelle horrible complicité[2]! Pour effacer complétement et à jamais une aussi énorme souillure, il n'a fallu rien moins qu'une preuve matérielle et irrécusable. Il est établi, il est hors de doute qu'à l'époque indiquée pour cette mystérieuse entrevue, *Bertrand de Got* et *Philippe* étaient bien loin l'un de l'autre et tous deux bien loin de Saint-Jean d'Angély, et qu'ils ne s'y sont jamais rencontrés avant l'élection du pape. Cela résulte d'un manuscrit que M. Rabanis, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux, a découvert dans cette ville, à savoir le *Journal de la visite pastorale de Bertrand de Got du* 17 *mai* 1304 *au* 22 *juin* 1305.

Un *premier mémoire* rédigé à cette occasion par M. Rabanis et qu'il avait fort peu répandu (1846), a servi à M. l'abbé *Lacurie*, chanoine de la Rochelle, à publier une intéressante dissertation[3], qui a été insérée en entier dans *l'Université catholique*[4]. Il y prouve la fausseté de l'entrevue et par conséquent du pacte simoniaque par l'itinéraire de Bertrand de Got, par les actes officiels de Philippe le Bel et par les difficultés des chemins au moyen âge, qui ne permettaient pas de franchir les distances indiquées dans l'intervalle de temps où Villani circonscrit toute l'intrigue. Cette *dissertation* est bonne et sagement écrite. Le travail plus piquant de M. Rabanis ne doit pas la faire oublier. L'auteur montre d'ailleurs qu'il ne faut s'en rapporter qu'avec réserve à *Villani*, dont l'histoire est, sous un air de simplicité et de droiture, mélangée de fables puériles et ridicules.

Bien que l'opinion qui est soutenue dans cette *dissertation*,

[1] Lacurie, p. 231.

[2] Rabanis, n° XXXIII, p. 107.

[3] A Saintes, Scheffler, in-8°, 62 pages, 1859. — Nous citons sur la reproduction de l'*Université catholique*.

[4] Livraison de sept. 1850, t. x, p. 214 à 244 (2e série).

et qui s'était propagée, soit « passée aujourd'hui à l'état de » lieu commun [1]; » il était juste que le savant qui avait eu le bonheur de découvrir le *Journal des visites* ne restât pas toujours effacé. N'ayant pu retrouver aucun exemplaire de son *premier mémoire*, qui au reste n'était, dit-il, qu'une ébauche, il n'a pu satisfaire à la promesse faite à un ami de lui communiquer ses recherches sur cette question qu'en faisant un nouveau travail : c'est celui qu'il vient de faire paraître. Il était bon que la solution fût présentée par un homme peu enclin aux idées romaines, même très-sévère envers Boniface VIII, sans doute pour mieux faire ressortir l'éloge des papes français [2]. Ce genre d'injustice est en quelque sorte inhérent à la profession de foi et au ton de triomphe avec lequel on signale la chûte du *rêve de monarchie universelle de Grégoire VII*. On regarde *cette théorie* comme « un instrument de circonstance » pour ramener le clergé dans la main de l'autorité aposto- » lique [3], » et pour soutenir la nationalité italienne contre les armes et l'or de l'étranger [4]. A part donc quelques vues peut-être un peu paradoxales à force d'être françaises [5], la justesse des développements confirme la preuve principale. Le ton de cette discussion est celui de la science désintéressée, l'érudition en est riche, le style aisé et animé. Sur le point décisif surtout, elle est parfaitement nette. Sans perdre le temps à trop faire remarquer des phrases hasardées telles que celles-ci : « il s'en fallait de beaucoup que Rome eût jamais voulu » reconnaître dans son évêque un prince ou un souverain [6]. » ou bien encore, en parlant de Boniface VIII : « On peut dire » que l'Église désapprouvait hautement les actes d'un pontife

[1] Rabanis, *préface*, p. 2.

[2] N°s XXXVII, XXXVIII, p. 115 à 118.

[3] N° XXXVIII, p. 118.

[4] Voy. la belle page 122, au n° XL, sur l'époque de la lutte contre l'Empire.

[5] Contestant, comme on est bien libre en effet, l'explication de Villani touchant la longueur du conclave jusqu'au prétendu compromis, il nie l'existence dans le conclave du parti ultramontain, qu'il est bien obligé pourtant de nommer et de reconnaître. Il prétend assez gratuitement que tous les cardinaux étaient d'accord, et cela dès le commencement, pour nommer un pape agréable à la France. N°s XXX, p. 95, XIV, p. 48.

[6] N° LXI, p. 127.

» auquel avait manqué la plus essentielle des qualités, le dis- » cernement de sa situation et la conscience de son temps [1]; » attachons-nous à cette preuve essentielle, péremptoire, tirée du précieux *Journal*, document qui n'a pas été fait pour le besoin de la cause, comme on va le voir.

Le cahier de papier qui contient le sommaire des actes de la visite, découvert par M. Rabanis dans les archives de la Gironde, parmi les titres de propriété de l'Église de Bordeaux, doit être, comme on en juge par l'écriture, de la fin du 16ᵉ siècle. C'est une traduction en français d'après le *registre* original latin, lequel a été connu d'André *Duchesne* (au milieu du 17ᵉ siècle), et des auteurs du *Gallia Christiana* (au commencement du 18ᵉ). Beaucoup d'auteurs ont fait mention de la visite pastorale de Bertrand de Got; aucun ne s'était avisé de rapprocher, comme l'a fait M. Rabanis, les faits marqués au *Journal*, des circonstances si minutieusement détaillées par *Villani*, et d'en tirer la preuve de la fausseté des imputations odieuses de l'auteur italien [2].

Rien de moins suspect qu'une pareille pièce, tant l'occasion et le motif en sont indépendants de l'entrevue; en effet les métropolitains une fois pendant leur pontificat avaient le droit de parcourir les diocèses de leurs suffragants, en y exerçant toutes les fonctions épiscopales et en prenant gratuitement leur gîte, leur repas, tout leur entretien et celui de leur nombreuse suite, dans les communautés d'hommes ou de femmes, les chapitres, cures et prieurés, qui étaient visités tour à tour ou qui se rachetaient par une contribution; et pour éviter tout abus, la prestation en était immédiatement constatée par acte notarié. C'est le sommaire authentique de ces actes dressés journellement pendant toute la visite de Bertrand de Got, depuis le 17 mai 1304, époque de son départ de Bordeaux, jusqu'au 20 juin 1305, où il reçut dans le prieuré de *Lusignan* la nouvelle de son élection, que M. Rabanis a trouvé et met par l'impression entre les mains de tous ses lecteurs [3].

[1] Nᵒ XXXIX, p. 119.

[2] Le *Gallia Christiana* se garde bien de mettre en doute le récit de Villani. Rabanis, nᵒ I, p. 5.

[3] Nᵒˢ II, III, p. 5 à 10, et préface en tête du *Journal*, p. 147 et suiv.

Nous nous associons volontiers à la joie que l'estimable auteur dit avoir éprouvée, lorsque déjà incrédule sur le récit de *Villani*, et cherchant tout ce qui pouvait éclairer de quelque lumière l'origine et les actes du pontificat de Clément V, il a fait cette heureuse découverte. En possession du relevé officiel des actes et des démarches de *Bertrand de Got* (ou *du Got* comme il l'appelle), pendant l'année qui précéda son élection, année marquée par la célèbre entrevue prétendue, il s'est empressé de comparer les différentes étapes de l'archevêque avec l'historique de l'entrevue et avec les actes du roi. Ce travail d'analyse et de confrontation lui a donné immédiatement la certitude que le roi et l'archevêque n'avaient pu alors se rencontrer ni à *Saint-Jean d'Angely* ni ailleurs, et que chacun d'eux avait à opposer un *alibi* aussi formel, aussi palpable que jamais les tribunaux en aient constaté ou admis. Tout était là. Quant à l'autorité de *Villani*, il s'était déjà assuré que son récit fourmillait d'erreurs sur les choses et sur les personnes [1].

Dans le prochain article nous ferons connaître le récit de Villani, et nous en ferons l'examen.

A. Griveau de Vannes.

[1] N° III, p. 10, 11.

Archéologie chrétienne.

NOTICE SUR LA PALA D'ORO
OU LE RÉTABLE D'OR
DU MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE SAINT-MARC DE VENISE.

M. du Sommerard père, cet amant passionné de l'art au moyen âge, parle avec l'éloge qu'il mérite, de ce magnifique monument, le chef-d'œuvre de l'art byzantin, dans plusieurs endroits du texte de son savant ouvrage *les Arts au moyen âge* [1]. Dans le 5e volume, page 193, on trouve quelques détails sur l'origine de ce splendide monument, dont on promettait la description page 250 Cette description n'a pas été donnée [2], mais bien celle du rétable d'or de St-Ambroise de Milan, fort beau monument sans nul doute, mais qui n'a aucun rapport avec celui qui nous occupe.

Le comte de Cicognara a donné d'assez longs détails sur la *Pala d'Oro* dans son ouvrage *le Fabriche di Venezia*, etc., in-folio, tome 1er; mais peu de personnes possédant l'ouvrage de M. du Sommerard, et moins encore celui de Cicognara, nous avons pensé être agréable à plusieurs des lecteurs de cette *Revue*, en publiant ce qui existe de plus satisfaisant sur le monument en question, et surtout en leur faisant connaître ce qu'en a écrit en 1856, M. Jules Labarte dans son récent ouvrage intitulé : *Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et le moyen âge*, in-4°, qui est d'un prix assez élevé et ne peut, par conséquent, être acheté que par un nombre très-limité d'artistes ou d'archéologues.

Du reste, nous n'avons pas l'intention de toucher à la difficile question de l'exécution du monument au point de vue des émaux qui le rendent si important et qui en font un monument si haut placé dans l'histoire de l'art; notre but est de ne

[1] Tome II, p. 487; t. III, p. 130; t. IV, p. 62, 64.

[2] A cette page 193, on lit cette mention. Voir la description de ce rétable chapitre XIV. *Reliquaires, châsses*, etc.; mais elle ne s'y trouve pas.

nous en occuper qu'au point de vue *iconographique* des figures et des sujets qui y sont représentés.

Le célèbre rétable de St-Marc de Venise, connu sous le nom de *Pala d'Oro*, dit M. du Sommerard, est en émail incrusté, enrichi de pierres précieuses[1]. Il fut commandé à Constantinople en 976, par le doge Orséolo, premier du nom, d'après celui de l'Église Ste-Sophie[2], et puis apporté à Venise en 1106, par les soins du doge Faliero, dont le portrait en pied y fut placé à cette époque. Plusieurs augmentations y furent encore faites au 13e et 14e siècle et même au 19e, comme nous le verrons dans la suite de cette notice. Ce *Rétable*, dit M. Jules Labarte[3], est certainement le plus beau monument qui nous soit parvenu de l'émaillerie byzantine. Les émaux sont d'une admirable conservation[4], les pierres précieuses, dont la monture est garnie, sont dues à la générosité de plusieurs nobles vénitiens[5]. Ce colossal monument, type merveilleux du travail de l'émaillerie byzantine, *à carnations nuancées*, faisait partie du trésor de l'église St-Marc de Venise, lorsque M. du Sommerard y venait en 1840, pour étudier les monuments de cette ville.

Parmi les monuments que M. Victor Petit a copiés si habilement pour M. du Sommerard, se trouvent deux dessins de la *Pala d'Oro*. M. du Sommerard, non content de faire faire une copie de l'ensemble du beau rétable de St-Marc, en a fait dessiner plusieurs fragments, dans la dimension d'environ moitié de l'original, et dans tous leurs plus petits détails. Voir les

[1] C'est sans doute par erreur que le savant archéologue que nous citons, dit que ces pierres provenaient du grand autel de Saint-Marc de Venise; car on ne se serait sans doute pas imaginé de dépouiller l'autel pour enrichir le rétable.

[2] Du Cange, dans son glossaire, v° *Palla altaris*, ne dit rien de cet ornement d'autel à Sainte-Sophie; il se contente de citer les vers qui sont gravés sur la *Pala d'Oro* de Saint-Marc de Venise, et renvoie pour plus de détails aux ouvrages de Sansovinus et Stringa sur Venise (*ad Sansovinum et Stringam in Venetia descritta*). Le magnifique maître-autel de Sainte-Sophie, dont parle Du Cange, dans la *Constantinopolis christiana*, fut détruit en 1204 lors de la prise de Constantinople par les Croisés.

[3] Page 17 de son ouvrage cité plus haut.

[4] *Les arts au moyen âge*, p. 193.

[5] Ce qui prouverait que ces pierreries ne proviennent pas de l'autel de Saint-Marc.

planches XXXII et XXXIII, 10e série de l'*Album des Arts au moyen âge*, dont quelques exemplaires sont en couleur.

Sur la planche de détails on trouve :

1° La figure en pied du doge Faliéro. 2° Un des 4 évangélistes. 3° La figure en pied de S. Paul [1] tenant un rouleau et un livre carré et fermé. 4° Celle de Jésus-Christ assis sur un trône, bénissant d'une main et tenant de l'autre le livre des évangiles, dont la couverture est enrichie de pierreries. 5° Celle de l'archange S. Michel tenant un étendard et une grosse perle. 6° Plusieurs fragments de l'ornementation des encadrements qui renferment les figures et les sujets.

En 1847, ce rétable a été restauré complétement et rétabli au mois de mai, même année, sur une base de marbre de diverses couleurs, un peu en arrière du maître-autel de l'église St-Marc. Ce fut à cette époque que M. Jules Labarte eut le bonheur de le voir en septembre même année.

Dans l'ensemble, dit ce consciencieux archéologue, la *Pala d'Oro* offre à la vérité, un aspect resplendissant d'or, d'émaux et de pierreries, mais il n'est pas possible de bien apprécier tous les détails des charmantes peintures en émail, qui, sous le rapport de l'art, font son principal mérite, attendu que pour bien juger des tableaux de la partie supérieure, il faudrait pouvoir monter sur une échelle, et que de plus, le monument est couvert d'une glace épaisse. Heureusement que M. Labarte l'avait étudié, examiné, et fait dessiner avant sa réinstallation [2].

Le rétable [3] se compose de deux parties distinctes renfermées dans des cadres dont les ornements se répètent.

La partie supérieure, qui peut avoir environ 75 centimètres

[1] Cette figure est très-remarquable et peut, à elle seule, donner une idée de toutes celles qui sont représentées sur cet incomparable monument.

[2] En effet en 1847, on ne fit que rétablir la *Pala d'Oro* à la même place où l'avait fait mettre le doge André Dandolo, au 14e siècle.

[3] Les archéologues sont loin d'être d'accord sur ce que c'est qu'un *rétable* et un contre-rétable. Quelques-uns même, dans le même ouvrage, disent le contraire de ce qu'ils ont écrit quelques pages plus haut. Comme il faut s'arrêter à quelque chose, pour nous, le *rétable* est la pièce de décoration placée au-dessus d'un autel appliqué contre un mur ou isolé, comme la *Pala d'Oro* à Saint-Marc de Venise. Le contre-rétable est le devant d'autel, comme celui qui était autrefois à Bâle et qui se voit maintenant au musée de Cluny.

de hauteur, comprend un médaillon qui occupe le centre et six tableaux placés sous des arcades en plein-cintre, reposant sur 3 colonnettes en faisceau.

Ces tableaux sont disposés trois par trois à gauche et à droite du médaillon central, ayant la forme d'un quadrilatère dont les 4 côtés sont alternés ou coupés par des portions de cercles.

Ce médaillon renferme une figure de l'archange S. Michel, dont la tête est ceinte d'un diadème de perles et le cou enrichi d'un collier de pierres fines ; sa longue tunique émaillée est couverte de pierres précieuses. Les bras, exécutés en haut relief, font saillie sur le tableau. D'une main l'archange tient une perle d'une remarqué grosseur, de l'autre un étendard dit *Vexillum* [1].

L'inscription O.A.P.MHA. (pour ὁ ἀρχάγγελος Μιχαὴλ est placée au-dessus de sa tête.

Les 6 tableaux d'émail, à droite et à gauche de l'archange, représentent à droite : 1° le crucifiement ; 2° la descente aux Limbes ; 3° l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem [2].

A gauche : 1° l'ascension ; 2° la descente du St-Esprit sur les apôtres [3] ; 3° la sépulture de la sainte Vierge. Des inscriptions grecques indiquent les noms des fêtes instituées dans l'Eglise d'Orient, pour la célébration de ces mystères de la liturgie chrétienne.

M. Jules Labarte fait remarquer, page 18 de son texte, que le Christ n'est plus vêtu de ce long vêtement nommé *Colobium* [4], comme le représentent quelques monuments, tel que

[1] Sur ce genre d'étendard, voir le *Glossaire* de du Cange, qui donne de longs détails à ce sujet, et l'*Hierolexicon* de Macri.

[2] Evidemment il y a eu ici un déclassement, puisque ce fait a eu lieu avant la Passion.

[3] Le tableau ne nous semble pas représenter ce sujet, puisque le Saint-Esprit, l'âme de ce sujet, ne s'y trouve pas. Comment expliquer les deux personnages placés sous l'arcade ?

[4] Sur ce genre de vêtement, remplacé par la dalmatique, voir l'*Hierolexicon* de Macri.— Voir aussi les savants détails donnés par le P. Ch. Cahier dans le 2e volume des *Mélanges d'archéologie*, sur diverses figures de Christs peints ou sculptés, et sur leurs vêtements. — Voir aussi ceux publiés par Cornelius Curti dans son traité *De Clavis dominicis*, in-12, planches, p. 39, 57, ou dans le *Thesaurus antiquitatum Pontificiarum* d'Angelus Rocca, et encore ceux publiés par le cardinal Borgia dans son livre *De Cruce veliterna*, 1 vol. in-f°.

le phylactère[1] dit de Monza. Ici c'est un linge qui pend de la ceinture et descend jusqu'au genou, comme celui que porte le Christ sculpté sur l'Agiothyride en ivoire, appartenant au Cabinet des médailles de la Bibliothèque de Richelieu[2].

Dans le tableau qui représente la sépulture de la sainte Vierge, le Christ placé derrière le tombeau qui occupe le premier plan, tient l'âme de sa mère, représentée sous la forme d'un enfant serré dans des langes[3].

Ces tableaux, qui ont environ 35 centimètres en tous sens, renferment un assez grand nombre de figures. Les sujets, dit M. Labarte, (à qui nous devons la majeure partie de ces détails, et de ceux qui suivent), sont sagement composés, les figures bien groupées ne manquent pas d'expression, malgré la roideur dont la peinture en émail incrusté ne peut se défaire entièrement. On y reconnaît l'œuvre d'une école qui avait conservé les bonnes traditions.

Avant de quitter cette partie de la *Pala d'Oro*, nous devons faire remarquer que les 4 coins de la bordure, sont garnis des figures symboliques qui servent d'attribut aux quatre évangélistes. A savoir l'ange, le lion, l'aigle et le bœuf ou le veau du Sacrifice.

[1] On trouve une description de ce *Phylactère* dans l'ouvrage de Millin, intitulé : *Voyage dans le Milanais*, etc., 2 vol. in-8°, t. I, p. 359. Ce monument est gravé dans l'ouvrage de Frisi, *Memorie di Monza*, t. I, pl. VI, n° 3. On sait que par *phylactère* on entend souvent des choses bien différentes de formes. Pour les uns, c'est un coffre à reliques, une croix servant de reliquaire; pour d'autres, ce sont des bandes de parchemin ou d'étoffe sur lesquelles on écrivait des sentences, etc. Le mot *phylactère*, au moyen âge, exprime toujours une espèce de pancarte tenue par un personnage, et sur laquelle est une inscription, un texte de l'Écriture Sainte, etc.

[2] Publié et expliqué par M. Ch. Lenormant dans le *Trésor de numismatique et de glyptique, monuments du moyen âge et de l'histoire moderne*, 1re partie du *Recueil des bas-reliefs et ornements*, planche LVII, texte p. 28.

[3] Comme nous voyons les corps des morts, enveloppés à la manière égyptienne sur tant de bas-reliefs des tombeaux tirés des catacombes chrétiennes de Rome, dont les ouvrages de Bosio, d'Aringhi, Bottari, etc., nous offrent tant d'exemples. Plus tard nous voyons l'âme représentée sur les miniatures des manuscrits, les sculptures des diptyques et ailleurs, comme une petite figure nue, non pas sans sexe, comme on le dit partout, mais du sexe féminin, d'accord ainsi avec le mot *âme*. — Voir la gravure d'une âme reçue dans les bras du Père Éternel dans *Annales de philos.*, t. [illegible], p. [illegible] (2e série).

La partie inférieure de la *Pala d'Oro*, qui porte 1 mètre 40 centimètres environ de hauteur, se compose d'une partie centrale et de deux parties latérales, formées chacune de trois rangées de figures superposées.

Cet ensemble est encadré en haut et sur les côtés, dans une bordure composée de 22 petits tableaux carrés, dont 17 sont placés horizontalement et 5 verticalement. Ils sont séparés les uns des autres par des listels formés de pierres fines et de perles. Le tout est enfermé dans un encadrement ciselé, semblable à celui de la partie supérieure.

M. Jules Labarte pense que tout cet ensemble n'a pas été conçu d'un seul jet, et que le *rétable* a subi des additions et même des remaniements à différentes époques, comme nous le dirons plus tard.

Les lignes d'encadrements ne se rencontrent pas toujours exactement et les petits tableaux de la bordure n'ont aucun rapport avec les figures soit du centre soit latérales.

La partie centrale forme un carré long de 1 mètre environ de hauteur sur 8 centimètres de longueur, et divisé en 3 bandes inégales en hauteur. Au milieu, dans un médaillon circulaire dont le contour est formé de pierres précieuses, le Christ est assis sur un trône d'or enrichi de rubis, d'émeraudes, de saphirs et de perles. Le nimbe qui orne sa tête se compose également de belles pierres, ses mains sont en haut-relief d'or, de la droite il bénit, de la gauche il tient le livre des Evangiles.

Le médaillon circulaire qui renferme le Christ est tracé dans un rectangle, dont les champs sont remplis par 4 médaillons renfermant les figures des Evangélistes et une grande quantité de pierres précieuses. Les noms des Evangélistes sont tracés en *latin* [1] au-dessus de leurs figures, et sur le livre

[1] De ce que ces noms sont écrits en *latin*, un historien italien a voulu en tirer la preuve qu'une partie de la *Pala* avait été exécutée par des artistes vénitiens, M. Labarte prouve avec une clarté et une rectitude qui paraissent incontestables, que la chose est impossible, attendu que l'art, en Italie, au 10e siècle, était dans un complet état de décadence et que les artistes vénitiens n'ont fait qu'ajouter des *inscriptions latines* sur des places laissées vides par les artistes de Constantinople. Voir le développement de son opinion p. 23 à 29 du texte de ses *Recherches sur l'Emaillerie*, etc.

qu'ils tiennent, les premiers mots de l'Evangile dont ils sont les auteurs.

La partie supérieure du médaillon circulaire où se trouve Jésus-Christ, se relève en pointe et porte un médaillon beaucoup plus petit dans lequel est représenté le Saint-Esprit, dont la tête est ornée d'un globe crucifère [1], et dont les pieds reposent sur un trône, comme on en voit plusieurs représentés sur les mosaïques chrétiennes, et comme nous en trouvons plusieurs malheureusement si mal gravés dans les *monimenta vetera* de Ciampini [2].

Deux chérubins [3] et deux anges se voient dans des niches de formes inégales à droite et à gauche du Saint-Esprit. Les deux anges semblent tenir des encensoirs dont on ne voit plus que les chaînes.

De chaque côté du médaillon du Christ sont des bandes dont celle du haut renferme 12 archanges, 6 à droite et 6 à gauche, vus de profil et dans l'attitude de la salutation. 4 de ces figures sont accompagnées de leurs noms, *Michel*, *Gabriel*, *Raphael* et *Uriel* [4]. Sur les 8 autres se lit l'abréviation O A P, initiales qui expriment les 2 mots grecs ὁ ἀρχάγγελος.

Au-dessous des Archanges sont représentées les figures des 12 Apôtres, dont les noms sont écrits les uns en grec, les autres en latin. Ces figures qui sont vues de face, ont 30 centimètres de hauteur, et sont d'une grande beauté [5]. Elles sont placées sous des niches qui affectent la forme des timpans gothiques des monuments des 13e et 14e siècles. Celles des archanges rappellent les timpans des monuments du 15e ou l'arc Tudor.

[1] Attribut qui est à remarquer, pour sa forme inusitée.

[2] Tome I, pl. XLIII, fig. 2, p. 178. Autre planche, p. 200, 201, pl. LXX, 235, qui en offre 4. Tome II, pl. XV, p. 58 et quelques autres, etc.

[3] Et non pas seulement des têtes, comme le disent quelques auteurs. Ils sont entiers, puisqu'on voit distinctement leurs pieds, tous leurs vêtements.

[4] Ces noms ont été oubliés sur la planche de la *Pala d'Oro*, publiée dans l'ouvrage de M. Jules Labarte, p. 16 à 17.

[5] M. Labarte les regarde comme la partie la plus parfaite de la *Pala d'Oro*; les poses pleines de noblesse, les draperies largement disposées, les émaux qui servent à former les carnations sont disposés avec tant d'art, que l'artiste est parvenu à faire ressortir, par un léger modelé, les diverses parties du visage. On peut, dit le savant archéologue que nous suivons pas à pas, regarder ces 12 figures comme le chef-d'œuvre de la peinture en émail incrusté, p. 21 des

M. Labarte fait observer que ces belles figures tiennent toutes des livres, hors une seule qui tient un *volumen* [1]. Ce sont leurs seuls attributs.

M. Labarte fait remarquer qu'elles sont placées sous des arcs à plein-cintre brisés, surmontés d'un arc en fronton, disposition architectonique qu'on rencontre surtout en Italie et qui se trouve si souvent reproduite sur les ivoires des artistes de ce pays au 14e siècle.

Au-dessus des deux bandes latérales au médaillon renfermant le Christ assis sur un beau trône, est une longue bande composée de 17 médaillons carrés, encadrés d'une bordure d'émail bleu. Un Christ en croix accompagné de deux anges adorateurs et des figures de la sainte Vierge et de S. Jean, sert comme de milieu aux divers sujets placés à sa droite et à sa gauche; 11 reproduisent divers sujets tirés de la vie et de la passion de Jésus Christ. Parmi les 17 sujets placés horizontalement, sous les nos 6 à 22, l'on remarque surtout, l'Annonciation, no 9; la Présentation au temple, no 11; le Baptême de Jésus-Christ, 12; la Descente aux limbes, 13; la Cène, 15; l'Ascension, 18; la Descente du S. Esprit, 19; et ici l'Esprit Saint n'a pas été oublié, seulement reparaissent les 2 personnages placés sous l'arcade au milieu des Apôtres, comme les représente le sujet de la bande supérieure. Lettre K.

Quant aux sujets sous les nos 10, 16 et 17 [2], nous n'osons pas les désigner, notre guide ne l'ayant pas fait.

De chaque côté de ces 11 sujets, sont représentées 6 figures de saints, tenant chacun un encensoir d'une main et peut-être un vase à parfums de l'autre.

Quant aux dix sujets placés perpendiculairement en ma-

recherches, etc. Il serait curieux de savoir d'une manière certaine si ces 12 figures sont toujours l'œuvre des artistes byzantins ou des additions d'artistes vénitiens.

[1] Sur la différence du *volumen* et du livre *carré* ou *codex*, voir les détails donnés dans la *Revue archéol.*, t. XII, p. 169, note 1.

[2] Sauf erreur, le no 10 semblerait représenter un sujet complexe, l'adoration des mages et le songe de Joseph, à qui Dieu dit de prendre l'enfant et la mère et de fuir en Égypte. — Si la figure du no 16 n'avait pas d'ailes, on pourrait peut-être y voir Jésus-Christ sur le mont Thabor et ses trois disciples. — Quant au 17, serait-ce la mission des Apôtres : *Ite et docete gentes?* Nous risquons ces indications en attendant la décision de plus habiles que nous.

nière de bordure et portant les n°s 1 à 5 à main gauche et 23 à 27 à main droite du spectateur [1], ils représentent divers sujets de la vie de S. Marc [2], dont des inscriptions latines donnent l'explication en dix médaillons ; ils sont également encadrés d'émail bleu. Ces tableaux malgré leur petite dimension offrent une grande finesse d'exécution, dit M. J. Labarte.

Sous la bande au milieu de laquelle trône la belle figure de Jésus-Christ, au milieu des figures des 4 Evangélistes [3], s'en trouve une autre divisée en trois compartiments.

Celui du milieu présente trois arcades renfermant chacune une figure debout avec des inscriptions, puis viennent deux parties latérales, renfermant chacune 12 figures dans 12 niches toutes en plein-cintre surmontées d'un extra-dos bombé qui se relève en pédicule orné d'une grosse perle.

Dans la niche centrale du 1er compartiment, se voit la sainte Vierge debout avec les monogrammes usités M P - Θ Υ (*Mater* Μητηρ Θεοῦ). A sa droite est la figure du doge Faliero, vêtu comme les grands officiers de la cour de Constantinople, avec cette inscription latine : *Oc. Faletrus-Di-Gra-Venecie-Dux.* (*Ordelafo Faletro Dei gratia*, etc.)

A gauche de la sainte Vierge est l'impératrice Irène, dont une inscription indique le nom et sa qualité. Pour ces deux figures, leur costume et les inscriptions, voir la planche d'ensemble. Lettres A. C.

L. J. GUENEBAULT.

(*La suite au n° prochain.*)

[1] On y remarque, entre autres sujets, une imposition des mains sur la tête d'un personnage à genoux ; S. Marc faisant tomber une idole de la colonne où elle était placée ; un évêque tenant une crosse, et parlant à un autre personnage. Cet évêque a été représenté assis par un artiste, et debout par un autre. A droite, on remarque la mort d'un saint, une translation des reliques de S. Marc, etc.

[2] On en trouve le détail page 3 du texte de M. le comte de Cicognara. — Les sujets commencent par en bas, ce qui est fort singulier.

[3] Ils ne sont pas accompagnés de leurs symboles, comme plus tard, les 4 annexes.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. Ouvrages mis à l'index. — Par décret du 20 janvier 1859, ont été mis à l'index les livres suivants :

L'Allemagne, par M. Le Bas, maître de conférence à l'École normale, 2 vol. in-8°, à deux colonnes, avec gravures, faisant partie de la collection publiée sous le titre : *Univers pittoresque, histoire et description de tous les peuples, de leur religion, mœurs, coutumes, industrie.*

Documents relatifs à la suppression des jésuites, acceptés et toujours en vigueur en Toscane, avec une pragmatique de Léopold Ier (en italien).

Ouvrages inédits de Fr. Guicciardini, illustrés par J. Canestrini, et publiés par les soins des comtes P. et L. Guicciardini.

—*Notification d'une sainteté simulée et de faux miracles*, par la Sainte-Inquisition romaine.

« Nous, Fr. Jacinthe de Ferrari, de l'ordre des Prêcheurs, maître en sainte théologie, commissaire général de la Sainte-Inquisition romaine et universelle, etc.

» Marianne *Mancini*, fille de trente-quatre ans, née à Foligno, qui vivait dans sa patrie sur le territoire appelé Torri, ayant, par d'artificieuses inventions, cherché à passer pour une sainte, s'étant vantée de révélations, de prophéties, d'extases, de visions, d'apparitions de Jésus-Christ et de la très-sainte Vierge Marie, ainsi que d'une mission extraordinaire pour établir une congrégation d'hommes et de femmes destinée à réformer le clergé et le peuple; le tout accompagné d'autres dons crus surnaturels et de grâces particulières de Dieu.

» Et étant établi par les actes vérifiés sur lesdites choses et par l'aveu même de ladite Marianne Mancini, fait juridiquement en ce Saint-Office après sa réclusion, que tous ces actes, en ce qui touche les susdites visions, apparitions, révélations et autres faits réputés prodigieux et grâces particulières de Dieu, furent tromperies, jactances, faussetés et fictions ;

» Conséquemment, en exécution du décret de la sacrée congrégation du Saint-Office, en date de la férie IV, 12 janvier 1859, afin que le public soit détrompé, et pour enlever de l'esprit de chacun toute fausse croyance à la sainteté de la susdite ;

» Nous notifions et déclarons que la sainteté de Marianne Mancini est simulée et feinte, accompagnée de maximes erronées, immorales, et que lesdites choses ont été respectivement fausses et supposées, à cause de quoi la susdite a été condamnée par le Saint-Office à douze ans de prison.

» Que personne donc, à l'avenir, n'ose affirmer ou tenir Marianne Mancini comme sainte à l'égard desdites choses et que la pseudo-société établie par elle des soi-disant Nazaréennes, soit entièrement dissoute, sous toutes peines à infliger par les Em. et Rév. cardinaux inquisiteurs généraux.

» Donné à la chancellerie du Saint-Office, au Vatican, le 14 janvier 1859.

» F. Jacinthe de Ferrari, *des Frères prêcheurs, commissaire général du Saint-Office.*

» Angelo Argenti, *notaire de la Sainte-Inquisition romaine et universelle.* »

FRANCE - LÉRINS. — *Prise de possession de l'île de Lérins, par Mgr Jordany, évêque de Fréjus.*

Tous nos lecteurs ont entendu parler du monastère de Lérins, de sa grande réputation et surtout de celle de ce Vincent de Lérins, qui a posé en termes si précis les droits exclusifs de l'Église catholique à la perpétuité de ses traditions.

Ce monastère, fondé en 410 par saint Honorat, après diverses phases de gloire, de calamités et de décadences, était possédé, à la fin du siècle dernier, par des Bénédictins de la réforme du Mont-Cassin et de Sainte-Justine de Padoue. —Cet établissement, comme tant d'autres, fut emporté par la tempête révolutionnaire; en dernier lieu, l'île entière avait été achetée par un Anglais. Mais le zèle de Mgr Jordany ne put supporter longtemps de voir cette antique *île des Saints*, possédée par un hérétique. Grâce à ses soins, et aidé du dévouement de quelques-uns de ses diocésains, l'île est remise sous la main de l'évêque, et la cérémonie de la prise de possession a eu lieu, le 9 février, en présence de toutes les populations des environs, et avec le concours de Mgr de Chalendon, archevêque d'Aix, Arles et Embrun. C'est en cette circonstance que Mgr Jordany a prononcé le discours suivant, qui fera connaître la grandeur et l'à-propos de cette acquisition.

« MONSEIGNEUR, MES FRÈRES,

» Ce sera un grand jour dans les fastes de notre Église, que celui qui aura vu un successeur de saint Honorat sur l'antique siége d'Arles, et un successeur de saint Léonce sur celui de Fréjus venir visiter, pour les rendre à la vie, les ruines du célèbre monastère que ces deux saints pontifes fondèrent de concert, il y a plus de quatorze siècles.

» Quand on remonte par la pensée vers les temps primitifs de ce monastère; quand on évoque le souvenir des saints illustres et des grands hommes, qui sont venus successivement se former à la sainteté dans cette solitude; chercher ici un abri pour y cultiver en paix la science et les lettres, pendant que l'Europe était inondée par les barbares, on ne peut se défendre d'un sentiment douloureux au spectacle que présentent ces ruines. Auraient-elles la destinée de ces ruines majestueuses, semées çà et là sur notre sol, et qui attestent la domination à jamais évanouie d'un grand peuple. Le Seigneur ne permettra pas qu'il en soit ainsi.

» Les œuvres de l'homme meurent avec lui; mais les œuvres de Dieu ont un principe de vie qui les rend impérissables. Un grand écrivain l'a dit, et l'histoire confirme sa parole : *Quand Dieu efface, c'est pour écrire.* Si donc le spectacle de ces ruines a quelque chose de navrant pour le cœur catholique, que son espérance ne défaille pas : il y a quelque chose aussi qui lui dit qu'elles doivent revivre. L'Église qui sanctifia ces pierres par ses bénédictions, en les consacrant au culte du Seigneur, est toujours vivante dans les héritiers des Pontifes sortis en si grand nombre de ce monastère justement appelé *Séminaire d'Evêques*. Sa fécondité n'est pas épuisée : ce qu'elle a pu dans les temps anciens, elle le peut encore; les siècles, en s'écoulant, ne peuvent altérer son éternelle jeunesse.

» Plus d'une fois, depuis les jours d'Honorat et de Léonce, les orages sont venus battre ces murs, comme les flots qui nous entourent sont venus, en furie, se briser sur cette plage et la blanchir de leur écume. Après les barbares, les Sarrasins ont promené ici leurs dévastations; ils ont fait de nombreuses victimes parmi les cénobites qui habitaient cette île. La terre que nous foulons a été abreuvée du sang de cinq cents martyrs, disciples de Porcaire; chaque pierre de ce sol, teint de ce sang généreux, pourrait être enchassée dans l'or, comme une relique précieuse. Les meurtriers ne tardèrent pas de disparaître, et

bientôt toutes les vertus refleurirent dans de nouveaux cénobites, attirés par les exemples et la vertu toujours féconde du sang des martyrs.

» Oui, l'impiété peut bien disperser la milice sainte et renverser les temples ; mais le temps ne tarde pas d'arriver, où les peuples désabusés sentent eux-mêmes le besoin de relever les édifices sacrés, de réparer les désastres de la religion, qui sont toujours leurs propres désastres.

» Du reste, c'est Dieu qui fait la tempête et le calme, selon les desseins de sa justice ou de sa miséricorde. Quand il ébranle le monde, c'est pour le tirer de sa torpeur, pour le renouveler en le purifiant, pour montrer sa présence si facilement oubliée. Le calme se fait ensuite; c'est le moment des réparations ; c'est le jour où l'Église renoue la chaîne de ses traditions glorieuses.

» Ces traditions, Monseigneur, nous les avons recueillies, Votre Grandeur et moi, dès notre enfance, dans nos églises natales, et nous les trouvons vivantes dans les Églises confiées à nos soins.

» L'éloquent archevêque de Lyon, S. Eucher, dans son magnifique éloge de la solitude, vous a dit ce qu'était Lérins, quand il est venu y puiser la sainteté avec la science. « Dieu! s'écrie-t-il, quelle admirable société de saints j'ai rencontrée dans cette île! Leur vie exhalait la suave odeur des parfums les plus précieux. La beauté de leurs âmes venait se refléter sur leurs figures. Unis par les liens de la charité, humbles et tendrement pieux, graves et modestes dans leur démarche, silencieux et recueillis, prompts à voler où l'obéissance les appelait ; on aurait dit, en les voyant, qu'ils n'appartenaient plus à la terre, mais à la cour céleste : c'était une famille d'anges.

» J'aime et je vénère, dit-il ailleurs, tous les lieux sanctifiés par la retraite des amis de Dieu ; mais j'aime et j'honore par-dessus tout ma chère île de Lérins ; elle qui a reçu tant d'hôtes échappés au naufrage d'un monde semé d'écueils et qui leur a fait respirer avec tant de bonheur, sous ses frais ombrages, le souffle vivifiant et délicieux du Seigneur.

» Lérins est arrosée des eaux célestes ; elle est verdoyante et émaillée de fleurs. Tout y charme les yeux et l'odorat ; elle est, pour ses habitants heureux, l'image du paradis qu'ils posséderont un jour. Elle était digne de recevoir d'Honorat des règlements divins ; d'avoir pour fondateur et pour père ce grand homme, dont le beau visage semblait être le visage même de la charité ; digne de tant de prêtres illustres, que les Églises des Gaules venaient, à l'envi, chercher pour les mettre à leur tête. »

» Tel fut Maxime, successeur d'Honorat ; deux fois poursuivi par les recherches empressées des fidèles, et fuyant deux fois dans les forêts, pour se dérober aux honneurs de l'épiscopat.

» De là, sortit le vénérable et courageux évêque de Troyes, saint Loup, dont l'aspect fit fléchir le barbare Attila ; puis Hilaire, Virgile et Césaire d'Arles, Agricol d'Avignon, Fauste de Riez, grand par sa profonde science, éminent par ses vertus, qui le firent choisir pour succéder deux fois à Maxime ; comme supérieur à Lérins, comme évêque sur le siége de Riez.

» Rien n'efface, au sein de l'Église, l'éclat jeté dans le monde par le livre de Vincent de Lérins. C'est dans ce livre que toutes les hérésies peuvent lire, condensés en quelques pages, les arguments qui les frappent de mort, en les sapant par la base. Là se lisent ces paroles qui sont le trait distinctif et comme la devise de l'Église catholique :

« Pour découvrir les piéges des hérétiques, éviter toute erreur, et conserver la foi dans son intégrité, il faut affermir sa croyance par l'autorité de la loi divine et par la tradition de l'Église catholique. Si quelqu'un me dit, ajoute-t-il, que l'Écriture est parfaite et qu'il est inutile d'y ajouter l'interprétation

» de l'Église, je réponds que l'Écriture est trop profonde, pour être interprétée
» par nous d'une manière [illegible]. Autant d'hommes, autant de sentiments.
» L'[illegible] des hérétiques depuis l'origine de l'Église est là pour le prouver. Il
» est absolument nécessaire, pour ne pas tomber dans l'erreur, d'interpréter
» les livres saints selon le sens ecclésiastique et catholique. Dans le sein même
» de l'Église, on ne doit s'attacher qu'à ce qui a été cru par tous, en tout lieu et
» [illegible]. »

» Ces paroles remarquables, les murs de ce cloître les ont entendues dans le
5e siècle; et depuis, non-seulement elles n'ont rien perdu de leur vérité
et de leur force, mais une constante expérience est venue les confirmer jusqu'à
ce jour.

» La gloire de Lérins est d'avoir traversé tant de siècles, agités par l'hérésie,
sans que sa foi ait reçu la moindre atteinte. Ah! Dieu lui a tenu compte de la
ferveur [illegible] de ses premiers enfants. Du haut du ciel, tous les saints
qu'elle a [illegible] ont veillé sur elle. Ce sont leurs prières sans doute, qui ont
amené [illegible] manifestation qui commence aujourd'hui à réparer les ravages
et les [illegible] qu'elle a subis. Qu'il nous soit permis de saluer l'espérance
d'une prochaine restauration.

» Le nouveau propriétaire de Lérins était digne par l'élévation de ses sentiments
et par sa foi de s'associer à nos vœux; il l'a fait avec un noble désintéressement,
en rendant aujourd'hui à la religion cet antique apanage, consacré par
une possession [illegible] séculaire.

» Votre présence, Monseigneur, comble la mesure de notre joie; elle rehausse
d'autant [illegible] l'éclat de cette fête, qu'elle fait revivre, dans ce lieu béni, la sainte
amitié d'Honorat, l'éloquence d'Hilaire, le zèle pastoral de Césaire et de Virgile.
Virgile sortit aussi de Lérins pour monter sur le siége d'Arles. Nommé légat
dans les Gaules par saint Grégoire le Grand, il fut, en cette qualité, le consécrateur
d'Augustin, apôtre de l'Angleterre. C'est le trait qui unit l'île des
saints de la Méditerranée à l'île des saints de l'Océan. Ah! puissent-elles se retrouver
[illegible] l'une et l'autre, par une restauration complète, dignes du beau
titre qui leur fut donné.

» Nous devons ici l'expression de notre gratitude, à toutes les personnes honorables,
qui sont venues s'unir à nous pour vénérer le passé de Lérins, et qui
appellent de leurs vœux une ère nouvelle pour cette île! La grande affluence
qui nous entoure nous dit tout ce qu'il y a, dans les cœurs de nos bien-aimés
diocésains, de vénération et d'amour pour la religion de nos pères, de sympathie
pour l'œuvre de réparation qui s'inaugure aujourd'hui.

» Veuillez, Monseigneur, bénir ces dispositions si consolantes; votre bénédiction,
répétée dans le ciel par saint Honorat, sera comme la pierre angulaire de
l'édifice nouveau, qui devra plus tard sortir de ces ruines.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 111. — Mars 1859.

Défense de la Papauté.

LA MÉMOIRE DU PAPE CLÉMENT V,
VENGÉE
CONTRE LES ACCUSATIONS DE VILLANI,
PAR LA DÉCOUVERTE DE DOCUMENTS NOUVEAUX.

II [1].

Texte et traduction du récit de Villani. — Le roi Philippe le Bel, d'après ce récit, aurait donné la papauté à Bertrand de Got, moyennant six conditions simoniaques.

M. Rabanis [2] commence par reproduire, en le traduisant en français, le récit de Villani, contenu dans un seul chapitre de son *histoire*. Malheureusement il en a retranché le commencement et la fin, le préambule et la conclusion qui ont avec le reste une liaison essentielle ; dans le narré même il a fait plusieurs suppressions; sa traduction élégante ne rend pas toujours assez strictement l'original : de plus, quand il arrive aux six conditions, au lieu de transcrire le texte et de le traduire mot pour mot, c'était bien le cas, il renvoie à l'exposé qu'il en a fait précédemment, lequel contient une très-grave inexactitude. Enfin il ne donne du texte italien qu'un très-petit nombre de phrases en note. Nous avons donc dû nécessairement recourir à l'ouvrage de Villani, et comme dans les diverses histoires de France, ou ecclésiastiques, les plus répandues, que nous avons été à même de consulter sur la question, même dans l'*Histoire des Français* de l'italien Sismondi [3], ce texte n'est nulle part ni reproduit ni même

[1] Voir le 1er article au N° précédent, ci-dessus, p. 142.
[2] N° IV, page 11 à 17 ; n° I, page 3. — Cf. Lacurie, *Dissertat.*, pages 216, 217.
[3] Tome IX, 1826, pages 159 à 162, année 1305.

traduit, mais seulement analysé et quelquefois dénaturé dans les détails, amplifié ou fort abrégé, nous regardons comme utile d'en donner ici une traduction entière et plus littérale, qui complétera, en la modifiant, celle de M. Rabanis. Il a lui-même remarqué avec raison que «dans les questions de » ce genre et lorsque l'on doit juger sur la foi d'un témoin » unique, les détails deviennent la substance même du fait, » on ne peut en prendre ou en laisser à sa fantaisie, et s'il y » a preuve qu'ils sont erronés ou contradictoires, le fait qui » ne se soutenait que par eux perd toute réalité[1].» Lisons donc avec la plus grande attention ce récit unique et extraordinaire dans les annales de l'Église de Dieu. On pourra comparer notre traduction avec le texte italien que nous transcrivons au bas des pages.

Récit de Villani. — 1re partie, liv. VIII, chapitre LXXX.

« *Comment mourut le pape Benoît, et de l'élection du pape Clément V.*

» En l'année de Jésus-Christ 1304, le 27e jour du mois de juillet, mourut le pape Benoît dans la ville de Pérouse, et, dit-on, par le poison. Au moment où il était à table, vint à lui un jeune homme vêtu et voilé en habit de femme, se disant tourière des religieuses de Sainte-Pétronille, du couvent de Pérouse, avec un bassin d'argent contenant beaucoup de belles figues-fleurs, et il le présenta au pape de la part de l'abbesse de ce monastère en signe de son dévouement. Le

La prima parte delle historie universali de suoi tempi, et pour sous-titre **Historie fiorentine** *di Giovan Villani cittadino Fiorentino, fino all'. anno* 1338. *In Venetia*, MDLIX, édition donnée par M. Remigio, florentin, petit in-4° à la bibliothèque Mazarine. — 1° part., libro VIII°, pag. 317-319.

CAP. LXXX. *Come mori Papa Benedetto, e della elettione di Papa Clemente quinto.*

Nelli anni di Christo 1304 a di 27 del mese di Luglio mori Papa Benedetto nella citta di Perugia, e dissesi di veleno, che stando elli a sua mensa a mangiare, gli venne uno giovane vestito, e velato in habito di femina, come servigiale delle monache di santa Petronella, monasterio di Perugia, con uno bacino d'argento ivi entro molti belli fichi fiori, e presentogli al Papa da parte della Badessa di quello monistero sua devota, il Papa li recevette con grande festa,

[1] N° XXI, pages 65, 66.

pape les accepta avec grand plaisir, car il en mangeait volontiers, et comme elles lui étaient offertes au nom d'une recluse, sans en faire l'essai, il en mangea plusieurs; d'où aussitôt il tomba malade, et en peu de jours il mourut. Il fut enseveli avec de grands honneurs par les Frères prêcheurs, étant de cet ordre, dans leur sanctuaire à Pérouse. C'était un bon et honnête homme, un juste de sainte et religieuse vie; il avait la volonté de faire le bien; et par la jalousie de quelques-uns de ses frères les cardinaux, on dit qu'ils le firent mourir de la sorte. S'ils ont réellement commis ce crime, Dieu en a promptement tiré contre eux une bien juste et manifeste vengeance, ainsi que nous allons le montrer. En effet, après la mort dudit pape, naquit la désunion, et la discorde fut grande parmi les cardinaux assemblés pour élire un pape, et par leurs factions ils étaient divisés en deux partis, presque égaux, dont l'un avait pour chef messire François-Mathieu Rosso delli Orsini, avec messire François Guatani, neveu du pape Boniface, et l'autre messire Napoléon delli Orsini del Monte et le cardinal de Prato. Ceux-ci voulaient rétablir dans leur état leurs parents et amis les Colonnes, ils étaient amis du roi de France et penchaient vers le parti gibelin. Il y avait plus de neuf mois qu'ils étaient en conclave, pressés par les Pérugins d'élire un pape, et ils ne pouvaient s'accorder.

per che gli mangiava volentieri, e sanza farne sagio, perche era presentato da donna rinchiusa, ne mangiò assai, onde incontanente cadde malato, e in pochi di morio, e fu sepellito a grande honore a frati predicatori, ch' era di quello ordine in santo Arcolano di Perugia. Questo fu buono e honesto huomo, e fue giusto e di santa e religiosa vita, e havea voglia di fare ogni bene, e per invidia di certi suoi frati Cardinali, si dice il fecerò per lo detto modo morire, onde Iddio ne rende loro (se colpa n' hebbono) in breve assai giusta e aperta vendetta come si mostrera appresso, che dopo la morte del detto Papa, nacque scisma, e fu grande discordia intra 'l collegio de Cardinali in eleggere Papa, e per loro sette erano divisi in due parti, quasi per iguali, dell' una era capo messere Matheo Rosso delli Orsini, con messer Francesco Guatani nipote di Papa Bonifatio, e dell' altra era capo messere Nepoleone delli Orsini del Monte, el cardinale da Prato, per rimettere i loro parenti e amici Colonnesi in istato; e erano amici del re di Francia, e pendeano in parte ghibellina, e essendo stati per tempo di piu di 9 mesi rinchiusi e distretti per li Perugini, perche chiamassono Papa, e non poteano accordarsi.

» [1] A la fin le cardinal de Prato rencontrant à l'écart Messire le cardinal Francesco Guatani, lui dit : « Nous » faisons grand mal et préjudice à l'Église de ne pas nommer » un pape, » et Messer Francesco répondit : « Ce retard n'est » pas de ma faute. » Le cardinal de Prato reprit : « Et si je » vous trouvais un bon expédient, seriez-vous satisfait? » L'autre répondit : « Que oui. » Et ainsi en conférant ensemble, ils en vinrent à ce compromis par l'industrie et la sagacité du cardinal de Prato raisonnant avec Messire Francesco, à savoir que des deux factions l'une au choix de Guatani, pour ôter tout soupçon, choisirait à sa volonté trois candidats de l'autre côté des monts, hommes aptes au pontificat, et que l'autre faction dans 40 jours désignerait parmi ces trois celui qu'il lui conviendrait, et que celui-là serait pape. Pour le parti de Messire Mathieu on choisit de faire la présentation, en croyant prendre l'avantage; et ils nommèrent trois archevêques d'au delà des monts, créés par le pape Boniface, oncle de Messire Francesco Guatani, lesquels étaient fort leurs amis, avaient leur confiance, et étaient ennemis du roi de France leur adversaire. Ils se promettaient donc, quel que fût celui que l'autre parti prendrait, d'avoir un pape agissant dans leur sens et leur ami : parmi ces trois était en première ligne l'archevêque de Bordeaux, c'était leur plus intime.

» Le sage et avisé cardinal de Prato jugea que le choix de

» Allà fine trovandosi il cardinale da Prato con messer Francesco Guatani cardinale in segreto luogo, disse : « noi facciamo grande male e guastamento di » santa Chiesa, à non chiamare Papa; » e messer Francesco rispose : « non ri» mane per me ». Quello da Prato li disse : « e se io ci trovassi buono modo, saresti contento ? » Quelli rispose « di sì, » e così ragionando insieme veannero à questa concordia per industria e sagacità del cardinale da Prato, trattando col detto messer Francesco in questo modo : il diede il partito, che l'uno collegio per levare via ogni sospetto eleggesse tre oltramontani, sofficienti huomini al papato, cui à loro piacesse, e l'altro collegio infra 40, dì prendesse l'uno di quelli tre quale à lui piacesse, e quello fosse Papa. Per la parte di messer Matheo si prese di fare la elettione, credendosi prendere il vantaggio e elessero tre Arcivescovi oltramontani, fatti e creati per papa Bonifatio suo zio, molto suoi amici confidenti, e nimici del re di Francia loro aversario, confidandosi quale che l'altra parte prendesse d'havere Papa a loro senno, e loro amico, in fra quali tre fue l'uno el primo l'Arcivescovo di Bordella piu confidente.

[1] Ici seulement M. Rabanis commence sa traduction.

l'archevêque de Bordeaux, Messire Ramond de Got [1], mieux que d'aucun des autres, répondrait à leurs intentions, bien qu'il fût créature du pape Boniface, et nullement ami du roi de France, pour offenses faites aux siens pendant la guerre de Gascogne par Messire Charles de Valois [2]. Mais le connaissant pour homme avide d'honneur et de pouvoir, et pour Gascon, qui de leur nature sont cupides [3], pensant qu'il pouvait aisément faire sa paix avec le roi, ils le choisirent secrètement et par serment, lui et la partie du collége qui lui appartenait; et l'accord souscrit par un collége à l'autre avec des actes et des sûretés desdites conventions et conditions, par ses propres lettres qui étaient les premières, ainsi que des autres cardinaux de son parti, ils l'écrivirent au roi de France, et ils enfermèrent dedans sous leur cachet les pactes et conditions, et aussi la commission donnée par eux à l'autre parti, et par des messagers fidèles et bons courriers disposés par leurs fournisseurs, sans que l'autre parti se doutât de rien, ils l'envoyèrent de Pérouse à Paris en 11 jours, avertissant et priant le roi de France par la teneur de leurs lettres que s'il voulait recouvrer sa position dans la sainte

« Il savio e proveduto cardinale da Prato si pensoe che meglio si potea fornire loro intendimento, à prendere messere Ramondo del Gotto Arcivescovo di Bordella che nullo delli altri, con tutto che fosse creatura di papa Bonifatio, e non amico del re di Francia, per offese fatte a suoi nella guerra di Guascogna, per messer Carlo di Valois, ma conoscendo l'huomo vago d'honore e di signoria, e che era Guascone, che di natura sono cupidi, che di leggieri si potea pacificare col Re, et così presero secretamente, e per sacramento, elli e la sua parte del collegio, e fermo da l'uno collegio all' altro con carte e cautele delle dette convenenze e patti, per sue lettere prime, e delli altri cardinali di sua parte scrissono al Re di Francia, e inchiusono dentro sotto il loro sugello i patti e convegne e la commissione da loro e l'altra parte, et per fidati messi, e buoni corrieri ordinati per li loro mercatanti, non sentendone nulla l'altra parte, mandarono da Perugia à Parigi, in 11 dì, admonendo e pregando il Re di Francia per lo tenore delle loro lettere, che s'elli volesse racquistare suo stato in santa

[1] « Villani, dit M. Rabanis, confond ici *Bertrand de Got* avec son neveu *Raymond*, qui fut cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et qui était frère du marquis d'Ancône. » (*Note*). Cela veut dire seulement que Villani confond les noms, mais il ne confond pas les deux personnes.

[2] Frère du roi.

[3] Voilà de l'esprit bien placé !

Église et rétablir ses amis les Colonnes, d'un ennemi il se fit un ami, (c'était Messire Ramond de Got, archevêque de Bordeaux, dont ils lui parlaient, l'un des trois candidats proposés par l'autre parti), et ce, en cherchant et négociant avec lui des conventions d'abord pour lui-même et pour ses amis, puisqu'en sa main était remise l'élection d'un de ces trois-là, celui qu'il lui plairait.

» Le roi de France, à la lecture de ces lettres et actes, fut rempli de joie, et ne perdit pas de temps. De suite il envoya des lettres amicales, par messagers, en Gascogne, à l'archevêque de Bordeaux, lui marquant de venir à sa rencontre, parce qu'il avait à lui parler. Et au bout de *six jours*, le roi se trouva au rendez-vous en petite et secrète compagnie, dans une forêt, à une abbaye sur le territoire de Saint-Jean-d'Angely[1], avec ledit archevêque, et il conféra avec lui. Après qu'ils eurent entendu la messe ensemble et qu'ils se furent juré, sur l'autel, fidélité, le roi raisonna avec lui par de bonnes paroles pour le réconcilier avec messire Charles de Valois, puis il ajouta : « Vois-tu, archevêque, j'ai en main de » quoi te faire Pape, si je veux ; et c'est pour cela que je suis » venu vers toi. Si donc tu me promets de m'accorder *six* » *grâces* que je te demanderai, je ferai que tu obtiennes cet » honneur, et pour que tu sois bien certain que j'en ai le

Chiesa e rilevare i suoi amici Colonnesi, ch'el nimico si facesse ad amico, cio era messer Ramondo del Gotto, arcivescovo di Bordella, l'uno de tre eletti più confidenti dell'altra parte, cercando e trattando con lui patti, prima per se e per li amici suoi, perchè in sua mano era rimessa la elettione dell'uno di quelli tre, cui a lui piacesse.

» Lo Re di Francia havute le dette lettere e commessioni fu molto allegro e sollicito alla impresa. In prima mandoe lettere amichevoli per messi in Guascogna all' arcivescovo di Bordella, ch' elli se li facesse incontro, che li volea parlare ; e in fra presenti 6 di fue il Re a parlamento con poca compagnia, et segreta, in una foresta a una badia nella contrada di Santo Giovanni Angiolini, col detto Arcivescovo, e conferì con lui udita insieme la messa e giurati in su l'altare credenza, lo Re parlamentò con lui con belle parole, per riconciliarlo con messer Carlo di Valois, et poi el li disse : « Vedi, Arcivescovo, io ho in mano di » poterti fare Papa s'io voglio ; e però sono venuto ad te, perchè se tu mi pro- » metti di farmi sei gratie ch'io ti domanderò, io ti farò questo honore, e accio-

[1] Sur la question du lieu de l'entrevue prétendue, voyez Rabanis, n° XIX, page 58, note 1, et page 60 ; et surtout Lacurie, *Université catholique*, t. XX, p. 219, 224 (2e série).

» pouvoir, écoute : » Il découvrit alors et lui montra les lettres et la commission d'un collége à l'autre.

» Le Gascon, ambitieux de la dignité papale, voyant en effet que le roi était maître de le faire Pape, comme étourdi de joie, se jeta à ses pieds et dit : « Monseigneur, je vois bien à pré- » sent que tu m'aimes plus qu'homme qui soit au monde, et » que tu veux me rendre le bien pour le mal; tu n'as qu'à » commander, c'est à moi à obéir, et je serai toujours dans » la même disposition. » Le roi le releva, le baisa sur la bouche et lui dit : « Les six grâces spéciales que j'exige de toi sont » celles-ci : la 1re, que tu me réconcilies parfaitement avec la » sainte Église, et que tu me fasses pardonner le méfait que » j'ai commis par la capture du pape Boniface; — la 2e, de me » rendre la communion, ainsi qu'à mes complices; — la 3e, » que tu me concèdes toutes les décimes pour cinq ans dans » mon royaume, afin de m'aider à supporter les dépenses que » j'ai faites à la guerre de Flandre; — la 4e, que tu détruiras et » aboliras la mémoire du pape Boniface; — la 5e, que tu ren- » dras la dignité du cardinalat à messire Jacques et à messire » Pierre della Colonna et les rétabliras dans leur état, et que » tu feras en même temps quelques-uns de mes amis cardi- » naux; — la 6e grâce et promesse, je me réserve de la dire » en temps et lieu, car elle est d'une importance à être secrète. »

[1] che sì certo che io ne ho il podere, » trasse fuori e mostrolli le lettere e la commissione dell' uno collegio e dell' altro.

» Il Guascone covidoso[1] della dignità papale, vegendo in effetto come nel Re era al tutto di poterlo fare Papa, quasi stupefatto d'allegrezza, li si gittò a piedi e disse : « Signore mio, hora conosco che m'ami piu che huomo che sia e vo[2] mi » rendere bene per male, tu hai a comandare, et io à ubidire, et sempre sarò » così disposto. » Lo Re lò rilevo su e baciollo in bocca, e poi li disse : « Le sei spe- » tiali gratie ch' io voglio da te sono queste : La prima che mi riconcilii perfetta- » mente con Santa Chiesa, e facciami perdonare il misfatto, ch' io commisi per » la presura di Papa Bonifatio. La seconda di ricomunicare me et miei seguaci. » La terza che mi concedi tutte le decime per 5 anni del mio reame, per aiuto » alle spese fatte alla guerra di Fiandra. La quarta che tu disfarai et annulerai » la memoria di papa Bonifatio. La quinta che tu renderai l'honore del cardinalato » à messer Iacopo et messer Piero della Colonna, et rimetterali in stato, et che » farai con loro insieme certi miei amici Cardinali. La sesta gratia et promessa » mi riserbo al luogo et tempo, ch'è segreta et grande.

[1] C'est-à-dire ambitieux. Note de l'éditeur.

[2] Vo pour vuoi.

» L'archevêque promit tout par serment sur le *corpus Domini*, et encore il lui donna pour ôtage son frère et deux de ses neveux; et le roi lui promit et jura de le faire élire Pape. Cela fait, ils se séparèrent avec force marques d'amitié[1] et partirent. Le roi emmena lesdits ôtages sous prétexte d'amitié et comme pour les réconcilier avec messire Charles[2]; il retourna à Paris, et aussitôt il écrivit au cardinal de Prato et aux autres de son collége ce qu'il avait fait, leur disant qu'ils nommassent en toute sécurité pour pape messire Rammond de Got, archevêque de Bordeaux, son spécial et parfait ami. Et, selon qu'il plut à Dieu, la besogne fut si bien menée que, dans l'intervalle de 35 *jours*, la réponse était parvenue à Pérouse dans le plus grand secret[3].

» Le cardinal de Prato l'ayant reçue, la communiqua secrètement à son collége et requit prudemment l'autre collége qu'ils eussent, dès qu'il voudrait, une réunion générale, parce que son parti voulait observer les conventions. Ce qui fut fait sur-le-champ. Et lesdits colléges s'étant réunis ensemble, comme il fallait ratifier et confirmer l'ordre de ces faits, cela

» L'Arcivescovo promisse tutto per sacramento in sul *Corpus Domini*, et oltre a ciò li diede per istatico[4] il fratello, et due suoi nepoti, et lo Re promisse e giurò a lui di farlo eleggere Papa, e ciò fatto con grande amore si partirono, menandone il Re i detti stadichi sotto coverta d'amore ad riconciliarli con messer Carlo, et tornossi à Parigi, e incontanente scrisse al cardinale da Prato, e alli altri di suo collegio, ciò c' haveva fatto, e che sicuramente eleggessono messer Ramondo del Gotto, arcivescovo di Bordella, si come confidente perfetto amico, e come piacque à Dio la bisogna fue sì sollicita, che in trenta cinque di fu tornata la risposta à Perugia molto segreta.

» E havuta il cardinale la detta risposta, la manifestò à sacreto[5] suo collegio, e richiese cautamente l'altro collegio, che quando a loro piacesse si congregassero in uno, ch' elline voleano observare i patti, e così fu fatto di presente, et raunati insieme i detti collegi, come fu bisogno a ratificare e confermare l'ordine

[1] Ils devaient être après cela bien honteux l'un de l'autre !

[2] Ces deux lignes sont supprimées fort mal à propos par M. Rabanis.

[3] Le texte est très-clair : au besoin voici le commentaire d'un des auteurs qui ont admis le récit, du P. Brumoy : « Et le courrier retourna à Pérouse en » 35 jours, c'est-à-dire qu'il ne se passa que cet intervalle de temps depuis qu'il » avait quitté les cardinaux jusqu'à son retour auprès d'eux. » *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. XII, liv. XXXV, p. 332, 333.

[4] Pour *Statico*.

[5] Lisez : *secreto*.

fut fait solennellement avec actes authentiques et par serments. Après cela, le cardinal de Prato fit valoir habilement un texte de la sainte Écriture, qui se rapportait à la circonstance[1], et en vertu du pouvoir à lui concédé de la manière susénoncée par le compromis, il proclama Pape ledit messire Ramond dudit Got, archevêque de Bordeaux, et aussitôt avec une grande allégresse fut chanté des deux parts le *Te Deum laudamus*[2].

» Le parti du pape Boniface, ne connaissant pas cette trame fallacieuse, croyait toujours avoir pour pape l'homme en qui ils avaient le plus de confiance. Les cédules de l'élection ayant été mises au jour, il y eut grande contestation et altercations entre les deux partis : chacun des deux soutenait que l'élu était l'ami du sien. Ensuite, les cardinaux étant sortis du lieu où ils étaient enfermés, ordonnèrent incontinent de lui envoyer le décret de son élection au delà des monts où il était. Cette élection fut faite le 5e jour de juin, l'an du Seigneur 1305. L'Église apostolique avait été vacante 10 mois et 28 jours.

» Nous avons fait une si longue mention de ce fait à cause de l'ingénieux et joli stratagème qui amena ladite élection et pour l'exemple des temps à venir. En effet, d'importantes choses s'ensuivirent, comme nous le dirons plus tard au

di questi fatti, con vallate carte et sacramenti fu fatto solennemente, et ciò fatto per lo cardinale da Prato, proposta saviamente una autorità della santa Scrittura[1], che acciò si confacea per la autorità allui concessa per lo modo detto, elesse Papa il sopradetto messer Ramondo del detto Gotto, arcivescovo di Bordella, e quivi con grande allegrezza di ciascuna parte fu cantato *Te Deum laudamus*.

» E non sappiendo la parte di papa Bonifatio lo inganno, el tranello, com'era andato, anzi si credeano havere per Papa quello huomo, di cui più si confidavano, e gittate fuori le polize della elettione, grande contasto e zuffe hebbe tra loro famiglie, che ciascuno dicea ch'era amico di sua parte, e ciò fatto e usciti i Cardinali di là ond'erano rinchiusi, incontanente ordinaro di mandarli la elettione, el decreto oltramonti ove era. Questa elettione fu fatta à di cinque di Giugno li anni Domini 1305. E era stata vacante la Chiesa apostolica 10 mesi e 28 dì.

» Habbiamo fatta sì longa mentione di questo fatto, per lo sottile e bello ingegno come fatta fue la detta elettione, e per esempio del futuro, peroche grandi cose ne seguiro come inanzi diremo al tempo del suo Papato, e questa

[1] Nous aurions bien voulu le connaître.

[2] Ici s'arrête M. Rabanis.

temps de son pontificat, et cette élection fut la cause par laquelle le pontificat vint à ceux d'au delà des monts et la cour pontificale s'en alla au delà des monts, en sorte que du péché que les cardinaux avaient commis en faisant mourir le pape Benoît, s'ils s'en étaient réellement rendus coupables, et de cette frauduleuse élection, ils furent bien châtiés par les Gascons, comme nous ne tarderons pas à le dire. »

III

Discussion du texte. — Impossibilités historiques. — Inexécution des prétendues conditions imposées par le roi.

« Villani, dit notre auteur, n'aurait pas raconté la chose » avec plus de suite ni d'aplomb, quand il l'aurait tenu du roi » ou du pape[1]. » Néanmoins le récit cloche de tous côtés.

Avant d'aborder la discussion des six conditions, examinons-le dans ses détails accessoires. M. Rabanis pose à l'encontre les quatre points suivants :

« 1° Bertrand de Got n'était pas dans ce moment, et il n'avait » même jamais été l'ennemi du roi de France. » L'auteur montre que les documents historiques ne confirment pas et démentent plutôt le prétendu dommage qu'aurait causé aux parents de l'archevêque de Bordeaux la guerre contre les Anglais.

2° « La réhabilitation et la réintégration des Colonna avaient été accomplies, soit par le pape Benoît XI, soit par un acte spontané de la municipalité romaine, après la mort de ce pontife, pendant la vacance du Saint-Siége, à l'exception de la rentrée des cardinaux Pierre et Jacques, dans le Sacré-Collége[2]. »

3° « Le cardinal Nicolas d'Uberlini de Prato n'était point et ne fut jamais dévoué à la politique de Philippe le Bel. »

elettione fu caggione per che il Papato venne alli Oltramontani, e la corte n'andò oltramonti; siche del peccato commesso per li Cardinali della morte di Papa Benedetto, se colpa v'hebbono, e della frodolente elettione furono bene gastigati da Guasconi come appresso diremo.

[1] Rabanis, n° v, page 17.

[2] Cf. Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallicane*, liv. xxxv, t. xii, p. 220.

4° « L'élection de Bertrand de Got n'eut pas lieu par compromis, ce qui aurait entraîné l'unanimité des suffrages; elle fut décidée à la majorité de 10 voix sur 15, et cela au dernier scrutin, » comme l'a déjà prouvé l'illustre Mansi, d'après le procès-verbal, ce qui indique que la lutte continua jusqu'à la fin [1]. En outre, d'après le procès-verbal, la proclamation du nouveau pape fut faite par Francesco Guatani, chef du parti ultramontain et non par le cardinal de Prato; et, d'après Infessura, qui avait les pièces sous les yeux, ce fut Napoléon Orsini qui prononça la clôture du conclave [2].

Dans le développement de ces thèses l'auteur [3] fait preuve d'une érudition variée : par les deux premières, il écarte les deux prétextes de l'entrevue, à savoir 1° la réconciliation de Bertrand de Got avec le roi ou avec Charles de Valois, 2° la restitution à faire aux Colonne, de leur ancienne fortune. Nous reparlerons de ce dernier point dans la discussion des conditions.

On lira surtout avec intérêt la défense du cardinal de Prato, l'homme de son temps le plus exercé aux affaires, que le Sacré-Collége avait délégué pour répondre en son nom à la lettre collective du clergé de France contre Boniface, et qui, *tout sage et sensé qu'il était, aurait, dans l'hypothèse de Villani,* consommé « la plus niaise et la plus criminelle sottise, » sans profit pour lui et au seul avantage du roi de France. En effet le cardinal de Prato et les cardinaux de son parti, en écrivant à Philippe le Bel de manière à lui faire entendre que Bertrand de Got, leur candidat, ne serait élu que s'il consentait à l'agréer, mettaient par là *même* l'élection entre les mains de ce prince : c'était « le rendre d'avance et sans conditions, maître » de la personne et des volontés du futur pontife [4]. »

A ce propos, il y a une question importante que ce récit, dit M. Rabanis, ne résout pas, ou plutôt qu'il soulève : Bertrand de Got était-il ou non, dans tous les cas, le candidat sur lequel les voix du parti français devaient se réunir ? Non sans doute,

[1] C'est une des deux raisons de l'abbé Rohrbacher pour rejeter le récit de Villani. Nous traiterons de l'autre, *infra.*

[2] Cité par Rabanis, n° XIV, p. 48.

[3] Rabanis, n° V à XIV, p. 18 à 48 ; n° XXIV, p. 72, note 1.

[4] *Id.*, n° XIII, p. 45.

puisque le roi de France commence par lui dire : « J'ai dans » ma main de quoi te faire Pape si je veux [1]. » Villani dit d'ailleurs en termes formels, que, dans la main du roi, était remise l'élection d'un des trois archevêques proposés, celui qu'il lui plairait de choisir [2]. Il en est deux qui sont laissés complétement inconnus : on ne nous indique ni leurs noms, ni leur siége archiépiscopal, ni leur pays, bien qu'on nous laisse entendre qu'ils étaient français, puis qu'ils étaient d'au delà des monts et offerts en victimes au roi de France. Le roi n'avait le choix qu'entre ces trois candidats, tous également ses ennemis [3]; mais, dans ces limites, il était maître de l'élection. Dans ses paroles à Bertrand de Got, suivant le récit, il montrait bien qu'il l'entendait ainsi. « Donc, dans le cas où Philippe aurait fait savoir qu'il n'y avait pas moyen de s'arranger avec cet homme, *le parti français*, pressé par le terme fatal des quarante jours, et dans l'impossibilité de faire un second essai, eût pris au hasard un des deux autres candidats [4], » et cela, malgré le choix que ces cardinaux avaient fait, *avec serment*, entre eux, de Bertrand de Got, choix évidemment subordonné à la volonté du roi, pour accorder le récit dans ses différentes parties. On se demande dans quel intérêt la moitié du Sacré-Collége aurait pu ainsi sacrifier le bien et l'honneur de l'Église [5]. Autant vaudrait croire le récit de *Ferreti*, de Vicence, qui, à l'encontre de celui de *Villani*, porte que Philippe, pour faire élire Bertrand de Got, acheta par argent le Sacré-Collége tout entier [6].

Ce ne sont pas là les seules observations que puisse faire naître le récit de Villani. En suivant l'ordre des circonstances, d'abord, 1° Villani cherche, par un trait général contre les Gascons, à représenter Bertrand comme un homme cupide, sans oser pourtant le qualifier ainsi directement. Au fond, le passage signifie bien, comme a traduit M. Rabanis, que la cupidité de Bertrand de Got « offrait moyen de le réconcilier

[1] Rabanis, n° XIII, p. 45, 46.
[2] Phrase importante, omise par M. Rabanis dans sa traduction.
[3] Circonstance omise par M. Rabanis.
[4] Rabanis, n° XIII, p. 46.
[5] *Ibid.*, p. 47.
[6] Dans sa *Chronique*, écrite en 1330 (citée par M. Rabanis, n° XXVIII, p. 87).

» aisément avec le roi. » Non pas que Philippe fût disposé à lui donner de l'argent en échange des décimes pendant cinq années : on connaît assez l'avidité de Philippe le Bel qui ne craignit pas d'altérer les monnaies et accabla ses peuples d'impôts ; sa lutte contre Boniface VIII fut en grande partie une querelle d'argent. Mais c'était assez de donner à Bertrand la Papauté. Peut-on oublier, que dès l'année 1306, Philippe adressa des plaintes à Clément au sujet des charges imposées aux églises de France [1]. Ainsi tombe la malignité de Villani, et l'imputation qu'elle renferme de rapine et de dilapidation du trésor pontifical, contre un pape qui a envoyé des sommes immenses à Rome pour réparer l'incendie de Saint-Jean de Latran et n'en a pas moins laissé à sa mort un assez riche trésor, qu'on a pillé [2].

2° L'historien ne nous dit pas non plus dans quelle ville ou dans quel village de la Gascogne le messager du roi a trouvé l'archevêque. Il eût été, en effet, bien embarrassé de l'indiquer ; puisque Bertrand de Got n'était pas en Gascogne, mais en Poitou.

3° Le roi arriva au rendez-vous en petite compagnie ! Petite tant qu'on voudra ; ce sont là des témoins d'autant plus attentifs que le roi fuyait la grande compagnie. Comment donc n'aurait-il rien transpiré de ces faits avant la publication de l'histoire de Villani ? « Il faut bien, dit spirituellement M. Rabanis, que quelqu'un ait parlé, puisque Villani a tout su, » et pourquoi lui seul s'il vous plaît ? Comment a-t-il pu » savoir ce que dans son temps tout le monde ignorait [3] ? »

4° Le roi et l'archevêque entendent la messe ensemble ; encore un témoin, et c'était un prêtre, celui qui a dit la messe qu'ils ont entendue, et à laquelle ont nécessairement assisté les gens de leur suite et les moines de l'abbaye [4].

[1] Voyez Fleury, l. 91, n. 5, t. xxi, p. 102, d'après Baluze, *Vie des papes d'Avignon*, t. I, p. 578, 584, t. II, p. 58.

[2] Voy. Fleury, liv. 91, n° 28, année 1308, liv. 92, n° 11, année 1314, et les diverses histoires ecclésiastiques. — Rabanis, n° XXV, page 144.

[3] N° XXII, p. 67. — N° XXIII, même page.

[4] M. Lacurie suppose que c'est l'archevêque qui a célébré lui-même la messe, et il se sert de cette circonstance pour retarder d'un jour la date à assigner à

5° Le serment réciproque *de confiance*, comme traduit Rabanis, ou *de fidélité*, comme traduit Fleury, prêté sur l'autel par l'archevêque de Bordeaux et par le roi, n'est-il pas bien invraisemblable? Quoi! même avant les *bonnes paroles* de Philippe, Bertrand jusqu'alors son ennemi, suivant le récit, lui voue confiance entière, lui promet une inviolable fidélité. Il ne sait pourtant pas encore ce dont le roi veut l'entretenir. Le P. Brumoy, moins clairvoyant en ce point que le P. Berthier son continuateur, le P. Daniel également, en admettant le récit, ont traduit naïvement ces mots : *e giurati in su l'altare credenza*, par : *et le serment fait sur l'autel par l'archevêque de garder le secret*, bien mieux Daniel ajoute : *sur la proposition que le roi allait lui faire* [1]. Ne croyez pas que ces savants jésuites, qui supprimaient ainsi le serment du roi, fussent bien éloignés au fond du vrai sens de l'auteur florentin. Bertrand de Got promettait le secret au roi avant de savoir ce dont il s'agissait, comme un instant après il aurait promis d'accomplir une condition (la 6e) que le roi se réservait de ne lui faire connaître que dans un temps ultérieur. C'est donc là *du roman*, comme dit M. Rabanis [2].

6° On est frappé encore de l'excès de lâcheté de la réponse de l'Archevêque : « Monseigneur, je vois bien à présent, etc. » Est-ce bien là le langage du même homme qui avait solennellement protesté au sujet de la convocation qui lui avait été adressée comme à tous les autres prélats du royaume pour assister à l'assemblée tenue par le roi à Paris au mois d'avril 1302, dans le but d'obtenir une manifestation du clergé français « contre les actes et les doctrines de Boniface VIII, » et avait ainsi courageusement maintenu, non pas seulement les pri-

la prétendue entrevue. *Dissert.*, p. 224, 230. Il ne faut pas sortir du texte de Villani.

[1] *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. XII, liv XXXV, p. 332, in-12, édition 1751. Daniel, *Hist. de France*, in-12, t. XI, p. 304, années 1304, 1305. On regrette de voir cet excellent historien s'évertuer par ses amplifications à donner plus de relief au récit de Villani, à en combler les lacunes, par exemple, en disant que Bertrand de Got *attendait avec impatience* la nouvelle de son élection et la suite du récit. On lit cependant en note : « toute cette narration pourrait paraître » suspecte, n'ayant pour auteur que Villani. » Voy. le discours sur le pontificat de Clément V, à la tête du XIIIe tome de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*.

[2] N° XXII, p. 66.

viléges de l'église de Bordeaux, comme le fait ressortir exclusivement M. Rabanis[1], mais encore les libertés ecclésiastiques? qui ensuite avait été au nombre des prélats qui, bravant les défenses expresses du roi, se rendirent au concile convoqué par ce pontife[2]?

7° On remarque cette particularité que l'archevêque donna au roi son frère et ses deux neveux en otage. Comment se trouvaient-ils là? L'archevêque les avait-il emmenés avec lui? Comment avait-il eu le temps de les réunir? Ou bien d'où les fit-on venir? Où furent-ils détenus à Paris? Quand furent-ils rendus? Silence complet de l'histoire là-dessus. Encore des témoins, et tous trois et leurs gens bien complaisants et bien discrets. Cette circonstance du frère et des neveux donnés en otages, ne suffit-elle pas à elle seule pour faire tomber le récit tout entier, dès qu'il est sûr aujourd'hui que Bertrand de Got était en Poitou, *occupé à la visite de sa province*, dans laquelle apparemment il n'aurait pas eu le droit de nourrir à sa suite son frère et ses neveux aux dépens des églises; et qu'il continuait encore cette visite pastorale dans la même contrée, comme le marque Fleury lui-même, et comme le certifie le *journal, quand la nouvelle vint qu'il était élu pape*[3]?

L'historien nous déclare au reste que Philippe ne les emmenait pas à Paris pour une réconciliation réelle avec Charles de Valois, et que ce n'était là qu'un prétexte pour les retenir comme otages. Ainsi il détruit lui-même le prétendu désir du roi d'une pareille réconciliation. La réconciliation est donc une fable comme la brouille qui l'aurait occasionnée et dont M. Rabanis a fait justice.

8° A deux reprises Villani nous fait connaître que les con-

[1] Voyez sur ce fait n° VIII, page 25 à 29. L'auteur s'en prévaut à un autre point de vue.

[2] N° IX, page 29. M. Rabanis en bon gallican, note ces faits importants dans une discussion accessoire. Nous devons avouer toutefois que Bertrand de Got signa la lettre collective adressée au Sacré-Collège par l'assemblée du clergé français (n° VIII, page 27). Il le fit probablement par condescendance à l'égard des évêques.

[3] Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 90, n° 51. Cf. les textes de Théodore de Niem, de Jean de S. Victor et d'Amalric d'Augier, biographe de Clément V, cités par Rabanis, n° III, page 8.

ventions des cardinaux furent rédigées en actes, et la seconde fois en actes authentiques. D'où vient donc que ces actes si bien scellés ne nous sont pas parvenus, tandis que nous avons le décret de l'élection qui les contredit?

9° Il faut enfin convenir que les réflexions de la fin du chapitre, à tort omises par M. Rabanis, sont de nature à exciter la défiance. Villani établit une liaison intime entre le crime supposé de plusieurs cardinaux qui auraient, dit-on, empoisonné Benoît XI, et la double punition qui en fut la suite : à savoir 1° l'élection de Clément V dans laquelle une partie du Sacré-Collége aurait été subitement trompée par l'autre ; 2° la translation du Saint-Siége à Avignon, les nominations de cardinaux français et autres mesures prises par Clément V qui furent peu agréables aux Italiens. Ce sont donc là des anecdotes. Je m'étonne au reste qu'un homme tel que M. Rabanis ait si mal entendu ces réflexions finales où Villani lance avec une douceur ironique les plus noires et les plus méchantes accusations. « L'impassible historien, digne ancêtre de Machiavel, » dit M. Rabanis, ne voit dans toutes ces infamies (prétendues de l'élection) que le triomphe de la prudence et de » l'habileté ! Il les juge, il les admire en artiste [1]. » Est-ce là le sentiment de ce florentin qui a rempli son histoire de *cruelles diatribes* contre Clément V, comme le dit M. Rabanis lui-même [2], qui transmet aux siècles à venir *pour leur instruction* morale, le récit du double crime et des châtiments qui s'en seraient suivis? qui qualifie l'élection de *frauduleuse*, et qui a en quelque sorte ramassé tout son fiel dans cette petite phrase que M. Rabanis a citée textuellement en italien [3], phrase sanglante lancée comme un stigmate d'impiété sur les auteurs de l'élection prétendue simoniaque : « Et selon qu'il plut à Dieu, » la besogne fut si bien menée, etc. » *E come piacque à Dio, la bisogna fue si sollicita,* etc.

[1] N° XII, page 43 ; cf., n° XXXII, page 85, in fine.
[2] N° XLV, page 143.
[3] N° IV, p. 16.

IV.

Examen et réfutation des six conditions mises en avant par Villani. — 1° Les Templiers. — 2° Abolition de l'excommunication du roi. — 3° Promesse de donner les décimes. — 4° Abolir la mémoire de Boniface VIII. — 5° Rétablissement des Colonna. — 6° Condition non exprimée.

Passons maintenant aux six conditions.

Pour en bien discourir, il faut naturellement les connaître d'une manière très-exacte. Nous ne pouvons nous expliquer comment M. Rabanis ne les a pas exposées conformément au texte. Dans sa traduction, lorsqu'il arrive à cet endroit le plus important, il met : « suit le détail des fameuses grâces, » se référant ainsi à l'énoncé qu'il en avait fait au n° 1, et qui est ainsi conçu :

« Six conditions auraient été imposées au prélat, qui jura, sur l'hostie con- » sacrée, de les accomplir : l'absolution du roi et de ses ministres, frappés *ou* » *menacés* d'excommunication pour les violences exercées contre Boniface VIII, » la condamnation solennelle des actes et de la mémoire de Boniface ; la réinté- » gration dans le Sacré-Collége des cardinaux de la maison Colonna, que ce » pape en avait exclus, et la restitution des biens et honneurs enlevés à cette » maison ; *la suppression et la condamnation des Templiers;* la perception pen- » dant cinq ans des décimes prélevés sur les revenus du clergé de France, pour » la guerre contre les infidèles ; la sixième condition, le roi se réservait de la » spécifier en temps et lieu, et Bertrand de Got ne s'engageait pas moins à la » remplir [1]. »

Ainsi, faute de bien distinguer ces diverses conditions par numéros, non-seulement des deux premières, M. Rabanis n'en fait qu'une; mais de la 4e il fait la 2e; la 5e devient la 3e, la 3e devient la 4e; et, par une distraction inconcevable, pour la 5e, il indique *la suppression et la condamnation des Templiers*. Il faut croire que, dans ce moment-là, M. Rabanis aura jeté malencontreusement les yeux sur quelques ouvrages d'ignorants auteurs modernes. Il paraît en effet que cette odieuse addition n'est pas tout à fait nouvelle; car M. l'abbé Lacurie, dans sa *Dissertation*, après avoir relaté les six conditions (page 217), ajoute, page 243 : « Oserait-on avancer pour dire » qu'elle a été aussi octroyée, que la 6e grâce restée secrète » concernait les Templiers ? » Encore une fois, c'est là, sans doute, de la part de M. Rabanis, une pure distraction, car

[1] Rabanis, n° 1, page 3, 4.

il n'est pas dit un mot des Templiers, dans la suite de l'opuscule : il est certain au surplus que cette condition ne figure pas dans le texte de Villani. On ne la trouve ni dans Brumoy, ni dans Fleury, ni dans Daniel, ni dans Sismondi ; je ne sais où elle peut avoir cours, ni comment Schœl peut la laisser en doute[1]. En outre, l'histoire de la suppression des Templiers démontrerait au besoin l'impossibilité qu'elle ait été imposée d'avance à Bertrand de Got. Indépendamment des énergiques réclamations du Pape contre l'irrégularité de la procédure royale, dès le début, et de l'esprit de justice qu'il montra dans cette affaire, il faudrait admettre qu'il aurait menti à la face du monde, lorsqu'il a dit dans la bulle de convocation du concile général de Vienne (12 août 1308) : « Ces plaintes (contre » les Templiers) nous ont été portées en secret *dès le commen- » cement de notre pontificat,* avant même que nous allassions » à Lyon pour notre couronnement ; mais elles étaient si peu » vraisemblables, que nous n'avions pas voulu y prêter l'o- » reille. *Ensuite* notre cher fils le roi de France, *Philippe,* en » étant *aussi* informé, nous a donné de grandes instructions » sur ce sujet, par ses envoyés ou par ses lettres, ce qu'il n'a » fait que par zèle pour la foi, etc.[2]. » Du reste, il est bien clair que l'entrevue de Saint-Jean d'Angély étant une fable, cette condition n'a pas plus existé que les autres.

Cet incident vidé, examinons les deux premières conditions auxquelles se rattache un troisième prétexte de l'entrevue qui était de faciliter au roi de France sa paix avec l'Eglise. Comprendra-t-on que la moitié du Sacré-Collége ait pu concevoir la pensée d'une réconciliation dont le coupable imposerait les conditions ; et qu'un archevêque et un souverain aient prétendu réaliser ce monstrueux assemblage d'une absolution

[1] *Cours d'histoire des Etats européens,* année 1305.

[2] *Conc.,* t. XI, p. 1503, apud Fleury, liv. 91, n° 26, année 1308. V. règne de Clément V, *passim,* surtout n° 20, année 1307, et la correspondance de Clément avec Philippe le Bel. Dans sa lettre au roi du 24 août 1306, il disait déjà ce qu'il a répété dans la bulle. (Fleury, *ibid.,* n° 19, d'après Baluze, *Vies des papes d'Avignon,* t. II, p. 75, et d'après Du Puy, *Hist. du différend,* p. 100.) — Sur le procès des Templiers, cf. Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallicane,* t. XII, liv. XXXVI, notamment page 386, et Rohrbacher, *Histoire de l'Eglise,* t. XIX, liv. 77, notamment page 515.

obtenue et donnée par un double et nouveau crime? ou plutôt, pour employer la belle expression de notre auteur, former une « conspiration contre Dieu et l'Eglise jurée sur l'Eucha» ristie [1] ? » Ces considérations suffiraient pour repousser ce prétexte de l'entrevue. M. Rabanis le rejette par un motif historique qui paraît d'autant plus digne d'attention, qu'il a servi aussi et antérieurement, à déterminer l'abbé Rohrbacher à reléguer hors de l'histoire le récit de Villani [2]. Il est intéressant de le discuter complétement, car ces deux auteurs n'ont fait que l'énoncer.

« Le roi Philippe, dit Rohrbacher, demande avant tout » d'être réconcilié avec l'Église et absous de l'excommunica» tion. Or, Benoît XI lui avait accordé l'un et l'autre même » avant qu'il l'eût demandé. »

« Dans son court pontificat, dit M. Rabanis, Benoît XI avait » complétement abrogé et anéanti toutes les bulles, tous les » actes de Boniface VIII par lesquels le roi avait pu être frappé » ou *menacé* seulement d'excommunication [3]. » Nous consultons *Fleury*, l'un des auteurs indiqués en note; nous y trouvons que Benoît XI donna au roi l'absolution des censures sans qu'il l'eût demandée; ce que ce pape fit valoir comme une grâce singulière par sa lettre du 2 avril 1304 [4]. Fleury fait observer que, par ses lettres, le roi donnait à ses employés pouvoir d'accepter en son nom l'absolution du pape pour toutes les censures qu'il pourrait avoir encourues, mais non pas de la demander (D'après l'*Hist. du différend*, pag. 224). — « Les ambassadeurs (envoyés par le roi à Benoît pour le féliciter sur son avénement) étaient chargés, dit le P. Brumoy, continuateur du P. Longueval, de traiter avec Benoît de son démêlé et de recevoir en son nom l'absolution pour toutes les censures qu'il pouvait avoir encourues. Ils ne parlèrent point de cet article, et le pape la donna sans être prévenu. Ainsi l'écrit-il au roi dans sa réponse du 2 avril 1304 : « Jugez de notre ten» dresse par le soin que nous avons eu de vous prévenir, en

[1] N° XVII, p. 60.
[2] *Hist. universelle de l'Eglise*, t. XIX, liv. 77, p. 497. Ce volume est de 1845 — C'est la première raison de Rohrbacher. Nous avons déjà énoncé la seconde.
[3] N° XI, p. 39.
[4] Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 90, n° 41.

» vous donnant ce que vous ne demandiez pas, l'absolution » des censures peut-être encourues [1]. » Par une bulle du 13 mai, il absout tous les prélats et les ecclésiastiques, les barons et autres nobles de l'excommunication encourue pour avoir empêché ceux qui allaient en cour de Rome et ceux qui avaient eu part à la prise de Boniface, excepté seulement *Guillaume de Nogaret* dont le pape se réserve l'absolution. Par une autre bulle du même jour, il pardonne à ceux des prélats et docteurs français qui n'avaient pas été à Rome suivant le mandement de Boniface, leur désobéissance à ce pontife [2].

Avec le roi, la reine, les princes de la maison royale et les Français en général étaient absous par le pape des censures [3]. L'exception du seul Nogaret, évidemment comme étant auteur principal du crime d'Anagny, montre que Benoît XI ne perdit pas de vue ce grand méfait dont l'instruction n'était pas alors complète. Depuis il ordonna de la poursuivre et de la terminer; et alors les choses changèrent de face.

Par une bulle du 7 juin 1304, donnée un mois avant sa mort, Benoît XI déclara avoir encouru l'excommunication, les auteurs et complices des excès commis à Anagny contre Boniface, et en particulier Guillaume de Nogaret, Sciarra Colonna et quatorze complices dénommés dans ladite bulle, et les citait à comparaître devant lui pour entendre la juste sentence de leurs actes notoires, et s'y soumettre humblement, sinon le pape procéderait contre eux nonobstant leur absence [4]. M. Rabanis a cherché à atténuer la portée de cette bulle : « Le pape, dit-il, n'entendait pas recommencer la que» relle; Philippe, quoi qu'on en veuille dire, était désormais » hors de cause, et la France aussi [5]. » Assurément, à part ce

[1] Brumoy. *Hist. de l'Eglise gallicane*, n° XII, année 1304; p. 318, édition in-12. — Remarquez ce *peut-être*, que M. Rabanis traduit sans doute par ces mots : ou *menacé*.

[2] Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 90, n° 41, t. XIX, in-12, p. 73, 74, d'après l'*Hist. du différend*, p. 207, 208, 229.

[3] Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. XII, p. 319, 323.

[4] Texte traduit en français de la bulle dans Rohrbacher, *Hist. universelle de l'Eglise*, t. XIX, liv. 77, p. 493 à 495. Cf. analyse dans Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallic.*, liv. XXXV, t. XII, p. 320.

[5] Voy. n° XI, pages 40, 41.

point particulier, tout était arrangé et pacifié. L'absolution subsistait pour tous les faits de résistance du démêlé, par exemple, pour l'appel au concile ; assurément Benoît XI était bien loin d'avoir envie de provoquer une nouvelle lutte, de remettre *tout en question*, et réciproquement je veux croire très-volontiers avec M. Rabanis, contre les insinuations de Sismondi [1], que cette bulle n'a pas causé la mort du pontife et que Philippe le Bel ne l'a pas fait empoisonner ; mais pour le pape, le devoir de sa charge, après informations, était, comme il le proclamait, de ne pas laisser impuni le forfait énorme d'Anagny. C'est donc une question assez délicate de savoir quelle situation cette nouvelle bulle faisait au roi Philippe. S'il était coupable de ce crime pour l'avoir ordonné ou favorisé, demeurait-il réellement *hors de cause?* Il y avait au moins doute à cet égard, puisque plus tard Clément V n'a pas jugé inutile de lui donner là-dessus une décharge de tout reproche, comme nous allons le voir dans un instant. Benoît XI, dans sa bulle, n'exceptait aucun des auteurs ou complices : à la vérité il ne prononçait pas encore l'excommunication, mais il la déclarait encourue, et c'était là un de ces crimes qui entraînent sur les coupables l'excommunication par le seul fait [2]. Si Philippe avait le privilége attaché à la couronne de France, de ne pouvoir être excommunié sans une autorisation spéciale du Saint-Siége [3], même pour un semblable cas, tôt ou tard la preuve du crime pouvait être acquise contre lui et la peine prononcée. Enfin Guillaume de Nogaret et ses complices connus ou encore inconnus restaient compromis et sous le coup de l'excommunication. Aussi M. Rabanis dit-il : « Que » cette bulle désobligeât profondément le roi, qu'elle contrariât » l'opiniâtre vivacité de ses passions, cela n'est pas douteux [4]. »

Il résulte donc pour nous de cet examen attentif des actes

[1] Voy. le passage de Sismondi, cité par Rabanis, n° XLV, p. 145, note 1, *Hist. des Français*, t. IX, p. 189, 190.

[2] Bergier, *Dictionnaire de théologie*, mot *excommunication* et *décrétales* de Grégoire IX, liv. V, titre 39, *de sententia excommunicationis*.

[3] Voir la *bulle* d'Alexandre IV au roi Louis IX, du 25 avril 1255, dans la Collection *des priviléges accordés à la couronne de France*, publiée par MM. Tardif, p. 338.

[4] N° XI, p. 41.

de Benoît XI comparés avec ceux de son successeur, qu'il y avait réellement pour Philippe le Bel, qui vraisemblablement ne pouvait se sentir tout à fait innocent du forfait d'Anagny, matière à demande soit pour lui, soit pour ses partisans, à l'effet d'être *parfaitement* réconcilié avec l'Église.

Mais, bien que les deux premières conditions pussent ainsi avoir un objet, la question de leur réalité n'en reste pas moins entière. On ne saurait en effet établir à l'appui qu'après l'élection de Clément V, Philippe ait jamais réclamé cette réconciliation avec l'Église et ce pardon qui lui auraient été promis d'avance avec serment sur l'hostie. Tout cela, il faut le dire, lui fut accordé par une bulle donnée à Poitiers le 1er juin 1307, sans qu'il paraisse qu'il l'eût demandé. Ce prince *orgueilleux*, comme le qualifie M. Rabanis avec l'histoire [1], ne s'humiliait pas volontiers. Il est essentiel de voir à quelle occasion le pape donna cette bulle. Clément y déclare qu'après ses prières souvent réitérées, le roi a enfin consenti à laisser passer entièrement au Saint-Siége et à l'Église l'examen et la décision de l'affaire relative à Boniface, et voulant, dit-il, lui en témoigner sa reconnaissance et le mettre en sûreté pour l'avenir, il révoque et annule toutes les sentences d'excommunications, d'interdit ou autres peines prononcées contre le roi, le royaume, les dénonciateurs et accusateurs de Boniface, les prélats, barons et autres habitants du royaume, confédérés du roi, ses fauteurs ou adhérents, de quelque qualité ou dignité qu'ils soient, depuis le commencement du différend entre Boniface et le roi, c'est-à-dire, comme le porte la bulle, depuis la Toussaint de l'an 1300, sans excepter l'attentat d'Anagny, en des termes qui, à l'égard du roi, n'expriment pas seulement un pardon en cas de besoin, mais l'anéantissement de toute inculpation possible, la décharge même de tout reproche, si quelque indice pouvait le faire naître. Cette déclaration répond précisément à la situation qu'avait faite à Philippe la bulle de Benoît XI, et a pour objet de terminer le différend sans retour. « Et si l'on pouvait à l'avenir vous charger de quelque reproche à l'occasion des accusations, injures ou autres excès » commis contre Boniface, même de sa capture ou du pillage

[1] N° XXII, p. 66.

» du trésor de l'Église, nous abolissons ce reproche, vous en » déchargeons et vous en quittons entièrement. » Le pape absout aussi Guillaume de Nogaret et Renaud de Supino qui avaient pris Boniface, pourvu qu'ils se soumettent à la pénitence que leur imposeront trois cardinaux qu'il nomme[1].

Cette absolution du roi et de ses fauteurs en général sur les faits du différend et en particulier sur l'attentat d'Anagny, peut-elle s'expliquer autrement que par les conditions? Évidemment oui. La bulle était destinée, on le voit bien, à apaiser le roi qui sollicitait des procédures contre la mémoire de Boniface VIII, mais en même temps à le récompenser de l'abandon qu'il faisait au Saint-Siége de cette poursuite. Quoi de plus contraire à la 4e condition et surtout à la 6e contre la mémoire de Boniface VIII, telle que Villani prétendra nous la révéler? Un prince aussi fier et aussi haineux eût-il si facilement sacrifié ce que Bertrand de Got lui aurait eu juré d'avance?

Philippe, j'en conviens, après avoir accordé au pape de vive voix la renonciation à la poursuite, n'en persista pas moins dans son dessein. Lorsqu'il revint à la charge sur cet article deux ans après, Clément qui cherchait toujours à user d'adresse, de douceur et de temporisation vis-à-vis de ce prince, donna une nouvelle bulle le 27 avril de la 6e année de son pontificat, c'est-à-dire de l'an 1311, après qu'il eut obtenu du roi, cette fois par écrit, qu'il remît entièrement au pape et au concile prochain la décision sur l'accusation d'hérésie intentée contre Boniface et soutenue par plusieurs accusateurs au nom du roi : le désistement de poursuites fut fait par des lettres-patentes datées de Fontainebleau au mois de février 1310, c'est-à-dire 1311 avant Pâques[2]. Cette bulle montre que Philippe voulait bien autre chose qu'un pardon,

[1] Fleury, *Hist. ecclésiastique*, liv. 91, n° 13, d'après Raynaldi, anno 1307, nos 10 et 11. — Brumoy, *Histoire de l'Eglise gallicane*, liv. XXXV, t. XII, pages 350, 351. — Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, liv. 77, t. XIX, page 509; d'après Raynaldi, anno 1307.

[2] Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallicane*, liv. XXXV, t. XII, page 361. — Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, liv. 77, t. XIX, p. 509, d'après Raynaldi, anno 1310. — Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 91, n° 47, d'après l'*Hist. du différend*, p. 296, 299, 592. — Lacurie, *Dissert.*, p. 243.

c'est-à-dire qu'il voulait une déclaration d'innocence personnelle du forfait d'Anagny. Il l'obtint par ladite bulle, du reste confirmative de celle du 1er juin 1307[1]. Le pape excepte de la grâce générale, Nogaret et quelques Italiens avec ceux d'Anagny, mais il revient à eux dans deux autres bulles du même jour. Il absout Nogaret à la condition que celui-ci, après avoir fait plusieurs pèlerinages indiqués, irait à la Terre-Sainte pour y rester toujours, si le temps ne lui en était abrégé[2]. « Sur la pénitence imposée à Guillaume de » Nogaret et à ses complices et qui ne fut pas exécutée, » M. Rabanis s'est borné à l'indication des sources[3]. Il faut noter avec soin que ce ne fut qu'en mai 1310 que Nogaret pria le pape de l'absoudre à cautèle des censures qu'il pouvait avoir encourues[4]. Il nous semble que si Clément eût accordé cette grâce en raison d'un serment simoniaque, Nogaret en aurait de suite réclamé l'exécution, qu'au moins il aurait voulu en profiter dès l'année 1307, lorsqu'elle lui était offerte, et qu'enfin le pape n'aurait sans doute pas pu y mettre de pareilles conditions.

Au reste, l'histoire des conditions ayant été faite après coup, si on allègue l'exécution d'une partie d'entre elles, comme l'a fait *Du Puy*, c'est, dit M. Rabanis, de la prophétie rétrospective[5]. Il ne s'est donc pas étendu là-dessus. Déjà auparavant, on lit dans le *Discours sur le pontificat de Clément V*, par le P. Berthier : « Qu'il était fort aisé à Villani » et à quiconque voulait décrier Clément V, d'imaginer les » six articles de la convention prétendue faite auprès de Saint-» Jean-d'Angéli, parce qu'en effet ce pape accorda la plupart » de ces grâces au roi, savoir : le rétablissement des Colonnes, » les décimes, l'absolution de toutes les censures, les pro-» cédures contre Boniface, les promotions de cardinaux, etc. » Les conditions ayant pu être imaginées d'après les faits, c'est

[1] Brumoy, *ibid.* — Fleury, *ibid.*

[2] Auteurs cités, locis citatis.

[3] N° xi, p. 41. Voy. Raynaldi, *ad annum* 1311. Cf. Dupuy, *Preuves*, etc., pages 601, 602.

[4] Fleury, liv. 91, n° 48, d'après l'*Histoire du différend*, p. 411.

[5] Voy. la note 2, n° 1, p. 4.

[6] *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. XIII, *Disc.*, p. 14.

une raison de plus d'étudier ces faits avec soin. Sans doute, en détruisant la ténébreuse entrevue, comme nous allons le voir dans un instant, le *Journal des visites pastorales* rend pour ainsi dire impossibles les prétendues promesses. Toutefois il y a une véritable satisfaction pour l'esprit à fortifier les deux genres de preuves l'un par l'autre et à montrer, comme l'a fait M. Rabanis, l'invraisemblance de cette « odieuse calomnie, » qui a pesé si longtemps dans l'histoire sur Clément V. Nous regrettons donc que l'auteur ne se soit pas occupé davantage des conditions en elles-mêmes, d'autant plus qu'il nous fait connaître que ses études se sont portées depuis longtemps avec intérêt sur les actes de ce pontificat [1]. Au moment où après cinq siècles, l'apparition du *Journal* vient nous donner une force invincible pour laver complétement la mémoire de Clément V, de la tache et même du soupçon de simonie ou de lâcheté, il nous a paru bon de rappeler ses actes qu'on peut sans crainte rapprocher de l'histoire des six conditions démontrée fausse et calomnieuse, et de passer toutes les conditions en revue. Voilà en effet déjà que sur l'objet des deux principales, nous voyons une déclaration du pape exclusive de la demande d'absolution que supposerait la promesse de Bertrand de Got. Quoi de plus différent qu'une absolution d'avec une déclaration d'innocence? On remarque en outre que Philippe, fortement pressé par le pape de renoncer au procès contre Boniface, objet de la 4e condition, a consenti par deux fois à y renoncer. Clément aurait-il pu ainsi maintenir le droit de l'Église de juger seule des causes ecclésiastiques et avec une entière liberté, s'il eût été lié par un coupable serment? Reconnaît-on là cet homme toujours disposé à obéir, *e sempre saro cosi disposto?*

Quant aux décimes qui font l'objet de la 8e elles furent accordées par Clément, en 1306, dans les termes de la prétendue condition, c'est-à-dire pour cinq ans, au sujet des frais immenses employés pour la guerre de Flandre [2].

[1] N° III, p. 7.

[2] Brumoy, liv. XXXV, t. XIII, p. 389. — Rohrbacher, liv. 77, t. XIX, p. 503. — Moine de Saint-Denis, continuateur de Nangis, *Spicil.*, t. II, p. 620 (apud Berthier, *Disc.*, p. 10).

Clément avait déjà accordé à Philippe toutes les levées faites sur le clergé, même celles qui avaient l'air d'exactions[1]. Un voile était ainsi jeté sur le passé, et quelques sacrifices pécuniaires coûtaient peu pour rétablir et assurer dans l'avenir la paix religieuse dans le premier royaume du monde chrétien.

La 5e condition, qui était le rétablissement des deux Colonnes, Jacques et Pierre, dans le cardinalat et dans l'*état* dont ils avaient été dépouillés par Boniface VIII, nous donne à rechercher si l'auteur l'a justement écartée, non-seulement en elle-même, mais comme cause inutile de l'entrevue, *et rimetterali in stato*. Ces expressions ne laissent aucun doute qu'il ne s'agit pas là seulement de la restitution du cardinalat, mais encore de la réintégration des deux Colonnes dans leurs biens, droits et dignités. L'auteur fait observer qu'ils y étaient déjà rentrés. A la vérité, le pape Benoît XI avait rétabli les membres de cette famille dans l'exercice de tous leurs droits civils, et révoqué l'arrêt de Boniface qui les déclarait à perpétuité incapables des dignités ecclésiastiques[2]; puis le Sénateur de Rome et les Anciens du peuple, réunis spontanément au Capitole après la mort de Benoît XI, s'étaient empressés d'annuler par un jugement solennel toutes les déchéances qui avaient pu les frapper dans leurs droits civils et politiques[3]. Mais, en supposant qu'on n'eût pas besoin de la confirmation par le nouveau pape de cet acte fait pendant la vacance du Saint-Siége, restait toujours au moins la question du cardinalat au sujet de laquelle M. Rabanis dit seulement : « Cette omission (de » la part de Benoît XI) tenait, d'après la très-juste obser- » vation de Raynaldi, à de graves considérations de dis- » cipline ecclésiastique, et pouvait d'ailleurs être aisément » réparée[4]. » Elle suffisait toutefois pour motiver la 5e demande du roi : aussi est-il fort possible que Philippe le Bel

[1] Rohrbacher, *ibid.*

[2] Rabanis, n° XI, p. 39, d'après Du Puy, *Preuves de l'histoire du différend*, pages 207, 227 à 230, 278, et d'après Raynaldi, t. IV, p. 376 à 380.

[3] Rabanis, *ibid.*, d'après Du Puy, *Preuves*, p. 278. « On y trouve, dit-il, le procès-verbal de la délibération du Sénateur et des *Anziani*. »

[4] N° XI, p. 39 et 40.

ait intercédé pour ses amis auprès du pape : ce qui a très-bien pu se faire après l'élection avec efficacité, le roi ayant vu le pape à Lyon en assistant à son couronnement le 14 novembre 1305 [1]. Les deux Colonnes furent en effet rétablis dans leur dignité de cardinal par Clément V, le 15 décembre 1305 [2]. On peut donc très-bien admettre l'intervention du roi, sans qu'il s'ensuive nécessairement que cette grâce eût été imposée d'avance au pape. Il est bien à croire aussi qu'il contenta le roi dans la promotion de cardinaux du même jour dont neuf sur dix étaient français [3] : toutes choses qui s'expliquent très-bien par les circonstances d'alors et par la présence du roi, sans l'histoire des conditions. Voilà les raisons pour lesquelles la 5e condition doit être rejetée.

A. GRIVEAU DE VANNES.

[1] Fleury, liv. 90, no 52.
[2] Brumoy, liv. XXXV, t. XII, p. 335. — Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, liv. 77, t. XIX, p. 501.
[3] Brumoy, *ibid.*

Archéologie chrétienne.

NOTICE SUR LA PALA D'ORO

OU LE RÉTABLE D'OR

DU MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE SAINT-MARC DE VENISE.

2e ARTICLE [1].

Les 12 figures placées à droite et à gauche de celles citées ci-dessus, représentent 12 prophètes vus de face, tenant chacun une pancarte ou phylactère sur lequel sont écrits quelques-uns des textes de leurs prophéties [2].

Le nom de chacun d'eux est écrit près de la tête ; 4 des inscriptions des pancartes ou phylactères sont en grec et 8 en latin. Outre tous les sujets et les figures en pied signalées plus haut, il ne faut pas oublier les figures de saints en bustes, placées les uns dans des cadres ronds, d'autres dans des cadres carrés, et qui sont répandus dans les bordures des deux parties [3] de la *Pala d'Oro*. Malheureusement ces bustes ne portent aucune désignation de noms. Ils sont au nombre de 108 si nous avons bien compté, à savoir : 68 dans la partie supérieure et 40 dans la partie inférieure.

Dans le bas de la *Pala d'Oro* sont deux grandes inscriptions dont les lettres sont en émail incrusté et dont M. Labarte donne le texte page 20 de sa dissertation. Ces 2 inscriptions

[1] Voir le premier article au n° précédent, ci-dessus, p. 152.

[2] Ces divers textes et les noms de chaque prophète auxquels ils appartiennent se trouvent reproduits dans la dissertation de M. le comte de Cicognara, page 4.

[3] Nous disons les deux parties, car il est à remarquer que le rétable est divisé en deux portions, dont celle du bas est bien plus grande que celle du haut et semble tenir à l'autre par des charnières. Dans le principe, la *Pala d'Oro* servait de contre-table ou parement au devant d'autel de S. Marc de Venise. M. Jules Labarte donne des détails fort intéressants à ce sujet et sur l'époque où le *devant d'autel*, *tabula altaris*, est devenu le *rétable* du même autel moyennant des additions considérables. Voir pages 17, 19, 25, 26. Au 10e siècle, on ne connaissait pas encore l'usage des *rétables*... On peut voir à ce sujet tous les détails donnés par le célèbre curé de Champrond, Thiers, chapitre XXXII de sa dissertation *sur les autels*, surtout la page 181 à 188, toutes les autorités citées par le savant critique.

qui sont en latin, font connaître l'époque où la *Pala d'Oro* fut exécutée et en quelle année elle fut restaurée[1].

M. J. Labarte, pages 17 et 21 de son texte, dit que parmi les innombrables pierreries qui couvrent toutes les parties de la *Pala d'Oro*, on remarque deux *camées antiques ;* il est regrettable que M. Labarte ne nous en ait pas indiqué la place, nous n'avons pas pu les découvrir.

En résumé, suivant les savantes recherches auxquelles s'est livré M. Labarte, il paraîtrait prouvé, contrairement à l'opinion de Cicognara, que toute la partie supérieure, le médaillon du Christ, les 12 figures d'Archanges et celles des 12 prophètes, formaient la décoration du parement d'autel que le doge Orseolo fit exécuter au 10e siècle à Constantinople; que les autres plaques d'émail et des pierres précieuses furent ajoutées par le doge Faliero, vers 1105, lorsqu'il fit convertir le *parement d'autel* en *rétable ;* que toutes les peintures en émail sont d'origine byzantine; qu'au commencement du 12e siècle, vers 1209[2], le doge Ziani aurait fait restaurer la *Pala d'Oro* sans y rien changer, mais en y ajoutant des pierres fines et des perles détruites par le temps ou par des mains infidèles; qu'au 14e siècle, le doge Dandolo aurait fait refaire presqu'entièrement les dispositions architecturales du monument et encadrer le tout dans une bordure d'argent ciselé et doré.

Enfin, de 1342 à 1347, eut lieu une dernière restauration de la *Pala d'Oro,* que l'on attribue au nommé Bonensegna, d'après une note écrite à la plume sur le bois qui sert à fixer

[1] Ces inscriptions datent du 14e siècle, puisqu'elles furent gravées sur le monument en 1345, à l'époque de sa restauration par les ordres du doge Andrea Dandolo, descendant du célèbre Henri Dandolo qui, à 80 ans, prenait, en 1202, la croix et déterminait par sa bravoure et sa présence d'esprit la prise de Constantinople, en 1204.

[2] Époque où les orfèvres italiens étaient devenus fort habiles dans la confection des émaux, comme le prouve Théophile dans son traité *Diversarum artium schedula*, page 8 de la traduction de ce manuscrit par le comte de l'Escalopier et M. Guichard, à qui, par parenthèse, on doit la savante introduction historique et critique placée en tête de la traduction. Voir encore la *dissertation* de M. Labarte en tête de son *Catalogue des objets d'art de la collection* de M. Debruge, in-8°, p. 61, dans laquelle il recherche à quelle époque le moine Théophile a dû écrire son traité.

les plaques d'émail, et ainsi conçue : MCCCXLII. *Giam.* (Giambatista) *Bonensegna, me fecit. orate. pro. me.* Formule bien simple, bien chrétienne et qui semble réunir tous les caractères de la vérité par sa simplicité même. Bonensegna serait aussi l'auteur du cadre ciselé qui entoure tout ce beau et splendide rétable.

Avant 1796, dit un auteur italien, Meschinello, tome II de son ouvrage intitulé : *Chiesa ducale di S. Marco*, on comptait sur la *Pala d'Oro*, 1,300 perles, 400 grenats, 90 améthystes, 300 saphirs, autant d'émeraudes, 15 rubis, 4 topazes et les 2 camées antiques [1].

Nous offrons ce travail au lecteur, en toute humilité, puisque la meilleure partie appartient à M. Labarte et à quelques autres ; nous l'avons fait d'après 4 gravures qui reproduisent la *Pala d'Oro*, à savoir : 1°, 2° celles publiées dans l'ouvrage de Cicognara, le *Fabriche di Venezia* [2] ; 3° la planche publiée dans les *Arts au moyen âge* de M. Dusommerard père, album, 10e série, pl. XXXIII ; 4° celle publiée dans l'ouvrage de M. Labarte, *Recherches sur la peinture en émail*, etc., page 17. Outre la planche d'ensemble du monument donnée par Cicognara, tome Ier, de son ouvrage cité ci-dessus, pl. XV, il donne deux autres planches très-importantes XVI et XVII, représentant la première, la descente de Jésus-Christ aux limbes et l'ascension de Jésus-Christ en présence de ses Apôtres [3] et de la sainte Vierge placée au milieu. Ces deux reproductions sont de la grandeur de l'original. La deuxième planche, n° XVII, *fac simile* du monument, représente une figure en pied du doge Falédro ou Falério en costume d'officier de la cour de Byzance, ce qui semble prouver un travail byzantin. Cette figure se trouve à main droite de la sainte Vierge, en bas de la *Pala d'Oro*, lettre A de la planche des *Arts au moyen*

[1] D'après les termes de cette phrase, *avant* 1796, *on comptait*, etc., les deux camées antiques seraient donc disparus, ce qui expliquerait l'impossibilité de les trouver sur les gravures faites du monument.

[2] Dont l'exemplaire appartient à la Bibliothèque de l'Institut, sous le n° 122 A.

[3] Contrairement au texte de l'Evangile, qui dit que Jésus-Christ s'est élevé au ciel en présence de ses Apôtres et de plus de 500 frères, mais il a fallu ménager la place.

âge; cette figure tient un sceptre; l'autre figure en pied est celle de Salomon qui porte le titre de prophète et tient une pancarte avec une inscription grecque. Près sa tête est placée sous le n° IV de la *Pala d'Oro*, le monogramme qui exprime sans doute cette qualification de *Propheta* donnée à Salomon et le mot grec CAΛΩMON ou *Salomon.*

En bas de la même planche est représenté un fragment de frise formée de branches de chêne, dont quelques-unes portent des glands, au milieu de cette frise un médaillon renfermant une très-belle figure de saint en buste, tenant un livre carré et fermé[1].

Quoique le texte de la planche dise que ce fragment appartient à la bordure de la *Pala d'Oro*, nous avouons n'avoir pas pu découvrir dans quelle partie de cette bordure se trouve cette figure, tant les détails à force d'être réduits sont devenus vagues, souvent même méconnaissables, sur les trois ou quatre planches dont nous nous sommes servi pour faire notre travail. Nous avons donné l'explication des divers sujets représentés sur la *Pala d'Oro*, d'après les gravures publiées par MM. Dusommerard, Cicognara et Labarte, et les renseignements que nous devons à leur érudition; mais comme il existe entre ces diverses reproductions du même monument des différences assez remarquables, nous allons indiquer ici les plus frappantes, pour que chacun se tienne sur ses gardes au sujet de ces planches.

1° Le costume du grand ange qui occupe le médaillon du haut est dessiné avec beaucoup de soin dans l'ouvrage de M. Dusommerard, — les détails du costume sont riches et nombreux, — tous ces détails ont disparu sur la planche du comte de Cicognara et sur celle de M. Labarte, — la forme des ailes est modernisée et n'est plus dans le style du monument. Les pieds sont représentés nus par un artiste et chaussés par un autre. Le beau nimbe de l'ange est réduit à un simple cercle sur la planche de MM. Labarte et Cicognara. Ici, la sainte Vierge a un voile qui lui couvre les yeux; là, ses yeux sont à découvert.

[1] Nous avons déjà dit le symbolisme représenté par ce genre de livres en opposition avec le livre *roulé*. — M. l'abbé Crosnier donne encore d'autres aperçus à ce sujet dans son *iconographie chrétienne*, in-8°, page 180.

— Le doge représenté en bas à main droite de la sainte Vierge, tient un sceptre, sur la gravure de M. Dusommerard, — celles de M. Cicognara et de M. Labarte le représentent tenant un sceptre et une espèce de glaive.

M. Cicognara a mis un personnage de plus que M. Dusommerard dans le petit bas-relief placé sous le n° 13 de la bande D, et qui représente la descente aux limbes. La figure du Jésus-Christ assis sur le trône est, comme nous la donnent les traditions et les peintures consacrées, — environ celle d'un homme de 30 à 40 ans. Les gravures de MM. Cicognara et Labarte le représentent comme un vieillard. Les draperies sont également changées de forme et de style sur les gravures de MM. Cicognara et Labarte. Ces deux messieurs représentent le Christ les pieds nus. La gravure de M. Dusommerard représente les pieds chaussés de sandales.

La figure placée à main gauche de la sainte Vierge, lettre C, porte une couronne à 4 pointes, M. Cicognara ainsi que M. Labarte ne lui en donnent que 3.

Les inscriptions placées au-dessus des sujets de la grande bande du haut de la *Pala d'Oro*, excepté deux, sont posées sur des phylactères par M. de Cicognara et M. Labarte. — M. Dusommerard les donne posées à même le champ des peintures.

Dans le petit tableau sous le n° 27, représentant une translation de reliques, un des personnages tient une longue croix qui est à doubles croisillons sur une des gravures et à croisillon simple dans d'autres. Nous ignorons laquelle de ces reproductions est dans le vrai, nous n'indiquons que ce que nous avons sous les yeux, mais d'après toutes ces différences et bien d'autres que nous n'avons sans doute pas vues, il est bien à craindre, nous regrettons de le dire, que la meilleure des copies faites jusqu'à ce jour, de la *Pala d'Oro*, ne soit qu'une ombre bien imparfaite, bien incomplète même de l'original, et que le magnifique monument dont nous avons donné les détails d'après les documents que nous citons, n'attende encore longtemps une reproduction qui soit digne de sa beauté et surtout de son importance au point de vue d'iconographie chrétienne.

L.-J. GUENEBAULT.

Enseignement de la scolastique.

SOURCES DE LA DOCTRINE DE S. THOMAS D'AQUIN.

Il n'y a pas longtemps qu'a paru un ouvrage ayant pour titre : *La philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par Charles Jourdain, *ouvrage couronné par l'Institut impérial de France, Académie des sciences morales et politiques*[1]. La décision de l'Académie, la position de l'auteur, agrégé de la Faculté des lettres, et chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes, le talent avec lequel l'ouvrage est rédigé, le soin tout particulier qu'a pris l'auteur de ne rien dire qui pût blesser les dogmes chrétiens, en ont fait un livre d'une importance réelle dans les circonstances actuelles. En effet, les études se sont reportées avec un grand entrain sur les auteurs scolastiques et en particulier sur saint Thomas. Les Rationalistes d'abord en ont publié *des études* plus ou moins exactes, et c'est sur la proposition de M. Cousin que l'Académie a mis la question de la *philosophie de S. Thomas* au concours. Les auteurs catholiques les ont suivis. On a édité et l'on édite encore la *Somme théologique*, dont on a fait *deux traductions françaises*, et la *Somme contre les Gentils*, que l'on a traduite aussi en français ; on a traduit même les petits *traités philosophiques* du saint docteur ; enfin M. l'abbé Migne imprime en ce moment une *édition complète* de ses œuvres.

Rendre compte de ces divers travaux, apprécier surtout la philosophie du saint docteur, et porter un jugement sur les livres où cette philosophie est examinée, sont une œuvre dévolue, ce semble, à une revue de philosophie.

Mais ici est l'embarras. Toutes les écoles, même les plus opposées, invoquent le saint docteur, et prétendent mettre leurs principes et les conséquences qu'ils en tirent sous la protection de ce maître célèbre. Rationalistes, semi-rationalistes, traditionalistes, ontologistes, psychologistes, aristotéliciens, pla-

[1] 2 vol. in-8°, 1858, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 14. Prix, 15 fr.

touiciens, cartésiens, malebranchistes, tous invoquent le saint docteur, et citent à l'appui quelques-unes de ses propositions, en mettant soigneusement de côté celles qui leur sont contraires. Nous avons déjà noté qu'il y en a une surtout, celle qui a rapport à l'origine de nos connaissances et à l'état primitif de l'âme humaine, que la plupart tiennent complètement à l'écart. C'est celle que nous avons citée si souvent : « L'âme humaine est au commencement comme une table » rase, sur laquelle il n'y a rien d'écrit [1] ». Cette proposition déplaît à bon droit à tous ceux, qui de près ou de loin, donnent la main au Rationalisme, tel qu'il est exposé dans les ouvrages de *M. Jules Simon*, et en particulier dans celui de M. Cousin, *Le vrai, le beau et le bien*, qui en renferme toute la théorie antichrétienne, réduisant à rien le rôle de la révélation extérieure du christianisme.

Nous essayerons donc dans un prochain article d'examiner l'ouvrage de M. Jourdain, sur ce point spécial de la philosophie de saint Thomas, et nous dirons à l'avance, que nous craignons qu'il n'ait un peu penché dans le sens du Semi-rationalisme, en laissant dans l'ombre le premier et essentiel principe de saint Thomas; peut-être même que nous ne nous tromperons pas en disant que c'est à ce principe qu'il fait allusion lorsque dans l'article qu'on va lire, il admet la supposition qu'il pourrait bien y avoir incohérence et contradiction dans les théories philosophiques de l'Ange de l'école [2]. Mais ce ne sont pas les questions que nous voulons traiter en ce moment.

Nous allons nous borner à extraire de son livre le chapitre entier qui *traite des sources de la doctrine du saint docteur*. Ce qui nous décide à faire ce choix et cette publication, c'est que c'est là un point qui acquiert de jour en jour plus d'importance. Saint Thomas s'est aidé des notions fournies par quelques philosophes, mais le plus souvent il les a réfutés. Or, en ce moment, les Rationalistes analysent, citent, éditent, traduisent la plupart de ces philosophes grecs, latins, arabes, juifs, qui ont eu une si grande influence au moyen âge, et qui ont tant occupé les scolastiques.

[1] Voir le texte entier dans notre tome XII, p. 77 (3e série).

[2] Voir ci-après, p. 210.

M. Renan a publié un travail remarquable sur *Averroès et l'averroïsme*[1].

M. Bouillet a donné une traduction des *Ennéades de Plotin*[2].

M. Schmolders a publié un *Essai sur les écoles philosophiques chez les Arabes et notamment sur la doctrine d'Algazzali*, texte arabe et traduction[3].

M. Munk fait paraître des *Mélanges de philosophie juive et arabe, renfermant des extraits de la Source de vie de Salomon Ibn Gebirol* (l'Avicebron de S. Thomas), traduits en français sur la version hébraïque de Schem-tob-ibn *Falaquera*, etc., etc.[4].

On voit avec quelle activité on se porte vers ces études, et comment ces théories philosophiques, toutes imprégnées de Panthéisme et de Rationalisme, se répandent dans notre société.

Et, cependant, aucune réfutation de ces systèmes, aucune défense de la doctrine catholique contre ces attaques subtiles et quelquefois éblouissantes, ne se produisent parmi les apologistes catholiques, qui, au contraire, en ce moment, s'attachent à faire du Platonisme, du Cartésianisme et du Malebranchisme, quand ils ne font pas du Semi-rationalisme.

Or S. Thomas a réfuté toutes ces théories et tous ces philosophes. Mais ces réfutations sont éparses dans ses immenses volumes et mêlées à toutes les questions de la théologie. En vain, vous interrogez les *tables des matières* jointes à ses Traités, le nom même de ces philosophes n'y est pas cité. Les éditeurs ne se doutant pas de la résurrection de ces théories, oubliées au 17e et au 18e siècle, se sont bornés à donner la *liste alphabétique du nom de ces philosophes*, sans citer la page où il en est parlé, et les doctrines acceptées par S. Thomas ou réfutées par lui[5].

Celui donc qui ajouterait à l'édition des *Œuvres de saint Thomas* une *table raisonnée des matières*, qui comprendrait le nom de tous ces philosophes en indiquant à quelle occasion et pour

[1] Vol. in-8° de 367 p., chez Durand, 1852.

[2] Vol. in-8°, t. I, 1859, chez Hachette. Prix, 7 fr. 50 c.

[3] Vol. in-8°, Paris, Didot, 1842.

[4] 2 Livraisons in-8°. A Paris, chez Franck, 1858-1859.

[5] L'édition donnée par *Hunnæus*, in-fol., Cologne, 1640, donne une liste de 46 philosophes, orateurs ou poètes païens. M l'abbé Drioux, dans sa trad. de saint Thomas, n'en compte que 42, en y joignant le *Livre des Causes*.

quel principe S. Thomas l'accepte ou le réfute; celui surtout qui voudrait extraire des écrits du saint docteur les passages où ces philosophes sont réfutés, ferait un volume qui serait très-utile et qui aurait un débit facile et assuré. C'est là une œuvre que nous recommandons à tous ceux qui font en ce moment de S. Thomas l'objet de leurs études.

En attendant, nous sommes bien assurés que tous liront avec intérêt l'*extrait suivant* de l'ouvrage de M. Jourdain.

Mais, auparavant, nous croyons devoir donner le titre des chapitres qui précèdent.

Le livre Ier, contenant l'*Exposition de la philosophie de saint Thomas*, comprend :

1re Section : *Esquisse de la philosophie scolastique avant S. Thomas*.

2e Section : *Authenticité des ouvrages de S. Thomas*, en six chapitres.

Nous ferons observer ici que nous croyons que c'est à tort que M. Jourdain refuse d'admettre au nombre des ouvrages du saint docteur un *Commentaire sur le Livre de la consolation de la philosophie* de Boëce. Ce Commentaire a existé, et le cardinal Mai le signale dans la bibliothèque du monastère de Wallerbach (*Wallerbachensis*), où il porte pour titre : « Boethius *De consolatione, cum commentariis* B. Thomæ [1]. » Pic de la Mirandole nous apprend aussi que, de son temps, les astrologues colportaient un livre *De necromanticis imaginibus*, qu'ils attribuaient au saint docteur [2].

3e Section : *Analyse de la doctrine de saint Thomas*, en six chapitres. C'est le 6e chapitre que nous donnons ici :

A. BONNETTY.

Sources de la doctrine de S. Thomas.

« Après avoir suivi la pensée de saint Thomas dans toutes les directions ouvertes au génie philosophique, théodicée, psychologie, morale, politique, nous pouvons maintenant mieux reconnaître les *guides* qu'il s'était choisis, et les *sources* dans lesquelles il a puisé sa doctrine.

[1] Voir le *Spicilegium romanum* de Mai, t. v, p. 216.

[2] Picus Mirand. *in astrologiam*, l. 1, t. 1, p. 284, in-fol. Basileæ, 1601.

» La philosophie de saint Thomas est par-dessus tout une philosophie chrétienne, j'entends une philosophie qui n'admet rien de contraire au christianisme, qui très-loin de là se propose pour but avoué la défense et la démonstration du christianisme; enfin qui est pénétrée en tout sens, et pour ainsi dire imprégnée des croyances et des sentiments que l'Évangile a fait prévaloir dans la société régénérée et sanctifiée par la vertu de la Croix.

» Le livre par excellence auquel saint Thomas demande des inspirations, qui est l'aliment quotidien, la règle toujours présente de son génie, c'est donc la *sainte Écriture*. Sa plume savante et pieuse a *commenté* le livre de *Job* et celui des *Psaumes*, le *Cantique des cantiques*, les prophètes *Isaïe* et *Jérémie*, les *quatre Évangélistes*, plusieurs des *épîtres de saint Paul*. A toutes les pages de ses écrits, on rencontre des citations de la Bible qui lui fournit tantôt des preuves, tantôt des objections, et qu'il s'applique partout à mettre d'accord avec les opinions qu'il soutient. Devant ces témoignages, comment méconnaître dans la sainte Écriture, l'une des sources principales non seulement de sa théologie, mais de sa philosophie? Saint Thomas n'apportait pas, j'en conviens, dans l'étude de la Bible, la même érudition, la même méthode, ni surtout les mêmes sentiments que quelques interprètes modernes. Il était complétement étranger aux procédés de l'exégèse périlleuse qui a pris de nos jours en Allemagne, de si vastes développements; mais de quelque manière qu'on les entende et qu'on les applique, ces procédés utiles, peut-être pour éclairer le côté historique de la composition, n'entrent pas dans toutes les profondeurs du texte sacré. Il y a une science des saintes Écritures qui consiste à méditer les divines leçons qu'elles renferment, et à en tirer des lumières pour l'entendement et des règles pour la volonté. Cette science qui n'a rien de commun avec la pure philologie, est *la seule* que l'antiquité chrétienne ait cultivée et que saint Thomas possédât; elle constitue le fonds de sa théologie; elle figure aussi parmi les éléments de sa métaphysique et de sa morale.

» Après la Bible, parmi les modèles dont le saint docteur s'est nourri, nous trouvons en première ligne les *écrivains ecclé-*

siastiques et surtout les Pères de l'Église. Voulons-nous juger à quel point leurs ouvrages lui étaient familiers? Il n'est pas nécessaire d'en relever péniblement les citations éparses dans a *Somme de théologie* et dans la *Somme contre les Gentils*, il suffit d'ouvrir la *Chaîne d'or*, ce commentaire sur les Évangiles, tout entier composé d'extraits qui sont reliés par des transitions, de manière à former un discours suivi. Rubeis [1] et la plupart des éditeurs venus avant lui, ont donné une liste de 56 écrivains *grecs*, et de 22 écrivains *latins*, qui ont été mis à contribution. On trouve parmi eux les noms les plus grands de l'Église chrétienne: saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Damascène, saint Jean Chrysostome, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Athanase, saint Grégoire de Nysse, Eusèbe de Césarée, et en arrivant à une époque plus rapprochée de nous: Isidore de Séville, Bède, Alcuin, Raban Maur. Une partie des citations peut avoir été empruntée à d'anciens recueils et à des gloses aujourd'hui perdues; mais la plupart sont de première main. Les ouvrages des Pères latins s'étaient toujours conservés, et quelques-uns des Pères grecs avaient été traduits dès les premiers siècles de la scolastique. Au reste, quand il n'existait pas de version d'un auteur, saint Thomas, de son propre aveu [2], s'adressait à un interprète qui le lui expliquait. C'est le même expédient dont il s'était servi sur une plus grande échelle, pour approfondir la *connaissance d'Aristote dont il ne pouvait pas lire le texte grec.* Il est aisé de concevoir qu'il ait pu ainsi acquérir une érudition ecclésiastique qui, de son temps, passait pour prodigieuse, et qui, dans tous les siècles, aurait paru très-remarquable.

3° Mais chez saint Thomas, l'élément chrétien se trouve mêlé à d'autres influences que, malgré sa prépondérance manifeste, il n'étouffe pas, et que le philosophe consulte à tout instant pour la construction du monument élevé par sa piété en l'honneur de la religion. Nous voulons parler de *l'antiquité grecque et latine et des écrivains juifs et arabes.*

[1] D. Thomæ, *Opp.*, t. IV, *Adm. præv.*, p. 16.

[2] « Quasdam expositiones Doctorum græcorum in latinum feci transferri. » *In Catenam sup. Marci evangelio Epist. dedicat.*, Opp., t. IV, p. 199.

» Parmi les écrivains de l'antiquité, *Aristote* est, de l'aveu unanime des historiens, celui qui a été le plus familier à saint Thomas. Nous avons vu qu'il avait commenté, d'après les nouvelles traductions latines entreprises par ses soins, la *Métaphysique*, la *Morale*, la *Politique*, et même quelques *traités de* philosophie naturelle.

» De *Platon* il ne paraît avoir connu que le *Timée*, traduit et expliqué par Chalcidius. L'unique citation qu'il fait du *Ménon* est empruntée, bien certainement, soit aux *Analytiques* d'Aristote, soit aux *Tusculanes* de Cicéron, où on la retrouve [1]. Un historien d'un grand poids, M. Ritter, conjecture qu'il possédait la *République* et les *Lois*; mais cette supposition est contredite par le témoignage du saint docteur qui déclare expressément, dans un passage de ses *Commentaires*, que le sentiment de Platon sur les causes de la corruption des gouvernemens n'est pas bien connu, parce que les ouvrages où il l'expose ne sont pas parvenus aux Latins [2]. Les disciples immédiats de saint Thomas ne savaient même pas, comme on peut s'en convaincre en se reportant au quatrième livre du traité du *Gouvernement des princes*, si Platon avait enseigné la communauté des biens et des femmes, ou si cette opinion ne lui était pas prêtée injustement par Aristote [3]. Une pareille hésitation sur un point de fait aisé à vérifier est d'autant plus remarquable qu'on la retrouve chez François de Mayronis, qui vivait un demi-siècle plus tard [4].

» L'absence des ouvrages de *Platon* n'était pas sans doute rachetée par quelques fragments de *Thémistius* et de *Théophraste*, alors répandus dans les écoles; mais saint Thomas avait à sa

[1] *I S.*, q. LXXXIV, art. 3; *Pr. Anal.*, II, c. XXI, 7; *Tuscul.*, I, 24.

[2] « Circa primum est intelligendum quod opinio Platonis de corruptione rerumpublicarum non est bene cognita à nobis, tum quia non venit ad nos per libros ejusdem, nec expositorum ejus; tum quia dicta Aristotelis hic de ea obscura sunt valde propter brevitatem ipsorum. » *In octo Politicorum libros Expositio*, Opp., Romæ, 1570, t. IV, p. 101, col. A.

[3] *De regimine Principum*, lib. IV, c. IV.

[4] « Imponit (Aristoteles) sibi (Platoni) quod opinio Platonis fuit quod melius esset quod omnia essent communia, et arguit contra eumdem de moribus. Et tamen certum est quod, licet Plato illam opinionem teneret, quantum tamen ad mores non tenuit, sed solum de aliis. » *In primum Sententiarum Lib.*, Venetiis, 1520, in-fol., dist. 47, q. III, f° 134 R°.

disposition la *Théologie* de *Proclus*, qui est citée dans son commentaire sur le livre des *Causes*[1], et le traité de la *Nature de l'homme*, de *Némésius*, qu'un archevêque de Salerne, Alfano, avait traduit du grec, dès la fin du XIe siècle[2].

» Nous ne parlons pas des écrivains de Rome qui, bien que très-répandus au moyen âge, ont, toute proportion gardée, exercé sur la philosophie une influence beaucoup moindre que ceux de la Grèce. Saint Thomas possédait et cite fréquemment *Cicéron*, *Sénèque*, *Virgile*, les *Pandectes*, etc.

» Pour les *Arabes* et les *Juifs*, ce serait un travail difficile, et, dans les conditions actuelles de la science historique, encore très-hasardé, que de dresser la liste exacte des ouvrages que l'Ange de l'école a eus sous les yeux. On peut désigner cependant avec certitude le traité célèbre des *Causes*, puisqu'il l'a commenté, la *Métaphysique* d'Avicenne qu'il cite habituellement, plusieurs commentaires d'*Averroès*, quelques fragments d'*Algazel*, et le livre de la *Source de la vie* du Juif *Avicebron*.

» Voilà les matériaux nombreux, abondants, très-précieux, encore que très-confus, que l'érudition philosophique du 13e siècle offrait au génie sobre, discret et méthodique de saint Thomas. Quel parti crut-il pouvoir tirer de ces richesses? Quels emprunts a-t-il faits aux différentes sources qui lui étaient ouvertes? Si nous voulons donner une réponse un peu précise à cette question, il est nécessaire que nous parcourions les différentes branches de la philosophie de l'Ange de l'école, afin de nous rendre compte de l'influence particulière qui sur chaque point a été décisive pour lui.

» Comme tout grand système de théodicée, la doctrine religieuse de saint Thomas embrasse, comme on l'a vu, trois principaux objets: 1° la démonstration de l'existence de Dieu, 2° la définition des attributs divins, 3° l'explication des rapports de Dieu et du monde.

» Pour démontrer l'existence de Dieu, deux voies se présentaient au docteur Angélique: 1° celle qu'*Aristote* a suivie, et

[1] Voy. plus haut, sect. II, c. II, p. 86.

[2] Recherches sur l'âge et l'orig. des trad. d'Aristote, p. 12. Cf. Ravaisson, *Rapports sur les bibliothèques de l'ouest de la France*, p. 185.

qui part du fait du mouvement, d'où l'esprit s'élève, en vertu de la notion de causalité, à un premier moteur immobile ; 2° celle entrevue par saint *Augustin*, et décrite par saint *Anselme*, qui consiste à prouver Dieu *à priori*, par son idée. Saint Thomas rejette ouvertement la seconde, et se prononce pour la première. Sa démonstration est toute péripatéticienne, dans la forme comme dans le fond. Les éléments nouveaux que le Christianisme avait introduits dans le débat sont dominés par les réminiscences du 12e livre de la *Métaphysique*, qui empreint fortement cette partie de la *Somme de théologie*, et plus encore peut-être la *Somme contre les Gentils*[1].

» Toutefois, à la preuve de l'existence divine par le *mouvement*, saint Thomas en ajoute deux autres, l'une fondée sur les *degrés de perfection* qu'on observe ici-bas, et qui conduisent nécessairement à un premier être, principe de toute vérité et de tout bien ; l'autre, tirée de l'*harmonie de l'univers* et de la marche régulière des choses à leur fin. Ni l'une ni l'autre de ces preuves ne se rencontre chez Aristote. La première, qui est exposée par saint *Augustin* et dans le *Monologium* de saint Anselme, a comme une teinte de *Platonisme*. La seconde si souvent développée avec magnificence de *Socrate* à *Sénèque*, des Pères de l'Église à *Cicéron*, est aussi ancienne que le genre humain à qui les cieux, depuis la création, racontent la gloire de leur auteur.

» Si Aristote a le mérite d'avoir porté la démonstration d'un premier moteur de l'univers à ce degré d'évidence et de précision que la philosophie ne peut dépasser, il a été moins exact dans la définition des attributs divins, et sa doctrine, en cette partie, s'éloigne trop visiblement du Christianisme, pour qu'elle ait pu être adoptée par saint Thomas. Sur les perfections de Dieu, sur la manière dont il connaît le monde en se connaissant lui-même, sur l'étendue de sa puissance qui a créé toutes choses, sur sa volonté infiniment libre, juste et sage, la source première et je dirais presque l'unique source de la doctrine

[1] Voy. plus haut, sect. III, c. II, p. 185 et suiv. : Pour justifier les assertions dont ce chapitre est rempli, nous ne pouvons que renvoyer à nos chapitres précédents. En effet, elles ne sont que le résumé, en les coordonnant, des résultats antérieurs dont les preuves ont été données en leur lieu.

de saint Thomas, c'est *la tradition de l'Église catholique* : ce sont les *décrets du Saint-Siége et des Conciles*, commentés par la science des *Pères*. De tous les interprètes du texte sacré, saint *Augustin* est le plus constamment invoqué. Si on fait le relevé des articles de la *Somme de théologie* et de la *Somme contre les Gentils*, qui traitent des attributs divins, combien s'en trouverait-il dont les conclusions ne s'appuient pas sur quelque passage de l'évêque d'Hippone? Il y a peu à s'en étonner. Nous voyons ici en pleine théologie. Comment, sur cet océan semé d'écueils, le docteur Angélique n'aurait-il pas choisi pour pilote le sublime génie qui lui était signalé par les suffrages de l'Église comme le plus expérimenté ?

» La même observation s'applique à la doctrine de saint Thomas sur les *rapports de Dieu et du monde*. Est-ce à l'antiquité qu'il a emprunté le dogme du Dieu créateur qui *communique l'être* à tout ce qui existe par le seul *Fiat* de sa volonté? Mais qui ne sait que la philosophie antique admettait une matière éternelle et incréée que l'effort de Dieu s'épuisait à soumettre aux lois du nombre et de l'harmonie? Est-ce même chez les anciens que l'Ange de l'école a puisé l'idée *d'une providence qui veille sur l'univers*, dont le regard embrasse tous les hommes, et qui règle les moindres événements suivant les conseils d'une sagesse et d'une bonté infinies? Sans doute, il aurait pu recueillir d'admirables indices de cette vérité dans les *dialogues de Platon*, s'il les avait possédés, et bien certainement il en a admiré la trace vivante chez *Cicéron* et chez *Sénèque*. Cependant n'en trouvait-il pas une définition tout autrement complète, précise et lumineuse chez les *Pères grecs et latins*? N'oublions pas que le dogme de la providence, tel que saint Thomas l'a compris, se rattache étroitement à deux idées capitales, avec lesquelles il se confond presque, l'idée de la grâce et l'idée de la prémotion physique, c'est-à-dire du concours immédiat de Dieu aux actions de la créature. Or ces deux idées sont essentiellement chrétiennes; c'est le christianisme qui les avait introduites dans le monde, et qui les avait propagées, lorsque saint Augustin parut ensuite se les approprier, en développant la première avec un éclat incomparable, tantôt comme une suite naturelle du dogme évangélique de

la chute et de la rédemption, tantôt comme le dernier mot de la philosophie et comme la conclusion nécessaire de ses enseignements sur la nature de l'homme. Cependant, il est juste d'ajouter que saint Thomas ne s'est pas réduit au rôle d'imitateur aveugle et passif des grands hommes dont il consentait à être le disciple. Les matériaux que la tradition lui prêtait ont reçu de lui cette forme rigoureuse qui est sa vraie originalité. De plus, il a délié, démontré et élevé au niveau d'une théorie une foule d'idées secondaires qui n'étaient avant lui que de vagues pressentiments. En un mot, s'il n'a pas inventé le fond de la théologie, ce qui n'a été donné à personne, le premier du moins, il en a pour toujours affermi l'enseignement sur des bases régulières.

» A mesure qu'on s'écarte de la théologie, l'imitation des Pères fait place, chez saint Thomas, à d'autres influences. Toutefois, sur la question *des universaux*, c'est encore saint Augustin, comme nous l'avons vu, qui lui sert de guide. Qu'on se rappelle cette question de la *Somme de théologie* : Les idées existent-elles? A écouter la réponse que nous avons textuellement reproduite[1], ne semblerait-il pas entendre l'évêque d'Hippone? Et cependant, chose remarquable, saint Thomas *connaît si peu Platon*, que, dans ce morceau même, il le combat. Il adopte sa doctrine, j'entends sa vraie doctrine, non pas celle qui lui est prêtée par *Aristote*, et malgré cet accord réel, il adhère aux reproches et aux objections du Stagirite. Nous verrons d'autres scolastiques, entre autres *Henri de Gand* et *François de Meyronnes*, se montrer plus équitables envers le disciple de Socrate.

» Pour ce qui est de la théorie de l'*individuation*[2], nous en avons signalé les racines dans le *péripatétisme*, dans la métaphysique d'*Avicenne* et surtout dans les ouvrages d'*Albert*. Mais, chez le docteur Angélique, elle a pris de si grands développements qu'elle peut être regardée comme étant *l'invention originale de son génie*.

» En *psychologie*, le principal guide de saint Thomas est sans contredit *Aristote* ; c'est aux ouvrages du Stagirite qu'il em-

[1] Sect. III, c. III, p. 269.
[2] Sect. III, c. III, p. 271 et suiv.

propre, la définition de l'âme, conçue comme le principe de la vie, la classification de ses facultés, la *théorie de la connaissance* et celle de la volonté. Mais la psychologie péripatéticienne avait été poussée par les *Arabes* à des conséquences extrêmes, comme l'hypothèse de *l'unité de l'entendement*, qui conduisait elle-même à la négation de la personnalité humaine et au renversement de toute morale et de toute religion. Contre le danger toujours croissant de ces interprétations audacieuses du péripatétisme, saint Thomas s'arma de l'autorité des commentateurs grecs, *Thémistius* et *Théophraste* dont il oppose de longs passages aux défenseurs de l'*averroïsme*[1]. Sur quelques points de détail, et principalement en ce qui touche l'analyse des passions, il eut recours à l'ouvrage de *Némésius* qu'il cite assez fréquemment. Enfin il est difficile de méconnaître les larges emprunts qu'il fit à son maître *Albert*, qui, après avoir commenté avec un grand luxe d'érudition le traité *de l'Ame* et les opuscules psychologiques d'*Aristote*, venait lui-même de soutenir une polémique vigoureuse contre *l'école d'Averroës*. Quelle est donc, en psychologie, la part originale qui revient à saint Thomas? Outre la rigueur de l'exposition que là, comme partout ailleurs, il ne doit qu'à lui-même, ce qui, selon nous, lui appartient le plus clairement, c'est *l'analyse* profonde, minutieuse, fidèle *des passions*. Quelques-uns des traits qu'il fait entrer dans ses tableaux ne sont encore que des réminiscences; mais c'est le plus petit nombre. En général, le modèle qu'il a devant les yeux, est la nature de l'homme. Aussi on remarquera que les articles correspondants de la *Somme de théologie* ne contiennent que peu de citations; la connaissance du cœur humain y remplace l'érudition.

La *morale* de saint Thomas est la partie de ses ouvrages qui passe pour être la plus remarquable. Même après que le thomisme fut tombé avec toute la scolastique dans un discrédit complet, au 18e siècle par exemple, elle a conservé un rayon de célébrité. Mais là encore la double influence de l'antiquité et des Pères se trahit de toutes parts. Lorsque saint Thomas

[1] *De unitate intellectûs*, Opp., edit. Rubeis, t. xix, p. 254 et sqq. Voy. plus haut, sect. ii, c. vi, p. 139 et 140.

veut définir la fin dernière de la nature humaine, et que parcourant les différents mobiles qui dirigent les hommes, il déclare que cette fin ne consiste ni dans les plaisirs, ni dans les richesses, ni dans les honneurs, ni dans le pouvoir, mais dans la *seule possession de Dieu*, que fait-il autre chose, ainsi que nous l'avons remarqué, que commenter à la lumière du christianisme, les premiers chapitres de la *Morale à Nicomaque?* Lorsque, plus loin, il donne la *définition de la loi*, distingue plusieurs espèces de lois, décrit leurs caractères, pose les règles de leur interprétation et de leur application, ne reconnaît-on pas, à part les mêmes citations fréquentes qu'il fait des *Pandectes* et du *Décret* compilé par Gratien, un écrivain nourri de l'étude de ces monuments? L'exemple de l'antiquité, complété par la tradition chrétienne, lui fournit la distinction des différents ordres de vertus. Chez les écrivains ecclésiastiques de tous les âges, il recueille les analyses si étendues des vices et des péchés. Aux ouvrages de saint Augustin, il emprunte de nouveaux développements de la doctrine de la grâce dans ses rapports avec la morale.

» En *politique*, *Aristote* sert une dernière fois de guide à saint Thomas, dans les questions les plus essentielles. La substance des livres de la *Politique* a passé pour ainsi dire tout entière dans le traité du *Gouvernement des princes*. L'*origine de la société*, la nécessité d'un pouvoir social, la division des gouvernements, leurs avantages et leurs défauts, les dangers de la démocratie, les maux inhérents à la tyrannie, sur tous ces points d'une importance capitale, saint Thomas ne pense pas et ne s'exprime pas autrement que le Stagirite. Mais à côté de l'influence péripatéticienne, reparaît l'action salutaire du Christianisme, qui tempère les rigueurs de l'esclavage, et qui ne l'admet que sous condition dans la cité, qui condamne l'usure, qui est rigoureux envers le négoce, quand le négoce n'est inspiré que de la passion du gain, qui met la force au service du droit, qui subordonne la matière à l'esprit, le temps à l'éternité, la terre au ciel, qui enfin, au-dessus des pouvoirs humains, fait planer l'*image du pouvoir spirituel*, souverain dépositaire des volontés et des droits de Dieu sur l'humanité. J'indique à peine en courant quelques sources secondaires

dans lesquelles saint Thomas a puisé des renseignements sur certaines questions spéciales, entre autres le livre de *Végèce* sur l'*Art militaire*.

» Ainsi, en parcourant les différentes parties de la philosophie de saint Thomas, on y retrouve à chaque pas la trace de lectures étendues, et d'une connaissance de la littérature sacrée et profane aussi profonde qu'on pouvait l'avoir au 13e siècle[1]. On citerait difficilement un ouvrage connu de ses contemporains qui ait échappé à son érudition, et dont il n'ait pas tiré, chaque fois qu'il traitait une question, toutes les données qui se rapportaient à son sujet. Ses deux *Sommes* résument les plus excellentes pensées d'*Aristote*, des *Arabes* et des *écrivains ecclésiastiques*. Il a en quelque sorte appliqué à la philosophie et à la théologie le système qu'il avait suivi dans sa *Chaîne d'or* pour l'interprétation des saints Evangiles, avec cette différence que ses emprunts philosophiques ne se réduisent pas à de simples extraits, et que tantôt il abrège, tantôt il développe la pensée de ses modèles, toujours il l'élève à un degré supérieur d'exactitude, de précision et de clarté.

» Mais peut-être cette doctrine puisée à des sources si différentes, composée d'éléments si divers, manque-t-elle d'*unité*; peut-être toutes ses parties ne sont-elles rattachées que par des liens très-fragiles qui en laissent apercevoir l'incohérence. C'est là le soupçon qui vient à la pensée en présence des systèmes dans lesquels l'érudition joue un grand rôle; ajouterai-je que c'est le blâme ordinaire que les esprits peu familiers avec l'histoire élèvent contre ceux qui, sans abdiquer la liberté de leur jugement, ont la patience ou la modestie de s'éclairer par la lecture et l'étude? Je ne crois pas que la doctrine de saint Thomas *puisse être taxée de contradiction*; mais, *encourût-elle un reproche aussi grave*, il ne résulterait pas logiquement du nombre et de la variété des modèles que le saint docteur a imités. Un grand esprit ne peut-il donc avoir plusieurs maîtres? Dès qu'il a commencé à suivre l'un, doit-il, sous

[1] M. l'abbé Uccelli a remarqué, d'après Guillaume de Tocco, que saint Thomas citait habituellement de mémoire : « Mirabil cosa è vederlo apportare infiniti passi di autori, sempre a memoria. » *Dissertazione sopra gli scritti autografi di S. Tomaso*, p. 29.

peine d'inconséquence, le suivre jusqu'au bout, et abandonner tous les autres ? Les pensées des philosophes ne s'enchaînent pas aussi fatalement que les théorèmes mathématiques qu'il faut tous admettre ou tous rejeter ; elles ont des faces multiples, elles se prêtent à des combinaisons très variées, et il est permis de choisir parmi elles sans se contredire. C'est ainsi que Bossuet, Fénelon, Arnauld et bien d'autres ont généralement suivi saint Augustin et saint Thomas lui-même, *sans renoncer à Descartes*, et que, malgré les emprunts nombreux qu'ils ont faits à ce dernier, ils se sont gardés d'adopter toutes ses opinions. Saint Thomas n'en a pas agi autrement à l'égard des modèles répandus autour de lui : il les a tous étudiés, et il a profité avec tous ; mais il ne les a pas suivis en tout. Aux *anciens* et aux *Arabes* il n'a pris que les maximes qui pouvaient se concilier avec l'enseignement de l'Église. Eût-il interprété certaines parties du *péripatétisme dans un sens trop favorable*, afin de les introduire dans sa doctrine, son seul tort serait une *excessive indulgence envers Aristote* ; mais, malgré la diversité des origines d'où elle procède, sa philosophie ne mérite pas d'être rejetée comme une compilation vulgaire et dépourvue de valeur scientifique. Le jugement équitable qu'on en doit porter, c'est qu'elle est une large synthèse dont les matériaux sont fournis par l'érudition, et la pensée générale par le Christianisme qui sert de règle pour apprécier les systèmes, en admettre ou en repousser les conclusions.

Une autre objection que la critique élèvera contre la philosophie de saint Thomas, c'est qu'elle manque d'*originalité*. Ce reproche est moins grave à coup sûr que l'imputation d'incohérence ; car si le devoir de tout philosophe est d'être conséquent, il n'est pas tenu au même degré d'être inventif et original. Nous avons relevé fidèlement les autorités que suit saint Thomas, et nous avons reconnu que, dans toutes les branches de la philosophie, *sa doctrine est une suite d'emprunts*. Nous ne prétendons pas ébranler le résultat avéré de nos recherches précédentes ; mais, dans les ouvrages de toute nature, autre chose est l'ensemble, autres sont les détails. Qu'il nous soit permis de demander si, dans la *Somme de Théologie* et dans la

Somme contre les Gentils, le dessin général de l'œuvre n'a pas un caractère de grandeur qui soutenu jusqu'à la fin dans l'exécution, suppose une force d'esprit incontestable ? L'artiste qui élève un monument n'a produit ni la pierre qu'il emploie, ni même les formes partielles qu'il rapproche dans une œuvre d'ensemble ; cependant, il sera considéré comme un génie créateur, si l'édifice qu'il a construit offre de belles proportions qui charment la vue. Il y aurait plus que de la rigueur à tourner en objection contre saint Thomas le vaste savoir qui a été l'aliment de son génie, et qui lui a permis de produire cette suite d'excellents ouvrages, si solides, si complets, si instructifs. Il convient d'ailleurs d'apprécier la vertu originale d'une œuvre par le bruit qu'elle a fait, par les traces qu'elle a laissées dans l'histoire, par les services qu'elle a rendus à l'esprit humain. Or, sous ce dernier rapport, peu de systèmes philosophiques, même parmi les plus vantés, soutiendraient la comparaison avec la doctrine de l'Ange de l'École, ainsi qu'on le verra au livre suivant, où nous raconterons les phases diverses de l'influence que le thomisme a exercée. »

CH. JOURDAIN.

Archéologie chrétienne.

L'INSCRIPTION SYRO-CHINOISE DE SI-NGAN-FOU,

MONUMENT NESTORIEN

Élevé en Chine, l'an 781 de notre ère, et découvert en 1625;

Texte chinois accompagné de la prononciation figurée, d'une version latine verbale, d'une traduction française de l'inscription et des commentaires chinois auxquels elle a donné lieu, ainsi que de notes philologiques et historiques,

PAR M. G. PAUTHIER[1].

Les lecteurs des *Annales* ont sans doute compris toute l'importance de la dissertation de M. Pauthier ayant pour titre : *De la réalité et de l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si-ngan-fou, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine dès le 7e siècle de notre ère*[2]. L'auteur y a discuté avec un tel soin toutes les objections, et y a établi l'authenticité du monument sur un si grand nombre de citations extraites d'auteurs chinois, tous traduits pour la première fois, qu'il n'a laissé aucune place au doute; et, en effet, aucune objection ne s'est plus élevée contre cette authenticité. On peut dire que, grâce à ce travail, c'est là un fait complétement acquis à l'histoire.

Mais le savant sinologue n'a pas cru que sa tâche fût pour cela terminée. Il a voulu donner une édition et une traduction nouvelles de la célèbre inscription, et on peut dire qu'à cet égard il a produit un vrai chef-d'œuvre de typographie chinoise, et un modèle parfait de traduction et de critique. Nous allons décrire les diverses parties de ce bel ouvrage.

Dans une préface de XIV pages, M. Pauthier expose qu'après avoir donné dans son précédent *Mémoire* les preuves *extrinsèques*, il a voulu exposer les preuves *intrinsèques* de cette authenticité. Ecoutons ce qu'il dit du monument lui-même :

[1] Paris, librairie de Firmin Didot frères, fils et Ce, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, et chez Benjamin Duprat, libraire de l'Institut, rue du Cloître-Saint-Benoît, prix 10 fr. et 15 fr. avec la *planche* de l'inscription.

[2] Voir les 4 articles dans les *Annales*, t. XV et XVI (4e série).

En étudiant avec soin le monument de *Si-ngan-fou*, on est frappé du triple caractère religieux, historique et littéraire qu'il présente. Le premier, nous devons le dire, est un peu vague; on sent que le symbole qu'il proclame n'était pas encore bien défini, bien déterminé dans la pensée de ses propagateurs; ou que la formule qui devait l'exposer dans la langue chinoise, n'était pas encore bien arrêtée. Cependant les grands linéaments de la doctrine chrétienne y sont trop nettement, trop distinctement accusés pour que l'on puisse les confondre avec ceux d'autres doctrines, quoique l'on y aperçoive visiblement les traces du contact bouddhique et même manichéen. D'ailleurs, il est bien évident que les rédacteurs de l'inscription n'ont pas eu, n'ont pu avoir en vue un traité dogmatique, qui aurait exigé, pour être compris, de beaucoup plus grands développements que n'en comportaient les dimensions du monument qu'ils voulaient léguer à la postérité (p. v).

Voici les division et composition de ce petit chef-d'œuvre :

A la page de gauche se trouve le texte chinois, suivi de sa prononciation et de sa traduction latine sous la forme suivante, en lisant de droite à gauche :

中 國 碑	教 流 行	大 秦 景
Tchoûng Koué pei	kiao lieou hing	Ta Thsin king

Toû Ta-tsin clarissimæ Legis propagatæ promulgatæque in medio regno monumentum lapideum.

Puis à la page de droite on lit une *traduction française* rendant d'une manière plus intelligible et plus élégante la traduction littérale latine. De nombreuses notes historiques et philologiques sont jointes à ce texte, au bas des pages, ou on les renvoie à la fin quand elles sont trop longues.

Les *Annales* ont déjà publié deux traductions de ce monument. La première est celle du P. *Visdelou*; elle se compose du mot à mot, et d'une traduction un peu plus paraphrasée[1]. La seconde nous a été fournie par M. *Marchal*, qui la tenait

[1] Voir les *Annales*, t. XII, p. 149 et 185 (1re série).

d'un sinologue russe, M. *Leontiewki*, qui avait demeuré quelque temps en Chine. Elle est, comme nous en prévenions les lecteurs, ou paraphrasée, ou abrégée, et même souvent infidèle, ainsi que les détails qui y sont joints[1].

Celle de M. Pauthier est sans contredit plus fidèle dans le latin et plus élégante dans le français. Nous aurions désiré reproduire cette traduction ; mais elle ne saurait être séparée des *notes* et des *appendices* qui l'accompagnent, et cette publication nous a semblé un peu longue pour notre recueil. Nous y avons renoncé, au moins pour le moment, et nous nous contentons de renvoyer à l'ouvrage même, que toutes les bibliothèques des grandes villes, et celles des maisons d'éducation ecclésiastique et des communautés religieuses, doivent inscrire sur leurs catalogues.

En attendant, nous allons citer ici quelques extraits de l'*analyse* qu'en donne M. Pauthier dans sa Préface.

L'inscription se compose de deux parties bien distinctes :

La 1re *partie* est une espèce de prologue ou de préambule en prose très-concise et en quelque sorte monumentale, contenant un exposé historique rapide de la teneur et des antécédents de la doctrine nouvelle, de son introduction en Chine par O-lo-pen, prêtre syrien, sous le règne de l'empereur Taï-tsoûng, l'année 635 de notre ère ; des phases diverses subies pendant près d'un siècle et demi par cette même foi nouvelle, au sein d'un grand empire, et au milieu de plusieurs autres doctrines rivales qui cherchaient à se produire ou qui se disputaient la prééminence (p. vi)...

La 2e *partie* de l'inscription est un chant résumé de la première partie, à la manière bouddhique ; c'est un hymne en vers rimés, en l'honneur des empereurs et autres personnages, « dont les docteurs de la religion illustre, aux » vêtements blancs, avaient reçu des bienfaits, et qu'ils désiraient faire connaître » à la postérité par une inscription sur pierre, aussi durable que les rochers battus » des flots (p. viii). »...

L'inscription se termine par la date de l'érection du monument, d'abord en *chinois*, langue de l'inscription, et ensuite en *syriaque*, langue de la communauté chrétienne qui était allée porter sa doctrine à la cour des empereurs des Thâng, près de 150 ans auparavant. La date chinoise est imprimée, selon l'usage chinois d'alors, en indiquant *l'année spéciale* du règne de la dynastie, le signe de l'année sidérale, et le quantième du mois dans lequel le monument fut érigé ; la date syriaque est exprimée, selon l'usage des Syro-Chaldéens, par l'ère des Grecs (Younis) ou des Séleucides, et les deux dates concordent parfaitement ensemble (p. ix).

[1] Voir *Annales*, t. VII, p. 149 et 154 (1re série), où l'on trouvera quelques détails nouveaux et intéressants sur les différentes prédications du Christianisme dans la Chine et dans l'Inde.

M. Pauthier, dans ses *notes*, donne de nombreux détails sur les religions et les sectes qui avaient cours en Chine et dans le centre de l'Asie. Nous ne voudrions pas dire que toutes soient à l'abri de la critique, en particulier celles qui concernent *I-sse*, que les PP. Boym et Visdelou disent converti au christianisme, et que M. Pauthier penche à croire un prêtre bouddhique; mais elles sont faites avec une bonne foi parfaite, et la plupart puisées à des sources jusqu'à ce moment inconnues. C'est donc un service rendu à la science et à la critique historique que de les produire, en indiquant les sources où l'on a puisé, et en publiant le plus souvent le texte original même.

Après le texte de l'inscription, M. Pauthier donne encore le texte *syriaque* tel qu'il existe sur l'inscription, et contenant les noms syriaques de 67 prêtres et leurs noms chinois; plus, 24 autres noms de prêtres donnés seulement en latin, par le P. Kircher, qui est accusé par Assémani de les avoir inventés; reproche que M. Pauthier juge peu fondé, parce qu'il est plus que probable que le P. Kircher avait de ce monument des copies ou fac-simile qui nous manquent[1].

Après ces détails, on trouve 24 pages de *notes philologiques, critiques* et *historiques*, qui éclaircissent des points extrêmement obscurs et délicats de l'histoire, soit du christianisme en Chine, soit des opinions et croyances religieuses des Chinois.

2. Traduction des commentaires chinois.

Non-seulement les Chinois ont consigné dans leurs livres l'*inscription de Si ngan-fou*, mais encore ils l'ont accompagnée de *commentaires*. Ces commentaires, réunis dans le *Kin chi-tsoui-pien*, publié en 1790, sont des extraits d'ouvrages plus anciens. Ces extraits sont au nombre de 7, et donnent plusieurs explications sur les noms d'hommes et de pays de l'inscription. Ils confirment complétement les preuves données par M. Pauthier, et lèvent tout doute s'il pouvait en exister encore. Quant à l'explication de la doctrine chrétienne et celle des diverses sectes qui ont été introduites dans

[1] Les *Annales* ont donné, d'après Kircher, les noms de ces évêques et prêtres, t. VII, p. 164 (4e série).

l'empire, où voit que même en 1790, les auteurs chinois n'en avaient qu'une idée très-superficielle. Il est bon cependant de connaître ce qu'ils en pensaient, et on aime à lire la traduction qu'en donne M. Pauthier.

Dans un dernier *Appendice*, M. Pauthier signale de nombreuses erreurs dans ce que dit, dans son *Christianisme en Chine*, M. l'abbé Huc sur l'inscription de Si-ngan-fou. Il s'étonne avec raison que cet auteur s'attribue des traductions qui ne lui appartiennent pas. M. Huc aurait pu, comme cela est juste, les rapporter à leurs auteurs sans que le mérite de son livre en fût diminué, et il y aurait gagné lui-même de n'être pas responsable des inexactitudes qui s'y rencontrent.

Une *table des matières* très-bien faite et très-commode termine l'ouvrage et en facilite les recherches.

3. Planche de l'inscription.

M. Pauthier ne s'est pas borné à donner le texte chinois avec une traduction littérale latine et française, page par page, il a reproduit encore l'inscription sur une seule page en *fac simile typographique*. Et, à ce texte, il a adjoint les noms propres syriens et chinois, tels qu'ils ont été donnés par le P. Kircher dans le *fac simile* gravé à Rome en 1664, et reproduit dans les divers ouvrages qui, depuis cette époque, ont donné cette inscription. La nouvelle édition, publiée par M. Pauthier est et plus exacte, et plus lisible, et plus élégante.

Nous devons rappeler ici que les *Annales* ont publié sur ce monument, en sus de ce que donne ici M. Pauthier, 1° la forme de la croix mise en tête de ce monument, donnée par le P. Boym, dans sa *Gloria regni sinensis*, imprimée à la fin de sa *Flora sinensis* [1]. — 2° La forme donnée par le P. Kircher, semblable à celle qui se trouve sur le monument qui est à la Bibliothèque impériale, et reproduite ici par M. Pauthier, dans leur t. XV, où sont aussi reproduites sept autres formes de croix japonaises, bouddhistes, chrétiennes de S. Thomas, et constantiniennes [2]. — 3° Une autre forme un peu différente de cette croix, due à M. Leontiewki [3]. — 4° Enfin, une *Vue in-*

[1] Voir *Annales*, t. XII, p. 149 (1re série).
[2] Voir *Annales*, t. XV, p. 122 (3e série).
[3] Voir *Annales*, t. VII, p. 154 (4e série).

térieure du temple de Si-ngan-fou, où se trouve placée en ce moment même l'inscription[1].

En finissant cette notice, nous devons dire que cet ouvrage de M. Pauthier sera utile, non-seulement par le grand nombre de notions historiques nouvelles qui sont données sur la première apparition du Christianisme en Chine, mais encore par les facilités qu'il fournira à ceux qui auront l'envie d'étudier seuls la langue chinoise. Ils y trouveront un guide bien commode pour leurs essais de traduction; car ils auront sous les yeux : 1° la prononciation des caractères ; 2° la traduction littérale, ou modèle, où seront appliquées toutes les règles de la grammaire et de la syntaxe chinoises. Cet ouvrage leur tiendra donc lieu d'un professeur et les aidera à comprendre les règles posées par Abel Rémusat dans sa *Grammaire chinoise*, bien courte, bien incomplète, mais la seule que nous ayons en français.

A. BONNETTY.

[1] Voir *Annales*, t. VII, p. 151 (4e série).

Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2e ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE [1].

TOME IX [2], comprenant 1070 col. — 1851, prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DE STATISTIQUE RELIGIEUSE ET DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, contenant : 1° *des tables pour calculer les années du pontificat des Papes ;* — 2° *des recherches statistiques sur la série des Souverains-Pontifes ;* — 3° *des notions sur la diplomatique pontificale ;* — 4° *la liste de tous les évêques de France depuis l'origine de chaque siége ;* — 5° *la table géographique de tous les évêchés anciens et modernes du monde chrétien ;* — 6° *la statistique chronologique des institutions monastiques ;* — 7° *la table géographique de toutes les abbayes anciennes et modernes de la France ;* — 8° *la statistique des écrivains sacrés et ecclésiastiques, depuis la naissance de Jésus-Christ ;* — 9° *la statistique des Ministres des cultes et des Ambassadeurs de France auprès du Saint-Siége ;* — 10° *la statistique des dons faits aux établissements de bienfaisance ;* — 11° *la statistique de l'instruction primaire, de la justice criminelle, de la population, de la mortalité, et des finances de la France ;* — 12° *la statistique particulière de la ville de Paris ;* — 13° *les pesanteurs comparées des principales substances de la nature, la hauteur des principales montagnes et des principaux édifices du monde ;* — 14° *la statistique des découvertes et inventions ;* — 15° *des nombres utiles ou curieux,* et, 16° *le Traité de chronologie extrait de l'*Art de vérifier les dates, *des Bénédictins,* par M. X***, *membre de plusieurs sociétés savantes.*

Après cette liste des 16 traités qui se trouvent dans ce dictionnaire, il ne nous reste rien à dire sur son utilité. Elle est assez prouvée, et nul écrivain, nul homme qui étudie, ne peut avoir un guide plus sûr et d'un usage plus facile. Pour notre

[1] Prix : 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Ambroise, à Montrouge, banlieue de Paris.

[2] Voir le précédent article au dernier n°, ci-dessus, p. 127.

part, nous avouons que nous l'avons continuellement en main, et qu'il nous épargne beaucoup de temps et de peine. Quelle masse de volumes ne faudrait-il pas avoir, et compulser, pour trouver toutes les notions qui sont réunies dans ce petit volume? Nous devons cependant ajouter que, bien que l'auteur se soit servi des précédents travaux faits sur chaque matière, il a lui-même beaucoup amélioré les matériaux dont il a fait usage; on voit que c'est un habile homme, et que cette matière lui est très-familière. On devine facilement que c'est un élève ou plutôt un professeur de l'école des Chartes. Plusieurs notes et quelques dissertations sont jointes à chacun de ces divers articles. Nous pouvons indiquer une note de M. de Wailly sur *la date des Bulles de Clément V.* A la statistique épiscopale, nous eussions désiré l'index des évêchés et des évêques de la France. Nous avons suppléé nous-mêmes par un index manuscrit à cette lacune, et nous conseillons à ceux qui ont ce volume, d'en faire de même. C'est plus commode que de les chercher dans les diverses provinces ecclésiastiques. — La liste de tous les évêchés du monde chrétien, celle des abbayes sont les plus complètes que nous connaissions. Nous n'avons rien à ajouter à cet éloge, si ce n'est de relire le titre, que nous ne voulons pas donner une seconde fois, en énumérant tous les traités qui entrent dans cet utile dictionnaire.

TOME X, comprenant 1226 col. — 1857. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, *puisées dans les annales de la religion, dans les diverses vies des saints; dans les auteurs ascétiques, dans les ouvrages les plus moraux, dans un grand nombre d'autres recueils remplis de traits édifiants, enfin dans les histoires profanes, anciennes et modernes; françaises et étrangères; propres à enrichir toutes les facultés de l'esprit et à sanctifier toutes celles du cœur;* par M. l'abbé Paul Jouhanneaud, *chanoine honoraire de Limoges, directeur de l'Œuvre des* Bons Livres *et de la* Société de Saint-François Xavier, *de cette ville, ex-préfet des études, et professeur de littérature au séminaire du Dorat*; auteur d'un grand nombre d'ouvrages classiques ou d'éducation.

Ceci est en même temps un livre de récréation, d'instruction et d'édification. M. l'abbé Jouhanneaud y a réuni, en effet, une foule de traits d'histoires anciens et modernes, et même contemporains, qui concourent tous à ce triple but.

Comme il le dit lui-même, sans doute les recueils de ce genre ne manquent

pas, on les compte par centaines, mais, précisément parce qu'il est impossible de feuilleter en quelques minutes des centaines de volumes, où les matières sont entassées sans ordre, sans cohésion, etc., où les anecdotes sont mêlées, perdues, au milieu d'une multitude de choses le plus souvent vides et insignifiantes, nous avons fait nos efforts pour grouper, autant que possible, à la suite d'une courte définition ou description d'un dogme, d'une vertu, toutes les histoires vraiment bonnes par le fond et par la forme, qui s'y rattachent, et qui étaient éparses dans ces nombreux volumes. Ainsi, rien qu'en ouvrant notre table des matières, le lecteur trouvera immédiatement, sur le sujet qu'il a envie d'étudier ou de traiter, quarante ou cinquante pages choisies (p. 10).

L'ouvrage répond parfaitement au but que s'est proposé l'auteur, et tous les lecteurs, futiles ou sérieux, y trouveront de quoi intéresser leur esprit, et en même temps de quoi l'orner et l'édifier. Les prêtres en particulier, et tous ceux qui s'occupent de catéchisme, trouveront sur chaque dogme qu'ils ont à enseigner, et chaque vertu qu'ils ont à expliquer, les traits les plus propres à les graver dans l'esprit de leurs élèves. Une *Table des Matières* très-bien faite les aidera dans leurs recherches.

TOMES X et XI; — Paris, 1851, prix 16 fr.

DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, *contenant, par ordre alphabétique, des notions sûres et complètes sur les antiquités et les arts ecclésiastiques, savoir : l'architecture, la sculpture, la peinture, la mosaïque, les émaux, les vitraux peints, l'orfèvrerie, la céramique, etc., etc., avec des descriptions et des instructions sur l'établissement et la restauration des autels, les fonts baptismaux, les chaires, les stalles, les lutrins, les tables de communion, les confessionnaux, les verrières de couleur, les vases sacrés, les ornements ecclésiastiques; en un mot, sur tous les objets et monuments relatifs à la science de l'antiquité chrétienne, dans les églises construites avant, durant et après le moyen âge;* suivi d'un Résumé des caractères architectoniques *ou d'un Cours d'archéologie chrétienne appliquée surtout à l'architecture des églises, et d'un* tableau méthodique *propre à faciliter l'étude raisonnée de l'archéologie sacrée à l'aide de ce Dictionnaire. Le tout rendu sensible par* des gravures nombreuses *et bien exécutées*, par M. J. J. BOURASSÉ, *chanoine de l'Église métropolitaine de Tours, etc., etc.*

Après avoir été longtemps négligée et même méprisée, l'archéologie sacrée a de nouveau pris parmi nous le rang qui lui convenait, et auquel elle a un droit incontestable. L'archéologie grecque et païenne conserve sans doute ses admirateurs et même ses enthousiastes, et loin de nous de vouloir lui ôter le mérite des brillantes qualités qu'elle montre dans les nombreux monuments, soit d'architecture, soit de sculp-

ture qui nous en restent. Mais on a fait enfin une place à cet autre art, qui, né du Christianisme, sorti de la foi et du cœur de nos pères, est différent sans doute de l'art grec, et le surpasse en légèreté, en caprice, en symbolisme, en intuition et en élévation. Connaître l'origine, la forme, le développement, le symbolisme de cet art, en étudier les secrets et les perfections, c'est ce que doit désirer tout homme d'étude ou de goût qui passe devant nos belles cathédrales, tout chrétien, tout fidèle qui prie dans nos églises.

Or, c'est pour l'aider dans cette étude, et lui faciliter la compréhension de ces chefs-d'œuvre, que M. l'abbé Bourassé a fait son dictionnaire.

Un de nos rédacteurs, M. Guénebault, en a déjà rendu un compte assez détaillé, et l'a fait suivre de quelques notes dues à la grande connaissance qu'il a de tout ce qui concerne les arts du moyen âge; nous y renvoyons nos lecteurs[1].

Mais nous devons annoter ici les diverses œuvres qui sont répandues dans ces deux volumes, et qui les complètent ou en facilitent l'étude.

1° Liste alphabétique des saints et de leurs emblèmes, au mot *emblème*.

2° Au mot *patron*, ceux des Églises de France et de l'étranger et des diverses confréries d'hommes et de femmes.

3° Résumé des caractères architectoniques ou petit Cours d'archéologie chrétienne, appliqué surtout aux églises.

4° Tableau synoptique des caractères principaux des styles d'architecture aux différents siècles du moyen âge.

5° Tableau méthodique propre à faciliter l'étude raisonnée de l'archéologie sacrée à l'aide de ce Dictionnaire.

Ici M. l'abbé Bourassé a inséré le texte et la traduction de l'ouvrage si curieux et si important, ayant pour titre :

6° *Essai sur divers arts, en 3 livres, par* THÉOPHILE, *prêtre et moine, formant une encyclopédie de l'art chrétien, au 12e siècle*, avec nombreuses notes. Ces notes sont un complément nécessaire à l'œuvre de THÉOPHILE, et forment comme un nouvel ouvrage.

7° Bibliographie archéologique, ou liste, on peut dire, complète, de tous les auteurs qui ont traité d'archéologie.

8° Liste alphabétique des auteurs cités dans ce dictionnaire, avec l'indication des endroits où ils sont cités.

[1] Voir *Annales*, t. xx, p. 267 (4e série).

9° Liste alphabétique des monuments, ce qui permet aux lecteurs de savoir tout de suite si le monument qu'il connaît, ou qu'il cherche a été cité dans ce Dictionnaire.

10° Enfin une Table analytique et alphabétique des matières.

Nous ajouterons que pour l'explication du texte, on a ajouté 111 gravures au tome 1er, et 100 au 2e.

TOME XIII, comprenant 1140 col, — 1852, prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE HÉRALDIQUE, *contenant l'explication et la description des termes et figures usitées dans le blason, des notices sur les ordres de chevalerie, les marques des charges et dignités, les ornements et l'origine des armoiries, les voix d'armes et les tournois, etc., avec un grand nombre de planches et d'exemples tirés des armoiries des familles, villes et provinces de France;* par Charles Grandmaison, *archiviste paléographe; suivi de* l'ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE *d'édits, déclarations, règlements, arrêts et lettres patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de la noblesse;* par L. N. H. Chérin.

Pour bien faire saisir le but et l'utilité de ce dictionnaire, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire les lignes suivantes que M. de Grandmaison a mises en tête de sa *préface*.

Ce livre a été conçu dans le but de faciliter les recherches et d'abréger le travail des archéologues et des érudits français, qui, chaque jour, rencontrent dans les châteaux et les églises, sur les tableaux, les armes, les cachets, les meubles et les monuments de toute sorte, des armoiries sans nombre. A qui saurait lire la langue du blason, ces figures héraldiques diraient le nom et le temps des fondateurs ou des possesseurs de ces objets divers. Mais cette langue est aujourd'hui aussi oubliée qu'elle était autrefois répandue; et, comme au temps où elle était l'objet de l'étude presque générale, l'archéologie française n'existait pas encore, les livres très-nombreux, qu'on a composés alors, l'ont été dans un but tout autre que celui réclamé aujourd'hui par les esprits studieux. Ces livres, en effet, destinés à donner l'armoirie d'une famille connue, sont rangés par ordre alphabétique, et les recherches dirigées dans ce but y trouvent une solution très-prompte et très-facile.

Mais, dans les études archéologiques, le problème est renversé; l'*armoirie étant connue*, il s'agit de retrouver la famille; il faut donc parcourir cette multitude de noms dans les dictionnaires, et comme rien ne peut servir de guide dans cette laborieuse et pénible investigation, comme rien ne peut indiquer si l'armoirie objet de tant de labeurs se trouve représentée ou décrite dans l'ouvrage qu'on a entre les mains, il arrive souvent, qu'après de longues heures inutilement passées, à tourner les pages de plusieurs volumes, on jette là, de dépit et de colère, le livre muet. Cela nous est arrivé souvent, et cette expérience personnelle tant de fois faite de l'insuffisance actuelle des dictionnaires *par ordre de famille*, nous a amené à penser qu'un dictionnaire où les *armoiries seraient groupées par genres de figures*, où, par exemple, tous les pals, toutes les bandes, toutes les fasces seraient réunis ensemble, et de même des

lions, des chevaux, des ponts, des épées, des éperons et autres figures usitées en blason ; il nous a semblé qu'un tel livre abrégerait singulièrement les recherches en restreignant de beaucoup l'espace où elles peuvent s'exercer, en les localisant, pour ainsi dire.

Il ne s'agira plus, en effet, que d'aller à la partie de l'ouvrage renfermant les figures analogues à celle qu'on a sous les yeux : *aux lions*, si c'est un lion ; *aux chiens*, si c'est un chien, et il suffira de parcourir quelques feuillets pour s'assurer si l'armoirie en question a été ou non décrite dans ce livre. Comme les figures sont dans les armoiries, tantôt seules, tantôt en nombre, tantôt accompagnées ou chargées d'autres pièces, nous avons cru qu'on diminuerait encore le travail en créant dans chaque article un peu étendu des *sous-divisions* dont chacune ne comprendrait qu'un seul des états, si je puis dire ainsi, de la figure principale (p. x).

Tel est en effet le plan de l'ouvrage, et nous pouvons dire qu'il a été exécuté avec un soin et une clarté extrêmes. Aucun autre traité ne servira plus à celui qui veut lire ses propres armoiries, ou à celui qui, comme le dit l'auteur, veut savoir à quelle famille appartiennent les armoiries qu'il trouve dans un livre, sur un meuble, sur un monument quelconque. C'est donc un véritable service rendu à ce grand nombre de personnes, qui dans notre société prétendue républicaine et égalitaire, s'intéressent à la gloire de leurs aïeux, et veulent s'en faire honneur.

Énumérons encore ici, pour achever de faire connaître le livre, les facilités qu'a données l'auteur à ses lecteurs.

1° Dictionnaire alphabétique de tous les termes du blason, pour ceux qui n'ont pas fait assez d'études pour en connaître la langue, assez confuse, du reste.

2° Table alphabétique des provinces, villes et maisons nobles dont les armoiries sont blasonnées dans ce volume.

3° Table raisonnée des matières, offrant sous chaque mot essentiel, l'ensemble des documents épars dans ce volume.

L'auteur a enfin ajouté 304 *écussons* ou *modèles d'armoiries et de décorations*, en sorte que dans un seul volume entrent toutes les notions nécessaires de l'art héraldique.

TOMES XIV-XVI. — 1852 ; prix 24 fr. les 3 vol.

DICTIONNAIRE DE ZOOLOGIE, ou *Histoire naturelle des quatre grands embranchements du règne animal, zoophytes, mollusques, articulés et vertébrés.*

2me Partie : *Histoire naturelle des* ANIMAUX INVERTÉBRÉS, ZOOPHYTES, MOLLUSQUES ET ARTICULÉS; *principes généraux de l'anatomie et de la physiologie des animaux appartenant à cette grande division ; détails les plus remarquables sur les habitudes, les mœurs et l'instinct des crustacés, des arachnides, et particulièrement des insectes ; systèmes de classification ; histoire de l'entomologie ;*

géographie des insectes; vues philosophiques et causes finales ou applications à la théologie naturelle, etc. Orné de planches contenant un grand nombre de figures dessinées avec soin.

2e Partie. — *Histoire naturelle des* REPTILES, *des* POISSONS *et des* CÉTACÉS; *caractères distinctifs; mœurs et instinct; migrations; usage dans l'économie domestique et industrielle, etc. Comprenant de plus : les faits généraux et les lois remarquables de l'anatomie et de la physiologie des animaux vertébrés, description des organes; fonctions de nutrition, de relation, etc.; discussion des théories panthéistes sur l'origine des êtres organisés; génération spontanée, etc., etc.* Orné de figures dessinées avec soin.

3e Partie. — *Histoire naturelle des* MAMMIFÈRES *et des* OISEAUX; *caractères distinctifs des espèces et des genres, etc.; classification; mœurs et instinct; migrations et voyages; nidification; géographie zoologique; domestication; usage dans l'économie agricole et industrielle, etc. Discussion des divers systèmes sur l'origine des êtres organisés; théorie de l'unité de composition; réfutation des doctrines panthéistes, etc., etc.* Orné de figures dessinées avec soin; par L. F. JEHAN (de Saint-Clavien), *membre de la* Société géologique *de France, de l'Académie royale des sciences de Turin, etc.; auteur de l'ouvrage intitulé : Du langage et de son rôle dans la constitution de la raison, etc., etc.*

Acquérir en peu de temps une connaissance sommaire et exacte de toutes les questions que l'on peut débattre sur le règne animal, se mettre en état de suivre toutes les discussions qui s'élèvent dans la conversation, dans les livres et dans les journaux quotidiens; répondre, quand on est maître, père de famille, propriétaire et professeur quelconque, à toutes les demandes qui peuvent être formulées, sur l'organisation, la vie, l'utilité de cette masse d'êtres vivants dont nous sommes entourés, et dont nous faisons nous-mêmes partie, certes, c'est là un bien grand avantage. Or, c'est cet avantage que peuvent procurer les trois volumes de ce dictionnaire, pour celui qui en aura un peu étudié l'ordre et la méthode, et qui saura s'en servir.

M. Jehan n'a pas fait seulement un dictionnaire de termes et de noms techniques; il a fait un vrai traité, et un traité de philosophie chrétienne, sur chaque question importante qui ressort du règne animal. Énumérons quelques-uns de ces traités.

Ainsi, sous la forme d'*introduction* à la tête de son premier dictionnaire, il fait, en 126 col., un vrai *traité des insectes*, de leurs mœurs et de leurs instincts. Après la lecture de cette introduction, on connaît assez la nature de cette partie de la race

zoologique, pour comprendre toutes les descriptions qui seront données dans le cours de l'ouvrage. — On y verra en même temps une *biographie* de tous ceux qui se sont occupés des insectes.

L'introduction du 2e volume, en 98 col., est consacrée à exposer l'*origine des êtres organisés*, à discuter les différents systèmes, tous plus ou moins matérialistes ou panthéistes, et à en présenter la réfutation. C'est la partie la plus savante et la plus utile de l'ouvrage. C'est là qu'est traitée la question des *générations spontanées*, et celle de la *réalité et de la fixité des espèces*; thèses si chères aux matérialistes qui voudraient y trouver une base solide, pour n'avoir plus besoin de recourir au Créateur, et seraient ainsi bien aises de se passer définitivement de Dieu. M. Jehan prouve par les expériences les plus sûres et les plus acceptées, que ces générations dites spontanées ne sont qu'une preuve nouvelle des mystères dont Dieu a voulu entourer la génération de ses ouvrages, et en varier le mode presque à l'infini. Bien loin donc que ces générations prouvent l'absence de la main de Dieu, elles ne prouvent que son habileté et sa grande science.

L'introduction du 3e volume, en 92 col., contient la *réfutation du système panthéiste*, qui soutient l'*unité de composition* dans tout le règne animal, et cette réfutation amène la démonstration de l'ordre organique de la création. L'auteur y trace rapidement l'histoire de tous les systèmes panthéistes, en commençant par ceux de l'Inde, qui est en tout le véritable berceau de cette monstrueuse erreur; puis il les réfute, et expose les vraies théories, en se servant de tous les secours que fournit la science moderne. On peut nous en croire, quand nous disons qu'après avoir lu ces pages, on sera parfaitement en état de répondre à toutes les questions que font les matérialistes, et que l'on pourra jeter un coup d'œil clair et satisfait sur cette belle œuvre du Créateur, qu'on appelle la nature animale, ou zoologique.

Chaque volume est terminé par une table alphabétique, et par de *nombreuses planches*, qui donnent un type des espèces les plus communes dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage, et qui aident à en comprendre les diverses démonstrations.

TOME XVII, comprenant 1104 col. — 1837, prix 4 fr.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE-PRATIQUE *et des sciences qui lui servent de fondements. Contenant, outre les articles obligés d'anatomie, de physiologie, d'hygiène, d'étiologie, de seméiologie, de pathologie, de thérapeutique et de matière médicale, la définition des mots qui doivent en rendre le sens intelligible à tous les lecteurs. Ouvrage destiné à MM. les ecclésiastiques, les chefs d'institution, les membres des sociétés de bienfaisance, etc. Par M. le docteur* F. A. Aug. Poujol, *ancien chef de clinique, médecin de la Charité et professeur agrégé (par concours) à la faculté de Montpellier, etc. etc.*

Voici un livre que l'on peut dire d'une nécessité indispensable. En effet, qui n'est pas exposé à se voir attaqué, nous ne disons pas d'une de ces graves maladies qui exigent la présence et la science d'un homme de l'art, mais d'une de ces indispositions, qui ne demandent que quelques soins, quelques remèdes connus et faciles, pour être guéries? Les maladies les plus graves mêmes proviennent souvent de causes légères, qu'un peu de science médicale, un peu de pratique, auraient certainement fait disparaître. Il est très-vrai que chaque famille, chaque personne même connaît un certain nombre de remèdes utiles pour les indispositions ordinaires, mais ces remèdes ont eux-mêmes souvent besoin d'être éclairés, expliqués, dirigés par un peu de science. Or, c'est cette science que ce volume vient offrir à tous les pères et mères de famille, à tous les chefs d'institution, à tous les ecclésiastiques, ceux des campagnes surtout, qui, visitant forcément les malades, sont à chaque instant interrogés sur les maladies qu'ils ont sous les yeux, et les remèdes qui peuvent les soulager.

L'ouvrage de M. le docteur Poujol est, comme il le dit, essentiellement pratique. Nous ne sommes pas compétent pour juger des théories développées avec talent dans son *Introduction* et dans plusieurs des articles traités dans le corps de l'ouvrage; mais nous pouvons dire qu'il offre un grand avantage, celui de faire connaître le nom de toutes les plantes médicinales, leur qualité, la manière de s'en servir, et que les conseils qu'il donne pour conserver la santé, éloigner les maladies, les précautions à prendre quand on soigne un malade, ou lorsque l'on est malade soi-même, sont d'une clarté parfaite et ne peuvent qu'être extrêmement utiles.

Une *Table des matières* bien faite termine l'ouvrage et aide à s'en servir avec facilité.

TOME XVIII, comprenant cxcv et 1044 col. — 1852, prix 7 fr.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, ET BIOGRAPHIQUE DES CROISADES, *embrassant toute la lutte du christianisme et de l'islamisme depuis son origine jusqu'à la prise d'Alger par les armes françaises; exposant dans l'introduction dont il est précédé, la lutte du christianisme et de l'islamisme en Espagne; présentant, dans les articles dont se compose le dictionnaire, chaque partie séparément traitée, de l'histoire, de la géographie, de la biographie des croisades, et le tableau de la prolongation de la guerre sainte entre la vérité chrétienne et l'erreur musulmane, jusqu'en 1830; indiquant enfin, au moyen d'une table que le lecteur trouvera à la fin du volume, l'ordre dans lequel les articles du dictionnaire offrent une histoire suivie des Croisades considérées dans leurs causes, dans leurs caractères et dans leurs effets. Par* M. D'AULT-DUMESNIL, *membre de l'Académie de la Religion catholique de Rome.*

S'il y a un fait historique qui ait été méconnu et défiguré dans les 17e et 18e siècles, c'est assurément l'histoire des Croisades. Les historiens catholiques se laissant aller, comme souvent, à condescendre aux jugements des protestants, osaient à peine avouer que l'Eglise avait eu quelque influence sur ses guerres sacrées. Les philosophes du 18e siècle survinrent, et ce fut alors à qui déplorerait la pensée et l'exécution de ces expéditions lointaines, pour aller délivrer le tombeau de l'Homme-Dieu.

Mais un revirement sensible s'est fait dans l'opinion des historiens du 19e siècle; on a compris d'abord que sous le nom de croisades il s'était agi de défendre la civilisation chrétienne contre l'envahissement de la barbarie musulmane, et surtout de défendre la nationalité des nations latines contre la domination des hordes orientales, qui menaçaient de tout soumettre à la loi de leur cimeterre; et en effet, il s'en fallut de peu que tous les peuples latins ne fussent réduits à l'état de servitude et d'hébétement, dans lequel se trouve encore la plus grande partie de la population grecque. Or, c'est à raconter la victoire du Christianisme contre l'islamisme, à fournir les moyens de connaître promptement tous les épisodes ou plutôt tous les faits d'armes merveilleux, qui se sont accomplis durant cette période, que M. d'*Ault-Dumesnil* a consacré son

dictionnaire. Écoutons-le exposant lui-même le plan de son œuvre :

L'auteur de ce Dictionnaire s'est proposé deux objets pour but : le premier a été d'offrir une exposition complète de la lutte du Christianisme et de l'Islamisme, depuis l'origine de la fausse religion répandue dans le monde par Mahomet jusqu'à nos jours ; cette entreprise n'avait point encore été tentée. Le second objet que nous avons eu en vue, a été de présenter l'histoire des Croisades sous son véritable aspect, en invoquant principalement le témoignage des annalistes contemporains de ces mémorables événements. La civilisation chrétienne qui a fait de l'Europe la reine du monde, est sortie de l'époque héroïque des guerres saintement entreprises contre la barbarie musulmane, sous les auspices de la Papauté. Aussi les efforts commencés par le siècle de Luther, et plus effrontément continués par celui de Voltaire, pour éteindre le flambeau des lumières qui ont rayonné de Jérusalem sur l'univers, se sont-ils naturellement attachés à dénaturer l'histoire des temps de foi qui ont produit la société dont le Rationalisme protestant et philosophique est le plus dangereux ennemi.

Aux mensonges accumulés depuis 300 ans pour écraser la vérité, nous avons donc opposé les documents qui la proclament. Nous avons recueilli toutes les preuves qui attestent, non-seulement que c'est la Papauté qui a donné l'impulsion au mouvement des Croisades, et que la pensée dominante des souverains pontifes a constamment été de le maintenir dans la voie qu'ils lui avaient ouverte, mais nous avons montré par les propres paroles de saint Grégoire VII, que l'union des deux Églises grecque et latine, par l'extinction du schisme de Constantinople, que le retour à l'orthodoxie catholique de tous les Orientaux égarés, et que la délivrance du saint tombeau par les soldats de la croix, entraient dans le vaste plan d'affranchissement universel et d'unité de l'Église conçu par le réformateur de l'Europe. Par une étude sérieuse des causes, du caractère et des effets des Croisades, nous avons cherché à en inspirer une juste idée, et à faire voir en quoi elles ont échoué et à quoi elles ont réussi.

La *partie historique* de notre dictionnaire repose principalement sur les chroniques dont les auteurs ont été, pour la plupart, témoins des faits qu'ils racontent.

Les *biographies*, qui font connaître plus particulièrement les auteurs des grandes scènes de la lutte entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien, envisagent ces personnages spécialement au point de vue des Croisades, et ne les suivent guère dans les autres détails de leurs vies.

La *partie géographique* explique succinctement quel fut le théâtre des guerres saintes, et le décrit surtout d'après les relations des écrivains qui ont accompagné les croisés en Asie et en Afrique (p. x).

Ce plan, M. d'Ault-Dumesnil l'a exécuté avec science et habileté. D'abord dans une *Introduction* de CXLVI pages, il trace une histoire générale de cette époque, en montre les qualités et les défauts, et donne une vue de l'ensemble, qui peut passer pour un morceau d'histoire achevé.

Puis viennent toutes les questions relatives aux croisades rangées par ordre alphabétique. Nous avons remarqué celui intitulé : *Bibliothèque des Croisades*, qui renferme une notice de tous les livres anciens ou modernes, imprimés ou encore manuscrits, d'auteurs chrétiens ou mahométans, qui ont conservé les faits de ces guerres fameuses. Cette bibliothèque est plus complète que celle de Michaud, et doit être consultée avec fruit par tous ceux qui écrivent l'histoire de l'Église ou de la civilisation pendant le moyen âge.

L'auteur a complété son livre par une *Table* indiquant dans quel ordre les articles doivent être lus pour avoir une histoire suivie et chronologique des guerres saintes.

TOME XIX, comprenant 1328 col. — 1852, prix 8 fr.

DICTIONNAIRE DES ERREURS SOCIALES, *ou recueil de tous les systèmes qui ont troublé la société, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, contenant l'aperçu historique des diverses écoles révolutionnaires, le précis de leurs doctrines, le récit de leurs attentats contre la religion et les pouvoirs politiques; enfin l'appréciation et le redressement, au point de vue catholique et social, de leurs principes hétérodoxes et anarchiques; par M. le marquis de* JOUFFROY.

S'il est des erreurs dangereuses en ce moment, c'est sans aucun doute les erreurs sociales. Il ne s'agit plus d'erreurs contre tel ou tel dogme philosophique, ni même contre les dogmes religieux proprement dits; il s'agit d'erreurs contre la société matérielle elle-même, c'est-à-dire d'erreurs qui mettent en péril l'existence des sociétés et des individus, et de leurs fortunes matérielles. C'est contre la réalisation de ces théories subversives, plus ou moins tentée autour de nous, que le monde se débat en ce moment. Et elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont déjà parvenues à fausser le sens et la valeur du langage et des mots. Et quand les mots changent de sens, quand le mal est appelé bien, quand la propriété est appelée vol, quand l'autorité est appelée usurpation, la révolte un droit, etc., on peut assurer que la fin des sociétés approche. Il ne manque plus qu'une chose, l'universalité d'un langage qui est accepté seulement dans quelques écoles.

Que les gouvernements veillent sur ces enseignements, s'ils veulent vivre, et surtout qu'ils n'en adoptent pas les principes

et ne cherchent pas à en appliquer les conséquences, comme le font certains gouvernements, qui ne croient en cela que faire la guerre à l'Eglise!

C'est contre ces erreurs que M. le marquis de Jouffroy a écrit son livre. Ecoutons comment il en expose lui-même le motif et le but :

Ce Dictionnaire n'est qu'un recueil d'analyses historiques et philosophiques des principales erreurs qui ont préparé la *grande Révolution française*, ou plutôt européenne de 1789, qui l'ont accompagnée dans toutes ses phases, dirigée dans tous ses attentats, et qui ont abouti de nos jours, au *Communisme*. Elles ne sont pour la plupart, que la répétition d'erreurs bien plus anciennes et dont nous avons été forcés de montrer l'origine jusque dans des temps très-reculés (Voy. *Manichéisme*). Pour expliquer cette nécessité, il faut considérer que toutes les théories révolutionnaires, sans exception, ayant eu pour but de soustraire les peuples au joug du Christianisme et des souverainetés établies, la lutte commença dès l'époque où le pouvoir religieux et le pouvoir civil s'allièrent, en quelque sorte, pour fonder la civilisation actuelle de l'Europe (p. 10).

Ecoutons aussi comment il apprécie l'action sociale, qui basée sur l'accord de l'autorité spirituelle et de l'autorité temporelle, a donné longtemps au monde le spectacle d'un gouvernement régulier et bienfaisant :

A la chute de l'Empire romain, la force militaire et l'influence sacerdotale se trouvèrent seules chargées de la direction du monde civilisé. Ces deux puissances s'entendirent et s'unirent. Ce qui en résulta, au moyen âge, ne fut ni une Théocratie, ni un Despotisme militaire. Ce fut un ordre nouveau et particulier, où le prêtre et le soldat, bien que distincts, indépendants et même séparés l'un de l'autre, exerçaient en commun l'autorité suprême, la direction des esprits et la police des corps. C'était un composé de chevalerie et de religion, celle-ci pénétrant dans les masses des peuples, y entretenait la foi et leur apprenait à respecter leurs princes. Les princes, à leur tour, sous peine de voir s'altérer ce respect et s'évanouir le prestige de leur pouvoir, devaient croire, observer la morale et les préceptes de l'Église universelle. Chaque souverain était ou devait être le premier chrétien de ses États. Les sujets avaient ainsi une double garantie, la transmission paisible du commandement dans des familles consacrées et surveillées par la religion, laquelle en sanctifiant le pouvoir, ennoblissait l'obéissance. L'ensemble de ce système s'appelait *la Chrétienté*. Tout ce qui subsiste encore de beau et de vrai dans nos sociétés modernes dérive de cette magnifique combinaison sociale, la plus noble et la plus morale que nous ait présentée l'histoire du genre humain (p. 11).

M. Jouffroy trouve avec raison le principe de ces erreurs dans ces deux causes, la doctrine du libre examen, et l'usage autorisé et libre de l'imprimerie : droit pour l'individu de dire tout ce qu'il veut contre la société civile et religieuse, puis

droit de l'imprimer, voilà en effet de quoi bouleverser toutes les idées de l'homme qui naturellement est un être enseigné.

Ce but, comme il l'a dit, fut partout de déraciner le Christianisme, et le système politique fondé par lui; ce qui constitue la civilisation européenne.

Ceux qui veulent connaître les erreurs qui menacent la société, et en même temps en avoir une solide et scientifique réfutation, n'ont qu'à lire ce volume. Ils y trouveront une connaissance complète de tous les faux principes qui minent notre état social, et toucheront pour ainsi dire au doigt, leur fausseté et leur inanité. Ce volume est particulièrement nécessaire à ceux qui, de près ou de loin, concourent à la fabrication ou à l'application de nos lois. Mais il sera aussi très-utile à ceux qui enseignent la Philosophie ou la Théologie. On les accuse à tort, peut-être, de se tenir trop dans les abstractions et les théories. Ici ils verront les faux systèmes philosophiques et même théologiques, sortis des écoles, et appliqués à la société, et ils apprendront comment il faut les réfuter et les contredire dans l'application.

Comme complément de ce volume, M. l'abbé Migne a ajouté à la fin l'ouvrage de M. *Albert du Boys*, ayant pour titre: *Des principes de la Révolution française, considérés comme principe générateur du Socialisme et du Communisme*. C'est un traité historique complet des grandes erreurs sur lesquelles s'appuyèrent les auteurs de la Révolution pour renverser l'ancien ordre de choses, et fonder le chaos dans lequel nous sommes encore plongés.

A. Bonnetty.

Critique biblique.

EXAMEN DES OBJECTIONS FAITES
PAR
LES RATIONALISTES ALLEMANDS ET QUELQUES ÉCRIVAINS FRANÇAIS,

CONTRE LE RÉCIT DE MOYSE

A PROPOS DES CAMPEMENTS DES ISRAÉLITES DANS LE DÉSERT.

Le travail que nous publions ici est extrait de l'ouvrage que compose M. Schœbel, sous le titre de *Démonstration critique de l'authenticité du Pentateuque, sous le triple rapport de la personnalité historique de Moyse, son auteur, de son unité et de sa vérité*, et dont nous avons déjà publié l'*introduction*, dans notre dernier volume, t. XVIII, p. 325. Ce nouvel article forme les chap. XIX et XX du 2ᵉ volume. Tous nos lecteurs y verront une nouvelle preuve de l'importance du travail de notre savant collaborateur, et ne pourront que former des vœux pour le voir enfin publier. A. B.

Le récit des Nombres n'est pas un fragment détaché. — Il n'est pas en contradiction avec d'autres textes du Pentateuque. — Réfutation des exégètes allemands. — Rectification du récit de M. Léon de Laborde. — Tableau nouveau des campements des Israélites dans le désert. — Réfutation des assertions de M. Lenormant sur la confusion du récit de Moyse.

Le chap. XXXIII des *Nombres* qui contient l'énumération des stations de campements d'Israël pendant son séjour de 40 ans dans le désert, a été attaqué de toutes manières, mais nous verrons que rien ne justifie ces attaques. D'abord, il est vraiment inconcevable, comment *Vater, de Wette* et *Bohlen* [1] peuvent y voir un fragment, un morceau intercalé sans rapport avec ce qui précède. Comment! Israël est arrivé à la fin de sa pérégrination, il est sur le point de franchir le Jourdain, plusieurs tribus ont déjà reçu leur part d'héritage, ce qui nous garantit que décidément Israël ne se détournera plus de son but, et on voudrait que ce chapitre, qui jette un regard rétrospectif sur le chemin parcouru, depuis l'Egypte jusqu'au Jourdain, et en énumère

[1] Vater, *Commentar.*, etc., III, 455, sqq.—De Wette, *Beitraege*, etc., II, 379 - Bohlen, *die Genesis*, Einleit, LXV, sqq.

les diverses stations, au sujet de plusieurs desquelles, remarquez-le bien, il suppose, par la brièveté de ses remarques, la connaissance des textes antérieurs[1], on voudrait que ce chapitre sortît de l'unité de l'ensemble, qu'il fût un morceau sans rapport [illegible] un fragment. C'est aussi par trop absurde, vraiment, et nous ne ferons pas à cette accusation l'honneur de nous y arrêter plus longtemps.

Mais il y a une autre accusation, et celle-là est plus sérieuse; on reproche à notre document d'être en contradiction, sur plusieurs points, avec d'autres textes du *Pentateuque*. C'est ce qu'il faut examiner de près.

Pour échapper à une partie de la difficulté, nous ne dirons pas avec *Rosenmüller*[2], que notre document n'énumère que les stations où Israël s'arrêta un certain temps. Cette distinction donne beau jeu à l'arbitraire, et n'est fondée sur aucun texte[3]. Nous croyons plutôt avec *Ranke*, que si notre texte ne se rencontre pas avec le ch. xi, où on lit le nom de *Tabhera* après la station de *Sinaï*, et avant celle de *Kibroth Hatava*, et qu'il place la station de *Kibroth Hatava* immédiatement après celle du *Sinaï*, c'est parce que *Tabhera* et *Kibroth Hatava* désignent un seul et même campement[4]. En effet, le ch. xi ne dit pas du tout qu'Israël partit de *Tabhera* pour camper à *Kibroth Hatava*; en le lisant avec attention, on voit que les événements qui motivèrent les noms de *Tabhera* (embrasement), et de *Kibroth Hatava* (sépulcre de la convoitise), se passent dans un seul et même lieu, où Israël était arrivé du Sinaï après une marche de trois jours[5]. Ainsi notre document, en disant, v. 16 : « Ils partirent du désert de *Sinaï*, et campèrent à *Kibroth Hatava*, » est parfaitement d'accord avec le ch. xi; s'il ne mentionne pas le nom de *Tabhera* à côté de *Kibroth Hatava*, c'est

[1] Comp. p. ex. v. 9, avec *Exod.* xv, 27; v. 14.; xviii, 1, sqq; v. 40 et avec *Num.* xxi, 1.

[2] *Scholia in Lib. Num.*, ad cap. xxxiii.

[3] Pour suivre cette démonstration, les lecteurs des *Annales* doivent mettre sous leurs yeux la belle *carte du voyage des Israélites dans le désert* donnée par M. Léon de Laborde, et insérée dans le t. vii, p. 437 (3e série). — On y pourra constater aussi les différences. A. B.

[4] *Untersuch*, etc., ii, 248.

[5] *Num.* x, 33.

que sans doute le motif de ce séjour [illegible] gra-vité sur celui du premier, et le sort que l'histoire a conservé de préférence à ce camp, le nom sous lequel le désigne notre document.

En accusant ce document de contradiction avec d'autres in-dications qu'on rencontre dans le récit, on n'a pas du tout compris son caractère de document officiel. Les lieux qui, dans les récits, sont désignés par des noms généraux, y par-aissent d'une manière [illegible] précisée avec la rigueur d'un procès-verbal. Ainsi, le récit dit que le peuple partit de *Hatseroth*, et campa dans le désert de *Paran*. Mais le désert de *Paran* est bien grand, et on a le droit d'être mieux rensei-gné par le registre des campements. Notre document fait, en effet, droit à cette demande; il dit : « Ils partirent de *Hatse-roth*, et campèrent à *Rithma*. Ils partirent de *Rithma* et cam-pèrent à *Rimon Pärets* », et ainsi de suite 13 stations entre *Hatseroth* et *Benéjaakan* (du *Kadesch*), là où le récit se contente de nommer le désert, *Paran* et *Tsin*.

D'après cela on comprend que la critique ne réussira pas à discréditer la valeur de notre document, en lui opposant *Nombres* xxi, 11-13, 16, 18-20; on y lit :

« Ils partirent d'*Oboth*, et campèrent à *Ijjé Haabarim*; de là ils partirent, et campèrent au torrent de *Zared*. De là ils par-tirent, et campèrent en deçà de l'*Arnon*... et de là à *Beer*; et de *Beer* à *Matthana*, et de *Matthana* à *Nahaliel*, et de *Nahaliel* à *Bamoth*, et de *Bamoth* à *Gaï*, qui est dans les campagnes de *Moab*, au-dessous du sommet du *Pisgah*. »

Voici maintenant le texte correspondant de notre docu-ment, v. 44-47 : « Ils partirent d'*Oboth*, et campèrent à *Ijjé Haabarim*. Ils » partirent de *Ijjim*, et campèrent à *Dibon Gad*. Ils partirent » de *Dibon Gad*, et campèrent à *Almon Diblataïm*. Ils partirent » d'*Almon Diblataïm*, et campèrent près de la montagne *Haa-* » *barim*, devant *Nébo*. »

Tant de différences, s'écrie *Vater*, ne peuvent certainement pas provenir de la différence des noms des lieux, mais suppo-sent des notions différentes dans celui qui a arrangé le texte — *Berichtsteller*.

Eh bien, la critique se trompe; il n'y a aucune différence entre les deux rapports, ou, pour parler plus exactement, la différence n'est qu'à la superficie. Si les noms de *Zared* et d'*Arnon* ne se trouvent pas dans notre document, c'est qu'ils ne devaient pas s'y trouver, si l'auteur tenait à donner à son itinéraire l'exactitude requise. C'est pourquoi il remplace les noms des deux torrents, *Zared* et *Arnon*, qui ne tirent pas à conséquence dans le récit du ch. XXI, mais qui auraient laissé ici trop de latitude à l'imagination, par les noms même des camps établis sur les bords de ces eaux, de sorte que le *Zared* devient *Dibon Gad*, et l'*Arnon*, *Almon Diblataïm*. — Quant à *Beer*, *Mathana*, *Nahaliel* et *Bamoth*, le registre des campements n'avait pas à les nommer, attendu qu'Israël n'y campa pas; c'étaient de simples haltes. Qu'on relise le texte précité des *Nombres*, et on se convaincra de la justesse de notre remarque. Et voilà les deux textes d'accord, car *Gaï* n'est pas tant un nom propre qu'un nom commun, qui veut dire *Vallée*; aussi les LXX le traduisent par νάπη(ν). Or, cette vallée étant située sur les flancs du *Pisgah* dont le sommet, nous l'avons vu déjà, s'appelait *Nebo*, le v. 47 de notre document, reproduit très-exactement la donnée géographique du v. 20 ch. XXI des *Nombres*. Et voilà comment les deux documents se contredisent l'un l'autre!

L'accord existe ainsi sur tous les autres points, là même où, au premier aspect, on dirait la chose impossible : nous voulons parler du v. 31 de notre document, comparé au v. 6, ch. X du *Deutéronome*. Aux *Nombres*, on lit : « Ils partirent de *Moséroth*, et campèrent à *Bené Iakan*; » et au *Deutéronome* : « Ils » partirent des puits (Beéroth) *Bené Iakan* pour *Moserah*. » La différence qu'on remarque entre ces noms n'y fait rien; ce sont des noms qui désignent respectivement des localités identiques; *Moserah* est le singulier de *Moseroth*. Mais alors comment les *Nombres* disent-ils diamétralement le contraire de ce que dit le *Deutéronome*?

La solution de cette difficulté n'est pas aussi difficile qu'elle en a l'air, lorsque étudiant avec soin notre document et le comparant aux données contenues dans les ch. XIV, XX et XXI des *Nombres*, et dans les ch. I et II du *Deutéronome*, on voit

que les Israélites firent trois fois le voyage dans la direction du sud au nord, et deux fois du nord au sud.

La première montée se termine à Bené Iakan (v. 31), où eut lieu la révolte d'Israël par suite du rapport des explorateurs, révolte qui aboutit à cet ordre de Dieu : « Demain, tournez-» vous et dirigez-vous vers le désert, par le chemin de la mer » des algues (Souph)[1]. » Notre document énumère tous les lieux de campement de cette première marche, depuis la mer jusqu'à la limite méridionale du Canaan. Puis, le premier retour à la mer, à *Etsiongaber*, ce fameux port d'où Salomon envoya ses vaisseaux jusqu'à *Ophir*[2]. Pour ce voyage, notre itinéraire ne donne que trois stations intermédiaires, *Hor Haguidgad*, *Jotbatha* et *Habrona*. Est-ce que l'auteur n'aurait pas nommé toutes les stations ? Cela se pourrait, et nous dirons tout à l'heure la raison qui milite pour cette opinion. Arrivé à *Etsiongaber*, Israël remonte pour la deuxième fois. Si on est surpris que pour la première descente le document n'énumère que trois stations, on l'est bien plus en voyant que pour cette deuxième montée, il n'en marque absolument aucune (v. 36). *Hengstenberg* soutient avec beaucoup de talent que c'est parce que l'auteur ne veut pas répéter les mêmes noms[3]. Mais tout d'abord, pour la première descente, on peut objecter qu'il ne pouvait pas y avoir les mêmes stations que celles de la première montée, attendu que la direction de cette descente vers *Etsiongaber* ne devait pas, au delà d'une certaine distance, être la même que celle qu'on avait suivie en montant de la presqu'île de *Sinaï* (v. 16). Un coup d'œil sur la carte vaut ici mieux que de longues explications. Il doit donc y avoir une autre raison de ce silence, et, pour ma part, je crois que si l'auteur ne nomme aucune station d'*Etsiongaber* à *Kadesch*, c'est parce qu'Israël, conformément à la punition qu'il avait encourue, par suite de sa révolte dans l'affaire des explorateurs, mena une vie profondément obscure pendant les 38 années de la première descente, de la deuxième montée et de la deuxième descente. Relisez et méditez *Nombres* XIV, 20-35. Aucun événe-

[1] *Num.* XIV, 25.—Voir le tableau des *montées* et des *descentes*, ci-après, p. 241.
[2] III *Reg.* IX, 26.
[3] *Beitraege*, ch. III, 483, sq.

ment historique, digne de l'histoire. La mort d'Aaron exceptée, n'étant donc venu illustrer le long séjour que la génération coupable de rebellion dut faire dans le désert, l'auteur conserve à cette période de pérégrinations obscures son caractère de nullité morale en s'abstenant d'en parler dans son itinéraire comme il s'était abstenu d'en parler dans son histoire. La lacune intentionnelle de l'itinéraire répond à celle qu'il y a, dans le récit, entre le ch. XIX et le ch. XX.

Peut-être nous objectera-t-on que l'itinéraire indique cependant trois stations, en partant de Benê-Jaakan, [illegible] entra en rebellion contre Dieu et contre Moïse. A cela on peut répondre que s'il marque ces trois stations, c'est sans doute par la même raison qu'il marque *Etsiongaber*; il les marque parce que vraisemblablement *Hor-Haguidgad*, *Jotbata* et *Abrona* étaient des lieux habités ; si Israël, par une nécessité topographique, les rencontra sur le chemin qui le conduisait dans l'oubli du désert, il n'y avait pas de raison pour que l'écrivain ne les nommât pas.

Cependant la fin du châtiment approche ; la 40e année arrive : Israël va rentrer dans l'histoire. Nous le retrouvons le 1er mois de la 40e année, à la frontière méridionale de Chanaan, à *Kadesch* (v. 36. cf. *Num.* XX, 1). L'entrée de la terre promise lui est encore refusée, car la 40e année n'est pas révolue ; il doit donc revenir encore une fois sur ses pas et reprendre le chemin de la mer [illegible]. Ils partirent de *Kadesch*, et vinrent au mont *Hor* (XX, 22). Ils partirent du mont *Hor*, le chemin de la mer *Souph*, pour tourner le pays d'*Edom*[1], le chemin de la plaine d'*Elath* et d'*Etsiongaber*.

C'est alors qu'*Aaron* meurt sur le *Hor*[2], un des sommets culminants de la montagne de *Seir*. On est au 5e mois de la 40e année (v. 38). Israël ne descendit pas entièrement la montagne d'*Edom* ; après y avoir erré un certain temps, l'ordre de Dieu lui vint de couper le territoire des Edomites, possesseurs de *Seir*, et de tourner vers le nord[3]. Ce fut probablement à la station de *Tsalmona* qu'on passa la frontière d'Edom

[1] *Num.* XXI, 3. — *Deut.* II, 1, 8.

[2] *Num.* XX, 22 sqq.

[3] *Deut.* II, 1, 3, 4.

car il paraît certain que la 2e station, la station de *Phounon*[1], était située à l'est des Edomites.

Israël remonte donc au nord pour la 3e fois, et rentrant enfin en possession de sa destinée privilégiée, sa marche devient victorieuse. Ainsi notre document remplit son intention; il marque toutes les stations finales; la dernière est dans les plaines de *Moab*, sur le bord oriental du Jourdain, vis-à-vis de *Jéricho*.

Quand, les yeux sur la *carte* et sur les textes, on s'est ainsi rendu compte de l'économie de l'itinéraire que donne le ch. XXXIII des *Nombres*, l'apparente contradiction du passage prétendu du *Deut.* (x, 6), que *Laborde*, d'accord à son grand regret, il faut le dire, avec les rationalistes, considère comme une interpolation ou comme un texte pour lequel il est impossible de trouver une explication[2], l'apparente contradiction, disons-nous, entre les *Nombres* et le *Deutéronome*, disparaît complétement. En effet, le « *Bené Iakan* pour *Mosera*, » correspond au v. 37 de notre document, l'itinéraire du 2e retour vers la mer : « Ils partirent de *Kadesch* et campèrent au mont *Hor*. » On est autorisé à affirmer, sinon l'identité, du moins le voisinage respectif de ces lieux, parce que le *Deut.* ajoute : « Là (à Mosera) mourut Aaron. » *Mosera* était donc près du mont *Hor*, puisque c'est sur cette montagne qu'Aaron mourut, suivant le double rapport du ch. xx, v. 28, et du ch. xxxiii, v. 38. — Mais on dit que le « à *Mosera* mourut Aaron, » est l'interpolation d'un copiste ignorant. Non, mille fois non ! La preuve certaine qu'il n'y a ici ni interpolation ni confusion, c'est que l'auteur, comme nous le verrons en son lieu, était amené, par le sujet de son discours, à mentionner la mort d'Aaron ; puis, parce qu'on voit, par le ch. xiii, que *Bené Iakan* était situé à peu près au même endroit que *Kadesch*, où Dieu se *sanctifia* par la suite à *Moïse* et à *Israël*. L'importance de cet événement fait que l'auteur emploie, au ch. xiii, le nom de *Kadesch* par anticipa-

[1] Nous recommandons celle de Berghaus.

[2] *Commentaire géogr. sur l'Ex. et les Nomb.*, p. 123. Si M. de Laborde avait su mieux apprécier les excellents travaux de *Lightfoot*, de *Raumer*, de *Ranke* et de *Hengstenberg*, il se serait épargné le regret d'abonder dans le sens de la critique destructive de l'authenticité du Pentateuque. Quoique Laborde ait voyagé sur les lieux, cela ne suffit pas.

tion, et qu'il ne mentionne même pas celui de *Bené Iakan*, sans valeur aucune dans l'*Histoire d'Israël*.

Laborde place *Kadesch* à une journée d'*Etsiongaber* [1]. Cela est d'autant plus étrange, que ce savant n'admet, et avec raison, qu'un seul *Kadesch*. Au *Deut.* I, 2, il est dit qu'il y avait 11 journées (*achad asar iom*) du *Horeb*, le massif de la presqu'île sinaïtique, à *Kadesch*. Or, 11 journées de marche fournissent au moins une distance de 90 lieues; il est donc évident que *Kadesch*, que le texte fait confiner d'ailleurs au désert de *Paran* (au sud), et au désert de *Tsin* (au nord[2],) était situé au-dessus du mont *Hor*, près de la frontière méridionale de Canaan par conséquent. Ce point étant hors de toute contestation, confirmé qu'il est en outre par le fait de la rentrée dans le camp de *Kadesch* des explorateurs du Canaan[3], où pourrait-on placer *Kadesch*, sinon près de *Bené Iakan*, *Moseroth* étant situé au pied du mont *Hor?*

Enfin, le voisinage respectif de *Bené Iakan* et de *Kadesch*, de *Moseroth* et de *Hor* résulte encore de ce que ces campements sont suivis des mêmes stations aux *Nombres* et au *Deutéronome* : *Hor Haguidgad* ou *Hagoudgod* et *Iotbatha*.

Toutes les difficultés que présente la comparaison des divers itinéraires étant ainsi levées, nous allons donner le *tableau général des pérégrinations d'Israël* (A). Il suffit de commencer par le départ de la mer des algues, marqué au v. 11.

[1] *Ouv. cit.*, p. 127.
[2] *Num.* XIII, 26; XX, 1.
[3] *Num.* XIII, 26.

(A) Voir comme nous l'avons déjà dit, la *Carte du voyage des Israélites dans le désert*, de M. de Laborde dans les *Annales*, t. VII, p. 137 (3e série); — celle du même *Voyage* publiée par D. Calmet, en tête de son *Dict. de la Bible*, in-fol. — et de plus celle du P. Sicard, publiée dans l'*Atlas du cours complet de l'Écriture sainte* de M. l'abbé Migne. Il y a de grandes différences entre elles et entre le récit de M. Schœbel. A. B.

CANAAN.

Jourdain.

Mer Morte.

AMORÉENS.
38 Beth Haischimoth.
37 Nebo (Pisga.)
36 Diblataïm (Arnon).
35 Dibon Gad (Zared).
34 Ijjé Haabarim.
33 Oboth.
32 Phounon.

(v. 31)
22 Bené Iakan.
21 Moseroth.
20 Haschmona
19 Mithka.
18 Thara.
17 Thabath.
16 Makheloth.
15 Harada.
14 Schafer.
13 Kehalatha.
12 Rissa.
11 Libna.
10 Rimon Parets.
9 Rithma.
8 Hatseroth.
7 Kibroth Hatava (Tabhéra).
6 Sinaï.
5 Raphidim.
4 Alousch.
3 Dophka.
2 Désert de Sin.
1 Mer Rouge.
(v. 11)

Ire Montée.
Départ d'Égypte)

Ire Descente
à la Mer Rouge.
(Cf *Num.* xiv, 25.)
(v. 32)
22 Bené Iakan.
23 Hor Haguidgad.
24 Iotbatha.
25 Abrona.

Silence du désert.
Israël rebelle s'éteint :
« Vous porterez votre châtiment, et vous apprendrez à connaître mon absence.
Moi, Jéhovah, j'ai dit. »
(V. *Num.* xiv, 29-35.)

26 Etsiongaber
(v. 35)

(Cf. *Num.*, xx, 1.)
(v. 36)
27 Kadesch.

26 Etsiongaber
(v. 36)

IIe Montée
de la Mer Rouge.

IIe Descente
(Cf. *Num.* xx, 22; xxi, 4. *Deut.* II, 1)
(v. 37)
27 Kadesch (Béné Iakan.
28 Mont Hor (Mosera).
29 (Hagoudgod
30 Iotbatha).
(V. *Deut.* x, 6, 7.)

Montagne de Seir.
(V. *Deut.* II, 1, 8.)
Edom.

31 Tsalmona.
(v. 41)

Israël remonte au nord,
à l'est d'Edom, par le chemin du désert de Moab
(Deut. II, 3. 8.)

IIIe Montée,
à partir
de Tsalmona.
(v. 42)

Après que l'auteur a ainsi terminé, avec une convenance

parfaite, par la table des stations, l'histoire des 40 ans qu'Israël passa entre l'Egypte et le Canaan, il ne s'occupe plus, dans les trois chapitres qui terminent le livre des *Nombres*, que de l'avenir qui va se réaliser pour le peuple élu, à savoir de la prise de possession et de la distribution de la terre promise.

D'abord, la loi de l'expulsion des Cananéens, qui termine le ch. XXXIII (v. 50-56). Puis, dans le ch. XXXIV, la détermination exacte des limites géographiques du pays à conquérir, et la désignation par leur nom, des hommes qui distribueront son lot à chaque tribu. Le ch. XXXV règle le nombre des villes lévitiques avec le terrain qui en dépendra, loi déjà prévue par une disposition du *Lévitique*[1]; puis, d'autres règlements également attendus[2], concernant l'établissement des villes de refuge pour les homicides involontaires, et la vengeance légale du meurtre, suivant le cas. Enfin, dans le ch. XXXVI, une loi se rapportant aux héritières; elles ne se marieront que dans la tribu de leurs pères, pour que les héritages ne soient pas transportés de tribu à tribu, d'où résulterait à la fin le déplacement complet des possessions territoriales, et la confusion des tribus.

Le rapport d'unité de ces chapitres entre eux et avec ce qui précède, n'a certes pas besoin d'être démontré; ces textes témoignent d'eux-mêmes qu'ils occupent la place qu'ils doivent occuper. Si, comme le voudrait *de Wette*, on les mettait avant la table des stations, c'est alors qu'on pourrait parler, et avec raison, de solution de continuité; et quant à l'objection du même critique[3] et de *Vater*[4], que l'ordonnance des villes de refuge, telle qu'elle est ici, au ch. XXXV (v. 14), se trouve en contradiction avec *Deut.* IV, 41, XIX, 9, et Josué XX, elle repose sur une erreur par trop palpable. Aux *Nombres* on prescrit l'établissement de trois villes de refuge au delà du Jourdain, et de trois autres au pays de Canaan. Au *Deut.* IV, 41, Moïse établit les trois villes au delà du Jourdain; au *Deut.* XIX, 9, il parle des trois villes qu'Israël doit ajouter encore aux trois déjà établies. Il résulte de ce qui précède (v. 1, 2, 8), que

[1] XXV, 32.
[2] V. *Exod.* XXI, 13.
[3] *Beitraege*, etc., II, 383, sqq.
[4] *Commentar.*, etc., III, 458.

l'auteur a ici en vue les trois villes qui, d'après la loi précitée des *Nombres*, seront établies *au Canaan*, et qu'il n'entend nullement qu'on doive y ajouter trois autres villes ainsi que voudraient le lui faire dire nos critiques. Non ; l'expression על השלש האלה (*Deut.* XIX, 9) se rapporte, comme nous le dirons avec détail au chapitre IV du *Deut.* aux villes déjà établies *au delà du Jourdain*. Quant à l'établissement des trois villes de refuge au Canaan, il a lieu, comme de naturel, lorsqu'Israël a conquis le pays ; et c'est ce qu'on voit clairement au ch. XX de *Josué*.

Tout cela est si évident, le texte le dit, en termes si lucides, qu'il faut tout le désir qu'ont nos critiques pour y voir des contradictions. Il est fastidieux d'avoir à rectifier de telles erreurs, et je me félicite du fond du cœur d'être arrivé enfin, après deux années d'un travail continu, au terme de cette longue démonstration de l'*Unité* et de l'*authenticité de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique et des Nombres*, les *Nombres* surtout, livre qui, avec la *Genèse*, a été le point de mire principal de la critique subversive. On ne saurait s'en étonner. Sans conscience, sous le rapport religieux et scientifique, les *Vater*, les de *Wette*, les *Hartmann* et les *Gramberg*, devaient faire consciencieusement leur triste métier de destruction ; leur raison anti-religieuse devait l'emporter chez eux sur toute autre considération. Mais ce dont on a droit de s'étonner, c'est qu'un critique catholique comme M. *Lenormant* se soit mis de la partie, et qu'il ait osé dire, dans son *Cours d'histoire* professé à la Sorbonne, « que le *Livre des Nombres* est comme un jeu de « cartes battues, que les prescriptions y sont mêlées au récit « sans rime ni raison, qu'enfin ce livre a été plus mal fait en- « core que tous les autres [1]. » — Voilà des assertions téméraires au premier chef, et sans fondement aucun : nous l'avons démontré avec détail, chapitre par chapitre, et souvent verset par verset. On aime à croire que le savant membre de l'Institut n'avait pas lu le texte quand il proférait de telles énormités, ou, s'il l'avait lu, que le temps lui avait manqué pour le méditer.

C. SCHOEBEL.

[1] Compte-rendu d'une *leçon* donnée à la Sorbonne, par M. Lenormant, dans M. de Laborde, *Comment. sur l'Ex. et les Nomb.*, p. 130.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SYRIE. — JÉRUSALEM. *Découverte du couvent bâti par sainte Paule et réparé par sainte Hélène.*

« Jérusalem, 3 mars 1859.

» A mille pas environ à l'est de Bethléem, vis-à-vis du Beit Sakour, et à une centaine de pas tout au plus du sanctuaire de l'Apparition de l'Ange aux bergers, la veille de Noël, guidé par certains doutes sur l'authenticité du sanctuaire actuel, après de nombreuses recherches, et ayant fait fouiller le sol partout où il avait trace de ruines, je viens enfin de découvrir, à côté de l'emplacement d'une tour hébraïque, la partie inférieure d'*un très-grand couvent* datant des premières époques du christianisme, mais construit en deux reprises, ou, pour mieux dire, ayant subi des agrandissements notables quelque temps après sa fondation.

» Au centre du couvent se trouve une grande grotte qui était consacrée au culte ; dans un de ses compartiments, il y a quatre tombeaux chrétiens, et au-dessus, sur la voûte qui se rattache aux ailes de la bâtisse, les fonts baptismaux. Le pavé de l'église, des chambres monacales et même des cours, est en mosaïque, plus ou moins bien travaillé. Quant aux citernes, l'une, qui est immense, remonte à sainte Hélène ; l'autre, plus petite, bien qu'elle soit très-grande, lui est antérieure. Je fais continuer activement les déblais, et j'espère que bientôt des choses plus importantes seront à découvert. Les monnaies de cuivre que j'ai pu y trouver sont toutes de *Constantin le Grand.*

» Me sera-t-il permis d'établir que c'est le *couvent bâti par sainte Paule, que sainte Hélène répara*, et qui vient réclamer ses droits à la vénération des fidèles comme ayant été bâti sur l'endroit sanctifié par l'apparition des anges.

» Je le puis d'autant plus que la tradition conteste ce fait au sanctuaire, ou cru tel, jusqu'à ce jour vénéré, les tribus des Taamri, des Ehteim, des Abbidie, et les vieillards de Beit-Sakour admettant que le sanctuaire de la plaine servait d'abri aux bergers en été, mais qu'en hiver ils se retiraient dans les grottes immenses qui environnent le couvent retrouvé. Or, Notre-Seigneur naquit le 25 décembre.

» Les ruines du couvent m'appartiennent, c'est dire que l'Eglise catholique romaine y a seule des droits. Les supérieurs du couvent grec se montrent fort irrités. A leur instigation, le pacha gouverneur de la ville a fait emprisonner les cheiks de Beit-Sakour pour n'avoir pas fait avorter l'achat alors qu'il en était temps.

» Agréez, etc.

» Charles Guarmani,
» *Agent des Ses Mes des Messageries impériales,*
» *Directeur des Postes.* »

(*Univers* du 8 avril.)

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 112. — Avril 1859.

Défense de la Papauté.

LA MÉMOIRE DU PAPE CLÉMENT V,
VENGÉE
CONTRE LES ACCUSATIONS DE VILLANI,
PAR LA DÉCOUVERTE DE DOCUMENTS NOUVEAUX.

V [1].

Continuation de l'examen des 4 conditions imposées, dit-on, par le roi au pape. — La 4e, l'abolition de la mémoire de Boniface VIII. — Des bulles concernant les pouvoirs des papes. — De la 6e condition que le pape aurait acceptée sans la connaître. — Mensonges de Villani.

La plus importante de toutes les conditions, la 4e, celle d'abolir la mémoire de Boniface VIII, ne s'étaye sur aucun fait de réelle exécution. Clément avait, comme on l'a vu, obtenu une première fois le désistement de Philippe des accusations en forme contre Boniface VIII pour crime d'hérésie, entrée illégitime au pontificat et conduite scandaleuse; et il s'était réservé l'affaire, à lui et au concile général. Le roi ne cédant pas, il avait paru autoriser les procédures devant le Saint-Siége; mais tout se passa au tribunal du pape en délais, interlocutoires et préliminaires jusqu'au désistement officiel du roi [2]. Enfin, dans un consistoire tenu à Avignon en 1311, après les informations nécessaires, il déclara et prononça que Boniface VIII avait toujours été bon catholique, exempt d'hérésie, et qu'il devait être regardé et tenu pour un vrai et légitime souverain pontife, avec ordre de brûler toutes les pièces de la procédure [3]. En outre, dans sa première séance,

[1] Voir le 2e article au no précédent, ci-dessus, p. 165.

[2] Voy. Fleury, liv. 91, nos 43, 44, 45.

[3] Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, liv. 77, t. XIX, p. 509, d'après Sponde, ann. 1310, nos 3 et 4.

le concile général de Vienne, même année, le pape présent, déclara la même chose, à savoir que *Benoît Gaetano* avait été légitime pasteur de l'Eglise, qu'il avait vécu et était mort catholique, et n'avait rien fait qui le rendît coupable d'hérésie[1]. En même temps, Clément V décréta qu'on ne pourrait jamais reprocher au roi ni à ses successeurs ce qu'il aurait fait contre Boniface ou contre l'Église[2]. Par des précautions si souvent renouvelées pour l'avenir, il semblait faire hautement connaître combien la conduite du roi Philippe avait été contraire aux intérêts de l'Église, et à l'honneur dû au Saint-Siége. Voilà pour les personnes. Sur tout cela, silence de notre auteur.

Quant aux actes et à la doctrine, M. Rabanis tranche la question avec exactitude, sans doute pour le fond, mais trop brusquement par ces paroles : « Benoît XI avait rendu à la » couronne de France la plénitude des prérogatives dont elle » avait toujours joui au point de vue canonique, et il ne restait » rien à faire de ce côté [3].» En effet, par ses bulles des 18 et 19 avril, et du 13 mai 1304, ce pape avait révoqué la suspense de donner des licences en théologie ou en droit prononcée par Boniface, et révoqué la réserve de pourvoir aux églises cathédrales et régulières, ainsi que la suspension des priviléges accordés au roi et à ses officiers[4]. Toutefois Clément V, pour apaiser le roi, crut pouvoir faire de nouvelles concessions, mais seulement apparentes, et qui n'engageaient directement en rien le Saint-Siége. Il déclara (1er février 1306), que par la bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII, les Français et leur roi n'étaient pas plus soumis à l'Église romaine qu'ils l'étaient auparavant;

[1] Fleury, liv. 91, nos 43 et 56, d'après Villani, IX, 22. — Lacurie, *loc. cit.* — Brumoy, liv. XXXV, t. XII, pag. 350, 359; liv. XXXVI, même tome, pag. 433, 434, d'après Villani et d'après Raynaldi, anno 1312, n° 15. — Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, liv. 77, t. XIX, pag. 550, d'après Villani, S. Antonin, Raynaldi, etc.

[2] Fleury, liv. 91, n° 56.—Brumoy, *loc. cit.*, pag. 433.—Rohrbacher, *loc. citat.*

[3] N° XI, p. 39. Il indique en note Raynaldi, Fleury, et « la curieuse et intéressante *collection des priviléges accordés à la couronne de France par le Saint-Siége,* » que MM. A. et J. Tardif ont réunis et publiés (Paris, 1855), et dont les *Annales* ont donné l'analyse et les principales dispositions dans leur tom. XIII, (4e série), n° de février 1856.

[4] Fleury, liv. 90, n° 41, année 1304, d'après Raynaldi, 1204, nos 9, 10, et l'*Hist. du diff.*, p. 230.

ensuite, à la même date, il révoqua la bulle *Clericis laïcos*, et il établit que l'on devait observer tout ce qu'avaient ordonné ses prédécesseurs dans le concile de Latran et dans les autres conciles généraux contre les laïques qui exigeraient indûment d'une église ou d'un ecclésiastique des tributs et des impositions de quelque manière que ce fût, ou qui pour cela donneraient conseil, aide ou faveur. « Il y avait là certainement, » dit M. Artaud, un esprit de conservation des droits du Saint-» Siége[1]. » En effet, c'était la confirmation du droit ecclésiastique de l'époque, dont Boniface VIII avait voulu maintenir l'application en s'opposant à la violation de ces canons dans le royaume de France[2]. Enfin, par la bulle déjà citée du 27 avril 1311, Clément révoqua et annula toutes les sentences et constitutions non comprises au Sexte des décrétales préjudiciables à l'honneur, aux droits et aux libertés du roi et du royaume, données depuis la Toussaint de l'an 1300[3].

La difficulté de la concorde roulait toujours sur la bulle *Unam Sanctam* du 18 novembre 1302, insérée dans le Corps du droit, d'après laquelle dans l'exposé, la puissance spirituelle doit juger la puissance temporelle *lorsque celle-ci s'égare*, ce qui exclut toute idée de pouvoir direct et ordinaire sur l'administration temporelle des états, ou de supériorité féodale; et dont le dispositif déclare que *toute créature humaine est soumise au Pontife romain pour être sauvée*[4]. Sur quoi Fleury professe que c'est « une vérité dont personne ne doute, pourvu » qu'on restreigne la proposition à la puissance spirituelle. » Dieu ne permit pas, suivant cet historien, que Boniface ait

[1] Artaud, règne de Clément V, t. III, p. 107. — Fleury, liv. 91, n° 2, ann. 1306. Les deux bulles furent données à Lyon.

[2] Voy. Rohrbacher, *Hist. de l'Église*, t. XIX, liv. 77, pag. 452 à 454, et 503.

[3] Fleury, liv. 91, n° 47, d'après Raynaldi, *ad annum* 1311, n° 26, et d'après l'*Hist. du diff.*, p. 597, 601. — Fleury omet la restriction non comprise, etc. Voyez l'analyse de la bulle dans Brumoy, *Hist. de l'église gallic.*, liv. XXXV, t. XII, p. 261. Rohrbacher fait observer au reste contre Brumoy (*ibid.* p. 339), et autres, que Clément V n'a jamais révoqué la décrétale *Unam sanctam*, *loc. cit.* pag. 503.

[4] Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 90, n° 18, année 1302, d'après 1° Raynaldi, n°° 12 et 13; 2° *Conc.*, p. 2444; 3° *Extravag.*, comm. *de majoritate et obedientiâ*, l. I, tit. 8. On regarde, dit Fleury, cette fameuse décrétale comme l'ouvrage du concile de Rome.

» tiré la conséquence qui suivait naturellement de ses prin- » cipes [1].» Nous sommes d'avis que la pensée de ce dispositif ne saurait se séparer de celle de l'exposé, et qu'il exprime bien en effet la doctrine enseignée par les docteurs les plus saints et les plus approuvés, dont ce pontife a emprunté les textes, à savoir : que le droit de correction du Pape à l'égard de tout fidèle, quelle que soit sa dignité, même des souverains, comme de protection contre tout infidèle persécuteur, est inhérent au pouvoir spirituel, et appartient au Siége apostolique comme divinement institué. Au reste, cette bulle n'ajoutait rien à la jurisprudence en vigueur au moyen âge, et reconnue par les souverains catholiques, en France comme dans les autres pays, sous les prédécesseurs de Philippe le Bel.

Dans l'effervescence de la lutte, cette doctrine si simple était encore moins comprise peut-être, que depuis elle ne l'a été à la fin du 17e et au 18e siècles. Pour couper court aux ridicules interprétations que les légistes faisaient de la bulle, Clément déclara que quant à son exécution elle ne regardait pas la France, dont l'état resterait le même qu'avant cette bulle [2]. Il laissait ainsi les rapports du royaume avec le Saint-Siége tels qu'ils étaient avant les malentendus de la querelle du roi avec Boniface, avant les exactions des officiers royaux, avant la fraude dont s'était plaint Boniface, et par laquelle Pierre Flotte avait envenimé ce triste démêlé, en substituant au roi une injonction irritante à la bulle *Ausculta Fili* [3]. Il faut tenir compte de la difficulté des conjonctures : il y avait là de la part du Gascon plus d'habileté que de faiblesse.

En somme, dans les actes du pape Clément V, il n'est rien qui ne trouve son explication ou sa justification en dehors de l'histoire des conditions.

Par la 4e, le pape se serait obligé (qu'on y fasse attention !), non-seulement à mettre en jugement la mémoire de Boniface, mais à la flétrir ; non, ce n'est pas encore assez ; il y a dans le texte à la *détruire* et à l'*anéantir* : ce qui im-

[1] Fleury, *ibid.*
[2] Brumoy, *loc. cit.* et Raynaldi, an. 1311, n. 31.
[3] Voyez le différend admirablement raconté dans Rohrbacher, *Hist. univers. de l'Eglise catholique*, t. XIX, p. 448 et suiv.

plique de la part d'un archevêque un des plus grands crimes que l'imagination humaine puisse concevoir, celui de promettre d'avance condamnation avant toute instruction et toutes procédures, et cela contre un souverain Pontife, qui, mort, ne pouvait plus se défendre que par le souvenir de ses œuvres, et cela au moment de prendre possession de la même chaire de saint Pierre, afin d'y monter flétri lui-même dans le fond de sa conscience, aux yeux d'un roi et de plusieurs témoins, de son propre frère, de deux de ses neveux, par cet abominable marche-pied. C'en est trop! Mais ces mensonges ont fort bien servi à affaiblir la Papauté, et à encourager l'hérésie qui bientôt après commença à déborder sur la chrétienté!

Quelque odieuse pourtant que soit cette 4e promesse, on conviendra facilement que de toutes ces prétendues conditions, la plus monstrueuse était celle que Bertrand de Got acceptait sans la connaître : car après cette 4e, il devait supposer quelque chose de plus atroce encore et de plus contraire, s'il était possible, aux règles de la justice. Aussi à mesure qu'on remue et qu'on creuse ce sinistre récit de Villani, et qu'on y introduit la lumière, on se rassure comme lorsqu'après un rêve lugubre on retrouve les objets et les situations dans leur réalité. Mais que pouvait donc être cette 6e grâce? Aurons nous encore la curiosité de la rechercher? « Vecerius[1], *Papire-Masson* et d'autres, dit M. Rabanis dans une note[2], ont pensé que cette 6e grâce consistait dans la concession à Charles de Valois du titre impérial. *Ciaconius* veut que ce fût la translation de ce même titre sur la tête des rois de France au préjudice des rois de Germanie[3].» On pouvait là-dessus faire les conjectures les plus diverses. Ce qui est certain, d'après M. Rabanis, c'est qu'il est faux « que l'élection de Henri de Luxem-
» bourg ait été, comme le prétend *Villani*, le résultat d'une
» surprise faite à Philippe, et d'un escamotage opéré par le
» Pape de concert avec la diète; » car « il s'écoula plus de
» cinq mois depuis le moment où Philippe en entretint Clé-
» ment V (11 juin 1308), jusqu'à celui où elle fut accomplie

[1] *Histoire de l'empereur Henri VII*, Hagon, 1632.
[2] N° 1, note 1, p. 4.
[3] Voy. Muratori, *Scriptor. rer. ital.*, Milan, 1728, t. XIII, p. 323

» (15 nov. 1308).» Clément, loin de contrarier par tous les moyens l'élection de Charles de Valois, comme il faudrait l'admettre si l'on s'en rapportait à Villani, le recommanda chaudement à la diète, et se prononça nettement en sa faveur[1]. Voltaire a donc écrit à tort : « Ce pape Clément V fait tout le » contraire de ce qu'il avait promis. Il fait presser sous main » les électeurs de nommer Henri comte de Luxembourg[2].» Mais c'est dans Villani seul qu'il faut chercher cette 6e condition; c'est lui qui est absolument obligé de nous la fournir.

Suivant *Villani*[3], dès le temps que le pape Clément était à Lyon pour son couronnement (nov. 1305), le roi Philippe lui déclara quel était l'article secret qu'il lui avait fait jurer pour parvenir au pontificat « lui disant que c'était de condamner la mémoire de Boniface VIII et faire brûler ses os. (En 1307), le roi réitéra cette demande à la conférence de Poitiers, et pressa fortement le Pape d'y satisfaire. Le Pape et les cardinaux furent fort troublés de cette proposition, etc. Le Pape se repentit fort de son serment, mais n'osait s'opposer à la volonté du roi; il eut recours au cardinal de Prato comme à celui qui savait tout le secret de ce qu'il avait promis au roi. Le cardinal lui fournit l'expédient du renvoi de l'affaire à un concile général. » Voilà en résumé le récit[4]; voilà comment l'historien florentin accommode à sa fable deux faits historiques, la demande de procédure contre le pape Boniface, et la convocation du concile de Vienne. Si le Pape et les cardinaux furent si troublés, c'est qu'apparemment cette étrange demande, en supposant pour un instant qu'elle ait été faite dans ces termes, était toute nouvelle : dans l'hypothèse des six conditions, le Pape et ceux des cardinaux qui avaient trempé dans l'intrigue auraient dû l'entendre, je ne dis pas avec une tranquillité complète (car le mystère de la honteuse entrevue pouvait par là se découvrir aux yeux du Sacré-Collége tout entier), mais au moins comme une chose prévue d'avance, d'autant mieux qu'elle n'était que

[1] Rabanis, n° xxiv, p. 72, 73, d'après Baluze, *Vies des Papes d'Avignon*, t. II, p. 119, et Raynaldi, *ad annum* 1308, t. iv, p. 449, surtout la *note* de Mansi.

[2] *Annales de l'Empire*, Henri VII, année 1308.

[3] Liv. viii, c. 91.

[4] Dans Fleury, liv. 91, n° 13, année 1307.—M. Rabanis n'en a pas fait mention.

la répétition et la conséquence de la 4e condition tout d'abord exprimée : car évidemment si Boniface pouvait être jugé, s'il était déclaré hérétique, si sa mémoire était flétrie, il fallait user envers ses cendres de toute la rigueur marquée par les lois.

Ainsi, ce récit accessoire vient démentir le récit principal. Cette fameuse condition, si grave qu'elle devait rester encore secrète; lorsqu'il s'agit de la dévoiler, Villani ne la trouve pas! Il est réduit à en reproduire une déjà indiquée, en y ajoutant seulement une circonstance qui excite l'indignation, mais ne fait que soutenir l'ignoble audace de la 4e demande.

VI.

Discussion sur le jour de l'entrevue du pape Bertrand de Got et de Philippe le Bel, d'après le *journal* nouvellement découvert. — Emploi du temps de Bertrand. — Supputation des visites et des distances jour par jour. — Emploi du temps du roi jour par jour, prouvant sa présence aux environs de Paris. — Erreurs et inadvertances de Villani. — Preuves tirées de la correspondance du pape et du roi.

Après avoir cherché à suppléer au peu de développement qu'a donné M. Rabanis à la discussion des conditions, arrivons avec lui au *fait matériel de l'entrevue* [1]. « Ceci, dit l'auteur, est un calcul de jours et d'heures que l'incroyable » précision de Villani permet d'effectuer d'une manière à » peu près infaillible. » Il s'agit, en effet, d'un intervalle de 35 *jours*, en rétrogradant du jour de l'élection, 5 juin 1305, veille de la Pentecôte jusqu'au 1er mai; car évidemment les cardinaux une fois d'accord sur le candidat à élire, ont dû faire sur-le-champ, après une si longue réclusion, la proclamation du nouveau Pape. *Villani* l'indique d'ailleurs assez clairement : *e cosi fu fatto di presente*.

« Partant de là nous n'aurons pas à chercher longtemps la » date de l'entrevue. Aux 11 *jours* que le courrier, parti le 1er » ou le 2 mai, employa pour venir à Paris, ajoutez-en 6 qui » furent employés par le roi à faire le voyage de Saintonge, et » mettons-en 1 ou 2 qui durent être perdus en préparatifs, » nous aurons 19 à 20 jours, en d'autres termes nous tombons » sur le 18 ou le 20 mai, époque nécessaire de la rencontre,

[1] Nos XV à XXII, p. 49 à 67.

» heure de cette conjonction fatale qui jeta le monde chrétien » hors de son orbite [1]. Cherchons donc, à l'aide du *journal de » Bertrand de Got*, en quel lieu il se trouvait dans ces mémo- » rables et sinistres journées. »

Mais d'abord tenons compte avec M. Lacurie, de l'envoi du message par le roi à l'archevêque de Bordeaux [2]. Il a néanmoins omis, ainsi que M. Rabanis, de supputer le temps nécessaire au courrier du roi pour se rendre *en Gascogne* auprès de l'archevêque, et à l'archevêque pour aller joindre le roi près de Saint-Jean-d'Angély. Nos deux auteurs paraissent concéder que les *six jours* marqués par Villani auraient pu suffire, ou plutôt peut-être ce point aura échappé à leur attention. Pour ce double voyage de 780 kilomètres (195 lieues), à savoir de 630 kilomètres pour le courrier de Paris à Bordeaux, et, pour l'archevêque, de 150 kilomètres de Bordeaux à Saint-Jean-d'Angély [3], il paraît difficile de ne rien ajouter aux *six jours* que Philippe employait en même temps à se rendre à marche forcée de Paris à Saint-Jean-d'Angély, en faisant 20 lieues par jour, pour franchir ainsi un parcours de 480 kilomètres; car, si le courrier avait un jour d'avance sur le roi, il avait aussi 210 kilomètres de plus à faire, et, s'il a pu aller plus rapidement, et c'était difficile, l'archevêque a dû aller beaucoup moins vite [4]. L'entrevue serait donc par là reportée à l'un des jours de la dernière dizaine de mai; mais n'importe : le *journal* contient de quoi répondre à tout.

Résumons les explications de M. Rabanis :

Après six années de guerre avec l'Angleterre, *Bertrand de Got* avait trouvé les domaines de son archevêché ravagés. Sujet des Anglais, il éprouvait d'ailleurs continuellement

[1] Nos XV, p. 50 et XXI, p. 65. — M. l'abbé Lacurie ajoute un ou deux jours aux cardinaux pour préparer leurs dépêches et l'envoi du courrier à Philippe le Bel, et recule ainsi au 21 mai la date qui résulte des distances pour l'entrevue. Voy. *Université catholique*, t. x, p. 224 et 230 (2e série).

[2] *Dissert.*, p. 226.

[3] Carte des Postes. — *Atlas historique de la France*. Paris, in-4°, 1765.

[4] M. Lacurie considère comme un tour de force dont nous donnent quelques rares exemples les coureurs au clocher de pouvoir faire, même dans la force de l'âge, comme était Philippe le Bel, âgé alors de 37 ans tout au plus, un voyage à cheval, armé comme on l'était alors, de 80 kilomètres par jour, pendant 12 jours consécutifs, p. 224, 229.

leurs rapines. Durant la première année, la riche abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux était venue à son secours. Ensuite, Philippe le Bel, par différents actes, avait essayé de reconstituer la manse épiscopale. *Bertrand de Got*, néanmoins, toujours nécessiteux, chercha des moyens d'existence dans l'usage de son droit de visite. « Cette visite commença deux mois avant » la mort de Benoît XI, successeur de Boniface VIII, et lorsque » rien ne pouvait faire prévoir la fin mystérieuse du Pape ré- » gnant et la prochaine vacance du Saint-Siége. Le voyage » pontifical de Bertrand de Got devait être long, car, outre son » diocèse, la province ecclésiastique en comprenait cinq des » plus vastes, *Agen*, *Saintes*, *Angoulême*, *Périgueux* et *Poitiers*. » qui, démembrés depuis, en ont formé neuf : *Agen*, *Condom*, » *Saintes*, *Angoulême*, *Périgueux*, *Sarlat*, *Poitiers*, *Luçon*, » *Maillezais*. » Il traversa rapidement les diocèses d'Agen et de Périgueux, puis, laissant de côté les deux évêchés de Saintes et d'Angoulême, qu'il se proposait probablement de visiter à son retour, il commença, le 11 décembre 1304, par les abbayes de *Nanteuil* en Vallée, et de *Charroux*, la visite de l'immense diocèse de *Poitiers*, où il séjourna six mois, et où nous le trouvons encore pendant tout le mois de mai 1305, c'est-à-dire à l'époque assignée pour l'entrevue. Plus le moment de l'élection approche, plus il s'éloigne de Poitiers et de Bordeaux, sans se rapprocher pour cela de Paris. Dans ses diverses résidences, il se tient toujours à une vingtaine de lieues, distance moyenne de Saint-Jean-d'Angély, et depuis le 1er mai, de 95 à 170 kilomètres de cette ville, comme le note exactement M. Lacurie[1].

« Le 12 mai, il visite le prieuré de *Fontaines*; le 13, l'abbaye » de *Fontenaulx*; le 14, il vient au prieuré de la *Chaize-le-Vi-* » *comte*, toujours dans la banlieue, ou peu s'en faut, et à la » *Roche-sur-Yon*; il s'y arrête le samedi 15 et le dimanche » 16 mai, en faisant constater que c'est à ses propres coûts » et dépens, et non par son droit de visite. Le 17, il achève la » visite du prieuré, et le mardi 18, il se rend à celui des *Es-* » *sarts*, à 18 kilomètres de la Roche-sur-Yon. Le 19, il visite,

[1] *Dissertation*, p. 221 à 223. M. Lacurie avertit que ces distances sont prises à vol d'oiseau.

» tout auprès de là, le prieuré de *Mouchamps*; le 20, ceux de » *Segornay* et de *Puybéliard*; le 21 et le 22, ceux de *Chateau-* » *mur* et de *Treize-Vents*. Le dimanche avant l'Ascension, » 23 mai, il séjourne dans le prieuré de *Saint-Jovin* de Mau- » léon, s'arrête, le lundi 24, à *Mallièvre*; le 25, à *Saint-Clément*; » le 26, à *Saint-Cyprien*, près Bressuire; le 27, à *Bressuire*; le » 28 et le 29, à *Saint-Jacques*, près Thouars; le 30, à *Parthe-* » *nay*.... Mais nous voilà au 30 mai; il nous resterait à peine » le temps de faire revenir le roi à Paris, et son courrier ne » pourrait plus être rendu à Pérouse pour le 5 juin. C'est tout » au plus s'il irait jusqu'à Lyon. »

Ainsi, *Bertrand de Got*, dans le cours de ces deux années 1304 et 1305, n'a pas séjourné à *Saint-Jean-d'Angély* ni dans les environs. Comment aurait-il pu quitter brusquement ou subrepticement le cours de ses visites pour s'y transporter et faire ainsi 40 ou 50 lieues, en comprenant aller et retour, sans que son absence fût remarquée. « On m'accordera bien, » dit l'auteur, que, pour ce voyage et pour le temps consacré » à la négociation, il aurait fallu cinq ou six jours, en mettant » la chose au plus bas, vu que le service des relais de poste » n'était pas alors très-bien organisé, comme chacun sait. Les » opérations de la visite ne sont suspendues ou enrayées à au- » cune date [1]. » Notons encore que cette escapade aurait été effectuée sous les yeux d'un clergé jaloux et irrité, en face de l'évêque de Poitiers, *Gautier de Bruges*, qui n'avait pas craint de prendre, trois ans auparavant, le parti de l'archevêque de Bourges contre son propre métropolitain dans la querelle de la primatie, d'un homme, suivant M. Rabanis, haineux et vindicatif, qui devait épier toutes ses démarches, au contraire, saint homme suivant les histoires [2], mais enfin, que Bertrand de Got, devenu pape, déposa de son siége?

[1] M. Lacurie pense qu'elles le furent les 15, 16 et 17 mai, parce que l'archevêque a fait constater qu'il demeurait à ses dépens, durant ces trois journées, à la Chaize-le-Vicomte. Ne visitant pas, se reposant de ses fatigues, il ne pouvait grever le prieur (*Dissert.*, p. 239), mais son séjour n'en est pas moins marqué, et les délais des distances ne permettent nullement de placer l'entrevue pendant ces trois jours.

[2] Brumoy, *Hist. de l'Eglise gallic.*, t. XII, p. 347 à 349. — Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise*, t. XIX, p. 507, 508.

De son côté, *Philippe*, suivant Villani, vint au rendez-vous en petite compagnie, c'est-à-dire avec l'*incognito* le plus sévère, puisque nul historien contemporain n'a soupçonné le voyage. Il lui a fallu, en effet, se dérober fort habilement à sa cour, à ses ministres, à son peuple, comme l'archevêque à sa nombreuse suite. L'itinéraire officiel du roi et ses actes authentiques nous le montrent pendant tout le mois de mai, à 150 ou 200 lieues de Saint-Jean-d'Angély, séjournant soit dans les environs de la capitale, aux lieux de ses résidences habituelles, soit dans les provinces voisines. « Dans les derniers » jours d'avril, nous le voyons successivement au *Plessis*, près » Senlis, à *Villers-Cotterets*, près Soissons, enfin à *Paris*, où il » était encore le 3 mai [1]. Du 3 au 18 de ce mois, les actes ne » donnent pas l'indication des quantièmes, mais seulement des » résidences, qui sont *Germigny-en-Brie*, *Becoiseau*, à l'entrée » de la forêt de Crécy, et *Châtres*-sous-Montlhéry; le 19, il datait » de *Poissy* [2], le 25 de *Cachant* [3], et le 1er juin il était revenu à » *Poissy*. » Or, d'un côté, d'après le texte de Villani et le calcul des 35 jours, il est impossible que l'entrevue ait précédé le 19, ainsi que l'établit M. Rabanis au n° XXI ; d'autre part, « du » 19 au 25 mai, dit M. Lacurie, Philippe n'avait pas pu faire » le voyage de Saintonge ou de Poitou et revenir à Paris, d'où, » d'après Villani, il a dû expédier un courrier à Pérouse » douze jours avant l'élection qui eut lieu le 5 juin. » Enfin, si l'entrevue est repoussée jusqu'au 22 ou 23 mai, pour donner le temps à l'archevêque d'y arriver de Bordeaux, ou même d'un autre lieu de la Gascogne, plus éloigné, l'impossibilité de l'arrivée du courrier à Pérouse dans le délai est encore plus manifeste. Cette entrevue n'a donc pas eu lieu, c'est un fait évidemment controuvé [4].

[1] M. l'abbé Lacurie, dans sa *dissertation*, indique les principaux actes, trois mandements datés de Paris ; le premier, le mercredi après la Quasimodo, 28 avril 1305 ; le second, le vendredi après la Sainte-Croix, 7 mai ; le troisième, du 3 mai ; p. 225.

[2] *Lettres patentes* ou mandement adressé au prévôt de Paris touchant les monnaies (datées de Poissy, 19 mai), (*même dissert.*, ibid.).

[3] *Règlement* touchant le prix des vivres et denrées (daté de Cachant, 25 mai). *Même dissert.*, ibid.

[4] Rabanis, nos XVI à XXII, p. 50 à 67 ; n° VII, p. 22 à 24 ; nos XXVII, p. 81, XLV, p. 144. — *Cf.*, Lacurie, *dissert.*, p. 220 à 226.

L'auteur signale ensuite diverses erreurs et inadvertances de *Villani* sur plusieurs faits les plus notoires et les plus incontestés de l'histoire de France pendant les premières années du 14e siècle. Il en conclut que cet historien étant déjà septuagénaire, ou à peu près, lorsqu'il commença à coordonner ou à rédiger ses souvenirs, sa mémoire ou ses notes et sa prédilection pour les anecdotes durent l'égarer bien souvent, et qu'en donnant place dans ses annales au « fantastique épisode de » l'entrevue, » il a beaucoup trop écouté « ses préventions ita- » liennes. » Au rapport de tous les historiens, Philippe le Bel a fait deux voyages à *Poitiers* pour conférer avec Clément V, en 1307 et 1308. Villani paraît s'être souvenu que Philippe n'avait fait que deux voyages dans l'ouest de la France, et il n'en marque en effet que deux. Il recule le premier en 1305 pour y placer la fameuse entrevue, et le premier voyage de Philippe en Poitou; en 1307, il fait le second, puis il ne parle pas de celui de 1308, et tandis que le souverain s'abouchait avec le Pape, du 11 juin au 20 juillet, Philippe, suivant Villani, aurait voulu aller trouver le pape *à Avignon*, pour avoir une conférence avec lui. Or on sait que Clément n'établit son séjour en cette ville que *huit mois plus tard*, à la fin de février ou au commencement de mars 1309 [1].

Enfin l'habile auteur de ce petit volume complète sa démonstration par la *correspondance* de Clément V et du cardinal Napoléon Orsini avec le roi : rien n'y trahit et tout y dément l'existence antérieure d'un pacte simoniaque. Clément V dit en propres termes dans sa lettre au roi de France du 15 octobre 1305 : « C'est le XI des calendes d'août (c'est-à-dire » le 20 juillet précédent) que malgré notre répugnance et cé- » dant à des instances réitérées, nous avons donné notre » consentement authentique et public à notre élection. »

Quoi ! Clément V dirait à Philippe « qu'il n'a accepté le sou- » verain pontificat qu'avec répugnance, lui qui avait vendu » son âme pour l'obtenir ! Le roi et le pape voulaient-ils donc » jouer par correspondance une comédie inutile [2] ? »

[1] Rabanis, nos XXIII à XXV, p. 67 à 75, no XXVII, p. 80, 85, XXVIII, p. 86.
[2] *Id.*, nos XXVI, p. 75 à 80; XXXI, XXXII, p. 97 à 106. — Cf. Berthier, *Discours* précité, p. 12.

La discussion de M. Rabanis, en trois pages, sur la lettre écrite à Philippe le Bel par le cardinal Napoléon Orsini après la mort de Clément V, nous paraît être un des morceaux les plus remarquables de l'ouvrage. Orsini s'y montre dévoué à la France et au roi, il dit même que Bertrand de Got a été choisi à la fois en vue du bien de l'Eglise, et en vue du roi et du royaume; mais il assume sur lui seul cette élection qu'il regrette et le cardinal de Prato est complétement effacé.

Les complaisances de Clément envers le roi, qu'il ne faut point exagérer [1], comme l'a fait l'auteur, mais toujours sans énoncer ni discuter les actes du Pape [2], s'expliquent, suivant lui, soit par la faiblesse de caractère de ce pontife dont il convenait lui-même [3], soit par les nécessités de la situation qui après l'ebranlement causé à l'Eglise par la lutte de Boniface VIII, commandaient au Sacré-Collége et au Saint-Siége, sous peine de schisme, de s'unir *à tout prix* étroitement avec la France et de « répudier solennellement la politique de Boniface [4]. » Ce dernier point de vue est loin, suivant nous, d'être exact: il ne peut jamais y avoir d'avantage pour l'Eglise à conserver *à tout prix* la bienveillance d'une puissance quelconque. L'esprit gallican, qui tient à se montrer impartial dans ce petit et cependant important ouvrage, laisse percer malgré lui ses inévitables contradictions : l'Eglise, à l'en croire, ne pouvait faire autrement que de sacrifier ses maximes à celles du royaume, et pour récompense, à travers beaucoup de louanges, savez-vous ce que reçoit Clément V? Les phrases que voici : « Par rapport à ses anciens souverains surtout envers le roi de France, il ne sut jamais être le chef de la chrétienté, il ne put jamais s'élever à la dignité de caractère, à l'indépendance et à la hauteur de pensée que voulait sa position, etc. [5]. » La Papauté fait donc bien de se tenir

[1] Voyez les histoires ecclésiastiques, et Gaillardin, *Hist. du moyen âge*, chap. XXIV, § 2, t. III, p. 11 à 16. — Lacurie, *dissert.*, p. 243.

[2] N° XLV et dernier, p. 144.

[3] N° XLV, p. 144, 145.

[4] N° XXXI, p. 96.

[5] N° XLV, p. 144. — Bertrand de Got, né dans la Guyenne, feudataire d'Edouard I[er] et archevêque de Bordeaux, était à la fois sujet du roi de France et du roi d'Angleterre. C'est, ainsi que l'explique très-bien M. Rabanis, un des

ferme. *La vérité est* d'ailleurs que Clément V sut en plusieurs circonstances, par exemple envers les Vénitiens et l'empereur Henri VII, soutenir avec une vigueur apostolique la suprématie du Saint-Siége. Encore une fois, au fond, le Pape gascon, même à l'égard de la France, n'a rien sacrifié des droits de l'Eglise. M. Rabanis, en citant sa lettre au roi Philippe, du 15 octobre 1305, peu après l'élection et avant le couronnement, ne dit-il pas que « Clément se conduisait envers Philippe » comme s'il n'avait nullement à le ménager et à le craindre[1]? » La translation du Saint-Siége à Avignon s'explique au reste très-suffisamment [2] par la situation des Etats Romains, dont nous avons donné, d'après l'auteur, un aperçu au commencement de cet article : « La Papauté, dit M. Rabanis, devait s'exiler de Rome jusqu'à ce que l'anarchie et l'usurpation eussent » fait leur temps ; il est bien clair que Philippe le Bel n'avait » pas besoin d'acheter Clément V pour qu'il restât en France[3]. » Le séjour prolongé des papes à Avignon ne fut pas sans inconvénients ; M. Rabanis le reconnaît, et même d'un style assez romain : « Là en effet, dans sa petite enclave le Saint-Siége ne » paraissait plus qu'un satellite de la couronne de France[4]. » Il ne veut pas et avec raison qu'on en rejette toute la faute sur Clément V[5]. On s'est étonné, dans les temps modernes, dit-il, « que le conclave soit allé chercher un Pape au fond de la » Gascogne pour faire de la Papauté la vassale du roi de » France, » et l'on a cru volontiers qu'il y avait là-dessous, « sinon un crime, du moins quelque douloureux mystère. » Rien de plus faux néanmoins, sous quelque face qu'on envisage les faits[6]. » — « Le fait est que le conclave agissait » dans sa pleine liberté comme dans sa pleine conviction, et » que, lorsqu'il nomma un Pape français, il fit volontaire- » ment ce qu'il crut lui être commandé à la fois par la néces-

motifs qui justifient son élection comme avantageuse à l'Eglise dans les circonstances d'alors. Voy. n° XXXIV, p. 109, 110.

[1] N° XXVI, p. 79.

[2] N° XLII, p. 132.

[3] N°s XLII, p. 132 ; XLV, p. 143.

[4] N° XLIII, p. 135.

[5] N°s XLII, p. 131 ; XLIV, p. 136 à 142.

[6] N° XXXV, p. 111.

» sité du moment, par l'intérêt du Saint-Siége et par le bien » de la Chrétienté [1]. » Telle est l'heureuse conclusion à laquelle nous conduisent le *Journal des Visites* et l'agréable dissertation de M. Rabanis.

A la suite de ce travail intéressant, l'auteur a imprimé le texte *entier du journal de la visite pastorale*, dont M. Lacurie avait déjà extrait tout ce qui est le plus directement de nature à détruire le fait prétendu de l'entrevue de Saint-Jean d'Angély [2].

Cette nouvelle pièce historique doit nécessairement trouver place dans les *Annales de philosophie*; aussi en donnerons-nous les principaux extraits dans le prochain cahier.

Louange à Dieu qui permet que la vérité se découvre, et que le mensonge se confonde lui-même par ses propres précautions, ou que l'erreur tombe devant des preuves matérielles et positives.

A. GRIVEAU DE VANNES.
Septembre, octobre, 1858.

[1] N° XXXVII, p. 115.
[2] *Dissert.*, dans l'*Université catholique*, t. X, p. 221 à 228 (2e série).

Polémique philosophique.

LE PRÉTENDU ONTOLOGISME DU CARDINAL GERDIL.

Observations préliminaires.

Une question intéressante se débat depuis quelque temps entre la *Revue catholique* de l'Université de Louvain, et la *Civiltà cattolica* de Rome; il s'agit de savoir si le cardinal Gerdil a conservé jusqu'à la fin de sa vie les préventions favorables qu'il avait eues dans sa jeunesse, en faveur des doctrines ontologiques du P. Malebranche, ou bien si, arrivé à l'âge mûr et instruit par l'expérience, il les a abandonnées.

La *Revue* de Louvain est ouvertement Ontologiste, et sur cette question, se trouve en plusieurs points d'accord avec tous les Rationalistes. La *Civiltà*, dans un grand nombre de ses articles, a montré le danger de ce système, et combien il est favorable aux prétentions des ennemis de la Révélation. Aussi a-t-elle cherché à ôter à cette théorie l'appui et l'autorité du cardinal Gerdil.

Sur le fonds même de la question, on sait que les *Annales* ont cherché à écarter du débat l'autorité de tel ou tel nom. Et en effet, sur la constitution première et essentielle de l'âme et de la raison humaine, quel homme en connaît avec certitude les secrets? Dieu ne semble-t-il pas s'en être réservé l'entière connaissance? Voilà pourquoi sur ces questions premières nous faisons une démarcation profonde entre ce qui est défini et ce qui n'est pas défini, et par conséquent resté à l'état d'opinion et de système.

Après cette remarque, nous convenons que lorsqu'il s'agit d'opinions, l'autorité des divers philosophes, sans être décisive, ne laisse pas que d'avoir une influence légitime. — De là le soin de la *Civiltà* de faire remarquer que le cardinal avait abandonné ses opinions Ontologiques. Et sur ce fait, il nous paraît qu'elle a complétement réussi. Nous publions ce travail, parce qu'il nous paraît destiné à rectifier sur un point important l'opinion commune que l'on avait sur le cardinal, et

parce que les systèmes ontologiques nous paraissent un des plus grands dangers, où semblent se jeter assez ouvertement un grand nombre d'auteurs catholiques, soit en France, soit à l'étranger.

Mais avant de publier ce travail, nous croyons devoir consigner ici quelques faits, qui se seraient passés dans l'intérieur de la rédaction de la *Civiltà cattolica*. Ce serait la séparation qui a eu lieu entre les rédacteurs et les PP. Passaglia et Schraider. Voici ce qu'en ont dit les journaux, et ce qui n'a pas été démenti, que nous sachions.

Le 11 février dernier, la *Voix de la vérité* disait, d'après son correspondant de Rome :

Le savant père Passaglia a quitté l'Ordre des Jésuites. On croit que cette sortie tient à la nature de certaines *opinions philosophiques* soutenues par le R. Père. Il est maintenant professeur à l'Université romaine.

Puis le *Journal des débats* du 19 ajoutait ces nouveaux détails :

« Le P. Passaglia, l'un des plus distingués d'entre les Jésuites, s'est séparé dernièrement de la Compagnie sur laquelle il avait jeté un certain éclat. Depuis longtemps il y a dans la Compagnie de grands dissentiments dont les murs du couvent du Gesù, quelque épais qu'ils soient, n'ont pas entièrement gardé le secret. Il y a parmi les Jésuites un parti progressiste qui veut rendre autant que possible l'enseignement et les doctrines de l'Ordre compatibles avec l'esprit de notre temps ; l'autre parti, celui dont la *Civiltà cattolica* exprime fidèlement les idées, ne veut pas, même dans la forme, faire aucune concession.

» Le parti progressiste parait avoir succombé : le P. *Schraider* fut envoyé à Vienne, le P. *Passaglia* fut enlevé à *sa chaire de théologie du Collége romain*.

» Le Pape, toutefois, ne voulut pas permettre que l'enseignement public fût privé des talents d'un homme d'un mérite généralement reconnu ; il confia au P. Passaglia le *cours de philosophie à la Sapience*. Au commencement de l'année scolaire, ce cours a été inauguré. Quand la semaine dernière le savant professeur, pour la première fois depuis sa sortie de la Compagnie, est allé faire sa leçon, il a trouvé la vaste cour de l'établissement remplie par la foule, et de bruyants applaudissements ont éclaté. L'abbé Passaglia les a aussitôt réprimés. La leçon finie, les applaudissements ont de nouveau retenti, encore plus vifs ; M. l'abbé Passaglia a encore imposé silence en disant ces paroles : « Pour mon » bien, Messieurs ! »

Il est bien entendu que nous prenons le fait en lui-même, sans accepter la responsabilité des détails. Mais ce que nous pouvons ajouter concernant les opinions philosophiques du P. *Passaglia*, c'est que c'est lui qui a patroné à Rome les doc-

trines du P. *Chastel*, par une approbation conçue en ces termes, et mise en tête du livre : *De la valeur de la raison humaine*.

J'ai lu avec toute l'attention que j'ai pu, le livre ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*, qui avait été soumis à mon examen. Je n'y ai rien trouvé qui me parût digne de censure; au contraire, j'y ai trouvé plusieurs choses dites avec science et sagesse, et très-opportunes, et même nécessaires au temps actuel. En conséquence, j'en félicite de tout mon cœur l'écrivain, et je suis d'accord, auprès des personnes que cela regarde, de procurer la publication de cet ouvrage excellent et opportun. Karol. PASSAGLIA, S. J.

Il faut noter ici que le P. Passaglia était un des professeurs du *Collége romain*, et que maintenant il n'est plus *ni de la Société de Jésus*, ni professeur au *Collége romain*. — La seconde approbation de ce livre est conçue en ces termes :

Très-révérend Père Général,

J'ai lu l'ouvrage qui a pour titre : *De la valeur de la raison humaine*, que j'approuve fort ; c'est pourquoi je pense qu'il doit être publié.

Matth. LIBERATORE, S. J.

Un des rédacteurs de la *Civiltà cattolica*.

Nous avons laissé à de plus habiles que nous le soin d'examiner le livre du P. *Chastel*, et l'on a vu que le P. *Ventura* en a fait une longue réfutation, dont nous avons donné le sommaire[1]. Nous nous contenterons ici de mettre le *titre* de quelques-uns des chapitres de ce livre, que nous prenons dans la table faite par le P. Chastel :

Ce que peut la Raison humaine dans une société sans tradition. — Des connaissances que pourrait avoir une société sans tradition. — De la parole et de la possibilité de son invention. — De la civilisation spontanée des sauvages.

Tels sont les titres ; ceux qui voudront plus de détails, les trouveront dans le livre.

Voici maintenant l'article entier de la *Civiltà*, sur les opinions philosophiques du cardinal Gerdil.

A. BONNETTY.

Sur le prétendu Ontologisme de Gerdil,

RÉPONSE A DEUX ARTICLES DE LA *Revue de Louvain*[2].

Le but que s'est proposé l'auteur de ces deux articles est de prouver que l'illustre cardinal *Gerdil* n'abandonna jamais l'*Ontologisme*, qu'il avait embrassé dans sa jeunesse, contraire-

[1] Voir les *Annales*, t. xv, pp. 191 et suivantes (4e série).

[2] *Revue catholique*, ann. 1858, liv. xi, p. 642, et xii, p. 700.

ment à ce qu'avait soutenu à plusieurs reprises la *Civiltà cattolica* [1], et c'est pour cela qu'ils sont intitulés : *Sur la prétendue rétractation de Gerdil* [2]. Avant d'entrer dans l'examen de ces articles, nous avons à adresser à M. *Claessens*, qui en est l'auteur, deux petites réclamations.

I.

La première, c'est qu'il cite continuellement un *opuscule anonyme*, qu'il dit lui avoir été expédié de Rome, dont il fait la base de toutes ses démonstrations, sans jamais indiquer néanmoins ni le lieu, ni l'époque de sa publication [3]. De telle sorte que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu réussir à le trouver. En attendant, M. Claessens se complaît à en exalter sans cesse le mérite, disant entre autres choses, qu'on trouve dans cet opuscule *rigueur de déductions logiques, solidité de science métaphysique, sûreté de méthode, impartialité de discussion, critique judicieuse et délicate ;* tellement qu'on y trouve réuni au plus haut degré tout ce qui est capable de porter la conviction même dans les esprits les plus hostiles à l'Ontologisme. Vous le voyez, quel trésor précieux ! Mais où a-t-il paru ? quand ? et chez qui ? *Ne verbum quidem*. En vérité ce procédé sent un peu la barbarie. Nous stimuler l'appétit en nous montrant un morceau si friand, et ensuite nous refuser la possibilité d'en faire l'acquisition ! Nous ne pouvons nous décider à croire que l'*opuscule* n'eût aucune indication, non-seulement de nom, — puisqu'il paraît anonyme, — mais pas même de lieu et de temps, à son frontispice ; car dans ce

[1] *Civiltà cattolica*, t. III, p. 625, et t. VII, p. 78 (3e série).

[2] Il est très-vrai que nous ne nous sommes servis qu'une seule fois du mot de *rétractation*, à propos de ce que quelque autre avait pensé de Gerdil, et nous avons même mitigé cette expression par la forme disjonctive, en nous exprimant ainsi : « Et d'autres, au contraire, examinant les doctrines postérieures » de Gerdil, nient qu'il puisse être absolument compté parmi les défenseurs de » l'Ontologisme, qu'ils disent avoir été rétracté ou du moins abandonné par lui. » — 3e série, t. III, p. 625. Mais quand nous avons parlé en notre nom, nous n'avons toujours employé que le mot *abandon*, et cela à dessein, pour la raison que nous dirons plus bas.

[3] La seule indication plus explicite qu'il en donne est la suivante : *Del cardinale G. S. Gerdil*, Saggio de' grandissimi torti della *Civiltà cattolica* verso » l'Ontologismo cattolico. — *Lettera ad un Amico.* » *Revue*, ibid., p. 643.

cas nous ne saurions comprendre pourquoi une œuvre aussi estimable aurait voulu s'introduire dans le public en cachette, comme un livre imprimé furtivement.

II.

La seconde petite réclamation, c'est que M. Claessens, au lieu de nous éclairer, nous décourage. Car il ne cesse de nous reprocher avec les paroles de son anonyme de *n'avoir pas compris l'Ontologisme catholique*, sans prendre jamais la peine de nous expliquer en peu de mots en quoi il consiste. Il dit de nous péremptoirement : « Leurs prétendues démonstrations » prouvent à l'évidence qu'ils n'ont pas compris *en quoi con-* » *siste l'Ontologisme* des SS. Pères et des Docteurs [1]. » Mais n'était-ce pas le cas d'ajouter aussitôt : Or, sachez, pour votre instruction, que l'Ontologisme des SS. Pères et des Docteurs est celui-ci. Cela nous aurait été d'un grand secours pour refaire là-dessus nos études, et qui sait si à la fin nous ne serions pas sortis de la *pitoyable ignorance de la question* que M. Claessens déplore en nous?

Ici, pour éviter toute méprise, entendons-nous bien : nous n'aurions pas prétendu que M. Claessens nous épargnât le susdit reproche. Nous savons bien que le blâme est dans certains cas le dernier refuge pour cacher le vide d'une théorie; quel qu'en soit le motif, c'est l'arme la plus fréquemment maniée par les Ontologistes. Mais ce que nous aurions désiré, c'est que, satisfait de ce genre de défense, il nous eût dit ensuite en peu de paroles ce *qui constitue proprement l'Ontologisme catholique*. M. Claessens nous répondra qu'il a fait cela amplement dans d'autres passages de la *Revue*, où il a cherché par l'analyse historique l'opinion de plusieurs d'entre les principaux partisans d'un tel système. Mais si nous ne nous faisons pas illusion, il nous semble qu'avec ces passages on ne peut construire grand'chose. Car à travers les phrases accoutumées de *raison universelle*, de *présence de l'infini*, d'*illumination directe*, et les explications d'après lesquelles ceci est une affaire secrète, mystérieuse, ineffable, inconcevable, indéfinissable, en un mot un *negotium perambulans in tenebris*, l'unique

[1] Revue, ibid., p. 646.

chose qu'on peut en recueillir clairement, c'est que le premier objet de notre *intuition directe* est *Dieu lui-même*, qui se fait présent à notre esprit, sans l'intervention d'aucune espèce ou apparence créée. Mais à peine le lecteur a-t-il été persuadé de cela, voilà qu'il surgit une difficulté; c'est qu'une semblable doctrine ne confonde la connaissance de l'homme *voyageur* avec celle des *bienheureux* dans le ciel. M. Claessens reprend qu'on peut dire avec *Moeller* que, ici-bas, par cette *intuition ontologique* nous ne voyons pas proprement Dieu, mais le *divin*, et comme on pourrait demander ce que c'est que le *divin*, il ajoute avec le même M. Moeller, que c'est *Dieu lui-même éclairant notre intelligence* [1]. De sorte que en définitive on ne sait pas d'une manière précise ce que c'est proprement que ce que l'on voit par l'*intuition de l'Ontologisme catholique*. Or, nous aurions surtout voulu apprendre quelque chose de net et de précis, savoir si l'on voit Dieu, et quelle chose on voit en lui; si c'est *l'être* ou *l'existence*, la *réalité* ou *l'idéal*; si ce n'est rien de tout cela, mais seulement les *archétypes*; si pas même les archétypes, mais le seul acte qui crée les choses en dehors de Lui; si pas même l'acte créateur, mais seulement *une lu-*

[1] « Ici-bas, l'homme, à proprement parler, ne voit pas Dieu, mais le DIVIN... » Toutefois, il le faut bien remarquer, le divin que nous voyons n'est pas une » image, dit M. Moeller, c'est Dieu lui-même éclairant notre intelligence. » *Revue*, ann. 1860, t. II, p. 341.

C'est un plaisir charmant, en vérité, que d'entendre nos Ontologistes expliquer la différence de la *vision ontologique* d'avec la *vision béatifique*. Ils vous disent que la différence consiste en ceci, que maintenant la première *perçoit Dieu sans le comprendre*, — comme si les bienheureux dans le ciel comprenaient Dieu; — maintenant elle regarde Dieu *sous un aspect non absolu, mais relatif aux choses créées*, — comme si on pouvait considérer la relation d'un être sans percevoir cet être; — maintenant on voit en Dieu *les attributs et non l'essence*, — comme si en Dieu, tel qu'il est en lui-même, une chose pouvait être séparée de l'autre; — maintenant on voit les *seuls archétypes éternels*; — comme si les archétypes pouvaient être vus ailleurs que dans l'intellect, et que l'intellect en Dieu ne s'identifiait pas avec l'essence; — maintenant on voit Dieu seulement *comme être sans limites*, — comme si l'être sans limites ou l'infinité absolue ne constituait pas précisément l'essence divine; — maintenant on ne voit *que la superficie et non le fonds de l'être divin*, — comme si une métaphore aussi impropre était une explication; et c'est ainsi que les Ontologistes croient expliquer comment *leur vision*, bien qu'elle ait Dieu pour objet immédiat, se distingue néanmoins de la *vision béatifique*.

mière qui sort de Dieu, mais n'est pas Dieu et n'est pas même créature, un *quid tertium*; si pas même la *lumière*, mais un *clair-obscur*, comme on dirait un crépuscule; si pas même un crépuscule, mais une *autre chose*, puisqu'il faut enfin, enfin, certes, que l'on voie quelque chose par ladite intuition. Venir nous dire, comme fait ici M. Claessens, *que le vrai Dieu . . éclaire immédiatement la Raison de tout homme qui vient en ce monde, que l'incompréhensible lumière du Verbe éternel rayonne incessamment sur toute âme humaine* [1]; ce n'est autre chose au fond que nous répéter en français ce que parmi nous tout catholique entend en latin à la messe. Mais que voulez-vous? Il y a une espèce d'Ontologisme qui n'aime pas à descendre à de trop menus détails, se plaisant à s'arrêter de préférence dans les généralités et dans le vague. Il est trop jaloux de ses épithètes, et il ne faut pas le troubler. Passons donc à la simple discussion de la *controverse historique* qui nous occupe ici.

III.

M. Claessens, pour démontrer que Gerdil, dans les ouvrages postérieurs à la *Défense* [2], ne cessa jamais d'être Ontologiste, a recours d'abord à deux arguments extrinsèques. L'un d'eux est celui-ci : Il paraît improbable que, s'il en eût été ainsi, aucun des nombreux lecteurs ne s'en fût aperçu pendant l'espace de plus d'un demi-siècle, jusqu'à ce que la *Scienza e Fede* de Naples et la *Civiltà cattolica* de Rome eussent fait une aussi importante découverte.

Nous répondons, qu'il est étrange, en vérité, qu'un Ontologiste propose sérieusement un argument semblable. Et ne doit-il pas tenir pour indubitable que dans saint Augustin on a fini par *découvrir l'Ontologisme*, bien que personne pendant plusieurs siècles ne s'en soit douté le moins du monde? Comment donc ce qui est pour les Ontologistes un fait incontestable par rapport à un temps si long, devient-il improbable par rapport à une bagatelle de cinquante ans? Ici même la comparaison prend de l'importance, parce que pendant plu-

[1] *Revue* de 1858, p. 709.

[2] *Défense du sentiment du P. Malebranche* sur la nature et l'origine des idées contre l'examen de M. Locke, vol. in-4°, Turin, 1748, et dans le t. IV de l'édition de Rome.

sieurs siècles les scolastiques non-seulement ne s'aperçurent pas de l'*Ontologisme de saint Augustin,* mais le nièrent expressément, bien qu'ils lussent et étudiassent avec une ardeur extrême les ouvrages de cet illustre Père. On peut dire la même chose de saint Anselme, de saint Bonaventure et autres Docteurs; *leur Ontologisme est une découverte toute récente,* faite, s'il plaît à Dieu, par les seuls Ontologistes. Quelle merveille donc que nous aussi nous fassions nos découvertes dans une chose d'aussi peu d'importance que celle dont il s'agit présentement? Et l'art des découvertes serait-il par hasard le privilége exclusif des Ontologistes?

Mais cessant de répondre *ad hominem,* nous disons que l'argument de M. Claessens est purement négatif, et par conséquent ne prouve rien selon les règles de la saine critique. Personne, pendant plus d'un demi-siècle, ne dit que Gerdil avait abandonné l'Ontologisme, mais personne aussi ne soutint le contraire. Les autorités manquent d'un côté comme de l'autre. Et pourquoi manquent-elles? par la raison très-simple, que jamais dans la suite ne fut agitée une semblable controverse. Et la controverse ne fut pas agitée, parce que le besoin ne s'en faisait pas sentir, puisque personne, avant ces derniers temps, ne s'appuyait sur l'autorité de Gerdil pour la défense de l'Ontologisme. Maintenant on a remarqué ce qui auparavant avait passé presque inaperçu. Est-ce donc quelque chose d'étrange que de nouveaux besoins qui surgissent fassent naître de nouvelles considérations et de nouvelles découvertes qui n'avaient pas d'abord été faites? Qui, sauf les Ontologistes, oserait le dire?

L'argument de M. Claessens aurait du poids, si l'Ontologisme de Gerdil avait fait dans ce temps-là beaucoup de bruit dans le monde philosophique, s'il avait été contesté par les savants, s'il avait eu des antagonistes et des défenseurs, si les critiques en avaient entrepris l'examen en le confrontant avec ses divers ouvrages. Mais où a-t-on vu cela à l'époque dont nous parlons? Ce n'est pas certainement parmi nous. On lut, il est vrai, principalement en Italie, les volumes de l'illustre écrivain, on les étudia avec ardeur, on admira la sublimité de son génie, la solidité de sa doctrine, sa mission providentielle

à une époque aussi coupable que le fut le siècle dernier. Mais tout cela eut pour objet l'immense étendue de ses connaissances encyclopédiques, tournées vers la défense de la religion, et non *le système Ontologique employé à la défense de Malebranche*. On loua même le livre qui porte ce titre, mais on y distingua toujours la partie qui avait trait à la réfutation du médecin anglais, de celle qui regardait la défense de l'*enthousiaste français*. La première fut regardée comme la principale, et reçut à juste titre de magnifiques éloges ; la seconde passa presque inaperçue ou ne fut louée que sobrement et en termes généraux [1]. Cette manière de procéder, de séparer dans les louanges de l'ouvrage susmentionné de Gerdil la partie qui combattait les principes de Locke de celle qui défendait les principes de Malebranche, montre plutôt que l'opinion commune était que la vision en Dieu était étrangère à la doctrine métaphysique des autres ouvrages qu'il avait publiés.

L'autre argument extrinsèque apporté par M. Claessens est l'autorité des PP. *Scati et Fontana* dans la *Préface italienne* qu'ils ont mise en tête de l'*Avertissement* dans le IV[e] volume des *Œuvres de Gerdil* de l'édition romaine de 1806. Mais cette autorité prouve plutôt le contraire, comme cela ressort clairement des expressions des deux révérends Pères que nous avons nommés dans l'endroit indiqué plus haut. Car, en parlant des préjugés qui existaient toujours contre le système idéologique de Gerdil, exposé dans la *Défense*, ils s'expriment

[1] Que la *Défense* de Malebranche, tant que vécut Gerdil, ne fit pas grand bruit, si ce n'est quant à la partie qui regardait la réfutation de Locke, c'est ce qui ressort clairement encore de l'*éloge littéraire* de Gerdil fait par le Père et dans la suite cardinal *Fontana*. Voici comment il s'exprime au sujet de ce livre : « Tel fut le succès du premier combat du jeune héros (*la Démonstration de » l'immortalité de l'âme contre Locke*) ; et le second, c'est-à-dire *la Défense » contre le même adversaire*, eut un semblable triomphe, au moins pour ce » qui concerne l'objet principal de ce système tant vanté, de la nature et de » l'origine des idées. » (Tome I des *Œuvres* de Gerdil, édition de Naples 1853. Cette restriction, *au moins pour ce*, dans un panégyrique, parle assez clairement.) (*Note de la Civiltà*).

On peut consulter encore la *Storia letteraria*, t. IV, p. 97, et l'*Historia critica philosophiæ* de Bruker. On peut consulter encore les excellents ouvrages des abbés Bergier, Pey, etc., ainsi que le P. Valsecchi cité par l'éditeur de Bologne, préface du I[er] vol., p. 6 ; *Éloge funèbre* du card. Gerdil, par le R. P. Fontana, trad. par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, p. 209. (*Note du traducteur.*)

nsi : « Et ceux-ci (*c'est-à-dire les susdits préjugés*), il se proposa de les faire cesser dans le même avis ou *Avertissement* dans lequel il réduit à des termes tels et rectifie de telle manière le sentiment qu'il a défendu, que personne ne pourra plus désormais abuser sous aucun prétexte, pour le discréditer ou le tourner en ridicule, de l'expression impropre et figurée, avec laquelle Malebranche l'avait présenté, certainement sans trop de prudence. » On parle ici, comme on voit, e *réduction* et de *rectification*, et non de confirmation. Or, on e *réduit* ou *ramène* que ce qui est plus ou moins hors de la ie ; on ne *rectifie* que ce qui est plus ou moins de travers. out ce qui pourrait ressortir de ce témoignage, c'est que, après la doctrine exprimée par Gerdil dans l'*Avertissement*, n doit juger quel est proprement son système idéologique et sens dans lequel il croyait pouvoir entendre la théorie de Malebranche, dépouillée de ses phrases métaphoriques, qui ont condamnées comme peu prudentes. Par conséquent toute a question se réduit à voir quelle est la doctrine exprimée dans l'*Avertissement*, si elle est Ontologique, comme le désire M. Claessens, ou si elle est diamétralement opposée à l'Ontologisme, comme nous le démontrons. Dans ce second cas, tout ce que l'on pourrait soutenir, c'est que, bien que Gerdil ait paru pendant quelque temps Ontologiste, quant à la manière de parler, néanmoins il ne l'a jamais été dans sa pensée, telle qu'il l'exprime maintenant dans l'*Avertissement* sous une forme explicite et claire, et en expliquant le sens propre des expressions de Malebranche, dont il avait entendu se servir dans le seul sens figuré et impropre ; et en voilà assez pour les arguments extrinsèques.

Quant aux intrinsèques, il y en a également deux : l'un, c'est qu'on ne peut tirer de la doctrine exposée par Gerdil dans le *Traité de l'origine du sens moral*, aucune preuve contre sa persévérance dans l'Ontologisme ; l'autre, non-seulement que système n'est pas répudié, mais qu'il est même plus fortement confirmé dans l'*Avertissement*. Parlons brièvement de tous les deux.

Quant au premier, voici comment nous avons raisonné : Gerdil, dans ce Traité, s'attache à établir les principes fonda-

mentaux de la morale et de la religion naturelle, et, néanmoins il n'a recours à aucun principe Ontologique, mais seulement à des principes entièrement contraires. Donc, il faut dire qu'il a renoncé à l'Ontologisme. Or, M. Claessens accorde l'antécédent; — et il ne pouvait pas ne pas l'accorder, puisque c'est un fait évident dont tout le monde peut s'assurer; — mais il nie le conséquent, et la première raison sur laquelle il s'appuie, c'est que notre argument est négatif. Nous répondons que notre argument est négatif quant à la forme, mais non pas quant à la valeur. La raison de cela, c'est qu'il n'est pas tiré du simple silence, mais du silence dans des circonstances où on aurait dû absolument parler. Car la doctrine Ontologique étant, aux yeux des Ontologistes et de M. Claessens lui-même, le fondement de la théodicée, de la morale et de la psychologie [1]; Gerdil ne pouvait pas, — s'il eût continué à être Ontologiste, — ne pas recourir à une semblable doctrine dans un ouvrage où il établissait les bases de ces sciences. Et nous confirmons ceci par l'exemple de Gerdil lui-même qui, quand il était Ontologiste dans sa jeunesse, agit précisément de la sorte en dictant *les Principes métaphysiques de la morale chrétienne* [2], ouvrage qu'il ne publia jamais pendant sa vie. Comment se fait-il donc que, traitant au fond la même matière, il use d'un procédé si contraire? Il paraît que M. Claessens sent la force de cette observation, et il a recours, en conséquence, à un second argument, en nous disant que Gerdil, dans ce traité du *sens moral*, n'a recours à aucune idée ontologique, que parce qu'il entendait raisonner *ad hominem* contre les athées et les matérialistes. Cela est-il bien certain? Et comment est-il arrivé à le savoir? — Il est arrivé à le savoir, dit-il, parce que saint Augustin lui-même agit de la sorte contre les Rationalistes manichéens, disant expressément : « Parce que nous » avons affaire à des gens qui pensent, parlent et agissent en tout » contre l'ordre, et ne savent dire autre chose si ce n'est qu'il » faut d'abord rendre raison; je ferai ce qu'ils demandent, et » j'userai d'une méthode que j'avoue être vicieuse dans les dis-

[1] « Les doctrines vraiment fondamentales en théodicée, en morale et en psychologie. » *Revue*, à l'endroit indiqué, p. 645.

[2] Voyez *Civiltà cattolica*, t. VII, p. 90 (3e série).

» cussions[1].» De même ici Gerdil, mû de compassion pour les pauvres athées et matérialistes, a voulu imiter le grand évêque d'Hippone et les anciens apologistes, qui ne dédaignaient pas quelquefois d'adopter momentanément quelque hypothèse fausse en elle-même, mais bonne pour en tirer des raisonnements purement relatifs [2]. . . . .

Nous avouons que cette observation, que le susdit ouvrage de Gerdil avait été écrit *ad hominem*, et n'avait que des arguments d'une valeur purement relative et non absolue, nous avait échappé, comme elle avait échappé jusqu'ici à tous ceux qui l'avaient lu avant nous. D'où l'on voit que messieurs les Ontologistes ne sont pas si difficiles à permettre de nouvelles découvertes dans les écrits de Gerdil, pourvu qu'elles se fassent pour favoriser l'Ontologisme. Néanmoins, que voulez-vous? Nous ne saurions encore y croire. Attendu que, lorsque saint Augustin, pour argumenter *ad hominem* contre ses adversaires, se décidait à adopter leurs faux principes, il en donnait alors avis aux lecteurs, *quod fateor vitiosum esse, suscipiam*, — afin qu'ils ne fussent pas induits en erreur, en prenant pour une argumentation dans un sens absolu celle qui était seulement dans un sens relatif. Mais dans le Traité de Gerdil, où trouve-t-on un semblable avis? . . .

En second lieu, si ici Gerdil ne fait qu'imiter les anciens apologistes, en adoptant une hypothèse fausse pour en tirer des arguments purement *ad hominem*; ce traité du *sens moral* devra donc être considéré comme un ouvrage qui, pris dans le sens absolu et indépendant de ce but relatif, ne sert à rien. On sacrifie ainsi en holocauste à l'Ontologisme une œuvre d'une si haute portée, et si admirée des savants. Le cardinal Fontana, dépositaire, de l'aveu de M. Chaessons, des opinions de Gerdil, dans son *Eloge littéraire*, appelle ce traité un *ouvrage vraiment*

[1] Quoniam cum iis nobis res est, qui omnia contra ordinem et sentiunt et loquuntur et gerunt; nihilque aliud maximè dicunt nisi rationem prius esse reddendam; morem illis geram, et, quod fateor in disputando vitiosum esse, suscipiam. *De moribus eccl. cath.*, liv. 1, c. 2, n. 3; t. 1, p. 1312, édit. Migne.

[2] « Il n'ignorait pas que les premiers apologistes du Christianisme et les plus illustres Pères de l'Eglise consentaient parfois à adopter momentanément quelque hypothèse fausse en elle-même, dont ils tiraient une foule d'arguments purement relatifs, qu'on appelle *ad hominem*. » *Revue*, *ibid.*, p. 709.

merveilleux qui, avec la *Dissertation* sur l'existence de Dieu, contient quant à la substance, tous les fondements et les démonstrations de la religion naturelle, et quant à la forme, est d'une précision et d'une rigueur géométrique[1]. Ce jugement d'un homme si compétent, comment se concilie-t-il avec cette idée que cet ouvrage n'a d'autre mérite que d'adopter momentanément une hypothèse fausse pour en tirer des arguments *ad hominem?* Beaux fondements! belles démonstrations! une hypothèse fausse, et des arguments d'une valeur relative! Méthode vraiment mathématique! précision géométrique! Commencer par ce que l'on suppose être faux, sans en donner même avis aux lecteurs! En vérité, il ne semble pas raisonnable de recourir à une aussi curieuse hypothèse. Peut-être, pourrait-on dire plutôt, pour faire plaisir aux Ontologistes, que, si Gerdil, quand il écrivait l'*origine du sens moral*, continuait à être Ontologiste, il n'admettait plus une aussi grande nécessité de l'Ontologisme, de telle sorte que, sans lui on ne pût établir les fondements de la Religion naturelle et de la morale, c'est-à-dire tant au point de vue spéculatif que pratique; et par conséquent il crut pouvoir, *tutâ conscientiâ*, se dispenser d'y recourir dans ce traité. Nous comprenons bien que ceci peut-être ne contentera pas du tout M. Claessens qui, en bon Ontologiste, doit soutenir que l'Ontologisme chancelant, — *quod absit!* — toutes les vérités morales, religieuses, etc., crouleraient par cela même. Véritablement nous ne savons quel parti prendre; nous ne pouvons pas faire d'autre concession. Peut-être que l'examen de l'*Avertissement* nous fournira l'occasion de proposer quelque chose qui contente mieux les Ontologistes; hâtons-nous donc de nous en occuper.

[1] Voici la traduction des paroles précises de Fontana : « Dans la seconde » partie (*de l'Introduction à l'étude de la Religion*), on lit avec une entière satis» faction deux dissertations célèbres, l'une sur l'*origine du sens moral* et l'au» tre sur l'*existence de Dieu et l'immortalité des natures intelligentes*. Elles » sont toutes deux vraiment prodigieuses; puisque, pour le fond, *elles contien» nent en très-peu de pages tous les fondements et les démonstrations de la » religion naturelle;* quant à la forme, elles vérifient *mieux que tout autre ce* » magnifique éloge donné à Gerdil par Mairan et confirmé par Zanotti, qu'il » portait dans tous ses discours cet esprit géométrique qui manque souvent » aux géomètres eux-mêmes. » *Eloge littéraire*, etc., p. 20, inséré dans le 1er vol. des *OEuvres* de Gerdil. Naples, 1853.

V.

La doctrine, exposée par Gerdil dans l'*Avertissement*, est pour M. Claessens le troisième argument, auquel il a enfin recours pour soutenir que, quand Gerdil écrivit sur l'*origine du sens moral*, il devait être certainement Ontologiste, en établissant un simple calcul de dates de cette manière : Le livre sur l'*origine du sens moral* vit le jour en 1755, l'*Avertissement* en 1787 ; donc si Gerdil se montre Ontologiste dans ce dernier, il ne pouvait n'être pas Ontologiste, au moins en esprit, quand il écrivit le premier. Reste donc à justifier ce membre de phrase, *s'il se montre Ontologiste dans l'Avertissement*, et pour le justifier, M. Claessens se propose de démontrer que l'*Avertissement* ne contient aucune répudiation de l'Ontologisme, mais en est plutôt une éclatante confirmation [1]. Écoutons-en les preuves, puisqu'enfin celui-ci est l'*Achille* des arguments, et si Achille est en péril, tous les Grecs sont perdus.

M. Claessens commence par dire que le *Mémoire*, qu'il a entre les mains, intitulé *Des très-grands torts de la Civiltà cattolica*, détruit pièce à pièce toute notre fragile argumentation, et que, en suivant toutes les règles de la saine critique, il analyse toutes les périodes, toutes les phrases, toutes les paroles de l'*Avertissement*, en compare entre elles toutes les parties, tous les passages, tous les incidents, et contraint tous les lecteurs à en tirer d'eux-mêmes des conséquences, auxquelles une judicieuse analyse conduit logiquement. Mais parmi toutes ces magnifiques affirmations, où sont les preuves de la thèse ? — Pas si vite ! elles arriveront plus tard. M. Claessens continue et dit, que de là il résulte que nous n'avons rien compris dans cette matière, et que nous sommes tombés *dans une pitoyable ignorance de la question*. Encore cela

[1] Probablement M. Claessens ne trouvait pas, il y a plus d'un an, l'*Avertissement* de Gerdil trop clair pour l'Ontologisme ; puisque, en argumentant contre nous, il en niait l'authenticité (Voyez *Revue catholique*, 4 avril 1857, et notre réponse dans le tome VII, p. 78, (3e série). Maintenant il le reconnait pour authentique : « Je remarque en passant que j'ai eu tort de mettre en doute l'authenticité de l'*Avertissement*. » (*Revue de Louvain*, p. 644). Et le voilà devenu tout à coup très-clair : « Les pages si lumineuses de son *Avertissement*, » (p. 640). Cet Avertissement sera sans doute comme un phare à chapeau qui s'éclaircit et s'obscurcit tour à tour.

peut passer; mais les preuves de la thèse? — Un moment. — M. Claessens reprend que de là il résulte en second lieu, que le vénérable prélat, qui écrivit, en 1787, les pages si lumineuses de l'*Avertissement*, ne fit autre chose que mieux développer ce qu'il avait écrit en 1748. Ceci est la même thèse en d'autres termes; mais les preuves? — A l'instant. — M. Claessens se met à faire en deux longues pages une digression sur l'orthodoxie Platonico-augustinienne, et sur la témérité de la *Civiltà cattolica*, en voulant l'attaquer. — Soit; mais les preuves de la thèse? — M. Claessens conclut que l'*Avertissement* est d'un bout à l'autre et dans tous les sens une éclatante confirmation de la *Défense de Malebranche*, et de l'Ontologisme catholique[1]. Et les preuves? — Allez les chercher dans le Mémoire anonyme, que M. Claessens nous annonce sans indication, et dont il dit que, par défaut d'espace, il ne peut rapporter les passages. Nouvelle espèce de démonstration d'une valeur vraiment Ontologique! Et n'est-ce pas là se jouer évidemment des lecteurs[2]?

[1] « Cette pièce importante est, d'un bout à l'autre et dans tous les sens, » l'éclatante confirmation de la *Défense du sentiment de Malebranche* et de l'On- » tologisme catholique » (*Revue*, p. 649).

[2] M. Claessens ne s'offensera pas de cette phrase un peu libre. C'est une de celles dont il dit, quand il déclare que nous ne savons ce que nous disons, qu'elles ne sont pas des *ménagements oratoires*, mais qui sont admises entre confrères : *Entre confrères, cette cordiale franchise est reçue* (p. 707). Et puisque nous en sommes à ces expansions fraternelles, M. Claessens nous permettra de noter quelque autre petite chose que nous n'approuvons pas dans son écrit. 1° Il nous attribue presque toujours d'avoir soutenu que Gerdil *rétracta* l'Ontologisme, quand nous disons seulement, comme nous l'avons remarqué plus haut, que Gerdil l'*abandonna*. Soutiendra-t-il qu'abandonner et rétracter, c'est la même chose. Nous pourrions démontrer que non; puisque pour l'abandon suffit la simple négligence de ce qu'on laisse, tandis que la rétractation semble exprimer quelque chose de positif et de solennel, particulièrement quand elle est rendue synonyme d'*abjuration qui s'accomplit devant le ciel et la terre*. — 2° M. Claessens réunit quelquefois, comme à la page 701, diverses expressions, ou qui ne sont pas toutes employées par nous, ou qui n'ont pas été employées dans le même but ou dans les mêmes passages, et en formant une seule période, il ajoute : *C'est textuel*. Cela n'est pas bien. Quand on cite un passage ou une proposition d'un auteur, surtout quand c'est pour le critiquer, il faut avoir la délicatesse de la rapporter telle qu'elle est. — 3° Il prend une proposition que nous avons avancée en forme de sentence à la fin d'un article (*Civiltà cattolica*, t. VII, p. 91, 3° série), et il en fait la prémisse d'un syllogisme, d'où l'on tire *à priori* la répudiation que fait Gerdil de l'Ontologisme en nous attribuant ce

Mais puisque M. Claessens n'a pas même pris la peine de nous indiquer confusément dans quelle période ou phrase de l'*Avertissement* se trouve la confirmation de l'Ontologisme, dont il fait grand bruit, voyons si nous serons assez heureux pour en faire la découverte en relisant cet *Avertissement* avec une nouvelle attention. Les points auxquels Gerdil y ramène son système idéologique, sont les suivants que nous rapportons avec ses propres paroles :

« Ce système, dit Gerdil, d'après la manière au moins dont » il l'a considéré, se réduit au fond à ces quelques principes » qui suivent.

» 1° Que, dans la perception d'un objet, il convient de dis» tinguer l'*affection* (l'affezione) de l'intellect, qui perçoit, de » l'*espèce ou* image intelligible qui représente l'objet lui-même » à l'intellect.

» 2° Que, dans la simple perception, l'intellect est passif, se» lon l'ancienne maxime adoptée après Aristote dans les écoles : » *Intelligere est quoddam pati* [1].

» 3° Que cette première opération de l'intellect, à laquelle » on donne en logique le nom de *simple appréhension*, n'est » pas sujette à erreur, comme toutes les écoles en con» viennent.

» 4° Que cette simple perception est produite dans l'âme » par l'action de Dieu, non dans le sens que Dieu révèle, ou » présente à découvert son essence à l'esprit humain dans » cette vie, comme il arriverait d'un tableau plein de figures » qui serait placé devant les yeux ; et dans lequel chacun pour» rait fixer à loisir la vue sur l'objet qu'il aimerait à contem» pler ; comme plusieurs cependant l'ont entendu d'après » l'expression figurée de Malebranche, prenant de là occasion » de le traiter de visionnaire, mais bien dans le sens, que

syllogisme (R., p. 706). Cela encore ne va pas bien ; quand on doit réfuter un adversaire, il faut le citer en prenant ses propositions par propositions, et ses raisonnements par raisonnements, sans confondre une chose avec l'autre. Cette délicatesse est surtout nécessaire quand on veut accuser l'antagoniste de recourir à de *petites ruses de guerre* et *pas toujours de bonne guerre*, et de prendre une *hypothèse pour un axiome* (R., *ibid.*). Nous pourrions faire d'autres remarques, mais que celles-ci suffisent comme échantillon.

[1] S. Thom., 1 p., q. 14, a. 2.

» Dieu qui contient éminemment les idées de toutes les » choses, en imprime par son action sur l'esprit la ressemblance intellectuelle, qui est l'objet immédiat de la perception. »

Ainsi parle Gerdil dans l'*Avertissement* qui, par son ordre, comme l'assurent les éditeurs de Rome, fut mis à la tête de la seconde édition de la *Défense* de Malebranche, par l'éditeur de Bologne [1].

Or, que M. Claessens nous dise dans lequel de ces quatre articles se trouve la confirmation de l'Ontologisme. Est-ce dans le premier? Mais on y établit plutôt ce que les Ontologistes abhorrent, *cane pejus et angue*, c'est-à-dire l'existence d'*espèces* intelligibles qui représentent l'objet à l'esprit. Est-ce par hasard dans le second ou dans le troisième? Mais on y établi deux choses admises par tous les scolastiques, qui sont appelés par les Ontologistes, pour les décrier, du nom de *psychologues*. Reste donc le quatrième point. Mais tant s'en faut qu'on y confirme l'Ontologisme, qu'on le rejette au contraire de la manière la plus claire et la plus explicite, puisqu'on y affirme que l'action de Dieu sur notre esprit se réduit seulement à produire en nous les *ressemblances intellectuelles* de ses idées auxquelles ressemblances intellectuelles on avait donné plus haut le nom d'*espèces*. Que tout homme de bonne foi dise ensuite si cela peut s'appeler Ontologisme.

On répliquera : mais ici Gerdil ne parle pas de rétracter son ancien système idéologique. C'est très-vrai ; et c'est pour cela que nous n'avons pas employé le mot de *rétractation*, mais le mot d'*abandon*. Si encore celui-ci ne satisfait pas, qu'on y substitue le terme de *réduction* ou de *rectification*, que nous avons vu plus haut avoir été employé par les PP. Scati et Fontana. Peu nous importent les mots, pourvu que la chose reste. Que Gerdil dans cet *Avertissement* apportât un grand changement au système idéologique de la *Défense*, au moins comme cela paraît par les paroles de Malebranche dont il faisait usage, cela ressort avec évidence du témoignage des deux PP. Scati et Fontana, *dépositaires des pensées de Gerdil*

[1] Voyez les *OEuvres* de Gerdil, t. IV, édition de Rome de 1806 Ce témoignage des éditeurs romains a été retranché dans l'édition de Naples de 1853.

lesquels, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, disent en termes précis qu'il *réduit* et *rectifie le sentiment qu'il avait défendu*. Et en quoi consistent cette réduction et cette rectification ? A expliquer dans quel sens il entend qu'on peut interpréter et admettre *la vision en Dieu*, exposée par Malebranche, avec peu de prudence, dans des phrases impropres et figurées. Ensuite ce sens est réduit par Gerdil à ceci : que Dieu ne nous présente pas son essence pour y contempler immédiatement les idées éternelles ; mais plutôt que Dieu, ayant en lui de semblables idées, en imprime dans notre esprit la ressemblance intellectuelle. Ici la vision en Dieu est expliquée par Gerdil de la même manière que saint Thomas explique *la vision dans les raisons éternelles* de saint Augustin, c'est-à-dire *non objectivè, sed causaliter*. La seule différence, c'est que Gerdil croit que cette causalité divine est placée dans *la production des espèces intellectuelles* que Dieu opère dans notre esprit, et saint Thomas pense qu'elle est placée dans la communication que Dieu fait à notre esprit de *la vertu de former ces espèces par abstraction en s'exerçant sur des objets sensibles*. Mais l'une et l'autre doctrine est infiniment éloignée de l'Ontologisme, qui prétend, au fond, que nous percevons directement et immédiatement Dieu en lui-même, sans l'intervention d'aucune espèce ou image intellective.

En résumé, dans cet *Avertissement*, Gerdil, d'après le témoignage de Scati et de Fontana, dépositaires de ses pensées, réduit à de meilleurs termes et rectifie son système idéologique. Cette réduction et rectification est consignée dans quatre points que nous avons indiqués plus haut. On n'y trouve pas l'ombre de l'Ontologisme, mais plutôt une doctrine entièrement opposée à ce système. Donc il faut dire que Gerdil, ou abandonna l'Ontologisme qu'il avait professé, ou qu'il ne fut jamais Ontologiste dans sa manière de penser, bien qu'il parût tel dans la forme du langage, qu'il entendait dans un sens impropre et figuré.

Et ici, sans en dire davantage, terminons en priant M. Claessens d'observer que l'Ontologisme n'est pas une de ces questions au sujet desquelles on peut rester indifférent. C'est en vain que les Ontologistes s'efforcent de s'appuyer sur quelques

allégations des saints Pères. Le même M. Claessens nous fait entendre, par les paroles de M. Tilts, qu'il n'est point de système tellement *faux*, ni d'opinion tellement extravagante, en faveur de laquelle on ne puisse trouver des preuves dans les saints Pères, interprétés d'après des idées préconçues[1]. La vérité, c'est que la base de tout l'ordre surnaturel est l'incapacité naturelle de l'intellect créé *de voir Dieu*. De là, la nécessité de la foi et de la grâce, pour disposer, former l'homme, et le conduire par la main à l'acquisition de cette vision béatifique, pour laquelle il est nécessaire que l'intellect soit conforté par la lumière de gloire[2]. Les Ontologistes établissent comme *naturelle* à l'homme une connaissance intuitive de Dieu ou vision, qu'ils veulent dire. Ils s'efforcent, il est vrai, de la distinguer de la vision de gloire, au moyen de diverses distinctions, dont nous avons déjà parlé. Mais celles-ci, si on les considère de près, non-seulement sont gratuites et répugnent à la simplicité de l'Etre divin, mais seraient-elles rationnelles, elles constitueraient entre l'une et l'autre vision une différence de rapports et de degrés, mais non d'essence. M. Claessens insiste, et dit que l'Église ne s'est nullement prononcée sur l'Ontologisme moderne. Je l'accorde, que voulez-vous inférer de là? Qu'il n'est pas permis aux écrivains catholiques de l'attaquer et d'en faire connaître les dangers? Malheur à nous, si une telle opinion prévalait! Toutes les erreurs non encore condamnées — (et qui peut jamais condamner toutes les erreurs possibles?) — pourraient donc librement se répandre, se fortifier, jeter de si profondes racines, qu'il serait ensuite impossible de les extirper. L'Église, pleine de

[1] « En citant, à l'appui de quelque principe arrêté d'avance, un certain nom- » bre de passages isolés, il n'y a pas de système aussi faux, ni d'opinion aussi » extravagante, en faveur de laquelle on ne puisse trouver, et l'on ne trouve en » effet chaque jour, des preuves sans nombre dans tous les ouvrages des Pères » et même dans les saintes Ecritures. » *Revue de Louvain*, 1858, p. 706, et 1847, p. 623.

[2] Au concile général de Vienne, sous Clément V, fut solennellement condamnée cette erreur des Bégards : *Creatura intellectualis non indiget lumine gloriæ ad Deum videndum beatèque fruendum*. Qu'on ne dise pas que la définition tombe complexivement sur le *videndum beatèque fruendum*, parce que, quoique cela soit vrai, il est vrai cependant que la jouissance béatifique est la suite nécessaire de la vision immédiate.

mansuétude et de sagesse, ne condamne une erreur que quand elle est arrivée à une évidence incontestable, et cette évidence s'obtient par la discussion préalable des savants. C'est pourquoi les combats scientifiques de ses apologistes ont toujours précédé chaque définition de l'Eglise. C'est un fait tellement notoire dans l'histoire ecclésiastique, que ce serait perdre son temps que de le prouver. Dira-t-on que de cette manière on nuit à l'unité de l'Eglise, et on éclaircit les rangs des soldats qui combattent l'ennemi commun? Nous répondons que toute unité solide doit être fondée sur la vérité; et qu'avertir les combattants de ne pas se servir d'armes qui, au lieu d'offenser l'ennemi, le favorisent, ce n'est pas affaiblir l'armée, mais assurer le succès de la bataille.

(Extrait de la *Civiltà cattolica*, 4e série, t. I, p. 325, 27 janvier 1859)
Traduit par l'abbé Th. Blanc, curé de Domazan.

Polémique philosophique.

DISCUSSION SUR LA NOTION DE L'UNITÉ DE DIEU,

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES,

Au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

A PROPOS D'UN MÉMOIRE DE M. RENAN.

1. Observations préliminaires.

Une discussion intéressante sous plus d'un rapport a eu lieu pendant le mois de mars au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'occasion de la lecture d'un Mémoire de M. Renan ayant pour titre : *Nouvelles considérations sur le caractère général des peuples sémitiques, et en particulier sur leur tendance au Monothéisme*. Un grand nombre d'assertions ont été émises par les divers membres sur les croyances des anciens peuples à l'unité de Dieu. On y a vu surtout une vive opposition s'élever contre les assertions de M. Renan, que l'on représentait généralement comme ayant l'approbation de l'Académie et approuvées par elle. Sous ce double rapport, cette discussion mérite de trouver place dans les *Annales de Philosophie* ; nous allons donc en rendre compte en nous servant de la rédaction publiée par la *Revue de l'Instruction publique*. Quoique cette Revue ait une grande prévention en faveur de M. Renan, et que sa rédaction s'en ressente, cependant plusieurs académiciens désintéressés nous ont assuré qu'elle était en général impartiale. Nous ajouterons nos propres observations à la suite des principales questions, et nous tâcherons de discerner, autant que nous le pourrons, ce qu'il y a d'exact ou d'erroné dans les diverses assertions, souvent contradictoires.

2. Thèse soutenue par M. Renan.

I. « Pour juger le caractère d'une nation et d'une race, il faut considérer ce qu'elle a fait dans le monde, ce pour quoi elle a marqué sa trace dans l'histoire, ce en quoi elle a réussi. Cela posé, quelle est l'œuvre de la *race sémitique* envisagée

dans l'ensemble de l'histoire universelle ? Cette œuvre, c'est évidemment la *prédication et la fondation du Monothéisme*. Les trois grands faits généraux par lesquels la race sémitique fait son apparition hors du domaine étroit que la géographie lui assigne, sont le *judaïsme*, le *christianisme* et l'*islamisme*. Or, en quoi se résument ces trois faits, auxquels nul autre dans l'histoire des religions ne saurait être comparé ? *En la conversion du genre humain au culte d'un Dieu unique*. Aucune partie du monde n'a cessé d'être païenne que quand une de ces trois religions y a été portée.... Une sorte d'*inoculation sémitique* est nécessaire pour rappeler l'espèce humaine à ce qu'on a appelé la *religion naturelle*, avec assez peu de raison, ce semble, puisque, en réalité, l'espèce humaine, en dehors de la race sémitique, n'y est guère arrivée par ses instincts naturels. »

Telle est la thèse soutenue et développée dans ce mémoire.

3. Observations de M. Bonnetty.

Une remarque essentielle à faire dès le début et sur le fond même de cette thèse, c'est le vague où elle est posée, et la fausseté de la direction qu'elle imprime à toute la question. On donne une mission à la race sémitique, mais quand exerça-t-elle cette mission ? On dit : Son œuvre est la *prédication* et la *fondation du Monothéisme*. Mais quand la race sémitique apparut sur la terre, le Monothéisme était-il connu ou inconnu ? On ne dit rien de tout cela, et la thèse est ainsi suspendue en l'air.

L'histoire nous dit qu'au temps de *Sem*, fondateur de la race, le Monothéisme existait, et était adopté par tous les autres fils de Noé, fondateurs des autres races. — Dans la suite des temps, ces races laissèrent obscurcir, mais non entièrement périr, la croyance à l'unité de Dieu. Ce n'est pas toute la race de Sem qui conserva cette croyance, mais seulement la famille d'Abraham, le peuple juif, en un mot, par une protection et une surveillance spéciale de Dieu. Encore cette race manifesta-t-elle toujours, avant la captivité de Babylone, un penchant marqué vers le polythéisme. Voilà encore la réalité et l'histoire.

D'ailleurs, il est très-vrai de dire que les *instincts naturels* n'ont jamais ramené les peuples à la *religion* nommée *natu-*

relle avec assez peu de raison, comme le dit M. Renan. — Voilà la vraie position de la question. Ecoutons les développements de M. Renan :

4. Suite de l'exposition de M. Renan.

« M. Renan commence par établir que si le *judaïsme*, le *christianisme* et l'*islamisme* lui-même sont l'œuvre d'une seule tribu de la race sémitique, on ne peut s'empêcher de faire figurer ce trait dans le caractère général de la race tout entière, car « le caractère général d'une race doit être dessiné » d'après celui des fractions qui le représentent le plus com» plétement. » Mais l'auteur espère prouver que le *Monothéisme* n'a pas été l'apanage du seul peuple juif dans la race sémitique, et divisant les sémites en deux branches : 1° les *nomades* ou Arabes, Hébreux et peuples voisins de la Palestine, et 2° les populations *sédentaires* formant les sociétés plus organisées de la Phénicie, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Yémen, il s'applique à démontrer que le *Monothéisme* a toujours eu dans la première de ces branches son boulevard le plus sûr, et qu'il est loin d'avoir été étranger à la seconde.

» Pour démontrer la première de ces deux choses, il faut prouver que le fond de la religion hébraïque, dès la plus haute antiquité, a été le *Monothéisme*, et 2° que les autres sémites nomades ont dû avoir à l'origine une religion peu différente de celle des patriarches hébreux. »

5. Observations de M. Bonnetty.

Ces considérations sont justes ; et l'on voit déjà que M. Renan a modifié ses anciennes opinions, d'après lesquelles toutes les races sémitiques auraient été toujours complétement Monothéistes. — M. Oppert, le premier, nous croyons, lui a fait observer, dans les *Annales*, que les sémites phéniciens, lydiens, assyriens, avaient été polythéistes [1].

6. Suite de l'exposition de M. Renan.

« L'ensemble des écritures juives nous présente les Hébreux comme *Monothéistes*, au moins depuis Abraham. On a invoqué en faveur de l'attribution du polythéisme aux Hébreux primitifs la forme plurielle d'*Elohim* au lieu du singulier *Eloah* ;

[1] Voir l'article *Erreurs de M. Renan dans son Histoire des langues sémitiques*, par M. Oppert, *Annales*, t. XVII, p. 87 (4e série).

mais cette forme est un idiotisme propre à la langue hébraïque, et qui s'applique aux mots abstraits aussi bien qu'à ceux qui impliquent une idée de majesté. Le polythéisme, d'ailleurs, ne réside pas dans le simple fait de concevoir le principe divin comme une pluralité ; il part de la distinction fondamentale des principes du monde, chacun de ces principes ayant son nom propre et son individualité. Tous les autres noms de la divinité chez les Hébreux expriment l'*être par excellence et unique*.

» Il n'est pas possible de concevoir le changement complet qui se serait accompli au profit des Abrahamides, et aurait fait de cette *tribu polythéiste* les plus zélés partisans de l'unité divine. Il faudrait regarder cette tribu comme très-supérieure en intelligence et en vigueur de spéculation à tous les peuples de l'antiquité. Ce qui est insoutenable, car, à part la supériorité de son culte, le peuple juif est un des moins doués pour la science, la philosophie, l'art militaire et la politique; ses institutions sont purement conservatrices ; les prophètes, qui représentent excellemment son génie, sont des hommes essentiellement réactionnaires qui se reportent toujours vers *un idéal antérieur*. Comment expliquer dans un semblable milieu une révolution d'idées aussi profonde ? Il faut ajouter qu'un abîme sépare le Monothéisme sémitique, qui est une religion, du Déisme, principe philosophique, capable de satisfaire quelques esprits cultivés, mais qui a toujours été impuissant à remuer les masses. »

7. Observations de M. Bonnetty.

Ces réflexions sont justes encore. Si les Abrahamites avaient été polythéistes, rien ne prouve que d'eux-mêmes et par la force de leur esprit propre, ils fussent jamais devenus Monothéistes. Les Hébreux ont toujours adoré et enseigné le Dieu de leurs pères, un Dieu essentiellement traditionnel. Les prophètes furent *réactionnaires*, puisque cette expression plaît à M. Renan ; mais ce n'est pas à un *idéal antérieur*, mais à une croyance explicite, positive, révélée de Dieu et traditionnelle, qu'ils rappelèrent toujours le peuple juif. « S'il s'élève au mi- » lieu de vous un prophète ou quelqu'un qui dise qu'il a eu » une vision, et qui prédise un prodige et une merveille; —

» et que ce qu'il ait annoncé arrive, — et qu'il vous dise :
» Allons et suivons des *dieux étrangers que vous ignorez*, et
» servons-les ; — vous n'écouterez point les paroles de ce
» prophète et de ce songeur.... ; mais que ce prophète et cet
» inventeur de songes soit puni *de mort*. — Si votre frère, le
» fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre
» femme qui repose sur votre sein, ou votre ami que vous ai-
» mez comme votre vie, vous dit en secret : *Allons et suivons*
» *les dieux étrangers que vous ignoriez vous et vos pères*, ne
» vous laissez point aller à ces discours...., mais *tuez-le aussi-*
» *tôt*[1]. »

On le voit, ce n'est pas à un *idéal*, mais à un Dieu traditionnel que les prophètes ramènent le peuple choisi. Aussi sommes-nous encore d'accord avec M. Renan quand il dit que le Monothéisme n'est pas l'*œuvre personnelle de Moïse*.

8. Suite de l'exposition de M. Renan.

« Le Monothéisme n'est pas et ne peut être l'œuvre personnelle de Moïse. Il ne l'a pas davantage empruntée à l'Egypte. L'état de la religion égyptienne à cette époque reculée nous est inconnu. (*Objection* de M. de Rougé. *Voy*. plus bas la discussion.) L'œuvre des réformateurs juifs consista surtout à épurer le Monothéisme primitif du culte des Apis et des souillures païennes qu'il avait contractées en Egypte. La famille israélite arriva Monothéiste en Egypte, et loin que cette religion soit un fruit du contact avec les Egyptiens, c'est contre les souvenirs de l'Egypte que Moïse et ses adhérents ont à lutter pendant le séjour au désert.

» On a dit que l'époque patriarchale et mosaïque dans la Bible avait été retouchée dans un sens *Monothéiste* aux époques modernes ; M. Renan ne peut admettre que ces retouches aient altéré la physionomie de ces antiques récits. En tous cas, une telle épuration n'a pas dû s'exercer sur les noms propres, et parmi ceux que l'on trouve avant Moïse dans la Bible, il n'en est aucun qui implique le polythéisme, et plusieurs, au contraire, *impliquent le Monothéisme*. Tous les récits génésiaques, fixés dans leur forme actuelle à une époque très-reculée, sont essentiellement *Monothéistes*. »

[1] *Deut*. XIII, 1-9.

9. Observations de M. Bonnetty.

Jusqu'ici nous sommes encore d'accord avec M. Renan, sauf les explications que donnera bientôt M. de Rougé sur les Egyptiens. Oui, la famille israélite arriva Monothéiste en Egypte, et tous les récits génésiaques sont, comme il le dit, *essentiellement Monothéistes*. Mais d'où leur venait cette croyance? Et comment se fait-il que la famille *sémitique*, ou plutôt, car ici commence l'erreur de M. Renan, que la famille *abrahamique* soit toujours restée Monothéiste? C'est ici la question essentielle; elle est digne de toute l'attention du philosophe et du chrétien : écoutons M. Renan.

10. Suite de l'exposition de M. Renan.

« Mais si les Hébreux étaient Monothéistes à l'époque patriarcale, cela équivaut à dire qu'ils l'étaient par *les instincts les plus profonds de leur constitution intellectuelle*. Il est vrai qu'à ces époques reculées, le Monothéisme n'eut pas cette pureté sévère qu'il atteignit plus tard à l'époque des prophètes, et surtout de Josias. Mais comment s'étonner que, dans les religions dont l'essence est plutôt négative que positive, en ce sens qu'on s'y est proposé comme but principal d'éviter les pratiques superstitieuses, il y ait toujours beaucoup de différence d'individu à individu, et que le *Monothéisme rigoureux* n'ait été que le fait d'un petit nombre? C'est par *l'aristocratie* qu'il faut juger du caractère d'une race. Pour expliquer des caractères tels que Moïse, Élie, Jérémie et les autres prophètes, le poëme de Job, la Thora, les psaumes, il faut supposer chez ce petit peuple une aptitude spéciale qui l'a porté à revenir sur la même idée religieuse avec un degré inouï de ténacité, et l'on sera autorisé à juger, par suite, du caractère général de toute la nation par ces personnalités saillantes qui deviendront comme les manifestations mêmes de son esprit. M. Renan admet donc que depuis une antiquité qui dépasse tout souvenir, le peuple hébreu a possédé les *instincts essentiels* qui constituent le Monothéisme. »

11. Observations de M. Bonnetty.

C'est ici que M. Renan abandonne la réalité, l'histoire, pour se lancer en pleine métaphysique, en suppositions, en systèmes. Il s'agit d'expliquer la croyance des Hébreux; s'il y a

quelque chose de clair, de certain dans le seul livre qui nous a conservé leur histoire, c'est qu'ils croyaient à une religion qui avait été révélée de Dieu à leurs pères, qui était arrivée jusqu'à eux par une tradition non interrompue, et qu'ils transmettaient par l'enseignement à leurs enfants. Or, voici que M. Renan attribue leur croyance *aux instincts les plus profonds de leur constitution intellectuelle.*

Cette substitution, toute arbitraire, produit des conséquences immenses. En effet, voici le raisonnement de M. Renan : la race sémitique est Monothéiste par la *force de sa constitution intellectuelle;* donc les peuples polythéistes avaient et ont une *constitution intellectuelle différente.* — De là plusieurs races; de là justification du polythéisme comme résultat d'une constitution *naturelle et différente*, etc., etc.

Nous n'avons pas besoin de faire nos réserves sur cette *pureté sévère* du Monothéisme, qui serait venue plus tard, et sur cette *aristocratie* de croyance. La *pureté* a été primitive, et tous les prophètes y ont ramené le peuple juif, et ont été en cela *réactionnaires*, comme le dit M. Renan. Il est très-vrai que ce sont les chefs, les *aristocrates* de la nation, qui conservent la croyance pure. Il y a de tels aristocrates dans le christianisme, ce sont les évêques.

12. Suite de l'exposition de M. Renan.

« Or, si l'on admet que cette religion ne fut et ne put être ni le fait d'un grand mouvement philosophique, ni un emprunt fait à l'Égypte, il faut de toute nécessité y voir le résultat d'une *certaine constitution intellectuelle tenant à la race;* c'est ce qui porte M. Renan à se demander si les autres sémites, en raison de leur *conformité intellectuelle* et morale, même avec les Hébreux, n'auraient pas participé à la croyance en un Dieu unique.

» Toute la famille des peuples rattachés dans la Genèse à Tharé : les *Edomites*, les *Ismaélites*, les *Ammonites*, les *Moabites*, les *Thémanites*, etc., familles très-distinctes des Chananéens, paraît avoir pratiqué à un degré de pureté fort inégal le culte du Très-Haut. A une époque relativement moderne les Hébreux se firent, il est vrai, un système d'après lequel la race de Tharé *aurait été idolâtre avant la vocation d'Abraham.* Mais

rien de semblable ne se lit dans les documents bien plus anciens de la Genèse (*Objection* de M. Munk. *Voy.* la discussion plus bas). L'histoire des patriarches suppose même le contraire. Plusieurs des noms propres qui figurent dans la généalogie de ces tribus impliquent le Monothéisme. Melchisédech était prêtre du Très-Haut. L'histoire de Balaam, qui correspond à une circonstance assurément historique, nous montre chez les Sémites contemporains de Moïse un prophète *parlant au nom de Jéhovah*, quoique adonné extérieurement au culte de Baal-Peor. Il est vrai qu'en général les autres tribus Thérachites, qui n'étaient point préservées de l'influence étrangère avec autant de soin que les Israélites, s'adonnaient aux religions idolâtriques; mais ce fait arriva accidentellement pour les Hébreux eux-mêmes et ne prouve rien *contre l'aptitude native de ces tribus* qui, à l'époque de leur annexion sous les rois, paraissent avoir conservé des traces profondes d'affinité religieuse avec leurs vainqueurs, car on ne mentionne point d'efforts faits par les juifs pour les convertir. »

13. Observations de M. Bonnetty.

Ceci rentre tout à fait dans ce que nous avons dit : les tribus sémites avaient conservé plus ou moins explicitement quelques-unes des croyances primitives, et par conséquent avaient plus ou moins d'affinité avec les Hébreux; mais la même affinité se trouve chez d'autres peuples. Dans tous les cas il ne s'agit aucunement de *conformité intellectuelle*, comme source de cette croyance.

14. Suite de l'exposition de M. Renan.

« Les tribus sémites ont pratiqué en religion une sorte d'*éclectisme* sans préjudice d'un fonds persistant de Monothéisme patriarcal. M. Renan tire ses preuves à l'appui de cette opinion de la légende de Ruth, qui établit une entière tolérance entre le culte de Moab et celui d'Israël, de la poésie parabolique qui n'est pas exclusivement propre aux Hébreux, et du poëme de Job, dont la scène se passe chez des peuples voisins de la Palestine, et qui sont évidemment de *purs monothéistes*. (*Objection* de M. Alfred Maury. *Voy.* la discussion plus bas).

» M. Renan soutient la même thèse pour les anciens Arabes

rattachés à Abraham par Ismaël, nom essentiellement *Monothéiste*. Les documents nous font malheureusement défaut pour toute la période qui sépare Ismaël de Mahomet; mais on trouve du moins des noms propres, des inscriptions et des notions éparses dans les écrivains. M. Renan cherche à démontrer que différents noms propres d'Arabie donnés par Hérodote peuvent être ramenés à *un sens monothéiste*. M. Caussin de Perceval croit qu'à côté et au-dessus des divinités particulières que chaque tribu adorait à l'époque anté-islamique, il y avait *une divinité supérieure*, *Allah*, auprès de laquelle les autres dieux n'étaient que des anges. La Caaba fut, selon toute apparence, le centre d'un culte Monothéiste avant d'être souillée par des pratiques idolâtriques. Elle s'appela toujours la « Maison de *Dieu*. »

» Quant aux auteurs arabes, ils affirment tous que le *culte primitif de l'Arabie fut le Monothéisme pur*. C'est évidemment là une conséquence du système adopté par Mahomet et de la prétention d'après laquelle l'islamisme ne serait qu'un retour à la religion d'Abraham. (*Objection* de M. Ravaisson. *Voy.* plus bas la discussion.) On sait que le Christ était une des divinités révérées dans l'Hedjaz. On prétend qu'une image de Jésus et de Marie fut trouvée à l'époque de Mahomet parmi les idoles de la Caaba.

» M. Renan cite ensuite un grand nombre de noms propres arabes de l'époque anté-islamique, et même anté-chrétienne, empruntés aux auteurs grecs, aux papyrus, aux inscriptions grecques, himyarites et sinaïtiques, aux médailles, et qui supposent tous *un Monothéisme assez pur*. »

15. Observations de M. Bonnetty.

Tout en faisant nos réserves sur cet *éclectisme*, ou système philosophique que M. Renan attribuerait au peuple juif, nous accordons l'ensemble de ces considérations, et nous désirons voir publier les nombreux monuments indiqués ici du *Monothéisme primitif de l'Arabie*.

16. Suite de l'exposition de M. Renan.

« C'est, ajoute le savant auteur des *Langues sémitiques*, un fait remarquable que de retrouver ainsi dans l'ancienne Arabie des noms semblables à ceux dont on attribue d'ordinaire

l'introduction à l'islamisme. N'est-on pas en droit d'en conclure que *le culte du Dieu suprême formait le fond du culte de l'Arabie avant l'islamisme?* Et ces noms ne sont pas le contrecoup de la grande importance que le judaïsme avait puisée en Arabie longtemps avant Mahomet. Le judaïsme n'a pu inspirer l'*esprit monothéiste aux tribus de l'Arabie, si cet esprit n'eût été en elles.* Il leur eût tout au plus donné des pratiques religieuses. D'ailleurs, si les noms propres avaient été introduits en Arabie par les Juifs, ce serait des noms juifs. L'islamisme était en réalité une réforme bien plutôt qu'une révolution radicale. Si le Monothéisme eût été inoculé à l'Arabie, il y eût paru timide, indécis, mêlé de vieilles superstitions. Tel ne nous apparaît pas l'islamisme, qui a été *beaucoup plus Monothéiste que le judaïsme et le christianisme au 7e siècle.* Jamais l'idéal du Monothéisme sémitique n'a été plus complétement atteint que par le Koran. Plusieurs dogmes chrétiens sont regardés par les musulmans comme entachés de polythéisme. Ce n'est pas seulement à l'époque de Mahomet que se décèle cet instinct de réaction puritaine contre les complications ou les superstitions dont les cultes tendent à se charger en vieillissant. Et toutes les fois que la race arabe a pris part *au développement du dogme qu'elle avait créé,* ç'a été pour le ramener à sa simplicité primitive, altérée par les peuples convertis.

» Le Wahhabisme, par exemple, ne doit pas être considéré comme un contre-coup du christianisme ou de l'islamisme, mais comme un nouvel islam, *plus Monothéiste que les deux religions précitées.* Ce Monothéisme pur, renouvelé par les Wahhabites, se concilie avec une sorte de fierté dédaigneuse et presque cavalière, dont le poëme de Job paraît à l'auteur être le vrai miroir dans les temps anciens. Il s'en faut bien, au surplus, que le Monothéisme soit *le produit* d'une race qui a les idées exaltées en religion. C'est en réalité le fruit d'une race qui a peu de besoins religieux. C'est comme *minimum* de religion, en fait de dogme et en fait de pratiques extérieures, que le *Monothéisme est surtout accommodé au besoin des populations nomades.* C'est pour cela que les Bédouins sont les moins pieux des musulmans, et que c'est chez eux que l'islamisme est le plus pur. (*Objection* de M. Texier. *Voy.* plus bas

la discussion.) On chercherait vainement chez les Arabes nomades les superstitions et les dévotions qui ont terni le culte unitaire. Aussi l'islamisme du Soudan est-il bien plus conforme à la pensée primitive du prophète que celui d'Egypte, de Syrie et de Constantinople. Mais ce puritanisme confine parfois à l'incrédulité (*Objections* de MM. Ravaisson et Guigniaut. *Voy*. plus bas la discussion.) L'Arabe bédouin, à force de simplifier sa religion, en vient presque à la supprimer. C'est le moins mystique et le moins dévôt des hommes; c'est moins pour lui une religion positive qu'un prétexte d'incrédulité.

» L'islamisme est d'autant plus pur qu'il reste plus exclusivement renfermé dans la race, ce qui revient à dire que l'islamisme est l'*expression même de l'esprit arabe*, et dans un sens plus étendu de l'esprit sémitique. On peut dire la même chose du judaïsme, qui ne conserve sa pureté que tant qu'il ne sort pas de la race israélite. Il faut donc reconnaître dans la branche nomade de la famille sémitique une sorte de Monothéisme latent, *résultat de sa constitution psychologique*, souvent oblitéré par des causes du dehors, mais reprenant toujours le dessus et conservant toujours au fond la notion simple de la divinité. »

17. Observations de M. Bonnetty.

Dans cette exposition, vraie sur plusieurs points, nous noterons :

1° Cette assertion, que l'islamisme était plus pur que le judaïsme et le christianisme au 7° siècle. — M. Renan veut parler sans doute de quelque superstition locale, qu'il prend pour le christianisme.

2° La race arabe *développant le dogme qu'elle a créé*. — Aucune preuve n'est donnée de la création de ce dogme. L'histoire, au contraire, prouve qu'elle l'a reçu de son père, *Ismaël*, qui le tenait de son père *Abraham*. Ceci est la réalité et non le système.

3° On pose de nouveau le Monothéisme comme *résultat* de la *constitution psychologique*; c'est encore là un système moderne, inconnu aux races arabes, ou sémitiques. Toutes ont dit, soutenu, enseigné, que leur religion leur venait de leurs ancêtres, et que les réformes qui avaient eu lieu, telles que celle

de Mahomet, avaient pour auteur une révélation immédiate de Dieu; ceci est bien différent du système qui l'attribue à la *constitution psychologique*. — C'est la réalité, c'est l'histoire, et non le rêve et le système.

Tel est l'ensemble du mémoire de M. Renan; examinons maintenant la discussion qui a eu lieu au sein de l'Académie; elle a offert une physionomie et des résultats très-curieux et très-importants.

18. Discussions qui ont eu lieu, les 11, 18 et 25 mars, au sein de l'Académie.

« — 1° Dans la séance du 11, à propos du passage : « Dira-» t-on que le Monothéisme juif est l'œuvre personnelle de » Moïse? Mais un tel changement serait sans exemple dans » l'histoire de l'esprit humain, et il faudrait expliquer où » Moïse lui-même aurait puisé cette idée qui, évidemment, » n'était pas chez lui le fruit de la réflexion philosophique. » En Egypte, dira-t-on sans doute. Mais l'état de la religion » égyptienne à cette époque reculée nous est trop inconnu » pour qu'une telle assertion puisse offrir une sérieuse vrai-» semblance.

« M. de *Rougé* rappelle qu'il a démontré dans un *mémoire* communiqué à l'Académie en 1857 que la religion de l'ancienne Egypte, à une époque très-reculée, avait été le *Monothéisme*. Le texte dont il à donné la traduction est formel et l'interprétation qu'il en a proposée ne paraît au savant égyptologue pouvoir présenter aucun doute.

» M. *Renan* a cherché ce mémoire, mais il n'a pu se le procurer.

» M. de *Rougé* dit qu'en effet il est demeuré inédit [1].

» M. *Guigniaut* remarque que ce Monothéisme est loin d'exclure le polythéisme et qu'il se concilie même assez bien avec ce principe dans la religion égyptienne.

[1] L'analyse en a été publiée dans nos comptes-rendus de février 1857, réimprimés en volume. *Voy.* p. 62. — Non-seulement le dogme de *l'unité divine* ressortait des interprétations du savant conservateur du Louvre, mais on y voit la notion suivante exprimée de la manière la plus positive : *Dieu qui s'engendre lui-même*; le texte dit même : *Ego generator gignens meipsum* (traduction littérale *seipsum*), *super genua matris meæ* (littér. *suæ*). Sur une stèle de Berlin, on lisait : *Non genuit Deus substantiam eorum* (Deorum), *tu es qui genuisti Deos quotquot sunt.* (Note de la *Revue de l'inst. publique*).

» M. *Renan* ne croit pas toutefois que l'observation de M. de Rougé implique dans sa pensée que Moïse ait fait aux Egyptiens l'emprunt du Monothéisme.

» M. de *Rougé* reconnaît dans le Monothéisme des Egyptiens et celui des Hébreux deux faits également incontestables, mais il croit qu'il n'y a aucune apparence de rapport entre eux. »

19. Observations de M. Bonnetty.

Le mémoire, dont il est ici parlé, a été publié, d'après le compte-rendu de la *Revue de l'instruction publique*, dans les *Annales de philosophie*, t. xv, p. 309 (4e série), mais avec plusieurs développements, d'après les renseignements donnés par M. de Rougé lui-même. Ainsi, aux textes rappelés en note par la *Revue*, il faut joindre les suivants :

« 1° Dieu UN, vivant dans la vérité, qui a fait les choses qui » existent, qui a créé les existences.

» 2° Le Générateur, existant SEUL, qui a fait le ciel et créé » la terre.

» 3° La SEULE substance éternelle, qui a créé les divinités.

» 4° L'UNIQUE générateur dans le ciel et sur la terre, non » engendré. »

Voilà un Monothéisme bien caractérisé. Mais, comme nous l'avons dit alors, ce Monothéisme des symboles et peut-être des mystères n'empêchait pas le polythéisme des masses, comme le dit M. Guigniaut. Aussi M. Renan a raison de dire que ce n'est pas aux Egyptiens que Moïse a emprunté l'unité de Dieu, et M. de Rougé, en convenant de ce fait, a rendu pourtant service à la science en constatant la croyance primitive des Egyptiens à l'unité de Dieu.

20. Suite de la discussion.

« 2° Dans la séance du 18, la discussion est engagée d'abord par M. *Munk*, qui cite deux passages, l'un du livre de Josué, l'autre du livre intitulé l'*Agriculture des Nabatéens*, d'où il semble résulter que *Tharé* était idolâtre.

» En ce qui concerne le passage de Josué, M. *Renan* répond qu'il ne peut le faire prévaloir sur le passage de la Genèse, où on ne trouve nulle mention d'une différence religieuse entre Tharé et Abraham. Le chapitre de Josué où se trouve ce passage est un sermon qui est censé prononcé par Josué devant

les Israélites; ce sont ces morceaux-là qui accusent évidemment par leur manière une *rédaction postérieure* et probablement contemporaine au Deutéronome. Quant au *livre des Nabatéens*, il est impossible de fonder des raisonnements sur un livre encore si peu étudié par la critique. Il semble qu'on est porté à en surfaire l'antiquité; quand on voit les patriarches juifs y jouer exactement le même rôle que dans les apocryphes de l'époque qui précède et suit l'ère chrétienne, on est bien tenté d'admettre que ce livre, tout en contenant un fond très-ancien, a dû être remanié et complété à une époque relativement moderne. »

21. Observations de M. Bonnetty.

Il y a peu d'observations à faire ici. Josué dit expressément: « Vos pères, Tharé, père d'Abraham, et Nachor... *ont servi* » *des dieux étrangers* [1]; » il est en outre parlé dans la *Genèse* des *dieux* que Rachel avait dérobés à son père Laban, et emportés dans sa fuite [2]; cela prouverait, contre la thèse de M. Renan, que les Sémites étaient aussi portés au polythéisme, et que si Abraham et sa race s'en sont préservés, c'est par une élection et vocation spéciale de Dieu, comme le dit la Bible. C'est sans preuve que l'on a recours à une *rédaction postérieure* pour nier ce fait. Quant au *Livre des Nabatéens*, les *Annales* ont indiqué les nombreux documents qui y sont contenus [3], mais il n'est pas publié et nous ne pouvons rien en dire.

21. Suite de la discussion.

« La discussion devient ensuite beaucoup plus générale et porte sur le fond même du mémoire de M. *Renan*.

» M. *Maury* combat l'idée de l'auteur tendant à attribuer à tous les peuples sémitiques, et à eux exclusivement, la *notion du Monothéisme*. Quant aux religions de certains Sémites que M. Renan convertit au Monothéisme, il est douteux qu'elles en présentent tous les caractères. A ce compte, dit M. Maury, il faudrait voir aussi le Monothéisme dans la religion des Chinois.

» M. *Villemain* déclare, s'il lui est permis de donner son opinion sur le fond d'un mémoire, où la hardiesse des idées

[1] *Josué*, XXIV, 2. — Le Syncelle ajoute qu'Abraham brûla ces idoles, et que Tharé persista dans leur culte. (*Chronolog.*, p. 99.)

[2] *Genèse*, XXXI, 30-32.

[3] *Annales*, t. XVI, p. 336 (4e série).

semble égaler la profondeur du savoir, qu'il ne peut reconnaître dans la religion de ces peuples sémites les caractères d'Unité divine que son jeune confrère leur attribue. Sans aller chercher ses exemples aussi loin que le savant auteur des *Religions de la Grèce* qui a pris la parole avant lui, il faudrait attribuer, d'après les raisonnements de M. Renan, des tendances Monothéistes *même aux religions de la Grèce*. M. Villemain ne croit pas, quant à lui, que le Monothéisme soit l'apanage exclusif d'une race. Il persiste à penser que la notion fondamentale et naturelle du Dieu unique, si bien en harmonie avec les besoins de l'homme de tous les pays, a été reconnue et mise en pratique par notre race, *dès les plus anciens temps*. Tels sont du moins les grands principes qui ont guidé et éclairé Bossuet, Newton et Leibnitz, et il lui coûterait de les abandonner. Quant à Bossuet, on peut arguer de l'intérêt théologique qui le faisait parler; mais pour les deux éminents esprits qu'il vient de citer après lui, il ne lui paraît pas permis de mettre en oubli les vérités qu'ils ont embrassées.

» M. *Renan* répond que la notion d'un seul Dieu ne ressort nullement *des Védas*, qui sont, comme chacun sait, le plus ancien monument de notre race indo-européenne; que la religion des Chinois ne présente pas plus l'idée *d'un dieu unique* avec les caractères et les attributs qu'on lui trouve dans la Bible, que les religions païennes de la Grèce et de Rome. Il voit dans ces dernières des dieux subordonnés; mais cette subordination est un fait moderne. A l'origine, les Védas en font foi, il n'y a nulle classification entre les dieux; c'est plus tard que l'on cherche à mettre de la hiérarchie dans l'Olympe et à l'organiser en monarchie. Rien de semblable chez les peuples sémites; rien qui puisse être assimilé à des demi-dieux, à des héros. On y voit des serviteurs, des anges, des instruments dociles de la divinité, mais n'ayant aucune personnalité, aucune indépendance, aucune ressemblance par conséquent avec les dieux inférieurs des autres cultes. »

23. Observations de M. Bonnetty.

M. Maury soutient avec raison que M. Renan a tort d'attribuer le Monothéisme à tous les peuples sémitiques, et à eux exclusivement. L'histoire nous dit : 1° Que le peuple juif seul a persisté dans la croyance à l'unité de Dieu; 2° que différents

peuples sémitiques furent entachés de polythéisme ; 3° que parmi toutes les autres races, la notion d'un Dieu unique s'était conservée plus ou moins confusément. — M. *Villemain* a soutenu avec raison qu'un *Dieu unique* a été reconnu *dès les plus anciens temps ;* il aurait dû dire *dès la création de l'homme, dès la dispersion des fils de Noé.* — Nous regrettons qu'aucun de messieurs les académiciens n'ait eu le courage de poser la question dans ces termes. Elle est dans les assertions de la plupart d'entre eux, mais, comme parmi les polythéistes, elle y est voilée, obscurcie. . . . . . .

M. Renan nie que la notion de Dieu se trouve dans les *Védas.* Nous lui indiquerons l'*opuscule* publié il n'y a pas longtemps par un brahme célèbre, *Ram-Mohum-Roi*, converti au Christianisme, et qui prouvait, par des textes positifs, que les *anciens Védas* admettaient l'unité de Dieu. Cet opuscule est intitulé : *Abrégé du Vedanta ou solution de tous les Védas, l'ouvrage le plus célèbre et le plus vénéré de la théologie brahmanique, établissant l'unité de l'Être suprême, et que lui seul est l'objet de la propitiation et du culte.* Nous avons inséré ce curieux document dans les *Annales* [1]. . . . . . .

Quant aux *Chinois,* nous voudrions savoir si M. Renan pourrait mieux exprimer l'*unité de Dieu,* que par le signe 天 *Thien,* formé de 大 *ta,* grand, et du signe 一 *y,* seul, et signifiant *Seul grand;* les Chinois y ajoutent ordinairement le terme 皇 *hoang,* composé de 自 *tse,* par soi-même, et de 王 *vang,* roi, c'est-à-dire *régnant par soi-même* [2], ou par le signe 太 *tay,* grand, et 極 *ky,* comble, ou *grand Comble,* divinité à laquelle, dit *Sse-ma-tsien « les anciens rois sacrifiaient tous les sept jours* [3]*? »* — D'ailleurs, s'il y cherche les caractères et les attributs du Jehovah de la Bible, il a raison de dire qu'on ne les trouve plus dans les documents qui nous en restent. Mais tout porte à croire qu'au commencement ils étaient *identiques.*

[1] Voir *Annales,* t. IX, p. 422 (1re série).

[2] *Chou-king,* c. III, 4, édit. Pauthier, p. 53.

[3] Voir dans le *Sse-ki* de cet Hérodote de la Chine, les *Pa-chou,* liv. VI. Nous donnerons bientôt le texte entier de cet important passage.

24. Suite de la discussion.

« M. *Wallon*, président, demande s'il faut croire alors que la race sémitique seule ait eu l'idée du Dieu unique? N'y a-t-il pas dans le culte de certains peuples sémitiques des pratiques idolâtriques?

» M. *Renan*, tout en reconnaissant le Monothéisme comme fondement des religions sémitiques, prend soin de le dégager de tous les accidents qui semblent l'obscurcir. Il en est de même de toutes les religions philosophiques dont les formes accidentelles du culte doivent être soigneusement distinguées des principes dont ils s'écartent. A ce compte, il serait facile à un observateur superficiel de confondre les formes religieuses usitées dans tel petit village de la Calabre avec l'idolâtrie, quoique la religion qui y est pratiquée ait les principes les plus purs et les plus élevés.

» M. *Ravaisson* ne croit pas que l'on puisse attribuer à tous les Sémites le culte du Monothéisme, et il cite pour preuve de cette opinion le passage d'Hérodote où il est dit que les Arabes pratiquaient, outre le culte de leur dieu, celui d'une autre divinité femelle qui rappelait la Mylitta de l'Orient. Le savant interprète de la métaphysique d'Aristote ajoute que la religion de Zoroastre était une sorte de Monothéisme, et que cette religion était originaire de la *Médie*.

» M. *Guigniaut* considère cette dernière opinion comme entièrement abandonnée aujourd'hui. C'est un fait depuis longtemps hors de toute contestation que la *Bactriane* a été le berceau de la religion de Zoroastre.

» M. *Renan* répond à la seconde objection faite par M. Ravaisson que le Dualisme n'est pas le Monothéisme, que de nombreuses traces du culte primitif de la nature, le culte du feu par exemple, restent dans le culte des Parsis, et qu'enfin ce culte n'est jamais arrivé à un Monothéisme rigoureusement formulé. Les efforts que font les Parsis de nos jours, sous l'action des missionnaires anglais et de la philosophie européenne, pour arriver au *déisme* à force de contre-sens, en sont la meilleure preuve.

» M. Adolphe *Regnier* demande la parole pour combattre ce qu'il y a, selon lui, de trop absolu dans la réponse que M. Re-

nan a faite à son éminent et éloquent confrère M. Villemain, lorsqu'il a déclaré que dans les livres védiques il n'y avait point de traces de Monothéisme. Il lui serait facile de citer tel passage du *Rig-Véda* d'où ressort évidemment l'idée d'un Maître suprême. Il cite par exemple un passage d'une hymne à Varouna, dont M. Max Muller a publié la traduction, et où Varouna est représenté avec *les attributs du dieu suprême*.

» M. *Renan* croit que l'on pourrait citer plus d'un passage des Védas dans lesquels le texte présenterait la même image. Mais on n'en peut rien conclure. En effet, l'hymnographe est toujours porté à exalter par-dessus tous les autres le dieu qu'il célèbre, à peu près comme le dieu *Topique* était dans l'antiquité le plus grand des dieux, et comme le saint *Topique* est de nos jours le plus grand saint. De même, dans la poésie orientale, le souverain auquel on s'adresse est toujours le souverain du monde, le souverain unique. Il faudrait d'ailleurs que le Monothéisme ressortît de l'ensemble des hymnes védiques. M. Renan demande à son savant confrère, si bien informé sur ces matières, s'il croit qu'en dressant une théologie védique, on arriverait à une doctrine *monothéiste?*

» M. Ad. *Regnier* répond : « Assurément non. »

» M. *Laboulaye* croit que le travail de son jeune confrère est une thèse dont il est bien difficile de tirer des conclusions scientifiques. C'est un système que pour son compte il ne peut admettre, car il lui répugnerait de croire que des races humaines sont dépourvues *du sentiment* de l'unité divine, c'est-à-dire du sentiment de la divinité elle-même.

» M. *Renan* ne dit point que la notion de la divinité soit étrangère aux autres races ; puisque la plupart d'entre elles étaient *aptes à la recevoir en raison même de leur perfectibilité.* D'ailleurs M. Renan n'a pas été aussi absolu que le croit son savant confrère. La question est du plus au moins. Il n'a pas prétendu établir que les autres races fussent *incapables d'accepter* cette notion, mais seulement elles ne l'ont pas *inventée.*»

25. Observations de M. Bonnetty.

Dans toute cette discussion, nous n'avons à remarquer qu'une chose, la conclusion de M. Renan, à savoir que toutes

les *races sont aptes à recevoir* la notion de l'unité divine, mais seulement qu'elles ne l'ont pas *inventée.* — Il y a là cachée la prétention que *la race sémitique a inventé* cette notion. C'est ce qu'on lui demande de prouver. Son opinion, nous le savons, est que *le désert est monothéiste* [1], et que c'est là que la race sémitique l'a trouvée : mais il oublie de dire à quelle époque et à quel sémite on la doit. *Sem* était fils de *Noé ;* il avait traversé le déluge, et ce n'est pas du *désert* qu'il avait reçu cet enseignement.

28. Suite de la discussion.

« — 3° A la séance du 25, la discussion reprend à propos de l'*indifférence religieuse* attribuée par M. Renan aux Bédouins.

» M. *Texier* ne croit pas que cette indifférence soit attestée par tous les voyageurs. Quant à lui, il a toujours remarqué la scrupuleuse exactitude avec laquelle le Bédouin accomplit toutes les prescriptions de sa loi religieuse. Il n'a jamais vu un seul Bédouin manquer à l'observance du jeûne du rhamadan, ni se dispenser des ablutions.

» M. *Renan* n'a pas dit que le Bédouin se fût affranchi de toutes pratiques ; il constate seulement qu'il est moins religieux que le musulman des villes. C'est l'opinion des voyageurs, qui se trouverait ainsi en opposition avec le témoignage de son honorable confrère. Il cite entre autres Burkhardt.

» M. *Maury* insiste sur l'autorité de Burkhardt.

» M. *Ravaisson* signale le passage du mémoire où il est dit que le *Monothéisme conduit à une simplicité d'idées religieuses qui confine parfois à l'incrédulité.* Il pense tout le contraire.

» M. *Guigniaut* partage le sentiment de M. Ravaisson.

» M. *Ravaisson*, professant une opinion toute contraire à celle de l'auteur du mémoire, cherche à la justifier en montrant pourquoi le Polythéisme est plus près de l'incrédulité que le Monothéisme : la pluralité des dieux, dit-il, semble exclure le respect religieux ; quand on se fait au contraire de la divinité une idée très-élevée, on arrive nécessairement au Monothéisme, et ce sentiment doit conduire, à ce qu'il semble, à la foi la plus vive et la plus fervente. Dans le polythéisme au contraire, on ne peut avoir de Dieu qu'une notion très-im-

[1] Voir les citations textuelles dans les *Annales*, t. XVII, p. 86 (4e série).

parfaite; car, par l'essence même de cette religion, celui qui la professe, en prenant parti pour la pluralité, n'établit pas de si grande différence entre Dieu et l'homme que le Monothéiste qui, faisant de Dieu un être très-différent de lui, trouve par là même que rien ne saurait lui être comparé.

» M. *Renan* répond qu'en logique son savant confrère ne peut manquer d'avoir raison, mais la logique du peuple n'est pas celle de l'école. On peut opposer ici au raisonnement un exemple assez connu : c'est le livre de Job.

» M. *Le Clerc* trouve en effet que Job traite la divinité avec assez de familiarité et beaucoup d'audace.

» M. *Renan* insiste sur ce fait; car il conclut bien en faveur de sa thèse et contre les arguments philosophiques qu'on lui oppose. Le livre de Job est un monument essentiellement sémitique et monothéiste, et personne ne peut méconnaître que la divinité n'y soit traitée avec une hardiesse incroyable.

» M. *Ravaisson* croit qu'on ne peut établir de jugement sur ce point que par comparaison. Et si nous mettons en présence la familiarité incontestable de Job parlant de Dieu avec l'irrévérence des écrivains polythéistes tels qu'Homère et Aristophane, on sera frappé de la différence des sentiments et du langage inspirés par les deux religions.

» M. *Lenormant* cite le Prométhée comme exemple du peu de respect des polythéistes pour leurs dieux.

» M. *Renan* répond que dans le Prométhée le poëte ne présente pas l'homme en face de Dieu, ou en lutte avec lui, mais qu'il s'agit de deux divinités dont l'une est rebelle à l'autre. C'est une querelle de l'Olympe qui n'a aucun rapport avec le sentiment dont il s'occupe et sur lequel on discute.

» M. *Munk*, revenant sur le jugement qui vient d'être porté relativement au livre de Job, croit qu'on doit tirer de cet écrit un autre enseignement que celui de l'audace humaine en présence de la divinité, que pour lui, il s'est toujours attaché à la thèse finale du livre d'où ressort l'instruction morale qui est *la soumission aux volontés de Dieu et aux ordres de la Providence*, et c'est là le fond même de ce fameux épisode.

» M. *Renan*, sans nier que la thèse finale puisse être ainsi comprise, pense qu'on ne peut se refuser à admettre qu'il

règne une excessive liberté et une audace inouïe dans le langage de l'homme parlant de Dieu dans tout le livre, et qu'il est bien difficile de concilier ce langage avec le respect que supposent toujours la vraie croyance et la solide piété.

» M. *Guigniaut* croit que la révolte de l'homme contre Dieu ne saurait être invoquée comme un fait caractéristique de telle ou telle religion ; c'est un état accidentel et violent qui est malheureusement de toutes les religions, mais dont il lui paraît impossible de rien arguer pour ou contre la thèse de M. Renan. Il faut considérer que la révolte contre Dieu n'est et ne peut être permanente. C'est un état transitoire, et il pense avec M. Munk que, dans le cas de Job dont il s'agit, il faut considérer le résultat final. — Reprenant ensuite l'argument au point où l'a laissé M. Ravaisson sur l'incrédulité que M. Renan croit remarquer parfois chez les peuples Monothéistes, il ne pense pas que l'on puisse tirer de la fameuse formule : *Dieu seul est Dieu*, un prétexte à l'incrédulité. Il lui paraît que sur ce point il y a contradiction dans le savant mémoire de son confrère : Nulle part, dit M. Renan, le Monothéisme ne se trouve plus enraciné et plus ardent que chez les Juifs au temps d'Abraham ; pourquoi donc représenter ensuite les mêmes peuples, dans les mêmes conditions sociales, avec les mêmes caractères, les mêmes besoins qu'autrefois, et nous dire que leur religion d'aujourd'hui confine à l'indifférence et à l'incrédulité ? Le Monothéisme, tel que M. Renan l'a envisagé dans son principal ouvrage, *est un fruit de la vie nomade*. La contemplation dans le désert semble favoriser le développement de la notion monothéiste. Le jeune et savant auteur des *Langues sémitiques* a constaté que le Sémite s'éloignait d'autant plus de son Monothéisme primitif, qu'il se mêlait aux peuples sédentaires ; et, participant dès lors à des idées plus complexes touchant la divinité, il perdait le sens profondément religieux qui caractérisait sa croyance. M. Guigniaut ne peut comprendre comment le Monothéisme se trouverait ainsi avoir sa racine et, à la fois, sa négation dans la vie nomade du Sémite.

» M. *Renan* croit que le savant auteur des *Religions dans l'antiquité* a exagéré le sens du passage qui fournit matière à

sa judicieuse observation. La contradiction est réelle; mais elle est dans les faits. Il y a là des faits, qui s'excluent en apparence, mais qui, en réalité, se rattachent à une même cause. Le fond de l'esprit religieux du Sémite, c'est le besoin de simplicité, l'horreur pour les pratiques nombreuses et les observances superstitieuses. Cela aboutit d'une part au Monothéisme, et d'une autre part aussi, dans certains cas, et chez les natures moins religieuses, à une sorte d'indifférence.

» M. *Laboulaye* distingue deux faits dans le passage du mémoire que l'on discute : 1° Croyance et dévotion de l'Arabe; 2° incrédulité du Bédouin : sur ce second fait il est de l'avis de M. Renan, et il rapporte à cet égard l'autorité de Burton, qui présente exactement sous le même jour que Burkhardt le caractère des Bédouins. Mais alors comment expliquer le fait du Wahhabisme, qui est précisément sorti de l'esprit des Bédouins. Personne plus que les Wahhabites n'a montré de zèle, de fanatisme même dans la défense et la propagande de la foi religieuse.

» M. *Natalis de Wailly* relève les mêmes contradictions apparentes que MM. Guigniaut et Laboulaye viennent d'indiquer.

» M. *Renan* répond que les deux faits ne sont pas aussi contradictoires qu'ils le paraissent, et que les Wahhabites, dans la réaction religieuse qu'ils ont dirigée, ont préconisé surtout le principe Monothéiste du pur islam, et se sont élevés contre la superstition musulmane. Leur principe était que l'œuvre la plus méritoire serait de renverser le tombeau de Mahomet et ceux des imans. »

27. Observations de M. Bonnetty. — Conclusion.

Nous avons peu de chose à noter dans cette discussion, si ce n'est l'opposition presque générale de l'Académie aux systèmes et aux assertions de M. Renan. — D'ailleurs, la discussion se perd dans des généralités où chacun a plus ou moins raison.

Pour conclusion, nous ferons remarquer que M. Renan, en établissant que le Monothéisme est un produit de la *constitution naturelle*, de l'*instinct*, de la *psychologie essentielle de la race sémitique*, se trouve, sur ce principe, d'accord avec tous les catholiques qui soutiennent que le Monothéisme ou

religion naturelle est l'effet de l'*acte créateur de l'homme* ou du *développement spontané et naturel* de son intelligence, ou de je ne sais quel *influx*, ou *lumière innée, participée*, ou d'un *sens divin naturel*, etc., en un mot, de tous les catholiques qui en ce moment se sont faits Ontologistes, ou Platoniciens, et font une guerre acharnée à ce Traditionalisme de fantaisie, qu'ils ont eux-mêmes créé et mis au monde. Ce sont là des systèmes.

Si l'on entre dans la réalité, et que l'on consulte l'expérience et l'histoire, on trouve qu'à quelque époque que M. Renan, ou ses alliés, placent les Sémites, ces Sémites avaient une société, avaient père et mère, qui leur avaient appris l'existence de Dieu, et leur avaient donné la *religion dite naturelle*, quoique l'homme, laissé à sa nature, ne l'apprenne jamais, comme l'a remarqué justement M. Renan. Ce qui prouve, au reste, que ce n'est pas une *constitution intellectuelle différente* qui a fait tomber et maintenu les autres races dans le polythéisme, c'est que, comme le fait encore observer M. Renan, quand la race sémite leur a enseigné le Monothéisme, *leur constitution intellectuelle* l'a tout de suite accepté. C'est la race japhétique de l'Occident qui a accepté la première la doctrine chrétienne; les enfants de Cham, en Abyssinie, sont devenus chrétiens, tout aussi bien que les habitants du Paraguay, enfants de peau rouge ou de peau jaune. Ce n'est donc pas la *constitution intellectuelle*, mais l'enseignement qui fait la croyance, sans nier cependant et les instincts, et les propensions, et les aptitudes respectives des différentes races et des différents individus.

Voilà ce que nous apprennent l'histoire et l'expérience journalière depuis nos jours jusqu'à Adam. Quant à Adam, comme c'est un homme à part, un homme miraculé, sa position, ou la manière dont il a reçu sa croyance, ne devrait pas être mentionnée ici comme le font les Ontologistes. Et qu'il s'il faut en parler, on doit, ou au moins on peut dire que Dieu lui a donné ses préceptes en lui parlant *sous une certaine forme corporelle*, comme l'enseigne S. Augustin [1].

Nous donnerons la suite de la discussion dans notre prochain numéro.

A. BONNETTY.

[1] Voir le texte entier dans les *Annales*, t. VII, p. 110, et VIII, p. 381 (4e série).

Histoire ecclésiastique.

TABLEAU ABRÉGÉ DU PONTIFICAT
DES
PAPES QUI ONT PORTÉ LE NOM DE PIE.

L'Église est une armée campée au milieu du monde pour faire la conquête des élus. Elle couvre, avec ses tentes, un immense espace; comme Israël, elle déploie, sous l'œil de Dieu et au milieu des plaines fertiles, sa force et sa magnificence. Tout l'univers la contemple, et chaque jour viennent lui demander asile des peuplades nouvelles, attirées par la beauté de ces pavillons où doit habiter le vrai bonheur [1]. Mais, comme Israël, elle est entourée d'ennemis contre lesquels elle doit protéger ses enfants, et dont la main victorieuse s'efforce de courber la tête, afin de leur faire connaître, à eux aussi, la douceur de son joug. Depuis dix-huit siècles qu'elle est sortie dans le désert de la vie, jamais elle n'a pu s'endormir un instant dans la paix, jamais elle n'a pu remettre sa puissante épée dans le fourreau. L'Église n'abaissera son glaive que quand elle n'aura plus d'adversaires, et elle en aura jusqu'à la fin des temps. Elle ne repliera ses tentes que pour entrer dans les murs de la Jérusalem éternelle, comme ces milices infatigables qui ne rapportent leurs drapeaux et ne retournent fouler le sol de la patrie que quand elles ont vu fuir tous leurs ennemis et qu'elles ont donné à leur pays les provinces qu'elles devaient conquérir.

La vie de l'Église est donc un combat sans terme.

Pour être digne d'elle et pour remplir sa mission, le chef qu'elle a reçu de Jésus-Christ ne devait être, et n'est en effet, qu'un soldat couronné. Campant toujours au milieu de ses légions fidèles, il ne connaît de la royauté que les soucis et les

[1] Quàm pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israël! — *Numer.*, XXIV, 5.

veilles du gouvernement, que les fatigues et les périls du champ de bataille.

On peut dire même que, dans cette moisson de travaux, de fatigues et de blessures, le vicaire de Jésus-Christ a toujours eu la part la plus abondante. Comme le divin Maître, en effet, le serviteur des serviteurs de Dieu s'est toujours exposé sur la brèche, il a toujours placé au premier rang son dévouement et son courage. Aussi que de pontifes ont trouvé, dans la lutte, les chaînes de la captivité, les tristesses de l'exil ou le laurier sanglant du martyre!

N'est-ce pas contre le chef que se tourne naturellement toute la fureur de la guerre comme toute la rage de l'enfer? Dans une mêlée, les soldats, qui aperçoivent autour d'un casque la couronne d'or du souverain, dirigent vers ce but leur bouillante ardeur; car la défaite de celui-là décide la victoire, et il y a plus de gloire à le frapper ou à le vaincre qu'à renverser dans la poussière des bataillons entiers.

Ce chef de l'Eglise, il est vrai, est couronné; sa tente est le Vatican, son siége est un trône, et il en est qui sont offusqués de cette grandeur. Mais enlève-t-elle au souverain Pontificat ou modifie-t-elle ce caractère sous lequel nous aimons à le présenter ici? Non, au contraire. Cette splendeur terrestre a été créée plus pour nous que pour la Papauté. Dieu l'a permise pour assurer l'indépendance de notre guide suprême. Dieu l'a permise pour que la plus haute puissance spirituelle fût au niveau, même humainement, des plus hautes puissances de la terre, avec lesquelles elle devait traiter des intérêts religieux. Dieu l'a permise, parce qu'ici les luttes ne sont point stériles, que chaque bataille livrée par l'Eglise et son chef est suivie d'une victoire, et qu'il est juste, par conséquent, que la gloire du combat et la gloire du triomphe rayonnent perpétuellement confondues autour du même front[1].

D'ailleurs cette souveraineté temporelle n'est pour le pape qu'un fardeau de plus, une source de travaux, de peines, de

[1] Nous donnons plus bas (au Pontificat de Pie VI) les raisons qui démontrent que la souveraineté temporelle des papes est une haute convenance et même une nécessité relative.

combats ajoutés à ses sollicitudes de pontife, un autre cercle ajouté à sa couronne d'épines.

Aussi, malgré et même à cause de sa magnificence, toujours est-il que le Vatican n'est qu'une tente qui n'a jamais été un lieu de repos, et que celui qu'elle abrite y veille sous les armes.

Si l'on veut se faire une idée juste du souverain Pontificat, il faut se le représenter sous ce double aspect d'une royauté et d'un commandement militaire. On doit voir, dans celui qui en est revêtu, un chef qui tient le sceptre d'une main et l'épée de l'autre, pour qui la lutte occupe plus de place que le gouvernement, et dont le gouvernement, même intérieur, est une autre espèce de lutte, parce que l'erreur et le vice se glissent à chaque instant dans son camp, et soulèvent ou séduisent une partie de ses sujets. Le pontife-roi est comme les premiers chefs des Francs qui régnaient dans l'enceinte de leur camp, et qui dormaient l'épée posée sous leur tête; ou plutôt il est comme Moïse qui tout à la fois conduisait ses phalanges contre Edom et Amalec, écrivait ses lois sous sa tente, et en sortait souvent pour apaiser les révoltes du peuple ingrat dont il était le sauveur.

Ceux qui auraient voulu, pour le souverain Pasteur, une royauté moins tourmentée et plus puissante selon le monde, se trompent étrangement.

Le souverain Pontificat est dans les conditions voulues par sa constitution et sa destination. Comme œuvre divine, créée pour le temps, il a sa base sur la terre, tandis que son sommet touche le ciel. Comme l'homme faible et agité, il devait être exposé aux fatigues et aux combats, mais il devait y résister et ne jamais fléchir comme la force divine qui l'a formé.

Et puis, cette douce souveraineté n'est-elle pas plus touchante ainsi?

Elle ne veut pas seulement une obéissance extérieure, elle n'a pas seulement besoin d'étonner par sa puissance et de subjuguer par la crainte; comme elle règne sur les âmes, il lui faut l'amour des cœurs. Nous admirons le Pontife commandant et triomphant, mais nous l'aimons davantage avec

ses luttes, sa faiblesse et ses persécutions. La Papauté nous apparaissant sous la forme de Pie VI arraché de son palais, poussé de poste en poste sur la terre étrangère, pauvre, dépouillé, malade, abreuvé d'insultes comme Jésus-Christ dans son chemin du calvaire, essayant, pour obéir à un pouvoir brutal, de reprendre son douloureux voyage, et s'affaissant enfin dans une suprême défaillance, ne trouve-t-elle pas mieux ainsi le chemin de nos cœurs que si elle se montrait toujours à nos yeux au milieu des magnificences de Rome, avec ses ennemis frémissants et humiliés sous l'éclat de la triple couronne?...

Humbles et faibles, nous sommes attendris et consolés en nous retrouvant nous-mêmes dans ce qu'il y a de plus grand sur la terre.

La vie de l'humanité souffrante, agitée, militante, se résume dans la vie de l'Église, et la vie de l'Église se trouve résumée d'une manière éclatante dans celle de son auguste chef.

L'histoire de la Papauté est donc un abrégé de l'histoire de l'Église et des luttes de l'humanité sur la terre.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour lire l'histoire des Papes, c'est celui où nous nous sommes mis nous-même, pour tracer un tableau imparfait du pontificat de quelques-uns d'entre eux.

Entreprendre cette tâche, c'est dérouler plusieurs épisodes de cette guerre de dix-huit siècles que l'esprit de mensonge a livrée à l'esprit de Dieu. C'est montrer la part qu'y ont prise quelques Pontifes, et publier, par conséquent, ce que ces morts illustres ont fait, dans leur temps, pour le salut et le bonheur des peuples, et pour la cause de la civilisation. C'est donner aussi une idée générale de l'action bienfaitrice de la Papauté, puisque, animés par le même esprit, développant la même loi, les Vicaires de Jésus-Christ ont tendu tous au même but.

Et, comme ce travail n'est que le récit de glorieux combats, avant de le commencer, et pour comprendre la lutte, il faut connaître les adversaires, leurs armes et leurs attaques.

D'abord, il ne s'agit point, de la part de l'Église et de la Pa-

pauté, d'une agression violente. La prédication de l'Evangile n'est point une guerre ordinaire. Avec ses apôtres et ses missionnaires, le souverain Pontificat a commencé et poursuit la propagation pacifique de la vérité. Ceux qu'il veut soumettre ne sont point ses ennemis. Ses mains amies leur présentent le code divin de la charité, jettent sur le sol à conquérir la semence chrétienne, et donnent encore pour l'arroser le sang généreux des plus dévoués et des plus chers enfants de l'Eglise.

C'est d'eux-mêmes que les peuples endurcis repoussent ce don précieux et méconnu, deviennent les ennemis de leur bienfaiteur, et tournent leurs épées contre sa poitrine, comme ces sauvages animaux qui cherchent à déchirer la main qui rompt leur chaîne.

Deux sortes d'ennemis ont attaqué la Papauté et l'Eglise : des ennemis extérieurs, des ennemis intérieurs.

Le sort de la vérité, c'est d'avoir pour adversaire tout ce qui n'est pas elle : — *qui non est mecum contra me est.* — Tous les fronts que n'a point touchés l'eau du baptême se dressent menaçants contre l'Eglise et son chef. Tout ce qui ne porte pas le nom chrétien a une haine profonde pour notre bannière sacrée, et l'attaque dès qu'il l'aperçoit. Quand la croix s'éleva sur le calvaire, portant le Sauveur du monde, quelques cœurs fidèles l'entouraient ; mais la foule des juifs l'insultait et maudissait l'auguste victime. Dès que l'Eglise a paru, commandée par Pierre et ses successeurs, toutes les puissances de l'erreur ont rugi et se sont ruées sur elle, à l'exemple de ces nations jalouses qui se liguèrent contre le peuple de Dieu sitôt qu'il eut paru au désert guidé par Moïse.

Le paganisme romain, l'islamisme, l'idolâtrie de tous les temps, toutes les fausses religions du monde ancien et du monde moderne, ont déclaré la guerre à l'Eglise, et surtout à son suprême Pasteur.

Mais que les étrangers, que ceux qui n'ont jamais attaché leurs lèvres aux mamelles de l'Eglise la méconnaissent, l'insultent et la combattent, c'est une folie qui, jusqu'à un certain point, peut se comprendre. Le comble de la furie, c'est le crime d'un fils qui repousse du pied sa mère et qui la frappe.

Voici cependant à quels outrages sont livrées l'Eglise et la Papauté. *Otez-le! crucifiez-le!* Ce cri odieux que le Sauveur entendit une fois en paraissant devant sa nation ingrate, l'Eglise et le Souverain-Pontife l'entendent aussi sortir chaque jour des rangs de leurs enfants égarés. Pendant que l'hérésie a attaqué les dogmes, le schisme a brisé avec la chaire de saint Pierre et renié sa suprême autorité, l'impiété a versé son fiel et ses sarcasmes sur les personnes et les choses saintes, et trop souvent le pouvoir temporel, dans sa jalousie et son orgueil, a lancé ses vagues furieuses contre le trône du doux Pasteur des peuples chrétiens.

Ces deux espèces d'adversaires, les ennemis extérieurs et les ennemis intérieurs, poussés par les mêmes instincts, ou pour mieux dire inspirés par le même génie infernal, ont combattu le souverain Pontificat, comme ils combattent l'Eglise, avec les armes de l'esprit et avec les armes du corps, avec le sophisme et avec la violence, employant tour à tour, et le plus souvent tout à la fois ces deux glaives.

Pendant que les hérésies naissaient comme des vagues immondes autour de la barque de Pierre, traversant les premiers siècles de l'ère chrétienne, toutes les forces du paganisme venaient l'attaquer le fer à la main, et rougissaient les flots troublés du plus pur sang des fidèles, de celui des Souverains-Pontifes surtout. Aussi, dans un espace de trois siècles, la main d'un seul Pape se glaça avant d'avoir pu saisir la palme du martyre.

Les méprisables Césars du Bas-Empire, qui avaient à leur solde les subtilités hérétiques des docteurs grecs, appelèrent encore à leur aide contre Rome le guet-apens, l'exil et les brutalités.

Plus tard, tandis que les Papes comprimaient les invasions musulmanes, sauvaient l'Europe catholique et nous conservaient une patrie chrétienne, n'eurent-ils pas à repousser les agressions incessantes des empereurs d'Allemagne, et ne durent-ils pas apaiser d'autres révoltes bien plus douloureuses encore pour leur cœur?

Et dans cette grande tempête du protestantisme, quel déchaînement contre le chef de l'Eglise, depuis les invectives de

Luther et de tous les dogmatiseurs réformés jusqu'au bivouac des soldats huguenots du connétable de Bourbon, sous les voûtes du Vatican et de Saint-Pierre de Rome!

Enfin, la dernière et terrible guerre, celle du Rationalisme impie, vaste tourmente dont le souffle nous agite encore si puissamment, commencée par la ligue des beaux-esprits et des écrivains, s'est continuée avec la haine et les sourdes menées des Joseph II et de ses émules, et a éclaté par les excès sanglants de la Révolution, dressant sa tête hideuse jusque dans le palais de Pie VI et de Pie IX.

Et à toutes les époques de l'histoire de l'Eglise, combien de fois les Vicaires de Jésus-Christ ne virent-ils pas d'audacieux anti-papes leur disputer la tiare ! Combien de fois ne durent-ils pas quitter les murs de leur capitale et leurs Etats devant les rébellions d'un peuple capricieux ou les intrigues sacriléges des Arnaud de Bresse et des Mazini !

Dans une guerre si vive et si persévérante, jamais l'Eglise et la Papauté n'ont été prises au dépourvu. Elles ont eu leurs soldats pour chaque espèce d'agresseurs et des forces diverses dans chaque attaque. Dans les persécutions, l'Eglise a eu ses martyrs; contre les hérésies, ses conciles et ses docteurs; contre les efforts de l'islamisme, ses croisés; contre l'impiété armée, ses guerriers chrétiens. Et ce sont les Papes qui ont encouragé les martyrs, convoqué les conciles, soutenu et dirigé les docteurs, appelé les croisés, béni les écrivains dévoués à la religion, et prié pour les nobles défenseurs de l'Eglise romaine. Bien plus, toutes ces forces militantes de l'Eglise, eux-mêmes ils les ont réunies dans leur personne, et, suivant les différents besoins des temps, ils ont mis au service de Dieu et du monde chrétien leur science, leur autorité, leur courage, leurs souffrances, leur sang.

Cette part auguste de lumières, d'intrépidité, d'amertumes, de combats, aucun des Papes peut-être ne l'eut plus grande que chacun des neuf Pontifes dont nous voulons réunir les noms en un cercle lumineux, comme les neuf fleurons d'une radieuse couronne.

Le nom béni de Pie qu'a adopté, à son élévation sur le trône, le noble et saint Pontife qui règne aujourd'hui, a brillé

d'un si pur éclat chaque fois qu'il a paru sur l'horizon de l'Eglise, qu'il nous a semblé que Dieu y avait attaché une gloire toute particulière, et qu'il le destinait à des Pontifes choisis entre tous pour l'accomplissement éclatant de ses desseins.

Un nom n'est point quelque chose d'indifférent. Presque tous les noms de l'Ancien-Testament sont significatifs et prophétiques. Dans l'histoire des souverains, et surtout dans celle des Papes, beaucoup de noms sont providentiels. Un lien mystérieux unit les personnages qui en sont honorés. Ce n'est donc point une pure fantaisie d'écrivain de rapprocher ainsi et d'unir en un seul cadre des pontificats séparés par le temps. Un auteur l'a fait pour les Papes appelés Grégoire. Nous l'essayons pour ceux qui ont porté le nom de Pie. Ce nom glorieux est, il nous semble au moins, significatif et prophétique, et merveilleusement fait pour la mission confiée aux neuf souverains qui l'ont porté.

La piété c'est la tendresse de l'amour divin, le doux reflet de la religion. Elle voile ce que la pratique du devoir a d'austère, elle enveloppe la pénitence d'un charme surhumain. Elle est à la vertu ce que le parfum est à la fleur, ce que la grâce est à la beauté. C'est sa compagne et elle la fait aimer. Son caractère est donc l'amabilite, la douceur.

Et quels pontifes ont mieux mérité ce titre de Pieux que ceux qui l'ont choisi pour nom? que Pie I offrant l'auguste victime au fond des catacombes; que Pie V obtenant, par ses ardentes prières, la victoire de Lépante; que ce Pie VI dont l'angélique figure, dont les yeux levés vers le ciel et baignés de larmes pendant qu'il célébrait la messe, frappaient d'admiration les protestants et les incrédules eux-mêmes; que ce Pie VII que nos pères ont contemplé agenouillé et recueilli au pied des autels de notre France; que Pie VIII, le *vir religiosus* de la légende prophétique, enfin que Pie IX dont la ville éternelle a si souvent vu les pieuses stations et dont l'univers connaît la tendre dévotion à la Mère de Dieu et à sa Conception immaculée ?....

C'est l'Agneau qui est le conquérant du monde [1], et celui

[1] *Apocalypse*, XVII, 14.

qui a dit : « Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre [1], » a voulu, pour suivre cette loi du monde moral, que ce fût l'humble piété, dont la douceur est la fleur, qui fît fléchir la force, brisât la puissance et commandât aux vents et à la mer. C'est ainsi qu'il a sauvé son peuple par la tendre et fervente Esther et par la chaste Judith, qu'il a fait de nos pères une nation chrétienne par les prières de Clotilde et qu'il a humilié les ennemis de la France par la douce et pieuse bergère de Domrémy. Les Papes qui ont porté le nom de Pie semblent avoir eu pour mission le triomphe de cette loi divine qui fait vaincre les loups par les agneaux [2]. Dieu les a appelés au gouvernement de l'Eglise dans des circonstances solennelles et difficiles. Ils ont pris en main le gouvernail de la barque de Pierre au moment des plus grands orages. Ils se sont trouvés assis sur le trône, quand le péril de l'erreur, de l'invasion, des révoltes, des sanglants excès était à son comble, et ils ont été l'instrument des victoires du chef invisible de l'Eglise. Aux pieds de Pie II, de Pie IV et de Pie V s'arrêtent le flot des conquêtes mahométanes et les progrès de l'hérésie. Sur le cercueil de Pie VI, contre les murs du château solitaire de Gaëte se brise la fureur de l'impiété et de l'anarchie. Enfin, devant la calme résistance de Pie VII s'incline et s'humilie la volonté de fer de ce glorieux conquérant, enfant chéri de l'Eglise, qui avait rouvert nos temples, mais qui oublia, dans un moment d'ivresse, sa mission providentielle et dont Dieu purifia, par tant d'amertumes, les dernières années à Sainte-Hélène, tandis que le captif de Fontainebleau s'asseyait paisiblement sur le trône du Quirinal.

Pour résumer ces dernières considérations : il y a donc un lien mystérieux (et c'est là ce qui motive le rapprochement que nous avons fait et justifie notre entreprise), il y a un lien mystérieux entre ces neuf pontifes : c'est la mission qu'ils paraissent avoir reçue de vaincre la puissance de l'erreur et la violence par ce qu'il y a de plus doux et de plus aimable dans la vie morale et par conséquent sur la terre, par la piété. Et

[1] Mathieu, v, 5.

[2] Sic praesertim meam ostendam fortitudinem, cùm oves lupos vicerint. — S. Joann. Chrys. *in Matth. Homil.* XXXIII.

tout cela semble être renfermé et annoncé dans leur nom providentiel [1].

Nous eussions désiré que notre travail répondît à la beauté du sujet. Ces luttes saintes, ces victoires miraculeuses et leurs résultats, forment un ensemble magnifique et digne d'une plume plus habile que la nôtre. C'est une bien faible esquisse que nous présentons ici, mais, tout imparfaite qu'elle est, elle pourra cependant donner une idée de la grandeur de notre sujet et être de quelque utilité à la jeunesse, à laquelle surtout elle est destinée.

Nous n'avons point fait précisément une biographie des papes. Nous avons dit peu de chose de leur vie antérieure à leur élévation sur la chaire de saint Pierre. C'est leur règne et leur pontificat que nous retraçons, parce que ce ne sont point les actes de l'homme que nous voulons exposer à la lumière, mais les actes de Dieu par ses vicaires. *Gesta Dei per Francos*, disaient nos vieux chroniqueurs; *Gesta Dei per Pontifices* est d'une vérité plus éclatante encore.

Pour atteindre notre but, nous ne sommes point entrés dans tous les détails de l'histoire; nous nous sommes contentés de mettre en relief les tendances générales du gouvernement spirituel et temporel des papes dont nous nous occupons ici, les faits saillants de leur règne, l'ensemble de leurs luttes et de leurs efforts, et l'action qu'ils ont exercée sur les affaires de l'Église et sur les événements contemporains. En suivant nos données, le lecteur pourra étudier ces mémorables époques, et il développera ce que nous n'avons fait que signaler.

Comme le guide que ses forces trahissent, nous n'avons pu conduire nous-même les voyageurs sur la montagne, mais nous leur avons indiqué du doigt les points escarpés et les hauteurs sublimes où il fallait monter, et d'où ils découvriraient des vues merveilleuses, un vaste horizon et des beautés dignes de leur admiration et de leurs pinceaux.

[1] Ceci, bien entendu, n'a ~~rien d'absolu, et,~~ quoi qu'il en soit de ces idées, il n'en restera pas moins vrai qu'il y a de curieuses analogies entre ces pontifes et que l'identité de leur position doit frapper un esprit sérieux et accoutumé à étudier l'action de la Providence.

NOTA. Les neuf pontificats que nous nous proposons de décrire se divisent en trois périodes correspondant à trois époques célèbres de l'histoire de l'Église :

I. L'ère des persécutions ;

II. La lutte contre le mahométisme et le protestantisme ;

III. La guerre avec le rationalisme et l'anarchie.

La 1re période est représentée par le pontificat du saint martyr Pie I.

La 2e comprend les règnes :

De Pie II, qui mourut en dirigeant une expédition contre les Turcs, et qui combattit les révoltés contre l'autorité du Saint-Siége, symptômes funestes et avant-coureurs de la révolution luthérienne ;

De Pie III, pontife d'un jour, mais animé des mêmes sentiments ;

De Pie IV, qui termina le concile de Trente et s'occupa constamment d'armer contre les Turcs ;

Enfin de S. Pie V, le vainqueur de Lépante et la terreur des hérétiques.

La 3e période renferme les pontificats :

De Pie VI, qui fléchit par sa douceur l'hostilité de Joseph II, et mourut martyr de la révolution ;

De Pie VII, qui porta un coup terrible au rationalisme en réconciliant la France avec son Dieu, et lutta contre Napoléon ;

De Pie VIII, qui vit la révolution de 1830 et sut guider, avec une rare sagesse, la barque de Pierre au milieu de cet orage ;

Enfin de Pie IX, dont les travaux et les glorieux combats se déroulent sous nos yeux.

(*Préface de cette histoire.*)

L'abbé DE BARRAL.

Hiérarchie catholique.

CONCORDAT

ENTRE LE SAINT-SIÉGE ET LE ROI DE PORTUGAL,

Sur le patronat des Indes & de la Chine.

Les événements qui s'accomplissent en ce moment en Orient, donnent une importance extrême au concordat suivant. Dieu veuille que la couronne de Portugal use mieux de la faveur qui lui est accordée, qu'elle n'en a usé par le passé, et qu'elle ne suscite plus de nouvelles entraves à l'expansion du christianisme dans ces contrées, et qu'ainsi, le Saint-Siége n'ait pas à regretter de lui avoir accordé cette faveur. A. B.

Au nom de la Trinité très-sainte et indivisible,

Sa sainteté le souverain-pontife Pie IX et S. M. très-fidèle le roi D. Pédro V, ayant résolu de faire un traité pour régler, d'un commun accord, la continuation de l'exercice des droits du *Padroado* de la couronne portugaise dans l'Inde et dans la Chine, ont nommé à cette fin deux plénipotentiaires, à savoir: pour Sa Sainteté, le très-éminent et très-révérend seigneur cardinal Camillo Di Pietrò, pro-nonce apostolique en Portugal, et pour Sa Majesté très-fidèle, le très-excellent seigneur Rodrigo de Foucesca Magalhaës, pair du royaume, conseiller d'Etat effectif, ministre et secrétaire d'Etat honoraire, grand'-croix de l'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lesquels ayant échangé leurs pleins pouvoirs respectifs et les ayant trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. En vertu des bulles apostoliques respectives et en conformité avec les sacrés canons l'exercice du droit de Patronat de la couronne portugaise continuera, quant à l'Inde et à la Chine, dans les cathédrales nommées ci-dessous.

Art. 2. Quant à l'Inde, dans l'église métropolitaine et primaticale de Goa ; dans l'église archiépiscopale *ad honorem* de Cranganor; dans l'église épiscopale de Cochin ; dans l'église épiscopale de Saint-Thomé de Méliapour et dans l'église épiscopale de Malacca.

Art. 3. Quant à la Chine : dans l'église épiscopale de Macao.

Art. 4. Il demeure convenu que la province de Kouam-Si ne dépendra plus désormais de la juridiction épiscopale de Macao, et par conséquent du patronat. Sa Sainteté se réservant de prendre librement à l'égard de cette province, et dans l'intérêt des fidèles, les déterminations qu'elle jugera convenables et nécessaires.

Art. 5. Le Saint-Père se réserve de faire la même chose à l'égard de l'île Hong-Kong, laquelle, quoique renfermée dans la province de Kouang-Tong (Canton), sera séparée de la juridiction épiscopale de Macao et du patronat.

Art. 6. La juridiction de l'évêché de Macao et le patronat dans la Chine comprennent donc désormais le territoire qui leur appartient, selon les bulles respectives, à savoir : Macao, la province de Kouang-Tong (Canton) et les îles adjacentes ; il faut en excepter seulement la susdite province de Kouam-Si et l'île de Hong-Kong.

Art. 7. En vue des considérations de convenance religieuse présentées par le Saint-Siége relativement à la création d'un nouvel évêché sur quelque partie du territoire actuel de l'archevêché de Goa, le gouvernement portugais, comme patron, contribuera, autant qu'il est en lui, à ce que cette création se réalise convenablement dans les limites et dans les localités jugées, d'accord avec le saint-siége, les plus convenables pour la bonne administration de cette Eglise et la commodité des fidèles.

Art. 8. L'île de Pulo-Pinang demeurera séparée de la juridiction de l'évêché de Malacca et du patronat : Sa Sainteté prendra à son égard les mesures qu'elle jugera utiles.

Art. 9. Mais l'île de Singapour continuera d'appartenir au même évêché de Malacca. On pourra établir dans cette ville la résidence épiscopale, le prélat conservant le titre d'évêque de Malacca.

Art. 10. Le territoire de chacun des évêchés suffragants de l'Inde ci-dessus mentionnés devra avoir une extension telle que la juridiction épiscopale puisse s'y exercer avec promptitude et d'une manière utile : les hautes parties contractantes

conviennent que, d'accord, on établisse la circonscription des mêmes évêchés de manière à atteindre ce but.

Art. 11. Le Saint-Père, considérant les devoirs qui lui sont imposés par son ministère apostolique, et désirant que, le plus tôt possible, on mette fin aux mésintelligences et aux perturbations qui ont affligé et qui affligent encore les églises des Indes-Orientales, au grand dommage des intérêts de la religion et de la paix publique des fidèles des mêmes églises, situation que Sa Sainteté ne pourrait voir se prolonger sans y apporter le remède convenable; et S. M. T.-F. Don Pedro V étant animé du même désir de voir prospérer ces églises et rétablir la tranquillité dans leurs chrétientés respectives, ils sont convenus qu'on procédera sans retard à la confection d'un acte additionnel ou d'un règlement, où seront fixées les limites desdits évêchés du patronat, aux termes de l'article précédent.

Art. 12. Dans les bulles des évêques qui seront présentés, devra être fait mention des limites qui auront été fixées d'un commun accord.

Art. 13. Dans ce but, chacune des hautes parties contractantes nommera un commissaire; ces deux commissaires, animés d'un esprit de conciliation et connaissant les localités, proposeront les circonscriptions respectives de chaque diocèse.

On déclarera à ces commissaires quels sont les territoires où, d'après l'accord convenu entre les hautes parties contractantes, l'exercice du patronat de la couronne de Portugal doit continuer.

Art. 14. Dans les parties de territoire qui demeureront hors des limites assignées aux diocèses susnommés dans l'Inde, on pourra créer, avec les formalités compétentes, de nouveaux évêchés, et alors commencera pour eux l'exercice du patronat par la couronne portugaise.

Art. 15. En vue de ce qui est convenu sur la matière de l'article 7 du présent traité, Sa Sainteté consent à accorder l'institution canonique à la personne que Sa Majesté très-fidèle aura nommée et proposée pour l'Église métropolitaine de Goa.

Et les hautes parties contractantes demeurent d'accord

qu'aussitôt la prise de possession du nouvel archevêque effectuée, les commissaires qui auront été nommés s'occupent de la circonscription définitive du diocèse qui doit être créé sur le territoire du même archevêché, en conformité avec les fins indiquées dans l'article V.

Les mêmes hautes parties contractantes entendent également que, pour l'exercice de la juridiction ordinaire du nouvel archevêque, on déclare comme limites provisoires de son territoire les Églises et les missions qui, au moment de la signature du présent traité, se trouveront de fait dans l'obéissance du siége archiépiscopal; toutes les autres qui, à la même date, seront soumises de fait à l'autorité des vicaires apostoliques, devront demeurer dans cette pacifique obéissance. Cet état de choses continuera jusqu'à la constitution canonique définitive de l'évêché qui doit être érigé.

Et au fur et à mesure que la circonscription des diocèses suffragants de l'Inde ira se concluant et s'approuvant, et que la promotion canonique des évêques respectifs ira s'effectuant, l'exercice de la juridiction métropolitaine du même archevêque sera reconnu successivement par le Saint-Siége dans ces diocèses.

Art. 16. A mesure qu'on établira la circonscription d'un des diocèses suffragants de l'Inde et que le siége épiscopal sera pourvu de *moyens convenables*, le souverain Pontife admettra la présentation de l'évêque, faite par le royal patron portugais, et lorsque les bulles confirmatoires respectives auront été expédiées, le vicaire ou les vicaires apostoliques qui résideront sur le territoire de l'évêché s'en retireront successivement, afin que le prélat nommé puisse gouverner son diocèse.

Art. 17. Le présent traité, avec ses deux annexes A et B, qui en font partie intégrante, sera ratifié par les hautes parties contractantes, et les ratifications seront échangées à Lisbonne dans les quatre mois qui suivront la date de sa signature, ou plus tôt, s'il est possible.

En foi de quoi les plénipotentiaires susnommés ont signé le même traité fait en double, portugais et italien, et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Lisbonne, le 21 février 1857.

CAMILLO, *cardinal* DI PIETRO, *pro-nonce apostolique*, — RODRIGO DA FONSECA MAGALHAES.

Annexe A. Dans l'article 6 du traité, il est déclaré que la juridiction de l'évêque de Macao doit comprendre la province de Canton (Kouang-Toong) et les îles adjacentes, parmi lesquelles, quant aux chrétientés, la principale est l'île de Haïnan : vu cependant ce qui s'est décidé dans les conférences et pour les motifs discutés alors par les deux négociateurs, on a jugé opportun de prolonger pour un espace de temps déterminé l'exercice exclusif de la juridiction ordinaire de l'évêque de Macao dans les territoires de ladite province et dans l'île. Cet espace de temps a été limité *à une année* et ne pourra être prorogé : cette année devra commencer le jour où le traité aura été ratifié par les hautes parties contractantes ; l'année finie, l'article 6 aura son exécution complète. En même temps, le négociateur portugais soussigné promet que le royal patron portugais augmentera le nombre d'habiles et *édifiants missionnaires*, qui, outre ceux qui existent déjà, s'emploient à conserver et à propager la foi catholique dans ces régions.

Et afin que cet accord spécial ait la force du traité et soit considéré comme en faisant partie intégrante, non-seulement il est signé par les deux négociateurs, mais encore il sera ratifié conjointement avec le même traité par les deux parties contractantes. (*Suivent les signatures.*)

Annexe B. Dans l'article 13 du traité sur le patronat de la couronne portugaise en Orient, il a été dit qu'on donnerait connaissance aux commissaires chargés de proposer les circonscriptions respectives des diocèses de l'Inde mentionnées dans le même traité, des territoires où les hautes parties contractantes sont convenues que l'exercice du susdit patronat royal portugais peut continuer; les soussignés, plénipotentiaires pontifical et portugais, déclarent, pour la complète intelligence du même article, qu'en vertu d'un accord des hautes parties contractantes susdites, le territoire du patronat de la couronne de Portugal dans l'Inde, c'est le territoire de l'Inde anglaise, entendant par ces paroles les terres soumises *immédiatement* ou *médiatement* au gouvernement britannique;

les commissaires nommés pour la circonscription des diocèses devront par conséquent avoir en vue, d'un côté, que les localités appartiennent bien à l'Inde anglaise dans le sens indiqué plus haut ; ils devront encore avoir en vue l'établissement de missions portugaises et les fondations de religion et de piété dues aux efforts et à la générosité du gouvernement de Portugal et de ses sujets ecclésiastiques ou séculiers, quand bien même quelques-unes de ces fondations ne seraient pas actuellement administrées par des prêtres portugais : d'un autre côte, ils penseront à l'assistance spirituelle la plus prompte et la plus commode possible que le pasteur doit à son troupeau, selon l'étendue et la distance des missions, le nombre des chrétientés et d'autres circonstances qui devront attirer leur attention, dans un but identique.

Les soussignés déclarent en outre que les hautes parties contractantes entendent que cet acte aura la même force que le traité, et, comme tel, obligera les deux dites parties contractantes que les soussignés ont l'honneur de représenter.

Les mêmes hautes parties contractantes le ratifieront conjointement avec le traité. (*Suivent les signatures.*)

Tradition catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE,

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et Ecrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident. —

2e partie : PÈRES GRECS,

depuis S. Barnabé jusqu'à Photius (860) inclusivement.

(Voir le précédent article au n° 100, t. XVII, p. 322.)

TOME XXXIV, comprenant . .

Ce volume n'a pas encore paru. Nous en attendions la publication pour continuer notre compte rendu, quand M. Migne nous a appris qu'il ne paraîtrait peut-être que dans deux ans. Alors nous nous sommes décidés à passer outre, comme nous avons fait pour la 2e partie du tome XVI, qui n'a pas encore paru.

TOME XXXV, comprenant 1260 col. — 1857. Prix 44 fr. les 4 vol.

95. S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, dit le *théologien*, archevêque de Constantinople, né en 308, mort en 390. — Ses œuvres, d'après l'édition des Bénédictins. — 1. Préface générale, en 3 parties. — 2. Sa vie, tirée principalement de ses écrits. — 3. Autre vie, par le prêtre *Grégoire*, grec-latin. — 4. Témoignages des auteurs. — 5. Préface de l'édition de *Billius*, 1620. — 6. de celle de *Leuvenklaw*; — 7. *Id.*, de l'édition de *Morel*. Paris, 1609 et 1630. — 8. *Id.*, de *Montagu*. Eton, 1610. — 9. *Id.*, de *Nigel*, 1583. — 10. Eloge de *Billius*. — 11. *Index alphabétique* des similitudes dont s'est servi S. Grégoire. — 12. *Proverbes* qu'il a cités. — 45 discours avec *préfaces* et *notes* des éditeurs, ainsi divisés. — I. Sur la sainte Pâque. — II et III. Son apologie. — IV et V. Invectives contre Julien. — VI. Sur la paix entre les moines. — VII. Oraison funèbre de son frère Césaire. — VIII. *Id.* Sur sa sœur Gorgonie. — IX. Apologie à son père. — X. Sur lui-même à son retour après sa fuite. — XI. A saint Grégoire de Nysse. — XII. Autre à son père. — XIII. Pour la consécration d'Eulalius, évêque de Doara. — XIV. De l'amour des pauvres. — XV. A la louange des Macchabées. — XVI. A son père. — XVII. Aux habitants de Nazianze, redoutant la colère du préfet. — XVIII. Oraison funèbre de son père. — XIX. Sur ses discours, et le préfet Julien. — XX. Du dogme et de la constitution des évêques. — XXI. Eloge du grand Athanase. — XXII et XXIII. Sur la paix. — XXIV. Eloge du saint martyr Cyprien. — XXV. A la louange d'Héron, le philosophe. — XXVI. Sur lui-même, à son retour de la campagne.

TOME XXXVI, comprenant 1360 col. — 1858.

(*S. Grégoire*, — *suite*). — *Discours théologiques.* — XXVII. Contre les Eunomiens. — XXVIII. Sur la théologie. — XXIX et XXX. Sur le Fils. — XXXI. Sur le Saint-Esprit. — XXXII. De la modération à conserver dans les disputes, et qu'il n'appartient pas à tout homme ni à tout temps de disputer sur Dieu. — XXXIII. Contre les ariens, et sur lui-même. — XXXIV. Sur l'arrivée des Egyptiens à Constantinople (pour apporter des grains), et leur soin d'éviter les ariens). — XXXV. Sur les martyrs. — XXXVI. Sur lui-même, et à ceux qui l'accusaient de briguer le siége de Constantinople. — XXXVII. Sur cette parole de saint Matthieu : *Après que Jésus eut fini ces discours*, etc. — XXXVIII. Sur la théophanie ou la naissance du Sauveur. — XXXIX. Sur les saintes lumières

le baptême du Christ). — XL. Sur le saint baptême (des chrétiens). — XLI. la Pentecôte. — XLII. Dernier adieu, quand il se démit du siége de Constantinople, devant 150 évêques. — XLIII. Oraison funèbre de S. Basile le Grand. XLIV. Sur le nouveau jour du Seigneur. — XLV. Sur la sainte Pâque. — *Apocr., écrits apocryphes.* — XLVI. Signification sur Ezechiel. — XLVII. De la orthodoxe contre les ariens, deux traités, dans le tome XX de la *Patrologie* ne, parmi les écrits de saint Phébade. — XLVIII. Fragment d'un discours tre les astronomes, grec seulement. — XLIX. Sa liturgie, traduite du copte, raite de *Renaudot*. — L. Autre liturgie, dite alexandrine. — LI. Prière et isme pour chasser les esprits immondes, fragments tirés d'*Iriarte*. — Préface de *Rufin* pour les 8 ou 10 discours qu'il avait traduits en latin. — Commentaires sur 19 discours de saint Grégoire, par *Elie*, métropolite Crète, édités pour la première fois par Albert *Jahn*; cet Elie vivait au 11e siè; en grec seulement. — 15. *Index* des auteurs cités par *Elie*. — 16. *Id.* De cités dans les commentaires. — 17. *Id.* Des matières. — 18. *Id.* Des matières grammaticales. — 19. Commentaires sur 16 discours et quelques poëmes *Nicetas Serronius*, surnommé le philosophe, d'abord évêque de Serron, archevêque d'Héraclée, au 11e siècle. — 20. Collection et exposition des res, dont fait mention S. Grégoire, dans sa 1re invective contre Julien, par *Nonnus*. — 21. Autres remarques *du même*, sur les éloges de S. Basile, les saintes lumières, tirées de *Mai*. — 22. Lettre à l'empereur Constantin. — 23. Scholies sur les discours contre Julien, sur l'éloge d'Héron, sur l'oraison funèbre de son frère Césaire, par *Basile le Petit*, évêque de Césarée, au siècle. — 24. Autre scholie d'un anonyme sur le discours contre Julien. — des discours, comparés avec l'ordre ancien, et *vice versa*. — *Index* analytique des matières.

TOME XXXVII, comprenant 1604 col. — Paris, 1857.

S. *Grégoire*, — *suite*.) — Continuation des œuvres, d'après le manuscrit des Bénédictins, retrouvé et édité par l'abbé *Caillau*, en 1840. Ce volume se comp: — 25. Préface de l'*éditeur*. — LII. Lettres, au nombre de 244, avec sommaires et notes. — LIII. Exemplaire de son testament. — *Œuvres poétiques*. 1re, *poëmes théologiques*, section 1re. — LIV. 38 *poëmes dogmatiques*, ainsi ités, texte grec, traduction latine littérale, et traduction en vers au bas de page. — *Section 2e*. LV. 40 *poëmes moraux*. — Liv. 2e. *Poëmes historiques*, tion. — LVI. 99 pièces de vers sur lui-même. — Section 2e. LVII. 8 pièces sur des étrangers.

TOME XXXVIII, comprenant 1296 col. — 1858.

(S. *Grégoire*, — *suite*.) — LVIII. 129 épitaphes. — LIX. 94 épigrammes. — LX. Le Christ souffrant, tragédie. — 26. Collection et interprétation des histoires dont saint Grégoire fait mention dans ses poésies, par *Cosmas de Jérusalem*, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 743, d'après l'édition du cardinal *Mai*, préface de celui-ci. — 27. Paraphrase des poëmes obscurs de S. Grégoire, par *Nicetas David*, évêque de Dadybra, mort peu après 880, d'après l'édition donnée à Gottingue en 1840, par *Ernest Dronke*, grec-latin. — LXI. Vers sur les livres canoniques, avec une paraphrase grecque-latine d'un auteur anonyme.

S. CÉSAIRE, frère de S. Grégoire, mort vers 368. — I. 4 dialogues, ou réponses à 197 questions. — *Index*. 1. Des similitudes employées par S. Grégoire. — *Id.* Des proverbes. — 3. Ordre des lettres, comparé avec l'ancien, et *vice versa*. — 4. Index des noms propres. — 5. *Table* de ses poëmes. — 6. Leur ordre comparé à l'ancien. — 7. *Index analytique* des matières. — 8. *Index* des matières contenues dans l'*appendice*.

TOME XXXIX, comprenant 1864 col. — 1858. Prix : 11 fr.

S. AMPHILOCHIUS, évêque d'Iconium, en 373, mort après 394. — 1. Notice de *Galland*. — 2. Sa vie par un anonyme, grec-latin. — 3. Témoignages des auteurs. — I. 4 discours. — II. Lettre synodique. — III. 22 sentences, et

extraits de divers auteurs — IV. Discours sur le paralytique et sur les mots : *Ne jugez pas selon la face.*

98. DIDYME d'Alexandrie, mort en 390, professeur de l'école de cette ville, quoique aveugle, dès son bas âge. — 1. Notice de *Fabricius.* — 2. Autre notice de *Mingarelli*, en 2 livres. — 3. Témoignages des auteurs, au nombre de 101. — I. De la Trinité, en 3 livres.—4. Lettre de *Mingarelli* sur ce traité, avec index des mots inusités. — II. Livre sur l'Esprit-Saint, en latin seulement, traduction de *S. Jérôme.* — III. Livre contre les Manichéens. — *OEuvres exégétiques.* — IV. Fragments sur la Genèse, sur l Exode, sur le 2e livre des Rois, sur Job. — V. Exposition sur les Psaumes — VI. Autres fragments sur les Psaumes. — VII. Fragments sur les proverbes. — VIII. Fragment du commentaire sur l'évangile de S. Jean. — IX. Fragment sur les Actes des Apôtres. — X. Fragment sur la 2e épître aux Corinthiens. — 4. Questions et défenses de Didyme, ou enarrations sur les épitres catholiques, par *Fréd. Lucke*, éditées en 1829-32. — XI. Enarration latine sur les épitres catholiques, en latin, avec intercalation des fragments grecs.

99. NECTAIRE, archevêque de Constantinople, en 381. — I. Notice de *Gallandius.* — I. Enarration sur la fête de S. Théodore, martyr, et sur le jeûne et l'aumône. 1. *Index* des mots grecs difficiles du traité de Didyme sur la Trinité.— 2. *Index* des matières sur le même traité.

TOME XL, comprenant 1292 col. — 1858. Prix, 10 fr.

100. PHILON, évêque de Carpasie, dans l'île de Chypre, vers l'an 400. — Œuvres d'après l'édition de *Giacomellus*, Rome, 1772 . — 1. Notice et préface de *Gallandius.* — I. Enarration sur le Cantique des cantiques.

101. S. ASTÉRIUS, évêque d'Amasène, métropole du Pont, vers l'an 400. — — 1. Notice de *Fabricius.* — 2. Préface de *Combefis.* — I. 21 homélies. — *Appendice.* — 3. Extrait de *Photius* sur les écrivains du nom d'*Astérius.*

102. NEMESIUS, évêque d'Emisène, en Phénicie, vers l'an 400. — 1. Notice de *Gallandius.* — 2. Préface de l'édition de *Matthæi*, pour son édition de 1802. — 3. Explication des sigles, et notes. — 4. Préface de l'édition d'Anvers, 1565, suivie ici. — 5. *Id.* De l'édition d'Oxford, 1671. — 6. Notice de *Fabricius.* — I. De la nature de l'homme, avec notes et variantes. — 7. Notes de l'édition d'Oxford. — 8. *Index* des auteurs cités. — 9. Concordance des pages des éditions d'Anvers et d'Oxford.

103. Le B. JEROME, théologien grec, vers l'an 400.— 1. Notice de *Gallandius.* — I. Dialogue sur la sainte Trinité, entre un juif et un chrétien. — II. Instruction utile à tout chrétien, sur l'effet du baptême, et les notes d'un chrétien, en dialogue. — III. Dialogue sur la Croix.

104. S. ORSIESIUS, abbé de Tabennite, en 345. — 1. Notice de *Gallandius* — I. Doctrine sur l'institution des moines, en latin seulement. — II. Des six pensées des saints. *Id.*

105. S. SERAPION, évêque de Thmuite, en 347. — 1. Notice de *Gallandius* — I. Livre contre les Manichéens. — II. Lettre à l'évêque Eudoxius, avec préface de *Mai.* — III. Lettre aux moines alexandrins, avec préface du *même.*

106. S. PACHOMIUS, abbé de Tabenne, en 348. — 1. Notice de *Gallandius.* — 2. Sa vie, dans la *Patrol. latine*, tome 73. — I. Sa règle, traduite par S. *Jérôme*, dans la *Patrol. latine*, t. 23. — II. Préceptes, lois et lettres, *ibid.* — III. Ses préceptes, grec-latin.

107. S. ANTOINE le Grand, abbé, en 356. — 1. Notice de *Gallandius.* — 2. Sa vie, tirée du martyrologe égyptien. — 3. Sa vie, par S. *Athanase*, dans le 26e volume. — I. Discours aux moines, dans la vie citée ci-dessus. — II. Discours sur la vanité du monde et la résurrection des morts, en latin. — III. 20 discours ou sections à ses fils, les moines, *id.* — IV. Lettres traduites du grec en latin par *Valerius de Sarasio*, *id.* — V. 20 lettres, traduites de l'arabe, par *Abraham Ecchellensis*, *id.* — VI. Autre, extraite d'une lettre de l'évêque *Ammon*, grec-latin. — VII. Règles et préceptes, latin traduit de l'arabe. — VIII. Enseignements spirituels, joints aux règles, *id.* — IX. Admonitions et enseignements, aux moines, *id.* — X. Quelques sentences, recueillies de la bouche d'un vieil-

lard, après sa mort, *id.* — XI. Quelques interrogations suivies de ses réponses. — XII. Quelques dires, du même.

108. S. THEODORE, abbé, en 367. — I. Lettre à tous les monastères, sur la Pâque, au tome 23 de la *Patrologie latine.*

109-110. SERAPION et PAPHNUCE.—I. Règle pour les moines, au tome 103 de la *Patrol. latine.* — II. Autres règles, *ibid.*

111. S. ISAIE, abbé en 372. — 1. Notice de *Gallandius.* —I. 29 discours, en latin. — II. 68 préceptes ou conseils adressés aux novices dans l'état monastique ; dans la *Patrol. latine,* tome 103. — III. 19 chapitres sur l'exercice et le repos religieux, grec-latin. — IV. Deux fragments.

112. EVAGRIUS du Pont, moine de Scété, en 399.— 1. Notice de *Gallandius.* — I. 100 chapitres pratiques. — II. Les raisons des choses monachales. — III. 33 chapitres ou règles. — IV. Sentences spirituelles, par ordre alphabétique. — V. Autres sentences. — VI. Sur les 8 pensées vicieuses. — VII. Autres sentences, pour ceux qui habitent dans les couvents et les hôtelleries. — VIII. Sentences pour les vierges. — IX. Sur le mot grec πιπί, dans la *Patrologie latine,* t. 23. — X. Fragment d'un livre intitulé : *Le Gnostique.* — XI. Fragment d'un livre intitulé : 600 problèmes gnostiques, dans les ouvrages des *Maxime,* au tome 3 de cette patrologie.

113-114. MACAIRES (les deux). — 1. Lettres, discours, règles et prières, au tome 34.

115. — S. MARC, ermite, voir à l'an 450, dans *Diadochus* le photicien.

116. — S. JEAN *Lycopolitien,* ou l'abbé *Shenutius,* dans la série orientale qui sera publiée.

117. PERES EGYPTIENS, *analecta, ibid.*

TOME XLI, comprenant 1200 col. — 1858, 25 fr. les 3 vol.

118. S. EPIPHANE, évêque de Constance, dans l'île de Chypre, en 367. — Ses *œuvres,* d'après l'édition de Petau. Paris, 1622, et Cologne, 1682. — 1. Notice de *Fabricius.* — 2. Dédicace de *Petau,* au cardinal de Larochefoucaud. — 3. Avis aux lecteurs. — 4. Témoignages des anciens. — 5. Sa vie, recueillie de la bouche de *Jean,* un de ses disciples, greo-latin. — 6. Continuation de sa vie, par *Polybius,* évêque de Rhinocorara, en Egypte, *id.* — 7. Actes de sa vie, d'après les Bollandistes. — 8. Préface du P. *Petau,* sur le Panarium. — I. Lettre à Acacius et Paulus, qui lui demandaient d'écrire contre les hérésies — II. Le *Panarium* ou *Arcula,* contre 80 hérésies, livres Ier et IIe, comprenant 64 hérésies.

TOME XLII, comprenant 1128 col. — 1858.

(*S. Epiphane,* — *suite*). — Contre les hérésies, livre IIe et IIIe, de la 65e à la 80e hérésie. — III. Courte et véritable exposition de la foi de l'Eglise catholique et apostolique. — IV. L'Anacephaleosis, ou sommaire de ce qui a été dit dans le Panarium. — *Appendice.* — 9. Dissertation sur l'année de la naissance du Christ, par le P. *Petau.* — 10. Dissert. sur l'année et le jour de la Passion du Seigneur. — 11. Dissert. sur le mode de pénitence dans l'ancienne Eglise. — 12. Sur les chorévêques. — 13. Du double cycle, et de la raison des embolismes — 14. Récit des hist. Socrate et Sozomène, sur le concile de Sirmium, le faux synode d'Ancyre, et les autres actes semi-ariens, et leur réfutation. — 15. De quelques anciens rits de l'Eglise. — *Table des Matières* des deux volumes.

TOME XLIII, comprenant 1288 col. — 1858.

(*S. Epiphane,* — *suite*). — 16. Au lecteur, par le P. *Petau.* — V. L'Ancoratus, ou l'ancre de la foi, en 120 chap., précédé des lettres écrites par les prêtres *Tarsinus* et *Matidius,* qui lui demandaient des instructions sur le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. — VI. Des mesures et des poids. — VII. Des 12 pierres qui étaient sur la robe d'Aaron, grec-latin, et suivie d'une ancienne version latine, avec préface de l'éditeur *Fogginius.* Rome, 1743. — 17. *Index* des matières de cette version. — 18. Quelques variantes éditées par *Tischendorf,* en 1855. — VIII. Sur les 70 interprètes, et sur ceux qui traduisent à faux. — IX. Lettre à

Jean, évêque de Jérusalem, traduction latine de S. *Jérôme*. — X. Autre à S. Jérôme, *id.* — *Ouvrages douteux ou supposés*. — XI. Sur les Prophètes, leur mort et leur sépulture, suivi de deux nouveaux textes grecs, assez différents, édités en 1855 par *Tischendorf*. — XII. 7 homélies. — XIII. Du mystère des nombres. — XIV. Explication sur le Physiologue. — 19. Avis de l'éditeur sur la liturgie des Présanctifiés, et l'exorcisme, qui lui sont attribués. — 20. Dissert. sur la chronologie des empereurs romains. — 21. Ce que c'est que la *folle* et les *minuta* des monnaies dans l'Epiphane. — 22. Sur la Pénitence dans l'ancienne discipline de l'Eglise, contre *Maturius Simonius*. — 22. Autre dissert. contre *Saumaise*. — 24. Autre contre différentes assertions du *même*. — *Index* sur les œuvres authentiques de S. Epiphane.

119. NONNUS de *Panopolis*, en Egypte, au 5[e] siècle. — 1. Notice de *Fabricius*. — 2. Autre notice, par M. le comte de *Marcellus*, en français. — I. Explication de l'évangile selon saint Jean, en vers, grec-latin. — 3. *Index grec*. — 4. L'aristarque sacré, ou exercice sur la métaphrase de Nonnus sur S. Jean, par *Daniel Heinsius*. — 5. *Index grec* sur ces exercices. — 6. *Index latin* sur les mêmes. — II. Les Dionysiaques, arguments des 48 chants, avec l'invocation du 1[er] chant, et le 13[e] chant tout entier, grec-français, d'après l'édition et la traduction et notes du comte de *Marcellus*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. *Livres mis à l'Index*. — Par décret du 11 avril, publié le 20, ont été condamnés les ouvrages suivants :

Le Livre de Job, traduit de l'hébreu par Ernest Renan, membre de l'Institut.

J. Michelet, l'*Amour*.

Dictionnaire des conciles, par Alletz, nouvelle édition augmentée d'une analyse historique et critique des conciliabules nationaux, tenus par les constitutionnels, en 1798 et 1801, par l'abbé Filsjean, *donec corrigatur*

P. Enfantin 1858. — H. Saint-Simon, 1813, *Science de l'homme, Physiologie religieuse*.

La mia opinione intorno alla Teandria di Maria Vergine e della Chiesa Cattolica, per Francesco Lavarino. *L'auteur s'est soumis louablement et a réprouvé son ouvrage*.

Die speculavite Theologie des h. Thomas v. Aquin, etc., seu : *Specularitis Theologia s. Thomæ de Aquino*, Doctoris Angelici, in suis præcipuis lineamentis systematice exposita a Doctore Joan. Nep Paulo Oischinger.

Die Christliche Weltanschauung, etc., i, e., *Mundi Contemplatio Christiana* in sua relatione ad doctrinam et vitam, auctore Doct. Leopoldo Trebych. Vindobonae 1852. *Decreto Fer. V. Augusti* 1858.

Kotolisches Andenken. etc.; latinè verò : *Memoria catholica*, auctore Thomas Braun Sacerd. Dioc. Passavien. *Dec. eodem*.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 113. — Mai 1859.

Gouvernement catholique.

ENCYCLIQUE *CUM SANCTA MATER*

Par laquelle S. S. Pie IX demande

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES EN COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÉGE,

DES PRIÈRES POUR LA PAIX.

La guerre, ce fléau des peuples et des rois, vient d'éclater entre deux princes chrétiens et catholiques. Les armées françaises, allant soutenir l'armée piémontaise, et les armées allemandes, se trouvent en présence. Personne ne peut prévoir quelles suites peuvent avoir ces grandes luttes. C'est bien le cas de dire que le monde est lancé de nouveau dans l'inconnu, mais cet inconnu qui n'est dans la main de personne, est dans celle de Dieu. Voilà pourquoi Celui qui est son Vicaire sur la terre et qui est le père des trois nations qui vont se combattre, élève la voix avant le combat pour ordonner à tous les chrétiens d'adresser au Dieu des armées de ferventes prières, pour qu'il veuille maintenir ou ramener la paix. Tous les chrétiens doivent obéir avec amour à cette pacifique parole.

(A. B.)

PIE IX, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En célébrant avec l'effusion de la joie, en ces saints jours et dans le monde entier, le solennel anniversaire du mystère pascal, Notre sainte mère l'Église rappelle à la mémoire de tous les fidèles les consolantes paroles de cette heureuse paix que le Fils unique de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, ressuscité, après avoir vaincu la mort et détruit la tyrannie du démon, a si souvent, et avec tant d'amour, annoncée à ses disciples; et voilà que, en même temps, le cri sinistre de la guerre s'élève au milieu des nations catholiques et retentit à toutes les oreilles. Tenant ici-bas, malgré Notre indignité, la place de Celui qui, sortant du sein de la Vierge Immaculée, a annoncé

par la voix de ses anges *la paix aux hommes de bonne volonté*, qui ressuscitant d'entre les morts et montant au ciel pour s'y asseoir à la droite du Père, *laissa la paix à ses disciples*, Nous ne pouvons pas, pressé par les sentiments particuliers et paternels de Notre amour et de Notre sollicitude, surtout à l'égard des peuples catholiques, ne pas prêcher sans cesse la paix, et Nous appliquant de toute la force de Notre esprit à inculquer à tous les paroles mêmes de Notre divin Sauveur, ne pas répéter sans fin : *Pax vobis, pax vobis!* C'est avec ces paroles de paix que nous nous adressons à vous avec amour, vénérables Frères, qui êtes appelés à partager Notre sollicitude, afin que, dans votre piété, vous excitiez par votre zèle et tous vos soins les fidèles confiés à votre vigilance, à élever leurs prières vers le Dieu tout-puissant, afin qu'il donne à tous sa paix si désirée!

Selon Notre devoir pastoral, Nous avons déjà nous-mêmes ordonné que dans tous Nos États-Pontificaux des prières publiques soient adressées au Père très-clément des miséricordes. Mais, suivant les exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons de plus résolu d'avoir recours à vos prières et à celles de l'Église tout entière. C'est pourquoi Nous vous demandons par cette lettre, Vénérables Frères, de vouloir bien, suivant les inspirations de votre zèle pour la religion, ordonner le plus tôt possible des prières publiques dans vos diocèses, afin que les fidèles confiés à votre sollicitude, après avoir imploré les secours de la toute-puissante intercession de la très-sainte et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, prient avec ardeur et supplient le Très-Haut, dont la miséricorde est inépuisable, de daigner, par les mérites de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, détourner de nous sa colère, faire cesser les guerres dans toute l'étendue du monde, éclairer des rayons de sa grâce divine les esprits des hommes, remplir leurs cœurs de l'amour de la paix chrétienne, et faire par sa vertu souveraine, qu'étant tous établis et enracinés dans la foi et la charité, s'appliquant à mettre en pratique ses saints commandements, demandant d'un cœur contrit et humilié le pardon de leurs péchés, s'éloignant du mal et faisant le bien, ils suivent en tout les voies de la justice, soient pénétrés les uns pour les autres d'une charité permanente, et obtiennent ainsi le bien-

fait d'une paix féconde en fruits de salut avec Dieu, avec eux-mêmes, avec les autres hommes.

Nous ne doutons en aucune manière, Vénérables Frères, que les sentiments dont vous êtes animés pour Nous et pour ce Siége Apostolique ne vous portent à répondre avec zèle et empressement aux désirs et aux vœux que Nous venons d'exprimer. Mais pour que les fidèles fassent avec plus d'ardeur et plus de fruit les prières que vous ordonnerez, Nous voulons ouvrir le trésor des grâces célestes dont le Très-Haut Nous a confié la dispensation et en répandre sur eux les richesses. C'est pourquoi nous leur accordons, dans la forme accoutumée, *une indulgence de trois cents jours*, qu'ils gagneront chaque fois qu'ils assisteront à ces prières et qu'ils les feront dévotement. De plus, pendant le temps que dureront ces mêmes prières, Nous leur accorderons une *indulgence plénière* à gagner une fois le mois, le jour où, après avoir été purifiés par le sacrement de la Pénitence et fortifiés par la très-sainte Eucharistie, ils visiteront religieusement quelque église et ils adresseront à Dieu de pieuses prières à la même intention.

Il Nous est doux, Vénérables Frères, de profiter de cette occasion pour vous témoigner de nouveau et vous confirmer les sentiments de bienveillance que Nous ressentons pour vous tous. Recevez, comme un gage de ces sentiments, la bénédiction apostolique que Nous vous donnons avec amour du fond de Notre cœur, à vous-mêmes, Vénérables Frères, et à tous les fidèles, clercs et laïques, confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 avril 1859, la treizième année de notre Pontificat.

Pouvoir du pape.

De l'origine et de la nécessité

DE LA PUISSANCE TEMPORELLE DU PAPE,

ET RÉPONSE AUX ATTAQUES DONT ELLE EST L'OBJET.

La puissance temporelle du Pape, et toute l'administration de S. S. Pie IX, sont en ce moment l'objet des attaques les plus malveillantes et les plus violentes, principalement en Piémont et en Belgique. Tous les journaux anti-chrétiens, et quelques-uns de ceux qui se disent chrétiens, présentent le gouvernement temporel du Pape sous les couleurs les plus fausses et les plus calomnieuses. Bien plus, d'ignobles pamphlets, dirigés contre l'Eglise, ses croyances, ses cérémonies, le Pape et tous ses ministres, sont mis publiquement en vente. Nous signalons spécialement *la question Romaine par Edmond About*, qui, imprimée en Belgique, est en ce moment étalée chez tous les libraires de Paris, et où l'on insulte et l'on calomnie à plaisir l'Eglise et son chef. On croirait entendre le cri funeste des Juifs : *Tolle, tolle, crucifige eum* [1]. On n'attaque ainsi que des gouvernements que l'on veut détruire.

A ces attaques, la *Civiltà cattolica* de Rome a répondu par un exposé véridique fondé sur des calculs et des faits, et capable de convaincre tous ceux qui n'ont pas pris d'avance la résolution de n'être jamais convaincus.

Cet écrit a été traduit en français sous le titre de : *La question italienne en* 1859. A cette traduction, Mgr Gerbet a joint une *préface*, où sont réunies et présentées avec une grande force et une grande lucidité, la plupart des questions qui émeuvent le monde en ce moment sur le gouvernement temporel du Saint-Siége. — C'est cette *Préface* que nous publions ici pour que les *Annales*, qui ne peuvent traiter les questions poli-

[1] Jean, XIV, 15.

[2] Brochure in-8° de 72 pages, à Paris, chez Gaume frères, rue Cassette, n° 6, prix 1 fr.

tiques, offrent à leurs lecteurs les données théoriques et historiques de cette grande question [1]. A. B.

« Le caractère d'universalité de l'Eglise catholique, de cette société spirituelle qui s'étend à tous les lieux, a renfermé, dès l'origine, deux questions que la Providence devait résoudre.

» Comment le Chef de l'Eglise pourra-t-il exercer librement son ministère universel, s'il est, sous le rapport politique, dans la condition de sujet?

» Si, au contraire, il est indépendant, c'est-à-dire souverain, son pouvoir politique ne nuira-t-il pas à la confiance filiale due à l'autorité du Pontife suprême, en donnant de l'ombrage aux intérêts temporels des nations spirituellement soumises aux lois de la subordination catholique?

» La Providence divine a répondu à la première de ces questions en suivant une marche qui précède d'ordinaire la formation des grandes choses. Il y a presque toujours une période de temps durant laquelle une suite de circonstances funestes, de violences, de perturbations, prépare les institutions salutaires, parce qu'elle amène à en comprendre la nécessité. Comment les premiers Papes, sous la hache des persécuteurs, ont-ils défendu la liberté de leur ministère? Par un moyen bien simple: ils mouraient. Le catalogue des Souverains-Pontifes, depuis saint Pierre jusqu'à l'avénement de saint Sylvestre, est un martyrologe de trois siècles.

» Après cette époque, lorsque plusieurs des successeurs de Constantin se mirent à torturer la foi, ou que leurs remplaçants en Italie, les chefs des nations conquérantes, firent des invasions dans le domaine des doctrines religieuses, l'indépendance des Pontifes n'eut souvent pour garantie humaine que le caractère personnel de l'autocrate qui régnait sur Rome. Quelquefois la crainte d'un soulèvement populaire ar-

[1] Nous désirerions voir traduire aussi en français un opuscule que nous venons de recevoir, et où des documents très-nombreux et très-concluants sont offerts aux méditations des lecteurs impartiaux. En voici le titre : *Gli stati pontificii e gli stati sardi*, riposta del conte *Ignazio Costa della Torre*, deputato di Varraze alla lettera indirezatagli dal Cav. marchese *Giacchino Nap. Pepoli* da Bologna. —Torino, presso Cerutti.

rêta les mesures violentes dont ils étaient menacés. D'autres fois ils eurent le partage des anciens Papes, l'exil, la captivité, la mort dans un cachot. Par toutes ces épreuves, il devint visible que l'Eglise possède une force qui lui est propre, distincte des appuis politiques. Dieu avait voulu que cette vérité fût constatée par une longue et douloureuse expérience. Mais il devint visible aussi qu'un état de choses où, dans beaucoup de cas, la liberté du monde chrétien, personnifiée dans celle de son chef, n'avait été sauvée que par des expédients héroïques ou des accidents providentiels, devait faire place à une situation définie, à cet ordre fixe que des institutions seules peuvent créer.

» Pour garantir autant que possible le Pape contre des menaces de violences, d'exil ou de prison, le moyen le plus sûr était de lui donner un trône. Cette grande institution fut le couronnement de ce qui s'était successivement opéré dans les autres parties de l'organisation ecclésiastique, où l'on avait remédié, par des mesures stables, aux plus graves inconvénients des situations précaires et flottantes. Dans les premiers temps, les chrétiens n'avaient eu, suivant les circonstances, que des sanctuaires souterrains ou improvisés; mais le moment arriva où la régularité du service religieux fut assurée par la construction des églises. Les œuvres de la piété et de la charité n'avaient été d'abord soutenues matériellement que par les subsides variables des collectes : la création de la propriété ecclésiastique permit de subvenir d'une manière fixe à l'entretien du culte et aux besoins des pauvres. Le ministère des Evêques fut protégé par les lois civiles elles-mêmes contre le pouvoir arbitraire que l'ancienne législation laissait aux fonctionnaires de l'Etat. Sous tous ces rapports, on avait substitué à la ressource des expédients le bienfait permanent des institutions. Ce progrès devait s'accomplir aussi au sommet de l'Eglise. La souveraineté temporelle des Papes fut la dotation de leur indépendance.

» Voilà comment la Providence a répondu à la première des questions qu'impliquait l'organisation de l'Eglise catholique. Elle s'est chargée aussi de répondre à la seconde.

» Le pouvoir temporel du Pape ne saurait être un sujet de

méfiance et d'alarmes pour les intérêts politiques des peuples, puisque ce pouvoir, moralement grand, est matériellement faible. Supposons que le Tonquin ou le Japon, devenant chrétiens, se rattachent aux Eglises qui ont pour chefs l'empereur de Russie ou la reine d'Angleterre : ils seraient inévitablement placés sous la pression des deux colosses politiques, militaires, commerciaux, dont ils auraient accepté la suprématie religieuse. Qui ne voit, au contraire, que, s'ils donnaient le nom de Père au Pontife qui règne au Vatican, les canons du château Saint-Ange ne troubleraient ni leurs cités, ni leurs ports : politiquement, ils seraient demain ce qu'ils étaient hier. L'Angleterre et la Russie songent, avant tout, l'une, à ouvrir des marchés pour les produits de ses manufactures, l'autre, à conquérir des positions stratégiques pour sa diplomatie et ses armées : la suprématie ecclésiastique de leurs souverains ne change rien à cela, et sert à cela. Cette tendance prédominante est dans la force des choses ; ils ne sont chefs de leurs Eglises que parce qu'ils sont rois. Le Pape n'est roi que parce qu'il est le chef de la catholicité. Cette situation inverse le constitue dans d'autres rapports avec le monde. Son intérêt suprême est d'ouvrir des églises, de conquérir des âmes, de multiplier partout, non ses serviteurs, mais ses enfants ; et par conséquent d'être en paix avec tous les pays qui font partie de sa famille universelle. Sa seule force humaine, l'opinion publique du monde chrétien, proclame qu'il existe entre la Papauté et la guerre agressive autant d'antipathie qu'entre le simple sacerdoce et la violence. Sans doute, le Pape et le prêtre peuvent se défendre lorsque la nécessité l'exige ; mais, hors de là, la mansuétude n'est pas seulement une convenance de leur position, elle en est l'essence, et c'est surtout au Père commun que le sentiment universel applique la maxime de l'Eglise : *Ecclesia abhorret a sanguine*. Ainsi le caractère de la Papauté, le premier intérêt de la Papauté, la faiblesse matérielle de la Papauté lui interdisent d'être provocante. Par son caractère, elle ne doit pas l'être ; par son intérêt, elle ne veut pas l'être ; par sa faiblesse matérielle, elle ne peut pas l'être. Que si l'on objectait, malgré tout, que cette sublime impuissance peut souffrir quelques exceptions, je me bornerais ici à

demander ce qu'il faudrait penser de l'autorité paternelle, du gouvernement des États, du droit de propriété, base de la société humaine, si l'on devait en juger sur quelques cas réels ou possibles. Dans tous les ordres de choses, tout ce qu'on peut prétendre, c'est que les institutions soient bonnes : les exceptions ne comptent pas dans l'organisation sociale du monde.

» Sous ces divers aspects, le pouvoir temporel des Papes a été une production naturelle des idées et des sentiments qui ont constitué le monde chrétien. Il n'y a jamais eu de souveraineté qui ait eu sa raison d'être dans des besoins aussi profonds, qui ait correspondu à des intérêts d'un ordre aussi général, qui se soit rapportée à un but aussi élevé. Aussi a-t-elle été en butte à bien des haines ; c'est le privilége des grandes et saintes choses.

» Dans l'époque moderne, elle a eu pour ennemis acharnés tous les adversaires de la Révélation : leurs docteurs n'ignorent pas que la Papauté est la clef de voûte de l'édifice chrétien, et que les sectes protestantes sont, comme l'a dit récemment l'un d'eux, les mille portes par lesquelles on sort du Christianisme. Ils attaquent à Rome la couronne du monarque, parce que l'homme, dont elle ceint le front, est le seul homme qui élève la croix sur le monde.

» Ils ont pour alliés tous ceux qui, dans les rangs d'un vague christianisme, sont plus protestants que chrétiens. Le protestantisme anglais s'est placé là en première ligne. On se rappelle quels cris de joie il poussa dans ses journaux, dans ses tribunes, dans ses chaires, lorsque, il y a dix ans, ce je ne sais quoi d'ignoble et de sanglant qui s'appelait la Constituante romaine, proclama la déchéance de la Papauté. La haine invétérée du protestantisme anglais est devenue plus âcre par suite de ses blessures récentes. Une foule d'hommes, dont il était fier à juste titre, ont déserté l'Église de Henri VIII pour rentrer dans celle de saint Pierre, et les vieux siéges des évêques catholiques se sont relevés sous des titres nouveaux. On pense à Londres que la destruction ou du moins l'amoindrissement de la souveraineté du Pape sur l'État romain, serait une bonne revanche du rétablissement de la hiérarchie papale en Angleterre.

» En politique, tous les partis révolutionnaires sont ligués contre le gouvernement des Papes, cela va sans dire. Mais il est bon de remarquer que chacun d'eux, tout en s'associant à la haine commune, a son grief spécial et sa dent plus envenimée contre lui. Les communistes, les socialistes, destructeurs du droit de propriété, savent que le Vicaire de Jésus-Christ ne supprimera jamais le septième précepte du Décalogue. Les démocrates, ennemis de toute hiérarchie sociale, désespèrent d'avoir le Pape pour complice. Jamais les républicains systématiques, prêts à renouveler les serments de haine à la royauté, ne pardonneront aux Papes d'avoir imprimé sur le front des rois un caractère si sacré qu'ils l'ont fait respecter dans les princes mêmes qui les persécutaient. Pourquoi n'ajouterais-je pas que des hommes attachés à des doctrines moins radicales et qui se prétendent plus sages, ont aussi leur rancune contre le Vatican, peu disposé à sanctionner leurs conceptions? Ils sont loin, personne n'en doute, de conspirer la destruction de la souveraineté temporelle des papes; mais, au fond, ils ne seraient pas fâchés qu'on lui donnât ce qu'ils appellent une leçon.

» Ces diverses haines, quelquefois endormies, mais toujours vivantes, éclatent et se coalisent lorsque des circonstances particulières provoquent leur explosion simultanée. C'est ce que nous avons vu dans ces derniers mois, à l'occasion des débats sur l'Italie. Les journaux révolutionnaires, soit en religion, soit en politique, ont redoublé d'astuce et d'efforts pour produire aux yeux de l'opinion publique la plus odieuse fantasmagorie. Répéter des assertions gratuites, inexactes, complétement erronées, sans dire un mot des réfutations; mettre en lumière ce qui n'est pas et cacher dans l'ombre ce qui est, telle a été leur invariable tactique. On en trouvera des preuves surabondantes dans l'écrit qui suit cette préface; en attendant, je donne ici, par anticipation, quelques échantillons de ce vaste mensonge.

» Ces journaux ont proclamé d'une manière si tranchante et si absolue la *nécessité de séculariser l'administration de l'État romain*, que beaucoup de gens, et même des écrivains, qui ont l'habitude de penser et de lire, croient que la grande partie

des fonctions civiles est confiée à des prêtres. On a démontré jusqu'à l'évidence la fausseté de cette allégation; on a prouvé par des chiffres officiels que les ecclésiastiques ne participent à l'administration temporelle que dans une très-faible proportion. Qu'ont répondu ces journaux? Ils ont gardé le silence.

» Ils ont voulu faire entendre que les *intérêts, soit individuels, soit collectifs des citoyens, sont livrés aux caprices d'une administration arbitraire*. On a déroulé sous leurs yeux le tableau des institutions municipales et provinciales; on leur a fait remarquer qu'elles reposent sur des fondements plus sûrs, et, à certains égards, plus libres que ne le sont les bases des institutions analogues dans beaucoup de pays de l'Europe, sans excepter la France. Qu'ont-ils répondu à cela? Profond silence.

» Ils ont prétendu que *les finances ne sont assujetties à aucun contrôle*. On leur a répliqué qu'elles sont soumises à une Consulte, émanée, par voie d'élection, des conseils provinciaux, et que la modération des impôts ferait envie à bien des peuples qui paient un régime parlementaire. Qu'ont-ils répondu? Nouveau silence.

» Ils ont supposé que toutes les questions relatives à l'*état civil des personnes et à leurs propriétés sont exclusivement réglées par les dispositions du droit canonique*, que, du reste, ils ne connaissent guère. On leur a fait observer que si les prescriptions qui forment le caractère spécial du droit canonique régissent certaines matières dans l'État romain, comme aujourd'hui encore en Angleterre, il n'en est pas moins vrai que le fond de la législation civile est l'ancien droit romain, qui est aussi la base de notre code et de plusieurs autres; que ce droit, rectifié dans ce qu'il avait d'opposé au christianisme, a été modifié par les papes selon les besoins et les convenances de la civilisation chrétienne. Qu'ont-ils répondu? Toujours le silence.

» Ils ont versé des larmes sur *le sort des classes populaires*. On les a priés d'établir une comparaison entre la condition des indigents sous le régime catholique des États de l'Église et la situation des pauvres soit à Londres, par exemple, où trois

mille sont morts de faim dans ces dernières années, comme cela vient d'être constaté; soit en Irlande, où la faim les décime périodiquement. On a demandé à ces mêmes journaux si l'on voit sortir des provinces romaines ces grandes colonies de la misère qu'on appelle émigration, et qui vont chercher dans les forêts de l'Amérique et jusqu'aux extrémités du globe le pain que le sol natal leur refuse. On leur a rappelé, comme fait notoire et incontestable, que le peuple romain se nourrit plus sainement et à meilleur marché que ne peut le faire le peuple des pays les plus vantés par les économistes. On leur a rappelé aussi que la population a été généralement préservée de cette maladie, de cette excitation fébrile, dévorante, qui pousse avec une sorte de frénésie à l'acquisition des jouissances matérielles, et qui, partout où elle s'est développée, produit autant de désordres que de malheurs. On les a invités à ne pas taire que cette population, qu'ils représentent sous des couleurs si tristes, offre, au contraire, d'après les témoignages unanimes des voyageurs impartiaux, le spectacle d'une gaieté habituelle, qui n'est nullement le privilége des peuples malheureux. Qu'ont-ils répondu ? Silence, silence! . . . .

» Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans l'histoire de la presse, depuis soixante ans, *un système d'erreurs et de mensonges* soutenu avec autant de concert et de persévérance pour aveugler, sur un objet déterminé, l'opinion publique. Nous ne devons négliger aucun moyen de détruire les dangereuses illusions qu'il a produites et qu'il entretient. L'excellent travail de la *Civiltà cattolica*, traduit dans les colonnes de l'*Univers*, correspond bien à ce but. Mais les abonnés du journal français, que de précédents articles avaient déjà instruits sur le fond de la question, sont précisément la classe de lecteurs qui avait le moins besoin de la nouvelle et vive lumière qu'ont apportée les pages si touchantes de la *Revue* romaine. En les publiant à part, en les distribuant de tous côtés, on les placera sous les yeux d'une autre partie du public qui ne demande qu'à être éclairée. Tout catholique qui comprend à quel point il est nécessaire, surtout en ce moment, de défendre une grande et sainte cause si indignement travestie, se procurera quelques exemplaires d'un écrit aussi décisif, pour

les faire circuler autour de lui. Les séminaires, les curés, les communautés religieuses, les maisons d'éducation, les associations de charité, les cercles catholiques, s'empresseront, nous en avons la confiance, de répondre à cet appel.

» Mais, en s'efforçant de rétablir la vérité des faits, les catholiques doivent aussi repousser avec énergie les faux principes de droit public que les ennemis du Saint-Siége viennent de fabriquer pour les tourner contre lui. La plupart d'entre eux n'osent pas demander formellement *la destruction de la souveraineté temporelle des Papes*. Ils savent que ce vœu impie n'aurait aucune chance de succès. Les dynasties protestantes elles-mêmes, du moins presque toutes, seraient effrayées de la perturbation profonde qu'une pareille catastrophe produirait dans l'ordre social déjà si ébranlé. On sent que si cette grande institution, si étroitement liée à l'organisation du monde chrétien, venait à s'écrouler, il se formerait à sa place un de ces gouffres qui dévorent les peuples et où les royaumes tombent en débris. Mais les ennemis de la Papauté, tout en dissimulant leurs arrière-pensées, croient que les circonstances actuelles leur permettent de mettre en avant des principes et de provoquer des mesures dont le résultat serait d'humilier, d'affaiblir, de miner le gouvernement du Pape.

» En conséquence, ils demandent d'abord que les premières puissances de l'Europe, réunies ou non en congrès, *imposent au Pape*, ainsi qu'à quelques autres princes, *des réformes dans le régime intérieur de leurs États*. C'est demander que des têtes couronnées fassent une révolution par en haut, comme la démagogie veut en faire une par en bas. Si des souverains étaient destitués de leur indépendance, cette déchéance serait une destruction du droit : la Révolution n'est pas autre chose. La République française avait institué, sur les ruines de l'ancienne monarchie, un directoire de cinq citoyens : l'Europe aurait un directoire de cinq puissances sur des débris de l'ordre général.

» Remarquez, en outre, que c'est demander à ces puissances de jouer un rôle clairement contradictoire, d'avoir deux poids et deux mesures pour la même question, de dire *oui*, en se tournant d'un côté; *non* en se retournant de l'autre. En effet

un des griefs dont on sollicite le redressement, c'est que la souveraineté de quelques princes italiens semble lésée par certains articles des traités qu'ils ont conclus avec l'Autriche. Pour remédier à cela, le Congrès devait dire d'abord : Nous voulons que, dans le gouvernement de ses Etats, chaque souverain soit indépendant; et tout de suite après il ajouterait : Nous voulons que le souverain de Rome dépende de nous dans le gouvernement de ses Etats. Est-ce soutenable?

» Est-il nécessaire de rappeler que, parmi les puissances qui mettraient la main sur la grande institution du monde catholique, il y en a trois qui ne sont pas catholiques; que l'une d'elles, l'Angleterre, ne reconnaît pas officiellement le gouvernement romain; que, seule entre les nations protestantes, elle refuse, depuis trois siècles, d'entretenir avec lui des relations diplomatiques; qu'elle maintient une loi en vertu de laquelle ses rois ne pourraient sans forfaiture recevoir une lettre du Pape? Est-elle en position de lui donner un conseil d'ami? Passons.

» Les ennemis du gouvernement romain ont imaginé une seconde combinaison. Si, d'un côté, ils veulent que les cinq puissances s'immiscent dans le gouvernement du Pape malgré le Pape, ils prétendent, d'un autre côté, que la France et l'Autriche doivent prendre *l'engagement de ne pas intervenir dans le cas où le Pape réclamerait leur appui*. Les deux premières puissances catholiques renonceraient non-seulement à leur droit, mais aussi à leur devoir de protéger à Rome le premier intérêt de la catholicité. Elles y renonceraient pour encourager les espérances et les projets de tous les conspirateurs, de tous les fauteurs de troubles, pour permettre au parti qui a planté ses tentes à Turin, de menacer impunément le Saint-Siége de son intervention anarchique. Non, la France ne peut vouloir que la grande œuvre de Charlemagne soit ainsi accrochée au petit chariot révolutionnaire du Piémont. Non, la France n'abjurera pas, sous l'Empire, l'antique mission qu'elle a remplie naguère sous la République. Les deux premières puissances de la chrétienté, unies dans la même foi, sont, en réalité, ce que figurent les statues de Charlemagne et de Constantin placées sous le vestibule de la basilique de Saint-

Pierre; elles sont, au nom du monde catholique, les deux sentinelles qui, la main sur la garde de leur épée, doivent veiller aux portes de la maison du Père commun, lorsque des malfaiteurs rôdent autour d'elle.

» Les catholiques seront en même temps éclairés sur les faits et confirmés dans les principes par la lecture de l'écrit que je leur présente. Ils seront aussi excités de plus en plus à demander au Dieu de la justice des consolations invincibles pour celui qui est sur la terre la vivante image de sa bonté.

» PHILIPPE, *Evêque de Perpignan.*

» Perpignan, le 15 avril 1859. »

Religions primitives.

DE L'ORIGINE ET DES SOURCES DE L'IDOLATRIE.

Id verum quod prius (TERTULL.).

Un fait énorme s'est produit pendant de longs siècles dans l'histoire de l'ancien monde; il existe même encore partiellement aujourd'hui, malgré les clartés répandues sur le monde moderne par le Christianisme : le nom incommunicable de Dieu a été transféré à des êtres nombreux, faibles parfois et même inanimés; des hommages, une adoration, un culte solennel ont été adressés à ces idoles qui avaient pris la place de Celui à qui seul est due la gloire, la prière. D'où vient ce fait étrange et quelle cause a pu le produire ? Telle est la question que nous nous proposons d'examiner.

L'examen de cette question est une chose opportune. Beaucoup s'en occupent à l'heure qu'il est, et y répondent de bien des manières. Il importe cependant d'avoir sur ce point la réponse vraie. Il importe de savoir si l'homme a commencé par l'état d'ignorance et s'est élevé peu à peu du polythéisme à l'unité de Dieu, ou bien si c'est le contraire qui a eu lieu. Il importe aussi de savoir si dans le polythéisme on avait symbolisé les forces de la nature matérielle pour adorer l'ouvrage en méconnaissant l'auteur de l'univers, ou bien si l'on a peu à peu oublié l'auteur de l'univers d'abord connu, pour ne plus s'arrêter ensuite qu'au monde matériel.

Souvent on a traité cette question, mais on l'a fait d'ordinaire à des points de vue restreints. Trop souvent aussi, et dans les camps opposés, l'esprit de système a dominé les recherches, et l'on s'est trop attaché à une idée exclusive dans une matière très-complexe de sa nature. On s'est attaché tantôt à l'une et tantôt à l'autre des sources de l'idolâtrie, et l'on a ainsi étayé péniblement des systèmes, vrais en partie, mais qui ont ensuite été renversés par d'autres systèmes qui n'avaient, eux aussi, qu'une partie de la vérité. La chose devient cependant bien plus claire quand on l'examine dans son en-

semble, en suivant du reste l'ordre même qui est indiqué par le *Livre de la Sagesse*, ainsi que par saint Paul dans son *Épître aux Romains*, et en combinant ces textes sacrés avec l'étude directe des monuments. On trouve alors un assez grand nombre de causes qui agirent de diverses manières et à diverses époques, et qui toutes ont contribué plus ou moins à établir et maintenir dans le genre humain cette étonnante aberration. Nous pensons que ces causes peuvent s'énumérer ainsi, et nous allons les étudier l'une après l'autre dans l'ordre suivant :

1re *Source de l'idolâtrie* : — Le culte des esprits;

2e *Source* : — Le culte des astres ou le sabéisme;

3e *Source* : — Le culte de la nature ou des éléments;

4e *Source, très-abondante et très-féconde* : — L'abus du symbolisme;

5e *Source, relativement peu importante et agissant assez tard* : — L'apothéose par affection ou par crainte;

6e *Source* : — L'action directe du démon et les opérations magiques;

7e *Source, enfin, agissant au moins d'une manière indirecte* : La méthode d'enseignement des choses de la religion.

Nous entrerons immédiatement dans l'étude de la première de ces causes d'erreur.

1re source de l'idolâtrie : le Culte des esprits.

Le monde ancien avait primitivement de Dieu une notion magnifique. Il se le figurait, non point solitaire et comme perdu dans les déserts du ciel, mais bien comme un puissant et vigilant monarque au milieu d'une cour brillante d'innombrables esprits. Le *Seigneur des Esprits*, le *Seigneur des deux mondes*[1], le *Vigilant*, le *Seigneur des armées*, ou plutôt des *hiérarchies du ciel*, tels sont, entre beaucoup d'autres, les noms sous lesquels la haute antiquité nous présente l'idée de l'Éternel.

Auprès de sa sublime majesté, nous disent les plus anciennes traditions, sont d'abord rangés trois ordres d'esprits

[1] Voir plus loin, 4e division de ce travail. Les autres appellations sont très-connues.

supérieurs. Ils sont ses familiers, ses intimes; ceux qu'il veut bien admettre dans ses conseils. Tout remplis du feu divin qui rayonne sans cesse de celui qui est l'Être des êtres, la source de toute vie, ces esprits de gloire nous sont représentés eux-mêmes comme des flammes vives, comme un feu toujours ardent. On leur a donné le nom de *Séraphins*, du mot שָׂרַף ou שָׂרָף, *combussit, incendit*. « Ce nom, dit l'écrivain qui » a le plus savamment parlé des esprits célestes, et dont les » siècles postérieurs n'ont souvent fait que commenter les » livres [1]; ce nom indique manifestement leur durable et » perpétuel attrait pour les choses divines, l'ardeur, l'inten- » sité, l'impétuosité sainte de leur généreux et invincible » élan, et cette force puissante par laquelle ils soulèvent, » transfigurent et réforment à leur image les natures subal- » ternes, en les vivifiant, les embrasant des feux dont ils sont » eux-mêmes dévorés; et enfin cette chaleur purifiante qui » consume toute souillure, et cette active, permanente et » inépuisable propriété de recevoir et de communiquer la » lumière, de dissiper et d'abolir toute obscurité, toutes té- » nèbres [2]. »

Au second rang des célestes esprits apparaissent ceux qui sont désignés sous le nom de *Chérubins*, c'est-à-dire, selon l'interprétation la plus vraisemblable, assistants, êtres privilégiés et rapprochés de Dieu, du mot קָרוֹב, *propinquus*,

[1] Saint Denys l'Aréopagite, dont l'admirable *Traité sur la hiérarchie céleste* contient tout ce qui a été dit plus tard sur les Anges par les écrivains du moyen âge ou de l'époque moderne, sans en excepter saint Thomas et le P. Pétau. Saint Denys était beaucoup lu et médité autrefois, notamment le traité que nous citons ici; ce traité et celui de la *hiérarchie ecclésiastique* ont été le point de départ et comme le type de bien des traités de spiritualité. Il n'est pas jusqu'au livre de l'*Imitation de J.-C.* qui ne reproduise partout la triple idée fondamentale de ce que saint Denys enseigne sur les hiérarchies du Ciel et de la terre et sur les degrés de l'échelle mystique de ces hiérarchies : purgation, illumination, perfection : « Ἐπειδὴ τάξις ἱεραρχίας ἐστὶ τὸ τοὺς μὲν καθαίρεσθαι, τοὺς δὲ καθαίρειν· καὶ τοὺς μὲν φωτίζεσθαι, τοὺς δὲ φωτίζειν· καὶ τοὺς μὲν τελεῖσθαι, τοὺς δὲ τελεσιουργεῖν, ἑκάστῳ τὸ θεομίμητον ἁρμόσει κατὰ τὸν δὲ τὴν τρόπον. » C. III, *Patrol. grecque*, tom. III, col. 165. Edit. Migne.

[2] Voir la traduction des *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*, par M. l'abbé Darboy, ch. VII, p. 204, in-8°. Paris, 1845; t. III, col. 205 de la *Patrolog. grecq.* de Migne.

assistans[1]. « Le nom des Chérubins montre qu'ils sont appe-
» lés à connaître et admirer Dieu, à contempler la lumière
» dans son éclat originel et la beauté incréée dans ses plus
» splendides rayonnements ; que, participant à la sagesse,
» ils se façonnent à sa ressemblance, et répandent sans en-
» vie sur les essences inférieures le flot des dons merveil-
» leux qu'ils ont reçus[2]. »

Quant au nom de *Trônes* que l'on a donné au 3e rang des esprits supérieurs, il est particulièrement expressif, et il offre immédiatement à l'esprit l'idée d'un ordre de créatures élevées, en rapport de grande proximité avec la Divinité, dont elles sont le siége d'honneur et comme le support immédiat. « Le nom des nobles et augustes Trônes signifie » qu'ils sont complétement affranchis des humiliantes pas» sions de la terre ; qu'ils aspirent, dans leur essor sublime et » constant, à laisser loin au-dessous d'eux tout ce qui est vil » et bas ; qu'ils sont unis au Très-Haut de toutes leurs forces » avec une admirable fixité ; qu'ils reçoivent d'un esprit pur » et impassible les douces visites de la Divinité ; qu'ils portent » Dieu en quelque manière, et s'inclinent avec un frémisse» ment respectueux devant ses saintes communications[3]. »

Une seconde classe d'intelligences célestes se présente après celle que nous venons de contempler. Elle se tient plus loin de la Divinité, elle n'est pas admise au même degré dans la participation à ses faveurs ; et cependant elle occupe une position bien élevée dans l'échelle des êtres. Elle a été désignée par le nom général de *Gouverneurs*, comme les premiers par celui de *Conseillers* ; elle se compose, comme la première classe, d'un triple rang d'esprits célestes, auxquels on donne les noms de *Dominations*, de *Vertus* et de *Puissances*.

« Ces noms révèlent les propriétés augustes par lesquelles ces êtres supérieurs se rapprochent de la Divinité.

» Ainsi, le nom des *saintes Dominations* désigne, je pense, leur spiritualité sublime et affranchie de toute entrave matérielle, et leur autorité à la fois libre et sévère, que ne souille jamais

[1] Gesenius, édit. Drach. *Catholicum lexicon*, de Migne.
[2] Saint Denys, traduction de M. Darboy, p. 204.
[3] *Ibid.* p. 205.

la tyrannie d'aucune vile passion. Car, ne subissant ni la honte d'aucun esclavage ni les conditions d'une dégradante chute, ces nobles intelligences ne sont tourmentées que du besoin insatiable de posséder Celui qui est la Domination essentielle et l'origine de toute domination; elles se façonnent elles-mêmes et façonnent les esprits subalternes à la divine ressemblance; méprisant toutes choses vaines, elles tournent leur activité vers l'être véritable, et entrent en participation de son éternelle et sainte principauté.

» Le nom sacré des *Vertus* me semble indiquer cette mâle et invincible vigueur qu'elles déploient dans l'exercice de leurs divines fonctions, et qui les empêche de faiblir et de céder sous le poids des augustes lumières qui leur sont départies. Ainsi portées avec énergie à imiter Dieu, elles ne font pas lâchement défaut à l'impulsion céleste; mais, contemplant d'un œil attentif la vérité suressentielle, originale, et s'appliquant à en reproduire une parfaite image, elles s'élèvent de toutes leurs forces vers leur archétype, et à leur tour s'inclinent, à la façon de la Divinité, vers les essences inférieures pour les transformer.

» Le nom des célestes *Puissances*, qui sont de même hiérarchie que les Dominations et les Vertus, rappelle l'ordre parfait dans lequel elles se présentent à l'influence divine, et l'exercice de leur sublime et sainte autorité. Car elles ne se livrent pas aux excès d'un tyrannique pouvoir; mais, s'élançant vers les choses d'en haut avec une impétuosité bien ordonnée, et entraînant avec amour vers le même but les intelligences moins élevées, d'un côté elles travaillent à se rapprocher de la puissance souveraine et principale, et de l'autre elles la réfléchissent sur les ordres angéliques par les admirables fonctions qu'il leur est donné de remplir. Ornée de ces qualités sacrées, la seconde hiérarchie des esprits célestes obtient pureté, lumière et perfection en la manière que nous avons dite, par les splendeurs divines que lui transmet la première hiérarchie, et qui ne lui viennent ainsi qu'au degré de leur manifestation[1]. »

Enfin, une troisième hiérarchie, composée également de trois ordres ou chœurs, complète l'ensemble harmonieux de

[1] *Ibid.*, ch. VIII, p. 211 et suiv.

la cour du Roi des rois : c'est la *hiérarchie des Ministres*, et les trois ordres qui la forment sont les *Principautés*, les *Archanges* et les *Anges*. — « Le nom des *célestes Principautés*[1] fait voir qu'elles ont le secret divin de commander avec ce bon ordre qui convient aux puissances supérieures ; de se diriger invariablement elles-mêmes, et de guider avec autorité les autres vers Celui qui règne par-dessus tout ; de se former, au degré où c'est possible, sur le modèle de sa principauté originale, et de manifester enfin son autorité souveraine par la belle disposition de leurs propres forces.

» L'ordre des *Archanges* appartient à la même division que les saintes Principautés... Il est un milieu hiérarchique où les extrêmes se trouvent harmonieusement réunis... Il a quelque chose de commun avec les Principautés et avec les Anges tout ensemble. Comme les unes, il se tient éperdument tourné vers le Principe suressentiel de toutes choses, et s'applique à lui devenir semblable, et mène les Anges à l'unité par l'invincible ressort d'une autorité sage et régulière ; comme les autres, il remplit les fonctions d'ambassadeur, et, recevant des natures supérieures la lumière qui lui revient, il la transmet avec une divine clarté, d'abord aux Anges, et ensuite par eux à l'humanité, selon les dispositions propres de chaque initié.

» Car, on l'a déjà vu, les *Anges* viennent compléter les différents ordres des esprits célestes, et ce n'est qu'en dernier lieu et après tous les autres que leur échoit la perfection angélique. Pour cette raison, et eu égard à nous, le nom d'Ange leur va mieux qu'aux premiers ; les fonctions de leur ordre nous étant plus connues et touchant le monde de plus près.

» Effectivement, il faut estimer que la hiérarchie supérieure et plus proche par son rang du sanctuaire de la Divinité, gouverne le monde par des moyens mystérieux et secrets ; à son tour, la seconde, qui renferme les Dominations, les Vertus et les Puissances, conduit la hiérarchie des Principautés, des Archanges et des Anges d'une façon plus claire que ne fait la première, mais plus cachée aussi que ne fait la troisième ; celle-ci, enfin, qui nous est mieux connue, régit les hiér[archies]

[1] *Ibid.*, p. 216 et suiv.

chies humaines l'une par l'autre, afin que l'homme s'élève et se tourne vers Dieu, communie et s'unisse à lui, en suivant les mêmes degrés par lesquels, au moyen de la merveilleuse subordination des hiérarchies diverses, la divine bonté a fait descendre vers nous les *saintes émanations des lumières éternelles*. C'est pourquoi les théologiens assignent aux Anges la présidence de nos hiérarchies, attribuant à saint Michel le gouvernement du peuple juif et à d'autres le gouvernement d'autres peuples [1]; car l'Éternel a posé les limites des nations en raison du nombre de ses Anges [2].

Voilà le tableau magnifique de la cour du Roi des rois, du Seigneur des Esprits, du Maître des armées du ciel, siégeant au milieu de ses conseillers, de ses gouverneurs et de ses ministres, et tel que nous le présentent, et dans l'ensemble, et plus ordinairement dans quelques-unes de ses parties, les divers monuments de l'antiquité.

Plusieurs fois on a dit, surtout dans ces dernières années, que l'idée des Anges ou des esprits célestes n'était pas une idée primitive, que les Juifs eux-mêmes ne l'avaient eue qu'à l'époque de leur captivité et en l'empruntant aux doctrines et aux figures mystérieuses de Babylone, et que plus tard les Grecs, avec leur génie philosophique, ont systématisé les données qu'à leur tour ils avaient empruntées aux enfants d'Israël. En vérité, on s'étonne du sang-froid et de l'aplomb avec lesquels de pareilles erreurs s'affirment et s'accréditent aujourd'hui. C'est à se demander si on lit cette Bible dont on parle tant. Il n'y a rien peut être dont il soit parlé plus souvent que des *Anges* dans la Bible, et dès les livres les plus anciens.

[1] Dan., x, 13.

[2] A cause des erreurs philosophiques sans nombre qui en ce moment aboutissent au *panthéisme* par une émanation proprement dite, ou en dérivent, nous devons faire remarquer qu'il n'y a pas le mot *Émanation des lumières éternelles* dans l'original : le πρόοδος, *provenientia*, est bien différent de l'ἐκπόρευσις du Saint-Esprit (Jean, xv, 26), et encore est-il modifié par l'expression *selon la convenance* εὐκοσμίας. Voici au reste tout le texte : Ιν' ἡ κατὰ τάξιν ἡ πρὸς θεὸν ἀναγωγὴ καὶ ἐπιστροφή, καὶ κοινωνία, καὶ ἕνωσις, καὶ μὴν ἔτι ἡ παρὰ θεοῦ πάσαις ταῖς ἱεραρχίαις ἀγαθοπρεπῶς ἐνδιδομένη, καὶ κοινωνικῶς ἐπιφοιτῶσα, καὶ μετ' εὐκοσμίας ἱεροτάτης πρόοδος. *Ibid.*, texte, p. 260 ; traduct. Darboy, p. 218.

Voici d'abord comment il est fait mention des Esprits supérieurs à l'homme et antérieurs à l'homme dans le *Livre de Job*[1] :

> Où étais-tu, quand je posai les fondements de la terre?
> Dis-le moi, si tu possèdes la science.
>
> Qui en a réglé la mesure, puisque tu le sais?
> Ou, qui a tendu sur elle le cordeau?
>
> Sur quoi ses bases sont-elles établies?
> Ou, qui a jeté sa pierre angulaire?
>
> Lorsque les étoiles du matin chantèrent ensemble,
> Et que les Enfants de Dieu firent entendre des hymnes de joie?

כָּל־בְּנֵי אֱלֹהִים, *tous les enfants de Dieu*, telle est l'expression dont se sert l'auteur du livre de Job pour désigner les esprits célestes dont il est ici fait mention. Les Septante ont rendu le sens plutôt que le mot-à-mot ; ils emploient le mot même qui sert d'ordinaire à désigner les Esprits supérieurs : Ὅτε ἐγενήθησαν ἄστρα, ᾔνεσάν με φωνῇ μεγάλῃ πάντες ἄγγελοί μου.

Quant à saint Jérôme, il a traduit plus littéralement :

> Cum me laudarent simul astra matutina,
> Et jubilarent omnes filii Dei?

« C'est une image magnifique que ce concert des astres et » des Esprits célestes, ces acclamations qui retentissent devant » Dieu au moment de la création, » dit M. Cahen, après avoir traduit ce beau passage[2]; c'est aussi, pouvons-nous ajouter, une preuve bien claire que, dès l'époque, probablement fort reculée, de la vie de Job (quelle que soit d'ailleurs l'époque précise de la rédaction du poëme biblique de ce nom), on avait la notion des Anges, et une notion toute semblable à celle que nous possédons aujourd'hui au sein de l'Eglise.

L'idée que nous exprimons par le mot *Ange* est rendue en hébreu par le mot מַלְאָךְ, terme dérivé de la racine לָאַךְ, *legavit*, et qui, par conséquent, signifie à la lettre *delegatus*, *nuntius*; c'est l'idée même d'ἄγγελος, d'où viennent *Angelus* et *Ange*, et qui veut dire comme en hébreu : *envoyé*, *délégué*, *ambassadeur*. Le syriaque a le mot correspondant ܡܠܐܟܐ, et l'arabe ملاك.

[1] Job., xxxviii, 4-7.

[2] La *Bible*, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, etc. Tome xv, p. 135. n° 7.

C'est ordinairement sous le nom général de מלאך que la *Bible* nous désigne les Anges dans le texte hébreu; quant aux versions anciennes et aux paraphrases, elles emploient le mot correspondant. Quelquefois cependant des chœurs spéciaux d'Esprits célestes sont désignés par leurs propres noms. Voici quelques endroits où il est parlé des Anges dans la *Genèse :*

Textes où il est parlé des Anges dans la Genèse.

Chap. III, 24. Il est fait mention des *Chérubins* appelés :

Le texte hébreu : הַכְּרֻבִים,

La paraphrase chaldaïque : כְּרוּבַיָּא,

Les Septante : Χερουβὶμ et Χερουβὶν.

Chap. XVI, 7. *Cumque invenisset eam* (Agar) *Angelus Domini*, etc. (*Vulg.*) :

Le texte hébreu : מַלְאַךְ יהוה,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכָא דַיָי,

Les Septante : ἄγγελος Κυρίου.

Les personnages mystérieux qui visitent Abraham au **chap. XVIII, 16** (*Cum ergo surrexissent inde viri direxerunt oculos contra Sodomam*), sont appelés Anges au **chap. XIX, 1** : *Veneruntque duo* Angeli *Sodomam vespere*, etc. (*Vulg.*) :

Le texte hébreu : הַמַּלְאָכִים,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכַיָּא,

Les Septante : οἱ δύο ἄγγελοι.

Chap. XXI, 17. *Exaudivit autem Deus vocem pueri vocavitque* Angelus *Dei Agar de cœlo*, etc. (*Vulg.*) :

Le texte hébreu : מַלְאַךְ אֱלֹהִים,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכָא דַיָי,

Les Septante : ἄγγελος Θεοῦ.

Chap. XXII, 11. *Et ecce* Angelus *Domini de cœlo clamavit dicens : Abraham, Abraham*, etc. (*Vulg.*) :

Le texte hébreu : מַלְאַךְ יהוה מִן־הַשָּׁמַיִם,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכָא דַיָי מִן שְׁמַיָּא,

Les Septante : ἄγγελος Κυρίου ἐκ τοῦ οὐρανοῦ.

Chap. XXIV, 7. *Dominus Deus... ipse mittet* Angelum *suum coram te et accipies inde uxorem filio meo*, etc. :

Le texte hébreu : יִשְׁלַח מַלְאָכוֹ,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכֵיהּ

Les Septante : ἀποστελεῖ τὸν ἄγγελον αὐτοῦ.

CHAP. XXVIII, 12. *Vidit* Angelos *quoque Dei ascendentes et descendentes per eam* :

Le texte hébreu : וְהִנֵּה מַלְאֲכֵי אֱלֹהִים עֹלִים,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכַיָּא דַיְיָ,

Les Septante : καὶ οἱ ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ ἀνέβαινον καὶ κατέβαινον.

CHAP. XXXII, 1. *Fueruntque ei obviam* Angeli *Dei* :

Le texte hébreu : וַיִּפְגְּעוּ־בוֹ מַלְאֲכֵי אֱלֹהִים,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאֲכַיָּא דַיְיָ,

Les Septante : καὶ συνήντησαν αὐτῷ οἱ ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ.

CHAP. XXXII, 24. « *Et ecce vir luctabatur cum eo usque mane*, » ici nous trouvons un Être céleste désigné par un nom différent; mais ce nom est généralement interprété dans le sens d'*Ange* :

Le texte hébreu : וַיֵּאָבֵק אִישׁ עִמּוֹ,

La paraphrase chaldaïque : וְאִשְׁתַּדַּל גַּבְרָא

Les Septante : καὶ ἐπάλαιεν ἄνθρωπος.

Enfin, au chap. XLVIII, 16 : Angelus *qui eruit me de cunctis malis benedicat pueris istis* :

Le texte hébreu : הַמַּלְאָךְ,

La paraphrase chaldaïque : מַלְאָכָא,

Les Septante : ἄγγελος ὁ ῥυόμενός με.

Nous ne finirions pas si nous voulions passer en revue tous les endroits où il est fait mention des Anges de la manière la plus expresse dans les livres antérieurs à la captivité de Babylone. Il faudrait décrire les *Chérubins* de l'Arche d'alliance, parler des apparitions d'Anges aux Juifs en Egypte, à Balaam dans les plaines de Moab, à Gédéon et à bien d'autres; dire tous les passages des *Psaumes*, où il est formellement question des Anges; mentionner les *Séraphins* d'Isaïe, etc., etc.

Donc avant comme pendant, comme après la captivité de Babylone, le peuple de Dieu a connu les Anges et a souvent eu des rapports avec eux. Si plus tard le disciple de saint Paul nous a enseigné sous une forme éminemment propre au génie grec, la doctrine que d'après lui nous avons tout à l'heure exposée sur les esprits célestes, saint Denys n'a fait que nous transmettre dans une magnifique synthèse, et avec toute la clarté de la révélation chrétienne, l'ensemble des idées communiquées à l'homme dès l'origine du monde, mais singu

lièrement altérées et dénaturées depuis lors, ainsi que nous l'allons voir.

En effet, ce n'est pas seulement chez les Juifs que nous trouvons les notions des Anges ou esprits supérieurs à l'homme ; tous les peuples connus de la plus haute antiquité nous offrent d'abord une doctrine analogue.

Chez les *Indiens*, le *Rig-Véda* nous parle de *Sages* qui assistent le Dieu suprême dans la formation du monde, comme nous avons vu tout à l'heure, dans le *Livre de Job*, les Anges célébrer par des hymnes de joie la création de la terre. Les *Lois de Manou* rangent les *Ladhyas* ou *Parfaits* parmi la foule des dieux secondaires, *Dévas*. Ce sont là les Génies qui faisaient entendre leurs chants de louanges, tandis que *Vichnou* retirait la terre du fond des abîmes diluviens[1].

Chez les *Ariens* de l'Iran, on retrouve les Anges sous le nom d'*Izeds ;* ils président aux jours de chaque mois. Leurs *sept Archanges*, ou *Amschaspands*, ont chacun leurs fonctions spéciales, qui se rapportent surtout au monde physique[2].

En Egypte, les jours des mois étaient sous la protection de *Décans*. La *Chaldée* et l'*Inde* avaient aussi leurs Décans. Ils sont subordonnés à des dieux d'un rang supérieur, comme les Izeds aux Amschaspands.

Ces Génies, ces Sages, ces Dieux nous expliquent *les autres* Dieux qui, d'après Bérose, forment l'homme du sang de Bélus, et *tous les Dieux* que Sanchoniaton nous représente saisis d'épouvante à la vue de Saturne faisant périr (par le déluge) son fils *Sadid*.

Les autres dieux des *Chaldéens* et les *Sages* des Védas sont, trait pour trait, les dieux immortels de Platon, aidant le Père du monde dans la formation de l'univers[3].

Le dogme de l'existence des Anges faisait donc partie de la Révélation primitive. « Cette croyance, qui existe partout, est » trop arbitraire et trop circonstanciée pour être un produit » nécessaire de l'esprit humain. Il faut donc qu'elle soit an-

[1] *Le peuple primitif*, sa religion, son histoire et sa civilisation, par M. Fr. de Rougemont, tome 1, p. 303.

[2] *Id., ibid.*

[3] *Id., ibid.*

» férieure à la dispersion [1]. » Les hommes emportèrent avec eux cette croyance dans les divers pays qu'ils allèrent habiter, et ils se bornèrent d'abord, comme jusque-là ils l'avaient fait, à honorer dans les Anges les ministres de Dieu. Peu à peu, les traditions s'altérant et l'esprit s'appesantissant et s'abaissant davantage vers la terre, les Anges devinrent l'objet d'un culte direct et idolâtrique. On crut volontiers que le Dieu suprême ne descendait pas jusqu'à s'occuper lui-même du détail des choses de ce monde, mais qu'il en confiait le soin à des agents inférieurs. De là on conclut qu'il était de l'intérêt de l'homme de s'adresser directement à ces ministres, sans plus penser davantage à un maître qui était censé ne pas penser à l'homme. C'est là évidemment l'origine de ces dieux *intelligibles*, νοητοὶ [2], dont parlent les pythagoriciens et avant eux les Égyptiens ; de ces *Cabires* ou dieux forts des Phéniciens [3], des êtres supérieurs que nous avons déjà trouvés chez les Indiens et les Perses, et auxquels nous pouvons joindre encore les *Ferouers* et les *Dews*, les Esprits supérieurs ou familiers des Grecs et des Romains, les *Woles*, les *Elves* des Scandinaves, les Puissances subalternes célestes adorées par les *Japonais* et les *Chinois*. De là également viennent, en partie, les *Eons* des rabbins et des gnostiques. On transféra ainsi à des créatures, bonnes et surtout mauvaises (comme nous le verrons plus tard), par l'instigation de ces dernières, l'honneur qui n'était dû qu'au Créateur, et ce fut là très-vraisemblablement le premier pas que l'on fit dans cette voie de désordre qui devait conduire l'humanité aux plus monstrueuses abominations.

Un second pas fut bientôt fait, et ce fut une autre sorte d'idolâtrie qui se présenta, le *Sabéisme*, ou culte des astres.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

[1] *Id. ibid.*
[2] Cf., Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, Prolegom., §§ XXII et XXIII.
[3] *Ibid.*, § XXVI.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIVe DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gizeh.

3e ARTICLE [1].

— Examen de textes égyptiens qui pourraient être considérés comme appartenant à la 14e dynastie. — Le *Papyrus* de Turin et la *Table de Karnak*.

Les raisons que j'ai développées dans les pages précédentes, [pour] appuyer mon explication du texte de Manéthon sur la domination des Pasteurs, ne supposent pas *nécessairement* une [di]sette *absolue* de documents antiques, concernant la dynastie [do]nt j'ai voulu déterminer le rôle dans l'histoire ; elles ne [do]ivent donc pas m'empêcher d'examiner avec soin ce qui [pe]ut paraître s'y rapporter. Or, dans sa partie non mythologique, le célèbre *papyrus de Turin*, qui contient la liste des [dy]nasties et des règnes jusqu'au temps des *Thouthmosis*, ou [pl]utôt qui les contenait avant d'être réduit en lambeaux, présente, dit M. Brunet de Presle, les traces d'environ 200 noms, [in]diqués seulement quelquefois par une partie de l'abeille [ou] du roseau [2]. Sur ce nombre, une 50e environ peuvent se [li]re plus ou moins distinctement. M. Bunsen compte 34 rois sur 10 fragments qu'il rapporte aux 6 premières dynasties ; [3]0 autres sur 6 fragments pour les dynasties 6 à 12, et 65 [p]our ce que cet auteur nomme le moyen âge égyptien, c'est-[à]-dire le temps des *Hyksôs* [3]. — Aucun des noms qu'on a pu [li]re, n'appartient à la 18e dynastie ou aux dynasties suivantes [4]. » L'auteur ajoute, il est vrai, que malgré les caractères

[1] Voir le [illegible] article, au n° de février, ci-dessus, p. 85.

[2] [hieroglyphes], signes de la royauté sur la basse et la haute Égypte. Le premier [si]gne, où M. Lenormant voit aussi une *abeille* (V. *Revue archéol.*, 15e vol.), est [appe]lé *guêpe* par M. de Rougé qui en donne les motifs (*Mémoire sur l'inscrip[tio]n du tombeau d'Ahmès*, chef des Nautoniers, analyse de la 7e phrase). — [No]n nostrum inter *eos* tantas componere lites.

[3] Il y comprend la 13e dynastie.

[4] *Examen crit. de la success. des dyn. ég.*, p. 181.

paléographiques du manuscrit; caractères qui semblent provoquer la conclusion qu'il n'est pas en effet postérieur à la 18e. et malgré l'avis généralement adopté par les égyptologues, il n'ose pas décider si d'autres rouleaux de la même main n'ont pas contenu des listes de noms plus récents; mais il admet du moins, pour les règnes de ces 200 rois, l'époque qu'on leur assigne, c'est-à-dire l'époque antérieure à l'expulsion des Pasteurs. On voit, du reste, que M. de Bunsen en classe, non pas une 60e, mais environ 120 : sans doute des noms illisibles sont accolés sur les mêmes fragments à d'autres noms, dont la place lui paraît certaine.

M. Lepsius est d'accord avec son savant compatriote pour l'attribution de 34 de ces noms aux 6 premières dynasties, et M. de Rougé, après avoir cité son témoignage, confirme, en son propre nom, l'opinion de M. de Bunsen sur les fragments relatifs aux dynasties 7 à 12[1]; puis il ajoute : « La tête de la » 7e colonne, qui paraît un peu mieux conservée, contient un » fragment bien précieux. En effet, on y lit distinctement les » noms de deux rois qui correspondent aux numéros 31 et 3[2] » de la *Table de Karnak*[2], et qui terminent ici une dynastie » La famille qui suit, où l'on voit dominer le nom du dieu » *Sévek*, est celle d'où sont tirés les premiers noms du cô» té droit de la table de Karnak.... Dans les derniers morceaux » beaucoup mieux conservés, on peut encore lire 65 noms qu'il » faut bien placer avant la 18e dynastie. »

Or, mettant de côté les rois Pasteurs qui évidemment ne figurent pas là, devra-t-on attribuer à la 14e dynastie une partie de ces noms inconnus, et par conséquent étrangers aux dernières familles dont la généalogie est à peu près reconstituée aujourd'hui? La question est en ce moment bien obscure. Il faudrait pour la résoudre, avoir retrouvé les dynasties thébaines 13, 1[5] et 16[3], en avoir reconnu les éléments sur le papyrus, et pro

[1] *Ann. de phil. chrét.*, XIIIe vol. p. 442 (3e série). Cf., *Revue archéol.*, XIVe vol

[2] Nos 19 et 18 de M. Prisse, à gauche.

[3] Je ne parle pas ici de la 17e, car franchement je ne sais où la prendre voyant qu'Eusèbe, comme Africain, ne comprend sous cette dénomination que des *Hyksos*; peut-être faut-il entendre par 17e dynastie des Pasteurs qui se firent obéir pendant un certain temps dans l'Egypte entière, et comprendre dans la 16e les prédécesseurs immédiats d'Ahmès.

céder ensuite par voie d'élimination; encore faudrait-il être sûr qu'aucun de ces minces fragments n'appartient aux familles Héracléopolites, que nous connaissons si peu. Or, la 13ᵉ dynastie, à elle seule, a 60 rois, selon tous les extraits de Manéthon, et la 16ᵉ en a 5, d'après les manuscrits d'Eusèbe qui n'en donne pas le nombre pour la 15ᵉ, et ne donne les noms pour aucune de celles-là, non plus que Julius Africanus. Les listes nous laissent donc ici dans une incertitude fort grande. Cependant ce fragment du papyrus dont M. de Rougé parlait tout à l'heure, comparé à la table de Karnak, a permis de retrouver, dans l'un et l'autre document, une partie notable de la 13ᵉ dynastie. C'est là un résultat aujourd'hui acquis à la science, et que j'ai pu sans témérité invoquer plus haut; il est donc plusieurs rois, parmi les 65 en question, dont l'attribution est certaine; mais nous ignorons encore jusqu'où s'étend sur la liste sculptée la descendance des *Sevekatep*; nous ne pouvons même savoir avec certitude si les rois de *Xoïs* figurèrent sur le papyrus, et encore moins reconnaître quelle part devrait leur être faite sur les fragments lisibles aujourd'hui. Le classement total des noms de cette liste est peut-être à jamais impossible, dans l'état déplorable où elle est réduite surtout par son morcellement.

La *table de Karnak*[1] elle-même nous donnera-t-elle des éclaircissements sur la question spéciale qui nous occupe? Il est reconnu, aujourd'hui, comme je le disais tout à l'heure, que le côté droit appartient aux successeurs des *Amenemhé*; peut-être même reconnaîtra-t-on au bas de la paroi de gauche, quelques-uns des prédécesseurs d'*Ahmès*. Ces rois, d'ailleurs, sont tous antérieurs, non-seulement à *Thouthmès III*, auteur du monument, mais à l'expulsion des Pasteurs, à partir de laquelle l'histoire d'Egypte ne présente plus de grande lacune. Mais la

[1] Voir un *fac simile* de la partie gauche de cette table dans les *Annales de philosophie*, t. XIII, p. 438 (3ᵉ série).

[2] Je ne parle point ici de la *Table d'Abydos*, puisqu'il est certain aujourd'hui qu'elle passe sans transition de la 12ᵉ dynastie au roi *Ahmès*, le libérateur de l'Égypte. Cette vérité, professée par M. Lepsius et victorieusement établie par lui, se trouve développée dans les articles de M. de Rougé sur l'ouvrage de M. de Bunsen, qui du reste l'avait pleinement adoptée. V. *Ann. de phil. chrét.*, mars et juin 1847, t. XV.

14e dynastie elle-même a-t-elle trouvé place parmi les cartouches reproduits à Karnak?

Si l'on essaie, avec les ressources actuelles de l'archéologie, d'analyser la 2e moitié (côté droit) de ce tableau historique, on reconnaît que la 13e dynastie à elle seule occupe probablement plus des deux tiers des 30 noms ou prénoms dont se compose cette série. En effet, en comparant la ligne supérieure à la colonne dite *septième* du papyrus royal, on a reconnu sur celui-ci, au 4e rang après le dernier nom de la 12e dynastie[1], le prénom qui occupe le 3e rang de la première ligne à droite sur la *table de Karnak*[2], et l'on sait que les prénoms ne se répétaient pas, surtout dans une même dynastie. Le nom propre du roi qui porte le prénom n° 4, était *Sevekothph* ou *Sevekotep*, comme on l'apprend par l'étude comparée des monuments[3]; ce prénom, d'ailleurs, n'a que le 6e rang dans le fragment 8e du papyrus royal[4], ce qui montre assez clairement (et on savait d'ailleurs) que la série de Karnak n'est pas toujours continue. Le n° 6, qui ne se retrouve plus sur le papyrus,

[1] C'est le 6e nom du fragment; Cf. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, juin 1848, et M. de Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847. La 12e dynastie se termine dans le papyrus comme à Karnak par le nom de *Sevecknofrou*



reconnu manifestement pour celui de *Skémiophris* que l'on trouve chez Manéthon, ou plutôt chez ses copistes. L'extrait de Manéthon dit que elle fût une sœur du dernier *Amenemhès*; or, M. Lepsius a retrouvé, dans les ruines du labyrinthe, les cartouches d'*Amenemhé III* qui l'a fondé, « joints à ceux de sa royale sœur qui lui succéda, » (après Amenemhé IV, qui fut apparemment leur frère et qui, d'après le papyrus royal n'a régné qu'environ 10 ans.) — V. R. Rochette (*Journ. des Sav.*, 1848), et M. de Rougé (*Ann. de phil.*, mars 1847, t. xv, p. 187). Ce dernier ajoute : « *Sebek nofreou* n'a point les signes du féminin; son nom lui-même indique » une nouvelle famille, de sorte qu'en combinant ces deux données il reste » probable que *Sebek nofreou* est l'époux de cette princesse, qu'il dut le sceptre » à sa femme, et qu'il le fit passer dans une autre maison... ce qui explique » son exclusion de la table d'Abydos. » D'ailleurs Sébek n'est pas une divinité femelle (A).

[2] Je suis l'ordre des numéros adopté par M. Prisse d'Avennes.

[3] Ce résultat est dû à M. Lepsius (V. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, juin 1848).

[4] Le fragment précédent contenait encore trois noms après celui dont j'ai parlé. (V. de Rougé, *ubi supra*, p. 406.)

(A) M. de Rougé a prouvé depuis que le nom de *Sebek nofreou* est réellement un nom féminin, en sorte que la 12e dynastie se termine réellement par une reine, comme le dit Manéthon. — R. B.

reconnu pour *Sevekotep II*, d'après une stèle du Louvre, et un scarabée publié par M. Prisse [1]. Le n° 7 est inscrit sur le papyrus, entre le 4e et le 6e (à ce qu'il semble du moins d'après l'ordre que M. R. Rochette a suivi en les énumérant), et correspond encore à un nom semblable, *Sevekotep III* [2], tandis que le n° 6 est le prénom d'un *Nofréothph* [3]; un autre *Nofréothph*, qui ne se retrouve plus sur la liste de Turin, correspond au n° 8 [4]. Viennent ensuite, sur le papyrus royal, les nos 9 et 10 de Karnak (*Sevekotep IV et V*) [5], et le n° 14 dont le

[1] L'un des signes du cartouche semble différer un peu, sur la stèle, de celui de Karnak; mais ce dernier cartouche paraît *à demi effacé*. Voici l'autre:





En admettant même que les deux caractères soient réellement différents, il n'y aurait rien d'incroyable à ce qu'une *rame* et une plante *aquatique* (le lotus) aient été, en certains cas, employés comme symboles équivalents. — V. pour ce nom Prisse, *Notice sur la salle des ancêtres de Touthmès III* (page 17). R. Rochette, *ubi supra*; de Rougé, *ubi supra*, page 410 du volume et *notice sommaire sur les monuments égyptiens du Louvre*, C. 8.

[2] V. R. Rochette, *ibid.*; de Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, 1847, t. XV, p. 410. Prisse, *ubi supra*. Peut-être faut-il voir ici deux règnes simultanés ; l'un des scribes avait inscrit d'abord celui qui commença le plus tôt, l'autre celui qui se termina le premier.

[3] Des huit rois qui suivent le n° 6, « six sont conservés dans le papyrus de Turin sur divers grands fragments, qui n'ont pas pu en contenir moins de 20 autres. » (De Rougé, *ubi suprà*, p. 409. Cf. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, ibid. et la *notice* de M. Prisse.

[4] R. Rochette (*ibid.*) appelle ce *Nofréothph Ra scha kè*, d'après MM. Lepsius et Bunsen. Or le 8e cartouche de Karnak est précisément



; l'auteur a, je crois, oublié ici de renvoyer à ce monument, comme il venait de le faire pour le n° 6. — Cf. *Rev. archéol.*, XIVe vol. 1er article de M. Champollion Figeac, qui constate que le cartouche de *Nofréothph II* se trouve à *Maschakit*, en *Nubie*; les Pharaons possédaient donc encore cette ville.

[5] « La légende complète de *Sebekôthph IV*, comprenant les deux cartouches
» et l'étendard, a été copiée par M. Prisse dans les ruines d'Abydos (*Notice*,
» p. 17), et elle se trouve, avec une légère variante, sur un autel monolithe du
» musée de Leyde, provenant aussi d'Abydos; circonstance importante qui
» prouve que la puissance de ces Pharaons s'étendait encore jusqu'à cette
» seconde capitale de la Thébaïde; et c'était ce qu'on aurait déjà été en droit
» d'inférer de la présence des cartouches de *Sebekôthph V* sur des monuments
» d'Abydos connus de Salt, de sir G. Wilkinson et de Rosellini. » (R. Rochette, *ibid.* — Cf. de Rougé, *ubi suprà*, p. 410-11.)

nom propre n'est pas encore connu, du moins que je sache. M. Prisse semble reconnaître pour un 6e *Serekotep*[2], le roi inscrit au n° 17; enfin, M. de Rougé nous apprend[3] qu'avec *Serekotep* V, « le même fragment du papyrus rassemble » 7 autres rois, parmi lesquels *Ra meri nofré*. Son successeur » *Ra meri olp* figure dans la 3e ligne du monument de Karnak. » Il y occupe le n° 21. Peut-être *Ra meri nofré* occupait-il le n° 19, illisible aujourd'hui. On expliquerait ce dérangement comme au n° 7. Une dernière remarque doit être faite ici, à l'exemple de M. de Rougé[4], c'est que les noms propres qui se rencontrent habituellement dans cette famille représentent les deux éléments de celui de *Sevek-nofrou*, par qui l'on a vu plus haut que la royauté avait dû y entrer. C'est un motif ajouté d'ailleurs à des motifs si frappants de croire que nous avons ici les héritiers de la 12e dynastie. Tant de découvertes ne permettent plus aujourd'hui de se rendre à la difficulté que M. *Leemans* avait cru, en 1838, pouvoir proposer à ceux qui auraient voulu dès lors reculer avant l'invasion le roi *Serekotep Ra scha onkh*, qui consacra le bel autel monolithe d'Abydos, aujourd'hui au musée de Leyde (le n° 9 de *Karnak*), disant qu'un tel monument n'aurait pu échapper aux dévastations des

[1] V. R. Rochette, *ibid.*

[2] *Notice*, p. 18. Il dit que le prénom et le nom se retrouvent dans une inscription de la route de Cosseir. Le nom n'est pas reproduit, dans la notice, sous sa forme ordinaire, mais, quelques lignes plus loin, l'auteur dit en parlant des rois qu'il vient de mentionner : « Cette longue suite de *Serekoph.* » Cependant, outre que le prénom porte un ⸢ au lieu du ⸢ que l'on trouve au n° 17 de Karnak, le cartouche



nous rappelle beaucoup les signes qui terminent la figure 237 de la lettre déjà citée de M. Lemans à Salvolini, figure où les premiers caractères représentent phonétiquement les syllabes *Serek*. Je signale aux philologues qui voudront bien me lire une difficulté que je n'ai pas les moyens de résoudre et qui importe peu à mes conclusions, puisque le n° 21 de Karnak est encore de la 13e dynastie.



[3] *Annal. de phil. chrét.*, juin 1847, t. XV, p. 411.

[4] *Ibid.*, p. 409.

Hyksôs[1]. Ce fait doit aujourd'hui rentrer dans les considérations que j'ai présentées dans ce travail sur la différence de situation politique et géographique entre la 13e et la 14e dynastie. Constatons de plus, comme résultat de ces observations, que la 13e a dû régner longtemps avant que la Thébaïde inférieure ait été envahie : nous pourrons avoir ailleurs besoin de nous en souvenir.

Maintenant, il est certain que cette série n'est pas complète à *Karnak*; cela est certain, moins par le chiffre de 60 rois qu'Africain et Eusèbe donnent tous deux à cette famille que par les noms inscrits dans le papyrus de Turin. Qu'on l'explique comme on voudra, par des branches collatérales, par des frères ou des fils associés à la couronne, et qui n'ont pas régné seuls, par des règnes courts et obscurs, ou, ce qui est assez vraisemblable, par toutes ces causes réunies, il faut admettre le fait; mais, d'autre part, en supposant, ce que rien ne prouve, que la 13e dynastie se termine au 21e cartouche de la table, se trouvera-t-on à l'aise pour comprendre dans les 9 cartouches qui suivent, ou dans les 16, si l'on retourne à droite jusqu'à celui de *Rà Skenen* (qui d'après l'inscription tumulaire du chef des nautoniers semble avoir été le dernier roi de la 26e dynastie[2]), se trouvera-t-on à l'aise, dis-je, pour y placer la dynastie *Xoïte* à laquelle on attribue 76 rois, avec la 15e et la 16e? Sans doute *Thoutmès III* a dû donner place sur ce monument aux héros de la résistance nationale, et j'emprunterai volontiers à M. de Bunsen les belles paroles que cite le *Journal des savants*[3] : « Il ne voulait pas oublier ceux qui, » pendant les siècles d'abaissement, avaient maintenu le » trône des Pharaons, les mœurs des ancêtres et les saintes » traditions des dieux, et qui par leur soulèvement et leur ré- » sistance persévérante étaient enfin parvenus à faire reculer les

[1] *Lettre à Salvolini*, p. 119-20. — Dès 1840, il était revenu à un autre avis. (*Descr. des mon. ég. du musée des P.-B.*, p. 43-4.)

[2] V. le *Mémoire* de M. de Rougé et les *Annales*, juin 1847, t. XV.

[3] Er wollte auch die jenigen nicht uberlassen, welche, wahrend der Jahrhunderte tiefer Erniedrigung, den Thron der Pharaonen, die sitte der Vater, die heiligen Ueberlieferungen der Gotter aufrecht erhalten, und durch ihren Aufstand, durch ihren beharrlichen Widerstand, endlich die verhassten Barbaren und Reichsfeinde zum Weichen gebracht hatten. » Juin 1848.

» barbares détestés et les ennemis de l'empire. » Mais il n'est pas nécessaire pour cela d'admettre qu'il ait fait figurer ici les cartouches des rois de la basse Égypte, à qui probablement aucun lien de parenté ne l'unissait et qui pouvaient avoir été rebelles à quelques-uns de ses ancêtres. N'oublions pas que les dynasties de 7 à 10 semblent écartées de ce monument[1], sans doute pour des motifs semblables et que quatre dynasties consécutives ne figurent pas sur la *Table généalogique d'Abydos*. N'oublions pas enfin que la 14e dynastie dut être le plus souvent en paix et en rapport de dépendance avec les envahisseurs, que cette principauté disparut à l'époque de l'indépendance complète et définitive de l'Égypte, et que, pour ce double motif, ses souvenirs moins populaires et moins brillants ne s'imposaient guère à Touthmès.

Il n'est donc pas vraisemblable que nous devions reconnaître à *Karnak* le nom ou le prénom d'aucun des princes *Xoïtes*. Mais faudrait-il aller plus loin et croire qu'ils sont exclus même du *papyrus de Turin*? Je ne le pense pas, et, si l'on veut bien se rappeler les raisons que j'ai données pour soutenir que la période obscure qui précéda la 12e dynastie fut beaucoup moins longue qu'on ne l'a dit quelquefois, si l'on reconnaît sur le papyrus la trace de 200 noms, tous antérieurs à la 18e dynastie, il faut bien admettre que ceux du moyen âge égyptien y figurèrent pour une grande part. La liste de Turin est un résumé chronologique et non une généalogie; elle a pu admettre des dynasties simultanées, sans aucun lien de parenté entre elles; mais, tout en confirmant une fois de plus la réalité du témoignage de Manéthon, ces fragments ne nous apprennent rien, je le répète, ni sur les noms des rois de *Xoïs*, ni sur la durée de leur règne : les conclusions auxquelles j'arrive d'ailleurs ne sont ni confirmées ni infirmées par ce document.

VI. — Examen de quelques inscriptions isolées.

Ces conclusions ne seront pas altérées non plus, ce me semble, par une inscription que l'on a cru *pouvoir* se rapporter

[1] Tout au plus il y aurait quelques noms en bas, du côté gauche, mais cela est bien douteux, surtout si l'on considère que le n° 30 est le prénom de Raskenen.

l'un des princes de la 14e dynastie. Parmi les monuments de la 13e, on a placé, au musée du Louvre, deux stèles au sujet desquelles M. de Rougé écrivait, il y a dix ans : « Ces deux inscriptions ont été dédiées par *Amonisenv*, fils de *Ouaemkaou*. » Il exerçait à Abydos une charge dont le sens est encore inconnu. Dans la stèle n° 12, ce personnage est représenté » sous la forme d'un homme d'un âge mûr ; il parle d'une » restauration monumentale exécutée sous le règne de *Sesourtasen Ier*, et qu'il est allé visiter. Cette précieuse mention » montre que le roi *Térenra*, dont le cartouche se voit sur la » stèle n° 11, appartient à l'époque qui s'est écoulée entre » la 12e dynastie et la venue des Pasteurs, c'est-à-dire à la 13e » ou à la 14e dynastie [1]. » Il paraît que le monument visité par *Amonisenv* n'était pas à Abydos même, mais il n'en devait pas être bien éloigné ; si l'auteur de l'inscription ne l'indique pas, c'est que tout le monde le connaissait dans le pays. Admettons cependant qu'il a fait ce voyage durant une période toute pacifique, avant l'approche de l'invasion, rien absolument n'autoriserait à croire que le règne où il a vécu appartienne plutôt à la 14e qu'à la 13e dynastie ; rien ne peut atténuer l'effet des raisons que j'ai produites pour reléguer celle-là loin d'Abydos ; rien ne prouve que les descendants de *Sevek nofrou* se soient fait une loi invariable d'alterner entre les noms de *Sevekotp* et de *Nofréopt*.

Un autre monument, offert aux égyptologues par M. *L'Hôte* d'abord [2], et, peu d'années après, par M. *Prisse* d'Avesne [3], doit être examiné un instant ici, parce qu'il laisse croire, du moins au premier aspect, qu'on peut, avec quelque vraisemblance, le rapporter au temps et à la famille sur lesquelles je

[1] *Notice du Musée du Louvre*, 1849, p. 46. Le nom propre de ce roi s'écrit :



et son prénom :

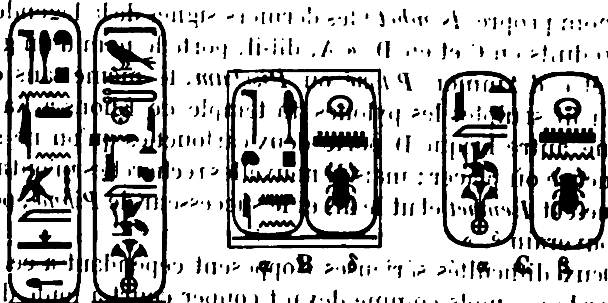


. V. de Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847, t. xv, p. 408. Le second signe du nom propre ne peut pas être exactement reproduit en lettres françaises.

[2] *Lettres écrites d'Égypte*, p. 80-81.

[3] *Revue archéologique*, 2e volume, *Lettre à M. Champollion-Figeac*, datée du Touthmoséum de Karnac, le 27 mai 1843.

cherche des documents. Ce sont des briques appartenant aux ruines de Medinet el Giabel, vis-à-vis de Fechné, et par conséquent sur le Nil, un peu au-dessus de l'entrée du Fayoum. M. Prisse a fait observer, sans nommer N. L'Hôte, que ces cartouches n'avaient été publiés précédemment que d'une manière inexacte. Je reproduirai donc ici sa propre copie, en ajoutant que la figure C, dont j'aurai surtout à examiner le sens, est identique chez les deux écrivains et par conséquent ne peut laisser place à aucun soupçon d'erreur. De plus, la copie de la figure A, dans L'Hôte, nous apprend, quoique fort défectueuse, que les deux parties qui la composent appartiennent à la même brique; ces deux groupes sont répétés plusieurs fois.



Une quatrième figure (D) représente les cartouches de C retournés de droite à gauche dans l'encadrement de B.

Le cartouche A se lit et se traduit sans grande peine : « Le divin grand-prêtre d'Ammon, *Pihem*, le proclamé juste (défunt), » (NOTER HONPEHER eN AMON PHHEM MA TJAOD) (B). « Le rouleau de papyrus qui précède le dernier mot est sans doute un explétif choisi à cause des savantes fonctions des prêtres. En B, on lit facilement : « Le divin grand-prêtre d'Ammon — soleil stabiliteur du monde ; » et la seconde de ces formules se retrouve dans les légendes C et D, avec une variante insigni-

(B) Au lieu de PIHEM, le nom de ce roi se lit *Pinetem*. M. de Rougé a traité la question de ces grands prêtres d'Ammon et a fait voir toute la marche de leur usurpation, sous la 20e dynastie, dans son *Étude sur la stèle de la bibliothèque impériale*, insérée dans le *Journal asiatique*, années 1856-57-58. A. B.

fiante[1]. Mais comment doit-on entendre la légende A β, dont les derniers signes se retrouvent en C et en D, accolés au titre royal que je viens d'énoncer?

M. L'Hôte, frappé du sens naturel des deux derniers caractères de cette légende, et ne se mettant point en peine de la traduire tout entière, avait nettement affirmé qu'il fallait y lire: « roi de la basse Égypte, aimé d'Isis. » Il est certain en effet, il est, je pense, admis par tout le monde que l'*abeille* ou la *guêpe* représente la royauté de l'Égypte inférieure[2], et que la touffe de lotus représente ce pays lui-même[3]; de plus, dans les figures C et D, le lotus est planté sur le signe déterminatif des noms de lieux.

Mais, de son côté, M. Prisse, dans la lettre citée, lit comme un nom propre, *Isemhet*[4] les derniers signes de la légende A β, reproduits en C et en D. « A, dit-il, porte le nom d'un grand-
» prêtre d'Ammon *Pihmé* ou *Pischam*, le même sans doute
» qui fit sculpter les pylônes du temple de Chons à Karnak.
» Une autre brique D porte deux cartouches qu'on ne savait
» encore où placer; mais de nouvelles recherches m'ont appris
» que cet *Isemhet* était le fils et le successeur de *Pihmé*, pontife
» souverain[5]. »

Deux difficultés sérieuses s'opposent cependant à ce qu'on regarde ces mots comme devant couper court à toute discussion ultérieure. D'abord *Isemhet* ou *Isemcheo* doit être un nom de femme (et c'est ainsi en effet que M. de Rougé l'entendait), non-seulement à cause de l'emploi du nom mythologique d'Isis dans ce mot composé, mais encore, dans le cas présent, à cause de l'article féminin — qui l'accompagne; l'on ne peut même dire qu'il appartient au groupe précédent, puisqu'il se

trouve ajouté avant le scarabée; qu'on le considère comme représentant ici la préposition de ou la dernière lettre de la syllabe *men*, la connaissance la plus élémentaire de l'écriture égyptienne suffit pour comprendre que cette variante est sans importance.

[2] V. M. de Rougé, *Mémoire sur le tombeau d'Ahmès*, chef des Nautoniers, analyse commentée de la 1re phrase.

[3] *Id.*, *ibid.*

[4] Ou *Isemcheo*, selon la lecture de M. de Rougé, Isis (à Isis) *de la basse Égypte*, mot à mot Isis *dans la basse Égypte*.

[5] Un des prêtres d'Ammon si puissants pendant une partie de la 20e dynastie.

retrouve en C et en D, où les caractères supérieurs ne sont pas reproduits. La lecture *aimé d'Isis* n'est plus soutenable pour les premiers caractères : jamais on n'écrit [hieroglyph] pour *mai* ou *meri*. La seconde difficulté, c'est que M. de Rougé, en reconstruisant, dans un mémoire analysé il y a quelques mois par la *Revue de l'Instruction publique*[1], les origines de la 21e dynastie, et la série de ces prêtres d'*Ammon* qui usurpèrent graduellement la royauté, donne au fils de *Pihem* ou *Pinetem* un nom très-différent de celui-là, le nom de *Ra men cheper*. Or, le nom de *Ra men cheper* ou *Ra men ter*[2] est précisément, comme l'a fait observer cet écrivain[3], le prénom de *Thouthmès III*. On conçoit donc, sans la moindre peine, qu'un archéologue le voyant dans un cartouche accolé à un autre cartouche, ait cru que c'était encore un prénom royal uni au nom propre du prince; mais *Ra men ter* n'est pas un roi; il singe l'étiquette royale, mais il ne la reproduit pas bien rigoureusement; il unit, dans un double cartouche, son nom à son titre de grand-prêtre d'Ammon (B), mais non pas à un prénom de règne. Quant aux figures C et D, où *Ra men ter* se trouve rapproché du nom d'*Iseemchev*, je ne vois d'autre moyen de les expliquer, que de voir, dans ce dernier mot, le nom de l'épouse du prince[4].

Reste le cartouche A β. Le 1er groupe *Pe ouer*, le *grand ciel* n'offre aucune difficulté de lecture, mais j'avoue que, pour moi, il n'en est pas de même du 2e. La lecture ordinaire [hieroglyph] serait TEN, *cette*; mais comment retrouver ainsi une phrase intelligible, et comment joindre à ce mot le déterminatif ⊙, à moins toutefois d'y voir ce titre honorifique :

[1] 14 octobre 1858.

[2] Selon qu'on attachera au scarabée l'idée de *transformation* ou celle de *monde*. Il en est de même des cartouches où je lirai plus loin *ter*, et *monde*. Les raisons données pour exclure cette lecture de l'époque pharaonique ne m'ont pas bien convaincu.

[3] *Ann. de phil. chrét.*, juillet 1847, t. XVI.

[4] Quant aux briques découvertes postérieurement à la rédaction de la lettre et signalées dans une note par l'auteur, briques qui portent ces mots : « Le *Souten* et le *Het* de l'Égypte supérieure et de l'Égypte inférieure, — Soleil stabiliteur de justice, » elles doivent dater de *Seti I*, dont c'était le surnom; ou s'il y a faute d'impression, s'il y a un scarabée dans le cartouche, je ne puis les attribuer qu'à *Touthmès III*.

« Le grand ciel de ce pays. » ☉ s'emploie-t-il quelquefois seul pour représenter le mot *pays*? et *ce pays* s'emploie-t-il comme *le pays même* (ⲡⲧⲟϣ)[1], pour désigner l'Egypte? Je l'ignore; j'ignore encore (et je n'ai ici aucun moyen de m'en éclaircir), si M. Prisse a donné, dans son grand ouvrage, l'analyse du cartouche en question? Ne me serait-il pas permis dans un travail d'investigation comme celui-ci, d'en essayer l'analyse au moyen d'une conjecture. Au lieu de [hiéroglyphe] ne faudrait-il pas lire [hiéroglyphe][2] mal tracé sur une brique? [hiéroglyphe] serait alors Tan [hiéroglyphe], le nom de *Tanis*. Supposez que [hiéroglyphe] cette ville soit la patrie d'*Isemchet*, et rien ne s'opposera à ce qu'on la nomme *le grand ciel de Tanis* ou *le ciel de la grande Tanis*, d'autant plus que ciel (*Pé*) est féminin dans cette langue; ce sera la *Netpé* du temps: les Ptolémées et leurs femmes s'en sont permis bien d'autres. Mais, quant à reconnaître ici le souvenir d'un roi de la basse Egypte, le signe du féminin qui paraît invariablement lié aux cinq derniers signes, s'y oppose absolument: aussi bien que l'union de ce cartouche avec celui de *Pihem*, dont la place dans l'histoire est désormais assurée: la guêpe et le lotus réunis, ne sont que la répétition de la même idée, comme cela se trouve partout dans les textes égyptiens.

Les inscriptions signalées sur la route de Qosseyr comme appartenant à la 14e dynastie, ont été écartées de la question par M. R. Rochette[3], d'accord avec M. de Bunsen, comme ne pouvant se concilier avec les faits qui réduisent cette dynastie à la possession de la Basse-Egypte. Et qu'on ne dise pas que c'est résoudre la question par la question. Ne connaissant le nom d'aucun des princes de cette famille, on ne peut jamais affirmer d'avance qu'un cartouche nouveau lui appartient; on ne peut pas même exclure ce cartouche de la 13e dynastie bien incomplétement connue encore: les circonstances extérieures, les faits généraux de l'histoire peuvent seuls établir une probabilité à cet égard, et je ne crois pas qu'elle soit établie contrairement à la thèse que j'ai soutenue ici.

Il existe enfin, dans l'Egypte-Moyenne, un peu au S. de Mem-

[1] Mémoire sur le tombeau d'Ahmès, analyse de la troisième phrase.
[2] V. Champ., Dict. hiérogl., p. 418.
[3] Journ. des Sav., juin 1848.

phis, mais au N. de Medinet el Giahel, et même de l'entrée du Fayoum; une inscription citée seulement par M. J.-J. Ampère, dans son *Rapport au Ministre*, daté du 19 janvier 1845, et qui a paru dans le *Journal de l'instruction publique* du 20 mars de la même année : voici en quels termes en parle le savant voyageur :

« Je n'ai pas trouvé beaucoup d'hiéroglyphes à *Meidoun*, mais » ceux que j'y ai trouvés m'ont semblé dignes d'attention. Sur » une pierre placée au dedans du revêtement de la face nord, on » voit tracés un peu cursivement en rouge deux hiéroglyphes » deux fois répétés, qui veulent dire *roi de l'Egypte-Inférieure*. » Je ne crois pas avoir vu ce titre accompagner le titre d'un » seul roi égyptien. Tous les rois des dynasties thébaines et de » celles qui ont suivi se disent souverains des deux régions de » l'Egypte. Il y a donc eu cependant des souverains de la » Basse-Egypte seulement. Est-ce à une époque où la Haute-» Egypte n'existait pas, ou après une séparation des deux » royaumes ? C'est ce qu'on ne sait pas encore. De telles ques-» tions touchent aux origines de la civilisation et de l'histoire » égyptienne, elles ne pourront se résoudre que par le rappro-» chement d'un grand nombre de faits. Je ne crois pas que le » titre de roi de la Basse-Egypte, trouvé sur une pyramide de » Meïdoun, soit indifférent à la solution du problème. »

Cette nouvelle m'avait vivement intéressé, mais quel usage faire d'une indication si rapide? Je ne trouvais point, dans le *Journal de l'Instruction publique*, la figure à laquelle renvoyait l'auteur. Ne pouvant faire à cet égard des recherches par moi-même, je m'adressai à l'affectueuse obligeance de mon ancien maître, M. Wallon, qui voulut bien demander au ministère le rapport original et les figures qui s'y trouvent jointes; M. de Rougé, son collègue à l'Institut, eut la bonté de rédiger pour moi une note que je transcris en entier :

« Il est probable que le groupe cité par M. Ampère » n'est autre chose que l'hiératique de ; il pourrait » cependant être aussi écrit par les signes qui » auraient pour sens : *Dans la Basse-Egypte*. En tout cas » ne pourrait guère être interprété autrement que le » groupe ordinaire , ou *Roi de la Haute et Basse-*

» *Égypte*, car le signe est employé comme variante de » l'abeille.

» Le nom de la Basse-Égypte s'écrit ou . Le roseau est pris dans un sens restreint : le pour roi » de la *Haute-Égypte*. Pour conclure à un roi partiel de la » Basse-Égypte, il faudrait trouver devant un cartouche, ou l'a- » beille seule, ou les signes *hik*, suivis d'un des noms » de la Basse-Égypte ; il y a des exemples de ce genre » sur les monuments pour la Haute-Égypte. »

Il résulte de cette explication que le document proposé ne pourrait acquérir une signification historique que par la publication de quelque inscription dans laquelle il entrerait. M. Ampère n'a pas dit expressément s'il en a recueilli ou si les deux signes étaient isolés ; il ne reste donc ici aux amis de la science égyptienne qu'un motif de plus pour désirer la publication des travaux dont le docte voyageur a depuis si longtemps réuni les éléments.

F. Robiou,
Docteur ès-lettres, et professeur d'Histoire.

Philosophie de l'histoire.

LE RÈGNE DE DIEU

DANS LA GRANDEUR, LA MISSION ET LA CHUTE DES EMPIRES, OU PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Considérée au point de vue divin, dans les vertus qui ont élevé les nations, le rôle providentiel de l'existence des peuples, les vices qui ont amené la ruine des États;

Par l'abbé LOUIS LEROY.

On peut dire des nations ce qu'un écrivain célèbre a dit de l'homme : « Elles s'agitent, Dieu les mène, » — et il faut être bien aveugle pour ne pas voir la main de Dieu dans tout ce qui constitue proprement l'histoire de l'humanité. Tantôt il élève les peuples, et récompense leurs bonnes qualités et leurs vertus, même dès cette vie, par la prospérité et la gloire, tantôt il les abaisse et châtie leur orgueil, leurs blasphèmes et leurs égarements, par les humiliations et les revers, faisant tout concourir aux fins qu'il se propose, sa propre gloire et le salut de ses fidèles serviteurs : *Omnia propter electos*. Dans l'ordre physique, les phénomènes réglés par les lois générales, ou causes secondes, n'en sont pas moins subordonnés à la volonté suprême du souverain arbitre de nos destinées. Ainsi, quand les hommes, enclins au mal, ont corrompu leurs voies, il ouvre les cataractes du ciel, et les fait périr dans les eaux du déluge. Quand il veut arracher à l'oppression de ses tyrans le peuple qu'il s'est choisi pour garder le dépôt sacré de sa loi et la perpétuer à travers les siècles, il entr'ouvre les flots de la mer Rouge qui laisse un libre passage aux Hébreux, et engloutit dans ses abîmes les chars et les cavaliers égyptiens, après avoir endurci le cœur de Pharaon et frappé l'Égypte de plaies terribles. Dans l'ordre moral, les événements, quoique librement accomplis par la volonté humaine, n'en sont pas moins réglés par la sagesse divine pour l'exécution de ses décrets éternels. Ainsi, quand Dieu veut châtier la superbe reine

1 vol. in-8, à Paris, 1859, chez Jacques Lecoffre, libraire.

du monde qui a pressuré les nations, et s'est enivrée du sang des martyrs, et brisant sous la verge de sa colère le colosse romain, chancelant sous le poids de sa corruption et de ses vices, il fait sortir du nord ces hordes de barbares qui l'assaillent avec fureur, le renversent et se partagent ses membres palpitants, comme les vautours, les restes d'un cadavre. Attila se nomme lui-même le fléau de Dieu, et malgré sa barbarie et son ignorance, il comprend que la Divinité l'a choisi pour broyer sous ses pieds vainqueurs ces peuples corrompus, et qu'il n'est que l'instrument des vengeances du ciel. Les éléments comme les hommes sont donc entre les mains de Dieu qui les fait concourir à l'accomplissement de ses décrets immuables. Nier l'intervention de la Providence dans l'histoire de l'humanité, c'est, dans l'ordre de la nature, refuser à Dieu la puissance de disposer à son gré des éléments qu'il a créés; c'est refuser au souverain législateur le pouvoir de régler ses propres lois et d'en disposer selon sa volonté; dans l'ordre moral, c'est refuser à l'arbitre suprême de nos destinées la faculté de punir et de récompenser, même dès cette vie, le vice et la vertu, c'est ne voir en tout que le jeu du hasard ou le caprice du sort, en un mot, c'est proclamer le fatalisme. Malheureusement dans le siècle de scepticisme et d'incrédulité, la science matérialiste a voulu tout expliquer selon ses vues étroites et bornées, c'est-à-dire, au point de vue humain. Elle a relégué Dieu sur son trône éternel dans les profondeurs de l'infini; nous l'a représenté indifférent sur les actions de l'homme et le sort des peuples et des empires. Elle a fermé les yeux aux rayons de lumière que projette le flambeau de la Révélation; elle n'a pas su ou voulu apercevoir l'immense horizon qu'il nous découvre; elle a choisi pour guide dans sa route la Raison humaine, flambeau vacillant, météore trompeur qui ne l'éclaire un instant de ses lueurs perfides que pour la replonger dans les plus épaisses ténèbres. Sous prétexte de s'occuper de philosophie de l'histoire, les libres penseurs, rejetant l'élément surnaturel, l'élément divin, parce qu'ils n'ont pas su reconnaître la double destinée de l'homme correspondant à sa double nature, ont tronqué, mutilé, défiguré les grands faits historiques et les ont présentés sous des jours faux et menteurs

dans leurs absurdes appréciations, lorsqu'ils ne les ont pas hardiment niés, malgré leur véracité incontestable. Ils ont rapetissé à leurs idées mesquines et étroites les grandes leçons de la Providence, qu'ils n'ont pas comprises. La religion seule, en soulevant un coin du voile mystérieux qui cache à nos faibles regards le plan sublime et divin de toutes choses, pouvait nous révéler la volonté du Dominateur suprême, qui fait éclater sa puissance et sa sagesse infinie, soit qu'il brise les sceptres des rois ou fasse régner de nouvelles dynasties, soit qu'il tire les peuples de la poussière pour les élever au faîte des grandeurs, ou qu'il les frappe dans sa colère, après les avoir fait servir d'instrument à sa justice.

Nos pères, dont la foi était plus vive, la raison plus éclairée et les connaissances plus solides que les nôtres, n'en déplaise à notre orgueilleuse susceptibilité, comprenaient mieux le rôle divin dans l'histoire des sociétés humaines. Les historiens de la mémorable et glorieuse époque du moyen âge inscrivaient ces paroles en tête de leurs livres : *Gesta Dei per Francos*; les Francs, à leurs yeux, étaient les agents de la volonté divine, qui faisait coopérer leur dévouement héroïque à l'accomplissement de ses desseins. Les écrivains et les philosophes de l'antiquité païenne, Manéthon, Bérose, Diodore. Thucydide, Platon, Justin, Tite-Live, Tacite, reconnaissaient eux-mêmes l'intervention de la divinité dans les choses humaines, et Sénèque a composé un traité spécial de la Providence. Il était réservé à nos philosophes rationalistes, matérialistes, de se montrer moins avancés et plus aveugles que les sages du paganisme. Le livre de la Révélation une fois fermé, l'origine de l'homme, son existence, sa destinée, son histoire, tout devient problématique, et rien ne satisfait pleinement l'esprit. Avec le livre de la Révélation, avec les lumières du christianisme, tout s'explique, tout se coordonne, et l'origine de l'homme et son histoire, et l'apparition des sociétés humaines, et les grandeurs des peuples, et les décadences des empires ne sont plus des mystères impénétrables et des problèmes insolubles. Que d'absurdités n'ont pas débitées en particulier sur le peuple hébreu les historiens les plus graves, parce qu'ils ont ignoré la mission providentielle qu'il avait

reçue de conserver, au milieu des peuples abrutis par le polythéisme, la connaissance du vrai Dieu, le dépôt sacré de la loi du Seigneur et des traditions primitives, et qu'ils ont méconnu « cette grande bénédiction qui devait être répandue » sur tous les peuples du monde, en Jésus-Christ, sorti de la » race d'Abraham, le père des croyants? »

Comme le fait observer avec raison Bossuet, — « La religion » et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines; voir ce qui regarde ces » choses renfermé dans un abrégé, et en découvrir par ce » moyen tout l'ordre et toute la suite, c'est comprendre dans » sa pensée tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes, et » tenir, pour ainsi dire, le fil de toutes les affaires de l'univers[1]. » M. l'abbé Leroy, dans l'excellent ouvrage dont nous avons à rendre compte, adoptant le programme de l'évêque de Meaux, s'inspirant de sa pensée, remplit la lacune qui se fait sentir dans nos livres d'histoire, et fait à la religion, trop souvent méconnue par nos écrivains philosophes, la large part qui lui revient dans les choses humaines. Le travail savant, plein d'érudition de M. Leroy, fruit sans doute de longues études et de nombreuses veilles, est une noble et éloquente réfutation de toutes les diatribes historiques de l'impiété ancienne et moderne. Comme l'indique son titre, *L'Empire de Dieu dans la grandeur, la mission et la chute des empires*, est une appréciation grandiose, au point de vue catholique ou divin, des grandes époques des sociétés humaines et de leur rôle providentiel. L'auteur groupe dans des tableaux peints à grands traits les faits principaux qui ont marqué l'existence des peuples anciens, et s'éclairant des lumières de la foi, se plaçant à la hauteur à laquelle le catholicisme élève l'intelligence, il en explique les véritables causes et démontre que les desseins de Dieu se sont accomplis dans les événements heureux et malheureux de chaque peuple. Sa pensée principale est presque résumée dans ces paroles des Proverbes : *La justice élève les nations, le péché rend les peuples misérables*[2].

Il la développe avec un rare talent et une grande vigueur

[1] *Discours sur l'hist. univ.* Ire part., p. 1.
[2] *Proverb.* XIV, 34.

de style. La Bible et les Pères lui fournissent des preuves abondantes, et il cite souvent, à l'appui de sa thèse, les auteurs les plus accrédités de l'antiquité profane. Sa voix est comme un écho de la grande voix de Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle* et de celle de saint Augustin dans la *Cité de Dieu*. Dans une étude préliminaire, il montre l'influence de l'incrédulité sur l'histoire et l'action générale du matérialisme, du rationalisme, du naturalisme, et l'action particulière du mauvais esprit et de l'impiété. Il prouve que la foi seule donne le secret de l'existence des empires, des souverains et des événements, et que Dieu n'a fondé les royaumes qu'en vue de Jésus-Christ : *Omnia instaurare in Christo* [1]. Après quelques détails sur les bénédictions et les malédictions à l'égard des peuples anciens et modernes, il présente le résumé historique de la Judée, de l'Egypte, de la Phénicie, de l'Assyrie, de la Perse, de la Grèce et de l'empire romain. Il fait connaître le caractère dominant de chaque nation, les vertus particulières qui ont contribué à sa prospérité et à sa gloire, et les vices qui ont amené ses humiliations et sa ruine, sans oublier le rôle que devait lui confier la Providence.

Cette froide analyse ne peut donner qu'une idée bien incomplète du livre de M. Leroy, et pour ne pas priver le lecteur du plaisir de pouvoir l'apprécier un peu par lui-même, nous ferons quelques citations, en prenant au hasard le premier passage qui nous tombera sous la main ; car ce qui nous a frappé à la lecture de cet ouvrage, c'est l'éclat et la beauté du style, l'élévation des pensées que l'on remarque partout, à commencer par la première page jusqu'à la dernière.

Pourquoi Dieu a-t-il élevé les Romains au plus haut degré de puissance et de gloire?

« C'est, répond M. Leroy, qu'il avait dessein de s'en servir pour châtier un grand nombre de nations [2]. Les temps de la rédemption du genre humain approchent ; il importe que la paix s'étende d'une extrémité de la terre à l'autre, afin que tout ici-bas soit dans le calme et le silence, au moment où le

[1] Ephes. I, 10.

[2] Cité de Dieu, IV, ch. 33.

Ciel enverra le prince de la paix[1] prendre possession de son royaume... Oui, pacifier le monde, pour qu'il soit entièrement attentif à la parole douce et conciliatrice que va lui prêcher son Sauveur, sans que le bruit des armes couvre ou interrompe cette voix divine; abattre les barrières des peuples, afin que les envoyés du Christ ne rencontrent aucun obstacle dans leurs pérégrinations évangéliques; grouper par la conquête tous les peuples en un seul, pour que sous l'influence des mêmes lois, des mêmes usages, et à l'aide des deux langues grecque et latine partout parlées, il devienne plus facile aux ministres de la future religion universelle, d'évangéliser toutes les nations et de répandre partout les saintes doctrines; voilà, avec les motifs précédemment exposés, les fins pour lesquelles le Seigneur remet aux Romains l'empire du monde (p. 409, 410).

Chute de l'empire romain. — Le souverain maître des peuples fait signe aux barbares, et les barbares accourent une dernière fois; ils abordent de tous côtés aux rivages de la désolation; les uns à pied, les autres traînés par des cerfs ou des rennes; ceux-ci portés par des chameaux; ceux-là flottant sur des boucliers ou des barques de cuir et d'écorces..... De toutes parts, ils se précipitent, acharnés sur l'immense proie qu'un irrévocable décret leur abandonne. Laissez-les passer ces hordes dévastatrices; elles vont exécuter de célestes représailles; laissez passer la vengeance du Seigneur. Qu'elles sont redoutables dans leur impétueuse énergie! que leurs rangs sont serrés!... Ce sont les Visigoths à l'aspect farouche, qui, après avoir ravagé les provinces de l'Orient, envahissent l'Occident; les Vandales, terribles dans leurs ravages, qui, ayant dévasté les Gaules, comme un champ qu'on foule aux pieds, passent par delà, et vont mettre l'Afrique à feu et à sang; les Suèves, terribles enfants du Nord, qui s'abattent sur les plaines fertiles de l'Espagne..... Ce sont les Ostrogoths qui, fixés d'abord sur les rives du Danube, s'ébranlent vers l'Italie, en chassant devant eux leurs troupeaux, en traînant leurs chariots, où sont leurs femmes et leurs enfants; et vont conquérir Ravenne, dont ils font leur capitale. On voit s'avancer, à travers d'autres

[1] Isaïe, IX, 6.

régions, et les Lombards qui franchissent les Alpes, incendient les campagnes, bouleversent les villes, massacrent les habitants, et établissent dans l'Ombrie et la Toscane le siége de leur royaume, et les Francs, guerriers invincibles, lançant le javelot et brandissant la framée, qui conquièrent sur les armées romaines le nord des Gaules ; et les Allemands qui, sortis des bords de l'Oder, descendent occuper les campagnes situées entre le Danube et le Rhin ; et les pirates Anglo-Saxons qui, après avoir ravagé les bords de la Grande-Bretagne, y abordent enfin pour s'y fixer..... Tous les peuples que le Seigneur tenait en réserve dans les régions septentrionales pour le jour des solennelles vengeances, fondent sur l'empire romain, comme les noirs orages qui, s'élevant des mers du Nord, vont répandre la terreur et la ruine sur le continent. Quand ils abordent à la province que Dieu assigne à chacun d'eux, la terre est ébranlée de leur marche. Les populations fuient à leur approche; mais c'est en vain. Car, à leur tour, elles sont marquées pour le massacre ou l'esclavage. Ne faut-il pas que le Seigneur venge les tortures de ses martyrs; qu'il trouve dans le carnage du peuple persécuteur une dernière expiation des trois siècles de persécution soufferte par son Eglise? Ne faut-il pas que les barbares redemandent au fier Romain ses vexations, ses perfidies, ses invasions qui les refoulèrent sans cesse, et les chairs vivantes de leurs guerriers dont le cruel conquérant a gorgé ses tigres dans ses amphithéâtres? Voilà pourquoi ils seront impitoyables..... La plus illustre des villes et la capitale du monde fut consumée par un seul embrasement [1]. Les maisons de la noblesse furent pillées et incendiées. Du milieu de la mer, sainte Probe qui fuyait, put contempler sa patrie fumante [2]. Rome devint comme le sépulcre de ses enfants : ravagée par la faim, avant de l'être par le glaive, il ne lui resta qu'un petit nombre de citoyens..... Ainsi se réalisèrent à la lettre ces menaces de l'exilé de Pathmos : « La faim fondra sur elle, ses richesses lui » seront enlevées, le feu les dévorera [3] (p. 538-543). »

[1] S. Jérôme, *Epist.* 12 *ad Gaudent.*
[2] S. Jérôme, *De Virgin. ad Damet.*
[3] *Apocalypse*, XVII.

Au milieu du déluge de livres immoraux ou futiles dont nous sommes inondés par la presse, nous sommes heureux de signaler aux hommes graves et réfléchis, le remarquable travail de M. l'abbé Leroy, qui a reçu la haute approbation de Mgr Parisis, et qui a valu à son auteur des lettres bienveillantes qui lui ont été adressées par deux savants prélats, NN. SS. les évêques de *Bruges* et de *Poitiers*. Quoique, comme le fait observer avec raison, selon nous, Mgr l'évêque d'Arras, on puisse contester certains éloges peu tempérés donnés par M. l'abbé Leroy à des peuples païens, et regarder quelques-unes de ses appréciations comme trop absolues, et par cela même trop restreintes, son livre, d'une haute portée et d'un mérite incontestable, n'en sera pas moins lu avec bonheur par les hommes sérieux et les philosophes chrétiens, qui aiment à étudier la philosophie et l'histoire ailleurs que dans les élucubrations impies et romanesques de nos écrivains rationalistes.

L'abbé Th. Blanc,
Curé de Domazan.



Défense de la Papauté.

LA MÉMOIRE DU PAPE CLÉMENT V,

VENGÉE

CONTRE LES ACCUSATIONS DE VILLANI,

PAR LA DÉCOUVERTE DE DOCUMENTS NOUVEAUX.

VII [1].

Extraits du *Journal de la Visite pastorale* de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, depuis Clément V.

Nous avons promis dans notre précédent article de consigner ici l'extrait du *Journal de Bertrand de Got*. Nous allons tenir cette promesse, mais d'abord nous devons rapporter : 1° comment M. Rabanis est arrivé à cette découverte; 2° donner une Notice sur ce manuscrit. Ecoutons d'abord M. Rabanis :

« Je me préoccupais, dans le cours de mes investigations sur les monuments de la domination anglaise dans la Guienne, de tout ce qui pourrait éclairer de quelque lumière l'origine et les actes du pontificat de Clément V. Vous imaginerez aisément quelle fut ma satisfaction lorsque je découvris enfin dans les *archives* de la Gironde, et parmi les *titres de propriété* de l'ancienne église métropolitaine de Bordeaux, un *document* parfaitement ignoré, qui donnait, jour par jour, heure par heure, le relevé officiel et irrécusable des actes et des démarches de Bertrand du Got pendant l'année qui précéda son élection, année marquée par la célèbre entrevue. On savait que ce prélat avait consacré cette année entière à la visite de sa province ecclésiastique [2], et, selon l'usage, un procès-verbal au-

[1] Voir le 3e art. au n° précédent, ci-dessus p. 245.

[2] « ..... Clemens V, natione Vasco,... fuit electus in Papamin Perusio... et tunc temporis suam provinciam visitabat... » Théodore de Niem, ap. Eccard, *Script. Med. Æv.*, t. I, p. 1472. « ... Cui in Pictavia, in sua provincia, ut moris est, causa visitationis existenti, allatum est decretum... » Johan. a S. Vict., ap. *Scr. rer. franc.*, t. XXI. « Cum tempore electionis ipsius Clementis papæ, ipse esset in Pictavia, visitando provinciam suam. » Amal. Auger. La biographie de Clément V, par Amalric d'Augier, se trouve dans Eccard et dans Baluze.

thentique avait dû être rédigé pendant sa marche pour en constater chaque étape.

» En effet, ces tournées pastorales, indépendamment de leur caractère religieux, constituaient un droit utile des plus importants; elles correspondaient, dans l'ordre ecclésiastique, aux aveux et dénombrements fournis, dans l'ordre féodal, par les tenanciers aux seigneurs.

» Les métropolitains, une fois pendant leur pontificat, avaient le droit de parcourir les diocèses de leurs suffragants en y exerçant toutes les fonctions épiscopales et en prenant gratuitement leur gîte, leur repas, tout leur entretien et celui de leur nombreuse suite, dans les communautés d'hommes ou de femmes, les chapitres, cures et prieurés, qui étaient visités tour à tour ou qui se rachetaient par une contribution. Il fallait une immunité du Saint-Siége pour être exempt de ce coûteux honneur de la visite; et, afin que les droits de séjour compris sous le nom de *procuration*, fussent chaque fois reconnus et exercés dans la mesure où ils l'avaient été jusqu'alors, ni plus ni moins, la prestation en était immédiatement constatée par acte notarié dont la minute restait déposée, jusqu'à la prochaine visite, dans le *chartrier* de l'archevêché. On empêchait ainsi, de part et d'autre, les abus de la prescription.

» Ce n'était pas moins que le *sommaire authentique* de ces actes dressés journellement pendant toute la visite de Bertrand du Got, que j'avais sous les yeux. Désormais je pouvais suivre sa trace pas à pas, depuis le 17 mai 1304, époque de son départ de Bordeaux, jusqu'au 20 juin 1305, où il reçut, dans le *prieuré de Lusignan*, la première nouvelle de son élection. Je n'avais certes pas la naïveté de croire que l'entrevue de Saint-Jean-d'Angely, dans le cas où elle aurait eu lieu, ne s'y trouvât pas soigneusement dissimulée, sinon complétement omise; mais il me semblait impossible que le déguisement ou la lacune n'eût pas laissé de traces, et j'avais la conscience que, de l'étude rigoureuse du document et de la comparaison des actes du prélat avec ceux du roi, dont nous possédions aussi l'indication détaillée, il sortirait quelque lumière, quelque révélation propre à mettre la vérité en pleine évidence. Ce

travail d'analyse et de confrontation me donna immédiatement la certitude morale et matérielle que les deux illustres accusés n'avaient pu se rencontrer, pendant l'année 1305, ni à Saint-Jean-d'Angely ni ailleurs, et que chacun d'eux avait à opposer un alibi aussi formel, aussi palpable, que jamais les tribunaux en aient constaté ou admis. Tout était là (p. 7-19). »

Voici maintenant quelques détails sur ce *registre* et sur la *copie* qui seule en a été conservée :

« Ce registre était connu d'André Duchesne, qui en parle dans ces termes : *Registrum vetus quod adhuc Burdigalæ servatur* (t. II, p. 231), et qui le cite comme son autorité, lorsqu'il mentionne la visite dans la *Vie de Clément V*. Il écrivait en 1653. Au commencement du siècle suivant, les auteurs du *Gallia christiana* en firent aussi des extraits qu'ils insérèrent dans l'article consacré à Bertrand du Got (t. II, col. 830).

» Le cahier de papier dans lequel j'ai trouvé le *sommaire* des actes de la visite est un résumé des pièces que renfermait le *Registrum vetus*. C'est un in-4° de 44 feuillets, dont les 15 derniers sont restés en blanc. On l'a revêtu, probablement vers le milieu du dernier siècle, d'une chemise de papier fort, azuré, qui porte, en écriture de cette époque, le titre suivant :

» *Inuentaire des Cartes de l'archeueché, c'est-à-dire des actes qui en constatent les honneurs et reuenus, lesquels sont en forme de liève.*

» Au-dessous : *Liève des honneurs, hommages et reconnoissances de l'archeueché.* — HOMMAGES. — *Aux Mémoires utiles en général.*

» Sur la foi de ce titre, je ne me doutai pas d'abord qu'il pût y être question de la visite, d'autant plus que rien ne sépare les actes qui y appartiennent de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent. Je ne devais m'attendre à y voir que l'*analyse des titres de propriété* contenus dans un de ces nombreux terriers, dont on faisait ainsi des extraits ou des transcriptions, à mesure que les originaux dépérissaient, ces originaux mêmes ayant souvent besoin d'être remplacés par des vidimés. Il fallut une lecture attentive pour me mettre sur la voie.

» Les *actes de la visite* avaient été dressés en latin, et le sommaire est en français du 16e siècle, style et écriture. Le cahier présente déjà des caractères assez prononcés de vétusté, et demande à être conservé avec soin, chose pour laquelle on peut se reposer sur l'intelligent et dévoué archiviste de la Gironde, M. Gras. L'écriture est lisible, même pour les paléographes les moins exercés, et l'on s'aperçoit, à la différence du caractère, que deux personnes ont successivement travaillé à la transcription. On voit aussi, au premier coup d'œil, que les scribes ou feudistes chargés, au 16e siècle, de la *traduction* des actes, de la rédaction du sommaire, n'étaient pas fort au courant de leur besogne, en ce qui touche la reproduction française des noms de localités, qui étaient désignées nécessairement dans le *Registrum vetus* par leur forme latine. Quelquefois même le sens de certaines locutions leur échappant tout à fait, ils les ont copiées au travers de leur français, comme dans l'acte n° 234, où, lisant que l'archevêque s'était fait saigner, *fecisse minutionem*, ils ont reproduit naïvement ces deux mots, en laissant au lecteur le soin de traduire. Ainsi, le diocèse de Poitiers renfermant beaucoup de lieux dont la terminaison latine était *acus* ou *acum*, et à laquelle répondaient en français les désinences *é*, *ay* ou *ais*, nos scribes ont toujours représenté *acus* ou *acum* par *ac*, forme gasconne qui leur était familière : *Pertiniacus* (Parthenay) est rendu par *Pertiniac* ; *Ceniliacus* (Senillé) par *Cenillac* : *Gentiacus* (Gençay) par *Gensac*.....

» Les deux premiers feuillets du cahier donnent l'analyse de treize *cartes*, c'est-à-dire chartes, relatives à divers droits seigneuriaux des archevêques. On y trouve l'hommage des seigneurs de Puy-Paulin, les serments d'obédience des abbés de Saint-Romain, de Blaye et de Bonlieu, les aveux et reconnaissances de divers gentilshommes du Bordelais. C'est au 3e feuillet, 14e acte, ou carte, que commence l'énumération des étapes de la visite, sans autre avertissement que ces mots mis en marge : *Droits de visite au diocèse d'Agen*. Ils continuent depuis le 14e jusqu'au 237e, auquel la visite se termine. Je ne donne ici, bien entendu, que la portion du cahier qui se rapporte à la visite (p. 147-151). »

M. Rabanis donne ensuite le détail de la visite du *diocèse d'Agen*, du 17 mai 1304 au 31 août, — puis de celui de *Périgueux*, du 1er septembre au 10 décembre. — Le 11 décembre, l'archevêque entrait dans le *diocèse de Poitiers* par l'abbaye de *Nanteuil*, et n'y finit ses visites que le samedi 26 juin 1305, par celle de l'abbaye de Saint-Seurin.

L'élection de Bertrand de Got ayant eu lieu le 4 juin, 35 jours après le compromis des cardinaux, il nous suffira de consigner ici l'extrait de ses visites depuis le 1er *mai* jusqu'à la fin de *juin*, et l'on y aura la preuve que le prélat fut constamment éloigné de Saint-Jean-d'Angély, au moins de 80 kilomètres, ou 20 lieues. Voici ce précieux document :

Procès-verbal des visites de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, du 1er mai au 26 juin 1305.

« Le 205 (*Bulletin*) porte que ledit Seigneur seroit alle en l'abbaye de Talamont[1], et y avoir séjourne deux jours (1er et 2 mai) esquels il y auroit faict sa visite, et le tiers jour (3 mai) annonce la parole de Dieu, *confirme* et *tonsure*.

» Le 206 porte que le unzième (lisez troisiesme) de may ledit Seigneur seroit alle en l'abbaye d'Orbisterio[2], couche en icelle avecq son train, et le lendemain (4) annonce la parole de Dieu et demeure pour achever sa visite.

» Le 207 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieure Ste-Croix-d'Aulonne[3], couche en icelluy avecq son train, envoye visiter le prieure de Vindocinio, et le lendemain (5 mai) annonce la parole de Dieu et faict aultres actes de visitation.

» Le 208 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieure de Assian[4], mouvant de Malmostiers, auquel il auroit couche, et le lendemain (6 mai) continue sa visitation et faict les actes requis en ycelle.

» Le 209 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieure Quinegueres[5], mouvant de ladite abbaye de Malmostier, couche

[1] Talmont, arrond. des Sables, à 110 kilom de Saint-Jean d'Angély. Les distances sont prises à vol d'oiseau.

[2] Orbétier, arrond. d'*idem*, à 117 kilom. de *id*

[3] Les Sables d'Olonne, arrond. d'*idem*, à 122 kilom. de *id*.

[4] La Motte-Achard, arrond. d'*idem*, à 130 kilom. de *id*.

[5] Commequiers, arrond. d'*idem*, à 150 kilom. de *id*.

en ycelluy avecq son train et faict les aultres actes appartenantz à sa visite, le *sixiesme mai* 1305.

» Le 210 porte que ledict Seigneur seroit arrive le 7 mai 1305 au prieure de Salartène[1] deppendant aussy de ladite abbaye de Malmostiers, couche en ycelluy, avec son train, le lendemain (8 mai) annonce la parole de Dieu, *confirme* et *tonsure* et encore couche audit lieu.

» Le 211 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieure de Beauvoir[2], ou auroit celebre messe, annonce la parole de Dieu, confirme et tonsure et couche audit lieu (9 mai) avecq son train.

» Le 212 porte que ledit Seigneur auroit visite le prieure de St-Gervais[3], en icelluy annonce la parole de Dieu, confirme et tonsure et y couche avecq son train (10 mai).

» Le 213 porte que ledit Seigneur auroit visite le prieure de Roque-sur-Rieu[4], et le 12 du moys de may avoir aussi visite celluy de Fontaines[5], et le jour suyvant (13) avoir visite l'abbaye de Frontenaulx[6], et le jour suyvant (14) avoir visite le prieure de Chezay-le-Viscomte[7], et avoir le lendemain (15) séjourné audit lieu à ses propres despens, et le jour suyvant (16) et le lundy (17) après avoir faict sa visite et demeure au mesme lieu à ses despens, et le mardy (18) avoir visite le prieure Dexartz[8], et le mercredy suyvant (19) avoir visite le prieure de Montchans[9], le jeudy 20 celluy de Segornay-de-Puybeliard[10], ou il auroit couche.

» Le 214 porte que ledit Seigneur auroit visite le prieure de Chasteaumur[11] et y couche avecq son train (21 mai) et le lendemain 22 annonce la parole de Dieu, *confirme, tonsure* et faict deuement sa visite.

[1] Sallartaine, arrond. des Sables, à 162 kilom. de Saint-Jean-d'Angéli.

[2] Beauvoir, arrond. d'*idem*, à 170 kilom. de *id.*

[3] Saint-Gervais, arrond. d'*idem*, à 167 kilom. de *id.*

[4] Bourbon-Vendée, arrond. d'*idem*, à 120 kilom. de *id.*

[5] Fontaines, arrond. de Bourbon-Vendée, à 125 kilom. de *id.*

[6] Fontenelles, arrond. d'*idem*, à 120 kilom. de *id.*

[7] La Chaise-le-Vicomte, arrond. d'*idem*, à 110 kilom. de *id.*

[8] Les Essards, arrond. d'*idem*, à 120 kilom. de *id.*

[9] Monchamps, arrond. d'*idem*, à 115 kilom. de *id.*

[10] Ségornay-de-Puybéliard, arrond. d'*idem*, à 105 kilom. de *id.*

[11] Châteaumur, arrond. de Fontenay, à 112 kilom. de *id.*

» Le 215 porte qu'il auroit le 22 may deuement visite le prieure de Treze-Vents [1], et d'illec estre alle en ycelluy de St-Jovin-de-Mauleon [2], ou il auroit couche avec son train, et le lendemain dimanche auparavant l'Assention (23 mai) este en l'abbaye dudit Mauleon, annonce la parole de Dieu, *confirme* et *tonsure* et duement paracheve sa visite avecq son train.

» Le 216 porte que ledit Seigneur arriva au prieure de St-Jean de Malebres [3], (24 mai) presche audit lieu, *confirme* et faict aultres actes de visite.

» Le 217 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieur de St-Clément [4], couche en icelluy avec son train, et le lendemain (25) annonce la parole de Dieu *confirme* et *tonsure*.

» Le 218 porte que ledit Seigneur auroit visite le prieure de St-Cyprien [5] près Bertoire, couche en icelluy avecq son train (26 mai), et le lendemain jour de l'Assention (jeudi 27 mai) estre alle au prieure dudit Bertoire [6] ou il auroit celebre la grand messe, annonce la parole de Dieu, *confirme* et deuement visite l'église dudit prieure et couche avecq son train dans celluy de St-Cyprien aux despens de celluy de Bertoire.

» Le 219 porte que ledit Seigneur seroit alle (le 28 mai) au prieure de St-Jacques près Touars [7], couche en ycelluy avecq son train, annonce la parole de Dieu, *confirme* et faict deuement sa visite, et demeure audit lieu (le 29 mai) aux despens du doyen de Touars l'église duquel il avoit faict visite.

» Le 220 porte que ledit Seigneur seroit alle au prieure de Porthenay [8], couche en icelluy avecq sa famille, et le lendemain (30 mai) presche la parole de Dieu, *confirme* et *tonsure*.

» Le 221 porte que ledit Seigneur archeuesque seroit arrive au prieure de Chassaigne [9], le dernier (31) de may où il auroit

[1] Trézevents, arrond. de Bourbon-Vendée, à 125 kilom. de Saint-Jean-d'Angeli.

[2] Jovin de-Mauléon, arrond. de Bressuire, à 130 kilom. de *id.*

[3] Mallièvre, arrondissement de Bourbon-Vendée, à 120 kilom. de *id.*

[4] Saint-Clément, arrond. de Bressuire, à 120 kilom. de *id.*

[5] Saint-Cyprien, arrond. d'*idem*, à 115 kilom. de *id.*

[6] Bressuire, arrond. d'*idem*, à 115 kilom. de *id.*

[7] Saint-Jacques, arrond. d'*idem*, à 130 kilom. de *id.*

[8] Parthenay, arrond. d'*idem*, à 95 kilom. de *id.*

[9] La Chassaigne, arrond. de Loudun, à 127 kilom. de *id.*

couche avecq son train, et le lendemain (1er juin) y annonce la parole de Dieu *confirmé* et *tonsure*.

» Le 222 porte que ledit Seigneur auroit aussy visite le prieure de Erions couche en icelluy avec son train et le lendemain (2) avoir presche et fait aultres actes requis à ladite visite.

» Le 223 porte que ledit Seigneur auroit aussi visite le prieure de Cernay couche en icelluy et y annonce le lendemain la parole de Dieu et deuement accomply sadite visite.

» Le 224 porte que ledit Seigneur auroit aussi visite le prieure de Chavans et y couche avecq son train et le lendemain y presche et deuement accomply sadite visite.

» Le 225 porte que ledit Seigneur auroit aussy visite le prieure de Chevosse et après avoir este en icelluy de Savignac ou auroit couche avecq son train et le lendemain paracheve sa visite.

» Le 226 porte que ledit Seigneur auroit visite leglise collegialle de St-Georges de Faye la Vineuse, couche audit lieu avecq son train y celebre le lendemain la grand messe et promeu deulx clercs à l'ordre d'acolite, annonce la parole de Dieu, confirme et fait deuement sa visite et y couche avecq son train, fait visiter le prieure St-Jouin et baille le lendemain tonsure à plusieurs.

» Le 227 porte que ledit Seigneur auroit visite le prieure d'Amberes, couche en icelluy avecq son train le lendemain presche audit lieu et deuement fait sa visite.

» Le 228 porte que ledit Seigneur seroit arrive, le 8 juin, au prieure St-Denis des Vallées dependant de l'abbaye St-Denis en France, y avoir couche avecq son train, le lendemain avoir ouy messe et sestre retire.

» Le 229 porte que ledit Seigneur auroit visite leglise de Vandobrio, couche audit lieu avecq son train, presche le lendemain en ladite eglise confirme et fait deuement sadite visite.

» Le 230 porte que ledit Seigneur par la providence de Dieu esleu en souverain pontife le 10 de juin dudit an 1305[1] et sestre transporte au prieure de Milhans, couche en icelluy

[1] Le copiste s'est trompé ici, où il parle en son propre nom ; on sait que l'élection de Clément V est du 5 juin, non du 10.

avec son train, le lendemain annonce la parole de Dieu, confirme et acomply deuement sa visite audit lieu.

» Le 231 porte que ledit Seigneur pontife auroit visite le prieure de Jaunay, couche en icelluy avec son train, annonce la parole de Dieu au clerge et peuple y assemblez et acomply deuement sa visite.

» Le 232 porte que ledit Seigneur pontife le douziesme juin auroit visite le prieure de St-Hilaire de Celle, celebre la messe en icelluy, confere les ordres generaulx d'acolit, soubz diacre, diacre et prebstrẽ, presche la parole de Dieu et couche audit lieu avecq son train.

» Le 233 porte que ledit souverain pontife le 14 juin seroit alle en l'eglise collegiale de Ste-Radegonde de Poitiers, en icelle celebre messe, y annonce la parole de Dieu, confirme et fait deuement sa visite et apres estre alle a la mayson du Roy dudit Poitiers, ou il auroit couche avecq son train aux despens du prieur et chappitre de ladite eglise collegiale et le lendemain avoir confere la tonsure a plusieurs.

» Le 234 porte que ledit Seigneur seroit alle en l'abbaye de Fontenay-le-Conte[1] pres Poitiers, icelle deuement visitée couche en icelle avecq son train et le jour suyvant *fecisse minutionem* et le mercredy et le jeudy suyvant avoir sejourne audit lieu pour se recreer a ses propres cousts et despens et le vendredy y avoir aussy sejourne aux despens de l'archiprebstre de Sanzay qu'il avoit fait visiter.

Le 235 porte que ledit souverain pontife seroit alle au prieure de Lesignay, y presche la parole de Dieu, confirme et fait deuement sa visite et sestre retire en la maison de certain bourgeois de ville où il auroit couche avecq son train aux despens des prieur et chappitre de *vila* et ledit jour seroient arrivez plusieurs courriers et lettres de ce quil estoit esleu en souverain pontife et auroit demeure audit lieu les jours de dimanche et lundy a ses despens.

» Le 236 porte que ledit souverain pontife esleu en ceste dignité, le 22 juin 1305 seroit alle en labbaye Notre-Dame de la Celle, presche la parole de Dieu au peuple et ledit jour et le suivant y avoir couche avecq son train par double procuration

[1] Lisez : Fontaine-le-Comte.

comme il auroit sejourne le *jeudy* feste de St-Jean a ses despens.

» Le 237 porte que sa Sainteté seroit alle abbaye St-Seurin, ou il auroit presche la parole de Dieu, couche en icelle avecq son train et le *lendemain* jour de samedy (26) labbe et convent dudit lieu avoir recogneu que l'archeuesque de Bourd[x] avoit double procuration audit monastère. »

Tel est l'ensemble de ce précieux document. Nous ne pensons pas, après ces détails, qu'aucune personne puisse croire encore au récit de Villani, et surtout qu'aucun historien puisse désormais avancer que l'élection du Pape Clément V fut le résultat d'une entrevue simoniaque entre Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, et le roi Philippe le Bel [1].

A. GRIVEAU DE VANNES.

[1] Nous conseillons en outre de lire la *Lettre*, où M. *Lacurie* répond à quelques objections qui avaient été formulées par M. Hipp. d'Aussy, et qui est insérée dans l'*Université catholique*, t. x, p. 231 (2[e] série).

Missions catholiques.

LA COCHINCHINE ET LE TONQUIN.

LE PAYS, L'HISTOIRE ET LES MISSIONS,

Par M. EUGÈNE VEUILLOT [1].

S'il est un volume de circonstance, on peut bien dire que c'est celui que nous annonçons ici. Quel est en effet le Français, et surtout le chrétien, qui ne désire connaître le pays où nos marins et nos soldats sont en ce moment occupés à protéger nos frères traqués comme des bêtes fauves, à porter secours à un malheureux peuple qui gémit sous le plus douloureux et le plus abrutissant esclavage, et enfin à faire pénétrer au sein de l'idolâtrie la plus dégradante, la lumière trop longtemps absente ou méconnue de la révélation chrétienne? Or nous dirons avec assurance qu'aucun autre ouvrage ne peut faire connaître ce pays, ce peuple, son histoire, celle de sa religion, de sa croyance, de son culte, comme le fait ce volume. Non-seulement M. E. Veuillot a consulté les auteurs anciens qui ont traité de l'histoire de ce pays, mais encore il a eu à sa disposition les archives de la congrégation des Missions étrangères où il a puisé les détails les plus authentiques et les plus curieux sur l'établissement du christianisme parmi ces peuples et les rapports que ces missionnaires ont eus avec les rois cochinchinois. C'est là seulement que l'on trouvera le récit, appuyé de toutes les pièces authentiques, des secours que les rois de France ont donnés aux ancêtres du roi actuel; pièces et traités au nom desquels la France d'aujourd'hui va demander à bon droit, au sanguinaire, impie et hébété *Tu-Duc*, l'exécution de paroles données, et d'actes signés et confirmés.

Nul doute que l'amiral Rigault de Genouilly ne mène à bonne fin cette guerre si glorieuse pour la France. Déjà une des principales villes de ce pays, *Saï-Gong*, est tombée

[1] Vol. in-8° de 438 pages, 1859, à Paris, chez Amiot, éditeur, rue de la Paix, 8. Prix, 6 fr. 50, franc de port.

au pouvoir de nos troupes. Au premier jour nous allons apprendre l'attaque et la reddition de *Hué*, ville capitale du Tonquin, où se tient en ce moment le roi, et d'où il intimide tous les chrétiens de son royaume.

C'est ce livre à la main qu'il faut suivre la marche des événements qui vont se passer dans ce pays; nous n'en ferons pas ici une plus longue analyse, mais selon notre habitude qui est de faire connaître les livres, moins par des jugements personnels, que par des citations textuelles, nous allons consigner ici un extrait du chapitre III, où l'auteur parle des *religions de l'empire annamite*.

M. E. Veuillot nous apprend d'abord que les deux principales religions sont les sectes chinoises des *Tao-sse*, et des *Lettrés*, qui ont pour auteur *Lao-tseu* et *Cong-fou-tseu*, ou *Confucius*, sectes auxquelles plus tard est venue se joindre la religion du *Bouddha* indien. Nos lecteurs connaissent les idées religieuses de ces trois chefs de secte, dont nous avons bien souvent parlé dans les *Annales*, auxquelles même l'auteur a emprunté quelques détails. Mais ce qui ne se trouve pas dans les *Annales*, et ce que nous allons emprunter à M. E. Veuillot, c'est l'état, la pratique de ces trois religions, en ce moment, dans le Tonquin et la Cochinchine. Tous nos lecteurs aimeront à les connaître.

« Le *Bouddhisme* prit en Chine de rapides développements, grâce surtout à certaines déviations de doctrines.

» *Lao-tseu* n'avait exigé de ces disciples aucune pratique religieuse. Ceux-ci ne tardèrent pas à reconnaître qu'une religion sans culte n'est pas réellement une religion. Il faut un lien matériel et des devoirs communs pour entretenir la communauté de doctrine chez les hommes. Lao-tseu avait dit : « Conduisons-nous d'après les règles de la raison ; ayons des » principes conformes aux données de l'intelligence humaine, etc. » Ses sectateurs partirent de ce point pour arriver promptement au culte du diable, sans cesser de s'appeler *docteurs de la raison*. Les *Tao-sse* se divisèrent en deux sectes : les *Yang* et les *Mé*. Les premiers érigèrent en règle absolue un égoïsme destructeur de toute vertu et même de toute bienveillance : Chacun pour soi; tel est le résumé de leur doc-

trine. Les *Mé* adoptèrent un principe opposé et le poussèrent également à l'extrême. Ils enseignèrent que les hommes devaient s'aimer sans distinction de parenté, et sans tenir compte des conformités d'humeur et d'opinion. Il fallait aimer tout le monde, mais il était défendu d'avoir des amis. Cet amour universel devait aboutir et aboutit en effet à supprimer chez les *Mé* comme chez les *Yang* tout sentiment de famille et de véritable confraternité.

» Les *Yang* et les *Mé* tombèrent également dans la pratique des sortiléges et donnèrent, également aussi, l'exemple de tous les désordres. « Les disciples de *Lao-tseu*, dit M. l'abbé Rohr- » bacher, se livrent à des extravagances sans nombre. Ce n'est » plus qu'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrolo- » gues, cherchant le breuvage d'immortalité et les moyens de » s'élever au ciel en traversant les airs. » M. Stanislas Julien, le savant traducteur de plusieurs livres chinois, constate que le désir d'échapper au tombeau attira bien vite aux *Tao-sse* de nombreux disciples. Les grands, les hommes opulents, les femmes surtout, embrassèrent cette religion. La pratique des sortiléges, l'invocation des esprits, l'art de prédire l'avenir firent des progrès rapides dans toutes les provinces; les empereurs eux-mêmes, provoquèrent cet empressement par leur exemple, et leur cour fut remplie de devins.

» *Confucius*, sans laisser à ses disciples des règles bien précises, avait au moins enseigné, ou remis en honneur, des pratiques qui devaient empêcher la religion des *Lettrés* de se perdre dans toutes les rêveries, dans tous les désordres de l'imagination. Il avait recommandé le culte des ancêtres et sa recommandation fut suivie; elle fut même considérablement développée. On distingue dans les honneurs rendus aux ancêtres un culte solennel et un culte simple. Les cérémonies du culte solennel ont lieu à trois époques différentes : 1° avant la sépulture, quand le corps est encore exposé; 2° tous les six mois, dans la salle particulière de la maison appelée *salle des ancêtres;* 3° tous les ans, au commencement du mois de mai, sur les tombeaux placés hors des villes. Quand le jour du sacrifice est arrivé, on réunit la famille, et le chef, assisté de plusieurs servants, choisit et prépare la victime. Il s'approche

avec respect des tablettes où l'esprit de chaque défunt est censé venir se reposer plus tard, et, prosterné ainsi que les assistants, il les encense. Ces parfums brûlés en l'honneur des ancêtres ont surtout pour but de témoigner à ceux-ci qu'on attend d'eux des faveurs et des prospérités temporelles. Le maître des cérémonies prie à haute voix les esprits de se rendre au milieu de la famille et d'en accepter les dons; après cette prière, l'assemblée se prosterne et se relève trois fois de suite. Le sacrificateur est alors invité à offrir aux ancêtres les vins et les viandes du sacrifice. Un des servants présente du vin que le sacrificateur verse sur une statue grossièrement ébauchée, et l'assistance fléchit les genoux à quatre reprises. Quand les viandes ont été offertes, comme le vin, les tablettes sont couvertes d'un voile de soie et reportées à leur place. Une distribution est faite aux assistants, et le maître des cérémonies affirme que le sacrifice rendra les ancêtres favorables. Le sacrificateur donne la même assurance, et l'on passe au dernier acte de la cérémonie. Il consiste à brûler un tas de morceaux de papier découpés en forme de monnaie. C'est de l'argent que les descendants envoient ainsi aux ancêtres. Les Annamites vraiment pieux, sont convaincus, en effet : 1° que l'argent est aussi nécessaire dans le monde des esprits qu'ici-bas; 2° que la fumée de leur papier se change en monnaie véritable. Le culte simple consiste à placer avec honneur dans les maisons, des tablettes, portant le nom du défunt, dont l'esprit est tenu pour reposer en cet endroit. Des sacrifices ont lieu devant ces tablettes aux époques marquées par les rituels.

» Ces cérémonies constituent, on le voit, une véritable idolâtrie; elles sont modifiées dans un sens qui les rend plus idolâtriques encore par beaucoup d'Annamites qui, comme les Chinois, mêlent le Bouddhisme à la religion des Lettrés. Les *bonzes* (c'est le nom qu'on donne aux prêtres de *Foe*, *Phût* ou Bouddha, que l'on appelle *lamas* au Thibet et en Tartarie) ont pour mission spéciale de faire « par la force de leurs prières » *une brèche à l'enfer*, afin que l'âme des défunts en puisse » sortir : c'est toujours là qu'elle va en quittant son corps, et » les bonzes savent dans quel appartement du Tartare elle est

» détenue, et ce qu'elle y souffre. Cette âme une fois hors de » l'enfer, doit passer sur un pont bâti au-dessus d'un fleuve de » sang, rempli de serpents et d'autres bêtes venimeuses; ce » passage est dangereux, parce que sur le pont il y a des dia- » bles qui attendent l'âme pour la jeter dans ce maudit fleuve; » mais enfin elle passe, et les bonzes lui donnent une lettre de » recommandation (qu'on envoie par la même poste que la » monnaie) pour un des ministres de Foe, qui la fera recevoir » dans le ciel placé à l'ouest. D'après la doctrine des bonzes, » chaque homme a trois âmes : l'une va animer un corps, » l'autre va en enfer, enfin la troisième réside dans la tablette » qui lui a été préparée[1]. » Les bonzes ne se chargent pas seulement de faire des brèches à l'enfer; ils ont aussi pour mission de désigner le jour et le lieu de la sépulture, car il y a des lieux et des jours néfastes.

» Les honneurs à rendre aux ancêtres constituant tout un culte, nous avons dû en indiquer le caractère essentiel; mais ce chapitre serait interminable s'il fallait décrire ou seulement enregistrer les diverses cérémonies funéraires qui ont cours chez les Annamites, comme chez tous les peuples où les doctrines de Confucius et le Bouddhisme se sont amalgamées.

» Cependant le Bouddhisme proscrit l'idolâtrie. C'est moins une religion, a-t-on dit souvent, qu'une conception métaphysique remarquable par la pureté morale de ses enseignements. Les livres sacrés des bouddhistes sont, en effet, des recueils de sentences et de préceptes assez sages pour que tout bourgeois philosophe puisse les admirer. Qu'importe ! ce n'est jamais par le caractère de ses maximes que pèche une religion, et rien n'est plus facile ni plus ordinaire que d'entasser, à l'appui de l'erreur, des axiomes moraux, généreux, élevés. Il faut voir la pratique et juger les résultats. Du reste, avant de proclamer sage et grande la philosophie de Foe ou de Bouddha, on devrait se demander, quand on est chrétien et qu'on s'adresse à des chrétiens, si une doctrine aboutissant à l'athéisme, peut jamais avoir le caractère de la sagesse et de la grandeur. Or, c'est là le dernier mot du Bouddhisme. Écou-

[1] *Annales de la propagation de la foi*, t. II, p. 662.

lons M. Burnouf, résumant l'opinion qui a prévalu chez les docteurs de ce culte :

« Cette opinion, c'est que le monde visible est dans un per- » pétuel changement ; que la mort succède à la vie et la vie à » la mort ; que l'homme, comme tout ce qui l'entoure, roule » dans le *cercle éternel* de la transmigration ; qu'il passe suc- » cessivement par toutes les formes de la vie depuis les plus » élémentaires jusqu'aux plus parfaites ; que la place qu'il » occupe dans la vaste échelle des êtres vivants dépend du » mérite des actions qu'il accomplit en ce monde, et qu'ainsi » l'homme vertueux doit, après cette vie, renaître avec un » corps divin, et le coupable avec un corps de damné ; que les » récompenses du ciel et les punitions de l'enfer n'ont qu'une » *durée limitée, comme tout ce qui est dans le monde* ; que le » temps épuise le mérite des actions vertueuses tout de même » qu'il efface la faute des mauvaises, et que la loi fatale du » changement ramène sur la terre et le divin et le damné, » pour les mettre de nouveau l'un et l'autre à l'épreuve, et » leur faire parcourir une suite nouvelle de transformations. » Cependant l'âme peut échapper à ces continuelles évolutions » en obtenant, pour suprême récompense, *d'entrer dans le nir-* » *vâna*, c'est-à-dire de *s'anéantir* dans le grand tout [1].

Comme on le pense bien, le côté philosophique du culte de *Fou* ou *Phût*, est ce qui touche le moins l'immense majorité des fidèles. Laissant là le dieu indifférent qui doit un jour tout absorber, ils ont créé des dieux secondaires, accessibles aux besoins de l'homme. « La nomenclature de ces » dieux, avec un précis de leurs plus curieuses aventures, » remplirait, dit un missionnaire, de gros volumes ; car cette » merveilleuse chronique n'a d'autre fondement et d'autres » règles que l'imagination en délire d'une foule de bonzes, » de charlatans et de devins, qui se jouent de l'ignorance du » peuple en exploitant sa crédulité. » On se permet, d'ailleurs, envers ces dieux d'assez grandes libertés. Par exemple, lorsque le dieu des eaux, dédaignant les invocations, les prières, l'encens, permet à la sécheresse de se prolonger, on passe de l'adoration à certaines vivacités de langage et même d'action :

[1] *Introduction à l'Histoire du bouddhisme*, t. I, p. 152.

« Voleur que tu es, lui dit-on, donne-nous ce que nous te de-
» mandons, ou rends-nous ce que nous t'avons offert. Ta va-
» nité se complaît dans nos hommages; c'est pour cela que
» tu te fais prier. Mais, vois-tu, les suppliants ont maintenant
» le bâton à la main : fais pleuvoir ou sinon!.... » Et cela dit, on le fustige d'importance.

» Quant aux dieux domestiques, lorsque les affaires de la famille vont mal, on les dépose en les déclarant déchus de leurs honneurs; puis on se met en quête de divinités plus reconnaissantes et plus généreuses. Grâce à cette largeur de croyance, il n'y a pas de vice qu'on n'ait mis sous la protection d'une idole. Au fond, les dieux sont regardés comme essentiellement malfaisants; si on les honore, c'est surtout dans l'espoir de les adoucir.

» Et c'est ainsi partout où ne règne pas la vérité! Le sentiment religieux est si puissant que rien ne peut le frapper de stérilité incurable. Il résiste aux misères et à l'abrutissement de l'état sauvage comme aux excès de la civilisation, mais livré à lui-même il produit les plus navrants résultats. Le fétichisme des sauvages du centre de l'Afrique n'est pas, en fait, plus avilissant pour la Raison humaine que les religions savantes dues aux travaux des *sages* de l'Asie. Cependant, parmi ces sages, quelques-uns ont raisonné fort sagement. De l'idée qu'il y avait un Dieu, ils ont conclu à la nécessité d'une règle dans les actions de l'homme, c'est-à-dire d'une religion. Voulant que cette religion fût conforme à la nature de l'homme, et digne de Dieu, ils en ont fait une loi de respect et d'amour où abondent les préceptes de la spiritualité et de la morale. Mais comment transformer ces *idées* en actes? comment les rendre durables, éternelles? comment en faire la base des lois et la règle des mœurs? Ici une lacune effroyable se déclare; la matière, un instant subjuguée, se révolte bientôt contre l'intelligence, tous ses mauvais instincts reparaissent, et les continuateurs mêmes de l'œuvre du Sage, n'étant soumis à aucune autorité, modifient, transforment, pervertissent, en un mot, détruisent et oublient ce qu'ils devaient conserver. C'est ainsi que les conceptions les plus rationnelles ne tardent pas à devenir, dans la pratique,

quelque chose de honteux et d'effroyable; le disciple du penseur tombe au niveau du sauvage idiot, qui proclame Dieu le caillou où il s'est heurté, la bête féroce ou immonde dont il a peur.

» Les peuplades qui habitent certaines contrées montagneuses de la Cochinchine et du Tonquin, où elles vivent à peu près à l'état sauvage, n'ont aucune religion définie. Les unes suivent un culte issu du bouddhisme, mais qui consiste uniquement dans quelques pratiques grossières; les autres ne jugent nullement nécessaire d'adorer la divinité, et ne paraissent pas avoir l'idée de l'immortalité de l'âme. « Seulement ces » pauvres gens ont horreur des cadavres, dans lesquels ils » croient que réside le diable ou un génie malfaisant; c'est » pourquoi ils les mettent en terre comme on y mettrait un » animal mort. » Lorsque les missionnaires leur parlèrent pour la première fois « de l'existence d'un Être suprême, qui » a créé le ciel et la terre, ils étaient comme hors d'eux-» mêmes; nous ne savions pas cela, disaient-ils. Comment » aurions-nous pu l'apprendre, nous qui ne sortons pas de » nos montagnes, et qui avons à peine communication avec » les autres hommes [1]? »

» Comme mœurs et droiture d'esprit, ces sauvages valent mieux, du reste, que les sectateurs plus ou moins civilisés de Lao-tseu, de Confucius et de Phût.

» Les habitants du Ciampa se distinguent, par leur religion, des autres peuples qui forment l'empire annamite. « Ce sont » des mahométans, ou plutôt des juifs. Ils observent la cir-» concision à l'âge de quinze ans. Elle consiste, pour les filles, » à couper un peu de cheveux sur le front. Ils ont horreur » de la chair de porc : ils avaient autrefois, disent-ils, cer-» tains jours chômés, où ils ne pouvaient travailler ni même » sortir de chez eux qu'après le soleil couché. Ils ne s'allient » jamais à aucune autre nation; à la fin de leurs prières, ils » disent toujours *amin*, ce qui n'est autre chose que l'amen » des Hébreux. C'est une tradition chez eux que le fondateur » de leur religion, qui leur a laissé un livre qu'ils conservent » très-précieusement, était un grand homme et un fameux

[1] *Annales de la propagation de la foi*, t. IV, p. 366. Lettre de M. Gagelin.

» guerrier : avec un bâton d'or il arrêtait les tempêtes, divi-
» sait les eaux et commandait aux éléments. Ils gardent dans
» leur temple un bâton précieusement garni, qui, selon eux,
» peut encore opérer les mêmes merveilles. Ils n'ont, du
» reste, aucune idole, ils adorent le ciel et paraissent avoir
» oublié le créateur du ciel[1].... »

« Les provinces du Cambodge et du Laos, conquises par les souverains annamites, suivent, sauf quelques variantes, ou des superstitions locales, les mêmes cultes que les Cochinchinois. Le peuple paraît sincère, mais la plupart des mandarins et des lettrés en sont arrivés à ne rien croire. Ils se guident d'après les seules lumières de la Raison, et y gagnent de pratiquer en pleine sécurité de conscience toutes les infamies (p. 47-57). »

Nous noterons ici que nous sommes tout à fait d'accord avec l'auteur sur le culte actuel des ancêtres. On peut sans doute croire que ceux qui l'ont établi, Confucius ou ses prédécesseurs, ont dû en éloigner toute idée de culte et d'adoration ; mais par la suite des temps, et surtout à l'époque actuelle, ce culte a dégénéré, et on ne peut qu'approuver la sagesse de Rome qui l'a proscrit.

Le livre est terminé par plusieurs pièces importantes :

1° Le traité d'alliance entre la France et la Cochinchine, de 1787.

2° Une description de Hué, due à M. l'abbé Miche, prêtre des missions étrangères.

3° Division de l'empire Annamite, du Cambodge et du Laos.

4° Le *Pater* en annamite.

5° La liste des missionnaires envoyés en Cochinchine et au Tonquin par la congrégation des Missions étrangères.

A. B.

[1] *Annales*, etc., t. v, p. 358. Lettre de M. Gagelin.

Instruction chrétienne.

LE NOUVEAU TESTAMENT DE NOTRE SEIGNEUR J.-C.

TRADUCTION DE M. DE GENOUDE,

Revue et annotée par M. l'abbé GAUME, chanoine du diocèse de Paris,

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire [1].

Pour recommander cette nouvelle édition, et en faire ressortir les avantages incontestables sur toutes celles qui ont paru, nous nous bornerons à consigner ici la préface de l'estimable éditeur et annotateur.

« Depuis longtemps on publie, sous le titre de *Manuel du Chrétien*, un petit livre très-substantiel, composé de l'ordinaire de la Messe, des Psaumes, du Nouveau Testament et de l'Imitation de Jésus-Christ. Beaucoup de personnes, tout en approuvant l'heureuse idée qu'on avait eue de réunir ainsi en un seul volume les plus riches éléments de la piété chrétienne, regrettaient qu'il manquât deux choses importantes à cette publication : des notes explicatives du texte sacré, et l'autorisation de l'Ordinaire. En effet, l'Eglise demande que cette double condition de notes et d'autorisation soit remplie, lorsque l'Ecriture-Sainte doit paraître en langue vulgaire. Désireux d'entrer dans les intentions de l'Eglise et de répondre au vœu si légitime des fidèles, les éditeurs nous ont prié de leur donner notre concours. Après en avoir conféré avec Son Eminence le cardinal Morlot, notre archevêque, qui a daigné nous encourager, nous nous sommes mis à l'œuvre, et voici ce qui a été fait :

» Nous avons pris, pour les Psaumes, la traduction du père Berthier; et pour le Nouveau Testament, celle de M. de Genoude, en nous imposant l'obligation de les revoir soigneusement et dans le plus grand détail. Non-seulement nous les avons toujours collationnées avec le texte, mais lorsqu'il en était besoin, nous les avons, autant que possible, ramenées aux formes simples et concises de l'auteur sacré, convaincu

[1] Vol. in-32 de 611 p., à Paris, chez Gaume frères, prix, 3 fr. 30.

qu'il y a de grands avantages à conserver au texte sa physionomie propre, sauf à éclaircir dans une note ce que cette méthode pourrait lui laisser d'obscur. Les passages qui exercent davantage les traducteurs, nous en avons fait une étude spéciale dans les Pères et les commentateurs, afin que la manière de les rendre demeurât toujours parfaitement conforme au sens que leur donne la tradition catholique. Il en est beaucoup qui ne présentent pas les mêmes obscurités, et qui cependant ont été aussi l'objet d'une sérieuse attention. Nous avons compris qu'il y a des nuances entre les mots synonymes, et qu'en matière aussi grave il était important d'en tenir compte, pour laisser à la parole sainte non-seulement sa vraie, mais sa complète et unique signification, ni plus ni moins. Que la parole de l'homme soit traduite par telle expression ou par telle autre, c'est souvent chose assez indifférente, mais il n'en est pas de même de la parole divine, qui est toujours dite avec nombre, poids et mesure.

» Quant aux notes : Nous mettant à la place de la généralité des lecteurs, nous avons eu constamment égard aux difficultés qui pouvaient les empêcher de comprendre le texte sacré, ou, ce qui est plus grave, les exposer à lui donner un sens qui ne serait pas le véritable. D'un autre côté, l'erreur ayant souvent abusé de certains passages, et ses fausses interprétations étant très-répandues, il nous a fallu tenir compte aussi de ce danger, au moins pour formuler brièvement la doctrine de l'Église, afin que le fidèle demeure ferme dans la vérité et inaccessible au mensonge. Néanmoins, ce n'est ni une œuvre de controverse ni un commentaire proprement dit que nous avons eu l'intention de faire, bien moins encore prétendrions-nous avoir répondu d'avance à toutes les questions qui peuvent naître dans l'esprit du lecteur : mais l'ensemble de notre travail conduira naturellement celui qui lit dans de saintes dispositions, à attendre, sans trouble d'esprit, les explications plus amples qu'il pourrait désirer ; il aura entrevu qu'il peut les obtenir en s'adressant aux maîtres de la science.

» Devant nous circonscrire dans des limites assez étroites pour ne pas trop augmenter le volume de ce recueil, nous avons eu à cœur toutefois de ne rien omettre d'indispensable

à la direction du lecteur, nous proposant surtout de le mettre à même de savourer le pain céleste, sans être rebuté ou distrait pour le rompre. Il nous a semblé qu'ainsi aidé, il ferait plus facilement sa principale occupation de nourrir son âme des divers sentiments de foi, de componction, de confiance, d'amour, d'admiration et de reconnaissance, que doivent produire en nous ces pages divines; en un mot, qu'il serait tout entier aux importantes questions de pratique, et par conséquent atteindrait plus vite la véritable fin pour laquelle on doit lire l'Ecriture-Sainte. Nous avons donc, pour son utilité, étudié avec soin les interprètes les plus accrédités, essayant de résumer et de condenser en peu de mots la substance de leurs explications sur les passages qui nous paraissaient réclamer un éclaircissement. Car nous tenions à ne rien avancer de nous-même, et dans ce nombre assez considérable de notes, il n'en est pas qui ne puisse être justifiée par un auteur digne de confiance. Mais le défaut d'espace ne nous permettant ni de développer ni d'appuyer de raisonnements nos explications, nous avons dû les présenter sans aucun appareil scientifique, tâchant de joindre la clarté à la précision.

» Des immenses foyers de lumière que présente l'exégèse catholique, nous avons détaché quelques petits rayons qui suffiront à empêcher le voyageur de bonne volonté de faire fausse route. Dans un champ très-vaste et très-riche nous avons pris ce qu'il y a de plus substantiel et de plus nécessaire : ce ne sont que des germes qui se développeront sous l'action de l'Esprit-Saint, si, comme nous l'en prions, Dieu daigne bénir et féconder ce petit travail entrepris pour sa gloire. »

A. Gaume, chanoine.



Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2e ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE [1].

TOMES XX-XXIII. — 1851-1855; prix 28 fr. les 4 vol.

DICTIONNAIRE DE PATROLOGIE, *ou répertoire historique, bibliographique, analytique et critique des saints Pères, des docteurs et de tous les autres écrivains des douze premiers siècles de l'Église, contenant par ordre alphabétique, avec la biographie des auteurs, l'analyse raisonnée de leurs œuvres dogmatiques, morales, disciplinaires, ascétiques, oratoires et littéraires; le tableau de tous leurs écrits authentiques et existants, la nomenclature de leurs écrits perdus, la discussion de leurs écrits douteux et supposés, le jugement motivé des plus sages critiques des divers pays et des divers temps, ainsi que le catalogue des meilleures éditions qui les ont reproduits; ouvrage pouvant servir d'introduction au* Cours complet de Patrologie, *rédigé et mis en ordre par l'abbé* A. SEVESTRE, *du diocèse de Chartres.*

Personne, on peut le dire, n'a plus fait que M. l'abbé Migne, pour la connaissance et l'étude des Pères. Après la publication de la *Patrologie latine* en 217 vol., voilà qu'il a commencé à éditer la *Patrologie grecque,* dont il a déjà paru près de 60 vol., dont 43 ont déjà été analysés dans les *Annales*. Après la *Patrologie grecque,* M. l'abbé Migne publiera la *Patrologie orientale, syriaque, hébraïque, arabe*. Et puis nous savons qu'il reprendra la *Patrologie latine* à dater d'Innocent III, et sous le titre de *Patrologie scholastique,* il publiera tous les docteurs scholastiques jusques et y compris les Pères du Concile de

[1] Prix 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Amboise, à Montrouge, banlieue de Paris.

Trente. Et non-seulement, il publiera ceux dont les ouvrages sont imprimés, mais il a déjà pris des dispositions pour fouiller nos bibliothèques, et publier ce grand nombre de manuscrits qui y existent, et qui compléteront les auteurs déjà imprimés, et feront connaître ce grand nombre de théologiens, de philosophes et d'historiens, qui dorment dans nos dépôts littéraires, attendant qu'une main vigoureuse vienne les éveiller et les produire au grand jour.

Que Dieu accorde santé et longue vie à M. l'abbé Migne ; et ce qu'il se propose de faire il l'exécutera !

En attendant, voici un dictionnaire qui est comme une introduction, ou, si l'on veut, comme un complément de *ses patrologies*.

En effet, son auteur, M. l'abbé Sevestre, s'attache spécialement à donner sur chaque Père ou écrivain ecclésiastique, la connaissance de sa vie, ensuite une notion exacte de ses ouvrages. Voici comment ses notices sont divisées :

1° Biographie de l'écrivain ; — 2° notice sur ses écrits véritables et existant encore ; — 3° indication de ses écrits perdus ; — 4° discussion sur ses écrits douteux ; — 5° examen des écrits supposés ; — 6° sa doctrine, sa manière d'écrire, et jugement qu'on en a porté ; — enfin, catalogue des différentes éditions de ses œuvres, les meilleures au moins, celles surtout qui ont servi de base à la reproduction des *patrologies* de M. l'abbé Migne. Nous aurions désiré qu'il eût indiqué le tome de cette *Patrologie* où se trouve chaque auteur ; ce qui n'est pas facile à savoir et exige encore des recherches, même quand les *tables* seront achevées.

Les lecteurs des *Annales* trouvent ce secours dans les *tables générales* de chaque série.

On voit de quelle utilité peut être ce dictionnaire. Nous ajouterons que ce que promet M. Sevestre, il l'a exécuté avec beaucoup de soin, d'érudition et de sens.

Nous serions injuste envers lui, si nous ne disions rien de l'*Introduction* en 32 colonnes qu'il a mise en tête de son ouvrage. Elle est écrite avec sagesse et prépare merveilleusement à l'étude des Pères. Après avoir montré que tous les travaux des Pères et des philosophes chrétiens étaient

fondés sur les principes chrétiens de l'unité et de la trinité, il ajoute :

N'est-il pas vrai que, depuis trois siècles déjà, l'Europe est en proie à un malaise profond, et qu'elle présente partout les symptômes infaillibles d'une grande déviation sociale? Que s'est-il donc passé? Qui a fait sortir ainsi le genre humain de ses voies? Qui l'a replacé de nouveau sur la pente qui conduit aux précipices? Où sont les coupables et quelle est la cause d'un tel désordre? Les coupables. nous les tairons, parce qu'il nous faudrait nommer nos pères; mais la cause, la voici : *Nous avons perdu Dieu* ; *une philosophie nouvelle l'a retranché de la société*. Quel jour, à quelle heure et comment ce grand déicide a-t-il été consommé? Si vous le demandez à l'histoire, elle vous dira : tournez les yeux du côté de l'Allemagne, et voyez à la fin du 15e siècle, Luther enfantant le chaos au nom de la liberté (p. 24).

M. l'abbé Sevestre montre ensuite que les grandes erreurs modernes, telles que le Rationalisme et le Panthéisme, ne sont que des conséquences plus ou moins illogiques de la négation de l'unité et de la trinité chrétiennes, il conseille d'y revenir en ces termes :

Or, aux mêmes maux les mêmes remèdes. Le principe *d'unité et de trinité* posé par le christianisme, soutenu, développé, appliqué par les Pères de l'Église a sauvé le monde une fois; lui seul peut le sauver encore. Qu'on nous indique un autre moyen de faire rentrer le Verbe dans son héritage et de mettre ainsi un terme aux angoisses de l'humanité. Qu'ont produit tous les systèmes de philosophie inventés depuis plus de trois cents ans? Des ruines et des décombres, et trop souvent, hélas, des guerres et du sang, des ossements et des morts; et il devait en être ainsi! Quand on introduit l'anarchie dans les idées, on doit s'attendre à la voir passer presque aussitôt dans les faits. Quand on prêche le doute, on sème la division, et dès lors, on n'a plus le droit d'être surpris de la voir germer dans les états, dans la société, dans les familles. Or, si les familles, la société, les états, se divisent entre eux, comment pourront-ils subsister autrement que dans les convulsions et les déchirements? Les insensés! Ils ont remplacé la vérité par le mensonge, et ils s'étonnent de n'avoir produit que du désordre; ils ont bâti sur le sable un édifice sans fondements, et ils sont surpris de régner sur des ruines. En effet, le principe et la fin de toute philosophie, n'est-ce donc pas la vérité? Or, la racine de la vérité, c'est la foi, comme le fondement de la foi, c'est Dieu; et Dieu est en même temps unité et trinité. Hors de là, pour la société, point de salut. Et la trinité, quels autres que les Pères de l'Église pourront jamais nous en faire toucher les mystères (p. 25)?

On voit sur quels principes solides M. l'abbé Sevestre appuie ses études sur les Pères.

Ajoutons que chaque volume est terminé par une *table des matières*, où, au-dessous de chaque nom d'auteur, on lit les

différents ouvrages qu'il a composés. Cette indication permet de voir d'un seul coup d'œil l'ensemble des travaux de chaque Père, et de juger jusqu'à quel point ils peuvent être utiles au lecteur qui les consulte.

TOME XXIII *bis*, comprenant 1364 col. — 1859, prix 7 fr.

Ce volume est le *complément* des 4 volumes qui précèdent. L'auteur s'y est particulièrement attaché à réparer les oublis de la plupart des biographies existantes, qui, toutes, n'avaient pas donné un assez grand développement à certains auteurs, ouvrages et actes, qui remplissent cependant une grande place dans l'histoire, soit ecclésiastique, soit civile. Ainsi, il traite dans ce dernier volume :

1° Des lois décrétales des papes, des faux actes de saint Sylvestre, de la fameuse donation de Constantin ;

2° Des lois des empereurs romains, qui se rapportent au christianisme naissant, soit pour le combattre, soit pour le favoriser. Il y examine en particulier les écrits de Julien qui touchent à la question religieuse, tels que l'édit pour le rétablissement du paganisme, et pour permettre aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem ;

3° Des lois, édits, statuts ou décrets de quelques emperenrs ou autres princes d'Occident, ayant trait à leurs relations ou à leurs querelles avec le Saint-Siége ;

4° De tous les auteurs et chroniqueurs qui ont raconté les grandes guerres des croisades ;

5° Des auteurs et chroniqueurs qui nous ont conservé le récit de la guerre contre les Albigeois, — et des premiers efforts de la catholique Espagne contre les Maures ;

6° Enfin, l'auteur revient sur quelques auteurs scholastiques, et en analyse à grands traits les écrits et la physionomie.

On voit quelle est l'importance de tous ces documents, et combien ils peuvent être utiles à ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et civile, quoique l'auteur nous paraisse quelquefois avoir exagéré les droits de la critique ; par exemple en analysant les actes de la dispute entre S. Thomas de Cantorbéry, et le roi d'Angleterre Henri II. — Une *Table des matières* bien faite termine le volume.

TOMES XXIV-XXV. — 1852, prix 14 fr. les 2 vol.

DICTIONNAIRE DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, contenant : 1° *les prophéties et les miracles relatés dans les saintes Écritures ; — 2° les prophéties et miracles vrais ou faux conservés par l'histoire, suivant leur degré d'importance, et l'influence qu'ils ont exercée sur les événements contemporains ; — 3° la biographie des plus fameux thaumaturges anciens et modernes ; — 4° l'art de la prophétie et de la thaumaturgie avec ses différentes branches, telles que l'astrologie, la cabale, la divination, la magie blanche et noire, l'illumination et ses divers moyens ; précédé d'une* introduction *en forme de dissertation préliminaire sur les véritables prophéties et les vrais miracles, et la preuve qui en résulte pour la religion chrétienne ; et suivi* du tableau général des prophéties bibliques *et d'une* table analytique et raisonnée *de tout l'ouvrage selon un ordre méthodique* ; par M. l'abbé LECANU, du clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Les prophéties sont une des principales preuves du christianisme. Elles forment la liaison de l'unité de l'Ancien et du Nouveau Testament. Par les prophéties, on voit que toutes les religions, que tous les temps ont été dans la main de Dieu, qui longtemps à l'avance a prédit ce qui devait y arriver, et qui surtout a prédit comment et par qui l'homme serait relevé de sa chute et sauvé de la malédiction d'Adam.

Aussi notre Médiateur et notre Sauveur, le Christ, rappelle sans cesse les anciennes prophéties. « Il était nécessaire, dit-il » lui-même, que toutes les choses qui avaient été écrites dans » la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, sur » moi, eussent leur accomplissement [1]. » Et lorsqu'il était cloué sur la croix, l'Evangile dit encore : « Jésus, sachant » que toutes les prophéties étaient accomplies, afin qu'une » parole de l'Ecriture s'accomplît encore, il dit : J'ai soif.... » et ayant goûté du vinaigre, il dit : Tout est consommé.... et » ayant incliné sa tête, il rendit le dernier soupir [2]. »

Or, depuis que la Philosophie s'est emparée de la principale éducation de la jeunesse, depuis que c'est elle qui a prétendu être et enseigner la sagesse, depuis qu'on a donné pour seule base à cette philosophie et à cette sagesse la Raison, celle-ci, reconnaissant que la prophétie sort de ses limites et est hors de ses atteintes, a supprimé la prophétie dans ses leçons. Et voilà pourquoi si peu de personnes parlent des prophéties, connaissent les prophéties, et les font entrer dans l'étude de la

[1] Luc, XXIV, 44.
[2] Jean, XIX, 28, 30.

religion. — Le procédé logique leur suffit. La métaphysique les introduit, sans prophétie, dans les desseins, dans les volontés, dans les projets et dans les actes de Dieu !! Faut-il s'étonner si la religion, qui sort des études de la jeunesse, ressemble si peu à cette religion historique et traditionnelle, constituée, prouvée, annoncée en partie par les prophètes?

Faire donc un dictionnaire des prophéties, c'est-à-dire extraire de nos livres sacrés toutes les prophéties, les isoler pour les faire mieux ressortir, en donner les principales preuves, en montrer l'accomplissement, c'est une œuvre fort utile, on peut même dire nécessaire, pour réparer le défaut de nos enseignements, et aider notre paresse et notre ignorance.

Or, c'est ce qu'a fait M. l'abbé Lecanu dans ce dictionnaire. Voici comment il présente son œuvre :

Nous nous proposons moins, en composant cet ouvrage, de donner une collection alphabétique de toutes les prophéties et de tous les miracles enregistrés dans la mémoire des hommes, qu'un cours raisonné des prophéties et des miracles bibliques. Si nous avons cru pouvoir y joindre certains faits d'une grande importance, ou attestés par des monuments durables, et jeter un coup d'œil, mais un simple coup d'œil, sur les méthodes humaines d'opérer des prodiges ou d'interroger l'avenir, nous avons été sobre de ces sortes d'écarts (p. IX).

Dans une *introduction* assez longue (p. 11-132), on trouve une étude très-bien faite sur les prophéties et sur les miracles. — Puis on lit le texte et la traduction de toutes les prophéties dont il est parlé dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. — Au milieu de ces textes est introduit, comme l'avait promis l'auteur, le récit de quelques-uns des miracles ou de quelques-unes des prophéties que le démon ou l'homme ont inventés en opposition à ceux de Dieu même.

L'auteur divise ces aberrations en 4 grandes écoles :

1° Celle des *Alexandrins* ou des *Platoniciens* qui ont pour représentants Celse, Porphyre, Jamblique, Julien l'Apostat, et surtout Apollonius de Tyane. Ils cultivèrent principalement l'*art de l'extase*, et de l'*intuition divine*.

2° L'*Ecole de la Gnose*. — L'extase et la magie furent mises en grande pratique, et des femmes furent ses principaux instruments. Tout le monde sait que le fameux Tertullien s'y laissa entraîner par la nommée Priscille.

3° L'*Ecole protestante*. — L'auteur en est Jurieu, qui se

mêla de prophétie. Elle produisit les fanatiques des Cévennes et du Dauphiné, sur lesquels un auteur récent, M. Hip. Blanc, vient de réunir des faits curieux et parfaitement authentiques, qui viennent à l'appui de ce qu'en dit M. l'abbé Lecanu [1].

4° L'*Ecole des Jansénistes*, représentée par les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard. Nous avons lu avec un grand intérêt ce qu'en dit M. l'abbé Lecanu, et nous ne croyons pas qu'il existe nulle part un récit plus fidèle et plus curieux de cette épidémie dangereuse qui fit tant de dupes ou de complices à la fin du 18e siècle, et qui se continuait encore lorsque la révolution vint faire tomber la tête de la plupart de ces illustres dupes.

En approuvant les assertions de M. l'abbé Lecanu, nous ne saurions cependant croire comme lui que *toute la science du sortilége est de pure invention.* La science des sorts est mentionnée dans la Bible, comme ordonnée de Dieu [2]. Or il n'y a nul doute que le démon a imité, ou singé, comme disent les Pères, toutes les actions de Dieu. D'ailleurs il existe sur cela des faits et des témoignages qui ne permettent pas de croire que les sortiléges n'aient eu quelquefois une origine surnaturelle diabolique. Le siècle n'est que trop porté à croireque ni Dieu, ni Diable, ne se mêlent des affaires humaines. Il ne faudrait pas trop les encourager, et reculer jusqu'au sentiment d'Aristote, sur l'inaction et l'indifférence de Dieu.

Deux *Tables des matières* terminent l'ouvrage. La 1re offre toutes les prophéties éparses dans la Bible, d'après le nom des personnes ou des villes, ou des pays qu'elles concernent. — La 2e est une vraie table des matières, réunissant sur chaque personne, chaque dogme, chaque événement, ce qui est rapporté dans le dictionnaire.

TOME XXVI, comprenant 1292 col. — 1852. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DOGMATIQUE, *moral, historique, canonique, liturgique et disciplinaire,* DES DÉCRETS *des diverses congrégations romaines, contenant les*

[1] L'ouvrage a pour titre : *De l'inspiration des Camisards, recherches sur les phénomènes extraordinaires observés parmi les protestants des Cévennes,* et précédée d'une *lettre* du père Ventura. In-18 de 211 pages, à Paris, chez Plon.

[2] *Actes*, I, 26, et ailleurs.

décrets, déclarations, réponses, de toutes les congrégations romaines, avec d'autres règles émanées du Saint-Siége, et des observations, développements, etc., sur les points les plus importants, les difficultés pratiques, etc., d'après les auteurs les plus accrédités ; par M. BOISSONNET.

Contre l'ordinaire, ce titre annonce un peu plus que ne renferme le texte. On n'y trouve pas les réponses de toutes les Congrégations romaines, mais seulement de celles qui traitent des *rites sacrés*, et de tout ce qui tient au culte divin ; c'est ce que l'auteur lui-même déclare dans son *avertissement* en ces termes :

Il n'est personne qui révoque en doute l'importance des *rites sacrés* et *des cérémonies religieuses*, elles constituent le culte extérieur dont la nécessité est incontestable ; elles expriment le dogme dans beaucoup de circonstances ; elles sont un dépôt de la tradition, lorsqu'elles remontent jusqu'à l'antiquité la plus reculée ; elles sont un lien d'unité dans l'Église, propre à prévenir les schismes, et à ramener les dissidents au catholicisme.

L'on conçoit bien que, pour obtenir ce but, les cérémonies ne doivent pas être livrées à l'arbitraire ; qu'elles doivent être stables et observées exactement.

Aussi le concile de Trente a-t-il prononcé anathème contre ceux qui prétendraient le contraire. Aussi le Souverain Pontife Sixte V, en 1587, a-t-il institué une Congrégation composée de plusieurs cardinaux, dont le devoir spécial est de faire observer avec soin en tout lieu, dans toutes les églises de l'univers, par toutes sortes de personnes, les rites sacrés et tout ce qui appartient au culte divin ; elle est aussi chargée de résoudre les difficultés qui peuvent survenir dans les règles de la liturgie.

Voilà la *Congrégation des rites dont les déclarations et les décrets ont été publiés à Rome, en huit volumes in-4°*, et dont nous donnons ici *un sommaire complet*, d'autant plus précieux qu'il est plus court, et présente par là une économie de temps et d'argent. Nous avons lieu d'espérer qu'il sera très-utile à tous ceux qui s'occupent des matières liturgiques.....

Ce que nous disons de la Congrégation des rites s'applique aux autres Congrégations romaines dans le cercle de leurs attributions respectives. Beaucoup de leurs réponses *n'étaient pas destinées à être publiées*. Celles de *la Congrégation du concile de Trente* forment une collection immense dont nous avons extrait ce qui a paru présenter plus d'intérêt et d'actualité d'après Benoît XIV, Gavantus, Zamboni, etc. Il faut recourir aux originaux, quand il s'agit de quelque matière importante, pour connaître les motifs de chaque décision, les circonstances du cas proposé, etc., etc. Mais notre recueil, le plus complet qui ait paru en ce genre, servira surtout à faciliter les recherches à tous ceux qui tiennent vraiment aux règles de l'Église. Beaucoup d'auteurs diffèrent entre eux d'opinion sur des matières que l'Église n'avait pas encore décidées, et qui le sont maintenant. On est heureux de trouver ces décisions, quand on est disposé à dire comme nous : *Roma locuta est, causa finita est.* AMEN.

C'est surtout la *Congrégation du Concile* qui a décidé les points les plus importants de la discipline ecclésiastique et de la théologie morale. Il est important

de ne pas altérer le sens de ses décrets, soit en les exposant sommairement, soit en les traduisant dans une autre langue. Il est important que les sommaires soient rédigés par quelqu'un bien versé dans la connaissance de ces décrets. C'est ce qui nous a déterminé à traduire littéralement quelque chose de ce que le *célèbre Zamboni* a publié sous ce titre : TERTIA PARS, *de conclusionibus*. Il y aura cependant très-souvent *des développements en français* d'après les meilleurs auteurs (p. 1-2).

On connaît maintenant ce qu'il y a dans ce dictionnaire, et dans quelle forme il y est. Une *Introduction* très-bien faite donne une notion explicite des diverses Congrégations romaines, de leur autorité, et en particulier, expose la discipline française, comme il le dit, à l'égard des Congrégations romaines. A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

EGYPTE - SINAI. *Découverte d'inscriptions nouvelles.*

Une très-importante découverte d'inscriptions vient d'être faite en Terre-Sainte, près le mont Sinaï. Voici comment l'*Athenæum* anglais rend compte de cette découverte :

« Dans la grotte de *Magarah*, on a tout récemment déplacé de larges blocs sur lesquels étaient des inscriptions qui ont été soigneusement examinées. Sur ces blocs, du poids de plusieurs centaines de tonneaux, *six inscriptions* ont été trouvées. Il en a été relevé cinq tout d'abord, la position de la pierre n'ayant pas permis de lire la sixième. Mais, avec l'aide de quelques Arabes, on a pu en deux heures, faire mouvoir la pierre de façon à relever cette sixième inscription, d'une conservation vraiment parfaite. L'auteur de cette découverte donnera plus tard, à ce sujet, tous les détails désirables. Pour le moment, affriandé par sa bonne fortune, il a poursuivi ses recherches jusqu'au mont *Serbal*; il a monté sur le pic le plus élevé, ce qui l'a conduit à la découverte d'inscriptions sinaïques. Personne, excepté Burckhardt, n'avait encore escaladé ce pic.

» Les inscriptions sont parvenues à Londres : elles sont dans les mains de M. *Birch*, du Musée britannique. Bientôt nous saurons à quoi nous en tenir sur cette découverte qui a coûté beaucoup de fatigues à son auteur.

ITALIE - ROME. *Découverte de fragments de la version italique ancienne.*

Le P. Vercellone, barnabite, très-versé dans les études bibliques, a découvert récemment, dans un volume de la bibliothèque du Vatican, plusieurs *fragments de l'ancienne version latine de la Bible*, connue des savants sous le nom de *Bible italique*, traduction qui remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces fragments se trouvent intercalés dans la *version de saint Jérôme*, de manière à former avec celle-ci un tout complet. Au moyen de ces fragments, on pourra non-seulement compléter l'*Itala*, mais combler un grand nombre de passages des Pères, qui citent fréquemment cette version.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 114. — Juin 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIVᵉ DYNASTIE DE MANÉTHON,

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

4ᵉ ARTICLE [1].

VII. — Recherches sur l'époque de la 14ᵉ dynastie. — Point de départ.

Ce long examen de monuments, dont aucun n'a pu me fournir de conclusion positive pour le sujet spécial de ces recherches, pourra sembler inutile et fastidieux; cependant, outre que je devais, avant de les abandonner, me prémunir contre le blâme d'avoir négligé des éclaircissements possibles, le résultat principal de cet examen, c'est-à-dire la reconnaissance d'un certain nombre de points de repère dans la succession des princes thébains, pourra n'être pas tout à fait infructueux pour le point si délicat et si obscur que je dois traiter maintenant : la *chronologie de cette dynastie* disparue. Avant de m'y engager, je dois protester formellement contre l'intention que l'on pourrait m'attribuer, en contradiction avec le début de mon travail, de chercher ici des chiffres certains et précis, un enchaînement de faits incontestables. Non, encore une fois, la chronologie de ces temps est impossible, si l'on prend le mot dans le sens rigoureux que la science lui donne, quand il s'agit des époques dont l'histoire est continue et appuyée sur des témoignages contemporains. Nous n'avons ici ni manuscrits ni inscriptions de cette époque qui puissent nous fournir, avec certitude, même les principaux linéaments de cette histoire; mais est-il défendu pour cela de chercher quelque approximation, quelque probabilité qui puisse mettre sur la

[1] Voir le 3ᵉ article, au nᵒ de mai, ci-dessus, p. 351.

voie de la saine interprétation de découvertes ultérieures. Si l'archéologie, et même celle de l'Egypte, est, sur beaucoup de points déjà, une science positive et non plus conjecturale, cela ne veut pas dire que, pour les progrès énormes qui lui restent à accomplir, elle n'ait pas, à chaque instant, besoin d'examiner une hypothèse, de procéder par induction, de supposer le problème résolu, comme on dit en mathématiques, de poser une loi pour la vérifier ensuite, comme le font les physiciens. L'archéologie égyptienne ne doit-elle pas sa naissance à l'emploi habile, mais hardi, d'une hypothèse qui s'est trouvée quelque peu inexacte : l'identité du copte ecclésiastique avec la langue des Sésostris. Ai-je besoin de dire d'ailleurs que je ne m'attribue point la vérification définitive de mes essais? Le seul rôle que je réclame, c'est de résumer, dans les étroites limites de mes connaissances, les conditions du problème et d'indiquer comment il me semble qu'on peut faire converger vers la solution les conséquences qu'il est permis d'entrevoir. Si je réussis à y appeler l'attention des maîtres de la science, j'aurai du moins rempli le rôle du critique dont parle Horace :

Vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.

C'est ce que je vais essayer de faire, en me servant de quatre sources différentes : 1° les points de repère connus dans l'histoire postérieure de l'Egypte ; 2° les données chronologiques fournies surtout par Josèphe, pour les temps qui suivent de plus près l'expulsion des *Hyksos* ; 3° la succession des rois thébains ; 4° et les renseignements que nous offre l'histoire d'un autre peuple. J'examinerai enfin si l'on ne pourrait pas étendre à une question plus intéressante que celle des chiffres les résultats de cette information.

On le sait, l'astronomie a déterminé aujourd'hui quelques dates absolues dans l'histoire de l'antique Egypte : elle a reconnu la place qu'il faut donner, dans la chronologie universelle, à trois règnes de la 20e dynastie et spécialement au plus fameux, à celui de *Ramsès III Hik-pen*. On le sait par le beau mémoire [1], où M. Biot a interprété des tableaux égyptiens

[1] *Recherches de quelques dates absolues qui peuvent se conclure des dates*

d'observations astronomiques, tableaux traduits par M. de Rougé, et qui contiennent les heures du lever de différentes étoiles, avec leur dates, selon le *Calendrier égyptien*. Les études de M. Biot sur ce sujet ne doivent être analysées ici que dans la mesure indispensable pour comprendre la valeur du calcul de dates que j'appuierai sur elles ; mais, comme elles se trouvent dans un recueil qui n'est pas sous la main de tout le monde, il peut être utile d'en exposer brièvement la nature et les résultats.

Dans un précédent *mémoire*, lu à l'Institut, du vivant de Champollion le jeune [1], M. Biot avait déterminé, d'après les données de l'illustre archéologue, la forme du calendrier égyptien, divisé en trois tétraménies, celles de la *végétation*, de la *récolte* et de l'*inondation*. Chacun des douze mois était composé de 30 jours, et l'on ajoutait à la fin de l'année 5 jours supplémentaires ou épagomènes, pour arriver au nombre de 365. Cette année était donc trop courte d'un *quart de jour*, si on la compare au calendrier Julien, et de 0,2425 de jour environ, si on la compare à l'année véritable. Il en résultait que cette année égyptienne, réglée sur les phénomènes naturels propres à ce pays, où l'inondation du Nil commence constamment à l'époque du solstice d'été, devait retarder progressivement sur l'année solaire, de manière à perdre un jour environ en quatre années et à ne se retrouver en coïncidence rigoureuse avec l'état de choses sur lequel on l'avait calquée, qu'après 1460 années juliennes, ou 1505 années vraies. Il en résulte que, la date égyptienne *ou vague* d'un fait astronomique étant connue, on peut toujours, par le calcul, en retrouver l'époque véritable : on sait alors en effet à quel jour de l'année égyptienne correspondait un jour

vagues inscrites sur des monuments égyptiens. Lues à l'Académie des inscriptions et à l'Académie des sciences, les 4 et 7 février 1853. *Acad. des sc.*, t. XXIV.

[1] *Recherches sur l'année vague des Égyptiens*, lues à l'Acad. des Inscr., le 30 mars et à l'Acad. des sc., le 30 avril 1831. *Acad. des sc.*, t. XIII. Le *Mémoire* de Champollion sur la notation des mois, retrouvé longtemps après sa mort, a été inséré dans le XVe volume de l'Académie des inscriptions. Les mois égyptiens se succédaient dans l'ordre suivant : 1re tétraménie : *Thoth, Paophi, Athyr, Choiak*; 2e : *Tybi, Méchir, Phamenoth, Pharmouthi*; 3e *Pachon, Payni, Epiphi, Mesori.*

connu de l'année solaire, et par conséquent à quel point de la période de 1505 ans le cycle se trouvait parvenu. Or, comme l'année des Egyptiens fut fixée par Auguste, qui leur imposa le *Calendrier Julien*, à l'an 25 avant l'ère chrétienne ; comme le 1er jour du mois de *thoth* se trouvait alors porté au 29 août; comme le solstice d'été, date du 1er *pachon* aux années de coïncidence, précède alors le 1er *thoth* suivant de 125 jours, et qu'en l'an 25 il le précédait de 64 seulement, l'année qui reportera le 1er *pachon* au solstice sera l'an 275, le solstice devant être au 26 juin de l'année julienne, 25 ans avant J.-C, et les 61 jours de différence devant être divisés par 0,2425, pour trouver le nombre d'années que l'on doit compter en remontant à partir de cette année-là. En remontant une période de 1505 années, on trouvera la coïncidence précédente. Ajoutons que ces résultats ont été mis dans un jour encore plus éclatant, s'il est possible, par les articles de M. Biot dans le *Journal des Savants*, de 1857.

Voici maintenant quel usage il a fait de ces principes pour déterminer quelques dates de la 20e dynastie de Manéthon (20e d'Africain, 19e d'Eusèbe). Champollion avait rapporté d'Egypte un catalogue de lever d'étoiles, dont la copie de M. Lepsius a vérifié la parfaite exactitude. Ce catalogue, inscrit sur le tombeau de *Ramsès VI*, l'un des fils de *Ramsès Hik-pen*, et reproduit presque identiquement sur celui de *Ramsès IX*, en sorte que les lacunes de l'un puissent être, en grande partie, comblées par l'autre, comprenait 24 colonnes représentant les 1re et 16e nuits de chacun des 12 mois de l'année vague. Chaque colonne était partagée en 13 lignes correspondant au commencement de la nuit et aux 12 heures temporaires entre lesquelles on la partageait; dans le tableau dit de *Ramsès IX*, la fin de la 1re heure était réunie, sur la même ligne, au commencement de la nuit. A chaque heure, correspond un astérisme dont le lever appartenait, pour cette année, à la division indiquée dans le tableau; *le lever* et non *le coucher*, car la première apparition de chaque astérisme figure à la 12e heure de la nuit; et il remonte d'une ligne à chaque colonne jusqu'à ce qu'il disparaisse, après en avoir parcouru 10 (en lui faisant deux fois franchir un double intervalle, afin de conserver l'in-

tervalle de 5 mois pendant lequel une étoile est réellement visible, à nuit close). Ces tableaux, ne représentant pas des *jours*, mais des *quinzaines*, il n'y avait lieu à y varier les figures sidérales que tous les 60 ans, d'après la marche de l année vague, et c'est pour cela sans doute que celui de *Ramsès IX* reproduisait celui de *Ramsès VI* [1].

Or, bien que les astérismes égyptiens soient tout à fait différents de ceux des Grecs (fait dont l'ignorance a répandu tant d'erreurs dans les premiers essais sur l'astronomie égyptienne), il en est un dont la désignation bien connue peut servir à guider le chronologiste dans l'usage de ce tableau, c'est *l'étoile de Sirius* ou *Sothis*, dont le lever héliaque, c'est-à-dire la première apparition à l'horizon, lorsqu'elle cesse d'être éclipsée par les rayons du soleil, resta, pour la latitude de Memphis, fixée au 20 juillet de l'année julienne proleptique, pendant toute la période comprise dans l'histoire ancienne de l'Egypte, et par conséquent se reproduisait après une période de 365 jours et un quart, 4 fois en 4 ans vagues et un jour. Le lever héliaque de Sothis est donné, sur le tableau en question, au 16 *thot*, ou au 15, s'il s'agit du compte des nuits, le jour civil des Egyptiens commençant au lever du soleil. Mais il ne faudrait pas croire que, pour retrouver l'année du cycle, on n'ait qu'à multiplier par 4 le nombre de jours qui s'étend du 20 juillet au jour que le 15 *thot* devait occuper quand l'année était en coïncidence. On commettrait ici une complication d'erreurs astronomiques qui pourrait entraîner une erreur d'un demi-siècle dans la recherche des dates.

D'abord il faut tenir compte de la latitude du lieu où l'observation a été faite, et qui est probablement *Thèbes* dans le cas présent; il faut tenir compte de la place qu'occupait sur l'écliptique le point équinoxial et de l'inclinaison sur l'équateur qu'avait l'écliptique elle-même à l'époque, déterminée déjà par approximation, où s'est passé le phénomène. Outre ces corrections dont les deux premières sont fort importantes, il serait bon, si l'on prétendait à une grande approximation, de rechercher quelles étaient alors les longitudes absolues du soleil et de Sirius, qui éprouvent une légère

[1] Biot, 1er *Mémoire* de 1853, 2e partie.

variation dans un espace de 30 siècles ; il serait bon, surtout en ce cas, de se rappeler que la réfraction de l'air avance le moment où une étoile devient visible à l'horison. Mais surtout il ne faut pas oublier qu'il ne peut *jamais* être question du lever héliaque théorique, c'est-à-dire *réel*, chez un peuple dont toute l'astronomie reposait sur l'observation *des yeux*, et qu'il s'agit uniquement d'un lever reconnu à l'œil nu, par conséquent d'un jour où *Sirius* était encore fort à l'occident du soleil et d'une quantité incessamment variable avec les conditions de l'atmosphère et la bonté de la vue de l'observateur [1].

Tenant compte de toutes ces circonstances et admettant avec M. *Ideler*, que le soleil doit, en Egypte, être abaissé de 10° à 11° $\frac{1}{2}$ pour que l'observation ait lieu à la vue simple, M. *Biot* détermine les années 1245-38, comme étant l'époque où a eu lieu l'observation représentée sur le tombeau de *Ramsès VI*, et se rapportant probablement à son règne : il se décide pour l'année égyptienne 1241-40, comme se rapportant à des conditions moyennes de visibilité : il est bien entendu que rien ici ne permet de conclure en quelle année du règne de ce *Ramsès* ont été faites les observations astronomiques reproduites sur son tombeau, pas plus que le but précis dans lequel la table a été dressée ; mais le rapprochement de cette date absolue avec celle dont je vais parler, rend certain le fait que le lever d'étoiles appartient au temps de *Ramsès VI*, et n'est pas une simple copie d'un ancien tableau [2].

L'autre observation dont j'avais à parler ici est encore une première apparition (lever héliaque) de *Sothis*, datée, dans le *Calendrier de Médinet Habou*, du mois de *thot*, sans indication de jour, ce qui, dans les habitudes égyptiennes, désigne le 1er du mois [3]. Ce lever, antérieur de 15 jours dans l'année vague, et par conséquent de 60 années, à celui qui vient d'être mentionné, appartient donc à l'année 1301, date moyenne d'une période qui peut s'étendre de 1304 à 1298, à cause des incertitudes de l'observation [4]. Cette époque est donc

[1] Biot, 1er *Mémoire* de 1853, 1re partie.
[2] *Ibid.*, 2e partie.
[3] *Id.*, *ibid.*
[4] *Id.*, *ibid.*

celle de *Ramsès III Hik-pen*, au règne de qui appartiennent le calendrier et le monument lui-même, c'est-à-dire le palais proprement dit, avec une portion des sculptures du temple [1]. La place chronologique de la 20e dynastie est donc assurée désormais. Je m'abstiens présentement de faire usage d'autres dates astronomiques discutées dans les mémoires dont je viens de parler et qui ont été contestées : j'en dirai un mot plus tard ; qu'il me suffise, pour le moment, d'établir un point de départ inébranlable à une série de dates *relatives* qu'une circonstance particulière (la concordance d'*Africain* et de *Josèphe*), rend, je ne dis pas les plus faciles à établir, mais les moins incertaines peut-être de toutes celles où le témoignage de *Manéthon* n'est pas complétement contrôlé par les monuments. D'ailleurs, d'illustres égyptologues s'en sont occupés depuis quelques années ; je n'aurai guère ici qu'à résumer et à coordonner leurs travaux.

VIII. — Chronologie des 18e et 19e dynasties. — Rectification de quelques leçons de Josèphe. — Date de l'expulsion des Hyksos.

Il semble que, pour passer du connu à l'inconnu, il serait à propos de remonter par une série continue de dates, de faits et de monuments, depuis l'avénement de la 20e dynastie jusqu'à l'expulsion des Pasteurs. Mais, comme les dernières années de chacune des dynasties que je dois examiner dans ce paragraphe sont de beaucoup les plus obscures, j'aime mieux en rattacher l'histoire à celle des règnes précédents, et je suivrai l'ordre des temps d'*Ahmès* à *Ramsès Hik-pen*, en ayant grand soin de n'enchaîner d'abord que des dates *relatives* : on jugera ensuite si ce travail présente des garanties suffisantes pour qu'en l'adaptant aux dates absolues déjà déterminées, il soit permis d'en conclure des dates approximatives, et finalement celle de la délivrance du pays, qui nous donnera la limite inférieure du temps où la 14e dynastie a régné dans le Delta.

Ahmès, le vainqueur des *Hyksos*, le véritable libérateur de l'Egypte, et dont une inscription de *Massara* mentionne la 22e année [2], figure dans les extraits de *Manéthon*, conservés

[1] V. Champ.-Figeac, *Ég. ancienne*, p. 346.
[2] V. Champ. *Lettre* 4e, et M. de Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847.

par le *Syncelle*, d'après le texte d'Africain, sous le nom à peine altéré d'*Amosis*. Il avait pour surnom officiel *Ra Neb ros*.



C'est ainsi qu'il est désigné dans la *table d'Abydos*, comme dans le *tableau du Rhamesseium* (1ᵉʳ du 2ᵉ pylone)[1], et, d'après les raisons aussi simples qu'ingénieuses présentées par M. de Bunsen[2], il n'est guère possible de douter que ce surnom n'ait fourni à *Josèphe*, et par suite à *Africain*, le personnage de *Chebron* ou *Chebros*, dont ils font le second roi de la 18ᵉ dynastie. Une difficulté plus grande, c'est le nom de *Tethmosis*, que *Josèphe*, ou plutôt *Manéthon* lui-même[3], donne au prince égyptien qui fit évacuer *Avaris* par les étrangers, tandis que la succession des noms propres : *Ahmès, Amenotph I, Thouthmès I, Thouthmès II, Thouthmès III*, est attestée, non-seulement par la *table* d'Abydos, mais, *pour les* 3 *premiers*, par le grand *tableau* funéraire du Rhamesseium de Kourna[4] où la 19ᵉ dynastie est en concordance parfaite, non pour le nombre, mais pour *l'ordre* des rois, avec ce monument, et de plus, *pour tous les cinq*, par un document *contemporain*, l'inscription tumulaire d'*Ahmès Pensowan*[5]. On a cru d'abord, lorsqu'on a commencé à reconstituer l'histoire d'Egypte, que le *Tethmosis* de Josèphe et *Amenotph* (Aménophis I), étaient un seul et même personnage; on était enhardi à le croire par un passage du *Syncelle*, sur les deux ou trois noms portés par les anciens rois d'Egypte; mais il est certain, comme l'a fait observer depuis M. Raoul Rochette[6], qu'il devait s'agir là du *prénom officiel* et du *nom de bannière* : plusieurs *noms propres* appartenant réellement à un seul et même Pharaon ne se trouvent nulle part. Du reste,

[1] V. Brunet de Presle, p. 171-2. Il porte le nᵒ 14 dans la 2ᵉ ligne de la *Table d'Abydos* en donnant le nᵒ 9 au 1ᵉʳ cartouche conservé.

[2] V. *Journ. des Sav.* juillet 1848, art. de M. R. Rochette, où l'auteur joint à l'exemple cité par M. de Bunsen sur l'aspiration qui pouvait se placer devant l'n, un autre exemple emprunté à la mythologie égyptienne, celui du dieu *Noum* ou *Knef*.

[3] Πάλιν οὖν τὰ τοῦ Μανεθῶνος πῶς ἔχει πρὸς τὴν τῶν χρόνων τάξιν ὑπογράψω. Φησὶ δὲ οὕτω. *Contr. Apion*, I, 15.

[4] V. Brunet de Presle, p. 166.

[5] *Revue archéol.*, mai 1855. V. aussi *ibid.*, la citation de Champollion.

[6] *Journ. des Sav.*, juillet 1848.

Aménophis II ne se retrouve ni dans *Josèphe* ni dans *Africain*, et son existence n'est pas contestable; mais Josèphe dit bien nettement que *Tethmosis* régna avant *Aménophis I*, et il faut convenir avec M. Rochette, que la difficulté reste grave. Peut-être cependant serait-il permis, sinon de l'éluder, du moins de l'atténuer, en admettant, comme l'a fait M. *Lepsius* [1], que ces deux princes étaient frères. Si le fait est vrai, et s'ils régnèrent ensemble, *Thouthmès* put d'abord présider à la délivrance de son pays, à l'évacuation d'*Avaris* [2], peut-être par une association au pouvoir qui aurait eu lieu du vivant de leur père; et plus tard survivre à son frère et régner seul après sa mort. Il se trouverait donc ainsi le prédécesseur, le collègue et le successeur de son frère : rien de très-étonnant dès lors à ce que la chronique de *Manéthon* eût d'abord parlé de lui, et que pourtant il suive *Aménophis* sur les tableaux généalogiques d'Abydos et du Rhamesséium, qui ont dû placer la descendance de *Thouthmès* à la suite de son nom ; rien d'étonnant à ce que *Thouthmès* succède à *Aménotp* dans l'épitaphe d'*Ahmès Pensowan*, celui-ci ayant combattu tour à tour sous les ordres des deux frères. Ramenée à ces termes, la question chronologique se simplifie : les 20 ans d'*Aménophis I* seront compris en entier dans les 25 ans et 4 mois pendant lesquels, selon Josèphe, *Thouthmosis* survécut à la prise d'*Avaris*, et les trois premiers règnes, même en les comptant de l'avénement d'*Ahmès* dans la haute Egypte, pourraient ne comprendre ensemble qu'environ 50 années.

Vient ensuite la question débattue de la succession de *Thouthmès I*. Il est reconnu aujourd'hui que l'*Amessès* de Jo-

[1] *Journal des savants, ibid.*

[2] Le n° 64 des planches de la *Lettre à Salvolini* est ainsi figuré : Le surnom, ou plutôt l'épithète composée qui suit l'orthographe abrégée du nom d'*Amenotp*, peut sans doute s'interpréter : l'*abondance* ou *la récolte des deux régions* (est) *à lui* ; mais serait-il trop téméraire de décomposer le premier groupe et de lire : *la demeure, porte des deux régions* (est) *à lui*. Ce ne serait pas le seul calembour qu'ait fait un hiérogrammate, et celui-là ne serait pas trop mal trouvé pour le souverain de l'Egypte qui, le premier depuis plusieurs siècles, se trouvait, à son arrivée au pouvoir, maître d'*Avaris*, la *clef* du pays.



sèphe, ou l'*Amensis* d'Africain, est cette reine dont le cartouche se retrouve sous la forme presque identique d'*Amentsé* ou *Amensé* [1], si l'on omet l'article féminin, c'est-à-dire *fille d'Ammon*, et qui porta, avec l'épithète d'*Amen-mai* ou *Meri-Amen*, « chérie d'Ammon » [2], le surnom officiel de *Ma-ké-ra*. Il est démontré aussi qu'elle était fille de *Thouthmès* [3] et non sa sœur comme on l'a cru : Champollion l'avait déjà reconnue pour sœur de *Thouthmès II* et pour mère de *Thouthmès III* [4]. Associée dans un même cartouche à *Thouthmès II*, et portant d'ailleurs le double cartouche, attribut ordinaire de la royauté à cette époque, il est plus que probable qu'elle fut associée au pouvoir de ce prince, et plus tard régente pour *Thouthmès III*. Fut-elle la femme de son frère, comme le pensait R. Rochette, et comme cela se pratiqua au temps des Lagides, à l'imitation des dieux de l'Egypte ? Cela est bien possible ; cependant Champollion distingue le *Thouthmosis*, frère d'*Amensé*, du *Thouthmosis* qui fut son premier mari. Il a reconnu aussi l'existence d'un second mari de la reine qu'il appelle *Amenemthé* (*Nemt-amen*, comme écrit R. Rochette [5], ou *Amen-hé-net* selon M. Leemans [6]. Mais comme le nom de celui-ci a été martelé

[1] V. Champoll. *Lettre* xv, passage reproduit dans l'*Égypte ancienne* de Champollion-Figeac, p. 304-5. V. aussi R. Rochette, *Journ. des Sav.*, juillet 1848.

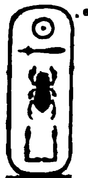
[2] R. Rochette, *ibid.*

[3] R. Rochette, *ibid.* Les deux cartouches, noms et prénoms, se trouvent accolés ; *Méri amen* se trouve uni au nom propre, et ailleurs, avec une variante, enfermé dans un cartouche avec le prénom royal.

[4] « Cette notion, dit le même critique, résulte d'un monument du 1er ordre, d'un des grands obélisques restés debout dans les ruines du palais de Karnak, dont la légende, littéralement expliquée par M. *Le Sueur*, témoigne que ce monument a été dédié par la reine à son père *Thouthmès I* :

et plus loin

Le nom de son père ; au père d'elle.

Le cartouche prénom de *Thouthmès I*, vient immédiatement après :  »

[5] *Ubi suprà*. M. de Rougé (*Ann. de phil. chrét.*, juin 1847 et *Moniteur* du 7 mars 1851), la nomme *Hat-asou* et croit que *Thouthmès III* fut aussi son frère. Je ne connais pas ses motifs, mais ceci n'importe pas à la détermination de la date cherchée.

[6] Cf. *Lettre à Salvolini*, p. 56, 58, fig. 81 et *Descr. raisonnée*, etc., p. 78.

sur les monuments, il est peu vraisemblable qu'il ait été père de l'un des plus glorieux souverains de l'Egypte, dont il géra seulement la tutelle de concert avec *Amensé*; du reste, il faut reconnaître que le nom de cette reine a été martelé également, ce qui donne lieu de croire que *Thouthmès III* fut plutôt son frère cadet que son fils. Le règne de *Thouthmès II*, que Josèphe ne nomme pas, ni Africain non plus à son exemple, doit, si ce Thouthmès fut réellement mari et collègue de sa sœur (ce que cette omission même fait supposer) compter dans les 21 ans et 9 mois que l'historien attribue à *Amensis*, qu'il appelle ou plutôt que Manéthon appelle *sœur*; mais on doit entendre, on le voit maintenant, sœur de *Thouthmosis II* et non pas d'*Aménophis*, que Josèphe nomme auparavant : ce *Thouthmosis* sera, si l'on veut, le *Ptolémée Néoteros* d'une première Cléopâtre. Du reste, nous verrons bientôt une preuve plus évidente que ce chapitre n'est pas, dans les manuscrits de Josèphe, tel que Manéthon l'avait écrit, et que des coupures d'abréviateur ou des bévues de copistes y ont introduit des erreurs heureusement faciles à réparer aujourd'hui. Observons, avant d'aller plus loin, que les chiffres de 20 ans et 7 mois, 21 ans et 9 mois, empruntés à Manéthon par Josèphe, qui ne lui est postérieur que de trois siècles, sont garantis par Africain, qui se borne à les convertir en nombres entiers (21 et 22 ans). C'est une vérification que nous retrouverons plus d'une fois à cette époque, et qui diminue sensiblement les probabilités d'erreur dans la chronologie relative de la 18e dynastie.

L'accord des listes avec la table d'Abydos ne sera pas non plus trop laborieux à établir pour les noms suivants, si l'on admet que le *Méphrès* et le *Mephramoutosis* de Josèphe, ren-

[1] Ἀμένωφις εἴκοσι καὶ μῆνας ἑπτά. Τοῦ δὲ ἀδελφὴ Ἀμεσσὶς εἴκοσι ἓν καὶ μῆνας ἐννέα (Jos. *contre Apion*, I, 15). L'auteur affirme que, dans tout ce passage, il a copié Manéthon (φησὶ δὲ οὕτως). Mais Manéthon, Égyptien, écrivant une langue étrangère a bien pu dire : Τοῦ δὲ ἀδελφὴ, τοῦ βασιλέως, Ἀμέσσις, se croyant permis, dans un résumé, de sous-entendre, après τοῦδε, les mots ἀδελφιδῆ ou διάδοχος, comme il voyait les Grecs sous-entendre si souvent υἱός. Les copistes, et Josèphe tout le premier, auront supprimé βασιλέως comme inutile et fait ainsi un contre-sens. On peut admettre aussi, ce qui est plus simple et plus vraisemblable peut-être, que Manéthon avait écrit, au lieu de ἀδελφὴ, ἀδελφιδὴ : *Amensé* étant nièce d'*Aménophis*.

dus imparfaitement, mais avec des chiffres semblables, par Jules Africain, sont un dédoublement de *Maïphra* ou *Maïré-Thouthmès*, car ce prénom (*aimé du Soleil*), qui a causé l'opinion, longtemps répandue parmi les égyptologues, sur l'auteur et la date du lac *Mœris;* ce prénom, dis-je, appartenait bien à *Thouthmès III*[1], quoique son prénom ordinaire et officiel fût *Ra-men-ter* (soleil stabiliteur du monde)[2]. Ce dédoublement n'a rien d'invraisemblable en soi sur ces listes si maltraitées, et, si l'on a peine à l'admettre à cause de la différence des chiffres, on pourra s'en tenir à une autre explication proposée ou du moins entrevue par M. de Bunsen[3], savoir, que le premier de ces noms représente le surnom *Makèphra*



de la reine *Amensé*, alors régente pour *Thouthmès III;* dans les deux cas, l'accord de la table et des listes est également maintenu. Les années de la régence sont reprises plus tard sur les monuments par *Thouthmès*, de qui se trouve mentionné l'an 42[4], chiffre supérieur aux années de *Mephramouthoris* (ou *Misphragmonthoris*), dans la liste de Josèphe (25 ans et 10 mois), et dans celle d'Africain, chiffre que l'on n'atteint pas même tout à fait en ajoutant à celui-là les 12 ans et 9 mois attribués à *Mephrès*[5]. Ici encore, nous

[1] V. la *Notice* de M. Prisse sur la salle des ancêtres (p. 12-3), et la *Lettre* de M. Leemans à Salvolini (fig. 98, 99, 102).

[2] V. Prisse, *ibid.* Leemans, *ibid.*, fig. 82, 85-97; *tableaux généalogiques d'Abydos*, d'un tombeau de Kourna (Br. de Presle, 165-6), et du 2e pylone du Rhamesséium (*Id.*, 172).

[3] R. Rochette (*Journ. des Sav.*, juillet 1848). Ce critique admet le double emploi.

[4] De Rougé (*Ann. de phil. chrét.*, juin 1847, tableau de la 18e dynastie; de même pour le chiffre monumental de *Thouthmès IV* (Cf. Champ., *Lettre* xii, et celui d'*Aménophis III*, cités un peu plus bas.

[5] Je crois qu'il est facile de donner de cette erreur une explication qui la réduit à des proportions très-infimes : Josèphe aura écrit κζ', ce qu'un copiste aura aisément rendu par κέ; 27 ans et 10 mois, ajoutés à 12 ans et 9 mois, font 40 ans et 7 mois, ce qui peut très-bien suffire pour expliquer la mention de la 42e année (commencée), si l'on se rappelle que l'on comptait pour une année de règne le temps, quel qu'il fût, qui s'écoulait depuis l'avénement du souverain jusqu'au 1er thot suivant. (V. Peyron, *Ad pap. taurin.*, p. v, l. 30-2, et Letronne, *Commentaire* sur la ligne 6 de l'Inscr. de Rosette : *Recueil des inscr. gr. et lat. de l'Ég.*, xxv.) Cependant s'il n'y a pas une faute d'impression dans la mention que

sommes presque certains d'avoir les chiffres mêmes de Josèphe, à cause du contrôle d'Africain, qui se borne à compléter les fractions d'années.

Le successeur de *Thouthmès III*[1] porte le nom d'*Amenotp* (Amenophis II). Ce nom se trouve, en effet, accolé au prénom (*grand soleil des mondes*), qui sur la table d'Abydos suit immédiatement *Ra-menter* (*soleil stabiliteur du monde*), et précède celui de *Thoutmès IV* (*soleil stabiliteur des mondes*). Mais *Aménophis II* est complétement omis dans les textes de Manéthon que nous possédons aujourd'hui. M. de Rougé fait observer[2] que ce prince est fils de *Thouthmès III* et père de *Thouthmès IV*, et que, par conséquent, il n'y a jamais eu lieu d'omettre son nom, comme faisant double emploi dans un travail de chronologie; rien ne donne à penser que Manéthon l'ait rayé comme indigne; mais la durée de son règne est inconnue, puisqu'on n'en rencontre aucun monument *daté*[3], et il est à croire que ce règne fut court; peut-être le fils de ce prince lui fut-il associé de bonne heure ou le fut-il lui-même à son père. On connaît une date appartenant à la 7e année de *Thouthmès IV*, prince qui figure sur le monument d'Abydos, au Rhamesséium et dans le tableau dynastique de Kourna[4], et qui est évidemment le *Thmôsis* inscrit dans Josèphe et dans Africain avec un règne de 9 années. Après lui, sur la table d'Abydos, comme dans Manéthon et ailleurs[5], vient *Amenotp* (*seigneur de justice*), (*Aménophis III*, le *Memnon* des Grecs), qui, d'après Josèphe, contrôlé ici, comme à l'ordinaire, eut un règne de 30 ans et 10 mois; le chiffre des unités a été omis, car on a une inscription de sa 36e année. Enfin régna *Horus*, le vainqueur des Ethiopiens, à qui la table d'Abydos, le tom-

fait M. Bruggsch, d'une stèle d'Héliopolis (*Nouv. rech. sur la divis. de l'ann. des anc. Ég.*), il faut admettre l'an 47 de *Thouthmès III*.

[1] Celui-ci est appelé *Thouthmosis IV* par quelques savants, entre autres par M. Leemans, qui a cru devoir compter à part, en le distinguant de *Thouthmès II*, le premier mari d'*Amensé*.

[2] *Ann. de phil. chrét.*, *ubi suprà*.

[3] *Ibid.* Cependant son cartouche se trouve sur un assez grand nombre de monuments, surtout en Nubie (Champ.-Fig.; *Ég. anc.*, p. 312). Cf. Champ. le jeune, *Lettre* XI.

[4] V. Br. de Presle, 166, 172.

[5] *Tombeau de Kourna*, 2e pylone du Rhamesséium.

beau de Kourna et les deux tableaux du Rhamesséium, donnent le même rang que les listes, et dont aucun monument ne vient d'ailleurs infirmer le chiffre de 36 ans et 5 mois (37 ans dans Africain); son prénom officiel est *Ra-sor-térou-sot pen-ra*. On le trouve aussi à la suite d'*Aménophis III*, dans un tableau de Medinet-Abou [1].

Nous arrivons à la question, sinon la plus difficile, du moins la plus compliquée de toutes celles qui concernent la chronologie de la 18e dynastie : la conciliation des listes [2] qui donnent une demi-douzaine de noms entre : *Horus* et *Ramsès I* et les tableaux généalogiques [3] qui font suivre sans intervalles leurs cartouches prénoms. M. Bœckh [4] a indiqué la clef de cette contradiction apparente, en reconnaissant là une complication de Pharaons légitimes et illégitimes, et des découvertes, remontant à quelques années déjà, permettent d'en rétablir, du moins pour la plupart, la filiation et les cartouches.

Les recherches de M. Lepsius paraissent avoir établi l'existence de deux frères, et d'une sœur du roi *Horus*, connus sans doute, par d'autres monuments, mais dont la filiation restait presque entièrement ignorée et l'époque fort incertaine, pour l'un d'eux surtout. *Amontou onkh*, l'un de ces princes, figure dans l'inscription de l'un des lions de *Barkal*, en des termes où, malgré le martelage, on voit qu'il se désigne lui-même comme fils d'*Aménophis III* [5]. Il porte le double cartouche de

[1] Brunet de Presle, p. 172-3. M. Mariette reconnait pour incontestable la filiation de *Touthmosis IV*, *Aménophis III* et *Horus* (*Athenæum français*), juin 1855, v.

[2] V. Josèphe, Africain, Eusèbe, la chronographie du Syncelle et celle de Théophile d'Antioche, d'après M. Bœckh et R. Rochette (*Journ. des Sav.* juillet 1848).

[3] Abydos, Kourna, le Rhamesséium, Médinet Habou : c'était évidemment un système bien arrêté dans la généalogie officielle.

[4] V. R. Rochette, *Journ. des Sav.* août 1848. MM. Bœckh et Bunsen annonçaient dès lors la communication des découvertes de M. Lepsius, et avaient dressé leur tableau d'après elles.

[5] V. Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 68, et fig. 136, 139 et 140. Il avait d'abord cru *Amontou onkh* frère d'*Aménophis*, mais il est revenu de cette première opinion et dans le 8e volume de la *Revue archéologique*, il suit celle qui a désormais prévalu (cf. *Rev. arch.*, 5e vol., art. de M. Prisse, 7e vol., art. de M. de Rougé); seulement il croit *Amontou onkh* ainé de *Horus*.

la royauté [1] et la tombe de l'un des *Apis* est datée de son règne [2], dont, comme on le voit, les monuments s'étendent de la Nubie à Memphis. D'autre part, le nom de *Horus*, son frère, se trouve en surcharge sur celui d'*Amontou onkh*, martelé tant à Karnac qu'à Louqsor; il figure ainsi sur un monument qu'a élevé *Horus* lui-même [3]. Il faut donc qu'*Amontou onkh* ait régné avant lui, ou du moins avant la fin de son règne. M. Bœckh pense qu'il a quelque temps partagé son pouvoir [4]; mais il le croit cadet de ce prince (ce qui l'aura fait considérer comme usurpateur).

Aménophis IV, ou, comme il voulut plus tard être appelé *Akhenaten* ou *Becken aten Ré*, fut également frère de *Horus*, et même son frère aîné, selon M. Bœckh ; la tentative de ce prince pour changer la religion de son pays [5], en y introduisant le *culte du soleil rayonnant*, et en proscrivant le nom d'*Ammon*, jusque sur les cartouches des princes, explique assez qu'il ait été exclu des tableaux généalogiques. Cependant je dois ajouter que M. Mariette, bien qu'écrivant après la publication des *Denkmäler* de M. Lepsius, conserve, dans l'article cité, quelques doutes sur la place précise du règne d'*Aménophis IV*, qui lui paraît avoir partagé ou usurpé temporairement le pouvoir d'*Aménophis III* plutôt que celui de *Hor*; mais je n'ai point à entrer ici dans une discussion dont l'issue serait indifférente à la question qui m'occupe : deux résultats restent acquis, quoi qu'il en soit : *Akhen aten* régna entre l'avénement du premier de ces deux rois et la mort du second, et son nom, exclu des listes généalogiques, doit faire supposer que son règne fut intérimaire ou collatéral.



Il n'y a donc rien à ajouter à la somme des années d'*Aménophis* et de *Hôr*.

[1] V. Leemans, *Lettre à Salvolini*, fig. 139, 141. N. L'Hôte, *Lettres*, p. 94, 185. R. Rochette, *ubi suprà*.

[2] *Athenæum français*, juin 1855, art. de M. Mariette, II.

[3] V. Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 70 ; Mariette, *Ath. franç.*, juin 1855.

[4] *Journ. des Sav.*, août 1848, art. de M. R. Rochette.

[5] *Id.*, *ibid.* Cf. Mariette, *ubi suprà* ; de Rougé (*Ann. de phil. chrét.*, juin 1847. *Moniteur* du 7 mars 1851), et la 3e *Lettre* de N. L'Hôte.

Il n'importe pas plus ici de juger si sa veuve lui succéda[1], ou si le personnage qui, après lui, essaya de maintenir le culte nouveau ne fut pas plutôt un roi comme on l'admet plus généralement[2]. Rien de tout cela n'infirme la filiation directe, et la succession considérée comme légitime, ou même immédiate pour une partie de l'Egypte, entre *Aménophis* III et le roi *Hôr*. De plus, les règnes d'*Akhen aten* et de son héritier paraissent avoir été courts[3], aussi bien que celui d'*Amontou ônkh*, ce qui rend plus facile encore à soutenir la conclusion générale à laquelle je me tiens.

Enfin *Teti*, sœur de *Horus*, fut, d'après MM. Lepsius, Bœckh et Bunsen, l'épouse de cet *Achèreï*, prêtre roi, dont les cartouches, imparfaitement reproduits, avaient donné lieu à des erreurs qui n'étaient pas toutes de simples erreurs d'orthographe. M. Prisse, qui en a fait l'objet d'une étude spéciale[4], a réuni les raisons les plus fortes, même avant de savoir de qui ce prince fut beau-frère, pour lui assigner une place dans la 18[e] dynastie, résultat que du reste le sentiment de l'artiste avait fait entrevoir à N. L'Hôte, à une époque où l'inexpérience du philologue l'empêchait d'y adhérer[5]. Ce roi, M. Prisse a cru devoir l'assimiler à l'*Achérès* de Manéthon, et si, en 1847, M. de Rougé a émis un doute sur la lecture de ce savant archéologue, en proposant, comme une conjecture, de prononcer Aï, conjecture nettement acceptée par M. Mariette, il ne faut pas oublier que, vers 1850, dans le 7[e] volume de la *Revue archéologique*, le même M. de Rougé se montrait favorable aux conclusions de M. Prisse.

[1] Selon l'opinion de M. Bœckh, *Journ. des Sav.*, août 1848 ; *Rev. archéol.*, 7[e] vol.

[2] R. Rochette, *ubi suprà*; Mariette, *ubi suprà*.

[3] Les monuments ne vont pas plus loin que la 6[e] année d'*Akhen-aten* (*Journ. des Sav.*, *ubi suprà*); sur le règne de son successeur, v. l'*Athen. franç.*, *ubi suprà*.

[4] *Revue archéol.*, 2[e] volume. Le cartouche rectifié est celui-ci : La difficulté qui subsiste est sur la lecture du personnage humain. La 1[re] et la 3[e] ligne contiennent des titres.



[5] *Lettres écrites d'Égypte*, p. 8.

Je dirai de plus que, si la lecture *Achéreï* a paru admissible aux savants français de nos jours, elle a pu l'être pour Manéthon, et ainsi, lors même qu'il faudrait y renoncer enfin, on ne devrait pas pour cela renoncer à l'argument d'homophonie pour assimiler ce roi à l'un des *Achérès* mentionnés dans la liste d'Africain. Le règne du dernier *Achérès*, celui qu'il faut identifier avec notre *Achéreï*, surtout si, comme le dit M. Bœckh, il est père de *Ramsès I*, ne dépasse pas 12 ans dans cette liste, et les monuments ne donnent point à l'époux de *Téti* de date postérieure à sa 8ᵉ année [1].

Cette filiation, établie d'après les découvertes de M. Lepsius, ne me paraît pas démentie par ce fait que le prêtre-roi est absent des tableaux généalogiques, et son cartouche royal martelé. Il n'a dû la couronne qu'à sa femme, et *Ramsès I* ne la tenait que de sa mère. Mais rien n'obligeait Manéthon, historien, à omettre, même dans un sommaire, le nom de la reine, et il ne l'a pas fait, puisqu'il nomme une *Akenchrès* que la copie de Josèphe qualifie de *fille de Horus* [2]. La ressemblance du nom et même des années dans la leçon de cet historien permet de la rétablir à son véritable rang, malgré le désordre introduit ici dans la suite des règnes, désordre que nous verrons se reproduire pour des noms plus fameux. Josèphe ou les copistes ont donné à la reine elle-même le nom de son mari; mais leurs règnes doivent être confondus. Le *Rathos* ou *Rathotis*, que Josèphe désigne comme *frère* de cette princesse, me paraît, comme à M. de Bunsen, être le même qu'*Aten Ra*, c'est-à-dire le disque solaire (*Aménophis IV, Akhen aten*), dont le règne n'est pas connu par les monuments après la 6ᵉ année, et qui ne gouverna que 6 ans, d'après la liste d'Africain. *Chébrès*, qui le suit sur cette liste, est probablement, comme l'a pensé R. Rochette, l'héritier de son pouvoir et de son entreprise [3]. Quant à *Amontononkh* et à son fils [4], comme ils sont

[1] De Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847.

[2] Champollion dit dans sa XIIIᵉ *Lettre*: « Je m'étais trompé à Turin, en prenant l'épouse même d'Horus, la reine *Tmauhmot*, pour la fille de ce prince. »

[3] Les monuments n'ont pas donné d'une manière lisible le nom propre de ce prince; son prénom de règne, découvert par M. Prisse, est *Ra onch Térou* (V. de Rougé et R. Rochette, *ubi suprà*). Ce nom propre pouvait ressembler à *Chébrès*.

[4] *Ra neb ma*, d'après M. Prisse. V. R. Rochette, *ubi suprà*.

exclus de la succession considérée comme légitime, qu'ils n'ont eu qu'un règne simultané avec celui de *Horus*, et qu'ils n'ont pas laissé dans l'histoire de trace aussi mémorable que l'innovation religieuse tentée par *Akhen aten*, Manéthon a pu les omettre dans le *résumé* chronologique copié par Josèphe : ce sera, si l'on veut, le premier *Acherrès* d'Africain, abrégé d'(Amontou) *Onkh-Ra* (Neb terou). Quant à l'*Armessès* d'Africain, prédécesseur immédiat de *Ramsès I*[1], j'avoue que je ne puis voir en lui qu'un dédoublement de ce dernier, d'autant plus que, dans Josèphe, les nombres des mois et des années sont respectivement échangés entre ces deux règnes fort courts (4 ans et 1 mois; 1 an et 4 mois) : Africain se borne ici, selon sa coutume, à remplacer des nombres fractionnaires par des nombres entiers.

Que maintenant chacune ou quelqu'une de ces assimilations ne soit pas certaine; que l'on puisse, avec M. de Rougé, assimiler *Akhen aten* et son successeur aux deux derniers *Akenkérès* de Josèphe[2], ou, avec M. Bœckh, faire d'*Athotis* ou *Rathotis* la reine-mère de *Ramsès I*; faire de *Chébrès*, *Akhen aten* lui-même[3]; je n'y contredirai pas : c'est assez, pour l'objet des présentes recherches, de reconnaître que l'on peut rendre raison de la liste complète, sans altérer *le nombre des générations* compris dans la table d'Abydos; que ce nombre est ici historique; que, si *Ramsès* n'est pas fils de *Horus*, il est au moins son neveu, et qu'enfin il nous suffira d'insérer entre les chiffres de leurs règnes celui du règne collectif d'*Achéreï* et de la sœur du dernier roi, les autres chiffres faisant double emploi en chronologie. En attribuant aux parents de *Ramsès* les 12 années qui se trouvent écrites trois fois sur quatre dans la double liste de Josèphe et d'Africain, lorsqu'ils inscrivent séparément l'époux et l'épouse, et en accordant les 4 ans du prétendu *Armessès* à *Ramsès I*, dont il paraît que les inscriptions ne mentionnent plus de date passé sa 2e année; puis égalant, si l'on veut, le règne d'*Aménophis II*, demeuré sans chiffres dans l'histoire écrite et sculptée, à celui de

[1] Ou *Ramessès*, ce qui offre précisément l'anagramme d'*Armessès*.

[2] *Revue archéol.*, 1e vol.

[3] *Journ. des Sav.*, août 1848 (art. de R. Rochette).

Thouthmósis IV, son fils, on obtiendra le tableau suivant, que je ne donne certainement pas pour rigoureusement exact, mais que je puis et dois accepter maintenant comme expression d'une vérité approchée :

18e DYNASTIE.	Ahmosis.	22.
	Aménophis I et Touthmosis I.	20.
	Touthmosis II et Amessès. .	22.
	Touthmosis III.	(42 ou 47.)
	Aménophis II	9.
	Touthmosis IV.	9.
	Aménophis III.	36.
	Horus.	37.
	Téti et Achérel.	12.
	Ramsès I.	5.

De la prise d'*Avaris* à l'avénement de *Séthos*, on a donc 199 ou 204 ans.

On n'oubliera pas que si, pour certains règnes, j'admets un minimum incertain, d'autre part je compte pour entières des années qui, au commencement et à la fin de chacun, étaient incomplètes.

J'ai conduit cette 1re liste jusqu'à *Ramsès I*, le faisant, à l'exemple d'Africain, entrer dans la 18e dynastie; mais, si l'on doit définitivement adopter le *tableau généalogique* de M. Lepsius, il s'ensuit qu'il faudra, comme MM. de Bunsen et R. Rochette, le placer en tête de la 19e, puisqu'il n'est neveu de *Horus* que par sa mère, tandis qu'il est certainement père de *Séti I*, qui lui succède, et sur la table d'Abydos et sur les tableaux du Ramesseium et de Médinet-Habou [1].

« Sur un des bas-reliefs du palais de Médinet-Habou, dit » M. R. Rochette, où le roi *Ramsès* le grand est représenté » faisant des offrandes devant l'image de son aïeul *Ramessou*, » assis dans un naos, entouré de légendes, l'inscription hiéro» glyphique adossée au naos dit que le Pharaon a fait orner » *le monument du père de son père*, désigné par le cartouche» prénom de *Ramsès I*, dans *la demeure de son père*, désigné » pareillement par le cartouche-prénom de *Séti I* [2]. »

On ne peut plus douter d'ailleurs que *Séti I*, *Séti Maïenph-*

[1] *Journ. des Sav.*, août 1848. *Cf.* Brunet de Presle, p. 168, 171, 173.
[2] *Journ. des Sav.*, *ibid.*

thah[1], le *Ménéphtha I* de Champollion, ne soit le *Séthos* d'Africain. C'est le conquérant dont les exploits sont sculptés dans la grande salle hypostyle de Karnak, où ils forment, comme l'a dit M. Ampère, une *Séthéïde* sculptée et vivante. La longueur aussi bien que la gloire de son règne est attestée par les monuments. C'est l'auteur du palais de Kourna, le Ménéphthéum de Champollion.

« Rosellini, dit M. de Rougé, rapporte qu'il a lu à Silsilis » la 22e année de ce roi. Il suffit d'étudier ses différents portraits pour s'assurer que son règne fut extrêmement long; » nous en connaissons des empreintes entre lesquelles l'œil » d'un artiste place sans hésiter 30 ans au moins de différence » dans l'âge du roi.. .. Aucun archéologue ne sera tenté de » raccourcir les 59 années que lui attribue Josèphe[2]. »

Cependant, comme j'exposerai tout à l'heure combien le passage de cet historien est corrompu en ce qui concerne *Séthos*, on voudra peut-être, au lieu de son chiffre, adopter celui d'Africain (51 ans), qui satisfait pleinement aux conditions énoncées par le savant critique; cependant une addition de chiffres faite par Josèphe montre qu'il avait bien écrit 59.

La question de l'héritage de ce prince, question dont les égyptologues se sont beaucoup occupés il y a quelques années, reposant sur une variante hiéroglyphique, demande, pour être discutée, des juges plus compétents que moi. Je me bornerai donc à la résumer en disant, après N. l'Hôte[3], que Champollion et Rosellini ont cru reconnaître deux frères portant le même nom de *Ramsès*, pour fils et successeurs de ce *Maïenphthah*, tandis que MM. Wilkinson et Lenormant les regardent comme un seul et même personnage. J'ajouterai que si M. Champollion-Figeac maintenait, il y a vingt ans,

[1] M. de Rougé (*Ann. de phil. chrét.*, juin 1847), rappelle que M. Lenormant a le premier fixé la lecture, aujourd'hui sans doute incontestée, de ce cartouche, qui assure l'accord des monuments et de Manéthon. C'est aussi M. Lenormant qui a reconnu le vrai *Mœris*. Le nom de *Séti* (avec l'épithète de *Méri en Amon*), et son prénom d'Abydos (*Ra men Ma*), sont accolés sur les cartouches d'un monument où son fils *Ramsès* lui fait hommage (*Lettre à Salvolini* fig. 148-149). Cf. L'Hôte, *Notice sur les ob.*, p. 14. La page 85 de l'ouvrage de M. Leemans montre qu'il entrevoyait du moins la véritable lecture du nom.

[2] *Ann. de phil. chrét.*, *ubi suprà*, aux deux dernières pages de l'article.

[3] *Notice sur les obélisques*, p. 53-4.

l'opinion de son frère, aussi bien que le savant conservateur du Musée de Leyde, aujourd'hui le sentiment opposé, adopté par MM. de Bunsen, R. Rochette, de Rougé, Mariette, semble avoir définitivement prévalu. Je donnerai donc à *Ramsès le Grand* le nom de *Ramsès II*, et, quand même je commettrais ici une erreur, elle serait insignifiante pour la question chronologique que je poursuis, puisque la date la plus élevée des inscriptions qui ne portent pas la variante *Sotpenra* est celle de la 4e année [1], et qu'on ne peut répondre de la date d'une dynastie ni de celle d'un règne de ce temps-là avec une approximation certaine de quatre ans. Du reste, Manéthon ne donne pas plus ce règne que les tableaux généalogiques [2]. Quand on devrait admettre qu'il faut confondre ce personnage avec *Armaïs*, le frère infidèle de *Ramsès le Grand*, celui-là ne figure pas et ne pouvait pas figurer sur les listes dynastiques; ses années ne peuvent donc être ajoutées à celle du Pharaon légitime.

Ramsès II le Grand, le *Sésostris* ou *Sésoosis* des Grecs, celui qui porte dans son cartouche nom-propre l'épithète de *Maï-Amon*, ne peut être que le *Rapsakès* d'Africain, le *Rampsès* de Josèphe, à qui sont attribués, dans les listes de ces deux écrivains, les chiffres de 61 et 66 ans, tandis que la date 62, (62e année commencée) qui concorde rigoureusement avec le premier de ces nombres, se trouve sur un de ses monuments [3]; ses années 30, 34, 35, 37, 38, 40, 44, se trouvent inscrites à Silsilis et à Ibsamboul [4], et Eusèbe va jusqu'à la 66e [5]. Tenons-nous-en au chiffre bien constaté, 62, qui, ajouté au règne de son père, donnera 113 ou 121 ans.

Après lui, *Maïenphthah*, son fils, le *Ménéphtha II* de Champollion, se reconnaît dans l'*Aménéphthès* d'Africain, d'autant

[1] V. Champ.-Figeac, l'*Ég. ancienne*, p. 330-1.

[2] A moins qu'il ne faille le reconnaître à la fin de la 2e ligne d'Abydos.

[3] De Rougé, *Ann. de phil. chrét.*, article cité, p. 433 du vol.; R. Rochette, *ubi suprà*; Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 96; Champ.-Fig. *Ég. ancienne*, p. 339. Dix Apis au moins appartiennent à ce règne, dont 6 à partir de la 30e année. La date 55 se trouve dans un de ces caveaux (*Ath. français*, juillet et octobre 1855).

[4] Champ.-Fig. *ibid.* Champ. le jeune, *Lettre* XII.

[5] V. R. Rochette, *ibid.*; le Syncelle va aussi jusqu'à 68.

plus qu'il eut pour prénom [1] *Baï en ra, Maï en Amon* (âme du soleil, aimé d'Ammon). Africain lui attribue 20 années de règne. A Médinet-Habou, son cartouche-prénom figure à la suite de celui de son père [2]; quant à la table d'Abydos, œuvre de *Ramsès le Grand*, et au tombeau de Kourna, si souvent cité, qui paraît dater de son prédécesseur, il ne peut plus en être question ici. Ajoutons que M. Champollion-Figeac, ne trouvant aucun monument de ce prince, dont la date dépasse la 4e année et voyant son tombeau inachevé, a cru devoir limiter son règne à 5 ans [3].

Quant au *Ramsès*, qui, selon Africain, aurait gouverné l'Égypte pendant 60 ans après ce prince et dont aucun monument ne porte la moindre trace, il est sans doute inutile de s'arrêter à combattre son existence. C'est, comme l'admettent sans hésiter tous les égyptologues, un *lapsus calami* qui a répété le grand règne de *Ramsès* au deuxième rang après sa véritable place, ou plutôt ce sera une correction marginale de la fausse leçon *Rapsakès*, qu'un copiste ignorant aura fait passer dans le texte; mais il n'y a pas lieu pourtant de supprimer tout à fait cet intervalle et d'inscrire l'*Aménemnès* d'Africain (Amenmésès) à la suite de *Maïenphthah*. En effet, un *Siphthah Maïenphthah*, dont le cartouche se voit aux carrières de Silsilis, qui, à Kourna, rend hommage à *Ramsès le Grand* défunt [4], et dont le tombeau fut usurpé par le second successeur d'*Aménemnès* [5], ce *Siphthah*, époux d'une reine *Thaaser* [6], qui fut probablement la sœur ou la fille de *Maïenphthah*, doit être reconnu pour successeur immédiat de ce dernier [7]. Les dates de son règne ne sont indiquées nulle part, à ma connaissance; mais, comme il a été considéré plus tard comme

[1] De Rougé, *ibid.*, tableau, p. 435, et R. Rochette, tableau à la fin de l'article cité. Cf. Brunet de Presle, p. 172.

[2] Brunet de Presle, p. 173.

[3] *Ég. ancienne*, p. 342.

[4] *Id.*, *ibid.*

[5] *Id.* 342-3. Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 103-4.

[6] Leemans, *ibid.* Ch.-Figeac, *ibid.*

[7] D'après R. Rochette, les monuments découverts par M. Lepsius reporteraient plus haut le règne de ce personnage; la seule raison que cite l'écrivain français, savoir une vague analogie entre son cartouche et celui d'*Akhen aten*, m'a paru peu solide.

un usurpateur, il est possible que plusieurs de ses inscriptions aient été détruites à dessein; aussi, malgré la rareté des monuments qui le mentionnent, il ne paraît pas invraisemblable que ses années, jointes à celles de son beau-père, atteignent l'espace de 20 ans que M. Champollion-Figeac croit devoir refuser à celui-ci. Cette confusion est d'autant plus admissible que *Siphthah* eut pour épithète, dans son cartouche-nom-propre, ce même nom de *Maïenphthah*, qui fut celui de l'héritier de Ramsès : une telle erreur était donc facile, et Manéthon, écrivant à 12 siècles de distance, a bien pu en être le premier auteur.

Mais il ne m'est pas possible d'accepter l'opinion exprimée dans la *Lettre à Salvolini*, que le prince alors désigné sous le nom de *Ménephtha III* ait été le premier successeur de *Siphthah*. Avec M. de Rougé, je reconnais l'*Aménemnès* d'Africain, l'*Amenmésès* des monuments pour le père de ce *Maïenphthah* dont le nom propre fut *Séti* (*II*) [1]. Selon toute probabilité, pour ne rien dire de plus, cet *Amenmésès* est l'*Aménophis* de Josèphe, fugitif en Ethiopie devant la révolte des impurs et la seconde invasion des Pasteurs, père d'un *Séthos* qui, renouvelant avec *Aménophis* lui-même les exploits d'*Ahmosis* et de *Thouthmosis Ier*, devint le libérateur de son pays. Ces événements, il est vrai, Josèphe paraît les placer avant le règne de *Ramsès le Grand*; mais rien n'est plus confus, plus contradictoire que cette indication chronologique, telle que la donnent les éditions ou même les manuscrits actuels. Je dis les textes *actuels* et non le texte primitif de l'écrivain : ceci mérite peut-être une courte digression que jusqu'ici les égyptologues semblent avoir négligé de faire. La croyant sans doute superflue en présence de faits si manifestes, ils ont tout au plus signalé l'erreur, puis passé outre; mais il n'est pas sans intérêt, ce me semble, de montrer par Josèphe même que cette erreur, non plus que le dédoublement de Ramsès, n'existait ni dans Manéthon, ni chez l'historien juif, au moment où il avait les

[1] V. les tableaux dressés dans les *Annales* et dans le *Journal des Savants* (*ubi suprà*). V. aussi Leemans (p. 98-9 et fig. 195-7 de la *Lettre à Salvolini*), et Brunet de Presle, p. 172-3; ces deux derniers l'appellent *Ménephtha III* comme Champollion-Figeac, qui le croit fils du véritable *Maïenphthah* (p. 343).

textes originaux sous les yeux : « Parlons-en à notre aise. »

Examinons d'abord ce que les manuscrits font dire à cet écrivain. Le règne de *Séti Ier* se trouve placé *à la fois, avant et après* celui de *Ramsès II*, puisque Josèphe l'inscrit, dans sa liste [1], après un *Armessès Méiamon*, et plus loin avant un *Rampsès*, qui tous les deux auraient gouverné l'Egypte durant 66 ans. En outre, il a paru confondre *Séthos* le Grand avec son fils, et il semble enfin placer immédiatement avant *Séthos* l'*Aménophis* dont il raconte et critique l'histoire. et qui est l'*Amenmésès*, père de Séti II. Cette dernière erreur appartient, je le reconnais, à de très-anciens manuscrits, si c'est elle qui a conduit Africain *à mettre avant Séti Ier* un *Aménophath*, dont les monuments ne disent rien et qui aurait gouverné 19 ans l'Egypte, ainsi qu'à *omettre tout le règne de Séti II*. On conçoit d'ailleurs qu'*Amenmésès* soit devenu *Aménophis* sous la plume des copistes de Josèphe, qui avaient transcrit le tableau de la 18e dynastie, surtout si l'on songe que celui qui se trouve *avant Séthos le Grand* peut bien être un vrai *Aménophis* [2], un peu déplacé; plus tard, un copiste du Bas-Empire, reproduisant la liste d'Africain et soupçonnant là une erreur, puisque la série des *Ramsès* est commencée, aura cru faire merveille en remplaçant ce nom par celui d'Aménophthah, que nous retrouvons avec une légère variante (Aménephthès au lieu de Maïenphthah) après celui de Rapsakès; le copiste ne se doutait pas qu'un nom propre égyptien n'est jamais composé des noms de deux divinités différentes, sans une assimilation mythologique (comme *Amon-Ra*) qui explique ce rapprochement, ou sans une liaison logique (comme dans le nom de *Har-si-Hési*). Mais si ancienne que soit la confusion des deux *Séthos* et de *Ramsès*, elle ne remonte ni à Manéthon, ni même à Josèphe, attendu que, s'il en était ainsi,

[1] Jos. *contre Apion*, l. 1, ch. 15 et 26 : les deux noms sont déjà dans le premier de ces passages, mais les chiffres se trouvent l'un dans le premier, l'autre dans le second, où le nom de *Rampsès* est répété.

[2] *Ibid.* 1, 26, 27, 28, 29. Il semble, du moins au premier aspect, que ce prince et le dernier *Aménophis* du ch. 15, aient tous deux un fils appelé *Ramsès-Séthos*, et doivent être pris pour le même personnage. Je critiquerai tout à l'heure ces extraits de Manéthon.

Josèphe se serait, comme nous le verrons, contredit lui-même sur un point auquel il tenait beaucoup.

Dans le passage où l'auteur du *Livre contre Apion* donne un extrait de l'historien de Sébennytus, en résumant la chronologie des premiers siècles écoulés depuis l'expulsion des Hyksos, nous lisons : Ῥαμέσσης ἓν (ἔτος) καὶ μῆνας τέσσαρας. Τοῦ δὲ Ἀρμέσσης Μιαμμοῦ ἑξήκοντα ἓξ καὶ μῆνας δύο. Τοῦ δὲ Ἀμένωφις δέκα καὶ ἐννέα καὶ μῆνας ἕξ. Τοῦ δὲ Σέθωσις καὶ Ῥαμέσσης ἱππικὴν καὶ ναυτικὴν ἔχων δύναμιν. Ici l'auteur place le récit abrégé des conquêtes d'un roi que le texte actuel nomme *Séthosis* et l'histoire de son perfide frère *Armaïs*, qui, selon lui, doit être le *Danaüs* des Grecs; ce sont évidemment le *Sésostris* d'Hérodote et son frère [1], que nous retrouvons ici. L'erreur se trahit d'abord par le nom de *Séthosis*, employé pour *Sésostris*, quand il est certain que le *Sésostris* des Grecs est *Ramsès II*; elle se trahit même par la construction de la phrase : Τοῦ δὲ Σέθωσις καὶ Ῥαμέσσης, au lieu de Τοῦ δὲ Σέθωσις avec un chiffre, τοῦ δὲ Ῥαμέσσης. Manéthon avait inscrit *Séthos* entre les deux premiers *Ramsès*, comme les monuments ne permettent pas d'en douter; le développement qui suit τὴν δύναμιν est donc une glose dont le sujet Οὗτος représentait, dans l'original, *Ramsès* et non *Séthosis*; si l'on eût sous-entendu ce dernier nom, la grammaire demanderait ἐκεῖνος. D'ailleurs, s'il fallait prendre à la lettre le passage que nous avons sous les yeux, *Ramsès* serait le frère de *Séthos*, ce qu'on n'a jamais prétendu, ou bien il faudrait supposer un double nom ; or *Séti* ne s'est pas appelé *Ramsès*, et il y aurait une génération omise; enfin la tournure à employer en pareil cas serait : Τοῦ δὲ Σέθωσις ὁ καὶ Ῥαμέσσης, que nous allons voir employer par Manéthon lui-même [2]. Enfin, en regard de cette invraisemblance compliquée, se présente l'explication la plus naturelle et la plus simple. *Ramsès II* était connu des Grecs sous le nom de *Sésostris* ; ce nom s'est trouvé dans la glose dont je parle; un copiste, travaillant sur un texte dont le sens était altéré par l'omission du dernier Τοῦ δὲ, s'est figuré que *Ramsès* et *Séthos* étaient un seul et même personnage et

[1] Hérodote, l. II, ch. 107.

[2] Pour l'usage de cette locution dans l'*Égypte grecque*, v. aussi le 3ᵉ papyrus de Turin.

aura cru corriger un *lapsus* léger et manifeste en écrivant *Séthosis* à la place de *Sésostris*.

Maintenant arrivons au chapitre 26 du *livre contre Apion*, chapitre où se trouve le récit de la révolte des impurs et de la seconde invasion des Pasteurs, également extrait de Manéthon. Là Josèphe rectifie d'avance l'erreur de ses copistes, en disant, avant d'entrer dans ce récit, que le règne de 66 ans est celui de *Ramsès, fils de Séthos* [1]. Et ce morceau bien compris *exclut formellement* la mention faite au chapitre 15 par les copistes d'un *Armessès Miamon*, fils de *Ramsès I*. Comptons en effet avec Josèphe. Les règnes énumérés par lui au chapitre 15, depuis *Thoutkmès I* jusqu'à l'avénement de *Séthos*, donnent 266 ans et 10 mois, *en excluant* le *Miamon* imaginaire. Ajoutez-y 59 ans pour *Séthos* et 66 pour *Ramsès* son fils, chiffres qu'il donne au chapitre 26, et vous aurez 391 ans et 10 mois, bien entendu en acceptant ses chiffres tels qu'il les donne et non tels que j'ai cru devoir les établir ci-dessus, puisqu'il ne s'agit que de retrouver sa pensée. Supposez quelques mois en sus pour ces deux derniers règnes, donnés ici en nombres entiers contre l'ordinaire de l'auteur, et vous arrivez au chiffre 393, en y comprenant, il est vrai, les 19 ans du dernier *Aménophis*, ce qui donne lieu de croire que Josèphe a réellement écrit ce nom, et qu'il voulait parler d'*Akhen aten*, puisque nous allons voir qu'il se servira de ce nombre 393 et qu'il résultait bien de sa propre addition.

Ce que Josèphe veut faire dans ce chapitre 26, c'est mettre *Manéthon* en contradiction grossière avec lui-même, parce que cet écrivain, après avoir raconté l'expulsion des *Hyksos* par *Thouthmosis*, place une seconde guerre des Pasteurs après le règne de *Ramsès le Grand*. D'après Josèphe, ces deux événements doivent être confondus entre eux et avec l'*Exode*; il croit que l'Egyptien a dédoublé en même temps que défiguré le fait de la sortie des Hébreux, pour jeter sur eux plus de défaveur, et Josèphe l'accuse expressément d'avoir *forgé* le personnage d'*Aménophis* pour le besoin de sa narration; il ajoute que *Manéthon* n'a point osé assigner la durée de ce règne, sans

[1] Ὁ Σέθως ἐβασίλευσεν ἔτη νθ'· καὶ μετ' αὐτὸν ὁ πρεσβύτερος υἱὸς αὐτοῦ Ῥάμψης ξς'.

doute afin de cacher sa fraude [1], ce qui montre déjà clairement que ce n'est point, dans l'esprit de Josèphe, l'*Aménophis* aux 19 ans et 6 mois, inscrit par lui dans l'autre extrait de Manéthon; Josèphe a fait son addition de 393 années pour mesurer l'anachronisme dont il veut charger l'historien de Sébennytus [2]. Je sais bien qu'il va plus loin encore et qu'il y ajoute 125 ans pour les règnes de *Séthos I* et de *Ramsès le Grand*, de manière à obtenir 518 années. Mais il n'y a point ici de difficulté sérieuse. Josèphe avait fait son addition un autre jour, en composant le chapitre 15; il s'est rappelé la somme, mais en oubliant qu'il y avait compris les deux grands règnes, et il les a comptés une seconde fois; ce n'est peut-être pas la plus grande de ses étourderies. Dans ce même chapitre 26, il prétend qu'*Armaïs* était le frère de *Séthos I*, et je pense avoir prouvé suffisamment qu'il n'avait pu commettre cette faute lorsqu'il avait le texte sous les yeux. Mais il citait ici de mémoire, et c'est pour cela peut-être qu'il n'appelle plus *Séti* le grand, *Séthosis*, mais lui donne le nom de *Séthos*, que, dans le dernier passage, Manethon attribue à *Séti II* [3].

Sans doute il a contribué ainsi à tromper ses propres copistes; il l'a fait peut-être encore lorsqu'il dit, deux pages plus loin, que *Séthos*, le fils d'*Aménophis*, s'appelait aussi *Ramessès* du nom de son aïeul [4]. De tout cela est résultée la confusion dont Africain héritait déjà et qui l'a induit à corriger Mané-

[1] *Ἀμένωφιν γὰρ βασιλέα προσθεὶς, ψευδὲς ὄνομα, καὶ διὰ τοῦτο χρόνον... ὁρίσαι μὴ τολμήσας*. Il est vrai que Manéthon a confondu les Hebreux avec les impurs, mais non avec les pasteurs de la 1re invasion.

[2] *Ἀπὸ δὲ τούτων μεταξὺ τῶν βασιλέων κατ' αὐτὸν ἐστι τριακόσια ἐνενήκοντα τρία ἔτη μέχρι τῶν δύο ἀδελφῶν Σεθῶ καὶ Ἑρμαίου*.

[3] Jos. *contre Apion*, l. I, ch. 26, récit de la fuite en Éthiopie et du retour de la famille royale.

[4] *Σεθὼν τὸν καὶ Ῥαμέσσην ἀπὸ Ῥαμψέως τοῦ πατρὸς (Ἀμενωφέως) ὠνομασμένον* (*ibid.*), ici la forme grammaticale est observée. Ces mots faisant partie de l'extrait textuel de Manéthon (*κατὰ λέξιν οὕτω γέγραφεν*), je n'oserai dire qu'il y a ici une bévue de Josèphe: *Séti II* a pu porter le nom de *Ramsès* à cause de la gloire populaire de son bisaïeul, comme *Ramsès le Grand* fut appelé *Séson* ou *Sésourtésen*. Le nom de *Ramsès* est devenu commun à toute la 20e dynastie, comme chez les Romains celui de *César*, et c'est probablement de même qu'il faut expliquer l'embarras que le nom de *Tharaka* a causé dans la chronologie des rois de Juda.

thon. d'après son exemplaire de Josèphe, faisant des deux *Séti* un seul roi père de *Ramsès le Grand* et fils d'un *Aménophis*, ou *Aménophat*.

Il y a peu de raison pour refuser à *Amenmésès* les 19 ans que Josèphe ou ses copistes ont donnés au frère de *Séthosis*, quand on considère que le séjour en Ethiopie du roi fugitif a duré 13 ans, selon Manéthon, et que les événements qui précèdent demandèrent sans doute plusieurs années : la différence est de 6 ans, ce qui, si l'on tient compte des mois toujours négligés par Africain, nous ramène aux 5 années qu'il donne à son *Aménemnès*. Quant à *Séti II*, le libérateur de l'Egypte après la seconde invasion, aucun monument ne fait connaître la durée de son règne, ce qui donne à penser qu'il ne survécut pas de beaucoup à sa victoire. Africain n'en parle pas du tout, je le répète ; mais un fait qu'il n'est pas inutile de rappeler, c'est que le *Sérapéum* de Memphis n'a fourni à M. Mariette aucune tombe d'*Apis* depuis la mort de *Ramsès II* jusqu'à la 26e année de *Ramsès III* [1]. Or les caveaux qui sont postérieurs à la 30e année de *Ramsès II* et antérieurs à la 20e de *Psammétichus* ayant été creusés dans un même souterrain, l'éboulement qui s'y est produit à cette dernière époque [2], a pu rendre les recherches difficiles, mais n'a pas pu dérober à la science un grand nombre de catacombes, puisqu'elles n'étaient point dispersées, et j'admettrais avec peine que deux ou trois tombes *contiguës* aient échappé à notre zélé compatriote. Sans doute l'intervalle écoulé de la mort de *Maïamon* à la 26e année de *Hik pen* est, dans tous les cas, trop considérable pour être occupé par la vie d'un seul *Apis* ; mais il ne faut pas oublier que l'invasion s'acharna particulièrement sur les animaux sacrés [3]. Par conséquent l'*Apis* qui vivait sous *Amenmésès* n'a pas reçu les honneurs funèbres et n'a pu être remplacé jusqu'à ce que Memphis fût retombé au pouvoir des troupes royales.

Or, l'invasion n'étant séparée de l'avénement de *Ramsès-Hik-pen* que par deux règnes, dont le second paraît avoir été

[1] *Athenæum français*, oct. 1855.
[2] *Ibid.*, mai 1855.
[3] Man. ap. Jos. *contre Apion*, l. I, ch. 26.

assez court, rien de plus facile que de comprendre celui de *Séti II*, et peut-être celui de son successeur, dans la vie d'un seul *Apis*, mort vers le commencement de *Ramsès III*, et de supposer que l'*Apis*, sacrifié par les impurs, avait vécu depuis la fin du règne de *Ramsès II*. On aurait ainsi, sans aucune invraisemblance, l'explication de cette lacune et les bornes étroites dans lesquelles l'archéologie nous conduit à la resserrer, fournissent un argument de plus pour refuser à *Séti II* un très-long règne, d'autant plus que M. Mariette, tout en refusant d'admettre que 25 années aient été le terme fixé à la vie d'un *Apis*, ne nie pas l'existence d'un terme et incline vers celui de 28 années, durée de la vie mortelle d'*Osiris*, qu'*Apis* représentait sur la terre [1]. Du reste, s'il est probable que *Séti II* survécut peu de temps à son triomphe, il a pu combattre assez longtemps.

Le successeur de *Séti*, le *Thuôris* d'Africain, ingénieusement converti par M. de Bunsen en *Phouôro* (le Nil) [2], régna 7 ans, selon le chronographe. M. R. Rochette a fait observer que les extraits de Manéthon le font contemporain de la prise de Troie, et que le scholiaste d'Apollonius de Rhodes a placé, d'après Dicéarque, un roi *Nilus* 436 ans avant la 1re olympiade, c'est-à-dire en 1212. Assurément la date est trop récente, puisque *Ramsès III* vivait vers 1300; mais on sait combien les Grecs aimaient à retrouver chez d'autres peuples les souvenirs de leurs propres traditions : ce ne serait pas la seule fois que les Egyptiens du temps des Lagides se seraient prêtés à ce goût [3]; mais il n'est pas besoin d'accuser Manéthon de mensonge. Les vieilles dates de l'histoire grecque, calculées par générations, laissaient le jeu libre à des combinaisons fort arbitraires, et, si la date alexandrine de la guerre de Troie la porte seulement au commencement du XIIe siècle, les *marbres de Paros* l'ont conduite, si je ne me trompe, environ 100 ans plus haut. Un rapprochement, que je n'ose appeler un synchronisme, peut avoir été en vogue du

[1] *Ath. fr.*, novembre 1855. Cf. oct.

[2] V. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, août 1848.

[3] V. Lenormant, *Éclairc. sur le cerc. de Mycérinus*, note L, et dans le *Décret de Rosette*, la confusion des deux mythologies, sans parler des inscriptions tracées par les Grecs.

temps de Manéthon et lui avoir dicté sa phrase sur le règne de *Phuôris*. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'on s'en tienne au chiffre de 7 années. Si le nom propre de *Phouôro* ne s'est encore trouvé nulle part sur les monuments, le prénom officiel du prédécesseur de *Nik-pen* est bien connu aujourd'hui, et se trouve à sa place naturelle dans le tableau généalogique déjà cité de Médinet-Habou. C'est *Ra-sésor Schaou Méri-Amon* [1], et M. de Rougé inscrit en face, comme nom propre, *Set-nascht Méri-Ra Méri-Amoun*. *Phouoris*, c'est donc le *Ramérì* de Médinet-Habou, c'est le *Rhamerré*, de M. Leemans, roi dont le nom se trouve plusieurs fois écrit sur une colonne de granit rouge du Musée britannique, portant aussi les cartouches d'*Aménotph III* et de *Maïenphthah* [2]. L'auteur croit que ces inscriptions, où l'on ne voit pas de surcharge, furent en effet tracées sous les règnes respectifs de ces princes, et, ne trouvant nulle part le nom de *Rhamerri* sur des édifices distincts, il pense avec quelque raison, qu'il a gouverné peu de temps l'Egypte [3]. Ce qui vient encore à l'appui de cette opinion, c'est que ce *Meri Ra* s'est emparé du tombeau de *Siphtha* et de sa femme, sans les chasser toutefois de leur chambre sépulcrale. Il semble donc qu'il n'ait pas eu le temps de creuser son tombeau, comme les princes de cette époque le faisaient durant tout leur règne [4], et que sa dernière volonté ait seulement fait agrandir pour lui-même le sépulcre de celui qu'il regardait comme un usurpateur. Il ne faut pas s'étonner, du reste, de voir M. de Rougé donner à *Méri Ra* un nom propre qui ne rappelle pas celui du Nil. *Set Nascht* [5] signifie *Set le Victorieux*; or, avec l'extrême variété de prénoms et d'épithètes, dont jouissent les princes de cette époque et de la suivante, je verrais aussi volontiers dans cette formule un titre honorifique qu'un nom propre; il est vrai qu'on le voit réuni *dans le même cartouche* et *sans nom propre*, ni prénom officiel,

[1] V. Br. de Pr. 172, et *Ann. de phil. chrét.*, juin 1857, t. xv, p. 435. Cf. *Lettre à Salvolini*, fig. 199.

[2] *Lettre à Salvolini*, p. 100-102, fig. 199-200.

[3] Leemans, *Lettre à Salvolini*, p. 102-3.

[4] V. Champoll., *Lettre* 13e et Champ.-Fig., p. 54-5, où elle est citée.

[5] Ou *Set Necht*.

aux épithètes de *Méri Ra* et de *Méri Amon* [1], ce qui paraît contraire à l'usage, mais *non sans exemple* [2]; je n'ai jamais remarqué le mot *Nascht*, ni en général un *adjectif-épithète* uni au *nom d'une divinité* dans le nom propre d'aucun souverain [3]. Et en supposant même qu'il faille l'admettre ici, qui nous dit que ce prince n'a pas d'abord porté le nom de *Phouôro*, comme l'avant-dernier roi de la liste d'Eratosthène, pour l'échanger ensuite contre le nom plus relevé de *Set Nascht*, d'autant plus que *Phouôro*, c'est, je crois, le Nil terrestre, simple figure du Nil céleste, *Nen-Moou* [4]; M. Leemans a bien montré, par l'inscription de l'un des lions de Barkal [5], que le roi *Aménophis III* avait, durant un certain temps, eu pour nom propre *Ra neb Ma*, qui ne lui est resté que comme prénom officiel.

Résumons donc cette seconde série, et nous aurons :

Séti I	59.
Ramsès II	62.
Maienphthah et Siphtha	20.
Amenmésès	19.
Séti II et Mérira	28.
	168 ans.

[1] Fig. 200 de la *Lettre à Salvolini* :  ⲋ est une variante de ⟶, explétif indiquant que le bras armé est pris symboliquement. Voir p. 102-3 et fig. 201.

[2] Un des cartouches de *Touthmès III* est celui-ci :  c'est du moins l'opinion de M. Leemans (qui l'appelle comme on sait *Touthmès IV* : V. *Lettre à Salvolini*, p. 65 et fig. 98. Je ne parle pas des noms d'étendard.

[3] Il est uni au nom du soleil dans le *prénom* d'Aménophis I. V. *Lettre à Salvolini*, fig. 61. Cf. fig. 144, 146, le prénom de *Horus*, et v. aussi fig. 99-103, les bannières de Touthmès III (Mnévis victorieux). Il faut aussi reconnaître que le nom d'Amen-Nascht ou Nascht-Amon a été porté par des particuliers. V. *Descr. rais. des mon. ég. du musée des P.-B.*, p. 49, 50, 54, 56. 82, 108, 272. V. aussi Hor-Nascht, 10, 57, 146 218, Naschti-Thot, 213, Sebek-Naschti, 289.

[4] V. Champoll., *Lettre* 12e.

[5] *Lettre à Salvolini*, p. 67.

qui, ajoutés au total précédent, déduction faite des 22 années d'*Ahmès*, nous donneront 386 ans, ou 391 ans, comme intervalle approximatif entre la délivrance de l'Egypte et l'observation astronomique du règne de *Ramsès III* : l'expulsion totale des *Hyksos* se trouvera donc reportée vers le commencement du 17ᵉ siècle.

F. Robiou,

Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

Histoire ecclésiastique.

LA COMTESSE MATHILDE ET LES PONTIFES ROMAINS

Par D. LUIGI TOSTI, religieux du mont Cassin [1].

Parmi les Pontifes de Rome qui ont eu l'honneur d'être calomniés par les gallicans, les jansénistes, les incrédules et *tutti quanti*, il en est peu qui aient plus été accablés d'insultes que Grégoire VII, la plus grande figure du 11e siècle. Les détracteurs de la papauté, comme tous les critiques superficiels ou aveuglés par la passion, n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu comprendre, qu'on ne doit pas juger des temps anciens avec nos idées modernes; qu'il faut faire la part, dans les faits historiques, des mœurs, des usages, des opinions reçues, et de mille autres circonstances de l'époque. L'élément barbare introduit dans la société chrétienne par le mélange des races avait été la source de mille désordres pendant le moyen âge. Il fallait un homme de foi et de génie, une nature fortement trempée pour remédier à des abus innombrables, pour corriger les mœurs dépravées, pour arrêter les empiétements des souverains qui s'arrogeaient les droits de la puissance spirituelle. La grande lutte du sacerdoce et de l'empire n'était que la lutte du droit contre l'usurpation et l'injustice. La lumière se fait jour à travers les nuages amoncelés par la haine et l'esprit de parti. Tous les hommes graves et réfléchis, même parmi les hétérodoxes, ont enfin reconnu la grandeur d'âme d'Hildebrand, qui par sa rare énergie a arrêté le torrent dévastateur qui menaçait de tout engloutir. L'esprit élevé de la comtesse Mathilde comprenait la sublime mission que la Providence avait confiée à Grégoire VII; aussi l'aida-t-elle de tout son pouvoir dans son œuvre réparatrice. Naturellement elle devait recueillir, comme le grand Pontife, sa part d'invectives et d'injures. Nous sommes heureux de voir un écrivain célèbre, le P. Tosti, venger la mémoire outragée de ces deux illustres personnages. En attendant qu'une plume habile traduise en français l'excellent ouvrage du moine du Mont Cas-

sin, nous croyons faire plaisir aux lecteurs des *Annales* qui défendent avec courage les doctrines romaines, en mettant sous leurs yeux un article remarquable d'un journal religieux de Lucques, qui contient le compte-rendu du savant livre du P. Tosti.

L'abbé Th. Blanc, *curé de Domazan*.

Quel est l'homme, pour peu qu'il soit au courant des écrits qui paraissent depuis quelque temps soit en Italie, soit à l'étranger, qui n'ait les oreilles étourdies par les accusations violentes et infâmes dirigées contre la mémoire de Grégoire VII et celle de la comtesse Mathilde? — Certainement il ne s'en trouve aucun.—Mais ce qui remplit l'âme d'un catholique et d'un Italien d'une plus grande amertume, c'est que ces accusations lâches et honteuses tombent de la plume de ces écrivains qui font parade de leur tendre amour pour l'Italie, qu'ils disent vouloir faire marcher dans la voie du progrès et de la gloire, comme si la civilisation et tout ce que nous avons de bon n'étaient pas l'œuvre de ce grand Pape *stupidement calomnié* [1]; comme si le siècle le plus beau de notre histoire n'était pas le siècle où vécurent ce pontife célèbre, et cette femme illustre qui, pour en éterniser la généreuse idée et lui faire produire des fruits de prospérité civile et religieuse, mit à son service, avec la plus grande magnanimité, son influence, ses domaines, son épée elle-même [2]. Oh! que les Italiens cessent donc une fois pour toutes de calomnier ouvertement, par esprit de je ne sais quel parti coupable, la mémoire bénie de celui que les protestants eux-mêmes sont contraints d'appeler le plus grand homme du moyen âge [3]. De plus, fai-

[1] Cesare Balbo, *Vie de Dante*, l. I, ch. 1, p. 6. Édit. de Lemonnier.

[2] « Le siècle intermédiaire entre Grégoire VII et la paix de Constance, est le » plus beau, je veux dire le seul beau siècle de l'histoire d'Italie. » (Balbo, *Pensées sur l'histoire d'Italie*, ch. IV, p. 20.) « Les phrases poétiques ne sont pas » toujours justes; j'en connais une d'un homme à imagination, qui me paraît » plus juste que ne le sont souvent des dissertations très-longues. La liberté des » communes italiennes, dit il, fut tenue sur les fonts du baptême par Gré» goire VII et la comtesse Mathilde. J'ajouterai que non-seulement l'origine de » communes, mais celle de tous les Etats même actuels de l'Italie fut plus ou » moins l'œuvre de Grégoire VII. » (*Ibid.*, p. 32.)

[3] » Ce serait peine perdue que de refaire l'apologie de ce Pape blâmé par un

tant leur profit des écrits que des historiens impartiaux, tant de notre pays que de l'étranger, publient depuis quelque temps à l'honneur de l'Italie et des restaurateurs de sa gloire méconnus, rendant ainsi un service immense à l'histoire, qu'ils désavouent leurs erreurs et leurs libelles, ou du moins qu'ils se taisent par pudeur, pour ne pas encourir la juste indignation de tous les hommes sensés.

Parmi les écrivains, vengeurs de la réputation d'Hildebrand et de Mathilde, vient de prendre place le P. D. *Louis Tosti*, religieux du Mont-Cassin, par le nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître : écrivain brillant, solide et plein de bon sens, connu dans toute l'Italie par les nombreux travaux historiques qu'il a publiés. Nous voudrions, en présentant une analyse fidèle de cet excellent ouvrage, et en montrant toutes les beautés qu'il renferme, le faire aimer de tout le monde. Mais cette tâche est au-dessus de nos forces, nous le comprenons; c'est pourquoi nous nous contenterons d'en signaler les passages les plus saillants, le recommandant, ou plutôt faisant des vœux pour que chacun en prenne connaissance, et puisse ainsi apprécier par lui-même ce livre, dû à la plume illustre du moine du Mont-Cassin.

L'auteur nous retrace d'abord l'origine de la civilisation actuelle; civilisation, quoi qu'on en dise, toute chrétienne, qui commence à poindre au 11e siècle, grâce à l'Eglise et aux moines; il nous montre comment, dès sa naissance, son développement fut facilité par les macérations de la chair, les cilices, — objet de tant de dérisions de la part des sages modernes, — les jeûnes, les pèlerinages, les *ex-voto* appendus çà et là dans les sanctuaires par des mains souillées peut-être du sang de leurs frères, mais qui n'en étaient pas moins un indice certain du retour que la raison humaine faisait sur elle-même, et de l'empire que prenait sur la chair l'esprit jusqu'alors enivré par les passions, et par un déplorable renversement de l'ordre naturel devenu leur esclave, rendu inca-

» si grand nombre de nos écrivains, mais proclamé par les protestants le plus » grand homme du moyen âge. » (Balbo, *ibid.*, p. 31.) Parmi les protestants désignés ici par Balbo, il veut parler en particulier de Henri *Léo* dans son *État de l'Italie*, et surtout *Voigt*, qui a fait l'histoire de ce pape, l. IV, ch. IV, § VI.

pable de comprendre sa dégradation, et ses droits et sa dignité foulés aux pieds.

« Le sentiment qu'éprouvait le prince ou le baron, de re-
» tour d'un pèlerinage en Palestine accompli comme péni-
» tence, en suspendant aux murs de son palais le bourdon du
» saint voyage, était bien différent de la féroce volupté du
» barbare, qui suspendait à sa tente ses armes et son butin.
» L'homme adouci par la religion sentait dans la macération
» de la chair le triomphe de l'esprit; il sentait le véritable
» amour de lui-même..... car le véritable amour consiste
» dans la pratique du juste; et en éteignant ainsi l'orgueil des
» sens prévalant sur l'esprit raisonnable, il rendait à celui-ci
» l'empire de sa propre individualité qui lui avait été ravi, il
» rétablissait l'équilibre entre le principe psychologique et le
» principe matériel de ses actions, en un mot il chassait la
» barbarie de son individu. Cilices, macérations, jeûnes,
» étaient dans ces temps-là l'arme de la matière, mais vivi-
» fiée par l'esprit contre la matière, ensuite l'intuition spiri-
» tuelle de la vérité, grâce à la foi et à la raison. Voilà com-
» ment et pourquoi la civilisation commença à se fixer dans
» l'isolement de l'individu; celui-ci commençait à se civiliser,
» parce qu'il était devenu moine [1]. »

De la civilisation de l'individu opérée par le triomphe de l'esprit sur la matière, découla l'affranchissement de la femme, la civilisation de la famille. Là ne s'arrêta pas le mouvement civilisateur; il poursuivit sa marche libératrice en faveur de la société, toujours sous l'inspiration du sacerdoce, de l'Eglise qui fut la législatrice du droit public; et les premiers qui profitèrent de ces avantages furent les Italiens, parce que leur patrie était le centre et le foyer de toute lumière. C'est ici que nous devrions rapporter ces pages sublimes où le profond publiciste raconte cette promulgation du droit public par la papauté, son implantation, son développement, ses conséquences si salutaires pour toutes les nations et en particulier pour l'Italie, qui se pressait autour de son guide, tandis qu'elle lui prêtait main forte contre les simoniaques, les concubinaires, les usurpateurs de ses droits sa-

[1] *La comtesse Mathilde et les Pontifes romains*, t. I, p. 10.

crés. « Elle combattait pour le Christ et pour l'Eglise, et com-
» battait en même temps pour elle-même, en défendant cette
» justice évangélique qui peut seule affermir les nationalités.
» C'est pourquoi tout le sang versé en Italie dans la grande
» lutte entre le sacerdoce et l'empire, entre Grégoire VII et
» Henri, empereur d'Allemagne, ne tomba point sans devenir
» fécond et produire des conquêtes civiles; ce sang se répan-
» dait à l'occasion d'un enfant schismatique et rebelle de
» l'Eglise, il coulait avec abondance pour l'amour de Pierre,
» mais il tombait dans le sein de la mère commune comme
» une semence de vertus civiles. Ce n'est pas là ce qu'exprima
» par ses paroles le terrible Hildebrand, mais il l'avait dans
» le cœur, il le prouvait tacitement par tout ce qu'il faisait
» pour la liberté de l'Eglise; c'était la conséquence logique de
» ses actes. Sous les dehors du promoteur du dogme et du
» censeur universel battait le cœur du citoyen, libérateur et
» législateur de sa patrie. C'est pourquoi il y avait, pour ainsi
» dire, un double élément dans la grande idée conçue par le
» Pontife, un évident, l'autre caché; celui qui ne voudrait
» pas ou ne pourrait s'arrêter à ces considérations, ne com-
» prendrait rien à la plus belle page de l'histoire italienne,
» les événements resteraient pour lui comme un problème
» insoluble [1] ».

Ayant eu occasion de parler de la comtesse Mathilde, en traçant le tableau du 11e siècle et de la civilisation moderne qui en tira son origine, grâce à l'abnégation chrétienne introduite, d'abord dans l'individu, ensuite dans la famille, enfin dans la société italienne, D. Tosti commence par entrer dans quelques détails; il raconte comment les ancêtres de la célèbre comtesse élevèrent leur fortune à un degré de prospérité si remarquable, et comment agrandie de jour en jour, elle lui fut transmise par le marquis Boniface, son père : héritage que la comtesse céda à sa mort pour l'agrandissement du patrimoine de saint Pierre, après l'avoir fait servir pendant sa vie à l'utilité de l'Eglise. Ce qui a fourni à ses détracteurs le thème de leurs plaintes amères et de leurs lamentations, accusant cette femme illustre de bonhomie et de bigotisme, et

[1] *Ibid.*, p. 20.

les Papes qui l'accueillirent, d'être des hommes ambitieux et cupides, uniquement occupés d'agrandir leur domaine temporel. Accusation contre laquelle s'indigne avec juste raison notre auteur, lorsqu'il nous dit : « Quand je lis certains historiens étrangers qui, en voyant les Papes pourvoir humainement aux nécessités de l'Eglise, déclament scandalisés contre leur turbulente ambition, je ne m'en étonne pas; tous ne peuvent ou ne veulent pas creuser dans les causes mêmes des faits. Mais quand ces historiens sont des Italiens, je m'étonne de ce qu'ils n'aient vu... dans cette donation que fit Mathilde de ses états à saint Pierre, autre chose que les artifices de la méchanceté cléricale pour étendre sa domination temporelle. Hildebrand qui recueillait tant de pays de la Péninsule à l'ombre du siége pontifical, allumait dans la conscience des Italiens le flambeau sacré d'un principe qui aurait pu les éclairer dans ces temps ténébreux et difficiles. Les étrangers le leur envièrent et s'en moquèrent, les Italiens l'éteignirent [1]. »

Reprenant ensuite le fil de sa narration, il place sous nos yeux, dans leur véritable jour, les actions de cette héroïne, qui nous apparaît comme une femme forte, vigoureusement trempée, seule capable de comprendre la pensée d'Hildebrand, de coopérer de tout son pouvoir à la réalisation de ses principes civilisateurs, d'être enfin comme la tutrice de cette partie de la famille humaine, qui se relevait de son abjection.

Que dirai-je maintenant de cette brillante auréole de gloire, dont notre auteur entoure le front de Grégoire VII? de ce bienfaiteur de l'humanité si maltraité par ses ennemis, comme le Christ, dont il était le représentant et l'image la plus vraie parmi les hommes? Que dirai-je de la manière victorieuse dont il combat, chaque fois que l'occasion se présente, les accusations d'ambition, de turbulence, de fourberie politique, etc., que ses détracteurs lui jettent à la figure? — Rien. La crainte de ternir la beauté de ces pages me retient; mais non pas cependant de telle sorte que je m'abstienne d'exposer de mon mieux, la réfutation de ceux qui déblatèrent sur l'abus du pouvoir quand le saint Pontife excommunia Henri IV,

[1] *Ibid.*, p. 32.

ce prince pervers, et le déclarant déchu du trône, délia ses sujets du serment de fidélité. J'exposerai également la réfutation de ceux qui se montrent scandalisés de la dure pénitence, ou comme ils disent, de l'avilissement auquel se soumit Henri lui-même dans la forteresse de Canosse ; ces accusations étant celles qui sont le plus souvent formulées, et quoique mille fois réduites à néant, néanmoins toujours audacieusement répétées par ses implacables ennemis.

Et pour ce qui concerne la première, qu'on lise attentivement et sans passion préconçue l'illustre écrivain, et l'on verra d'une manière claire, évidente, qu'il n'y eut aucun abus dans cette sentence, mais qu'elle fut conforme, au contraire, au droit public en vigueur dans ce siècle de fer, droit qui, pour n'être écrit dans aucun code, n'en était pas moins reconnu par le consentement unanime des peuples et des princes, et, ce qui est du plus grand poids, admis aussi par Henri lui-même. Il fait ressortir la nécessité qu'avait d'un droit pareil la civilisation naissante pour sortir une fois pour toutes des entraves de la barbarie. — « La nécessité de tem-» pérer la force brutale de la matière par la vertu de l'esprit, » dans des temps où une civilisation naissante n'avait pas » assez de puissance dans l'opinion pour la châtier par les » moyens d'une économie sociale et politique régulière, fai-» sait naître ce besoin et cette exigence d'une loi tacite, qui » imposait au Chef de l'Église une magistrature insolite et » difficile. Comprendre cette exigence, en sentir toute la va-» leur, y répondre par le langage pratique de l'abnégation, » qui ne produit que des tribulations ou le martyre, c'est le » partage seulement de ceux qui ont l'esprit et le cœur capa-» bles de porter en eux-mêmes l'âme de plusieurs généra-» tions. Grégoire comprit cette nécessité de son époque, c'est » pourquoi la place qu'il occupe dans l'histoire de l'humanité » fut exceptionnelle, comme fut tout spécial son divin minis-» tère [1]. »

Mais quand même le droit public et la conscience universelle des peuples n'auraient pas tacitement reconnu une semblable autorité dans le Pontife romain, une autre raison d'une

[1] *Ibid.*, liv. III, p. 180.

Religions primitives.

DE L'ORIGINE ET DES SOURCES DE L'IDOLATRIE.

Id verum quod prius (TERTULL.).

2e ARTICLE. [1]

2e source de l'Idolâtrie : le Sabéisme ou le Culte des astres.

Le culte des astres fut d'abord très-probablement une *superstition*, et sans doute le célèbre écrivain juif, dont nous allons ici transcrire et traduire les paroles, *Moïse Maïmonide*, est dans le vrai lorsqu'il raconte ainsi qu'il suit l'erreur et les faux raisonnements des premiers auteurs du Sabéisme :

... Or telle fut leur erreur (des premiers idolâtres) : Puisque, disaient-ils, Dieu a créé ces étoiles et ces globes, et les a suspendus au plus haut des cieux, pour le gouvernement du monde ; puisqu'il leur a donné la splendeur en partage, et les a établis ses ministres devant sa face, n'est-il pas convenable à nous de les louer, de les exalter et de leur rendre gloire?

Il veut, ce Dieu béni, que notre vénération grandisse encore tout ce qu'il élève et honore ; ainsi, les rois ordonnent qu'on entoure d'hommages les serviteurs qui voient leur face, hommages qui se terminent à eux-mêmes.

Une fois imbus de ces idées, les hommes se mirent à élever des temples aux astres, à leur présenter des offrandes, à les louer et à les célébrer dans des chants ; et quand leur raison fut entièrement pervertie, ils se prosternèrent en leur présence, espérant par là obtenir les faveurs de celui qui les avait créés.

וזו היתה טעותם. אמרו הואיל
והאל ברא כוכבים אלו והגלגלים
להנהיג את העולם ונתנם במרום
וחלק להם כבוד והם שמשים
המשמשים לפניו ראויים הם
לשבחם ולפארם ולחלוק להם
כבוד

וזהו רצון האל ברוך הוא לגדל
ולכבד מי שגדלו וכבדו כמו שהמלך
רוצה לכבד העומדים לפניו וזהו
כבודו של מלך

כיון שעלה דבר זה על לבם
התחילו לבנות לכוכבים היכלות
ולהקריב להן קרבנות ולשבחן ולפארן
בדברים ולהשתחוות למולן כדי להשיג
רצון הבורא בדעתם הרעה

[1] Voir le 1er art. au no précédent ci-dessus, p. 339.

Voilà le principe de l'idolâtrie, de l'aveu même des idolâtres qui connaissaient l'origine de leur culte. On ne disait pas que les étoiles fussent les seules divinités. Mais on disait avec Jérémie : « Qui ne vous craindra, ô Roi » des nations ! A vous est la puissance; » et parmi tous les sages de la terre, » parmi tous les peuples qui l'habitent, » nul n'est égal à vous. Et ensemble ils » deviennent stupides et insensés; car » le bois est un culte futile [1]. » C'est comme s'il avait dit : Tous savent que vous seul êtes, mais leur erreur et leur folie sont de penser que cette vanité est votre volonté.

וזה הוא עיקר עבודת כו״ם וכך היו אומרים עובדיה היודעים עיקרה לא שהן אומרים שאין שם אלוה אלא כוכב זה הוא שירמיהו אומר מי לא ייראך מלך הגוים כי לך יאתה כי בכל חכמי הגוים ובכל מלכותם מאין כמוך ובאחת יבערו ויכסלו מוסר הבלים עץ הוא כלומר הכל יודעים שאתה הוא לבדך אבל טעותם וכסילותם שמדמים שזה ההבל רצונך הוא

Maïmonide parle ensuite des faux prophètes qui se prétendirent inspirés et firent construire des temples, élevèrent des statues ou emblèmes divers, établirent des sacrifices et des rites que l'on regarda comme sacrés. On se réunit dans ces temples, dans les bois, sur les montagnes, on établit une foule de vaines observances, et les superstitions firent oublier la religion véritable et le Nom sacré.

Cependant après quelque temps, la bouche de l'homme cessa de prononcer le *Nom* terrible et saint, son cœur cessa d'y penser, et déjà il ne le connaissait plus. Alors tout le genre humain, les femmes et les enfants eux-mêmes, ne connurent plus que des idoles de bois ou de pierre, et ces temples bâtis par l'homme où depuis leur enfance ils adoraient et priaient, et par lesquels ils avaient appris à jurer [2].

וכיון שארכו הימים נשתקע השם הנכבד והנורא מפי כל היקום ומדעתם ולא הכירוהו ונמצאו כל עם הארץ והנשים והקטנים אינם יודעים אלא הצורה של עץ ושל אבן וההיכל של אבנים שנתחנכו מקטנותם להשתחוות לה ולעובדה ולהשבע בשמה [3]

« Ces aberrations de l'intelligence n'auraient pas été possibles, dirons-nous ici avec un profond penseur qui est en même temps un savant distingué [2], si le cœur ne s'était pas égaré le premier; car, en toutes choses c'est le cœur qui entraîne la

[1] Chap. x, v. 6.

[2] M. Fr. de Rougemont, *Le peuple primitif*, t. I, p. 31.

[3] R. Mo. Ben Maimon, *de idololatria*, seu *Dissertationes de cultu stellarum ac planetarum, et statuis gentium*; C. 1, 2 et 5, édit. de Blaeu, Amst., 1641, et dans le Traité de Vossius *de Theologia gentili*, in fol. t. II, à la fin. Amst., 1668.

raison. Or il existe une intime relation entre l'état moral de l'âme humaine et l'idée qu'elle se fait de Dieu. » Aussi voyons-nous cette idée demeurer pure et intacte chez les justes de la gentilité. Ce culte des astres existait certainement dès le temps de Job, mais Job ne s'était pas laissé séduire, et nous l'entendons se défendre avec énergie et protester que jamais il n'est tombé dans cette abomination : (xxxi, 26, 27, 28.)

« Si j'ai regardé le soleil lorsqu'il brillait,
Et la lune lorsqu'elle s'avançait éclatante,
Et que mon cœur se soit laissé séduire en secret,
Et que ma main se soit jointe à ma bouche :
Cela aussi est un crime punissable,
Car j'aurais renié le Dieu d'en haut ! »

אֵל מִמָּעַל , expression bien propre à désigner d'une manière précise le *Seigneur suprême*, le Maître et le chef de ces astres brillants, plus élevé et plus brillant qu'eux.

Le mot יְהֹוָה צְבָאוֹת, l'*Eternel* ou le *Jéhovah des armées*, servait plus souvent encore à désigner le Seigneur du ciel, et cela parce que dès les temps très-anciens on s'était servi du mot צָבָא *Seba* ou *Saba*, ordre, *κοσμος*, et aussi *armée*, en l'appliquant surtout à l'armée du ciel, aux anges, dont Dieu est le chef et le roi [1], et aux astres qui sont rangés dans le ciel avec le bel ordre d'une armée [2]. Cette dernière acception, ainsi qu'on l'a remarqué, vient probablement d'une croyance ancienne, universelle, que tous les êtres de l'univers, et principalement les mondes que Dieu a semés dans l'espace, ont chacun leur *ange gardien, un membre de la milice céleste*, qui les protége, qui leur donne la vie et le mouvement. Se prosterner devant le soleil et les astres, ou les saluer de la main et leur envoyer des baisers, sens propre du mot *ad-orare*, ainsi que nous venons de le voir [3], c'était donc primitivement adresser ces mêmes hommages à l'armée céleste que l'on croyait résider dans ces beaux astres; plus tard on oublia même ces esprits supérieurs, pour ne plus voir que ces astres eux-mêmes.

Au chap. XVII[e] du *Deutéronome*, Moïse instruit les Juifs de ce qu'ils devront faire à celui d'entre eux qui serait tombé

[1] *Ps.* CII, 21.
[2] Job, XXXVIII, 7.
[3] Usage connu des Romains eux-mêmes et souvent mentionné.

dans l'idolâtrie, et voici comment il décrit les actions coupables de cet apostat : « Il va et sert d'autres dieux, et se prosterne devant eux, ou devant le soleil, ou devant la lune, ou devant tout ornement du ciel, ce que j'ai interdit : אוֹ לְכָל־צְבָא הַשָּׁמַיִם τῷ ἡλίῳ ἢ τῇ σελήνῃ, ἢ παντὶ τῶν ἐκ τοῦ κόσμου τοῦ οὐρανοῦ... *solem et lunam, et omnem militiam cœli*. Dans ce passage le mot צָבָא a été rendu dans le grec des Septante par l'expression κόσμος, et dans le latin de la Vulgate par le mot *militia* : armée, ordre, arrangement et beauté résultant de cet ordre, tels sont en effet les sens très-voisins l'un de l'autre qu'offre le mot hébreu צָבָא racine du mot *Sabéisme*.

Au 2e livre *des Rois* (4e selon la Vulgate), ch. XVII, on trouve l'énumération de tous les crimes dont le peuple d'Israël s'était rendu coupable et qui avaient causé l'invasion des rois d'Assyrie et la captivité ; les versets 16 et 17 mentionnent spécialement le *Sabéisme* joint au culte des génies : « Ils avaient abandonné tous les commandements de l'Eternel leur Dieu ; ils s'étaient fait des veaux de fonte ; ils avaient fait des aschera (bocages) ; *ils s'étaient prosternés devant tous les ordres célestes*, et avaient servi Baal. Ils avaient fait passer *par le feu* leurs fils et leurs filles ; ils avaient fait des enchantements et des divinations. » Ici encore l'hébreu emploie l'expression לְכָל־צְבָא הַשָּׁמַיִם et le grec traduit : πάσῃ τῇ δυνάμει τοῦ οὐρανοῦ ; la Vulgate emploie des mots analogues : *universam militiam cœli*.

Au *chapitre* XXIe du même livre, des prévarications semblables s'accomplissent jusques dans le temple de Jérusalem, sous Manassès, et ce sont toujours les mêmes mots לְכָל־צְבָא הַשָּׁמַיִם, *devant toute l'armée du ciel*, ou les *ordres célestes*, ou la *vertu du ciel*, πάσῃ τῇ δυνάμει τοῦ οὐρανοῦ, qui désignent l'espèce particulière d'idolâtrie dont nous nous occupons en ce moment.

Au *chapitre* XXIII du même livre (v. 4 et 5), nous retrouvons les mêmes détails et nous voyons de plus que l'on faisait des encensements à Baal, au soleil, à la lune [1], *aux astres* et à toute l'armée du ciel. Le mot que nous rendons ici par *astres* est le mot מַזָּלוֹת qui ne se trouve qu'en cet endroit de la Bible, mais est sans doute le même que le *Mazaroth* du livre

[1] Cf. *Bible de M. Cahen*, t. VIII, p. 190.

de *Job* (XXXVIII, 32). Les Septante ont lu μαζουρώθ comme dans le livre de Job et ont laissé sans le traduire ce mot qui signifie proprement *demeure*, et désigne particulièrement les 12 *signes du zodiaque*, les 12 *demeures du soleil*, le *cercle des palais*, comme disent les Arabes.

Le même fait est mentionné dans le 2e livre des *Chroniques* ou *Paralipomènes*, XXXIII, 1, 3, 5; et là les Septante ont traduit: πάσῃ τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ.

Isaïe nous montre, non plus l'armée du ciel, mais le chef de cette armée: Jéhovah Sabaoth, le Dieu des armées célestes, inspecte son armée pour la guerre: יְהוָה צְבָאוֹת [1].

Plus loin [2] il oppose les troupes célestes aux troupes de la terre, et c'est toujours le mot צָבָא qui désigne les premières. La même opposition se trouve dans Daniel (IV, 32): כְמִצְבְּיֵהּ עָבֵד בְּחֵיל שְׁמַיָּא וְדָאֲרֵי אַרְעָא, « il agit selon sa volonté avec » l'armée du ciel et les habitants de la terre.... » où le mot chaldéen חֵיל répond au mot צבא du texte hébreu de Daniel d'après le *codex manuscript*. 240 de Kennicott.

L'armée céleste se retrouve encore dans *Isaïe* au chap. XXXIV, v. 4; dans *Jérémie* (XIX, 13); dans *Sophonie* (I, 5), et on voit ici que c'était sur les toits que l'on adorait cette armée du ciel: καὶ τοὺς προσκυνοῦντας ἐπὶ τὰ δώματα τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ, comme dans cent autres endroits nous voyons qu'on se plaçait en général à cet effet sur des hauteurs ou hauts lieux, בָּמוֹת, le plus ordinairement construits de la main des hommes, et dont il reste encore aujourd'hui d'assez nombreux vestiges [3].

Le sabéisme affecta volontiers, dès l'origine, des formes scientifiques, et ce fut là sans doute un de ses moyens de succès : les peuples se laissent prendre facilement à toute doctrine qui se présente avec l'appareil de la science; aujourd'hui, comme alors, on réussit merveilleusement auprès des

[1] Is., XIII, 4.

[2] XXIV-21.

[3] Cf. *Religion des peuples celtiques de l'Occident, comparées avec celles de* l'Orient, *Ann. de phil. chrét.*, t. I, p. 338, 439 (3e série), et *l'Essai philologique et historique sur les temples de feu, mentionnés dans la Bible*, par M. le chanoine Arri, t. XIV, p. 27 (2e série), où l'on trouvera la *gravure* de quelques-uns de ces temples sabéistes.

masses, toujours distraites et légères de leur nature. lorsqu'on mêle un peu de science réelle à beaucoup de formes scientifiques, d'assurance et de force d'affirmation.

« Le Sabéisme.... étudiait les sciences les plus hautes et les » plus inaccessibles au vulgaire, et confondait dans un même » secret ses mystères et ses découvertes, saisissant à la fois » l'imagination par la puissance du fanatisme, et par les mer- » veilles de l'esprit humain. La tour et le temple de Bélus » étaient son sanctuaire; il fut honoré de tous, enrichi des » offrandes des rois, tant que dura la domination des rois » chaldéens [1]. »

La même pensée a été exprimée avec plus de développements par un homme plein de dévouement et de science, qui a étudié à fond et sur place les choses de l'Orient [2].

« Ayant rejeté... la tradition de leurs pères, ils suivirent la » voie perverse de l'orgueil et de la concupiscence, ils substi- » tuèrent au culte du vrai Dieu des honneurs rendus aux êtres » secondaires de la création, tels que les astres et les forces » supérieures de la nature. L'adoration du soleil, des planètes » et des constellations donna naissance au Sabéisme, qui prit » lui-même son origine dans les plaines de la Chaldée, dont » le peuple manifesta toujours un goût irrésistible à lire dans » l'écriture mystérieuse des astres les secrets du ciel et ses » propres destinées terrestres.

» Ce culte avait en lui-même quelque chose d'élevé et de » grand; il est possible que, dans le principe, une pensée cou- » pable n'en altérât pas la majesté, et que l'idée du Dieu uni- » que, inondant de ses clartés tous ces pâles miroirs de sa » puissance, semés avec profusion dans l'espace, dominât l'en- » semble de ces conceptions, fruit d'un noble effort de l'intel- » ligence. Malheureusement l'orgueil, cette première pierre » d'achoppement pour la raison d'Adam, est toujours vivace » au fond du cœur humain, et corrompt ses plus pures pen- » sées. Aussi l'essor qu'avait pris soudainement la science en

[1] Raoul-Rochette, *Description des ruines de Babylone*, dans les *Ann. de phil. chrét.*, t. II, p. 143 (1re série).

[2] Eug. Boré, *Croyances primitives et histoire religieuse des Arméniens*, dans les *Ann. de phil. chrét.*, t. XIII, p. 11 (2e série).

» se livrant aux recherches astronomiques, porta les esprits à » présumer d'eux-mêmes. En scrutant trop profondément les » œuvres de la création, on oublia le Créateur, et peu à peu » on lui substitua la créature. C'est alors que commence pro» prement l'idolâtrie. »

Dès lors aussi on s'accoutuma à n'appeler *sages* et *savants* par excellence que ceux qui s'occupaient de l'étude de l'astronomie, étude si belle et si grande d'ailleurs, mais qui pourtant n'est pas et n'aurait jamais dû être l'objet unique de l'application de l'esprit humain, comme cela eut lieu alors. Jablonski a fait observer que l'idée de *sage* se rend en langue égyptienne par le mot ⲥⲁⲃⲉ, dont le pluriel ⲛⲓ-ⲥⲁⲃⲉⲧ se trouve au chap. XLI de la *Genèse*, v. 8, où l'on parle des Sages de l'Egypte. « Il n'est pas invraisemblable, ajoute-t-il, » que c'est là le nom même des *Sabiens*, ces très-anciens phi» losophes de l'Orient, et surtout de l'Arabie, qui passent pour » avoir introduit le culte des astres, et dont il est souvent fait » mention chez les écrivains mahométans. Leurs institutions » et leurs idées s'accordaient en beaucoup de points avec celles » des prêtres égyptiens; Maïmonide paraît même, au juge» ment du docte Marsham, entendre par le mot de *Zabiens* les » Egyptiens, surtout ceux de Mendès dans l'Egypte infé» rieure [1]. »

Telle est l'origine de ce culte du *roi*, de la *reine* et de l'*armée des cieux*, contre lequel toute la loi de Moïse et les Prophètes avertissent si souvent les Hébreux de se tenir en garde. Cette idolâtrie fut universelle dans l'Arabie, dans la Phénicie et chez tous les peuples de la Syrie. On peut même dire qu'elle est devenue celle d'une grande partie de la terre, avec des modifications particulières, selon le génie propre de chaque contrée. C'est la seconde phase de cette longue histoire des erreurs de l'humanité, c'est la période des dieux sensibles, αἰσθητοὶ θέοι, comme nous avons vu plus haut celle des *dieux intelligibles*, νοήτοι. C'est un des côtés de cette question complexe de l'ido-

[1] Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, Prolegom, § XXXIX. Il y a un rapprochement, au moins fort curieux, à faire entre les mots égyptiens ⲥⲁⲃⲉ — *sapiens* — *savant* — σοφὸς ⲥⲁⲃⲟ — apprendre ou *savoir*, et les mots français, latins et grecs correspondants.

lâtrie, mais ce n'est pas le seul, et il importe de voir dès maintenant quels sont les autres, afin de nous faire une idée juste de l'ensemble de l'idolâtrie et du système mythologique de chaque peuple en particulier. Partout, en effet, nous verrons ces causes diverses agir et réagir, simultanément ou d'une manière successive, les unes sur les autres, se pénétrer et comme s'enchevêtrer tellement, qu'il est parfois fort difficile de reconnaître si tel mythe appartient au *système allégorique*, par exemple, ou au *système cosmogonique* ou *sidéral*, ou même à *l'évhémérisme* ou à la *magie*. Aussi est-il indispensable d'étudier d'abord chacune des sources et chacun des modes de l'idolâtrie, avant de songer à aborder d'une manière utile l'explication de tel système mythologique chez tel peuple donné, ou de se faire des idées justes et vraies sur l'ensemble des religions de l'antiquité.

3ᵉ source de l'idolâtrie. — Le culte des éléments ou des forces naturelles.

Le livre de la *Sagesse* nous donne une idée claire de cette nouvelle source d'idolâtrie, en même temps qu'il rappelle les deux autres :

« Sont vains tous les hommes en qui n'est pas la science » de Dieu : car des biens qui paraissent ils n'ont pu s'élever à » comprendre celui qui est ; ils n'ont pas, en considérant les » œuvres, connu quel était l'ouvrier.

» Mais le feu, le vent, l'air, la multitude des étoiles, l'a- » bîme des eaux, le soleil, la lune : voilà ceux qu'ils ont crus » les arbitres du monde.

» Si, entraînés par leur beauté, ils les ont crus des dieux, » qu'ils apprennent combien est plus beau leur dominateur, » puisque, source de la beauté, il les a créés tous ;

» Et s'ils ont admiré la force et le pouvoir des créatures, » qu'ils comprennent par là combien est plus puissant et plus » fort celui qui les a faites.

» Par la grandeur, par la beauté de la créature, le créateur » peut devenir visible.

» Et cependant cette erreur est moins coupable : peut-être » se sont-ils égarés cherchant Dieu et voulant le trouver.

» Ils le cherchent lorsqu'ils interrogent ses ouvrages, et ils
» sont séduits par la beauté de ce qu'ils voient [1]. »

Et, après les avoir ainsi, non pas excusés, mais préférés en quelque manière en les comparant aux autres idolâtres plus grossiers, l'auteur inspiré continue :

« Cependant ils ne méritent point de pardon.

» Car s'ils ont pu seulement connaître l'ordre de l'univers,
» comment n'ont-ils pas trouvé plus facilement le maître du
» monde ? »

Dans cet admirable passage du livre de la *Sagesse*, nous voyons comment les hommes s'oublièrent dans la contemplation de la créature et méconnurent ainsi le Créateur; nous avons l'indication précise de la manière dont s'opéra ce fait si étrange.

Dieu vit tout ce qu'il avait fait, est-il écrit au premier des livres de la révélation *Viditque Deus cuncta quæ fecerat*, et tout était très-bon : *et erant valde bona*, וְהִנֵּה טוֹב מְאֹד [2]. Il y a dans l'ensemble et dans les détails de la création un ordre admirable, une beauté vraiment divine, et c'est même ce qui a fait donner à ce bel ensemble le nom de κοσμός. Or, si les hommes ravis à la vue des splendeurs du soleil, de la lune et des astres ont pu s'arrêter à la contemplation exclusive des magnificences de cette armée du ciel, et oublier l'ouvrier lui-même en demeurant absorbés devant un si parfait ouvrage, est-il surprenant de les voir transportés d'une admiration semblable à la contemplation de cette nature si belle dans ses formes harmonieuses, si forte dans ses effets ordinaires ou accidentels? « Et enchantés de la beauté des créatures, ils ont admiré leur » force et leur pouvoir, » nous dit le *Sage*, et il ne blâme pas cette admiration légitime, mais bien l'oubli qui l'accompagna; le crime n'est pas d'avoir admiré cette beauté, d'avoir contemplé avec terreur cette puissance et ces opérations grandioses; le crime fut d'avoir méconnu l'auteur de cette beauté : « Qu'il apprennent combien est plus beau leur dominateur » puisque, source de la beauté, il les a créés tous. » Le crime fut de n'avoir pas reconnu dans ces manifestations de la force

[1] *La Sagesse*, c. XIII, 1.7, traduction Genoude.
[2] *Genèse*, I.

et de la grandeur celui qui est LE FORT par excellence et LE SEUL véritablement GRAND. *Intelligant ab illis quoniam* QUI *hoc fecit* FORTIOR *est illis : a magnitudine enim speciei et creaturæ cognoscibiliter poterit* CREATOR HORUM *videri :* à toutes ces grandes choses on devait reconnaître le Grand, le Fort, le Très-Haut, le Créateur.

Ingratitude, dureté de cœur, oubli de Dieu, tels sont les crimes atroces renfermés dans le crime de l'idolâtrie, ainsi que nous le verrons de plus en plus dans la suite de ce travail. Et pourtant à tout cela est venue se mêler une déplorable faiblesse d'intelligence en même temps qu'une folle curiosité tendant à tout expliquer *à priori* et n'aboutissant qu'à l'absurde, continuation lamentable de la funeste curiosité de l'Eden.

Donc la terre reçut des vœux et des hommages, parce qu'elle est la grande productrice et celle qui nourrit tous les êtres vivants; la mer fut adorée pour des raisons analogues, auxquelles venait se joindre un motif d'intérêt basé sur la frayeur qu'elle inspirait; le feu surtout fut adoré, à cause de sa nature mystérieuse et de ses mille manifestations inexpliquées; les arbres et les bois furent adorés, à cause de leur magnificence et de leur durée; la foudre, les vents, la pluie, les éléments déchaînés furent adorés, comme des dieux terribles qu'il fallait essayer de fléchir : l'oubli de Dieu d'un côté, une folle superstition de l'autre, produisirent ce monstrueux assemblage de contradictions que l'on nomma le culte de la nature, culte sur lequel nous aurons plus d'une fois occasion de revenir, mais que nous ne pouvons bien expliquer avant d'avoir étudié avec tous les développements qu'elle exige la source d'idolâtrie que nous avons indiquée comme la plus abondante, *l'abus du symbolisme.* Là, en effet, nous retrouvons le culte de la nature aussi bien que le culte des astres et des esprits, mais se produisant dans des conditions toutes nouvelles et avec des circonstances fort différentes de ce que nous avons vu jusqu'ici.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2e ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE [1].

TOME XXVII [2], comprenant 1272 pages. — 1852. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DOGMATIQUE, HISTORIQUE, ASCÉTIQUE ET PRATIQUE DES INDULGENCES, DES CONFRÉRIES ET ASSOCIATIONS CATHOLIQUES; *à l'usage des ecclésiastiques, des élèves du sanctuaire et des fidèles pieux; par M. l'abbé* Paul Jouhanneaud, *chanoine honoraire de Limoges, directeur de l'œuvre des Bons Livres.*

Ce volume s'adresse à deux sortes de personnes; d'abord aux fidèles qui y trouveront indiquées toutes les œuvres par lesquelles on peut gagner les indulgences, et à quelle occasion et par quelles prières on peut les gagner. La plupart des catholiques ne font pas assez d'attention au grand secours que l'Eglise met à leur disposition par le moyen de ses indulgences. C'est, comme on le sait, le fonds commun du mérite des saints; c'est l'immense dépôt de grâces que le Christ a amassées par sa mort, et qu'il a mis à la disposition de son Eglise. Voilà ce que l'Eglise distribue à tous les fidèles moyennant certains actes et certaines prières très-faciles à mettre en pratique. L'application de ces indulgences dispense des peines qui devraient être supportées dans l'autre vie pour laver les souillures contractées en ce monde par les fautes et les péchés qui ont été pardonnés, mais qui ne sont pas expiés.

Voilà ce que ce dictionnaire apprend à tous les fidèles.

[1] Prix 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Amboise, à Montrouge, banlieue de Paris.

[2] Voir le 3e article, au n° précédent, ci-dessus, p. 396.

Mais il est une autre classe de personnes qui pourront aussi beaucoup gagner à cette lecture, c'est celle des incroyants et surtout des hérétiques qui nient les indulgences, et le pouvoir qu'a l'Eglise de les distribuer. Dans une *Introduction* de 302 colonnes, M. l'abbé Jouhanneaud a formulé un véritable traité des indulgences; toutes les questions, débattues entre les catholiques et les protestants, à commencer par Luther, y sont clairement et méthodiquement examinées et résolues avec une grande force de raisonnement et de démonstration.

Voici, d'ailleurs, comment l'auteur expose son œuvre et la manière dont il l'a exécutée :

Montrer la divinité de l'institution des indulgences, leur utilité, leur efficacité, le prix qu'elles ont coûté à Jésus-Christ, la facilité de les obtenir et les avantages qu'en retirent l'Église militante et l'Église souffrante; ce qu'on doit faire pour acquérir ces précieuses richesses, et puis les avantages considérables que procure l'enrôlement dans quelque confrérie : tel est le but de ce livre, et voici en peu de mots, comment nous avons cherché à l'atteindre.

Ayant surtout en vue d'alléger le travail des pasteurs absorbés par les travaux du ministère, de leur éviter de longues et quelquefois de très-difficiles recherches, nous avons pour eux consulté consciencieusement et mis à contribution une multitude de volumes que la plupart auraient même de la peine à se procurer. De plus, comme nous avons voulu que tout prêtre ayant à traiter d'une indulgence, soit en public, soit en particulier, trouvât dans notre Dictionnaire les éléments essentiels de son exhortation ou de ses discours, nous ne nous sommes pas borné à une exposition sèche du nombre et de la qualité de ces trésors spirituels pouvant être gagnés dans telle ou telle circonstance; nous avons inséré, selon l'importance des sujets, un certain nombre de prières, de réflexions pratiques propres à en faire connaître l'excellence et à exciter des dispositions convenables ou nécessaires. (p. 1.)

Tel est ce dictionnaire. —Une *table générale*, très-bien faite, termine l'ouvrage et en facilite l'usage.

TOME XXVIII, comprenant 1432 col. — 1852, prix, 7 fr.

DICTIONNAIRE D'AGRICULTURE, *contenant l'agriculture proprement dite* (grande, moyenne et petite culture), *l'horticulture* (jardins potager, fruitier et paysager), *la sylviculture et le régime des eaux, la viticulture et l'œnologie, l'éducation des bestiaux, des oiseaux et des animaux de basse cour, l'apiculture, la sériciculture, l'aménagement des étangs, la médecine vétérinaire, les sciences, les arts et la législation agricoles; par M.* M. L. NARCISSE MAUROY, *membre correspondant de la Société Linnéenne.*

Le titre de ce dictionnaire indique assez ce qu'il contient d'utile, et à quel grand nombre de personnes il peut être utile.

L'auteur cependant désigne le clergé comme étant le corps auquel il l'a spécialement consacré ; c'est même ce qui l'a décidé à étendre l'ensemble de son travail destiné d'abord exclusivement au jardinage :

Quand nous conçûmes, dit-il, la pensée de ce Dictionnaire, et que nous la proposâmes à son éditeur, nous ne songions d'abord qu'à traiter *du Jardinage*; mais le génie encyclopédique qui préside à l'œuvre à laquelle nous avons aujourd'hui l'honneur de nous associer, comprit bien vite que ce n'était point assez. Le prêtre, en effet, ne peut se contenter de quelques notions qui lui apprendraient tout au plus à orner, pendant ses heures de repos, le jardin de son presbytère. Vivant le plus souvent avec l'homme des champs, il sera heureux de connaître ses travaux, et marchant sur les traces des religieux de Citeaux, on pourra le voir encore, après avoir assuré le bonheur des âmes, ajouter par ses conseils au bien-être de tous, que Dieu ne défend point quand il n'est point recherché pour la satisfaction des appétits immoraux et sensuels (p. 15).

Ainsi dans ce Dictionnaire, le prêtre des campagnes connaîtra tout ce qui, dans les théories et dans les pratiques modernes, pourra aider l'expérience des cultivateurs de sa paroisse. Il est, nous le savons, difficile de changer quelque choses aux pratiques et routines des cultivateurs, cela même est souvent dangereux. Cependant il ne faut pas renoncer aux théories nouvelles, surtout quand elles sont soutenues par l'expérience, et on ne peut disconvenir qu'il y en a un grand nombre de ce genre. La culture des fleurs, l'aménagement des prairies, les engrais, quelques instruments de labourage, ont subi des modifications, qui sont d'une utilité incontestable, et très-sagement approuvées par l'expérience. Or, doter de quelques-unes de ces améliorations un village, une contrée, c'est un bienfait au-dessus de tout éloge, et qui doit se perpétuer à jamais. — Quel est le prêtre qui ne voudrait pas doter sa paroisse de ce bienfait? — Ajoutons que tout propriétaire un peu intelligent trouvera un grand avantage à consulter ce dictionnaire, pour peu qu'il soit soigneux de ses intérêts, et qu'il tienne à la bonne culture de ses champs. — De nombreuses *gravures* sont répandues dans le corps de l'ouvrage, et en font mieux comprendre les explications.

TOME XXIX, comprenant 1564 col. — 1854. Prix 8 fr.

DICTIONNAIRE LITURGIQUE, HISTORIQUE ET THÉORIQUE DU PLAIN-CHANT ET DE MUSIQUE D'ÉGLISE, *au moyen âge et dans les temps modernes, par* M. JOSEPH D'ORTIGUE.

Voici un titre qui, contre l'ordinaire, est loin d'annoncer tout ce que l'ouvrage contient. En effet, en faisant ce Dictionnaire, M. d'Ortigue n'a pas seulement donné l'explication des termes qui se rapportent au plain-chant et à la musique d'Église ; mais il a proposé à la méditation et au jugement de tous les artistes et surtout de toutes les personnes religieuses, toute une théorie sur la musique moderne. Il s'agit de montrer, ce dont on se doute peu, la chute profonde de la musique chrétienne, dégénérée, et ce qui est pire, transformée en musique profane. Nous pourrions dire qu'il signale dans la musique ce qui est arrivé dans la philosophie et dans l'instruction classique. L'erreur s'y est introduite sous une forme naturelle, due à l'invention de l'homme, et tirée de sa constitution physique, c'est-à-dire sensuelle, ou païenne, mettant de coté toute relation, toute tradition divine. Cette musique s'est infiltrée dans la société chrétienne à petit bruit, sans éclat, mais avec une persistance étonnante ; et ainsi elle est arrivée à y dominer, sans avoir excité aucune alarme, aucune réclamation, et elle y exerce une action délétère terrible et incessante.

Ce point de vue est nouveau, et nous le croyons fondé; voilà pourquoi les *Annales de Philosophie*, qui doivent contenir tous les éléments de la rénovation religieuse, et qui ne se sont que rarement occupées de Musique, ne peuvent laisser échapper cette occasion, de signaler une théorie qui montre le mal et en indique le remède. C'est ce qui fait que nous nous décidons à publier une *partie de la préface* que M. d'Ortigue a jointe à son œuvre, et où nos lecteurs avoueront avec nous, qu'il se montre penseur habile et philosophe profond et chrétien. Voici ses paroles ; après avoir montré qu'il existe réellement une *musique religieuse*, il ajoute :

« Sans doute, c'est déjà un grand point que le fait de l'existence de la musique religieuse soit admis. C'est alors la conscience, le sentiment unanime qui proclame qu'il doit exister une *musique religieuse* ! parce qu'il est impossible que l'art qui a un mode pour exprimer les rapports de l'homme à l'homme, les rapports de l'homme avec la nature, — ce qui constitue, ainsi que nous le dirons bientôt, les diverses nuances que l'on

appelle *musique dramatique* et *musique lyrique* ou *instrumentale*, — n'ait pas un mode pour exprimer les rapports de l'homme avec Dieu.

» Mais on comprend parfaitement qu'il importe peu de s'entendre sur ce premier point, si on ne s'entendait également sur un second, savoir que la Musique religieuse consiste en telle ou telle chose, repose sur telle ou telle donnée, présente tel ou tel caractère. Or, c'est sur ce second point précisement que personne ne peut s'accorder, pas plus les musiciens entre eux, que les ecclésiastiques les gens du monde.

» Oui, tous admettent une Musique religieuse, une musique sacrée, une musique d'Église, parce que, aux yeux de tous, religieux ou indifférents, croyants ou non croyants, ces mots expriment un de ces besoins vagues, indistincts, mais naturels et profonds, dont chacun a plus ou moins le sentiment. Mais si le sentiment est partout, la véritable notion, et, à plus forte raison, la véritable théorie n'est nulle part.

» Pourquoi cela? nous le dirons avec une entière franchise, c'est parce que, sur cette question, comme sur une foule d'autres questions plus graves, les *hommes religieux et croyants se sont laissé gagner par les indifférents et non croyants*; parce qu'en dehors des idées religieuses *positives*, leurs opinions se sont laissé modifier, émousser, amollir par les idées du siècle. Chacun paye son tribut au scepticisme, les hommes religieux comme les autres, en ce qui ne touche point directement aux principes de leur foi. Autant ils sont fermes sur ceux-ci, autant ils sont flexibles et pliables sur le reste.

» Cela étant, il est tout simple que chacun définisse la musique religieuse à sa manière. Dès là, qu'on se base sur ce qu'on appelle le *sentiment religieux*, il n'y a plus de règles, plus de limites. Qui prendra pour type Palestrina, qui Léo ou Pargolèse, qui Haydn ou Mozart, qui Beethoven ou Chérubini, qui Rossini et son *Stabat*. Il n'y a rien à répliquer, *le goût individuel étant pris pour seul arbitre*.

» Pourtant, si nous faisons remarquer que le style du *Stabat* de Rossini est identiquement le même que le style de ses autres ouvrages; que le *Requiem* et les *messes* de Mozart pour-

raient sans inconvénient échanger tels ou tels de leurs morceaux contre tels ou tels autres morceaux de *Don Juan*, de la *Flûte enchantée*, des *Noces*, de *Cosi fan tutte*, etc.; que l'on pourrait faire la même substitution entre certaines parties des *messes*, tant vantées de Chérubini, et ses opéras non moins vantés de *Médée*, d'*Elisa*, des *deux Journées*; qu'il n'y a pas la moindre différence de style entre les symphonies de Beethoven et ses *messes*, si ce n'est que celles-ci sont bien inférieures à celles-là; qu'enfin toute la musique dite religieuse de notre époque ne présente rien de plus grave, de plus noble, de plus élevé, que certains fragments des opéras de Gluck, de la *Vestale*, de *Moïse*, de *Guillaume Tell*, etc.; nous prierons les hommes religieux de nous dire. — car c'est pour eux que nous écrivons, — si la foi qu'ils professent n'a pas dû inspirer, pour honorer Dieu, une autre forme musicale que la forme qui se confond avec celle dont on se sert pour exprimer les passions profanes.

» Ils nous répondront peut-être que les œuvres dites religieuses ont été faites pour l'Eglise, les autres pour le Théâtre.

» Entendons-nous : les unes ont été faites sur des textes sacrés, les autres sur des paroles mondaines; voilà tout, et qu'importe que ce soit pour le temple que le musicien écrive, s'il écrit indifféremment pour l'Eglise comme pour la scène? Qu'importe qu'il prenne pour thème des paroles profanes ou des textes de la liturgie (que le plus souvent il ne comprend pas), si ces paroles profanes et ces types liturgiques ne réveillent en lui qu'un même ordre d'inspirations?

» Nous pouvons vous citer des faits.

» Plusieurs parties de l'opéra de la *Muette* de M. Auber sont tirées d'une *messe* que le compositeur avait faite, et qui n'a pas, croyons-nous, été achevée.

» A l'égard du *Stabat* de Rossini, nous nous tromperions fort si, à l'exception de quelques morceaux écrits sur certaines parties de cette prose, les autres morceaux ne sont pas des rognures d'anciens opéras que l'illustre *maëstro* a repris en sous-œuvre. Quoi qu'il en soit, Rossini, de l'humeur dont nous le connaissons, a dû bien rire en voyant quelques-uns de ses en-

thousiastes *quand même* prendre son *Stabat* au sérieux, nous ne disons pas musicalement, mais *religieusement*.....

Madame de Sévigné rapporte que *Baptiste*,— c'est ainsi que les contemporains nommaient *Lulli*, — entendant un jour chanter à la messe un air qu'il avait fait pour le théâtre, s'écria : « Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avais pas » fait pour vous ! » Nos compositeurs de messes, motets, saluts et mois de Marie sont moins scrupuleux. Ils composent absolument pour l'Eglise comme ils composeraient pour l'Opéra, les concerts et les salons. Ils font mieux encore : ils arrangent sur des paroles sacrées des fragments de nos œuvres lyriques les plus en vogue. Ils les font également exécuter dans nos cérémonies par des chanteurs à grandes roulades et à grandes fioritures. Puis, loin d'en demander pardon à Dieu, ils ont l'air de s'en glorifier devant lui et de lui dire : « Voilà, » Seigneur, ce que j'ai fait pour vous, je pense que cela doit » vous plaire, car, quant à moi, j'en suis pleinement satisfait.» Et c'est alors que l'on voit paraître dans les journaux de jolies petites réclames comme ce qui suit : « Toutes les célébrités » de la musique assistaient, le jour de la Toussaint, à Saint-» Roch, pour une messe d'*une composition toute nouvelle*. On a » remarqué un *Credo* arrangé sur différents motifs de nos opé-» ras les plus en vogue. *Décidément, il faudra avoir sa chaise à* » *Saint-Roch comme on a sa loge aux Italiens*. » C'est l'ancien journal *le Temps* qui publia ce petit article, nous regrettons aujourd'hui d'en avoir perdu la date.

» Nous parlons ici pour les personnes religieuses, les seules que nous pouvons espérer ramener à des idées vraiment raisonnables; car pour les autres, pour celles qui ne prient pas, ou qui croient prier, mais à leur manière; quant à celles qui glorifient Dieu de la même façon qu'elles glorifient la créature, et qui vont jusqu'à prétendre même que glorifier la créature, c'est glorifier le Créateur, il est évident que nous devons désespérer de les gagner, à moins que de l'indifférence passant à la foi, elles ne pénètrent certains mystères qui leur sont fermés.

» Mais jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, il est évident aussi que les unes et les autres doivent envisager l'art religieux sous des

aspects absolument opposés. Que dit, en effet, la religion au chrétien? elle lui dit qu'il y a deux ennemis irréconciliables en lui : l'esprit et les sens, la volonté supérieure et la volonté inférieure; *sibi invicem adversantur*, et qu'il n'y a paix et repos pour lui qu'autant que la volonté inférieure est dominée par la volonté supérieure, dominée à son tour par la volonté divine; paix et repos, autant du moins que la condition humaine le permet, parce que Dieu, être infini, peut seul satisfaire ce désir d'un bien infini que l'homme porte en soi, et qui ne peut être pleinement rassasié que par son union définitive avec Dieu même, son principe et sa fin.

» Quel est, au contraire, le langage du monde? Le monde dit à l'homme que la première loi est de suivre ses penchants, ses convoitises; que tout doit être subordonné aux jouissances des sens; et il est certain alors qu'il ne peut y avoir pour l'homme qu'ivresse momentanée suivie de lassitude, de dégoût, de trouble et d'agitation, puisque le cercle des plaisirs terrestres est bientôt épuisé, et que les créatures, bornées en elles-mêmes, ne sauraient contenir le dernier terme des désirs et des vœux par lesquels l'homme aspire sans cesse vers l'infini.

» Donc, il existe une manière de louer Dieu autre que celle dont on glorifie la créature; et si l'amour divin comporte un élément plus noble, plus élevé, plus pur que l'amour terrestre; si cet amour divin s'alimente et se dilate dans la contemplation de l'être infini, il exige à la fois la libre expansion de la partie supérieure de nous-même et la complète immolation de la partie inférieure, il s'ensuit qu'il doit exister dans l'art, expression de l'homme et de tout l'homme, une forme particulière, appropriée à l'expression de cet ordre de sentiments, dégagés de tout ce qui est humain et périssable.

» Or, nous le disons sans détour : Le système de musique moderne, celui qui est basé sur l'élément de la note sensible, de la modulation, de la transition, de la dissonnance, et qui, par conséquent, ne porte pas l'idée de repos, ou du moins qui ne la porte qu'accidentellement, est le seul propre à cet ordre de sentiments qui a la créature pour objet.

» Le système de musique fondé sur la constitution de *plain-chant*, sur ce qu'on appelle la *tonalité ecclésiastique*, qui porte

irrésistiblement l'idée de repos, est le seul propre à l'expression de cet ordre de sentiments qui se rapporte à l'esprit et à Dieu. C'est ce qui est expliqué, analysé en cent endroits de ce livre, et ce qui est, comme l'on dit aujourd'hui, un fait acquis à la science.....

» Il y a donc deux sortes de tonalités, deux sortes de musiques, l'une religieuse, l'autre mondaine.

» L'expression des rapports de l'homme à Dieu, principe et fin de toutes les existences, constitue proprement la Musique religieuse.

» Les rapports de l'homme aux autres hommes, rapports fondés sur sa double nature spirituelle et sensible, constituent la Musique dramatique.

» Il y a en outre l'expression des rapports de l'homme avec la nature physique, qui constitue la Musique instrumentale. Mais la différence de ce genre tient à un autre ordre d'idées étranger à la question, et d'ailleurs la musique instrumentale rentre pleinement, par la tonalité, dans la musique mondaine et profane.

» Voilà donc deux ordres fondamentaux d'inspirations dans l'art, parfaitement distincts, dérivant de deux ordres de rapports fondamentaux également distincts. Or, ces deux ordres de rapports déterminent, dans la constitution de chaque système, des caractères particuliers, des types radicaux.

» C'est ce que nous avons tâché d'exposer le plus clairement qu'il nous a été possible dans les articles *Philosophie de la musique*, *Tonalité*, et plusieurs autres.

» Mais cette musique religieuse, mais cette tonalité ecclésiastique, où est-elle maintenant? où sont les œuvres contemporaines qu'elle a inspirées? Hélas! il faut bien l'avouer, elle a disparu, elle a été anéantie peu à peu depuis la création de la musique dramatique. Ce qu'il faut remarquer, c'est que, avant cette époque, toute musique, même celle composée sur des sujets profanes, appartient généralement au genre sacré (nous exceptons toutefois certaines mélodies populaires); tandis qu'après cette époque, toute musique, même celle destinée au temple, appartient fondamentalement au genre mondain. Tour à tour, l'inspiration religieuse et l'inspiration

mondaine dominent les intelligences et règnent exclusivement.....

» Que les hommes sérieux y réfléchissent, et qu'ils essaient de se rendre compte de ce que peut être l'expression religieuse dans un système d'art qui fournit aux passions humaines leur langage le plus insinuant et leur plus puissant auxiliaire, système d'ailleurs né d'un état social en révolte contre la religion elle-même.

» La distinction de ces deux ordres d'inspiration dans l'art et dans la musique, la distinction de deux tonalités, l'une constitutive de l'expression calme, douce et pénétrante qui convient à la prière, l'autre constitutive de cette expression fiévreuse et sensuelle qui convient aux passions humaines. Cette distinction, ainsi que nous l'avons dit dans la *Philosophie de la musique*, est une conquête de notre époque et fait en particulier le plus grand honneur à M. Fétis. C'est par l'étude comparée des éléments intimes de ces deux tonalités, que ce profond théoricien a établi d'une manière péremptoire qu'en vertu de la coordination particulière des intervalles dans l'une et l'autre échelle, et des fonctions qui caractérisent ces mêmes intervalles, l'une faisait naître le sentiment du repos, de permanence, d'infini, d'impassibilité au point de vue humain; l'autre, les sentiments qui se rapportent aux conditions de l'être successif et borné ici-bas. De là la conséquence qu'il y a bien réellement deux musiques, l'une *bonne*, l'autre *mauvaise*; non dans le sens du bon et du mauvais, du vrai et de faux dans l'art, mais du bien et du mal dans l'humanité; l'une qui nous élève à Dieu, l'autre qui nous rabaisse vers la région des sens; l'une digne de mêler ses accents à ceux des séraphins; l'autre qui doit être bannie du temple au même titre qu'on en interdirait l'autre à la peinture et à la sculpture qui viendraient y étaler leurs nudités.

» Tant que cette distinction n'a pas été faite, l'Eglise, on le conçoit, a dû se montrer tolérante à l'égard de l'introduction de la musique dans les temples. Durant les différentes phases de son existence, elle a toujours accepté le concours des arts extérieurs, sans leur demander compte de leur état de progrès ou de décadence, sans se préoccuper de la tendance qu'ils

manifestent suivant la tendance des époques. Mais lorsque le scandale est devenu flagrant, lorsque les marchands se sont emparés de vive force de la maison du Seigneur, de telle sorte que les augustes cérémonies se sont confondues aux yeux des fidèles, avec les pompes les plus mondaines, l'Eglise a exercé son droit d'élever la voix et de chasser les profanateurs du sanctuaire.

» On sait que les conciles en avaient jadis proscrit les *Epitres farcies*, c'est-à-dire ces textes mélangés, *farcis* de paroles tirées de chansons profanes, et qui étaient chantées sur les textes de ces mêmes chansons. Aujourd'hui, une autre espèce de *farcis* s'est glissée dans le lieu saint; ce sont ces refrains ignobles, ces cantilènes efféminées, ces fredons éhontés que l'on dirait empruntés aux bruyantes réjouissances de la populace, et au moyen desquels elle s'excite à tous les désordres. Mais lorsqu'il est démontré qu'il existe une musique chrétienne et une musique païenne, une musique spirituelle et une musique sensuelle, on peut être tranquille. L'Eglise, cette immuable gardienne de la foi et des mœurs à laquelle, pour notre compte, nous soumettons avec un abandon filial notre livre, les doctrines et les opinions qu'il contient, l'Eglise, entre ces deux sortes de musiques, saura bien discerner celle au bourdonnement de laquelle éclatent les folles joies du monde, et celle qui est destinée sur la terre à nous donner une idée des concerts du ciel. C'est de cette dernière qu'il a été dit *qu'elle seule, parmi toutes les sciences, a le privilége de pénétrer dans le temple du Seigneur* [1].

» Et c'est alors qu'on pourra bénir l'Eglise d'avoir une fois de plus fait disparaître un puissant élément de démoralisation, et d'avoir une fois de plus sauvé l'art religieux. »

Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir fait connaître ces belles considérations sur la musique. Puissent les sages avis de M. d'Ortigue être écoutés et mis en pratique !

[1] Nulla enim scientia ausa est subintrare fores ecclesiæ, nisi ipsa tantummodo musica. Bède, *De musica practica quadrata seu mensurata*, dans *Patrologie latine* de Migne, t. 90, p. 922.

TOMES XXX et XXXI. — 1852; prix 14 fr. les 2 vol.

DICTIONNAIRE D'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE, *renfermant une collection d'inscriptions des différents pays de la chrétienté, depuis les premiers temps de notre ère, suivi d'une classification géographique des inscriptions, et augmenté de planches, fac-simile, et d'une liste d'abréviations servant à déchiffrer les inscriptions des différents siècles.* Par M. X***.

Voici encore un de ces ouvrages publiés par M. l'abbé Migne, qui contiennent plus que leur titre n'annonce, et qui, composés avec soin par une personne habile, peuvent tenir lieu d'une 50e d'ouvrages, que l'on ne se procurerait qu'avec la plus grande difficulté et avec des dépenses très-considérables. En effet, on trouve ici rassemblées toutes les inscriptions chrétiennes, on peut dire du monde connu, depuis les premiers siècles du christianisme jusque, pour certaines localités, au 15e et même au 16e siècle. On comprend tout de suite de quelle utilité peut être un pareil Dictionnaire.

Un de nos collaborateurs, M. Guénebault, en a déjà rendu compte dans les *Annales*, t. IX, p. 67 (4e série). Nous renvoyons à cet article, en ajoutant qu'il y a peu de chose à dire pour prouver l'utilité d'un pareil ouvrage; cette utilité s'annonce par son titre seul, et il est peu de savants qui ne doivent l'avoir dans leur bibliothèque.

Disons d'abord quelques mots de sa facture. Les inscriptions y sont rangées *alphabétiquement par ordre de villes et de pays*. De plus, l'auteur a joint au texte des inscriptions un grand nombre de dissertations et de mémoires très-précieux, qui ne se trouvent que difficilement et qui donnent un grand prix à l'ouvrage. Comme la *table des matières* ne fait nulle mention de ces *mémoires*, nous allons indiquer ici les principaux, pour l'usage de nos lecteurs :

1° La plupart des *rapports* adressés au Ministre de l'Instruction publique et des cultes sur nos monuments historiques.

2° Sur l'ancienneté des *coqs* dans nos églises (p. 178).

3° Inventaire des *vêtements et des reliques* possédés par la cathédrale de Chartres au 17e siècle (p. 236).

4° Les *devises* des principales maisons et villes, rangées par ordre alphabétique de provinces, villes et noms d'hommes (p. 402).

5° *Devises* ou *marques* des principaux imprimeurs (p. 460).

6° *Description de Fréjus* et des anciens monuments qui lui restent, par M. *Rostan* (p. 482).

7° Notes sur le *Sacro Catino* de Gênes, qui aurait servi au dernier repas que Jésus-Christ fit avec ses disciples (p. 497).

8° Sur *Jérusalem*. L'auteur a recueilli les *rapports* faits par M. de *Villeneuve Bargemont*, capitaine de vaisseau, 1827; — de *Maslatrie*, 1845; — *Batissier*, 1846; — de *Saulcy*, 1851; — la dissertation de M. de *Paravey* sur le *Ta-tsin*, extraite de nos *Annales*, t. XII, 1836 (p. 527).

9° Extraits du *mémoire* de M. *Letronne*, sur l'inscription du temple de Talmès, en Nubie, relative à l'introduction du christianisme en Nubie et en Abyssinie (p. 595).

10° Les *Mémoires* de MM. *Letronne* et *le Prevost* sur le cœur de saint Louis et la question de savoir s'il est conservé à Monreal, en Sicile, ou si c'est celui qu'on découvrit, en 1843, à la Sainte-Chapelle de Paris (p. 908).

11° *Calendrier* du 9e siècle, trouvé, en 1742, à Naples (p. 952).

12° Liste des *volumes et dessins*, qui composent la collection *Gaignières*, conservée à la Bibliothèque Bodléienne à Oxford, par M. *Viollet-Leduc* (p. 1013).

13° *Le dit des rues de Paris*, par *Guillot*, auteur du 13e siècle (II, p. 49).

14° Le catalogue des *Œuvres de Hugues de Saint-Victor*, par M. *Haureau* (p. 237).

15° Notice sur les *trésors des églises de Reims*, et sur l'ouvrage slave dit le *texte du sacre*, par *Corvinus Jastrzobski* (p. 383).

16° Extrait du *Mémoire* de M. *Raoul Rochette* sur les antiquités chrétiennes des catacombes (p. 753).

17° Extrait du *Mémoire* de M. *Letronne* sur une sépulture chrétienne découverte dans l'*église de Saint-Eutrope à Saintes* (p. 980).

18° L'*inscription* chrétienne chinoise de *Si-ngan-fou*, extraite du t. XII des *Annales de philosophie* (p. 147, 185, 1re série), mieux prouvée et expliquée plus tard par M. *Pauthier* dans les t. XVI et XVII (4e série (p. 1020).

19. Description de la péninsule arabique *de Sinaï*, par M. *Lottin de Laval* (p. 1033).

20. Le fameux *Edit de Dioclétien*, trouvé à Stratonice, fixant le prix des denrées dans l'empire romain, publié par le card. *Maï*, suivi du rapport de M. *Lebas* sur la découverte du *texte grec* de cet édit dans les ruines de Geranthræ, et note sur les divers résultats historiques de ce monument (p. 1056).

Tel est l'ensemble des matières contenues dans ces deux volumes. Le dernier contient une *Table géographique des localités* où se trouvent les inscriptions, et un *Index des principales abréviations* employées dans les épîtres et inscriptions chrétiennes. Mais ces deux tables sont loin de correspondre à l'importance de l'ouvrage. Ce n'est pas seulement une *Table géographique* des localités, c'est une *Table alphabétique des noms propres*, qu'il était nécessaire de placer à la fin de cet excellent travail. Elle aurait été d'autant mieux reçue qu'elle ne se trouve dans aucun des ouvrages où l'on a recueilli des inscriptions. En sorte que lorsqu'on veut savoir si le nom de tel ou tel saint se trouve dans quelque inscription, on ne sait comment s'y prendre, à moins qu'on ne se décide à lire toutes les inscriptions de ce volumineux ouvrage. Nous oserons donc prier l'infatigable éditeur de charger quelqu'un de ses nombreux travailleurs de dresser cette liste, qui sera assez nombreuse, et de la joindre, en forme de 31e *vol. bis*, à son œuvre. Il peut être assuré que ce volume sera d'un débit assuré, et il aura rendu un nouveau et grand service à l'épigraphie chrétienne.

Un grand nombre de *vignettes* et de *planches*, sont renfermées dans le texte, et 12 pages de *planches* sont jointes au dernier volume, représentant les sujets les plus intéressants des catacombes.

Nous ne croyons que rendre justice au mérite en ajoutant que le X*** anonyme, qui cache l'auteur, doit être interprété par M. de *Maslatrie*, professeur à l'école des Chartes.

A. Bonnetty.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que la question importante et essentielle traitée dans ce volume, est celle de la *justification du pape Clément V*, que la plupart des historiens, même catholiques, accusaient d'avoir acheté la Papauté par un pacte simoniaque contracté avec Philippe le Bel, dans une entrevue qu'ils auraient eue ensemble. Dieu qui vient au secours de la Papauté dans le moment même où ses amis semblent l'abandonner, est venu, après un intervalle de trois siècles, venger la mémoire de son pontife. Un manuscrit, resté jusqu'à ce moment sinon inconnu, du moins négligé et inexploré, nous a révélé jour par jour toutes les démarches et tous les faits de Bertrand de Got, et de là est résulté purement et simplement, que cette célèbre entrevue était impossible, et que par conséquent elle n'avait jamais eu lieu. Villani, le célèbre historien italien, reste convaincu d'avoir inventé cette entrevue et toutes les fables qui l'entourent, et d'avoir ainsi introduit un mensonge dans l'histoire. Tous les historiens qui l'ont suivi, sont pris en défaut comme lui; ceux qui avaient des doutes sur cette entrevue, sont pleinement justifiés, et voilà un pape de plus qui se relève de l'accusation dont on l'avait malheureusement chargé. Dorénavant aucun historien de bonne foi ne pourra plus répéter cette accusation, et en effet, nous connaissons des auteurs de grande valeur et de bonne foi qui, dans les nouvelles éditions de leur histoire, se préparent à refaire leur relation sur ce point.

C'est également pour la défense et l'honneur de la Papauté que les *Annales* ont publié le travail de Mgr *Gerbet* sur *l'origine et la nécessité de la puissance temporelle du pape*, celui de M. l'abbé de Barral sur le *pontificat des papes qui ont porté le nom de Pie*, et le compte-rendu du volume de dom *Luigi Tosti* sur *la comtesse Mathilde et les pontifes romains*. C'est au même but que nous rattachons le beau travail du R. P. *Ventura*, sur *le pouvoir public, ou les lois naturelles de l'ordre social*.

En ce moment des attaques nouvelles et dont personne ne peut prévoir la portée et les conséquences, sont dirigées contre le Pontife romain, et par là contre la base même des pouvoirs religieux et sociaux. Il est bien nécessaire que l'on prémunisse les esprits contre ces attaques; que l'on dissipe, autant que possible, les nuages dont on n'a cessé d'entourer les questions religieuses et sociales depuis un grand nombre d'années, et que l'on essaie de retenir la société chrétienne qui, en Europe, semble se précipiter de plein gré vers sa ruine.

Après avoir combattu les principes erronés accumulés aveuglément sur l'autorité du Pontife romain, les *Annales* ont dirigé leurs travaux contre cette *Philosophie naturelle*, qui s'élève contre le Christ médiateur, en excluant son nom et son autorité de ses livres. C'est là un des plus grands dangers, nous dirions presque le seul danger, de l'enseignement actuel. Sous le prétexte de *philosophie naturelle*, les Rationalistes ont inventé à leur usage une véritable Révélation, directe, immédiate, personnelle, entre Dieu et l'âme humaine. La parole divine, le verbe divin en sont exclus. Ils appellent cette révélation *l'ontologisme*, *l'être*, la *vision directe*, la *lumière éternelle*, l'*idée innée*, et c'est là ce qu'ils mettent en la place du *Christ médiateur* et de sa révélation soit primitive, soit évangélique. Comme ils puisent à pleines mains dans les révélations mêmes de ce *Christ-Dieu-Homme*, il ne leur est pas difficile de poser des principes vrais et divins. Mais ils s'en attribuent la découverte et la coordination. — Depuis longtemps ces doctrines sont semées dans les esprits par l'enseignement philosophique; et elles ont longtemps occupé exclusivement l'école. — Mais voilà qu'en ce moment même cette *révélation nouvelle* est aux portes du Vatican. Elle va lui demander place, et prétend lui apporter protection, et même instruction. Et de fait, si c'est de Dieu directement que le Rationalisme tire ses principes, c'est bien le moins du monde qu'il aille en faire part au vicaire du Christ. — Et le monde est dans l'attente, pour savoir qui de la révélation *naturelle*, ou de la révélation *chrétienne* l'emportera.

C'est contre ces principes que s'est élevé le *Concile de Périgueux* dans le nouvel extrait que nous avons donné dans ce volume.

Parmi les ennemis de l'Église, disent les Pères du concile, ceux-là lui font la plus pernicieuse de toutes les guerres, qui, parés du manteau de la Philosophie, se composant un visage bénin et n'employant qu'un langage poli, affectent un certain zèle pour la cause de Dieu, et un grand dévouement pour celle des hommes ; et cachent, sous des fleurs, leurs discours pleins de poisons. Ces hommes ont entrepris de nous importer une *religion* qu'ils appellent *purement naturelle*, supprimant frauduleusement toute mention de la *religion révélée*, ou la condamnant ouvertement à céder la place à la seule Philosophie (ci-dess. p. 51).

Outre que cette prétention est impie, continuent les Pères, elle est très-vaine. Car tandis que ces hommes, par une fraude indigne, *omettent et suppriment Jésus-Christ*, tandis qu'ils l'étouffent en quelque sorte dans leur perfide silence et retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice, l'œil le moins exercé ne tarde pas à reconnaître que la Philosophie qu'ils produisent devant nous, est *seulement habillée de lambeaux, çà et là détachés de l'Evangile* (p. 53).

Voilà en deux mots tout ce que les *Annales* ont reproché à la philosophie. Oui, comme le dit encore le Concile : « Ce » qu'ils nous offrent pompeusement comme le *produit laborieux de leur Raison*, c'est à l'Eglise qu'ils l'ont *dérobé*, et » tout leur mérite consiste à le rendre fraudé et mutilé ; ce » qu'ils nous donnent pour du *pur philosophique*, n'est autre » chose que du *Christianisme tronqué et altéré* (p. 53). »

Il ne reste plus qu'à examiner la part qui est faite au Christ dans les *cours de philosophie* que l'on enseigne dans nos maisons d'éducation, et on verra sans doute que, là aussi, les dépouilles du Christ occupent une grande place, sans qu'on parle de lui.

C'est aussi bien comprendre les besoins actuels que de réfuter, comme le fait la *Civiltà*, l'ontologisme de la *Revue de Louvain*, et d'en défendre le cardinal Gerdil ; on trouvera qu'elle se moque sensément et agréablement de la *vision directe* des ontologistes, lorsqu'elle les montre si embarrassés de la distinguer de la vision béatifique (p. 265).

On doit également remercier la *Civiltà* d'avoir éclairci cette question de l'*ontologisme* du cardinal Gerdil ; la *Revue de Louvain* n'a pu que lui répondre par une fin de non-recevoir. Et l'on doit regarder ce point de critique philosophique comme entièrement résolu.

Nos lecteurs auront aussi remarqué le travail de M. *Jourdain*, sur la *source de la doctrine de saint Thomas*. Tout ce qui sert à éclaircir la philosophie du moyen âge, est d'un puissant

secours pour débrouiller les origines de la philosophie actuelle, soit catholique soit rationaliste.

C'est avec satisfaction que nous avons vu la question de *la connaissance de Dieu chez les peuples antiques*, portée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est là une question essentielle, et nous pouvons dire qu'elle y a été traitée avec gravité, science, et dans un sens avantageux à la philosophie traditionnelle. En effet, les divers membres qui ont pris la parole, ont successivement prouvé : 1° que Moïse n'avait pas emprunté la croyance de l'unité de Dieu aux Egyptiens; 2° que tous les anciens peuples avaient primitivement cru à l'unité de Dieu ; 3° que ce ne sont pas tous les peuples sémitiques qui ont été monothéistes, mais seulement les Sémites de la famille d'Abraham, c'est-à-dire le peuple choisi de Dieu. Il est fâcheux qu'aucun académicien n'ait porté la question sur le point de savoir comment les Sémites et les peuples primitifs ont connu l'existence d'un Dieu un. Nous ne doutons nullement que si la question avait été précisée sur ce point, on aurait fait bonne justice de l'assertion de M. Renan, que c'était *le désert* qui l'avait enseignée aux Sémites, ou qu'on la devait *à la constitution physique* et *intellectuelle* de tel ou tel peuple. On serait arrivé à cette conclusion qu'une Révélation primitive, naturelle, faite naturellement par la parole, a enseigné cette vérité au premier homme. Déjà M. Renan s'est moqué de cette religion *dite naturelle*, et qui cependant n'est jamais arrivée à l'homme *par ses instincts naturels* (p. 281). Ceci est d'un bon augure, et nous sommes certain que lorsque cette question se représentera, elle sera résolue dans le sens de la philosophie traditionnelle.

C'est aussi au même but que tendent les observations que M. le chevalier de *Paravey* a faites sur le travail de M. de Lamartine relativement *à Confucius et à la Chine*. La plupart des assertions de ce poëte sur l'origine des croyances ont été rectifiées, et on y a prouvé, comme on l'a fait au sein de l'Académie des inscriptions, que les premiers peuples ont cru à l'existence d'un Dieu unique, que leur raison n'a pas inventé, ainsi que le répète sans cesse M. de Lamartine, un des grands propagateurs de fausses idées.

Éclaircir la question de *l'origine de l'idolâtrie*, c'est éclaircir l'histoire du monde, c'est débrouiller ce chaos que l'on jette dans nos esprits, en nous faisant apprendre l'*Appendix de Diis*, qu'on pourrait appeler le *symbole d'une religion, dont le premier article était pourtant de n'en point avoir*. Beaucoup de livres traitent en ce moment de cette origine, car on comprend que c'est là l'histoire des égarements premiers de la famille humaine. Or, ce sont les causes principales de cette scission et de ces égarements que M. l'abbé *Van Drival* a commencé à mettre sous les yeux des lecteurs des *Annales* dans ses articles *sur l'origine et la source de l'idolâtrie*. Personne n'est plus propre que lui à ce travail ; de longues et savantes études l'y ont preparé ; il connaît parfaitement le mécanisme et la facture des langues et, par conséquent, l'esprit des peuples anciens. Le compte que nous avons rendu de sa *Grammaire des langues bibliques* en fournit une preuve assez parlante. Dans un prochain article, il traitera *du symbolisme*, comme 4e source de l'idolâtrie. Cette source est sans contredit la plus abondante et la plus générale, et c'est là, nous croyons, ce qu'il y aura de plus neuf dans son travail. Les lecteurs des *Annales* connaîtront ainsi tout ce qui a été découvert ou fait de plus récent et de plus savant sur les origines primitives de l'erreur.

Dans son travail sur les *campements des Israélites dans le désert*, M. *Schœbel* nous a donné une étude de haute exégèse biblique. Nous ne connaissons pas de commentaire qui rende mieux raison des contradictions apparentes des *Nombres* et de l'*Exode*. Plusieurs professeurs d'Ecriture-Sainte en ont déjà fait la remarque.

Bien que les articles sur la 14e *dynastie de Manéthon* paraissent un peu s'écarter des questions ordinairement traitées dans les *Annales*, cependant en réalité elles tendent, comme tous nos autres travaux, à éclaircir l'histoire de la Bible, en éclaircissant l'histoire de l'Egypte, à laquelle la Bible est liée par tant de rapports communs. D'ailleurs, il faut bien que les *Annales* donnent aussi leur opinion sur ces questions que la science moderne examine avec tant de curiosité.

Dans son *Examen de l'histoire du Mexique* de M. l'abbé Bras-

seur de Bourbourg, M. de *Charencey* nous a appris ce que la science actuelle a découvert de plus probable sur l'origine des Mexicains. Malgré les obscurités qui couvrent encore ces origines, c'est un fait reconnu, que les populations civilisées avaient eu des communications avec l'ancien monde, et que les populations non civilisées étaient arrivées à cet état par l'oubli des traditions précédentes : que c'étaient des nations déchues et dégradées, et non primitives et naturelles.

Nous ne ferons que mentionner les articles sur l'*inscription de Si-ngan-fou* de M. Pauthier, sur l'*Encyclopédie théologique*, et sur la *Patrologie grecque* de M. l'abbé Migne. Nous n'avons pas besoin de dire de quelle utilité ils peuvent être à nos lecteurs.

Nous devons faire remarquer à nos abonnés l'amélioration que nous avons faite aux *annonces* de la couverture des *Annales*. On trouvait, et nous trouvions nous-mêmes, une grande difficulté à se rappeler dans quel cahier était tel ou tel ouvrage que l'on savait pourtant avoir été annoncé. Pour faciliter cette recherche, nous avons donné un N° à tous les ouvrages annoncés, puis au dernier cahier du volume, nous avons mis une *table alphabétique* qui rappelle tous les ouvrages par ordre de leurs numéros. — Cette amélioration profite à nos seuls abonnés qui reçoivent les volumes par cahiers; nous les prions quand ils feront brocher ou relier leurs volumes, d'y joindre les 6 pages d'*annonces* qui peuvent ainsi leur être d'une grande utilité. — Les *Annales* ont les premières donné ces annonces gratuites. La plupart des revues ont suivi depuis lors leur exemple, nous espérons qu'elles les imiteront encore en ajoutant une semblable *table alphabétique*.

Nous finirons en annonçant que nous commencerons, dans le prochain cahier, une série d'articles sur la *Semaine*, et sur les traces qui en sont restées chez tous les peuples connus. Ce travail, auquel nous donnons nos soins depuis assez de temps, sera le plus complet qui existe sur cette question et donnera la *tradition* sur un des premiers faits racontés dans la Bible. Nous espérons qu'il intéressera particulièrement nos abonnés.

Le Directeur-Propriétaire,

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE - PARIS. *Nouvelle de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Ouvrage de S. Cyrille. — Publications données au séminaire de St-Sulpice. — Langue aztèque. — Relations canadiennes.*

Séance du 6 mai. — M. Renan présente, de la part de l'éditeur, M. Payne Smith, sous-bibliothécaire à la bibliothèque bodléyenne, la traduction syriaque du *Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur saint Luc : Sancti Cyrilli Alexandriæ archiepiscopi commentarii in Lucæ Evangelium quæ supersunt Syriace e manuscriptis apud Musæum britannicum.* Ce commentaire qui a été, en quelque sorte, classique dans l'antiquité ecclésiastique, n'était connu que par les *Chaînes*. C'est de là que le cardinal Maï en a tiré des fragments; mais cette ressource était si insuffisante, que le savant cardinal s'est trouvé avoir imprimé sous le nom de saint Cyrille, de longs passages de Théophylacte et d'autres auteurs. Le texte, publié avec soin par M. Payne Smith, nous donne l'ouvrage de saint Cyrille, dans son ensemble et sa forme primitive.

Séance du 20. — M. le directeur de Saint-Sulpice écrit à l'Académie, pour la prier de faire don à la bibliothèque de cet établissement de la suite de ses *diverses publications*. Déjà les trois Académies : française, des sciences et des sciences morales et politiques, ont bien voulu lui accorder une faveur semblable.

Renvoi à la Commission des travaux littéraires avec recommandation.

M. Buschmann adresse, pour être joint à titre de renseignement à l'ouvrage qu'il a envoyé au concours Volney de cette année, un exemplaire des *Mémoires détachés de son ouvrage des vestiges de la langue aztèque*, réunis en un volume in-4°.

Par M. Hector Bossange, au nom du gouvernement canadien : 1° *Relations des jésuites*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la nouvelle France, 3 vol. in-8; 2° *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts au conseil d'État du roi, concernant le Canada*, 3 vol. in-8.

Séance du 27. — La même Commission, considérant qu'il convient que l'Académie contribue, autant qu'il dépend d'elle, « au progrès des études ecclé- » siastiques dans la voie des vraies et sérieuses doctrines historiques et philoso- » phiques, et réponde pour sa part à l'appel que M. le directeur de cette pépi- » nière de prêtres éloquents et de savants prélats, fait à la libéralité de » l'Institut, est d'avis d'accorder à M. le directeur de Saint-Sulpice, dès à pré- » sent et pour l'avenir, les diverses publications de l'Académie. »

L'Académie approuve.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles).

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

QUATRIÈME SÉRIE.

Conditions de la Souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères* étrangers. Le prix d'abonnement est de 20 francs par an

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 10.

Collection des Annales de philosophie chrétienne.

Cette collection se compose :

1° D'une 1re *série*, composée de 12 *volumes* réimprimés en entier, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

2° D'une 2e *série*, composée de 7 *volumes*, du XIIIe au tome XIXe, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

3° D'une 3e *série*, composée de 20 *volumes*, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

4° D'une 4e *série*, composée de 19 volumes ; au prix ordinaire d'abonnement. — Chaque volume se vend séparément ; et on donne des *facilités* pour le paiement.

Il est bien entendu que ces faveurs ne s'accordent qu'à *ceux qui sont abonnés*.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT
De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

Philosophiæ christianæ Annales, **religioni catholicæ, sanis dogmatibus, publicisque moribus, tamdiu tantoque opere prosunt.** (Card. Maius; *Nova biblioth. Patrum* t. I, pars 2, p. 200, Romæ, 1852.)



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

Mgr D'AVANZO, évèque de Castellaneta. — M. l'abbé BERTRAND, de la Société asiatique de Paris. — M. l'abbé BEUF, Aumônier du lycée Napoléon. — M. l'abbé BLANC. — M. BONNETTY, de l'Académie de la religion catholique de Rome, et de la Société asiatique de Paris. — M. de CHARENCEY. — M. Edouard DUMONT. — M. GUÉNEBAULT. — M. le D. HALLEGUEN. — M. Ed. de l'HERVILLIERS. — M. l'Abbe LAOUENAN, Missionnaire des Missions étrangères dans l'Inde. — M. Jules MOHL, de l'Institut. — M. l'abbé POULIDE. — M. de RICHECOUR. — M. ROBIOU professeur d'histoire. — M. le vicomte de ROUGÉ, de l'Institut. — M. SCHOEBEL. — M. SCOTT. — M. l'abbé VAN DRIVAL.

TRENTIÈME ANNÉE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XX.

59e VOLUME DE LA COLLECTION.



PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,
RUE DE BABYLONE, N° 10 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1859

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 115. — JUILLET 1859.

N° 116. — AOUT.

N° 117. — SEPTEMBRE.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 115. — Juillet 1859.

Gouvernement ecclésiastique.

LETTRE ENCYCLIQUE *QUI NUPER*
DE S. S. PIE IX,
Sur les mouvements séditieux des États romains.

PIE IX, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Les mouvements séditieux, qui ont éclaté récemment en Italie contre l'autorité des princes légitimes dans les régions les plus voisines des Etats de l'Eglise, ont envahi quelques-unes de nos provinces comme la flamme d'un incendie. Soulevées par ce funeste exemple, excitées par les intrigues du dehors, elles se sont soustraites à notre régime paternel, et, malgré leur petit nombre, les adhérents de la révolte demandent qu'elles soient soumises à celui des gouvernements italiens, qui, dans ces dernières années, s'est porté l'adversaire de l'Eglise, de ses droits légitimes et de ses ministres sacrés. Réprouvant et déplorant les actes de la rébellion, par lesquels une portion seulement du peuple, dans ces provinces troublées, méconnaît avec tant d'injustice notre zèle et nos soins

PIUS PP. IX.

Venerabiles Fratres, Salutem et apostolicam benedictionem.

Qui nuper per Italiam erupit contra legitimos Principes seditionis motus in regionibus etiam Pontificiæ ditionis finitimis, nonnullas ex Provinciis Nostris quædam veluti incendiæ flamma pervasit; quæ quidem et funesto illo permotæ exemplo, et externis actæ incitamentis a paterno Nostro regimine sese subduxerunt, et vero etiam paucis adnitentibus id quærunt, ut italico illi subjiciantur Gubernio, quod per annos hosce postremos Ecclesiæ, ac legitimis illius juribus, sacrisque administris se gessit adversum. Dum Nos rebellionis hujusmodi actus et reprobamus, et dolemus, quibus quædam tantum populi pars turbatis in iisdem provinciis injuste adeo respondet paternis studiis, curisque Nostris, ac

paternels, et déclarant publiquement que la souveraineté temporelle, que s'efforcent de lui enlever les plus perfides ennemis de l'Église du Christ, est nécessaire à ce Saint-Siége, pour qu'il puisse exercer sans nul empêchement la puissance sacrée pour le bien de la religion, Nous vous adressons les présentes lettres, Vénérables Frères, pour chercher au milieu d'un si grand trouble de la paix publique, quelque consolation à Notre douleur. A cette occasion, Nous vous exhortons aussi, en raison de votre piété déclarée envers le Siége apostolique et de votre zèle singulier pour sa liberté, de veiller à l'accomplissement de la prescription que Nous lisons avoir été faite autrefois par Moïse à Aaron, Souverain-Pontife des Hébreux (*Nombres*, ch. XVI) : « Prends l'encensoir et le feu de l'autel, et » jette l'encens dessus, et cours en toute hâte vers le peuple, » afin que tu pries pour eux; car déjà la colère du Seigneur est » envoyée, et la plaie fait rage. » De même, nous vous exhortons pour que vous répandiez des prières à l'instar de ces frères saints, Moïse et Aaron qui, la face prosternée, dirent : « Très-puissant Dieu des esprits de toute chair, est-ce que, » pour les péchés de quelques-uns, votre colère se déchaînera » contre tous? (*Nombres*, ch. XVI) » C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous vous envoyons les présentes Lettres, dont Nous attendons un grand soulagement, parce que Nous avons confiance que vous répondrez surabondamment à Nos désirs et

dum necessarium esse palam edicimus Sanctæ huic Sedi civilem principatum, ut in bonum religionis sacram potestatem sine ullo impedimento exercere possit, quem quidem civilem Principatum extorquere eidem connituntur vaferrimi hostes Ecclesiæ Christi, vobis in tanto rerum turbine præsentes damus litteras, Venerabiles Fratres, ut aliquod dolori Nostro solatium quæramus. Atque hac occasione Vos etiam hortamur, ut pro explorata pietate vestra, pro eximio erga Apostolicam Sedem, ejusque libertatem studio id præstandum curetis, quod olim Aaroni supremo Hebræorum Pontifici præscripsisse legimus Moysem (Num. cap. XVI) : *Tolle thuribulum, et hausto igne de altari mitte incensum desuper pergens cito ad populum, ut roges pro eis ; jam enim egressa est ira a Domino, et plaga desævit.* » Itemque Vos hortamur, ut preces fundatis quemadmodum sancti illi fratres, Moyses nimirum, atque Aaron, qui « *proni in faciem dixerunt : fortissime Deus spirituum universæ carnis, num aliquibus peccantibus, contra omnes ira tua desæviet ?* (Num. cap. XVI.) Ad hoc scilicet, Venerabiles Fratres, præsentes Vobis mittimus litteras, ex quibus non parum solatii percipimus, quippe confidimus, desideriis Vos, curisque Nostris cumulate responsu-

à Nos soins. Du reste, Nous le déclarons hautement, revêtus de la vertu d'en Haut, que Dieu, touché par les prières des fidèles, mettra dans Notre faiblesse, Nous affronterons tous les périls, Nous subirons toutes les épreuves plutôt que de manquer en rien à Notre devoir apostolique ou que de faire quoi que ce soit contre la sainteté du serment, par lequel Nous Nous sommes lié, lorsque, malgré Notre indignité, Nous avons été élevé, Dieu le voulant ainsi, sur ce Siége suprême du Prince des Apôtres, citadelle et rempart de la Foi catholique. Pour l'accomplissement de votre charge pastorale, appelant sur vous, Vénérables Frères, toute allégresse et toute félicité, Nous vous accordons amoureusement pour vous et votre troupeau la bénédiction apostolique, gage de la céleste béatitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18e jour de juin de l'année 1859, de Notre pontificat l'an 14e.

ros. Ceterum palam hoc profitemur, indutos Nos virtute ex alto, quam infirmitati Nostræ immittet fidelium precibus exoratus Deus quidvis discriminis, quidvis acerbitatis antea perpessuros quam Apostolicum ulla ex parte deseramus officium, ac quidquam admittamus contra juramenti sanctitatem, quo Nos obstrinximus, cum licet immerentes Supremam hanc Apostolorum Principis Sedem, arcem et propugnaculum Catholicæ fidei, Deo sic volente, conscendimus. In pastorali vestro tuendo munere omnia læta, ac felicia, Venerabiles Fratres, Vobis adprecantes, cælestis auspicem beatitatis Apostolicam benedictionem, Vobis, gregique vestræ peramenter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die 18 junii, Anno 1849; Pontificatus Nostri Anno Decimoquarto.

Gouvernement ecclésiastique.

ALLOCUTION DE S. S. PIE IX,

Dans le Consistoire secret du 20 juin 1859,

SUR LES TROUBLES QUI ONT EU LIEU DANS LES ÉTATS PONTIFICAUX.

Vénérables Frères,

A la douleur si grave qui Nous accable, ainsi que tous les gens de bien, à cause de la guerre qui a éclaté entre des nations catholiques, vient se joindre le chagrin dont remplissent Notre cœur les troubles déplorables et les perturbations qui, par l'action criminelle et la sacrilége audace d'hommes impies, ont récemment envahi quelques provinces de Nos Etats-Pontificaux. Vous comprenez, Vénérables Frères, que Nous Nous plaignons ici de cette conjuration criminelle et de cette révolte de factieux contre la souveraineté civile qui, par un droit légitime et sacré, Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siége, que des hommes pleins de ruses et de perfidie, demeurant dans ces provinces de Nos Etats, n'ont pas craint d'ourdir, de fomenter et d'accomplir, soit par des réunions clandestines et coupables, soit par les complots les plus honteux formés avec des habitants des Etats limitrophes, soit par la publication de pamphlets perfides et calomnieux, et enfin par toute sorte de mensonges et de moyens pervers. Nous ne pouvons qu'être profondément affligé de ce qu'une pareille

Venerabiles Fratres.

Ad gravissimum, quo cum bonis omnibus propter bellum inter catholicas nationes excitatum premimur dolorem, maximus accessit mœror ob luctuosam rerum conversionem ac perturbationem, quæ in nonnullis Pontificiæ Nostræ ditionis Provinciis nefaria impiorum hominum opera ac sacrilego prorsus ausu nuper evenit. Probe intelligitis, Venerabiles Fratres, Nos dolenter loqui de scelesta sane perduellium contra sacrum legitimumque Nostrum, et hujus Sanctæ Sedis civilem principatum conjuratione et rebellione, quam vaferrimi homines in eisdem Nostris provinciis commorantes tum clandestinis pravisque cœtibus, tum turpissimis consiliis cum finitimarum regionum hominibus initis, tum fraudolentis calumniosisque editis libellis, tum exteris armis comparatis et invectis, tum perversis quibusque aliis fraudibus, et artibus moliri, fovere, et efficere minime reformidarunt. Nec possumus non vehementer dolere, infestam

conjuration a d'abord éclaté dans Notre ville de Bologne, qui a été comblée des marques de Notre paternelle bienveillance et de Notre libéralité, et qui, il y a deux ans, lorsque Nous l'avons visitée, ne manqua pas de faire éclater et de Nous témoigner sa vénération pour Nous et pour le Siége Apostolique. C'est à Bologne, en effet, que, le 12 de ce mois, aussitôt que les troupes autrichiennes se furent inopinément retirées, des conjurés, connus pour leur audace, foulant aux pieds tous les droits divins et humains, et ne mettant plus de frein à leur perversité, ne craignirent pas de se soulever, d'armer, de rassembler et de commander la garde urbaine et d'autres hommes, de se rendre au palais de Notre Cardinal-Légat, et, après en avoir arraché les armes pontificales, d'y élever et de mettre à leur place l'étendard de la révolte, malgré l'indignation et les protestations des citoyens les plus honnêtes, que rien ne put empêcher de manifester l'horreur que leur inspirait un tel forfait et de témoigner leur dévouement pour Notre personne et Notre gouvernement pontifical. Les factieux se rendirent ensuite de leurs personnes auprès de Notre Cardinal-Légat, qui, fidèle à son devoir, résistait à une si criminelle audace, continuant de proclamer et de défendre Notre dignité, la dignité et les droits du Saint-Siége, et ils le forcèrent de s'éloigner. Puis ils poussèrent le crime et l'impudence à ce point qu'ils ne craignirent pas de changer le gou-

hujusmodi conjurationem primum erupisse in civitate Nostra Bononiensi, quæ paternæ Nostræ benevolentiæ ac liberalitatis ornata beneficiis duos fere ab hinc annos, cùm ibi diversati sumus, suam ergà Nos et hanc Apostolicam Sedem venerationem ostendere, ac testari haud omiserat. Bononiæ enim die duodecima hujus mensis, postquàm Austriacæ inopinato discesserunt copiæ, nulla interposita mora, conjurati homines audacia insignes, omnibus divinis, humanisque proculcatis juribus, laxatisque improbitatis habenis, haud exhorruerunt tumultuari, atque urbanam cohortem aliosque armare, cogere, educere, atque Cardinalis Nostri Legati ædes adire, ibique ablatis Pontificiis insignibus eorum loco rebellionis vexillum attollere et collocare cum summa honestiorum civium indignatione ac fremitu, qui tantum facinus improbare, ac Nobis et Pontificio Nostro Gubernio plaudere haud extimescebant. Hinc ab ipsis perduellibus eidem Cardinali Nostro Legato profectio fuit denunciata, qui pro sui muneris officio tot scelestis ausibus obsistere, ac Nostram, et hujus Sanctæ Sedis dignitatem et jura asserere ac tueri minime prætermittebat. Atque eo sceleris et impudentiæ rebelles devenerunt, ut minime veriti sint gubernium immutare,

vernement, de demander la dictature du roi de Sardaigne, et d'envoyer en conséquence des députés vers ce roi. Notre Légat était dans l'impossibilité d'empêcher ces actes indignes, et il ne pouvait pas en rester témoin impassible : il protesta donc solennellement de vive voix et par écrit contre tout ce qu'avaient fait les factieux au détriment de Nos droits et des droits du Saint-Siége; puis, contraint de quitter Bologne, il se retira à Ferrare.

A Ravenne, à Pérouse et ailleurs, des hommes pervers n'hésitèrent pas à renouveler, à la grande douleur des gens de bien, et par les mêmes moyens criminels, les actes si coupables de Bologne; ils ne craignaient pas que leurs violences pussent être réprimées et brisées par nos troupes pontificales; ils les croyaient en trop petit nombre pour résister à leur fureur et à leur audace. Dans toutes ces villes on vit donc toutes les lois divines et humaines foulées aux pieds, le souverain pouvoir, qui Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siége, attaqué par les factieux, l'étendard de la révolte arboré, le gouvernement légitime du Souverain-Pontife renversé, la dictature du roi de Sardaigne demandée, Nos délégats, après une protestation publique, invités ou forcés à partir, et beaucoup d'autres actes criminels de rébellion.

Personne n'ignore quel but poursuivent ces ennemis achar-

et Sardiniæ Regis Dictaturam petere, et ob hanc causam suos ad eumdem Regem deputatos mittere. Cum igitur Noster Legatus haud posset tantas impedire improbitates easque diutius ferre et intueri, solemnem tum voce tum scripto edidit protestationem contra omnia quæ a factiosis hominibus adversus Nostra et hujus Sanctæ Sedis jura fuerunt patrata, ac Bononia decedere coactus Ferrariam se contulit.

Quæ Bononiæ tam nefarie peracta sunt, eadem similibus criminosis modis Ravennæ, Perusiæ, et alibi flagitiosi homines communi bonorum omnium luctu agere minime dubitarunt, haud timentes posse suos impetus a Pontificiis Nostris copiis reprimi ac refringi, cum illæ numero paucæ eorum furori et audaciæ resistere minime possent. Quocirca in eisdem civitatibus a perduellibus omnium divinarum, humanarumque legum conculcata auctoritas, et suprema civilis Nostra atque hujus Sanctæ Sedis oppugnata potestas, et defectionis erecta vexilla, et legitimum Pontificium gubernium de medio sublatum, et Sardiniæ Regis dictatura petita, et Nostri Delegati publica emissa protestatione ad profectionem vel impulsi, vel coacti, et alia multa rebellionis admissa facinora.

Nemo vero ignorat quo isti civilis Apostolicæ Sedis principatus osores semper

nés du pouvoir temporel du Siége Apostolique, ce qu'ils veulent, ce qu'ils désirent par-dessus tout. Tout le monde sait que, par un dessein particulier de la divine Providence, au milieu d'une si grande multitude et diversité de princes temporels, l'Eglise romaine possède aussi une puissance temporelle entièrement indépendante, afin que le Pontife romain, souverain Pasteur de l'Eglise tout entière, n'étant jamais sujet d'aucun prince, puisse toujours exercer en pleine liberté, dans l'univers entier, le pouvoir et l'autorité suprême qu'il a reçus de Jésus-Christ lui-même, pour paître et gouverner tout le troupeau du Seigneur, et afin que toute facilité lui soit laissée de propager de plus en plus la religion divine, de subvenir aux diverses nécessités des fidèles, de porter secours en temps opportun à ceux qui l'implorent, et de prendre toutes les mesures que, suivant les temps et les circonstances, il juge utiles pour le plus grand bien de la République chrétienne. Les ennemis acharnés du pouvoir temporel de l'Eglise romaine s'efforcent donc d'attaquer, d'ébranler et de détruire la puissance temporelle de cette Eglise et du Pontife romain, acquise par suite d'une sorte de dispensation céleste, assurée par une possession non interrompue pendant une longue suite de siècles, consacrée par tout ce qui constitue le droit, et qui fut toujours regardée et défendue du commun consentement de tous les peuples et de tous les princes, même non catholiques, comme le patrimoine sacré et inviolable de

potissimum spectent; et quid ipsi velint, quid cupiant, quid exoptent. Omnes quidem norunt singulari Divinæ Providentiæ consilio factum esse, ut in tanta temporalium Principum multitudine et varietate Romana quoque Ecclesia temporalem dominationem nemini prorsus obnoxiam haberet quo, Romanus Pontifex, Summus totius Ecclesiæ Pastor, nulli unquam Principi subjectus, supremam universi Dominici gregis pascendi, regendique potestatem auctoritatemque ab ipso Christo Domino acceptam, per universum qua late patet orbem plenissima libertate exercere, ac simul facilius divinam religionem magis in dies propagare et variis fidelium indigentiis occurrere, et opportuna flagitantibus auxilia ferre, et alia omnia bona peragere posset, quæ pro re ac tempore ad majorem totius Christianæ reipublicæ utilitatem pertinere ipse cognosceret. Infestissimi igitur Romanæ Ecclesiæ temporalis dominii hostes civilem ejusdem Ecclesiæ, Romanique Pontificis principatum cœlesti quadam rerum dispensatione, et vetusta per tot jam continentia sæcula possessione, ac justissimo quovis alio optimoque jure comparatum, et communi omnium populorum et Principum vel acatholicorum consensione uti sacrum inviolatumque Beati Petri patrimonium semper

saint Pierre. Ils comptent, lorsque l'Eglise romaine aura été dépouillée de son patrimoine, pouvoir plus facilement abaisser la dignité, ravaler la majesté du Siége apostolique du Pontife romain, le réduire aux plus dures nécessités, faire en toute liberté le plus grand mal à notre très-sainte religion, diriger contre elle une guerre mortelle et la détruire même si cela pouvait jamais être. Tel est le but qu'ont toujours poursuivi, et que poursuivent toujours par leurs projets iniques, leurs machinations et leurs fourberies, les hommes qui aspirent à renverser la souveraineté temporelle de l'Eglise romaine. Une bien longue et bien triste expérience le démontre de la manière la plus évidente.

Liés par le devoir de Notre charge apostolique et par un serment solennel, Nous devons veiller avec la plus grande vigilance à la conservation de la religion, garder complétement intacts et inviolables les droits et les possessions de l'Eglise romaine, maintenir et préserver de toute atteinte la liberté de ce Saint-Siége, à laquelle tient le bien de l'Eglise universelle, et par conséquent défendre la souveraineté que la divine Providence a donnée aux Pontifes romains pour qu'ils pussent exercer librement dans tout l'univers leur charge sacrée, afin de transmettre dans toute son intégrité cette même souveraineté à leurs successeurs. Comment pourrions-Nous donc ne pas condamner et flétrir énergiquement

habitum ac defensum invadere, labefactare, ac destruere conniluntur, ut, Romana Ecclesia suo spoliata patrimonio, Apostolicæ Sedis, Romanique Pontificis dignitatem, majestatem deprimant, pessundent, et liberius sanctissimæ Religioni maxima quæque damna ac teterrimum bellum inferant, ipsamque Religionem, si fieri unquam posset, funditus evertant. Huc sane semper spectarunt ac spectant nequissima illorum hominum consilia, molitiones et fraudes, qui temporalem Romanæ Ecclesiæ dominationem convellere exoptant, veluti diuturna ac tristissima experientia omnibus clare aperteque demonstrat.

Quamobrem cum Nos Apostolici Nostri muneris officio, solemnique juramento adstricti debeamus religionis incolumitati summa vigilantia prospicere, ac jura et possessiones Romanæ Ecclesiæ omnino integras inviolatasque tueri, et hujus Sanctæ Sedis libertatem, quæ cum universæ Ecclesiæ utilitate est plene conjuncta, asserere et vindicare, ac proinde ipsius Principatum defendere, quo ad liberam rei sacræ in toto terrarum orbe procurationem exercendam Divina Providentia Romanos Pontifices donavit, illumque integrum et inviolatum Nostris Successoribus transmittere, idcirco non possumus non vehementer dam-

les entreprises et les efforts iniques et impies de nos sujets en révolte, en leur résistant de toute Notre puissance?

C'est pourquoi, par une protestation de Notre Cardinal Secrétaire-d'Etat, envoyée à tous les ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires des nations étrangères auprès de Nous et de ce Saint-Siége, Nous avons condamné et flétri les audacieuses et criminelles entreprises de ces rebelles, et maintenant, élevant la voix dans votre auguste assemblée, Vénérables Frères, Nous protestons encore de toute la force de Notre âme contre tout ce que les révoltés ont osé faire dans les lieux indiqués tout à l'heure, et en vertu de Notre autorité suprême, Nous condamnons, réprouvons, cassons, abolissons tous et chacun des actes accomplis, soit à Bologne, soit à Ravenne, soit à Pérouse, soit ailleurs, par ces mêmes factieux, contre la souveraineté légitime et sacrée qui Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siége, quelle que soit d'ailleurs la manière dont ils ont été accomplis, et quel que soit le nom sous lequel on les désigne, déclarant et décrétant que tous ces actes sont nuls, illégitimes et sacriléges. Nous rappelons, de plus, au souvenir de tous, l'excommunication majeure et les autres censures et peines ecclésiastiques portées par les sacrés Canons, par les Constitutions apostoliques et par des Décrets des Conciles généraux, surtout du Concile de Trente [1], peines qu'en-

nare, detestari impios nefariosque perduellium subditorum ausus, conatus, illisque fortiter obsistere.

Itaque postquam per reclamationem Nostri Cardinalis Secretarii Status missam ad omnes Oratores, Ministros et negotiorum Gestores exterarum Nationum apud Nos et hanc S. Sedem nefarios hujusmodi rebellium ausus reprobavimus ac detestati sumus, nunc in amplissimo hoc Vestro Concessu, Venerabiles Fratres, Nostram attollentes vocem majori qua possumus animi Nostri contentione protestamur contra ea omnia, quæ perduelles in commemoratis locis agere ausi sunt, et suprema Nostra auctoritate damnamus, reprobamus, rescindimus, abolemus omnes et singulos actus tum Bononiæ, tum Ravennæ, tum Perusiæ, tum alibi ab ipsis perduellibus contra sacrum legitimumque Nostrum, et hujus S. Sedis Principatum quovis modo factos et appellatos, et eosdem actus irritos omnino illegitimos, et sacrilegos esse declaramus, atque decernimus. Insuper in omnium memoriam revocamus majorem Excommunicationem, aliasque ecclesiasticas pœnas et censuras a sacris Canonibus, Apostolicis Constitutionibus, et Generalium Conciliorum Tridenti [1] præsertim decretis inflictas, et ulla absque

[1] *Sess.* 22, *cap.* 11, *de Reform.*

courent, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune déclaration, tous ceux qui ont l'audace d'attaquer, en quelque manière que ce soit, la puissance temporelle du Pontife romain, et Nous déclarons que tous ceux-là les ont malheureusement encourues qui, à Bologne, à Ravenne, à Pérouse ou ailleurs, ont osé, soit par leurs actes, soit par leurs conseils, soit par simple consentement ou de quelque manière que ce puisse être, violé, troublé et usurpé la puissance et la juridiction civiles qui Nous appartiennent à Nous et à ce Saint-Siége, et le Patrimoine du Bienheureux Pierre.

Mais tout en Nous voyant obligés, à raison de Notre charge et non sans éprouver une vive douleur dans Notre âme, de faire ces déclarations et de les rendre publiques, nous ne cessons, pleurant le triste aveuglement de tant de Nos fils, de demander humblement et de toutes nos forces au Père très-clément des miséricordes, qu'il fasse, par sa toute-puissante vertu, luire le plus tôt possible ce jour si désiré, où Nous pourrons recevoir avec joie dans Notre sein paternel nos Fils repentants et rentrés dans le devoir, et où, à l'abri de tout trouble, Nous verrons rétablis l'ordre et la tranquillité dans tous nos Etats-Pontificaux.

Trouvant Notre appui dans cette confiance en Dieu, Nous sommes aussi soutenu par cette espérance, que les Princes de l'Europe, aujourd'hui comme autrefois, mettront toute leur sollicitude à protéger la souveraineté temporelle qui Nous

declaratione incurrendas ab iis omnibus qui quovis modo temporalem Romani Pontificis potestatem impetere audeant : in quas proinde eos omnes misere incidisse declaramus qui Bononiæ, Ravennæ, Perusiæ, et alibi civilem Nostram, et hujus Sanctæ Sedis potestatem, et juridictionem, ac Beati Petri patrimonium opera, concilio, assensu, et alia quacumque ratione violare, perturbare et usurpare ausi sunt.

Dum vero officii Nostri ratione compulsi hæc non levi certe animi Nostri dolore declarare, et edicere cogimur, miserrimam tot filiorum cæcitatem illacrymantes a clementissimo misericordiarum Patre humiliter enixeque exposcere non desistimus, ut omnipotenti sua virtute efficiat, ut quamprimum optatissimus illucescat dies, quo et ipsos filios resipiscentes, atque ad officium reductos iterum paterno sinu cum gaudio excipere, et omni perturbatione sublata ordinem tranquillitatemque in tota Pontificia Nostra ditione restitutam videre possimus. Hac autem in Deo fiducia suffulti ea quoque spe sustentamur fore, ut Europæ Principes, uti antea, ita hoc etiam tempore suam omnem operam in

appartient à Nous et à ce Saint-Siége, et uniront leurs desseins et leurs efforts pour la conserver entière, comprenant qu'il importe à tous et à chacun d'eux que le Pontife Romain jouisse d'une pleine liberté, afin qu'il soit convenablement pourvu à la sécurité des consciences pour les catholiques qui vivent dans leurs Etats.

Cette espérance s'augmente encore, parce que, suivant les déclarations de Notre très-cher Fils en Jésus-Christ, l'Empereur des Français, les armées françaises qui sont en Italie, non-seulement ne feront rien contre Notre pouvoir temporel et la domination du Saint-Siége, mais, au contraire, les protégeront et les conserveront.

temporali Nostro, Sanctæque hujus Sedis principatu tuendo, et integre servando consociatis studiis consiliisque impendant, cum eorum cujusque vel maxime intersit, Romanum Pontificem plenissima frui libertate, quo Catholicorum conscientiæ in eorumdem Principum ditionibus commorantium tranquillitati rite consultum sit. Quæ quidem spes augetur, propterea quod Gallicæ copiæ in Italia degentes, juxta ea quæ Carissimus in Christo Filius Noster Gallorum Imperator declaravit, non modo nihil contra temporalem Nostram et hujus S. Sedis dominationem agent, immo vero eamdem tuebuntur atque servabunt.

Traditions primitives.

RECHERCHES

SUR LES ORIGINES DE LA LANGUE BASQUE

De toutes les questions qui ont jusqu'à ce jour attiré l'attention des linguistes, nulle peut-être n'a donné lieu à de plus longs débats que celle des origines de la langue basque, nulle à coup sûr n'a reçu un plus grand nombre de solutions contradictoires. Tour à tour regardé comme l'idiome *primitif*, père de toutes les autres, comme un *mélange confus* des jargons parlés par les barbares, au moment de la grande invasion, comme un *dialecte du celtique* ou du *mauritanien*, le Basque ou Euskarien a enfin été déclaré par les philologues, une langue sans parenté connue, un dernier vestige des dialectes en vigueur chez les aborigènes du continent européen.

Il ne nous est pas possible de nous ranger à cet avis; les affinités grammaticales et lexicologiques qu'une comparaison attentive nous révèle entre le basque et les langues ouraliennes sont évidement de la nature la plus intime et ne nous permettent pas de révoquer en doute, la communauté d'origines des Euskariens et des tribus *finnoises*. L'examen de ces affinités fera l'objet d'un travail ultérieur. Aujourd'hui, nous nous bornerons à quelques considérations historiques tirées de l'étude même de la langue basque.

1° *De l'état primitif de la nation basque*. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la grammaire basque pour s'assurer que les ancêtres du peuple *eskualdunak*, ont dû se trouver, au moment où leur idiome s'est constitué, dans un état de civilisation peu avancé. Ces formes *agglutinantes*, cette faculté de former des composés en éliminant des radicaux, comme dans le mot *orsans*, tonnerre, de *orts*, nuage et *asans*, bruit, que l'on remarque à chaque instant, n'ont pu prendre naissance que chez des hommes ignorants de l'art d'écrire. « On sait, en effet, nous dit M. Hase, dans son *Cours de philologie comparée*, » que l'usage fréquent chez un peuple des procédés graphi-

» ques donne au dialecte qu'il parle une tendance analytique » bien prononcée. » Peut-être est-ce à l'antiquité de l'art d'écrire chez les Egyptiens et les Chinois, qu'il faut attribuer la structure si analytique, si monosyllabique des idiomes de ces deux nations. Au contraire, l'homme qui n'a d'autre moyen de communiquer sa pensée que la parole, enrichit volontiers sa grammaire de formes *polysynthétiques*. C'est ce qui a eu lieu par exemple chez beaucoup de tribus américaines, C'est ce qui se remarque encore dans le vieux français; on trouve toujours les pronoms personnels et possessifs accolés aux noms ou aux verbes dont ils dépendent comme dans les mots *mâme* pour mon âme, *jaimions* pour nous aimions, *mamour* pour mon amour. Lors de la renaissance, une nouvelle langue se forma dont le caractère est éminemment analytique, parce qu'elle est l'œuvre d'un peuple chez lequel l'écriture est devenue d'un usage presque universel.

Une particularité remarquable de la langue basque et qui d'ailleurs ne se trouve guère que dans les idiomes tout à fait incultes, c'est ce penchant à diminuer le nombre des mots radicaux pour augmenter celui des composés. Au lieu par exemple, d'emprunter à leurs premiers ancêtres les Finnois, les radicaux servant à désigner la *lune* et le *soleil*, les Basques ont eu recours aux formes complexes *higouski*, soleil; litt. *diem faciens* [1]. — *Hillargi* et *argi sagi*, lune; litt. *lumen mortuum* ou *dux luminis*, de *hill*, mort, *argi*, lumière et *sagi*, *dux*, *ducere*.

N'oublions pas enfin que la langue basque manifeste une certaine propension à remplacer le système de numération *décimal* par un système *quinquésimal*, puisqu'elle donne à tous leurs noms de nombre de 5 à 10, une flexion particulière *entsikyts*, ou *gi*, dont les nombres inférieurs sont dépourvus. Or, l'on sait [2] que l'altération du système numéral primitif est, pour toutes les tribus chez lesquelles elle a été observée, une suite du retour à la barbarie et de cet affaiblissement des facultés calculatrices qui en est la conséquence habituelle.

[1] Voy. Darrigol, *Considérations sur la langue basque.*

[2] Voy. notre *Compte-rendu de l'Histoire du Mexique*, par M. Brasseur de Bourbourg, dans les *Annales de philosophie*, t. XIV.

Qu'on ne s'étonne pas au reste que, malgré l'état peu avancé de leur civilisation, les Basques aient pu polir leur idiome au point d'en faire le premier peut-être de tous les dialectes de l'*Oural*. La perfection grammaticale de telle ou telle langue ne tient pas nécessairement à la supériorité de l'état social du peuple qui la parle. Elle paraît dépendre, en grande partie du moins, d'autres causes que nous essaierons d'indiquer dans un travail subséquent [1].

La comparaison du vocabulaire *basque* avec les lexiques de l'*Oural* nous a mis à même de constater un certain nombre de rapports qui, nous l'espérons, ne seront pas dénués d'intérêt pour les amateurs d'*ethnologie comparée*. Presque tous les mots qui, chez les Euskariens, désignent les *animaux domestiques* sont évidemment empruntés aux Finnois. Par exemple en basque *ergui*, un jeune bœuf; swom. *herké*, un taureau; lap. *herké*, un renne mâle (les Lapons ne connaissent pas d'autre bétail que le renne); turk osm. *œkous*. — Basq. *ak'er*, un bouc; swo. *kaouris*. — *Sa kour*, un chien (le *sa* est préfixe); swo. *koïra;* lap. *kœïré*. — *Ahari*, un mouton; swo. *yéhéré ;* madj. *uru*. — *Shari*, un porc; madj. *sertés*. — *Sa mari*, un cheval; madj. *tsamar*, un âne. Les Basques avaient donc au moment où leur langue s'est constituée l'usage des animaux domestiques.

L'art de fondre les métaux semble lui aussi avoir été, dès l'origine, connu des peuples de l'antique *Ibérie*. Le mot basque *bourdin*, qui désigne le fer, se retrouve bien évidemment dans l'ostyak *kourt*, et le vogoule *karti*.

Il est bien certain cependant qu'un peuple ne se serait guère avisé de donner de nom particulier à ce métal, s'il n'avait su le travailler et s'il ne lui était devenu nécessaire de le distinguer des autres espèces de minéraux. Les nations indo-européennes, qui ne connaissaient pas l'usage du fer, au moment de leur dispersion, lui ont donné un nom différent dans chacune des régions où elles se sont établies, et l'on chercherait vainement le *ferrum* des Latins, le *σίδηρον* des Grecs, le *eisen* allemand, dans les mots *zends* ou *sanscrits* qui désignent ce minéral.

[1] Voy. nos *Recherches sur les races humaines*.

Le fer, celui de tous les métaux dont la découverte dut être cependant la plus tardive, était donc connu des races tartares dès les premiers temps. C'est là, à coup sûr, la meilleure preuve de cette supériorité qu'elles possédèrent si longtemps dans l'art de la métallurgie. Il n'est question, dans les poésies scandinaves, que d'armes, de chaînes indestructibles forgées par les nains magiciens des rives de la mer Blanche [1]. Le *Kalevala*, recueil le plus complet que nous possédions des antiques légendes mythologiques de la race ouralienne, est évidemment l'œuvre d'un peuple adonné aux travaux des mines. On y trouve une tradition des plus curieuses sur la formation des diverses espèces de fer. Les *Telchines* des îles de la mer Égée, les *Kabyres* de Samothrace, habiles à la fois dans l'art des enchantements et dans le travail des métaux, et dont l'apparition dans l'Europe méridionale remonte, sans aucun doute, plus haut que l'arrivée des nations *hellènes* et *pélasgiques*, appartenaient vraisemblablement, eux aussi, à la race *ouralienne*.

Enfin, la similitude du mot basque *bilbé*, trame, avec le madjar *belfonal*, nous indique que l'art du tisserand était en vigueur chez les Ouraliens dès l'époque la plus reculée.

Si de l'examen des termes propres à la vie *pastorale*, nous passons à celui des expressions consacrées à la vie *agricole*, nous arriverons à une conclusion tout opposée. Les mots qui servent à désigner le blé, le pain, le labourage, sont tous étrangers aux langues de l'Oural, et se retrouvent, en partie notable du moins, dans les idiomes *sémitiques*. Les Euskariens, d'abord exclusivement pasteurs ou forgerons, comme le sont aujourd'hui encore un grand nombre de tribus tartares ou arabes, n'ont donc connu l'agriculture que par suite de leurs relations avec les navigateurs phéniciens. Au moment de l'invasion punique et de la conquête romaine, la plupart des tribus ibériennes étaient encore nomades, et ne connaissaient d'autres richesses que leurs nombreux troupeaux.

L'idiome euskarien paraît avoir, au reste, été primitivement fort répandu. Nous savons qu'il constituait le fond de

[1] Malte-Brun, *Précis de géogr.*, vol. III.

presque tous les dialectes parlés en Espagne [1]. C'est par lui également que s'expliquent un grand nombre de noms de localités de la Mauritanie et des îles du bassin occidental de la Méditerranée [2]. Sénèque nous atteste l'origine ibérienne des Corses, et Thucydide regarde les Sicanes de la Sicile comme se devant rattacher à la même race. Il en faut vraisemblablement dire autant des *Aquitains* qui habitaient tous les pays compris entre les Pyrénées et la Garonne, et des *Ligures*, cantonnés au midi de la Gaule et sur les bords du golfe de Gênes. Enfin, Tacite regarde comme colonie espagnole, l'une des tribus du sud de la Bretagne, dont les caractères physiques différaient essentiellement de ceux des autres habitants de l'île. L'on est à peu près d'accord aujourd'hui à assigner la même origine à ces étrangers aux cheveux noirs, au teint basané que les vieilles chroniques irlandaises désignent sous le nom d'Africains, et qui contrastaient avec une autre race au teint pâle, aux cheveux blonds, dans laquelle on a voulu retrouver une nation finnoise.

Une partie du territoire primitif de la race ibérienne fut successivement occupée par des peuplades celtiques, et peut-être même africaines, et par des colonies grecques et phéniciennes. C'est en ce sens vraisemblablement qu'il faut entendre le passage de Strabon où il est dit que l'Espagne se trouvait partagée en un grand nombre de nations différant les unes des autres par leurs mœurs et leur langage.

L'Europe entière a donc, avant l'arrivée des nations *indo-germaniques*, été peuplée par des tribus d'origine *tartare*, dont les unes furent par la suite refoulées au nord, comme les *Permiens*, les *Finnois* et les *Lapons*; les autres, ainsi que les *nations ibériennes*, rejetées sur les bords de l'océan Atlantique.

Cette hypothèse se trouve, pour ainsi dire, changée en certitude par la découverte en Belgique, sur les bords du Rhin et dans le nord de la France, de débris humains paraissant indiquer l'existence, dans toute cette région, de peuplades de pe-

[1] M. Boudard, *sur la numismatique ibérienne.*

[2] *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner hispaniens mittelst der Vaskischen sprache*, 1821, Berlin, par G. de Humboldt.

[3] Voy. la *Vie d'Agricola.*

tite taille comme les *Lapons*, et appartenant comme eux au rameau *Mongolique*[1]. Des fouilles faites à Black-Drummund, en Ecosse, ont également permis de contater l'ancienne présence, dans les Iles Britanniques, d'une race d'hommes toute différente de la race qui les habite aujourd'hui.

Ces vieilles tribus semblent elles-mêmes avoir été précédées d'une première couche de population analogue aux Endamènes de l'Afrique occidentale, des districts montagneux de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande. Quelques vestiges en ont pu être retrouvés sur les rives du *Danube* et dans les cavernes de Bèze, département de l'Hérault[2].

Quoi qu'il en soit, les Basques ont, ainsi que les Finnois et les Esthoniens, conservé le type primitif de leur race, qui était le type caucasique. C'était vraisemblablement aussi le type primordial du genre humain tout entier, puisque c'est le seul que nous retrouvions commun à des races essentiellement distinctes l'une de l'autre[3]. Par exemple, aux Sémites, aux Indo-Européens, aux Kabyles de l'Algérie, aux insulaires de la mer du Sud, et même à quelques tribus du Nouveau-Monde, tels que les Abipons sur les rives de la Plata, les Maudanes à l'ouest des États-Unis, les Montagnets du Labrador. Plus, au contraire, les peuples ouraliens s'avancent vers l'orient, et plus ce type tend, vers le nord, à s'effacer pour être, chez les Turcs nomades, les Mongols et les Japonais, exclusivement remplacé par le type jaune ou mongolique[4].

2° *Des analogies que la langue basque nous offre avec les idiomes berber, égyptien et phénicien*, etc., etc., etc. Nous avons déjà signalé la ressemblance extrême que présente le pronom personnel de la première personne chez les Euskariens et les montagnards de l'Atlas ; il en faut dire autant de la désinence du féminin en *s* chez les Basques, *t* ou *th*, chez les peuples Kabyles. Ajoutons enfin qu'un certain nombre de radicaux

[1] Voy. l'article de M. Littré à ce sujet, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1858.

[2] Voy. Daniel Wilson : *Mémoire* lu à la Soc. bretonne, *sur la probabilité d'une population antérieure aux Celtes, en Ecosse.*

[3] Voyez Zimmermann, *Du monde avant la création de l'homme.*

[4] Voy. nos *Recherches sur les races humaines.*

les plus importants du berber [1] offrent bien de l'analogie avec leurs correspondants euskariens ou finnois. Tels sont, par exemple, le mot *mas*, fils, identique au *moso*, garçon, des Basques et des Espagnols; au *miès*, homme, des Swomes; au *mourt*, des Siryènes; au *moutsou*, mâle, homme des Japonais, et peut-être même au *mas* du latin. — *Tigmi*, maison; basq., *tegi* et *teï*; lat. *tectum*.—*Imi*, bouche; tcherém, *elmyé*.—Berb., *sébaït*, soulier; basq., *sapat*; madj., *tchipet*; swo., *sappâs*, etc. —*Ohzan*, dent; basq., *orts*. — *Gayet*, nuit; basq., *gaou*; swo., *kaïho*, ténèbres.— *Ouchen*, loup; basq., *tsoo*. — *Méraou*, dix, basq., *hamar*. — *Asif*, rivière; tchouvach, *tchiva*. Ce radical se retrouve dans un grand nombre d'idiomes américains, *sip*, *sipou*, *sipi*, sign., fleuve. Par exemple, *m'écha sippi*, le Mississipi, litt. *le père des fleuves*. — *Imik*, peu; basq., *mikitt*, fragment, morceau. — *Orti*, jardin; lat., *hortus*. — *Ergez*, homme; turk, *erkek*, mâle. Nous ne donnons, au reste, ces rapprochements qu'à titre de simple curiosité et sans en prétendre tirer d'induction au point de vue ethnologique.

M. de Humboldt, dans le vocabulaire qui accompagne son *Essai sur la langue basque*, nous signale les mots suivants comme se retrouvant dans le kophte [2] :

	Basque.	Kophte.
Nouveau.	*Béri*	*Béri*
Chien.	*Sakour*, *Or*	*Oukor*
Petit.	*Gouchi*, *gouti*	*Koudchi*
Pain.	*Ogi*	*Oik*
Loup	*Otsho*	*Ounsh*
Sept	*Saspi*	*Chachf*.

Ces rapports nous semblent d'autant plus dignes d'attention, que de nombreuses analogies ont déjà été signalées par Klaproth, entre l'ancienne langue égyptienne et les dialectes de l'Oural.

Adelung nous donne, dans son *Mithridates*, une liste de mots basques paraissant empruntés aux idiomes *germaniques*; nous n'aurons pas à nous en occuper ici. L'on trouvera, au reste,

[1] *Voyage d'Ali-Bey-el-Abassi*; tome 1er, p. 283 et traduct. de l'*Hist. des Berbères* d'Ibn Khaldoun, par M. le Baron de Slane.

[2] Cf. Wieseman, *Disc. sur les rapp. de la relig. révélée et de la science*.

mentionnés dans notre prochain mémoire quelques nouveaux points d'analogie entre la langue euskarienne et les dialectes d'origine teutonique.

Enfin, nous devons à l'obligeance d'un savant orientaliste, de M. A. *Castaing*, le tableau suivant des emprunts faits par la langue basque aux idiomes sémitiques.

Basque.	Phénicien ou Hébreu.
Ap'our, morceau.	*Parar*, fregit.
Arruts, étranger.	*Routs*, aggredi, hostiliter gerere.
Baashouri, ail.	*Betsel*, oignon.
Béhi, vache.	*Béhir*, troupeau.
Béhor, jument.	*Bahar*, animaux.
Ber'es, séparer et *Barreou*, dispersé.	Arabe, *Paras*, diviser.—Hébr. *Barar*, separavit.
Erbi, lièvre.	*Arnebeth*; Arab. *Arneb* (*n* euphoniq.).
Atsor, stérile.	Hebr. *Atsar*, stérilité des femmes (Klaproth).
Bortits, solide, stable.	Arab. *Barid*, stable, ou grec *βαρυς*, lourd (Klaproth).
Gari, grêle.	*Gérakh* (Klap.). — Syriaq. *qaras*, friguit.
Garatti, vaincre.	Arab. *Gâhar*, victoire; d'où le nom de la ville du Caire.
Gouné, côté, portion.	Arab. *Qanar*; Hébr. *qancb*, aliéner, mettre de côté, derober.
Gor, sourd.	Arab. *Kho'r*, ou du Swom. *Kouori*,
Karroin, gelée et *ik'ara*, trembler.	Swom. *Kilmé*, froid, en latin *querquerus*, froid (lucius), et *queiquera*, fièvre froide, frisson. — Syriaq. *qaras*, friguit. Voy. *gari*, grêle.
Har, prendre, tenir.	*Arag*, tenuit.
Hobiel, nébuleux.	*Houb*, texit, et *hab*, nubes.
Hiri, ville.	*Hir*, oppidum, civitas.
Goutis, peu.	*Qathon*, petit.
Hel, arriver.	*Ialakh* et *halaleh*, ivit, abiit.
Garr'in, *garr'asi*, cri.	*Qara*, clamavit, legit.—Arab. *qor'an*, le Coran, la lecture.
Ilk'i et *yalgi*, sortir.	Voy. *hel*, arriver, ou du swo. *oulko*, hors de, extérieur.
Isuh, rancune.	*Sana*, *sineah*, odit.
Isen, nom.	*Schem*, ou du Suom. *Sanoa*, nommer.
Itsal, ombre.	*Tsalal*, obumbravit, se volvit; *tsel*, umbræ.
Gar, flamme.	*Gahal*, il a brûlé; *géhal*, charbons ardents.
Ideren, trouver, rencontrer.	*Iadhah*, cognovit, animadvertit.
Ik'ous, voir, vu.	*Hakah*, spectavit; forme pihel *hékah*; ou du swo, *katsoa*, examiner, turk. *kos*. *gœs*, œil.
Kishkil, sot, stupide.	Syr. *Sakhal*, stultus fieri (douteux)
Nei, finir.	Arab. *Anhia*, finis.
Ogi, pain.	*Hangah*, placenta in cinere cocta, panis.
Ol', cabane, maison.	*Ohel*, tabernaculum, domus.
Op'il, petit pain.	*Apha*, coxit panem.

Basque.	Phénicien ou Hébreu.
Ouhatls, rivière.	Arab. *Ouad*, ravin. rivière.
Mak'el, bâton.	*Makkel*, ou du latin *baculum*.
Tsap'ali, grenouille.	*Tséphardeah*.
Asi, semence.	*Zarah*, semer; *Zéra*, semence.
Atcho, vieille femme.	Arab. *azous*, vetula, ou du lap. *akka*, *épouse*.
Atseri, renard.	Arab. *hedjès* (Klap.).
Atsarm, vestige (douteux).	Arab. *Atsir* (Klap.).
Aragi, viande.	Arab. *a'rq' us*, couvert de viande (Klap.).
Leisé, trou, cave.	Arab. *ledjef*, cave (Klap.).
Sar, entrer, s'introduire.	Arab. *sar*, ire, transire.
Samari, cheval.	*Hamar*, âne (rouge).—Syriaq. *samarya*, cheval sauvage (Klap.). — De là, sans doute, le Madj. *tsamar*, âne.
Sorbald, épaule.	*Sarbalin*, braccæ persarum; grec, *σαραβαλλα*.
Shango, jambe.	*Schano*, currere, et *schoq*. crus, grec *ζαγχη*, et lat. *zancha*, *zanga*, bottes.—Gascon, *tchanque*, une échasse; Swo., *Yalka*, pied; Madj. *djalog*, piéton.
Shéder, lacet pour prendre les oiseaux	*Tsoud*, faire la chasse.
Shik'in, sale.	*Sakhan*, miser fuit; de là la forme *misken*; arab. *meskin*; l'italien, *meschino*; le français, *mesquin*.
Bourdin, fer.	Syriaq. *barzel*; de là provient le vogoule *Kourt* et l'ostyak *karti*.
Herrek, ordre, rang.	*Harakh*, ordine disposuit; et *herekh*, ordo.
Hitch, usé.	*Hachech*, concidit, contabuit, collapsus est, ut vestis usu trita.
Houn, bon.	*Hanan*, benignus fuit; *hen*, favor, benevolentia.
Hourbil, proche.	*Qarab*, appropinquavit.

Nous remarquerons dans ce tableau que les mots *bourdin*, fer, et *shamar*, cheval, existent à la fois en basque, dans les idiomes ouraliens et sémitiques. Il en faut vraisemblablement dire autant du mot *sesen*, taureau, qui se retrouve dans l'arabe *tzoah* et dans le suomi *sonni*. Leur emploi remonte donc à une époque extrêmement reculée et semble dater de cette période anté-historique pendant laquelle les hommes n'avaient point encore quitté les régions de l'Asie occidentale. Tous les autres mots sémitiques, que nous retrouvons en vigueur chez les montagnards des Pyrénées, semblent autant d'importations des colons tyriens ou carthaginois qui, dès le 6e siècle avant l'ère chrétienne, visitaient les côtes de Gaule et d'Espagne. Ce ne sont pas, au reste, les seuls vestiges d'influence phénicienne que nous retrouvions chez les Basques. Les armes de Navarre sont, suivant Oïenhart, *une émeraude entourée de glo-*

bules sur une mer phénicienne d'or, au cœur vert. Enfin, l'être fantastique et malfaisant, désigné par les Basques du nom de fée *Mamou*, paraît identique à cette déesse *Babia*, en l'honneur de laquelle les habitants de Damas faisaient de nombreux sacrifices d'enfants. De nos jours, encore, les bonnes provençales menaçent leurs nourrissons de la colère de la fée *Babau*.

Telles sont les analogies les plus remarquables que nous avons pu signaler entre l'idiome euskarien et les dialectes sémitiques. Nous examinerons, dans différents mémoires dont la publication ne se fera pas, nous l'espérons, beaucoup attendre, les nombreuses et incontestables analogies que nous présente la langue *basque* avec les langues de l'*Oural* et les dialectes *américains*.

Hyacinthe de CHARENCEY.

Philosophie chrétienne.

ÉTUDE PHILOSOPHIQUE SUR

QUELQUES RÉCENTS OUVRAGES DE SCIENCE SOCIALE

Et en particulier

SUR LES LOIS INTIMES DE LA SOCIÉTÉ,

PAR M. ANT. MOLLIÈRE [1].

I.

Le temps où nous vivons n'est guère favorable aux études de science morale : et cependant n'est-ce pas plutôt aux époques où tous les principes sont révoqués en doute ou mis en discussion qu'un livre de principe est salutaire et opportun? Toutefois, nous le reconnaissons, la science des lois sociales est aujourd'hui d'une date ou surannée ou prématurée si l'on ne s'attache qu'aux symptômes du temps présent. Ce n'est pas pourtant qu'avant nos modernes révolutions on parlât beaucoup des lois de la société. Mais c'était par une cause qu'il faut remarquer : si ces lois n'étaient pas un code écrit, elles rayonnaient de toutes parts comme une doctrine invisible et cependant présente partout ; sous l'influence vivifiante des principes admis de tous, la pierre angulaire de l'édifice social subsistait, malgré les crises des passions et les orages suscités par la liberté humaine. Si le mal se faisait à la surface, le fond des choses restait immuable, et ceux qui prévariquaient savaient bien qu'ils s'écartaient de la loi; car alors on n'avait pas encore appris à saper la loi elle-même, et à la nier, pour pouvoir plus impunément la violer dans ses conséquences pratiques.

C'est à notre époque qu'il était réservé de voir naître cette incroyable entreprise de refaire une société au gré des passions humaines, sous le prétexte que les vieilles lois ne s'accommodent pas à ce qu'on appelle leurs aspirations. Aussi qu'est-il arrivé? Quand on eut tout résumé, quand on eut mis en délibéré devant le tribunal de la Raison ce que les siècles,

[1] Vol. in-8° de 712 pages, Paris, Albanel fils, 57, rue des Saints-Pères.

l'expérience et le bon sens avaient trois fois consacré, alors comme une société ne vit pas sur le néant, il a bien fallu trouver des bases telles quelles à l'édifice improvisé. Voilà pourquoi de nos jours à tous les points de l'horizon intellectuel apparaissent des travaux de science sociale, et ces professions de foi à travers lesquelles le siècle que nous traversons est si diversement jugé : qu'il nous suffise de nommer les récents travaux d'Eugène Pelletan, de J. Reynaud, etc. Ce qui résulte de ces théories scientifiques, c'est que les bases sociales varient au gré de ceux qui prétendent les donner au monde, comme leur propre découverte; et au milieu de tant d'aberrations et de sophismes ce que l'œil impartial peut découvrir, ce sont d'abord des ruines accumulées, puis, des doutes désolants, des caprices étranges, un effort inquiet mais impuissant pour définir ce que depuis soixante années la génération présente a mis à la place de l'édifice social qui abrita nos pères ?

Et cependant le monde moral comme le monde physique n'aurait-il donc pas des lois fixes et immuables ? Le mettre en doute, c'est montrer sans qu'on le veuille, qu'il en doit être ainsi : et si le monde moral a ses lois fixes, comment se pourrait-il que la société qui y tient une si grande place, fût affranchie de ces lois, auxquelles chacun de ceux qui la composent ne peut se soustraire impunément ? Il faut donc en conclure qu'il existe *une morale, une conscience et un droit social*, comme il existe une morale, une conscience et un droit privé.

Si la marche des sociétés se rattache à un ensemble de devoirs et de préceptes dans lesquels la voix de Dieu, la raison, la conscience humaine et la science ont tour à tour leur part; serait-il possible d'admettre que l'humanité se fût trompée sur ces fondements mêmes de sa vie jusqu'au jour où de prétendus réformateurs ont voulu refaire une société à leur image ? Si l'on objecte qu'ils n'ont pas voulu toucher aux fondements de l'édifice social, comment se fait-il que, par suite de leurs atteintes funestes ces bases mêmes soient aujourd'hui en question ? Comment se fait-il que tout ait été nié, aussi bien la liberté que l'autorité, aussi bien la religion

que la famille, aussi bien la patrie que le progrès? On le voit donc, les efforts de la destruction ont pu environner de nuages *les lois sociales*, et obscurcir la notion de ces lois dans le monde; mais ils n'ont pu faire qu'elles n'existent pas.

Et, puisqu'elles existent, puisque la conscience universelle les déclare aussi nécessaires au monde moral que la lumière du soleil l'est au monde physique, *ces lois, ces principes*, quels sont-ils? quelles sont leurs applications et leurs limites? quelle portion de ces lois est divine, quelle autre est contingente et variable? Voilà certes un vaste horizon pour la science et pour l'étude : toutefois, cette science est restée jusqu'à ce jour étrangère à l'économie générale de nos études et de notre enseignement public. Nous étudions le *droit civil*, le *droit des gens*, le *droit naturel*, bien d'autres encore. Nous avons même l'enseignement du *droit constitutionnel* malgré les variations que nos régimes politiques ont nécessairement dû lui imprimer. Au milieu de ces variétés du droit, on cherche en vain sa forme que j'appellerai *sociale*. A voir l'étonnement que le nom même d'une *science et d'un droit social* cause à plusieurs, le reflet d'utopie qui s'attache à tout effort tenté pour secouer quelque peu dans la sphère des idées sociales la tyrannie des faits, et pour rentrer dans l'empire du droit, on dirait que notre génération éprouve, sans s'en rendre compte, une secrète répulsion pour retrouver le point fixe à côté duquel nous gravitons éperdus. Chose étrange, nous souffrons de cette incertitude de notre marche en tant que société, et nous redoutons les doctrines lumineuses qui nous aideraient à l'affermir. Nous sommes si déshabitués de l'ordre complet que nous ne voulons de ces principes qu'autant qu'il nous en faut pour être protégés contre les doctrines anarchiques qui nous menacent dans nos intérêts matériels, mais pas assez pour nous mettre à l'abri du mensonge et de l'erreur. En un mot, nous avons l'égoïsme du bien et du vrai; mais nous n'en avons plus assez généralement, la générosité et le courage! On trouve encore dans notre société moderne, des hommes du droit, des principes et du devoir : mais la multitude semble aujourd'hui avoir mis à ses pieds toutes ces choses.

A côté de ceux qui écartent les principes et la science so-

ciale parce qu'elle les gêne, il en est d'autres qui la révoquent en doute, parce que les faits semblent la contredire, comme si les ombres ne faisaient pas supposer la lumière, comme si le roc, pour être éternellement battu, et couvert par les flots de l'Océan, n'en était pas moins immuable sur la base que lui donna le Créateur. Voilà pourquoi au milieu du conflit perpétuel des faits et des idées qu'ont improvisés tour à tour le caprice ou la force, on en est venu jusqu'à se demander avec anxiété, non plus seulement où est le devoir dans l'ordre des idées sociales, mais même s'il est bien vrai qu'il existe: dans cette voie rien n'arrête plus jusqu'à l'abîme : aussi à la faveur de ce scepticisme désolant, nous voyons s'étaler à l'aise l'orgueilleuse négation, et après que d'autres avaient commencé par douter de tout, une voix, sinistre écho des doctrines antisociales de ce temps, a pu s'écrier : *Le bien, c'est le mal,* la *société, c'est l'anarchie!*

Le *socialisme,* cette révolte de la force brutale contre le droit social, ce mot d'ordre fatal dont le prétexte est de transformer ou réformer la société, mais dont la triste réalité consiste à tout renverser pour ne plus trouver de frein aux passions déchaînées, voilà cependant, si nous n'y prenons garde, le dernier terme de ces évolutions facilitées par nos secrètes révoltes contre le droit, et que je ne sais quel mirage trompeur fait accepter par les esprits superficiels comme des progrès, parce qu'elles impliquent le mouvement; comme si le mouvement de haut en bas n'était pas après tout la décadence.

Charlemagne mourant à Aix-la-Chapelle, entrevoyait les barbares du Nord qui devaient bientôt après lui, ravager son empire, c'est-à-dire cette civilisation chrétienne dont son royal génie venait de concevoir et de réaliser une magnifique ébauche.

Huit siècles plus tard, Napoléon, mourant à Sainte-Hélène, entrevit pour l'Europe comme un cycle fatal et une inévitable oscillation entre les déceptions d'une liberté mensongère, et l'abâtardissement d'un despotisme oppresseur : et c'est en ce sens qu'il s'écriait sans doute ; « Avant cinquante » années l'Europe sera Républicaine ou Cosaque. » Mais quelle

différence entre ces deux regards prophétiques ! Ce que Charlemagne avait entrevu de son œil d'aigle, c'étaient les flots de la barbarie inondant l'Europe comme un torrent : mais cette destruction, si c'était un fait brutal, ce n'était point un système.

Au contraire, cette invasion que nous voyons menacer la société du 19e siècle, ces barbares du temps présent qui tuent la liberté par la licence, l'autorité par le despotisme, et le dévouement par la haine ; ce ne sont pas seulement leurs passions, c'est une doctrine nouvelle qu'ils prétendent apporter au monde : on pourrait la résumer cette doctrine dans un mot : la négation ! Un écrivain judicieux fort modéré a dit naguère ces paroles : « Dans la révolution française toutes les » lois religieuses ayant été détruites en même temps que les » lois civiles, l'esprit humain a complétement perdu son assiette : il n'a plus su où se retenir, à quoi s'arrêter, et l'on » vit apparaître des novateurs d'une espèce inconnue qu'aucune monstruosité ne peut surprendre, qu'aucun scrupule » ne peut ralentir, et qui n'hésitèrent jamais devant l'exécution d'aucun dessein. » « Cette race, ajoute l'écrivain, vit et » se propage dans toutes les parties civilisées de la terre, et » partout elle est la même. »

S'il en était ainsi, nous devrions souhaiter de préférence les barbares du Nord redoutés par Charlemagne : car ceux-là, s'ils tuaient les hommes avec leurs épées, ils n'en voulaient point au fondement de toute société : tandis que la haine, le mensonge mis en système et formulés en loi, c'est la *légalité du mal* qui fait son entrée dans le monde : le jour où elle triompherait par notre faiblesse et par notre aveuglement, de ce jour-là le monde serait perdu.

II.

Mais ce qui ajoute aux complications du problème social à l'époque présente du monde, ce n'est pas seulement parce que l'on nie qu'il existe des lois fixes à la base des sociétés humaines, c'est surtout parce qu'on ne veut plus les rattacher à leur source ; ceux-là mêmes, qui prétendent assurer les fondations de l'édifice, les bâtissent sur le sable lorsqu'ils les de-

mandent à la Raison humaine toute seule, et aux théories nouvelles soigneusement faites de mains d'homme. En matière de principes sociaux, tout ce qui existait antérieurement à une certaine date qu'ils ont toujours devant les yeux, les épouvante et les irrite. Ils font donc table rase de tout cela : puis, cette solution entre le passé et l'avenir étant de la sorte opérée, ils se mettent à l'œuvre comptant sur l'éternité ; or, cet édifice, regardé comme le prodige de la sagesse humaine, il lui arrive ceci : ce que la sagesse d'hier a consacré, la sagesse d'aujourd'hui le réprouve et le supprime, et l'édifice voit ainsi tour à tour ses fondements et son sommet modifiés et bouleversés. Il y a là une énigme sans solution, si l'on n'avoue point que le motif de cette frugalité, c'est que la Raison humaine toute seule a mis là son empreinte.

Nos pères le savaient bien, eux qui ne craignaient pas de nommer DIEU dans les lois et les devoirs sociaux aussi bien que dans les lois et les devoirs de la morale et de la conscience privée : ils croyaient que la clef de voûte nécessaire à l'édifice, c'était ce quelque chose qui n'est pas de l'homme seulement, cet élément divin, sans lequel tout ce qui est humain reste incomplet et fragile, même dans l'ordre des intérêts purement civils. Avec cette assise sociale, la liberté humaine, dans ses écarts, pouvait encore causer des ravages autour d'elle, les passions pouvaient ensanglanter et déchirer le monde, mais comme contre-poids à la licence et aux passions, la Raison humaine qui, grâce à Dieu, n'avait pas encore fait scission avec la Raison divine, opposait ce surnaturalisme chrétien que le génie de nos modernes constitutions sociales se sent lui-même impuissant à remplacer. Voilà pourquoi l'on n'entendait pas dire ces paroles sinistres qui nous épouvantent aujourd'hui : *Les mœurs et les vertus sociales s'en vont ! La société s'en va !*

La conscience publique, et avec elle la société, demeurait debout tant que le trône social de Dieu était debout au sein de l'humanité : ce domaine d'un Dieu dans l'histoire et la législation des peuples, ce n'est pas une nécessité inventée par le catholicisme : les traditions antiques, et le bon sens l'avaient fait juger nécessaire à l'existence de Rome païenne, aussi bien

qu'à celle des civilisations chrétiennes. Quand Rome cherchait à donner à sa puissance ce caractère de grandeur qui devait rendre dans l'histoire sa destinée si glorieuse, Rome ne rougissait pas de mettre ses dieux au frontispice de toutes ses institutions, et quand ses moralistes avaient dit : « *A Jove principium,* » sur ce fondement du paganisme, tout menteur qu'il était, par cela seul que ce ressort était une religion, une union sociale entre l'homme et un être supérieur à lui, le poëte national pouvait sans crainte entonner l'hymne des grandes espérances de l'avenir, et s'écrier dans son langage presque inspiré :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

Pour nous, au contraire, peuples enfantés par le Catholicisme, depuis que nous avons creusé un abîme entre l'idée sociale de Dieu et nos constitutions humaines ; depuis qu'avec des faits et non plus avec des principes, nous avons construit toutes nos théories, nos lois et nos institutions, par une singulière coïncidence, l'édifice, fastueusement élevé jusqu'au ciel, de nos gloires nationales et de nos grandeurs publiques tremble sur sa base à époques fixes, et s'étonne de demeurer debout avec des fondations improvisées qui trompent l'œil superficiel, mais qui ne défient point les tempêtes.

La cause de ce phénomène étrange, nous l'avons indiquée. A vingt siècles de distance depuis Rome païenne, après que le flambeau du Catholicisme, en éclairant le monde, avait fait épanouir le germe de la vérité sociale tout entière, les révolutionnaires modernes sont venus et ils ont dit : « Qu'a donc à » faire la Divinité dans les choses d'ici-bas? La société, c'est » l'homme vivant avec l'homme dans l'épanouissement libre » de ses facultés. Pour organiser cette liberté, pour la diriger » dans sa vie, l'homme suffit à l'homme. A nous donc et à » nous seuls de créer les lois sociales. » Et alors la théorie des *droits de l'homme* inaugurant nos modernes législations prenait la place de ce droit divin, objet de nos dérisions aujourd'hui, parce qu'il n'est autre chose que la loi de Dieu, présente et consultée, dans l'organisation publique des sociétés humaines. Quel a été le résultat? Soixante années pendant lesquelles nous avons à subir toutes les phases de la licence et toutes les

formes du despotisme, n'en est-ce pas assez pour nous faire comprendre que l'homme tout seul, aussi bien dans sa vie sociale que dans sa vie privée, est impuissant à sauvegarder les véritables droits de l'homme? Si, depuis le jour qui les a vu proclamer, ces droits sont, en réalité, malgré le perfectionnement contemporain du mécanisme et des institutions politiques, plus facilement compromis et sacrifiés qu'ils ne le furent jamais, sera-t-il téméraire de conclure que parallèlement au progrès extérieur des institutions, marche l'affaiblissement de leurs lois vitales et de leurs principes générateurs?

Depuis deux siècles, nous assistons à un travail inverse de celui qui s'opérait dans la vieille Europe, alors qu'au principe de mort du Paganisme s'affaissant sous le poids de son mensonge organique, le Catholicisme substituait l'action civilisatrice de sa féconde régénération. Comme le faisait si bien remarquer naguère l'*historien de l'Eglise et de l'empire romain au 4e siècle*, le parallèle de ces deux marches, l'une décroissante de la forme païenne, l'autre croissante de l'esprit chrétien, présente le plus curieux et le plus saisissant contraste que l'on puisse imaginer.

Si maintenant nous franchissons les siècles, si nous transportons le parallèle dans le sein même de notre époque, qu'y voyons-nous? Le Catholicisme social semble disparaître peu à peu : ce sous-sol chrétien qui, en se raffermissant au soleil de l'Evangile, est devenu l'assise de la grande société européenne, semble s'ébranler lentement et à travers les craquements étranges qui se font entendre au fond de ses entrailles, on peut hélas! apercevoir l'abîme entr'ouvert du Socialisme.

III.

Le parallélisme de ce double travail en sens opposé qui s'accomplit dans le monde aux deux époques du berceau et de la décadence de la civilisation chrétienne, serait le sujet d'une immense et intéressante étude que nous ne pouvons qu'effleurer ici; tout au moins voulons-nous en retenir cette affirmation capitale : qu'il ne s'est trouvé dans le monde jusqu'à ce jour, rien de plus social que cette civilisation chrétienne, malgré les efforts des politiques contemporains pour

l'affaiblir dans le présent ou la discréditer dans le passé.

A la lumière de cette vérité nous nous garderons bien de partager la fausse sécurité aujourd'hui si en vogue parmi ceux qu'éblouissent les surfaces brillantes et qu'enorgueillissent nos prospérités de décadence; nous aurons le courage de redire cette parole qui semble si étrange au milieu des enivrements d'une société sans boussole, à savoir : que les germes de mort qu'elle cache dans son sein étoufferaient, si elle n'y prenait garde, les éléments de vie et de grandeur dont elle est si fière. Nous affirmerons enfin qu'à l'intelligence et à l'application sincère et générale des vraies lois sociales plus étudiées et mieux connues dans leur ensemble théorique, qu'elles ne le sont aujourd'hui, seraient attachées pour notre vie publique des garanties de bonheur et de retour à la paix; car l'ordre dans les idées doit précéder l'ordre dans les faits; peuple ou individu, c'est en vain qu'on se flatte de devenir sage en pratique, si en théorie on s'obstine à déraisonner. Et il ne faut pas trop nous fier à ce vieil adage qu'en France nous valons mieux que nos principes, et que notre bon sens suffit pour nous sauver des conséquences fatales de nos caprices et de nos boutades; rattachons-nous plutôt aux saines doctrines pour régler notre vie publique, ne nous lassons pas de les remettre en présence de notre siècle trop prompt à nier ce qu'il ne veut pas voir. Si le droit social nous était moins étranger, nous comprendrions plus facilement que le progrès ne consiste pas à faire table rase du passé pour fonder l'avenir, que l'on ne fonde rien avec des négations, du scepticisme ou des fictions puisées toujours, sans qu'on s'en rende compte, dans un secret orgueil; mais que le mieux réside dans la conciliation franche et sérieuse de ces lois antiques imposées par le Créateur, adaptées à la nature humaine et consacrées par le temps, avec l'application plus nette et mieux définie de certains principes qui ont toujours existé, mais seulement n'ont pas toujours trouvé dans l'économie sociale leur épanouissement légitime; que c'est de ce côté seulement que le progrès des idées doit amener les réformes dans les faits; et qu'enfin, substituer à ce possible un idéal imaginaire, c'est s'exposer à tout ravager sans rien améliorer. Donc malgré les oscillations

de l'esprit humain sur tous ces points, ou plutôt à cause de cela, tout effort tenté pour populariser la science sociale répond à un besoin actuel et mérite les encouragements des amis de la vérité !

Honneur à ces intelligences d'élite qui, laissant la foule se précipiter à la poursuite des enivrements du monde matériel, se plongent avec d'autant plus d'ardeur dans les joies pures du monde moral, et qui, pour se consoler des tristes réalités de notre époque, scrutent à la lumière de longues et austères années d'étude, ces lois fondamentales qui sont la clef de voûte de tout édifice social. Pour ces sortes d'esprits tout ne se réduit point, ainsi que le pratiquent les théoriciens du jour, à des faits accomplis qu'il faut accepter, à des intérêts qu'il faut coordonner, à des opinions qu'il faut systématiser; mais au delà de ces étroits horizons ils savent découvrir l'ordre éternel et immuable qui remonte jusqu'à Dieu, et une fois arrivés à ces sommets lumineux, ils n'ont plus besoin, pour inonder de clarté les lois de notre existence et de notre destinée ici-bas, que d'appliquer à l'ordre et aux lois humaines ces notions de vérité et de justice, puisées au sein de Dieu même et manifestées en même temps et par la révélation et par la raison. Avec ce point de départ, un code de nos lois sociales devient un livre possible parce qu'il est, non plus une contradiction, mais une synthèse, c'est-à-dire l'harmonie totale entre les vérités restituées chacune à leur place respective et à leur complète signification. Un tel livre pourra paraître au grand nombre le rêve spéculatif d'une intelligence peu pratique : tout en le prévoyant, *M. Mollière* l'a tenté pour la satisfaction de ceux qui croient voir dans un code des doctrines sociales le livre de l'avenir. Pour ceux-là, cette belle synthèse exposée avec netteté et conviction, et ajoutons-le, avec une sérénité qui, hélas ! n'est plus guère de notre temps, forme un contraste d'autant plus saisissant avec les déchéances et les convulsions de notre époque, que l'auteur s'est efforcé toujours de rester dans la sphère de cette calme théorie bien supérieure à la critique ou au pamphlet. Ce livre causera donc à tous les esprits sérieux une satisfaction dont on voudra faire l'expérience par une lecture sincère et patiente. A ce prix seulement, on éprouvera la joie réservée à toute manifes-

tation lumineuse quand on a su l'atteindre par un courageux effort.

IV.

Malgré les préventions dont l'école de ceux que la lumière effarouche environnera toujours les noms de MM. de *Maistre* et de *Bonald*, malgré les hardiesses et quelques fantaisies sublimes, semées çà et là dans les travaux de ces nobles intelligences, est-ce que nous aurions le courage d'appeler ces hommes des cerveaux creux et des penseurs chimeriques, parce qu'ils ont scruté à la lumière du Catholicisme et de la philosophie quelques-unes des idées mères qui servent d'assises aux sociétés humaines? Non, assurément, et loin de les reléguer de nos travaux et de nos conceptions pratiques, il semble que tout esprit vraiment élevé doit se plaire à s'inspirer de ces lumineuses théories toutes les fois qu'ils ont à manier les choses d'ici-bas. Cette inspiration d'en haut, nous l'avons retrouvée dans M. Mollière; le même rayon de lumière qui a illuminé l'esprit de ces grands maîtres, s'est projeté sur l'intelligence de l'auteur *des lois intimes*. Toutefois une grande différence doit être signalée entre les métaphysiciens planant librement dans les hautes sphères des théories sociales, et le codificateur consciencieux qui nous montre réunies pour la première fois, nous le pensons du moins, les grandes lois de la société[1].

Le livre *des lois intimes*, il ne faut pas y chercher, comme dans les auteurs *de la législation primitive* et *des Soirées de Saint-Pétersbourg*, ces intuitions lumineuses mais partielles, que l'on prendrait pour des éclairs; il faut au contraire y voir un ensemble, un plan général, une synthèse; voilà pourquoi il a fait entrer dans la société la grande trilogie des êtres: Dieu, l'Homme, et le Dieu-Homme.

Après les personnes viennent les principes: quelle science, plus que la science sociale, doit les avoir immuables. Mais quels seront ils? Les nommerons-nous autorité ou liberté, bien-être général de la masse ou bien-être particulier de chacun des individus qui en font partie? Si ces deux termes sont

[1] M. de Haller avait déjà fait un essai de ce genre dans l'ouvrage intitulé: *De la restauration de la science politique.*

seuls, ils prédomineront l'un ou l'autre, et nous verrons tour à tour un état social reposant sur le sacrifice de la minorité à l'avantage du grand nombre ou sur le sacrifice de la majorité dans l'intérêt du petit nombre; en d'autres termes, nous verrons la négation de l'autorité par la liberté, ou de la liberté par l'autorité : double tyrannie également incompatible avec les véritables notions sociales! Voilà donc que nous rencontrons dès l'abord en présence et en conflit permanent le droit individuel, c'est-à-dire la liberté, et le droit général, c'est-à-dire l'autorité. Il faudrait renoncer à résoudre ce problème, si nous ne remontions pas à l'intervention d'une Providence divine conciliant à l'aide d'un troisième élément ces éléments rivaux, et leur adjoignant une base sociale intermédiaire, à savoir le service ou ministère connu par la science sous le nom de philanthropie, mais que la science complète et la Religion s'accordent pour nommer de son vrai nom : Charité, dévouement, sacrifice.

Si en effet il n'y a pas ici-bas que des droits, s'il y a aussi des devoirs, il faut un médiateur entre ces droits et ces devoirs : et considéré scientifiquement, ce médiateur ne peut être que le ministère social, à l'aide duquel peuvent seulement rester en présence l'autorité et la liberté. Qu'on veuille bien y réfléchir; avec le ministère accepté comme troisième clef de voûte de l'édifice, le devoir apparaît à côté du droit s'épanouissant sur l'autorité comme le droit sur la liberté, mais relié à lui par ce trait d'union mystérieux, ce lien sacré du service, du ministère, lequel établit tout à coup une harmonieuse union entre les droits de Dieu et les devoirs de l'homme d'abord, puis ensuite entre les droits et les devoirs réciproques des hommes entre eux. Si bien que ce seul mot ministère ou service ou charité, résume en quelque sorte et la société et la religion qui n'est que la société entre Dieu et l'homme. Par le ministère sont pacifiés les droits coexistants. Entre les droits d'une part et les devoirs de l'autre, la guerre n'est plus possible quand intervient la Charité, cette noble fille du ciel, qui est en même temps la mère féconde de la modération dans le commandement, de la subordination dans l'obéissance, du dévouement

enfin, sacrifiant quelque chose de la liberté de chacun au profit de la liberté de tous, et empêchant que le prétexte de la liberté de tous vienne mettre obstacle à la légitime liberté ou plutôt à l'individualité de chacun. Avec ce troisième terme seulement, nous arrivons à la formule complète de toute société, à savoir : l'autorité, la liberté, le ministère ; et ainsi l'équilibre de l'ordre social tout entier repose sur ces trois choses : commander aux hommes, obéir aux hommes, servir les hommes par amour des hommes et de Dieu. Et chose digne de remarque, ce ministère ou sacrifice qui est l'âme de toute religion, c'est en même temps le lien indispensable de toute société complète. Ainsi la logique des choses suffit pour nous montrer que le mot Religion est d'une nécessité rationnelle dans tout édifice social ; et cette Religion qui exprime d'abord le lien qui rattache les hommes entre eux, elle n'est pas complète, si elle n'est en même temps le lien qui les rattache à Dieu. A la lumière, jetée sur la science sociale par cette grande théologie des personnes et des principes qui la constituent, s'illuminent aussi les trois grands faits sociaux, correspondant aux trois abstractions primordiales que nous venons de parcourir. En effet, à l'idée d'autorité, nous n'aurons pas de peine à rattacher le grand fait de la paternité ; sur la liberté s'épanouira la fraternité ; et enfin le ministère enfantera tout naturellement l'égalité. Avec ces données philosophiques, il est facile de voir que la théorie révolutionnaire, quand elle prétendait refaire à nouveau les formules et les lois sociales, assemblait sans logique en les confondant les lois et les faits qui doivent rester distincts. Sa formule liberté, égalité, fraternité, ce n'était, quand on va au fond, qu'un mensonge, parce que, supprimant l'un des principes pour exagérer les autres et substituant les faits à ces principes, elle voulait les fruits sans les lois qui doivent toujours les précéder, et par conséquent elle voulait la société sans les conditions qui la rendent seules pratique et réalisable.

V

Nous avons vu dans l'autorité le fondement même de la substance de ce qu'on nomme société ; cette autorité ou

substance du monde, elle devient plus spécialement la science dans le monde des esprits, elle n'est autre chose que le gouvernement dans le monde des corps.

Nous avons vu la liberté, c'est-à-dire « la distinction de » tout être par rapport à l'ensemble social dont pourtant il » fait partie, liberté qu'on pourrait appeler aussi l'avoir so- » cial humain, ce par quoi chaque être se possède en propre, » pèse, choisit, s'assimile l'idéal, la matière extérieure à lui, » travaille, produit, possède ce qu'il a ainsi fait sien. » Mais remarquons-le avec l'auteur, cette idée de liberté, elle implique l'idée de forme, d'art, d'industrie, toutes choses dont l'association produit la propriété, laquelle à son tour n'est autre chose que la liberté matérielle, comme la liberté elle-même est une propriété immatérielle : si bien qu'on a pu résumer la propriété en disant qu'elle n'est que l'autre partie de la liberté sur la terre.

Nous avons vu enfin le ministère humain, cette action sociale, manifestation de la vie, ce par quoi l'associé vit, se dévoue et meurt pour le bien de la société, ministère qui dans l'ordre spirituel n'est autre que la Religion, dans l'ordre temporel n'est autre que l'ensemble des divers services publics, et nous apparaît enfin dans la famille, comme le service des enfants ou la piété filiale. En même temps que le ministère relie les deux autres termes sociaux l'autorité et la liberté, nous le voyons enfanter le sacrifice, fruit sublime et la plus sociale des manifestations. Et quelles merveilles ne produit pas cette association ! Grâce à ce mystérieux embrassement de la liberté et de l'autorité rendu possible par le ministère, la liberté devient féconde, d'un fécondité refusée à son développement solitaire; puis comme le produit de cette fécondité le ministère s'organise alors avec son activité et sa variété, et il enfante par la réciprocité des services le seul trait d'union et d'équation réalisable entre des êtres libres, à savoir l'égalité et la fraternité humaines ; voilà, en ces quelques lignes, toute la science sociale, non plus seulement en théorie, mais en exercice et en pratique ! C'est ainsi que l'autorité, la liberté et le ministère, si nous avons bien compris la grande synthèse de M. Mollière, font mouvoir l'homme dans toutes les

sphères sociales, où elles nous apparaissent toutes trois également nécessaires, quoique dans une mesure distincte, et où elles réalisent, lorsqu'elles s'y trouvent, cette admirable unité dans la distinction, ordre éternel et but suprême de toute société. . . . .

Mais qu'est-ce que sont en réalité les assises sociales, l'autorité primordiale, la liberté vivifiante, le ministère consécrateur, si elles n'ont pas elles-mêmes leurs fondations et leur point de départ au delà de la nature humaine? L'auteur ne voit leur application possible au sein de l'humanité déchue qu'à la condition de rattacher le plan social au-dessus de l'homme lui-même : autrement le principe de toutes les lois qui régissent les agrégations humaines manque d'ampleur, de fécondité et d'universalité : ce n'est donc pas assez d'avoir découvert les vraies colonnes de l'édifice; si l'on veut que l'éfice social s'élève il faut de plus les constituer elles-mêmes sur leur vrai point d'appui. Quel peut-il être, si ce n'est Dieu? et alors la trinité métaphysique de la société humaine sera nécessairement une incarnation de la trinité divine. .

Voilà donc les axiomes fondamentaux de la science des lois intimes de la société. . . . .

Il n'y a pas d'autorité humaine, s'il n'y a pas une autorité divine : pas de liberté, ni de ministère humains sans une liberté et un ministère divins. . . . . . .

Ainsi le Dieu en trois personnes comme il est le centre de toute religion, est aussi le premier terme de toute société, parce qu'il renferme en lui les lois qui la constituent, et qu'il les renferme dans leur source, ayant en lui dans une plénitude absolue, ce caractère de paternité nécessaire et souveraine, dans laquelle tout réside et de laquelle tout découle: *in ipso movemur et sumus*. Mais comment Dieu est-il le type et le modèle de toute société humaine, en même temps qu'il en est le point de départ et la source? En Dieu, répond M. Mollière, est la première de toutes les sociétés. Dieu est un et triple. Voilà donc la société divine. Et comment se pourrait-il que cette société fût sans connexion et sans lien avec la société humaine? Puisque Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, cela n'est-il pas aussi vrai de l'homme en so-

ciété que de l'homme individuel? Dès lors pour M. Mollière l'étude de la Trinité divine est la clef de voûte de l'étude de toute science sociale. Et puisque nous avons vu ici-bas comme axe du monde social la trinité métaphysique résumée par l'autorité, la liberté, le ministère, est-ce que la correspondance entre l'humain et le divin saurait être un instant douteuse? M. Mollière n'hésite pas à rattacher l'autorité à la première personne de la trinité divine le Père; la liberté, à la seconde personne, le Fils; le ministère à la troisième, l'Esprit-Saint. Ainsi les choses humaines se calquent d'une manière absolue sur les choses divines; et la notion mystérieuse de la Trinité se prolonge en quelque sorte à partir des immuables profondeurs de la Divinité même et à travers l'échelle immense des diverses séries d'êtres sociaux depuis le sommet jusqu'à la base; c'est là le Trinitalisme universel dont l'auteur a, pour ainsi parler, fécondé et généralisé l'application, en lui donnant cette forme sociale à laquelle nul autre avant lui n'avait songé. L'exactitude métaphysique de cette idée-mère de la science sociale pourrait difficilement être contestée; en effet, à l'idée de société est nécessairement connexe l'idée de nombre : parmi les nombres il n'en est que trois sortes : l'*unité*, la *dualité*, la *trinité*.

L'*unité*, il suffit de la nommer pour comprendre qu'elle exclut la société; *la dualité*, elle répugne également à l'idée d'une société complète : car entre les termes uniques résumant cette société, il y aura ou union complète, et alors ce sera l'absorption de l'un des deux termes par l'autre, ou division complète, et alors ce sera un duel ou une contradiction, au lieu d'être une association. En un mot, pour former un faisceau, il faut deux objets et un lien ; de même pour former une société, il faut deux termes et le lien entre ces termes, il faut donc une trinité. Et quand à ces deux termes primitifs est venu se joindre le troisième, quand cette Trinité s'est formée, le rapport qui existera entre les deux premiers, deviendra parfait en se personnifiant dans le troisième. Ainsi, « dans » la Trinité divine l'Esprit-Saint complète la suprême com- » plexité de l'unité parfaite du Dieu infini. »

Nous trouvons dans cette analyse métaphysique la raison pour

laquelle aux deux termes primitifs de la société humaine, l'autorité et la liberté, nous ne pourrons nous dispenser d'associer, sous peine de violer la loi de l'analogie ontologique, ce troisième élément qui, procédant des deux premiers, les reliera ainsi plus complètement par une sorte d'opération mystérieuse, non saisissable par la stricte analyse, mais incontestable cependant pour l'évidence morale. Ainsi, en résumé, la Trinité divine c'est une société : et cette société c'est le type de toute société ici-bas ; toute théorie sociale doit donc chercher là son point de départ et sa consécration.

Voilà, il nous semble, l'idée sociale par excellence : et c'est en même temps une doctrine nouvelle et propre à l'auteur ; si l'on peut contester certaines déductions de cet unitarisme social, il nous semble peu possible d'attribuer au caprice d'un rêveur l'idée mère sur laquelle repose l'ensemble des déductions groupées dans ce livre. Cette idée est d'ailleurs si simple, qu'on la croit volontiers le fondement indispensable de toute société. On est donc fondé à dire qu'elle est nécessairement le premier anneau de la chaîne immense, principe de la science sociale. Par une providentielle disposition, d'un bout à l'autre de la création tout s'enchaîne, tout s'unit mystérieusement ; et pas plus dans la série des êtres que dans celle des vérités, un seul des anneaux ne saurait être impunément omis ou supprimé ; tous les degrés de la création, depuis Dieu jusqu'au dernier des atomes, se touchent les uns les autres. Mais remarquons-le, depuis Dieu jusqu'à l'homme seulement, cette union prend un caractère tout spécial : ici seulement cet enchaînement peut s'appeler social, parce que, dans la seule sphère qui comprend Dieu et l'homme, on rencontre les lois métaphysiques de l'autorité, de la liberté et du ministère. Au contraire, le lien qui unit le reste de la création est fatal : voilà ce qui constitue la différence entre l'attraction physique des mondes et l'attraction morale des intelligences et des volontés.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'appliquer à la société humaine l'analyse que nous venons de faire de la première des sociétés. Il faut voir dans le livre lui-même les lumineuses applications que l'auteur fait aux sociétés humaines, et à celle qu'il appelle à la fois divine et humaine, des

principes puisés dans l'essence même de Dieu : c'est là, nous le constatons, l'œuvre propre à M. Mollière, et nous souhaitons vivement qu'elle trouve l'accueil auquel elle a droit à tant de titres.

On dit que quand Kepler eut trouvé sa fameuse théorie des orbites célestes du monde planétaire, il se jeta à genoux les yeux baignés de larmes, et remercia Dieu de lui avoir découvert ce qu'il avait tenu caché pendant tant de siècles à l'intelligence humaine; puis, se relevant avec une sorte de pressentiment résigné, il ajouta : « Maintenant qu'une grande » vérité est acquise au monde, je puis attendre : vous avez » bien, mon Dieu, attendu six mille ans un homme qui com- » prît votre œuvre ! » Et le livre dormit pendant cent cinquante ans dans la poussière des bibliothèques, pour en sortir à la fin comme un astre qui venait éclairer de sa splendeur l'horizon tout entier de la science moderne.

Quoique M. Mollière n'ait point eu la prétention d'inventer une science sociale, cependant il est vrai de dire que les lois philosophiques, les orbites dans lesquels se meut le monde social tout entier, ont été par lui, avec un bon sens qui lui est propre, rapprochés et renoués dans leur enchaînement. Comme la lentille condense les rayons solaires qui lui arrivent de tous les points du ciel, de même cette codification des lois sociales, en les reliant l'une à l'autre, leur a communiqué un rayonnement nouveau. Rattachées entre elles et toutes ensemble à un centre lumineux de la société divine, ces lois reviennent prendre leur place dans l'ordre général du monde, avec une précision qui fait dire que cette place leur a été assignée à l'origine des choses, et qu'elles sont vraiment les orbites immuables dans lesquelles se déroule la synthèse du monde social : à la splendeur qu'elles se renvoient mutuellement, l'intelligence, illuminée de cette double évidence morale, s'écrie : La société ne repose pas seulement sur des faits, mais bien sur des droits et des devoirs réciproques, et antérieurs aux conventions purement humaines ; donc la société est vraiment de droit divin, parce que ses assises et les conditions de son existence et de sa durée sont supérieures à l'homme. La loi d'universelle attraction rayonne ici comme

dans le firmament matériel du monde planétaire, et cette attraction réciproque des lois sociales entre elles est le miroir dans lequel vient se refléter le plan providentiel qui présida à la formation du monde moral comme à celle du dernier des atomes du monde physique. Puisque le malheur des temps a rendu nécessaire une science sociale pour relever, par l'intervention de la raison, l'édifice autrefois subsistant dans la conscience universelle, il faut savoir gré aux nobles intelligences qui contribuent à la révélation scientifique des lois sur lesquelles repose, comme sur un axe immobile, l'ordre éternel du monde moral. Considéré à ce point de vue, un livre comme celui des *Lois intimes* n'est pas seulement un grand effort de l'intelligence, il est un grand acte : du jour où de puissantes volontés s'empareraient, dans l'ordre des faits pratiques, des vivifiantes et régénératrices vérités que renferme le livre des *Lois intimes*, de ce jour-là une ère nouvelle se lèverait sur le monde, et l'esprit du bien se sentirait, pour combattre et vaincre l'esprit du mal, une force qu'il ne se connaît plus depuis longtemps. Un livre qui n'est séparé d'aussi pratiques et salutaires résultats que par l'inintelligence et la légèreté de son temps, n'en est pas moins pour cela un bienfait, et à tous ces titres, un pareil livre, lui aussi, peut attendre, il demeurera!

A. DE BICHECOUR,
Avocat, docteur en droit.



Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIVe DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

5e ARTICLE [1].

IX.—Examen de dates astronomiques attribuées à ces dynasties.—Confirmation d'une hypothèse de M. Biot.—Date de la réforme du calendrier égyptien.

Mais, n'y a-t-il pas contradiction entre ces résultats chronologiques et des résultats certains obtenus par d'autres voies? Cinq faits astronomiques, signalés par M. *Biot*, dans différents travaux, pourraient être considérés comme contrôlant mes recherches, puisque deux d'entre eux appartiennent aux *Ramsès*, que deux autres ont été rapportés à *Touthmès III*, et que le cinquième est donné comme peu antérieur à l'avénement d'*Ahmès* : il faut donc nous en rendre compte avant d'aller plus loin.

Le savant académicien avait remarqué, dans les sculptures qui ornent le plafond d'une des salles du *Ramesséum*, un tableau des *mois*, où le cartouche-prénom du roi *Ramsès II* (celui qu'on appelait *Ramsès III* en 1831, époque de la composition du *mémoire*), est inscrit entre les emblèmes des mois *pharmouthi* et *pachon*. « Au-dessus de ce cartouche, dit l'auteur, » le soleil est représenté versant des torrents de lumière égaux » des deux côtés de la barque qui porte son disque,—sur ce » cartouche, les insignes de la royauté sont remplacés par » deux attributs particuliers à une grande cérémonie, à la » fois politique et religieuse, qui s'accomplissait par les sou» verains de l'Egypte à l'époque déterminée de l'équinoxe ver» nal vrai. Le soleil à rayons égaux qui correspond au car» touche royal complète, par cette égalité même, le caractère » du soleil arrivé à l'équateur, où *il prend la domination des ré» gions supérieures et inférieures, comme le pharaon la prend » sur les régions supérieure et inférieure de l'Egypte*, similitude

[1] Voir le 4e article, au n° précédent, t. XIX, p. 405.

» *exprimée ainsi* par les *légendes* mêmes, qui accompagnent
» cérémonie de la prise du *pschent*, sculptée dans le palais[1]

La date précise n'est pas écrite dans le tableau. Aussi, en a mettant qu'il s'agisse véritablement de l'*équinoxe vernal*, on saurait où le placer avec assurance dans l'année égyptienne ni par conséquent reconnaître l'année du cycle que représe la coïncidence de l'équinoxe avec un jour imparfaitement terminé. Mais M. Biot, trouvant à Médinet Habou la représentation d'une semblable cérémonie, rapportée à *Ramsès Hik pen*, surnommé *Maïamon* (le Ramsès IV Meïamoun Champollion), avec une date qui lui était donnée pour ce du 1er *pachon*, calcula que ce jour avait dû rétrograder jusqu'à l'équinoxe vernal au commencement du 14e siècle, puisqu'il représentait le solstice d'été (9 juillet julien proleptique), en l'année de coïncidence 1780. Quelques années après, en revoyant ses calculs, l'auteur corrigea un peu date et la fixa en 1389[2], chiffre dont on peut vérifier l'exactitude, en observant que l'équinoxe était antérieur au solstice de 94 jours, ce qui donne, au premier aspect, la 376e année du cycle, mais que, dans cette marche rétrograde des mois il faut tenir compte de la différence entre l'année julienne l'année vraie, différence d'où il résulte que si *un jour* de retard dans l'année vague suppose un retard de 4 ans, 400 ans ne correspondent pas à un retard de *cent jours*, mais 97 seulement : sur 100 années bissextiles, nous sommes obligés d'en supprimer trois pour nous trouver en accord avec le soleil[3].

Sans doute la date 1389 n'est plus acceptable aujourd'hui pour le règne de *Ramsès III*. M. Biot l'a démontré, nous l'avo

[1] *Mémoire sur l'année vague des Égyptiens*. Le *schent* (ou avec l'article masculin *pschent* (ψχεντ, dans l'inscription de Rosette), se compose en effet de la réunion des diadèmes spéciaux de la haute et de la basse Égypte. — L'assimilation des rois aux dieux, est perpétuelle sur les monuments, et la dénomination du soleil, PE-RA, d'où vient peut-être *Pharaon*, est commune aux premi

[2] *Journ. des Sav.*, août 1843, note 20.

[3] Qu'on ne s'étonne pas de voir les Égyptiens reconnaître si exactement jour de l'équinoxe. Les articles de M. Biot dans le recueil cité (mai, juin, juil 1855; janvier et juin 1857) et les dernières pages du *mémoire* de 1831 contiennent, sur l'exactitude de leurs observations, des renseignements qui rendent fait fort acceptable. — Cf. *Journ. des Sav.*, août 1843.

vu, dans son *mémoire* de 1853. Mais il avait travaillé en 1831 sur un texte dont il n'avait pas eu à vérifier la transcription exacte, et M. de Rougé, en rappelant ce premier travail [1], a fait observer qu'il faut corriger la traduction donnée, mais non revue, par Champollion (dans ses *lettres*); le chiffre du *jour* est remplacé par une lacune, dans la copie de l'inscription qu'il rapportée l'illustre voyageur [2]; or, en avançant de quelques jours dans le mois de *pachon*, la coïncidence suppose une marche de plusieurs années dans le cycle. M. de Rougé ajoute : « Peut-être qu'un estampage ferait retrouver » les traces du jour : il serait curieux de voir si ce jour ne » serait pas précisément le 26 de *pachon*, que le calendrier de » Médinet Habou donne pour un des jours de fête consacrés » au roi *Ramsès Hik pen.* »

Je suis loin de réclamer contre le vœu du savant archéologue ; mais j'avoue que la vérification demandée me paraît à peu près faite, depuis le *mémoire* de M. Biot sur les levers héliaques de Sothis et de celui que M. de Rougé lui-même a présenté à l'Institut le 24 décembre 1852 [3]. En effet quelle est cette panégyrie de *Ramsès*, qui est fixée au 26 pachon dans le *calendrier de Médinet Habou*? C'est, nous dit M. de Rougé, celle de son *couronnement* [4]; voici comment il s'exprime :

« Le jour du couronnement avait sa fête au 26 pachon, où » elle est indiquée dans les termes suivants :



» Hrpu en Souten Scha Souten Chev Ra Tésour Ma Meri Amen.

» *Jour de la royale élévation du roi de la Haute et de la Basse* » *Egypte, Soleil, seigneur de justice, aimé d'Ammon.*

[1] *Ann. de phil. chrét.* juill. 1847, t. XVI, p. 28.

[2] On voudra bien se souvenir que, l'absence du jour marquant chez les Égyptiens le 1er du mois, Champollion a très-bien pu se tromper à la première vue sur la valeur de cette indication, et ne pas remarquer cette courte lacune jusqu'au moment où il a copié l'inscription.

[3] Inséré dans le 17e vol. de la *Rev. archéol.* — V. aussi dans l'*Ath. franç.*, 3 nov. 1855, l'art. de M. de Rougé.

[4] Comme le décret de Rosette institue une fête pour le couronnement de Ptolémée V.

» *Scha* se dit au sens propre du soleil levant ; c'est le copte » *schaa, oriri*. L'expression égyptienne, *Scha en souten*, » est une métaphore empruntée au lever du soleil. C'est » une très-belle expression pour indiquer l'entrée dans la » dignité royale. » Disons de plus que le caractère principal du mot représente un *diadème* ; ce n'est pas le *schent*, mais sans doute ce dernier mot ne se prêterait pas à la métaphore.

L'auteur ajoute qu'à la fin de la 20e dynastie, cette fête était placée au 1er *pachon* de l'année vague ; mais on voit qu'elle ne l'était pas sous *Hik pen*, et l'on revint plus tard à l'ancien usage, car le 17 *méchir* de la 9e année de Ptolémée Epiphane est indiqué, dans *l'inscription de Rosette*, comme le jour où eut lieu la prise du *schent* [1]. Or, l'équinoxe vernal

[1] Je sais qu'on a mis en question si la dernière date mentionnée dans le texte correspondant à la ligne 46 du grec, et brisée dans cette ligne, date qui est certainement celle de l'avénement du roi (ἐν ᾗ παρέλαβεν τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρὸς l. 47) était le 17 paophi, comme le dit le texte hiéroglyphique, ou le 17 méchir comme le dit le démotique. La même différence se trouve dans le double texte de Philæ, daté de la 21e année. Le décret lui-même est daté du 18 méchir (l. 6) et les prêtres se déclarent assemblés pour la cérémonie de la prise de possession de la couronne (πρὸς τὴν πανήγυριν τῆς παραλήψεως τῆς βασιλείας, l. 7-8). M. Letronne avait conclu du texte démotique qu'ils célébraient seulement l'anniversaire de l'avénement du roi, et qu'il n'était pas encore question du couronnement solemnel ; il faisait observer que le décret n'emploie ici ni le mot ἀνακλητήρια, dont Polybe se sert (XVIII, 38) pour désigner la proclamation de la majorité d'Épiphane, ni le mot ἀνδρονισμός, que l'on trouve dans Diodore (V. Letr., *Recueil*, etc. notes à la fin du 2e vol.). A cette dernière objection l'on peut répondre par les faits même qu'elle rappelle ; en effet, si ces deux écrivains se sont servis de termes différents, il n'est pas du tout certain que l'un d'eux fût une expression officielle et indispensable, dont l'absence doive éveiller la défiance du critique. L'objection du texte démotique est plus embarrassante, surtout devant l'observation de M. Lepsius (*Revue archéol.*, 1847), qu'à cette époque ces textes sont plus corrects que les textes hiéroglyphiques ; mais je crois que cette difficulté ne peut tenir devant le contexte entier de l'inscription. L'usage du *schent* dans la cérémonie présente est attesté par les lignes 44-6 du texte grec : ἡ καλουμένη βασιλεία Ψχεντ ἣν περιθέμενος εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἐν Μέμφει ἱερὸν ὅπως συντελεσθῇ τὰ νομιζόμενα τῇ παραλήψει τῆς βασιλείας.) M. Lenormant remarque en outre, que, toutes les fois qu'il est question ici de l'héritage de la *royauté*, et non de la prise de la *couronne*, le grec, pour éviter l'amphibologie du mot βασιλεία, ajoute παρὰ τοῦ πατρὸς (l. 1, 8, 47 ; cependant, à la ligne 8, les deux sens sont réunis), et que le texte hiéroglyphique se sert de symboles différents pour ces deux cas (*Essai sur le texte grec de l'insc. de*

de cette année avait eu lieu le 16 (peut-être au soir), ce qu'il est facile de reconnaître, en se rappelant que ce prince était roi en 204, que la dernière année de coïncidence était 275, et que le mois de *méchir* suit immédiatement le mois de *tybi*, dont le 26e jour avait vu, en 275, l'équinoxe vernal en coïncidence, comme le rappelait M. Biot.

Si maintenant nous cherchons la date de *Ramsès III*, en substituant le 26 au 1er *pachon*, 25 jours d'avance en moins dans l'année vague, nous feront franchir un siècle, et nous conduiront en 1289, ou plutôt vers 1291, à cause du retard de l'observation. Cette date, ainsi rectifiée, est-elle d'accord avec celle que nous donnait le lever de Sothis (1301 à 1298)? Il est au moins permis de dire qu'elle ne la contredit pas, quand on se rappelle que ce règne fut long [1] et que la date du couronnement peut fort bien n'être pas celle de l'avénement du roi, s'il parvint trop jeune au trône, comme cela arriva pour *Ptolémée V*. Or, précisément *Ramsès* fut roi fort jeune, et très-probablement mineur. Dans une des inscriptions de Médinet Habou, dont M. de Rougé a rendu compte d'après les textes publiés par M. Greene, « on vante la générosité de *Ramsès* » envers les dieux, qui lui ont accordé, *dès son enfance*, d'être » le roi de l'Égypte, et de gouverner toute la sphère éclai- » rée par le soleil. *Ramsès III*, continue l'auteur, fut en effet » appelé au trône ou associé à la couronne dans un très- » jeune âge, car on le trouve représenté avec une coiffure » composée de l'uræus royal et de la tresse pendante, symbole » de l'enfance [2]. »

L'inscription citée de Médinet Habou est de la 9e année du règne [3], et le roi s'y vante déjà de ses exploits; mais, outre que

Ros., v, ligne 46). Préoccupé de la cérémonie qui venait d'avoir lieu, le scribe a écrit *méchir* avec les caractères qui lui étaient le plus familiers, et a copié exactement les hiéroglyphiques qu'il lui fallait dessiner avec soin. Cette première erreur a pu amener celle qui se trouve dans la copie du renouvellement de ce décret (*Rev. archéol.*, 1847). Il est donc permis d'admettre que c'est bien la prise du *schent* qui a eu lieu à l'équinoxe vernal pour Épiphane et qu'elle avait eu lieu de même pour le grand Ramsès.

[1] On a trouvé l'Apis de la 26e année (*Ath. fr.*, oct. 1855); sa 24e année est inscrite sur un papyrus de Turin (Ch. Eg., p. 347).

[2] *Ath. franç.*, 3 nov. 1855.

[3] *Ibid.* et Champ., *lettre 18e*.

cette date pourrait, d'après ce que nous avons vu, atteindre celle de sa majorité légale, les scribes égyptiens ne se croyaient pas tenus sans doute à une bien rigoureuse exactitude, surtout au sujet des rois; *Ramsès* avait pu tout aussi bien repousser les *Tamahou* à cet âge que Ptolémée Epiphane avait, avant sa 9e année de règne accomplie, vengé son père et pris Lycopolis [1]. La jeunesse, l'enfance même de *Ramsès*, à l'époque de son avénement, ne peuvent d'ailleurs être démenties par le rang de chef de dynastie que lui donne Africain (comme il l'a donné à *Séti*, fils de *Ramsès I*), puisque *Hyk pen* fut roi *par hérédité*, fils de *Seth Nascht Ra Méri* [2], qui, selon Africain lui-même, comme selon M. Leemans, n'a régné que peu d'années, s'il est réellement identique à Thuoris ou Phouôro, et qui put fort bien, en conséquence, laisser un successeur enfant.

L'interprétation donnée par M. Biot aux signes astronomiques de l'équinoxe et au symbole de la prise du *schent*, se trouve donc confirmée de la manière la plus inattendue pour l'auteur lui-même, puisque cette confirmation résulte précisément de l'erreur contenue dans la traduction mise sous ses yeux, et combinée avec la découverte d'une date astronomique à laquelle il était loin de penser alors. Revenons à *Ramsès II*.

M. Biot avait pensé à retrouver la date de son règne en remontant de 90 années à partir du commencement du 14e siècle, selon les chiffres connus de Manéthon, et avait pensé que la place occupée par les emblèmes royaux, entre les mois *pachon* et *pharmouti*, satisfaisait à cette condition. Nous avons vu que 90 ans forment un total inférieur au nombre d'années qui sépare réellement l'avénement des deux grands *Ramsès*; mais si, au lieu de partir du 1er *pachon*, nous partons du 26, il nous faudra rétrograder d'un siècle pour faire concorder le 1er *pachon* avec l'équinoxe, et nous reviendrons à 1389. Cette date serait trop faible pour le couronnement de *Ramsès II*; cela me paraît démontré par les considérations développées au précédent paragraphe; mais aussi, ne sommes-nous point

[1] *Inscr. de Ros.*, l. 4, 22-28.
[2] V. le *mém.* lu par M. de Rougé, le 30 juillet 1858.

obligés de nous en tenir au dernier jour de *pharmouti*. M. Biot ne l'avait point pensé non plus : il se reportait, au contraire, aux premiers jours de ce mois. Arrêtons-nous au 16, comme semble le demander la position des insignes, et nous aurons une des années 1449 à 1445, soit un peu moins de 150 ans avant l'*avénement* de *Ramsès III*. Les calculs établis plus haut donnaient un intervalle de 129 ans, mais comptés de 1298 au moins et peut-être de 1301. Pour combler la différence, qui subsisterait encore, il suffirait presque d'accorder à *Ramsès II* les 66 ans que lui donne Eusèbe, d'ajouter quelques unités aux deux dizaines du chiffre suivant, et de remarquer que la date 1289, comme toutes les dates semblables, ne doit être prise *tout au plus* que comme une approximation de 2 à 3 ans, l'observation, même très exacte, ne pouvant donner que le lendemain un équinoxe accompli la veille au soir. Si, au lieu du 16, on s'arrête au 20 *pharmouti*, on a bien mieux encore le chiffre que je trouvais dans l'approximation des années : je n'en demandais pas tant.

Un autre fait, au contraire, présenterait, s'il était accepté comme littéralement exact, une difficulté grave. Un lever de *sothis* avait été signalé comme appartenant au règne de *Thouthmès III*, et, comme il est daté du 28 *épiphi*, en comparant cette date avec celle du lever de *sothis*, sous *Ramsès III*, on arrive à la conclusion que *Thouthmès* régnait au milieu du 15ᵉ siècle, ce que la chronologie avérée des 18ᵉ et 19ᵉ dynastie ne permet pas d'admettre, les règnes d'*Aménophis III*, de *Séti I* et de *Ramsès II*, suffisant à eux seuls pour remplir l'intervalle d'un siècle et demi. Cette difficulté avait éveillé l'attention de M. Bruggsch ; mais M. de Rougé en a débarrassé la science, en publiant dans l'*Athenæum* [1] que la date historique paraît appartenir à une autre inscription du même monument que la date astronomique : une inadvertance, une erreur de mise en page peut-être, avait causé cet embarras.

Or, si le lever héliaque de *sothis* au 28 *épiphi* n'appartient pas au règne de *Thouthmès*, on n'est plus conduit à attribuer à l'équinoxe vernal cette fête du *commencement des saisons*, fixée au 21 *pharmouti* dans une inscription de la seconde an-

[1] 3 nov. 1855.

née du même règne[1], puisque c'était en s'appuyant sur la date précédente que M. Biot arrivait à cette coïncidence approximative du 21 *pharmouti*. Mais le 1er *pachon* est réellement l'origine logique des saisons égyptiennes, puisque, dans les années de coïncidence, il représente le commencement de l'inondation de laquelle résultent la végétation et la récolte. Le 21 *pharmouti* ne le précède que de 10 jours; il en résulte assez clairement, selon moi, que la fête dont il est question était célébrée à un jour constant de l'année vague, pour demander une inondation favorable. D'ailleurs, l'inscription a été trouvée à *Semneh*, en Nubie, où l'inondation commence naturellement un peu plus tôt qu'à *Thèbes*. Et l'on ne doit pas s'étonner qu'une fête de cette nature soit demeurée constamment à ce jour de l'année vague auquel on l'avait attachée, quand on avait cru fixer l'année par l'introduction des épagomènes : le mouvement des fêtes religieuses suivant celui de l'année égyptienne, est un fait bien connu, même pour les cas où il s'y attachait un sens relatif à la marche des saisons[2].

F. Robiou,
Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

[1] *Mém.* de M. Biot, lu le 7 février 1853, t. xxiv des *Mém. de l'Acad. des sciences*.

[2] V. l'art. de M. Biot dans le *Journal des Savants* de juin 1857. — *Cf.* le *mémoire* du même auteur sur l'année vague.



Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE
OU
COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE
D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES [1].

SEMAINE et SEPTENAIRE. — Dieu, nous dit la Bible, après avoir créé le monde en six jours, se reposa le 7e *jour* et le *sanctifia*.

Le souvenir de ce repos et de cette consécration s'est-il conservé dans la mémoire des différents peuples? Pendant longtemps on l'a cru; mais des doutes se sont élevés, ou plutôt la négation de ce souvenir a été soutenue au siècle dernier par un académicien, *l'abbé Sallier*, et de nos jours, par un autre académicien, M. *Alfred Maury*, qui prétendent l'un et l'autre que le souvenir du repos du Créateur, et la consécration du 7e jour n'ont été connus et mis en pratique que chez les Juifs. D'où il suit fort probablement que le récit biblique de la création est une légende rabbinique. Nous voulons ici examiner les raisons alléguées par ces deux savants, et rechercher les traces du fait biblique chez tous les peuples. Bien que nos recherches ne puissent être que très-incomplètes, nous espérons cependant en dire assez pour mettre cette tradition au-dessus de tout doute.

I. TRADITIONS SUR LA SEMAINE ET LE NOMBRE SEPTENAIRE CHEZ LES HÉBREUX.

1. Les peuples de race sémitique ont identifié le nombre 7 avec les idées de repos, de consécration, de jurement, de perfection, de louange de Dieu.

Rien de solennel comme le début de notre Bible :

D'abord les ténèbres et le chaos, et l'Esprit de Dieu, qui y est présent, — puis

1er *jour*. — Création de la lumière.

2e *jour*. — Séparation des eaux. — Le firmament.

[1] Voir le dernier article dans notre t. XVII, p. 337.

3ᵉ *jour*. — Réunion des eaux. — La terre, les plantes, les arbres.

4ᵉ *jour*. — Corps lumineux. — Le soleil, la lune, les étoiles.

5ᵉ *jour*. — Les poissons et les oiseaux.

6ᵉ *jour*. — Animaux vivants. — L'homme.

7ᵉ *jour*. — Le repos du Créateur. — Consécration de ce jour.

Le Livre antique et sacré expose ce dernier fait en ces termes:

« Dieu accomplit son œuvre le 7ᵉ *jour*; et il se *reposa* ce » jour-là, après avoir formé tous ses ouvrages. — Dieu *bénit le* » 7ᵉ *jour*, et le *sanctifia*, parce qu'il s'était *reposé* en ce *jour*, » après avoir terminé son œuvre [1]. »

Ici se présente naturellement une question, celle de savoir si, dès le principe, Dieu prescrivit à Adam et à sa famille le repos et la sanctification du 7ᵉ *jour*.

La *Genèse* ne nous a pas conservé le détail de tous les préceptes que Dieu donna aux premiers hommes. Mais nous savons qu'il lui en donna. La Bible le dit expressément :

« Dieu ajouta des préceptes, et donna en héritage à l'homme » la loi de la vie. Il établit avec eux une alliance éternelle, et » il leur manifesta sa justice et ses jugements..., et leurs oreil- » les entendirent l'honneur de sa voix [2]. »

Voilà ce qui se passa entre Dieu et l'homme au commencement.

Au reste, quels que fussent ces préceptes, nous savons que les premiers hommes les négligèrent, et qu'à l'époque du déluge, « toute chair avait corrompu sa voie, » comme le dit la Bible [3]. Ainsi il n'y aurait pas à s'étonner que le précepte du repos du 7ᵉ jour, comme les autres, eût été enfreint.

Au reste, il est essentiel en cette question de considérer deux choses, la 1ʳᵉ celle qui a trait au jour de *repos* ou du *sabbat*, la 2ᵉ celle qui regarde la sanctification, la *consécration du 7ᵉ jour et par suite du nombre* 7. Quand même on ne pourrait

[1] *Genèse*, II, 2, 3.

[2] Addidit illis disciplinam et legem vitæ hæreditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis... et honorem vocis audierunt aures illorum. *Eccli.*, XVII, 9-11.

[3] *Genèse*, VI, 12.

pas prouver que tous les peuples ont connu ou pratiqué le *repos du 7e jour*, il est très-certain, et tous les auteurs, l'abbé Sallier comme M. Maury, conviennent que le nombre 7 a été *regardé partout comme sacré*. Nous allons recueillir sur cela les témoignages de la tradition, qui est à peu près unanime. Nous le répétons, cette distinction est essentielle à noter dans la question de la *semaine* et du *septenaire*.

Reprenons le texte de la *Genèse* et donnons-en une traduction littérale [1] :

ויכל אלהים ביום השביעי מלאכתו אשר עשה וישבת ביום
die in *requierit* et fecerat quod suum opus *septimo* die in Deus perfecit Et

השביעי מכל־מלאכתו אשר עשה : ויברך אלהים את־יום השביעי
septimo diei Deus benedixit fecerat quod suo opere omni ab *septimo*

ויקדש אתו כי בו שבת מכל־מלאכתו אשר־ברא
creaverat quod suo opere omni ab *requieverat* eo in quia illum sanctificavit et

אלהים לעשות.
.faceret ut Deus

Ce que l'on doit traduire ainsi, pour rendre l'*assonance* et le mot à mot :

« Et Dieu acheva, au jour *septième*, son ouvrage, qu'il avait » fait, et il se *septenisa*, au jour *septième*, de tout son ouvrage » qu'il avait fait. Et Dieu bénit le jour *septième*, et il le sanc» tifia, parce que, en lui, il s'était *septenisé*, de tout son ou» vrage, que Dieu avait créé, pour le faire. »

On voit par le texte que nous avons donné, que les mots *septième* et *se reposa* (שבע et שבת) avaient à peu près la même assonance comme provenant de la même racine, et se composant presque des mêmes lettres. Ainsi donc déjà nous pouvons dire que toutes les fois que les Juifs disaient *je me repose*, ils étaient forcés de dire : *je septenise*. Que l'on vienne soutenir après cela qu'aucun souvenir du *repos du 7e jour* ne se trouve dans les premiers préceptes que Dieu donna aux hommes. Ce précepte, il le mit dans leur langue, dans leurs mœurs, il l'incorpora avec les mots les plus usuels et les plus sacrés parmi les hommes. En effet, voici les diverses significations et idées attachées au mot שבע *saba* ou *sept*, et à ses dérivés, ou voisins :

[1] Nous avertissons nos lecteurs de lire les mots latins en commençant par la droite, comme l'hébreu.

1° Sept, répétition, grandeur, perfection, complet, nombre saint.

2° Etre rassasié, saturé, satisfait, abondance.

3° Satiété, abondance, fertilité.

4° Semaine de jours et d'années.

5° Jurement, serment, consécration.

6° Cessation, repos, jour de fête, semaine.

7° Louer, apaiser, glorifier, chanter des hymnes.

Voilà les idées qui étaient enfermées, dans des mots identiques ou semblables au mot *sept*, chez tous les peuples qui parlaient les langues sémitiques. Comment dire après cela que le peuple juif seul avait conservé la *semaine* avec l'idée de *repos*, de *consécration à Dieu, de fête et de culte !* Examinons maintenant chacun de ces mots en particulier. Nous y trouverons un enseignement nouveau et frappant, auquel on n'a pas fait assez d'attention jusqu'ici.

Et d'abord faisons attention que le mot *sept, saba,* ou *schaba*, a passé aux langues suivantes, d'après le Dictionnaire de *Gésénius* [1] :

Syriaque,	ܫܒܥ	*schaba.*
Arabe,	سبع	*schaba.*
Sanscrit,		*sapta.*
Zend,		*hapta.*
Persan,	هفت	*heft.*
Egyptien,	ἑφτάς	*ephtas.*
Grec,	ἑπτά	*epta.*
Latin,		*septem.*
Goth,		*sibun.*
Anglais,		*seven.*
Allemand,		*sieben.*
Français,		*sept.*

Le P. Thomassin ajoute :

Saxon,	*sufote, seofote, seofon.*

Megiserus [2] rappelle les langues suivantes :

Africain,	*sebaha.*

[1] Edition Drach, dans la *Collection* de M. l'abbé Migne.

[2] *Thesaurus polyglottus*, etc. in-12, Francfort, 1603.

Abyssinien,	*sabaatu.*
Vascon,	*zazpi.*
Polonais,	*siedin* [1].
Danois,	*siu.*
Dalmate,	*szedam.*
Bohême,	*sedm.*
Lusitanien,	*schedim.*
Carinthien,	*sôdem.*
Sarrasin,	*sada.*

Nous y ajoutons, d'après MM. Oppert et de Rougé :

Assyrien cunéiforme,		*Sé-bi-i.*
Perse cunéiforme,		*Ha-f-ta.*
Égyptien hiéroglyphique,		*Se-fe-ch.*
Copte,	ϣⲁϣϥ	*Schaschef.*
Ou	ⲥⲁϣϥ	*Saschef.*

On remarquera 1° pour l'égyptien, outre les caractères phonétiques *Sefech,* les 7 signes ou unité qui déterminaient les sens de la lecture; 2° pour le copte, que la dérivation s'est opérée selon les règles ordinaires.

Examinons maintenant, d'après les dictionnaires hébreux, les sens divers attachés au mot שבע *schaba* ou *saba,* sept. — Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous prenons les lettres hébraïques séparées des prononciations que les points massorétiques y ont attachées. Nous nous permettrons même de ne pas accepter toujours les radicaux qui sont désignés dans les dictionnaires. Ces prononciations massorétiques, ainsi que les divisions par racines, sont récentes et le plus souvent arbitraires. Buxtorf en convient lui-même et se vante « d'avoir le » premier, en 1640, rapporté chaque mot à sa première et vé» ritable origine, ce à quoi avant lui, personne, ou très-peu, » n'avaient songé [2]. » Nous rapporterons au reste les étymo-

[1] Le *t* de *septem* changé en *d.*
[2] Buxtorf, *Lexicon, epist. dedic.*, p. IV.

logies des auteurs, et on verra que les nôtres serviront à les éclaircir [1].

1° שבע, SABA. — « Nom de nombre féminin, signifie *sept*. » On le prend élégamment pour un nombre *très-grand*, et ad» verbialement pour *plusieurs fois, sept fois* (MARINUS).—*Beau» coup*, parce que tous les jours du monde sont des *semaines* » (SCHINDLER). — *Plusieurs fois*, parce que c'est le nombre de » perfection et de plénitude... C'est un nombre complet et » parfait, après lequel nous en *commençons de rechef un autre*, » avec le premier jour de la semaine (LEIGH). — C'est un nom» bre *rond*... un *nombre saint*, comme chez les Egyptiens, les » Arabes et les Perses (GÉSÉNIUS) [2]. »

Donnons quelques exemples de ces divers sens :

Dès les premiers âges, et immédiatement après la création, nous trouvons déjà que l'écrivain sacré met dans la bouche de Dieu le mot *sept* pour signifier *grandement, beaucoup, complétement*; ainsi, Dieu dit : « Quiconque tuera Caïn, sera puni » *sept fois* (שבעתים) [3], » et un peu plus loin Lamech ajoute :

[1] Voici le titre des dictionnaires hébraïques, où nous prenons les différents sens que nous attribuons aux mots qui signifient *sept* et *la semaine*.

Arca Noe, thesaurus linguæ sanctæ novus, *Marco* MARINO, auct., 2 vol. in-folio, Venetiis, 1593. — Dict. très-savant et très-commode, en ce que sous chaque mot, il donne ses dérivés et ses composés, et la plupart des passages de la Bible où ces mots se trouvent. Nous y avons pris la plupart des textes que nous citons.

Lexicon pentaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, thalmudicum, rabbinicum et arabicum, etc., a Val. SCHINDLERO, in-folio, Hanoviæ, 1612.

Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum, etc., a Joan. BUXTORFIO, in-folio. Basileæ, 1640.

Glossarium universale hebraicum, quo ad hebraicæ linguæ fontes linguæ et dialecti pene omnes revocantur, a Lud. THOMASSIN. In-folio, Paris, 1697.

Dictionnaire hébraïque, etc., traduit de l'anglais du ch. LEIGH, par L. de WOLZOGUE, in-4°, Amsterdam, 1712.

Racines hébraïques sans points voyelles, etc., par le P. HOUBIGANT, in-8°, Paris, 1732.

Catholicum lexicon, hebraicum et chaldaicum, etc., a Guil. GESENIO *digestum*, a Paulo DRACH, *correctum et illustratum*, in-folio, Paris, impr. Migne, 1848.

[2] Gésénius ajoute : Voir ce qu'en dit Fr. Gedicke, *Verm. Schriften*, p. 32-60, et Hammer, *Encyclopædische Uebersicht, d. Wissenschaften des Orients*, p. 322.

[3] *Genèse*, IV, 15.

« Caïn sera 7 *fois* puni et Lamech 70 *fois* 7 *fois* (שבעים ושבעה)[1] »

Quand Dieu fait entrer Noé dans l'arche, il lui ordonne « de » prendre des animaux purs *sept et sept* (שבעה), afin de les » y enfermer... et des oiseaux du ciel *sept et sept*... car, dit-il » encore *sept jours* (שבעה) et après je ferai pleuvoir[2]. »

Nous lisons encore :

« *Sept autres jours* après (que la colombe fut rentrée dans » l'arche) Noé envoya de nouveau une colombe hors de l'ar- » che... et il attendit encore *sept autres jours*, et il envoya de » nouveau la colombe, qui ne revint plus vers lui[3]. »

Dans cette mesure du temps par 7 jours, ne peut-on pas voir la coutume de compter dès lors par *semaines?*

2° שבע, « comme verbe signifie : *être rassasié, saturé, satis-* » *fait* (Marinus); — il *est rempli*, il *a abondé*, *je suis plein* » (Schindler); — peut-être parce que dans la célébration des » *sabbats*, ou des serments solennels, où l'on immolait plu- » sieurs victimes qui pouvaient être mangées, il y avait lieu à » *la satiété*, de même qu'en français, du mot *fête*, nous avons » fait *festin* et *festiner* (Thomassin). — Quelques-uns le confon- » dent avec la racine de *sept*, à cause que 7 est le nombre de » *perfection*. Il se prend du *rassasiement* tant de viandes que de » richesses (Leigh). — Je le ferais venir de סבא *abondance* de » boisson, quoiqu'on l'emploie plus souvent pour l'*abondance* » de nourriture (Gésénius). »

On comprend la signification de ce mot, si on le rattache à l'idée de la création où Dieu, *au 7e jour*, avait été *rassasié, satisfait* de tout l'ouvrage qu'il avait fait, et l'avait trouvé bon. Thomassin, en voulant le faire venir de l'idée de la *satiété*, qui provient d'un repas sacré, ne fait pas attention que le mot était en usage avant la loi qui ordonnait des victimes au jour du sabbat, ou à l'occasion des serments. — L'explication de Gésénius est à peine digne de ce savant.

Donnons maintenant quelques exemples :

Ainsi quand il est dit : « Afin qu'après avoir mangé et vous *être* » *rassasiés*, vous bénissiez le Seigneur, les Juifs disaient : afin

[1] *Genèse*, IV, 24.
[2] *Ibid.* VII, 2, 3, 4.
[3] *Ibid.* VIII, 10, 12.

» qu'après avoir mangé et vous *être septenisés* (ושׂבעת) [1].» Il en est de même des locutions suivantes :

« Ruth donna à sa belle-mère ce qui était resté après qu'elle » se fut *septenisée* (משׂבעה) [2]. »

« L'œil ne se *septenise* pas de voir, ni l'oreille d'entendre [3].

3° Le même mot שׂבע, « comme nom masculin sans pluriel, » signifie *satiété, abondance, fertilité* (MARINUS et les autres).

Ce qui comprend toujours l'idée de *perfectionnement*, de *satisfaction*, de *complément*, qui se trouve renfermée dans ces paroles : « Et Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et » elles étaient *parfaites* [4]. » — On trouve ce sens dans les passages suivants :

» « Et alors finiront les *sept* années de *septenisation* dans la » terre d'Egypte [5]. » Et ailleurs : « Et tes greniers seront rem- » plis de *septenisation* (שׂבע) [6]. »

4° שׁבוע, SCHaBOUA, « *nom masculin*, signifie *semaine*, ap- » pelée ainsi à cause des 7 *jours* qu'elle contient. Ce sont quel- » quefois des *semaines d'années* (MARINUS). — Le *nombre* 7 a été » choisi pour être appliqué aux jours, aux ans et aux semaines » d'années (SCHINDLER). — *Semaine de jours ou d'années*. Le » mot grec ἑϐδομάς a aussi cette double signification dans les » bons auteurs. La semaine, parmi les Hébreux, tire son nom » du *nombre de* 7 jours (LEIGH). »

Tout le monde est d'accord que ce mot rappelait le *nombre sept*. En voici quelques exemples :

« Tu compteras *sept septenaires* (שׁבעה שׁבעות) depuis le jour » que tu auras mis la faucille dans la moisson, et tu célébreras » la fête des semaines (des *septenaires* שׁבעות) du Seigneur [7]. »

5° שׁבעה SCHaBAE. « Nom féminin, *jurement, serment*. On » ignore l'étymologie de ce mot, à moins que de suivre l'avis » de ceux qui pensent que ce nom vient de ce que les jure- » ments se faisaient devant plusieurs témoins, très-probes, et

[1] *Deut.*, VIII, 10.
[2] Ruth, II, 18.
[3] *Eccles.*, I, 8.
[4] *Genèse*, I, 31.
[5] *Ibid.*, XLI, 29, 53.
[6] *Prov.*, III, 10.
[7] *Deut.*, XVI, 9.

» pour des causes importantes (Marinus); — parce que le serment » avait lieu devant 7 *témoins* (Schindler). — Tous ces dérivés » viennent de שבע, *sept*, ou parce que les serments étaient con- » firmés par 7 *témoins*, ou par 7 *victimes*, comme on le voit » par l'exemple d'Abraham, etc. (Thomassin). — Ce mot vient, » comme le veulent quelques-uns, du *nombre septenaire*, par- » ce que les serments doivent être faits et ont coutume d'être » faits, en présence de plusieurs témoins dignes de foi.... Il » tire son origine du nombre *septenaire*, qui passe pour » le nombre de *perfection*, parce que le serment est la plus » forte et la plus parfaite manière de confirmer les choses [1]. » Ce mot signifie aussi *sept*, nombre qui est mystique, comme » on le voit dans la *Genèse*, où il est dit : *Et Dieu bénit le* » *7e jour, et il le sanctifia, parce que dans ce jour, Dieu avait* » *cessé de tous les ouvrages qu'il avait faits* [2], et on croit que » c'est le discours ou la parole de Dieu, parce qu'elle est con- » firmée par 7, c'est-à-dire par quantité de témoignages, parce » qu'il a en quelque sorte égard aux 7 *esprits* qui sont de » vant son trône [3] (Leigh). — *Engagement par serment, exé-* » *cration*. Le premier serment marqué dans l'Ecriture, est celui » d'Abraham confirmé par un don de 7 *agneaux* [4] (Houbigant). » — Ce mot vient de שבע *sept*, parce que le *nombre septenaire* » *était sacré*, et les serments étaient confirmés par 7 sacrifices, » ou par 7 témoins ou 7 gages [5] (Gésénius).

Parmi toutes ces opinions on s'étonne de celle du P. Marinus, qui dit qu'on ignore l'étymologie de ce mot. Elle est claire cependant ; c'est celle indiquée par Gésénius, que les sémites disaient *sabae* pour dire *jurer*, *consacrer*, parce que *saba*, ou 7, était un nombre *sacré*, et ce nombre était sacré, parce que comme le dit Leigh, Dieu avait *béni et consacré le 7e jour*.

Quant à l'opinion qui soutient que ce mot vient des 7 agneaux offerts par Abraham, on va voir qu'Abraham choisit ce nombre, *parce qu'il était sacré*, et qu'il ne devint pas sacré, *parce que*

[1] Voir Glassius, dans sa *Grammaire sacrée*, l. III, tr. 3. — Merce., sur *Pagn. thesaur.*; et Rivet, sur *Exod.* XX, 7.

[2] *Genèse*, II, 3.

[3] *Apoc.*, I, 4 et V, 6.

[4] *Genèse*, XXI, 28.

[5] *Genèse*, XXI, 28 et Hérod., I, 3, 8 ; II, 19, 243

Abraham l'avait choisi. Et en effet avant qu'Abraham eût choisi les 7 agneaux, qui accompagnèrent son pacte avec Abimélech, roi de Gérare, ce roi avait déjà employé le mot de *sept* pour signifier *jurer*. Voici les paroles qu'il adresse à Abraham:

» Jure moi (*septenise*-moi השבעה) devant Dieu, que tu ne me » nuiras point... » Et Abraham répondit : « Je te le *septeni-* » *serai* (אשבע)...» Et après cela, « Abraham mit à part *sept* (שבע) agneaux de son troupeau. Et Abimelech dit à Abraham, » Que signifient ces *sept* agneaux... Et Abraham dit : Tu rece- » vras ces *sept* agneaux de ma main, afin qu'ils soient pour » moi un témoignage que j'ai creusé ce puits. C'est pourquoi » ce lieu fut appelé le puits du *septenaire* (באר שבע), parce que » là ils avaient *septenisé* (נשבעו) tous deux [1]. »

Il est bien clair que le mot *septeniser-jurer* était inventé et en usage, avant ce don de 7 agneaux fait par Abraham.

Quant à ce que dit le P. Houbigant, que le premier serment dont il est fait mention dans l'Ecriture, est celui d'Abraham confirmé par 7 agneaux, ce savant hébraïsant oublie que lorsque Dieu promit à Abraham de donner à sa postérité la terre de Chanaan [2], il lui confirma cette promesse par un *serment de septenisation*. Et en effet, quand, plus tard, il apparaît à Isaac et lui réitère cette promesse, il ajoute : « Selon le *septenaire* » (השבעה), que j'ai *septenisé* (נשבעתי) à Abraham [3]. »

« Que le Seigneur te donne en malédiction et en *exécration* » (*septenisation*, לשבעה) [4]. »

6° שבת SCHiBeT, « nom masculin et féminin signifiant *cessa-* » *tion, repos, sabbat, jour de fête, semaine*. Le 7e jour a été ap- » pelé *sabbat*, parce que Dieu s'était reposé (*septenisé*) de son » ouvrage, et l'avait sanctifié. On le prend aussi pour un *jour* » *de fête* autre que le *sabbat*, et même pour toute la *semaine*, » parce qu'elle comprend le sabbat, et même quelquefois pour » une *semaine d'années* (MARINUS).—Ce mot ne signifie pas un » *repos* semblable à celui où l'on est lorsqu'on cesse entière-

[1] *Jura* ergo per Deum.... dixitque Abraham : Ego *jurabo*.... idcirco vocatus est locus ille *Beer-Sabe*, quia ibi uterque *juravit* (*Genèse*, XXI, 28, 24, 31).

[2] *Genèse*, XII, 7.

[3] Complens *juramentum* quod *spopondi* Abraham (*ib.*, XXVI, 3).

[4] Nombres, V, 21.

» ment de travailler, et qu'on demeure tout à fait dans l'in-
» action, mais seulement le *repos* et *la cessation* à l'égard d'un
» certain ouvrage qu'on faisait auparavant (Leigh). »

Tout en rapportant le mot de *sabbat* à la semaine et au nombre 7, le P. Marinus et Leigh, ainsi que Buxtorf, Thomassin et Houbigant en font un mot spécial. — Marinus indique comme sa racine le mot שׁוּב *schoub*, qui signifie *retour*, et Gésénius le mot ישׁב *ichb, assis, s'asseoir*. Mais nous avons des auteurs qui ont précédé les *lexiques* et les *prononciations massorétiques*, et qui n'hésitent pas à faire venir le *sabbat* ou *repos* du mot שבע, *sept*, et *septenaire*.

Voici d'abord comment s'exprime Théophile, évêque d'Antioche, en 168 de notre ère :

« Les écrivains païens ont aussi parlé du 7e *jour*, que tous
» les hommes citent, mais la plupart en ignorent la valeur.
» Car ce que les Hébreux appellent *sabbat*, les Grecs l'appel-
» lent *hebdomas, semaine, septaine*, nom que lui donnent aussi
» tous les peuples. Mais ils n'en connaissent point la cause
» ou la raison [1]. »

De même, Lactance, mort vers 325, s'exprime ainsi sur l'origine de ce mot :

« C'est là ce jour du *sabbat*, qui, en hébreu, a tiré son nom
» du *nombre* 7 ; de là vient que le *septenaire* est un nombre
» légitime et accompli. Car il y a 7 jours, qui, étant révolus
» par ordre, font le cycle des ans ; — et 7 étoiles, qui ne se
» couchent pas, et 7 autres, que l'on appelle *errantes ou pla-*
» *nètes*, dont les révolutions diverses et les mouvements iné-
» gaux marquent les variétés du temps et des choses [2]. »

Dom Maran, dans son édition de *Théophile*, fait observer que le P. *Fronton le Duc* et *Wolfius* accusent ce Père de s'être trompé en donnant cette étymologie, et l'excuse par de faibles raisons. Les uns et les autres ne se souvenaient que des étymologies récentes données dans leurs *dictionnaires* de fraîche date. Au 2e et au 3e siècle, on devait mieux savoir les origines.

[1] Theoph., *ad Autolycum*, l. II, n. 12, dans la *Patrologie grecque* de Migne, t. VI, p. 1070.

[2] *Divinæ institutiones*, l. VII, c. 14, dans la *Patrolog. latine* de Migne, t. VI, p. 782.

D'ailleurs les mots et les lettres sont là, et nous montrent évidemment qu'il y avait similitude ou filiation entre le nombre, le mot *sept, saba*, et le mot *repos, sabat* [1].

Notons de plus que Gésénius, en faisant venir *sabat* du mot ישב, *ichb, s'asseoir*, et le P. Marinus, en indiquant la racine שוב *schoub*, *retour*, nous montrent d'autres influences du nombre *sept*, et une signification précieuse, celle de *retour*, de *périodicité*, déjà indiquée par Leigh au n° 1, et que nous trouverons clairement exprimée dans les traditions chinoises. Ajoutons que le ת *t* placé à la fin du mot n'y est pas tellement essentiel qu'on ne le retranche quelquefois, et que, comme l'a noté Buxtorf, on pourrait le remplacer par un א *a*, et il cite en preuve qu'on pouvait dire *de sabbat en sabbat* : שבא בשבא [2].

Voici quelques exemples :

« Souvenez-vous du jour du sabbat (du *septenaire* השבת) » pour le sanctifier [3]; vous compterez *sept sabbats* (שבע שבתות) » complets [4]. »

Mais il est une dernière signification qui est très-essentielle, et qui nous montre que le 7e jour était consacré au culte de Dieu, et que Dieu par conséquent en avait fait le précepte. Voici ce que nous disent les *Dictionnaires :*

7° שבח SCHIBEK, « *louer, recommander*, *mitiger, apaiser.* » Ne pourrait-on pas dire que cette racine signifie proprement » *apaiser* et qu'elle n'a l'autre signification de *louer* que par » métaphore, parce que pour apaiser l'esprit il est besoin de » *louanges* (MARINUS).— *Chanter, louer, glorifier, célébrer* par » les éloges, *chanter des hymnes, glorifier...... réprimer......* » Les *vieillards* appelés סבח (SCHINDLER). *Louer, accroissement, amélioration, état merveilleux, bonté plus grande*, que » celle qui précédait (BUXTORF). — Ce mot me paraît venir » de שבע *sept*, car dès le commencement du monde le 7e *jour* » avait été consacré par Dieu lui-même, *à célébrer les louanges* » *divines*, et c'est pour cela que Dieu avait ordonné de cesser,

[1] Voir, en outre, Josèphe, *Ant. judaïq.*, I, I, c. 1.—Philon, *de Abraham init.* et *de migratione Abraham.* — Et les notes du P. Le Nourry, sur Lactance, *Patrol.*, t. VI, p. 1006.

[2] Isaïe, LXVI, 23 et dans Buxtorf, p. 2326.

[3] *Exode*, XX, 8.

[4] *Lévit.*, XXIII, 15.

» le 7e *jour*, tout ouvrage servile; c'est de là que vient aussi » que *sabbat* signifie *cesser*, se *reposer*, *férier* (Thomassin). »

On voit quelle multiplicité de sens on trouve dans ce mot. Celui du P. Thomassin est évidemment plus logique et plus historique. Dans tous les cas deux idées dominent toujours, se rapportant l'une et l'autre au texte de la *Genèse*, celle du *repos* du 7e jour et celle de la *louange*. Il est bon de noter le titre de *louangeur* ou *chanteur d'hymnes* donné aux vieillards. — Voici quelques exemples :

Le psalmiste dit : « Mes lèvres te loueront (*te septeniseront* » ישבחונך)[1]; — Jérusalem loue (*septenise* שבחי) le Seigneur[2]. » — J'ai loué (*septenisé* ושבח) les morts plus que les vi» vants[3]. »

Avant de quitter l'époque primitive de la *Genèse*, nous allons citer encore quelques passages qui prouvent comment l'usage et la signification du mot *Saba* 7, et de ses dérivés étaient passés dans le langage usuel des Juifs.

Notons que Jacob sert Laban pendant 7 *ans* pour avoir Rachel en mariage; que les fêtes du mariage durent 7 *jours*; puis il *septenise* (וישבע) avec Laban un traité d'alliance; à l'approche d'Esaü il s'incline 7 *fois* par terre[4].

Nous sommes en Egypte, et lorsque Joseph y explique les 7 *vaches* et les 7 *épis* que Pharaon a vus en songe, par les 7 *années* d'abondance et de stérilité; il est dit : « Et voilà que » viendront sur la terre d'Egypte, 7 années d'une grande » *septenisation* (שבע)[5]. » Jacob arrive au puits du Serment (*de la septenisation*)[6]; à l'approche de sa mort il dit à Joseph : *septenise-moi*..... et Joseph *septenisa*[7]. — Joseph célèbre pendant 7 *jours* les funérailles de son père avec des pleurs et des cris[8]. — Joseph dit : « Après ma mort Dieu vous fera remon» ter de cette terre à celle qu'il a *septenisée* (נשבע) à Abra-

[1] *Psaume* LXIII, 3.
[2] *Ibid.*, CXLVII, 12.
[3] *Ecclés.*, IV, 2.
[4] *Genèse*, XXIX, 18, 27; XXXIII, 3.
[5] *Ibid.*, XLI, 29.
[6] *Ibid.*, XLVI, 1, 5.
[7] *Ibid.*, XLVII, 31.
[8] *Ibid.*, L, 10.

» ham, à Isaac et à Jacob, » et après qu'il les eut fait *septeniser* (ישבע)... qu'ils emporteraient ses os, il mourut [1]. »

Tels sont les documents authentiques sur l'usage et la valeur de la *semaine* et du *nombre* 7 chez les Juifs avant la sortie d'Egypte.

Avec l'*Exode* arrive une nouvelle consécration de la semaine et du nombre 7. Quelques auteurs prétendent que c'est de cette époque que datent l'établissement de la semaine et la consécration du 7ᵉ jour au repos et au culte de Dieu. Tout ce qui précède prouve que ces notions et ces usages étaient connus et pratiqués chez les Juifs, et il est clair que Moïse n'a fait que réglementer et confirmer ce qui était déjà connu de toute la postérité d'Abraham. Nous allons exposer succinctement et chronologiquement ce qui est rapporté par Moïse.

Et d'abord, à la veille de la sortie d'Egypte, lors de la 1ʳᵉ Pâque, il est ordonné, *sous peine de mort,* de manger du pain sans levain *pendant* 7 *jours;* puis vient encore l'indication de semaines : « Le 1ᵉʳ jour sera saint et solennel, et » le 7ᵉ *jour* aura la même solennité ; nulle œuvre ne sera faite » en ces jours, hors ce qui tient au manger..... Au 14ᵉ jour » du 1ᵉʳ mois, vers le soir, vous mangerez le pain sans levain » jusqu'au 21ᵉ du même mois; 7 *jours* durant, on ne trouvera » point de levain en vos maisons..... [2]. »

Dans le désert, Dieu donne la manne aux Hébreux, tous les jours : « Mais au 6ᵉ *jour,* ils en récueillirent le dou- » ble..... Les chefs vinrent l'annoncer à Moïse. Et il leur » répondit : C'est ce que Jéhovah a dit : La *septenisation* du » *septenaire* (שבתון שבת) est consacrée à Jehova..... Voyez que » Jehova vous a donné le *septenaire* (השבת)... Et le peuple *septenisa* le 7ᵉ jour (ישבתו השבעי) [3]. »

Lorsque donc, en donnant le Décalogue à Moïse, Dieu dit : « Souviens-toi (du jour *septenaire* השבת) pour le sancti- » fier.....; et le jour *septenaire* du Seigneur ton Dieu, tu ne » feras aucune œuvre..... Car en ce jour, Dieu fit le ciel et la

[1] *Genèse*, L, 23, 24.
[2] *Exode*, XII, 15, 16, 18, 19.
[3] *Requies sabbatti* sanctificata est Domino... videte quod Dominus dederit vobis *sabbatum*... et *sabbatizavit* populus die *septimo*. *Exode*, XVI, 23, 29.

» terre, et la mer, tout ce qui est en eux, et il se reposa au » 7e jour (et *septenisa* le 7e jour), et le Seigneur le bénit » et le sanctifia[1]. »

En s'exprimant ainsi, il est clair que Dieu ne fait que rappeler ce qui avait été prescrit dès le commencement, et le consacrer par une nouvelle loi[2].

2. Développement de la loi du repos du 7e jour chez les juifs, et parmi les nations voisines.

Et d'abord, voici le développement donné par Dieu - même sur le Sinaï à la loi du sabbat, dans le 3e précepte du Décalogue :

« Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Ayez soin de » garder mes sabbats; car c'est un signe entre moi et vous dans » la suite de vos générations, afin que vous sachiez que moi, » je suis le Seigneur qui vous sanctifie. — *Observez mon sabbat* » et qu'il vous soit *sacré ;* celui qui le violera *sera puni de mort :* » si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu » de ton peuple. — Vous travaillerez les six autres jours; » mais *le 7e est le sabbat* et le repos consacré au Seigneur (au » jour septième *le septenaire de la septenisation* וביום השביעי » שבת שבתון). Quiconque fera quelque ouvrage en ce jour-là » mourra. — Que les enfants d'Israël gardent le sabbat, et » qu'ils le célèbrent dans la suite de leurs générations. C'est » un pacte éternel, — et un signe entre moi et les enfants d'Is- » rael : car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre; » mais au 7e jour, il s'est reposé[3]. »

Citons maintenant quelques-unes des circonstances de la vie religieuse et civile des Juifs, où le nombre 7 est rappelé.

L'autel est consacré par une aspersion d'huile, 7 fois répétée (*Lév.* VIII, 11).

Consécration des prêtres, en 7 jours (*Ib.*, 32).

L'expiation des péchés opérée par une aspersion de sang, répétée 7 fois (*Ib.*, IV, 6; XVI, 14).

[1] *Exode*, XX, 8, 10, 11.

[2] Il existe un ouvrage ayant pour titre : *Dissert. de sabbato ante legem mosaicam existente*, a Ioan. Christ. Hebenstreit, Lipsiæ, 1748, in-4°; mais nous l'avons cherché inutilement dans les bibliothèques de Paris.

[3] *Exode*, XXXI, 13-17.

A la naissance d'un fils, la femme reste immonde pendant 7 jours; à celle d'une fille, deux fois 7 jours (*Ib.*, XII, 2, 5).

La purification d'un lépreux s'opère par 7 aspersions, pendant 7 jours (*Ib.*, XIV, 7, 9, 51).

Celui qui touche un mort, reste immonde pendant 7 jours (*Nomb.*, XIX, 19).

Qaund Balac, roi de Moab et de Madian, fait venir Balaam pour maudire Israël, celui-ci, pour consulter Dieu, dressa 7 autels, et y immola 7 génisses et 7 brebis, et quand Dieu lui apparut, il lui dit : « J'ai élevé 7 autels et j'ai placé sur tous » une génisse et un bélier » (*Ib.* XXIII, 1, 4).

Job offre 7 taureaux et 7 brebis, dans le sacrifice pour ses amis (*Job*, XLII, 8).

7 prêtres sonnent de 7 trompettes, font 7 fois le tour de Jéricho, et, le 7e jour, les murs de la ville tombent (*Jos.*, VI, 15).

Devant l'arche 7 prêtres doivent sonner de la trompette, et l'on doit immoler 7 taureaux et 7 brebis (*I Par.*, XV, 24).

Le roi Ezéchias immole 7 taureaux, 7 brebis, 7 agneaux, et 7 boucs (*II Par.*, XXIX, 21).

Naaman se lave 7 fois dans le Jourdain (*II Rois*, V, 10, 14).

Constatons de plus les principales prescriptions attachées à l'observation du sabbat.

Non-seulement les Juifs, mais leurs bêtes et les étrangers doivent se reposer (*Exod.*, XV, 5).

Ne pas préparer de nourriture (*Ib.*, XVI, 29).

Ne pas se mettre en voyage (*Ib.*)

Cessation de toute espèce de travail (*Ib.*, XX, 10).

Ne pas allumer du feu (*Ib.*, XXV, 3).

Nous ne rapporterons pas ici d'autres passages où il est fait mention du nombre 7. On n'a qu'à consulter une *concordance* de la Bible, et l'on verra combien de fois ce nombre est répété dans l'Ecriture. Mais nous devons mentionner trois textes parce qu'ils forment un développement nouveau du septenaire.

1° Le *repos imposé à la terre*, la 7e année :

« Tu sèmeras 6 ans ton champ, et tu tailleras 6 ans ta vigne, » tu recueilleras ses fruits; mais en la 7e *année*, il y aura le » sabbat (la *septenisation*) de la terre, le repos du Seigneur;

» tu ne sèmeras point ton champ et ne tailleras point ta vigne; » tu ne moissonneras point ce que la terre produit d'elle-» même.... Mais ce sera une nourriture pour toi et ton servi-» teur, ta servante et ton mercenaire, et pour l'étranger qui » voyage en Israël. — Si vous dites : que mangerons-nous en » la 7e année, si nous ne semons et recueillons nos moissons? » je vous donnerai ma bénédiction en la 6e année, et elle » produira des fruits pour 3 ans [1].

2° Le *grand jubilé après* 7 *fois* 7 *ans*, dans lequel toutes les dettes étaient abolies, et tous les terrains vendus revenaient à leur ancien maître :

» Tu compteras aussi 7 *semaines d'années*, c'est-à-dire 7 fois 7, » qui ensemble font 49 ans... et tu sanctifieras la 50e année, » et tu l'appelleras la rémission pour tous les habitants de la » terre. Car c'est le jubilé, chacun retournera en sa possession, » et chacun reviendra en son ancienne famille [2].

3° Le *célèbre compte des semaines de Daniel.* — Un long intervalle nous sépare du temps de Moïse. Le peuple de Dieu a été réduit en esclavage, emmené en captivité et dispersé dans l'empire d'Assyrie. Daniel est choisi pour être ce que nous dirions, page du roi Nabuchodonosor, et en cette qualité il est initié à toutes les sciences des Chaldéens. Il interprète le songe du roi, et est établi intendant de la province de Babylone, et chef de tous les mages et de tous les devins du pays, place qu'il garda sous Evilmérodach, et Balthasar. Darius le Mède le nomme chef des six-vingt satrapes qui gouvernaient ses états. Or sous le règne de ce prince, environ 552 ans avant notre ère, à peu près à l'époque où vivaient Confucius et Lao-tseu en Chine, voici comment il s'exprime dans une langue qui devait être comprise de tous :

« Les 70 *semaines* sont abrégées sur ton peuple et sur la » sainte cité... Sache donc et comprends : depuis la fin de la » parole que Jérusalem sera de nouveau édifiée jusqu'au » Christ-Roi, il y aura 7 *semaines* et 62 *semaines*... et après » 62 *semaines*, le Christ sera mis à mort, et ce peuple ne sera

[1] *Lévit.*, xxv, 2-6. 20, 21. — *Exod.*, xxiii, 10, 11.
[2] *Lévit.*, xxv, 8, 10.

» plus son peuple, car il doit le renier, et un peuple avec un
» chef qui doit venir, dissipera la cité et le sanctuaire . . . et il
» confirmera l'alliance à plusieurs dans une *semaine*, et au
» milieu d'une *semaine* l'oblation et le sacrifice cesseront, et
» l'abomination de la désolation sera dans le temple, et persé-
» vérera jusqu'à la consommation et à la fin [1]. »

Que l'on se souvienne maintenant que l'époque de Daniel est, comme nous venons de le dire, celle de Confucius et de Lao-tseu; que des communications fréquentes existaient entre l'empire des Assyriens et des Perses et les autres états de l'Orient; que l'on se rappelle l'influence que ces empires ont eue sur les Égyptiens et les Grecs, et l'on verra de plus en plus comment la *consécration du nombre* 7, et son identification avec le repos, avec le *serment* et une chose jurée et consacrée, doit être rapportée à une origine biblique.

3. De l'astronomie primitive des Hébreux.

Pour éclaircir complétement l'origine de la *semaine*, il faudrait avoir quelque notion certaine sur les connaissances astronomiques des anciens Hébreux, et savoir si, avant Moïse, ils avaient un *calendrier*, et quel était ce calendrier. Malheureusement on n'en a aucune notion précise. Ce calendrier devait être celui des anciens Chaldéens, et nous verrons ci-après que, sur l'astronomie de ce peuple, nous sommes réduits à des notions très-bornées. Mais notre siècle, qui a vu opérer de si rares découvertes, est peut-être destiné à voir revivre cette astronomie primitive, dont les fragments doivent se trouver dans cette *Bibliothèque de Briques* que M. Layard a rapportée de Babylone, et qui, rassemblée par Sardanapale, renferme, au dire de M. Oppert, des livres d'*astronomie* et d'*astrologie* [2]. On en aura aussi des fragments dans ce livre de l'*agriculture des Nabathéens*, qui renferme de si longs fragments de toutes les connaissances des anciens Assyriens [3]. En attendant, nous allons recueillir quelques-unes des notions que nous fournit la Bible dans des textes isolés.

[1] Daniel, IX, 24-27.
[2] Voir l'article de M. Oppert, dans les *Annales*, t. XIV, p. 167 (4e série).
[3] Voir *ibid.*, t. XVI, p. 336.

Et d'abord nous voyons que dès le 1er chapitre de la *Genèse*, le soleil et la lune sont révélés comme *signes du temps*. Ces paroles sont remarquables et peuvent être considérées déjà comme une base d'astronomie et de chronologie :

« Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux » qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes » pour marquer les *temps*, les *jours* et les *années*[1]. »

Le souvenir de cette parole semble s'être conservé chez tous les peuples; car nous verrons que tous les peuples soutiennent que leur astronomie leur a été révélée par leur dieu.

Aucune autre explication n'est donnée par le texte sacré; mais il faut bien que dès la création de l'homme, un système d'astronomie et de chronologie ait été connu, puisque nous voyons que, dès lors, on conserve avec précision la notion du nombre d'années qu'Adam et les autres patriarches ont vécu. Or, la notion d'année emporte nécessairement celle d'une division de mois et de jours. Et, en effet, à l'époque du déluge, nous trouvons, comme une chose connue, la mention suivante :

« L'an 600 de la vie de Noé, au 2e *mois*, le 17e *jour* du mois, » toutes les sources du grand abîme furent rompues... L'arche » s'arrêta au 7e *mois*, le 27e *jour* du mois... Au 10e *mois*, le » 1er du mois, les sommets des montagnes parurent[2]. »

Tout un système astronomique et tout un *calendrier* sont énoncés par ces paroles. Le 10e mois est nommé, et nul doute que l'année ne fût composée de 12 mois, ce qui prouve un système de chronologie que nous retrouvons chez tous les peuples, et que l'on suit encore en ce moment.

Nous apprenons encore quelque chose de précis dans le nom des mois eux-mêmes. Moïse fit commencer l'*année religieuse* des Juifs par le mois de *nisan* (mars), qui était celui de leur sortie d'Egypte, et leur *année civile* par le mois de *tisri* (septembre). Mais, comme le fait observer M. l'abbé Halma[3], ces mois n'étaient pas primitivement les premiers; il y a un

[1] *Genèse*, I, 14.
[2] *Genèse*, VII, 11; VIII, 4, 5.
[3] *Dissertation sur le calendrier judaïque*, dans la trad. des *œuvres* de Ptolémée, t. IV, p. 20.

mois (janvier) qui est appelé *schebath* ou le 7e (שבט), lequel n'a pu être ainsi nommé que lorsque le mois *ab* (père, commencement), juillet, était le 1er.—Si ce 1er calendrier s'était conservé jusqu'à Noé, alors ce serait au mois de *elul* (août) que le déluge aurait commencé, et non au mois *marcesvan*, comme le dit Josèphe ; ce qui ferait remonter le commencement de l'année civile en *tisri*, jusqu'au delà du déluge.

Voilà, en y joignant toutes les notions que nous avons données sur la division *par semaines*, tout ce que l'on sait de l'astronomie biblique avant l'époque de Moïse. Ce n'est point ici le lieu de traiter du *calendrier juif*, à dater de cette époque. Nous noterons seulement que Moïse ne se servit pas de la division de l'année égyptienne. A la place de cette *année vague*, qui faisait passer la fête des dieux égyptiens par tous les jours de l'année, Moïse établit une *année fixe* et pour le culte et pour le civil, en fixant la Pâque au 14e jour de la lune des *nouveaux blés* [1].

4. Quelques traditions conservées par les historiens juifs et profanes sur l'origine de l'astronomie et l'ancien calendrier.

La Bible qui, comme nous venons de le voir, nous donne des dates, et nomme les ans, les mois, les semaines, ne nous a laissé aucun monument sur le système d'astronomie qui fut suivi dès le commencement du monde. Elle ne parle nulle part d'éclipses de soleil ou de lune. Voici les seules lignes où il soit fait quelque mention un peu détaillée de l'astronomie.

« La lune, dans toutes ses révolutions, est la marque du » temps et le signe des changements de l'année. — La lune » est le signe des jours de fête, et sa lumière diminue quand » elle a atteint sa splendeur. — Les mois prennent son nom, » et sa lumière va toujours en croissant jusqu'à ce qu'elle soit » entière [2]. »

Ce témoignage, comme on le voit, est tiré d'un livre assez récent ; mais les auteurs qui ont parlé des antiquités judaïques, nous ont conservé quelques autres détails que nous allons consigner ici.

[1] L'abbé Halma, *ibid.*, p. 20.
[2] *Eccli.*, XLIII, 6-8.

Voici d'abord ce que dit Josèphe :

« Les enfants de Seth, doués d'une grande vertu, habitè» rent ensemble, heureux et tranquilles, la même terre, sans » qu'aucun événement fâcheux vînt les troubler pendant leur » vie, et c'est alors qu'ils trouvèrent la science des choses cé» lestes et de leurs ornements. Mais de peur que ces inven» tions n'échappassent aux hommes, et ne périssent avant » qu'elles arrivassent à leur connaissance, d'autant plus » qu'Adam leur avait prédit qu'il arriverait deux destructions » de toutes choses, l'une par le feu, l'autre par la violence et » l'abondance des eaux, ils élevèrent deux colonnes, l'une de » briques et l'autre de pierre, et ils inscrivirent leurs décou» vertes sur chacune d'elles, afin que si la colonne de briques » était renversée par la violence des eaux, celle de pierre, » qui serait restée, apprît aux hommes ce qui y était écrit, et » aussi qu'une colonne de briques avait été élevée en même » temps. Elle existe encore en ce moment dans le pays de » *Sirida*[1]. »

Le *Syncelle* dit aussi en parlant de la source à laquelle Manéthon aurait emprunté ses documents :

« Il les avait puisés sur les colonnes élevées sur la terre » sacrée de la *Sériadique*, composés par *Thoth*, le 1er Mercure, » en notes écrites avec le langage secret des sculptures, et » après le déluge traduites en langue grecque de cette lan» gue sacrée, et de ces figures gravées selon la forme sacerdo» tale, et que *Agathodémon*, fils du second Mercure et père » de *Tat*, confia par écrit dans les lieux secrets des temples » d'Egypte[2].

Ammien Marcellin parle aussi de cette crainte du déluge, qui avait poussé les anciens à inscrire leurs découvertes dans des *Syringes*, ou lieux secrets[3].

Josèphe raconte en ces termes l'origine de l'astronomie chez les Egyptiens.

[1] *Antiq. jud.*, t. I, ch. 2, édit. Didot, p. 8.
[2] Le Syncelle, *Chronol.*, p. 40, B.
[3] Voir les remarques du P. Gillet sur cet endroit de Josèphe, dans sa *traduction* in-4°, t. I, p. 136; et celles de Huet, *Démonst. évang.*, prop. IV, n. 15, et surtout *Dissert. sur le paradis terrestre*, p. 26.

« Abraham enseigna aux Egyptiens l'arithmétique et leur » apprit en même temps ce qui concerne l'astronomie. Car » avant l'arrivée d'Abraham en Egypte, les Egyptiens igno- » raient ces deux sciences. C'est donc par lui qu'elles sont » passées des Chaldéens en Egypte et de là chez les Grecs [1]. »

Eupolemus, dans *Alex. Polyhistor*, donne quelques autres détails sur Abraham.

« Abraham naquit à *Camarina*, ville de Babylonie, que » quelques-uns appellent *Urien*, que les Grecs traduisent *ville* » *des Chaldéens*. Il surpassait tous les autres en science et en » sagesse, *inventa l'astrologie et la chaldaïque*, et se concilia la » grâce divine par sa singulière piété. Par ordre de Dieu, » ayant transporté son domicile en *Phénicie*, il enseigna aux » Phéniciens les évolutions du soleil et de la lune, et toutes » les sciences qui y ont rapport..... Arrivé en *Egypte*...., » comme il avait dans la ville d'*Héliopolis*, un grand com- » merce avec les prêtres égyptiens, il leur apprit un grand » nombre de choses, et en particulier l'*astrologie* et tout ce qui » y a rapport.

» Mais *Eupolemus*, continue Alex. Polyhistor, attribue cette » invention aux Babyloniens et à Abraham, de manière cepen- » dant à en désigner *Enoch* comme le principal inventeur, » en sorte que c'est lui, et non les Egyptiens, qui, le premier » de tous, trouva l'*astrologie*.... Les Grecs cependant nom- » ment *Atlas* comme l'inventeur de l'astrologie, mais *Atlas* » est le même qu'*Enoch*, qui eut pour fils Mathusalem, qui reçut » toutes ces connaissances des anges de Dieu, et c'est ainsi » qu'elles sont arrivées jusqu'à notre connaissance [2]. »

George le Syncelle a conservé les traditions suivantes :

« Abraham, Chaldéen d'origine, passa sa première jeunesse » auprès de ses parents, et fut profondément instruit de la » connaissance des astres et de toutes les autres sciences des » Chaldéens..... C'est d'Abraham que les Egyptiens apprirent » les positions et les mouvements des astres et la parfaite » science des nombres [3]. »

[1] Trad. du P. Gillet, t. I, p. 100, *Ant. jud.*, l. I, c. 9, édit. Didot, p. 19.

[2] Alex. Polyhistor, dans *Frag. hist. Græc.* de Didot, t. III, p. 212. D'après Eusèb., *Prép. évang.*, l. IX, 17.

[3] *Chronographia*, p. 98, édit. de Paris.

Puis le même auteur nous assure, d'après *Polyhistor*, que la postérité d'Adam avait longtemps compté les années par semaines.

« La division de l'année par *semaines* dura pendant 1057 ans, » de manière que depuis Adam jusqu'à *Alorus* il y en avait » 5 myriades et 5167 [1]. »

Il y revient encore un peu plus loin en ces termes :

« Mais si quelqu'un met en doute, ce qui me paraît peu » prouvé par l'histoire de *Polyhistor*, à savoir, que chez la » postérité d'Adam, on avait *compté les temps par semaines* jus- » qu'à l'an 165 d'Enoch, qui vivait l'an 1286 du monde. — Car » c'est à cette année que, d'après la volonté de Dieu, auteur » de toutes choses, l'archange *Uriel*, préposé aux astres, ré- » véla à Enoch ce que c'est que les mois, la révolution du » soleil, l'année, et que l'année se composait de 52 semai- » nes. Car aucun homme n'avait appris à compter juste que » 1286 ans se composent de 46 myriades et de 9390 jours, et » de 6 myriades et 7056 semaines, pendant lesquels ni la » périodicité des mois, ni la marche du ciel et du soleil, ni » le nombre des années, ni la raison et la mesure de toutes » ces choses n'avaient été connues des hommes [2]. »

Le *Syncelle* déclare tout cela absurde, par la raison que les historiens chaldéens relatent les règnes des rois par années, etc. Mais il est clair que cette *année par semaines* pouvait exister simultanément avec l'*année solaire* et l'*année lunaire*, qui sont très-différentes, et existent cependant à côté l'une de l'autre.

La *chronologie* anonyme qui précède la *chronologie* de Jean *de Malalas*, s'exprime ainsi sur l'invention de l'astronomie :

« *Seth* inventa le premier les lettres hébraïques et la sagesse, » ainsi que les signes célestes, les révolutions de l'année, les » mois et les *semaines*. Il donna des noms aux étoiles et aux » cinq *planètes*, pour qu'elles fussent connues des hommes. Il » appela la 1re *Kronos* (Saturne), la 2e *Dia* (Jupiter), la 3e *Area* » (Mars), la 4e *Aphrodite* (Vénus), la 5e *Hermès* (Mercure). Dieu

[1] Georges Syncelle, p. 32, édit de Paris; t. I, p. 58 édit. de Bonn.
[2] *Ibid.*, p. 33, D; t. I, p. 60; et pour le calcul, les notes de Goar, t. II, p. 362.

» lui-même avait nommé les deux lumineuses le *soleil* et la » *lune* [1]. »

Il est inutile de faire remarquer que l'auteur anonyme traduit par des mots grecs les noms qu'il suppose que Seth donna aux planètes.

Nous n'avons pas à examiner la valeur de chacun de ces historiens et de chacune de ces assertions. Comme nous l'avons dit, nous n'avons voulu que faire connaître les traditions, toutes obscures, nous l'avouons, sur l'origine de l'astronomie et des calendriers primitifs.

5. Quelques légendes rabbiniques sur la semaine, le sabbat et le nombre 7.

Nous aurions désiré consigner ici les légendes rabbiniques qui ont rapport au *Septenaire*, en les rangeant par ordre chronologique, afin de les comparer aux légendes des autres peuples. Mais il eût fallu pour cela lire tous les livres rabbiniques, dont quelques-uns ne sont pas encore traduits. Ce travail nous eût mené trop loin, et se trouve même, pour quelques parties, au-dessus de nos forces. Nous sommes donc forcé de choisir quelques-unes de ces légendes, que les auteurs ont attribuées aux rabbins, sans suivre aucun ordre chronologique, et souvent sans en indiquer l'auteur. Ces notions ne laisseront pas que d'intéresser et même d'être utiles pour le but général de notre travail.

« Quand Dieu créa le monde, dit le *Zohar*, il créa 7 expan- » sions des cieux au-dessus, 7 terres au-dessous, 7 mers, » 7 fleuves, 7 jours, 7 semaines, 7 ans, et 7 fois 7 mille an- » nées pour la durée du monde [2]. »

Dans un autre endroit le même livre s'exprime ainsi :

« L'Intelligence suprême marqua, sculpta, combina le » monde en 7 notes, et forma en elles 7 étoiles dans ce monde, » 7 jours dans l'année, 7 portes dans l'âme, et d'elles il tira » 7 expansions, 7 terres, 7 semaines, et c'est pour cela qu'il » aima le nombre 7 sous tous les cieux [3]. »

[1] Anonyme, *chronologia*, p. 4. On croit que cet anonyme est *Geog. Hamortalus*, *ibid.*, p. LXXIII.

[2] *Zohar*, sect. *et inclamavit*, col. 14, dans *disput. cabal.*, etc., p. 211.

[3] *In suo Zohar*, Iochaides; dans Kircher, *œdip. egypt.*, t. III, p. 126.

On lit dans le *livre* apocryphe d'*Enoch :*

« Je vis 7 montagnes plus hautes que toutes les montagnes » de la terre, d'où sortent les frimas, les jours, les saisons, et » les années y vont et s'y évanouissent.

» Je vis 7 fleuves sur la terre, plus grands que tous les au- » tres fleuves....

» Je vis 7 grandes îles sur cette mer, 2 proches de la terre, » 5 dans la grande mer.

» Dans l'orbite du soleil, il y a 7 parties de lumière qui sont » réfléchies par la lune [1]. »

Dans le compte qu'Uriel fait du cours de la lune, il mentionne la *semaine* en ces termes :

« Sa période finit à époque certaine, lorsqu'elle a parcouru » 177 jours, c'est-à-dire 25 *semaines* et 2 jours [2]. »

Dans le chap. XCII, qui est une prédiction abrégée de tout ce qui doit arriver depuis Enoch jusqu'à la fin du monde [3], toute la durée du temps est divisée en *semaines d'années* [4].

On lit dans le *Iaschar* ou *Livre du Juste :*

« Après la mort d'Adam, lorsqu'Enoch régnait sur la terre » et dirigeait les peuples dans les voies de Jehovah, il se tenait » caché pendant 6 jours et se faisait voir à ses peuples chaque » 7e jour [5]. »

C'est après un voyage de 7 jours, parcourant la terre en instruisant les hommes, qu'Enoch monta au ciel [6].

Pendant 7 jours avant que Noé se renfermât dans l'arche, « Jehovah effraya le monde par un ouragan violent, par l'obs- » curcissement du soleil, par des éclairs et des tonnerres, et » il ébranlait la terre en secouant ses fondements, et ses ha- » bitants en étaient terrifiés. Or, Jehovah voulait, par ces » épouvantables phénomènes, intimider les hommes et les

[1] *Livre d'Enoch*, dans le *Dict. des apocryphes*, de Migne, t. I, p. 480.

[2] *Ibid.*, p. 482.

[3] *Ibid.*, p. 500.

[4] Dans la traduction allemande qu'il a donnée en 1838 à Iéna, des 54 premiers chapitres de ce *Livre d'Enoch*, le professeur Hoffmann a offert des calculs curieux sur les notions astronomiques et chronologiques qui se trouvent dans ce livre.

[5] Le *Iaschar*, traduit par M. le ch. Drach., dans le *Dict. des apocryphes*, de M. Migne, t. II, p. 1094.

[6] *Ibid.*, p. 1095.

» ramener à lui; mais ils ne rentraient pas en eux-mêmes et » continuèrent à l'irriter [1]. »

« Les rabbins appellent מגת שבע *les sept filles*, une espèce » de figues blanches et excellentes. — Ils disent que l'arbre, » dont mangèrent nos premiers parents, fut une *figue des* » *sept filles*, בר שבע, et qu'on le nomme ainsi parce qu'il a » appelé 7 *jours de deuil* sur le monde [2]. »

Voici maintenant les faveurs qui, d'après les rabbins, sont attachées à l'observation du 7e *jour* :

« Lorsque, le *vendredi soir*, on entend musicalement certaine prière, toutes les âmes sortent du purgatoire pour aller chercher de l'eau, où elles se rafraîchissent pendant quelque temps. C'est pourquoi les rabbins défendent sévèrement d'épuiser toute l'eau qui est dans un puits ou dans le creux de la terre, de peur que quelque âme ne soit privée de ce soulagement, après lequel elle a soupiré toute la semaine.

» On prie pour les âmes qui n'ont pas bien célébré le *sabbat*, et on est persuadé que Dieu, exauçant la prière, permet à ces âmes de se tourner d'un côté sur l'autre ; ce changement de peine la diminue. Quelques-uns croient même que les souffrances des juifs damnés cessent ce jour-là.

» Les âmes sortent des enfers le *vendredi au soir*, et n'y rentrent que le samedi, lorsque la prière est finie. De là vient qu'on prolonge les prières autant qu'il est possible, afin de prolonger le soulagement des malheureux; de là vient encore que le *samedi au soir*, on brûle des parfums dans la synagogue, parce que le feu de l'enfer, qui n'avait aucune puanteur pendant tout le jour, commence alors à brûler, et qu'on craint que l'odeur qui sort de là ne fasse manquer le cœur.

» On lit dans le *Thalmud* une histoire qui le prouve. — Turnus Rufus, général d'Adrien, se moquait du *sabbat* devant Akiba, lequel l'envoya au tombeau de son père, pour voir s'il ne fumait pas tous les jours de la semaine, *excepté le samedi*. L'incrédule Turnus se moqua du rabbin en disant que la fumée et la puanteur avaient cessé de sortir le *samedi*, parce

[1] *Ibid.*, p. 1099.

[2] *Maaseroth*, c. 2, *in Beres. rab.*, sect. 15, *Scribitur arborem illam de quâ primi parentes comederunt fuisse* שבע תנה *talem ficum* : dans le *Dict.* Buxtorf, p. 2313.

que le supplice de son père avait fini ce jour-là. Akiba l'avertit que la fumée recommencerait la semaine suivante, et ce fait s'étant trouvé véritable, Turnus évoqua son père des enfers, qui lui apprit qu'un homme le brûlait tous les jours; que le *vendredi* on entendait une voix qui annonçait l'heure du repos à tous les damnés, et le jour suivant l'ange *Dumah* les faisait rentrer dans le lieu du supplice lorsque les prières des juifs finissaient [1]. »

Voici le même fait avec quelques autres détails :

« Le soir du *vendredi*, Dieu envoie à chaque juif, dit le rabbin *Joachidès*, une âme superflue, afin de chasser sa mélancolie, afin que le *samedi* on puisse boire, manger et se réjouir plus aisément. Cette âme se retire le *samedi soir*: c'est pour cela qu'au lieu de dire que *Dieu se reposa le 7e jour*, les juifs disent que Dieu *demeura sans âme* après le sabbat [2].

» Les juifs assurent, de plus, que, pendant le *sabbat*, les âmes sortent du purgatoire et viennent se rafraîchir dans les eaux vives des fontaines; que les souffrances des juifs damnés cessent ce jour-là, et que, de plus, tous les vendredis on entend une voix qui annonce l'heure du repos à tous les damnés; qu'ils peuvent sortir des enfers, et que l'ange de Dieu ne les fait rentrer que le samedi, lorsque les prières des juifs sont finies [3]. »

Voici quelques-unes des prescriptions que les rabbins avaient ajoutées au précepte antique du repos du 7e jour.

« Ne pas monter sur un arbre, de peur d'en arracher quel-
» que branche; — ne pas monter sur aucun animal, de peur
» d'avoir occasion de couper une gaule; — ne pas nager; —
» ne pas applaudir avec les mains; — ne pas frapper avec sa
» main sur sa cuisse; — ne pas danser, pour ne pas être exposé
» à accorder un instrument de musique [4]. »

[1] *Hist. des juifs depuis J.-C.*, par Basnage, t. VI, p. 273. In-12, 2e édition. La Haye, 1716.

[2] Voir le *Commentaire* que le R. Abraham fait sur cette âme, dans son *Bouquet de myrrhe* du comm. sur le Pentateuque.

[3] Cité dans la même *Hist. des juifs depuis J.-C.* corrigée et remaniée par l'abbé Duguet, t. V, pp. 239 et 241. Paris, 1710.

[4] *La Mima*, l. *betza*, c. 5, et dans *eruvm*, p. 105, dans le *Dict.* de Buxtorf, au mot שבת

6. De quelques objections contre les traditions du septenaire.

De cet ensemble de textes, il semble que l'on peut conclure que la division par *semaines*, et que la consécration du 7e *jour*, étaient, sinon toujours pratiquées, au moins connues depuis la création jusqu'à Moïse. C'est, en effet, ce qu'ont pensé la plupart des commentateurs de la Bible et des historiens.

Mais, en l'année 1715, un académicien, l'abbé *Sallier*, dans la seule *dissertation* qu'il ait faite *sur la Bible*, prétendit qu'aucun précepte, aucune consécration n'avaient été attachés au 7e *jour*, et que Dieu avait laissé l'homme complétement livré à lui-même, sans loi, sans précepte positif, durant toute l'époque patriarcale, depuis Adam jusqu'à Moïse. C'est la thèse du *rationalisme* et de ce que l'on appelle la *religion naturelle*, religion sans révélations de Dieu, sans préceptes formels. Il faut lire quelques-unes des raisons qu'il donne pour soutenir sa malheureuse thèse, et d'abord sur ces paroles « que Dieu » *bénit* le 7e jour et le *sanctifia*, » il dit :

Ces paroles marquent un dessein de Dieu de consacrer ce jour, mais non pas qu'il l'ait déjà consacré [1].

Et cependant Moïse a rappelé ces mêmes paroles, lorsqu'il a prescrit l'observance du sabbat. Voici ce que répond à cela l'abbé Sallier :

Moyse voulant rappeler les juifs à l'institution des cérémonies, et leur marquer dans le narré des événements de l'antiquité la plus reculée, les raisons des établissements sous lesquels ils vivaient, *insinue* que, dès la naissance même du monde, le 7e jour, qui était alors pour les juifs une fête si respectable, était déjà un jour distingué entre tous les autres, par la destination que Dieu devait en faire (p. 61).

Ainsi, toutes ces paroles si expresses de la Bible ne sont qu'une *insinuation* que Moïse y a introduite, pour favoriser ses préceptes !

Quand est-ce donc que l'obligation du *septenaire* aurait été imposée de Dieu ? Ici l'auteur est très-embarrassé, car nous avons vu qu'avant que le *Décalogue* ne fût promulgué, le Sabbat était observé. N'ayant aucun autre texte de la Bible que celui de la *Genèse*, l'abbé Sallier suppose que ce précepte a été

[1] *De la fête du 7e jour*, dans les *Mém. de l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, in-12, t. v, p. 62.

donné lorsque, après la sortie d'Egypte, dans le 5e campement, près des eaux de Mara, la Bible dit : « C'est là que Dieu donna » à son peuple des statuts et des ordonnances [1], » et pour cela il s'appuie de l'opinion d'un rabbin du 12e siècle de notre ère, Moïse Maimonide, qui lui-même cite une *certaine cabale* [2], qui disait que par *statuts* il fallait entendre le *Sabbat*.

Mais si ces paroles contiennent le précepte du sabbat, pourquoi ne le trouverait-on pas dans ces paroles presque identiques, où la Bible nous dit que Dieu bénira Abraham, « parce » qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a gardé *mes préceptes* » et mes *commandements*, et observé mes *cérémonies et mes* » *lois* [3]? » Voilà bien certes tout un code de lois, tout un rituel religieux annoncé comme ayant été donné précédemment ? Mais cela est passé sous silence par cette école philosophique qui prétend que l'époque patriarcale est l'époque de la loi de nature, et que cette loi n'est pas positive, mais seulement ressort de notre nature, et que la loi positive ou écrite n'a commencé qu'au Sinaï.

Aussi l'abbé Sallier ne craint pas de dire que soutenir que les patriarches Adam, Noé, Abraham, ont sanctifié le 7e *jour*, « c'est une pieuse crédulité qui en impose, ou un excès de » zèle pour l'honneur de ces saints, qui aveugle [4]. »

C'est ainsi que ce prêtre établissait la persuasion que les patriarches n'avaient eu aucun précepte positif de Dieu, et posait la base de ce naturalisme que les philosophes du 18e siècle répandirent dans le monde chrétien. On vient de voir que l'opinion contraire a seule une base historique.

7. Conclusions sur les traditions hébraïques.

Tel est l'historique, c'est-à-dire l'ensemble des documents authentiques de l'établissement du repos, et de la consécration du 7e jour à Dieu.

[1] *Exode*, xv, 26.

[2] Et certa quædam est cabbala in qua dicitur : sabbathum et judicia in Marah deponam. Statutum itaque cujus ibi fit mentio est sabbathum. *More nevochim*, pars 3e, c. 32, p. 436; voir aussi p. 2e, c. 31, p. 283, où l'on donne avec plus de raison, pour cause du précepte sabbatique, le souvenir de la création du monde et de la servitude d'Égypte.

[3] *Genèse*, xxvi, 5.

[4] *Mém. de l'Acad. ibid.*, p. 63.

Si nous ne nous abusons, tout lecteur impartial reconnaîtra que chez le peuple juif, c'est-à-dire dans la Bible et dans les documents qu'elle nous a conservés, on voit la tradition constante du repos de Dieu après la création, et de la consécration du 7e jour. Nous ne voulons pas dire que le repos de ce jour ait été constamment observé, qu'un calendrier authentique en fut dressé, mais il nous semble que de tous ces détails, on peut conclure que la division par 7 jours a toujours été connue, appliquée dans les grandes circonstances de la vie, et qu'au nombre *septenaire* ont toujours été intimement unies les idées de *repos*, de *consécration*, de quelque chose de *sacré* et de *culte de Dieu*, et que, lorsque Moïse le fit observer à l'occasion de la manne, et le fit entrer après dans les dix commandements, il ne fit que consacrer ce que tout le peuple savait, quoique peut-être il ne le pratiquât pas.

Que l'on se rappelle maintenant la parenté de la langue hébraïque avec toute la famille des langues sémitiques, et son influence dans la famille des autres langues, et sur les peuples qui les parlaient, tels que les Chaldéens, Assyriens, Arabes, Phéniciens, Egyptiens, etc., et que l'on vienne nous dire que la *semaine*, que le *nombre* 7 hébraïque, n'ont laissé aucune trace dans l'histoire de l'humanité. Nous espérons que dorénavant on avouera que c'est là qu'il faut chercher la vraie origine de ce que le *nombre* 7 a été partout *sacré*, ou que du moins cette origine est un peu plus plausible que celle que donnent certains auteurs grecs : « que le nombre 7 était sacré, parce que, » à sa naissance, Jupiter avait ri pendant 7 jours [1]. »

Nous reviendrons sur les traditions septenaires juives, au commencement de l'ère chrétienne.

A. BONNETTY.

[1] Théodore de Samotrace, cité par Ptolémée, fils d'Héphestion, dans *Frag. hist. græc.*, de Didot, t. IV, p. 513.



ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 116. — Août 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV[e] DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

6[e] ARTICLE [1].

Enfin la réforme du *calendrier égyptien :* l'introduction des jours épagomènes est désignée dans la chronographie du Syncelle comme appartenant au règne d'un *Aseth*, qu'il donne pour prédécesseur à *Amosis* (Ahmès). M. Biot fait observer que ce fait est rapproché dans le Syncelle de l'institution du culte d'*Apis* « consacré à la lune et probablement à la lune en » conjonction avec le soleil, d'après la couleur noire qui lui » est attribuée » et que le temple d'Apis fut construit par *Ahmès* [2]. Il remarque aussi que la comparaison des années de *Nabonassar* avec les années du monde, telles que les donne le Syncelle, comparaison facile à faire pour les règnes compris dans le *canon* de Ptolémée, donne précisément la date 1780, la date de la véritable coïncidence qui précéda celle de 275, comme appartenant au règne d'*Aseth.* Ce calcul, le chronographe n'avait pu le faire lui-même, au moyen de l'année julienne, qui l'aurait conduit en 1735, et cette année n'est plus du règne d'*Aseth*, selon sa chronologie ; c'est donc une tradition égyptienne que nous donne ici l'écrivain grec. Il est bien vrai que l'usage des épagomènes paraît réellement plus ancien, puisque M. de Rougé les a vus « mentionnés parmi les » jours de fête où l'on devait faire des offrandes aux tombeaux » de personnages ayant appartenu aux premiers temps de la

[1] Voir le 5[e] art. au n° précédent, ci-dessus, p. 47.
[2] *Journ. des Sav.*, juillet 1857.

» 12e dynastie, et qu'ils y sont désignés sous les mêmes noms » hiéroglyphiques, avec lesquels on les trouve écrits sous » toutes les dynasties plus récentes [1]. » Mais M. Biot résout cette contradiction apparente, en disant qu'il s'agit sans doute de la remise en vigueur du *calendrier national,* lors de la chute de la domination étrangère, et non d'une création nouvelle. Il pense que cette domination, confondant et détruisant tout dans l'ordre civil et religieux, n'avait pas permis la continuation des fêtes qui marquaient la succession des années, chez un peuple d'ailleurs dépourvu de toute ère fixe, et qui comptait ses années de l'avénement de chaque roi. Je ne crois pas qu'il y ait eu interruption totale des coutumes égyptiennes d'un bout de l'Egypte à l'autre, et que les dynasties nationales aient jamais entièrement disparu pendant le règne des *Hyksos*; mais on n'en doit pas moins accepter l'opinion de M. Biot sur la réforme du calendrier à cette époque, si l'on observe avec lui que la date précitée offrit une combinaison de phénomènes astronomiques extrêmement frappante pour les Egyptiens, combinaison susceptible d'ailleurs d'être constatée par les observations qu'ils savaient faire, mais non d'être établie chez eux par un calcul fait d'avance : c'est que » par une circonstance qui eut lieu cette seule fois dans la série des siècles, l'année lunaire, dont la durée moyenne est » à très-peu près 354j 36m se trouve encadrée dans l'année de » 365 jours ainsi placée, avec une symétrie d'arrangements » exceptionnellement favorable, pour que toutes les nouvelles » lunes de la même année s'écartassent le moins possible du » commencement des mois, et les pleines lunes de leurs mi» lieux. C'est précisément autour du mois de *pachon*, de son » 1er jour, que l'année lunaire est répartie et pour ainsi dire » équilibrée [2] ». Le rapport cessait avec le règlement du calendrier égyptien et le développement donné au culte de la lune est trop frappant pour qu'on ait besoin d'y insister.

Mais ce que j'ai dit de la permanence non interrompue d'un calendrier national n'est point en contradiction avec le fait de cette réforme. Bien que l'introduction antérieure des épago-

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*

mènes semble nous obliger à croire que l'année 1780 était rigoureusement fixée, depuis bien des siècles, pour une année de coïncidence (cette introduction déterminant le cycle invariable de 1505 ans), il faut se souvenir que les premières observations ont pu être faites d'une façon assez grossière et le cycle primitif assez différent dans son point de départ, de celui que nous plaçons, par un calcul rétrograde, de 3285 à 1780 : la place des lunaisons dans cette dernière année put concourir avec une observation meilleure des solstices pour faire reporter le premier jour de la tétraménie de l'eau, c'est-à-dire le 1er *pachon*, au jour où eut lieu véritablement le solstice d'été. Qui sait d'ailleurs si les Pasteurs eux-mêmes n'avaient pas reçu de Chaldée des notions plus savantes que celles de leurs sujets sur la grande ère astronomique de 3285 [1], et si les souvenirs qu'on en a cru reconnaître en Egypte, ne venaient pas ou de ces étrangers, ou bien mieux encore des rapports de l'Egypte avec les peuples de l'Euphrate au temps où les *Thouthmosis* [2] et les *Ramsès* portèrent leurs armes en Asie?

[1] V. le *mémoire* de M. Biot *sur l'année vague* : « A la coïncidence de 3285, » on voit se réaliser une concordance astronomique rappelée depuis comme ori- » gine dans une foule de traditions anciennes, non-seulement de l'Égypte, mais » aussi de l'Asie, laquelle place l'équinoxe vernal dans les étoiles Taureau, le » solstice d'été dans celles du Lion et l'équinoxe d'automne dans le Scorpion... » Le calcul amène ici l'équinoxe vernal.... sur le front même du Taureau de » nos cartes modernes, ce qui entraine les deux autres positions cardinales du » Lion et du Scorpion comme conséquences. » On connait les belles recherches de M. Lajard (*Acad. des Inscr.*, t. XIV et XV, etc.) sur ces symboles astronomiques du Lion et du Taureau appartenant à l'Asie, et bien à l'Asie, car la constellation égyptienne du Lion est toute différente de celle-là (*Journ. des Sav.*, janvier 1857, art. de M. Biot). — V. aussi, dans le numéro de juin 1855, les curieuses observations relatives au tombeau de *Séti*

[2] V. *Notice sur la table de Karnak*, pages 10-11. Maury, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1855, II, sub fin. Inscription du tombeau d'Ahmès Pen Souvan, *Rev. arch.*, mai 1855. — *Athen. français*, 3 nov. 1855, art. de M. de Rougé

Il est bien entendu, qu'attribuer cette réforme au premier des *Hyksos*, avec le scholiaste de Platon, qui a cru nous donner là un extrait de Manéthon et qui se trouve cité dans la *collection des fragments*, ce ne serait pas seulement contredire l'histoire, mais nier les lois immuables des nombres. La coïncidence de 275 eût été mathématiquement impossible en ce cas-là ; il reste seulement de ce témoignage la preuve d'une tradition confuse, qui attribuait cette réforme au temps des Pasteurs et confirme indirectement celui du Syncelle.

Mais l'année 1780 peut-elle appartenir au prédécesseur d'*Ahmès*? L'avénement de ce dernier se trouve reporté vers 1700 par l'addition des chiffres auxquels j'ai cru pouvoir m'arrêter pour les 18e et 19e dynasties : 80 ou même 70 ans pour le règne de son prédécesseur, ce serait beaucoup, car les rois égyptiens qui menaient probablement une vie peu patriarcale, n'atteignaient pas d'ordinaire à l'âge des premiers Hébreux. Cependant il n'y aurait pas ici d'impossibilité absolue ni surtout de ces différences qui déjouent les tentatives de conciliation, car je n'ai jamais présenté comme des chiffres précis ni les 220 ans de la 18e dynastie, ni les 188 ans de la seconde; mais nous n'en sommes pas même réduits à modifier ces résultats. Quoi que Syncelle dise de l'excellence de ses manuscrits, il est impossible à quiconque a parcouru sa liste des rois égyptiens, de la considérer comme une série tant soit peu acceptable, surtout pour les premiers siècles : supposer deux ou trois générations entre *Aseth* et *Amosis* ne peut donc faire de difficulté sérieuse, et il restera seulement une concordance approximative, mais réelle, entre le chiffre qui doit marquer le dernier siècle du moyen âge égyptien et celui que des calculs et des faits bien différents de ceux-là nous ont amenés à choisir pour représenter la fin de ce moyen âge : la date assignée à la réforme du calendrier égyptien [1] confirme donc, en thèse générale, la valeur des raisons que j'ai alléguées et ne les infirme réellement sur aucun point.

X. Durée probable de la 14e dynastie.

Après avoir placé au commencement du 17e siècle l'expulsion totale des *Hyksos*, et avoir ainsi assuré une limite inférieure à l'époque de la 14e dynastie (puisqu'il est certain qu'après cette expulsion l'Egypte forma un seul empire), la première question qui se présente est celle-ci : combien avaient duré les rois *Xoïtes?* Mais cette question n'est pas seulement difficile; elle est complexe. Outre qu'on n'est pas d'accord sur la durée de la domination des Pasteurs, il faudrait savoir si la 14e dynastie représente exactement cette durée; si elle n'a pas commencé plus tôt, si elle n'a pas pris fin avant que la guerre de l'indépendance fût terminée. Les

chiffres, transmis par Eusèbe et par Africain comme représentant en bloc le règne de cette famille, diffèrent entre eux de plus de moitié et ne subissent point le contrôle du détail des règnes; ils ne peuvent donc guère fixer les esprits, même pour une date approchée et provisoire; avant de s'arrêter à aucune, il faut produire tous les faits, malheureusement bien peu nombreux, qui se rapportent à ce point de chronologie, afin de voir si quelque lumière résultera de leur rapprochement.

Jules Africain semble, au premier aspect, offrir ici une vérification indirecte, puisqu'il énumère les *dynasties des Pasteurs*, sans faire entendre qu'elles n'aient pas été successives, et assigne un chiffre à chacune d'elles : 6 rois et 284 ans, pour la première; 32 rois et 518 ans, pour la seconde; 43 rois et 151 ans, pour la troisième. Mais l'invraisemblance du troisième nombre, qui suppose environ trois années pour chaque règne, a dû frapper tout le monde. Elle ne pourrait s'expliquer que par une complète et persévérante anarchie, et un fait pareil eût amené très-promptement la victoire des princes nationaux. M. de Bunsen a proposé au texte la correction suivante : au lieu de Ποιμένες ἄλλοι βασιλεῖς μγ' καὶ Θηβαῖοι Διοσπολιται μγ', Ὁμοῦ οἱ ποιμένες καὶ οἱ Θηβαῖοι ἐβασίλευσαν ἔτη ρνά (passage dont la dernière partie est presque inintelligible), il écrit : Ποιμένες ἄλλοι βασιλεῖς έ ἐβασίλευσαν ἔτη ρνά. Ὁμοῦ οἱ ποιμένες βασιλεῖς μγ' καὶ Θηβαῖοι Διοσπολῖται νγ [1]; fixant ainsi à 43 le nombre total des rois pasteurs : 6 pour la 1re dynastie, 32 pour la 2e, et 5 pour la 3e, et les faisant contemporains de 53 rois thébains, sans doute les 53 qu'*Apollodore* inscrivait après les rois d'*Eratosthène* [2], puisqu'il croit, comme nous le verrons bientôt, que celui-ci arrête son travail au moment de l'invasion. En ce moment, je cite cette correction sans la juger; il m'a suffi d'écarter la leçon vulgaire.

Eusèbe ne donne qu'une dynastie de Pasteurs et en réduit la durée à un siècle; il ne peut donc être question de mesurer par ce témoignage la durée de leur domination; mais il a nommé

[1] *Journ. des Sav.*, mai 1848, art. de M. R. Rochette, à la fin.

[2] V. Brunet de Presle, page 121 ; et de Rougé, *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 428 du volume.

deux dynasties *thébaines*, que j'ai montré ailleurs avoir été contemporaines des *Hyksos*. A la 1re, sans donner le nombre des rois, il attribue 250 années ; à la 2e, 190 et 5 rois. L'addition représente donc 440 ans, 78 de moins que la seule dynastie intermédiaire des *Hyksos* dans le texte d'Africain ; ceci ne paraît pas propre à diminuer notre embarras.

Cependant si, dans la chronologie d'Eusèbe, la méthode est fort peu sûre, les manuscrits méritent quelque confiance, en tant qu'ils doivent représenter les chiffres tels qu'Eusèbe les avait écrits, lorsque les extraits du Syncelle ou (pour une partie de l'ouvrage) l'ancienne version latine s'accordent avec la version arménienne, publiée il y a quarante ans. Il y a donc lieu de croire qu'Eusèbe a bien donné 440 ans à ces deux dynasties, d'autant mieux que, pour la 16e, le chiffre 190 se trouve aussi, dit R. Rochette, dans la chronographie du Syncelle comme résultant d'une addition [1]. Est-ce à dire que telle fut réellement la durée de la conquête ? Non sans doute ; mais ce total doit du moins être mis en réserve comme terme de comparaison.

Arrivons maintenant à *Josèphe* : celui-ci présente un texte clair et bien lié. Ce texte j'en ai donné la traduction, avec l'original de quelques passages, au 2e paragraphe de ces *Recherches* ; j'aurai donc seulement à rappeler que, selon lui, ou plutôt selon Manéthon qu'il cite, la 1re dynastie des Pasteurs, qui ne commence pas au moment même de l'invasion (Πέρας δὲ καὶ βασιλέα ἕνα ἐξ αὐτῶν ἐποίησαν), se compose de six rois et dure 259 ans et 7 mois. Cette liste, comparée à celle d'Africain, qui, pour cette famille, comprend aussi des noms propres et des chiffres partiels, en nombres entiers selon son usage, est pour les deux premiers, toute semblable ; le 3e chiffre est fort différent ; mais les 3 derniers représentent fidèlement les nos 3 à 5 du chronographe, dont le 6e répète simplement le 3e (61 ans). La seule différence réelle, la différence de 25 ans dans le total, provient, selon toute apparence, d'une double faute de copiste dans les manuscrits du Syncelle, où un seul nombre est à la fois déplacé et altéré ; quant aux noms propres, malgré quelques variantes, les deux listes se confirment réci-

[1] *Journ. des Sav.*, juin 1848.

proquement [1] : le témoignage de Josèphe et même son chiffre de 260 ans est donc ici garanti aussi bien que pour la 18ᵉ dynastie.

Mais *Manéthon* ajoutait que ce furent là les *premiers* rois Pasteurs [2] et plus loin que la durée totale de cette domination fut de 511 années, comptées jusqu'à l'attaque générale et persévérante, sous laquelle succomba leur empire, attaque qui dura longtemps [3]. C'est là sans doute ce qui a conduit MM. *Bœckh* et *Bunsen* [4] à admettre les 518 ans qu'Africain donne à la 2ᵉ dynastie étrangère. M. *Lenormant* au contraire [5] estime que ces 518 ans représentaient le total général dans le texte primitif ; il croit que les 103 ou 106 années données par Eusèbe à sa dynastie des Pasteurs représentent la durée de la dernière lutte : les déduisant du total ainsi que le chiffre sur lequel Josèphe et Africain sont réellement d'accord, il ne conserve qu'un siècle et demi pour la 2ᵉ dynastie des *Hyksos*. Le désordre habituel des copistes d'Africain ou de ceux du Syncelle, désordre qui devient particulièrement si manifeste quand on arrive à la 17ᵉ dynastie, suffit pour expliquer cette transformation d'un chiffre total en chiffre partiel ; tandis que l'interprétation des deux écrivains allemands ne peut s'accorder avec le chiffre d'Eusèbe indiqué ci-dessus, car il faudrait l'ajouter à toute la longueur de la 13ᵉ dynastie pour égaler à cette interminable série de Pasteurs la série correspondante des rois thébains. M. de Bunsen l'a fait, je le sais, ou du moins il a cru que l'invasion avait eu lieu sous le 3ᵉ règne de cette 13ᵉ dynastie ; mais il a été vivement combattu, et lui-même, si je ne me trompe, a aujourd'hui modifié sa pensée : supposer une décadence absolue aussitôt après le règne des *Sesourtesen* et des *Amenemhé* n'est pas une hypothèse que la

[1] *Ibid.*

[2] Καὶ οὗτοι μὲν ἐν αὐτοῖς ἐγενήθησαν πρῶτοι ἄρχοντες (Ap. Jos., C. A. I, 14).

[3] Τούτους δὲ τοὺς προκατωνομασμένους βασιλέας τοὺς τῶν ποιμένων καλουμένων καὶ τοὺς ἐξ αὐτῶν γενομένους κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησὶν (ὁ Μανεθῶν) ἔτη πρὸς τοῖς πεντακοσίοις ἕνδεκα. Μετὰ ταῦτα δὲ τῶν ἐκ τῆς Θηβαΐδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου βασιλέων γενέσθαι φησὶν ἐπὶ τοὺς ποιμένας ἐπανάστασιν, καὶ πόλεμον αὐτοῖς συῤῥαγῆναι μέγαν καὶ πολυχρόνιον. *Ibid.*

[4] Raoul Rochette, *ubi suprà*

[5] *Eclairc. sur le cercueil du roi memphite Mycerinus*, note D.

critique puisse accepter [1]. Si au contraire on place l'invasion des Pasteurs dans la 2e moitié de la 13e dynastie, que tous les textes donnent pour une des plus longues de l'histoire d'Egypte, les 440 ans d'Eusèbe, joints à un siècle pris sur le temps qu'a régné cette famille établissent une concordance satisfaisante avec le morceau de Manéthon que Josèphe a cité, la différence entre 511 et 540 ans suffisant pour placer et le désordre de l'invasion et la guerre qui aboutit à l'expulsion des étrangers.

Il est, en effet, un principe qui doit dominer toute cette discussion et qu'on a peut-être perdu de vue trop souvent, c'est que les horreurs d'une invasion de barbares ou même d'une guerre *continue* et dévastatrice *n'ont jamais pu être très-longues sur un terrain si resserré*, parce qu'autrement l'extermination de l'un des peuples au moins s'en serait suivie. Accorder trente ans à la guerre *grande et durable* de Manéthon, qui semble indiquer une lutte incessante jusqu'à la décision finale, c'est, selon moi, aller aussi loin que possible, surtout si l'on admet les 4 à 500,000 combattants que, selon lui, Thouthmès menait au siége d'*Avaris*, à la fin de cette guerre, et si l'on se rappelle que la garnison était encore assez nombreuse pour obtenir une assez belle capitulation de cette foule d'ennemis acharnés [2].

Tout s'explique alors, tandis que, si l'on donne, avec M. de Bunsen, 43 règnes et neuf siècles à la domination des Pasteurs, on tombe dans un embarras extrême. Il faudrait alors que le contact si prolongé des deux races, contact qui, je le répète, a dû nécessairement être pacifique plus souvent qu'hostile, et même leur mélange intime dans les pays réellement occupés par les étrangers n'eussent pas modifié sensiblement les mœurs des deux nations.

D'une part, en effet, on ne voit pas que les coutumes de l'Egypte se retrouvent dans la race araméenne à laquelle on convient qu'appartenaient les pasteurs qui sont chassés au 17e siècle [3], de l'autre les Egyptiens du 16e et du 17e siècle, si

[1] V. M. de Rougé, *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 429 du volume.

[2] V. Manéthon, ap. Jos. *ubi suprà*.

[3] Les extraits de Manéthon, dans Africain et Eusèbe, les désignent comme *Phéniciens*, et l'introduction des *sémites* dans cette région est certainement

bien connus aujourd'hui, ne ressemblent guère aux Phéniciens, ni aux Arabes : il faut donc que leur contact ait duré moins longtemps qu'on ne l'a dit quelquefois, car il ne s'agit pas ici du contact entre deux pays dont l'un serait presque inaccessible à des ennemis, comme le furent pour les Saxons les montagnards *Kimris* ou *Gaëls* qui, du reste, n'en différaient pas tant : il s'agit de l'occupation partagée ou commune de la basse et de la moyenne Egypte, laissant de côté, si l'on veut, la Thébaïde et ses défilés. Tous tant que nous sommes, nous devons nous défier d'une tendance involontaire à tenir peu compte de l'effet des siècles, quand nous les considérons à une si grande distance, et que nous connaissons si peu le détail des événements. Nous sommes un peu comme des enfants qui, voyant une carte sur une petite échelle, se figurent que la distance est courte entre tous les pays qu'elle renferme. Il faudrait, pour échapper à cette impression, se rappeler que, si, quatre siècles après Clovis, les Francs et les Burgondes étaient encore des Germains, ils ne l'étaient plus au temps de Louis XI, et que si, d'autre part, les Gallo-Romains du temps de Charlemagne avaient encore une langue à peu près latine et l'usage du *code théodosien*, les soldats d'Azincourt et de Patay n'avaient plus rien de commun avec les citoyens des municipes du bas-empire. Je sais que la différence des croyances est un très-puissant obstacle à la fusion des peuples et que l'invasion des Pasteurs paraît avoir été en partie une guerre de religion [1]; mais on commence à revenir des anciens préjugés, trop légèrement acceptés des Grecs, sur l'immobilité *absolue* des institutions égyptiennes dans la suite des âges, et spécialement en matière de religion [2]; l'on a mis en

très-ancienne (V. l'article emprunté au *cours* de M. Oppert, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* de février 1858). M. R. Rochette (*ubi suprà*) n'hésite pas à assimiler les Pasteurs au *Schéto* dont il est si souvent question dans l'histoire des époques suivantes. Cf. *Rev. archéol.*, vol. 23e (art. de M. Poitevin), *Ath. franç.*, 3 nov. 1855 (art. de M. de Rougé), et l'article déjà cité de M. Maury (II, *sub fine*).

[1] Ils ont ruiné à peu près tous les temples existant alors. Au témoignage de Manéthon (Ap. Jos. *C. A.* I, 14) se joint celui de l'archéologie, qui n'en a trouvé qu'un seul antérieur à la 18e dynastie. V. Maury, *ubi supra*, III.

[2] V. le Rapport de M. de Rougé sur l'exploration des principales collections égyptiennes, dans le *Moniteur* du 7 mars 1851.

lumière des rapports que ces croyances ont eues avec le polythéisme sémitique [1]. Enfin, comme argument tendant à la même fin, je ferai observer que, si les rois de la 15e et de la 16e dynastie avaient joui de longs siècles de paix, ils eussent laissé soit en Nubie, soit en Thébaïde, de nombreux monuments de leurs règnes, et leur chronologie, leurs noms mêmes ne seraient pas ensevelis dans l'oubli.

A la lumière de ces principes, les idées se fixent, à ce qu'il me semble; voyons maintenant ce qu'il faut penser des chiffres de la 14e dynastie, tels qu'Eusèbe et Africain nous les donnent. Celui-ci borne la durée à 184 ans; l'autre l'étend à 484, d'après le texte arménien comme d'après *un* des manuscrits du Syncelle [2]. Comme la tendance d'Eusèbe, ainsi que le fait observer M. de Rougé [3], est certainement fort opposée à exagérer les chiffres de Manéthon, une présomption se forme naturellement ici en faveur de la leçon qu'il paraît avoir adoptée, et le chiffre très-inférieur d'Africain doit résulter d'une altération. Sans doute 484 ans attribués à la 14e dynastie ne suffiraient pas à remplir tout l'intervalle de la domination des Pasteurs, et, si j'ai pu faire admettre au lecteur l'interprétation que j'ai donnée dans mon second paragraphe du grand passage de Manéthon, il jugera que cette dynastie régnait *au moins* depuis l'époque de l'invasion; et qu'elle doit avoir participé à la délivrance du pays par une prise d'armes correspondant au renouvellement des hostilités dans le sud. Si donc la durée totale du séjour des Pasteurs s'étend au moins à 5 siècles et demi, comme Manéthon le dit assez clairement, le temps qui précède la dernière lutte dépasse 484 ans; mais comme Eusèbe incline à raccourcir ces périodes, et qu'en général les chiffres des extraits sont fort suspects quand les monuments ne les confirment pas, il n'y a pas trop de témérité, je pense, à suppléer une centaine d'années, tout en conservant si l'on veut les unités et les di-

[1] *Ibid.* — V. aussi ce que M. Lajard dit de Hathor et des Cabires égyptiens dans son *Mémoire sur le bas-relief mithriaque* de Vienne dans l'Isère (*Acad. des Inscript.*, t. XV).

[2] *Journ. des Sav.*, mai 1848.

[3] *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 420 du volume.

zaines, communes à tous les manuscrits et à tous les auteurs, et à nous en tenir au chiffre de 584 ans. Nous pourrons ainsi admettre que les *Xoïtes* régnaient déjà, seulement dans la Basse-Egypte, quand l'ennemi se présenta, ainsi que le texte grec paraît le faire entendre : ce premier démembrement fut sans doute un effet et un indice de cette décadence de l'empire qui facilita le succès d'une invasion subite et qui probablement en donna l'idée aux voisins de l'Egypte. Il est vrai qu'une dynastie qui règne 6 siècles, dont 5 sous une domination étrangère, choque un peu la vraisemblance, mais rien ne prouve qu'il y ait eu succession perpétuelle et directe de mâle en mâle. La 14ᵉ dynastie pouvait signifier, chez les annalistes égyptiens, les rois de Xoïs, les rois vassaux des Hyksos, sans s'arrêter au détail d'une histoire dont le souvenir blessait l'orgueil national, surtout si ces rois ne furent jamais considérés comme légitimes par les pharaons thébains.

Pour faire accepter comme probable (et je ne prétends pas à autre chose) une combinaison fondée en partie sur le rapport à établir entre les 511 ans du passage de Manéthon, et les 440 additionnés d'après Eusèbe, je dois demander qu'on ne se refuse pas à croire que la 13ᵉ dynastie a régné assez longtemps encore après le commencement de l'invasion. Mais cette idée n'est pas une nouveauté dans la science; c'est celle de M. de Bunsen, et si le critique français qui a combattu son système a repoussé avec raison, les termes extrêmes de cette pensée, il n'a pas fait disparaître le fond de vérité que je crois y apercevoir. M. de Bunsen, prenant pour guide la liste d'Eratosthène, et voyant qu'elle s'arrête au 3ᵉ roi après la 12ᵉ dynastie, en conclut que l'invasion, commencement d'une nouvelle période et du moyen âge égyptien, eut lieu alors. Après avoir ingénieusement retrouvé la forme primitive des deux noms précédents [1], il ajoutait que l'Ἀμουθαρταιος qui termine la liste doit se lire *Amountimaos* ou *Amenti-ma*, le « donné par *Amenti*, par l'épouse d'*Ammon*, » et que c'est le Τίμαος de Manéthon, expliquant ainsi le mot ἡμῖν qui le pré-

[1] *Siphtas*, pour *Siphoas*, υἱός Ἡφαίστου, et Phouôro pour Phrouoro Νεῖλος (V. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, mai 1848).

[2] Ἐγένετο βασιλευς ἡμῖν Τίμαος ὄνομα (Man. Ap. Jos., *ubi suprà*). L'auteur al-

cède dans le texte de Josèphe et qui lui paraît inexplicable sans cela, ce que j'avoue ne pouvoir admettre avec lui.

Mais quoi qu'il en soit et de l'orthographe égyptienne du nom, et de la leçon de Josèphe, on doit reconnaître, avec M. de Rougé, que la prompte et facile conquête du pays n'a pu avoir lieu deux règnes après la grande dynastie des Sésourtesen ; *Eratosthène* est loin de le dire clairement, et d'ailleurs sa liste est loin aussi d'être complète. On ne retrouve chez lui, pour cette époque, aucun nom ni prénom des rois connus de Karnac. Il est vrai que les nos 1-3 ne sont connus que par leur prénom ; mais quand les trois noms d'Eratosthène seraient les premiers, quelle conséquence tirer de là ? S'il a voulu terminer son ouvrage à une grande période de l'histoire égyptienne, comme cela est certainement probable, qui nous dit qu'Eratosthène a pu achever son travail ? Et les conjectures de M. de Bunsen pour la restitution d'*Amouthartaios* et du *Timaos* de Josèphe fussent-elles réellement exactes, qui nous dit que cet élément ne s'est pas trouvé dans deux prénoms de la même famille ?

C'en est assez, je pense, pour montrer que la chronologie n'offre pas de raisons solides et convaincantes que l'on doive opposer à celles que j'ai produites jusqu'ici en faveur de ma thèse, et qu'elle la favorise plutôt. Reste pourtant la question intéressante des *synchronismes* et des conséquences qu'on en peut tirer : dans un dernier paragraphe, je la traiterai à loisir.

F. Robiou,
Docteur ès-lettres et Professeur d'Histoire.

lemand avait oublié sans doute, que c'est Manéthon qui parle, qu'il parle des Égyptiens, et que le datif sans préposition se comprend chez un étranger.

Traditions primitives.

DE L'ORIGINE ET DE L'ANTIQUITÉ DES PAGODES

ET DES

Pratiques religieuses actuelles des Brahmes.

Des pagodes indiennes et de leur ressemblance avec le temple de Salomon. — Elles sont peu antiques. — Epoque où les Brahmes ont abandonné les traditions primitives et inventé leurs croyances et leurs pratiques actuelles. — Guerre contre les Bouddhistes et les Djaïnas. — Doutes sur l'antiquité de leurs livres religieux. — Époque de la cessation du culte primitif de Brahma.

Moutancoud'ki, district de Combacônam, le 25 mars 1859.

A M. Tesson, *Directeur du Séminaire des missions-étrangères, Paris.*

Monsieur et bien vénéré Confrère,

J'ignore si vous avez, pendant votre séjour dans l'Inde, parcouru et habité cette partie du *Tanjaour* dans laquelle j'exerce le saint ministère; mais, ayant demeuré quelques années à *Karikal*, vous ne pouvez être sans connaître l'extrême fertilité et la richesse de ces immenses plaines qui portent à bon droit le nom de Jardin de l'Inde méridionale. Mais, à ce titre, je pense que le nombre des pagodes et autres édifices religieux qui le couvrent lui donnent aussi le droit d'ajouter le nom de Jardin de l'idolâtrie. Il n'est pas de village et de hameau, pour ainsi dire, où ne s'élève un ou plusieurs de ces temples plus ou moins remarquables et dont un grand nombre attirent l'attention par leurs pyramides élevées, la hauteur et l'étendue de leurs murs d'enceinte, les sculptures et les ornements divers qui les couvrent; on ne peut faire un pas sans rencontrer sur le bord des routes quelque divinité plus ou moins informe, et surtout les représentations de l'infâme *Lingam* et les grotesques idoles de *Poulleyar*. Mais entre toutes les localités, *Combacônam* se distingue par la profusion de ses pagodes et de ses oratoires; chaque rue en compte plusieurs, et souvent, en parcourant la ville, je me suis rappelé ce compliment de saint Paul aux Athéniens, en l'appliquant aux habitants de *Combacônam* : *Viri Athenienses, per omnia quasi su-*

perstitiores vos video [1]. Il n'est pas jusqu'à l'*autel au Dieu in-connu* qui ne s'y trouve, et cet autel est notre église catho-lique, où une congrégation relativement peu nombreuse vient seule adorer le vrai et unique Dieu, inconnu sino de fait, du moins en pratique, à cette immense population ido-lâtre.

J'ai eu la curiosité de posséder le dénombrement détaillé d principales pagodes de la ville; mais des circonstances qu est inutile de vous rapporter ont fait que ma liste ne contie que 58 titres, c'est-à-dire à peu près la moitié des pagod proprement dites; car si l'on y comprenait les petits oratoir que nous appelons *pagodins*, le nombre s'en élèverait à pl sieurs centaines. Plusieurs pagodes possèdent des riches considérables en terres, en espèces et surtout en bijoux; da quelques-unes il y a des idoles en argent massif. J'ai vu jour promener par les rues de la ville une idole de ce mét d'une forme indescriptible et de la dimension d'une vache o dinaire, que trente à quarante individus paraissaient av assez de peine à porter sur un énorme brancard. Mais, p une singularité remarquable, ce ne sont pas ces divinités métal précieux qui attirent la dévotion des Indiens; les stat en pierres, informes, hideuses, noires et barbouillées d'hu et de beurre liquéfié, sont ordinairement les dieux préfér ceux auxquels on rend les plus grands hommages.

Je ne m'aviserai pas de vous faire la description des temp indiens; vous les avez vus, et d'ailleurs les détails s'en tro vent dans cent ouvrages. Veuillez seulement me permettre vous exposer quelques observations que m'ont suggérées vue de ces édifices et les renseignements que j'ai recueillis s les principaux.

La première de ces observations a pour objet les nombre traits de ressemblance qui existent, à mon avis, entre les di positions générales des grandes pagodes et celles du temple Jérusalem, bâti par Salomon. Voici les traits qui m'ont le pl frappé.

1° Le temple de Jérusalem avait trois enceintes; quatre po tes, regardant les quatre points cardinaux, donnaient accè

[1] *Actes*, XVII, 22.

ans chacune, excepté la dernière, le parvis des prêtres, qui 'en avait que trois; la porte dorée à l'orient et la belle porte l'occident en étaient les deux principales; mais, de ces deux ortes, celle de l'orient tenait le premier rang. De même la lupart des grands temples de l'Inde ont deux, trois et même isqu'à sept enceintes, comme celle de *Siringham* auprès de *richinopoly*; un grand nombre et les plus considérables ont galement quatre portes, qui se répètent à chaque enceinte et ont invariablement dirigées vers les quatre points cardinaux. lais il est juste d'ajouter que plusieurs grandes pagodes n'en nt que deux et même une seule. Dans tous les cas, l'entrée rincipale regarde l'orient, sauf quelques rares exceptions où disposition des lieux a obligé de placer la porte principale à ccident. Les pyramides qui surmontent l'entrée orientale ont toujours les plus élevées et les plus ornées.

2° La première enceinte du temple de Jérusalem, ou parvis s gentils, était entourée intérieurement de portiques ou gaes ouvertes, soutenues par des colonnes de marbre, ornées sculptures; dans la seconde enceinte, ou parvis des juifs, gnait une galerie semblable, mais plus riche; la troisième, parvis des prêtres, était entourée d'édifices servant à l'hatation des ministres de service et à divers autres usages. La ême disposition à peu près se remarque dans les pagodes à usieurs enceintes; chaque enceinte est entourée de galeries verles, supportées par des colonnes monolithes chargées de ulptures diverses. Néanmoins, sauf la pagode de *Siringham*, ont les deux enceintes les plus éloignées du centre sont seules abitées par des brahmes qui desservent le temple, je ne sache as que les brahmes ou autres prêtres et serviteurs des idoles issent leur demeure habituelle dans l'intérieur des temples e l'Inde.

3° Près des murs du temple de Jérusalem se trouvait la pisine probatique, vaste réservoir dont les eaux avaient la vertu le guérir les malades qui s'y baignaient en certaines circonsances. Ce réservoir était entouré de grands portiques ouverts, upportés par des colonnes. En outre, dans la troisième enceinte, un bassin de bronze, que sa vaste capacité avait fait ommer la ***Mer d'Airain***, soutenu par douze bœufs égale-

ment de bronze, contenait l'eau nécessaire aux ablutions des sacrificateurs.

Également, à côté, et dans l'intérieur des pagodes, se trouvent des étangs ou vastes réservoirs d'eau pour les ablutions; ces réservoirs sont ordinairement environnés d'escaliers en granit et ornés de galeries et d'autres ouvrages en maçonnerie souvent fort gracieux. Leurs eaux sont réputées sacrées, et quelques-uns jouissent à cet égard d'une renommée spéciale. L'étang qui avoisine un des temples de *Combacônam* est de ce nombre : on suppose, qu'une fois tous les douze ans, les eaux sacrées du Gange y parviennent d'une façon mystérieuse, et qu'à cette occasion, tous ceux qui ont le bonheur de s'y baigner obtiennent infailliblement la rémission de tous leurs péchés, sans que le moindre grain de contrition soit requis. Comme cet étang est fort grand et profond, afin que la multitude qui s'y précipite au moment solennel n'y laisse pas un trop grand nombre de noyés, on a soin préalablement de le vider à peu près et de n'y laisser qu'un ou deux pieds d'eau. Malgré cette précaution, l'encombrement est tel qu'un certain nombre de dévots ne manquent jamais d'être étouffés dans la vase ou écrasés par la foule. — Mais, pour en revenir à mon sujet, je crois devoir signaler, comme un trait de ressemblance avec la mer d'airain du temple de Jérusalem, des édifices supportés par des bœufs gigantesques ou des éléphants en mâçonnerie, que l'on voit au milieu des cours intérieures de quelques pagodes.

4° Au milieu de la troisième enceinte du temple de Jérusalem s'élevait l'autel des holocaustes, sur lequel on entretenait un feu perpétuel destiné à consumer les victimes. De même, au dehors, vis-à-vis et à peu de distance de la porte d'entrée des pagodes, quelquefois au milieu d'une des cours ou enceintes, on voit communément une colonne de granit, surmontée d'une corniche carrée sur laquelle est un réchaud où l'on brûle de l'encens; ou bien à sa place on met des lampes allumées.

5° Le temple proprement dit était placé dans le parvis des prêtres ou dernière enceinte; les prêtres de service y pouvaient seuls entrer. Il se composait de trois parties : un

vestibule, le Saint ou Sanctuaire, et le Saint des Saints, où le grand prêtre seul pouvait pénétrer, et seulement une fois dans l'année. Dans l'Inde, les temples proprement dits ou sanctuaires des pagodes sont également situés dans l'enceinte intérieure, et se composent généralement de deux parties et quelquefois de trois : un portique ou un vestibule, ou les deux réunis, et le Sanctuaire où le prêtre officiant a seul le droit de s'introduire. Mais, à Jérusalem, le vrai Dieu qu'on y adorait étant unique, il n'y avait qu'un Sanctuaire; tandis que les pagodes en renferment ordinairement un nombre plus ou moins grand.

6° Enfin, le temple de Jérusalem n'était pas voûté, mais couvert d'une plate-forme, soutenue d'un côté par les murs d'enceinte, de l'autre par des colonnes. Il en est ainsi dans l'Inde; les pagodes sont presque toutes surmontées de plates-formes que supportent des piliers en pierre de taille; mais, en général, les Sanctuaires des idoles sont surmontés de petites coupoles ordinairement très-ornées de sculptures à l'extérieur.

Voilà, Monsieur et bien cher confrère, les rapprochements que j'ai souvent faits entre le temple du vrai Dieu, édifié par Salomon, et les temples des innombrables et fausses divinités qui se partagent les adorations des Indiens. Je ne sais si, comme moi, vous les trouverez justes et dignes de remarque; mais, en les unissant aux autres similitudes nombreuses qui existent entre le Judaïsme et le Christianisme d'une part, et le Brahmanisme d'autre part, j'ai souvent fait la réflexion qu'ici comme en tout le reste, les brahmes ont copié, en les défigurant et les corrompant, les traditions judaïques et chrétiennes. Cette réflexion m'a conduit à étudier l'*âge des temples indiens*, et j'ai trouvé que cette étude venait pleinement confirmer ma pensée.

Il paraît, en effet, généralement admis par tous les savants indianistes, qu'il n'existe pas dans l'Inde un seul temple réellement ancien, qui appartienne au culte brahmanique. La fameuse pagode de *Djagat-Natha* (Jaguernât), sur la côte d'*Orissa*, l'une des plus célèbres et des plus anciennes incontestablement, ne remonte qu'au 12e ou au 13e siècle de notre ère. La plupart des autres temples et ceux de *Combacônam* sont de ce nombre, et ne comptent pas plus de deux, trois ou quatre cents ans

d'existence. On suppose, non sans motif, que les brahmes ne commencèrent à élever leurs édifices religieux qu'au fur et à mesure qu'ils triomphaient du *bouddhisme* et du *djeinisme*, et surtout après qu'ils eurent entièrement expulsé les bouddhistes de la presqu'île et écrasé les Djeinas. Il est certain d'ailleurs que tous les anciens temples et les hypogées que l'on admire en quelques lieux de l'Inde, sont tous d'origine bouddhique; ce n'est qu'après avoir terrassé et banni le culte de Bouddha, que le brahmanisme, s'emparant de ses sanctuaires, les convertit à son usage et les revêtit de ses symboles.

En présence de ce fait, considérant d'ailleurs la liaison intime qui existe entre l'idolâtrie actuelle des Indiens et l'existence des pagodes, on est naturellement porté à se demander si le culte brahmique, tel qu'il existe aujourd'hui, si essentiellement extérieur et sensible, a pu exister sans temples et sans les cérémonies qui semblent le constituer aujourd'hui à peu près uniquement; en d'autres termes, si ce culte est aussi antique que les brahmes le prétendent et que beaucoup de personnes semblent l'admettre. Pour mon compte, je ne puis me le persuader, et, en parcourant divers ouvrages écrits sur l'Inde, j'ai trouvé que cette opinion est partagée par beaucoup d'hommes compétents à juger cette question. Pour n'en citer qu'un seul, notre confrère, *M. Dubois*, dans son livre *sur les Mœurs et les Institutions des peuples de l'Inde*, répète en plusieurs endroits que le culte antique des anciens brahmes était beaucoup plus pur, plus rationnel que celui qui domine actuellement, et il accuse formellement les brahmes de l'avoir défiguré et corrompu pour mieux asseoir leur autorité sur les peuples. Vous ne trouverez pas mauvais, je l'espère, que je transcrive ici un des passages où il développe le plus explicitement cette pensée. Je le prends dans l'appendice consacré aux *Djeinas* :

» Par la succession des temps, dit M. Dubois, la religion » primitive fut peu à peu considérablement corrompue dans » plusieurs de ses points essentiels; à sa place furent substi» tuées les falsifications, les idées détestables et superstitieuses » du culte brahmanique; oubliant ou mettant de côté les an» ciens dogmes, les brahmes ont inventé un nouveau système » de religion, dans lequel on aperçoit à peine un vain fantôme

» du culte primitif des Indiens. En effet, ce sont eux qui ont » forgé les 4 *védams*, les 18 *pourânams*, le *trimourti* et les fa» bles monstrueuses qui s'y rattachent, telles que les *avataras* » de Vichnou, l'infâme *lingam*, le culte de la vache et des au» tres animaux, le sacrifice de l'Ekiam, etc., etc... Ces inno» vations sacriléges introduites par les brahmes, n'eurent lieu » que successivement. Les Djeinas, qui jusque-là avaient formé » une même corporation avec les brahmes, cimentée par la » même foi et par les mêmes principes, ne cessèrent dès l'ori» gine de s'opposer de tout leur pouvoir à ces changements; » mais voyant que leurs remontrances ne produisaient que » peu d'effet, et que le système religieux des novateurs faisait » tous les jours de nouveaux progrès parmi la multitude, ils » se virent enfin réduits à la triste nécessité d'une rupture ou» verte... Dès ce moment, les choses en vinrent à la dernière » extrémité. Ce fut alors seulement que les défenseurs de la » religion primitive dans toute sa pureté, prirent le nom de » *Djeinas*, et formèrent une association distincte. »

Mais la nouveauté relative du culte brahmanique actuel ne peut-elle pas être démontrée par les traditions qui concernent l'histoire du bouddhisme et du djeinisme? D'après ces traditions, le bouddhisme prit naissance dans le nord de l'Inde, selon les uns vers le 10e siècle avant Jésus-Christ, mais plus probablement, à mon avis, vers le milieu du 6e siècle. Il s'établit et se propagea sans beaucoup de résistance dans le nord, où il dominait et florissait au 3e siècle avant J.-C. Mais, après cette époque, une guerre longue et sanglante lui fut déclarée par les brahmes; cette guerre, bien loin de le détruire, ne contribua qu'à l'étendre dans presque toute la presqu'île et au dehors Il résista aux brahmes avec vigueur et longtemps avec succès; car nous voyons qu'il possédait la supériorité numérique et politique dans plusieurs provinces jusqu'au 8e et au 10e siècle de notre ère. Enfin, définitivement vaincu et expulsé de l'Inde au 12e ou même au 14e siècle, il disparut, laissant après lui, comme monument de sa puissance et de sa prospérité, des temples magnifiques et des hypogées plus merveilleux encore.

Les destinées du *djeinisme* paraissent avoir été à peu près les

mêmes que celles du bouddhisme. Née vers le 9e siècle avant Jésus-Christ, selon quelques auteurs; vers le 7e, selon d'autres, et en particulier, selon M. Dubois; plus récemment encore, c'est-à-dire vers le 6e ou le 7e siècle de l'ère chrétienne, si l'on doit s'en rapporter à quelques autres, cette secte, florissante pendant un grand nombre de siècles, et dominante en diverses provinces, fut persécutée à outrance par les sectateurs du brahmanisme nouveau, soutint longtemps la lutte avec succès, et finit par succomber et disparaître presque entièrement vers le 13e ou 14e siècle de notre ère.

Ainsi voilà deux sectes ou plutôt deux religions distinctes du brahmanisme actuel, dont la seconde ne doit sa naissance qu'à la corruption du culte primitif, dont la première est regardée, quoique fort improprement, je pense, comme le protestantisme du culte brahmanique; voilà, dis-je, deux sectes puissantes qui ont pris naissance à peu près à la même époque, ont dominé simultanément et durant dix ou quatorze siècles, sur presque toute l'Inde, et ont succombé vers la même époque sous les efforts d'un rival commun, plus encore par la défection de leurs partisans que par leur destruction ou leur bannissement. Qu'était, que pouvait être le brahmanisme pendant cettte longue période? Il est permis d'en conjecturer que, s'il avait pris naissance, il était loin d'avoir acquis le développement doctrinal et le caractère monstrueux qu'il présente de nos jours. Ainsi que je l'ai remarqué précédemment, ce ne fut qu'à partir de l'affaiblissement et de la chute définitive du bouddhisme et du djeinisme, que les temples brahmaniques commencèrent à être édifiés, et sans doute que sa doctrine put s'épanouir et se produire dans toute sa luxuriante richesse de folies et d'obscénités.

Les différences doctrinales sur la divinité qui se remarquent entre les livres indiens, réputés les plus anciens, et ceux que l'on regarde comme plus modernes, ont amené plusieurs savants indianistes à exprimer la même opinion. « Les dogmes » religieux, dit M. Loiseleur-Deslongchamps, dans la *Préface* » de sa traduction des *lois de Manou*, les dogmes religieux re» présentent dans le *Manava-Dharma-Sastra*, toute la sim» plicité antique : un dieu éternel, unique, infini, principe et

» essence du monde, *Brahm* ou *Parâtma* (la grande âme)
» sous le nom de *Brahma*, régit l'univers dont il est à la fois
» le créateur et le destructeur. On n'y voit aucune trace de
» cette *triade* ou trinité (*trimourti*), si fameuse dans les sys-
» tèmes mythologiques sans doute postérieurs. *Vichnou* et
» *Siva*, que les recueils de légendes appelés *Pourânas* re-
» présentent comme deux divinités égales ou même supé-
» rieures à Brahma, ne sont nommés qu'une seule fois, en
» passant, dans le système de créations du monde, exposé par
» le législateur. Les neuf incarnations de *Vichnou* n'y sont
» pas mentionnées, et tous les dieux nommés dans les lois de
» Manou, ne sont que des personnifications du ciel, des astres
» et d'autres objets pris dans la nature. Ce système mytholo-
» gique paraît avoir les plus grands rapports avec celui des
» *Védas*, dont la haute antiquité est incontestable. »

En effet, quoique les doctrines des *Védas* paraissent plus mélangées d'erreurs que celles du *Manava-Dharma-Sastra*, le système théologique qu'ils semblent préférer et préconiser est le Monothéisme. Si dans un très-grand nombre de passages, ils recommandent d'adorer quelques objets autres que le Dieu suprême, ils protestent cependant en d'autres passages, que ces objets ne sont que des divinités subalternes, des représentations allégoriques du seul et véritable Dieu, qu'ils n'ont droit aux adorations des mortels qu'autant qu'ils sont des émanations, des parties de l'Être suprême ou identifiés avec lui par la contemplation de son essence. Il ne paraît pas que dans cet antique système il y eût des statues ou d'autres images visibles que l'on adorât : le soleil, le feu, l'air, la terre, l'eau semblent avoir été les objets principaux de ce culte, conjointement avec Dieu. Je ne pretends nullement que ce système de religion soit pur; il est visiblement entaché de panthéisme, et il renferme tous les germes du système mythologique actuel; je pense même que le gigantesque panthéisme bouddhique n'en est que la déduction rigoureuse. Mais, malgré les erreurs capitales qu'il contient, il est évidemment plus rationnel, moins éloigné de la vérité que le monstrueux système qui prévaut et domine aujourd'hui dans l'Inde.

Je n'ignore pas que les brahmes attribuent à tous leurs livres

sacrés, aussi bien qu'aux *Védas* et au *Manava-Dharma-Sastra*, des milliers et même des millions d'années d'antiquité, et que plusieurs savants européens, sans admettre toutes ces fabuleuses prétentions, reconnaissent cependant à presque tous ces ouvrages une ancienneté fort considérable. Mais cette ancienneté n'est rien moins que prouvée, du moins pour les *Pourânas*, les *Sâstras* et même pour les grands poëmes épiques, qui forment la base de la théogonie actuelle de l'Inde. Quoique je n'aie pas l'intention de discuter cette question, j'ajouterai néanmoins que, d'après l'opinion généralement admise aujourd'hui, les *Pourânas* et les *Sâstras* ont été composés ou du moins recueillis et mis en ordre, depuis le 6[e] siècle de notre ère jusqu'au 12[e], époque certaine de la composition du *Bagha-vata-Pourâna*, le plus célèbre et le plus populaire de ces livres. Quant au *Ramayana*, grand poëme épique qui célèbre les exploits de *Rama-Chandra*, et dont on fait remonter la composition au 15[e] ou au 13[e] ou tout le moins au 10[e] siècle avant Jésus-Christ, laissant de côté toutes les difficultés que soulèvent ces diverses opinions, je me contenterai de faire deux observations sur les traditions indiennes qui concernent ce livre. Il est rapporté en premier lieu que son auteur, *Valmiki*, bien qu'il fût un *avatara* ou incarnation de Brahma, naquit dans la tribu des *Paréahs* et s'abandonna pendant un grand nombre d'années à tous les désordres. Converti miraculeusement par des *Richis*, qu'il avait voulu assassiner, il se livra pendant mille ans à une contemplation si profonde, que les fourmis blanches ou thermites, le prenant pour un tronc d'arbre, le couvrirent de leurs nids (*Valmîki*). Après ce temps, les dieux, satisfaits de sa pénitence, lui accordèrent plusieurs dons et entre autres celui de la poésie. Valmîki inventa plusieurs genres de vers et de poëmes et composa le *Ramayana*, qui est son principal titre de gloire. Or, voici l'observation que je fais sur cette tradition : d'après l'opinion commune, *Rama*, le héros du *Ramayana*, est supposé avoir vécu au 15[e] siècle avant Jésus-Christ, et, d'après la tradition, *Valmiki* était son contemporain. Mais était-il contemporain de *Rama* dans la première période de son existence, alors qu'il menait la vie d'un voleur de grand chemin? En ce cas, par suite de sa pénitence de mille

ans, la composition du *Ramayana* se trouve rapportée au 5e siècle avant Jésus-Christ, et l'on peut supposer que l'auteur, pour attribuer à son œuvre l'intérêt qui s'attache à un récit *de visu*, aura imaginé de se donner un millier d'années d'existence en dehors du cours ordinaire des choses humaines.

Une seconde légende concernant le *Ramayana* ne mérite pas moins d'attention que la précédente; c'est celle de *Kalidâsa*, l'auteur du poëme dramatique de *Sacountala*, et le restaurateur du Ramayana. Comme Valmîki, *Kalidâsa* fut une incarnation de Brahma, et comme *Valmiki* encore, il naquit dans une condition infime, passa les années de sa jeunesse dans le désordre et le vice, se convertit, et, s'étant adonné à l'étude, acquit une vaste science et un talent poétique supérieur. Cette similitude d'origine et d'aventures chez les deux auteurs du *Ramayana*, me fait soupçonner que *Valmîki* et *Kalidâsa* peuvent bien n'être qu'un seul et même personnage sous deux noms différents. Quoi qu'il en soit, voici bien autre chose. Du temps de *Kalidâsa*, les œuvres du grand *Valmiki* étaient dispersées ou même entièrement perdues; il n'en restait que des fragments épars, sans suite et sans liaison. Désirant réparer cette perte, s'il était possible, *Vikramaditiya*, roi d'Oudjein, protecteur éclairé des lettres et des arts, et à la cour duquel vivait *Kalidâsa*, chargea ce poëte de rétablir l'ouvrage de *Valmîki*. *Kalidâsa* s'en acquitta avec un tel bonheur, qu'il retrouva, dit-on, jusqu'aux expressions mêmes du premier auteur. Comblé de faveurs et de distinctions par *Vikramaditiya*, le poëte fut accusé par les autres savants de la cour et par les brahmes, d'avoir corrompu l'œuvre de *Valmiki*, et dut, par des merveilles, démontrer l'identité de sa composition.

Ainsi, voilà un écrivain du 1er siècle avant Jésus-Christ (car *Vikramaditiya* régnait, croit-on, l'an 56 avant l'ère chrétienne), qui rétablit le poëme perdu de *Valmiki*; et, pour surcroît, sa vie offre une ressemblance étonnante avec celle de son prédécesseur. Si l'histoire du second est aussi probable que celle du premier, comme je crois qu'on doit l'admettre, que devient la prétendue antiquité du *Ramayana*? Si ce poëme, l'une des sources principales sans contredit de la mythologie

actuelle de l'Inde, ne remonte pas, du moins dans sa forme actuelle, au delà du 1er siècle avant Jésus-Christ, peut-il servir à prouver l'antiquité de l'ordre religieux qui règne aujourd'hui? Et les accusations mêmes des savants et des brahmes contre l'œuvre de *Kalidâsa*, ne peuvent-elles pas être interprétées comme une protestation contre la corruption qu'il introduisait dans le dogme antique? Que serait-ce enfin si, comme quelques savants le prétendent, le *Vikramaditiya*, à la cour duquel vivait *Kalidâsa*, était fils du roi *Badja–Boja* qui régnait dans le 11e et le 12e siècle de notre ère?

Aux indications précédentes de la *nouveauté du système mythologique* qui est actuellement en vigueur dans l'Inde, vient s'ajouter le silence gardé, sur ce système et sur les pagodes qui le personnifient en quelque sorte, par les anciens écrivains grecs et latins qui ont laissé des renseignements sur les brahmanes et les gymnosophistes. Pas un n'en dit un mot; cependant leurs relations sont en général pleines de justesse, et ce qu'ils rapportent des brahmanes et des gymnosophistes s'accorde avec les descriptions que font les livres indiens des *vanaprastas* et des anciens *sanniassis*, dont les *sanniassis* actuels ne sont que la parodie, pour ainsi dire. Est-il probable que, si la mythologie indienne, telle qu'elle existe, avec ses temples si remarquables, avait déjà dominé à leur époque; est-il probable, dis-je, que ces auteurs n'en auraient pas été aussi frappés que nous le sommes, et n'auraient pas consigné leurs observations dans leurs écrits? On en conclut donc assez légitimement, à mon avis, que la théogonie actuelle n'avait pas encore été inventée, ou du moins n'avait pas prévalu.

Enfin, une circonstance qui me semble venir encore à l'appui de cette opinion, c'est que le *culte de Brahma* n'existe plus dans l'Inde, si ce n'est en tant qu'il fait partie du *trimourti*. Bien que le Brahma du trimourti soit regardé comme distinct du *Brahm* ou *Brahma* que l'ancienne doctrine représentait comme l'Être suprême, il paraît cependant qu'il existe entre les deux une connexion assez intime pour qu'on les ait souvent confondus l'un avec l'autre : de fait, ni *Brahm* ni *Brahma* n'ont aujourd'hui ni temples, ni adorateurs, ni culte public. Les légendes y attribuent divers motifs, fort peu honorables

pour cette divinité; mais comme ses rivaux, *Siva* et *Vichnou*, n'ont pas mené une conduite moins ignominieuse que leur confrère et ne méritent pas davantage les honneurs divins, on est naturellement porté à supposer que la vraie cause de la cessation du culte de Brahma doit être assignée à la prédominence des cultes rivaux actuellement en vigueur.

Il ne me semble pas hors d'œuvre de faire observer ici un trait de l'adroite politique des brahmes à l'égard de Brahma et de son culte : afin de donner à leurs derniers ouvrages théologiques une autorité aussi incontestable que celle des premiers, et de faire attribuer à la mythologie nouvelle une origine aussi respectable que celle de l'antique religion, ils ont enseigné que *Brahma* est l'auteur de tous les livres prétendus sacrés et l'ont ainsi rendu responsable des altérations qu'ils ont introduites dans le culte ancien. En effet, c'est *Viyasa*, avatara ou incarnation de Brahma, qui aurait composé ou compilé les *Védas*, les *Pourânas*, les *Ouppapourânas*, le grand poëme du *Mahabharata*, et d'autres ouvrages encore; c'est *Manou*, fils et incarnation de Brahma, qui aurait rédigé le code des lois qui porte son nom; c'est *Valmîki*, autre incarnation de Brahma, qui aurait composé le Ramayana et *Kalidâsa*, dernière incarnation du même Dieu, qui aurait restauré ce poëme. Évidemment, si ces traditions étaient certaines, comme n'en doute aucun dévot indien, le culte actuel est aussi légitime que celui qui l'a précédé, et ceux qui se sont opposés à son établissement doivent être considérés comme des infidèles et des rebelles.

Mais cet établissement, à quelle *époque se serait-il opéré?* Je n'ai rien trouvé jusqu'ici qui me permette de donner une réponse précise à cette question. M. Dubois, examinant le système chronologique des Djeinas, et remarquant que l'année 1824 de l'ère chrétienne répond à l'an 2469 de l'ère actuelle des Djeinas, ajoute : « Le point de départ peu reculé de cette » période m'a paru digne de remarque; je suis porté à croire » qu'elle date de l'époque de la scission entre les *Djeinas* et les » *Brahmes*. Un événement si notable a bien pu donner nais- » sance à une ère nouvelle. Si cette conjecture était confirmée, » il serait plus facile de préciser le temps où les principales

» fables de la théogonie indienne prirent naissance. En effet, il » paraît que ce furent les idées nouvelles introduites par les » brahmes dans le système religieux, qui occasionnèrent le » schisme qui dure encore. » L'année 1824 répondant à l'an 2469 de l'ère actuelle des Djeinas, le commencement de cette ère tombe l'an 645 avant Jésus-Christ. En supposant que ce fut réellement à cette époque que commença la corruption de l'ancienne religion, ce que je ne verrais aucune difficulté à admettre, il ne s'ensuit nullement que le système brahmanique actuel eût dès lors une existence active et exerçât une prépondérance marquée. Les diverses raisons que j'ai rapportées précédemment dans le but de prouver la nouveauté de la mythologie qui règne aujourd'hui dans l'Inde, me font penser également que cette mythologie ne devint dominante et ne fut universellement adoptée que bien plus tard, et surtout lorsque le bouddhisme eut été anéanti dans la presqu'île. D'autres circonstances encore me donnent lieu de croire que c'est principalement du 6e au 12e ou au 14e siècle de notre ère, que le système actuel s'épanouit et s'établit définitivement. C'est, en effet, à partir du 6e siècle environ que, paraissent tous les grands ouvrages sur lesquels se fonde la mythologie indienne.

Le bouddhisme et le djeinisme, déjà vaincus sur plusieurs points, commençaient à décliner; la lutte et la victoire durent inspirer aux sectateurs du brahmanisme moderne une activité intellectuelle en rapport avec leur activité extérieure. Aussi voyons-nous paraître, dès cette époque, les astronomes et les mathématiciens, les grammairiens et les poëtes, les philosophes et les commentateurs : *Varaha Mihira*, le plus ancien des astronomes indiens, vivait peut-être au 3e siècle; un autre *Varaha Mihira*, si ce n'est le même, est placé au 6e; *Arya-Bhatta*, au 5e tout au plus; *Brahma Gupta*, au 7e; *Sotannud* et *Brahma Atcharya*, au 12e; le commentateur *Koumarila-Bhatta*, le sanguinaire ennemi des bouddhistes, au 8e ou au 9e et même au 11e; *Sanykara Atcharya*, le restaurateur et peut-être le vrai fondateur de la philosophie vêdanta, au 10e ou 11e; *Mandava-Atcharya*, au 14e; le poëte *Kalidâsa*, au 11e, selon quelques-uns; *Vopadéva*, au 12e. Les fameuses tables astronomiques paraissent avoir été composées au 7e siècle; le *Soû-*

rya-Siddhanta, vers le 10e; le *Vasichta-Siddhanta*, dans le 11e; le poëme *Prabhada-Chandradaya*, vers le 12e; le *Ghita-Govinda*, vers le 14e; le *Bhagavata-Pourâna*, dans le 12e; la collection des *Pourânas*, dans le 11e ou le 12e; le *Harivansa*, au 2e ou plus probablement vers le 7e; enfin, selon quelques auteurs, la rédaction définitive des *Védas* et du *Manava-Dharma-Sastra* aurait été faite dans le 11e ou le 12e siècle.

Concurremment à l'essor scientifique et littéraire imprimé par le brahmanisme triomphant, les temples ou pagodes commencent à s'élever, et, par eux, le nouveau culte prend en quelque sorte possession du sol; de nouveaux cultes, entre autres celui de Krichna, le plus populaire des dieux indiens, se produisent; des sectes diverses s'élèvent dans le sein du brahmanisme, les unes se confondant avec lui, et d'autres professant des principes opposés.

J'ai souvent pensé, en outre, que les nombreux et frappants vestiges des traditions primordiales bibliques et surtout chrétiennes que l'on peut observer dans les livres sacrés et les institutions religieuses des Indiens, sont une preuve de la nouveauté du culte brahmanique. Je n'ignore pas que plusieurs écrivains ont exprimé une opinion contraire et pensent que l'Inde est le berceau et la source de toutes les religions, de toutes les sciences et de toutes les civilisations. Mais cette opinion n'est rien moins que prouvée; l'antériorité des livres indiens sur nos livres sacrés, celle de leurs institutions sur les institutions analogues des juifs et même des chrétiens, n'étant pas établies et démontrées, et ne pouvant l'être dans l'état actuel des connaissances sur l'Inde. Elle ne se fonde que sur des hypothèses plus ou moins hasardées, sur des analogies plus ou moins heureuses; car, hormis les renseignements transmis par les écrivains grecs et latins, et qui ne remontent guère avant l'invasion de l'Inde par Alexandre, on ne possède encore aucun fait absolument certain, aucune date historique précise puisée dans les ouvrages indiens.

Je ne prétends pas au reste, que les conjectures que je viens de vous exposer sur l'époque approximative de la transformation qui se serait opérée dans la religion brahmanique, soient exemptes d'incertitude; ce sont de simples conjectures, et je

vous les soumets comme telles. Dans ce vaste champ des choses indiennes que Dieu a livré aux disputes des hommes, l'obscurité et la confusion sont telles que toutes les opinions peuvent s'y produire et se développer à peu près avec les mêmes chances d'exactitude historique. J'espère cependant que Dieu, après avoir laissé longtemps ce champ libre à toutes les hypothèses, même les plus opposées aux récits de nos Saintes Ecritures, permettra un beau jour quelque découverte inopinée qui coupe court à jamais aux caprices de l'imagination et vienne apporter une nouvelle pierre à l'édifice de la foi chrétienne, en ramenant les prétentions indiennes dans les limites chronologiques tracées par Moïse et éclairant d'une lumière certaine les origines des fables brahmaniques.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et bien vénéré confrère, etc.,

F. LAOUENAN,
Prêtre de la Congrégation des Missions Étrangères

Combacônam, le 12 avril 1859.

Controverse catholique.

LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LEUR ÉPOQUE

PAR M. L'ABBÉ FREPPEL,
Professeur d'éloquence à la Faculté de théologie de Paris [1].

L'Eglise est condamnée à soutenir aujourd'hui une de ces luttes redoutables qui ont toujours marqué les étapes de sa vie terrestre. D'une part, le *protestantisme* en appelle avec plus d'ardeur que jamais au christianisme primitif, à cet âge d'or où il n'y avait ni pape, ni hiérarchie sacrée, ni présence réelle, ni confession, et affirme que, à dater du concile de Nicée, l'œuvre du Christ a subi, au moyen d'empiétements arbitraires, toutes sortes d'innovations et de remaniements. D'autre part, le *rationalisme* d'outre Rhin fait sortir le christianisme des forces vives de l'humanité, compte les progrès successifs de cette lente élaboration, sous l'influence des idées juives, platoniciennes et orientales, détermine l'époque précise où le chaos a été enfin débrouillé; et M. *Renan*, qui s'est donné pour mission de traduire en français toutes les rêveries germaniques, constate avec bonheur que, grâce aux *instincts imaginatifs de l'esprit humain*, le Christ historique a produit peu à peu le Christ légendaire, prophète et thaumaturge.

L'Eglise sortira, nous en sommes sûrs, de cette épreuve comme de tant d'autres, sans altération et sans blessures. Nous savons qu'elle a des promesses éternelles, et que les écarts des intelligences qui lui refusent leur assentiment, malgré les splendeurs dont elle brille, doivent tôt ou tard servir à son triomphe. N'oublions pas cependant que nous sommes tenus de la défendre; et puisque ses contradicteurs explorent les monuments des âges apostoliques pour puiser des armes contre son autorité, interrogeons-les à notre tour et montrons par une étude approfondie que, depuis Jésus-Christ et les Apôtres, le fleuve divin n'a pas cessé de couler dans toute sa limpidité; que le christianisme n'est point un

[1] 1 vol. in-8° Paris, Ambroise Bray.

produit de l'esprit humain, mais une révélation venue d'en haut, complète et parfaitement homogène dès le premier jour; nous ruinerons ainsi la double hypothèse protestante et rationaliste.

C'est ce que fait M. Freppel dans le livre dont nous allons rendre compte. Critique érudit et consciencieux, il oppose aux mensonges et aux hypocrisies des ennemis de l'Eglise, les enseignements authentiques des Pères apostoliques; il inflige un châtiment justement mérité à cette exégèse allemande qui a inventé tant de bizarres systèmes et entassé hypothèses sur hypothèses, ou plutôt ruines sur ruines, pour échapper aux arguments de l'histoire. Mythes et légendes, innovations et remaniements supposés, il démolit tout, pièce à pièce, et oppose aux rationalistes et aux protestants des faits inattaquables qui leur donnent un démenti formel. Son livre se fait remarquer par les charmes de l'élocution autant que par la hauteur des vues, les recherches laborieuses et la vigueur de la logique. Nous allons, suivant l'usage des *Annales*, l'analyser aussi exactement que possible, afin de le faire connaître à nos lecteurs, mais nous les engageons à le lire, s'ils veulent pénétrer au cœur des grandes controverses contemporaines.

M. Freppel établit d'abord, par la divine originalité de l'enseignement du Sauveur et par le caractère propre de l'enseignement des Apôtres, que le christianisme n'est point un système de philosophie, mais une doctrine céleste, que le Fils de Dieu a révélée à l'humanité pour la ramener à l'unité religieuse et morale; puis il traite avec assez d'étendue des évangiles apocryphes.

Ces livres, intéressants à plus d'un titre, ne ressemblent cependant aux évangiles canoniques ni dans le plan, ni dans les détails. On n'y trouve pas l'enseignement du Sauveur : l'élément doctrinal y manque entièrement. C'est l'imagination orientale se donnant carrière sur l'enfance et la jeunesse du Sauveur que les récits canoniques ne touchent que légèrement. C'est toujours « la légende côtoyant l'histoire et la fiction poétique venant s'ajouter à la réalité. »

Il faut donc s'abuser aussi étrangement qu'on le fait en Allemagne, pour confondre des œuvres si diverses. Il faut de la

mauvaise foi à M. *Renan* pour qu'il ose dire : *Que les évangiles canoniques sont, comme les apocryphes, les produits de la légende, avec cette différence que les premiers se rattachent à cet âge créateur où l'humanité invente les fables, tandis que les seconds sont le produit de cet âge de remaniement qui les rajeunit et les réchauffe.*

« Rien de plus facile, dit M. Freppel, que d'imaginer des » miracles. Pour cela, que faut-il? Un peu de crédulité ou de » verve poétique. C'est ce qu'ont fait les auteurs des apocry- » phes. Mais concevez-vous qu'une poignée de juifs simples » et illettrés aient imaginé la morale la plus parfaite qui se » puisse concevoir et un ensemble de dogmes qui dépassent » tout ce que la philosophie ancienne avait pu soupçonner; » qu'ils aient imaginé le sermon de la montagne et le discours » de la cène, la métaphysique du Verbe, la trinité, l'incarna- » tion, la rédemption, toute cette économie chrétienne dont » l'ampleur n'a d'égale que son incomparable sagesse? Voilà » qui ne s'invente pas : des miracles, à la bonne heure, on » peut en imaginer, sauf à être cru ou non ; mais la doctrine » la plus haute qui se soit produite sur la terre, lorsqu'on » vient de quitter un filet de pêcheur, qu'on est complète- » ment étranger à ce qui s'est dit et passé dans le monde ! Ja- » mais. »

En voilà assez pour fermer la bouche à M. *Renan* et à tous ceux qui pensent comme lui. En voilà plus qu'il n'en faut pour anéantir ce que M. Freppel appelle, avec raison, la *grande plaisanterie du docteur Strauss.* Car les fausses légendes ne peuvent pas dépouiller un récit parallèle de son caractère historique, et pour chasser le Christ de l'histoire, il faudrait en chasser ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi : il faudrait supprimer les prophéties et les miracles, le peuple juif et l'Église catholique.

Après une discussion fort judicieuse sur les beautés littéraires des apocryphes, M. Freppel aborde le premier monument de l'éloquence chrétienne dans les temps apostoliques, l'*Epître de saint Barnabé.*

Lorsque le concile de Jérusalem eut décidé, en principe, que les observances légales n'obligeaient plus, il se forma deux

partis parmi les chrétiens judaïsants : les uns, par respect pour la loi, continuaient à en pratiquer les prescriptions, compatibles avec l'Evangile, comme œuvres de surérogation ; les autres, désignés plus loin sous le nom d'*Ebionites*, croyaient toujours à la valeur absolue de la loi, et ne voyaient dans le christianisme qu'un judaïsme rajeuni. Tout en tolérant les premiers, les Apôtres combattirent les seconds; saint Paul déploya contre eux toute l'énergie de son zèle. C'est à cette lutte que je rattache l'*Épitre* attribuée à saint Barnabé.

M. Freppel l'analyse avec un remarquable talent; il montre les premiers éléments de la véritable *gnose* dans les interprétations par lesquelles saint Barnabé élève l'intelligence de ses lecteurs au-dessus de la lettre simple et nue de l'Ancien Testament, afin d'en exprimer le rapport prophétique et figuratif avec le Nouveau, et il prouve comment ce mode d'interprétation allégorique qui a distingué plus tard les docteurs de l'école Alexandrine, diffère essentiellement, dans saint Paul et saint Barnabé, de la méthode exégétique de *Philon*. C'est à regret que nous renonçons à citer les pages où, définissant les relations providentielles de la loi mosaïque avec la loi chrétienne, il reproche à la philosophie allemande d'avoir altéré le caractère de l'idée messianique dans Israël, pour échapper à l'argument des prophéties. Nous avons hâte de parler de ses belles leçons sur l'*Epître de saint Clément*, successeur de saint Pierre sur la chaire apostolique.

Ici l'éloquence chrétienne se présente sous une autre face. C'est une question d'ordre social et de gouvernement qui succède à une controverse dogmatique. Le protestantisme y est atteint dans son principe et les adversaires de la papauté y reçoivent une rude leçon.

Grâce à Dieu, M. Freppel n'est point de ceux qui amoindrissent témérairement le lien de l'unité ; il a des allures franches et une théologie sûre; il ne veut ni cotoyer les précipices, ni faire aux incroyants de dangereuses concessions. Aussi tracet-il d'une main ferme le tableau de l'œuvre réparatrice : le Rédempteur a voulu ramener le genre humain à l'unité primitive, et la pluralité des religions est une déviation manifeste du plan providentiel ; — il fallait dans l'Église une autorité

doctrinale et une hiérarchie divinement instituée ;—le schisme et l'hérésie sapent le christianisme par sa base : « celle-ci dé» truit l'autorité en mutilant la doctrine, celui-là atteint le dog» me dans le mépris de l'autorité ; »—les disciples des Apôtres le comprenaient si bien que l'éloquence chrétienne dans les Pères apostoliques se résume à défendre l'unité de doctrine dans l'unité de gouvernement. La lettre de saint Clément nous initie à ce début.

L'Église de Corinthe, divisée par les factions, vers la fin du 1er siècle, veut une décision qui lui rende la paix ; or, ce n'est ni aux Églises florissantes de la péninsule hellénique, ni à celles de l'Asie mineure qu'elle va la demander, mais à *Rome*, où la persécution ne laissait aux fidèles, en ce moment, ni trève ni repos. Elle n'ignorait point, cette Eglise éprouvée si tôt par l'esprit de secte et de révolte, que Jean, le dernier des apôtres du Christ, vivait encore à Ephèse, entouré des respects de la chrétienté, et cependant, ce n'est pas lui qu'elle appelle à son aide, c'est le Pontife romain. Et ce pontife lui adresse une instruction solennelle, la rappelle à l'obéissance, lui montre dans l'orgueil la cause morale des schismes, des hérésies, des révolutions, et dans l'humilité, le remède aux maux qui la désolent, l'humilité, vertu essentiellement chrétienne qu'on voudrait reléguer dans le domaine de l'ascétisme pur, et qui est tout à la fois le fondement de l'unité religieuse et la plus sûre garantie de l'ordre social.

Voilà bien le pouvoir du chef de l'Eglise, avec toute sa mansuétude et son autorité ; le voilà tel qu'il s'est exercé dès les premiers âges, tel qu'il régnera jusqu'à la fin des temps. Voilà, en action, tous les rouages de cette hiérarchie sacrée, qui du Christ et des Apôtres, descend sur l'humanité, pour la purifier et la bénir.

Que diront, devant ce fait, ceux qui prétendent que toutes les Églises étaient primitivement sur un pied d'égalité ? que deviennent, devant cet important témoignage, les systèmes rationalistes sur la constitution de l'Eglise, inventés par les protestants d'Allemagne, et reproduits par M. *Guizot ?*

On le voit, l'auteur des *Pères apostoliques* attaque ici le protestantisme dans sa base même. Il accepte hardiment le débat

sur les origines chrétiennes, tel qu'il est engagé de nos jours en Angleterre et en Allemagne, et il en fait sortir le triomphe de la vérité. Si l'on rapproche la discussion sur l'*Epître de saint Clément*, de l'étude des *Lettres de saint Ignace* d'Antioche, où M. Freppel traite du principe catholique de l'autorité, on trouvera dans ces savantes leçons un arsenal complet d'arguments invincibles contre les protestants, les rationalistes et les semi-rationalistes.

Il ressort de lui, en effet, que, dès l'origine, et bien avant le concile de Nicée, l'Eglise universelle avait un chef suprême; que les Églises particulières étaient gouvernées par des évêques ayant sous leurs ordres les prêtres et les diacres, et que, dans ces âges de foi, si rapprochés de Jésus-Christ, ce n'était point le *libre examen* qui réglait la doctrine, mais l'*autorité* divinement instituée. Dieu ne pouvait pas abandonner le sens d'une révélation faite par lui au jugement arbitraire des hommes. « La raison humaine, dit M. Freppel, juge d'une » parole révélée, c'est une contradiction dans les termes!... » Voilà pourquoi il ne saurait y avoir, en bonne logique, de » milieu tenable entre le catholicisme et le rationalisme. » Nous aimons à recueillir de pareils témoignages.

L'étude sur le *Pasteur d'Hermas* continue, dans les Pères apostoliques, le mouvement doctrinal des premiers siècles. Ce traité de théologie morale, sous forme de révélation ou d'apocalypse, renferme une idée mère qui lui donne sa véritable signification et son caractère d'unité, c'est l'idée de *pénitence*. M. Freppel la fait parfaitement ressortir. Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques-unes de ces pages où il expose, avec une grande profondeur de sens et de coup d'œil, la théorie de la pénitence chrétienne, principe et fin de la morale évangélique, que Socrate et les stoïciens avaient entrevue, sans pouvoir jamais l'atteindre, et que l'Eglise réalise en redressant les volontés et en retournant les âmes vers Dieu.

Les leçons sur l'apostolat catholique, sur la virginité et le martyre sont, à notre avis, les parties les plus brillantes de cet ouvrage. Il n'est pas possible de démontrer plus clairement que ne le fait M. Freppel, la nécessité de l'enseigne-

ment divin pour régénérer l'humanité. Il nous fait véritablement assister à la transformation du monde païen, sous l'action du christianisme.

Les deux *Lettres de saint Clément aux vierges* nous montrent l'Eglise arborant, dès le premier siècle, l'étendard de la virginité et du célibat religieux.

Les *Actes apocryphes de saint Paul et de sainte Thècle*, envisagés comme expression de l'esprit nouveau répandu dans le monde par la prédication des Apôtres, nous font voir comment l'idée chrétienne de la virginité a affranchi la science et rendu possible le type, si noble et si pur, de l'épouse et de la mère.

L'*Epître de saint Ignace à saint Polycarpe* met sous nos yeux une des plus belles créations morales du christianisme, l'évêque, gardien de la foi, pilote de la barque spirituelle et père des pauvres. Elle nous apprend surtout à apprécier cette direction morale, dont l'évêque est l'expression la plus élevée, et contre laquelle la fausse sagesse réclame mal à propos, car elle sera toujours pour l'humanité une nécessité et un bienfait.

Enfin l'*Epître de saint Ignace aux Romains* et les *Actes des martyrs* dressent devant nous cette grande figure du martyr chrétien, qui éclipse incontestablement celle des héros de la Grèce et de Rome, qu'on nous a tant fait admirer dans notre enfance. M. Freppel ne se plaint pas de cette admiration « prodiguée aux grands hommes de Plutarque et de Cornélius Népos; » mais, comme tous les bons esprits, il regrette qu'elle soit exclusive, et qu'en nous faisant connaître l'héroïsme des Manlius et des Codrus, on ne nous ait pas familiarisés avec celui des Polycarpe et des Ignace. « Je m'intéresse, à coup sûr, dit-» il, aux hauts faits des citoyens de Lacédémone et d'Athènes ; » leur frugalité m'édifie, leur dévouement me touche ; mais, » ce qui m'intéresse bien davantage, ce qui m'exalte et m'en» flamme, ce sont les exemples des apôtres et des martyrs, » leur dévouement à la cause sacrée de la foi et de la vérité. » Car enfin, c'est d'eux que nous descendons en droite ligne, » c'est d'eux que nous avons reçu la science du devoir, les no» tions du droit et de la justice, les traditions de noblesse,

Archéologie catholique.

MAISON ET SALLE DU TRÉSOR DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS ET SA SALLE CAPITULAIRE.

Par Mme Ad. Fél. d'Anzac. [1]

Dom Félibien a publié en 1706 une *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, énorme in-folio, accompagné de planches fort remarquables, surtout celles de l'ancien trésor; cet ouvrage est d'un grand intérêt, mais il est peu à la portée du plus grand nombre des lecteurs. — Outre son prix qui est assez élevé, quels sont les lecteurs qui s'aviseraient de lire cet in-folio? nous entendons la généralité des lecteurs. Et cependant l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis est comme un résumé de l'histoire de France, tant il s'y presse d'événements, tant il s'y trouve nommés de personnages illustres, dont les monuments funèbres, soit dans l'église, soit dans les célèbres caveaux, sont une des gloires de l'antique abbaye.

Félibien, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, est resté purement historien, il est peu et très-peu archéologue. On ne comprenait pas, à l'époque où il écrivait, la valeur des monuments. L'architecture du moyen âge était regardée comme une vieillerie qu'on respectait sans la comprendre, sans en connaître la valeur, sans se douter que cette architecture avait eu diverses époques, divers styles, et que chacun d'eux méritait d'être étudié, d'être apprécié et jugé non par le caprice ou la mode, mais par la science et l'érudition. L'architecture de l'église de Saint-Denis, comme toutes celles des églises d'une certaine antiquité, semblait une superfélation dont on aurait bien voulu se débarrasser [2], pour n'avoir en

[1] 2 brochures de 37 pages, en tout. Paris, imprimerie Bonaventure, 55, quai des Augustins.

[2] On peut juger de l'opinion des écrivains de cette époque par une phrase curieuse qui se trouve assez souvent dans les ouvrages qui s'occupent des arts.

France que des monuments grecs ou romains, ou inspirés plus ou moins sur ces types nullement en rapport avec nos mœurs, nos habitudes et notre histoire. Quant aux peintures et aux sculptures du moyen âge, le 17e siècle en avait horreur, c'était plus laid que les magots de la Chine les plus hideux [1]. On les grattait, on les badigeonnait, on les laissait se pulvériser quand on ne les brisait pas, pour s'en débarrasser.

Le siècle de Louis XIV à lui seul, avec toute sa science, sa haute littérature, son érudition si grande, son goût soi-disant si éclairé, s'il eût pu durer jusqu'à notre époque, aurait sans doute laissé tout périr en fait de moyen âge. Les moines chargés plus spécialement de leur conservation n'en voulaient plus. Les habitations abbatiales, les beaux cloîtres, les pierres tombales, les tombeaux, les châsses, les reliquaires et toutes ces choses que nous admirons tant, que nous étudions avec tant d'empressement aujourd'hui; tout cela n'existerait plus que chez les étrangers. Quant aux peintures murales, à celles des manuscrits, sans doute que tout cela serait enfoui sans honneur dans la poussière des bibliothèques; il ne faut donc pas s'étonner si l'histoire de Saint-Denis par dom Félibien, est un livre écrit sans doute, avec conscience et talent, au point de vue qui préoccupait l'auteur, mais qui est nul au point de vue des monuments.

Mme Félicie d'Ayzac, qui a dirigé pendant plusieurs années les hautes études, à la maison impériale de Saint-Denis, et en est sortie grande dignitaire, a entrepris de refaire l'histoire de l'ancienne abbaye, au double point de vue historique et archéologique, et de nous faire connaître une foule de choses dont Félibien ne parle pas plus que si elles n'avaient jamais existé. Son nom n'est pas nouveau dans l'archéologie, il est connu depuis longtemps par de nombreux travaux archéologiques [2]. Elle a fouillé les manuscrits, les cartulaires, les pouillés,

— *beau monument quoique gothique*. — Le célèbre abbé Lebeuf est, peut-être le seul qui ait bien compris la valeur et l'importance des monuments de cette époque et qui soit resté comme une sorte de *protestation* contre les injustes aberrations de son siècle au sujet du moyen âge.

[1] Le grand siècle accordait à ces monstruosités une grande faveur et ses salons en étaient encombrés.

[2] Pour ne citer que les plus remarquables, nous indiquerons ici son *Mémoire*

les inventaires et tous les documents les plus curieux et souvent oubliés depuis bien longtemps dans les dépôts publics, les bibliothèques, et surtout les archives de France. Elle a tout analysé, confronté, et mis son travail à la portée de tous les lecteurs sérieux.

Déjà en 1857, Mme d'Ayzac a donné communication de son beau et savant travail en faisant insérer dans la *Revue archéologique*, le chapitre concernant les fonctions du grand chantre de l'abbaye de Saint-Denis. Cet épisode détaché de son ouvrage en donne la plus haute idée, et pourrait suffire pour faire apprécier son consciencieux labeur aussi instructif qu'agréable à lire, aussi plein d'érudition que rempli d'intérêt.

Aujourd'hui l'auteur vient offrir à l'attention du public éclairé, deux autres épisodes non moins intéressants, c'est la *Description de l'ancienne salle capitulaire* et celle du *Trésor de l'antique abbaye*.

On ne peut lire sans émotion, la manière dont Mme d'Ayzac rend compte des impressions remplies de tristesse inspirées par la vue de cette cour solitaire où furent jadis les abords de cette salle du trésor, dont quelques portions en ruines indiquent encore ce qu'avait été cette élégante construction.... « J'ai passé bien des heures, dit-elle, à contempler la tristesse » et le silence de ce lieu. J'interrogeais sans me lasser les » basses ogives grillées, percées dans les caveaux funèbres, » creusés tout près de cette cour. Dans cette enclave solitaire, » se faisait remarquer un escalier en marbre, montant en » éventail à la salle du trésor. Cette salle était voûtée, elle avait » environ 36 pieds carrés. Ses arceaux venaient appuyer leurs » retombées sur un seul pilier de porphyre placé au centre » de la salle. Une lampe brûlait jour et nuit dans cette espèce » de sanctuaire. » Puis vient une description des richesses

sur le symbolisme des pierres précieuses; — la *Notice sur le Tétramorphe ou les quatre animaux évangéliques*; — le *Mémoire sur les 14 statues symboliques de la cathédrale de Chartres*, dont les *Annales* ont rendu compte dans leur tome I, p. 51 (4e série); — un autre sur *les statues* ou plutôt *les groupes des tourelles de Saint-Denis*. Un savant archéologue de notre époque a dit, en parlant du travail sur les 14 statues symboliques de la cathédrale de Chartres, que ce mémoire eût suffi pour conduire un homme à l'Institut; mais, comme il est d'une femme, il ne lui a été accordé qu'une mention honorable

qui garnissaient le trésor, et dont Félibien nous a conservé le précieux inventaire et fait connaître les diverses pièces dans les 4 ou 5 planches qu'il y a consacrées dans son *Histoire.* Mme d'Ayzac en donne la description minutieuse avec des particularités qui en font mieux comprendre la richesse et le haut intérêt..... Au milieu de tous ces objets se trouvaient quelques portions des armes de Jeanne d'Arc, déposées par elle dans le sanctuaire. Un évêque de Térouanne un instant maître de la ville de Saint-Denis, les en avait arrachées, croyant peut-être anéantir le nom de l'héroïne qui sera éternellement la honte des ennemis qui se sont si lâchement vengés d'avoir été chassés de France par une jeune fille.

Page 30 de sa notice, Mme d'Ayzac nous apprend qu'il existait au trésor de l'église de Saint-Denis, une armoire qui ne s'ouvrait jamais au public, mais seulement aux grands personnages. Elle renfermait une suite de statues en cire représentant un certain nombre de rois de France, grands comme nature et qui étaient dit-on, de véritables portraits. Ces statues étaient nommées les *effigies,* et chacune d'elles avait été apportée à Saint-Denis le jour des funérailles du roi qu'elle représentait. On couchait la statue sur un lit de parade, qui se nommait la *représentation*...

Il serait trop long de donner tous les détails que renferme cette notice. Nous sommes forcés d'y renvoyer le lecteur pour ne pas diminuer le plaisir qu'il doit éprouver tout naturellement en lisant une foule de descriptions de monuments dont aucun historien n'avait encore parlé.

Mme d'Ayzac nous raconte avec une grâce toute particulière la réception qui fut faite dans ce trésor, lieu de silence le plus sévère, au frère de Louis XIV, alors âgé de 18 ans, envoyé par sa mère, pour assister aux prières qui se récitaient devant la châsse de saint Louis, depuis 9 jours, pour la santé du jeune roi. Par une exception sans exemple, une collation vraiment royale fut offerte au jeune prince, et ce lieu ordinairement si solitaire, entendit le bruit inaccoutumé de la causerie et des rires du jeune hôte, à qui cette fête improvisée s'adressait.

Un siècle et demi était à peine écoulé, que l'heure des ven-

geances du Ciel irrité contre la France, sonnait; 1792 venait tout anéantir..... Les armoires du splendide trésor étaient brisées par un peuple en fureur, l'orgie remplaçait la prière; les magnificences de ce trésor, le plus riche de l'Europe, étaient livrées au pillage, et l'antique abbaye s'écroulait sous le marteau furibond des démolisseurs.

De toutes ces richesses amoncelées depuis tant de siècles, il ne reste plus que les planches gravées et publiées dans l'ouvrage de dom Félibien, les inventaires de dom Doublet, de dom Milet, et enfin celui de dom Robert, resté jusqu'à présent en manuscrit, et dans lequel il parle en gémissant de la spoliation du trésor, qui s'est anéanti si brutalement dans les creusets de la république de 93.

Mais disons quelques mots de la 2e *notice*, celle qui regarde la *salle capitulaire* de l'antique abbaye, et qui est, comme la première, extraite du grand ouvrage de Mme d'Ayzac.

Cette salle, construite vers le 12e siècle, suivant quelques auteurs, doit avoir appartenu aux grandes reconstructions exécutées par l'abbé Suger. Mme d'Ayzac pense qu'elle doit plutôt dater du 13e siècle. Elle supportait le dortoir. Son plan formait un parallélogramme. Elle était aussi magnifique qu'un sanctuaire. Les murs étaient couverts de lambris dorés. Les verrières étaient admirables, et dom Doublet en déplore la destruction qui eut lieu pendant les guerres de la ligue.

En 1296 et 1297, dit Mme d'Ayzac, dom Renaut faisait peindre la salle capitulaire ou terminer celles qui étaient restées inachevées. — Les manuscrits de l'abbaye nous ont conservé les noms de quelques-uns des peintres qui ornèrent d'images coloriées les murs de cette salle; — c'est le frère *Reginald*, le frère *Henri*, le maître *de Rosomo*, *Jean de Noyen*, ou maître *Jehan*, etc.

Les stalles dont la salle capitulaire était meublée, avaient été exécutées par *Jean de Malot* vers 1286. Ces stalles étaient sculptées avec le même soin que celles du chœur. Une réunion de cent stalles, distinguées en hautes et basses, composait l'ensemble de cette belle boiserie. Les dossiers, les miséricordes, les parcloses, les accotoirs étaient couverts d'une foule de figures et figurines habilement entaillées.

Les notes du texte de Mme d'Ayzac nous apprennent ce que c'était que les miséricordes, les parcloses, les accotoirs (Voir p. 4.)

Le trône de l'abbé, la chaire ou siége d'honneur du grand Prieur claustral, sont l'objet d'une description accompagnée de détails très-curieux. (Voir p. 5.)

Mme d'Ayzac entre dans les plus minutieuses particularités. Elle parle de la tablette dite *tabula*, qui servait à annoncer l'ouverture et la clôture du chapitre; du *tympanum* qui appelait les moines aux repas.

Pages 6 et 7, 9 et 10, nous trouvons des détails sur le pavage de la salle capitulaire, sur les tombes qui s'y trouvaient; les affaires qui s'y traitaient, le silence obligatoire dont chaque discussion restait enveloppée, les règlements sur les occupations de chaque religieux. On y parle de la *collation* ou lecture spirituelle qui précédait les complies; du *mandatum* ou ablution des pieds (voir page 11); la cérémonie de la *coulpe* pour tous les moines, se pratiquait dans cette salle qui avait vu de grands noms et des hommes plus grands encore par leurs hauts faits d'armes, venir fléchir le genou devant l'abbé, demandant avec humilité pardon de l'irrégularité de quelques actes irréfléchis.

En 1207, le seigneur de Montmorency, représenté par Simon de Montfort, faisait amende honorable pour injures et voies de fait contre des agents de l'abbaye.

Dans cette même salle capitulaire, on vit s'agenouiller à diverses époques sur la dalle des pénitents, en présence des religieux et d'une nombreuse assemblée réunie autour de l'abbé, le fier baron Payen de Presles, un comte de Beaumont, un comte de Neufchâteau, Gauthier de Bozies et bien d'autres grands seigneurs qui avaient usurpé quelques-unes des propriétés éloignées de la célèbre et royale abbaye.

Que de noblesse dans ces actes! ces hauts et puissants seigneurs ne se croyaient pas déshonorés en reconnaissant leurs torts. Ces hommes bardés de fer et si intrépides dans les batailles, grandissaient dans l'esprit des peuples en raison de leurs actes de justice et de repentir. Une fois la passion calmée, la loyauté reprenait presque toujours le dessus, et le christia-

nisme les rendait forts contre eux-mêmes et leurs volontés.

Nous nous arrêtons, car nous ne ferions qu'affaiblir la grâce et l'énergique simplicité avec lesquelles M[me] d'Ayzac sait raconter une foule de faits restés jusqu'alors inconnus et qui rendent à l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis tout son parfum d'antiquité et toute la naïveté de ses chroniques.

L. J. GUÉNEBAULT.



Histoire ecclésiastique.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M. L'ABBÉ DRIOUX [1].

M. l'abbé Drioux, qui a déjà si bien mérité de la science ecclésiastique par sa *Traduction de la Somme de saint Thomas*, lui rend en ce moment un nouveau service par la publication d'un *Précis de l'histoire de l'Eglise depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. Le 1er volume, qui traite des temps antérieurs à Jésus-Christ, vient de paraître, et les trois autres qui doivent l'accompagner le suivront de près. Bien que nous n'ayons pas encore l'œuvre entière, la lecture que nous venons de faire de ce qui a été publié nous fait dire sans hésitation, que ce travail sera une bonne fortune pour le public à qui il s'adresse.

Assurément, nous ne manquons pas d'ouvrages de ce genre; des écrivains de toutes les tailles nous en ont donné. Sans parler de M. l'abbé Rohrbacher, qui a traité le sujet avec toute l'étendue qu'il comporte, d'autres auteurs, se renfermant dans le cadre le plus circonscrit de l'enseignement classique, ont produit des travaux d'une valeur incontestée. Mais l'histoire de l'Eglise est un vaste champ qui ne peut rien perdre à être souvent remué par des mains habiles et consciencieuses. Si la tâche est difficile, elle n'est pas au-dessus des forces de M. Drioux; son livre nous le prouve. Il est appelé, selon nous, à figurer d'une manière honorable parmi les ouvrages de ce genre qui sont le plus en renom, et l'excellence des travaux antérieurs, publiés en France ou empruntés à la savante Allemagne, ne saurait lui enlever le mérite de l'opportunité.

[1] 4 vol. in-8°, prix 21 fr. A la librairie classique d'Eug. Belin, rue de Vaugirard, 52.

Tous les auteurs qui ont écrit l'histoire sont loin de l'entendre de la même façon : témoins Bossuet avec son immortel *Discours sur l'histoire universelle*, et Voltaire avec son *Essai* informe *sur les mœurs et l'esprit des nations*. Selon les diverses passions dont on s'inspire en écrivant, il y a des manières opposées de présenter les mêmes faits, d'en apprécier les causes, d'établir les relations qui les unissent, et de tirer les conséquences qui en découlent. De là vient qu'à côté de l'histoire grave et sérieuse qui cherche en tout le vrai, et parle toujours dignement de ce qui mérite le respect des hommes, il y a, surtout depuis la réforme, une histoire qui s'appuie sur des théories erronées, et qui, d'après un mot célèbre et malheureusement trop juste, *est une conspiration permanente contre la vérité*. En présence de cette conspiration savamment ourdie, à mesure que le philosophisme moderne s'est montré plus agressif, plus audacieux dans ses inventions plus habile dans sa tactique, et plus obstiné dans sa prétention de tourner l'histoire contre les enseignements de l'Évangile, l'histoire orthodoxe a dû prendre un caractère de plus en plus apologétique. Attaqués sur le terrain de l'histoire par un scepticisme qui tend, sous prétexte de critique, à saper tous les fondements de notre foi, c'est sur le terrain de l'histoire qu'il faut nous défendre, en faisant ressortir des événements du passé la démonstration du christianisme, lequel ne saurait être vrai s'il était prouvé qu'il *n'est pas historique*. Cette démonstration est le but poursuivi par M. Drioux, et vers lequel il fera converger toutes les parties de son livre. Pour lui, comme pour Pascal, « l'histoire de l'Église est l'his» toire de la vérité ; » et tout ce qu'il se propose est de « faire » mieux comprendre l'action de la Providence dans le gou» vernement du monde et de son Église, de mettre en lu» mière la vérité révélée et de montrer la frivolité des attaques » dont elle a été trop souvent l'objet [1]. »

Dès que l'homme fit son apparition sur la terre, il fut mis en possession des vérités qu'il devait croire et des actes qu'il devait pratiquer pour être sauvé. Dieu lui confia, avec mission de le transmettre à ses descendants, ce précieux trésor

[1] *Avertissement*, page XVI.

qui devait hélas! subir, dans la suite des âges, des altérations si diverses et si profondes. L'histoire de l'Eglise étant l'histoire de la vérité, et celle-ci étant pour l'homme aussi ancienne que le monde, il est visible qu'au lieu de prendre pour point de départ la prédication des Apôtres, comme cela se fait d'ordinaire, on doit remonter jusqu'à l'origine, et n'aborder l'histoire de la société chrétienne qu'après avoir tracé celle des temps antérieurs à l'Evangile. A cette condition il est toujours facile à l'historien de faire ressortir le rapport intime qui unit l'Ancien Testament au Nouveau et l'action divine qui se révèle dans ce rapport lui-même. Dom Calmet publiant une *Histoire de l'Ancien Testament pour servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, pensait évidemment que c'était un complément en quelque sorte nécessaire. De son côté, le savant abbé Rohrbacher a donné un soin tout particulier, dans son *Histoire universelle de l'Eglise*, à l'étude des âges qui ont précédé le Christ.

Mais comme cette méthode de faire commencer l'histoire de l'Eglise et le christianisme, a été malheureusement négligée par la plupart des historiens, nous croyons devoir consigner ici le témoignage de deux des plus savants Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. Voici d'abord comment s'exprime saint Epiphane :

« Il n'y avait alors ni judaïsme, ni aucune secte quel» conque. Mais, pour ainsi parler, alors régnait la même » foi, qui persévère aujourd'hui dans la sainte et catholique » Eglise de Dieu ; foi, qui ayant été crue dès le commence» ment des choses, a été de nouveau manifestée plus tard. Car » si quelqu'un, poussé par le seul amour de la vérité, veut y » réfléchir, il ne doutera pas un instant que la sainte et catho» lique Eglise a existé la première de toutes[1]. »

Saint Augustin expose la même doctrine :

« C'est ainsi qu'en ce siècle, en ces jours mauvais, non-seu» lement depuis l'époque de la présence corporelle de Jésus-

[1] Ἡ νῦν πίστις ἐμπολιτευομένη ἐν τῇ ἄρτι ἁγίᾳ τοῦ Θεοῦ καθολικῇ Ἐκκλησίᾳ, ἀπ' ἀρχῆς οὖσα, καὶ ὕστερον πάλιν ἀποκαλυφθεῖσα. Τῷ γὰρ βουλομένῳ φιλαλήθως ἰδεῖν, ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.» (*Hæres.* lib. I; *hær.* I, n. 5, dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. XLI, p. 181.)

» Christ et de ses Apôtres, mais depuis Abel, le premier juste
» victime de l'impiété de son frère, et désormais jusqu'à la fin
» des temps entre les persécutions du monde et les consola-
» tions de Dieu, l'Eglise poursuit son pèlerinage[1]. »

Le même saint docteur dit ailleurs en termes plus explicites : « Cette chose même, qui est appelée maintenant Religion
» chrétienne, existait aussi chez les anciens, et n'a jamais
» cessé d'exister depuis le commencement du genre humain,
» jusqu'au jour où le Christ lui-même vint dans la chair, épo-
» que où la vraie Religion, qui existait déjà, commença à être
» appelée chrétienne[2]. »

Il est bon de remettre ces textes sous les yeux de ceux qui voudraient faire de la Religion chrétienne une religion nouvelle surajoutée à une prétendue religion naturelle. Le Christ l'a dit lui-même, il n'est pas venu prédire une religion nouvelle, mais *accomplir et compléter* l'ancienne[3].

Nous devons savoir gré à M. Drioux, d'avoir eu la bonne pensée de suivre cette méthode. S'il eût agi autrement, et qu'il n'eût pas étudié l'action providentielle dans les événements divers qui ont préparé les voies au Rédempteur, il ne nous aurait fait connaître qu'à moitié l'histoire des rapports de Dieu avec l'homme.

Du point de vue auquel se place M. Drioux, découle le caractère particulier de son ouvrage. Les événements n'ont pas pour lui d'autre importance que celle qu'ils empruntent de leur rapport avec le but providentiel. Laissant donc au lecteur qui ne les connaîtrait pas dans tous leurs détails, le soin de s'en instruire ailleurs d'une manière aussi complète qu'il pourra le désirer, il se contente de les mentionner avec celles

[1] In hoc sæculo, in his diebus malis, *non solùm a tempore corporalis præsentiæ Christi et apostolorum ejus, sed ab ipso Abel*, quem primum justum impius frater occidit, et deinceps usque in hujus sæculi finem, inter persecutiones mundi et consolationes Dei, peregrinando procurrit Ecclesia. (*De civ. Dei*, l. XVIII, c. 51; dans la *Patrol. latine* de Migne, t. XLI, p. 614.)

[2] Res ipsa, quæ nunc christiana religio nuncupatur, *erat et apud antiquos*, nec defuit ab initio generis humani, quousque ipse Christus veniret in carne; undè vera religio, quæ jam erat, cœpit appellari christiana. (*Retract.* l. I, c. 13, n. 3, *ibid*, t. XXXV, p. 603).

[3] Non veni solvere legem, sed adimplere. Math. V, 17.

de leurs circonstances qui ont une portée réelle. Au lieu de raconter les faits, il les apprécie, il fait voir ce qui en résulte par rapport à la révélation divine, soit qu'ils secondent son action, soit qu'ils mettent un obstacle momentané à son développement.

En tête du volume paru se trouve un *avertissement* où l'auteur indique le plan qu'il a suivi dans son histoire des temps antérieurs au Christ. C'est un plan très-rationnel et, par là même, très-facile à saisir. « Après avoir justifié tous les grands » faits que Moïse nous fait connaître dans la *Genèse*, il s'attache à suivre les différentes phases par lesquelles le peuple » juif a passé ; et, au lieu de l'isoler, comme on l'a fait trop » souvent, du reste du monde, il cherche, au contraire, à » rendre visible l'influence qu'il a exercée à toutes les époques » sur les autres nations. Il rapproche constamment l'histoire » sainte et l'histoire profane, pour éclairer l'une par l'autre, » et saisir dans son ensemble le dessein que Dieu s'est proposé » sur l'humanité avant l'Incarnation. L'histoire qu'il écrit de- » vient par là, comme elle doit l'être, une histoire univer- » selle, dont le Christ occupe le centre. C'est à lui que se rap- » portent toutes les révolutions qui se sont accomplies, tous » les événements importants que l'on connaît [1]. » Ce ne sont pas là des vues nouvelles du reste, et M. Drioux n'a pas d'autre prétention que de « suivre la pensée de Bossuet, qui a été » lui-même inspiré par saint Augustin, Paul Orose, Salvien, » Origène, et par tous les écrivains ecclésiastiques, qui, dès » les premiers temps du christianisme, ont ainsi compris » l'histoire du monde [2]. » Le programme est assurément très-beau, et c'est à peine si nous avons besoin de dire quel intérêt doit offrir un sujet entendu d'une manière si élevée. Ajoutons que ce programme nous paraît bien rempli, qu'on trouve à chaque page du livre la preuve de connaissances très-variées, et que, si l'on a souvent occasion d'admirer la science historique de l'auteur, on n'est pas moins frappé de la haute raison qui préside aux jugements qu'il a occasion de porter.

[1] *Avertissement*, p. XIV et XV.
[2] *Avertissement*, p. XV.

« C'est en vain, comme l'a dit Vico[1], que l'on voudrait re-
» trouver le principe commun de l'humanité dans les annales
» des Romains, trop récentes eu égard à l'antiquité du monde;
» dans celles des Grecs, dictées par l'orgueil; dans celles des
» Égyptiens, mutilées comme leurs pyramides; non plus que
» dans celles tout à fait ténébreuses de l'Orient. Il faut donc
» le demander à la *Genèse*, à laquelle chaque science a, par ses
» progrès, apporté un nouveau tribut de preuves. » C'est aussi en suivant le récit de la *Genèse* que M. Drioux nous fait connaître les origines du monde. A ces origines, comme chacun sait, se rattachent les questions les plus capitales : la création de l'univers; l'apparition de l'homme sur la terre; son état primitif et sa chute; la promesse d'un réparateur; le phénomène si prodigieux de la longévité des patriarches; le déluge; l'unité de l'espèce humaine et la diversité des langues; la civilisation primitive avec son point de départ et ses développements progressifs; l'origine et le sens de l'idolâtrie; la chronologie mosaïque et ses discordances avec celles des plus anciens peuples.

La fausse philosophie du dernier siècle mit à l'étude toutes ces grandes questions, avec l'intention hautement proclamée de donner un démenti au récit de Moïse. Elle essaya de tourner contre lui les différentes branches de la science; et tandis qu'elle demandait des armes à l'histoire et aux traditions des peuples, à la mythologie, à la philologie, à l'histoire naturelle et à l'astronomie, elle trouva des sciences nouvelles dont elle attendait avec une superbe confiance le triomphe qu'elle poursuivit si ardemment. Qu'arriva-t-il cependant ? La science répara elle-même les ravages qu'elle avait faits. Ses progrès, pensait-on, devaient mettre à néant le récit génésiaque; mais voilà que tous les pas qu'elle a faits en avant l'ont rapprochée de plus en plus du grand historien de la création. Une étude approfondie des fictions mythologiques a eu pour résultat d'y découvrir une simple altération des vérités bibliques; la *Genèse* a été solennellement confirmée par les découvertes de Cuvier; Klaproth et de Humboldt ont reconnu que les langues diverses qui se partagent le monde, ne furent pas

[1] *Scienza nuova*, I, 7.

toujours divisées comme nous les voyons, et qu'elles dérivent incontestablement d'une langue primitive unique ; l'étude de l'histoire physique de l'homme a fait justice des rêveries d'une anthropologie mensongère, et Blumenbach a établi scientifiquement l'unité de l'espèce humaine, confirmée d'ailleurs par les ressemblances de civilisation que les voyageurs ont pu observer entre les habitants des points du globe les plus éloignés. C'est ainsi que les différentes branches de la science ont concouru à établir de plus en plus l'autorité du récit mosaïque.

M. Drioux a su mettre à profit pour la justification des faits génésiaques les travaux les plus récents des savants de nos jours. Il a demandé à l'histoire et aux traditions ce que l'histoire et les traditions peuvent donner ; il a montré comment elles s'harmonisent avec l'écrivain sacré ; mais surtout il a mis à contribution toutes les ressources que la science proprement dite pouvait lui offrir. Ainsi, il nous montre l'accord de la géologie et des sciences naturelles avec la *Genèse* relativement à l'œuvre des six jours ; il cherche à prouver le péché originel par des données psychologiques tirées du désordre dont il est facile d'apercevoir les vestiges dans notre nature ; en même temps que les observations des géologues lui viennent en aide pour attester l'universalité et la rapidité du déluge, il trouve dans les *atterrissements*, les dunes, les tourbières et les glaciers, la preuve physique et la nouveauté de l'état actuel de nos sentiments ; pour confirmer l'unité du langage primitif et la séparation violente et subite qui la fit disparaître, il cite les plus illustres philologues de ces derniers temps ; puis enfin, les observations des naturalistes, d'accord avec les inductions de la philologie et les études faites sur la constitution intellectuelle et morale, le conduisent à conclure avec Buffon, que « les dissemblances remarquées entre les différentes races, étant purement extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et que tous les hommes ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zône torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère[1]. »

[1] Buffon, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 110.

Cette étude sur les premiers âges du monde se termine par des recherches historiques sur les premiers pays habités à partir du déluge et de la dispersion des hommes, sur les premières dynasties d'Égypte, sur la civilisation primitive et ses développements, sur l'origine et les progrès de l'idolâtrie et ses rapports avec les croyances primitives, sur la chronologie de Moïse, considérée en elle-même et dans ses rapports avec la chronologie des autres nations. Arrivé à ce point de son travail, M. Drioux conclut en constatant que l'histoire s'accorde avec la géologie pour confirmer la chronologie de Moïse.

Nous voici arrivés à la vocation d'Abraham, qui donne naissance au peuple de Dieu. Nous le voyons se constituer en corps de nation après sa mémorable sortie d'Égypte, grandir sous la direction de Dieu même, et parvenir, sous ses trois premiers rois, à un haut degré de puissance. Mais bientôt égaré par l'orgueil que sa prospérité lui inspire, ce peuple, qui avait été si soigneusement isolé des nations idolâtres qui l'environnaient, adopte leurs dieux et leurs coutumes, et la Providence, pour le punir de sa prévarication, le livre à ces nations infidèles. A peine son repentir a-t-il apaisé le courroux du Ciel, et fait briller pour lui le jour de la délivrance, qu'une prévarication nouvelle le replace sous le joug. Ce sont les Assyriens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains qui tour à tour servent d'instruments à la vengeance divine. Cette vengeance, annoncée par des signes manifestes qui la font reconnaître des infidèles eux-mêmes, est si terrible, que chaque chute de ce peuple prend toutes les apparences d'une ruine définitive. Il se relève toutefois, parce qu'il a une grande mission à remplir ; et tandis que les puissants empires qui l'écrasent s'évanouissent les uns après les autres, et sans retour disparaissent de l'histoire, il y a toujours sa place, et cette place bien marquée ne lui sera ravie que le jour où le sang du Christ donnera naissance au peuple chrétien.

Tel est en raccourci le tableau que M. Drioux avait entrepris de tracer. Il a donc suivi les Juifs à travers les phases diverses qu'ils ont traversées, sans jamais oublier que ce peuple était

le dépositaire et le gardien spécial des véritables croyances et des espérances légitimes du genre humain ; et, les yeux toujours fixés sur la vérité divine qui devait sauver le monde, il a soigneusément signalé tout ce qui pouvait favoriser ses progrès comme les obstacles qui venaient parfois entraver sa marche.

Cette seconde partie de l'ouvrage ne le cède en rien à la première, ni pour la variété, ni pour l'importance des questions. Car, outre les faits éclatants et merveilleux qui excitent la curiosité du lecteur, et qui abondent dans l'histoire sacrée plus que dans toute autre histoire, un vaste champ est ouvert aux investigations et aux appréciations de l'écrivain. D'abord, dans la vie nomade des Hébreux, le droit de paix et de guerre exercé par Abraham comme par les plus fiers souverains de nos jours, l'origine de l'esclavage, la constitution de la société religieuse et de la société politique, la distinction bien marquée de la royauté et du sacerdoce, la circoncision avec ses conséquences, le culte du Seigneur tel qu'il était pratiqué par les patriarches, les sacrifices qu'ils offraient, le caractère des monuments primitifs, les mœurs patriarcales, la polygamie ; voilà tout autant de sujets d'étude du plus grand intérêt. Puis, ce sont les institutions mosaïques dont il faut faire ressortir la supériorité, soit en les étudiant en elles-mêmes, soit en les comparant à celles des autres peuples ; c'est la monarchie qui vient remplacer la république fédérative, et tout à coup élève le peuple de Dieu au plus haut point de prospérité ; c'est le schisme, d'abord politique et bientôt religieux, avec ses désastreuses conséquences ; c'est le ministère des prophètes, l'organisation de leurs colléges, le rôle qu'ils jouent dans la nation, leurs écrits inspirés ; c'est surtout l'espérance d'un Messie transmise de génération en génération jusqu'au moment où cette espérance va se réaliser. M. Drioux aborde tous ces points et les traite avec l'étendue et le développement que demande leur importance. On comprend aisément qu'il a dû donner une attention toute particulière à tout ce qui touche au Libérateur promis au genre humain Les promesses divines qui commencent immédiatement après la chute originelle, et qui, sans cesse renouvelées aux patriarches, devien-

nent de plus en plus précises à mesure que les temps s'écoulent; cette longue série de grands personnages qui, depuis Adam jusqu'à Jonas, représentent d'avance les circonstances diverses de la naissance, de la vie, de la mort et du triomphe de Celui dont leurs vœux appellent l'avénement; ces cérémonies, ces sacrifices, ces événements nombreux qui le figurent et le font pressentir; les prophètes qui, depuis Jacob jusqu'à Malachie, le caractérisent en l'annonçant, et indiquent les signes auxquels on pourra le reconnaître quand il apparaîtra; l'attente générale qui doit faire de lui le *Désiré des nations;* tout cela est étudié, discuté à fond, et exposé de la manière la plus claire et la plus méthodique. Ce que nous disons ici s'applique plus particulièrement à la mission des quatre grandes monarchies prédites par Daniel. M. Drioux nous fait voir comment l'action civilisatrice de ces empires a préparé les voies à la prédication du christianisme. Outre les monuments de la tradition catholique, il nous cite à ce sujet les historiens, les orateurs et les philosophes de l'antiquité; l'on aime à voir comme ils sont unanimes à nous montrer l'action de Dieu dans la marche des événements, et à nous représenter les hommes qui y prennent part comme les instruments manifestes de la Providence.

Il y a des peuples qui exercent sur le mouvement de la civilisation et des idées une influence dont la mesure dépend de leur situation géographique, de leur génie particulier, des doctrines religieuses qu'ils professent, des grands hommes qui sortent de leur sein, de la prospérité matérielle dont ils jouissent, et quelquefois même de leurs infortunes. Nous n'avons pas besoin de dire ici quels sont en particulier ceux qui peuvent avec plus de raison revendiquer l'honneur d'avoir, à diverses époques, joui de ce glorieux privilége. Mais nous ne pensons pas qu'il soit possible de montrer une influence plus ancienne, plus manifeste, plus continue et plus progressive que celle de la race hébraïque. Elle ressort du rôle si important de Joseph en Égypte, du caractère et de l'éducation de Moïse et des événements merveilleux qui accompagnèrent ou suivirent de près le passage de la mer Rouge, de l'étendue de la puissance de David, de l'éclat sans pareil du

règne de Salomon, du phénomène prodigieux de l'esprit prophétique, de la transplantation des tribus, des émigrations volontaires et très-considérables qui suivirent la captivité, de la déférence avec laquelle les juifs furent traités chez leurs vainqueurs, et des décrets rendus par Nabuchodonozor le Grand et Cyaxare en faveur de la religion judaïque proclamée seule véritable. On peut l'établir par la coïncidence de la dispersion des juifs avec les grandes révolutions religieuses accomplies par Zoroastre, Bouddha, Lao-tsé et Confucius; les emprunts que firent à l'Orient les philosophes grecs la supposent; et les moins clairvoyants l'aperçoivent dans cette attente générale où étaient les nations au moment de la naissance de Jésus-Christ, et qui sans doute provenait en grande partie et de l'enseignement donné dans les innombrables synagogues qui s'étaient répandues sur le globe, et de la lecture de la Bible en quelque sorte rendue vulgaire par la version des Septante. Il ne faut pas non plus oublier que l'esprit de prosélytisme fut un des côtés saillants du caractère des juifs; qu'à certaines époques ils eurent pour tributaires des peuples nombreux; que le commerce ou la guerre les mirent constamment en rapport avec les plus grands empires de l'antiquité; qu'ils avaient pour voisins les Phéniciens dont les vaisseaux visitaient tous les peuples alors connus; que les flottes de Salomon faisaient tous les trois ans le voyage des Indes; que ce grand roi conçut, avant Alexandre, le projet de réunir les peuples de l'Asie par la fraternité pacifique des arts et du commerce, et qu'il visait à faire de sa capitale l'entrepôt des caravanes [1]. Comment une nation qui endura si héroïquement la persécution pour sa foi, n'aurait-elle pas profité de circonstances si favorables pour faire de la propagande religieuse, et répandre parmi les étrangers la connaissance et le respect des révélations et des promesses faites à ses ancêtres?

Quand on suit M. Drioux dans cette étude de l'influence hébraïque, on est frappé tout d'abord de la succession évidemment providentielle des événements qui remplissent l'histoire des juifs, et qui ont pour résultat comme pour but l'expansion de la vérité divine dont ce peuple était le gardien. Si

[1] Voir César Cantu, Hist. univ., t. I, p. 237.

des races diverses viennent, les unes après les autres, fouler et désoler le sol habité par les enfants d'Abraham; s'ils sont eux-mêmes transplantés et disséminés aux quatre coins de l'univers, c'est, on le comprend, afin que le flambeau qu'ils portent brille aux yeux de tous, et que le monde puisse marcher aux clartés de la vraie lumière. On admire aussi comment l'Égypte, regardée par les Grecs comme le pays le plus sage et le plus éclairé, est précisément celui avec lequel les Juifs ont eu, dès l'origine et sans aucune interruption, les plus grands rapports. Puis enfin, on voit Babylone et Ninive rendre hommage à la supériorité des enfants d'Israël, en mettant à la tête des affaires Daniel, Tobie et Mardochée, et l'on est amené à se demander comment il se fait que la supériorité intellectuelle et morale appartienne ainsi toujours et dans toutes les situations à un peuple surpassé par les autres, au point de vue de la puissance matérielle et de la culture scientifique et artistique. Il y a là, on le sent, un phénomène qui n'est pas ordinaire, et qui ne peut s'expliquer que par la mission divine de cette nation vraiment étonnante. M. Drioux a soigneusement recueilli et mis en relief tous les faits qui signalent cette prééminence, dont il fait parfaitement comprendre le principe et le but.

Mais, quelle qu'ait pu être la supériorité de la race hébraïque, l'histoire, qui nous montre l'influence qu'elle exerça, nous montre aussi l'influence qu'elle subit. Sans parler des pratiques idolâtriques auxquelles l'entraîna plusieurs fois l'exemple des nations voisines, le livre de M. Drioux nous donne d'autres preuves de l'action exercée sur le peuple de Dieu par les étrangers. Soit au dehors, soit dans la mère-patrie, nous voyons les Juifs les plus distingués adopter les mœurs et la langue des Grecs, et se livrer à l'étude de leur philosophie et de leur littérature. Les croyances devaient nécessairement s'en ressentir, et l'on n'est pas étonné de voir cette invasion de l'hellénisme suivie de près par la formation des sectes religieuses et philosophiques qui altèrent plus ou moins profondément les dogmes primitifs. Saint Épiphane n'en compte pas moins de vingt antérieurement à Jésus-Christ.

On sait de quelle façon ridicule Voltaire attaquait le *Discours*

sur *l'histoire universelle*, en reprochant à Bossuet de n'avoir été que l'*historien du peuple juif*, tandis qu'il avait été l'historien de la Providence. Cet esprit si léger ne comprenait peut-être pas l'importance de cette nation. « Indépendamment » même de la foi, dit un écrivain célèbre que nous avons » déjà cité, l'historien doit une attention particulière à un » peuple étonnant, qui à la mission religieuse unit la mission » politique de conserver le passé, et de préparer l'avenir à » civiliser, par les croyances issues de son sein, la plus grande » partie du monde ; à un peuple qui rattache par une série » non interrompue l'antiquité la plus reculée à l'avenir le » plus éloigné[1]. » Si donc M. Drioux a fait, dans son ouvrage, une si large part à l'histoire des Juifs, on voit qu'il a eu raison.

Cependant, il n'a pas négligé de nous faire connaître ce qui regarde les autres nations par rapport au point de vue qu'il s'est proposé en écrivant. Comment l'eût-il pu négliger d'ailleurs, puisque les Juifs, ainsi que nous l'avons vu, se sont trouvés en contact avec tous les peuples qui ont fait quelque bruit dans l'antiquité? Le livre incomparable de Job devait être étudié, comme appartenant au canon des Ecritures; M. Drioux le cite aussi comme un monument qui atteste que la vérité brillait pour d'autres que pour les Hébreux, et que Dieu trouvait des serviteurs fidèles en Idumée, comme il pouvait en trouver ailleurs. En outre, nous lisons çà et là, et à la place qui leur convient, l'histoire des migrations des peuples de l'Orient vers l'Occident, l'appréciation de l'influence qu'exercèrent les colonies égyptiennes et phéniciennes, des aperçus sur l'état général du monde à diverses époques, sur le progrès des sciences et des arts, sur le caractère particulier de la civilisation orientale et de la civilisation occidentale, sur l'Inde, la Chine, l'Asie centrale, l'Egypte, la Grèce et ses colonies, et enfin la puissance romaine, étudiées dans leurs traditions, leur histoire, leur philosophie, leur littérature, leur religion, leur gouvernement et leurs mœurs. Mais, soit qu'il nous raconte les grandes révolutions des empires, soit qu'il nous fasse suivre les mouvements de la civilisation,

[1] César Cantù, *Hist. univ.* tome I, p. 211.

et qu'il décrive la situation intellectuelle et morale des peuples; c'est toujours pour nous montrer comment tout concourt à préparer les voies au Messie, en faisant sentir plus vivement le besoin que l'humanité avait d'un libérateur, ou bien en créant des situations nouvelles qui doivent accomplir les oracles prophétiques et déblayer le terrain que viendra féconder l'Evangile.

Nous regrettons de ne pouvoir citer une foule de questions particulières sur lesquelles l'auteur a écrit des pages très-instructives.

Comme on pourra le remarquer, il invoque souvent l'autorité de saint Thomas; ajoutons qu'il le cite en homme qui sait où sont les bons endroits. Rien n'est plus lumineux que les aperçus qu'il emprunte à ce grand docteur sur les différentes lois renfermées dans le Pentateuque, sur les sacrements de l'ancienne alliance, sur le caractère du gouvernement des Hébreux, sur l'établissement de la royauté, et enfin sur le rôle de la philosophie ancienne, en tant qu'elle a été une préparation au christianisme.

Pour nous résumer, nous dirons que la lecture de ce livre nous a beaucoup intéressé. Cela tient, nous le croyons, à ce que M. Drioux a su toucher à tout sans sortir du cadre qu'il s'était tracé, et que, sans oublier aucun des détails qu'il devait y faire entrer pour le remplir, il a évité les longueurs inutiles. Son ouvrage est un des plus substantiels que nous connaissions, et il a le mérite, selon nous, très-grand, de faire bien comprendre ces belles paroles de saint Jérôme : « Toute » l'économie du monde visible ou invisible, soit avant, soit » après la création, se rapportait à l'avénement de Jésus-Christ » sur la terre. La croix de Jésus-Christ, voilà le centre au- » quel tout vient aboutir, le sommaire de toute l'histoire du » monde. » (*Comment. sur les épîtres de S. Paul.*)

Avant de terminer cet article, il nous faut dire un mot de l'utilité pratique du livre. Ainsi que l'auteur nous l'apprend dans sa *préface*, il s'adresse d'une manière particulière à l'enseignement; il réunit en effet les conditions voulues pour servir de base aux *cours qui se font dans les séminaires*. Les écoles théologiques ne manquent point d'habiles profes-

seurs; ils seront bien aises de voir entre les mains de leurs disciples un précis substantiel et méthodique, à l'aide duquel ils profiteront mieux de leurs savantes leçons. Tous les prêtres n'ont pas le moyen de se procurer le grand ouvrage de Rohrbacher; et d'ailleurs, il faut en convenir, alors même qu'ils l'auraient à leur disposition, ils n'auraient souvent ni le loisir, ni le courage d'entreprendre une si longue lecture; ils aiment mieux, en général, s'en tenir à une histoire peu volumineuse. Ceux d'entre eux qui veulent entretenir et accroître les connaissances acquises durant le temps de leur éducation cléricale, trouveront ce qu'il leur faut dans le précis publié par M. Drioux; et ceux qui doivent subir l'examen annuel en usage dans beaucoup de diocèses durant les premières années de leur ministère, ou qui songent à prendre des grades théologiques, n'auront pas besoin d'autre chose pour se préparer à sortir honorablement de ces épreuves. Il sera d'un grand secours aux ecclésiastiques chargés de la direction des *Catéchismes de persévérance*. Grâce à cette admirable institution qui se propage de plus en plus en France, la génération qui s'élève aura sur celle qui l'a précédée l'avantage de mieux connaître la Religion; et elle ne la connaîtra évidemment d'une manière solide, qu'à la condition d'en avoir étudié l'histoire. Ce que nous disons des *Catéchismes de persévérance* s'applique aussi aux *cours d'instruction religieuse* qui se font dans les écoles secondaires. Enfin, nous n'hésitons pas à recommander cet ouvrage aux hommes du monde pour qui la question religieuse n'est pas indifférente, et qui voudraient acquérir les connaissances historiques nécessaires, sinon pour intervenir comme acteurs dans les polémiques aujourd'hui quotidiennes, du moins pour y assister sans se laisser emporter par le courant des idées fausses qui circulent dans la société actuelle.

L'abbé POULIDE,
Du clergé de Saint-Joseph.

Histoire contemporaine.

LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE,

SES ÉLÉMENTS,

PAR LOUIS DE BAUDICOUR[1].

Quel rapport ce livre peut-il avoir avec les *Annales*? Si c'était, en effet, l'œuvre d'un touriste occupé à désopiler son imagination des impressions qu'il a cru saisir à travers champs, il faudrait laisser cette pâture à l'oisiveté des Cailletes. Mais c'est une œuvre d'observation toute chrétienne. L'auteur s'est établi depuis longtemps comme propriétaire en Algérie, afin d'étudier la colonisation; c'est après avoir vu, examiné, expérimenté, qu'il en parle. Ce volume fait suite à une première publication sur *la conquête*, et se termine par le programme d'un troisième livre, qui promet de n'être pas moins instructif. On voit tout d'abord la portée d'une pareille étude. Nous vivons à l'époque la plus singulière. Jamais les hommes n'ont conçu une si grande estime d'eux-mêmes, de leur capacité et de leur provision scientifique, de leur faculté inventive et productive; ils ont fait la gageure d'attacher leur existence à la terre et de s'y constituer un domaine indépendant, où ils ne devront rien qu'à eux seuls. O grande puissance de l'orviétan! Ce qui entretient surtout ce vertige d'orgueil, c'est un mot qui semble contenir une grande idée, le mot de *civilisation*. Je ne saurais dire précisément quand il a été forgé et mis en circulation; mais les grands législateurs de 1789 et années suivantes ne paraissent pas l'avoir connu, et il n'avait pas encore pris place dans les dictionnaires en 1796. Ce mot aujourd'hui a un air si naturel et nous est devenu si familier, qu'on ne se doute pas de sa nouveauté. On ne peut plus s'en passer; il n'est personne qui ne s'en serve et ne le comprenne, du moins à sa manière; c'est ce qui en a fait le prodigieux succès.

Demandez à chacun ce qu'il entend par là; personne ne vous en donnera une définition nette; seulement, vous ver-

[1] Chez Lecoffre, Paris, 1 vol. in-8°.

rez que chacun l'applique à son utopie, et se figure une situation sociale où tous seront heureux, à commencer par lui. Mais quel en sera le moyen? Ici commence la difficulté et le conflit des systèmes, à tous lesquels on peut toujours demander encore sur quoi ils se fondent et comment ils réussiront. Si nous consultons les dictionnaires modernes, ils répondent: « La *civilisation* est l'action de *civiliser*, ou l'état de ce qui est civilisé. » Et qu'est ce que civiliser? C'est « rendre un peuple *civil*, en polir les mœurs. » Et pour plus d'intelligence, ils ajoutent : « Pierre Ier a civilisé ses sujets; un peuple se civilise par de bonnes lois. » Mais la Russie est encore bien loin de notre niveau. Il y a donc des degrés, et quel est le dernier, le perfectionnement culminant? Un peuple se civilise par de bonnes lois; mais quelles sont les bonnes lois? à quoi les reconnaît-on? Pouvoir, gouvernement, libertés et charges publiques, administration des provinces et des villes, sécurité individuelle, commerce, sciences et arts, voilà toujours ce qu'il s'agit de concilier aujourd'hui comme au temps passé; et, quel que soit le succès de nos combinaisons les plus habiles, en sommes-nous plus heureux, plus tranquilles, je ne dis pas sur l'avenir, mais sur le lendemain? Si nos mœurs sont plus polies, sont-elles plus pures, plus exactement honnêtes, plus portées vers l'intérêt général? Sans compter qu'il y a des gens qui appellent nos plus admirés progrès *l'hydre sociale, l'exécrable civilisation* [1]; et ceux-là, comme les autres, ne veulent que satisfactions matérielles et sensuelle jouissance. *Chacun battra le tambour sur son ventre*, disent les Chinois, quand ils veulent exprimer la plus grande félicité qu'un peuple puisse espérer ici-bas. Toute la sagesse humaine n'a pas d'autre but; ce grotesque proverbe est sa véritable pensée, et elle y prétend arriver uniquement par des moyens humains. Ni les leçons du passé, ni les déceptions continuelles du présent, ne l'ont point encore désabusée.

Nous avons pourtant déjà fait assez d'expériences, et outre la refonte générale de nos institutions politiques, toujours à l'entreprise et à l'essai depuis plus de soixante ans, nous avons, à part, dans l'Algérie, un enseignement élémentaire que la divine Providence semble nous avoir ménagé tout ex-

[1] *Le Cri suprême*, pamphlet de 1846.

près pour nous ramener au bon sens. L'utilité du livre de M. *de Baudicour* est de nous montrer l'inanité de tous les expédients administratifs pour la prospérité même matérielle d'une contrée si l'on ne s'appuie sur la vérité catholique. Tout a été essayé depuis trente années, et la colonisation serait encore un problème, on ne serait pas même en voie de *civilisation*. Malgré les règlements de toute sorte qui se sont succédé, si la religion ne s'en était mêlée, et quoiqu'on l'ait peu comprise, plus souvent contrariée que secondée, on lui doit entièrement le peu de bien qui a survécu, et qui sera la base indispensable de tout ce qui reste encore à opérer. Rien de stable, de sensé, d'avantageux, ne s'est fait que par elle et ne se fera sans elle.

M. de Baudicour ne discute pas, il expose les besoins, les difficultés, les moyens, les résultats ; son livre est une statistique descriptive, administrative et morale. Ceux qui veulent des chiffres y en trouveront abondamment ; mais ces chiffres sont accompagnés de détails et d'observations qui les expliquent et les vérifient. Toutes les questions sociales les plus importantes s'y trouvent en quelque sorte résolues par les faits. Il n'y a pas de page qui ne soit instructive. Tous les chapitres sont pleins d'intérêt, particulièrement ceux qui passent en revue les diverses races dont se compose la population de la colonie, leur caractère, leurs mœurs et leurs usages : Français, Parisiens, Italiens, Espagnols, Maltais, Allemands et Suisses. Le piquant n'y manque pas ; rien n'est plus attachant que le récit des divers établissements religieux, de leurs vicissitudes ; rien de plus clairement efficace que l'intelligence et le dévouement catholiques, au milieu de tous les obstacles accumulés par la mauvaise volonté, l'impéritie, le zèle maladroit, et par tous les défauts et les absurdités d'une routine qui se croit supérieure ou d'une capacité qui prétend gouverner uniquement avec des ordonnances, des bureaux, des fonctionnaires et des agents de tous grades. Ce livre, en un mot, est un excellent commentaire de cette parole divine : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous viendra par surcroît*[1].

[illegible]

[1] S. Luc, XII, 31 ; S. Matthieu, VI, 33.

Critique biblique.

EXPLICATION DE DEUX PASSAGES DU LIVRE DES JUGES.

A Monsieur Bonnetty,

Vous savez, Monsieur, qu'il y a dans le texte de l'Écriture sainte une multitude de passages plus ou moins difficiles à entendre; il en est même un certain nombre dont on ne sera jamais sûr d'avoir le sens exact, soit parce qu'ils font allusion à des événements, à des usages, à des objets que nous ne connaissons pas; soit parce qu'ils offrent des locutions, des expressions, des idiotismes qui nous sont étrangers; soit parce que l'antiquité judaïque ne nous ayant transmis que les livres de la Bible, le nombre des mots qui composent le vocabulaire est nécessairement très-restreint, et offre en conséquence peu de points de comparaison; soit enfin parce qu'il a dû se glisser des erreurs de transcription, erreurs dont la *Massore* elle-même signale une assez grande quantité, mais dont les corrections, soit dit en passant, ne sont pas toujours satisfaisantes.

Ce sont ces difficultés qui ont exercé la plume des commentateurs tant juifs que chrétiens, tant anciens que modernes. Les uns et les autres ont leur mérite. On ne saurait dénier aux juifs une connaissance, sinon plus approfondie, du moins plus routinière et plus traditionnelle de leur propre langue, et ils sont la plupart du temps les échos de l'ancienne synagogue. Les chrétiens se sont d'abord appuyés de préférence sur les Septante et sur les anciennes versions grecques, faites elles-mêmes par des juifs, mais sur un texte qui paraît différer parfois du texte actuel, ou qui aurait été, comme nous dirions aujourd'hui, autrement ponctué; de plus, les chrétiens ont aussi leurs traditions. Les commentateurs anciens sont plus près de la source, mais les modernes ont plus de connaissances philologiques. Il en résulte qu'on ne saurait

lire avec fruit le texte de la Bible sans recourir incessamme
au travail des uns et des autres.

Il serait cependant très-imprudent de les suivre servil
ment à la remorque, car tel exégète qui a porté la lumi
sur un texte obscur se trompe évidemment dans un au
passage. Il faut donc apprécier l'étendue de ses connaissanc
bibliques et philologiques; il faut tenir compte de sa croyanc
de ses préoccupations, de ses préjugés personnels, des id
de son siècle, etc.; ce qui revient à dire qu'on ne doit jam
perdre de vue le texte lui-même, et qu'il est le centre v
lequel tout le reste doit converger. Alors il pourra arri
que l'on découvre ce qui a échappé à d'autres. C'est, je cr
ce qui m'est arrivé plusieurs fois dans la *traduction de*
Bible que je prépare, et je viens aujourd'hui vous soume
deux découvertes, entre autres, que j'ai faites dans le l
des Juges.

Je me hâte de vous prévenir, Monsieur, 1° qu'il n'est
cunement question ici de controverse religieuse, mais de
plus rigoureuse littéralité; et 2° qu'il ne s'agit pas, dans
deux passages, de soutenir ou de défendre une opinion
exposée ou soupçonnée par les savants, mais d'apporter à
difice de l'exégèse biblique deux pierres toutes nouvelles.

I.

Au commencement du cantique de Débora[1], nous lison
dans l'hébreu :

בִּפְרֹעַ פְּרָעוֹת בְּיִשְׂרָאֵל

בְּהִתְנַדֵּב עָם בָּרְכוּ יְהוָה

Ce que la Vulgate traduit ainsi : *Qui sponte obtulistis d*
Israël animas vestras ad periculum, benedicite Domino. L'au
teur de cette version s'est attaché à exprimer ce qui lui
paru être l'idée générale plutôt qu'à rendre les mots. Toute
fois il semble avoir entendu les deux premiers termes dans l
sens de *danger, péril.*

Les Septante portent : Ἐν τῷ ἄρξασθαι ἀρχηγοὺς ἐν Ἰσραὴλ, ἐ
προαιρέσει λαοῦ εὐλογεῖτε Κύριον. « De ce que les chefs ont pris l'i

[1] Juges, ch. v, v. 2.

» nitiative (ou ont commandé), de ce que le peuple a montré » de la bonne volonté, bénissez le Seigneur. »

L'exemplaire du Vatican diffère beaucoup du grec ordinaire; on y lit : Ἀπεκαλύφθη ἀποκάλυμμα ἐν Ἰσραήλ, ἐν τῷ ἑκουσιασθῆναι τὸν λαόν, εὐλογεῖτε Κύριον. « Une révélation a été révélée en » Israël, lorsque le peuple s'offrit volontairement; bénissez » le Seigneur. »

Mais pour nous en tenir aux deux premiers mots, les seuls qui offrent de la difficulté, בִּפְרֹעַ פְּרָעוֹת, voici comment les ont rendus les principaux commentateurs et traducteurs des derniers siècles : Sanctès-Pagnin et Vatable : *Dum ulciscitur ultiones in Israel*; Arias Montanus : *In ulciscendo ultiones*; Caietan : *In solvendo solutionem*; Forster : *In liberando libertates*; d'autres cités dans le *Thesaurus* de Pagnin : *In manifestando manifestationes*; la version syriaque : ܡܛܠ ܬܒܥܬܐ ܕܐܬܬܒܥ ܐܝܣܪܝܠ; *propter ultionem quâ ultus est Israel*; de même le rabbin D. Kimchi; la version persane manuscrite de la Bibliothèque impériale, et plusieurs autres.

La Bible de Louvain concorde avec la Vulgate : « Bénissez » le Seigneur, vous d'Israël, qui volontairement avez pré» senté vos âmes au péril. » Il en est de même de toutes les autres versions françaises faites sur la Vulgate. Les traductions protestantes de David Martin et d'Ostervald : « Bénissez » l'Eternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israël, et » de ce que le peuple a été porté de bonne volonté. » De même la version anglaise : « Praise ye the Lord for the aven» ging of Israel, when the people willingly offered them» selves. »

Parmi les exégètes modernes, De Wette, Schnurrer, Gésénius et d'autres s'accordent avec les Septante, en traduisant פְּרָעוֹת par *chefs*, et פָּרַע par *commander* ou *se mettre à la tête*. Green ne voit dans ce verset que l'épigraphe du cantique, et traduit : « Quand ils délivrèrent Israël, et que le peuple agit spontané» ment et dit : Louez Jéhova ! » La traduction de Mendelsohn n'est pas moins singulière : « Il y avait dissolution en Israël, » la liberté se relève hardiment; rendez-en grâce au Seigneur. » Enfin M. Cahen traduit : « Lorsque dans Israël s'est exercée

» la vengeance, lorsque la nation s'est offerte, bénissez
» Jéhova! »

De tout ce qui précède, il résulte qu'on est loin d'être d'accord sur la signification des deux premiers mots du cantique qui appartiennent à la racine פָּרַע, nous voyons qu'on a traduit le substantif par *chefs, péril, révélation* ou *manifestation, vengeance, solution* ou *dissolution, délivrance* ou *liberté*, etc., termes qui n'ont pas entre eux la moindre analogie, et l'on doit être nécessairement fort embarrassé pour adopter telle traduction plutôt que telle autre.

Quel est le moyen de triompher de cette difficulté? C'est de s'en rapporter au terme hébreu lui-même; car פָּרַע n'est pas une racine isolée qui ne se rencontre qu'une fois ou deux dans le texte sacré; nous l'y avons trouvé au moins vingt fois. Or la signification propre et principale de ce verbe, celle qui est consignée dans tous les vocabulaires, et avouée par tous les lexicographes, c'est celle de *lâcher, relâcher, détacher*, comme *lâcher la bride*; *détacher, dénouer la chevelure*; et le substantif פֶּרַע ne signifie pas autre chose que *chevelure*. On est donc en droit de s'étonner qu'au lieu de prendre ce verbe et ce substantif dans leur acception propre et primitive qui offre un sens si naturel, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, tous les traducteurs se soient évertués à chercher un sens tourmenté, figuré et métaphorique qui n'a jamais satisfait personne. Pour en arriver là, ils ont dû procéder par induction forcée.

Ainsi ceux qui ont traduit פָּרַע par *commander* et פְּרָעוֹת par *chefs*, se sont dit sans doute : Un chef est à un corps d'armée ce que la chevelure est au corps humain, il est au-dessus des soldats et des officiers subalternes comme les cheveux sont au-dessus des membres et de la tête; donc פָּרַע désigne ici métaphoriquement *un chef*. Telle a été à peu près la manière de procéder de Gésénius dans son Lexique; car après avoir donné les significations naturelles du verbe פָּרַע, savoir : 1° *solvit, dimisit*... *solutis habenis dimisit*, etc. 2° *nudavit*... v. c. caput, specialiter tondendo, etc., il ajoute : « 3° *incepit*, ἄρχομαι (à solvendo et aperiendo), inde *præivit*. Arabice *in summo fuit, summam tenuit, superavit alios* (*Jud.* v, 2), בִּפְרֹעַ פְּרָעוֹת בְּיִשְׂרָאֵל bene

» LXX cod. Alex. et Théod. ἐν τῷ ἄρξασθαι ἀρχηγοὺς etc., *quod* (bel-
» lum) *inceperunt principes Israelis*, pr. *præiverunt*, in *fronte*
» *aciei se collocarunt* (dass sich an die Spitze gestellt die Fürsten).
» Opp. בהתנדב עם *sponte secutus est populus.* » De cette préten-
due signification, qui, d'après lui, n'est applicable qu'au pas-
sage qui nous occupe, il déduit le sens du substantif, qu'il
expose ainsi : « פֶּרַע m. 1° *coma* (*à tondendo dicta*, v. rad,
» n° 2) *Num.* VI, 5. Ezéchiel, XLIV, 20, id. — 2° *princeps*, *dux*
» *exercitûs*, à præeundo dictus, v. rad. n° 3. Plur. פְּרָעוֹת (cf.
» de *sexu nominum muneris* Lgb. 468, 878). *Deut.* XXXII, 42.
» *Jud.* V, 2. Arabice, princeps, caput familiæ. »

On remarquera sans doute qu'il appuie son induction sur la racine arabe; mais nous croyons qu'il a fait violence à l'arabe aussi bien qu'à l'hébreu; car le verbe arabe signifie en général *monter* ou *descendre* une montagne; *brandir* une épée, un bâton; *pousser* des branches, etc.; d'où : *branchage, branche, sommet* d'un arbre; *faîte, sommet* en général; et je doute très-fort que ce substantif pris isolément ait jamais signifié un *prince*, un chef de famille. J'y verrais plutôt une confirmation de פֶּרַע dans le sens de *chevelure*, car le branchage constitue la chevelure des arbres.

Les autres commentateurs ou traducteurs ont procédé d'une manière analogue, tout en suivant une route différente; ils ont dit : פָּרַע signifie *lâcher*, *détacher*, donc *relâcher*, *délivrer*, *mettre au jour*, *manifester*, et פֶּרַע *relâchement*, *dissolution*, *délivrance*, *liberté*, *manifestation*, etc.

Ceux qui ont traduit ces mots par *venger* et *vengeance*, s'en sont rapportés au chaldéen, où פרע signifie *payer*, *rendre*, *rétribuer*, *rémunérer*; אִתְפְּרַע *se venger*, *être vengé*; פּוּרְעָנוּת *vengeance*, פָּרוֹעַ *vengeur*. Cependant cette langue nous fournit aussi פְּרַע *découvrir* la tête, et פַּרְעָא *chevelure*.

Mais nous le demandons encore une fois, à quoi bon recourir aux dialectes ou aux langues congénères, lorsque l'idiome dans lequel un passage est écrit offre des mots clairs et précis, un sens naturel et très-satisfaisant?

Or, pour entendre ce passage, il suffit de se rappeler l'événement pour lequel il a été écrit. Il s'agissait de célébrer une victoire dont tout l'honneur revenait à des femmes. Les en-

fants d'Israël se trouvant depuis vingt ans sous la domination des Chananéens, la prophétesse Débora ordonna à Barac, fils d'Abinoëm, de prendre les armes et de livrer bataille aux ennemis en lui assurant que Dieu les livrerait entre ses mains. Barac lui répondit : « Si tu viens avec moi, j'irai ; sinon, je » n'irai point. Eh bien ! j'irai avec toi, reprit Débora, mais la » gloire ne t'en reviendra pas, car Dieu livrera Sisara aux » mains d'une femme. » En effet, ce fut Jaël, femme d'Haber le Cinéen, qui tua le général ennemi. Ce fut donc une femme qui provoqua la guerre, qui fit lever les troupes, et qui marcha à leur tête auprès du général, accompagnée sans doute de plusieurs personnes de son sexe ; et ce fut une autre femme qui mit fin à la guerre et à la servitude en donnant la mort à Sisara. Ces circonstances exceptionnelles auront engagé l'écrivain sacré à en perpétuer le souvenir en rapportant tout au long ce chant de triomphe, le seul, en effet, que nous trouvions dans les *Juges*, bien que ce livre contienne le récit d'autres victoires plus éclatantes que celles-ci, et pour lesquelles nous ne voyons pas qu'on ait composé de cantique. Il est donc tout simple que le poëte ait consigné dès les premières paroles ce que ce combat avait eu de particulier et de merveilleux, et au lieu de nommer prosaïquement les femmes par leur vocable, il les désigne élégamment par *leur chevelure*, leur caractère distinctif le plus apparent et le plus noble; il les représente marchant à la tête de l'armée, les cheveux flottants ou épars, comme cela a dû arriver dans une pareille circonstance ; et il signale de suite ce fait, que, contrairement à l'habitude, les hommes, tout le peuple, les ont suivies spontanément.

Nous traduirons donc ce distique :

In solvendo comas in Israël,
In sponte sequendo populo, benedicite Jehovam.

» De ce que les chevelures (des femmes) ont flotté dans Israël,
» De ce que le peuple les a suivies volontairement, bénissez Jehova. »

Ici les femmes-chefs sont désignées par ce qui fait leur orgueil et rehausse le plus leur beauté, comme plus bas, dans le

même chant, vers. 29, les filles captives des Chananéens sont désignées par une dénomination outrageante et honteuse רחם רחמתים correspondante à l'arabe, lequel a fourni aux Persans et aux Indiens le mot qui exprime une femme en général.

L'expression *Bi-phero'a pera'oth* forme en hébreu un jeu de mots que l'on pourrait rendre en français par *lorsque les chevelures s'échevelèrent*.

En traduisant comme nous venons de le faire, ces deux mots sont pris dans leur sens strict et naturel, point de métaphore, point de sens détourné, point de violence faite au texte. Par là nous effaçons de tous les lexiques un article inutile, dans lequel, après avoir donné le mot פרע avec sa signification propre de *chevelure*, on le répète gratuitement, où son pluriel פרעות avec le sens de *princes*, ou de *vengeances* ou de *dissolutions*, etc.; et cela pour cet unique passage de la Bible. Je me trompe; le pluriel פרעות s'y retrouve une seconde fois, dans le *Deutéronome*, XXXII, 42. Aussi, pour être conséquents avec eux-mêmes, les lexicographes se sont vus contraints de lui donner encore le même sens fautif. Voici ce passage :

אשכיר חצי מדם,
וחרבי תאכל בשר,
מדם חלל ושביה
מראש פרעות אויב

Les trois premiers hémistiches n'offrent pas de difficultés; on les traduit : *J'enivrerai mes flèches de sang,— Et mon glaive dévorera la chair ;— Du sang des tués et des captifs*. Quant au quatrième, les uns le traduisent : *De la tête des chefs de l'ennemi;* les autres : *Depuis le commencement des vengeances* (tirées) *de l'ennemi*; d'autres : *En commençant par le chef, en vengeances d'ennemi*, etc. Pourquoi ne pas traduire : *Des têtes chevelues de l'ennemi ?* Nous ne décidons pas si par *têtes chevelues* l'auteur sacré désigne ici les femmes, ou les grands de l'État, car « on sait, dit M. Cahen, que la chevelure était une » marque de dignité chez les anciens. » Or *la tête des chevelures* pour *les têtes chevelues* est une expression qui ne paraîtra pas extraordinaire à ceux qui sont familiarisés avec le style biblique, et on en trouve un très-grand nombre d'analogues,

non-seulement dans les poëmes de l'Écriture Sainte, mais même dans les livres écrits en prose. Or ce passage est encore tiré d'un cantique.

La Vulgate, suivie ici par plusieurs traducteurs, se rapproche du texte, bien que dans un autre sens. Elle porte : *Inebriabo sagittas meas sanguine — Et gladius meus devorabit carnes — De cruore occisorum et de captivitate — Nudati inimicorum capitis*. Elle prend ראש פרעות dans le sens de *tête dépouillée* de la chevelure. C'est ainsi que M. Cahen traduit l'hébreu. Dans l'un et l'autre sens on pourrait voir une allusion à la coutume barbare de scalper son ennemi vaincu [1].

En laissant à פרעות le sens de *chevelure*, nous évitons encore l'anomalie par laquelle un nom essentiellement masculin, tel que *prince*, *chef*, aurait un pluriel féminin. Il est vrai qu'il se trouve en hébreu deux autres mots essentiellement masculins אב *père*, et פחה *gouverneur*, qui ont au pluriel une terminaison féminine אבות et פחות. Mais le premier est un mot primitif antérieur à toute convention grammaticale écrite ou orale, et son pluriel a été formé à une époque où les genres n'étaient pas encore exactement déterminés dans le langage. C'est ainsi que le mot le plus essentiellement féminin, la dénomination de la femme elle-même, forme son pluriel à la manière des masculins, נשים. Quant à פחה, c'est un terme étranger, importé assez tard dans la langue hébraïque, probablement du médique ou de l'ancien persan, et le ה final du singulier, qui est souvent en hébreu caractéristique du féminin, aura attiré au pluriel une terminaison féminine.

II.

Nous lisons au XV[e] chapitre des *Juges*, versets 9 et suivants : « Les Philistins étaient montés, campèrent en Juda, et s'éten-

[1] Plusieurs voient dans ce verset du *Deutéronome* une métathèse, par laquelle le troisième hémistiche se rattacherait au premier, et le quatrième au second. En effet, cette figure, très-familière aux Orientaux, rend ici ce passage beaucoup plus clair, et son contexte se trouve ainsi plus grammatical. Les Juifs l'écrivent quelquefois de la manière suivante, ce qui permet de la lire de deux manières :

« J'enivrerai mes flèches de sang,	Et mon glaive dévorera la chair
« Du sang des tués et des captifs,	Des têtes chevelues de l'ennemi.

lirent à Léchi. Les gens de Juda dirent: Pourquoi êtes-vous montés vers nous? Ils répondirent : Nous sommes montés pour garrotter Samson, afin de lui faire comme il nous a fait. Alors trois mille hommes descendirent de Juda à la fissure du rocher d'Etam, et dirent à Samson : Ne sais-tu pas que les Philistins sont nos maîtres? Pourquoi nous as-tu attiré cela? Il leur dit : Comme ils m'ont fait, ainsi je leur ai fait. Ils lui dirent : Nous sommes descendus pour te garrotter afin de te livrer entre les mains des Philistins. Samson leur dit : Jurez-moi que vous-mêmes vous n'attenterez pas contre moi. Ils lui répondirent en ces termes : Non; nous te garrotterons seulement et nous te livrerons entre leurs mains; mais nous ne te ferons pas mourir. Ils le garrottèrent donc avec deux câbles neufs, et le tirèrent du rocher. Il vint jusqu'à Léchi, et les Philistins allèrent au-devant de lui en vociférant. Alors l'esprit de Jehova se saisit de lui, les câbles qui étaient à ses bras devinrent comme une mèche brûlée par le feu, et ses liens se détachèrent de ses mains. Puis trouvant la mâchoire fraîche d'une âne, il étendit la main, la prit et en battit mille hommes. » Ce fut alors que Samson constata son triomphe, non par un poëme ou un cantique, mais par un simple distique ainsi conçu :

בִּלְחִי הַחֲמוֹר חֲמוֹר חֲמֹרָתָיִם
בִּלְחִי הַחֲמוֹר הִכֵּיתִי אֶלֶף אִישׁ

Toutes les traductions qu'on a faites de ce verset peuvent se réduire à deux : la Vulgate dit : *In maxillâ asini, in mandibulâ pulli asinarum delevi eos et percussi mille viros* Il n'est personne qui ne voie que, dans ce passage encore, l'auteur de cette version a cherché à donner un sens quelconque, plutôt qu'une traduction littérale. Il a transposé les mots et en a suppléé d'autres qui ne sont pas dans le texte; il rend חֲמוֹר חֲמֹרָתָיִם par *pullus asinarum*; or, חֲמֹרָתַיִם est au duel féminin, et je demande comment un ânon peut provenir de deux ânesses. En outre, les Hébreux ont un terme particulier pour exprimer une ânesse, c'est אָתוֹן au singulier et אֲתֹנוֹת au pluriel; jamais ils n'emploient de mot analogue à חֲמוֹר, *âne*.

Tous les autres traducteurs s'accordent à rendre ainsi le premier hémistiche : *Avec une mâchoire d'âne* (j'ai frappé ou tué) *une troupe, deux troupes*, ou (j'ai formé) *un monceau, deux monceaux*, ou *monceau sur monceaux*.

Pour obtenir ce sens, on est d'abord obligé de supposer ou de sous-entendre un verbe qui ne ressort pas naturellement du contexte, ou de répéter par anticipation le verbe du second membre. Puis il faut donner au substantif חמור une signification qu'il n'a jamais eue, et la lui donner tout exprès pour cet unique verset. En effet, ouvrons les dictionnaires hébreux, tous sans exception, après avoir rendu ce substantif par le mot *asinus* ou *âne*, qui est son acception propre et unique, ajoutent un n° 2 avec le mot *acervus* ou *monceau*, en citant aussitôt ce verset des *Juges*, le seul où l'on doive prendre ce mot dans cette acception étrange. On cherche à la justifier en rapprochant חֲמוֹר de חֹמֶר qui, dit-on, signifie *monceau*, mais qui n'exprime réellement qu'une mesure contenant environ deux hectolitres. Gésénius fait encore ici des prodiges d'inductions pour arriver de חָמַר *bituminer, calfater*, à חֹמֶר *monceau*!

Mais que fera-t-on de חֲמֹרָתָיִם ? En vain dira-t-on que c'est le duel de חֲמוֹר ; il faudrait חֲמוֹרַיִם ; la forme חֲמֹרָתַיִם suppose un féminin חֲמוֹרָה qui n'existe pas. Ce serait un barbarisme, comme si l'on disait en latin *acervus acervarum* au lieu d'*acervorum*. Enfin le duel ne s'emploie jamais en hébreu que pour les choses ordinairement doubles ou supposées telles, ou pour les noms de temps. Or, que serait un monceau formé de deux monceaux ? Si l'on préfère rejeter l'annexion et traduire *un monceau, deux monceaux*, on serait en droit de demander comment Samson, quelle que fût sa force prodigieuse, aurait eu le temps de former deux monceaux de cadavres composés chacun d'environ cinq cents hommes. Il eût donc fallu qu'ils vinssent tous, les uns après les autres, auprès de lui pour se faire assommer par sa mâchoire d'âne, et lui faciliter le moyen de faire deux piles énormes de cadavres. Le texte sacré n'avance point cette absurdité ; le verbe hébreu חמר, comme le latin *cædere*, signifie *frapper, battre*,

mettre en déroute, en fuite, blesser, et quelquefois *tuer, tailler en pièces*. On peut donc facilement se représenter l'Hercule hébreu brisant ses liens à la vue de ceux qui viennent pour s'emparer de lui, ramassant une mâchoire d'âne qui se trouvait à sa portée, et s'escrimant à droite et à gauche de cette arme improvisée, assommant les uns, blessant les autres, terrifiant toute cette troupe de mille hommes qui par leur fuite lui cèdent la victoire.

C'est alors que le vainqueur, enchanté de sa prouesse, laisse échapper un cri de triomphe. Pour en avoir le véritable sens, abandonnons la lecture de la *Massore*; sans toucher aux lettres, changeons seulement les points, et nous aurons un jeu de mots très-piquant, plein d'une amère ironie, et qui rentre parfaitement dans la situation. Au lieu de חֲמֹרָתָיִם, lisons חֲמַרְתִּים; alors nous traduirons :

Cum maxillâ asini asinando asinavi eos,
Cum maxillâ asini cecidi mille viros.

» Avec la mâchoire de l'âne je les ai traités en ânes,
» Avec la mâchoire de l'âne j'ai battu mille hommes. »

Ainsi הַחֲמוֹר avec l'article est le nom de *l'âne* en hébreu; tout le monde est d'accord là-dessus. Le mot suivant חֲמוֹר sans l'article est l'infinitif du verbe חָמַר, verbe forgé par Samson sur le substantif précédent avec le sens de *traiter en âne, rosser*; חֲמַרְתִּים est la première personne singulière du même verbe avec l'affixe de la troisième personne du pluriel; comme qui dirait en français : *Avec la mâchoire d'une rosse je les ai rossés*.

Je ne pense pas qu'on puisse objecter sérieusement que le verbe חָמַר ne se trouve plus avec cette acception dans le reste de la Bible; il est même très-possible qu'il ne fût pas en usage dans le langage populaire; mais tous les jours, et dans tous les idiomes, on s'arroge le droit de forger des verbes sur les substantifs reçus, pour rendre une idée ou une expression plus énergique.

Dans notre traduction, tout est rigoureusement conforme aux règles de la grammaire; il n'y a rien de sous-entendu, et les mots sont pris dans leur signification propre et naturelle. Ce sens est encore confirmé par l'apposition de l'infi-

nitif avant le mode personnel, afin que sa parfaite assonnance avec le substantif prépare l'auditeur à bien saisir ce jeu de mots.

Je pense, Monsieur, que vous trouverez comme moi cette interprétation simple, naturelle et tout à fait dans le caractère de Samson, que nous voyons proposer des énigmes à deviner et tromper trois fois Dalila et les Philistins par des plaisanteries sinon par de mystérieux ambages.

Mais terminons, je vous prie, cette anecdote de Samson, où il se trouve encore une petite difficulté. Le texte sacré poursuit : « Et il advint lorsqu'il eut fini de parler, qu'il rejeta de » sa main la mâchoire, et appela ce lieu Ramath-Léchi (*le » Coteau de la Mâchoire*) Comme il avait grand'soif, il cria vers » Jehova en disant : Tu as mis cette grande délivrance dans la » main de ton serviteur, et maintenant je vais mourir de soif, » et je tomberai entre les mains de ces incirconcis. Alors » Dieu (c'est ainsi que l'on traduit communément ce passage) » fendit la grosse dent qui était dans cette mâchoire; il en » sortit de l'eau; il but; ses esprits revinrent, et il se ranima. » C'est pourquoi on l'appela du nom d'En-Coré (*la fontaine de » l'Invocateur*), laquelle est à Léchi jusqu'à ce jour. » La Vulgate abonde dans le même sens.

Dans cette traduction, qui est la plus généralement admise, n'aurait-on pas exagéré le prodige? Que Dieu ait fait un miracle pour secourir son champion défaillant, nous l'admettons sans peine; mais que Dieu ait fait sortir d'une alvéole ou d'une des molaires de la mâchoire d'âne une fontaine permanente, c'est ce que nous croirons d'autant plus difficilement que nous ne le voyons pas dans le texte hébreu qui porte : וַיִּבְקַע אֱלֹהִים אֶת־הַמַּכְתֵּשׁ אֲשֶׁר־בַּלְּחִי Or le mot מַכְתֵּשׁ que l'on traduit par *alvéole* ou *grosse dent*, ne se trouve que trois fois dans la Bible : ici même, dans les *Proverbes*, XXVII, 22, et dans Sophonie I, 11. Dans le passage des *Proverbes*, le substantif מכתש est accompagné de son verbe correspondant : אם־תכתוש את־האויל בַּמַּכְתֵּשׁ בְּתוֹךְ הָרִיפוֹת בַּעֱלִי לֹא־תָסוּר מֵעָלָיו אִוַּלְתּוֹ « Quand tu pilerais l'insensé dans un mortier au milieu des graines avec » un pilon, tu ne lui ôterais pas sa stupidité. » Voilà la signification de מַכְתֵּשׁ bien établie : c'est un *mortier*, une *pierre*

euse, dans laquelle on pile avec un pilon. Dans Sophonie מַכְתֵּשׁ est le nom d'une vallée, ou ravin, près de Jérusalem, nsi nommée sans doute de sa ressemblance avec un mortier; est pourquoi la Vulgate traduit יֹשְׁבֵי הַמַּכְתֵּשׁ par *habitatores ilæ*, les habitants du Mortier. Rien donc ne nous autorise à rendre ce mot dans une autre acception au ch. XV, 19 des *uges*. Ici, comme dans les *Proverbes*, et dans Sophonie מַכְתֵּשׁ ignifie *mortier, pierre creuse, ravin, excavation*. Il faut donc raduire : « Dieu fendit le mortier, ou l'excavation, qui était à Léchi, » et non *qui était dans la mâchoire*, encore moins *ans la mâchoire d'âne*, comme porte la Vulgate. *Léchi* est un nom de lieu, ainsi appelé de l'événement arrivé à Samson. Nous voyons même qu'au verset 9 du même chapitre, ce lieu st déjà appelé *Léchi*, avant que Samson lui eût donné ce nom n conséquence de sa victoire avec une *mâchoire* d'âne. C'est ainsi qu'en traduisant les auteurs latins du premier ou du second siècle, nous donnons à *Genabum* le nom d'*Orléans*, avant que cette ville eut été ainsi appelée de l'empereur Aurélien.

Enfin nous n'avons pas besoin de faire sentir combien il serait absurde de supposer que cette mâchoire eût continué de fournir de l'eau pendant un certain nombre d'années, car l'historien sacré observe que cette fontaine coulait encore de son temps, עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ עֵין הַקּוֹרֵא אֲשֶׁר בַּלֶּחִי עַד הַיּוֹם הַזֶּה « C'est pourquoi il l'appela ou on l'appela) En-Coré (*la Fontaine de l'Invocateur*), laquelle est à Léchi jusqu'à ce jour. » S. Jérôme assure qu'elle se voyait encore de son temps dans le faubourg d'Eleuthéropolis, et qu'on l'appelait la *Fontaine de la Mâchoire*. Assurément on ne la voyait pas couler d'une mâchoire.

Au reste, je ne prétends pas m'approprier la solution du miracle de la fontaine; bien des commentateurs ont déjà fait les mêmes observations les Septante et la version chaldaïque paraissent même avoir entendu ce verset dans le sens que nous adoptons.

Agréez, Monsieur, etc.

L'abbé Bertrand.

Archéologie biblique.

DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS FAITS DE MAIN D'HOMME ANTÉRIEURS AU DÉLUGE.

Dans leur désir de contredire la Bible, quelques savants ont nié l'existence même de l'homme à l'époque de la grande inondation dont notre globe porte des traces qu'on ne peut nier. Un savant très-connu, M. Boucher de Perthes, s'est attaché à recueillir dans un terrain diluvien de nombreux instruments, au nombre de 2,000, qui datent nécessairement d'avant le déluge. Cette découverte coupe court à l'objection de ces savants. Voilà pourquoi les *Annales* consignent dans leurs pages le procès-verbal suivant de la *Société impériale d'émulation* d'Abbeville, où cette vérité est constatée d'une manière à ôter tout prétexte au doute. A. B.

Extrait du Procès-Verbal de la séance du 23 juin 1859.

Depuis douze ans, la sience s'est préoccupée de la découverte de *pierres taillées de main d'homme*, faite par notre honorable président, M. Boucher de Perthes, dans le diluvium et les dépôts d'ossements fossiles, découverte dont il a fait l'exposé en 1847 dans son livre des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*[1].

Cette existence de l'homme contemporain du déluge, si souvent contestée, nonobstant les preuves données dans l'ouvrage précité, vient de recevoir une éclatante confirmation.

M. Joseph Prestwich, membre de la Société Royale et de la Société Géologique de Londres, s'est rendu à Abbeville et à Amiens.

Après avoir vu la collection de M. Boucher de Perthes, M. Prestwich, secondé par des membres de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait ouvrir devant lui, dans les bancs de diluvium qui entourent ces deux villes, de larges brèches, et, après plusieurs jours passés sur le terrain, il a reconnu

[1] *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 2 volumes grand in-8°, avec 116 planches représentant 2,000 figures. Paris, librairies Treuttel et Wurtz, rue de Lille, 19, et Derache, rue du Bouloy, 7.

l'exactitude de l'exposé de M. de Perthes et constaté authentiquement sa belle découverte.

Ces faits sont relatés par la lettre ci-jointe, écrite en français et littéralement copiée :

« Londres, le 14 mai 1859.

» *Monsieur* BOUCHER DE PERTHES, *président de la Société impériale d'Émulation, à Abbeville.*

» En vous écrivant, il y a quelques jours, j'ai oublié de vous parler de l'opinion que j'avais formée au sujet du gisement des *haches en silex*.

» D'abord, pour le travail de celles que vous m'avez montrées et de celles que je me suis procurées à Abbeville et à Amiens, je n'ai pas le moindre doute qu'elles ne soient travaillées par la main de l'homme. Je parle à présent seulement de ces silex appelés *haches*.

» Après avoir attentivement examiné les gisements de Moulin-Quignon, de Saint-Gilles à Abbeville, et de Saint-Acheul à Amiens, j'ai la conviction que l'opinion que vous avez avancée en 1847 dans votre ouvrage sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, que ces haches se trouvent dans un terrain vierge et associées avec les ossements des grands mammifères, est juste et bien fondée.

» A l'égard du gisement de Menchecourt, le fait ne m'a pas paru si certain. Cependant je ne vois pas d'erreur.

» Permettez-moi d'observer que lors de mon voyage j'avais les doutes les plus forts sur le sujet du gisement des haches. Je croyais à la possibilité de quelqu'erreur inaperçue par rapport à la géologie. Je suis extrêmement aise de m'être convaincu par la recherche de la vérité d'un fait si important.

» Vous pouvez, Monsieur, faire l'usage qu'il vous plaît de cette lettre. Recevez mes remercîments et l'assurance de ma haute considération.

» JOSEPH PRESTWICH. »

M. Joseph Prestwich, auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur la géologie, après la vérification faite à Abbeville et à Amiens, voulut s'assurer si les gisements diluviens d'Angleterre offraient les mêmes circonstances. Il a donc été, dans le courant de mai, à *Hoxne en Suffolk*; il y a fait ouvrir un banc de diluvium, et après avoir constaté sa parfaite analogie avec ceux d'Abbeville et d'Amiens, il y a trouvé les *mêmes ossements fossiles* et des *haches en silex*. C'est ce qu'annonce encore une lettre de ce savant géologue.

Son rapport à la Société Royale et à la Société Géologique excita vivement leur intérêt, et quelques-uns de leurs membres ont accompagné M. Prestwich dans un second voyage qu'il a fait. Ces messieurs sont arrivés le 28 mai 1859 à Amiens, et le 30 à Abbeville. La vérification des bancs, qui dura plusieurs jours, fut faite sur une plus grande échelle encore, et

les mêmes résultats furent obtenus. La lettre suivante, également écrite en français en fait foi :

« Londres, 8 juin 1859.

» *Monsieur* Boucher de Perthes, *président de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville.*

» D'après la demande que vous voulez bien me faire, voici le récit de la découverte que nous avons faite lors de mon dernier voyage. Quoique je sois revenu bien convaincu que les *haches en silex* se trouvaient véritablement en place dans les bancs de gravier (diluvium) et que j'en avais vu une en place à Saint-Acheul, cependant je désirais beaucoup en trouver une de mes propres mains et d'avoir, comme témoins de votre belle découverte, d'autres membres de la Société géologique de Londres. Donc, je suis parti il y a dix jours pour Amiens, avec mes amis MM. R. Godwin-Austen, J. W. Flower et R. W. Mylne[1]. Nous nous sommes mis à l'œuvre de bonne heure le lendemain matin, et enfin après avoir passé quelques heures à faire des recherches et à bien étudier le terrain à la carrière de Saint-Acheul, M. Flower a découvert et détaché de ses propres mains, à vingt pieds de profondeur et à un pied de la face du gravier, *une très-belle hache* bien taillée et longue à peu près de 25 centimètres. C'était dans une couche ferrugineuse au-dessous de la couche de gravier blanc, d'où j'ai pris l'autre échantillon. Au-dessus du gravier, il y avait la couche de sable avec des coquilles d'eau douce et terrestres très-fragiles, et puis de l'argile brune, du gravier et la terre à brique. Le tout était bien en ordre et nullement dérangé : c'était en effet bien évidemment un terrain vierge. Cette découverte ôtait tout doute que pouvaient avoir mes amis, et je crois qu'à présent nous sommes tous d'accord au sujet de la vérité si importante dont vous le premier avez fait l'annonce et soutenu depuis dix ans, et dont je me trouve heureux d'être un des témoins.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» Joseph Prestwich. »

Les conclusions de ces hommes éminents, membres de sociétés si illustres, les soins qu'ils ont apportés à constater la nature du terrain et son état vierge, leurs investigations approfondies, leur scrupuleuse exactitude qui a été jusqu'à faire photographier la coupe et les gisements où se trouvaient les haches, et à n'admettre pour preuve que celles qu'ils découvraient eux-mêmes et retiraient de leurs propres mains du

[1] M. Robert Godwin-Austen, membre de la Société royale de Londres et de la Société géologique, est auteur de mémoires importants publiés dans les volumes et le journal de la Société géologique de Londres. — M. John W. Flower, membre de la Société des Antiquaires, est connu par plusieurs mémoires sur l'archéologie et sa belle collection géologique. — M. Robert W. Mylne, membre de la Société géologique et de celle des Antiquaires, est connu par un grand plan géologique de Londres, etc.

blanc et de la gangue diluvienne, doivent convaincre les plus incrédules.

A M. Boucher de Perthes reste donc d'avoir, en 1838, dit le premier qu'à défaut d'ossements humains, des ouvrages d'*hommes contemporains du déluge devaient exister dans les bancs de diluvium*, et, après de nombreuses recherches, d'avoir trouvé que sa théorie était une vérité. Vérité que le docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, a confirmée en 1854 par sa brochure intitulée : *Des Instruments en silex trouvés à Saint-Acheul*, et qui vient de l'être d'une manière plus authentique encore par les savants géologues anglais dont nous venons de citer les noms, auxquels il faut ajouter celui du célèbre paléontologue Falconer, vice-président de la Société Géologique de Londres, qui, dès 1858, s'était rendu à Abbeville et y avait étudié, avec une attention spéciale, la riche collection de M. Boucher de Perthes, et celui de M. John Evans, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de celle de Géologie, etc., auteur de divers mémoires sur l'archéologie et de la numismatique, dans une lettre duquel, adressée d'Angleterre à notre Président, nous lisons : « J'étais présent à la séance de la Société Royale quand M. Prestwich a lu son rapport sur les haches en pierre provenant du diluvium, et j'ai ajouté mon témoignage au sien. »

Après avoir parlé de la hache que son collègue vient de découvrir dans le diluvium en Suffolk, M. Evans, qui avait accompagné M. Prestwich dans son premier voyage à Abbeville et l'avait assisté dans ses fouilles et ses vérifications, dit : « Je suis convaincu qu'on trouvera de ces *instruments en silex* dans beaucoup d'autres localités, si les recherches y sont convenablement dirigées. »

En finissant nous devons annoncer que les *Annales* ont donné dans leur tome II, p. 223 (1re série), le *fac-simile* d'un *cœur* et d'un *pied humains* en silex. Ces objets curieux, que des membres de l'Académie des sciences ont tenté d'expliquer, sont encore en notre possession.

A. B.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. Ouvrages mis à l'index.— Par décret du 7 juillet, publié le 19 du même mois, la sacrée Congrégation a condamné les ouvrages suivants:

Études d'Histoire religieuse, par Ernest Renan. *Origine du Langage. Histoire générale et Système comparé des langues sémitiques.*

Averroès et l'Averroïsme, essai historique par Ernest Renan.

Das Gebeth, etc. *Oratio dominicalis meditata a sacerdote* Antonio Berchtold, Canonico Sionis.

L'Observateur catholique, revue des sciences ecclésiastiques et de faits religieux, ouvrage déjà condamné par décret du 6 décembre 1855, et de nouveau proscrit jusqu'à ce jour.

Difensa di la Iglesia catolica contra la bula dogmatica de Pio IX, en 8 diciembre de 1854, por un Americano al congresso de la Alianza evangelica.

Le Catéchisme historique, contenant, en abrégé, l'histoire Sainte et la Doctrine chrétienne, condamné *donec corrigatur*, par décret du 1er avril 1728, est permis d'après l'édition corrigée et imprimée à Avignon, chez Séguin aîné, en 1859.

— Dans une de ses dernières séances, la *Société de Géographie de Paris* a entendu avec intérêt le compte-rendu des découvertes d'anciens manuscrits relatifs à la géographie, effectuées au Mont Athos, par un savant russe, M. de Sévastianoff, déjà connu de nos lecteurs. Ce savant a recueilli dans le monastère de Vatopède, au moyen de la photographie, la copie entière de la *Géographie de Ptolémée*, le texte et les cartes, manuscrit du 12e et du 13e siècles; il est retourné au Mont-Athos pour faire photographier des fragments de la *géographie* de Strabon. On sait avec quelle étonnante fidélité le nouvel art peut reproduire toute espèce de dessins et de caractères. M. de Sévastianoff espère bientôt publier une édition photographique de ces deux ouvrages.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE FRANCE PAR M. LAURENTIE (2e édition, revue, corrigée et augmentée, à Paris, librairie de Lagny frères, rue Garancière, n° 8. — 8 gros vol. in-8°. Prix du vol. papier glacé: 5 fr. — 8 gros vol. in-18 anglais. Prix du vol. papier glacé: 3 fr. 50 c.

La première édition de l'*Histoire de France* de M. *Laurentie* formait 10 vol., et coûtait 70 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, pour mettre cette publication à la portée de toutes les fortunes, les éditeurs viennent d'en donner une nouvelle édition dont le prix a été sensiblement réduit. Ainsi, cet ouvrage ne coûte plus aujourd'hui que 40 fr., format in-8°, et 28 fr. format in-18 anglais, l'un et l'autre se composant de 8 volumes.

En attendant que nous parlions de cet excellent ouvrage, nous le recommandons à nos abonnés et nous les engageons à en faire l'acquisition immédiate. Ce livre, suivant nous, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques.

Ceux de nos abonnés qui, en même temps que la demande, en enverront le montant aux éditeurs, recevront l'ouvrage *franco*.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 117. — Septembre 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note
Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gizeh.

7e ARTICLE [1].

XI. — Synchronisme de l'*Exode* avec l'histoire d'Égypte. — Autre synchronisme résultant d'un passage du livre des Juges. Sentiment du P. Petau, qui substitue le passage du Jourdain à la sortie d'Égypte. — C'est le roi *Horus* qui aurait laissé partir les Hébreux. — Conciliation des difficultés.

On lit au 3e livre des *Rois* [2] que la 4e année du règne de Salomon, dont la chronologie, du moins très-approximative, peut être fixée sans peine, coïncidait avec la 480e depuis la sortie d'Egypte. D'autre part un passage de l'*Exode*, tel que le donnent et les manuscrits hébreux et la Vulgate [3], fixe à 430 ans la durée du séjour des Israélites en Egypte. Si donc l'on établit, avec D. Calmet, que la dédicace du temple de Salomon eut lieu 1004 ans avant l'ère vulgaire [4], et si l'on remonte les 13 années qui furent employées à le construire [5], on trouvera l'an 1017 pour le commencement des travaux (4e année du règne), c'est-à-dire l'an 1013 avant la date réelle de la naissance de J.-C., d'après le même chronologiste : c'est pour cela, je pense, que le tableau des rois de Juda, dans le *Rationarium temporum* du P. Denys Pétau, porte l'an 1012 pour cette 4e année [6].

[1] Voir le 6e art. au n° précédent, ci-dessus, p. 85.
[2] III *Rois*, VI, 1.
[3] Habitatio autem filiorum Israel qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum triginta annorum (Ex., XII, 40).
[4] *Hist. de l'Anc. et du Nouv. Testament*, l. IV.
[5] III *Rois*, VI, 1.
[6] *Rationarii temporum*, pars II, l. II. — Cf. pages 84 et 108. — En effet, on voit à la page 178 (l. X, c. 1), qu'il penche vers cette opinion qui place la naissance du Sauveur quatre ans avant l'ère commune. Je n'entre pas dans la

Il semble donc que, pour connaître d'une manière approchée le temps de l'histoire d'Egypte auquel correspond « la fuite triomphante » de Moïse, il n'y a plus qu'à ajouter 479 ans à 1017, et à voir où nous conduit l'année 1496 dans les tableaux établis aux paragraphes précédents de ces recherches. Quatre cent trente ans de plus nous conduisent à l'an 1926; en ajoutant un peu plus de deux siècles pour le temps qui sépare cette émigration du voyage d'Abraham en Egypte, nous arriverons, pour ce dernier fait, à 2240 environ.

Mais des difficultés de détail, provenant surtout de la variété des textes, compliquent une solution si simple en apparence : avant de les examiner l'une après l'autre, voyons quels synchronismes donnerait l'application pure et simple de la méthode que je viens d'exposer.

Nous avons vu que, d'après les dates astronomiques étudiées par M. Biot, l'avénement de *Ramsès III*, *Hik-Pen*, doit être placé *vers* 1300; mais *pas plus tôt*, s'il n'est déclaré majeur et couronné, que vers 1292. L'année 1496 nous conduit un peu avant l'avénement de *Séti Ier*; d'après l'estimation proposée plus haut, elle se placerait vers le commencement du règne très-court de *Ramsès Ier*, son prédécesseur. Si maintenant l'on accorde 127 ans à *Séti Ier* et *Ramsès II* réunis, en laissant à leurs successeurs la moyenne que j'ai indiquée, on fera concorder l'*Exode* avec la 9e année du 1er des grands règnes, et si l'on adopte seulement *une* de ces variantes, elle coïncidera avec le début du gouvernement de *Séti*.

Il serait assez difficile de comprendre, si l'on s'en tenait à ces seules données, comment les conquêtes, soit de *Séti Ier*, soit de *Ramsès II*, dans l'Asie occidentale, auraient pu être contemporaines des guerres de *Josué* contre les peuples de la Palestine, sans que, dans la Bible, il fût fait aucune mention du passage des Egyptiens; et, cependant, ces guerres se placeraient alors vers les dernières années de *Séti*, bientôt suivies des courses victorieuses de *Ramsès*, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon les chiffres auxquels on s'arrêterait pour ces deux règnes. Sans doute les livres historiques des Hébreux ne

discussion des années pleines ou caves, qui serait sans aucune importance pour les dates égyptiennes qu'il s'agit de déterminer, puisque le synchronisme de ces dernières ne peut s'établir en chiffres rigoureux.

sont pas des récits ordinaires, sans doute l'inspiration qui les a dictés, a constamment un but religieux; cela est évident, même pour ceux qui ne reconnaissent pas à cette inspiration un caractère divin Mais l'intervention de la Providence ne serait pas moins visible dans les incidents de ce passage des Egyptiens, s'il n'eût pas troublé la conquête, que dans le récit même de la victoire. D'un autre côté, rejeter la période de 480 ans, et se borner, pour évaluer la durée de l'époque des *Juges*, à mettre bout à bout leurs gouvernements avec le temps des différentes captivités et avec ces temps indéterminés que l'on ne peut négliger pourtant; faire en un mot ce qu'a fait Josèphe, et ce qu'on a fait souvent dans les temps modernes pour arriver à reporter l'*Exode* au 17e siècle, est un parti auquel je ne puis aucunement me résoudre. Je conçois l'hésitation entre les leçons diverses des différents manuscrits, mais je ne conçois pas l'omission délibérée de l'un de ces résumés si rares dans la Bible, et que nous recueillerions si ardemment dans l'histoire d'Égypte, si, au lieu de quelques manuscrits du Bas-Empire, horriblement maltraités par les copistes, nous avions, pour nous les fournir, ce que nous présente l'Ecriture sainte, savoir, des centaines de manuscrits anciens et des versions diverses, parfaitement d'accord pour le sens. D'ailleurs, même abstraction faite de ce chiffre, l'addition pure et simple des périodes partielles mentionnées au livre des *Juges* n'est point un procédé réclamé par la critique. Le système de *Marsham*, qui reconnaît des administrations et des captivités locales, susceptibles par conséquent d'être simultanées, comme certaines dynasties de l'histoire d'Egypte [1], n'est contredit par aucun texte de la Bible, et semble même indiqué par quelques-uns d'entre eux [2]. Il est certain d'ailleurs, comme le fait observer M. *Wallon*, dans ses intéressantes *Leçons à l'Ecole normale*, que le relâchement du lien religieux, et surtout l'apostasie dé-

[1] V. l'exposition détaillée de ce système dans la *Bible de Vence*. On peut critiquer tel ou tel point des calculs de Marsham; mais l'idée fondamentale de son système, la distinction des invasions à l'est et à l'ouest de la Palestine, me paraît incontestable, et si l'on prend le soin de dresser le tableau comparatif de cette double chronologie des Israélites, on verra que l'on se trouve fort à l'aise même pour y placer les périodes indéterminées.

[2] V. et cf. *Jug.*, III, 12-13; VI, 3-4, 35; VII, 23; X, 7-9, 17; XI, 26, 29; XII, 1.

clarée, entraînait presque nécessairement le relâchement du lien politique dans le gouvernement théocratique des Hébreux.

Mais, si l'on y réfléchit bien, on n'est réduit ni à placer l'*Exode* au 17e siècle, ni a faire coïncider la vieillesse de *Josué* avec les exploits de *Sésostris*, avec la renaissance de la domination égyptienne en Asie. D'abord nous ne savons guère à quelle année de la vie de *Séthos* rapporter les victoires qui rétablirent cette domination, et, quand les Juifs seraient partis d'Egypte au commencement de son règne, ou peu d'années auparavant, leur long séjour dans le désert laisserait beaucoup de temps libre pour ses campagnes[1]; ils auraient eu à leur tour, plus de temps qu'il n'en fallait pour leur conquête, avant le passage de *Ramsès*. Mais ce n'est pas tout : le P. Pétau ouvre un avis, bien étranger dans son esprit aux synchronismes de l'histoire d'Egypte, que personne ne prévoyait alors. Il y a été conduit par les difficultés de la chronologie des *Juges*, difficultés qu'il s'exagérait, quoiqu'il en ait au moins entrevu la vraie solution[2]. Il dit que le point initial des 480 ans n'est pas le passage de la mer Rouge, mais celui du Jourdain, et il montre par le rapprochement de divers passages de l'Ecriture, qu'en effet les écrivains hébreux employaient quelquefois le terme de *sortie d'Egypte* pour exprimer toute la pérégrination des Israélites fugitifs jusqu'à leur entrée dans la Terre Promise[3]. Sans doute, je le répète, il n'est pas besoin de recourir à cette explication pour placer la période des *Juges*; sans doute encore on peut à la rigueur, sans cela, éloigner des conquêtes de *Josué* le temps des exploits de *Séthos* et de *Ramsès*, et je montrerai tout à l'heure comment, si elles furent réellement postérieures à l'établissement des Juifs, les expéditions égyptiennes purent demeurer presque étrangères à leur histoire. Néanmoins, comme cette séparation entre les deux ordres de faits se conçoit d'autant mieux que la conquête israélite était plus ancienne et mieux affermie, du moins dans les contrées de l'Occident, avant les guerres de *Sésostris*, comme

[1] Il paraît que nous ne savons absolument rien de la 2e moitié de l'inscription comme (du moins il y a quelques années) étant de l'an 22. (V. *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847; Champ.-Fig. p. 327.)

[2] *Rationarii temporum* pars II, l. II, c. 6, pp. 84-6.

[3] *Ibid.*, c. 6, p. 86-7.

d'ailleurs nous aurons à examiner d'autres synchronismes égyptiens que le passage de la mer Rouge, je tiens pour précieuse l'indication du P. Petau et dois examiner les synchronismes qu'elle peut donner.

Reportant le temps de l'*Exode* à 40 années plus haut que la date précédemment indiquée, c'est-à-dire à 1536, je trouve qu'en prenant un moyen terme pour les chiffres des deux grands règnes, ne laissant à *Séti*, dont les dernières années restent obscures dans l'histoire, que 51 ans, et en donnant 68 ans à *Ramsès*, comme semblait le supposer un fait astronomique mentionné plus haut, nous arrivons, pour l'avénement de *Séti*, vers 1492, et, pour 1536, vers la 3e année de *Horus*. Nous serons reportés vers la 11e, si nous admettons que *Séti* ait gouverné l'Egypte pendant 59 ans.

Horus serait donc le Pharaon qui laissa partir les Hébreux après une si opiniâtre résistance. Les faits connus de l'histoire d'Egypte sont loin de s'opposer à cette concordance, ou plutôt, si on les examine de près, ils l'auraient donnée, même abstraction faite du calcul qui vient d'être produit.

Il faut, en effet, pour rentrer dans le sens le plus naturel des paroles de l'Ecriture, que ce Pharaon succède à un long règne[1], et le prédécesseur de *Horus*, *Aménophis III*, nous a laissé la date de sa 36e année, tandis que les deux prédécesseurs de *Séti*, *Achérès* et *Ramsès Ier*, paraissent fort loin de ce compte. Il faut que le départ des Hébreux ait été précédé d'une très-longue oppression, puisqu'elle remonte plus haut que la naissance même de Moïse, et qu'il avait 80 ans quand Aaron commence à opérer des prodiges devant le roi pour délivrer son peuple; or, est-il croyable que les Israélites, arrivés déjà à former un peuple nombreux, eussent supporté de pareils traitements pendant la période de morcellement, d'anarchie et probablement de troubles religieux (à cause des innovations d'*Akhenaten*), que nous avons reconnue vers la fin de la 18e dynastie. Il est donc plus que probable qu'ils étaient déjà partis alors; et cet état de troubles et de faiblesse intérieure de l'Egypte, cette circonstance, que *Horus* ne laissa point d'enfants pour lui succéder, ne s'accordent-ils pas bien avec le souvenir d'un

[1] *Exod.*, II, 11-15, 23-4; III, 7-10; VII, 7; *Act.*, VII, 23, 29, 30.

désastre qui aurait fait disparaître en un jour, et son armée et peut-être une partie de sa famille? Il n'est d'ailleurs nullement besoin de terminer à cette même catastrophe le règne de l'oppresseur, puisque la Bible ne dit nulle part qu'il ait lui-même péri dans les flots [1].

Il y a plus, ce que nous savons des débuts de ce règne nous sert à mieux comprendre les détails de la délivrance des Hébreux, et cette résistance sans cesse renouvelée d'un prince qui cependant ne peut méconnaître qu'il ne lutte pas seulement contre un homme. Ses succès contre les Ethiopiens [2], et les honneurs même religieux qui lui furent rendus [3], durent augmenter en lui l'orgueil ordinaire aux despotes orientaux et spécialement à ceux de l'Egypte, où la confusion des termes était si fréquente entre les dieux et les rois. On conçoit, en se reportant à ces époques si différentes de la nôtre que, tout en

[1] *Exod.*, XIV, 23-28.

[2] Champollion (*lettre* 12e, description des bas-reliefs de Silsilis). Il paraît que ces tableaux ne sont pas datés, mais il y a lieu de croire que les événements qu'ils rappellent sont antérieurs au démembrement de la monarchie par les frères de *Horus*, puisque *Amontou-onkh* a régné en Nubie, et que *Horus* n'a pas substitué son nom à celui de son frère, sur le monument de Barkal, tandis qu'il l'a fait pour des bas-reliefs employés à Karnak (*Athen.*, juin 1855). Le démembrement de l'empire et la mort d'*Amontou-onkh* ont peut-être amené l'indépendance de l'Éthiopie et rendu nécessaire une nouvelle conquête sous la 19e dynastie.

[3] V. dans l'*Égypte ancienne* de Champollion-Figeac (page 153 et planche 86), son triomphe après la victoire. L'inscription de ce tableau traduite dans la *lettre* citée, contient ces paroles : « *Le Dieu* gracieux revient, porté par les » chefs de tous les pays. Son arc est dans sa main comme celui de *Mandou*, le » divin seigneur de l'Égypte... Ce roi, directeur des mondes, approuvé par Phré, » *fils du Soleil* et de sa race... Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans » la terre d'Éthiopie, conformément aux paroles que lui avait adressées *son père* » *Ammon*. » — Un bas-relief du temple de Ghebel Addèh, en Nubie, « représente le roi *Horus* enfant, allaité par la déesse *Anouké* .. Dans un autre bas- » relief, une divinité protectrice présente le roi *Horus*, enfant, au dieu *Horus*, » son homonyme, qui lui remet le signe de la vie divine. » (Champ.-Fig. p. 319.) Ajoutons que c'est avec les Séti, le seul roi d'Égypte qui ait porté, *comme nom propre*, le nom isolé d'un dieu du pays; car je ne crois pas que l'on ait conservé dans la science l'idée émise par Champollion dans sa 11e *lettre* que *Ramsès* s'employait comme l'un des noms du dieu soleil. Le sens propre de ce mot est *enfanté par le soleil*. Si le *Ramsès*, dieu grand, des niches de Ghirsché, n'est pas le fondateur même de l'hémi-spéos, élevé à l'apothéose, ce doit être la trace d'un culte local.

reconnaissant au futur guide des Israélites un pouvoir surnaturel dont les effets frappaient ses yeux, le Pharaon ait cru pouvoir lui résister, et lui opposer le secours de *son père Ammon*.

En acceptant ce résultat, on aurait un espace assez long de troubles et de faiblesse intérieure entre le départ des Hébreux et les conquêtes des Egyptiens en Asie; néanmoins celles de *Séti* auraient eu lieu avant que *Josué* se fût avancé au cœur de la Terre-Promise, les conquêtes des Israélites se trouvant d'ailleurs achevées bien avant le passage de *Ramsès*. Seulement on observera que, pour maintenir les limites en dehors desquelles doivent rester les dates des invasions égyptiennes, si l'on ne veut pas toucher au chiffre assez incertain de 67 ans écoulés entre les deux grands *Ramsès*, il faudra accepter 59 ans pour *Séti*, en ne laissant à *Horus* que 27 ans après l'*Exode* (y compris le temps d'anarchie), en conservant d'ailleurs le chiffre de 16 années pour les règnes réunis du prêtre *Achérès* et de son fils *Ramsès Ier*. Cette combinaison n'expliquerait qu'avec grand' peine comment les Egyptiens auraient traversé la Palestine occidentale tout à fait au commencement du règne de *Séti*, tandis que les Juifs s'étendaient aux environs du Jourdain, sans qu'il y eût ni conflit ni concours entre l'action des deux peuples.

Mais, pour échapper à des bornes si étroites, dans lesquelles les faits historiques seraient mal à l'aise, j'en conviens, il suffira de déranger un ou deux des chiffres que, pour la 19e dynastie, j'ai choisis un peu arbitrairement, ne pouvant espérer là autre chose qu'une approximation raisonnable. Admettons seulement une tombe d'*Apis*, perdue entre la mort de *Méiamoun* et la seconde invasion des Pasteurs, comme il a fallu nécessairement l'admettre pour le premier *Apis* inauguré après *Ramsès*, et rendons à *Maïenphtha* les 20 années que Julius Africanus lui accordait et que j'ai réduites à 5 par une simple conjecture : de cette façon, *Séti II* règnera dès 1509. Toute difficulté disparaît : ses conquêtes seront faites et achevées en Syrie avant la mort de Moïse, et, si l'on ne veut reporter l'avénement du roi *Horus* que le moins longtemps possible avant le passage de la mer Rouge, on sera libre d'arrêter avant sa

3e année, le règne de *Ramsès Ier*, ce que, ni Manéthon ni les monuments ne nous interdisent.

Horus mourrait alors en 1522, et arriverait au trône vers 1555. Comme aucun de ses frères ne paraît avoir régné longtemps, les 14 années qui suivraient le désastre de son armée, suffiraient très-bien pour le temps où l'Egypte fut démembrée ou déchirée.

Nulle part, à ma connaissance, la Bible ne dit que Moïse fut appelé de Dieu à la délivrance de ses frères *aussitôt après* la mort de Pharaon dont il avait fui le pouvoir; rien ne s'oppose non plus à ce qu'un règne de plus de 30 années ait successivement laissé des traces profondes et dans l'histoire de la grandeur et dans celle des désastres de l'Egypte. D'ailleurs, si l'on ramène le règne de *Séti* à 51 ans de durée, *Horus* remplira les années 1550 à 1514, l'*Exode* aura lieu vers sa 14e année, et la première campagne de *Séti* pourra encore se placer quelque temps avant la mort de Moïse.

Quand *Ramsès II* et surtout le grand *Ramsès III* pénétrèrent en Phénicie pour combattre les peuples de la Syrie [1], de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure [2], le souvenir de ces désastres devait être assez éloigné chez les Egyptiens pour qu'ils ne fussent pas emportés par la vengeance à chercher et à combattre leurs anciens sujets, et pouvait être assez bien imprimé encore dans leur esprit pour qu'ils ne fussent pas très-

[1] V. sur l'ethnographie des ennemis de *Ramsès III*, la curieuse notice de M. de Rougé publiée dans l'*Athenæum français* du 3 nov. 1855, pour rendre compte des découvertes de M. Greene. M de Rougé reconnait dans la grande inscription du 2e pylone de Médinet Habou, avec la mention des *Cheta* et autres adversaires des dynasties précédentes, la description d'une flotte égyptienne, une bataille navale, et cette circonstance que les *Tamahou* avaient violé « la frontière de l'empire du côté de la Syrie septentrionale.» Divers peuples mentionnés par Hérodote dans la description des préfectures de Darius, se reconnaissent dans cette inscription, d'après le savant égyptologue, ainsi que les Philistins, peut-être et un peuple (les *Tabi*) qui parait avoir habité vers la Cœlé Syrie; mais il n'est question ni de la *Judée* ni des Juifs.

[2] Selon M. F. Lenormant (V. *Correspondant* de février 1858, t. VII, p. 274-5 2e série), on peut suivre avec vraisemblance, sur une carte de la Mésopotamie ancienne, la campagne de l'an 5 de *Ramsès II*, qui est racontée dans un papyrus de la collection Sallier et dans des inscriptions d'Ibsamboul et de Karnak. — Pour l'Asie Mineure, V. Hérodote, II, 103-6.

empressés de les provoquer; nous verrons en effet bientôt que ce souvenir se conserva chez eux. Les deux *Ramsès*, qui possédaient des flottes, ont dû suivre la côte, s'assurer la soumission des Philistins et des Phéniciens proprement dits, déjà terrifiés ou domptés dès le règne du premier *Séti*, et tourner les montagnes soit par la Cœlé-Syrie, soit par la trouée de l'Oronte. Les grandes expéditions de *Sésostris* furent, selon *Diodore*, terminées en neuf années [1], témoignage qui est à peine modifié ou interprété par les textes égyptiens aujourd'hui connus, puisque, selon M. Lenormant, « les principales campagnes de *Ramsès* contre les *Schétos* eurent lieu l'an 5, l'an 7 et 11 de son règne. » Il est vrai que, « malgré ces trois campagnes, où les principales forces de l'empire semblent avoir été engagées, les redoutables *Schétos*... menaçaient les possessions des Pharaons *dans la Mésopotamie*. » Mais, « l'an 21, des ambassadeurs vinrent à Thèbes, de la part du prince des *Schétos*, et conclurent avec le roi un traité de paix... religieusement gardée de part et d'autre, jusqu'à la fin du règne du conquérant égyptien [2]. » On voit donc que ce long règne ne fut nullement une suite continue d'expéditions où les *Juifs* se seraient trouvés enveloppés malgré eux, et qu'il n'est pas nécessaire de les reporter au temps où ils erraient dans le désert. On conçoit, après ce que je viens de rappeler, que l'armée égyptienne ne se soit pas jetée, à travers les chaînes et les contreforts de l'Anti-Liban, dans les contrées habitées par les tribus israélites, dont les rivages étaient bien peu considérables, puisqu'elles ne possédaient ou ne gardèrent, à ce qu'il semble, ni Acco ni Joppé, et que les Chananéens continuèrent à demeurer en différents lieux, spécialement dans le territoire des tribus maritimes de Zabulon, d'Ephraïm et de Manassé [3]. Ces cantons maritimes furent seuls traversés par les troupes des deux *Ramsès*, en supposant même qu'elles aient fait tout le chemin par terre, et l'on peut y rapporter ce que dit Hérodote des monuments laissés par *Sésostris* dans la Syrie-Pales-

[1] Diod., I, 55.

[2] *Corresp.* ib., pages 272-3. Manéthon dit aussi : *Αὐτὸς δὲ ἐπὶ Κύπρον καὶ Φοινίκην καὶ πάλιν Ἀσσυρίους τε καὶ Μήδους στρατεύσας... ὑποχειρίους ἔλαβε.* (Ap. Jos. *contra Apion*, I; 15.)

[3] V. Josué, XVI, 10; XVII, 11-13; XIX, 46; Jud., I, 27-30.

tine [1]. Quant aux Philistins, bien qu'ils aient pu reprendre une indépendance complète pendant les règnes obscurs de la 19e dynastie, et surtout pendant la révolte des impurs, ils furent certainemnt exposés pendant de longues années à l'ambition des rois d'Egypte, et l'on peut observer qu'ils ne paraissent pas avoir été bien redoutables aux Juifs jusqu'au gouvernement d'*Héli* [2], c'est-à-dire jusqu'à la décadence de la 20e dynastie, après laquelle l'empire asiatique des Egyptiens ne se releva jamais.

Tout s'accorde donc, la chronologie, l'histoire, la géographie elle-même, à fixer l'*Exode* au temps de *Horus*. Je sais néanmoins que reporter cet événement si haut dans l'histoire de l'Egypte, c'est se permettre une innovation dans la science. Champollion ne croyait devoir le placer que vers l'avénement de *Ramsès II* (qu'il appelait, comme on sait *Ramsès III*); M. de Rougé, dans sa *Critique des travaux de Bunsen*, incline, malgré quelque hésitation, à choisir pour date de la sortie des Hébreux, le règne obscur du fils de *Ramsès*, et, dans la *préface* de sa *Notice sur les monuments égyptiens du Louvre*, il s'en tient encore à cette opinion. Enfin, dans l'article du *Correspondant*, que j'ai cité tout à l'heure, M. Lenormant, fils du savant professeur d'archéologie au collége de France, descend plus bas encore et ne s'arrête qu'au règne de *Séti II*. Puisque j'ai soulevé la question, je dois examiner, avec l'attention qu'elles méritent, des opinions si bien recommandées; je commence, suivant l'usage parlementaire, par l'amendement le plus éloigné de ma proposition.

XII.—Examen de l'opinion de M. F. Lenormant.—Valeur des extraits des papyrus égyptiens concernant Moïse. — Faiblesse des preuves que Moïse serait sorti de l'Égypte sous *Séti II*.

M. *F. Lenormant* reconnaît que la date astronomique trouvée par M. *Biot*, pour le règne de *Ramsès III*, est tout à fait inconciliable avec l'opinion qu'il expose. Je ne veux pas de-

[1] Hérodote, II-106. — On a trouvé, près de Tyr, des vestiges du passage de Ramsès. V. *Revue archéol.*, 21e et 22e volumes.

[2] Cf. *Jos.*, XV, 46-47; *Jud.*, X, 7; I, *Reg.* IV, et la *dissertation* citée plus haut de la Bible de Vence.

meurer en reste de franchise avec le jeune critique, et je dirai, ce qu'il a oublié, ce me semble, que son avis en ce qui concerne le synchronisme, est celui de *Manéthon*, puisque celui-ci fait de *Moïse* le chef de la révolte des impurs. Mais *Manéthon* se borne ici à rapprocher, par une indication rapide, sur un souvenir lointain, deux événements lugubres dans l'histoire de son pays, événements qui présentent effectivement quelques traits de ressemblance. Il n'y a rien là qui doive nous jeter dans l'embarras en présence des données scientifiques qu'a expliquées M. *Biot*. Les erreurs possibles ou plutôt certaines de l'astronomie égyptienne dans l'observation des levers d'étoiles, erreurs que l'auteur de l'article invoque pour échapper à la rigueur du raisonnement, peuvent se mesurer et ont été mesurées; or, d'après l'évaluation que M. *Biot* en présente, il est impossible qu'elles introduisent dans le résultat une erreur même d'un *quart de siècle*. Ce n'est pas non plus que je veuille admettre l'alternative que nous offre en regard de sa solution, M. F. Lenormant, savoir qu'il faudrait supposer la même altération (et une altération énorme) introduite dans la chronologie biblique et dans celle des Égyptiens. J'admets parfaitement au contraire que *Séti II* vivait vers la fin du 14e siècle et *Moïse* au 16e, mais je n'ai trouvé, dans l'article que je mentionne, ni la preuve, ni même une probabilité sérieuse que *Séti II* soit le Pharaon à qui échappèrent les tribus d'Iraël.

Je ne veux pas nier pourtant que les *papyrus* égyptiens, analysés ou traduits dans cet article, parlent de *Moïse* : ceci au contraire est pleinement démontré; je conteste seulement que les faits mentionnés par eux appartiennent à la fin de la 19e dynastie. Il s'agit des premiers *papyrus de la collection Sallier* et des 3e, 4e et 5e de la collection *Anastasy* (au musée Britannique). « Ce sont, dit M. F. Lenormant, des recueils de » modèles de style rassemblés par des scribes et destinés à » leur servir de formulaires; ils renferment en même temps » des exercices sur un sujet donné et des pièces historiques » relatives à divers événements.... Les exercices de rhétorique » de nos papyrus sont toujours sous la forme d'une lettre » adressée au scribe auteur de la copie par un scribe d'un

» ordre supérieur, plus savant et probablement son pré-
» cepteur. »

Ces papyrus, qui représentent au moins la tradition vivante des lettrés égyptiens, s'ils ne contiennent pas des faits contemporains de leur rédaction même, mentionnent très-expressément une partie des plaies d'Égypte [1], ainsi que la puissance d'un *scribe* [2] sur un peuple dont il domine la volonté par des enchantements, peuple qu'il « entraîne vers sa loi » impure » et qu'il considère comme « le premier peuple » du monde, » tout en laissant ses propres enfants dans « la » condition la plus vile [3]. » Dans l'un de ces papyrus [4], le lettré développant un autre thème, déplore la fatale *pensée du souverain* « de prendre ses esclaves en commisération au jour » du fléau. — L'esclave, le serviteur, continue-t-il, est devenu » le chef d'un peuple qu'il tient en sa puissance..... Le puis- » sant triomphait dans son cœur, *en voyant s'arrêter l'esclave.* » Son œil les touchait, *son visage était sur leur visage*, sa fierté » était au comble. Tout à coup le malheur, la dure nécessité » s'emparent de lui. — Oh! répète *l'assoupissement dans les* » *eaux* qui fait des glorieux un objet de pitié; dépeins la » jeunesse moissonnée dans sa fleur, la mort des chefs, la des- » truction du maître des peuples [5]. » Un autre morceau du même recueil appelle expressément *peuple de Sem* celui qu'entraîne l'irrésistible volonté du *magicien* « habile à lui tracer » sa loi, » magicien qui met « l'opprimé parmi les puissants » et qui « n'a dû son existence qu'à ceux qui l'ont *sauvé* dès le » sein de sa mère [6]. » Ailleurs encore, le papyrus *Sallier* et le n° 3 de la collection *Anastasy* reproduisent deux développements d'un même thème, avec cette différence, remarquée par M. F. Lenormant, que, dans l'un, le rédacteur paraît plus dominé par l'admiration et dans l'autre par la colère. Voici les traits les plus caractéristiques de l'un et l'autre morceau :

[1] *Pap.* Sallier, I et Anastasy, 5.— *Corresp.*, t. VII, page 287.
[2] Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum (*Act.*, VII, 22).
[3] *Corresp.*, ibid. — Cf. *infra*.
[4] Sallier, I.
[5] *Corresp.*, page 291. — Ici, les termes de la missive semblent exprimer qu'il s'agit d'un fait tout récent.
[6] *Ibid.*, 292. — Sallier, I, Anast., 5.

Papyrus Sallier.	Papyrus Anastasy.
2 Peins le scribe, sauveur d'un peuple tombé dans l'*esclavage*,	1 Peins le scribe sauvant de l'esclavage,
3 Et faisant des transports pour toute espèce de *constructions*.	2 Celui qui faisait des transports pour toute espèce de constructions.
4 Représente-le avec l'énergie de la constance dans le maniement du gouvernail.	3 Montre-le transformant l'action de son autorité en un amour de nourrice...
	5 Représente-le avec l'énergie de la constance dans la direction du gouvernail...
8 Lorsqu'il se montre au peuple de la race de sa mère,	9 Il se manifeste au peuple de sa mère,
9 Il se met en opposition avec son supérieur...	10 Et se sépare de son supérieur....
12 Il est le maître dans l'art de séduire la foule...	12 L'opprimé qui devient puissant, 13 Le maître dans l'art de séduire.
14 Déjà *le chef de l'oasis* est réduit en esclavage,	24 Cependant, le chef de l'oasis reste dans la servitude,
15 Tandis que son gendre s'en va dans la campagne,	25 Tandis que son gendre court les campagnes.
17 Ses fils sont soumis à la circoncision,	27 Et ses fils sont soumis à la circoncision.
18 L'aîné lui sert de bête de somme pour traverser l'espace.	14 Son fils est comme un âne, pour faire le transport de toute espèce de fardeaux.
24 Voici le gardien de la loi qui fait la *purification avec l'hysope*.	15 Cependant le gardien de la loi fait la purification avec l'hysope.
25 La *colonne de fumée* demeure au-dessus du *camp*.	
29 Le pontife ordonne l'expiation,	19 Le pontife ordonne la purification,
30 Afin d'accomplir le mystère de l'âne à la 3e heure,	20 Afin de célébrer les mystères de l'âne à la 3e heure.
31 De l'âne qui s'est plongé dans la source pure.	21 Parce que l'âne s'est plongé dans la fontaine pure,
32 *Empêchant la révolte* par l'apparition réjouissante des *eaux de la source*,	22 Empêchant ainsi la révolte par l'apparition réjouissante des sources;
33 Lorsque le ciel refusait l'eau	23 Pendant que le ciel, refusant l'eau, excitait la soif.
34 L'odorat est captivé par les *parfums*,	30 L'odorat est captivé par des parfums,
35 Qui s'élèvent de la *flamme*.	31 Par l'odeur de l'encens sur la flamme.
36 Sa face (du prophète) *resplendit* hors du sanctuaire, comme la crinière du lion du désert...	32 L'éclat de sa face hors du sanctuaire est celui de la crinière du lion du désert.
40 Qui pourrais-tu lui comparer?	
	36 Qu'à son crime réponde le châtiment,
	37 Enlevant la colère de chacun contre l'enfant rebelle.

L'auteur de l'article fait remarquer comment des circonstances même très-secondaires du récit biblique, telles que l'aspersion avec l'hysope, l'autel des parfums, l'infériorité respectueuse de l'arabe *Jéthro* à l'égard de son gendre *Moïse*,

la circoncision tardive d'un fils de ce dernier, l'obscurité où le législateur des Hébreux laissa ses enfants, sont reproduits dans ce récit étranger et hostile, aussi bien que les circonstances merveilleuses de la colonne de nuées, de l'éclat qui environne le visage de *Moïse* et de la fontaine jaillissant au désert; il ajoute un détail philologique qui nous fait comprendre la mention fort étrange de l'âne dans ce dernier récit, mention que l'on retrouve, comme chacun sait, dans *Tacite :* c'est que la prononciation primitive du nom de *Jéhovah* ressemblait beaucoup à celle du mot égyptien par lequel on désignait l'âne.

Enfin un autre morceau est plus significatif encore, s'il est possible, puisque le nom de Moïse (*Mosou*) s'y trouve, comme étant celui de l'homme « qui a entraîné ces maudits enfants » de Sem; » et ce morceau est précisément celui qui nous ramène à la question de chronologie traitée ici, puisque c'est lui qui a décidé M. *F. Lenormant* en faveur de la date qu'il propose pour l'*Exode*. Il y est question d'une négociation entreprise puis rompue avec *Moïse,* par le capitaine des archers *Ianni* [1], en qui le critique reconnaît avec une haute vraisemblance, l'*Iannès* qui a *résisté à Moïse,* et dont parle saint Paul [2].

Qu'il soit question dans tout ceci du séjour des Hébreux dans le désert, cela ne peut faire l'objet d'un doute; mais, quant à la conséquence chronologique qu'en tire le jeune savant, elle repose seulement sur la comparaison de trois morceaux où figure un Egyptien nommé *Ianni*. On a trouvé en

[1] V. pages 295-299. — *Ianni* disait d'abord : « Vous êtes les maîtres de rejeter ce que vous voulez. Repoussez ce que votre oppresseur vous dit de repousser. Le précepte qu'il lui plait de vous prescrire dans sa loi, vous le répéterez. — Rejette, c'est moi qui te le dis, les mariages avec les Madianites, ainsi que leurs instituteurs, puisque tu les chasses maintenant. C'est à toi de leur donner la loi de vérité. N'es-tu pas *Mosou*, celui qui a entraîné ces maudits » *enfants de Sem*? N'es-tu pas le maître? Tu as su atteindre un asile où tu peux » librement repousser la loi. » Le ton change brusquement après une lacune, et le morceau se termine brusquement par cette phrase : « Malheur à ceux qui déclarent supportable et bon ton pouvoir. »

[2] Quemadmodum autem Iannes et Mambres restiterunt Moysi, ita et hi resistunt veritati. II Tim., III, 8.

effet, dans le même papyrus [1], une autre pièce, appartenant au règne de *Ramsès II*, où *Ianni* est appelé *commandant*. M. F. Lenormant juge que ce titre était inférieur à l'autre et croit que cette page se rapporte à la jeunesse du personnage ; que par conséquent le règne de *Ramsès* a dû précéder la tentative de négociation avec les Hébreux. Dans une autre pièce, qui précède immédiatement celle où *Moïse* est nommé, on donne à *Ianni*, comme dans celle-ci, le nom de *capitaine des archers* : il y est question d'un voyage aux carrières d'Eléphantine. Enfin, dans une autre encore, qui est datée du règne de *Séti II*, on trouve un *Ianni* nommé *capitaine des archers* de Bokenphthah.

Écartons d'abord de la discussion l'avant-dernière, puisqu'elle n'est point datée. Elle est attenante au morceau où figurent les Juifs, et *Ianni* porte dans toutes les deux le même titre; j'y reconnaîtrai volontiers la même personne, mais il n'y aura aucune conséquence à en tirer. Quant à la pièce du temps de *Ramsès*, elle se trouve aussi dans le 5e papyrus d'*Anastasy*, quoique à une autre place ; il est à la rigueur possible que ce soit le même *Ianni*, mais j'avoue qu'il m'est impossible de reconnaître par la vague désignation de son titre à quelle époque de sa vie on peut rapporter ce manuscrit. Le grade est désigné dans le dernier morceau et il peut être assimilé à celui qui est inscrit sur le papyrus de *Moïse*, mais il ne s'agit plus du même papyrus et celui qui le contient renferme aussi des détails sur l'un des règnes des Pasteurs [2].

C'est donc, il faut le dire nettement, car le sujet est grave et personne n'en est plus convaincu que le philologue dont je me permets de combattre ici l'opinion sur une date, c'est une raison bien faible que celle d'une similitude de nom et de fonction pour établir l'identité de deux personnages dont la distinction est attestée par toutes les données de la chronologie, y compris le témoignage des astres. Je crois donc devoir écarter complétement du débat le nom de *Séti II*. Quant à celui de *Ramsès* il nous ramène tout naturellement à l'examen de l'hypothèse de M. de Rougé.

[1] Anastasy, 5.

[2] Le papyrus Sallier, 1 — Cf. *Corresp.*, pp 284 et 302-3.

XIII. — Examen de l'opinion de M. de Rougé, qui pense que Moïse sortit de l'Égypte sous le règne de Ménephthah. — Difficultés de chronologie et d'histoire.

Voici quel est le raisonnement de l'illustre égyptologue[1] : Le règne du persécuteur des Hébreux fut très-long ; il les a contraints de bâtir des villes dont l'une portait le nom de *Ramsès ;* or le règne de *Ramsès Meïamoun* a duré 68 ans et il a bâti, dans la basse Egypte, une ville à laquelle il a donné son nom. *Moïse,* fugitif à 40 ans, ne revint d'Arabie qu'à l'âge de 80, après la mort du roi. Il obligea son successeur à laisser partir le peuple de Dieu et l'armée égyptienne fut engloutie en voulant le poursuivre, mais rien ne prouve que le roi ait partagé son sort ; ainsi, même en réunissant dans un court espace les événements qui séparent la mort du vieux roi de la sortie des Hébreux, on peut encore accorder à *Ménephthah* les 19 années que lui attribue Africain. La mort de *Joseph* aura eu lieu au temps des troubles qui précèdent l'avénement de *Ramsès Ier ;* celui-ci sera le *roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph,* et Moïse sera né sous le long règne de *Séthos.*

Restreinte à ces termes, la question paraît assez claire, et même, si l'on ne donne à *Ménéphthah* que 5 années, selon l'hypothèse que j'ai exposée plus haut, on pourrait à la fois admettre que l'*Exode* suivit de près la mort de *Ramsès,* et que le Pharaon qui régnait alors partagea le sort de son armée. J'écarte pour le moment la date de la vie de *Joseph ;* j'aurai à y revenir dans un instant, et, dans tous les cas, son ministère est antérieur à la 19e dynastie. Mais, à ne considérer que les rapprochements où figure le nom de *Ramsès II,* j'avoue que les raisons dont je viens de présenter la suite ne me paraissent point convaincantes. Il n'est pas nécessaire d'étendre à 68 ans ni même à 60 le règne du Pharaon sous qui Moïse s'est exilé. Le prophète avait 40 ans, il est vrai, quand il a quitté la cour, et, lorsque le roi dont il avait fui les états est mort, Moïse habitait depuis longtemps l'Arabie[2] ; mais il y a plusieurs règnes assez longs dans la 18e dynastie : on connaît une date de la

[1] *Notice sur le musée ég. du Louvre. Préf.*, p. 14-15. — Cf. *Ann. de Philos. chrét.*, juillet 1847, t. XVI, page 19 (3e série), et la *Notice*, dans le t. XXI, p. 261 (4e série).

[2] *Cf. Exode*, II, 23 et *Act.*, VI, 23.

36e année d'*Aménophis III*; ses deux prédécesseurs paraissent, il est vrai, avoir gouverné peu de temps l'Egypte, mais il est probable que ce roi, dont la mort précéda le retour de *Moïse*, n'est pas celui qui régnait à l'époque de sa naissance, et rien, dans la Bible, ne nous dit combien de fois le sceptre changea de mains dans cet intervalle. Si maintenant le retour de Moïse eut lieu quelques années après l'avénement de *Horus*[1], la naissance de ce prophète se trouverait reportée probablement aux dernières années de *Thouthmosis III*, ou peut-être au temps d'*Aménophis II*, puisque nous ignorons tout à fait l'étendue de ce dernier règne. L'époque de cette naissance est signalée par un redoublement de persécution, par l'ordre monstrueux de jeter dans le Nil tous les enfants mâles des Israélites; mais ce n'est pas là le commencement de la tyrannie à laquelle ils furent soumis : la construction des villes de *Ramsès* et de *Pithom* leur avait été précédemment imposée[2]; il est donc bien difficile, en tout état de cause, de l'attribuer au prince qui mourut longtemps après le départ de *Moïse* pour l'Arabie, et le nom de la ville de *Ramsès* ne peut être invoqué pour placer l'*Exode* sous *Ménéphthah*.

Carrière rappelle même dans son *Commentaire sur l'Exode* qu'un lieu de ce nom est mentionné dans le récit de l'établissement de Jacob (*Gen.* XLVII, 11), époque bien certainement antérieure même à *Ramsès Ier*. Il n'y a d'ailleurs rien d'invraisemblable à admettre en Egypte plusieurs villes de même nom. Champollion ne nous apprend-t-il pas que la bourgade de Ghirsché, en Nubie, « portait le même nom sacré que *Memphis* » c'est-à-dire *Thyptah*, ou demeure de Phtha[3]? Le nom

[1] Il n'est pas nécessaire de placer ce retour aussitôt après la mort du roi précédent ni l'année même où les Hébreux quittèrent l'Égypte. Le 23e verset du 2e chapitre dit seulement : *Post multum vero temporis mortuus est rex Ægypti : et ingemiscentes filii Israël propter opera vociferati sunt; ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus;* puis, aux chapitres suivants, le livre sacré raconte comment Dieu donna à Moïse sa mission libératrice, sans dire précisément en quelle année de sa vie (*Moyses autem pascebat oves Jethro.... Apparuitque ei Dominus in flamma ignis in medio rubi*, etc. III, 1-2 et sq). Moïse avait 80 ans quand les plaies d'Égypte commencèrent (VII-7).

[2] *Exode*, I, 11 22.

[3] *Lettres écrites d'Égypte*, lettre 11e.

de *Ramsès* put être porté par quelque parent de *Thouthmès*, qui aurait fondé une ville en son honneur. Si maintenant on abandonne cette preuve et que l'on s'en tienne à rapprocher l'*Exode* de la fin de *Ramsès le Grand*, on se trouverait dans l'impossibilité de reculer cet événement plus loin que le commencement du 14e siècle, puisque le commencement de la 20e dynastie est fixé par des considérations astronomiques; or l'histoire des Hébreux ne peut se tenir renfermée dans des limites comme celles-là : il est vrai que la découverte de la date de *Ramsès III*, n'était pas faite quand M. dé *Rougé* a émis cette opinion dans les *Annales*, et que d'ailleurs il y était conduit par un ordre de considérations fort graves, mais sur lequel j'espère donner, en terminant ces recherches, complète satisfaction.

F. Robiou,
Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

N. B. Sur cette importante question du synchronisme de la sortie d'Egypte, nos lecteurs trouveront les *deux articles* de M. de Rougé, dans le t. xvi, p. 19 (3e série) et t. xii, p. 261 (4e série). A. B.

Polémique catholique.

QUATRE CHAPITRES INÉDITS SUR LA RUSSIE

PAR LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE [1].

En voulant faire connaître à nos lecteurs les nouveaux opuscules de M. le comte de Maistre, nous n'avons pas à louer l'auteur ni même l'ouvrage. Tout a été dit sur l'un, et quant à l'ouvrage, nous allons faire, comme ont coutume de faire les *Annales*, c'est-à-dire, qu'au lieu de formuler un jugement plus ou moins compétent, comme font la plupart des journaux, nous allons extraire de l'ouvrage même les passages les plus importants, afin que nos lecteurs puissent d'abord connaître les pensées et les expressions mêmes du célèbre philosophe, et puis qu'ils se forment eux-mêmes un jugement sur la valeur de son écrit.

CHAP. I. *De la Liberté*.

Dans ce chapitre, M. de Maistre traite principalement de l'esclavage et de l'opportunité de l'affranchissement des serfs en Russie ; il y pose d'abord cette question :

« Comment est-il arrivé qu'AVANT LE CHRISTIANISME, l'esclavage ait toujours » été considéré comme une pièce nécessaire du gouvernement et de l'état poli- » tique des nations, dans les républiques comme dans les monarchies, sans » que jamais il soit venu dans la tête d'aucun philosophe de blâmer l'esclavage, » ni dans celui d'aucun législateur, de l'attaquer par des lois fondamentales » ou de circonstance ? »

La réponse à cette importante question ne se fait pas longtemps attendre à l'esprit droit qui la recherche.

« C'est que l'homme, en général, S'IL EST RÉDUIT A LUI-MÊME, est trop mé- » chant pour être libre (p. 3, 4). »

Il montre ensuite, par des textes formels, que l'antiquité païenne a toujours regardé l'esclavage comme nécessaire, et que la religion chrétienne, seule, en introduisant des principes nouveaux dans la politique, a pu opérer l'abolition graduelle de l'esclavage.

[1] Publiés par son fils, le comte Rodolphe de Maistre. Brochure in-8° de 197 pages. Paris, chez Vaton, libraire, rue du Bac, 50, prix 3 fr.

Puis il signale le danger d'un affranchissement subit en Russie, et ce danger, il le trouve principalement dans la manière dont la Russie a été civilisée. Ici encore ses paroles sont profondément remarquables :

C'est dans les boues de la Régence que les germes de la civilisation russe se sont échauffés et développés. L'épouvantable littérature du dix-huitième siècle est arrivée en Russie subitement et sans préparation ; et les premières leçons de français que ce peuple entendit, furent des blasphèmes.

Celui-là serait bien coupable qui, ayant à traiter ce sujet, cacherait ce très-grand danger au gouvernement. C'est un désavantage fatal que la Russie a sur toutes les nations, et qui doit engager ses maîtres à prendre des précautions particulières, lorsqu'il s'agira de rendre ou de donner à la liberté l'immense pluralité de la nation qui n'en jouit point encore.

Ces serfs, à mesure qu'ils recevront la liberté, se trouveront placés entre des instituteurs plus que suspects et des prêtres sans force et sans considération. Ainsi exposés, sans préparation, ils passeront infailliblement et brusquement de la superstition à l'athéisme, et d'une obéissance passive à une activité effrénée. La liberté fera sur tous ces tempéraments l'effet d'un vin ardent sur un homme qui n'y est point habitué. Le spectacle seul de cette liberté enivrera ceux qui n'y participent point encore. Que, dans cette disposition générale des esprits, il se présente quelque Pugatscheff d'université (comme il peut s'en former aisément, puisque les manufactures sont ouvertes), qu'on ajoute l'indifférence, l'incapacité, ou l'ambition de quelques nobles, la scélératesse étrangère, les manœuvres d'une secte détestable qui ne dort jamais, etc., etc... l'État, suivant toutes les règles de la probabilité, se *romprait*, au pied de la lettre, comme une poutre trop longue qui ne porterait que par les extrémités : *ailleurs, il n'y a qu'un danger à craindre ; ici il y en a deux.*

Si l'affranchissement doit avoir lieu en Russie, il s'opérera par ce qu'on appelle *la nature*. Des circonstances tout à fait imprévues le feront désirer de part et d'autre. Tout s'exécutera sans bruit et sans malheurs (toutes les grandes choses se font ainsi). Que le souverain favorise alors ce mouvement naturel, ce sera son droit et son devoir ; mais Dieu nous garde qu'il l'excite lui-même (p. 25) !

Le mouvement qui se fait en ce moment en Russie, précisément à cause de l'affranchissement des serfs, donne à ces paroles une autorité quasi-prophétique.

CHAP. II. *De la Science.*

Dans ce chapitre, M. de Maistre s'attache à montrer de quel danger est, pour tout État, et en particulier pour la Russie, la trop grande et trop prompte diffusion de ce que l'on appelle la science. — Voici les inconvénients qu'il signale :

Les inconvénients inévitables de la science, dans tous les pays et dans tous

les lieux, sont de rendre l'homme inhabile à la vie active, qui est la vraie vocation de l'homme ; de le rendre souverainement orgueilleux, enivré de lui-même et de ses propres idées, ennemi de toute subordination, frondeur de toute loi et de toute institution, et partisan né de toute innovation.

Elle tend donc nécessairement à tuer l'esprit public et à nuire à la société. Il y a sans doute du *plus ou du moins* dans les maux indiqués ; mais, en plus ou en moins, ils sont inévitables.

Bacon sentait bien cette vérité, lorsqu'il prononça ce mot fameux : « Que la » religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre. » Elle est en effet, de sa nature, sujette à se corrompre, et toujours elle a besoin d'un principe qui contrarie cette tendance (p. 38).

Il fait observer ensuite que le défaut capital de la science est de tuer la première de toutes, celle de l'*homme d'État ;* et il dit à ce sujet :

On n'a pas peut-être assez remarqué que la nation la plus fameuse comme la plus puissante de l'antiquité, celle qui a jeté le plus grand éclat par sa politique et par ses armes, était absolument étrangère au génie des sciences et même à celui des arts. Jamais les Romains ne possédèrent un peintre, un sculpteur, un mathématicien, un astronome, etc., et le plus grand de leurs poëtes a même renoncé à cette gloire de la manière la plus solennelle [1]. Cependant, la réputation des Romains dans le monde est décente, et toute nation pourrait s'en contenter. Les Romains eurent le rare bon sens d'acheter, en Grèce pour de l'argent, les talents qui leur manquaient, et de mépriser ceux qui les leur apportaient. Ils disaient en riant : *Grec affamé fera tout pour vous plaire* [2]. S'ils avaient voulu les imiter, ils eussent été ridicules ; c'est parce qu'ils les dédaignaient qu'ils furent grands (p. 39).

M. de Maistre est loin toutefois de vouloir bannir ou comprimer le génie, qui invente ou propage la science, mais il prétend que *apprendre à tous toutes choses,* comme on le veut faire en ce moment, est le vrai moyen de n'avoir jamais un homme de génie. Il cite par exemple l'ancienne éducation, qui se bornait aux éléments de littérature, de logique et de physique ; puis il ajoute :

Après cela, les jeunes gens prenaient leur parti et se livraient chacun à la science nécessaire à l'état qu'ils devaient entreprendre. Galilée apprenait les mathématiques, Petau la théologie, et Black la chimie ; mais, jamais on n'imagina de faire marcher de front l'étude de toutes les sciences, de manière que le prêtre doive être mathématicien, et le sénateur chimiste (p. 45).

Comme nous l'avons dit, son désir n'est pas de supprimer

[1] Virg., *Æn.*, VI, 847.
[2] Græculus esuriens in cœlum jusseris, ibit.
(Mart., *Epig.*), ou plutôt Juvénal, *Sat.* III, 78.

la science, mais d'en diriger l'emploi. Sa pensée est renfermée dans ces paroles :

Quelqu'un a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse, « que la science ressemble au feu qui est bon, pourvu qu'on le retienne dans les différents foyers où il doit servir à tous les usages de l'homme ; mais qui n'est qu'un destructeur épouvantable si on l'éparpille. » *La science resserrée est un bien : trop répandue, c'est un poison* (p. 55).

CHAP. III. *De la Religion.*

Dans ce chapitre M. de Maistre insiste surtout pour démontrer à l'homme d'État russe, pour lequel il écrit, le grand danger que fait courir à la Russie l'introduction de l'élément protestant dans la religion russe. Il lui dit avec beaucoup de raison :

L'esprit du siècle pénètre de tous côtés dans ce pays, livré jusqu'à présent à la simplicité antique. De nombreuses sectes s'élèvent de toute part : il y en a d'absurdes ; il y en a de dangereuses ; il y en a d'atroces. Le philosophisme, qui profite de tout, *se sert, pour tuer le christianisme, de la science qu'on a déchaînée sur la Russie* : mais le *Protestantisme* surtout a porté le danger au comble, par des circonstances particulières, qu'il est nécessaire de détailler avec une certaine exactitude ; car c'est un point essentiel pour la Russie.

Depuis l'époque de la Réforme, et même depuis celle de Wickleff, il a existé en Europe un certain esprit, terrible et invariable, qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme [1].

Le génie inquiet et républicain du *Protestantisme* est une chose qui n'a plus besoin d'être prouvée. Le calvinisme surtout est remarquable sous ce point de vue : les tragédies qu'il a jouées en Europe, sont connues de tout le monde. Il serait aisé d'accumuler ici des témoignages protestants qui seraient infiniment curieux ; mais ce mémoire s'allongerait trop (p. 62).

Puis il cite un grand nombre de passages qui ne laissent aucun doute sur la tendance anarchique des principes protestants, dont le dernier mot est l'*indépendance à l'égard de toute autorité soit civile, soit religieuse.* Aussi conclut-il par ces considérations, que les hommes d'État, aimant leur pays, doivent souvent méditer :

Que jamais un professeur protestant ne paraisse dans un séminaire, dans une école ou dans une université du rite grec ou latin. C'est la grâce que tout ami de l'ordre général et de la Russie en particulier demande à deux genoux à

[1] Cette action continuelle se trouve détaillée, avec beaucoup d'ordre et de clarté, dans le livre allemand intitulé *der Triumph der Philosophie* ; etc. 2 vol. in-8. Ce livre anonyme, écrit par un ministre luthérien, mérite sous ce point de vue une pleine croyance.

Sa Majesté Impériale, et certes il ne lui demande pas en cela une chose de peu d'importance pour lui et pour l'État, mais ces mesures ne doivent point être publiques ni légales. On ne l'aura jamais assez répété, il y a une foule de choses que le souverain fait mieux en gardant le secret dans son cœur, et agissant comme la nature, qui fait tout sans dire : *Je vais faire.*

On dit (et l'on a trop dit) : *Il ne s'agit nullement de religion, il s'agit de philosophie, de langue grecque*, etc..... Jusques à quand sera-t-on dupe de ces sophismes perfides? L'erreur passe par toutes les portes ; et depuis les hautes mathématiques jusqu'à la conjugaison des verbes, tout lui sert pour arriver à ses fins. Le gouvernement russe n'a pas besoin de beaucoup de mémoire pour se rappeler ce qu'on voulait enseigner à ses prêtres, il y a peu de temps, sous le voile de la langue hébraïque.

Encore, si l'on s'en tenait aux sciences mathématiques ou physico-mathématiques, le mal serait moindre, quoique grand encore (puisque le contact seul est très-contagieux). Mais, appeler des professeurs de cette espèce dans une école, et surtout dans un séminaire grec ou latin, pour y *enseigner la morale, la métaphysique et toute la philosophie rationnelle*, c'est une faute dont les suites démontreront trop tôt l'énormité (p. 80).

CHAP. IV. *De l'Illuminisme.*

M. de Maistre indique ici plusieurs sortes d'illuminés : les francs-maçons, les martinistes ou piétistes. Tout en signalant les dangers de ces sectaires, il ne trouve pas cependant que ce soit là que réside le grand danger pour l'Église et pour l'État. Le grand danger, suivant lui, est dans une 3e classe d'illuminés, sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements. Voici ses paroles :

Le véritable illuminisme est le Philosophisme moderne greffé sur le Protestantisme, c'est-à-dire sur le Calvinisme ; car on peut dire que le Calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *aufklraung*, l'action de la *nouvelle lumière* qui venait dissiper les ténèbres des anciens préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'*illuminisme* (p. 101).

Là encore l'illustre auteur montre, par des citations et des exemples, « combien l'esprit essentiel et fondamental du Pro-» testantisme a une affinité naturelle avec les systèmes mo-» dernes anti-chrétiens et anti-monarchiques qui sont même » une production directe et évidente du Protestantisme » (p. 106). » Et de plus il s'attache à prouver que le plus grand et le plus funeste talent de l'illuminisme, a été, depuis son

origine, de se servir des princes mêmes pour les perdre. Et en effet, il montre en ces termes de quelle manière la secte s'est servie des princes pour arriver à leur perte. Ses paroles méritent certainement d'être prises en considération.

Mais le *talent des illuminés* ne se bornait pas, et ne se borne point encore à verser dans l'esprit des princes les préjugés les plus funestes; leur grand chef-d'œuvre est d'en obtenir les ordres dont ils ont besoin, tout en ayant l'air de leur demander des choses toutes différentes.

On peut affirmer que, pendant tout le 18e siècle, les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait d'un peu remarquable qui n'ait été dirigé par l'esprit secret, vers un but dont le souverain ne se doutait pas. La vérité de cette proposition peut se vérifier dans les grandes et dans les petites choses.

Ainsi, dans plusieurs pays, on a déclamé contre les troupes privilégiées, particulièrement destinées à la garde des souverains. Le *prétexte* était la dépense, l'orgueil de ces hommes choisis, le danger des haines de corps, etc..... Le *motif* était l'abaissement des souverains, car le mélange de force et d'éclat, qui distingue ces sortes de corps, pourrait être nommé la *cuirasse de la majesté*. Et personne ne le sait mieux que ceux qui proposent de la détacher [1].

Que n'a-t-on pas écrit en Europe contre les mainmortes? Le *prétexte* était le danger de l'accumulation des biens dans les mains qui n'aliènent jamais; le *but* était d'empêcher les fondations pieuses et l'accroissement des biens ecclésiastiques.

Que n'a-t-on pas dit encore contre le célibat ecclésiastique? Le *prétexte* était le bien de l'État et la *population;* le *but* était l'avilissement infaillible des *suppôts et des trompettes du fanatisme*.

Les livres ont été pleins de dissertations sur le danger des inhumations dans les églises. Le *prétexte* était la santé publique; le *but* était le désir de *civiliser* les sépultures, d'établir de plus le *pêle-mêle* des cimetières, et de *planter*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la démocratie en terre, pour la faire germer ensuite au dehors, ce qui est arrivé.

Mille voix compatissantes se sont élevées en faveur des juifs. Le *prétexte* était l'humanité et même la politique; le *but* était uniquement de contredire les prophéties [2]. Et l'on ne saurait trop regretter qu'ils aient réussi, en partie, ici ou là; car, pour le dire en passant, *jamais prince chrétien ne sortira, à l'égard des juifs, de la protection universelle due à tout sujet, et ne tâchera de les avancer vers l'État et les fonctions civiles, sans que son règne ne soit marqué par de grandes disgrâces et d'éclatantes humiliations* [3].

[1] En effet, l'anéantissement de la *maison du roi* en France, fut le prélude de la révolution.

[2] On l'a vu dans la fameuse *lettre de d'Alembert* imprimée parmi celles du roi de Prusse Frédéric II, qui, ne s'embarrassant de rien, lui a permis de voir le jour.

[3] Joseph II enrôlait les juifs et les faisait assister à la messe avec leurs camarades. Les princes qui voudront hériter de ses succès et de sa réputation pourront l'imiter.

Avec quel art ces hommes ont su, pendant tout le dernier siècle, montrer aux souverains des périls imaginaires pour arriver à leurs fins ! Ils se sont donnés eux-mêmes pour d'excellents sujets réellement et sincèrement alarmés sur l'autorité royale menacée, disaient-ils, par les prêtres. Ils citaient des événements du onzième siècle, très-mal expliqués jusqu'à présent, et d'ailleurs aussi étrangers aux hommes de notre temps, que la guerre du Péloponèse. Mais c'était le *prétexte* : et le *but* était d'ôter l'enseignement public au clergé, qui enseignait l'origine divine de la souveraineté et le devoir illimité de l'obéissance, le crime excepté (p. 117).

Ces citations suffisent pour montrer combien ces Lettres ressemblent à tout ce qui est sorti de la plume de cet homme célèbre. Nul écrivain peut-être n'a vu plus profondément dans le cœur même des événements contemporains, nul n'a porté un regard plus prophétique dans l'avenir.

A. Bonnetty.

Critique Biblique

SATAN ET LA CHUTE DE L'HOMME,
SELON LA GENÈSE.

Le mal personnifié dans Azazel. — Pourquoi le serpent personnifie le mal? — Examen de ses paroles et de celles de la femme. — Réponse aux objections rationalistes.

Le mal est dans le monde, et il n'y est pas comme une abstraction philosophique, puisque tout homme, à tous les degrés de la société, et quelle que soit la perfection morale de son être, en subit les atteintes plus ou moins sensibles. Le mal est donc quelque chose de réel et qui tombe sous les sens comme le bien; mais, comme il est le contraire du bien, il ne peut procéder de Dieu qui est le bien par excellence; et, par conséquent, l'unité par essence. Puisqu'il ne procède pas de Dieu, il est donc postérieur au bien : il est donc inférieur à Dieu: sa réalité est donc une réalité d'existence et non d'essence, de temps et non d'éternité : donc il a eu une origine.

L'origine du mal, nous ne la savons pas, ou du moins nous la savons par la foi seulement, aucun document historique ne nous en instruit en termes positifs. Mais, ce que nous savons pertinemment, parce que la droite raison suffit pour le savoir, c'est que le mal a dû se trouver *incorporé*, dès son origine, dans une créature, dans une individualité par conséquent. Sans cela, il ne serait pas une *substance réelle*, ce qu'il est cependant, mais une pure rêverie, une substance imaginaire. Nous ne pouvons séparer l'*individualité* du mal de l'origine du mal, parce que tout ce qui a une origine a *nécessairement* une existence individuelle; les deux choses se confondent dans une complète identité.

Les anciens Hébreux étaient, de tous les peuples de l'antiquité, les seuls qui avaient conservé la notion logique du mal, sans doute parce qu'ils étaient les seuls qui possédaient l'idée vraie de Dieu. C'est une preuve *à priori* qu'ils formaient l'élite de l'humanité, qu'ils étaient les descendants d'Adam, par pri-

mogéniture de choix. Ils *personnifiaient* le mal et ne lui rendaient aucune espèce de culte. La personnification du mal, chez les anciens Hébreux, était *Azazel* עזאזל. Si ce terme est formé par réduplication עזלזל de la racine non usitée עזל, mais qui a cours en arabe et signifie *séparer*, la conjecture émise avec tant de sagacité par Hengstenberg [1] se trouve justifiée, et *Azazel* veut dire *déserteur*, ἀποστάτης. Il ne saurait y avoir de synonyme plus vrai et plus expressif de *Satan* שטן, qui veut dire *ennemi* [2], que celui d'*apostat*. Que le mot *Azazel* signifie réellement une personnalité, et une personnalité contraire à Dieu, c'est ce qui ressort avec évidence du chap. XVI du *Lévitique* et de la construction grammaticale du mot. On lit au v. 8 : « Un sort *à* Jéhovah ליהוה, et un sort *à* Azazel לעזאזל; et au v. 26 : « Celui qui aura conduit le bouc *à* Azazel. » La personnalité du mal, le Démon, est donc nettement formulée; et, d'un autre côté, le bouc qui était envoyé à Azazel dans le désert (v. 10, 21, 22), n'était pas une offrande qu'on lui faisait. Ce bouc était le symbole du péché חטאת (v. 21), et le péché, reconnu et avoué comme mal (v. 21), ne peut faire et n'a jamais fait l'objet d'une offrande. Le renvoi du bouc au Démon était donc tout le contraire de ce qui constitue un culte; c'était un acte de renoncement au mal; on reniait Azazel en lui renvoyant ses œuvres. D'ailleurs on en agissait ainsi sur l'ordre de Jéhovah ; tout se passe *devant Jehovah* לפני יהוה (v. 7, 10), qui dirige les sorts [3]. Suivant les idées constantes de l'A.-T., *Azazel* reste dans l'isolement גזרה (v. 22) et dans l'abjection. L'homme qui a conduit le bouc au désert, séjour symbolique du Démon, en contracte une souillure; il faut qu'il se purifie avant de rentrer dans la société de ses semblables (v. 26).

On le voit; il y avait chez les anciens Hébreux, relativement au mal personnifié, tout un ordre de notions et de faits qui ne se présente avec le même caractère chez aucun autre peuple

[1] V. *Die Bücher Mose's*, p. 164 sqq.

[2] Si le mot *Satan* ne se trouve pas dans le Pentateuque, comme appellatif, avec l'art. ה, il y est cependant comme nom commun. L'ange de Jéhovah se place dans le chemin de Balaam pour lui être un *satan* לשטן, c'est-à-dire un *empêchement* ou obstacle (*Nomb.*, XXII, 22).

[3] *Proverbes*, XVI, 33.

de l'antiquité. Partout, excepté en Israël, on rendait un culte au Démon et on en faisait un Dieu. Cela est tellement connu, qu'il devient inutile de citer des exemples. Rappelons cependant, qu'*Ahriman*, chez les Iraniens, était même considéré comme créateur, et que le *Zend-Avesta* nous montre *Ormouzd* qui offre à son adversaire l'offrande par excellence, le *homa*. Quant à *Typhon* ou *Set*, le *spiritus malus et improbus*[1] des Egyptiens, il était invoqué et recevait un culte comme le grand dieu, le seigneur du ciel[2]. La magie, enfin, et la nécromancie, si répandues en Orient et en Occident, n'étaient autre chose, au fond, que des cultes consacrés au Démon.

Dans la religion mosaïque, rien de tout cela. Les Hébreux devaient donc être en possession de traditions qui leur montraient le mal *personnifié* sous son vrai jour ; ils devaient donc avoir conservé dans l'histoire de leurs origines un document authentique sur la première manifestation du Démon à l'égard de l'homme, et comme il est bien certain qu'ils n'avaient pas d'autre document à ce sujet que celui que nous avons dans la Genèse, nous pouvons affirmer *à priori* que le récit de la chute de l'homme, où apparut le mal personnifié dans le Serpent, est de vérité historique. Si ce récit n'était pas de vérité historique, on ne comprendrait pas que les Hébreux n'eussent pas adoré le Démon tout comme les autres peuples. Pour ne pas adorer la puissance du mal, il fallait de toute nécessité qu'ils le connussent à sa valeur vraie.

Mais ne nous arrêtons pas à de simples raisonnements sur ce sujet ; quelque logiques qu'ils soient, notre temps leur préfère l'évidence des faits. Examinons donc le document de la chute à la lumière de la critique, pour voir s'il porte en lui des motifs de crédibilité suffisants pour être accepté par la froide raison comme la relation authentique d'un événement historique ; ou si, avec les rationalistes, il faut le prendre pour un apologue ou pour un mythe, et, avec les philosophes, pour une allégorie.

Ce qui frappe à première vue dans le récit de la chute, c'est qu'il commence au beau milieu de l'événement, *in medias res*.

[1] V. Plut., *de Iside et Osiride*, p. 368-375.

[2] V. Lepsius, *Ægypt. Gœtterkreis*, p. 206 et *Journ. Asiat. allem.*, IX, 269.

de sorte qu'il suppose beaucoup de choses connues au lecteur. « Le Serpent était plus rusé que tous les animaux des champs » que Jéhova-Ehlohim avait faits ; et il dit à la femme : Elohim » a-t-il vraiment dit : Ne mangez d'aucun arbre de ce jardin ? » Evidemment nous avons ici la continuation de l'action et non le commencement. Le fait était donc tellement de notoriété publique, que l'auteur, pour être intelligible, pouvait se dispenser de prendre la chose *ab ovo* ; il lui suffisait d'en consigner dans son livre la partie seulement qui précipite le dénouement. Qui était le serpent ? Comment se fait-il qu'il parle ? Comment eut lieu la rencontre du serpent et de la femme ? Ces questions et beaucoup d'autres, l'auteur ne se doute pas qu'on puisse les lui adresser ; et cette parfaite sécurité dans une matière qui paraît à nos critiques hérissée de difficultés, puis, le procédé d'exposition qui en est la suite, sont certes des arguments d'une grande force en faveur de l'authenticité historique du fait relaté. Si on avait inventé ce fait, la supercherie se serait trahie par un côté quelconque, et depuis le temps que le microscope de la critique est braqué sur ce document, on aurait vu déjà le côté par où il cloche.

Concédons cependant que cet argument, tout solide qu'il est, mais parce qu'il est extrinsèque surtout, ne saurait emporter la conviction entière du caractère historique de la relation. Cette conviction, nous le reconnaissons, doit principalement ressortir de l'examen du récit pris en lui-même. Faisons donc cet examen.

« Le serpent, נחש [1], ainsi commence notre document, était » plus rusé que tous les animaux des champs. » Cependant, il est de fait que le serpent n'est pas le plus rusé des animaux ; on peut même dire, sans crainte de se tromper, qu'il ne peut être question de ruse avec le serpent. Aucun naturaliste n'a dit que le serpent a la qualité de la ruse. Or, si nous avions ici un apologue, un mythe, une allégorie, l'auteur n'aurait certes pas commencé par se mettre en contradiction ouverte avec la nature. L'apologue, le mythe et l'allégorie respectent la donnée fondamentale du caractère des êtres qu'ils

[1] Cf. le *Naga* sanscrit et le culte antique antérieur au védisme, dont le Serpent était l'objet dans l'Inde.

mettent en jeu; ils ne vont pas attribuer la douceur à un loup, ni la férocité à un agneau. Il est donc évident que, si l'auteur attribue la ruse au serpent, qui ne la possède pas de sa nature, c'est qu'il veut parler d'un Serpent particulier.

Toutefois, il doit y avoir un rapport quelconque entre ce Serpent particulier et le serpent naturel. S'il n'y avait aucune espèce de rapport, on ne concevrait pas qu'il fût question de serpent. Cette observation est juste et le texte y répond d'une manière très-satisfaisante par le double sens du mot ערום ARouM, qui veut dire *rusé* ערום et un ערום. Il n'est pas besoin de remarquer que dans cette dernière acception, l'épithète ערום s'applique à merveille à l'animal dont le corps a la forme la plus simple et qu'on voit tout d'une pièce. Maintenant aussi on comprend pourquoi, de tous les animaux, c'est le serpent que le document désigne. Si le serpent est le plus *nu* des animaux, il offre à la *ruse* un instrument dont on se défie le moins, l'instrument le mieux approprié, par conséquent, à des desseins trompeurs.

C'est ainsi, qu'avec une fine simplicité, le document nous avertit dès l'abord qu'il va parler d'un être surnaturel, et la suite nous montre incontinent que cet être incorporé dans le serpent, son antipode en quelque sorte, est l'*adversaire* de Dieu, c'est-à-dire Satan. En effet, la première parole que le Serpent adresse à la femme lui insinue de douter de l'ordre de Dieu et de Dieu même : « *Elohim* a-t-il *vraiment* dit « אף כי אמר אלהים » Remarquez que le tentateur ne dit pas *Jehovah*, mais *Elohim*. C'est cependant Elohim, en sa qualité de *Jehovah*, la personnalité définie de l'Éternel, qui avait donné le commandement (II, 16, 17). Le tentateur, en n'employant pas ce nom, insinue donc dans l'âme de la femme le doute du Dieu vivant et personnel; le nom de *Jehovah* aurait pu d'ailleurs frapper vivement l'esprit de la femme, et la faire efficacement ressouvenir de l'ordre que *Jehovah* lui avait donné. L'adversaire emploie donc le nom général de Dieu, comme qui dirait la *Divinité* : *Elohim*. Puis, « a-t-il *vraiment* אף dit : Ne mangez » d'aucun arbre de ce jardin ? » Après avoir effacé dans la femme le souvenir du Dieu personnel, il lui suggère l'incertitude du commandement divin. Et la femme, dont la vigilance

était tenue en échec par ces paroles, se laisse aller aux inspirations du tentateur : à l'*Elohim* du Serpent elle oublie de répondre par ***Jehovah***, et du même coup elle falsifie la parole de Dieu. ***Jehovah*** avait dit à l'homme, en lui faisant défense de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : « Dès que tu en mangeras, ***tu mourras*** תָ.» Comment la femme répète-t-elle au tentateur cette parole positive ? Dans le mode dubitatif. « Elohim a dit : n'en mangez pas... de peur » ***que vous ne mourriez*** פֶּן־תְּמֻתוּן (III, 3). »

Ici, nous entendons la critique adversaire nous interrompre pour nous dire : Comment ne voyez-vous pas que c'est une fable ? Puisque, pour la femme du moins, ce Serpent était purement et simplement un serpent, comment pouvait-elle croire qu'un serpent pût lui parler et lui parlât ? Elle ne pouvait donc lui répondre. C'est une pure fiction.

Ces objections qu'on croit victorieuses, prouvent seulement que ceux qui les font ont la parole plus prompte que la pensée ; ils n'ont certes pas médité le récit de l'écrivain sacré. Certainement non, un serpent ne peut pas parler, jamais un serpent n'a parlé et ne parlera, et la femme en savait là-dessus aussi long que nos rationalistes les plus savants. En effet, il est expressément dit, dans un passage du texte qui précède celui qui nous occupe, « que tous les ani» maux des champs, etc., venaient vers l'homme (II, 19) ; » l'homme les connaissait par conséquent, et savait qu'aucun d'eux n'avait le don de la parole. Cela posé, il faut bien convenir d'une chose : c'est que la question de savoir si la femme crut ou ne crut pas qu'un serpent pût parler, n'a rien à faire ici. Il résulte tout d'abord de notre document, que la femme, en ce moment-là, était sous l'obsession de deux puissances, d'une puissance ***très-rusée***, et d'une autre puissance que le ***rusé*** sut puissamment exciter : l'orgueil. L'obsession de celle-ci avait précédé l'autre, ce que démontre assez la parole du tentateur.

Ainsi quoique le Serpent fût bien réellement pour la femme un serpent naturel, il n'y a rien d'étonnant à ce que la femme lui réponde; il y a là un phénomène psychologique dont les analogues n'ont été rares dans aucun temps : c'est ce qu'on

appelle proprement *une hallucination*. Je dis *hallucination* et non *folie;* la femme n'était pas folle, elle jouissait de toute sa raison, généralement parlant; mais sur un seul point son jugement était égaré, et c'était elle-même, en ne surveillant ni ne maîtrisant son *désir*, qui l'avait égaré. Évidemment, si elle n'avait pas eu le désir extrême de satisfaire son appétit, si elle n'avait vu déjà « que l'arbre était bon à manger et un délice,» elle n'aurait pas été frappée d'aveuglement; elle aurait vu dans le serpent ce qu'y voit l'écrivain sacré, un être *très-rusé* n'ayant emprunté du serpent que la forme afin de la mieux tromper. On peut même dire que si la femme était restée vigilante, *le très-rusé* n'aurait pas du tout mis en jeu le serpent il se serait heurté contre l'impossibilité de passer aux yeux de la femme pour ce qu'il voulait paraître.

Cependant, j'entends une objection; j'entends dire que plus tard lorsque la femme avait satisfait son désir, lorsque ses yeux se furent ouverts (v. 7), elle devait savoir, supposé que l'état antérieur de son esprit ne le lui permît pas, qu'elle n'avait pas eu affaire à un serpent proprement dit; néanmoins elle répond : « Le serpent m'a séduite (v. 13). » Donc, en tout état d'esprit elle croyait qu'un serpent pouvait parler, d'où il suit que le caractère du récit est bien celui de la fable, du mythe ou de l'allégorie.

Cette objection est spécieuse, mais son apparence de vérité et de justesse s'évanouit dès qu'on voudra bien prendre la réponse de la femme pour ce qu'elle est, pour une défaite. Ève coupable est bien aise de s'excuser, et pour s'excuser elle fait comme font souvent les coupables; ils essaient de se justifier dussent-ils dire même une absurdité et qu'ils savent être absurde. Ainsi quoique la femme sache fort bien, maintenant que ses yeux sont ouverts, qu'un serpent animal ne peut l'avoir séduite, elle ne se fait pas faute de l'alléguer. Et si cette explication assurément fort rationnelle ne satisfait pas, il y en a une autre dont le caractère historique est fait pour contenter les plus difficiles et c'est celle-ci : Ève dit que le serpent l'a séduite, parce qu'ayant vu un serpent, son intelligence noyée dans la nature par suite de sa chute et devenue *païenne*, par conséquent, croit alors réellement aux forces de la nature e

en fait des dieux. Il devait, en effet, arriver le contraire de ce que le *très-rusé* lui avait promis; il lui avait promis la divinité: « Vous serez comme des dieux כאלהים (v. 5); » voilà ce qu'il lui avait promis, et il arrive par une opération intérieure très-logique et vengeresse de l'intelligence faussée, que c'est la femme qui divinise le serpent en lui attribuant un pouvoir surnaturel. Celui qui me dira que c'est impossible, je le renvoie à l'étude du naturalisme des anciens Égyptiens. C'est là où il verra des choses mille fois plus incroyables [1] encore, et cependant très-historiques, tellement historiques, c'est-à-dire réelles, que les Grecs qui ne faisaient que rire du culte insensé des Égyptiens quand ils le voyaient pour la première fois, en éprouvaient, s'ils s'y arrêtaient trop, comme un vertige et que souvent le rieur se changeait en adorateur fervent du serpent, de l'anguille, de l'oie, de la huppe, du chien et du chat [2].

Cependant comme les rationalistes tiennent extrêmement à ce que notre document ait le caractère de la fable, du mythe ou de l'allégorie, ils tirent un dernier argument de ce que Dieu donne sa malédiction au serpent animal. Ils trouvent cela d'un naïf adorable et ils aiment à en inspirer leur muse.

Il n'y a de naïf ici que le jugement des rationalistes, si toutefois il ne mérite une qualification plus sévère. Je retourne l'argument contre nos critiques et je dis, que Dieu devait frapper le serpent animal à telles enseignes que si le document avait omis de nous le dire, on serait en droit de douter du caractère réel et historique de la chute: *le corps du délit* manquerait au procès, qui dès lors s'évanouirait dans les brouillards de la fiction. *Satan* ayant pris un corps physique pour exécuter son dessein et ce corps étant celui du serpent, le serpent, quoique instrument passif seulement du crime, devait être frappé réellement. La chose est tellement dans l'ordre de la nature que nos critiques, sans s'en douter, en font autant. Quand, par exemple, un outil les blesse, cet outil, à vrai dire, n'en peut rien, néanmoins ils le rejettent si

[1] Voy. entre autres Des Molets, *Dissert. sur le dieu Pet divinisé par les Égypt.* dans les *Mém. de littér. et d'hist.*, I, 48. — Origen. *Contra Cels.*, v. 5.

[2] Philo, *de decem oraculis*; ed. Mangey, II, 194.

même ils ne le détruisent. Et c'est justice, car, absolument parlant, tout ce qui est nuisible est mal, et tout ce qui est mal doit être rejeté. On voit donc qu'une des conditions les plus nécessaires de l'authenticité du fait de la chute était que Dieu maudît le serpent animal; mais du même coup l'écrivain sacré, qui, comme nous l'avons vu déjà, était dans l'intelligence de la situation, nous montre que la malédiction passe de beaucoup par dessus le serpent animal pour frapper qui? celui que la Sagesse [1] appelle *Satan*, et que Jésus-Christ dit : « Homicide » dès le commencement [2], » l'ancien serpent ὁ ὄφις ὁ ἀρχαῖος[3].» Les paroles que Dieu dit au Serpent : « J'établirai une inimitié » entre toi et la femme, entre ta progéniture et la sienne; » elle t'écrasera la tête et tu la mordras au talon (v. 15); » ces paroles, cela est manifeste, ne peuvent pas se rapporter au serpent animal. C'est donc à l'esprit du mal qu'elles se rapportent, et ainsi il reste prouvé que les Hébreux ont eu dès leur origine, par la tradition que Moïse a recueillie dans le ch. III de la *Genèse*, la notion nette et précise, la notion historique, du principe du péché ; ce qui explique pourquoi ils ne lui ont jamais rendu aucun culte, ainsi qu'on le voit par le rituel précité du jour de rédemption. *Azazel* l'apostat ou *Satan* l'ennemi n'a aucune part au sacrifice : le bouc représentant le péché lui est renvoyé *vivant* חי[4]; *Jehovah* n'en veut pas.

C. SCHOEBEL.

[1] *Sap*. II, 24.
[2] Joan. VIII, 44.
[3] *Apoc*. XX, 2.
[4] *Lev*. XVI, 21.

Polémique philosophique.

DISCUSSION SUR LA NOTION DE L'UNITÉ DE DIEU,

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES,

Au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

A PROPOS D'UN MÉMOIRE DE M. RENAN.

28. Suite de l'exposition de M. Renan [1].

Séance du 8 avril — Dans la seconde partie de son Mémoire, M. Renan s'occupe des *Chananéens,* des *Araméens* et des *Babyloniens;* ces trois rameaux de la race sémitique qui semblent, par la pratique fort ancienne du polythéisme, échapper à la loi générale de tendance monothéiste attribuée par l'auteur à toute la race.

Les cultes de la *Phénicie,* de la *Syrie,* de la *Babylonie,* ont entre eux une grande conformité. Ils se fondirent en une religion commune également éloignée des cultes ariens et monothéistes. Chez les peuples *Ariens,* le polythéisme est le fond même et l'*origine* de toute la religion : plus on remonte vers l'antiquité, plus on le trouve caractérisé. L'arien comprit la nature comme multiple et animée; il vit dans les phénomènes de ce monde l'action d'une cause libre. L'idée d'un Dieu unique et suprême n'apparaît chez les peuples de la race indo-européenne que comme *un fruit de la réflexion philosophique,* et cette réflexion est insuffisante pour amener une conversion générale de la race au monothéisme. Les dieux *ariens* sont des éléments ou des phénomènes naturels qui deviennent peu à peu des individus, très-distincts l'un de l'autre, et ce n'est qu'à une époque moderne qu'on arrive à les classer et à les subordonner les uns aux autres par des procédés artificiels.

29. Observations de M. Bonnetty.

Dans son appréciation de l'origine des *religions Ariennes,* M. Renan met de côté précisément l'origine. Il prend ces religions dans un seul livre, le *Rig-Véda,* sans en indiquer l'âge

[1] Voir le 1er art. au n° 112, tome XIX, p. 280.

et surtout sans indiquer l'origine et la première filiation des peuples anciens. Qui fut leur père? d'où venaient-ils? ont-ils eu un autre père que les fils de Noé? et s'ils descendent d'un des fils de Noé, à coup sûr ils furent *monothéistes* dès le commencement, et c'est la réflexion philosophique et l'oubli des croyances primitives qui les a rendus *polythéistes*. D'ailleurs, quelle est la part d'histoire renfermée dans ces livres? — Attendons, pour les juger, qu'ils soient plus connus. Déjà M. le prof. *Nève* y a trouvé des preuves évidentes, et nous croyons non contestées, de la *tradition du déluge universel*, que les *Annales* ont consignées dans leurs pages[1]; M. de Paravey leur a donné aussi un *Essai* qui permet de distinguer les noms des patriarches d'*Abel* et *Adam*, dans ce même *Rig-Véda*, que M. Renan dit ne renfermer que des idées et des croyances naturalistes[2]. Ce sont là des faits que M. Renan néglige pour se placer dans un milieu inconnu et à une époque indéterminée; et c'est là qu'il prétend trouver l'origine de ces peuples. Il faudrait dire, qu'il y place *la non-origine* de ces peuples.

30. Suite de l'exposition de M. Renan.

Il n'en est pas de même des religions de la *Phénicie*, de la *Syrie* et de la *Babylonie* (*Objection* de M. Ravaisson. *Voy.* la discussion p. 202.) Le polythéisme de ces peuples est superficiel et semble tenir à des interprétations grossières *de dogmes antérieurs*. Les êtres qui entourent la Divinité suprême ne sont jamais des forces naturelles, mais des créations ou des émanations de la divinité unique. On chercherait vainement à quel élément, à quel phénomène naturel correspondent les Divinités de ces différents pays. Les impressions fugitives de la nature qui ont laissé leur trace dans les formes mêmes les plus défigurées de la mythologie arienne n'ont évidemment joué aucun rôle dans ces théogonies d'un ordre assez nouveau. Les rapports des dieux et des déesses n'ont rien produit chez eux d'analogue aux grandes légendes mythologiques de l'Inde, de la Grèce, de l'Iran, de la Germanie. La religion des astres est

[1] Voir *Annales*, t. III, pp. 137 et 139 (4e série).

[2] Voir l'article intitulé : *Des traces de la Bible retrouvées dans les livres indous*, et spécialement d'Abel, type du sacrifice sans tache dans Vriaspati. *Annales*, t. III, p. 428 (*ib.*).

loin d'offrir chez les Sémites les caractères *d'un culte primitif*; elle semble reposer sur un fond de science et de technique sacrées. On sait d'ailleurs aujourd'hui que les idées du siècle dernier touchant la priorité accordée au Sabéisme ou culte des astres sur les autres religions, idées qui reposaient sur l'autorité de Moïse Maimonide et des écrivains arabes dont l'inanité est démontrée, sont complétement abandonnées aujourd'hui.

L'analyse étymologique des noms des Divinités phéniciennes, assyriennes, et babyloniennes, noûs révèle le procédé fondamental sur lequel s'est formé le polythéisme sémitique. Nous trouverons au fond de presque tous le *nom du Dieu suprême appliqué* par méprise à une divinité particulière. M. Renan cite, à l'appui de cette opinion, un nombre considérable d'exemples, tels que les noms de *El*, force, puissance, qui devint l'appellation d'une divinité particulière, *Baal*, *Bel*, maître, seigneur; *Adonis*, synonyme de Baal, dieu par excellence: « θεὸν μέγαν ἁγνὸν Ἄδωνιν » titre générique de tous les dieux. Si les Grecs ont appliqué ce nom exclusivement à *Tammuz*, c'est sans doute parce que le mot אדני se prononçait fréquemment dans les chants des fêtes de Tammuz. (*Objections* de M. Munk. *Voy.* la discussion p. suivante.)

Beaucoup d'autres noms de divinités particulières chez les Sémites paraissent n'être que des épithètes générales de la Divinité suprême.

31. Observations de M. Bonnetty.

Nous sommes à peu près d'accord ici avec M. Renan. Il appuie la thèse qu'ont toujours soutenue les *Annales*, et que nous croyons la seule vraie, c'est que le *polythéisme*, dans ses différentes branches, est une *altération du monothéisme*. Celui-ci fut primitif pour tous les fils d'Adam et de Noé, le polythéisme est venu plus tard, quand les peuples dispersés et séparés ont perdu le sens et l'interprétation des symboles et des hiéroglyphes par lesquels on avait fixé et écrit les noms de Dieu.

Bien plus, nous nous proposons de donner prochainement toute la partie du *Mémoire* où M. Renan énumère le nom de toutes les Divinités des peuples sémitiques, et prouve que tous ces noms étaient *monothéistes*. C'est une partie très-savante et

très-exacte, celle où l'antagoniste de la religion s'approche le plus de la vérité.

Nous serons là, lui et nous, sur le terrain de l'histoire, du réel et du positif.

Ecoutons, maintenant, la discussion qui a eu lieu sur les thèses de M. Renan au sein de l'Académie. On va voir que, très-souvent, les doctes académiciens ne sont pas plus fermes que lui sur les croyances primitives, et que, lors même qu'ils touchent à la vérité, ils ne savent pas la défendre avec précision.

32. Discussions qui ont eu lieu les 8 et 29 avril, au sein de l'Académie.

Séance du 8 *avril*. — M. *Munk*, à propos du nom de *Tammuz*, dit que les mois syriens ont tous des noms de divinités.

M. *Renan* ne peut en demeurer d'accord; *Tammuz* est le seul mois dont le nom soit en même temps celui d'une divinité.

M. le vicomte Hersart de la *Villemarqué* ne voit que des conjectures dans les explications des noms de divinités tentées par M. Renan, dans un sens étymologiquement monothéiste.

M. *Renan* répond que ses explications sur le sens primitif d'*El*, de *Baal*, de *Marnas*, de *Moloch*, d'*Elioum*, de *Ram* sont certaines, et que l'interprétation qu'il en donne ne saurait surprendre les philologues de profession.

M. *Ravaisson*, rappelant le point de départ de cette seconde partie, estime qu'il est à propos, si l'on oppose la religion des Sémites à celle de la race *indo-européenne*, d'établir, pour cette dernière, une distinction et de séparer soigneusement la branche *indienne* de la branche *persane*, car il ne lui paraît pas que le polythéisme dont on impute la croyance et la pratique à toute la race puisse s'appliquer avec justice et au même degré à la branche qu'il appelle *zoroastrique*. Il croit donc qu'il est à propos, même dans le système de M. Renan, de faire une exception en faveur *de la religion de Zoroastre*. Il n'hésiterait pas, quant à lui, à la mettre hors de cause.

En réduisant la question à la *religion indienne*, il se demande encore si le polythéisme ressort véritablement du *Rig-*

Véda. Il y a dans les hymnes védiques un grand nombre de passages obscurs, et la prétention des philologues ne peut s'élever si haut, qu'après avoir rendu le service inappréciable de fournir les documents et les éclaircissements sur les textes, ils pensent donner seuls l'interprétation des pensées philosophiques et des notions religieuses qui se cachent sous le langage obscur et figuré de ces plus anciens livres du monde. Il ne peut consentir, quant à lui, à ne voir *qu'un naturalisme matériel et grossier sous ces symboles*. Il croit avoir découvert la cause première de ces *interprétations polythéistes* des Védas. Un commentateur très-accrédité à une certaine époque, bien postérieure cependant à la rédaction première de ces poëmes sacrés, a donné une explication physique des faits qui y sont rapportés. Ce commentateur est *Sayana* qui, 2000 ans environ après l'apparition des hymnes, a proposé une interprétation arbitrairement conforme au Naturalisme le plus étroit. Il est assurément un esprit éminent dont la compétence et l'autorité en ces matières ne sauraient être contestées par personne; c'est Schelling, qui s'est arrêté à cette pensée que la religion primitive de notre race était autre chose que la *préoccupation de phénomènes physiques*, et qu'une religion plus grande, des principes plus élevés se cachaient sous le voile, transparent pour lui, de ces apparences de divinités naturelles, telles que le tonnerre, les vents et les pluies. En tous cas, M. Ravaisson ne pense pas que les explications de la philologie soient assez concluantes et assez plausibles pour qu'on impute à *ces grandes créations religieuses* de n'avoir placé, au fond de leurs symboles, rien autre chose qu'un système physico-théologique sans portée philosophique et morale.

M. *Renan* reprend les deux parties de cette argumentation et répond : 1° pour ce qui concerne la distinction réclamée comme nécessaire par le savant interprète de la *Métaphysique* d'Aristote, entre les principes religieux de la *branche persane* ou *zoroastrique* et ceux de la *branche indienne*, ainsi que les a appelées son interlocuteur, que toute la race indo-européenne, à l'origine, a pratiqué indubitablement le même culte et professé les mêmes idées religieuses. Il n'y a donc aucune séparation à faire en remontant aux âges antérieurs entre des

peuples dont le berceau est commun comme la croyance, et s'il est deux branches de la race indo-européenne pour lesquelles cette identité primitive de religion soit évidente, ce sont sans contredit les branches *iranienne* et *brahmanique*, puisque le schisme de ces deux branches se laisse suivre historiquement et eut lieu précisément à cause du culte des *devas* (devenus les *divs* ou *démons* de la Perse). Comment méconnaître d'ailleurs l'identité du *Soma* et du *Homa*, du culte d'Agni et du culte persan du Feu, etc.;

2° Quant à l'interprétation à donner au *naturalisme* des Védas, M. Renan ne croit pas que les idées exposées par son savant confrère, et que les théories philosophiques qui les accompagnent puissent se concilier avec les faits universellement admis aujourd'hui par la critique bien informée. Il ne craint pas d'affirmer que les interprétations sur lesquelles il s'appuie, et qui ne sont d'ailleurs que les auxiliaires de la thèse qu'il défend, sont admises par tous ceux qui ont étudié les textes, et il prend à témoin le jugement si sûr et si éclairé, surtout en ces matières, de M. Adolphe Regnier, aux lumières duquel il subordonne son affirmation. C'est l'opinion de M. Max Muller, de M. Benfey, de M. Bopp, de M. Weber, de tous les hommes enfin qui, depuis Schelling, ont fait faire un si grand pas à la science. M. Renan ajoute que l'autorité de Schelling, sur ces études, ne saurait être invoquée aujourd'hui, Schelling n'ayant pu connaître les nouveaux travaux sur les Védas, et qu'elle ne paraîtra être d'aucun poids auprès de celle des interprètes spéciaux et compétents des Védas.

M. *Adolphe Regnier* déclare qu'il est absolument impossible d'expliquer les hymnes védiques sans admettre, en effet, les conclusions de l'école, universelle aujourd'hui, à laquelle se rattachent, par conséquent, M. Renan comme M. Max Muller et lui-même. S'il a cru devoir faire ses réserves dans une discussion précédente, sur ce que la thèse de M. Renan pouvait avoir d'un peu absolu, s'il a même rappelé qu'il existait des *traces de déisme* dans les Védas (M. Renan fait observer que c'est plutôt *panthéisme* qu'il faudrait dire quand on parle de la tendance de l'Inde au monothéisme), personne ne peut nier, après s'être informé, que dans les hymnes d'Indra, il ne *respire autre*

chose qu'un Naturalisme polythéiste, comme l'a dit M. Renan.

33. Remarques de M. Bonnetty.

D'abord, en ce qui concerne l'assertion de M. de la *Villemarqué*, nous craignons que ce ne soit une de celles qui ont été mal rendues par le rédacteur. L'auteur des *Chants traditionnels de la Bretagne* ne peut avoir nié que les diverses étymologies des divinités sémitiques ne soient monothéistes. Et M. Renan ne mérite guère d'être repris sur ce point.

Nous partageons l'opinion de M. *Ravaisson* en ce qui concerne la religion de *Zoroastre*, qu'on ne peut confondre avec celle de l'*Inde*. M. Renan généralise ou réunit à volonté pour l'intérêt de sa cause les croyances les plus diverses. La réponse qu'il fait est obscure, et souvent inexacte. En ce qui concerne les croyances indiennes, on voit que M. Ravaisson allègue comme nous l'insuffisance des livres indiens traduits jusqu'à ce jour, et surtout il pense, comme nous, que ce sont les commentateurs récents qui ont divinisé toutes les forces de la nature. Il eût pu citer à l'appui et les explications monothéistes du brahme Ram-Mohum-Roi, dont nous avons parlé dans notre premier article [1], et les traces historiques des croyances primitives, qu'on y a retrouvées, comme nous venons de le dire.

En vain M. Renan invoque quelques similitudes réelles, et se défend par les interprétations données par les plus célèbres philologues modernes. Ces philologues, nous l'avouons, sont presque tous partisans des idées philosophiques de M. Renan, et attribuent tous l'origine des religions, aux *forces spontanées de l'esprit humain*, point sur lequel ils reçoivent en ce moment l'adhésion et le secours de tous les semi-rationalistes, qui ont donné la main à M. Cousin. Mais ils ne prouveront jamais que ces divinisations de la nature ne soient pas l'effet des mêmes commentateurs ou mythologues, que l'on rencontre, non à l'origine, mais à la décrépitude du culte des Romains, alors que Varron dit qu'ils comptaient 30,000 dieux, dieux singuliers dont saint Augustin nous a donné quelques échantillons dans la *Cité de Dieu*. Toutes les forces de la nature y sont divinisées; mais nous le deman-

[1] *Annales*, t. XIX, p. 295.

dons à tous les philologues indianistes, croient-ils que les dieux cités par saint Augustin *soient des dieux primitifs*[1]. Il en est exactement de même des dieux invoqués dans le *Rig-Véda*. Ceci sert de réponse à M. Regnier, qui avait dit précédemment « qu'il lui serait facile de citer tel ou tel passage du » *Rig-Véda*, d'où ressort évidemment l'idée d'un maître su- » prême [2]; » mais qui ici se déclare vaincu par l'autorité des commentateurs et renonce à son opinion personnelle.

34. Suite de la discussion.

M. *Villemain* s'incline devant la science des philologues; mais il voudrait cependant voir réfuter cette explication de M. Ravaisson relative aux grands principes qui, selon lui, subsistent entiers au fond de ces cultes anciens. Il ne peut se montrer satisfait de ce *matérialisme positif* substitué à l'idée divine; il ne saurait s'en tenir à cette apparence, et les cultes de l'Italie et de la Grèce elles-mêmes lui fourniraient, à travers les symboles infinis d'un polythéisme extérieur, l'exemple éternellement moral des grands principes religieux dans lesquels seulement l'âme de l'homme intelligent doit trouver son contentement. *L'explication naturaliste de la mythologie* lui paraît un fruit moderne de la philosophie épicurienne. Il cite à ce sujet le témoignage du poëte, disciple d'Epicure :

Conjugis in gremium, etc.

Dans ce passage, on voit clairement se dégager du symbole polythéiste la notion religieuse et philosophique qui est de tous les temps. Et si elle se retrouve chez le poëte du *De natura rerum*, n'est-on pas autorisé à la voir ressortir de ces belles épopées religieuses si remplies des plus *hautes aspirations*[3].

M. *Renan* est loin de dire que ces conceptions ne supposent rien autre chose qu'un *naturalisme étroitement matériel*, et il en citera lui-même d'autres exemples plus concluants encore que le passage de Lucrèce allégué par son éloquent confrère. Qui ne se rappelle dans un passage des *Danaïdes* d'Eschyle ce

[1] Voir quelques exemples dans les livres VII et VIII de la *Cité de Dieu*.

[2] Voir la précédente discussion, *Annales*, t. XIX, p. 297.

[3] C'est par inadvertance que MM. Villemain et Renan attribuent cette citation à l'auteur *De rerum natura*. Elle n'est pas de Lucrèce, mais de Virgile: *Géorg.*, II, 326. (A. B.)

mythe de la pluie, cette poétique et ingénieuse fiction de l'étroite union du Ciel et de la Terre qui semble un *souvenir traditionnel* de la religion primitive des Védas. Mais de pareils exemples doivent être considérés comme des réminiscences éparses du *grand sens* de la mythologie primitive, généralement oblitéré chez les Grecs et chez les Romains. Cela ne porte point atteinte à l'existence surabondamment démontrée aujourd'hui d'un *naturalisme panthéiste*. C'est ce qu'on y a vu, même avant *Sayana*, qui d'ailleurs n'est pas le premier, comme semble le croire M. Ravaisson, qui ait fourni cette explication naturaliste du Rig-Véda. Tout au contraire, c'est malgré l'autorité de Sayana que l'école moderne est arrivée à la théorie du Naturalisme primitif des Védas.

M. *Adolphe Regnier* dit qu'en effet les commentateurs des Védas, loin d'en apercevoir le sens naturaliste, ont cherché à leur donner un sens allégorique, et à ramener la notion de ce livre sacré à l'une des trois personnes de la divinité indienne. *Jaska*, le plus ancien interprète de la religion védique, y a vu comme principe l'âme unique du monde : c'est le *panthéisme*. Voilà à quoi ont abouti leurs efforts, sans que jamais cependant ils aient pu anéantir le *naturalisme* qui y est si manifestement exprimé. Quant à l'époque, relativement récente, du commentateur Sayana, on ne saurait s'en faire un argument : Sayana n'a rien inventé, il n'est qu'un continuateur, et l'on sait que les traditions qu'il a recueillies sont fort anciennes et très-suivies.

M. *Guigniaut* pense qu'il est hors de doute que la *notion d'un dieu unique* ne peut ressortir d'aucune explication raisonnée des Védas; mais il ne faut pas non plus s'imaginer que cette religion, pour n'être pas *monothéiste*, soit dépourvue de moralité, pas plus que les religions de la Perse et de l'Inde proprement dites qui en sont dérivées. L'élément moral y tient au contraire une très-grande place, et les Persans l'ont fait peut-être mieux ressortir qu'aucun autre peuple. C'est cette grandeur morale qui donne à leur religion son caractère propre. Mais, dans l'Inde, ce caractère se retrouve encore à un degré remarquable, et la conception de Varouna, dont l'identification avec Οὔρανος et Κρόνος est à peu près certaine,

est la *manifestation d'un principe très-pur*, très-élevé et empreint assurément d'une grande moralité. Cet élément moral et métaphysique d'ailleurs n'a manqué, selon lui, à aucune religion iranienne; et au fond de tous ces cultes il croit qu'on peut toujours retrouver l'alliance étroite et féconde de ces deux éléments dont la Grèce s'est emparée à son tour : l'élément poétique et l'élément métaphysique, — et de cette union sont résultées des *conceptions* d'une grandeur qui épouvante si l'on se reporte à la haute antiquité où elles ont reçu leur plus éclatante manifestation.

M. *Maury* pense que si M. Ravaisson a repoussé l'explication donnée par l'unanimité des interprètes informés, de la religion védique, c'est qu'il se fait apparemment une idée *trop étroite du naturalisme* qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ces hymnes religieux. Il faut bien comprendre que le naturalisme est loin d'exclure des Védas l'idée religieuse. Derrière le phénomène, y apparaît toujours la *cause cachée* qui en est, pour ainsi dire, l'âme. Il importe de bien distinguer les époques et de montrer que le naturalisme primitif, *manifestation sensible d'une cause supérieure et cachée*, diffère essentiellement du naturalisme des âges postérieurs, qui se borne à considérer les effets matériels de la nature, en supprimant les principes éternels qui les produisent.

M. *Renan* adhère pleinement aux idées émises par MM. Regnier, Guigniaut, Maury.

35. Observations de M. Bonnetty.

On ne peut qu'approuver M. *Villemain* opposant à toutes ces explications des philologues et des naturalistes le témoignage réel des *grands principes qui subsistent entiers au fond des cultes anciens*. Il a dit une grande vérité quand il a dit que l'*explication naturaliste de la mythologie est un fruit moderne de la philosophie épicurienne*. Nous ne ferons qu'un léger changement à sa thèse, c'est qu'au lieu de dire que les *épopées anciennes sont remplies* de hautes aspirations *religieuses*, nous dirons de *hautes traces des croyances antiques*. Les *hautes aspirations* nous ramènent aux religions spontanées de M. Renan, produit net du naturalisme. — M. Villemain est tellement ici sur le terrain du vrai, et la modification que nous

proposons est tellement naturelle que M. Renan est obligé, comme on le voit, de modifier le sens absolu de sa thèse, en rappelant le *souvenir traditionnel de la religion primitive* des *Védas*, et les réminiscences éparses du *grand sens de la mythologie primitive*. Nous ne refusons pas au reste d'admettre le naturalisme panthéiste, qui de bonne heure envahit l'esprit indien.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut admettre, suivant M. *Guigniaut*, que le *Varouna* indien, dieu des eaux, est le même que l'*Ouranos* et le *Kronos* grec ; mais il nous est difficile de croire que cette manifestation *d'un principe très-pur*, soit une conception purement *idéale* et inventée intégralement par le génie indien. Nous admettons l'élément moral de métaphysique, qui, selon lui, n'a manqué à aucune religion iranienne; mais cet élément, c'est un élément traditionnel. — Nous dirons la même chose de cette *manifestation sensible d'une cause supérieure et cachée*, dont parle M. *Maury*. Cette cause était le Dieu du père ou de l'ancêtre de l'auteur indien quelconque, qui a ajouté ses conceptions à la croyance primitive. C'est là le vrai point de la question; sans cela il faut donner gain de cause au naturalisme; aussi voyons-nous M. Renan accepter toutes ces explications. M. *Cousin* a dit dans un moment d'exquise intelligence, en parlant des conceptions religieuses de Platon dans le *Phèdre* : « Les traditions » de l'*Orient*, celles des pythagoriciens, *par leur antiquité*, » leur renommée de sagesse, leur caractère religieux et les » vérités profondes qu'elles renferment... servaient de base » *aux conceptions de Platon*; c'était pour ainsi dire l'étoffe de » sa pensée [1]. » C'est ce qu'il faut dire aussi du travail des auteurs hindous, qui ont brodé sur la tradition primitive. Mais, le faible de tous les raisonnements des savants académiciens, c'est que dans une question d'origine ils laissent de côté précisément l'origine de ces peuples; ils prennent des livres, sans date, d'auteurs inconnus, les établissent à une époque indéterminée, et c'est ainsi qu'ils font l'histoire des croyances primitives de ces peuples !

[1] *Notes* sur *Phèdre*, dans son vol. VI, p. 453-454 de la *traduction de Platon*, et dans ses *Fragm. sur la philosophie ancienne*, p. 151.

36. Suite de l'exposition de M. Renan.

Séance du 20 avril. — En théologie, les mots sont plus que les choses. L'excellente école de MM. Kuhn, Max Muller, etc., a substitué, dans le champ des mythologies ariennes l'*analyse des noms* à la tentative de retrouver les doctrines ou le prétendu symbolisme qu'ils recèlent, et c'est seulement depuis cette innovation, qui fera époque en philologie, qu'on a pu procéder avec certitude dans les recherches de mythologie comparée. Il faut procéder de même dans l'étude *des religions sémitiques*. Or, de même que l'analyse des noms de dieux ariens mène avec évidence à reconnaître, sous les noms des éléments ou des phénomènes naturels, l'analyse des noms de dieux sémitiques mène toujours à l'idée de suprématie absolue, de royauté, d'éternité, de toute-puissance, etc. » La plupart de ces noms semblent avoir, dans l'origine, exprimé les attributs différents d'un même Être, à peu près comme si, dans le catholicisme, les noms divers de la Vierge, *Nunziata, Dolores, Notre-Dame-de-Grâce,* eussent été considérés comme s'appliquant à des personnages différents. Aussi le monument le plus curieux qui nous soit resté du paganisme sémitique, l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon, nous représente-t-elle, en mettant bout à bout les cosmogonies des différentes villes de la Phénicie, des divinités nombreuses, mais dont les noms expriment toujours ou la même idée ou des attributs divers d'un même Être : *Beelsamin,* le seigneur du ciel; *Oulom,* l'éternité; *Kadmon,* l'antique; *Samemroum,* le haut maître du ciel; *Milik,* le roi; *Schaddaï* ou *Sahid,* le tout-puissant; *Elioun,* le très-haut; *El,* dieu; *Del,* le seigneur; *Melkart,* le roi de la ville; *Hadad,* l'unique. M. Renan en conclut qu'à une époque très-reculée quand la race sémitique n'était pas encore divisée en branches diverses, cette race était dominée par l'*idée suprême d'une Divinité unique.*

Mais M. Renan ne se contente pas des preuves fournies par la philologie, il remarque chez tous les peuples sémitiques la prétention d'*avoir reçu de Dieu une loi rituelle et morale.*

Les *cosmogonies* forment un trait commun non moins remarquable de toutes les doctrines religieuses des Sémites. Celle du premier chapitre de la Genèse, celle de Bérose, celle

de Sanchoniathon, celle de Mochus, celles qui nous ont été conservées par Eudème et Damascius présentent toutes entre elles *un air de famille assez frappant.*

De même les *détails liturgiques* que nous révèlent les textes, l'archéologie et l'épigraphie nous attestent, par leur ressemblance, une conformité d'idées fondamentales, et souvent même de pratiques persistantes au fond de cultes accidentellement différents.

Il existe des rites communs à toutes les religions sémitiques, tels que les fêtes que l'on célébrait annuellement sous la tente, et qui rappellent la fête des tabernacles. M. Renan croit que cette fête était commune à tous les peuples sémitiques, et était un souvenir de leur vie primitive.

L'idée de rattacher le culte à un *sanctuaire* unique et central, comme le tabernacle des Juifs et la Caaba des Arabes est encore un trait des religions sémitiques, aussi bien que le pèlerinage qui en est la conséquence inséparable. Chez les Phéniciens même, l'île sacrée de Tyr et le temple du Beelsamin étaient le point central où toutes les colonies rattachaient leurs vœux et leurs souvenirs.

37. Observations de M. Bonnetty.

Nous n'avons qu'à approuver la plupart des idées émises par M. Renan dans cette exposition. Comme il le dit, *l'analyse des noms sémitiques* ne peut qu'être d'une grande autorité, pour prouver le Monothéisme de tous les peuples sémitiques, et, comme nous l'avons dit, nous comptons publier les preuves que M. Renan en a données dans le *Journal asiatique.* Nous sommes ici sur le terrain des faits; les noms sont les médailles conservées par la tradition. Nous ne pouvons également qu'approuver la conclusion, toute biblique qu'il en tire, à savoir : « qu'à une époque très-reculée, quand la race sémitique n'était pas encore divisée en branches diverses, cette race était dominée par l'idée suprême d'une Divinité unique. » Ce qui, traduit en langage positif, signifie qu'elle avait conservé la révélation primitive. — M. Renan revient encore dans notre camp de philosophie traditionnelle, quand il reconnaît que les peuples sémitiques avaient tous la *prétention*

d'avoir reçu de Dieu une loi rituelle et morale, et de plus que toutes leurs cosmogonies *portent un air de famille assez frappant*.

Nos lecteurs peuvent le remarquer, ce n'est point la philosophie traditionnelle qui va dans le camp des rationalistes et leur fait des concessions; ce sont les plus décidés rationalistes, qui sont forcés de venir dans nos doctrines, et de confirmer les faits les plus positifs et les plus significatifs de nos croyances.

38. Suite de l'exposition de M. Renan.

M. Renan conclut de tout ce qui précède que la race sémitique *eut en partage, dès les premiers jours de son existence*, avec un type de langage, un certain type de religion, et que l'idée fondamentale de cette religion était la *suprématie absolue d'un Maître unique*, créateur du monde. Cette religion arriva chez les Hébreux à une organisation très-perfectionnée, grâce à laquelle elle résista à toutes les tentations, triompha de toutes les défaites et s'empara sous la forme chrétienne d'une partie du monde. *Les mêmes instincts* se réveillent six cents ans plus tard dans la tribu de *Koreisch*, dépositaire des anciennes traditions comme la tribu de Juda l'avait été de celle des Hébreux. Ils fondent l'*islamisme* qui conquiert au monothéisme toutes les parties du monde que le christianisme n'avait pas envahies, et achève l'œuvre providentielle des Sémites. Ce qui prouve que les trois religions sont bien l'œuvre *du génie de cette race*, c'est qu'elles sont d'autant plus monothéistes qu'elles sont plus sémitiques en leur origine et leur accroissement. Tant qu'elles restent dans le sein de la race sémitique, elles gardent leur austère simplicité. Dès qu'elles en sortent, elles s'altèrent.

39. Observations de M. Bonnetty

Voici M. Renan sortant de la réalité et des faits, et nous lançant encore dans l'inconnu. Il convient que la race sémitique eut, *dès les premiers jours de son existence*, une religion reconnaissant un *Maître unique créateur du monde*. C'est très-bien et très-vrai, il ne reste plus qu'à préciser l'époque. Le père de la race sémitique est Sem. Sem était fils de Noé. Noé avait reçu l'enseignement de Dieu, etc. Voilà qui est

clair et parfaitement lié. Mais M. Renan abandonne ici l'histoire et la réalité et nous lance dans un espace indéfini en attribuant quelques lignes plus tard, cette doctrine aux *mêmes instincts* qui formèrent l'islamisme; dès lors il n'y a plus rien de positif, ni d'historique. L'*instinct* n'a ni date, ni histoire.

C'est là, au reste, que M. Renan a été battu sur toute la ligne, car il a été obligé de convenir que le Monothéisme a été dès le commencement commun à toutes les races, et que si ces mêmes races l'ont perdu, c'est par une cause qu'il reconnaît lui-même, c'est-à-dire parce que *ces races n'ont pas eu un clergé fortement organisé*, c'est-à-dire une autorité qui définît les points contestés. Or cela étant, il ne reste qu'une chose; c'est que toutes ces races ont eu les mêmes instincts monothéistes. Et dès lors la thèse même de M. Renan tombe, et il est obligé de reconnaître que le monothéiste n'est le *produit de l'instinct* d'aucune race, mais un enseignement donné à toutes les races, dans leur chef, oublié et dénaturé chez la plupart, conservé pur chez une seule qui avait un *clergé fortement organisé*. — C'est là l'histoire de notre Bible, et nous sommes d'accord.

40. Suite de l'exposition de M. Renan.

Le Christianisme, la moins sémitique des trois, puisqu'une foule d'éléments non sémitiques sont entrés dans sa formation, et qu'elle s'est entièrement développée en dehors de la race où elle a son berceau, *est aussi la moins monothéiste des trois;* si bien que les Arabes ne sauraient l'adopter à cause des *éléments métaphysiques* qu'elle renferme. Ils se font, alors au 7e siècle, un système bien plus monothéiste. Mais l'islamisme lui-même subit le même sort. Il s'altère en Perse, dans l'Inde, chez les Turcs. La légende de Mahomet prend les proportions d'une vie de Krischna ou de Çakyamouni. L'Arabie proteste et essaye diverses réformes, entre autres celle des Wahhabites. Comment expliquer cet appel persistant de la simplification de l'idée divine, si ce n'est par le *puritanisme excessif* de la race sémitique, qui fait que, son œuvre étant une fois sortie d'elle et lui revenant après avoir traversé les races étrangères, lui paraît méconnaissable, et qu'elle éprouve

le besoin de la réformer dans le sens de son esprit simple, étroit et inflexible?

Ici M. Renan ajoute à sa lecture quelques observations orales sur le livre de l'émir Abd-el-Kader, qui lui paraît avoir parfaitement caractérisé le lien commun aux trois religions. Il cite encore les considérations générales faites dans le même sens par Napoléon qu'il déclare très-remarquables et trop peu connues.

Quant à la diversité que nous observons dès l'origine, entre le sémite des villes et le nomade, elle s'explique d'elle-même. Le nomade voyant peu d'objets, ayant une vie uniforme, veut un culte simple, le citadin veut un culte compliqué et des pompes extérieures. Le peuple d'Israël a eu, en quittant la vie nomade, *le privilége unique de posséder dans son sein une tradition entretenue et transmise sans interruption* par des zélateurs religieux, tels que Moïse, David, Elie, Josias, Jérémie, Esdras, Machabée : sans cela il aurait passé au culte de Baal-Peor et de Moloch, et ne tiendrait pas plus de place dans l'histoire que les Ammonites ou les Moabites, qui ne lui étaient pas inférieurs par les autres côtés.

Le monothéisme exige en effet pour être maintenu dans toute sa pureté, *des institutions conservatrices très-sévères*. Toute religion qui n'est pas gardée par *un clergé fortement organisé* tombe fatalement dans le polythéisme.

41. Observations de M. Bonnetty.

Nous n'avons qu'à noter la fausseté de cette assertion que le *christianisme est moins monothéiste que la religion juive ou musulmane*. M. Renan a oublié son catéchisme, et l'article du *Credo* qui proclame *un seul Dieu*. Si cet article n'était pas enseigné tous les jours depuis 1800 ans, il est probable que ni les juifs ni les mahométans n'auraient conservé la notion de l'unité de Dieu. Il lui plait d'appeler les trois personnes un *élément métaphysique*. Le seul élément métaphysique de cette discussion est celui des *instincts*, inventant le monothéisme.

Nous sommes, au reste, d'accord avec lui sur la nécessité d'*un clergé fortement constitué*, pour conserver les croyances révélées.

Nous passons ici quelques détails pour arriver à la discussion.

42. Discussions qui ont eu lieu dans la séance du [illegible] avril, au sein de l'Académie.

Pour abréger nous choisissons ici les points les plus importants.

M. *Guigniaut* ne peut admettre que la nature soit identifiée avec la divinité dans les religions ariennes primitives.

M. *Renan* ne voit pas, quant à lui, que l'idée d'une cause unique, créatrice des phénomènes, apparaisse dans ces religions.

M. *Munk*: Elle se trouve cependant dans Homère lui-même :

Κεῖνον γὰρ ταμίην ἀνέμων ποίησε Κρονίων [1].

M. *Renan* se refuse absolument à admettre qu'il y ait la moindre assimilation possible entre le rôle de Jupiter dans Homère et la notion de cause productive de tous les phénomènes, si nettement accusée dans la religion monothéiste des Sémites, et notamment dans le *livre de Job*. Jupiter ne supprime pas les autres dieux, et leur laisse leur rôle distinct, quoique subordonné. Cette subordination n'existe pas dans les *Védas*, qui représentent une forme bien plus ancienne du polythéisme arien.

M. *Guigniaut* croit reconnaître dans les *Védas* eux-mêmes *une tendance très-accusée vers l'unité*. Il lui semble que cette idée se dégage des *triades* divines qui finissent par s'absorber dans la grande conception de *l'âme du monde*.

M. *Renan* : Ces explications sont fort modernes et doivent être mises sur le compte de la *pure philosophie*. Or, c'est de religions populaires qu'il s'agit ici, et non de gloses théologiques ou philosophiques. D'ailleurs l'effort de l'Inde pour sortir du polythéisme a abouti au *panthéisme*, non au *monothéisme*, deux choses fort distinctes. Comment le savant auteur des *Religions de l'antiquité* expliquera-t-il que cette notion du Dieu unique ait été si clairement *découverte* par les Sémites, race inférieure pour tout le reste et qui n'a jamais eu en par-

[1] Jupiter a fait cette violence des vents (*Odys*. x. 21).

tage ni les sciences, ni la philosophie, tandis que les peuples ariens, Grecs, Hindous, etc., malgré leurs écoles savantes, n'y sont jamais arrivés.

M. *Guigniaut* croit que ces anciennes religions de notre race ne sont pas assez étudiées et que les notions religieuses devront un jour apparaître plus claires et plus certaines quand les nuages seront entièrement dissipés par la critique et l'exégèse. Peut-être alors trouvera-t-on qu'avant la multiplicité des apparences divines, *il existait une notion pure et simple de la divinité;* que l'époque qui commence à nous être connue est celle même où cette notion *s'est altérée* et a commencé à flotter dans une sorte de naturalisme extérieurement polythéiste, d'après lequel il n'est pas permis de juger, selon lui, les premiers principes sur lesquels repose la notion religieuse de notre race.

M. *Renan* ne peut admettre ni cette opinion ni même cette espérance. Dans le langage védique les dieux ariens ont partout et toujours les noms des phénomènes physiques, et cette preuve est pour lui décisive. Le système qu'il croit appelé à prévaloir désormais dans la science est celui qui tente d'expliquer les notions religieuses par les mots primitifs que nous ont légués les peuples. C'est ce qui fait que la philologie est le vrai flambeau de l'histoire religieuse.

M. *Guigniaut* ne voit pas sans inquiétude ce système préconisé, et il ne peut l'adopter dans sa rigueur. Comment ne pas être alarmé d'un principe qui subordonne les notions historiques comme les conceptions religieuses *aux mots seulement?* Ce serait, sans le vouloir, renouveler la thèse abandonnée de M. de Bonald.

M. *Naudet:* Si le signe indique le polythéisme ou le naturalisme, c'est que les notions étaient ce que le signe suppose.

M. *Guigniaut* croit que ce n'est pas une conséquence; dans les *Védas*, par exemple, le feu est considéré visiblement comme un être moral.

M. *Renan:* Sans aucun doute; mais *agni* signifie *feu*, et n'exprime pas dans la langue védique une notion abstraite. Mais à quel phénomène physique répondent les mots *Jého-*

vah, Baal, Moloch? Si les mots ne sont pas les idées, ils en sont les signes, et le meilleur moyen de connaître les idées du monde antique, c'est d'*étudier les mots*.

43. Observations de M. Bonnetty.

Nous noterons ici les paroles de M. Guigniaut, qui a tant étudié les religions indiennes, dans lesquelles il assure qu'il a trouvé *une tendance très-accusée vers l'unité* et cette autre phrase. « Peut-être trouvera-t-on par des études postérieures, » qu'avant la multitude des apparences divines, il existait une » *notion pure et simple de la divinité*. »

Oui, malgré les doutes de M. Renan, mieux on connaîtra les religions des peuples, plus on trouvera des traces des pures croyances primitives.

Nous notons encore la justesse de cette observation de M. Renan, que les efforts de la pure philosophie dans l'Inde, n'ont abouti *qu'au Panthéisme* et *non au Monothéisme*. Mais nous devons relever l'assertion que les sémites ont clairement *découvert la notion d'un Dieu unique*. S'il s'agissait de *découverte* réelle, son objection serait impossible à résoudre ; mais non, les sémites n'ont pas *découvert l'unité de Dieu*. Leurs livres, leur histoire, leur croyance nous disent nettement qu'ils ont reçu cette croyance par méthode d'enseignement et de tradition. Pourquoi donc personne parmi les doctes académiciens ne le lui a-t-il fait observer ?

44. Suite de l'exposition de M. Renan.

Séance du 10 juin. — M. Renan poursuit l'examen des différences fondamentales qui séparent la *conception religieuse du monde* chez les sémites et chez les races ariennes. Après avoir montré que dans le *livre de Job* l'idée monothéiste se dégage comme cause productrice des phénomènes célestes, il constate que, dans les mythologies ariennes, l'*Aurore*, par exemple, est l'objet d'un nombre surprenant de mythes. Elle est fille de la Nuit ; elle est embrassée par le Soleil ; elle engendre Tithonos ou le Jour. Elle aime Képhalos, a pour rivale Prokris (la Rosée). Elle est détruite par l'étreinte du Soleil. Dans le *Rig-Véda*, elle va dans chaque maison, ne méprise ni le petit ni le grand ; elle est immortelle et divine, et amène la richesse.

Dans le *livre de Job*, au contraire, Dieu commande au matin, fait lever ou scelle les étoiles, assigne à la lumière et aux ténèbres leurs bornes réciproques.

Les langues reproduisent fidèlement ces différences. Les langues ariennes renferment dans presque toutes leurs racines *un Dieu caché*, tandis que les racines sémitiques sont sèches, inorganiques, impropres à donner naissance à *une mythologie*. Quand on s'est rendu un compte exact de la racine *div*, désignant l'éclat du ciel pur, on s'explique très-bien comment de cette racine sont sortis *dies*, *divum* (sub dio), Ζεύς, *Jupiter*, *Diespiter*, *Diauschpitar*, *Teutatès* (Teu-tad, *Teu* correspondant à Ζεύς, *tad* signifiant *père* dans les langues celtiques : *Voy.* César, *Comment.*. VI, XVIII : « Galli se omnes ab *Dite patre* » prognatos prædicant; » tous les mots signifiant *jour* et *Dieu* dans les langues celtiques se rattachent à la racine *div*), *deva*, *Deus*, Θέος. Les mots suivants contiennent également le *germe d'individualités* qui, s'éloignant de leur sens naturaliste primitif, arrivent, par la suite des siècles, à n'être plus que des *personnages* à aventures [1]. *Agni* (ignis), *Varouna*, *Gé* ou *Dé* (Δημητηρ). Le mot *déva* dans les Védas semble encore désigner parfois une classe particulière d'êtres célestes, et, en tout cas, il conserve le sens épithétique de *brillant*. Quant à l'application de *deva* et Θέος à l'idée abstraite de la divinité, envisagée comme un attribut commun de tous les dieux, elle n'a lieu qu'aux époques philosophiques. Il n'en est pas de même assurément du nom d'*Abdallah* chez les Arabes anté-islamiques.

On chercherait vainement à tirer une théologie du même ordre des mots essentiels des langues sémitiques ; *or*, lumière, *samâ*, ciel ; *ars*, terre ; *nâr*, feu. Aucun des noms de dieux sémitiques ne se rattache à de pareils mots. Les racines, dans cette famille de langues, sont « réalistes et sans transparence ; » elles ne se prêtaient ni à la *métaphysique* ni à la *mythologie*. » L'image physique, dans les langues sémitiques, obscurcit tou-

[1] « J'aime à rappeler, dit M. Renan dans une note, que l'initiative de ces vues appartient à Eugène Burnouf. Voy. la *préface* du t. III du *Bhagavata Pourana*, p. LXXXVI-VIII. Il se plaisait à répéter l'axiome *Nomina Numina*, qui est devenu entre les mains de M. Kuhn et de son école, la clef de la mythologie comparée. »

» jours la déduction abstraite, et rien n'égale l'embarras de » l'hébreu pour exprimer les notions philosophiques les plus » simples. Les conceptions mythologiques et épiques des peu- » ples ariens ne sauraient être exprimées dans les langues sé- » mitiques. On ne peut se figurer Homère et Hésiode traduits en » hébreu. Car l'expression comme la pensée, chez ces peuples, » est profondément monothéiste, et les mythologies étran- » gères se transforment nécessairement en récits historiques. » Or, le monothéisme est toujours évhémériste dans les juge- » ments qu'il porte des religions mythologiques. Ne compre- » nant rien à la *divination primitive des forces de la nature*, qui » fut la source de toute mythologie, il n'a qu'une seule manière » de donner un sens à ces grandes constructions du génie an- » tique, c'est d'y voir une histoire embellie et des séries d'hom- » mes divinisés.

45. Observations de M. Bonnetty.

Rien de plus inexact que les principales assertions de M. Renan dans ce passage. Il assure que, tandis que les langues ariennes ont dans presque toutes leurs racines un *Dieu caché*, aucun *germe d'individualités* ou de *mythologie* ne se trouve dans les langues *sémitiques*. Mais c'est une chose inconcevable qu'il ait oublié et qu'aucun de ses confrères ne l'ait fait souvenir que presque tous les éléments ariens qu'il cite sont *individualisés* et fortement *personnalisés* dans la Bible. Il cite l'*Aurore*, le *Jour*, le *Feu*, la *Terre*, individualisés et divinisés par les ariens ; mais il n'a qu'à ouvrir le livre des *Psaumes*, et il trouvera tous ces objets individualisés et placés sur la même échelle que les anges et que l'homme. — Écoutons ce magnifique chant d'un pur sémite :

Halleluiah.

Célébrez Jéhovah (du haut) des cieux, célébrez-le dans les régions élevées.
Célébrez-le, (vous) tous ses anges; célébrez-le, vous toutes ses cohortes.
Soleil et *Lune*, célébrez-le, (vous) tous les *astres lumineux*, brillantes constellations.
Célébrez-le, cieux des cieux, et (vous) *eaux* qui êtes au-dessus des cieux.
Qu'ils célèbrent le nom de Jéhovah, car il a commandé et ils furent créés.
Et il les maintient éternellement, pour toujours, à jamais ; il a donné une loi qui ne doit pas être enfreinte.
Célébrez Jéhovah (du fond) de la terre, monstres marins et tous les abimes.

Le feu, la grêle, la neige et le brouillard, le vent des tempêtes qui exécute sa parole.

Les *montagnes* et toutes les *collines*, les *arbres fruitiers* et tous les *cèdres*,

Les animaux et tous les bestiaux, reptiles et oiseaux ailés;

Rois de la terre et tous les peuples, princes, et (vous) tous les juges de la terre,

Jeunes hommes et vierges, vieillards et adolescents,

Qu'ils célèbrent le nom de Jéhovah, car son nom est sublime, sa splendeur (est) sur la terre et les cieux.

Il relève la force de son peuple; (c'est un sujet) de louange pour tous ses bien-aimés, pour les enfants d'Israël, peuple qu'il a rapproché de lui. *Hallelouiah* [1].

Qui pourra dire qu'on ne trouve là aucun *germe d'individualisme* ou de *personnages à aventures*. L'individualité ou les personnages y sont clairement exprimés. Seulement on ne leur a pas créé d'aventures, on ne les a pas divinisés. Cette double opération est encore plus clairement exposée dans le célèbre cantique des trois Hébreux dans la fournaise. Comme le fait observer M. l'abbé Guérin, dans le célèbre ouvrage où il a découvert les textes sanscrits, qui nous révèlent les méthodes géométriques par lesquelles les Indiens ont calculé les éclipses, les brahmes disaient dans leurs prières naturalistes :

« Adoration à l'ensemble des créatures qui forment l'univers, *Brommae nomoh*.

Adoration aux esprits, — *Doiptae nomoh!*

Adoration au ciel, — *Indroe nomoh!*

Adoration aux eaux du ciel, — *Voroanoè nomoh!*

Adoration à toutes les puissances célestes, — *Debathoe nomoh!*

Adoration au soleil, — *Shoûrdjyoe nomoh!*

Adoration à la lune, — *Tchondroe nomoh!*

Adoration aux étoiles, — *Nokhyottroe nomoh!*

Adoration au feu, — *Ogni nomoh!* etc.

Les enfants sémites connaissaient cette façon d'individualiser les éléments, mais au lieu d'en faire des dieux, ils en faisaient des adorateurs du vrai Dieu; il est évident qu'ils répètent ici les litanies naturalistes ariennes, et amènent ces fantômes créés par les ariens devant Jéhovah, pour qu'ils lui

[1] *Psaume* 148, traduction de M. Cahen.

[2] Voir *astronomie indienne*, d'après la doctrine et les livres anciens et modernes des Brahmes sur l'astronomie, l'astrologie et la chronologie, etc., par M. l'abbé Guérin, ancien missionnaire, p. 191; in-8°. Paris, 1847.

rendent hommage : ceci nous aide à comprendre complétement ce beau cantique :

Œuvres de Dieu; bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le dans tous les siècles.
Anges du Seigneur, bénissez-le tous, louez-le, etc.
Cieux, bénissez le Seigneur; louez-le, etc.
Bénissez le Seigneur, eaux suspendues dans les cieux; louez-le, etc.
Puissances du Seigneur, bénissez son nom, etc.
Soleil et lune, bénissez le Seigneur, etc.
Étoiles du ciel, bénissez le Seigneur, etc.
Pluie et rosée, bénissez le Seigneur, etc.
Vents et tempêtes, bénissez le Seigneur, etc.
Feux des étés, bénissez le Seigneur, etc.
Froids des hivers, bénissez le Seigneur, etc.
Brumes et frimas, bénissez le Seigneur, etc.
Gelées, bénissez le Seigneur, etc.
Neiges et glaces, bénissez le Seigneur, etc.
Jours et nuits, bénissez le Seigneur, etc.
Lumières et nuées, bénissez le Seigneur, etc.
Éclairs et ténèbres, bénissez le Seigneur, etc.
Que toute la terre le bénisse, le loue et l'exalte au-dessus de tous, dans tous les siècles:
Montagnes et collines, bénissez le Seigneur, etc.
Herbes et plantes qui germez dans la terre, bénissez le Seigneur, etc.
Sources et fontaines, bénissez le Seigneur, etc.
Mers et fleuves, bénissez le Seigneur, etc. [1]

Que résulte-t-il évidemment de toutes ces citations? C'est que la langue sémitique comme la langue arienne savait individualiser et personnifier tous les éléments. Seulement les Sémites ne faisaient pas comme les ariens, ils ne les adoraient pas. Et s'ils ne les adoraient pas, cela ne venait pas, comme le soutient M. Renan, de ce que leur constitution physique et intellectuelle était différente, mais de ce qu'ils savaient que le grand Jéhovah était le seul vrai Dieu, et qu'il leur avait dit : « Tu craindras Jéhovah ton Dieu, et tu ne serviras que lui » seul [2]. »

46. Conclusion de M. Renan.

§ II. *Conclusion.* — M. Renan voudrait que l'on comprît bien ce portrait de la race sémitique dans le sens le plus général. L'histoire est le grand *criterium* des races. Il faut d'abord bien définir la valeur du mot *race*. *A l'origine*, l'espèce

[1] *Daniel*, ch. III; *Vulgate*, v. 57-78.
[2] Dominum Deum tuum timebis, et illi soli servies. *Deut.*, VI, 13.

humaine se trouva divisée en un certain nombre de familles, énormément diverses les unes des autres, et dont chacune avait en partage certains dons et certains défauts. Le fait de la race était alors prépondérant. Plus tard, les événements supérieurs aux races et d'un caractère universel, tels que les religions propagandistes : le bouddhisme, le christianisme, l'islamisme; les conquêtes d'Alexandre, de Rome, des peuples modernes, formèrent des ensembles artificiels où l'idée de race fut rejetée sur un second plan sans disparaître tout à fait. Quelques pays sont même parvenus à l'éliminer complétement et à fonder, au moins officiellement, leur système social sur l'égalité des hommes envisagés comme des unités abstraites, quelle que soit leur origine. De là la difficulté qu'éprouve le Français à comprendre les considérations ethnographiques. Aussi regarde-t-on les théories scientifiques fondées sur la diversité des races comme des exagérations et des paradoxes. On oublie qu'en dehors de l'Europe occidentale, cette distinction ethnologique a une importance de premier ordre, et que, dans le passé, elle renferme le secret de tous les événements de l'histoire de l'humanité.

Or les impulsions originaires subsistent alors même que les races qui les ont données ont disparu ou sont méconnaissables. Les races sont d'abord des faits physiologiques, mais elles tendent de plus en plus à devenir des faits historiques, et le sang n'est presque plus rien.

Nous semblons marcher vers un avenir qui réalisera le mot de saint Paul : « *Il n'y a plus de Juif ni de gentil, de Grec ni de barbare;* » et ce serait un progrès spiritualiste, puisque c'est un effort tendant à faire oublier aux hommes leur origine terrestre, pour ne laisser subsister que la fraternité *résultant de la nature divine*. Mais, lors même qu'il viendrait un jour où les races ne seraient plus, où il n'y aurait plus que *l'homme* avec ses aptitudes générales et ses droits naturels, la diversité première resterait la base et l'explication des faits antiques, le secret des idées, des institutions et des mœurs de ceux mêmes qui ont le plus complétement perdu le souvenir de leur origine.

17. Observations de M. Bonnetty.

Nous avons voulu exposer toute la pensée de M. Renan, mais il nous est assez difficile de comprendre quel profit il peut en tirer pour sa thèse primitive que les *Sémites seuls avaient découvert, inventé le Monothéisme.* Il y a plusieurs réflexions vraies, mais il y a aussi bien des assertions inexactes ou appuyées d'aucune preuve. Ainsi, il assure sans preuves, et contre l'histoire comme « qu'à *l'origine* l'espèce humaine se » trouve divisée en un certain nombre de familles, *énormément* diverses les unes des autres, et dont chacune avait reçu » en partage certains dons et certaines facultés. » Cette exposition contient l'assertion qu'il y a eu plusieurs créations de races, et que leurs *dons* et leurs *défauts* leur furent donnés par le Créateur. De cette assertion, point de preuves; l'histoire dit au contraire qu'il n'y eut d'abord qu'*une seule race* à la création, *une seule race* après le déluge. Que les pères de famille, surtout après une large dispersion, aient enseigné ou donné à leurs enfants leurs qualités ou leurs défauts; il n'y a là qu'un fait naturel et qui ne donne aucun appui à la thèse de M. Renan. Puis, que les prédications et communications diverses aient influé sur les peuples qui y étaient soumis, aient modifié leurs idées et leurs croyances, cela encore est un fait avéré et que nous voyons aussi se reproduire tous les jours parmi les races orientales ou américaines visitées par nos missionnaires. Nous espérons, au reste, comme lui, qu'un jour le mot de saint Paul se réalisera et *qu'il n'y aura plus de Juifs ni de Gentils, de Grecs ni de barbares*, mais nous ne croyons pas que ce sera pour faire place à un *progrès spiritualiste* qui réaliserait la fraternité *résultant de la nature divine* de l'homme. D'abord, n'en déplaise à M. Renan et à toute l'école panthéiste et rationaliste, notre nature *n'est pas du tout divine*, mais continuant la citation là où M. Renan l'a abandonnée, nous croyons que le monde marche vers le lieu, où *le Christ sera toutes choses et en toutes choses.*[1]

[1] Induentes novum hominem, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum; ubi non est Gentilis et Judæus, circumcisio et præputium, Barbarus et Scytha, servus et liber : sed omnia et in omnibus Christus. (*Ad Colos.*, III, 10 et 11.)

Polémique catholique.

PROTESTATION DE M. DE ROUGÉ
CONTRE UNE ASSERTION DE M. D'ANSELME,
ET
RÉSUMÉ FINAL DE LA DISCUSSION DE M. RENAN.

Comme complément du long *mémoire* de M. Renan et de la discussion qui s'en est suivie au sein de l'Académie, nous devons publier la lettre suivante, où M. de Rougé repousse d'abord une accusation qui avait été dirigée contre lui par M. d'Anselme [1], et où, il résume très-bien et dans un sens catholique et parfaitement traditionnel, la discussion qui a eu lieu à l'Académie. — Voici la lettre qui a paru dans l'*Univers* du 1er août dernier.

Paris, 30 juillet 1859.

« Monsieur,

» C'est avec un sentiment pénible, et dont je cherche à modérer l'expression, que j'ai lu, dans votre numéro du 26 juillet, les accusations toutes gratuites formulées contre moi par M. d'Anselme, à l'occasion de la discussion soulevée dans l'Académie des Inscriptions, par le Mémoire de M. Renan *sur le Monothéisme des races sémitiques*. Au milieu des fausses appréciations de M. d'Anselme et de ses insinuations malveillantes, je me contente d'extraire un membre de phrase pour le répéter ici textuellement. « ..... *Il* (M. de Rougé) *n'hésite pas à » s'inscrire d'avance en faux contre la révélation,* en déclarant » qu'il reconnaît dans le monothéisme des Egyptiens et celui » des Hébreux deux faits également incontestables, mais qu'il » n'y a aucune espèce de rapport entre eux. » Si un homme venait, sans aucune preuve, accuser son voisin d'une action malhonnête, vous refuseriez certainement d'ouvrir vos colonnes à de pareilles diffamations ; comment donc avez-vous admis sans examen une accusation aussi grave contre la foi d'un chrétien ? Je m'inscris en faux contre la révélation ! Existe-t-il une seule ligne dans mes travaux qui donne l'ombre d'apparence à cette allégation ? Ma foi profonde dans la vérité catholique n'a jamais été ni dissimulée, ni amoindrie par de lâches

[1] Voir le n° de l'*Univers* du 26 juillet.

compromis avec ce qu'une certaine école nomme aujourd'hui les *exigences de la critique*, et j'ai bien le droit de m'étonner d'une attaque aussi peu méritée.

» Si M. Anselme eût assisté à une discussion qu'il ne me paraît connaître que par le résumé publié dans la *Revue de l'Instruction publique*, il aurait compris que j'ai simplement nié la possibilité d'attribuer à l'éducation égyptienne de Moïse, la doctrine monothéiste qui domine le Pentateuque. J'étais d'accord sur ce point avec tous ceux qui comprennent la valeur historique de la Genèse, et avec M. Renan lui-même. Je me refusais, d'un autre côté, à croire que la connaissance d'un Dieu unique et créateur eût été introduite en Egypte par la famille de Jacob. Les textes où j'avais trouvé cette doctrine paraissent remonter à une époque plus reculée. Ce sont ces deux rapports de filiation directe que je tiens pour également insoutenables devant les faits historiques. Il ressort de ces prémisses une conséquence directement opposée à celle que M. d'Anselme m'attribue avec une insigne légèreté.

» Le rapport entre les croyances des deux peuples est beaucoup plus ancien, et si l'on joint ce fait aux similitudes constatées entre la langue égyptienne et celle du groupe sémitique, il sera difficile à un esprit logique de ne pas les faire dériver l'un et l'autre de l'union primitive des deux races. C'est ce qu'a bien senti le savant rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne* (V. le n° d'avril 1859, t. XIX, p. 292). L'esprit de M. Bonnetty, exercé depuis longtemps à la discussion de ces questions, y apporte une dialectique plus serrée que celle de M. d'Anselme, à qui il faut laisser toute la responsabilité de ce qu'il croit *avoir dévoilé dans les histoires primitives de l'Assyrie, de la Chine, de l'Inde, etc.*, ainsi que celle de son Dieu, *ieue, teue*. Puisque je me trouve forcé de rétablir ici mon opinion dans la discussion soulevée par M. Renan, permettez-moi de communiquer à vos lecteurs l'impression qu'elle m'a laissée.

» Il est nécessaire de dire d'abord que, quel que fût le nombre des objections élevées contre les idées énoncées par M. Renan dans ce travail présenté sous la forme d'une simple communication, la discussion ne pouvait aboutir, dans le sein

de l'Académie, à un résultat formulé. La théologie et le dogme n'entrent d'ailleurs dans les attributions de ce corps savant qu'à un point de vue tout à fait accessoire et comme auxiliaire de l'érudition : c'est donc d'un commun accord, et par un sentiment de convenance que la discussion s'est toujours maintenue dans la limite *des faits étudiés* par M. Renan et des *conséquences très-mal définies* que notre confrère prétendait en tirer.

» Ce jeune orientaliste se caractérise jusqu'ici comme un esprit très-subtil, mais plus exercé à la négation qu'aux conquêtes de la science. Dans ses œuvres philosophiques, il a coutume d'environner ses prémisses d'une foule de distinctions et de présenter ses résultats sous des formes parées d'une brillante couleur, mais aux contours insaisissables. Il y a toujours du plus ou du moins dans les races qu'il établit et dans les tendances qu'il leur prête, en sorte que ses thèses historiques ne sont pas plus faciles à définir que la religion spéciale qu'il semble réserver aux *esprits délicats et perfectionnés*.

» J'ai cherché à me rendre compte des principales idées répandues dans le *Mémoire sur le monothéisme des peuples sémitiques*, et je crois qu'on peut en reconnaître la filiation. La doctrine philosophique, qui consiste à considérer le monothéisme *comme un résultat progressif des efforts de l'esprit humain*, avait un grand mérite aux yeux des écoles du siècle dernier, c'est d'être en opposition directe avec la tradition chrétienne. Mais si l'histoire grecque semble, au premier coup d'œil, favoriser cette supposition, les origines religieuses du peuple hébreu se dressent à l'encontre comme une vivante protestation. Aussi l'école n'avait trouvé rien de mieux à faire, à ce point de vue comme à bien d'autres, que de supprimer la Bible (toujours au nom de la critique).

» Mais M. Renan est un orientaliste trop exercé pour rester dans cette ornière surannée : il a compris, du moins en partie, la valeur historique du livre sacré, qui resplendit chaque jour aux nouvelles lumières de la science. Il a devant les yeux un peuple qui se trouve, *dès l'âge des patriarches*, en possession de la doctrine monothéiste la plus pure et la plus élevée ; il ne

rencontre cependant, dans cette nation, aucune trace *d'une force d'esprit, supérieure* qui ait pu lui faire produire, bien avant les autres peuples, une aussi parfaite conception. M. Renan ne cache pas l'étonnement que lui cause ce grand fait. D'où cela peut-il venir? s'est-il écrié plusieurs fois dans le cours de la discussion. Pour qui supprime de l'histoire des hommes *l'enseignement divin*, la difficulté peut, en effet, paraître insoluble.

» Le chrétien ne comprend pas cet étonnement profond; éclairé par une double lumière, il sait que Dieu, en créant un être libre et moral, lui a nécessairement donné les moyens de connaître ses devoirs. Quelle que soit la part faite par les diverses écoles à l'enseignement extérieur ou aux efforts propres de la raison humaine, façonnée par le Créateur, toujours est-il que, pour le chrétien, aussitôt que l'homme a existé avec la plénitude de ses facultés, il *a dû connaître son Dieu*. De l'égalité des devoirs naît l'égalité du droit *à connaître le législateur et sa loi*.

» Mais pour le *critique* qui croit devoir défendre à Dieu *d'instruire sa créature*, le monothéisme primitif de la famille d'Abraham devient très-embarrassant, et c'est pourquoi M. Renan a entrepris d'en détruire la haute signification. Dans ce but, il espère établir : 1° que les familles du groupe sémitique ont toutes été plus ou moins monothéistes; 2° que les autres nations ont toutes suivi la marche contraire, et n'ont connu que les dieux imparfaits du polythéisme. La conclusion devrait être, suivant M. Renan, que les Sémites *auraient produit le dogme du Monothéisme par une disposition spéciale et commune à la race, d'organisation intellectuelle*.

» Si l'on examine de près ce système, ainsi dépouillé de son appareil érudit, on reconnaîtra facilement que les prémisses, les raisonnements et les conséquences sont également dénués de toute valeur.

» *Premièrement*, parmi les Sémites, les nations chez lesquelles on peut reconnaître des traces plus marquées de monothéisme ont reçu l'enseignement patriarcal d'Abraham ou d'Isaac; quel appui leur croyance peut-elle donc apporter à la thèse de M. Renan? Les autres (Assyriens, Phéniciens, etc.)

sont manifestement idolâtres. Chez les Hébreux eux-mêmes, si l'on veut chercher dans leur histoire une tendance *constitutionnelle* pour une forme de culte, on trouvera un penchant des plus décidés pour l'idolâtrie.

» *Secondement*, tous les autres peuples auraient été voués *par leur nature*, presque fatalement, à une idolâtrie primitive; ici encore les réclamations se sont élevées de tous côtés. Si vous démêlez des traces importantes de la croyance monothéiste au milieu des idoles arabes, araméennes, etc., comment refusez-vous de les reconnaître chez les autres peuples? M. Maury réclame au nom de la doctrine monothéiste, clairement enseignée dans les livres sacrés de la Chine; M. Regnier prétend que les Védas laissent la question indécise quant aux croyances primitives de l'Inde. Il n'est pas jusqu'à Jupiter qui ne voie interpréter sa suprématie par M. Villemain dans le sens de l'idée monothéiste (et ce semble avec raison). Quant à l'Egypte, le Dieu suprême y était nommé *le Dieu un, vivant en vérité*; *celui qui a fait tout ce qui existe*, *qui a créé les êtres*. — C'est le *générateur existant seul, qui a fait le ciel et créé la terre*, etc. [1].

» Beaucoup d'autres passages contiennent les mêmes idées et ne laissent aucun doute sur l'*absolu* de la doctrine égyptienne; ils appartiennent à des textes dont la rédaction précède l'époque de Moïse, et dont plusieurs faisaient partie des hymnes sacrés les plus anciens.

» Voilà un *Monothéisme originel* constaté jusque parmi les fils de Cham; le contraste entre les races sur l'essence de la religion n'existe donc pas dans le sens où M. Renan l'a prétendu. L'Egypte en possession d'un admirable fonds de doctrines sur l'essence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, ne s'en est pas moins souillée par les superstitions les plus dégradantes; elle suffit pour résumer l'histoire religieuse de toute l'antiquité, jusqu'au jour heureux où la lumière fut partout rallumée aux flambeaux des Apôtres.

V[te] E. DE ROUGÉ.

[1] Un extrait de mon Mémoire sur ce sujet a été inséré dans la *Revue de l'instruction publique* (février 1857) et dans les *Annales de Philosophie chrétienne* (t. XV, p. 309, et t. XIX, p. 292, 4e série.)

Critique littéraire.

EXPLICATION D'UNE ÉNIGME

Proposée dans le livre des Sibylles.

Malgré les nombreux écrits que les savants ont publiés sur les Sibylles et leurs oracles, tout ce qui concerne ces célèbres prophétesses du paganisme restera longtemps encore recouvert d'un voile impénétrable. La critique moderne rejette comme apocryphe la collection poétique que nous possédons, et qui est connue sous le nom de *livres sibyllins*. Nous sommes porté à croire avec elle qu'un grand nombre de prédictions que ces livres renferment descendent dans de trop minutieux détails sur les principaux événements de la vie de Jésus-Christ, et certains faits évangéliques, qu'ils ne présentent pas assez de caractères de véracité et d'authenticité, pour mériter la croyance des hommes sérieux qui basent leur opinion sur des preuves solides. Le recueil des oracles sibyllins renfermés sous les voûtes du Capitole, à Rome, fut brûlé pendant les guerres entre Marius et Sylla. Pour réparer cette perte, on fit aussitôt rechercher tout ce qui restait de ces fameux oracles, et on en fit un recueil que l'on consultait comme auparavant. Cette nouvelle compilation était-elle identique à celle qui était répandue dans la Grèce, identique à celle qui est citée par Josèphe, par Justin et d'autres Pères du second siècle? On n'en sait rien. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'on ne peut d'un trait de plume renverser les témoignages aussi graves que ceux de plusieurs savants Pères de l'Eglise, et rejeter légèrement d'anciennes traditions que l'Eglise elle-même semble reconnaître comme vraies dans sa liturgie : *Teste David cum Sibyllâ*. En admettant même les interpolations de quelque juif platonicien ou de quelque gnostique des premiers siècles du christianisme, ne pouvait-il pas exister des vers sibyllins vraiment authentiques, et peut-on croire que des érudits tels que Origène, saint Justin, Clément d'Alexandrie, etc., qui étaient

si rapprochés de ces temps-là, se soient laissé facilement induire en erreur? Du reste, ce qui ne peut être contesté, c'est que les livres sacrés des juifs, traduits en grec sous Ptolémée, s'étaient déjà répandus dans tout l'Orient, longtemps avant la naissance de Jésus-Christ. Les Sibylles n'ont-elles pas pu avoir connaissance des prophéties d'Isaïe, de Daniel, de David, et s'inspirant des souvenirs bibliques, les consigner dans leurs vers? — Ce que tout le monde à peu près s'accorde à reconnaître, c'est que Virgile qui, dans sa IVe *églogue*, semble prédire la naissance de Jésus-Christ d'une manière si frappante, a puisé ses inspirations dans les livres sibyllins [1]; c'est que *Josèphe*, qui vivait à la fin du premier siècle, cite des vers sibyllins qui se rapportent incontestablement à l'histoire de la *Genèse*; c'est que le bruit généralement accrédité, d'après Tacite et la plupart des historiens de cette époque, de la naissance du Grand Roi qui devait sortir de l'Orient et renouveler la face du monde, tirait son origine de la même source. Après ces courtes observations, auxquelles nous n'attachons pas plus d'importance qu'elles ne méritent, nous plaçons sous les yeux du lecteur le curieux article que nous traduisons d'une *Revue anglaise*, sur l'*Enigme de la Sibylle*. Nous l'accompagnons de quelques notes que nous croyons être de quelque intérêt pour ceux qui désirent connaître ce qui concerne ces vierges célèbres, que les Pères ont appelées *les prophétesses des nations*.

L'abbé Th. Blanc, *curé de Domazan*.

Incertitude des conjectures sur les livres sibyllins. — Formés de prophéties bibliques. — Pères qui les ont cités. — Dates de leur formation et de leur publication. — Explication de l'énigme proposée dans le 1er livre.

« L'énigme de la *Sibylle* est une des curiosités de la littérature. On la trouve dans les poëmes grecs, ou plutôt dans la collection en vers appelée *Oracles sibyllins*; elle fixa l'attention à l'époque de la première publication de ce recueil après la renaissance des lettres (A). Les savants contemporains, dont on peut trouver les noms dans les ouvrages de *Morhof*, d'*Isaac*

[1] Voir le commentaire donné par Mgr Grassellini, et publié dans les *Annales* t. VI, p. 208 et 298, et aussi le t. XIII, p. 101 (3e série).

(A) Elle fut imprimée pour la première fois en 1545 sur des manuscrits, et publiée avec de nombreux commentaires. Th. B.

Vollius, de *Jean-Albert Fabricius* et autres écrivains, ont publié plusieurs essais d'interprétation; mais il n'en est aucune qui satisfasse pleinement l'esprit. Elle devint même le sujet d'un livre intitulé : *le Nœud gordien*. Et jusqu'à ce jour, en 1856, le savant éditeur français des livres sibyllins, M. *Alexandre*[1], déclare qu'il n'a rien à ajouter sur ce sujet aux précédentes conjectures, elle est restée un mystère; c'est une espèce de jeu de patience inventé par l'esprit de l'homme, problème dont il n'a été donné aucune véritable solution pendant 1700 ans. Avec des antécédents si peu encourageants, il peut paraître téméraire de chercher à pénétrer ce mystère avec quelque espoir de succès; j'espère néanmoins prouver avec évidence, en quelques pages, que sa véritable interprétation peut être déterminée avec une entière certitude; et que, ce qui doit surprendre davantage, c'est qu'une explication si naturelle, une fois connue, ait si longtemps échappé à la sagacité des érudits qui recherchaient la clef du mystère. Le sujet étant peu familier à la plupart des lecteurs, il est nécessaire de le leur faire connaître par quelques notions préliminaires et générales sur la collection dans laquelle se trouve l'énigme.

Quand *Hermas* vit en songe, comme il le raconte lui-même[2], une femme vénérable par son âge, venir à lui et lui présenter un volume contenant une doctrine sacrée, et qu'un ange, qui était à ses côtés, lui eut demandé qui elle était, il dit que c'était une *sibylle*; mais il lui fut répondu « qu'il se » trompait, que ce n'était point une sibylle, mais l'Eglise de » Dieu; » il ne se serait guère douté qu'il se formait à cette époque (la date de sa vision ne peut guère être supposée de longtemps postérieure à la chute de Jérusalem) un *volume sacré* qui réaliserait sur une large échelle la méprise dans laquelle il était tombé lui-même. En effet, les paroles de son moniteur sont l'abrégé de l'histoire des *Oracles sibyllins*; ces mémorables compositions ayant toujours été regardées par les chrétiens des premiers siècles comme le véritable langage de la pythonisse païenne, tandis que, en réalité, *c'est un tissu*

[1] ΧΡΗΣΜΟΙ ΣΙΒΥΛΛΙΑΚΟΙ, curante G. Alexandre. 2 vol. Paris. Didot. 1851-1856.

[2] Hermæ *Pastor*. Vis. I, c. 2; Vis. II. c. 4. Dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. II, p. 894, 898.

de prophéties rassemblées par un membre de l'Eglise et tirées de l'Ecriture sainte, comme on en convient aujourd'hui, nuancé, il est vrai, çà et là, d'une ou deux lignes des *Oracles traditionnels de Delphes* ou d'autres lieux, pour l'apparence; mais dans la forme, le caractère et le fond, entièrement étranger à ce qui est réellement sibyllin tel que le reconnaissent les classiques, et d'un autre côté, correspondant minutieusement aux divers oracles du christianisme (B).

Que « l'esprit de Python » puisse, et ait même proclamé dans certaines occasions « les serviteurs du Très-Haut » et « le moyen de salut, » cela est incontestable [1]; nous croyons même qu'il a joué un rôle réel, quoique subordonné et restreint, dans l'économie de la Révélation; mais nous soutenons qu'il n'était point la source de l'inspiration de ces documents (C). Faisons connaître rapidement les opinions diverses sur cette matière.

Ils sont cités comme étant l'œuvre des Sibylles, sinon d'une manière certaine par *Clément Romain*, au moins positivement par *Josèphe*, c'est-à-dire le plus tôt sous le règne de Vespasien, ou au plus tard sous celui de Domitien; ils sont rapportés par *Justin*, martyr, vers le milieu du 2e siècle, comme d'éclatants témoins de la vérité des faits miraculeux de la vie de Notre-Seigneur; il est défendu de les lire sous peine de mort par les empereurs de Rome, d'après le même écrivain; ils sont cités de nouveau par *Athénagore*, *Théophile* d'Antioche, *Clément*

(B) La sibylle d'*Erythrée*, ou plutôt celle de *Cumes*, d'après saint Augustin, est celle qui a annoncé sans mélange d'erreurs païennes, ce qui regarde la vie du Sauveur. L'évêque d'Hippone ne dit pas d'une manière affirmative « qu'elle » appartient à la cité de Dieu, » comme l'avance M. l'abbé *Crosnier* dans son *Iconographie chrétienne* pag. 100; il emploie la forme dubitative, et s'exprime ainsi..... *ut in eorum numero deputanda* VIDEATUR, *qui pertinent ad civitatem Dei.* (*De civit. Dei*, lib. XVIII, c. 23, t. VII, p. 580, de l'éd. de Migne). Il donne la traduction en vers latins du célèbre acrostiche : « Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ ; » et cite, d'après *Lactance*, les vers sibyllins qui ont trait aux principaux mystères du christianisme. Th. B.

[1] *Act.* XVI. — *Evang.* passim.

(C) Les Pères, surtout saint Jérôme, n'attribuent point l'inspiration des sibylles au démon, mais la regardent comme la récompense de leur virginité, *quarum insigne virginitas est et virginitatis præmium divinatio.* Th. B.

d'Alexandrie (D) et autres, par *Tertullien* au commencement du 3e siècle, par *Lactance* fréquemment, et par l'empereur *Constantin* avec un grand respect, à l'ouverture du 4e. Enfin, depuis Constantin, les livres sibyllins commencent à tomber en discrédit, et les soupçons concernant leur authenticité, quelquefois exprimés avec hésitation par saint *Augustin* (E), servent comme de transition au jugement hardi des temps modernes, que ce sont de pures inventions.

Et, tout bien considéré, il ne faut pas être fâché de cette conclusion ; nous y avons plus gagné que nous n'y avons perdu. Des oracles païens dont l'inspiration descend à des détails si particuliers, comme désigner le nom de la bienheureuse Vierge et le nombre des corbeilles contenant les fragments des pains et des poissons multipliés [1], s'ils sont réellement inspirés, ne sauraient tout au plus à la longue qu'affaiblir les prérogatives de ceux d'Isaïe et de Daniel dans les sacrés canons ; tandis que, en les admettant comme supposés, nous avons l'avantage de les regarder comme des garants de la manière de penser sur des objets religieux ou autres, à l'époque où ils furent composés, comme, par exemple, en en faisant usage comme d'un témoignage précédant le concile de Nicée en faveur de la divinité de Jésus-Christ. Ce sont des plantes littéraires auxquelles le temps donne une valeur accidentelle, ainsi que cela arrive souvent, et semblables à ces déserts où s'épanouissait autrefois une luxuriante végétation, et qui peuvent, par l'action des siècles, se convertir en riches mines de houille, ces documents préparent à l'avenir d'immenses richesses qu'ils semblent ne pas promettre d'abord.

(D) Clément d'Alexandrie cite les vers sibyllins dans ses *Stromates*, l. 1, p. 323, 328, l. IV, p. 601, 604. In-folio, *Lutetiæ* 1629. Th. B.

(E) Saint Augustin s'exprime ainsi dans son livre *contre Fauste :*

« Les témoignages que l'on prétend avoir été rendus à la vérité par la Sibylle, par Orphée et par les autres sages du paganisme, que l'on veut avoir parlé de Dieu le fils et de Dieu le père, peuvent avoir quelque force contre les païens ; mais ils n'en ont pas assez pour donner quelque autorité à ceux dont ils portent le nom. » (l. XIII, c. 15 ; t. VIII, p. 290, éd. Migne.) Dans le 23e chap. du XVIIIe livre de la *cité de Dieu*, le même docteur s'exprime de manière à laisser croire qu'on ne doit pas tout à fait rejeter le témoignage de ces fameuses prophétesses du paganisme. Th. B.

[1] *Orac. sibyll.* l. I, v. 358 ; VIII, 468, édit. Alexandre.

Quant aux matériaux qu'ils renferment et à leur disposition, dans les éditions ordinaires, ils forment « *huit livres* ou *séries*, » de compositions de diverse longueur, dont quelques-unes sont apparemment complètes, d'aûtres morcelées, et quelques-unes un assemblage disparate de pièces hétérogènes, fondues ensemble par l'éditeur grec, qui vivait probablement vers l'époque de Justinien [1], et qui, comme il le dit dans sa *préface*, mit de l'ordre et de l'ensemble dans « *les Oracles*, » et leur donna la forme définitive dans laquelle nous les voyons aujourd'hui. Mais à ces huit livres il faut en ajouter maintenant *quatre autres*, publiés d'après les manuscrits du Vatican, pour la première fois, par le cardinal *Maï*, en 1828, et dernièrement édités, avec les séries originales, accompagnées d'*essais* et de *notes* savantes par M. *Alexandre*, qui décide, après mûr examen — et nous pouvons admettre sa conclusion — que les huit premiers livres sont identiques, quant au fond, aux oracles sibyllins si fréquemment cités par les Pères jusqu'au temps de *Lactance* (F).

Quant à la *date* de la collection de ces livres, on ne peut croire qu'ils aient été écrits par la même main simultanément. *Josèphe*, écrivant sous *Domitien*, ne peut incontestablement avoir cité un ouvrage publié sous *Antonin*. Toutefois nous avons la certitude que le 1er livre sibyllin était alors écrit, car il contient ce qu'il avoue être une prophétie sur les empereurs de Rome d'après leur succession régulière, depuis *Jules-César* jusqu'à *Marc-Aurèle*, indiquant chaque empereur par la valeur numérale de chaque lettre initiale, en même temps, selon l'usage, quelque fait historique de la vie de chacun [2] ; et comme il n'est relaté aucun fait historique après *Marc-Aurèle*, il est suffisamment démontré que l'écrivain ne connaissait pas autre chose. Une semblable induction doit être

[1] Notes de M. Alexandre. *Excursion* v, ch. 15, t. II, p. 421.

(F) Bergier, qui a consulté sur cette matière les travaux de Fréret et les mémoires de plusieurs savants académiciens, est d'un avis contraire. Il dit que les oracles sibyllins cités par saint Justin, par saint Théophile d'Antioche et par d'autres Pères, ne se trouvent point dans notre recueil moderne, et ne portent point le caractère du christianisme. (Voir *Dict. Théol*, art. *sibylles*.)
Th. B.

[2] Ainsi *Nerva* est dépeint comme : *Πεντηκοντάριθμος γεραρὸς βροτὸς*, v, 41.

tirée, pour ce qui concerne le 8e livre, où il est dit de la même manière qu'une série de quinze rois sera terminée par un portant le nom d'*Adriatic*, c'est-à-dire *Adrien*, et qu'après Adrien, il y en aura trois. — Dans le 5e livre il est parlé de « trois » branches — qui vivront dans les derniers jours, πανύστατον » ἦμαρ ἔχοντες (l. VIII, 65). — Ceux-ci étant *Antonin le pieux*, *M. Aurèle*, et *L. Verus*. De même, la date de la composition du 4e livre est beaucoup plus ancienne, car elle y est déterminée par la description qui y est faite, à la fin, de l'éruption du Vésuve, à l'époque du règne de *Tite*, quand cette éruption eut lieu, ou de celui de *Domitien* son successeur. D'un autre côté les nouveaux *oracles* découverts par le cardinal *Maï* vont jusqu'à *Valérien* et *Gallien*, au delà du milieu du 3e siècle; et quoiqu'ils ne soient pas sans valeur, soit parce qu'ils font connaître la manière dont furent composés les 8 *livres* originaux, soit parce qu'ils répètent avec des variations, et expliquent ainsi certains passages antérieurs qui présentent des difficultés, ils sont d'un intérêt secondaire et très-inférieurs pour la composition. Les livres des *oracles* varient aussi dans les indications qu'ils donnent des lieux où ils ont été composés, — quelques-uns devant être assignés à l'*Asie-Mineure* et quelques autres à *Alexandrie*.

Nous avons dit tout juste ce qui était nécessaire pour servir d'introduction à la connaissance du 1er livre des séries, qui est celui qui contient l'*énigme*. Il tient plus du caractère du poëme que les autres livres, et est largement composé de mots et de vers tirés d'*Hésiode*. Il débute par une imitation du récit de l'Écriture touchant la création et la chute de l'homme; après quoi viennent les générations qui se succèdent les unes aux autres depuis *Adam*, qui sont comptées au nombre de *cinq* jusqu'au déluge de *Noé*. Il y est fait une description détaillée et énergique de ce grand cataclysme, et c'est dans le cours de la narration que se trouve l'*énigme*. Après, suit la mention des descendants de Noë, qui sont regardés comme formant la 6e génération, et qui sont identifiés avec les *Titans*, jusqu'à la construction de la tour de *Babel*, ce que nous pouvons inférer d'un passage parallèle du 3e livre. Ensuite arrive une transition au *Messie*, dont le nom *Jésus* est symboliquement

annoncé, comme contenant « 8 monades ou unités, 8 décades » ou dizaines, et 8 centaines, » qui est le nombre 888, la valeur numérale des lettres Ιησους réunies ensemble. A ce fils « du » *Roi immortel*, venant dans la chair, et fait semblable aux » mortels, des prêtres, dit la Sibylle, apporteront de l'or, de » l'encens, de la myrrhe. » Enfin sont racontés quelques-uns des principaux événements de sa vie, sa passion, son crucifiement, sa résurrection; le tout se termine par cette prédiction que, « en punition du péché des Hébreux par lesquels » il fut crucifié, le roi de Rome les dépouillera de leur or et » de leur argent, détruira leur temple, et les jettera en exil; » et quand ceci arrivera, il y aura des luttes fatales dans le » monde entier, et les villes se lamenteront sur leurs mal» heurs réciproques, parce qu'elles ont fait une action mau» vaise, et qu'elles auront reçu dans leur sein la colère de » Dieu. »

Il serait intéressant de rechercher la date de cette composition. M. *Alexandre*, l'éditeur français dont nous avons parlé, est disposé à l'assigner, malgré la place qu'elle occupe actuellement à la tête des séries, au règne de *Commode*. Les raisons qu'il donne sont, d'un côté, le silence des premiers Pères, de l'autre la connaissance qu'elle donne des calamités qui devaient fondre sur le monde après la chute de *Jérusalem*, et qui, en effet, commencent à éclater sur l'empire, du temps de l'empereur *Commode*. Cependant on pourrait raisonnablement arguer que les paroles qui la terminent, anticipant, comme elle semble le faire, sur les événements désastreux qui doivent arriver, comme conséquence de la destruction de Jérusalem, sont identiques dans leur ton avec la fin du 4e livre sibyllin déjà cité, où l'éruption du Vésuve est par le fait représentée comme un jugement provoqué par le renversement de la Cité Sainte [1]. D'où il suivrait qu'elle aurait été écrite au moins aussitôt que le 4e livre sibyllin, sinon plus tôt. On aurait mauvaise grâce à nous objecter le silence des premiers Pères, pour attaquer notre explication, car ce silence doit être attribué en partie à la perplexité que dut naturelle-

[1] Εὐσεβέων ὅτι φῦλον ἀναίτιον ἐξολέκουσιν. v. l. IV, 138.

ment occasionner dans leur esprit l'*énigme* qui se trouve en cet endroit, en partie au peu de confiance que devait leur inspirer le passage comme œuvre véritable de la Sibylle, puis qu'il est placé dans la bouche de quelqu'un qui était dans l'arche avec Noé du temps du déluge; la personne qu'on veut désigner étant donc, ou l'*Eglise* elle-même sans voile et sans déguisement, ou prenant tout au plus le masque diaphane de la *Sibylle*, mais de manière à ne pouvoir induire qui que ce soit dans l'erreur.

Quoique cette question puisse être décidée par des juges compétents, il n'est pas nécessaire pour notre dessein d'arriver à une décision. La clef de l'énigme, dont je vais m'occuper, ne peut être trouvée que dans l'*Apocalypse*; et comme le poëme, dont il est question, a été écrit dans tous les cas après la chute de Jérusalem, que ce soit longtemps après ou non, rien ne s'oppose à ce que nous le recherchions dans l'*Apocalypse*. Il n'est pas nécessaire de multiplier ici les preuves de l'analogie et de la ressemblance qui existent entre l'Apocalypse et les livres Sibyllins en général. Elles sont familières à ceux qui connaissent ces livres; on les trouve soit en forme directe tirée de l'Apocalypse, soit en forme de citation directe, que j'appellerai manière apocalyptique. De la première sorte sont les passages qui parlent de *Rome* comme de *Babylone*, et détaillent les jugements d'extermination qui doivent tomber sur elle [1]; de la dernière, sont les passages qui supputent la valeur numérale des lettres des noms particuliers, comme dans l'exemple déjà donné du nom de Ἰησοῦς qui exprime 888; ainsi, de même que la durée de Rome est prédite dans les oracles sibyllins comme devant être de 948 ans, le nombre étant la somme de la valeur numérale des lettres composant le nom Ῥώμη [2]; de la même manière le nombre 666 est spécifié par St. Jean, comme étant celui du nom de l'Antechrist, et nous apprenons de saint Irénée que les deux noms Τειτὰν Λάτεῖνος étaient regardés avec intérêt parmi les autres, comme contenant ce nombre. Rien ne nous empêche donc de soupçonner quelque allusion à l'Apocalypse

[1] *Orac. sibyll.*, III, 303; IV, 142; V, 154, etc.
[2] *Orac. sibyll.*, VIII, 148.

dans le cas présent, et après ces observations préliminaires je commence l'examen de l'énigme.

Elle est renfermée dans un discours qui est placé dans la bouche du *Tout-Puissant*, commandant à *Noé* de prêcher le repentir aux hommes de cette génération, et de bâtir l'arche; et elle déclare qu'elle n'est autre chose que le nom du Tout-Puissant sous une forme énigmatique. Elle est ainsi conçue:

Εἰμὶ δ'ἐγὼ ὁ ἐών· (σὺ δ'ἐνὶ φρεσὶ σῆσι νόησον.)
Οὐρανὸν ἐνδέδυμαι, περιβέβλημαι δὲ θάλασσαν,
Γαῖα δέ μοι στήριγμα ποδῶν· περὶ σῶμα κέχυται
Αἠρ· ἠδ' ἄστρων με χορὸς περιδέδρομε πάντη.
Εννέα γράμματ' ἔχω· τετρασύλλαβος εἰμι· νόει με.
Αἱ τρεῖς αἱ πρῶται δύο γράμματ' ἔχουσιν ἑκάστη,
Η λοιπὴ δὲ τὰ λοιπὰ, καὶ εἰσὶν ἄφωνα τὰ πέντε.
Τοῦ παντὸς δ'ἀριθμοῦ ἑκατοντάδες εἰσὶ δὶς ὀκτώ,
Καὶ τρεῖς τρὶς δεκάδες, σὺν γ'ἑπτά· γνοὺς δὲ τὶς εἰμὶ,
Οὐκ ἀμύητος ἔστ. τῆς παρ' ἐμοὶ σοφίης

(l. I, 137-147.)

Traduction.

« Je suis celui qui est. Réfléchis et comprends. Je me revêts » du firmament comme d'un manteau; la mer est ma ceinture, la terre mon marche-pied; l'air est répandu autour de » ma personne, et devant moi s'agite en cadence le chœur entier » des astres. J'ai 9 lettres, et 4 syllabes. Comprends-moi bien. » Les 3 premières ont chacune 3 lettres, et le reste les autres: » il y a 5 consonnes. De mon nombre entier font partie 2 fois » 8, 3 fois 3 dizaines, et 7. Si tu comprends qui je suis, tu seras » initié par moi à la sagesse divine (G). »

Cette curieuse production a au moins pour elle le mérite de l'ingénuité, et les expédients mis en avant par les commentateurs dans les tentatives qu'ils ont faites pour y donner une solution, sont amusants et vraiment désespérés. Θεὸς Σωτήρ, Dieu-sauveur — et Ἀνεκφώνος, l'*inénarrable*, sont généralement considérés comme les meilleures réponses; mais on a eu recours à la chimie, et on a présenté φωσφόρος et ἀρσενικόν,

(G) Voir la valeur numérique des lettres grecques, dans le *Dict. diplomatique*, vol. des *Annales*, t. II, p. 221 (3e série).

faute de mieux. Quoi qu'il en soit, aucune de ces solutions ne remplit pleinement même les conditions littérales de l'énigme, pour ne rien dire de ce qu'elles ont d'incompatible soit avec le contexte, soit avec la gravité du sujet. Ce qu'il nous faut, c'est une solution qui corresponde exactement aux conditions posées, d'un côté, et de l'autre, qui soit en harmonie avec le poëme ayant, par exemple, rapport au déluge, et comme je l'ai dit déjà, on ne peut la trouver que dans l'*Apocalypse*.

Premièrement, il est nécessaire d'observer avec soin les points de l'énigme; car elle est habilement imaginée, et contient plusieurs ambiguités. Son énoncé, au commencement, est simple. Le nom qu'elle a en vue est de 4 syllabes et de 9 lettres, dont 5 sont consonnes et les autres voyelles, et les syllabes sont généralement composées de 2 lettres, excepté la dernière syllabe qui en a 3. Ensuite vient la mention du nombre 2 fois 800, 3 fois 3 dizaines, et 7. Ceci conduit naturellement à la supputation de 1697; cependant le « 7 » est ambigu, et peut signifier si nous voulons, 7 dizaines, lesquelles, s'il en est ainsi, doivent être ajoutées aux 9 précédentes dizaines, et le nombre qui en résultera ne sera pas 1697, mais 1760 qui est en effet celui que l'auteur a en vue. En outre, on pourrait naturellement conclure, comme l'ont fait les commentateurs, que ce nombre est la somme de la valeur numérale des 9 lettres composant le nom; mais cela n'est pas nécessaire, et n'est point affirmé par l'énigme. Enfin il y a ambiguité, et non sans dessein, dans la circonstance que l'énigme ne dit pas simplement « que le nombre entier » est 1760, mais « du nombre entier est 1760 », donnant à entendre d'une manière obscure que le nombre entier qu'elle a en vue est plus grand que la somme mentionnée.

Maintenant, en fixant notre attention sur le récit biblique des événements qui précèdent le déluge, et en le comparant avec celui de l'auteur sibyllin, nous voyons que, tandis que, dans le commandement fait par le *Tout-Puissant* à Noé de préparer l'arche, il n'est point fait mention du Tout-Puissant révélant son nom, ou de quelque chose qui jette directement de la lumière sur l'introduction de cette énigme, il y a, de

l'autre côté, une omission dans le récit sibyllin de la déclaration qui accompagne l'ordre d'entrer dans l'arche : « Cependant... et je ferai pleuvoir sur la terre 40 jours et 40 nuits, » quoique l'auteur sibyllin le sache bien, car il parle de « Noé » sortant de l'arche le 41e jour[1]. » Comparant donc, comme il est naturel, l'omission avec l'insertion, on est facilement porté à croire que l'énigme de la sibylle peut être la substitution au fait scripturaire, ou, en d'autres termes, l'expression de ce fait sous une forme symbolique.

L'explication de l'énigme est maintenant facile. Sa clef est ce passage de l'Apocalypse : « Je suis Alpha et Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, celui qui est, qui » était, qui est à venir, le Tout-Puissant[2]. » Ἐγώ εἰμι τὸ Α καὶ τὸ Ω, ἀρχὴ καὶ τέλος, λέγει ὁ Κύριος, ὁ ὤν, καὶ ὁ ἦν, καὶ ὁ ἐρχόμενος. Alpha et Oméga (A et Ω) comme étant le commencement (ἀρχὴ) et la fin (τέλος) des lettres prises numériquement de l'alphabet grec, sont le symbole de Celui qui est le premier et le dernier, et comprend le temps et la création dans son éternité. Donc, le nom qu'a en vue la Sibylle est ἀρχὴ τέλος, et le nombre équivalent au nom est A, Ω. Le nom remplit exactement les conditions de l'énigme, car il contient 9 lettres, 4 syllabes, 5 consonnes, 2 lettres dans chacune des 3 premières syllabes, et 3 dans la 4e. Et le nombre, bien compris, les remplit aussi; car A représente un ou un mille[3] comme nous l'entendons, et Ω égale 800 ; A et Ω sont donc équivalents à 1800, dont l'excédant du nombre qui est dans l'énigme, que j'ai montré être 1760, est juste 40. Voici comment tout ceci s'explique : A et Ω étant les symboles « du commencement et de la fin, » sont employés par le *sibylliste*, comme la mesure de la période qu'il décrit, depuis la création jusqu'au déluge ; le déluge étant « la destruction de la terre » et « la fin de toute chair, » comme la création en est le commencement. Mais comme le déluge lui-même, qui n'est autre que la pluie de 40 jours, était pendant, et n'était pas actuellement arrivé, quand l'ordre

[1] Peu importe l'erreur historique contenue dans ce récit. Comparez-le avec la *Genèse*, VII, 4, 12, 24; VIII, 13, 16.

[2] *Apocalyp.*, I, 8.

[3] Par exemple, dans le Codex du Vatican dernièrement édité, dans l'*Apocalypse*, XIV, 20. Ἀπὸ σταδίων αχ (1600 stades).

fut donné par le Tout-Puissant pour la préparation de l'arche, cela est exprimé dans l'énigme par la diminution du nombre 40 pour compléter 1800; ce qui concorde exactement, comme on ne manquera pas de l'observer, avec les expressions de l'énigme, qui ne dit pas : « Mon nombre entier est 1760,» mais « de mon nombre entier est 1760, » comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Ainsi le but que l'on s'est proposé en introduisant le nom énigmatique dans le problème, est simplement celui-ci : « Je » suis le commencement et la fin (1800), et mon nombre est » même à présent dans les 40 jours de la fin; de mon nombre » plein (τοῦ παντὸς δ'ἀριθμοῦ), il y a maintenant 1760, et il reste » encore 40. » Le nombre 40 est ainsi séparé du nombre plein, pour cette autre raison que dans l'Ecriture il est le symbole d'un temps d'attente avant que le jugement commence (H), et le langage de l'énigme est virtuellement analogue à la prédiction des malheurs annoncés par Jonas : « Encore qua» rante jours, et Ninive sera détruite [1]. » A l'appui de ce mode d'interprétation mystique, renfermant l'*addition* et la *soustraction* d'un nombre, nous pouvons citer un passage de saint *Augustin* sur le V° chapitre de l'*Evangile selon saint Jean*. Voici son commentaire sur les 38 ans durant lesquels le malade que guérit Notre-Seigneur fut tourmenté par son infirmité : « Le » nombre 40 est sacré, et nous est recommandé dans une cer» taine perfection. » Et comme c'est la durée des jeûnes de Moïse, d'Elie, de Notre-Seigneur et du carême, il désigne d'une manière particulière la vie du bon chrétien, qui est une *parfaite* mortification. Maintenant, quelle est la récompense de ces 40 jours d'abstinence du carême? Nous trouvons, d'après la parabole de la vigne, que c'est 10 (*denarius*); ajoutez 10 aux 40 jours du carême, et vous avez les 50 jours du temps pascal. Ainsi, une vie sainte et parfaite est figurée par 40 ans; mais comment une vie qui laisse à désirer pour la mortification religieuse est-elle représentée par 38? Parce qu'il y a deux grands commandements de la loi, l'amour de Dieu et du pro-

(H) Ce dicton populaire, usité dans nos provinces méridionales : je m'en moque comme de l'an 40, ne viendrait-il pas à l'appui de l'opinion de l'auteur de l'article? Th. B.

[1] Jonas, III, 4.

chain; retranchez-les de 40, et vous avez le nombre mystique de l'imperfection [1].

Que l'interprétation que nous donnons de la fameuse énigme soit la véritable, nous pouvons raisonnablement le conclure de ce qu'elle remplit exactement les conditions requises par elle dans les plus minutieux détails, et qu'elle explique l'introduction de l'énigme, en ce qu'elle présente de plus anormal, dans le contexte où nous la trouvons. Les considérations suivantes viennent compléter notre argument :

L'emploi du ὁ ἐών dans la première ligne : « Je suis celui » qui est, » qui est évidemment une répétition du ὁ ὤν du passage de l'Apocalypse cité plus haut; l'emploi de νόησον et νόει (entends-moi) qui est imité du passage de l'Apocalypse contenant le nom de l'Antechrist : « Que celui qui a l'en» tendement (νοῦν) [2] compte le nombre. » On trouve également de l'analogie dans l' (ἀμύητος) de la dernière ligne avec la grande doctrine enseignée dans l'Apocalypse par diverses figures, que la connaissance de la vérité divine est un mystère (μυστήριον), révélé par le Tout-Puissant seulement à Son initié; par exemple, « le nouveau nom que l'homme ne com» prend pas si ce n'est celui qui le reçoit, » et « le cantique, que » nul ne peut dire, » excepté « ces 144,000 qui ont été rachetés » de la terre; » et le nom de « Babylone, » qui est « un mys» tère » désignant l'Eglise qui seule a le don de discerner l'An» techrist [3]. » Enfin, ce qui est digne d'être remarqué, c'est que la mention distincte dans l'Apocalypse de l'arc-en-ciel et de l'arche, réunie, comme elle doit l'être avec la grande visite du jugement qui termine cette prophétie, rappelle le déluge, et peut avoir inspiré la pensée d'employer le nom apocalyptique du *Tout-Puissant* en parlant de ce grand cataclysme dans le poëme.

V. H. SCOTT, M. A.

Extrait et traduit de l'ATLANTIS, *journal trimestriel de littérature et de science, rédigé par les membres de l'université catholique d'Irlande;* n° 4. juillet 1859 [4].

[1] Voir *in Johannem*, tract. XVI, t. III, p.1529, éd. Migne.

[2] *Apocalyp.*, XIII, 18.

[3] *Apoc.* II, 17 ; XIV, 3; XVII, 5, 7.

[4] On peut s'abonner à Paris, chez M. Borani, libraire.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE — ROME.— Allocution de N. S. P. le Pape Pie IX prononcée dans le consistoire secret du 26 septembre 1859.

Vénérables frères,

C'est avec la plus profonde douleur que, dans notre allocution du 20 juin dernier, nous avons exprimé devant vous, vénérables frères, nos plaintes sur les actes accomplis par les ennemis de ce siége apostolique, soit à Bologne, soit à Ravenne, soit ailleurs, contre notre autorité civile et contre la légitime souveraineté attachée à notre pontificat. Par cette même allocution, nous avons déclaré que tous ceux qui avaient pris part à ces actes avaient encouru les censures ecclésiastiques et les peines infligées par les canons, et nous avons frappé de nullité toutes leurs mesures.

Cependant nous nourrissions alors l'espoir que, sous l'influence de notre parole, ces enfants rebelles rentreraient dans le devoir, d'autant plus que personne n'ignore avec quelle mansuétude et quelle douceur nous avons procédé dès le commencement de notre pontificat, avec quel zèle et quel empressement nous avons sans cesse, au milieu des plus graves difficultés des temps, dirigé tous nos soins et toutes nos pensées vers le bien-être et le bonheur temporel de nos peuples. Mais cet espoir est aujourd'hui complétement évanoui. Car, particulièrement soutenus comme ils le sont par les conseils, les encouragements et toute espèce de secours du dehors, ils n'en sont devenus que plus audacieux, et ils n'ont rien négligé pour troubler toutes les provinces de l'Emilie soumises à l'autorité pontificale et pour les soustraire à notre souveraineté et à celle du Saint-Siége Aussi le drapeau de la rébellion et de la défection ayant été arboré, et le gouvernement pontifical renversé, on a commencé par établir, au nom du royaume sarde, des dictateurs qui ont pris successivement le nom de commissaires extraordinaires et de gouverneurs généraux, lesquels s'arrogeant témérairement les droits de notre souveraineté, ont destitué des fonctions publiques ceux que leur fidélité manifeste envers le prince légitime faisait soupçonner de ne point adhérer à leurs desseins pervers.

Ces mêmes hommes n'ont pas craint non plus d'empiéter sur le pouvoir ecclésiastique, en publiant de nouveaux édits pour l'administration des hôpitaux, des orphelinats et d'autres legs, maisons et institutions pieuses. Ils ne se sont pas fait davantage scrupule de poursuivre de vexations quelques membres du clergé, de les exiler ou de les jeter en prison.

Excités par une haine manifeste contre notre Siége apostolique, ils n'ont point hésité à réunir à Bologne, le 6 de ce mois, une assemblée à laquelle ils ont donné le nom d'Assemblée nationale des peuples de l'Emilie, et d'y promulguer un décret rempli d'accusations et de prétextes faux, et, s'appuyant mensongèrement sur une prétendue unanimité populaire, ils ont déclaré, contrairement aux droits de l'Eglise romaine, qu'ils ne voulaient plus être soumis au gouvernement civil de la Papauté. Le lendemain, comme on fait maintenant, ils ont publié une nouvelle déclaration d'après laquelle ils entendaient s'annexer aux possessions du roi de Sardaigne.

Au milieu de ces lamentables attentats, les chefs de cette faction ne cessent d'employer tout leur art à corrompre les mœurs des peuples, particulièrement au moyen des livres et des journaux qu'ils publient soit à Bologne, soit ailleurs, et dans lesquels on encourage toute licence, on couvre d'injures le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, on tourne en ridicule les exercices de la religion et de la piété, on livre à la dérision les prières destinées à honorer l'immaculée et très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et à implorer son tout-puissant patronage. Sur les théâtres, la morale publique, la pudeur et la vertu sont outragées, et les personnes consacrées à Dieu sont exposées au mépris et à la moquerie de tous.

Voilà ce que font des hommes qui se disent catholiques, et qui se déclarent

pleins de respect et de vénération pour le pouvoir spirituel suprême et l'autorité du Pontife romain. Tout le monde voit combien une pareille déclaration est trompeuse : car les auteurs de ces actes conspirent avec tous ceux qui font au Pontife romain et à l'Église catholique la guerre la plus acharnée, et qui n'épargnent aucun effort pour déraciner et extirper de tous les cœurs, s'il était possible, notre religion divine et son salutaire enseignement.

C'est pourquoi vous surtout, vénérables frères, qui participez à nos travaux et à nos peines, vous comprenez aisément dans quelle affliction nous sommes plongé, et de quelle douleur, de quelle indignation nous sommes frappé avec vous et tous les gens de bien.

Au milieu d'une si grande amertume, ce qui nous console, c'est que les peuples des provinces de l'Emilie, en grande majorité, détestent ces coupables entreprises, et s'en tenant éloignés avec horreur, conservent leur fidélité envers le prince légitime, et s'attachent avec fermeté à notre autorité civile et à celle du Saint-Siége ; c'est que tout le clergé des mêmes provinces, digne des plus grands éloges, n'a rien eu plus à cœur, parmi les troubles et les agitations, que de remplir scrupuleusement ses devoirs et de montrer avec évidence sa foi singulière et le respect dont il est animé envers nous et le Siége apostolique, en bravant et en méprisant tous les périls.

Maintenant, puisque nous sommes tenus, par le plus grave de nos devoirs et par un serment solennel, de soutenir intrépidement la cause de notre très-sainte religion, de protéger avec fermeté contre toute violation les droits et les possessions de l'Église romaine, de défendre notre souveraineté civile et celle de ce Siége apostolique, et de la transmettre intacte à nos successeurs, comme le patrimoine de saint Pierre, nous ne pouvons pas nous empêcher d'élever notre voix apostolique, afin que tout l'univers catholique, et particulièrement tous nos vénérables frères les évêques, dont nous avons reçu, au milieu des peines les plus amères, avec la plus grande joie de notre cœur, tant de remarquables et illustres témoignages de foi, d'amour et d'attachement immuable pour nous, ce Saint-Siége et le patrimoine du bienheureux Pierre, connaissent avec quelle énergie nous désapprouvons tout ce que ces hommes ont osé accomplir dans les provinces de l'Émilie soumises à notre souveraineté pontificale.

C'est pourquoi nous réprouvons entièrement, nous déclarons nuls et de nul effet tous les actes dont nous avons parlé dans cette auguste assemblée, et tous les actes attentatoires au pouvoir, aux immunités ecclésiastiques, à notre souveraineté civile et de ce Saint-Siége, principauté, puissance, juridiction, quel que soit le nom que l'on donne à ces actes.

Personne n'ignore que tous ceux qui, dans les provinces ci-dessus désignées, ont donné leur appui, leurs conseils, leur assentiment aux actes que nous réprouvons, ou en ont favorisé en quelque autre manière l'accomplissement, ont encouru les censures et les peines ecclésiastiques que nous avons rappelées dans notre allocution mentionnée plus haut.

Au reste, vénérables frères, allons nous jeter avec confiance aux pieds du trône de grâce afin d'obtenir du secours divin la consolation et la force nécessaires au milieu de si grandes adversités ; ne cessons pas d'adresser, au Dieu riche en miséricorde, de ferventes et humbles prières, afin, que, par sa vertu toute-puissante, il ramène tous les coupables, dont quelques-uns peut-être ne savent pas ce qu'ils font, à de meilleures pensées, et aux sentiers de la justice, de la religion et du salut.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 118. — Octobre 1859.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES

DES PEUPLES D'ORIENT

Pendant les années 1858 et 1859.

1er ARTICLE [1].

Nous continuons à extraire du *Journal asiatique*, numéro de juillet dernier, la belle suite de l'analyse que fait chaque année M. Mohl de tous les progrès qui se sont faits dans le monde savant, sur l'étude des langues orientales, et les découvertes qui ont lieu dans l'histoire des peuples orientaux. Nous ne reviendrons pas sur l'utilité qu'offrent ces études par la connaissance des histoires et des traditions primitives. Nous en avons déjà assez parlé dans nos précédents articles. D'ailleurs, qui ne reconnaît pas les grands éclaircissements que doit apporter à notre Bible la connaissance intime et directe de l'histoire et des croyances de tous ces peuples, dont la Bible nous indique rapidement l'origine, et au milieu desquels se sont passés presque tous les faits bibliques? Nous nous contenterons de dire en ce moment, que, quelle que soit la science historique de toute personne qui lira le présent tableau, elle sera forcée de convenir que quelque chose de nouveau a été ajouté à sa science, et qu'elle est sortie de cette lecture mieux instruite dans l'histoire de l'humanité.

Nous n'avons pas besoin de faire de nouveau observer quels secours vont trouver dans cet exposé ceux qui s'occupent des langues antiques ou orientales, ou qui veulent connaître par eux-mêmes, ou enseigner à leurs élèves, l'histoire des temps passés.

A. B.

[1] Voir notre t. XVIII, p. 204, pour les ouvrages parus en 1857 et 1858.

1. Progrès dans les études historiques arabes.— Vie de Mahomet.— Histoire de la Mecque.— Livre sur la conquête de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Europe.— Histoire des Arabes d'Espagne. — Dictionnaire géographique de la Perse et des pays environnants. — Édition complète d'Ibn Khaldoun.

Les matériaux pour servir à l'histoire de Mohammed se sont accrus de deux nouvelles parties de l'édition de la *Vie du prophète*, par *Ibn Ishak*, que publie M. *Wüstenfeld* à Goettingue[1], de sorte que nous pouvons espérer être bientôt en possession de l'édition complète de cet ouvrage, aussi remarquable par son contenu que par sa forme. Composé dans la première moitié du 2e siècle de l'hégire, ce livre nous donne quelques-uns des résultats les plus authentiques de l'immense enquête historique qui a suivi la mort de Mohammed. Cette enquête est, je crois, sans exemple dans l'histoire du monde entier, s'étendant sur tous les faits et gestes de Mohammed, avec une minutie, une abondance de témoignages et un soin de contrôle, comme on ne les trouve autre part que dans les annales judiciaires. Les Arabes, en procédant à cette enquête, se sont attachés au seul principe vrai en pareille matière ; ils ont essayé de remonter pour chaque fait, si insignifiant qu'il fût en lui-même, aux propres paroles dont s'est servi le témoin oculaire, qui est le seul qui puisse avoir de l'autorité. Tous les hommes de loi savent cela, mais les historiens ne s'en sont préoccupés, en général, que de notre temps. Les procédés de vérification n'ont pas toujours été les meilleurs ; on ne peut pourtant méconnaître qu'ils n'aient fait des efforts inouïs et certainement presque toujours couronnés de succès, pour arriver à la vérité. Leur méfiance des témoins suspects d'intentions personnelles, soit politiques, soit dogmatiques, était extrême, et a probablement fait exclure un certain nombre de traditions parfaitement vraies ; mais il n'est pas à supposer que des faits réellement importants n'auraient été attestés que par ces témoins exclus. Une partie de ces traditions rejetées nous a été conservée dans les collections des Schiites, et l'impression que fait la comparaison de ces *Hadits* avec ceux qui ré-

[1] *Das Leben Muhammed's* nach Muhammed Ibn Ishak, bearbeitet von Abd el-Malik Ibn Hischam, herausgegeben von Dr F. Wüstenfeld. Goettingue, 1858 et 1859, in-8° (Deuxième et troisième partie. Texte, p. 796; notes, p. 184; introduction, p. XLVIII).

sultent de l'enquête des orthodoxes est certainement favorable à ces derniers. M. Wüstenfeld a pris soin de réunir, dans les prolégomènes de son édition, les témoignages pour et contre la véracité d'Ibn Ishak; et la sévérité avec laquelle la tradition de cet auteur a été contrôlée, la frivolité du petit nombre de reproches qu'on lui fait, les motifs évidents de ses détracteurs et les témoignages qui militent en sa faveur, ne peuvent laisser dans l'esprit du lecteur aucun doute sur la valeur des matériaux qu'il nous fournit.

L'ouvrage d'Ibn Ishak, au reste, n'est pas une source nouvellement découverte, dont la publication puisse changer l'aspect général de l'histoire de Mohammed; il a servi de tout temps de base aux récits des historiens musulmans, et les savants européens, qui depuis quelques années ont fait faire de si grands progrès à notre connaissance du temps du prophète arabe, s'en sont beaucoup servis. Mais ces progrès mêmes provoquent une curiosité plus grande et une critique plus rigoureuse de tous les faits qui touchent le grand événement de la naissance de l'islam, et exigent la publication de tous les documents originaux sur lesquels repose l'histoire de ce temps. Avec chaque nouveau travail sur ce sujet, le caractère de l'homme, son but, le degré de son instruction, les facilités et les difficultés que les institutions et l'état du pays faisaient naître, ressortent mieux; on voit plus clairement les motifs qui l'ont fait agir dans toutes les parties de sa vie publique; les doutes, les hésitations, et quelquefois le désespoir qui l'assiégeaient, et les phases différentes de conviction honnête et de calcul politique qu'il a parcourues. Nous pouvons étudier les traits les plus délicats de cette figure, et l'amas incohérent de prophéties dont se compose le Koran acquiert une vie inespérée quand on apprend à distinguer ce qui appartient à différentes époques, et quelles étaient les impulsions d'après lesquelles l'auteur a agi et parlé.

L'étude des traditions sur Mohammed fut le premier enseignement qui s'établit parmi les musulmans, et lorsque plus tard la théologie, la jurisprudence, l'histoire et les sciences mathématiques se développèrent, on leur appliqua la méthode que les traditionnistes avaient inventée, et tout enseignement

prit la forme des traditions. Pendant plusieurs siècles, toute doctrine fut exclusivement enseignée oralement et apprise par cœur par les disciples, et le professeur donnait à ceux qui avaient compris et surtout qui retenaient le mieux ses paroles, une permission par écrit d'enseigner à leur tour sa doctrine sous son nom et sa garantie. Ce ne fut que dans le 3e et le 4e siècle qu'on commença à consigner par écrit ce savoir traditionnel, lorsque la masse des doctrines était devenue trop considérable et que le besoin de les comparer entre elles se faisait sentir, mais sans que la transmission orale et l'habitude de donner des permissions de la continuer fussent interrompues par le nombre croissant des livres écrits.

Il serait difficile de trouver un meilleur exemple de la manière dont les livres se formaient par une tradition continue, que celui que nous offre l'*Histoire de la Mecque* par *Azraki*[1], dont le texte vient de paraître par les soins de M. *Wüstenfeld*, formant le premier volume de la *Collection des Chroniques de la Mecque*, que l'infatigable éditeur a entreprise pour la Société asiatique de Leipzig. La chronique d'Azraki est l'ouvrage de nombreuses générations d'une famille domiciliée à la Mecque depuis l'origine de l'islam. Le premier des Azraki était un Syrien réfugié à la Mecque, que Mohammed avait naturalisé dans la tribu des Koreischites. Son fils, qui avait hérité de lui une grande maison attenante à la Ka'ba, fut le premier qui illumina la cour de la maison sainte pendant les processions nocturnes. Cette même maison fut plus tard achetée et détruite pour l'agrandissement du pourtour de la Ka'ba, et les membres de la famille paraissent encore en d'autres occasions en connexion avec le temple. Ces circonstances et la continuité de leur demeure à la Mecque créaient ainsi chez les membres de cette famille tout naturellement une tradition sur l'histoire de la ville, qui, transmise de père en fils, paraît avoir été rédigée en récit régulier par Ahmed-al-Azraki, qui mourut l'an 219 de l'hégire. Le récit fut continué par son fils Aboul

[1] *Die Chroniken der Stadt Mekka* gesammelt und auf Kosten der deutschen morgenlandischen Gesellschaft herausgegeben von Wüstenfeld. Erster Band. El-*Azraki's Geschichte und Beschreibung der Stadt Mekka*. Leipzig, 1858, in-8° (xxix et 518 pages). Le troisième volume de cette collection avait paru avant celui-ci.

Walid al-Azraki et rédigé par écrit vers l'an 244 de l'hégire. Nous n'avons plus cette édition de la tradition ; mais elle fut reprise par un disciple autorisé, Ishak al-Khouzaï, qui la continua jusqu'à son temps, et la transmit à son neveu Aboul Hasan al-Khouzaï, qui y ajouta quelques notes, et dont l'édition nous est parvenue. C'est celle que M. Wüstenfeld publie aujourd'hui, et l'on peut encore parfaitement y distinguer les différentes couches dont l'œuvre se compose et qui ont été religieusement respectées par des disciples fidèles à leur mandat. Nous en avons une preuve rare et singulière. M. Wüstenfeld a trouvé à Leyde un volume de la *Chronique de la Mecque* par *Fakihi*, et a découvert que ce n'était autre chose que la première édition de la *Chronique d'Azraki*, celle que nous n'avons plus, et que le disciple plagiaire s'est simplement attribuée en supprimant partout le nom des différents Azraki qui l'avaient composée, et en gardant les paroles mêmes de la tradition, qu'il a seulement augmentée et déguisée par des poésies et des dissertations sur les cérémonies, dont il l'a entremêlée. Le texte du plagiaire contient si littéralement celui d'Azraki, qu'il a pu servir à corriger des fautes dans les manuscrits de l'édition de Khouzaï, et qu'il fournit en même temps une preuve de l'exactitude avec laquelle celui-ci a reproduit les paroles du maître.

Il a paru encore un fragment d'un autre historien traditionniste, *Ibn Abdoul Hakem*, qui a composé et enseigné au Caire, vers le milieu du 3ᵉ siècle de l'hégire, un *livre sur la conquête de l'Egypte, de l'Afrique et de l'Espagne*. Cet ouvrage s'est conservé dans deux rédactions conformes l'une à l'autre, et dont l'une date d'un disciple de la troisième, l'autre d'un de la sixième génération, à partir du maître. Tous ces ouvrages des traditionnistes ont de la valeur pour nous ; malheureusement la race postérieure des compilateurs, plagiaires et abréviateurs, en a fait disparaître le plus grand nombre. M. de Slane avait donné quelques extraits d'Ibn Abdoul Hakem ; plus récemment, M. Karle en a publié un chapitre sur l'histoire de l'Egypte ancienne, et maintenant M. *John Harris Jones*[1] nous

[1] *Ibn Abd el-Hakem's History of the conquest of Spain*, now edited for the first time, translated from the arabic, with critical and exegetical notes and a

fait connaître le texte et la traduction du cinquième chapitre, qui traite de la conquête de l'Espagne. Il le fait précéder d'une *introduction* un peu plus pompeuse que la matière ne paraît l'exiger, et termine par un bon commentaire historique et philologique, dans lequel il examine les différents points sur lesquels les historiens ne sont pas d'accord.

Une autre publication sur l'histoire des Arabes d'Espagne, d'une étendue et d'une importance bien plus considérables, approche de sa terminaison : c'est l'*Histoire de Makkari*, que quatre savants se sont distribuée, et qu'ils font paraître à Leyde. La première partie avait été publiée par M. *Wright* en 1855 ; la seconde, par M. *Krehl* en 1856 ; la troisième, par M. *Dozy*, a paru en 1858 [1] ; et la dernière, par M. *Dugat*, est sur le point de paraître. Il ne restera alors, pour compléter l'ouvrage, qu'une livraison supplémentaire, qui doit contenir l'introduction, les additions et les tables ; ainsi nous verrons, à la fin de l'année, que, par un rare effort de combinaison, quatre savants, dispersés dans l'Europe entière, ont pu commencer et achever en peu de temps une publication importante, difficile et onéreuse. Rien ne saurait être plus honorable pour les savants, plus avantageux aux lettres, et plus digne d'imitation qu'une confraternité pareille.

La *grande Géographie de Yakout*, du commencement du 13e siècle de notre ère, a attiré de bonne heure la curiosité des savants, mais surtout depuis que Fraehn en a publié des extraits. L'auteur était libraire et voyageur : ces deux professions combinées mirent entre ses mains des matériaux abondants, dont il se servit pour composer ce grand dictionnaire géographique, le plus ample que nous offre la littérature arabe. Mais la grande étendue de l'ouvrage en rendait d'un côté les manuscrits fort rares, de l'autre offrait un obstacle sérieux à la publication d'une œuvre aussi volumineuse. En conséquence, on se contenta d'abrégés ; M. *Wüstenfeld* pu-

historical introduction, by John Harris Jones. Goettingue, 1858, in-8° (vi, 82 et 68 pages).

[1] *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Al Makkari, publiés par MM. Dozy, Dugat, Krehl et Wrigt. Vol. II, partie I, publiée par M. Dozy. Leyde, 1858, in-4° (400 pages).

blia une espèce d'extrait que Yakout lui-même avait fait de son grand dictionnaire, et dans lequel il ne traite que des noms géographiques qui s'appliquent à plusieurs localités, et M. *Juynboll* fit imprimer *un abrégé* de l'ouvrage complet, écrit par un auteur inconnu, sous le titre de *Merasid*. Pendant ce temps, le nombre des manuscrits de Yakout s'était considérablement augmenté. Le Musée britannique en acquit plusieurs, M. Schefer en donna un à la Bibliothèque de Paris, et M. Rawlinson en apporta un autre de Bagdad. Le désir de mettre le grand ouvrage entre les mains des savants se réveilla, et le Comité des traductions annonça, il y a quelques années, une traduction complète, que préparait M. Rawlinson; mais d'autres obligations plus impérieuses empêchèrent le traducteur de commencer l'impression de l'ouvrage, et son retour en Perse fait craindre qu'il n'ait abandonné une entreprise pour laquelle il était si bien préparé. Sur ces entrefaites, M. *Barbier de Meynard* se décida à publier une traduction partielle du grand dictionnaire, et choisit tous les articles de Yakout qui traitent de la Perse et de l'Afghanistan, ce qui forme un corps d'ouvrage dans le même ordre alphabétique que l'original, et il le complète par des commentaires tirés des géographes arabes et persans inédits. Le *Dictionnaire géographique de la Perse* et des pays environnants est sous presse, et ne tardera pas à paraître.

Vous connaissez les travaux de M. *Amari* sur la Sicile sous les Arabes. Il vient d'y ajouter une *carte comparée de la Sicile actuelle avec la Sicile arabe,* qui paraît sous les auspices de M. le duc de Luynes. M. de Luynes avait pour ses propres travaux fait graver une grande carte de la Sicile, qui doit servir de base à un atlas historique de l'île, et sur laquelle il se propose de marquer successivement l'état de la Sicile sous les Phéniciens, les Grecs et les Romains, et il l'offrit avec sa libéralité ordinaire à M. Amari, pour servir à une carte du pays sous les Arabes. Grâce à ce généreux concours, la carte de M. Amari, accompagnée d'un mémoire explicatif, a déjà paru [1]; les noms

[1] *Carte comparée de la Sicile moderne avec la Sicile au* XIIe *siècle*, d'après Edrisi et d'autres géographes arabes, par A. H. Dufour, géographe, et M. Amari. Notice par M. Amari. Paris, 1859, in-4° (51 pages et une carte gr. in-fol.).

arabes y sont imprimés en rouge, à côté des noms actuels, ce qui rend l'usage de la carte parfaitement facile, et donne dans une seule feuille les résultats des longues études géographiques de M. Amari.

La dernière publication historique arabe venue à ma connaissance est le premier volume d'une édition complète d'*Ibn Khaldoun*, qui s'imprime à Boulak [1]. Ce volume contient les Prolégomènes ; l'édition paraît être faite avec soin, mais je ne m'étendrai point sur ce sujet, ayant annoncé dernièrement l'édition de M. Quatremère. Le second volume de l'édition de Boulak est sous presse, et doit contenir l'Histoire universelle. M. Arri avait préparé et commencé à imprimer une édition et une traduction de cette partie ; mais sa mort a interrompu l'entreprise, qui n'a pas été continuée après lui. L'édition de Boulak sera donc la première de ce texte, qui est d'un intérêt très-inégal. Les temps antérieurs à Mohammed y sont traités d'une manière très-remarquable ; mais l'histoire du khalifat n'est presque qu'un abrégé des Annales d'Ibn al-Athir, arrangé par dynastie. Ibn Khaldoun lui-même ne paraît avoir regardé cette Histoire universelle que comme une introduction à l'Histoire des Berbers, qui était son véritable sujet, et que nous connaissons par les travaux de M. de Slane.

2. Progrès dans l'étude des poésies arabes. — Les femmes arabes. — Le Diwan de Hadirah. — Annales arabes. — Œuvres de Motenabbi.

Avant de parler des publications qui se rapportent à la *poésie arabe*, je dirai ici quelques mots d'un curieux et singulier livre qui tient à l'histoire et à la poésie, et que M. Perron a publié sous le titre de *Femmes arabes* [2]. C'est une histoire anecdotique et raisonnée du rôle et du caractère des femmes chez les Arabes avant et après Mohammed. Il commence par les contes des Arabes sur la reine de Saba, puis il entre sur un terrain plus historique, expose la position, l'éducation, l'influence, les qualités des femmes chez les anciennes tribus du désert, accompagnant chaque exposé d'anecdotes et de tra-

[1] *Œuvres* d'Abdoul Rahman ben Khaldoun le Magrabi. Vol. I, Prolégomènes. Boulak, 1857, in-fol. (316 et 3 pages).

[2] *Femmes arabes, avant et après l'islamisme*, par le Dr Perron, Alger. 1858, in-8° (611 pages).

ductions de poésies ; ensuite il explique le changement que l'islam a apporté dans la position des femmes, et suit ainsi cette histoire jusqu'au khalife Mamoun, où il l'abandonne, parce que les femmes, à partir de cette époque, n'ont fait que déchoir chez les musulmans. Tout cela, raconté dans un style vif, abondant, souvent surabondant, quelquefois cru, forme un livre instructif et montrant un côté de la vie arabe peu connu. L'auteur ne cite presque jamais ses sources ; je crois qu'une grande partie des anecdotes qui contiennent des poésies sont tirées du *Kitab al-Aghani,* les autres de différents de ces grands recueils de traits de mœurs, qui sont généralement divisés en chapitres, dont chacun traite d'une qualité ou d'un vice.

La poésie arabe paraît regagner une partie de la popularité dont elle jouissait autrefois, et que la faveur prépondérante des études historiques lui avait fait perdre pendant longtemps. Ce retour était inévitable, car on ne peut pas étudier une littérature par un seul côté. M. *Engelmann* a publié à Leyde le *Diwan de Hadirah*[1], poëte du temps de Mohammed, dont un petit nombre de poésies seulement ont été sauvées de l'oubli par les grammairiens de Bagdad, quand ils recueillirent dans le désert les débris de la poésie ancienne. M. Engelmann les accompagne du *commentaire de Yezid*, de notes critiques et d'une traduction latine. C'est un travail fait avec beaucoup de soin ; mais je ne puis m'empêcher de faire une observation sur la manière presque sauvage dont M. de Hammer y est attaqué. Il est, je pense, bien connu et reconnu, que M. de Hammer a traduit en vers allemands beaucoup trop de poésies arabes, sans toujours se donner le temps nécessaire, ou sans avoir les secours indispensables ; il est de plus bien naturel que des savants, qui reprennent en détail ces traductions et se concentrent sur des parties comparativement petites, découvrent bien des imperfections et des erreurs ; mais quel peut donc être le plaisir de jeter sans cesse des pierres sur la tombe d'un homme qui a rendu tant de services aux lettres orien-

[1] *Al-Hadiræ Diwanus*, cum Al-Yezidi scholiis, ex codice ms. arabice edidit, versione latina et annotatione illustravit Dr G. H. Engelmann. Leyde, 1858, in-8° (14 et 18 pages).

tales, des ouvrages duquel personne ne peut se passer et dont on ne relève que les fautes? Au reste, M. Engelmann n'est pas seul dans ce cas, ni plus vif que bien d'autres, à propos des travaux desquels j'aurais tout aussi bien pu faire ces remarques.

M. *William Wright*, à Dublin, a fait paraître une collection d'*opuscules arabes*[1], tirés de la bibliothèque de Leyde, dans laquelle il a compris deux petits *traités lexicographiques*, un traité sur la métrique, un petit Diwan de Thahman, poëte du 1er siècle de l'hégire, et une *collection de poésies lyriques* antérieures ou peu postérieures à Mohammed. M. Wright a accompagné chacune de ces pièces de notes explicatives et de petits vocabulaires; mais il n'en donne pas la traduction, ce qui est à regretter, au moins pour les pièces poétiques, qui auraient eu de l'intérêt pour d'autres que des orientalistes. C'est vouloir conserver éternellement les littératures de l'Asie dans un petit cercle d'initiés, que de refuser au public le seul moyen de s'intéresser aux produits de l'esprit oriental que l'on publie. Les poésies arabes des premiers temps sont toujours curieuses pour nous. Les grammairiens de Bagdad et de Koufa les ont recueillies et sauvées de l'oubli dans un but philologique; mais elles contiennent les plus précieuses indications des mœurs et de l'esprit des Arabes. Les auteurs de ces petites pièces n'étaient pas des poëtes de métier; ils faisaient des vers pour exprimer leurs passions ou pour conserver le souvenir d'un haut fait, et celles de ces poésies qui avaient le mieux réussi se répandaient et se perpétuaient dans les tribus par la récitation orale. On peut voir, dans la préface de M. Wright, une aventure étrange qui était arrivée à Thahman, et qui devint l'occasion de sa meilleure pièce de vers.

Plus tard, lorsque l'empire des Arabes eut grandi sous le khalifat, la poésie conserva son influence; mais son esprit se modifia profondément. On voulut en garder la forme primitive et le langage; on se contenta donc de la forme de la *kasidé*, quoique ce cadre étroit ne répondît pas bien aux nouveaux besoins; on alla dans le désert pour étudier auprès des

[1] *Opuscula arabica*, collected and edited from mss. in the university library of Leyden, by William Wright. Leyde, 1859, in-8° (XVIII, 132 pages).

tribus et dans leurs chansons populaires la langue classique, dont on ne voulait pas dévier, et l'on ne s'aperçut pas que, par l'excès de cet esprit de conservation, on changeait la nature même de la poésie; qu'elle devenait savante, de spontanée qu'elle avait été. Mais elle avait été si longtemps l'unique mode d'expression de tous les sentiments des Arabes, que ce changement graduel ne diminua pas son influence; elle resta à Bagdad l'organe de l'opinion publique, la source de la gloire et de la honte, comme elle l'avait été dans les tribus du désert. Les poésies nouvelles étaient le seul instrument de la publicité, elles devenaient le sujet habituel des discussions dans toutes les assemblées d'hommes cultivés, et se répandaient avec une grande rapidité dans l'empire entier. Cet état de choses faisait naître des poëtes de métier, et les hommes puissants ne tardèrent pas à en rechercher les louanges, comme le moyen le plus sûr et le plus facile d'arriver à la renommée. Des circonstances semblables ont produit des résultats analogues dans d'autres temps : on voit les villes de la Grèce se disputer les louanges de Pindare et de ses confrères, et les payer très-généreusement; on trouve un empressement semblable dans les cours féodales du temps des troubadours et des trouvères, et en Italie, chez les princes du 15e siècle; mais je crois que dans aucun temps ni chez aucun peuple l'influence des poëtes n'a été aussi grande que chez les Arabes, et nulle part ils n'ont été aussi magnifiquement récompensés que chez les princes musulmans.

Aucun de ces poëtes de cour n'a atteint une réputation comparable à celle de *Motenabbi*, dont M. *Dieterici*, à Berlin, publie dans ce moment une édition [1]. Rien ne saurait nous donner une idée plus exacte, ni offrir un exemple plus frappant de la position et du caractère de ces poëtes de cour, que la vie de Motenabbi. Il était né à Koufa, en 303 de l'hégire; fils d'un porteur d'eau, il passa sa jeunesse dans le désert, d'où il rapporta une parfaite connaissance du beau langage, une fierté assez âpre, une grande vaillance, et la velléité d'être prophète.

[1] *Mutanabbii Carmina, cum commentaris Wahidi*, ex libris manuscriptis qui Vindobonæ, Gothæ, Lugduni Batavorum atque Berolini asservantur, edidit Fr. Dieterici. Pars prima; Berlin, 1858, in-4° (372 pages).

Il forma une secte, fut mis en prison, renonça au rôle de prophète, et se contenta d'être homme de guerre et poëte de cour, ce qu'il resta jusqu'à sa mort, se battant pour différents princes, célébrant leurs hauts faits et leurs bienfaits, se brouillant avec eux, se vengeant parfois par des satires des louanges qu'il leur avait données auparavant, et il finit, après des fortunes fort diverses, en sacrifiant bravement sa vie pour ne pas faire mentir un vers qu'il avait composé autrefois pour sa propre gloire. En somme, c'est une figure curieuse, qui ne manque pas de dignité, quoique entachée de défauts provenant de sa position, et que l'esprit du temps excusait et légitimait. On a conservé de lui près de 300 *poëmes* qui ont été, dès le commencement, et sont restés pendant des siècles l'objet d'admirations, de critiques et de commentaires sans nombre; ils ont été, même en Europe, le thème et l'occasion de nombreuses discussions sur la question controversée des mérites de la poésie arabe.

Cette question est insoluble, au moins de la manière dont on l'a posée; car ce que nous reprochons aux *kassidés* de Motenabbi et à la plupart des poésies orientales, est précisément ce qui charme ceux pour lesquels elles sont écrites. Nous pouvons à peine concevoir la popularité d'un auteur qui a besoin d'un commentaire pour ses contemporains mêmes, et Motenabbi en avait certainement grand besoin, puisqu'il en a trouvé quarante avant la fin d'un siècle. Mais nous lisons beaucoup et vite, et les Arabes lisaient peu et lentement, et relisaient souvent, de sorte que l'auteur pouvait se livrer à tous les artifices du langage auxquels aucune langue ne se prête mieux que l'arabe; il pouvait accumuler les allusions, les allitérations, les jeux de mots et de sons, sans risquer de fatiguer un public qui aimait à discuter et à découvrir peu à peu les finesses cachées d'un auteur favori. Nous nous plaignons de la répétition éternelle des louanges de la bravoure, de la générosité et de l'éloquence qui se rencontrent dans ces poésies; mais les Arabes tiennent ces vertus pour les seules qui méritent d'être célébrées, et ils les ont peintes avec une énergie incomparable. Toute poésie n'est que l'exposition des sentiments d'un peuple, et si elle les rend avec assez de vérité

et de force pour satisfaire les hommes cultivés de la nation, elle atteint son but et prend sa place dans la littérature universelle. Quant au rang que chaque poëte doit occuper dans sa littérature nationale, il n'appartient qu'à sa propre nation de le lui assigner, et s'il le garde pendant des siècles, comme Motenabbi l'a gardé, il ne nous reste qu'à accepter l'opinion de ses juges naturels, dont la décision, après des discussions prolongées et passionnées, paraît être que Motenabbi, malgré ses défauts et son inégalité, est le meilleur représentant du goût et des sentiments des Arabes musulmans, comme les auteurs des *Moallakat* sont les représentants les plus fidèles des sentiments des Arabes du désert.

M. Dieterici publie le *diwan de Motenabbi* avec le *commentaire de Wahidi*, qui, selon l'opinion générale, est le meilleur des nombreux commentateurs de cet auteur. C'est un véritable service rendu à la science, car l'étude de Wahidi est un des guides les plus sûrs pour l'intelligence de la poésie arabe.

3. L'homme et les animaux. — Les Frères de la pureté, école philosophique, formant une encyclopédie des sciences. — Sa publication.

M. *Dieterici* vient de publier encore, sous le titre de *l'Homme et les animaux*[1], la traduction d'un apologue arabe du 10e siècle de notre ère, dont voici le sujet. Les animaux se révoltent contre la domination de l'homme, et en appellent au roi des génies. Les hommes et toutes les espèces d'animaux envoient des délégués pour plaider leur cause. Les animaux se plaignent de la cruauté des hommes et exposent les droits à la liberté que leur donnent leur organisation physique et morale, et leur supériorité sur l'homme sous beaucoup de rapports. Les hommes établissent leur droit sur les animaux par des raisons de tout genre, et le roi finit par juger en leur faveur, parce que l'homme seul possède la science. Cet apologue serait en lui-même très-curieux par l'esprit d'humanité qui y règne, et qui pourrait certainement nous servir d'enseignement encore aujourd'hui, quoique nous ayons fait, sous ce rapport, des progrès depuis quelque temps; mais il est in-

[1] *Der Streit zwischen Mensch und Thier*, ein arabisches Marchen aus den Schriften der lauteren Brüder übersetzt von Dr F. Dieterici. Berlin, 1858, in-8° (XVIII et 291 pages).

finiment plus curieux si on le prend comme partie de l'ensemble dont il est tiré, c'est-à-dire des œuvres des *Frères de la Pureté*, une des associations les plus intéressantes que les nations musulmanes aient produites.

L'islam eut une grande épreuve à subir lorsque les Arabes se répandirent en Syrie et en Perse, et se mirent en contact avec la science et les idées de peuples plus cultivés. Accepterait-il les sciences des Grecs, et admettrait-il ou non une certaine liberté dans les recherches, en face de la parole du Koran? La lutte fut longue et vive, et remplit sous différentes formes les premiers siècles du khalifat; son histoire est encore à écrire en grande partie, et rien n'est si difficile que d'en suivre le fil à travers les discussions de la scholastique, en apparence les plus stériles, que les deux partis appelèrent à leur secours. Plusieurs fois l'esprit libre parut sur le point de l'emporter, et lorsque le kalife Mamoun *décida que le Koran était créé dans le temps et non pas de toute éternité*, on put croire que la science avait gagné une victoire décisive; car c'est sous cette forme bizarre que la grande question de la philosophie contre la théologie s'était alors cachée. On a vu dans le moyen âge chrétien la même question posée d'une façon tout aussi singulière, car rien ne paraît plus difficile à l'esprit humain que d'aller droit à son but; mais les théologiens musulmans reprenaient toujours le dessus, et rejetaient toutes les sciences étrangères, excepté les mathématiques, la médecine, et la *dialectique d'Aristote*, qu'il avaient trouvé nécessaire d'emprunter à leurs antagonistes. Les amis de la pensée libre firent, au 10e siècle de notre ère, un nouvel effort pour revendiquer la liberté de la recherche du vrai, et faire concorder la science et la philosophie avec l'interprétation du Koran. Une société de savants, qui prit le nom de *Frères de la Pureté*, forma une association secrète, dont le siége principal était Basra, et organisa des loges dans d'autres villes. Elle publia 51 *traités élémentaires* sur les sciences exactes, sur la connaissance de la nature, sur l'homme et sur les choses divines, traités dont l'ensemble est certainement une des productions les plus curieuses de la littérature arabe. Il est probable qu'ils avaient encore des doctrines ésotériques qui ne sont pas enseignées

dans les traités; mais on voit, dans ce qu'ils ont publié, que leur métaphysique *était néoplatonicienne*, et que l'effort de la concilier avec le Koran avait produit une sorte de *gnosticisme*, ce qui est le résultat infaillible de tout mélange d'idées monothéistes et panthéistes. Mais, abstraction faite de leur théologie secrète, on ne peut assez admirer la pureté de leur morale, la liberté de leur pensée et leur respect pour la science. Si leur enseignement avait pris le dessus dans les écoles arabes de leur temps, il est possible et même probable que les nations musulmanes eussent gardé sur les Européens la supériorité qu'elles avaient alors acquise incontestablement; mais le système religieux des *Frères de la Pureté* était trop incompatible avec le Koran; les théologiens orthodoxes étouffèrent la nouvelle école, et l'*exégèse et la dialectique* ont régné depuis en maîtres incontestés. Les esprits auxquels elles ne suffisent pas se réfugient dans le vague panthéisme des Soufis, ou dans quelques doctrines secrètes, et le monde musulman périt aujourd'hui pour avoir repoussé la science.

L'apologue que M. Dieterici a traduit fait partie du 21e *traité des Frères de la Pureté*, et forme le passage des sciences naturelles à la science de l'homme. Il a de bonne heure attiré l'attention, et a été traduit en hébreu peu de temps après sa rédaction. De nos jours il a été publié et imprimé plusieurs fois en hindoustani, et il en a paru deux éditions arabes à Calcutta. Il n'y a pas très-longtemps que l'*encyclopédie des Frères de la Pureté* est connue en Europe; mais les travaux récents de M. Nauwerk, de M. Sprenger et surtout de M. Flügel, en font sentir toute l'importance. M. Woepcke avait formé, il y a quelques années, le plan de publier l'ouvrage entier; malheureusement les circonstances ne l'ont pas permis; mais le temps est évidemment arrivé où nous jouirons bientôt d'une édition complète de cette encyclopédie des sciences, quoique ce soit une entreprise difficile, à cause du nombre des sujets auxquels touchent ces traités, et très-coûteuse, à cause de l'étendue de la collection.

4. Progrès dans la philosophie et les sciences arabes.—Mélanges de philosophie. — Traité d'arithmétique.

Ce sujet m'amène à dire quelques mots de la dernière partie

des *Mélanges de philosophie juive et arabe*, de M. *Munk*[1], qui vient de paraître. La première était tout entière consacrée à Avicebron, et la seconde commence par quelques études sur les sources auxquelles ce philosophe a puisé, et sur l'influence que ses ouvrages ont exercée sur les écoles juives et chrétiennes du moyen âge. Ensuite l'auteur passe à des recherches sur l'histoire générale de la philosophie chez les Arabes et les Juifs, et sur les principaux philosophes chez ces deux peuples, qui, sous ce rapport, sont indissolublement liés ; car la décadence de la philosophie chez les Arabes fut si rapide et si entière, à partir du moment où la théologie orthodoxe fut maîtresse du terrain, que la plupart des ouvrages philosophiques des Arabes auraient péri, si les Juifs ne les avaient conservés et transcrits ou traduits en hébreu. M. Munk a réuni ici différentes études qui avaient paru dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques;* il les a complétées pour en faire un ensemble, et les a enrichies de nombreuses et importantes additions. Ce volume forme une histoire de la philosophie arabe, non pas plus complète, mais de beaucoup plus exacte que toutes celles que nous possédions auparavant ; tout y est tiré des sources, et la nuance du sens des termes techniques et scholastiques est précisée d'une façon admirable.

Sur les *sciences des Arabes* je n'ai à mentionner que deux traités de M. Woepcke, dont l'un contient la description détaillée et la théorie de la construction et de l'usage d'un *astrolabe* arabe-espagnol[2], qui appartient à la bibliothèque de Berlin, et dont l'autre nous donne la traduction complète de l'*Arithmétique d'Aboul Hassan Alkalsadi*[3]. M. Woepcke a déjà fait ressortir, dans le Journal asiatique, l'importance de ce traité, le plus ancien connu jusqu'ici où les chiffres décimaux et une notation complète de l'algèbre numérique soient employés. On est étonné que cet ouvrage ne date que de l'an 1477

[1] *Mélanges de philosophie juive et arabe*, par S. Munk. Paris, 1859, in-8° (XII, 536 et 72 pages).

[2] *Ueber ein arabisches Astrolabium*, von Woepcke. Berlin, 1858, in-4° (31 pages et 3 planches), tiré des mémoires de l'Académie de Berlin.

[3] *Traduction du traité d'arithmétique d'Aboul Hasan Ali ben Mohammed Alkalçadi*, dans les *Atti dell' Accademia pontificia de' Nuovi Lincei*, Rome, 1858, in-4° (64 pages).

de notre ère ; car on pouvait s'attendre à voir ces progrès constatés dans des traités bien plus anciens, et M. Voepcke croit qu'on en trouvera qui marqueront plus exactement l'époque où ces procédés ont été introduits par les Arabes. Ce n'est que très-graduellement qu'on apprend à préciser ce que les Arabes ont emprunté aux Grecs et aux Indiens, ce qu'ils y ont ajouté eux-mêmes, et quel est l'état exact des sciences mathématiques qu'ils ont transmises aux Italiens du moyen âge.

5. Progrès dans les études grammaticales arabes. — Traité sur le hamza. — Dernier volume d'un dictionnaire bibliographique.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul travail original relatif à la *grammaire arabe* : c'est un mémoire de M. *Barb*, à Vienne, sur la nature et le rôle du *hamza* dans l'orthographe et la grammaire [1]. Quiconque s'est occupé de grammaire arabe connaît les complications des règles du *hamza*, complications que M. Barb attribue à ce qu'on n'a pas suffisamment tenu compte de la nature de ce signe, qui est essentiellement une *consonne*. Il appuie sa théorie sur une nouvelle traduction du traité d'un grammairien arabe, sur l'interprétation duquel M. de Sacy s'était fondé dans son exposé de cette matière, et il montre la simplification des règles d'application que permet sa manière de voir. La nature du *hamza* n'a peut-être pas été, en théorie, aussi méconnue dans toutes les grammaires modernes que le pense M. Barb ; mais ce n'en est pas moins un service réel rendu à la grammaire, que de dégager nettement le principe et de le suivre dans toutes ses applications. Il est possible qu'on ne soit pas d'accord avec lui dans tous les détails, mais je ne pense pas qu'on puisse se refuser à reconnaître sa théorie.

Je termine cette énumération d'ouvrages arabes par la mention du plus considérable de tous ceux qui ont paru dans l'année ; celui par lequel j'aurais peut-être dû commencer, le septième et dernier volume du *Dictionnaire bibliographique* de

[1] *Ueber das Zeichen Hamze*, und die drei damit verbundenen Buchstaben *elif*, *waw* und *ja* der arabischen Schrift, von H. A. Barb. Vienne, 1858, in 8° (100 pages).

Hadji *Khalfa*, par M. *Flügel* [1]. Mustapha ben Abdallah, appelé *Hadji Khalfa*, était un savant de Constantinople, du commencement du 17e siècle de notre ère. Il a écrit beaucoup d'ouvrages; mais aucun d'eux n'est comparable à son *Dictionnaire bibliographique*, qui est un monument étonnant de son savoir et de son bon esprit. Il a réuni les titres de 15,000 ouvrages arabes, persans et turcs, mais surtout arabes, ouvrages qu'il a dû tous ou presque tous voir lui-même, et dont il indique le titre, les mots du commencement et de la fin, l'auteur, avec quelques données concises sur sa vie, et souvent le contenu ou les divisions principales. Il ne cherche nulle part à grossir son livre; au contraire, tout y est bref, positif et restreint au nécessaire. Ce dictionnaire est loin d'être complet, mais ce n'est que par un travail immense et à l'aide de beaucoup de voyages qu'il a pu être produit, et les indications qu'il contient sont d'autant plus précieuses, qu'elles nous donnent la certitude que tous ces ouvrages existaient il y a deux siècles, et qu'il y a toute raison de croire qu'on les retrouvera presque tous, parce que depuis ce temps il n'y a pas eu de grandes destructions de manuscrits comme celles qui ont eu lieu dans les guerres des Mongols, où la fleur de la littérature arabe a péri en grande partie. Il est peut-être inutile de parler longuement d'un ouvrage aussi célèbre, dont depuis d'Herbelot se sont servis tous les orientalistes qui en avaient un manuscrit à leur portée, et dont tous les autres désiraient posséder une édition. L'étendue du livre et le médiocre état des manuscrits paraissaient devoir renvoyer à bien loin l'accomplissement de ce désir, lorsque M. Flügel eut le courage de l'entreprendre, et le comité des traductions de Londres la hardiesse de se charger des frais de la publication. M. Flügel, après avoir collationné les manuscrits de Vienne, de Paris et de Berlin, s'aida de tous les secours que pouvaient lui fournir les travaux des savants et les manuscrits des bibliothèques publiques

[1] *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, a Mustapha ben Abd-allah Katib Jelebi dicto, et nomine Haji Khalfa celebrato, compositum, primum edidit, latine vertit et commentario indicibusque instruxit G. Flügel. T. VII, Catalogos bibliothecarum Cahirensium, Damascenæ, Halebensis, Rhodiæ et Constantinopolitanarum continens. Accedunt commentarius in sex tomos priores et indices duo. Londres, 1858, in-4° (xiv et 1257).

pour rétablir les titres et les noms propres qui, dans un ouvrage de ce genre, souffrent toujours le plus de la négligence ou de l'ignorance des copistes, et il parvint ainsi à rédiger son texte, qu'il rendit ensuite en latin, en traduisant tous les titres des livres. Quiconque a eu à traduire des titres orientaux, sait que ce sont autant de petits problèmes difficiles à résoudre, surtout quand on n'a pas l'ouvrage même sous les yeux.

Les six *premiers volumes* comprennent le Dictionnaire de Hadji Khalfa, mais il était indispensable de les faire suivre d'un *index d'auteurs* et d'une *liste alphabétique des ouvrages cités* en dehors de leur ordre naturel. M. Flügel a ajouté à ces tables un *commentaire* fort ample, contenant des variantes, des corrections et des notes; enfin, il a complété son travail par les catalogues de vingt-six bibliothèques publiques de Constantinople, de Damas, du Caire, de Rhodes et d'Alep, contenant à peu près 24,000 titres de manuscrits, mais sans aucune autre indication que le titre même. C'est ainsi que nous avons à la fin une édition complète et plus que complète de cet important ouvrage, publiée par un homme préparé par de longs travaux à remplir cette tâche difficile et laborieuse, et si le comité des traductions de Londres n'avait rendu au monde savant d'autre service que cette publication, il aurait suffisamment justifié son existence.

6. Progrès dans les études sémitiques et syriaques. — Hist. des langues sémitiques. — Hymnes syriaques. — *Analecta syriaca.* — Examen des lettres de saint Ignace. — Homélies de saint Cyrille. — Evangiles syriaques.

En passant aux littératures qui se rattachent à l'arabe, je me contenterai de mentionner d'un mot la publication de la seconde édition de l'*Histoire générale des langues sémitiques*, par M. Renan [1]. Cet ouvrage est trop connu et a trop bien pris sa place pour qu'il soit nécessaire d'en reparler en détail.

La littérature syriaque nous a fourni un assez grand nombre de travaux, qui tous, à l'exception des *Hymnes de Jacob*

[1] *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, par E. Renan. Première partie : Histoire générale des langues sémitiques. Seconde édition, revue et corrigée. Paris, 1858, in-8° (xvi et 515 pag.).

de Seroug, que publie M *Pius Zingerlé*[1], sont tirés des manuscrits du monastère de Deipara, qui ont passé si heureusement des mains de leurs propriétaires ignorants dans le Musée britannique. Tous ces travaux appartiennent à la littérature biblique et patristique, à l'exception de quelques pièces dans les *Analecta syriaca*[2] de M. *Lagarde*. C'est un recueil de pièces inédites syriaques, toutes traduites du grec; elles sont, pour la plupart, tirées des Pères de l'Eglise grecque; mais quelques-unes sont prises dans la littérature classique. Si l'éditeur avait voulu les accompagner d'une traduction, il les aurait rendues accessibles à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique et de la littérature grecque. Je prie d'excuser la répétition perpétuelle de cette plainte; la littérature orientale a besoin, pour porter ses fruits, de sortir du cercle nécessairement étroit des philologues, et il est évident que tout ouvrage oriental qui vaut la peine d'être publié vaut aussi la peine d'être traduit, à l'exception de ceux qui sont uniquement destinés aux écoles et aux hommes du métier.

M. *Lipsius* vient de publier un *nouvel examen de la traduction syriaque des Lettres de saint Ignace*, que M. Cureton a fait connaître il y a quelques années, et qui ont déjà donné lieu à bien des discussions. Je n'ai pas encore pu voir ce travail, qui fait partie des mémoires publiés par la Société orientale de Leipzig[3].

M. *Payne Smith* a retrouvé presque en entier, dans les manuscrits syriaques du Musée britannique, une *traduction des Homélies de saint Cyrille* sur l'Evangile de saint Luc[4], dont l'original grec a péri en grande partie, et le sénat d'Oxford les a fait imprimer avec sa libéralité ordinaire.

Enfin la dernière, et de beaucoup la plus importante de ces

[1] Dans le journal de la Société orientale de Leipzig, vol. XII et XIII.

[2] *P. Lagardii Analecta syriaca*. Leipzig, 1858, in-8° (xx, 208 pag.). *Appendix in Analecta syriaca*. Leipzik (iv, 28 pages).

[3] *Ueber das Verhaltnifs der drei syrischen Briefe des Ignatios zu den übrigen Recensionen der ignatianischen Literatur*, von R. A. Lipsius. Leipzig, 1859, in-8° (203 pages).

[4] *S. Cyrilli Alexandriæ episcopi commentarii in Lucæ evangelium quæ supersunt syriace*; e manuscriptis apud Musæum britannicum edidit R. Payne Smith. Oxford, 1858, in-4° (xxii et 447 pages).

publications, est une rédaction jusqu'ici inconnue des *Evangiles en syriaque* [1], que M. *Cureton* a découverte parmi les manuscrits apportés de la Thébaïde. L'éditeur prouve avec beaucoup de savoir et de sagacité que ce texte est antérieur à la traduction syriaque connue sous le nom de *Peschito*, et que cette dernière n'est au fond qu'une nouvelle rédaction de cet ancien texte, dans laquelle on s'est rapproché davantage du texte grec des Evangiles. Ceux qui connaissent l'usage que l'on a fait des traductions anciennes du Nouveau Testament pour la critique du texte grec sentiront à l'instant la grande importance de la découverte d'une traduction plus ancienne, non-seulement que tous les manuscrits existant du texte grec, mais plus ancienne que toutes les traductions connues. Mais l'importance de ce nouveau texte syriaque pour la critique de l'Evangile de saint Matthieu est encore bien plus grande, parce que cet Évangile a été composé en hébreu, et que nous ne le possédons que dans une traduction grecque, dont l'auteur et l'époque exacte nous sont inconnus. M. Cureton, qui discute longuement et avec une grande précision les rapports qui existent entre la Peschito, le texte qu'il publie et le texte grec, montre que son texte syriaque n'est pas une traduction du grec, ce serait ou une traduction directe du texte de saint Matthieu, ou *ce texte lui-même*. Dans l'un et l'autre cas, le livre est d'une grande valeur, mais surtout dans le dernier; car, dans cette supposition, le nouveau texte nous donnerait les paroles mêmes de Jésus-Christ, et dans le dialecte dans lequel elles auraient été prononcées. M. Cureton lui-même me paraît pencher vers cette solution du problème, quoiqu'il refuse de se prononcer, au moins jusqu'à nouvel examen. La discussion de cette question roulera nécessairement sur deux points : le dialecte que l'on parlait alors en Judée ne se distinguait-il en rien du syriaque? Ensuite, comment les auteurs de la Peschito auraient-ils fait des changements à ce texte, qu'ils devaient savoir être l'original de saint Matthieu, pour le rapprocher de la traduction grecque? Ce n'est certaine-

[1] *Remains of a very ancient recension of the four Gospels in Syriac*, hitherto unknown in Europe, discovered, edited and translated by W. Cureton. London, 1858, in-4° (xcv, 87 pages, un *fac-simile* et les textes non paginés).

ment pas ici la place de discuter des questions de ce genre; mais quelle que soit l'opinion définitive des savants, le texte de M. Cureton restera un document des plus importants pour la critique du Nouveau Testament, et l'éditeur, qui a senti toute la gravité du sujet, n'a rien négligé pour rendre sa publication aussi parfaite et aussi exacte que possible.

7. Progrès dans l'étude de la langue éthiopienne. — Catalogue de manuscrits éthiopiens.

M. d'*Abbadie* a fait paraître le *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens* qu'il a rapportés de ses voyages en Abyssinie [1]. C'est probablement la plus belle bibliothèque de ce genre qui existe; elle comprend 234 volumes, qui contiennent un bien plus grand nombre de traités; M. d'Abbadie pense qu'ils renferment au moins les trois quarts de la littérature entière. Il donne dans son catalogue la description de chaque volume et indique le contenu, en général brièvement, mais toujours assez pour guider les savants dans leurs recherches. L'impression que donne ce travail est conforme à l'idée qu'on pouvait se faire de cette littérature, qui est toute de théologie, et en général de très-petite théologie; son importance consiste dans la langue, dans la traduction de la Bible, dans quelques œuvres des Pères grecs, perdues dans l'original, et dans quelques chroniques contenant l'histoire du pays. M. d'Abbadie a mis une persistance et une libéralité admirables à réunir ces ouvrages; il lui a fallu quelquefois des années de négociations pour obtenir, à prix d'argent, la permission de faire prendre copie d'un livre qui lui manquait. Pendant un séjour de bien des années, occupé de travaux fatigants, au milieu d'empêchements et de dangers de toute espèce, il n'a jamais oublié un instant les intérêts de la littérature, et aujourd'hui l communique ses manuscrits aux savants avec autant de facilité qu'il a eu de difficulté à les obtenir. On en verra prochainement les fruits : le *livre d'Hermas*, qu'il a rapporté, va paraître à Leipzig; l'édition de la *traduction éthiopienne de la Bible*, par M. *Dillmann*, va être continuée à l'aide des ma-

[1] *Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens* appartenant à Antoine d'Abbadie. Paris, 1859, in-4° (xv, 236 pages). Prix : 6 fr.

nuscrits de M. d'Abbadie, et le *Dictionnaire* du Père *Juste d'Urbain*, qui lui appartient, doit être publié à Rome, par les soins de la Propagande.

Il a paru encore un *catalogue de manuscrits éthiopiens* : c'est celui des manuscrits de la bibliothèque Bodléienne, par M. *Dillmann*. J'en aurais parlé volontiers, mais il m'a été impossible de me le procurer à Londres; on m'a répondu qu'il n'était pas en vente, ce qui serait étrange; j'ignore si le fait est exact.

8. Progrès dans l'étude de la langue étrusque.

Il y a une langue qui a résisté jusqu'ici à toutes les analyses et qu'on a essayé en vain de rattacher à une des familles de langues connues : c'est l'*étrusque*. Le Père *Tarquini*, à Rome, et M. *Stickel*, à Iéna, tentent aujourd'hui, chacun de son côté, d'expliquer les inscriptions étrusques par l'hébreu. Je ne connais pas le travail de M. Tarquini; celui de M. Stickel [1] est un ouvrage sérieux et fait avec beaucoup de savoir. L'auteur commence par changer la lecture habituelle de quelques lettres étrusques, puis il procède à l'analyse de 34 inscriptions, en commençant par la grande inscription de Pérouse. Il découpe l'écriture, malheureusement continue des inscriptions, en mots et en phrases, établit l'étymologie et le sens de chaque mot avec les ressources que fournissent les dictionnaires des différentes langues sémitiques, et en commente la signification au moyen d'explications historiques; et à la fin il réunit les règles grammaticales des formes particulières qu'il attribue à ce dialecte araméen. La difficulté de reconstruire un dialecte perdu, quand on n'a pas de texte bilingue d'une certaine étendue, est presque insurmontable, et je crains que M. Stickel ne parvienne pas à convertir les lecteurs à son idée.

9. Progrès dans l'étude des inscriptions sinaïtiques. — M. Lottin de Laval.

Une autre classe d'inscriptions, qui se rattache avec certitude aux langues sémitiques, et qui a excité depuis longtemps une curiosité très-vive, est celle des *inscriptions sinaïtiques*. Au commencement, quand elles n'étaient encore connues que

[1] *Das Etruskische durch Erklarung von Inschriften und Namen als semitisch erwiesen*, von J. G. Stickel. Leipzig, 1858, in-8° (xiv, 296 pages et 3 planches).

par des rumeurs exagérées, on espérait y trouver des éclaircissements importants sur l'Ancien Testament; mais lorsqu'on eut des copies exactes de quelques centaines d'inscriptions et que M. *Beer* en eut déchiffré l'alphabet, on trouva qu'elles étaient très-courtes, ne contenant presque que des avant-propos, et qu'elles ne fournissaient aucune date, ni aucune indication du but qu'elles pouvaient avoir. On fut donc réduit à les attribuer toutes à des pèlerins, soit chrétiens, soit autres. J'avoue que cette explication ne me paraît pas satisfaire l'esprit, d'autant plus qu'on trouve de ces inscriptions, à mesure que les voyages se multiplient, dans des endroits qui ne sont pas favorables à cette explication. On en a rencontré dans les ruines de villes inconnues sur les frontières méridionales de la Palestine, et l'on dit que les inscriptions récemment découvertes dans les villes de basalte abandonnées dans le Hauran sont de la même espèce. En attendant que de nouvelles découvertes et une exploration plus étendue des pays environnants nous fournissent des dates sur l'âge, les auteurs et le but de ces mémentos si abondamment et si légèrement tracés sur les rochers de la Péninsule, les matériaux s'accroissent; M. *Lottin de Laval* [1] a publié plusieurs centaines de ces inscriptions, et M. *Lepsius* en a rapporté d'autres, qu'il a insérées dans son grand ouvrage sur l'Égypte. Je vois aussi qu'un voyageur anglais, qui ne s'est pas nommé, annonce de nombreuses découvertes du même genre, faites sur la cime du mont Serbal et dans les environs des mines de cuivre de Maghara.

10. **Progrès dans l'étude des inscriptions cunéiformes assyriennes. — M. Oppert, déchiffrement de l'écriture. — M. Gobineau, ses objections.**

J'arrive aux travaux sur la Mésopotamie. Les fouilles ont, je crois, cessé partout, et les circonstances ne sont pas favorables à leur reprise, à moins que M. Taylor ne recommence, à son retour, ses curieuses recherches en Chaldée. Mais les matériaux qui se trouvent déjà en Europe sont tellement abon-

[1] *Voyage dans la péninsule arabique du Sinaï et l'Égypte moyenne*, par M. Lottin de Laval. Paris, 1858, in-4°, avec un atlas in-folio. (Il en a paru trente-deux livraisons sur quarante, dont se composera l'ouvrage. Chaque livraison coûte 7 fr.).

dants, qu'il faudra bien des années et bien des travailleurs pour les publier et pour en retirer les résultats. M. *Oppert* a achevé le deuxième volume de l'*Expédition scientifique en Mésopotamie*, volume qui traite du déchiffrement des inscriptions cunéiformes [1]. Il commence par exposer les principes de la lecture, puis il les applique d'abord à des inscriptions trilingues, ensuite à des inscriptions assyriennes seules. C'est le premier traité systématique sur la matière; l'auteur y expose les difficultés multiples que l'on rencontre dans la lecture et l'interprétation de ces textes, ainsi que les solutions qu'il propose et celles qu'il accepte de ses prédécesseurs. Puis il fait l'application de ces principes à un certain nombre d'inscriptions, en suivant la lecture et l'interprétation des mots dans tous les détails qu'exigent les opérations délicates auxquelles chaque mot est soumis, jusqu'à ce qu'il l'amène à une étymologie sémitique, ou quelquefois scythique, qui le satisfasse, et à une forme grammaticale qui lui paraisse certaine ou au moins probable. Les analyses sont faites avec beaucoup de sagacité et avec une connaissance surprenante des monuments assyriens les plus variés. Un travail sur une matière si neuve, si épineuse et si importante, sera nécessairement l'objet de l'examen le plus attentif de la part des savants. La nature de quelques-unes des suppositions sur lesquelles repose le système d'interprétation proposé, l'incertitude que présente la lecture des noms propres, les doutes naturels que soulève toute tentative de restauration d'une langue perdue, à l'aide des dialectes de la même famille, la latitude particulière inhérente aux étymologies sémitiques, la bizarrerie de quelques-unes des interprétations proposées, chacun de ces points produira des critiques et des doutes, et provoquera la publication de nouveaux matériaux indispensables à la discussion, et l'on peut espérer que la vérité et une conviction commune en sortiront à la fin. C'est un progrès très-réel qu'il y ait un exposé systématique qui permette de saisir chaque point et de le discuter.

[1] *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du gouvernement, de 1851 à 1854, par MM. F. Fresnel, F. Thomas et J. Oppert, publiée par Jules Oppert. Paris, 1859, in-4°, vol. II (II et 301 pages).

Une des voix qui se sont élevées jusqu'ici contre la théorie proposée proteste contre le système tout entier. M. le comte de Gobineau a publié un essai sur la *Lecture des textes cunéiformes* [1]. Il attaque, dans son introduction, avec beaucoup de verve, non-seulement le système suivi par MM. Rawlinson, Hinks et Oppert, dans la lecture des inscriptions assyriennes, mais encore la lecture des inscriptions perses de Burnouf et de M. Lassen, que l'on pouvait croire à l'abri des doutes. Il propose ensuite sa propre interprétation des textes médiques et assyriens. Quant aux derniers, il ne s'éloigne pas en principe de ses prédécesseurs, car il traite l'assyrien, à leur exemple, comme une langue sémitique; seulement il le rapporte plutôt à l'arabe qu'à l'hébreu. Quant au médique, que l'on suppose aujourd'hui être une langue scythique, il en fait du pehlewi, c'est-à-dire une de ces langues mixtes et combinant des éléments ariens et sémitiques, qui se sont formées de toute antiquité sur la frontière de ces deux races. Si l'on parvenait à nous débarrasser de l'hypothèse scythique et de toutes les complications qu'elle entraîne, on rendrait un grand service à l'interprétation de l'assyrien; mais jusqu'ici M. de Gobineau ne nous en fournit pas le moyen, parce qu'il n'a pas encore publié la méthode par laquelle il arrive à sa lecture.

Jules MOHL,
Membre de l'Institut.

[1] *Lecture des textes cunéiformes*, par M. le comte A. de Gobineau. Paris, 1858, in-8° (200 pages).

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIVe DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Giseh.

8e ET DERNIER ARTICLE [1].

XIV. Examen de l'opinion de Champollion qui pense que la sortie d'Egypte eut lieu sous *Ramsès V*. — Les découvertes nouvelles ont ruiné cette hypothèse.

Quant à *Champollion*, il dit dans sa *lettre à M. Wiseman* [2], que la captivité des Hébreux cessa au temps du roi *Ramsès*, père de *Ramsès le Grand*, et qu'il croyait avoir régné pendant un petit nombre d'années ; il ajoute que leurs courses dans le désert coïncidèrent avec les exploits du conquérant. Ce rapprochement résulte pour lui de la date commune de l'*Exode* (le commencement du 15e siècle) et de la chronologie égyptienne à laquelle on était réduit avant les découvertes faites de nos jours, c'est-à-dire qu'elle résulte des *chiffres* de Manéthon. Ce dernier terme du rapport se trouvant ruiné à la fois par les découvertes de M. *Mariette* et par celles de M. *Biot*, le rapport lui-même ne subsiste plus ; et j'ai expliqué plus haut comment il n'est pas nécessaire de supposer que les Hébreux fussent dans le désert à l'époque des conquêtes de *Ramsès*. Champollion ne pouvait d'ailleurs se préoccuper de l'époque d'anarchie qui précéda le temps des *Ramsès* et dont l'existence n'était pas soupçonnée alors : les détails de cette concordance doivent donc être abandonnés aujourd'hui ; mais il restera des vues exprimées dans cette *lettre* une idée qui doit être, selon moi, la clef du système à établir pour les synchronismes de cette époque et dont j'aurai à développer l'application avant de terminer ce travail.

[1] Voir le 7e art. au no précédent ci-dessus, p. 165.

[2] L'auteur des *Discours sur les rapports de la science et de la religion révélée*, aujourd'hui cardinal archevêque de Westminster. Cette lettre est citée dans les *Annales de philosophie*, t. XIII, p. 305 (2e série).

XV. Epoque et durée du séjour des Israélites en Egypte. — Textes de la Vulgate et des 70, et leurs variantes. — Probabilités pour un séjour de 300 ans

Cette idée c'est que le roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph, doit appartenir à la 18e dynastie et le ministère de *Joseph* à l'*époque* des Pasteurs. Nous nous trouvons ici en face de la grande question encore aujourd'hui obscure du temps que la famille d'Israël passa en Egypte, question que je ne prétends point résoudre d'une manière absolue et définitive, mais que j'espère simplifier beaucoup dans ses conséquences, si l'on veut bien admettre avec moi, d'une part que l'*Exode* a eu lieu avant les troubles de la fin du 16e siècle, d'autre part qu'un royaume national subsista dans la basse Egypte, au temps des *Hyksos*. De ce double fait résulteront en effet des conséquences qui pourront écarter, sinon tout embarras sur les chiffres, du moins toute grave difficulté sur les événements. On voudra bien se rappeler que j'ai établi sur des considérations tout à fait indépendantes de l'époque de *Joseph* les faits que j'invoque maintenant pour éclaircir les difficultés de cette histoire : le lecteur, si cet éclaircissement le satisfait, devra donc y voir, non un cercle vicieux, mais une nouvelle vérification.

Quand on veut fixer la durée du séjour des Hébreux en Egypte, on se trouve en présence d'un double texte, correspondant au 40e verset du XIIe chapitre de l'*Exode*. Dans la *Vulgate*, conforme d'ailleurs au texte hébreu [1], on lit : *Habitatio autem filiorum Israël, qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum triginta annorum*. Le texte des *Septante*, tel qu'il était lu, cela est visible, par saint Paul ou par les *Galates* à qui son épître est adressée [2]; tel qu'il était connu de *saint Augustin*, qui ne mentionne pas d'autre leçon [3] que la traduction latine de ce qu'on va lire; tel qu'il est compris par D. Ca

[1] De Rougé, *Ann. de phil. chrét.* juin 1846, t. XIII, p. 453. Cf. Petau, *Doctr. temporum*, IX-25; Pezron, *Antiquité des temps*, VII; Vossius, *de vera ætate mundi*, VIII.

[2] III, 16-17. — La Vulgate donne ici le même chiffre que le grec : 430 ans, de la promesse à la loi.

[3] *Quæst. in Exod.*

met [1]; tel qu'il est cité par *Petau* [2] et *Pezron* [3], porte ces mots : Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ἣν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναὰν, αὐτοὶ καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα. Le *samaritain* est d'accord avec cette leçon, mais elle-même n'est pas constante; car M. de Rougé, dans la même page où il fait connaître cette dernière concordance [4], cite en français le sens des *Septante,* en supprimant les mots καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ne croyant pas qu'ils appartiennent aux auteurs de cette version, bien qu'il incline à les croire conformes « au véritable » texte originaire.» Ils ne se trouvent point dans l'édition Didot (1839), préparée par M. l'abbé Jager, conformément au texte publié par Sixte V; ils ne sont pas adoptés non plus par la *Polyglotte* de Walton (Londres, 1657), qui ne les donne que comme variante, et qui ajoute : Καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ τετρακόσια τριάκοντα ἔτη, ἐξῆλθε πᾶσα ἡ δύναμις Κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου νυκτός. La même *Polyglotte* nous apprend aussi que le sens de la *Vulgate* est donné par le *Targum d'Onkélos,* ainsi que par les versions syriaque et arabe. D'autre part, non-seulement D. Calmet [5] présente la glose du samaritain comme une interprétation exacte du passage, mais Josèphe [6], qui ne pouvait se régler sur les schismatiques de Samarie, compte aussi les 430 années depuis le séjour d'Abraham dans la terre de Chanaan; c'est encore ce qu'a plusieurs fois attesté la tradition de la synagogue [7].

Si l'on compte de son arrivée, comme il vient en Palestine à l'âge de 75 ans [8], et y reçoit la promesse rappelée par saint Paul, environ 15 ou 20 ans avant la naissance d'*Isaac* [9], né

[1] *Hist. de l'anc. et du nouv. Test.* l. I.
[2] *Doctr. temp.* ubi supra; *Rationarium temp.* Part. II, l. II, cap. IV, p. 78.
[3] *Ant. des temps*, ubi supra.
[4] *Ann. de phil. chrét.* ubi supra.
[5] *Commentaire littéral* (sur l'Exode), dans le *cours complet d'Écriture sainte* de Migne, où j'ai trouvé aussi les dissertations sur les Septante dont je parlerai tout à l'heure et le commentaire de Cornélius à Lapide.
[6] *Antiquités judaïques*, I, 15. — V. infra, sa conformité avec la chronologie des Septante.
[7] De Rougé, *ubi supra.*
[8] *Gen.* XII, 4-5.
[9] D. Calmet. *Hist. de l'anc. et du nouv. Test.* l. I. — V. *Gen.* XII, 4; XV, 3; XVI, 16; XVII, 1-16.

lorsque *Abraham* avait déjà 100 ans [1]; comme Isaac lui-même devient père à 60 ans [2], et que *Jacob* en avait 130 [3] lors de son arrivée en Égypte, ce dernier événement sépare en deux portions égales ou à peu près la durée des 430 ans. En plaçant l'*Exode* à la 20e année de *Horus*, on trouvera, d'après les calculs établis plus haut, que *Jacob* est arrivé en Egypte 89 ans avant la prise d'*Avaris*, et que la mort de *Joseph* a précédé de 19 années ce dernier événement, puisqu'il vécut encore environ 70 ans après l'arrivée de sa famille [4]. Si l'on compte les 430 ans seulement depuis la promesse, ces dernières dates devront être reculées d'une dizaine d'années. Mais si, conservant le texte des Septante, on n'y lit pas les mots καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, on pourrait adopter pour point de départ la naissance de *Jacob*, en prenant les mots τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ dans le sens d'Israël et sa postérité, à peu près comme on aurait pu dire τῶν ἀμφὶ τὸν Ἰσραὴλ, tandis qu'il me paraît difficile d'entendre cette expression d'Abraham et d'Isaac. En ce cas, le séjour des Hébreux sur la terre des Pharaons, serait de *trois siècles*, et leur arrivée précéderait d'environ 170 ans l'expulsion des Pasteurs.

Je n'ai pas dessein de m'arrêter bien longtemps sur la comparaison de ces textes. On invoque en faveur de la chronologie la plus restreinte en ce passage, outre l'interprétation trouvée dans *saint Paul* et *saint Augustin*, la généalogie de Moïse, qui, dans les divers endroits où elle est rappelée [5], ne compte jamais que deux générations (Caath et Amram) entre Lévi et lui. Peut-être est-il permis de croire que, dans son *Epître aux Galates*, l'apôtre rappelait seulement à ceux-ci la leçon qu'ils étaient accoutumés à lire dans leur texte, sans engager à l'exactitude des chiffres la responsabilité de l'enseignement qu'il leur adressait sur l'insuffisance de la loi ancienne; d'autant plus que, dans l'édition grecque de Didot, comme dans la Vulgate, le langage tenu par saint Paul à la synagogue

[1] *Gen.* XXI, 5.

[2] *Gen.* XXV, 26.

[3] *Gen.* XLVII, 9.

[4] Il avait 30 ans quand il fut présenté au roi (*Gen.* XLI, 46); les années d'abondance commencèrent peu après (*ib.* 32), et il mourut à 110 ans (L, 22).

[5] *Ex.*, VI, 16, 18, 20; *Num.* III, 17, 19; 1 *Paral.*, VI, 1-3.

Antioche de Pisidie [1] (langage auquel on a parfois donné un autre sens, en lui donnant une autre forme), semble compter environ *quatre siècles et demi* entre l'arrivée en Egypte et le partage de la terre promise. Et en ce qui touche la généalogie de Moïse, il est certain, pour tous ceux qui ont fait des questions bibliques l'étude même la plus élémentaire, que la langue sainte est beaucoup moins précise que la nôtre dans l'expression des degrés de parenté et, par suite, du nombre des générations [2]. Si l'on ne se résout pas à admettre ici une ou deux générations de plus, si l'on croit devoir conclure du XLVIe chapitre de la *Genèse* [3], que *Caath* était déjà né lorsque *Lévi* vint habiter l'Egypte, on remarquera du moins que sa vie, celle d'*Amram* et celle de *Moïse* avant l'*Exode* forment environ trois siècles et demi; or la paternité tardive que ces longues vies permettent de supposer s'accorderait à la rigueur non avec le texte samaritain, mais avec celui des Septante.

D'autre part, la leçon de la Vulgate semble garantie par le passage de la *Genèse* où le Seigneur dit à Abraham : *Scito prænoscens quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis. — Verumtamen gentem, cui servituri sunt, ego judicabo : et post hæc egredientur cum magna substantia* [4]. Mais saint Augustin [5], pour l'accorder avec la leçon des Septante, croit devoir faire rapporter *quadringentis annis* au mot *peregrinum* seulement, ayant fait observer déjà que, du vivant de Joseph, les Hébreux n'étaient pas esclaves : Moïse dit même que la persécution ne commença qu'après la mort de tous les enfants de Jacob [6], et Josèphe, qui devait avoir eu à sa disposition des manuscrits de choix et dit même avoir reçu de Titus les

[1] *Act.* XIII, 14-20.

[2] On a pensé avec raison que les Septante ont dû ajouter pour les Grecs (et l'interprète samaritain pour les colons asiatiques), la centaine d'années omise, suivant l'ancien génie de la langue hébraïque, dans l'époque de la paternité des patriarches, de Sem au père d'Abraham. (*Chronographiæ* LXX *Interp. defensio*, sub. fin).

[3] 6-11.

[4] XV, 13-14.

[5] Ubi supra.

[6] *Ex.* I, 5-10. Cf. Carrières *ad vers.* 10.

exemplaires trouvés dans le temple [1], entendait le passage de l'*Exode* comme saint Augustin. D'ailleurs comme la chronologie des Septante, qui était celle des Hébreux aux temps évangéliques [2], a généralement trouvé faveur dans l'Église chrétienne, non-seulement en Orient, mais à Rome [3], comme, pour certaines époques de l'histoire, elle est seule compatible avec les progrès de l'archéologie, je ne repousserai point le texte grec, tout en avouant mon penchant pour la leçon et le sens qui ne s'accordent pas avec la glose samaritaine. Il me semble en effet, malgré l'avis produit par M. de Rougé [4], que *trois siècles* de séjour en Egypte, laissent mieux comprendre

[1] *Chronogr.* LXX *lat. def.* Tome IIIe du *cours d'Ecr. sainte*, col. 1504.

[2] *Ibid.* col. 1494.

[3] V. Pezron (*l'Antiquité des temps*, I). Il assure que, durant les premiers siècles de notre ère, les Juifs ont volontairement altéré leurs chiffres pour déranger le temps, où, selon certaines traditions, devait naître le Messie, et se dérober ainsi à l'autorité de J.-C. (III-IV). — Lequien (*Défense du texte hébreu contre l'Antiquité des temps*, ch. I-III), rejette ce dernier fait, mais l'existence d'altérations postérieures à J.-C. n'est pas douteuse, surtout pour un passage du psaume XXI, où l'on a substitué un *non sens* à un texte relatif à la passion de N. S. (V. Pezron, III). Les auteurs de la *dissertation* font d'ailleurs observer que ces altérations n'ont pu s'opérer que sur quelques textes renfermés dans les synagogues, écrits dans une langue morte déjà et non sur une version écrite dans une langue alors vivante et, qui était aux mains des étrangers et des Juifs. Cette dissertation résout d'une façon très-lucide (col. 1498-99, les objections de détail, fait ressortir (1501-3) l'appui que prête à la chronologie des Septante le texte samaritain dont elle est manifestement indépendante et montre avec une grande vigueur de critique (col. 1504-7) que, malgré un désordre apparent (dont Lequien avait voulu profiter : ch. V.), Josèphe est bien positivement favorable à la chronologie du texte grec. — Rome n'avait pas attendu les progrès ni même la naissance de l'archéologie égyptienne et assyrienne pour affirmer (1637) qu'il est licite de s'en tenir aux dates des Septante (ib. col. 1516), et le martyrologe romain l'avait admise (col. 1519) ou plutôt en avait conservé la tradition (V. Pezron, tit. III). Aussi, à l'exemple des Pères de l'Église et de S. Jérôme en particulier, qui enseignaient que ces différences de chiffres n'intéressent pas la foi (col. 1517), on a vu les plus savants théologiens et les plus orthodoxes, un Baronius, un Bellarmin assurer que le décret du concile de Trente relatif à la Vulgate décide seulement qu'elle est conforme à la morale et au dogme catholique (col. 1510). La théologie est donc ici désintéressée et les inquiétudes manifestées au 16e siècle, à ce qu'il paraît, par la congrégation de l'Index (V. Lequien VIII) ne pouvaient avoir pour cause que les attaques des protestants contre la Vulgate : c'était un acte de prudence temporaire.

[4] *Ann. de phil. chrét.*, juin 1846.

que *deux* l'extrême multiplication de ce peuple, dont il est difficile de croire que les générations se renouvelèrent alors tous les 25 ans. Au contraire, admettons que chaque famille donne en moyenne, de 40 à 50 ans, naissance à *cinq* enfants de chaque sexe qui arrivent à l'âge d'homme [1], sauf une génération, celle qui fut victime d'une persécution *homicide* et pour laquelle on n'admettrait que 2 à 3 couples par famille ; et l'on aura, après un intervalle de 3 siècles, en partant des 50 couples des petits-fils de Jacob [2], environ 800,000 âmes, pour la dernière génération seulement et sans compter les enfants, ce qui s'accorde fort bien avec le texte de l'*Exode* [3].

Evidemment la prophétie de la *Genèse*, touchant le retour dans la terre promise à la quatrième génération [4], ne s'applique pas à la masse du peuple, mais à des longévités privilégiées, analogues d'ailleurs à celles du temps où la prédiction est faite ; mais il faut remarquer que la longue vie de *Caath* et d'*Amram*, et la vie patriarcale que les Hébreux durent mener longtemps dans la terre de *Gessen*, supposent chez eux, du moins pendant le 1er siècle, le maintien d'une longévité relative. Enfin, comme dernier argument en faveur d'un séjour de *trois siècles*, rien ne nous montre, dans les dernières années de Joseph, le renouvellement de la lutte contre les Pasteurs, qui devrait en être contemporaine, si les Hébreux n'avaient passé que 215 ans en Egypte.

XVI. Jacob est venu en Egypte sous les Hyksos. — Difficultés pour l'époque de ce séjour. — Fait historique analogue.

Après tout cependant, ceci n'a qu'une importance secondaire pour l'objet des présentes recherches. Le synchronisme par lequel ce paragraphe se rattache à l'ensemble de mon tra-

[1] Ce qui n'est certainemement pas une supposition exagérée. V. *Ex.* I, 7-12.

[2] *Gen.* XLVI, 8-27.

[3] Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth sexcenta ferè millia peditum *virorum*, *absque parvulis* (*Ex.* XII, 37). En prenant le multiplicateur 5, il faut le doubler au dernier calcul, où il ne s'agit plus de couples mais d'âmes, et, si l'on fait la correction inverse pour le temps où les enfants mâles furent jetés dans le Nil, on peut conserver ce même multiplicateur. La 6e génération (8e après Jacob) s'arrêtera en moyenne 270 ans après l'entrée en Egypte, si l'on adopte 45 ans pour chacune.

[4] *Gen.* XV, 16.

vail est celui de la vie de *Jacob* avec l'époque des *Pasteurs*, et ce synchronisme résulte forcément de la date adoptée ici pour l'*Exode*, même avec la chronologie restreinte des Samaritains. Or ce synchronisme est nécessaire pour expliquer le *roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph* [1]. Il n'est guère possible en effet de supposer l'oubli de si grands événements chez « le peuple écrivain par excellence, » si une grande révolution ne sépare le temps de Jacob de celui de la persécution, et, maintenant que l'on a découvert par quels liens étroits la 19e dynastie se rattache à la 18e, cette substitution et les troubles de courte durée qui la précédèrent ne suffisent plus à rendre raison d'un pareil oubli.

C'est donc, comme Champollion l'affirmait dans la *lettre* que j'ai citée, comme son frère l'a répété plusieurs années après lui [2], comme le pensaient les commentateurs grecs de la Bible, ainsi qu'Eusèbe et le Syncelle [3], c'est au temps des *Hyksos* que *Jacob* est venu en Egypte. Mais ici se présente une grave question. Est-ce un roi Pasteur qui l'a reçu, comme l'a dit Champollion, comme l'avait dit avant lui Josèphe, et comme on l'a souvent répété?

A cette assertion M. de Rougé a opposé des réponses frappantes et, loin de les croire plus spécieuses que solides, j'y ajouterais de nouvelles preuves s'il en était besoin. Oui le nom du *fonctionnaire* qui achète Joseph, est bien égyptien [4], et ce nom est aussi celui du prêtre d'Héliopolis dont Joseph épousa la fille, dame au nom égyptien encore [5]. Oui il est vrai que, dans les honneurs décernés au jeune fils de Jacob, par le monarque, on retrouve des faits tout à fait égyptiens, aussi bien le collier que le titre [6]; et j'ajouterai que la condition pé-

[1] *Ex.* I, 8.

[2] *Eg. anc.* pages 298-9.

[3] *Id. ibid.* et Brunet de Presle, p. 139.

[4] *Petephrès* (qui appartient au soleil) est l'orthographe adoptée par Josèphe (*Ant. jud.*, II, 4, cf. 6), et par S. Augustin (*in Gen.* 127, 130). Moïse lui donne le titre de *chef de l'armée*, et les titres militaires paraissent constamment employés même en temps de paix, chez les Égyptiens.

[5] *Aseneth*, nom où M. de Rougé reconnaît comme élément celui de la déesse *Neith* (V. *Gen.* XLI, 45, 50. — *Ann. de phil. chrét.* juillet 1847, p. 18.

[6] V. dans les *Annales* de mai 1843, l'explication donnée par le P. Ungarelli du nom de *P-sont-tho-m-pheneh*, le sauveur du monde (ou du pays), à toujours. Il

cuniaire des prêtres égyptiens, telle qu'elle est décrite dans la *Genèse*, se retrouve presque mot pour mot dans Hérodote [1]. Quant au *domaine éminent* acquis par le roi durant la famine sur les propriétés privées, et qui subsistait encore au temps où la *Genèse* fut écrite, ainsi que la redevance qui en était le signe [2], on ne concevrait guère, si c'était une institution des Pasteurs, qu'elle n'eût pas disparu avec eux, et l'on conçoit

reconnait sans beaucoup de peine cette forme dans le Ψονθομφανὴχ des Septante et de Josèphe, que S. Jérôme affirme être emprunté à la langue égyptienne comme il l'a exprimé dans sa traduction même : *et vocavit eum lingua ægyptiaca salvatorem mundi* (*Gen.* XLI, 45). La composition du titre n'est pas seulement conforme aux habitudes du *style* égyptien, mais *Sont-tho*, employé comme nom propre, s'est retrouvé sur un sarcophage (*Ann. ibid.*); on sait d'ailleurs que les mots *pays* et *monde* pouvalent également s'exprimer par *To* (*Mém. sur le tomb. d'Ahmès* chef des naut. *passim*) et l'expression *toute la terre d'Egypte* (41, 43, 44) répond sans doute à la forme : *les deux régions*, si fréquente sur les monuments égyptiens ; au chap. XLVII, elle pourra s'entendre encore des états du Pharaon dont parle l'auteur. Quant au collier (*et collo torquem aureum circumposuit* (XLI, 42), l'usage de ces décorations, même pour des époques voisines de celle-là, est attesté par les inscriptions tumulaires et d'Ahmès chef des nautonniers et d'Ahmès Pen sowan (V. supra § VIII), sans parler des scènes semblables représentées sur les monuments. V. *lettres* de M. l'Hôte pages 61-2, où il s'agit des grottes d'El-Tell.— Un article du *Magasin pittoresque* (mars 1859), cite d'autres monuments qui représentent la même cérémonie aux époques de *Séti I* et *d'Amenophis III*, et rappelle les inscriptions des deux *Ahmès* (commencement de la 18e dynastie). L'auteur de l'article fait même observer que le personnage décoré sous *Amenophis III* remplissait des fonctions analogues à celles de Joseph, puisqu'il est nommé l'*Intendant des greniers du sud et du nord*. Quant à la robe de lin, au char royal et au triomphe (*Gen.* XLI, 42-3). V. Letr. *Inscr. de Ros.* l. 18, et Champollion-Figeac, *Eg. anc.* planches 13 et 86. L'anneau parait échangé pour les bracelets, à la 18e dynastie (V. *ibid.* planches 79 et 85).

[1] Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti, vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis. Subjecitque eam Pharaoni.., præter terram sacerdotum, quæ a rege tradita fuerat eis : quibus et statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, et idcirco non sunt compulsi vendere possessiones suas (*Gen.* XLVII, 20, 22, cf. 26 *infra*).— Οὔτε τι γὰρ τῶν οἰκηΐων τρίβουσι, οὔτε δαπανέωνται, ἀλλὰ καὶ σιτία σφί ἐστι ἱρὰ πεσσόμενα, καὶ χηνῶν, καὶ βοέων, καὶ κρεῶν πλῆθός τι ἑκάστῳ γίνεται πολλόν (sic) ἑκάστης ἡμέρης (Hérod. II, 37).

[2] Quintam partem regi dabitis ; quatuor reliquas permitto vobis in sementem, et in cibum familiis et liberis vestris... Ex eo tempore usque in præsentem diem in universa terra Ægypti regibus quinta pars solvitur et factum est, quasi in legem, absque terra sacerdotali, quæ libera ab hac conditione fuit. (*Ib.* 24, 26) Pour les terres sacerdotales, V. Hérodot. II, 168.

fort bien au contraire que les rois thébains victorieux aient conservé cette *régale* égyptienne et l'aient même étendue à leurs provinces supérieures, attendu que *leur couronne était ronde*.

Comment donc concilier la chronologie, qui nous reporte ici avant *Ahmès*, et l'histoire qui nous impose un roi égyptien? Ce n'est pas à *Thèbes* qu'il faut chercher le mot de l'énigme, car il ne serait question là ni d'un prêtre d'Héliopolis, ni de la terre de *Gessen* [1], et, si ce n'est à *Thèbes*, où sera-ce, sinon dans le royaume de *Xoïs?*

Pardon, si, arrivant de si loin, je retombe sur ce qu'on appellera peut-être ma chimère, mais je ne vois pas d'autre issue à cette impasse, et j'ose croire que, s'il n'eût pas, dans l'ardeur de sa polémique contre un système trop hardi, repoussé déjà le système d'une dynastie vassale des *Hyksos* dans la basse Egypte, l'égyptologue célèbre dont les travaux m'ont introduit les premiers et plus que tous les autres dans la connaissance de ces temps reculés n'aurait pas ramené *Joseph* au temps de la 18e dynastie, ni Moïse au milieu de la 19e. Entre deux difficultés il avait le droit de choisir, et, en 1847, la chronologie de cette époque ne pouvait être fixée : en présence d'une date incertaine et d'un état certainement égyptien, il a pu et dû peut-être fixer ce temps douteux d'après l'histoire déjà connue; mais aujourd'hui nous n'en sommes plus là. Tout se concilie et s'explique par les faits dont j'ai trouvé la trace dans *Manéthon* : tout reste, à mes yeux, obscur et contradictoire, si l'on n'en tient pas compte. L'oubli systématique où les rois thébains ont laissé tomber les souvenirs de la 14e dynastie, oubli que plus haut j'ai cru reconnaître et tenté d'expliquer, fait comprendre assez bien leur aversion pour les *Hébreux* établis par cette famille, et qui d'ailleurs ne purent l'être qu'avec le consentement des *Hyksos*, surtout s'ils résidèrent à l'est de la branche Phatnique. Ajoutons que les Hébreux étaient pasteurs eux-mêmes et que les *Hyksos* étaient probablement sémites comme eux [2].

[1] Pour la position de Gessen, V. Et. Quatremère, *Mém. géog. sur l'E.*, art. Belbéis. L'auteur pense que ce territoire était dans l'est de la basse Egypte.

[2] Ils sont appelés Φοίνικες ξένοι par Manéthon, et R. Rochette (*Journ. des sa-*

Pourtant ne reste-t-il pas une difficulté grave encore? Comment admettre cette administration puissante et paisible, comment comprendre l'établissement pacifique d'une colonie étrangère, sous la domination de conquérants farouches et dévastateurs? Il est vrai, cela ne s'accorde guère avec le tableau de leur invasion; mais, qu'on ne l'oublie pas, *l'invasion* était depuis longtemps achevée (quand même les courses se seraient renouvelées périodiquement vers Abydos); peut-être même l'empire des *Hyksos* était-il déjà en décadence. Dans tous les cas, l'état de l'Egypte et surtout de la basse Egypte n'a pu être *durant cinq siècles de suite*, un état de guerre et de dévastations. Je l'ai déjà dit, mais j'y reviens encore et j'y insiste parce que les lumières que l'histoire de *Joseph* jette sur la situation du pays à cette époque nous montrent dans les faits, dans le tableau vivant de l'Egypte, ce que le raisonnement nous avait signalé déjà; et je terminerai convenablement ces recherches sur la 14e dynastie en appelant l'attention sur les seuls faits de son histoire intérieure qui soient arrivés jusqu'à nous; je dis les seuls, car le voyage d'Abraham en Egypte ne paraît pas se rattacher à la même dynastie. Son souvenir ne semble invoqué ni par Jacob, ni par Joseph; Abraham fut, je pense, accueilli par un des *Hyksos* à une époque où leur empire ne laissait encore aux princes de *Xoïs* qu'une place bien inférieure dans le pays et dans l'histoire.

Je conçois pourtant que cette idée d'un gouvernement paisible et régulier sous la domination d'un peuple barbare laisse dans l'esprit des nuages dont on a peine à se débarrasser. Mais que dira-t-on si l'on reconnaît dans l'histoire un fait analogue, bien authentique, dont les détails soient nombreux et précis, dont la durée soit assez longue, pour qu'il soit impos-

juin 1848) les assimile sans hésiter aux *Scéto*, à peau blanche, aux cheveux blonds et aux yeux bleus qui figurent sur les monuments, et l'inscription tumulaire d'Ahmès chef des nautonniers parle de la difficile victoire du roi Ahmès sur les Pasteurs du pays de Chéto (*Revue archéol.* 13e vol. art. de M. Poitevin). Ils y sont représentés par un captif les mains liées et M. Poitevin rapelle le passage de Josèphe sur le sens *de prisonniers de guerre* donné au mot *Hyk* en égyptien. Pour la position des Chétos dans l'Asie occidentale. (V. *Athenæum français*, 3 nov. 1855, et *Correspondant*, février 1858).

sible d'y voir un de ces accidents dont la science n'a pas le droit d'exiger qu'on lui rende compte. Or, ce fait existe dans l'histoire d'une des grandes nations de l'Europe moderne, et à une époque qui touche aux temps modernes : c'est l'histoire de la Russie du 13e au 15e siècle, sous le joug des héritiers de *Gengis-Khan*.

L'invasion des Tartares, qui se jetèrent sur l'Europe orientale pendant la première moitié du 13e siècle, nous offre, d'après le récit des auteurs contemporains ou voisins de cette époque, un tableau certainement plus affreux [1] que tout ce que Manéthon nous a dit ou fait entendre de l'invasion des Pasteurs. La Hongrie et la Pologne opposèrent aux barbares une résistance acharnée, et la première, après d'effroyables malheurs, parvint bientôt à les chasser; mais les invasions se renouvelèrent dans la seconde à chaque soulèvement, et les Russes furent contraints de suivre au combat leurs maîtres cantonnés entre le Caucase et l'Oural [2], comme autrefois peut-être les soldats de *Xoïs* furent traînés par les *Hyksos* dans leurs guerres de *Thébaïde*. La horde du *Kaptchak* disposait à son gré de la dignité de *grand prince*, donnait l'investiture aux différents chefs des Russes, agrandissait ou diminuait les Etats ou la juridiction de chacun d'eux [3]; mais elle n'interrompit jamais l'existence des principautés nationales. C'est après la prise de *Kiew* par les Mongols, au temps de la première invasion de la Pologne, qu'Alexandre de Novgorod conquit, par sa victoire sur les Suédois, le surnom de *Newski*, et ce même prince, qui fut mandé à trois reprises pour faire acte personnel de soumission au chef de la grande horde (1253-63), put terminer avec avantage une guerre contre les Lithuaniens [4].

Bien plus, quoique les Mongols eussent, durant leur séjour au pied de l'Oural, embrassé l'islamisme [5], généralement plus hostile aux chrétiens que les croyances païennes des Tartares de la haute Asie, les prêtres russes conservaient leurs

[1] V. Gaillardin, *Histoire du moyen âge*, chap. XXIII, § 1, pages 405, 409.
[2] Page 411.
[3] Page 410.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*

avantages temporels, comme les prêtres égyptiens jouissaient, au temps de Joseph, de priviléges considérables. « Le khan de Kaptchak, dit l'auteur français, nommait le grand-duc ou les princes du second ordre, les citait devant sa justice et les mettait à mort sans réclamation. Le christianisme russe lui-même ne vivait que par la protection de la horde. Le khan *Ouzbeck* (1313) prit sous sa garde la tranquillité du métropolitain, des archimandrites, des prêtres, des abbés, et la conservation de leurs villes, de leurs districts, de leurs chasses, de leurs abeilles [1]. » Durant trois quarts de siècle, les Mongols ne trouvèrent presque aucune résistance en Russie. La tentative de soulèvement opérée en 1327 fut châtiée sur son auteur [2], et la décadence de la horde d'or ne commença que dans la seconde moitié du 14e siècle [3]. Mais, dans cet intervalle, Moscou fondait et affermissait sa suprématie sur le reste de l'empire [4]. En 1360, Démétrius II (Donski) gagna sur les infidèles la grande bataille du Don, puis, assailli par un des alliés ou des vassaux de Tamerlan, il voit l'ennemi entrer dans sa capitale et il est réduit au tribut; mais à l'intérieur il conserve son pouvoir [5]. Des guerres civiles et même étrangères contre les Lithuaniens, guerres dont les Tartars ne paraissent pas se préoccuper beaucoup [6], remplissent la période suivante, jusqu'à ce qu'enfin Iwan III délivre son pays d'un peuple que ses divisions avaient affaibli.

Assurément l'étendue et même la population de l'empire russe étaient bien autres que celles du royaume de *Xoïs;* il offrait de plus grandes difficultés à une conquête absolue et définitive; mais il était fort divisé, et les Tartares avaient fait par le monde bien plus de bruit et de mal que les Pasteurs. Ce qu'il y a de commun entre les deux peuples, ce qui explique comment ils purent se contenter d'une obéissance et d'un tribut que les Égyptiens de *Xoïs,* placés sous les yeux et sous la main des conquérants, durent acquitter plus longtemps et

[1] Ch. XXIX, § 1, t. III, page 379.
[2] Page 380.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] Page 381.
[6] *Ibid.*

plus fidèlement que les Russes, c'est que *Tartares* et *Schètes* pratiquaient la vie nomade par habitude et par goût, et comme le disait M. Maury, « les cartouches des rois Pasteurs ne se » lisent sur la dédicace d'aucun monument... Le sémite est l'en- » fant du désert, il ne connaît que la tente [1]. » Ils s'inquiétaient peu du régime administratif et de l'état des terres chez les peuples qu'ils avaient soumis, et dont les mœurs, les idées, la langue, la religion surtout, étaient trop éloignées des leurs pour qu'il pût s'établir entre eux aucun mélange de race ou d'institutions. Rien ne s'oppose donc, ce me semble, à ce que nous reconnaissions dans les pages de la *Genèse* la peinture d'une époque égyptienne que les monuments ne nous faisaient pas connaître, et je persiste à voir dans la *convergence* des données géographiques, géologiques, astronomiques même, avec l'histoire tant des Egyptiens que des Hébreux, sinon un motif d'admettre immédiatement le système que j'ai proposé pour rendre raison de cette concordance, du moins une raison de l'examiner de près, et de l'éclairer ou de le combattre par des documents qu'il ne serait pas en mon pouvoir de consulter au fond d'une province reculée : c'est ce que j'ose espérer, des savants qui ne dédaigneraient pas de me lire et de me juger.

F. Robiou,
Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

[1] *R. d. D.-Mondes*, 1er sept. 1855, p. 1063. Il est bien entendu que sémite se prend dans un sens général et sans nier de très-notables exceptions.

NOTA BENE. Nous croyons devoir borner ici le savant travail de M. Robiou. La note sur l'auteur de la 2e pyramide de Giseh, hérissée d'un grand nombre de noms propres, nous semble moins intéressante pour nos lecteurs, qui ne connaissent pas les premiers travaux sur cette question. A. B.

Enseignement catholique.

APPLICATION DE LA RÉFORME CHRÉTIENNE DES ÉTUDES ET DE LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE,

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE CASTELLANETA.

La grande question des Classiques est jugée au tribunal de l'histoire, du bon sens et des faits contemporains. Dans l'Europe entière, tous les esprits supérieurs reconnaissent l'impérieuse nécessité d'une réforme chrétienne dans l'éducation des classes éclairées qui forment les autres à leur image. Le Paganisme triomphant, qui, sous le nom de Révolution, nous menace, aujourd'hui même et de si près, des plus terribles catastrophes, ne permet plus qu'aux aveugles de ne pas voir la vraie cause du mal, et aux endormeurs ou aux endormis de ne pas en appliquer le remède. Une puissance, inconnue du moyen âge, tient aujourd'hui la société en échec. Cette puissance est une négation radicale de l'ordre religieux, social et domestique, fondé sur et par le Christianisme : tout le monde a nommé, comme nous, la Révolution. Or, une négation radicale ne peut être combattue que par une affirmation radicale. Quelle est l'affirmation de tout ce que nie la révolution ? Le Catholicisme et le catholicisme seul. Seul le catholicisme peut donc combattre efficacement la négation révolutionnaire.

Pour cela, il faut qu'il soit appliqué efficacement à la société. A quelle portion de la société est-il encore humainement possible d'appliquer efficacement le Catholicisme ? Est-ce aux générations formées ? mais il n'est pas donné à l'homme de redresser les vieux chênes, ni de faire remonter les rivières vers leur source : c'est pour cela qu'il est écrit : « Le jeune homme, » dans sa vieillesse, ne quittera pas la voie qu'il a suivie dans » sa jeunesse[1]. »

[1] *Proverbes*, XXII, 6.

Restent donc les générations naissantes, et celles surtout qui, comme nous l'avons dit, font les autres à leur image. Le système actuel d'enseignement, ce système, suivi depuis la Renaissance, applique-t-il efficacement le Catholicisme à l'éducation de la jeunesse ? Regardons autour de nous. Les faits sont là pour répondre. Donc la réforme de cet enseignement est impérieusement nécessaire. Nulle vérité mathématique n'est plus claire que cela.

Nous savons quelles sont les craintes et les préventions qui ont empêché et qui empêchent encore cette réforme soit littéraire soit philosophique. Mais ces empêchements tomberont peu à peu devant l'expérience.

Parmi nous, cette expérience continue de se faire timidement. Mais voici que nous la trouvons faite sérieusement, depuis 7 ans, par un évêque, du royaume de Naples, et il n'est pas le seul. Or, le résultat de cette expérience il l'a constaté devant les personnes les plus capables d'en juger.

C'est aussi ce résultat que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, en publiant :

1° La lettre où l'éminent prélat, Mgr *Bartolomeo d'Avanzo*[1], évêque de *Castellaneta*[2], expose lui-même la méthode chrétienne des études et le résultat qu'il en a obtenu ;

2° Le programme entier du cours de littérature jusqu'à la rhétorique. — Nous avons joint à ce programme celui de l'ancien enseignement, représenté par le P. Jouvency, et celui de l'enseignement actuel, représenté par le programme officiel de l'Université ;

3° Le programme du cours de philosophie et de théologie, où l'on verra les principes émis par Mgr de *Langres*, par le P. *Ventura*, et par les *Annales de Philosophie*, compris dans leur véritable signification, et appliqués dans leur juste mesure.

Mais laissons parler le savant évêque, et examinons le résultat de l'enseignement qu'il donne aux jeunes gens dont l'é-

[1] Né à Avella, diocèse de Nole, le 3 juillet 1811, et nommé évêque de Castellaneta le 18 mars 1852.

[2] Castellaneta est situé sur le Salvo, dans le territoire d'Otrante, royaume de Naples, et a Tarente pour métropole.

ducation lui est confiée, pour en faire des chrétiens et des savants.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CASTELLANETA (royaume de Naples) A Mgr GAUME.

Castellaneta, 20 septembre 1859.

« Monseigneur,

» Je ne puis me persuader que vous veuilliez quitter l'arène dans laquelle, martyr de la vérité, vous combattez avec tant de gloire pour l'Eglise. Je vous manifeste cette pensée à laquelle me semble donner lieu la dernière livraison de la *Révolution*. En attendant, j'ai différé notre correspondance, afin de pouvoir vous dire quelque chose de la réforme chrétienne des études dans ce royaume. Vous apprendrez avec joie qu'elle fait chaque jour de nouveaux progrès, non toutefois sans contradiction, ce qui est le propre de la vérité.

» Vous savez que, dès la fin de l'année 1852, j'ai adopté la *réforme chrétienne* pour mon séminaire. J'en imprimai le *programme* et le fis distribuer dans les autres séminaires, comme moyen d'une sainte propagande. Je voulus par là montrer en pratique ce que je n'avais cessé d'inculquer dès le principe, par mes conversations et par mes écrits. Tous attendaient avec impatience les résultats de la *méthode chrétienne*. Comme mon séminaire a été le premier du royaume à l'adopter, cette année 1859 était la 7e du *cours d'études*, et par conséquent la dernière. Il était temps de juger l'arbre par les fruits, *ex fructibus ejus*.

» J'ai donc invité, des diocèses voisins de Bari, de Conversano, etc., les membres les plus notables du clergé à venir à nos examens publics : ils ont été exacts au rendez-vous. L'ordre des examens se trouve dans le *programme* que je vous envoie par ce même courrier. Si vous voulez bien y jeter un coup d'œil, vous verrez 1° que les auteurs païens sont relégués aux trois dernières classes, et comme de petites friandises après le repas, *post cœnam placentula*; 2° que mon programme n'est pas autre chose que la *méthode traditionnelle* appliquée aux sciences et à la littérature, pour combattre l'impiété moderne.

» Cette impiété me semble incarnée dans votre ex-sémina-

riste *Renan*, mis à l'index au mois de juillet. Enfariné de l'érudition biblique allemande, accommodée à la française, il a trouvé moyen de se faire ouvrir les portes de votre Académie, dans laquelle il se fait le patron de l'athéisme.

» Or, venant à nos examens publics, faits conformément au *programme*, je puis vous assurer que, grâce à la protection de Marie immaculée, sous la protection de laquelle j'ai mis, dès le commencement, mon séminaire, la *méthode traditionnelle* a remporté le plus complet triomphe.

» Pour vous en dire quelque chose, *Renan* affirme que les Sémites, d'après leur *structure intellectuelle*, ont inventé la notion de Dieu! Or, la *méthode traditionnelle* lui répond carrément par la bouche des théologiens et des exégètes : *nego suppositum*. Les Sémites ont reçu la notion de Dieu, de Sem qui l'avait reçue de Noé, et ainsi jusqu'à Adam, lequel a eu pour maître le Verbe créateur. Ce maître divin lui parla extérieurement par des sons sensibles, afin qu'Adam transmît par tradition à ses descendants et la notion de Dieu et les autres connaissances. Voilà pour la théologie.

» En philosophie, on a répondu à Renan : *nego suppositum*. Loin que l'homme ait pu inventer, ou comme il dit *créer la notion de Dieu*, il n'aurait pas même pu la soupçonner sans la *tradition sociale*.

» En littérature même, la *méthode traditionnelle* a triomphé avec éclat aux dépens de Renan. En effet, Renan affirme deux choses : 1° que les Sémites ont créé le monothéisme; 2° que pour cela ils sont d'une nature inférieure, c'est-à-dire d'un entendement plus obtus et plus lent que les païens, inventeurs du polythéisme.

» De la première assertion Renan essaie de donner toutes les preuves possibles; quant à la seconde, il ne s'occupe pas de la prouver; il la donne comme incontestable. Or, un jour, exerçant à l'argumentation le jeune homme chargé de soutenir la thèse de théologie, je lui demandai pourquoi Renan donnait comme certain que les Sémites, c'est-à-dire, comme lui-même l'explique, les Juifs, les Chrétiens et les Arabes, par cela seul qu'ils ont inventé le Monothéisme, doivent être regardés comme d'une nature inférieure aux gentils, inventeurs

du Polythéisme ? Mon élève me répondit sans hésiter : « Le » séminariste Renan a été élevé suivant la méthode païenne ; » il a été habitué à regarder les auteurs païens comme les » maîtres du beau et du goût, et les auteurs chrétiens comme » des barbares, et en a conclu tout naturellement que ceux- » ci sont d'une intelligence inférieure à ceux-là. » Que pensez-vous de cette réponse ?

» Intérieurement elle était déjà la mienne. Mais la voyant sortir spontanément des lèvres de mon jeune argumentateur, je m'affermis dans la conviction qu'elle était vraie. Pendant les examens elle fut publiquement manifestée ; et d'une voix unanime tous les examinateurs conclurent en disant : « Si les » maîtres du petit et du grand séminaire où Renan a été élevé, » l'avaient nourri dans la juste admiration des auteurs chré- » tiens, jamais ils n'auraient éprouvé la honte de s'entendre » dire en face, que nous autres sémites ou chrétiens représen- » tons une race inférieure de la nature humaine, attendu que, » par notre *constitution physiologique*, nous sommes au-des- » sous des païens. »

» Je fis remarquer que vos immortels, tout en essayant, bien qu'avec timidité, de combattre la première assertion de Renan, n'ont pas élevé le moindre doute sur la seconde, je veux dire la prétendue infériorité des sémites; et cela certainement par les réminiscences de l'enseignement païen des colléges. Ici encore tous conclurent en chœur et à l'unanimité au triomphe de la *méthode chrétienne et traditionnelle*, même dans l'enseignement des lettres : soutenant que sur la *tabula rasa* il faut écrire le Christianisme, afin qu'en leur temps les jeunes gens manifestent le sens de Jésus-Christ, *sensum Christi* ; autrement qui sème le vent recueillera les tempêtes, qui, à l'heure même où je vous écris, menacent d'arracher la société de ses fondements.

» Ce qui complétait le triomphe de la réforme chrétienne des études, c'était de voir des jeunes gens élevés pendant sept années avec des auteurs chrétiens, non-seulement très-instruits dans la connaissance des langues anciennes qu'ils maniaient avec facilité, mais encore d'une supériorité remarquable dans leurs traductions et leurs compositions poétiques, où

coule avec abondance le *sensum Christi*, répandu dans leurs âmes par l'étude des auteurs chrétiens. Pour donner, même aux pays éloignés, une idée de ces heureux résultats, j'ai fait publier à la fin du *programme deux versions* faites par nos élèves, d'une *séquence d'Adam de Saint-Victor*[1]. Elles sont une preuve sans réplique de l'existence d'une littérature latine chrétienne, étincelante de beautés spéciales.

» C'est donc une injustice de l'avoir bannie des études. Je ne dis pas assez; c'est une monstrueuse ingratitude, puisque nous lui devons notre belle et harmonieuse poésie dans son rhythme, dans ses strophes et en tout, comme on peut le voir au premier coup d'œil en lisant la séquence latine et les paraphrases qui sont à côté.

» Telle est la pensée de tous les examinateurs, qui sont par conséquent les admirateurs de Mgr Gaume. Je ne saurais vous dire combien nous avons ri en lisant le procès que vous avez fait aux classiques païens dans la XI[e] livraison de la *Révolution* : c'est le coup de grâce pour ces honnêtes gens. La XII[e] que je viens de lire n'est pas moins importante. Quelle triomphante défense du reproche de nouveauté que vos adversaires ont osé formuler contre vous!....

» BARTOLOMEO, Vescovo di Castellaneta. »

Après avoir lu cette lettre nos lecteurs doivent désirer, comme l'illustre évêque, voir quels résultats il a obtenus dans l'application de la *méthode chrétienne* pour les classiques, dans celle de la *méthode traditionnelle* pour la philosophie et la théologie ; car c'est l'expérience et les faits qui doivent décider la question. Comme nous, ils désireraient sans doute avoir été présents à l'examen des jeunes élèves, rhétoriciens, philosophes, théologiens, qui, d'après les cris des adversaires de la réforme chrétienne des études, auraient dû être ramenés à la barbarie et à l'idiotisme. Nous allons, autant qu'il est en nous, les faire assister à cette séance, en traduisant tout le *programme* de cet examen.

Ce programme ne contient pas seulement la notice des questions, qui ont été traitées, mais encore la méthode générale suivie dans les *sept années*, qui ont complété les études. C'est donc un plan entier d'éducation, offrant les auteurs dont on s'est servi, et la manière dont on les a expliqués.

Nous mettons en outre au bas des pages, comme nous l'avons dit, les auteurs indiqués par la *Ratio discendi et docendi*[2], pour les temps passés, et ceux

[1] On en trouvera une vers la fin de cet article, ci-après, p. [illegible].

[2] *Magistris scholarum inferiorum societatis Jesu*, *De Ratione discendi et docendi*, ex decreto congregationis generalis XIV, auctore Jos. Juvencio, soc. Jesu ; 2 pars, art. 7. *Libri singulis in scholis prælegendi*, p. 245. Paris, 1711.

désignés par le dernier *programme officiel du plan d'études de notre Université* [1], pour les temps actuels. Tout le monde pourra ainsi comparer les deux méthodes, et les résultats qu'elles doivent produire.

SEMINAIRE DE CASTELLANETA.

Programme des thèses publiques scientifiques et littéraires qui ont eu lieu en septembre 1859.

I. — LITTÉRATURE.

Afin de montrer d'un coup d'œil quel est le véritable esprit traditionnel de l'Église dans l'enseignement des lettres, le *programme* cite comme *épigraphe* les deux textes suivants, l'un du ve concile général de Latran, l'autre de l'Encyclique de Pie IX du 21 mars 1853. Voici les deux extraits :

CONCILE DE LATRAN.

Que les maîtres des écoles soient tenus d'apprendre aux enfants ou aux adolescents les choses qui ont rapport à la religion, telles que... les *hymnes sacrés, les psaumes et la vie des Saints* (*Sess.* IX).

PIE IX.

Que les jeunes élèves apprennent dans les séminaires... la vraie manière de parler et d'écrire, tant dans les très-sages ouvrages des saints Pères, que dans les très-célèbres écrivains païens, purgés de toute souillure.

Ne mettre en les mains des jeunes gens que les plus célèbres des auteurs païens et complétement expurgés; les réserver seulement pour les classes supérieures : telle est la manière dont le savant prélat accomplit les prescriptions de l'Église : c'est là mot pour mot, ce qu'a demandé Mgr Gaume [2].

II. — SECONDE CLASSE. — LA 6e EN FRANCE.

Exercice de mémoire. — *Grand Catéchisme* de la doctrine chrétienne. — *Grammaire latine* de Port-Royal, excepté les prétérits, les supins et la quantité. — *Grammaire italienne*, avec l'application et l'analyse des règles sur le texte italien : *Fioretti* di S. Francesco ; et de *Kempis*, traduction de A. Cesari.

Géographie. — L'Italie en général. — Royaume des Deux-Siciles. — États-Pontificaux. — Royaume Lombardo-Vénitien. — États de Sardaigne ; — de Parme ; — de Modène ; — de Lucques, — et de Toscane, avec désignation sur les cartes.

[1] *Plan d'études et programmes d'enseignement des lycées impériaux*, prescrits pour l'année scolaire 1859-1860, conformément à l'instruction ministérielle du 5 oct. 1859. Paris, Delalain, prix, 1 fr. 25 c.

[2] Nous avertissons que le programme de Castellaneta commence par la théologie et se termine par les dernières classes. Pour suivre le programme des cours français, nous avons renversé cet ordre et commencé par les premières classes.

Abrégé de l'Histoire sacrée. — Raconter les principaux événements du peuple de Dieu, depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Exercice de version latine.

La *Genèse*, chap. I, II, III, IV, V, VI, VII (dans la *collection des classiques chrétiens* publiés par Mgr Gaume; voir *Annales*, t. XI, p. 437, 4e série).

« Que la Sainte Écriture, dit saint Jérôme, soit distillée dans » l'âme dès enfants afin qu'elle prenne la première place, et » que leur langue, encore innocente, apprenne avant tout à » redire les faits des livres saints. »

Choix des Actes des martyrs (id.). — Actes de S. Maxime; — des SS. Cosme et Damien; — de sainte Victoire; — de S. Corneille, pape.

Le *livre des Actes des martyrs*, ou, comme on l'appelait au moyen âge, le *livre des Passions* est, après l'Ecriture Sainte, l'ouvrage le plus propre à développer dans l'âme des jeunes gens les nobles sentiments de foi, d'abnégation, de générosité, d'héroïsme qui forment le caractère des grands hommes. Le récit des questions et des réponses, des tourments et de la mort glorieuse des martyrs, inspire infailliblement le plus vif intérêt aux enfants. — Pour cela, on s'attache à considérer les martyrs par rapport à eux-mêmes, — par rapport à nous, — et par rapport à leur nombre. — Faire remarquer la beauté de la langue dans laquelle sont écrits les Actes des martyrs.

Le texte des actes indiqués ci-dessus sera récité de mémoire, avec traduction et analyse grammaticale.

Exercices divers. — *Langue grecque* : les huit Béatitudes de l'Evangile, selon *S. Matthieu*. — Réciter le texte de mémoire, avec traduction et analyse grammaticale. — *Langue française* : lecture, analyse grammaticale et traduction immédiate. — *Chant grégorien*, selon le style nouveau, édition de Rome, 1844. — Galatée, règles de civilité. — Essai de calligraphie. — *Déclamation* : Massillon, — Dante, — Tasse.

Programme du P. Jouvency.

Les lettres les plus faciles de *Cicéron*. — Les fables de *Phèdre*. — Les distiques de *Caton*. — Les sentences de *Stobée*.

Programme de l'Université.

Epitome historiæ græcæ (de Siret). — *De viris illustribus urbis Romæ*, (de Lhomond). — *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ*. — Fables de *Phèdre*. — Fables d'*Ésope*. — Pour suivre l'auteur italien, nous ne mentionnerons pas les auteurs de 7e qui ajoutent aux deux premiers auteurs cités ici l'*Epitome historiæ sacræ* de Lhomond. — Il n'est pas inutile de faire observer que les trois premiers ouvrages *latins* mis dans les mains de la jeunesse, ont été composés récemment par des *Français*.

III. — QUATRIÈME ET TROISIÈME CLASSE. — LA 5e ET LA 4e EN FRANCE.

Exercices de version. — Auteurs sacrés et chrétiens.

Proverbes DE SALOMON. — Le livre canonique des *Proverbes* a été destiné par le Saint-Esprit pour l'enseignement de la jeunesse : en effet, composé de courtes sentences, il est plus propre que tout autre à former les jeunes âmes à la vertu et à la sagesse. « *Dans les Proverbes*, dit saint Jérôme, *l'auteur sacré enseigne l'enfant et lui apprend ses devoirs par proverbes ; c'est pour cela qu'il adresse souvent la parole à son fils.* » — Analyse de ce livre divin. — Son but général. — Parallèle rapide du vrai sage et des prétendus sages de l'antiquité païenne. — Dispositions pour étudier ce livre. — Beautés du style.

SAINT BERNARD : *Lettres familières* 4e, 6e, 11e; *lettres de recommandation*, 1re, 7e, 16e; *sur les choses publiques*, 5e, 19e, 20e; *sur la vie religieuse*, 1re, 5e, 13e (*Patrol. latine* de Migne, t. 182).

Saint Bernard appelé par Bossuet : « le *miracle de son siècle par sa sainteté et par sa doctrine*, » dirigea pendant sa vie les affaires les plus graves et les plus importantes de l'Europe et fut en relation avec les papes, avec les empereurs, avec les rois, avec tous les hommes illustres de l'Église et de l'État. Il nous a laissé plus de 420 lettres familières, politiques et religieuses, toutes admirables par la richesse des idées et par la pureté du style, qu'on peut regarder comme le livre classique de la jeunesse chrétienne. — Courte biographie du saint abbé de Clairvaux. — Comparaison de saint Bernard et de Cicéron considérés comme hommes privés, — comme hommes publics, — comme philosophes, — comme écrivains. Sur tous les points le chevalier d'Arpino le cède au fondateur de Clairvaux.

Adam de Saint-Victor. *Epitaphium* : *Haeres peccati*, etc. (*Patrol. latine* de Migne, t. 196.)

Afin de donner un démenti solennel à ceux qui accusent les poëtes latins chrétiens du moyen âge d'avoir abandonné la poésie métrique, parce qu'ils l'ignoraient, nous produisons comme exemple l'épitaphe écrite pour être mise sur son tombeau même, par le premier des poëtes lyriques du moyen âge; elle est en distiques d'une beauté achevée, tant par la forme que par les pensées poétiques et chrétiennes.

Le texte sera récité de mémoire avec la traduction; et on en essaiera l'analyse soit sous le rapport de la plus rigoureuse prosodie, soit sous le rapport de la parfaite pureté de la forme.

Hymnographie sacrée. — S. Grégoire, pape, *hymnes* (*Patrol. latine* de Migne, t. 78).

Saint Grégoire, grand par son génie et par ses vertus, donna une forte impulsion aux sciences sacrées et au chant ecclésiastique. Outre les nombreux ouvrages en prose que nous avons de ce saint pape, ses *hymnes sacrées*, par leur énergie, leur harmonie et leur simplicité admirables, consacrées par l'Eglise et par l'admiration des siècles, suffisent à elles seules pour immortaliser son nom. — Réciter le texte de mémoire, avec traduction et analyse de la quantité.

Saint Notker : *Séquence du jour de Pâques* : *Victimæ paschali laudes* (*Patrol. latine* de Migne, t. 131).

Saint Notker, né en Suisse, dans le canton de Turgovie, en 840, et mort en 912, s'appliqua avec prédilection à l'étude des sciences sacrées, et cultiva aussi la musique avec succès. Ses séquences ont un caractère lyrique et une période harmonieuse éminemment musicale qui le distinguent des autres poëtes. La prose : *Victimæ paschali* est remarquable par la forme dramatique du dialogue.

On en récitera par cœur le texte, avec la traduction et l'exposition des faits qui y sont indiqués. On racontera la manière dont, le jour de Pâques, ce drame sacré était représenté pendant l'office par le clergé du moyen âge.

Saint Bernard : hymne : *Tu portasti et lactasti*, *de laudibus B. Virginis* (*Patrol. latine* de Migne, t. 182).

Si, dans toutes les hymnes de saint Bernard *de laudibus Ma-*

riæ, respirent son tendre amour et sa dévotion pour la Mère de Dieu, dans celle-ci on ne sait ce qu'il faut le plus admirer des ardeurs enflammées de son cœur, ou des innombrables images sous lesquelles il nous montre Marie, qui nourrit son fils bien-aimé, qui l'adore, et qui assiste à sa mort.

ADAM DE SAINT-VICTOR : Séquence : « *Salve Mater Salvatoris,* » pour l'Assomption de la B. Vierge.

Cette séquence en l'honneur de la sainte Vierge, belle entre toutes, par la pensée et par la forme, acquit au moyen âge une grande célébrité, à cause de la particularité qu'on lit dans plusieurs anciens manuscrits et missels : « Pendant que le vé» nérable Adam saluait Marie : *Salve mater pietatis, — et to» tius Trinitatis, — nobile triclinium,* il mérita d'être salué lui» même et remercié par la sainte Vierge. »

Le texte de cette séquence sera récité par cœur avec une traduction italienne d'un mètre semblable, et on expliquera les figures tirées des livres saints.

2. Auteurs profanes (*labe purgati*).

C. J. CÆSAR : *de Bello Gallico*, lib. I. — OVIDE, *Tristes*, lib. I ; *Eleg.* IV, VII, VIII.

La première pièce est apprise de mémoire : de toutes on donnera la traduction avec analyse grammaticale et poétique.

Exercices de mémoire.

Grand Catéchisme de la doctrine chrétienne, partie I, II. — *Grammaire italienne* de Puoti, p. I, II. — *Grammaire latine* de Port-Royal, excepté le traité des particules. — *Préceptes* de poésie latine et leur application.

Géographie. — L'Italie et ses divers Etats. — La Grèce. — La Turquie européenne. — L'Espagne. — Le Portugal. — La France. — La Belgique. — La Hollande. — La Confédération germanique. — La Suisse. — L'Autriche ; avec indication sur les cartes.

Essai sur l'Histoire universelle, Etudes sur Bossuet. Raconter les principaux événements pendant les 4000 ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. *Le Peuple de Dieu*, depuis la création jusqu'à la conquête des Romains. — Les *Assyriens*, les *Mèdes* et les *Perses* ;

leur histoire jusqu'au moment où ils furent réunis sous le sceptre de Cyrus après la prise de Babylone. — Les *Grecs*, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'époque où la Grèce fut réduite en province romaine. — Les *Romains* sous la monarchie, sous la république et sous l'empire d'Auguste.

Programme du P. Jouvency pour la 5e.

Cicéron, quelques-unes de ses lettres les plus longues et les plus difficiles. — *Virgile*, les Bucoliques. — Les sentences choisies d'*Ovide* et de quelques autres poëtes. — Quelques fables d'*Esope*.

Auteurs pour la 4e.

Les Fables[1] d'*Esope*. — *Epictète*. — La Table de *Cebès*. — *Chrysostome*. — *Cicéron*, épître à son frère Quintus. — Le songe de Scipion, etc. — *Virgile*, Enéide, surtout le 1er livre et le 4e, — *Ovide*, quelques métamorphoses, ou ses épîtres. — *Aurelius Victor*. — *Eunape*.

Programme de l'Université pour la 5e.

Selectæ e profanis scriptoribus historiæ. — *Cornelius Nepos*. — *Phèdre*, fables. — *Ovide*, choix de métamorphoses. — *Esope*, fables. — *Lucien*, choix de dialogues des morts. — Evangile selon *S. Luc* (texte grec).

Auteurs pour la 4e.

Cicéron, choix de lettres familières. — *Quinte-Curce*. — *César*, de Bello Gallico. — *Virgile*, Églogues. — *Ovide*, choix de métamorphoses. — Evangile selon *S. Luc* (texte grec). — *Xénophon*, Cyropédie. — *Lucien*, choix de dialogues des morts. — *Plutarque*, vie de Cicéron.

IV. — CINQUIÈME CLASSE. — LA 3e EN FRANCE.

Exercices de version. — Auteurs chrétiens.

Saint Cyprien, lettres 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 (*Patrol. latine* de Migne, t. 4).

Les Lettres de cet illustre évêque contiennent des instructions solides et importantes sur le dogme et sur la discipline. Son style est mâle, éloquent, grave, élevé et digne de la majesté du christianisme. Il est d'ailleurs naturel et n'a rien de déclamatoire. « Saint Jérôme compare ses écrits à une source » très-pure, dont les eaux tranquilles et pacifiques coulent » avec une grande douceur, puis tout à coup deviennent un » torrent impétueux qui dans sa course rapide renverse tout » ce qu'il rencontre. » Des éloges semblables lui ont été don-

nés par les plus célèbres écrivains de l'antiquité, saint Paulin, Lactance et autres.

On donnera la traduction des Lettres précédentes avec analyse grammaticale et philologique, et on récitera de mémoire la 30e, dans laquelle l'éloquent évêque décrit l'admirable courage du pape saint Corneille à confesser la foi, et fait le tableau des erreurs de l'hérésiarque Novatien : la 31e, où il montre que Lucius, successeur de Corneille, n'a rien perdu de la gloire du martyre pour être revenu sain et sauf de l'exil ; la 33e, au clergé et au peuple de Furnes, au sujet de Victor, qui avait nommé tuteur le prêtre Faustin contre la règle de saint Paul : « Quiconque est au service de Dieu évite » l'embarras des affaires du siècle » (II *Tim.*, II, 4); la 38e, à l'occasion des messagers de Rome annonçant la persécution, qui était celle de Valérien; et la 39e, à son clergé et à son peuple, et qui frappe d'admiration pour la fermeté du saint évêque au moment de recevoir la couronne du martyre.

PAULIN DE PÉRIGUEUX : *poëme sur la vie de saint Martin* (*Patrol. latine* de Migne, t. 61).

Paulin, fils d'un rhéteur de Périgueux, vers l'an 563, écrivait en beaux vers six livres sur la vie de saint Martin, évêque de Tours, déjà écrite en prose par Sulpice Sévère. Il y fut encouragé par l'évêque Perpétue, successeur de saint Martin, qui lui envoya la relation d'un grand nombre de miracles opérés sous ses yeux par le thaumaturge de Tours. Entre tous, nous remarquons la guérison instantanée de Paulin de Bordeaux, dont l'œil, obscurci par une tache noire, fut guéri par un léger attouchement de la main droite du saint évêque. Ce prodige fut un des principaux motifs qui déterminèrent Paulin à embrasser le christianisme, dont il devint une des plus belles gloires par la sainteté de sa vie et par les précieux ouvrages qu'il composa étant évêque de Nole. — La poésie dont nous nous occupons ici est facile, élégante, harmonieuse, et d'un prix immense par les documents qu'elle nous transmet sur les coutumes des chrétiens et des barbares, et autres faits historiques du 5e siècle.

On récitera de mémoire, en donnant l'analyse philologique et poétique, les chapitres suivants : 1° charité de saint Martin

pour un pauvre auquel il donne la moitié de son manteau; 2° saint Martin ressuscite un catéchumène; 3° guérison d'un lépreux; 4° guérison de saint Paulin de Nole.

Hymnographie sacrée. — ADAM DE SAINT-VICTOR : séquence : *Laudes crucis attollamus.*

Dans cette prose, qui se chantait dans presque toutes les églises le jour de l'Invention de la Croix, Adam, le plus célèbre liturgiste, célèbre les louanges de la croix, énumère les différentes figures qui l'annoncent dans l'ancienne alliance, en montre la puissance dans les victoires des empereurs Constantin et Héraclius, et termine par une touchante prière, afin qu'elle nous sauve nous-mêmes, *cum dies erit iræ.* Cette séquence, qui servit de modèle au *Lauda Sion*, est d'une grande richesse d'harmonie métrique. En remarquant dans les strophes 2° et 9°, ce qu'on appelle aujourd'hui *demi-rime*, et dans les autres la suite des dactyles[1], on se convainc de plus en plus que c'est aux poëtes latins chrétiens, et surtout à Adam de Saint-Victor, et même aux troubadours et aux ménestrels, qu'est dû le développement et la perfection des règles de la poésie moderne.

On récitera de mémoire le texte avec traduction et analyse poétique, en expliquant les symboles et les faits historiques indiqués dans cette pièce.

2. Auteurs païens (*labe purgati*).

CICÉRON, *Oratio pro Archiâ.* — On récitera le texte par cœur et on en donnera l'analyse philologique. — VIRGILE, *Georgica*, lib. II. — HORACE, lib. I, Od. I, *Mæcenas atavis.* — Od. II, *Jam satis terris.* — Od. XXIII, *Integer vitæ.* — Lib. II, od. VI, *Nullus argento*; — lib. IV, od. II, *Pindarum quisquis.*

Exercices de mémoire.

Grand Catéchisme de la doctrine chrétienne, I, II, III° partie.

La *nouvelle Méthode* de Port-Royal, avec le Traité des particules.

Antiquité chrétienne. — L'Eglise de Jésus-Christ à Jérusalem. — Idée de la perfection de l'Eglise de Jérusalem. — Exemples de communauté de vie chez les chrétiens. — La communauté des biens chez les chrétiens naquit de la cha-

[1] *Sdruccioli*, vers qui ont l'accent sur l'anté-pénultième syllabe.

rite. — Résumé des vertus de l'Église de Jérusalem. — Etat des gentils avant leur conversion. — Cause de la corruption des mœurs chez les Romains. — Préparation à la foi. — Catéchuménat et ses divers ordres. — Baptême des chrétiens. — Vie des nouveaux chrétiens et manière de prier. — Heures de la prière. — Explication des Saintes Écritures par les évêques. — Etude de l'Écriture Sainte par les fidèles. — Etats, métiers et occupations des premiers chrétiens. — Jeûnes des chrétiens. — Nourriture des chrétiens. — Leur modestie et leur gravité. — Leur union. — Assemblées et liturgie. — Discipline du secret. — Causes de la haine contre les chrétiens. — Persécution des chrétiens. — Forme des jugements. — Tourments des chrétiens. — Soin que les chrétiens prenaient des saintes reliques. — Des confesseurs. — Infirmités des chrétiens et leur sépulture. — Lois de la pénitence canonique. — Combien d'espèces de péchés distinguaient les anciens Pères. — Des quatre stations pénitentielles.

Les élèves ont dû aussi répondre sur *l'antiquité de Rome païenne*, et offrir un résumé de son histoire, de ses coutumes, de ses conquêtes; leurs études les conduisent à cette conclusion: tout pour J.-C. et J.-C. pour Dieu: *omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.*

C'est ainsi que l'antiquité profane elle-même, chrétiennement enseignée au séminaire de Castellaneta, rentre dans le plan divin et au lieu d'affaiblir l'intelligence en la divisant, la fortifie en la ramenant à l'unité.

Programme du P. Jouvency pour la classe de 2e.

Isocrate, les oraisons à Nicoclès et Démonique. — S. Jean *Chrysostome* et S. *Basile*, homélies choisies. — *Cicéron*, les dialogues de l'Amitié et de la Vieillesse, les Offices. — *Virgile*, Enéide, liv. 5, 7, 9. — *Ovide*, ses Métamophoses expurgées, les Tristes, du Pont. — *Quinte Curce.* — *Justin.* — *César.*

Programme de l'Université.

Pour la section des lettres et des sciences réunies. — *Cicéron*, les discours contre Catilina, le traité de l'Amitié. — *Salluste.* — *Virgile*, épisodes des Géorgiques. — *Section des lettres.* — *Hérodote*, *Plutarque*, Vies des hommes illustres. — Choix de discours des *Pères grecs*. — *Homère*, Iliade.

V. — CLASSE DE SIXIÈME. — LA SECONDE EN FRANCE.

Exercices de version. Auteurs chrétiens.

Saint AUGUSTIN, *Confessions*, livre 1, 2, 8, 9 (*Patrol. latine* de Migne, t. 41).

Celui qui voudrait énumérer en détail les beautés de cet ouvrage, entreprendrait une tâche difficile et qui ne finirait pas de si tôt. Les mouvements du cœur humain y sont peints au vif, de sorte que chacun peut s'y retrouver et s'y reconnaître lui-même. Outre cela, les fréquents transports par lesquels, de distance en distance, le saint s'élève vers Dieu; cet aveu et cette description détaillée même de ses plus petits manquements; cette vive peinture de ses fautes; en un mot, cet abaissement continuel de lui-même, pour exalter de plus en plus les bienfaits et les opérations de Dieu, sont des beautés de premier ordre, qui ne se rencontrent pas et qui ne peuvent se rencontrer dans les auteurs païens, justement appelés des *animaux de gloire*.

Quant au mérite littéraire, il suffit de savoir que Fénelon lui-même, dans son *Plan d'études pour le duc de Bourgogne*, le recommande vivement : « Les Confessions de saint Augus- » tin, dit-il, ont un grand charme en ce qu'elles sont pleines » de peintures variées et de sentiments tendres, etc. »

On donnera de courtes notions sur tout ce qui a rapport à cet ouvrage, écrit par l'illustre docteur vers l'an 400, la 46e année de son âge et la 5e de son épiscopat. Ensuite, en récitant le texte de mémoire, les élèves donneront en détail une analyse scientifique et philologique des chapitres que nous allons citer. Dans ces divers chapitres, le grand évêque, énumérant les ravages causés dans son âme par les *classiques païens*, mis entre ses mains dès l'enfance, résout par l'autorité de sa propre expérience la question qui, depuis plusieurs années, agite l'Europe, relativement à la nécessité de réformer l'enseignement littéraire, introduit dans les écoles depuis ce qu'on appelle la *renaissance de la littérature païenne*.

Extraits du liv. I, ch. XII : « Il n'était pas bien conduit dans » l'étude des lettres, et Dieu cependant s'en servait pour son » bien. » — Ch. XIII : « J'étais forcé d'apprendre les courses » errantes de je ne sais quel Enée. » — Ch. XIV : « Des lettres » grecques et latines. » — Ch. XVI : « Il condamne la manière » d'instruire la jeunesse avec des fables lascives. » — Ch. XVII : « Il continue à blâmer l'instruction littéraire donnée à la » jeunesse. » — Chap. XVIII : « Les hommes ont soin de gar-

» der les règles des grammairiens, et non les commandements » de Dieu. » — Du *liv. III, ch. II :* « Il aima les spectacles tra- » giques, pleins des images de ses misères et des feux de sa » concupiscence. » — Ch. V : « Il eut l'Ecriture-Sainte à dé- » goût : elle me paraissait indigne d'être comparée à la di- » gnité de Cicéron : mon faste repoussait sa simplicité, et, » enflé d'orgueil, je me croyais grand : *effet nécessaire* de » l'enseignement païen. »

Saint Avit : *Poésies* (*Patrol. latine* de Migne, t. 59).

Alcimus Editius Avitus, évêque de Vienne, en France, mourut le 5 février 525, après avoir défendu courageusement la foi catholique contre les hérésies d'Arius, d'Eutychès, de Nestorius, de Pélage, etc. Agobard, évêque de Lyon, écrit de lui : « Avitus, catholique par sa foi, renommé par sa grande » éloquence, d'une grande force d'esprit, très-versé dans les » lettres sacrées, et même les lettres profanes, et grand poëte, » a laissé plusieurs ouvrages, fruits de son talent et de sa » vertu. »

Parmi ses nombreux ouvrages, ceux qui méritent une attention particulière sont ses *cinq poëmes*, en vers hexamètres, sur la *Genèse* et sur l'*Exode* : 1° *de l'origine du monde*; 2° *du péché originel*; 3° *de la sentence de Dieu*; 4° *du déluge*; 5° *du passage de la mer Rouge*. M. Guizot fait remarquer que les trois premiers forment un tout complet, qu'on pourrait intituler : *Paradis perdu*. Comparant saint Avit à Milton, il le met souvent au-dessus du poëte anglais, qui a certainement profité du poëte latin, dont l'ouvrage fut publié au 16e siècle. Le P. Sirmond, qui en donna une édition plus soignée en 1643, écrit de lui : « Ce très-saint évêque n'est certes inférieur à » aucun des poëtes chrétiens. »

On récitera de mémoire avec version et analyse philologique et poétique, 1° la description du paradis terrestre; 2° les plaintes sacriléges d'Adam; 3° la sentence de Dieu contre le serpent, où l'on remarquera l'important témoignage du texte de la Vulgate en faveur de l'immaculée Conception, *Ipsa conteret*, etc., que le poëte rend par ce vers : *conteret una caput tandem tibi femina victrix*, etc.; 4° la punition d'Adam et d'Eve; 5° le déluge universel.

Hymnographie sacrée. — Adam de Saint-Victor, *Extrait des séquences.*

Avoir trouvé le secret d'enrichir la langue latine d'une versification nouvelle, brillante, sonore, originale, mère de la poésie moderne, fondée sur le syllabisme et sur la rime, c'est-à-dire sur des caractères complétement opposés à ceux de la poésie antique, fondée sur la mesure, c'est-à-dire sur la quantité des syllabes : telle est la gloire singulière des poëtes chrétiens du moyen âge. « Parmi eux, le plus grand, dit le P. Guéranger, est le pieux Adam, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris. Ses compositions liturgiques illustrèrent pendant plusieurs siècles le Missel de l'église de Paris et furent longtemps populaires en Allemagne, en Angleterre et dans toutes les églises du nord de l'Europe. »

Jusqu'ici on ne connaissait que 33 de ses admirables compositions publiées et annotées par le savant Clichtove (Voir *Patrol. latine* de Migne, t. 196), mais l'infatigable paléographe, M. Gautier, en a déterré dans les anciens manuscrits plus de 100, dont il donne maintenant une édition aussi remarquable par la beauté de l'exécution que par le soin de la correction [1]. Comme exemples, nous donnons deux de ces pièces:

1° Séquence de la sainte Trinité : *Profitentes unitatem.*

Adam, contemporain et ami de saint Bernard qui gémissait des erreurs d'Abeilard, spécialement sur la sainte Trinité, composa cette séquence d'une extrême importance historique : par la rigoureuse exactitude théologique elle est comme une imitation du symbole de saint Athanase. Outre la traduction, on en donnera l'analyse poétique et dogmatique.

2° Séquence du Saint-Esprit : *Qui procedis ab utroque.*

Cette séquence n'est pas moins remarquable que la première par l'exactitude dogmatique et par la richesse de l'harmonie lyrique. Outre l'analyse poétique on en donnera *la traduction faite en classe* [2], avec le même mètre lyrique, afin de montrer avec plus en plus d'évidence que les auteurs chrétiens du moyen âge furent nos pères, non-seulement dans la foi, mais encore dans la poésie lyrique.

[1] 2 vol. in-16, à Paris, chez Julien et Lanier, rue de Buci, 4, 1858, 1859.

[2] Voir cette traduction à la fin de cet article, p. 309.

2. Auteurs païens (*labe purgati*).

Extraits de *Tite Live* : liv. II et III. Le chap. XXI : ***Larmes de la mère et de l'épouse de Coriolan;*** outre la version on récitera de mémoire le texte avec l'analyse philologique et oratoire.

Horace, *Épître aux Pisons*, ou l'*Art poétique*.

Programme du P. Jouvency pour la *seconde*, **dite classe d'humanité, ou de poésie.**

Isocrate, — *Lucien*, choix des dialogues des morts, le Jugement des voyelles etc. — Les Caractères de *Théophraste*, — les Hymnes d'*Homère*, la Batrachomyomachie ; — *Cicéron*, de la nature des dieux, les Questions tusculanes, les Paradoxes, les Oraisons les plus courtes et les plus faciles, telles que pour *Marcellus*, pour le poête *Archias*, contre *Catilina*, après son retour. — Pour les historiens, *César*,— *Salluste*,— *Florus*.— Parmi les poëtes,— *Virgile*,— *Horace*, les Odes et l'Art poétique, — *Ovide*, ses Épîtres choisies.

Programme de l'Université, pour la *seconde section des lettres et des sciences.*

Tite Live, narrationes excerpt. — *Cicéron*, les discours contre Verrès, le traité de la Vieillesse. — *Virgile*, les 3 premiers livres de l'Enéide.— *Horace*, Odes.— *Pour la section des lettres; excerpta e scriptoribus græcis* (d'Andregel). — *Platon*, apologie de Socrate. — *Plutarque*, un des traités moraux. — *Homère*, Odyssée.

VI. — LA RHÉTORIQUE.

Le programme du séminaire de Castellaneta a une section particulière de la rhétorique, qu'il renvoie après la philosophie. Nous donnons ici la manière dont il explique l'*Art poétique* et les préceptes qu'il indique pour la rhétorique.

On récitera par cœur l'*Art poétique*, texte et traduction, d'après la méthode suivante. D'abord on parlera des théories relatives au sujet, c'est-à-dire :

1° De la convenance des parties : *Humano capiti*, etc. (v. 1-13).

2° De l'harmonie des idées avec la forme : *Incœptis grandibus*, etc. (14-22).

3° De l'unité et de la simplicité : *Denique sit quodvis*, etc. (23-30).

4° De l'art perfectionnant le génie : *In vitium ducit*, etc. (31-39).

5° De la proportion et de l'ordre : *Sumite materiam*, etc. (39-45).

Ensuite on parlera des théories relatives à la forme, en assignant les moyens d'enrichir la langue :

1° La raison : *In verbis etiam tenuis, etc.* (46-59).

2° L'autorité des écrivains : *Quid autem? Cæcilio, etc.* (53-59).

3° L'usage : *Ut silvæ foliis*, etc. (60-72).

4° Enfin on parlera du mètre adapté aux divers genres de poésie : *Res gestæ, etc.* (73-etc.).

Préceptes de rhétorique. — Objet propre de la rhétorique. — Qualités nécessaires aux mots. — Usage des synonymes. — Maximes et leurs propriétés. — Style et ses caractères essentiels. — *Art poétique* : Origine de la poésie. — Sa définition, sa fin, ses moyens. — Principe fondamental des beaux-arts. — Leur double objet : le beau et le sublime. — Différence entre l'art païen et l'art chrétien. — Origine de la poésie italienne. — Caractère de popularité, essentiel à la poésie. — La quantité est un obstacle à la popularité. — Les classiques eux-mêmes s'en sont affranchis quand ils ont voulu être populaires. — La quantité fut une invention positive et particulière seulement aux Grecs après Homère, et aux Romains après Ennius.

Poésie des Hébreux. — Les poëtes latins chrétiens sentent le besoin d'une versification libre des entraves de la quantité. — Vers iambiques dimètres parfaits et imparfaits. — Vers iambiques tétramètres et leur popularité. — Vers appelés *politiques*. — Premier pas vers la poésie syllabique. — Substitution de l'accent et de la rime aux entraves de la quantité. — En divisant le vers politique et en intercalant le vers iambique dimètre de toute sorte, les poëtes latins chrétiens arrivent à la poésie lyrique avec ses formes variées en strophes, rimes, intercalations et mesures de vers depuis quatre à dix syllabes. — Quelques exemples tirés de saint Bernard, de saint Thomas, de saint Bonaventure et d'Adam de Saint-Victor rendent la chose évidente.

Conclusion. — Les poëtes latins chrétiens du moyen âge doivent être à juste titre et avec toute sorte de reconnaissance regardés comme nos pères, non-seulement dans la foi, mais encore dans notre harmonieuse poésie syllabique.

VII. — EXERCICE DE POÉSIE.

La Divine Comédie. — Les élèves *Leforese, Agresti* et *Miguezzi* expliqueront, selon la méthode suivante, tout le poëme en général.

1. Origine des deux factions guelfe et gibeline, et leurs vicissitudes en Italie. — 2. Division des guelfes en blancs et noirs, priorat de Dante et arrivée de Charles de Valois. — 3. Elément impérial dans la vie de Dante et sa conclusion. — 4. Idée générale des trois cantiques et sage répartition des peines et des récompenses. — 5. Elément qui distingue Dante d'Homère et de Virgile. — 6. Allégorie et portée du poëme. —7. Sa compréhension, son érudition et son unité.—8. Beauté des portraits de ses personnages et l'admirable enseignement des affections.

Ensuite, par forme de commentaire, on exposera le 1er chant de l'Enfer, dont on indiquera brièvement l'idée; on en récitera le texte, en expliquant l'allégorie et les passages douteux et difficiles.

La Jérusalem délivrée. — On récitera de mémoire, avec une analyse poétique et historique, la magnifique description de la grande bataille, après laquelle les chrétiens, vainqueurs, portèrent, avec le pieux Godefroy, leurs vœux au Saint-Sépulcre.

Lyriques sacrés. — *Manzoni* : Noël, la Passion, la Résurrection, — la Pentecôte, — le Mois de Marie. — *Borghi*, à Dieu le Père, au Verbe, à l'Esprit-Saint. — *Minzoni*, le Repentir. — *Monti*, la Mort de Judas.

Programme du P. Jouveney pour la rhétorique.

On lira les discours choisis de *Cicéron*, le Panégyrique de *Pline* ou de *Pacatus*, *Tite-Live*, *Cornelius Tacite*, *Velléius Paterculus*, *Valère Maxime*, *Suétone*, *Virgile*, *Horace*, *Sénèque* le tragique, *Claudien*, *Juvénal*, *Perse* et *Martial*. Que ces poëtes soient expurgés de toute obscénité, que les autres soient éloignés comme la peste et le poison des écoles. — Pour auteurs grecs, on expliquera *Démosthène*, quelques opuscules *de Lucien*, tels que le Contemplateur, Timon, le Songe, Toxaris, Les vies et les opuscules de *Plutarque*, *Hérodien*, *Homère*, *Sophocle*, ou *Euripide*.

Programme de l'Université pour la Rhétorique.

Dans ce programme nous allons donner les auteurs français, latins et grecs.

Section des lettres et des sciences réunies. — Morceaux choisis de *Pascal.* — *La Bruyère.*— *Mme de Sévigné.*— *Massillon.* —*Fontenelle.*— *Buffon.*— *Bossuet*, Oraisons funèbres. — *Fénelon*, Dialogues sur l'éloquence. — *Massillon*, le petit Carême. — *Montesquieu*, Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. — *Théâtre classique.* — *Boileau*, Art poétique. — *La Fontaine*, Fables. — *Auteurs latins: Conciones sive orationes collectæ.* — *Cicéron*, le songe de Scipion. — *César*, Commentaires. — *Pline l'Ancien*, morceaux choisis. — *Tacite*, Annales. — *Virgile*, les 7 derniers livres de l'Énéide. — *Horace*, Satires, Épîtres, Art poétique.

Section des lettres. — *Thucydide.* — *Démosthène*, les Olynthiennes, les Philippiques, les Discours de la Couronne. — *Sophocle*, une tragédie. — *Aristophane*, Plutus.

Observations sur le cours de littérature.

Nous venons de mettre en présence les trois principaux programmes des méthodes suivies pour enseigner les belles lettres à la jeunesse. Nous devons les faire suivre des considérations suivantes :

1° D'abord, il faut remarquer que, quoique nous ayons comparé la dernière classe du cours de Mgr d'Avanzo avec la rhétorique de nos écoles, cependant à vrai dire, la rhétorique n'est pas encore arrivée dans le programme que nous traduisons. Nous la trouverons après les cours de *philosophie* et de *droit canonique*, sous le nom de *théorie générale d'éloquence sacrée*. Cette place nous paraît très-rationnelle d'après le précepte :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

2° On remarquera la suppression complète d'auteurs chrétiens *latins* dans les deux programmes classiques. C'est contre cette suppression que l'on a eu le droit de s'élever, et que l'on s'élève encore de nouveau.

3° On remarquera en outre que les premiers livres classiques ne sont pas composés par des auteurs latins, mais par des Français du 18e siècle, M. l'abbé Lhomond[1] et M. Siret[2], au lieu que

[1] L'abbé Lhomond, né en 1727, mort en 1794, a composé :

1° *De viris illustribus urbis Romæ*, à Romulo ad Augustum, ad usum sextæ scholæ, 1re édit. vers 1780.

2° *Epitome historiæ sacræ*, ad usum tyronum linguæ latinæ. Parisiis, 1784. 1re édition.

[2] Siret, ancien maître de langues à Reims, chargé de plusieurs missions sous le règne de Louis XVI et sous le gouvernement révolutionnaire, né en 1745, mort

dans la méthode chrétienne, les *Actes des martyrs* que l'on met d'abord entre les mains des jeunes gens datent de siècles touchant à celui d'Auguste, et sont en très bon style. Ainsi la méthode chrétienne est plus latine que la méthode païenne. — Et à cette occasion nous nous étonnons à bon droit de ce que, au lieu du *De viris illustribus urbis Romæ*, de Lhomond, on ne donne pas plutôt, dans nos classes, des extraits du *Florus gallicus* du P. *Berthault*, de l'Oratoire[1]. Le latin en est aussi pur, et l'enfant connaîtrait nos grands hommes, au lieu des grands hommes romains, qu'il retrouvera plus tard.

4° Pour la 5e et la 4e classe, les cours chrétiens introduisent les auteurs païens *César* et *Ovide*; mais de plus que nos programmes, ils établissent l'histoire de la langue latine, en donnant connaissance du latin des 4e, 6e et 12e siècles, dans les extraits de *saint Grégoire le Grand*, de *saint Notker*, de *saint Bernard*, d'*Adam de Saint-Victor*. — Évidemment, sous le point de vue de la science et de la connaissance entière de la langue latine, l'élève chrétien sera plus instruit que l'élève païen, et commencera ainsi son instruction comme linguiste.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que, comme chrétien, il acquerra une connaissance plus scientifique, plus digne et plus rationnelle de sa religion, que l'élève qui n'aura pas même entendu parler des grands écrivains chrétiens.

Notons que le programme du P. Jouvency, ne donne encore aucun auteur chrétien, et que celui de l'Université commence à citer l'*Évangile de saint Luc* (en grec).

5° Pour la 3e, l'élève chrétien fait connaissance avec *Cicéron*, *Virgile* et *Horace*. — On peut dire que c'est le moment où ces auteurs seront compris dans ce qu'ils ont de plus solide et goûtés dans ce qu'ils ont de plus achevé. — Mais en même temps il continue l'histoire de la langue latine dans les

en 1797, est l'auteur de l'*Epitome historiæ græcæ*, ad usum lycæorum et scholarum secundi ordinis. Paris, 1799, 1re édit.

[1] *Florus gallicus*, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum, epitome in IV libellos distincta. Tom. I. — *Florus francicus*, sive rerum a Francis bello gestarum epitome, in IV libellos distincta, ab anno salutis 420 usque ad annum 1660, authore P. Berthault, presby. Oratorii D. Jesu, arch. carnotensi. In-12, 6e editio, Paris, 1660. — 1e edit. 1629.

écrits de *saint Cyprien* du 4e siècle, et de *saint Paulin* du 6e. Avec *Adam de Saint-Victor*, une nouvelle science est ouverte à l'élève, celle de l'origine de la poésie moderne, de ses règles, de ses développements; il y connaîtra la source de la poésie des ménestrels et des troubadours.

Les programmes de *Jouvency* et de l'*Université* ne touchent pas même à cette science, les noms de nos auteurs chrétiens latins ne sont pas même prononcés. — L'Université montre à ses élèves un choix des discours des Pères grecs. — Nous demandons encore laquelle des deux méthodes est plus savante?

6° Pour la *seconde* et la *rhétorique*, la méthode chrétienne donne des extraits de *Tite Live* et d'*Horace*, et avec ce dernier elle explique au long tout l'art et toute la plus fine délicatesse de la langue latine. — Puis elle fait connaître avec *saint Augustin* la langue latine du 5e siècle, avec *saint Avitus* la poésie latine du 6e.

Mais ce qui est surtout à remarquer, c'est qu'avec les poëmes d'*Adam de Saint-Victor*, elle trace l'histoire de la transformation de la poésie ancienne en poésie moderne; — par qui la quantité avait été introduite; — comment elle a été remplacée par la poésie syllabique; — comment l'accent a été substitué en grande partie à la quantité. Les *Annales* avaient signalé cette lacune dans l'enseignement et dans l'histoire de la langue latine, en publiant le travail d'un très-docte universitaire, M. *Jullien* [1]. Elles avaient fait sentir l'erreur des poëtes grecs ou latins, qui dans leurs hymnes avaient compté les mots, là où il fallait les chanter. Nous nous félicitons de voir cette réforme introduite dans les écoles de l'évêché de Castellaneta, et nous espérons qu'elle sera imitée en France. L'Université même l'introduira dans ses classes. Car c'est là la vraie science, la véritable histoire, et cette étude s'accorde parfaitement avec les travaux si louables qu'elle fait faire sur les origines de notre langue et de notre poésie.

[1] Voir l'analyse de son livre : *De quelques points des sciences dans l'antiquité, et de la nécessité de la réforme de l'enseignement classique sur la quantité*, t. x. p. 382 (4e série).

Et en effet la méthode païenne qui, pour la *seconde* et la *rhétorique*, prive les élèves de tout auteur chrétien latin ou grec, n'est pas seulement destructive de leur foi, mais encore laisse une lacune immense dans leur science linguistique. Passer de *Cicéron*, de *Virgile* et d'*Horace*, à *Bossuet*, *Fénelon* et *Boileau*, c'est faire un saut irrationnel et pratiquer une interruption contre toutes les règles d'une éducation bien ordonnée. On peut dire que cette lacune scientifique ne sera jamais comblée par l'élève qui l'a subie.

On voit donc encore ici, et sans qu'on puisse le contester raisonnablement, la supériorité manifeste de la méthode chrétienne sur la méthode païenne. L'élève chrétien connaîtra mieux le latin; car il en aura suivi l'histoire, les développements, la transformation; comme conséquence forcée, il connaîtra mieux sa propre langue.

Ajoutons qu'il aura connu et estimé les grands hommes chrétiens, nos pères, nos prédécesseurs, nos maîtres dans notre croyance, grands hommes dont les programmes païens n'ont pas même prononcé le nom.

Il n'est pas possible que les hommes savants et chrétiens, qui dirigent nos études, ne cherchent pas à les améliorer sur ce point, et à rendre ainsi l'éducation et plus savante, et plus chrétienne.

Pour terminer le *cours de littérature* et avant de passer à *celui de philosophie*, nous plaçons ici le texte de la *Séquence* d'Adam de Saint-Victor, *sur le Saint-Esprit* [1], en mettant à côté une des deux traductions qu'en donne le programme de Mgr d'Avanzo. C'est celle de l'élève *Nicola Catalano*. Elle donnera une idée de la connaissance que ces élèves ont acquise de leur langue, et de l'origine de la poésie moderne.

Sequentia de Sancto Spiritu,

ADAMI DE SANCTO VICTORE.	PERIFRASI.
Qui procedis ab utroque,	O Conforto del credente,
Genitore Genitoque	E da due Procedente
Pariter, Paraclite,	Genitore e Genito,
Redde linguas eloquentes,	Deh! le lingue fa eloquenti
Fac ferventes — in te mentes	E ferventi — in Te le menti
Flamma tua divite.	Col tuo fuoco ingenito.

[1] Voir cette séquence dans les *Œuvres* d'Adam de St-Victor, t. I, p. 115, et dans la *Patrol. latine* de Migne, t. 196.

ADAM DE SANCTO VICTORE.

Amor Patris Filiique,
Par amborum, et utrique
Compar et consimilis:
Cuncta reples, cuncta foves,
Astra regis, cœlum moves,
Permanens immobilis.

Lumen clarum, — lumen charum,
Internarum — tenebrarum
Effugas caliginem.
Per Te mundi sunt mundati;
Tu peccatum et peccati
Destruis rubiginem.

Veritatem notam facis,
Et ostendis viam pacis
Et iter justitiæ.
Perversorum corda vitas,
Et bonorum corda ditas
Munere scientiæ.

Te docente nil obscurum,
Te præsente nil impurum;
Sub tua præsentia
Gloriatur mens jocunda;
Per Te læta, per Te munda,
Gaudet conscientia.

Tu commutas elementa.
Per Te suam sacramenta
Habent efficaciam:
Tu nocivam vim repellis,
Tu confutas, et refellis
Hostium nequitiam.

Quando venis, — corda lenis;
Quando subis, — atræ nubis
Effugit obscuritas.
Sacer ignis, — pectus ignis,
Non comburis, — sed a curis
Purgas, quando visitas.

Mentes prius imperitas
Et sopitas — et oblitas
Erudis et excitas.
Foves linguas, formas sonum;
Cor ad bonum — facit pronum
A Te data charitas.

O juvamen oppressorum,
O solamen miserorum
Pauperum refugium!
Da contemptum terrenorum,
Ad amorem supernorum
Trahe desiderium....!

Pelle mala, terge sordes
Et discordes — fac concordes
Et affer præsidium.

Tu, qui quondam visitasti,
Docuisti, confortasti
Timentes discipulos:

PERIFRASI.

Tu che sei l'amor di Due,
Padre e Figlio, ad ambedue
Coeguale, e simile,
Tutto accendi, tutto innovi,
Reggi gli astri, l'etra movi
Rimanendo immobile.

Luce chiara, — luce cara
Tu dal core — dell'errore
Sgombri la caligine.
Per Te i mondi son mondati,
Tu distruggi dei peccati
La perversa rugine.

Alla mente schiudi il vero,
Della pace apri il sentiero
E della giustizia.
Tu rifuggi dagli immondi,
E nei giusti fai che abbondi
Il don della scienzia.

Te maestro, nulla è oscuro,
Te presente, nulla è impuro;
Se ci assisti gloriasi
La nostra anima giuliva;
Per Te ancor di macchie priva
La coscienza allegrasi.

Tu sacrando gli elementi,
E donando ai Sacramenti
Valida efficacia,
Le nocive forze abbatti,
Tu disperdi, tu combatti
La nemica insidia.

Quando vieni — il cor sereni,
Entri in noi — allor che vuoi
Che gli error svaniscano.
Tu sei fiamma — che c'infiamma,
Non consumi, — ma i tuoi lumi
Dagli inciampi salvano.

Tu le menti men perite,
E smarrite — ed assopite
Istruisci e [illegible].
Sciogli il labbro, formi il suono,
Che sia prono — il core al buono
Con tua grazia l'eccìti.

Oh! sollievo ai derelitti,
Oh! conforto degli afflitti,
Nel languor sei gaudio!
Di spregiar gli onor terreni,
E d'amar gli eterni beni
Spira il desiderio.

Fuga i mali — dai mortali,
I discordi — fa concordi
Porgi lor presidio.

Tu, che un giorno visitasti,
Istruisti, incoraggiasti
I tementi Apostoli.

ADAMI DE SANCTO VICTORE.

Visitare nos digneris
Nos, si placet, conforteris
Et credentes populos.

Par majestas personarum;
Par potestas est earum,
Et communis *deitas*,
Tu procedens à duobus,
Coæqualis es ambobus,
In nullo *disparitas*.

Quia tantus es et talis
Quantus Pater est et qualis.
Servorum *humilitas*
Deo Patri, Filioque
Redemptori, Tibi quoque
Laudes reddat *debitas*.

PERIFRASI I°.

Deh! discendi ancor fra noi
Deh! confortaci, se vuoi,
Coi credenti *popoli*.

In potenza, in maestate
Le Persone e in Deitate
Tra lor *comunicano*;
D'ambidue tu procedi,
Ad entrambi egual tu siedi;
E in tutto ti *uguagliano*:

Anzi quanto è il Padre e quale
Ancor Tu sei tanto e tale.
L'umiltà dei *supplici*
Sciolga al divo Genitore
Al Figliuolo Redentore,
Anche a Te suoi *cantici*.

COURS DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE.

Le programme a fait procéder le Cours de littérature de deux textes du concile de Latran et du pape Pie IX; nous ajoutons en tête du Cours de philosophie deux textes parallèles des souverains pontifes.

GRÉGOIRE IX.

...Afin donc que cet enseignement téméraire et pervers ne se répande pas comme un cancer, et ne souille pas un grand nombre d'esprits..., nous vous enjoignons par l'autorité des présentes lettres, et nous vous ordonnons strictement... d'enseigner la pureté théologique, *sans vous servir de la science mondaine; gardez-vous de faire un mélange adultère de la parole de Dieu, avec les inventions philosophiques*, de telle manière qu'ils semblent être (ces professeurs), non des hommes ayant reçu leur enseignement de Dieu (*Theodocti*), ou parlant le langage de Dieu (*Theologi*), mais plutôt des gens voyant Dieu, des Théophantes (*Theophanti*). (*Bulle* de l'an 1228, dans les *Annales*, t. XVI, p. 362; 3e série.)

LÉON X. — Ve CONCILE DE LATRAN.

Comme principalement *les longues études de l'humaine philosophie*, que Dieu, selon la parole de l'Apôtre, a *montrée vaine* et *rendue folle* si elle est privée du sel de la sagesse divine, lesquelles études, *sans la lumière de la vérité révélée*, conduisent parfois bien plus à l'erreur qu'à la démonstration de la vérité; pour ôter toute occasion d'erreur *dans les susdites études philosophiques*, nous ordonnons et commandons... qu'aucun dorénavant de ceux qui sont dans les ordres sacrés n'étudie publiquement la philosophie... *sans avoir fait quelque étude de la théologie et du droit canon*... afin que les prêtres du Seigneur trouvent dans ces saintes et utiles études les remèdes nécessaires pour purifier et guérir la racine corrompue de la *philosophie* et de la *poésie*. (*Bulle* de l'an 1513; voir *Annales*, t. III, p. 269, 4e série.)

Voici maintenant le cours de philosophie et de hautes études professé à Castellaneta :

VIII. — ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE AUX 17e, 18e ET 19e SIÈCLES.

Ecole de Bacon. — Bacon. — Gassendi. — Hobbes. — Hume. — Condillac. — d'Holbach.

Ecole de Descartes. — Descartes. — Spinosa. — Malebranche. — Berkeley.

Ecole de Leibnitz. — Leibnitz. — Wolfius.

Ecole écossaise. — Reid. — Dugald Stewart.

Ecole allemande. — Kant. — Fichte. — Schelling. — Hégel.

Ecole italienne. — Galluppi. — Rosmini. — Gioberti.

Ecole française. — *Eclectique*. — Cousin.

— *Théologique*. — De Maistre. — De Bonald. — Lamennais. — Bautain.

IX. — APPENDICE SUR LE TRADITIONALISME PHILOSOPHIQUE CATHOLIQUE, représenté par :

M. BONNETTY. — Mgr PARISIS. — Le P. VENTURA.

Sur toutes et chacune des théories de ces philosophes, nous donnerons, outre l'exposition historique, de courtes et sûres observations.

Programme de l'Université.

Ce programme n'offre aucune *Histoire de la philosophie*. Ce cours fut supprimé en 1848, à cause du scandale des doctrines enseignées par certains professeurs. En faisant l'histoire de la philosophie, ils avaient presque tous adopté et préconisé la doctrine de l'auteur dont ils faisaient l'histoire, à commencer par les néo-platoniciens de l'école d'Alexandrie, jusqu'aux plus excentriques systèmes des penseurs allemands. Et c'est en effet ce qui doit arriver pour tout professeur qui n'aura pas pour base de ses recherches, la croyance catholique, « qui, comme le dit Pie IX, n'a pas été *inventée* par la raison humaine, » mais que Dieu a fait connaître aux hommes [1]. »

La *logique* seule a été conservée, et pour ce cours on indique *Platon*, *Aristote*, *Cicéron*, *S. Augustin*, *Bacon*, *Descartes*, *Pascal*, *Port-Royal*, *Malebranche*, *Bossuet*, *Fénelon*, *Leibnitz*, *Euler* [2]. — C'est la *Méthode cartésienne*, adaptée tant bien que mal à l'étude du christianisme, et qui, enseignée depuis 200 ans,

[1] *Encyclique* de 1846 ; V. *Annales*, t. VIII, p. 100, (4e série.)

[2] Voir le *Programme officiel*, p. 14.

malgré la mise à l'index de Rome, a produit pour les croyances des générations auxquelles on l'enseigne, le résultat que chacun sait.

X. — LES MATHÉMATIQUES.

Citées dans leurs diverses branches.

XI. — PHILOSOPHIE.

Thèses soutenues par les élèves d'*Onofrio, Fina*, de *Michele, Masella, Chiarella*, sous la présidence du R. *Vincente del Prete*, professeur de métaphysique et de mathématiques.

Le simple exposé des thèses soutenues par les élèves, montre l'esprit et la supériorité de la philosophie qu'on enseigne au séminaire de Castellaneta.

1. Toutes les fois que les philosophes, confiant dans les forces de leur Raison, ont cru acquérir la science, il est arrivé qu'ils ont perdu non-seulement la science, mais encore la voie qui y conduit : de telle sorte que *se disant sages, ils sont devenus insensés* [1]. Nous trouvons cette folie dans la méthode *empirique* ou *matérialiste*, ou *sensitique*, employée surtout par *Locke* et *Condillac*, dans le but de combattre les abstractions des Rationalistes.

2. Non moins grande est l'aberration de ceux qui, voulant éviter l'empirisme, ont donné contre l'écueil opposé, en prenant pour point de départ de la philosophie une ou plusieurs idées gravées dans l'esprit humain, ou certains axiomes abstraits. Cette méthode, appelée *psychologisme idéalistique*, ne peut en aucune manière atteindre la réalité de la science : *Leibnitz*, *Wolfius*, quelques *Cartésiens* et tout dernièrement *Rosmini*, qui suivent diversement cette méthode, n'échappent pas à la note d'*idéalisme*.

3. Ne tombe-t-il pas aussi dans le psychologisme idéalistique *Kant*, qui dans sa *Critique de la philosophie*, a cru pouvoir se servir des seules forces de la Raison, pour la recherche de la vérité? En établissant par quelque chose d'inné dans l'âme, la *critique* des facultés, non-seulement il prévient l'expérience, mais il la fait; car il enseigne que notre âme, après avoir saisi par les sens les éléments sensibles, séparés les uns des autres, *construit* le monde sensible au moyen des *formes de sensibilité*, innées en elle, et des *conceptions intel-*

[1] *Romains*, I, 22.

lectuelles ou catégories; et le monde intelligible lui-même par les *idées de la raison*. Entre bien d'autres, l'absurdité propre de cette méthode est de renverser systématiquement la réalité de la science, qu'elle prétend affermir.

4. Thomas *Reid* imagine tenir le milieu entre le *sensisme* et le *criticisme* : avec les empiriques il enseigne que celui qui se met au-dessus de l'empirisme et de l'analyse des faits internes, saisit la lune dans un miroir; avec Kant, il enseigne qu'il y a certains *jugements instinctifs et innés* dans l'âme qui par leur moyen coordonne les faits internes et en connaît la valeur. Nous démontrons que cette doctrine qui boite entre l'une et l'autre méthode, tombe dans le *subjectivisme* et n'a aucune force pour engendrer la science.

5. Jean-Baptiste *Vico*, dans les livres duquel les *transcendants* d'Allemagne et *Gioberti* reconnaissent avoir puisé les principes de leur méthode, interprétant très-mal ce mot d'Aristote : *la science est formée sur la connaissance des causes*, imagine une méthode de *causalité* qu'il croit propre à conduire à la science. En conséquence, il établit comme loi suprême de cette méthode, l'axiome suivant : *L'ordre des idées doit marcher suivant l'ordre des choses*. Nous luttons de toutes nos forces contre lui et nous montrons que la raison de la connaissance n'est pas dans la *causalité*, mais au contraire que la raison de la *causalité* est dans la connaissance; et de plus que dans cette méthode on ne peut éviter le scepticisme universel.

6. Que faut-il penser de la méthode de *construction* des panthéistes allemands? Soit qu'avec *Fichte* le moi ait la prétention de créer l'homme, le monde et Dieu; soit, avec *Schelling*, que *l'identité absolue* ou *l'absolu*, se développe et s'étende sous les formes diverses de l'esprit et de la matière; soit, avec *Hégel*, que Dieu se connaisse lui-même dans la conscience de l'esprit humain; nous disons : que cette méthode d'évolution, outre qu'elle est inintelligible même dans la supposition du panthéisme, réduit la science à de pures abstractions et à des rêves nébuleux.

7. Marchant sur les traces de Vico et des allemands, Vincent *Gioberti* se donne avec emphase pour le défenseur de la

méthode ontologique pour arriver à la science. Confondant honteusement le *Premier ontologique* avec le *Premier psychologique*, il croit que nous devons procéder du premier ontologique, de qui toutes choses reçoivent leur existence et leur intelligibilité. En conséquence, il arrive à affirmer que nous *jouissons de l'intuition directe de Dieu*, et que dans cette intuition nous avons la connaissance confuse de toutes choses, connaissance qui, grâce à sa méthode, devient distincte. Une chose surtout fait sauter aux yeux les absurdités de cette méthode, c'est que dans l'état actuel de l'union de l'âme avec le corps, les choses intellectuelles nous sont moins connues que les choses sensibles.

8. Victor *Cousin* enseigne une philosophie conforme au panthéisme. Suivant lui, tous les systèmes philosophiques ne sont faux qu'autant qu'ils sont exclusifs ; *qu'on réunisse donc dans un seul corps et qu'on mette en harmonie* tous les éléments de vérité enseignés par les philosophes, et on obtiendra ainsi la vraie méthode philosophique, *l'éclectisme*. C'est en vain que Gioberti a cru pouvoir aplanir cette difficulté par sa *formule idéale*, dans laquelle il se glorifie non-seulement d'embrasser toutes les vérités, mais encore de mettre d'accord toutes les opinions contraires des philosophes. Nous montrons que dans l'une et l'autre hypothèse *l'éclectisme* est absurde et impossible.

9. Le *psychologisme rationel*, appelé aussi *méthode expérimentale*, tient le milieu entre le *sensisme* et le *subjectivisme* : c'est par cette méthode seulement que nous pouvons acquérir la science des choses. En effet, elle se sert de l'expérience et de l'induction pour former les principes objectifs, et du syllogisme pour en tirer les conclusions rationelles. Ainsi, elle diffère du sensisme, en ce qu'elle ne s'en tient pas à l'expérience et aux conclusions empiriques ; elle diffère du subjectivisme, en ce qu'elle rejette les principes subjectifs, comme dénués de toute force objective. A ce sujet nous proposons la célèbre doctrine de *Bacon* et de *saint Thomas* et nous la défendons de toutes nos forces.

10. Toutefois nous ne croyons pas qu'il faille entendre cette méthode en ce sens que *l'alliance de l'expérience avec la raison*,

puisse, sans autre secours, donner la science du monde intellectuel et moral, comme celle des choses sensibles. En effet, ces conclusions : *Le monde a été fait ; donc Dieu existe : La pensée ne vient pas de la matière ; donc l'esprit existe*, et autres semblables, ne peuvent être énoncées, si on ne suppose au préalable la révélation sociale de l'existence du monde intellectuel et moral.

11. Ainsi la vraie méthode philosophique est *inventive* des vérités des choses sensibles ; *démonstrative* des premières vérités des choses *suprasensibles*, bien qu'elle puisse, grâce aux enseignements primitifs, trouver par la déduction les vérités secondaires qui découlent de celles-là. C'est donc à tort qu'on reproche aux *traditionalistes* de méconnaître la philosophie *inquisitive* et *inventive*. Au contraire, ceux qui méritent un juste blâme sont les hommes qui exagérant la philosophie inquisitive, croient pouvoir chercher ce qui *est tout à fait ignoré*, puisque la connaissance préalable du sujet, non pas la connaissance *scientifique*, mais *commune*, est de l'essence de toute question.

12. Il ne faut pas, non plus, craindre que la doctrine des *traditionalistes* confonde le *principe* de la méthode avec le *but*; en effet l'enseignement social touchant les notions du monde intellectuel et moral, qui se fait par les parents, est *la condition sans laquelle* le sujet n'est pas préalablement connu, mais non le *principe* duquel part l'esprit pour chercher la vérité. C'est en vain qu'on confond cet enseignement avec le *fidéisme*, c'est-à-dire avec le *sens commun* ou le *consentement du genre humain*.

Ainsi nous soutenons de toutes nos forces que *la doctrine des traditionalistes* s'éloigne à une distance infinie des erreurs de *Huet*, de *Lamennais* et de *Bautain*.

XII. — QUESTIONS SUR LE DROIT CANONIQUE.

Ces questions sont au nombre de 20, et comprennent toutes les matières qui sont controversées en ce moment, entre les auteurs catholiques, et celles qui sont attaquées ou niées par les ennemis de l'Église. Nous n'en donnons pas le développement, nous nous contentons de dire qu'elles sont posées avec une grande compréhension des besoins de l'époque, et tendent toutes à prouver la nécessité de l'union de tous les pasteurs, et de tous les fidèles, avec le chef de l'Église, le vicaire du Christ sur cette terre.

XIII. — THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉLOQUENCE SACRÉE.

Cette thèse présente 12 questions dans lesquelles sont tracées les règles que doit suivre le prêtre dans l'exposition et l'apologie des dogmes de notre croyance. L'Ecriture sainte et les saints Pères sont désignés comme la principale source des preuves, sans rejeter toutes les autres raisons qui peuvent concourir à cette démonstration. Nous ne les consignons pas ici, parce que tout le programme donne assez l'idée de la méthode que doivent suivre les apologistes de la religion.

Nous devons faire remarquer en outre, que c'est là proprement le *Cours de rhétorique*, à l'usage des ecclésiastiques, convenablement placé ici, après avoir appris comment il faut penser.

XIV. — HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Courtes notions sur le 13e et le 14e siècle.

Considérations générales sur l'époque à laquelle appartiennent les principaux faits de l'histoire ecclésiastique qu'on expose :

1. *Hérétiques et schismatiques de cette époque.* — Amauri de Bène. — David de Dinant. — Stading. — Frères apostoliques ou Fratricelles. — Flagellants. — Palamites. — Béguards et Béguines. — Lollards. — Turlupins. — Nicolas de Rienzi.

2. *Papes les plus illustres de cette époque.* — Grégoire IX. — Innocent X. — Grégoire X. — Nicolas III. — Célestin V. — Boniface VIII. — Translation du Saint-Siége à Avignon. — Clément V. — Jean XXII. — Benoît XII. — Clément VI — Innocent VI. — Urbain V. — Grégoire XI.

3. *Conciles œcuméniques.* — Lyon, I. — Lyon, II. — Vienne.

4. Annates et réserves.

5. Suppression des Templiers; à propos de cette mesure. Conversion des Livoniens et des Mongols.

7. *Nouveaux ordres religieux et congrégations.* — Olivétaires. — Jésuates. — Hiéronymites. — Religieuses du Saint-Sauveur.

8. *Saints docteurs et hommes illustres.* — Le B. Albert le Grand. — S. Thomas d'Aquin. — S. Bonaventure. — S. Raymond de Pennafort. — Alexandre de Halès. — Jean Duns Scot.

9. *Scholastique et mystique.*

XV. — ESSAI D'INTRODUCTION A L'EXÉGÈSE DE L'ECRITURE SAINTE.

1. L'Écriture Sainte est un livre de la plus grande autorité, indépendamment de l'inspiration divine.

2. Ce qu'on entend par inspiration divine : tous les livres de

l'Ancien et du Nouveau Testament sont divinement inspirés.

3. Cette inspiration s'étend même aux paroles employées par les écrivains sacrés dans la composition de leurs ouvrages.

4. Quel est le canon des Hébreux et qui en fut l'auteur?

5. Canon de l'Eglise catholique : à l'Eglise seule, il appartient de proposer le canon des Livres saints.

6. Des moyens employés par l'Eglise pour étendre le canon : on démontre contre les Protestants que le concile de Trente a eu raison d'y insérer les livres deutérocanoniques.

7. Le texte hébreu de l'Ancien Testament et le texte grec du Nouveau ne sont point altérés dans les choses essentielles.

8. Les Septante furent-ils divinement inspirés? La version des Septante est-elle authentique?

9. Des versions latines, et principalement de la Vulgate, œuvre de saint Jérôme : bien qu'on ne doive pas la regarder comme divinement inspirée, elle est cependant du plus grand mérite, et c'est avec raison qu'elle a été préférée par le concile de Trente à toutes les autres éditions latines.

10. Le concile de Trente, en définissant que la Vulgate est authentique, n'a pas entendu la préférer aux textes originaux, ni même la préférer aux autres versions ; mais, par un jugement doctrinal, il a voulu reconnaître en elle une autorité irréfragable en matière de dogme et de morale, attendu sa conformité substantielle avec les textes originaux.

11. L'Eglise n'est pas obligée à lire l'Ecriture Sainte en langue vulgaire : ni la lecture de la Bible n'est nécessaire à tous, et même elle ne doit pas être permise à tous indistinctement. C'est aux pasteurs de l'Eglise qu'il appartient d'en permettre ou d'en défendre la lecture, conformément à la 4e règle de l'*Index*.

12. Des différents sens de l'Ecriture Sainte. — En quoi consiste le sens littéral? — Le même passage de l'Ecriture peut-il être susceptible de plusieurs sens littéraux?

13. Du sens spirituel, c'est-à-dire, *allégorique, anagogique* et *tropologique*. — On doit admettre dans l'Ecriture Sainte les sens spirituels.

14. Du sens accommodatice et des règles pour en user légitimement.

15. Du sens mystique. — Appliqué aux Saintes Ecritures de l'Ancien et Nouveau Testament, le mythe est une chimère et une invention sacrilége.

16. Régles *générales* pour l'herméneutique sacrée. — Règles particulières au sens littéral, — au sens mystique.

XVI. — ESSAIS D'EXÉGÈSE SACRÉE.

Le Pentateuque vengé contre les mensonges de M. Renan[1], thèse défendue par le sous-diacre *Cataldo Misciagna.*

Cet homme, qui a dit dans son cœur : *Dieu n'est pas*[2], attaque avec autant d'audace que d'impiété, et s'appuyant sur une érudition hébraïque, empruntée aux rationalistes allemands[3], le Pentateuque, où sont renfermées les origines du monde, de notre race, et par conséquent de Jésus-Christ et de son Eglise. Mais les catholiques montrent si évidemment et par des arguments de toute sorte l'antiquité et l'authenticité du Pentateuque, que si ces arguments étaient sans force, il en serait fait complétement de toute certitude historique.

Suivant donc la trace de nos docteurs, nous opposons aux mensonges impudents de ce récent calomniateur des traditions hébraïques, les propositions contraires qui suivent, et nous les défendrons par des arguments intrinsèques et extrinsèques, surtout par la tradition universelle et jamais interrompue des Hébreux, des samaritains, des païens et des chrétiens.

1. Il a existé réellement un chef et un législateur du peuple d'Israël, nommé Moïse[4].

2. Il est le véritable auteur du Pentateuque, le plus ancien des livres qui existent[5].

[1] Dans les *Etudes d'histoire religieuse*, 3e éd. Paris, 1858.

[2] *Psaume* XIII, 1.

[3] « M. Renan a puisé sa prétendue science dans le livre d'Ewald, *Histoire du* » *peuple d'Israël*, dit le docte Schœbel dans son traité contre Renan, *Démon-* » *stration critique de l'authenticité du Pentateuque*, dont on lit *l'introduction* » dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVIII, nov. 1858.

[4] Le nom de Moïse fut presque inconnu sous les Juges et durant les premiers siècles des Rois. Renan, *Etudes*, etc., p. 93.

[5] L'opinion qui attribue la rédaction du Pentateuque à Moïse..., paraît assez moderne... Les anciens Hébreux ne songèrent jamais à regarder leur législateur comme un historien. Renan, *Ibid.*, p. 83.

3. Le Pentateuque, dans sa totalité et dans chacune de ses parties, est identique à lui-même, et son unité et son authenticité sont solidement établies[1].

4. En conséquence tous les faits qui sont rapportés dans le Pentateuque sont parfaitement vrais[2].

5. On donne à la fin un abrégé du Pentateuque en présentant le sommaire de chaque livre; — puis on rappelle les prophéties qui, dans chaque livre, ont rapport au Messie, et ont été accomplies dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur.

On avouera qu'il est difficile de tenir les élèves d'un séminaire plus au courant des objections qui ont cours actuellement contre la religion, et d'y répondre par des preuves plus directes et plus persuasives.

XVII. — THÉOLOGIE.

Thèses soutenues contre l'impie coryphée de l'athéisme en France, Ernest Renan [3], par *Daniel Sgobba*, sous la présidence du T.-R. F. *Mélédandri*, chanoine de la cathédrale, professeur de théologie dogmatique et d'exégèse sacrée.

1. Les récits de la *Genèse*, par conséquent la loi, Job et les prophètes n'enseignent que le monothéisme : nous en convenons sans difficulté; mais l'académicien Renan affirme que le monothéisme est *une invention* de la race *sémitique* [4] : c'est le rêve d'un malade.

2. Ce n'est pas par un *instinct propre*, ni à raison d'une *structure psychologique spéciale* [5] et d'une *constitution intellec-*

[1] Il est clair qu'un rédacteur *Jéhoviste* a donné la dernière forme à ce grand ouvrage historique, en prenant pour base un écrit *Élohiste*. Renan, *ibid.*, p. 82

[2] L'histoire d'Israël s'est faite par l'action mutuelle et réciproque des deux entr'eux, et de ceux qui les redisaient. *Ibid.*

[3] « M. Ernest Renan a l'honneur d'être actuellement avec un éclat sans pair le représentant de l'athéisme français... » M. L. Veuillot, dans l'*Univers* du 15 janvier 1859. Les *Œuvres* de Renan que nous citons ont été condamnées par décret de l'*Index* du 7 juillet 1859. Voir *Annales*, ci-dessus, p. 164.

[4] « Tous les récits genésiaques sont essentiellement monothéistes. » Renan, *Hist. des langues sémitiques*; Paris, 1855, et dans la *Dissert.* sur les peuples sémitiques, lue à l'Académie des inscript. de Paris, dans les *Annales de philosophie*, t. XIX et XX.

[5] « On peut affirmer que les Sémites n'eussent jamais *conquis* le dogme de » l'*unité* divine s'ils ne l'avaient *trouvé dans les instincts les plus impérieux de* » *leur esprit*, etc. *Histoire* p. 5, et dans la *Dissert.*, où le *monothéisme* est dit le « *Résultat de la constitution psychologique.* »

tuelle inférieure [1] à celle des autres nations, que les Sémites ont créé, dans je ne sais quel désert, le monothéisme, comme le prétend ce rêveur. Ils l'ont reçu de l'auteur même de leur race Sem, qui lui-même l'avait reçu, non dans un *désert* [2], mais de son père Noë : de même que celui-ci avait reçu des patriarches antédiluviens, surtout de Mathusalem qui avait vécu avec Adam, le dogme de l'existence de Dieu et de son unité [3].

3. Dieu, créateur de toutes choses, a fait le premier Adam à *son image et ressemblance* [4]; il a daigné lui enseigner la *science des choses spirituelles*, et « par des sons sensibles et des » comparaisons matérielles [5] » il lui a révélé *sa justice et ses jugements, lui ordonnant de les faire connaître à ses enfants, afin que dans la suite des âges ses futurs descendants missent en Dieu leur espérance* [6].

4. C'est pourquoi avant le déluge on ne trouve pas une seule trace de polythéisme; en effet, le genre humain tout entier, c'est-à-dire non-seulement les fils de Sem, mais les descendants de Japhet et de Cham, ne reçut de son second père, Noë, que la connaissance d'un seul Dieu [7]. De là vient que le Polythéisme est de beaucoup postérieur au Monothéisme dont il n'est qu'une corruption, comme l'établissent avec la dernière évidence les monuments historiques de tous les peuples.

5. Comme tous ces monuments démontrent aussi que les Phéniciens, les Arabes, les Araméens et les autres Sémites (les Juifs exceptés, régis par une Providence spéciale) ont été

[1] « La race sémitique représente une combinaison *inférieure* de la nature humaine. » *Histoire cit.*, p. 4.

[2] « Le *désert* est monothéiste, » p. 6. « Le monothéisme est surtout *accommodé* aux besoins de populations *nomades*. » *Dissert.* cit., sur laquelle voir les observations de M. Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, avril 1859, t. XIX.

[3] *Genèse*, ch. VIII, 5.

[4] *Genèse*, I, 26; II, 16; III, 3.

[5] Ce sont les propres paroles de S. Augustin, dans : *De Genesi ad litteram*, l. VIII, c. 18, n. 37, cité au long dans les *Annales de philosophie*, t. XVII, p. 377 (4e série). — Voir Mgr Parisis; *Tradition et raison*, ch. I, Paris, 1858, et dans les *Annales*, t. XVII, p. 371 (4e série).

[6] *Eccli.*, XVII. — *Psaume* LXXVII.

[7] *Genèse*, IX, 1-19.

plus tard souillés de l'erreur du polythéisme [1], il reste que faire dériver le Monothéisme ou le Polythéisme de la différente *constitution intellectuelle* des diverses races, est la plus absurde des absurdités.

6. Mais à quoi bon d'autres preuves? Les juifs, les chrétiens, les mahométans, qui, comme dit Renan, composent surtout la race sémitique, proclament d'une voix unanime qu'ils n'ont pas tiré de leur cerveau le dogme de l'unité de Dieu [2], mais qu'ils l'ont reçu de leurs pères en remontant jusqu'à l'origine du monde. De nouveau l'iniquité s'est mentie à elle-même.

7. Ce Dieu unique n'est pas un Dieu *national*, propre au peuple juif, comme bégaye le même rêveur [3]. Il est le Dieu de *toute la terre* [4], *qui a créé le ciel et la terre*. Ce qui ressort évidemment du seul précepte de la sanctification du sabbat, donné comme *un pacte éternel entre Dieu et les enfants d'Israël, parce que c'est le repos consacré au Seigneur, qui cessa le septième jour l'œuvre de la création* [5].

8. Quel est le but des rêves de cet académicien? Il veut persuader que Dieu est une *invention humaine*, c'est-à-dire que Dieu est un mot sans réalité, un mot vide de sens, qu'il faut cependant conserver parce qu'il est *ancien, bon et plein de poésie* [6]. Or, cet insensé qui, de son mauvais cœur, crie qu'il n'y a point de Dieu, n'est qu'un menteur, comme le prouvent les premières paroles mêmes de la *Genèse* [7], qui nous montrent Dieu vivant et créant toutes choses *de rien*. Nous renvoyons le grand hébraïsant soit à la force du mot hébreu *bara*,

[1] Consul. Oppert « *Erreurs de M. Renan dans son Histoire des langues sémitiques,* » dans les *Annales de phil.*, t. XVII, p. 28.

[2] « La race arabe a pris part au développement du dogme qu'elle avait créé. » Renan, *ibid.*

[3] « Le Dieu des Juifs n'était qu'un Dieu *national*. » Trad. de Job par Renan. Préface.

[4] *Exod.*, XIX, 7.

[5] *Exod.*, XXXI, 15 et suiv ; *Gen.*, II, 2.

[6] « Dieu, *ce bon vieux mot*, un peu lourd peut-être,... étant en possession des » respects de l'humanité ; ce mot ayant pour lui une longue prescription et » ayant été employé dans toutes les belles poésies.... il y aurait un immense » inconvénient de l'abandonner!!! » Voir *Etud. d'hist. relig.*, par E. Renan.

[7] *Genèse*, ch. I.

soit au contexte d'où ressort, clair comme le jour, le sens du mot Dieu. Il peut même s'adresser aux exégètes rationalistes[1].

9. De plus, qui peut même soupçonner que pour les Juifs le nom de Dieu n'est qu'une vaine aspiration, puisque leurs livres sacrés montrent toujours et partout Dieu présent et faisant ce que nul, excepté Dieu, ne peut faire, c'est-à-dire des œuvres au-dessus des forces de toute nature créée? Telles sont entre mille, les prodiges du passage de la mer Rouge[2], le fait le plus admirable de l'Ancien Testament et qui révèle avec le plus d'éclat la *toute-puissante main de Dieu.*

10. Avec ses maîtres, les exégètes allemands, recourir à une explication poétique de ce fait plairait peut-être à Renan[3]; mais le texte sacré et la tradition constante des Juifs, des chrétiens et même des païens l'en empêchent. En effet, ces deux autorités prouvent sans réplique que le récit de l'*Exode* doit être pris historiquement et à la lettre.

11. Quant à l'hypothèse qui, d'après J. Leclerc, attribue ce passage au reflux naturel de la mer, aidé du vent *gadim,* elle est incroyable et même impossible.

12. Elle répugne au fait lui-même. Au moment où les enfants d'Israël passèrent la mer Rouge, non-seulement il n'y avait pas de reflux, mais bien le flux, c'est-à-dire le mouvement tumultueux des ondes vers le rivage; c'est un fait démontré par les observations des géographes, par leur comparaison avec la chronologie et par la position des astres à ce moment.

13. Ce passage de tout point admirable confirmé par tous les genres de preuves, l'autre rêve de l'académicien s'évanouit, savoir que *a priori* les miracles sont impossibles, attendu que les lois de la nature sont immuables[4]. Il a raison de dire cela du dieu imaginaire qu'il s'est forgé; n'ayant pas

[1] Surtout à Rosenmüller, *Scholies* sur ce texte.

[2] *Exod.*, XIV.

[3] Consultez l'ouvrage intitulé : *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au 19e siècle*, par Ern. Hello, Paris, 1859, qui donne ainsi la formule de l'athéisme moderne p. 7 : « Je crois en Dieu, je l'adore : mais il n'existe pas. »

[4] « Les lois naturelles sont immuables : établies par Dieu, ou plutôt par leur propre vertu, elles ne peuvent être changées par personne. » Voir *Etudes*, etc., M. Hello, p. 17 et 58.

établi les lois de la nature, il ne peut les changer. Mais les miracles historiquement vrais, sont métaphysiquement possibles à notre Dieu vivant et véritable, *par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait de ce qui a été fait* [1], *qui appelle les choses qui ne sont pas comme celles qui sont* [2]; *et qui fait tout ce qu'il veut au ciel et sur la terre* [3].

14. Or, ce Dieu c'est notre Seigneur Jésus-Christ devenu, surtout dans ces temps mauvais, un signe de contradiction, contre lequel se heurte dans son impuissante fureur la *science qui enfle* et qu'elle hait plus que le chien et la vipère; car étant tout-puissant, partout, en lui-même et dans ses saints, il triomphe, il règne, il commande, et disperse les orgueilleux. C'est donc en vain qu'avec des mots peut-être plus polis, mais non moins blasphématoires, le nouveau sophiste déblatère contre Jésus-Christ [4] et les saints : *Qui donnera contre cette pierre sera brisé* [5].

15. De cette vérité nous apportons en témoignage le sophiste lui-même, tellement livré au sens réprouvé, qu'il n'a pas rougi de faire l'éloge de Satan [6] et tout dernièrement encore, s'évanouissant de plus en plus dans ses propres pensées, il déclare la *raison autonome*, et déclare toute science impossible, en sorte que la finesse de l'esprit consiste à ne *jamais conclure* [7]; et maintenant comprenez-vous tous, idolâtres de la Raison?

A. BONNETTY.

[1] *Jean*, I.

[2] *Romains*, IV, 17.

[3] *Psaume* CXIII, 3.

[4] « Dans le Christ évangélique une partie mourra.., mais une part restera.. » Le thaumaturge et le prophète mourront ; l'homme et le sage resteront. » *Etudes*, etc., Hello, p. 55.

[5] *Matth.*, XXI, 44.

[6] « Satan, beau comme toutes les créatures nobles, plus malheureux que méchant. De tous les êtres autrefois maudits, que la *tolérance* de notre siècle a » relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné » *au progrès des lumières!..* et de *l'universelle civilisation !...* Il a perdu ses » cornes et ses griffes. » *Etud.*, etc.

[7] « Qui sait si la *finesse* d'esprit ne consiste pas à s'abstenir *de conclure* » et ailleurs : « La logique mène aux abîmes ; l'inconséquence est un élément es- » *sentiel* de toutes les choses humaines. »

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 119. — Novembre 1859.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS
FAITS
DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES
DES PEUPLES D'ORIENT
Pendant les années 1858 et 1859.

2e ARTICLE [1].

II. — Progrès dans l'étude de la littérature persane ancienne. — Traité sur les livres de *Zoroastre*. — Commentaire sur les *Gathas*, plus anciens que le Zendavesta.

Les inscriptions cunéiformes perses n'ont pas donné lieu à de nouveaux travaux, au moins aucun n'est venu à ma connaissance; mais les textes zends ont été le sujet de plusieurs ouvrages importants.

Un Parsi de Bombay, *Sohrabji Schapourji*, a fait imprimer un *traité sur les livres de Zoroastre*, leur authenticité et la langue dans laquelle ils sont écrits [2]. Mais cet ouvrage est en guzzarati, et je suis obligé de laisser à plus savant que moi le soin d'en indiquer le contenu et l'importance.

Les *études zoroastriennes* ont suivi leur cours en Europe et ont produit plusieurs travaux remarquables. Ces études fournissent une preuve bien frappante de la difficulté qu'il y a pour nous de faire revivre des langues mortes, de pénétrer dans l'histoire des temps antiques et de nous rendre compte d'idées anciennes. Nous avons dans le *Zendavesta* une collection de livres assez considérable, écrite dans une langue pa-

[1] Voir le premier article au numéro précédent ci-dessus, page 245.

[2] *Essai sur les livres religieux de Zoroastre, la langue dans laquelle ils sont écrits, et son antiquité*, par Sohrabji Shapourji. Bombay, 1859 (198 pages), en guzzarati.

rente de celle des *Védas* et ancêtre du persan actuel. Nous possédons des commentaires de ces livres en *pehlewi*, en *sanscrit* et en *parsi*; nous avons les livres des Parses modernes, qui nous transmettent une tradition presque ininterrompue; enfin, nous avons le culte encore vivant de la religion dont ces livres forment la liturgie, et, malgré tous ces secours, il y a peu de problèmes plus difficiles que l'interprétation du Zendavesta. Au reste, les matériaux et les travaux se multiplient, de sorte que les savants éloignés des grandes collections de manuscrits pourront s'occuper de ce sujet sans grands désavantages; l'édition de M. *Westergaard* est achevée, celle de M. *Spiegel* s'avance, et, en dehors de ces travaux généraux, il en paraît de partiels sur des parties du Zendavesta. Ainsi M. *Haug* a publié la première moitié d'une traduction et d'un commentaire sur la partie la plus difficile du *Yaçna*, les *Gathas*[1]. Ce sont des hymnes antiques dans un dialecte plus ancien que celui du reste du Zendavesta et conservés au milieu de la liturgie. M. Spiegel est le premier qui ait découvert cette différence entre eux et les autres livres. M. Haug avait déjà publié un essai sur les Gathas; il y revient avec plus d'expérience et muni de matériaux plus amples, et nous donne une transcription du texte, une traduction double et un ample commentaire philologique de ces pièces, qu'il promet de faire suivre d'une grammaire de ce dialecte.

Cette publication a ravivé entre lui et M. Spiegel[2] une lutte de principes, semblable à celle qui divise les interprètes européens des Védas. M. Haug fait peu de cas de la tradition; il préfère, aux paraphrases en pehlewi et en parsi, les ressources de l'étymologie et l'aide du dialecte des Védas. M. Spiegel, au contraire, s'attache d'abord à la tradition, qu'il contrôle par des étymologies tirées des dialectes persans, et ne s'adresse qu'en dernier lieu à la langue des Védas. L'un et l'autre de ces savants emploient les mêmes ressources, mais dans un

[1] *Die Gathas des Zarathustra*, herausgegeben, übersezt und erläutert von Dr Martin Haug. Première partie. Leipzig, 1858, in-8° (xvi, 246). Ce cahier fait partie du volume I des *Abhandlungen* de la Société orientale de Leipzig.

[2] Voyez, en outre, *Gelehrte Anzeigen der K. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, n. 50-52. Munich, 1858, in-4°.

ordre inverse, et la différence qui en résulte dans l'interprétation est très-notable. Pour ma part, je crois que la méthode de M. Spiegel est la plus sûre et qu'elle est moins sujette à faire dévier du sens primitif; au reste, c'était essentiellement celle que Burnouf a suivie dans son Yaçna.

M. *Spiegel* a fait paraître le second volume du texte Zend et de la paraphrase pehlewie, qui comprend le *Vispered* et le *Yaçna*, et il vient de publier le second volume de la traduction allemande, qui contient les mêmes livres. Cette traduction est accompagnée d'un commentaire qui s'attache au sujet et non pas à la partie philologique, réservée pour une série de volumes à part. Ce volume est précédé d'une longue et curieuse introduction sur le cérémonial des Parses. Il est impossible de lire ces travaux modernes sans être frappé de la manière dont Anquetil a été dépassé, et en même temps sans être pénétré de respect pour la probité de ce savant, qui a fait tout ce qui était possible dans son temps, et qui ne se permettait jamais de sortir d'une difficulté par une ruse ou un détour plausible.

12. — Progrès dans l'étude de la littérature persane moderne. — Histoire de Mahmoud le Ghaznevide. — Chroniques des pays du midi de la mer Caspienne. — Traduction de *Gulistan* et du *Bostan*. — Anthologie. — Biographie des Soufis.

La *littérature persane moderne* s'est, sans doute, enrichie de bien plus de publications que je ne pourrai en citer ; mais les livres publiés en Orient nous arrivent si rarement et, dans le meilleur cas, si tard, qu'on a presque honte de les annoncer.

M. *Reynolds*, à Londres, a rendu en anglais la traduction persane de l'*Histoire de Mahmoud* le Ghaznevide, par *Otbi*[1]. Nous ne savons presque rien de l'auteur, si ce n'est qu'il descendait d'une famille considérable et qu'il a vécu à la cour des premiers Ghaznevides, qui, comme tous les princes turcs de ce temps, s'entouraient de gens de lettres, qu'ils admiraient généralement plus qu'ils ne les comprenaient. Il est probable

[1] *The Kitab-i-Yamini*, Historical memoirs of the amir Sabaktagin and sultan Mahmud of Ghazna, early conquerors of Hindustan and funders of the Ghaznavide dynasty, translated from the persian version of the contemporary chronicle of *Al-Utbi*, by the Rev. J. Reinolds. London, 1858, in-8° (xxxvi, 511 pages).

au moins qu'il en était ainsi d'Otbi, un des auteurs les plus raffinés, les plus fleuris et les plus émaillés de poésies que le temps de la décadence arabe ait produits. Otbi, comme presque tous les chroniqueurs de ce temps, ne parle que des affaires de cour et de guerre, et observe peu ce qui nous paraîtrait le plus digne d'être conservé et raconté, quoique les règnes de Sebuctiguin et de Mahmoud eussent fourni, à un homme réellement intelligent, des matériaux de la plus grande valeur et d'une rare variété. Mais Otbi est le seul historien spécial que nous ayons de ces règnes, qui ont été remplis de si grands événements, et nous sommes heureux de trouver des renseignements fournis par un contemporain qui nous fait connaître les faits principaux et leurs enchaînements au moins extérieurs. Nous ne connaissions ce livre que par une *Notice* de M. de Sacy, et M. Reynolds a très-bien fait d'en publier la traduction entière, malgré ses défauts. Il a choisi de préférence au texte arabe, la *traduction persane* faite près de deux siècles plus tard par *Aboul Schérif*, de Djerbadacan, et je crois qu'il a eu raison, parce que cette version, quoique suffisamment ornée, est pourtant moins surchargée que l'original, et M. Reynolds en a encore allégé le poids en rejetant une partie des vers intercalés dans la prose. Je me reproche presque d'applaudir à une méthode qui est contre les principes stricts en cette matière ; mais on est saisi d'une sorte de désespoir en se sentant comme englouti dans ces phrases surabondantes, et l'on pardonne facilement à un traducteur qui les simplifie. Une circonstance curieuse, et qui montre l'état déplorable des rapports littéraires entre l'Europe et l'Orient, c'est que M. Reynolds a été en partie déterminé à préférer la version persane, parce qu'il n'avait pas de texte de l'original dans lequel il aurait pu avoir confiance ; ce qui prouve qu'un homme aussi bien placé que lui, et qui avait un si grand intérêt à savoir ce qui avait paru sur ce sujet, n'a pas connu l'édition d'Otbi qui a été publiée à Delhi avec des gloses interlinéaires. C'est vraiment une honte pour nos communications avec l'Inde.

M. *Dorn*, à Saint-Pétersbourg, a clos la série de ses *Chroniques persanes des pays au midi de la mer Caspienne*, par un

quatrième volume[1], dans lequel il a réuni tout ce que les historiens arabes, persans et turcs ajoutent de renseignements à ceux que fournissent les chroniqueurs spéciaux. Ce volume contient des extraits de vingt et un historiens et des introductions, tables et appendices qui en rendent l'usage parfaitement facile. Il va publier maintenant la traduction de sa collection, et nous aurons à notre disposition à peu près tout ce qui s'est conservé sur l'histoire du Ghilan, du Mazenderan et de tout ce coin du monde, qui, pendant les derniers siècles, avait beaucoup perdu de son importance, mais qui est évidemment destiné à la retrouver. Il a fallu une résolution et une persévérance à toute épreuve pour se vouer à une œuvre en apparence si ingrate et qui était pourtant nécessaire : c'est un bel exemple de ce que l'érudition doit faire pour l'histoire de l'Orient, et de la manière dont les académies peuvent employer leurs moyens et leur influence pour rendre possibles des entreprises scientifiques qui, sans elles, seraient inexécutables.

Il a paru deux ouvrages sur *Sa'di* : l'un est une nouvelle traduction du *Gulistan*; l'autre une édition du texte du *Bostan*. Sa'di est, de tous les poëtes orientaux, celui qui convient le plus à l'esprit européen, et peut-être le seul qui puisse jouir chez nous d'une véritable popularité ; non pas qu'il n'y ait des poëtes infiniment plus grands et plus profonds que lui ; mais ses qualités nous conviennent davantage. La parfaite élégance de sa narration, son esprit d'humanité, peu sectaire ou local, tolérant et gracieusement moqueur des folies et des vices des hommes, nous plaisent. M. *Defrémery*[2] a senti cela parfaitement et a entrepris de nous donner une traduction aussi fidèle, mais moins calquée sur la phrase persane que celle de M. Sémélet. Il a accompagné son travail de notes suffisantes pour les noms ou les coutumes qui pourraient être inconnus au lecteur français, et l'a fait précéder d'une *Biographie de*

[1] *Muhammedanische Quellen zur Geschichte des südlichen Länder des Kaspischen Meeres*, von B. Dorn. IV Theil : Auszüge aus Muhammedanischen Schriftstellern, nebst einer kurzen Geschichte der Chane von Scheki. Saint-Pétersbourg, 1858, in-8° (47 et 666 pages). (Prix : 4 thalers.)

[2] *Gulistan ou le parterre de roses*, par Sa'di, traduit du persan sur les meilleurs textes, et accompagné de notes historiques, géographiques et littéraires, par Ch. Defrémery. Paris, 1858, in-8° (XLVII et 259 pages).

Sa'di, dans laquelle il a réuni tout ce qu'on sait de sa vie. Ce livre aura des milliers de lecteurs, ce qui est aussi rare pour un livre oriental, que désirable pour la littérature.

M. *Graf*, qui nous avait déjà donné une bonne traduction en vers du *Bostan*, fait paraître aujourd'hui le texte de cet ouvrage[1], avec un commentaire composé par lui-même en persan, d'après les gloses d'une édition de Calcutta et le commentaire turc de *Sourouri*. Ce commentaire est concis, comme doivent l'être des annotations destinées aux écoles. Le Bostan est, je crois, un ouvrage plus parfait que le Gulistan, mais il n'aura jamais la même popularité en Europe, parce qu'un récit en vers perd trop dans une traduction, et peut-être parce qu'il a une teinte plus mystique. Sa'di n'était pas un homme naturellement adonné au mysticisme; dans un autre pays et un autre temps il serait probablement resté étranger à cette manière de voir; mais en Perse tout homme cultivé et doué d'un certain degré d'imagination devenait nécessairement soufi. On était repoussé par la sécheresse de la religion officielle, et on se réfugiait dans le soufisme, qui était le seul asile ouvert à la liberté de penser. Ce n'était pas, à beaucoup près, toujours un mysticisme de bon aloi, sans que pour cela on puisse l'accuser d'être affecté; c'était un tour que la mode et la littérature avaient donné à l'esprit d'un peuple à qui les formules de l'islam n'avaient jamais suffi, un tour qui s'alliait à tous les caractères, à la dévotion absorbante de Djélal eddin Roumi et de Férid eddin Attar, à la joyeuse débauche de Hafiz, à la vanité de l'homme de lettres, comme chez Nizami, ou à celle du savant, comme chez *Abdurrahman Djami*.

Ce dernier est un excellent exemple du soufisme imparfait, mais sincère. Né dans le Khorasan, en 817 de l'hégire, fils d'un savant, il fit de très-bonne heure ses études avec une grande distinction, fut, encore jeune, initié au *soufisme*, entreprit, selon l'habitude de son temps, plusieurs voyages pour visiter des savants et des scheïkhs en renom, et passa la plus grande partie de sa vie à Hérat, dans l'étude et dans une vie aussi retirée que le permettait la grande faveur dont il jouis-

[1] *Le Bostan de Sa'di*, texte persan, avec un commentaire persan, publié par Ch. H. Graf. Vienne, 1858, in-8° (VIII et 419 pages).

sait auprès des princes timourides de son temps. C'était un homme d'un grand savoir, d'un esprit très-vif, regardé comme une autorité dans les affaires mondaines et spirituelles, et entouré de la vénération que les musulmans ont de tout temps, et plus que tout autre peuple, accordée à une vie vouée au savoir et à la dévotion. Il a composé un nombre infini d'ouvrages en vers et en prose, sur les sujets les plus variés, dont quelques-uns des plus importants ont été publiés en Europe. M. *Wickerhausen*[1] y ajoute maintenant une *petite anthologie* tirée du second des trois divans de Djami; ce sont de jolies pièces lyriques, auxquelles le traducteur a joint une version allemande en vers. M. *Lees*, à Calcutta, vient de faire paraître un autre ouvrage de *Djami*, qui jouit d'une réputation méritée depuis que M. de Hammer et surtout M. de Sacy en ont publié des notices détaillées; ce sont les *biographies des soufis*[2]. Djami avait été invité à remanier un traité qui contenait les sentences des soufis principaux, et qui était devenu difficile à entendre, l'auteur l'ayant composé dans l'ancien dialecte de Hérat; il refit l'ouvrage, ajouta aux sentences une notice biographique sur chacun des soufis, continua la collection jusqu'à son temps, et compléta la matière par un traité préliminaire, dans lequel il expose systématiquement la théorie des *états* ou *stations* par lesquels un soufi doit passer avant d'atteindre la perfection mystique, et la classification des soufis d'après les degrés auxquels ils sont parvenus. Cette *introduction* a été publiée et commentée par M. de Sacy, et est restée la source principale dans laquelle nous pouvons puiser une connaissance exacte de la théorie et des termes techniques du soufisme. Dans le corps de l'ouvrage, Djami énumère 611 soufis, hommes et femmes, en raconte brièvement la vie, et rapporte les plus exquises de leurs sentences : c'est là le sujet réel

[1] *Blütenkranz aus Dschamis zweitem Diwan*, von Moriz Wickerhausen. Vienne, 1858, in-8° (48 pages). Ce petit livre, très-élégant, a été imprimé comme offrande aux savants qui assistaient à l'assemblée des orientalistes à Vienne.

[2] *Lee's persian series The Nafahat al ons min Hadharat al qods*, or the lives of the Soofis by Mawlana Noor al Din abd al Rahman Jami, edited by Mawlawis Gholam Iisa abd al Hamid and Kabir al Din Ahmad with a biographical sketch of the author by W. Nassau Lees, Calcutta, 1859, in-8° (20 et 740 pages).

de l'ouvrage. Il nous fournit de riches matériaux pour l'intelligence des doctrines de cette secte; il y a naturellement beaucoup d'uniformité dans le fond des sentiments, mais les expressions sont variées et l'on y trouve souvent une véritable profondeur de pensée.

13. — Recherches sur la langue kurde. — Collection des historiens arméniens.

Je ne dois pas quitter l'Asie occidentale sans dire quelques mots de deux ouvrages qui lui appartiennent, les *Recherches* de M. *Lerch* sur la *langue kurde* et la *Chronologie arménienne* de M. *Dulaurier*.

L'académie de Saint-Pétersbourg, profitant de la détention d'un certain nombre de prisonniers kurdes à Rosslaw, y envoya M. *Lerch*, et le chargea de faire des études sur leur langue. M. Lerch, après s'être acquitté de cette commission avec beaucoup de zèle et d'intelligence, a publié le résultat de ses observations. Une première livraison de ses Recherches a paru, il y a quelque temps, contenant les textes qu'il a pu réunir. Aujourd'hui[1] il publie le *vocabulaire de deux dialectes kurdes*, précédé d'une critique minutieuse de tous les travaux dont cette langue avait été l'objet avant lui. Le kurde est un très-curieux reste d'une ou de plusieurs langues antiques; il mérite une étude approfondie, et il serait à désirer qu'un homme bien préparé et maître des méthodes philologiques actuelles, comme M. Lerch, fût envoyé, pendant plusieurs années, dans le cœur du Kurdistan, pour y recueillir les formes anciennes de la langue, et ce qui reste de littérature populaire. En attendant, l'académie paraît avoir décidé la publication d'un ample *dictionnaire kurde-français*, par M. *Jaba*, consul russe à Erzeroum.

Vous savez tous que M. Dulaurier a commencé la publication d'une *collection d'historiens arméniens*. Il a trouvé nécessaire d'ajouter à ce grand travail, comme une sorte d'appui et de commentaire perpétuel, un *traité sur la chronologie arménienne*[2]. La complication des nombreuses ères qui ont été en

[1] *Forschungen über die Kurden und die iranischen Nord-chaldäer*; von Peter Lerch, deuxième livraison. Saint-Pétersbourg, 1858, in-8° (II et 227 pages). Prix : 20 groschen.

[2] *Recherches sur la Chronologie arménienne, technique et historique*, ouvrage

usage dans le pays, l'incertitude de leurs points de départ et les erreurs des chronologistes antérieurs produisaient des confusions qui auraient nécessité à tout moment des éclaircissements et des rectifications pour rendre intelligible le récit des historiens. M. Dulaurier a préféré traiter cette matière systématiquement, exposer l'origine et préciser les commencements des ères, et par conséquent fixer les dates qui en dépendent, appuyer ses arguments d'une série considérable de textes qui contiennent les preuves historiques de ce qu'il avance, et construire des *tables* qui permettent de faire concorder les dates entre elles ; il s'est surtout servi des ressources que lui fournissait la science, presque oubliée, du comput ecclésiastique, qu'il a cherché à faire revivre, en montrant de quel secours elle peut être, non-seulement pour la chronologie arménienne, mais encore pour celle des Byzantins et des nations slaves. C'est ainsi qu'est composé le premier volume de son traité, consacré à la *chronologie technique;* la *chronologie historique*, qui comprendra les généalogies et les tables chronologiques des événements, est réservée pour un second volume. Il est très à désirer que cette partie suive promptement la première, et que l'ouvrage, qui a coûté des années de travail à son savant auteur, soit achevé; car il portera la lumière non-seulement dans l'histoire de l'Arménie, mais souvent encore dans celle des peuples environnants, puisque les Arméniens, pour leur malheur, ont été mêlés aux affaires de tous les peuples conquérants, et que leurs annales traversent comme un fil rouge l'histoire de toute l'Asie occidentale et centrale.

14. — Progrès dans les études sanscrites. — Paléontologie linguistique du sanscrit. — Sur les sacrifices. — Le *Ramayana.* — Extraits du *Mahabharata.* — Histoire des Jainas. — Le *Pantchatantra.* — Les *Avadânas.*

Avant de parler des livres publiés en sanscrit et dans les langues qui s'y rattachent, j'ai à annoncer un ouvrage qui remonte au delà de l'époque du sanscrit, dans les temps *ariens primitifs* : c'est l'*Essai de paléontologie linguistique*, dont

formant les Prolégomènes de la collection intitulée : *Bibliothèque historique arménienne*, par Ed. Dulaurier. Paris, 1859, in-4° (xxiv, 451 pages).

M. *Pictet*, à Genève, vient de publier le premier volume[1]. Rien ne saurait exprimer plus exactement et plus brièvement la nature et l'objet de cet ouvrage remarquable, que la désignation de paléontologie. De même que l'étude de l'anatomie comparée a donné le moyen de reconnaître et de classer, selon les espèces et les époques, les animaux fossiles antérieurs aux espèces actuelles, de même l'étude comparée de la grammaire, qui a été poussée si loin depuis cinquante ans dans la branche arienne des langues, commence à permettre de rechercher l'état primitif de cette race, les lieux de son séjour et le degré de civilisation qu'elle avait atteint avant de former les rameaux qui ont produit les peuples indo-européens actuels. L'idée de ces recherches n'est pas neuve ; elle a dû frapper tous ceux qui se sont occupés de la grammaire comparée, et qui tous ont plus ou moins contribué à son avancement ; mais l'ouvrage de M. Pictet est le premier livre systématique sur cette matière. Il divise son travail en deux parties : dans la première, il traite de ce qui peut indiquer les *lieux de séjour des Ariens primitifs*, tant par des désignations géographiques et climatériques, que par les mots qui désignent les objets naturels, métaux, plantes et animaux qu'ils ont dû connaître, puisqu'ils ont inventé des noms pour eux ; dans la seconde, il s'occupera des *noms des objets* qui se rapportent à la civilisation et qui marquent les progrès que cette race avait dû faire dans les arts et l'industrie avant de se diviser. L'idée fondamentale de tout travail de ce genre est, naturellement celle-ci : que tout objet exprimé par un mot que l'on retrouve dans les différentes branches de la même famille de langues, a dû être commun à la race primitive dans les temps antérieurs à l'émigration et à la dispersion de cette famille, et à la formation de ses dialectes. Cette idée, très-simple, se complique d'un côté par la possibilité, souvent par la probabilité de la communication des mots d'un peuple à l'autre, postérieurement à leur séparation du tronc commun ; de l'autre, par les difficultés de l'etymologie. On comprend donc que

[1] *Les origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs.* Essai de paléontologie linguistique, par A. Pictet. Première partie. Paris, 1859, grand in-8° (xn et 547 pages).

chaque cas doit être pesé et déterminé avec toutes les ressources de la philologie et selon les principes les plus sévères de la grammaire comparée, et des règles de la permutation des sons dans chaque langue et famille de langues. On doit se méfier de l'identité de son la plus séduisante, et tenir compte de toutes les circonstances historiques qui peuvent influer sur la décision de chaque cas. Les principes que M. Pictet établit sont très-rigoureux et d'une vérité incontestable, et il les applique avec une sincérité parfaite. Le résultat qui ressort de son premier volume est la confirmation de l'idée généralement admise que la *patrie des Ariens était la Bactriane*; mais M. Pictet y ajoute que cette race a dû s'étendre, d'un côté, vers les *sources de l'Oxus*, de l'autre, vers la *mer Caspienne*, et qu'elle a dû former de bonne heure deux groupes, l'un plus oriental, dont seraient sortis les *Ariens de l'Inde et de la Perse*, et l'autre, plus occidental, dont les émigrations successives auraient formé les peuples qui couvrent aujourd'hui presque *toute la surface de l'Europe*. Dans le second volume, l'auteur se propose de déterminer le degré de civilisation que ces Ariens primitifs avaient atteint. Il est impossible de donner une idée, même sommaire, des détails innombrables sur lesquels il s'appuie; mais tout lecteur intelligent le suivra avec intérêt dans sa démonstration, et, s'il ne peut pas partager son avis sur tous les points, il se rappellera qu'il s'agit ici d'une science encore toute neuve, et qui trouvera les éléments d'une précision plus rigoureuse dans l'étude de chaque dialecte qu'on soumettra à une analyse scientifique.

Il n'a paru de nouveau volume d'aucun des différents ouvrages *védiques* dont la publication est commencée, et je n'ai rien à annoncer sur cette littérature, excepté un mémoire de M. *Weber* sur les *sacrifices auxquels donnent lieu les Omina et Portenta*[1]. J'ai tort de dire un mémoire; car c'est une interprétation des passages des Védas relatifs à ce sujet, qui commence et se termine sans la moindre indication, ni de la thèse de l'auteur, ni du but qu'il se propose. Un savant commentaire qui accompagne ces passages contient des explications et

[1] *Zwei vedische Texte über Omina et Portenta*, von A. Weber. Berlin, 1859, in-4° (10 pages). (Tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin.)

des détails pleins d'intérêt. J'avoue que la manière abrupte dont l'auteur livre au public ses matériaux, sans un mot d'introduction, me donne une haute idée du degré auquel ces études sont parvenues en Allemagne ; car évidemment on ne peut s'adresser ainsi qu'à des hommes parfaitement au courant des questions, et qui n'ont point besoin qu'on leur indique l'intérêt et la portée de ce qu'on leur offre si peu cérémonieusement. On ne trouverait certainement pas assez d'initiés dans aucun autre pays pour procéder de cette façon.

J'avais espéré pouvoir vous entretenir des *Prolégomènes des Védas*, que M. *Max Muller* prépare depuis plusieurs années; malheureusement l'ouvrage, quoique terminé, n'est pas encore publié. Il contiendra les idées et les observations que la longue étude des textes et des commentaires a fournies à l'auteur sur l'origine de ces hymnes, l'état de civilisation qu'ils supposent, et toutes les grandes et difficiles questions que soulèvent ces documents antiques, mine inépuisable d'études historiques qui ne fait que de s'ouvrir devant nous.

M. *Gorresio* a publié le dixième et dernier volume du *Ramayana* [1], et l'on doit féliciter le public savant d'être maintenant en possession d'une édition aussi correcte et d'une traduction aussi fidèle de ce grand monument épique. Le volume qui vient de paraître contient la fin de la traduction, une *préface* destinée avant tout à combattre les idées émises par M. Weber sur la nature et l'époque du poëme, et un choix de variantes du premier livre. Ce spécimen de variantes fait vivement désirer que l'auteur nous donne aussi celles qui se rapportent aux autres livres, parce que le Ramayana a subi des changements nombreux et en partie considérables dans différentes rédactions, de sorte qu'un éditeur, surtout quand il suit une seule rédaction, comme M. Gorresio l'a fait avec beaucoup de raison, exclut nécessairement un certain nombre de morceaux qu'il serait important de réunir pour mettre à la disposition du lecteur les matériaux critiques dont il peut avoir besoin. On pourrait en former des volumes à part, ou, mieux encore, les joindre à une nouvelle édition de l'ouvrage

[1] *Ramayana, poemo sanscrito di Valmici*, traduzione italiana con note, per Gaspare Gorresio. vol. X. Paris, 1858 (xxxv, 371 pages).

entier, publiée dans une forme plus modeste et plus accessible aux hommes studieux. Les gouvernements qui font publier des ouvrages d'érudition ne pensent jamais assez aux moyens et aux nécessités de ceux auxquels ces travaux sont réellement destinés, et ne savent pas qu'aucun degré de libéralité dans la distribution gratuite des livres n'équivaut au bon marché de la vente, par lequel seuls ils arrivent aux mains de ceux qui s'en serviront.

Le *Mahâbhârata* n'a pas été traité avec la même faveur que le Ramayana, et quoique le texte ait été imprimé, nous n'en obtenons la traduction que par épisodes isolés. C'est ainsi que M. *Sadous*, professeur à Versailles, vient de donner la traduction des textes que M. Johnson avait publiés pour l'école de Haileybury, et dont quelques-uns n'avaient, je crois, été traduits en aucune langue de l'Europe [1]. L'énorme étendue du poëme nous a empêchés jusqu'ici d'en avoir une traduction complète ; mais l'importance de l'ouvrage est telle, qu'il devrait se former une association qui répartirait entre ses membres un travail trop étendu pour le temps et les forces d'un seul homme.

M. *Weber* nous fournit des matériaux pour servir à l'*histoire de la secte des Jaïnas* [2], la moins connue des grandes sectes, et qui, pendant quelques siècles, a joui d'une grande puissance dans le Guzzerat, où elle a laissé de magnifiques monuments de sa piété et de son goût. M. Weber a trouvé à Oxford le plus ancien livre jaïna connu jusqu'à présent, et dont l'objet est la glorification de la montagne sainte de Catrunjaya, à l'occasion de laquelle le poëte récite une quantité de légendes. M. Weber en donne des extraits en texte et traduction, les accompagne de commentaires, et les fait précéder d'une dissertation sur les origines de la secte. Rien n'est plus obscur que ce sujet ; on y nage sans boussole sur cette mer ténébreuse de la chronologie indienne, à ce point que Colebrooke a assigné aux Jaïnas une

[1] *Fragments du Mahabharata*, traduits du sanscrit en français, par A. Sadous. Paris, 1858, in-8° (125 pages.)

[2] *Ueber das Çatrunjaya Mahatmyam*. Ein Beitrag zu der Geschichte der Jaina, von Albrecht Weber. Leipzig, 1858, in 8° (117 pages). Ce traité forme le numéro IV du premier volume des Mémoires publiés par la Société orientale allemande.

origine antérieure au bouddhisme, pendant que M. Wilson les fait naître de la décadence de cette religion dans le 8e ou 9e siècle de notre ère. M. Weber paraît en placer l'origine dans le 5e siècle avant notre ère, si j'ai bien suivi son raisonnement. J'exprime ce doute sans vouloir, en aucune façon, l'accuser d'une obscurité plus grande que celle qui est inhérente à tout calcul de chronologie indienne, où l'on ne peut jamais suivre une ligne bien directe, car on est obligé de s'appuyer sur toutes sortes de preuves indirectes ou accidentelles. Toute l'histoire de l'Inde se reconstruit ainsi, et ce n'est qu'avec une difficulté extrême qu'on parvient à fixer un point avec assez de certitude pour qu'il puisse à son tour servir d'appui afin d'en déterminer d'autres.

De toutes les parties de la littérature indienne, il n'y en a aucune qui ait obtenu une popularité comparable à celle des *apologues*. Soit que les Hindous aient inventé le genre, soit que leur esprit subtil et élégant fût particulièrement propre à le cultiver, il est certain que les apologues du *Pantchatantra* ont fait le tour du monde, et ont été adoptés par tous les peuples. M. de Sacy a fait l'histoire de ces contes dans tout l'Occident, à partir du temps où ils avaient pénétré en Perse, et depuis lors on a beaucoup étendu ces recherches.

M. *Kosegarten* [1] vient de publier le commencement d'une édition sanscrite du *Pantchatantra*, et M. *Benfey* est sur le point de faire paraître un ouvrage sur les *apologues indiens*, comprenant, non-seulement le Pantchatantra, mais tous ceux qui sont connus. Le premier volume qui est déjà imprimé, se compose d'une introduction qui traite de l'origine et de l'histoire de cette littérature de fables, et de l'influence qu'elle a exercée, et c'est le désir d'aider M. Benfey dans ses recherches qui nous vaut un nouvel ouvrage de M. *Stanislas Julien*, sous le titre de *Les Avadânas* [2]. M. Julien a trouvé dans une collection chinoise un grand nombre d'apologues et de paraboles bouddhiques, traduits du sanscrit et perdus dans l'original;

[1] *Pantchatantram*, sive quinque partitum de moribus exponens, edidit J. G. L. Kosegarten. Cahier 1. Greifswalde, 1859, in-4° (64 pages).

[2] *Les Avadânas, contes et apologues indiens*, inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables, de poésies et de nouvelles chinoises, traduits par M. Stanislas Julien, Paris, 1859, 3 vol. in-12 (xx, 220, 251 et 272 pages).

il en a publié 112. Ils sont de différents auteurs et différent de qualité. Quelques-uns sont très-gracieux ; quelques-uns de ceux qui sont attribués à *Sakiamouni* ont de la profondeur, et cette découverte inattendue montre combien la littérature indienne peut encore attendre de secours des trésors enfouis dans les profondeurs de la littérature chinoise. Au reste ces apologues indiens ne remplissent que la moitié de l'ouvrage de M. Julien ; la seconde partie consiste en *contes chinois*, qui n'ont rien de commun avec les premiers, car ils sont composés dans un esprit parfaitement mondain, et visent à l'amusement du lecteur et point à son instruction ; je pense que l'auteur les a mis là pour faire ressortir le génie opposé des deux races. On ne peut s'étonner que les apologues indiens soient en grande partie d'origine bouddhique ; car Sakiamouni était un réformateur qui, s'adressant au grand nombre, devait nécessairement chercher à agir sur les esprits par tous les moyens qui pouvaient en ouvrir l'accès.

15. — Progrès dans l'étude de la philosophie indienne. — Com. sur Kapila. — Analyse des philosophes indiens. — Le *Surya Siddanta* et sa traduction. — Les Indiens ont emprunté leur astronomie aux Grecs anciens et aux Chinois.

Sur la *philosophie indienne* je n'ai trouvé à mentionner que l'achèvement de l'édition du commentaire de *Vijnana Bhikshu* sur les aphorismes de Kapila, publié par M. *Hall d'Adjmir* [1], avec une préface, dans laquelle il traite de la littérature de l'école du Sankhya, et entre dans quelques détails sur les points principaux de cette école. M. *Ballantyne* a promis une traduction de l'ouvrage de Bhikshu, qui est un auteur d'un âge relativement moderne, mais qui paraît jouir d'une grande autorité dans l'Inde. La philosophie hindoue est encore loin d'avoir dans l'histoire du développement de l'esprit humain la place qui lui appartient, et elle ne peut la prendre que lorsque l'étude complète des documents aura permis de dégager le fond de la terminologie compliquée qui l'enveloppe, et d'ex-

[1] *The Sankhya-Pravachana Bhashya*, a commentary on the aphorisms of the hindu atheistic philosophy, by Vijnana Bhikshu, edited by F. Hall, Fasc. III. Calcutta, 1857, in-8° (67, 223 et 54 pages). C'est le dernier cahier de la *Bibliotheca indica* qui soit arrivé à Paris ; il porte le numéro 141.

poser dans notre langage des idées dont la profondeur surprendra souvent les penseurs les plus prévenus contre ces spéculations. M. *Hall* va nous donner une idée de la richesse de cette branche de la littérature sanscrite dans un ouvrage qu'il vient de terminer, mais qui n'est pas encore arrivé en Europe, et dans lequel il a classé et analysé près de 1,100 ouvrages philosophiques indiens. On ne trouve dans les bibliothèques de l'Europe qu'un petit nombre de ces ouvrages, et il est à craindre qu'ils ne disparaissent dans l'Inde; car là, comme partout, l'introduction de l'imprimerie accélère la destruction des manuscrits, et il serait digne du gouvernement de l'Inde de faire rechercher, acheter et envoyer en Europe ces magnifiques matériaux de l'histoire de l'esprit humain. Il ne faut jamais oublier que la philosophie est d'origine indienne, et que son histoire restera incomplète quand ces ouvrages, que rien ne pourra remplacer, auront disparu. Il faut rendre cette justice au Gouvernement anglais dans l'Inde, qu'il n'a pas été insensible au sentiment des devoirs que la domination impose à un peuple civilisé ; puisse-t-il aussi remplir celui-ci pendant qu'il est encore temps, car bientôt il sera trop tard !

M. *Hall* a fait paraître, il y a quelques temps, les trois premiers cahiers de l'ouvrage classique sur *l'astronomie indienne*, le *Surya Siddhanta*. L'interruption de la *Bibliotheca indica* ne lui a pas encore permis d'achever ce travail important; en attendant on annonce la publication prochaine d'une *traduction complète de l'ouvrage*, par M. *Whitney*, à Newhaven. M. *Biot* [1], de son côté, soumet dans ce moment *l'astronomie indienne* à un examen critique et historique, et expose les résultats de ses recherches avec cette parfaite clarté qui permet, même aux hommes les moins versés dans la science, de suivre son argumentation sur les points les plus difficiles de l'histoire de l'astronomie. M. Biot prouve que les formules astronomiques du Surya Siddhanta reposent, non pas sur des observations faites par les Hindous, mais sur celles des *Grecs* avant Ptolémée et sur celles des *Chinois*, et que les Hindous ont combiné et produit leurs formules avec ces éléments étran-

[1] Voyez le *Journal des Savants* de l'année 1859.

gers au moyen d'une puissance et d'une habileté de calcul du premier ordre. Cette question, qui a occupé tant de grands savants, paraît enfin résolue définitivement.

16. — Progrès dans l'étude de la grammaire sanscrite. — Diverses grammaires, et dictionnaires.

La *grammaire sanscrite* a reçu plusieurs accroissements considérables. Vous savez que M. *Regnier* a terminé sa grande étude sur la *Grammaire du Rig-Véda*; M. *Weber* a achevé, de même, la sienne sur la *Grammaire du Yadjour-Véda* [1], et M. *Whitney* en promet une semblable sur l'*Atharva-Véda* et sur le *Taitirya*. M. *Aufrecht* a publié un travail spécial sur une classe particulière de *suffixes sanscrits* [2]. Il expose, dans une préface très-bien faite, la nature du problème ; puis il donne un commentaire détaillé des formules par lesquelles les anciens grammairiens avaient résumé cette matière. Il a choisi le plus complet et le meilleur de ces commentaires, qui paraît dater du 13e siècle, et l'a accompagné de notes, d'un glossaire et de plusieurs tables, pour en rendre l'usage le plus facile possible. Il n'a pas donné de traduction du texte, ce qui eût été à peine possible en pareille matière, et certainement inutile, puisque l'ouvrage ne s'adresse qu'à ceux qui se livrent à l'étude spéciale de la grammaire sanscrite.

Enfin il a paru le premier volume du plus grand ouvrage sur la grammaire sanscrite qui ait jamais été entrepris, le *Mahabashya*, publié par M. *Ballantyne* [3]. Vous savez tous que la grammaire sanscrite classique de *Panini* consiste en vers mnémoniques, d'une précision admirable, mais inintelligibles sans commentaire : aussi les commentaires n'ont pas manqué, et les meilleurs d'entre eux ont été de nouveau le texte de

[1] *Indische Studien*, von Weber. Vol. IV. Berlin, 1858, in-8°.

[2] *Ujjvaladatta's commentary on the Unadisutras*, edited by Th. Aufrecht. Bonn, 1859, in-8° (25 et 279 pages).

[3] *The Mahabashya*, with the commentary the Bhashya Pradipa and the commentary thereon the Pradipodyota. Vol. I. Containing the Navahnika with english version of the opening portion, edited by James Ballantyne, principal of the Government college at Benares, wit the aid of the Pandits of the college. Mirzapore. Vol. I, 1856, in-fol. oblong (24 et 808 pages).—Le spécimen de la traduction anglaise a été imprimé dans le même format et est composé de 24 pages.

nouvelles explications, et ainsi de suite. Tous ces travaux sont dignes de la plus grande attention; car les Hindous ont porté dans leurs études grammaticales toute la subtilité et la délicatesse de leur esprit. M. Ballantyne, qui est un des hommes les plus intelligents et les plus actifs parmi tant d'hommes distingués qui sont l'honneur du Gouvernement anglais dans l'Inde, a entrepris la publication de la série la plus notable de ces commentaires, pour faire revivre dans l'Inde et pour aider en Europe l'étude critique de la grammaire sanscrite, et la Compagnie des Indes a sanctionné les dépenses très-considérables que nécessitera l'exécution de ce projet, qui exigera, si je ne me trompe, l'impression de *seize volumes in-folio*. Après de longues préparations a paru le premier volume, qui comprend le premier chapitre de Panini. Il est imprimé in-folio oblong; au milieu de la page se trouvent les vers de Panini, autour d'eux le commentaire de *Patanjali*, autour de celui-ci le commentaire sur Patanjali par *Kaiyata*, lequel, à son tour, est encadré par le commentaire de *Nageça*. Ce volume a paru il y a trois ans; il en est arrivé 200 exemplaires à Londres; mais, par suite de je ne sais quel empêchement, ils n'ont pas encore été mis en vente. Puisse la nouvelle administration de l'Inde être aussi libérale et aussi éclairée que l'ancienne, et faire continuer cet ouvrage, que la révolte et l'état de santé de M. Ballantyne ont interrompu!

Les deux *Dictionnaires sanscrits* qui sont commencés ont, l'un et l'autre, fait des progrès. Le second volume du Dictionnaire de MM. *Boehtlingk et Roth*[1] est terminé, et va jusqu'à et compris la palatale sourde aspirée; M. *Goldstücker*[2] a fait paraître la troisième livraison de sa nouvelle rédaction du *Dictionnaire de Wilson*, et la quatrième est prête à être mise en vente.

17. — Du projet d'écrire les langues indiennes en caractères romains.

Avant de passer aux ouvrages qui ont été publiés dans les

[1] *Sanskrit Wœrterbuch*, von Otto Boehtlingk und Rudolf Roth. Vol. II. Saint-Pétersbourg, 1859, in-4° (1100 colonnes).

[2] *A Dictionary sanskrit and english*, extended and improved from the second edition of professor Wilson, by Th. Goldstücker. 3e livr. Londres, 1858, in-4° (240 pages).

langues qui se rattachent à l'Inde, je dirai quelques mots d'un sujet que réveille un ouvrage qui vient de paraître à Londres[1]. La transcription des différents caractères orientaux avec des caractères latins a occupé, depuis longtemps, les savants en Europe, et Volney espérait parvenir au but en fondant un prix en faveur de ceux qui résoudraient le problème ou approcheraient de sa solution. Quand on observe la variété des transcriptions dont on a fait usage pour les noms et pour les mots orientaux les plus connus et les plus populaires, la confusion qui s'est introduite et les erreurs qu'elle a fait naître, on ne peut qu'être convaincu qu'un système de transcription exact et raisonnablement simple est un véritable besoin pour l'érudition : aussi a-t-on fait des essais en grand nombre, et a-t-on obtenu des résultats remarquables, mais non pas généraux. L'écriture arabe est une des plus imparfaites, sous plusieurs rapports, et elle a résisté à tous les systèmes de transcription rigoureuse. On est parvenu à exprimer, avec assez d'exactitude, les consonnes de l'alphabet arabe, mais encore avec difficulté, et par des signes compliqués destinés à multiplier les valeurs des lettres latines. Tous ces systèmes ont le défaut inévitable d'exiger une attention excessive pour ne pas oublier ou confondre ces signes, et une exactitude qu'on peut obtenir à l'impression, mais qu'on espérerait en vain d'une copie. Cependant on n'est pas arrivé à une méthode satisfaisante pour reproduire certains signes de l'alphabet arabe qui sont moins vocaux que grammaticaux et étymologiques, de sorte qu'il serait impossible de transcrire en caractères arabes un texte écrit en lettres latines modifiées, et employées selon un des nombreux systèmes proposés. Il n'en est pas de même du caractère *devanagari* ; il y a plusieurs méthodes d'après lesquelles on peut écrire un *texte sanscrit* en lettres latines modifiées, et ensuite le reproduire exactement en devanagari. MM. Brockhaus, Fausböll et autres ont pu imprimer en caractères latins des textes sanscrits d'une grande étendue[2], sans

[1] *Original papers* illustrating the history of the application of the roman alphabet to the languages of India, edited by Monier Williams. Londres, 1859, in-8° (xix, 276 pages).

[2] M. l'abbé Bertrand fait imprimer dans ce moment le texte hindoustani de *Kamrup* en caractères latins.

les défigurer et les rendre inintelligibles. On peut regarder le problème comme résolu, et il ne s'agit plus que de choisir parmi ces diverses méthodes pour en adopter une universellement, et si les sociétés asiatiques de tous les pays parvenaient à ce résultat, elles rendraient un grand service à la science. Cette nouvelle écriture, il est vrai, sera loin de valoir l'écriture originale, parce qu'elle aura toujours le défaut de faire servir une seule lettre latine pour plusieurs caractères sanscrits, et de la surcharger par conséquent de points diacritiques et d'accents, dont l'emploi est inévitablement une source de fautes; mais je pense qu'aucun savant ne songe à substituer un nouvel alphabet au devanagari; seulement l'emploi d'un alphabet latin modifié et généralement adopté permettrait de se passer des caractères originaux quand il le faudrait pour des raisons quelconques, donnerait de l'uniformité aux transcriptions de noms et de mots, et serait d'un secours précieux dans toutes les études de grammaire comparée. Voilà le degré et l'étendue de l'intérêt que la solution de ce problème offre au savoir en Europe; mais il en est tout autrement dans l'Inde, où l'on s'efforce d'en faire une question pratique de la plus haute importance. Il s'est formé dans l'Inde, depuis une trentaine d'années, une *école qui désire remplacer par des lettres latines modifiées les différents alphabets d'origine musulmane et hindoue employés dans la péninsule*. La question fut soulevée à l'occasion d'un *Dictionnaire hindou*, que M. Thompson fit imprimer en caractères latins modifiés, ou, comme on dit dans l'Inde, en caractères *romains*. Cet essai déplut à Calcutta, où il fut réprouvé, surtout par Prinsep, et favorisé à Delhi par M. Trevelyan, aujourd'hui gouverneur de Madras. Une controverse assez vive ne changea rien aux convictions des deux partis, et l'on continua, à Delhi, à imprimer en caractères *romains* une série d'ouvrages populaires, qui furent introduits dans les écoles des missionnaires, de sorte que ce caractère a fini par acquérir dans la haute Inde le nom de *caractère missionnaire*. Les réformateurs ont pour but de détruire la multiplicité des écritures dans l'Inde entière, de faciliter aux Européens la lecture des livres indiens, et aux Hindous l'étude de l'anglais, et de rendre possible aux employés anglais

de lire la masse de placets et de pièces de procès qui leur arrivent aujourd'hui en caractères provinciaux cursifs et à peu près illisibles pour d'autres que pour des secrétaires indigènes, qui trouvent ainsi moyen d'influer sur le cours de la justice par leur vénalité. Si légitimes et si importants que soient ces motifs, je crois que ce plan échouera contre la difficulté de changer sur une si grande surface les habitudes des hommes, et je pense qu'il n'y aura pas grand regret à avoir de la non réussite, parce que le nouvel alphabet est bien plus imparfait que les anciens, et très-peu applicable à l'écriture, à cause des points diacritiques qu'il exige, et qui seraient aussi certainement négligés en *romain* qu'ils le sont en arabe. Je ne puis croire qu'un juge anglais dans l'Inde fût plus en état de lire une pièce écrite en romain cursif, qu'il ne l'est de la lire en *schikesteh* indoustani. Le remède à ce mal d'une gravité extrême serait d'exiger que les pièces officielles fussent écrites en lettres indigènes, mais formées régulièrement, et par conséquent lisibles. Le seul avantage que l'introduction du nouvel alphabet offrirait serait de faciliter l'étude de l'anglais, avantage incontestable et de la plus grande valeur pour l'Inde; mais la première condition du succès, c'est-à-dire la supériorité réelle du nouvel alphabet, qui légitimerait son adoption et son extension graduelles, me paraît manquer.

18. — **Progrès dans les autres langues de l'Inde. — Dictionnaire anglais-hindoustani. — La Doctrine de l'amour. — Vocabul. des langues de l'Himalaya et du Tibet. — *Bibliotheca canarensis.* — La vie de Bouddha, avec commentaires, par M. l'abbé Bigandet.**

Il n'est arrivé à ma connaissance qu'un bien petit nombre d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures indiennes autres que le sanscrit.

Il a paru à Calcutta un *Dictionnaire anglais hindoustani* de termes de loi et de commerce, par M. *Fallon* [1]. L'auteur se plaint, avec raison, du peu de secours que les dictionnaires fournissent pour les termes techniques, et du peu de soins qu'on apporte à distinguer l'emploi habituel des mots de leur

[1] *An English-hindustani law and commercial dictionary* of words and phrases used in civil, criminal, revenue and mercantil affairs, designed especially to assist translators of law papers, by S. W. Fallon. Calcutta, 1858, in-8° (XXVII 202 et V pages).

sens général et étymologique. Il ajoute à son travail une dissertation très-bien faite sur la nature de l'hindoustani, et les avantages naturels que possède ce dialecte.

M. *Garcin de Tassy* a publié une traduction complète d'un *roman hindoustani*[1], mêlé de prose et de vers, dont il avait déjà donné des extraits dans votre Journal (année 1836). Nihal Chand, de Delhi, remania, au commencement de ce siècle, un ancien roman hindou, sous le titre de *Doctrine de l'amour*, et l'élégance de son style rendit populaire ce petit livre. C'est une féerie extravagante, composée d'aventures merveilleuses, de souvenirs de contes musulmans sur Salomon; d'imitations des Mille et une Nuits et de fragments de mythologie indienne, le tout brodé de vers lyriques et de sentences morales. Ce morceau est curieux comme spécimen de la nourriture intellectuelle qui suffit au beau monde musulman de l'Inde.

M. *Hodgson*[2] a fait paraître quelques nouvelles parties des *Vocabulaires des langues de l'Himalaya*, qu'il a recueillis avec tant de persévérance, et le gouvernement du Bengale a inséré, dans la collection des documents publics qu'il fait imprimer, un mémoire du même savant *sur le Népal*[3], dans lequel il traite de la géographie du pays, des différentes tribus qui l'habitent, de leurs dialectes, et de leur organisation. Il s'étend dans ce travail beaucoup au delà du Nepal propre, jusqu'aux tribus du Sifan et du Tibet méridional; il en discute la position ethnographique, et donne des *vocabulaires de leurs langues*. Ce mémoire contient une infinité de faits et d'observations, qu'il eût été impossible de réunir sans le long séjour de M. Hodgson dans l'Himalaya, dans les circonstances les plus favorables, et sans une étude de la nature et des hommes de ces contrées.

[1] *La Doctrine de l'amour, ou Taj-ulmulûk et Bakawali*, roman de philosophie religieuse, par Nihal Chand, de Dehli, traduit de l'hindoustani, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1858, in-8° (128 pages).

[2] *Comparative Vocabulary of the languages of the broken tribes of Nepal*, by B. H. Hodgson. Calcutta, 1858, in-8° (206 pages). Tirage à part du Journal asiatique de Calcutta.

[3] *Selections from the records of the Government of Bengal*, n. XXVII, Papers relative to the colonization, commerce, physical geography, etc. of the Himalaya mountains and Nepal, by Brian Houghton Hodgson. Calcutta, 1857, in-8° (243 pages).

Il est arrivé en Europe quelques nouveaux volumes de la *Bibliotheca carnatensis*, publiés par M. *Moegling*, à Mangalore. Les volumes que j'ai vus contiennent une traduction abrégée du *Mahabharat*, en canara, faite, il y a deux siècles, par *Lakschmeschka*[1]; une collection de *poésies lyriques* originales, en canara, par *Purandara* et autres[2]; enfin une collection de 3547 *proverbes*, recueillis par l'éditeur lui-même[3]. Il est à craindre que la continuation de cette curieuse collection, dont le but est d'initier les missionnaires dans la langue et les idées du peuple à la conversion duquel ils se consacrent, ne soit interrompue par le changement de résidence du savant éditeur, qui a fondé une nouvelle mission dans le pays de Caurg.

Enfin j'ai reçu de Rangoon une *Vie de Bouddha*, originairement écrite en pali et traduite en anglais, d'après une version birmane, par M. l'*abbé Bigandet*[4], missionnaire français à Poulo-Pinang. M. Bigandet, qui a longtemps résidé en pays birman, et qui a acquis une connaissance parfaite de la langue et de la littérature birmanes, a pris pour thème une traduction birmane d'une Vie de Bouddha en pali; mais il n'indique pas le titre qu'elle porte dans l'original. Le bouddhisme des Birmans, comme celui de toute la péninsule transgangétique, vient de Ceylan et repose sur les livres en pali; de sorte que l'ouvrage de M. Bigandet correspond aux travaux dans lesquels M. Spence Hardy a exposé les doctrines et l'organisation du bouddhisme, d'après des sources cingalaises. Le travail de M. Bigandet se divise en trois parties : la *Vie de Bouddha*, avec des notes assez développées, dans lesquelles l'auteur éclaircit le texte par ses observations personnelles de la vie et des cérémonies des bouddistes, ensuite une *Notice sur les prêtres bouddistes*, leur organisation et les règles de leur ordre;

[1] *Mahabharata*. Mangalore, 1848, in-fol. (253 pages).

[2] *Dasarapada*. Mangalore, 1850, in-fol (155 pages).

[3] *Collection de proverbes*, Mangalore, 1852, in-fol. (109 pages). La collection ne porte pas de titre général; elle est lithographiée et n'est tirée qu'à deux cents exemplaires.

[4] *The life of Gaudama*, the Budha of the Burmese, with annotations, notice of the Phongies on budhist religions and the ways to Niban by the right Rev. P. Bigandet. Rangoon, 1859, in-8° (VIII, 324 et III pages).

enfin un *Exposé de la morale bouddhiste*, qui consiste dans la traduction d'un traité en birman qui porte le titre des *Sept voies du Nirwana*, accompagné de remarques de l'auteur. L'ouvrage entier est écrit dans un esprit tout scientifique et véritablement tolérant ; le but de M. Bigandet n'était pas de réfuter le bouddhisme, mais de le faire connaître tel qu'il l'a vu, sans passion ni controverse. C'est une addition aux études récentes sur le bouddhisme méridional qui fait honneur à la science de l'auteur, et qui mérite la reconnaissance des savants.

19. — Progrès dans l'étude de la littérature chinoise. — Description des contrées occidentales par Hiouen-tsang. — Géographie de l'Inde.

Il ne me reste plus qu'à parler des ouvrages qui ont paru sur la *littérature chinoise*, ou plutôt du seul qui soit à ma disposition[1] : c'est le second volume de la *Description des contrées occidentales par Hiouen-thsang*, traduit par M. *Stanislas Julien*[2]. Ce volume contient la fin des longues pérégrinations du moine bouddhiste ; nous le voyons longer la côte orientale de la péninsule pour aller à l'île de Ceylan, que, malheureusement, il ne put atteindre; il traverse alors le Deccan, remonte par le pays des Mahrattes et le Guzerate, jusqu'à Kaschgar et s'en retourne en Chine par Yarkend, Khoten, et la partie méridionale du désert de Gobi. Partout il ne recherche que les traces de Bouddha et de sa religion ; là où il ne trouve pas de coreligionnaires, il ne s'intéresse à rien et ne nous enseigne presque rien ; c'est l'homme d'une idée unique et absorbante, et nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, car, sans elle, il n'aurait pas eu la force de faire ce voyage, dont la durée, l'étendue, les fatigues et les dangers sont si extraordinaires, et dont les résultats pour des sciences auxquelles il ne pensait point sont si considérables. M. Vivien de

[1] Je sais que M. Edkins a publié récemment à Londres un ouvrage sur les sectes religieuses en Chine, dans lequel il paraît traiter surtout de celle du Tao, comme de la moins connue, je n'ai pas encore pu me le procurer.

[2] *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduits du sanscrit en chinois, en l'an 648, par Hiouen-thsang, et du chinois en français, par M. Stanislas Julien. Tome II, contenant les livres IX à XII, un mémoire analytique sur la carte du premier volume, cinq index et une carte japonaise de l'Asie centrale et de l'Inde ancienne. Paris, 1858, in-8° (xix, 576 pages et une carte).

Saint-Martin a commencé à tirer de cet ouvrage les matériaux qu'il fournit pour la *géographie de l'Inde*, et tous les progrès que l'on fera dans la connaissance de l'Inde antique et du moyen âge feront ressortir de nouvelles conséquences à tirer des renseignements que Hiouen-thsang nous a transmis. C'est une mine qui sera exploitée aussi longtemps que l'on s'occupera de l'histoire de l'Inde et de celle du bouddhisme ; et qui est d'autant plus importante que le voyageur raconte ses propres impressions et ce qu'il a vu lui-même dans les pays qu'il a visités, et que nous avons par conséquent une date fixe pour les faits qu'il rapporte. M. Julien termine le volume par *cinq tables* très-détaillées, qui facilitent l'usage de l'ouvrage, et par une *carte de l'Inde rédigée au Japon*, d'après les voyageurs bouddhistes chinois. Il annonce qu'il n'a pas encore réussi à se procurer en Chine les autres ouvrages des bouddhistes chinois dont il avait trouvé les titres, mais qu'il espère les obtenir au Japon, et tous les amis des recherches historiques lui sauront un gré infini s'il parvient à tirer de l'oubli des ouvrages semblables aux voyages de Hiouen-thsang[1].

20. — Coup d'œil sur l'état actuel et le progrès des études orientales. — Défaut des journaux et revues en France, qui ne parlent jamais des résultats déjà acquis. — Généreux essais de M. Menant et Guerrier de Dumast, et des académies de Metz et de Nancy. — Quelques bons conseils.

Le nombre et la qualité des ouvrages de littérature orientale publiés dans cette seule année peuvent et doivent paraître très-considérables et faire croire à un état très-florissant de vos études. Cette conclusion serait encore bien plus naturelle si

[1] M. Reinaud, président de la Société Asiatique, nous prie de reproduire la note suivante, qui a paru dans le *Journal asiatique* d'août-septembre, p. 272.

« Le Journal asiatique du mois de juillet dernier, p. 90, renferme un passage » que M. Reinaud ne croit pas pouvoir accepter. Ce passage, non plus que tout » ce qui concerne l'Inde et la Chine, n'a pu, faute de temps, être lu avec le reste » du rapport, dans la séance générale à laquelle M. Reinaud assistait. M. Reinaud n'en a eu connaissance que par la publication du Rapport tout entier : » il se réserve de revenir sur la question, considérée en général, dans une autre » occasion. »

Il s'agit sans aucun doute de l'itinéraire de Hiouen-thsang, et de quelques points de la géographie de l'Inde, déterminés par M. Vivien de Saint-Martin.

A. B.

cette liste était complète, car il m'a certainement échappé un grand nombre d'ouvrages, en partie par ma faute, parce qu'un peu plus de recherche me les aurait fait trouver; en partie sans qu'il y ait de ma faute, parce que l'état défectueux des communications littéraires ne nous donne pas les moyens d'être parfaitement instruits de ce qui se fait en Orient. Néanmoins la conclusion ne serait que très-partiellement vraie.

Certainement les lettres orientales ont fait des progrès immenses depuis le commencement du siècle et en font de nouveaux dans une proportion toujours croissante; elles ont pris possession de toute l'étendue de leur domaine; elles s'occupent de toutes les littératures et de toutes les langues orientales, même de celles des tribus les plus obscures et les plus illettrées, pour en tirer des lumières sur l'histoire des races asiatiques; elles ont abordé les problèmes les plus difficiles; elles ont éclairci, au delà de toute espérance, la seule histoire digne d'être étudiée, *celle de l'esprit humain*. Mais, malgré tout cela, ces études n'ont pas obtenu la position à laquelle elles ont droit, et dont elles ont besoin pour atteindre le but, encore lointain, qu'elles se proposent. Elles ne sont pas entrées dans les besoins intellectuels des peuples civilisés, et leur culture est encore tout artificielle, parce qu'elle n'est ni entourée, ni soutenue par l'intérêt du public. Je ne parle pas ici d'une popularité qu'elles ne peuvent jamais avoir et qu'elles ne doivent ni rechercher, ni désirer; mais de cette curiosité intelligente, *qui protége l'étude des littératures classiques*. Je ne parle pas non plus de l'espoir chimérique de voir jamais l'étude des langues orientales devenir commune parmi les savants; mais uniquement du désir qui doit nous animer tous de voir les résultats des *recherches sur l'Orient entrer dans le fonds commun des connaissances qu'on exige d'un homme lettré*. Cet intérêt, que nous voudrions éveiller chez les hommes dont l'esprit est cultivé, existe en Allemagne à un assez haut degré, à un moindre en Angleterre, et fait presque défaut en France. On possède la preuve la plus notoire et la plus irrécusable de cette indifférence dans le silence des journaux de Paris, si intéressés à étudier sans cesse le goût du public. Ainsi je suis sûr que vous trouveriez vingt journaux allemands qui ont

rendu compte à leurs lecteurs de la manière dont *Burnouf a déchiffré les inscriptions de Darius*, de sa *découverte du zend* et des résultats de ses recherches sur le *bouddhisme*, pendant que vous ne trouverez peut-être pas un seul journal français qui ait jugé utile d'en parler. C'est cet isolement qui affaiblit les lettres orientales en France et met en danger cette partie de l'héritage de la gloire nationale.

Heureusement on peut apercevoir des indices d'un changement qui se prépare, et ce qui les rend plus précieux, c'est qu'ils viennent non pas de Paris, mais des provinces. M. *Menant*, juge à Lisieux, vous a envoyé il y a quelque temps son ouvrage sur *Zoroastre*; aujourd'hui il nous donne un *essai sur les cunéiformes assyriens*[1], qu'il a composé pour l'académie d'Amiens. Vous connaissez les efforts de M. *Guerrier de Dumast* pour introduire l'étude de l'arabe et du sanscrit dans l'enseignement des facultés de province, et les demandes des *académies* de *Metz* et de *Nancy* adressées au Gouvernement pour que ce plan soit exécuté. Vous avez vu les mémoires sur la *poésie indienne* que M. *Eichhoff* a imprimés dans les publications de *l'académie* de *Lyon*, et qui s'adressent, avant tout, aux professeurs de l'Université, pour leur inspirer le goût des lettres indiennes en montrant la parenté des langues et des idées des peuples ariens d'Asie et d'Europe. Ces idées ont trouvé un écho très-vif dans la jeune université. J'ai devant moi le *prospectus d'une grammaire sanscrite de M. Burnouf*, professeur à la faculté de Nancy[2]; elle sera imprimée en caractères latins, pour que l'alphabet devanagari ne fasse pas un obstacle aux commençants; elle est destinée surtout aux professeurs de grec et de latin pour qu'ils puissent y trouver les éléments de la comparaison, de la formation et de l'histoire des langues classiques. Enfin notre confrère M. *Sadous*, pro-

[1] *Notice sur les inscriptions cunéiformes* de la collection de M. Lottin de Laval, par M. Ménant, Caen, 1858, in-8° (44 pages et 4 photographies). J'ai reçu pendant l'impression de ce Rapport un second mémoire de M. Menant sous ce titre : *Inscriptions assyriennes des briques de Babylone, essai de lecture et d'interprétation*. Paris, 1859, in-8° (55 pages et 2 planches).

[2] *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par Émile Burnouf et L. Leupol. Nancy, 1859, in-8° (prospectus). J'apprends, pendant que ces pages sont sous presse, que cette grammaire a paru; je ne l'ai pas encore vue.

fesseur à Versailles, vient de faire paraître la *traduction de l'Histoire de la littérature indienne par M. Weber*[1], dans le but de montrer l'intérêt que l'étude de l'Inde doit inspirer à ceux qui s'occupent des langues classiques, et pour les encourager à y pénétrer plus avant.

Ce qui surtout donne de la valeur à ces efforts, c'est qu'ils n'ont été suggérés par personne, et sont le produit spontané d'un besoin naissant, besoin plus vivement senti par quelques esprits d'élite qui s'en font les organes, mais qui évidemment sont soutenus par l'approbation et la curiosité de la jeunesse qui les entoure. Si l'enseignement était parfaitement libre en France, un mouvement de ce genre y pénétrerait et s'étendrait graduellement; mais ici il faut l'aide du Gouvernement et il est vivement à désirer qu'il profite de la tendance qui se révèle pour fortifier l'enseignement des langues et des littératures classiques. Cette étude a été rajeunie en Allemagne par celle du sanscrit; elle le serait également en France. Il faudrait, avant tout, *l'introduire dans l'école normale*, d'où elle se répandrait dans l'Université, qui, quoi qu'on en ait dit, est réellement le cœur de la France. Cet enseignement y trouverait des esprits jeunes, cultivés et tout préparés qui apprécieraient à leur juste valeur ce que les études classiques et l'histoire peuvent gagner en profondeur, en nouveauté, en intérêt et en sûreté par cet élargissement de leur base, et c'est ainsi que se répandrait avec suite et mesure, dans le pays entier, un enseignement plus large et plus élevé des langues et de l'histoire, et le cercle des idées s'agrandirait dans tous les esprits.

JULES MOHL,
de l'Institut.

[1] *Histoire de la littérature indienne*, par A. Weber, traduite de l'allemand par Alfred Sadous. Paris, 1859, in-8° (IX et 495 pages).

Littérature catholique.

LA RÉSIGNATION.

Extrait des Œuvres de Mad. la Comtesse de Swetchine.

Dans la *Notice* que nous avons consacrée à cette dame[1], dont la perte a laissé un si grand vide dans la société chrétienne de Paris, nous avons annoncé, que M. le vicomte de Falloux devait faire l'histoire de sa vie et publier quelques extraits de ses pensées que, dans ses moments d'étude, elle avait l'habitude de consigner sur le papier. Cette histoire et ces pensées vont paraître sous peu de jours; et M. le vicomte de Falloux a bien voulu nous communiquer, avant la publication de l'ouvrage, l'extrait suivant du 2e volume qui contiendra les œuvres. Nous l'avons accepté avec reconnaissance, et nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs. Nous pensons qu'ils le liront avec plaisir et qu'ils s'empresseront de se procurer l'ouvrage[2].

Nous avons lu cet extrait de mad. de Swetchine avec un grand charme. C'est bien là sa manière, sa phrase, et, pour ainsi dire, sa voix. Nous nous souvenons parfaitement avoir entendu plusieurs de ces maximes sortir de sa bouche et calmer bien des souffrances. — Nous rendrons un compte détaillé de l'ouvrage, dès qu'il aura paru. A. B.

Difficultés de la Résignation appliquée aux peines que nous causent les personnes.

« Bien plus que nous ne sommes disposés à le croire, nous sentons comme nous pensons, et il serait difficile d'apprécier combien s'intéresser à ses propres peines, les approuver, croire qu'on est dans son droit en se plaignant, les nourrir par l'imagination, les *indulger* par les susceptibilités et les délicatesses du cœur, ajoute à leur intensité, à leur domination, et combien au contraire la réalité même de la plus sincère im-

[1] Voir *Annales*, t. XVI, p. 437 (4e série).

[2] 2 vol. in-8°, chez Vaton, rue du Bac; et chez Didier, quai des Grands-Augustins. Prix : 15 fr.

disposition générale dont est exposé à souffrir tout ce qui entre en contact avec elle, et de vouloir imposer aux autres, pour l'amour de ses propres aises, le devoir de l'amendement. Mais y pensons-nous bien? Quoi! ces défauts qu'un homme ne surmonte pas dans l'intérêt de sa conscience, de son salut éternel, pour son âme qui dès cette terre le lui demande au nom de la paix, pour Dieu qui ne cesse de l'y exhorter, il s'en corrigerait parce qu'ils vous sont incommodes? Sans cesse ne le voyons-nous pas user contre lui-même de l'indisputable faculté qu'il a de se nuire?

On a beaucoup dit que l'intérêt gouvernait le monde; cela n'est vrai qu'avec beaucoup de restrictions. La volonté libre et pervertie se proposerait volontiers, lorsqu'elle est de sang-froid, de n'écouter que l'intérêt; mais dans le mal il faut subir un maître comme dans le bien. Les passions, leurs humeurs, leurs caprices, ont vite déjoué nos projets. Si on y regarde de près, on reconnaîtra que ce n'est pas tant l'intérêt qui conduit les hommes que la passion, et que c'est presque toujours à la passion que reste le terrain.

Est-il un scandale, un désordre qui n'ait son enseignement? Que nous apprend le perfide? que Dieu seul ne trompe pas. Et l'ingrat? que c'est Dieu qui paie pour ceux qui ont oublié leur dette.

Quant à ces peines au-dessus de toutes les peines, qui ont trompé, détruit toute espérance de bonheur, et, en navrant le cœur, l'auraient flétri, altéré peut-être, si la sève divine n'était venue prêter sa vie au renouvellement de ses nobles instincts, pourquoi l'étonnement se mêlerait-il à une trop compréhensible douleur? Ignorait-on que nulle part sur cette terre la créature humaine ne devait rencontrer son centre et même son vrai refuge, et que, traversant le monde des affections dont aucune n'est sa fin, comme la colombe, il faut qu'avant de se reposer elle s'élève toujours : *Volabo et requiescam.*

« On cherche la vie dans ce qu'on aime [1]. » Mais en voyant que sur tant d'êtres qui aiment il y en a si peu que leur amour ait rendus heureux, est-il donc difficile de comprendre

[1] Saint Augustin.

en œuvre, sont conduits par une main dont nous suivons, dont nous comptons tous les mouvements. Là, je le sais, est l'illusion; car ces hommes si maîtres de leur intention, ne laissent pas, sans perdre cependant leur responsabilité, d'être les instruments de la justice divine, comme les objets qui n'ont ni raison ni vie. Ce qui nous fait croire le contraire est une erreur d'optique, mais qui, pour être réduite et démêlée, demande des yeux déjà exercés aux saintes et visibles ténèbres de la foi.

Nous pouvons souffrir par les autres d'une infinité de manières, et d'abord par leurs défauts. Il en est, j'en conviens, de très-incommodes, et pourtant, ce qu'il y a de vraiment poignant, souvent d'intolérable dans la souffrance que nous en éprouvons, ne vient-il pas de nous-mêmes, et ne serait-ce pas aussi nos propres défauts qui nous font tant souffrir de ceux des autres? Si nos torts ne nous ébranlaient pas, nous resterions plus tranquilles, et ce sont tous ces éléments de trouble qui nous jettent à la merci du provocateur. S'il en est ainsi, tournons toute notre attention contre ces complices du mal que nous fait l'ennemi. On n'agit efficacement que sur soi, et après tout on a moins de peine et on a plutôt fait de se réformer soi-même que de réformer les autres. Redoublons d'indulgence lorsque nous sentons la révolte si près d'engendrer l'aversion, et tâchons de tempérer par la compassion l'arrêt de la justice, en nous rappelant que les personnes engagées et vaincues dans cette triste lutte s'infligent bien plus de tourments qu'elles n'en causent.

Ne nous arrêtons pas là. Ces défauts que nous connaissons, que nous signalons, soyons attentifs à empêcher qu'ils ne produisent des fautes. Veillons charitablement sur les autres, pour écarter les occasions de chute, pour prévenir les éclats auxquels ils se livrent et où Dieu est si aisément offensé. Mais au lieu de cela, que de fois notre humeur n'a-t-elle pas excité ces défauts, n'y a-t-elle pas fait allusion avec malice, ne les a-t-elle pas reprochés avec dureté, se faisant un grief personnel de ce qui n'appartient qu'aux conditions mêmes du caractère!

Une des propensions les plus déraisonnables et les plus communes, est de chercher une intention blessante dans une

et les amertumes, les peines énervantes et qui consument lentement ne lui font pas défaut.

Ce même instinct de bonheur se fait jour dans les brillantes et inexécutables utopies qui commencent par la négation du point de départ du genre humain, le péché, et de son point d'arrivée, le Ciel. Bâtissant ainsi sur l'erreur, on arrive à des conséquences absurdes; comme si le sort de l'homme pouvait essentiellement changer tant que son cœur reste le même!

Le désir insatiable d'être heureux entraîne l'homme; l'utopie sociale bouleverserait le monde, décrétant, dans sa coupable indifférence, la ruine et même la mort des générations présentes, en vue d'un âge d'or qu'elle n'imagine qu'à travers les décombres et les débris. Hélas! jusque dans les champs fertiles des hautes espérances chrétiennes, la foi, d'ailleurs soumise, mais laissant trop librement flotter entre ses mains le fil par lequel l'Eglise guide ses enfants dans tous les labyrinthes, rêve quelquefois pour cette terre un autre vêtement, préférant la transformation du cachot ténébreux et sombre à la joie promise de le quitter. Toujours cette terre! et pour le millénaire qui veut en faire le théâtre des splendeurs célestes, et pour le réformateur chimérique qui poursuit le rêve insensé d'un bien-être et d'une égalité impossibles! Mais cette terre, dont ils veulent faire une demeure permanente et le but final de la destinée humaine, n'est que le lieu passager de l'épreuve; elle ne comporte que les douceurs de la vertu pratiquée et cet avant-goût de bonheur qui ne nous est donné qu'afin que nous en distinguions l'insuffisance.

Tant qu'on se meut dans le monde des impressions, tant qu'on est engagé dans la mêlée avec tout l'aveuglement de l'imprévoyance, on prend toutes les apparences au sérieux; on s'en prend au premier venu, le sang-froid manque sous cette grêle de coups; mais à mesure que le tumulte s'éloigne, la pensée ravisée reprend sa liberté; elle observe et en vient bientôt à se demander compte de tant d'étranges démentis donnés aux sentiments par les actes, de tant de joies qui ont fait naufrage sans tempêtes et sans écueils, de tant de résultats qui ont trompé les attentes les plus opposées, de tant de causes si parfaitement naturelles, mais surnaturellement

agencées, et enfin de cette impossibilité manifeste de rien expliquer humainement. C'est ainsi qu'on est mis sur la voie de cette volonté suprême qui agit à la fois d'une manière ostensible et mystérieuse, imprimant un double caractère à tous ses enseignements, de même qu'il y a toujours dans les paroles de l'Ecriture un sens historique et un sens mystique qui en est l'âme.

Si à ces premières révélations succèdent les épreuves redoutables et redoublées, si ces peines, en apparence celles de tout le monde, ont mille pointes acérées et recourbées qu'on ne leur soupçonnait pas, si leurs proportions communes prennent un développement gigantesque par telle ou telle secrète coïncidence avec les dispositions qui devaient les rendre spéciales, incisives et poignantes, si ces étonnantes peines semblent avoir un œil pour viser au point le plus vulnérable, une oreille pour surprendre tout gémissement, une bouche pour se rendre toujours plus intelligibles, si elles découvrent en vous plus de points sensibles que vous n'en aviez jamais aperçu vous-même, si l'action de ces peines enfin est à la fois tout ce qu'il y a de plus torturant et de plus lumineux, et si, rétrécissant toujours le cercle, elles ne laissent plus autour de vous que l'espace du sacrifice, de l'abnégation et seulement assez d'air pour respirer encore du côté de Dieu, force ne nous est-il pas d'en nommer l'auteur? La malice humaine a sans doute bien de l'esprit, son bras est puissant pour blesser, mais elle frappe fort au lieu de frapper juste; et qu'il y a loin de l'intelligence qui dirige ses traits, à la main sûre et ferme du grand archer!......

Au point culminant de l'épreuve commence cette claire vue, si pleine de consolation, car c'est là que Dieu se montre visiblement sous l'épiderme des dispositions humaines, qu'il se meut, ordonne, agit; c'est là que toute révolte, toute impatience contre l'agent extérieur semble tenir du sacrilége : alors l'intervention divine devient si manifeste que, même sous la forme du châtiment, elle raffermit notre confiance, comme autrefois il suffisait de la présence du monarque pour faire la grâce du condamné.

En nous occupant de ceux qui souffrent, nous passons trop

près de ceux qui font souffrir pour ne pas leur adresser quelques mots. Si Dieu sait tirer le bien du mal, si le bien relatif, avec ses plus riches conséquences, peut résulter des chagrins subis, il n'est rien dans les merveilleuses transformations possibles et providentiellement prévues qui puisse rassurer pour eux-mêmes ceux qui l'infligent. Ils assument la responsabilité de leurs actes et ils la gardent. Les victimes ont dû souvent au bourreau le haut rang où elles allaient se placer et le rôle de bourreau n'en devient pas plus enviable.

Voilà donc le miracle de la résignation ; quant aux peines qui nous viennent des personnes, c'est de les faire transparentes et de nous montrer Dieu derrière elles. Du moment où on a entrevu le Sauveur à travers le voile léger des événements et des hommes, les injures, les offenses, les torts les plus intentionnels, les plus directs ne sont que le doigt divin traçant la voie miséricordieuse qui conduit au bonheur futur. Nos peines peuvent encore nous faire souffrir, mais elles n'ont plus de venin ; du rang de maîtres, nos ennemis descendent à celui d'instruments : on les voit obéir, eux qui croyaient commander.

Mais arrêtons-nous à ce mot d'ennemis, pour lui faire perdre dans les cœurs religieux sa trop facile et trop commune application. Un ennemi ! mais de tous les accidents, c'est le plus rare ! Une personnalité inquiète et susceptible nous rend difficiles et chatouilleux à l'endroit de tout ce qui nous touche ; tout ce qui n'est pas bienveillance nous semble inimitié ; nous voyons une âpre opposition dans toutes les impressions qui ne nous flattent pas, et il suffit de ne point dépasser les bornes de l'équité pour nous paraître d'une sévérité révoltante. *O mes amis,* s'écriait Platon, *il n'y a point d'amis!* O vous qui vous croyez mes ennemis, dirais-je plus volontiers, non, vous n'êtes pas mes ennemis ! Vous me blessez, vous me déchirez, peut-être me faites-vous mourir, mais vous ne savez pas, vous ne voyez pas le mal que vous me faites. La légèreté humaine est, bien plus que la méchanceté, la cause de tous les sinistres effets que l'on croit ne pouvoir expliquer que par la haine. Quel ennemi a pu jamais nous faire plus de mal que nous ne nous en sommes fait, et ce

n'est pas précisément d'amour que nous manquons pour nous-mêmes!

La faiblesse paresseuse qui se laisse prendre à de perfides apparences, une prévention contre laquelle on ne se sera pas tenu en garde, une de ces omissions de bonté et de justice dont ne sont pas à l'abri les meilleurs et les plus justes; que d'incitations à l'erreur, que de piéges tendus au jugement! Et, dans ceux qui exercent influence ou autorité sur les autres, d'un faux jugement aux plus redoutables conséquences, il n'y a qu'un pas!

On explique tout alors par la malveillance, mais mesurer la malveillance à la grandeur du mal que nous souffrons, est encore une des illusions de notre préoccupation égoïste. On arme toujours de colère ou de haine le bras qui nous frappe, et, si la vérité se dévoilait à nous, quelle surprise n'éprouverions-nous pas en reconnaissant que ces flèches qui nous transpercent ont été lancées à l'aventure, que, je ne dis pas le remords, mais l'attention même s'est à peine attachée au mouvement qui nous a fait subir mille supplices. Ah! que de lumières épargnées aux méchants, afin qu'ils ne soient pas aussi coupables qu'ils sont insensés!

Où est l'homme assez malheureux pour savoir tout le mal qu'il a fait? Que les puissants l'ignorent, c'est tout simple; mais les plus obscurs, les plus petits, le savent-ils? Le sais-je, ô mon Dieu! moi chétive, moi pur néant, sais-je les maux que j'ai fait endurer, les fardeaux que j'ai fait peser, les espérances que j'ai trompées, les larmes que j'ai fait répandre, leur abondance, leur amertume? De toutes les obscurités de cette vie, les plus impénétrables sont les enlacements des destinées entre elles. Ce que nous ignorons le plus profondément, c'est la portée possible, les effets immédiats, les conséquences éloignées, la réaction de nos fautes, de nos exemples, de nos procédés, les innombrables fois, les mille et une manières dont nous avons pu blesser des intérêts, des intelligences, des âmes, et qui sait? des cœurs qui peut-être nous aimaient, et qui avaient mieux mérité de nous!

Comtesse de SWETCHINE.

22 août 1842. — Aix-la-Chapelle.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE
OU
COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE
D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES [1].

II. TRADITIONS SUR LA SEMAINE ET SUR LE NOMBRE SEPTENAIRE CHEZ LES CHINOIS.

1. Les lois primitives des Chinois consacraient certains jours au culte de la divinité suprême.

Après la Bible, qui nous donne des renseignements certains sur la création, et sur les premières histoires de ce monde, il n'existe pas de monument plus ancien et plus certain que les annales chinoises. Nous allons les interroger, et l'on verra que nous y trouverons quelques documents qui serviront à confirmer et à expliquer plusieurs textes de notre Bible, dont elles peuvent être regardées comme un vrai supplément.

La chronologie des livres chinois remonte régulièrement jusqu'à l'an 2637 avant notre ère. Cette année correspond, suivant le texte hébreu, à peu près à la mort de Malaléel, arrivée l'an 2710 avant notre ère, à peine 1290 après la création du monde [2].

L'histoire chinoise assigne à cette année 2637, l'an 61 du règne de *Hoang-ti*, ou *empereur Rouge*. Quel est cet empereur rouge? Est-ce Adam, comme l'a prétendu M. de Paravey [3], ou seulement un des anciens patriarches? Ce n'est pas ici le lieu de le discuter, ni de pénétrer dans cette série de l'histoire fabuleuse de la Chine.

Quelque opinion que l'on ait sur la manière dont ce pays a été peuplé, et l'époque de la fondation de cet empire, on ne

[1] Voici l'article sur la semaine chez les Juifs au n° 115, ci-dessus, p. 55.

[2] Voir la chronologie jointe au *Dict.* de la *Bible* de dom Calmet.

[3] Voir le curieux tableau comparatif des 10 empereurs chinois et des 10 patriarches dans les *Annales* t. XVI, p. 137 (2e série).

peut nier que ses livres sacrés ne rappellent les temps les plus anciens et les plus rapprochés ou de la création, ou du déluge, et par conséquent ne fassent connaître quelques débris de la science des patriarches qui ont fondé les nations diverses. Ecoutons donc avec respect les ordres donnés pour conserver avec rigueur la *connaissance des jours et des temps fixés* pour adorer Dieu. Nous ouvrons donc le *Chou-king*, le second des livres sacrés et nous y lisons :

« (*Yao*) donna ses ordres à *Hi* et à *Ho* : Le *Tien suprême* a
» droit à nos adorations et à nos hommages. Faites le ca-
» lendrier du soleil, de la lune, des constellations et des étoiles.
» La *religion recevra des hommes les temps qu'ils lui doi-
» vent*[1]. »

Nous nous servons ici de la traduction du P. Cibot, qui annonce lui-même qu'il s'est tenu *collé au texte* par le mot-à-mot le plus strict[2], lequel en effet nous paraît être plus littéral que le sens du P. *Gaubil*, comme on peut le voir par le texte que nous mettons ici :

乃	命	羲	和。	欽	若	昊	天。	曆
Naï	ming	hi	hô	khin	jo	haô	thiên	li
象	日	月	星	辰。	敬	授	人	時。
siang	ji	youei	séng	tchin	king	chéou	jin	chi.

Il y avait donc des *temps* consacrés à honorer le *Ciel suprême*, et ces temps étaient tellement sacrés que lorsque ceux qui devaient en tenir compte y avaient manqué, ils étaient punis de mort. On lit en effet un peu plus loin :

« *Hi* et *Ho* plongés dans le vin [3] n'ont fait aucun usage de
» leurs talents... Ils sont les premiers qui ont mis le désordre
» et la confusion dans la *chaine céleste*, dans les *nombres fixes*
» du Ciel, et qui ont abandonné la commission qu'on leur
» avait donnée. Au 1er jour de la 3e lune d'automne le soleil
» et la lune en conjonction n'ont pas été d'accord (l'éclipse

[1] *Chou king*, ch. I, n° 3.

[2] Voir *Mém. chin.* t., I, p. 231 et 240.

[3] On sait que le vin chinois n'est pas fait avec du raisin, mais avec du riz fermenté.

» de soleil n'a pas été bien calculée).... Aveugles sur les appa-
» rences célestes, ils ont encouru la peine portée par les lois
» des anciens rois. Le *Tching-tien* dit : *Celui qui devance ou*
» *qui recule les temps doit être, sans rémission, puni de*
» *mort*[1]. »

Plusieurs remarques sont à faire sur ce passage :

1° Punir de mort des astronomes pour avoir manqué de calculer une éclipse ; cela prouve qu'il y avait dès lors une méthode certaine pour les calculer, et que les autres éclipses avaient été calculées justement.

2° Cette punition pour une faute purement astronomique étonnerait à bon droit. Mais s'il s'agit de régler les jours *consacrés au culte du Ciel suprême*, on comprend que l'on sévisse contre ceux qui, par de faux calculs, ont interverti l'ordre de ces jours et jeté ainsi le trouble dans tout le culte.

3° On apprend ici qu'il existait déjà des lois appelées *tching-tien*. « 政 *Tching* : lois portées sur la chose de la plus grande
» importance ; 典, *tien* contenant une *doctrine immuable* et
» qui jamais ne devait changer[2]. »

Mais quels étaient ces temps fixés pour honorer le Ciel suprême ? La plupart ne pensent ici qu'à ce *calendrier purement astronomique* qui règle d'une manière exacte les cours du soleil et de la lune dans le ciel. Cependant tous les auteurs conviennent que les ministres *Hi* et *Ho* étaient chargés en même temps *des cérémonies religieuses* et par conséquent de déterminer les jours où il fallait exécuter ces cérémonies. Voici sur ce fait la remarque du P. Gaubil :

« L'ancien livre *Koue-yu*[3] et le ch. lou-hing (le 4e déjà
» cité) du *Chou-king* font voir que *Hi* et *Ho* étaient les descen-
» dants de ces grands mandarins, qui du temps de l'empereur
» *Tchuen-hio* (2457 av. J.-C.) furent préposés pour remédier
» aux désordres *du faux culte et de la superstition*. Selon le

[1] *Chou-king*, 2e part., ch. IV, n° 4, p. 67.

[2] M. Pauthier est le premier qui ait appelé l'attention sur ce fait dans son édition du *Chou-king*, *ib.*, p. 67.

[3] *Discours des royaumes*, composé par *Tso chi*, contemporain de Confucius.

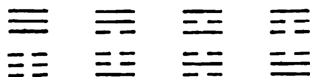
» *Koue-yu, Hi* et *Ho* avaient sous la dynastie de *Hia* le
» même emploi que sous Yao et Tchuen-hio. Ainsi *Hi* et *Ho*
» étaient non-seulement les chefs de l'astronomie, mais encore
» ils avaient soin *des cérémonies de la religion* [1]. »

Il nous reste maintenant à chercher s'il n'y aurait pas quelque texte, qui pût nous indiquer quelle était la principale période de temps consacrée à ces cérémonies, et voyons s'il n'y serait pas question d'une période *septenaire*.

Les passages où il est question du nombre 7 sont nombreux dans le petit nombre des livres chinois traduits jusqu'à ce moment, comme on le verra plus tard. Nous nous arrêterons seulement sur *trois principaux* extraits de deux de leurs livres sacrés, l'*Y-king*, et le *Li-ky*, et de leur plus célèbre historien, *Sse-ma-tsien*.

2. Textes de l'*Y-king* qui prouvent que le 7e jour était consacré au culte de la divinité, et au repos.

On sait que l'*Y-king* est le premier des livres sacrés des Chinois. Ils en font remonter l'origine à *Fou-hi*, qu'ils appellent leur premier empereur, lequel ne serait autre qu'*Abel*, selon M. de Paravey, et qui, dans tous les cas, se perd dans les plus anciens souvenirs de l'histoire chinoise. Primitivement l'Y-king n'était pas un livre en caractères distincts, mais plutôt une mnémonique composée de 24 lignes, 12 entières, 12 brisées, et qui combinées ensemble ou considérées séparément dans leur ordre réciproque, rappelaient les idées qu'on y avait attachées. Voici ces 24 lignes, qui forment ce qu'on appelle les 8 koua de *Fou-hi* :



On voit d'abord que ces 8 koua sont composés chacun de deux parties, l'une supérieure et l'autre inférieure, qui sont l'opposé l'une de l'autre. Pour opérer sur ces lignes, ils disaient en commençant par le bas : la ligne entière ayant 2 lignes entières au-dessus d'elle signifie telle chose ; — ou bien : la ligne brisée ayant au-dessus d'elle 2 lignes brisées, et 3 lignes entières signifie telle chose, etc.

[1] Voir la note 4, du ch. IV, 2e partie, p. 67, édit. Pauthier.

Pour rendre ces lignes plus aptes à signifier plus de choses, et à mieux spécialiser le sens qui y était attaché, un des empereurs qui succédèrent à Fou-hi, ajoutant 8 trigrammes aux 8 de Fou-hi, c'est-à-dire mettant 6 lignes entières et 6 lignes brisées, au lieu de 3, et les mettant en opposition, comme ci-dessus, les éleva jusqu'à 64. Ce sont ces 64 *koua* qui composent comme le fonds de l'*Y-king* actuel.

Cependant 12 siècles avant l'ère chrétienne, le roi *Ven-vang*, fondateur de la dynastie des *Tcheou*, ajouta à ces 64 lignes des *notes* très-courtes, en caractères ordinaires.

Puis son fils, *Tcheou-kong*, y ajouta une interprétation plus longue.

Enfin 5 siècles avant l'ère chrétienne, *Confucius* éclaircit la *table* de Fou-hi, les *notes* de Ven-vang, et l'interprétation de *Tcheou-kong*, par un commentaire sur le fond et sur la forme, qu'il appelle *Touan*, le *fond*, et *Siang*, l'*image*. C'est ce qui, avec quelques appendices, constitue la totalité de l'*Y-king* actuel.

Ces notions étant connues; à cause de l'importance et de l'antiquité de ce document qui doit donner un appui nouveau au texte biblique sur le repos du 7ᵉ jour, nous allons publier, malgré sa longueur, 1° le texte entier du 24ᵉ *koua*, celui que l'on appele *fou* ou l'*aller et venir*, c'est-à-dire la *périodicité*; nous y joignons : 2° la prononciation de chaque caractère, telle qu'elle a été notée, par l'habile Chinois, habitant du Kouei-tcheou, qui accompagnait à Paris M. l'abbé Perni, — 3° au dessous de chaque caractère la traduction latine, aussi littérale que possible, et qu'on pourra ainsi toujours comparer avec le texte.

3. Texte entier et traduction du 24ᵉ *koua* de l'*Y-king*, sur la période de 7 jours, consacrés au repos.

24ᵉ koua ䷗ nommé 復 *Fou*, ou τὸ *iterum*, c'est-à-dire le retour périodique.

1. 復	亨。	出	入	无	疾。	朋	來
Fou	hen	tchou	jou	ou	tsy	pong	lai
Fou	penetratio.	Exit,	intrat	sine	perturbatione.	Similes	veniunt

无 咎。 反 復 其 道。 七 日
ou kiéou fan fou ky tao tsy je
sine excessu. Rursùs repetit illius viam. (Intra) septem dies

來 復。 利 有 攸 往。 2. 彖 曰。
lai fou ly yeou yeou ouang touan yue
venit regressus. Utilitas est quod transeat. *Thouan* dicit : (hæc verba)

復 亨。 剛 反。 3. 動 而 以
fou *hen* kan fang tong eûl y
Periodicitatis penetratio (significant) : constanter revertit. Movet et ad

順 行。 是 以 出 入 无 疾。
chouen hin ché y *tchou* *jou* *ou* *tsy*
obediendum progreditur. Ideo (hæc verba) : *exit*, *intrat* *sine perturbatione*;

朋 來 无 咎。 4. 反 復 其 道。
pong *lai* *ou* *kieou* *fan* *fou* *ky* *tao*
similes *veniunt* *sine* *excessu*, *rursus* *repetit* *illius* *viam*;

七 日 來 復。 天 行 也。
tsy *je* *lai* *fou* tien hâng ye
(intra) septem *dies* *venit* *regressus* (significant) : cœli sacrificium.

5. 利 有 攸 往。 剛 長 也。
Ly yeoù yeou ouàng kang tchàng yè
(Hæc verba) : *utilitas est* *quod transeat* (significant) : constantiæ principium.

6. 復 其 見 天 地 之 心 乎。
fou ky kién tien ty tche sin hou
Periodicitas illa videtur cœli terræque animus, nonne ?

7. 象 曰。 雷 在 地 中。 復。 先
Siang yue loùi tsai ty tchong fou sien
Siang dicit : tonitru habitat terræ medio. Periodicitas : antiqui

王 以 至 日 閉 關
ouang y tche je py kouang
reges ad extremum diem claudebant locos-ubi-exiguntur-vectigalia.

商 旅 不 行。 后 不 省
chang loui pou hin heou pou sen
Mercatores, peregrini non ambulabant; deinde non examinabantur

方。8. 初九。不遠復。无
fang tsou kieou pou yuèn fou ou
regiones. (Linea) prima (ex) novem: non remota periodicitas; non

祗悔。元吉。9. 象曰。不
ty houi yuen ky. Siang yue pou
projicitur (ad) pœnitendi (locum); magnum bonum. Imago dicit: non

遠之復以脩身也。10. 六
yuen tche fou y sieou chen ye lou
remotio hujus *periodicitatis* (est) ad renovare corpus. (Ex) sex

二。休復吉。11. 象曰休
eul hieou fou ky siang yue *hieou*
(lineis) ad secundam: mirè periodicitas bona. Imago dicit: *mirè*

復之吉以下仁也。
fou tche ky y hia jen ye
periodicitas hoc *bonum* (dicitur) ad extendendam deorsum charitatem.

12. 六三頻復厲无咎。
lou san pin fou ly ou kieou
(Ex) sex (lineis) ad tertiam: continua periodicitas metuendum; non malum.

13. 象曰。頻復之厲義无
Siang yue pin fou tche ly gy ou
Imago dicit: *continua periodicitas* hoc *metuendum*; justitia non

咎也。14. 六四。中行獨復。
kieou yè Lou sé tchong hiu tou fou
malum. (Ex) sex (lineis ad) 4^{am}: medium currit sola periodicitas.

15. 象曰。中行獨復以
Siang yue tchong hin tou fou y
Imago dicit: (hæc verba) *medium currit sola periodicitas* (invitant) ad

從道也。16. 六五。敦復
tsong tao ye Lou où ten fou
sequendam viam rectam. (Ex) 6 (lineis ad) 5^{am}: ardenter (agit) periodicitas,

无悔。17. 象曰。敦復
où houi Siang yue hen fou
non pœnitendum. Imago dicit: (hæc verba) *ardenter (agit) periodicitas*;

无 悔。 中 以 自
ou houi tchoûng y tsé
non pœnitendum (significant) oportere medium tenere ad semetipsum

考 也。18. 上 六。迷 復。凶
kaò yé chang lou my fou hiong
perficiendum. Ad superiorem (ex) sex: perturbata periodicitas; pessimum

有 災 眚 用 · 行 師
yeou tsai sin; yong . hin se
habetur, calamitates que. (Si) utatur incedentibus militibus (usque ad)

終 有 大 敗 以 其 國 君
tchong yeou tà pai y ky koue kun
finem habebit magnam jacturam. Ad suum regnum dominium

凶 至 于 十, 年 不 克 征。
hiong tché yû che gien pou ke tchen
pessimum (facit); usque ad decem annos non poterit coercere.

19. 象 曰。 迷 復 之 凶
Siang yue my fou tche hiong
Imago dicit: (hæc verba) *perturbata periodicitas* hoc *pessimum* (si-

反 君 道 也。
fang kiun taò yè.
gnificant esse) contrarium Domini legi.

Traduction française.

1. Pénétration du symbole *Fou*, ou de la périodicité.

» **Tcheou-kong.** Elle sort, elle rentre sans perturba-
» tion; — ses semblables viennent sans obstacle; — elle par-
» court de nouveau sa voie; — en 7 jours, ce retour, cette
» périodicité revient. Il y a utilité dans la marche qu'elle
» suit.

» 2. **Confucius.** Le thouan (ou le fonds) dit: (ces paroles)
» *pénétration de la périodicité* (montrent) qu'elle revient con-
» stamment. — 3. Elle se meut et progresse, et encourage à
» l'obéissance; c'est pourquoi (ces paroles): *elle sort, elle ren-*
» *tre sans perturbation; ses semblables viennent sans obstacle.*—
» 4. *elle parcourt de nouveau sa voie; en 7 jours, cette périodi-*

» *revient* (signifient) : qu'il s'agit du Sacrifice du Ciel. — 5. (Ces » paroles) : *il y a utilité dans la marche qu'elle suit* (désignent » le principe de la constance.

» 6. (**Tcheou-kong**). Cette périodicité ne paraît-elle pas » être l'esprit du Ciel et de la Terre?

» 7. **Confucius**. L'image dit : Le tonnerre habite au mi- » lieu de la Terre. — (Sur) la périodicité : Les anciens rois, » au jour extrême, fermaient les lieux où l'on recevait les im- » pôts ; les marchands et les étrangers ne voyageaient point; » les affaires des différents lieux n'étaient pas examinées.

» 8. **Tcheou-kong.** La 1re ligne des 9 (signifie) : Cette » périodicité n'est pas éloignée ; elle ne donne pas lieu au re- » pentir; c'est un grand bien.

» 9. **Confucius**. L'image dit : *Le non éloignement de cette* » *périodicité* (sert) à réparer le corps.

» 10. **Tcheoug-kong**. La 2e des 6 lignes (signifie) : La » périodicité est admirablement bonne.

» 11. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité* » *est admirablement bonne* (signifient) qu'il faut étendre la » charité au dehors.

» 12. **Tcheou-kong** La 3e des 6 lignes (signifie) : La con- » tinuation de cette périodicité est à craindre; ce n'est pas un » mal.

» 13. **Confucius** L'image dit : (Ces paroles) *continua-* » *tion de cette périodicité est à craindre* (signifient) que la jus- » tice *n'est pas un mal*.

» 14. **Tcheou-kong**. La 4e des 6 lignes (signifie) : La pé- » riodicité marche seule au milieu.

» 15. **Confucius.** L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité* » *marche seule au milieu* (invitent) à suivre la voie droite.

» 16. **Tcheou-kong**. La 5e ligne des 6 : La périodicité » (agit) ardemment ; ce n'est pas regrettable.

» 17. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité* » (agit) *ardemment* ; *ce n'est pas regrettable* (signifient), qu'il » faut tenir le milieu pour se perfectionner.

» 18. **Tcheou-kong.** La ligne la plus élevée des 6 (signi- » fie) : La périodicité étant troublée, c'est une grande in- » fortune et un grand crime ; si l'on se sert de soldats mis en

» marche, jusqu'à la fin on essuiera une perte. (Le roi) fait » une chose très-préjudiciable pour son royaume, jusqu'a- » près 10 ans, il ne pourra comprimer.

» 19. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité* » *étant troublée, c'est une grande infortune et un grand crime* » (signifient) : que c'est contraire à la loi du Seigneur. »

On le voit, tout se suit et se comprend dans ce texte difficile : c'est ici le *Koua* ou le symbole du retour régulier. Ce retour s'exécute en 7 jours ; il est établi pour le repos du corps de l'homme ; il ne doit pas être troublé, sous peine de grands malheurs pour le royaume.

Ainsi donc il existait primitivement en Chine une *période septenaire, dont le dernier jour était consacré au repos*. Cette prescription était consacrée par une loi, et par une loi très-sévère. Et maintenant on comprend les paroles du *Chou-king* et la peine de mort prononcée contre les astronomes infidèles, qui, par négligence, avaient induit le prince et le peuple à transgresser cette loi. Ce texte ancien est presque identique à cette loi de Moïse :

« Vous travaillerez pendant 6 jours. Le 7e jour sera pour » vous un jour saint. Quiconque fera quelque ouvrage en ce » jour sera puni de mort [1]. »

» Un philosophe chinois assez récent, *Lo-pi*, mais qui avait beaucoup étudié les antiquités chinoises, dit au sujet de ce texte :

« *Chin-nong* institua des fêtes, pendant lesquelles on devait » s'abstenir de visites, de procès et de promenades. C'est ce » qui est rapporté dans l'*Y-king*, ou symbole *Fou* : « que les » anciens rois, le 7e jour, qu'il appelle le grand jour, faisaient » fermer les portes des maisons, qu'on ne faisait ce jour-là au- » cun commerce, et que les magistrats ne jugeaient aucune » affaire. C'est qui s'appelle l'ancien calendrier [2]. »

Mais, supposé qu'il existât encore quelque obscurité sur le sens de ce texte de l'*Y-king*, elle doit être levée par le témoi-

[1] *Exode*, XXXV, 2.

[2] Le P. Prémare, *Disc. prélim.* du *Chou-king*, p. CXVIII. Nous avouons n'a voir pu trouver ce texte dans *Lo-pi*, mais Lopi a 16 gros vol., et notre patience a été trop vite fatiguée.

gnage du plus grave, du plus critique et du plus célèbre historien de la Chine, *Sse-ma-tsien* [1].

5. Texte de l'historien le plus ancien de la chine, Sse-ma-tsien, assurant que dans l'antiquité on adorait l'Unité suprême, tous les 7 jours.

Déjà dans les *Mémoires chinois*, le P. Cibot avait dit : « On » trouve dans les annales de *Sse-ma-tsien*, que l'empereur » offrait un sacrifice à la suprême Unité (*tay-y*), tous les 7 » jours [2]. »

Ce texte, d'une si grande importance, aurait dû frapper ceux qui nient que la *Semaine* fût connue en Chine; aussi avons-nous voulu mettre ce point d'histoire dans tout son jour, et nous avons cherché dans le *Sse-ki* du célèbre historien le passage où il a conservé la tradition de ce fait. Ce texte n'a pas été trouvé sans peine, car le P. Cibot, comme ses confrères, n'indique jamais ni le livre ni la page de ses citations. Nous avons été assez heureux pour trouver celle-ci, et nous allons donner ici le texte et la traduction littérale de ce passage faite par M. Pauthier :

古者	天	子	以	春	秋	祭
Kou-tche	*thien*	*tseu*	*i*	*tchun*	*thsieou*	*tsi*
Antiquitùs	Cœli	filius	ad	ver	autumnumque	sacrificabat

太	一	東	南	郊
that	*i*	*thoung*	*nan*	*kiao*
Supremo	UNO (super)	orientalem	inter et meridionalem	collem.

用	大	牢	七	日	爲	壇
young	*ta*	*lao*	*thsi*	*ji*	*wei*	*than* [3]
utendo	magnis	animalibus,	septimo	die,	fiebat	altare.

Voici la traduction française :

« Dans l'antiquité, le Fils du ciel (l'empereur), au printemps » et à l'automne, sacrifiait au très-grand UN, à la suprême » UNITÉ, sur un tertre en terre situé entre l'orient et le midi,

[1] Voir ces éloges confirmés par le P. Amiot, dans les *Mém. chinois*, t. III, p. 77, et dans la *notice* qu'en a donnée Abel Rémusat (*Nouv. Mél. Asiat.*, t. II, p. 132), où le docte sinologue français relève avec raison une singulière inadvertance du P. Amiot p. 143.

[2] *Mém. chinois*, t. IX, p. 381.

[3] *Than*, élévation de terre sur laquelle on sacrifie. *Dict.* Deguignes.

» en immolant les grands animaux [1], le 7e jour, sur cet autel
» élevé exprès [2]. »

On ne peut certainement rien entendre de plus authentique et de plus précis.

Nous verrons un peu plus loin quelles traces a laissées la semaine dans l'astronomie chinoise, une des plus anciennes du monde; continuons en ce moment à recueillir dans les divers livres chinois, ce qu'ils nous disent de la semaine et du nombre 7.

5. Quelques textes sur la semaine et le nombre 7, tirés des livres sacrés et classiques.

Nous allons d'abord réunir ici quelques-uns des textes que nous avons pu trouver dans le *Li-ki* ou livre des *rites*, récemment traduit [3].

« L'empereur a 7 temples (dédiés à 7 générations de ses
» ancêtres), trois à gauche, trois autres à droite; celui du
» grand aïeul (à l'extrémité au milieu des deux lignes) forme
» le 7e [4]. »

« A la mort de l'empereur, pendant 7 jours, on sert devant
» lui, des vivres et du vin, et ce n'est qu'au 7e *jour* qu'on l'en-
» terre. Cela se fait pour l'empereur seul [5]. »

« Avant le sacrifice, le sage se livre à l'abstinence, c'est-à-
» dire repousse les choses illicites, comprime ses désirs et
» ferme l'oreille à la musique... L'abstinence du sage est l'ap-
» plication à atteindre le plus haut degré d'une fine et brillante
» vertu. Aussi l'abstinence modérée dure-t-elle 7 jours, afin de
» recueillir l'esprit [6]. »

[1] C'est-à-dire un bœuf, une chèvre et un porc.

[2] Extrait du *Sse-ki*, ou *Mémoires historiques* de Sse-ma-thsien, liv. 28e de tout l'ouvrage, le 6e de la 3e partie ou *Pa-chou*, ch. *foung chen cho*, ou des *autels à sacrifices*, p. 24 du tome.

[3] *Li-ki* ou *mémorial des rites*, traduit pour la 1re fois par M. Callery, texte et traduction française. in-4°, Turin, 1853. — Il faut observer que cette traduction n'est pas celle du *Li-ki* complet, mais seulement d'un abrégé fait par *Fan-tse-ten*, et où des détails très-importants ont été supprimés, en sorte que la traduction du *Li-ki* est encore à faire.

[4] *Li-ki* ch. v, p. 16 de la traduction, et dans Noel, *Hist. not. rituum*, p. 50.

[5] *Li-ki* ch. v, et dans Noel, *hist. not. rituum*, p. 31.

[6] *Ibid.*, ch. xx, trad. franç., p. 128.

Le même livre compte 7 *devoirs principaux* :

» 1. Devoirs du père au fils,
» 2. — du frère aîné au frère cadet,
» 3. — du mari à la femme,
» 4. — du souverain au sujet,
» 5. — du plus âgé au plus jeune,
» 6. — d'amis à amis,
» 7. — d'hôtes à hôtes[1]. »

On y compte en outre 7 *espèces d'affections*, qui existent dans le cœur de l'homme, sans qu'il les apprenne. Ce sont :

» 1. La joie,
» 2. La colère,
» 3. La tristesse,
» 4. La crainte,
» 5. L'amour,
» 6. La haine,
» 7. Le désir[2]. »

Dans l'instruction qu'on donnait aux enfants, il y avait 7 *choses*, dont ils ne devaient pas parler :

« 1° Les dépenses ou revenus de l'empereur; les défections » qui ont lieu sur les frontières, et les troupes qu'on y envoie; » les personnes déposées par le magistrat.

» 2° Les fautes, les richesses ou la pauvreté des magistrats.

» 3° Les vices, les sottises et les crimes des autres.

» 4° Flatter ou adorer tel ou tel, se prévaloir de l'appui de » tel ou tel grand ou magistrat.

» 5° Que ceux ci sont riches et ceux-là pauvres; que ceux-ci » méprisent les autres, et ceux-là aiment les riches.

» 6° Que ceux-là sont débauchés, lascifs, légers, louant les » belles femmes.

» 7° Que ceux-là sont avides des richesses des autres, ama- » teurs de bonne chère, adonnés au vin[3]. »

Il y avait de plus 7 *règles*, que l'on peut appeler de bienséance et de civilité :

« 1° N'ouvrir ni ne retarder les lettres des autres qu'on vous » a confiées.

[1] *Ibid.*, ch. v, trad. fran. p. 18.
[2] *Ibid.*, ch. VIII, et ch. IX du texte complet; trad. fran. p. 45.
[3] *Siao-hio*, ou petite étude, par. 3°, n. 21, trad. Noel, p. 569.

» 2° Ne point lire par surprise la lettre de la personne au-
» près de laquelle on est assis.

» 3° Si l'on entre dans la chambre d'un autre, ne point lire
» les écrits qu'on y trouve.

» 4° Ne pas détériorer, ni garder pour soi la chose qu'on
» vous a confiée.

» 5° Quand on dîne avec quelqu'un ne point choisir ce qu'il
» y a de meilleur, et rejeter les choses moins bonnes.

» 6° Quand on habite avec d'autres personnes, ne pas recher-
» cher seulement sa propre commodité.

» 7° Il ne faut pas désirer les richesses ou les honneurs des
» autres, leur porter envie, ou en dire du mal[1]. »

On compte aussi 7 *causes de divorce :*

« 1. Manque de respect au père et à la mère du mari ;
» 2. Stérilité,
» 3. Adultère,
» 4. Caractère envieux,
» 5. Maladie contagieuse,
» 6. Babil fatigant,
» 7 Profusion[2]. »

Voici encore quelques *règles septenaires* d'éducation :

« A 7 ans on doit séparer les frères des sœurs, et on ne doit pas leur permettre de s'asseoir ou de manger avec elles[3].

« Ce n'est qu'à la 7e année qu'on examine si l'élève doit
» discourir sur les choses qu'il a apprises[4]. »

Il y avait 7 *pratiques essentielles* dans l'enseignement des colléges[5].

Il y avait 7 *chefs* à la tête des écuries impériales[6].

Le plus grand soin était donné à ce que la signification des diverses langues ne s'altérât pas et ne fît ainsi perdre la tradition. Aussi lit-on dans le *Tcheou-li :*

« La 7e année, on réunit les interprètes ; ils comparent les

[1] *Ibid.*, dans Noel, p. 570.
[2] *Ibid.*, dans Noel, p. 509.
[3] *Ibid.*, c. I, dans Noel, p. 489.
[4] *Li-ki*, ibid., c. XV et XVIII du texte complet, trad. fran. p. 76.
[5] *Ibid.*, trad. p. 77.
[6] *Ibid.*, c. VI, trad. p. 30.

» langues, et ils font concorder les formules de conversation[1]. »

« Confucius dit : Le *Fils du ciel* (l'empereur) avait autrefois » 7 sages pour censeurs, quoiqu'il donnât dans de grands ex- » cès, il ne les poussait pas jusqu'à perdre le *Ciel inférieur* » (l'Empire)[2]. »

Le *commentaire* publié par les ordres de l'empereur *Kang-hi* en 1689, ajoute sur ce texte : « L'empereur de la Chine est » peut-être le seul prince de l'univers, qui ait des censeurs pu- » blics et d'office. On s'est si bien trouvé, depuis plus de 3,000 » ans, de cette institution, qu'au lieu de 7 qu'il y en avait » d'abord, on les a augmentés jusqu'à 40[3]. »

Voyons maintenant si nous ne trouverons pas dans l'astronomie quelques traces de la semaine, lesquelles nous serviront à expliquer l'origine et la continuation de toutes ces traditions.

6. De la semaine dans l'astronomie des Chinois.

En parlant des Juifs, nous avons fait remarquer combien la Bible nous donne peu de connaissances sur l'astronomie primitive des peuples soit avant, soit immédiatement après le déluge. Elle nomme le 10e mois, le 27e jour du mois, et voilà tout.

C'est en Chine qu'il faut chercher quelques notions sur cette astronomie primitive; elles sont assez abondantes et très-curieuses à étudier.

Le P. Gaubil, à qui nous devons les principaux détails sur l'astronomie chinoise, avertit qu'il ne veut pas parler des monuments astronomiques qui se trouvent dans les *Koua* de l'*Y-king*. Ils sont trop peu explicites, dit-il, et voilà pourquoi il ne dit pas un mot du texte, *en 7 jours, il vient et revient*, qui annonce si clairement la *périodicité* d'une semaine[4]. Nous dirons un peu plus tard les raisons qui ont paru le décider à ce silence. En ce moment nous allons citer les extraits qu'il a faits des livres chinois les plus authentiques.

Le *Chou-king* nous donne les notions suivantes sur ces

[1] *Tcheou-li*, l. 38 p. 26 du texte, et dans la traduction de M. Biot, t. II, p. 407.

[2] Dans le *Hiao-king*, ch. XV du texte, et de la trad. franc. dans *Mém. chin.*, t. IV, p. 69.

[3] *Ibid.*, p. 95.

[4] *Traité de la chron. chin.*, p. 6. — Et *Traité de l'astron.*, p. 2.

temps reculés. Nous copions le P. Gaubil, qui, après avoir cité les nos 1, 2, 3, du chap. 1er, le *Yao-tien,* ajoute :

« Le 1er article nous apprend certainement que, dès le temps » de *Yao,* il y avait des mathématiciens nommés par le Fils du » ciel pour mettre par écrit un *calendrier* qu'on devait distri- » buer au peuple, et le caractère *siang* 象 que j'ai traduit, » d'après le tartare, par *observer,* veut aussi dire *image, repré-* » *sentation* , et on pourrait encore traduire *calculer* et *repré-* » *senter,* comme si *Yao* ordonnait de faire une *carte céleste...*

» Le 2e article fait voir qu'on savait reconnaître les deux » équinoxes et les deux solstices...

» Le 3e article démontre que du temps de *Yao* on connaissait » une année de 366 jours ; c'est-à-dire qu'on connaissait une » année de 365 et 6 heures, et on savait qu'au bout de 4 ans » l'année avait 366 jours. *Yao* voulut aussi qu'on employât » l'*année lunaire*, et qu'afin que tout fût exact, on se servît de » l'*intercalation* [1]. »

Nous n'en savons guère plus en ce moment.

Dès cette époque aussi le ciel paraît avoir été divisé en 28 *constellations,* dont 7 furent assignées aux 4 divisions du ciel[2].

Ces 4 divisions étaient figurées et désignées par les astres *fang* 房, *hu* 虛, *mao* 昴, et *sing* 星. On peut voir cette division du ciel en 28 *constellations* marquée dans toutes les cartes chinoises. Le P. Gaubil en a donné tous les noms, avec leur place dans le ciel, et leur correspondance exacte avec les jours de notre semaine, dans son *Histoire de l'astronomie chinoise* [3], où il est à regretter que l'on ne trouve aucun caractère chinois.

Le P. Cibot va résumer parfaitement toute cette science des Chinois :

« Les Chinois comptent 28 constellations dont chacune a » son propre caractère. Chacun de ces caractères répond à » une des 7 *planètes* qui, par là, en ont *quatre* qui lui corres- » pondent et lui sont appropriés. Ce cycle donne exacte-

[1] *Traité de l'astronomie chinoise,* dans le vol. des *observations mathématiques*, etc., du P. Souciet, t. III, p. 7 ; in-4°, Paris, 1729.

[2] *Ibid.*

[3] Dans le même recueil du P. Souciet, t. II, p. 178.

» ment et *les semaines et les jours des semaines*, tels que nous
» les comptons; parce que les 7 planètes y étant placées de
» suite selon les caractères qui leur sont attribués, elles re-
» viennent toujours, comme nos *dimanches*, nos *lundis*, etc.—
» Il est de fait que ce cycle correspond exactement à nos jours
» et *semaines ecclésiastiques*, et que les 4 caractères du soleil,
» par exemple, tombent toujours le *dimanche*, ceux de la lune
» le *lundi*, etc.— Aussi les néophytes éloignés, qui ne peuvent
» avoir le calendrier des missionnaires, se servent aisément
» de celui de l'empire. Le feu P. Gaubil ne croyait pas que ce
» *cycle* remontât bien avant dans l'antiquité. *On ne voit pas*
» *cependant quand il a commencé* : au contraire, on trouve
» dans l'*Y-king* : *Vous viendrez honorer de sept en sept*
» *jours*; et dans les *Annales* de Sse-ma-tsien, » que l'*empereur*
» *offrait un sacrifice à la suprême Unité* (Tai-y) *tous les* 7
» *jours* [1]. »

Ainsi la division du temps en 7 parties, qui, multipliées par 4, forment les 28 *divisions* du mois lunaire, et la désignation de la constellation *fang* pour la 1re semaine, *hu* pour la 2e, *mao* pour la 3e, et *sing* pour la 4e, est une division qui date, d'après le *Chou-king*, du temps d'*Yao*.

Ceci, comme on voit, nous donne une connaissance assez explicite de la combinaison par laquelle *la semaine* entrait dans le calendrier primitif.

Ajoutons encore quelques témoignages à ces preuves des grandes connaissances que les anciens Chinois, ou plutôt les anciens peuples, sémites, chaldéens et autres, ont eues de l'astronomie, et combien était parfait leur calendrier.

« Du temps des *Han* occidentaux (environ 202 avant J.-C.),
» dit le P. Gaubil, on publia *six* calendriers, qu'on donna d'a-
» bord comme anciens :
» 1° le calendrier des *Hoang-ti* (2686 avant J.-C.);
» 2° Celui de *Tchouen-hiu* (2502 avant J.-C.);
» 3° Celui de *Yu* (2199 avant J.-C.);
» 4° Celui de *Tching-tang* (1764 avant J.-C.);
» 5° Celui de *Vou-vang* (1121 avant J.-C.);
» 6° Celui de *Tcheou-kong* (1134 avant J.-C.).

[1] *Mém. chin.* t. IX, p. 381.

» On ne fut pas longtemps sans soupçonner, au moins l'au-
» thenticité de ces ouvrages, d'ailleurs mal digérés, et on les
» regarde assez généralement comme des ouvrages du temps
» même des *Han* [1]. »

C'est la seconde fois que le P. Gaubil, en citant quelques-uns des anciens monuments astronomiques des Chinois, émet des doutes sur leur authenticité. A ce propos, nous devons faire remarquer que le P. Gaubil, à la suite des discussions qui avaient eu lieu sur les rites chinois, s'était séparé des PP. *Ricci, Prémare, Bouvet, Fouquet,* etc., qui avaient trop exalté peut-être l'authenticité et la pureté des traditions chinoises. Il s'était rangé à l'opinion des PP. *Regis, Lacharme,* etc., qui avaient formé une école tout opposée, et excessive aussi dans ses appréciations. Mais nous prouverons un peu plus loin qu'il changea d'opinion. Nous dirons seulement ici qu'il est fâcheux que cette disposition d'esprit l'ait empêché de nous donner la traduction de ces monuments qui nous seraient si utiles, même avec leurs erreurs. Voici quelle fut la cause de ces erreurs, et ce qui l'a empêché lui-même de traduire ces livres :

« Une des causes du peu de progrès de l'astronomie chinoise
» du temps des *Han*, fut l'astrologie judiciaire dont on était
» entêté à l'excès... On voit que les astronomes des *Han* étaient
» persuadés que *Fou-hi, Hoang-ti, Yao, Ti-ko*, etc., avaient eu
» une connaissance parfaite de l'astronomie, qu'une bonne
» partie de ces connaissances était cachée dans les monuments
» qui nous restaient de ces princes [2]. »

Il n'y a nul doute qu'il n'y eut beaucoup d'erreurs et de bagatelles dans ces recherches et ces règles d'astrologie, mais c'était la science de ce temps, et on peut assurer qu'on trouverait dans ces livres, et en particulier dans la traduction de ces *six calendriers*, des secours pour expliquer l'astronomie et l'astrologie des Indous et des Assyriens, dont on possède en ce moment les traités astronomiques et astrologiques [3]. Le P. Gaubil

[1] *Hist. de l'astron.*, p. 29, 30.

[2] *Ibid.*, p. 31.

[3] Voir ce que dit M. Oppert de la *bibliothèque cunéiforme en briques*, trouvée par M. Layard et déposée au musée britannique. *Annales de philosophie*, t. XIV, p. 166 (4e série).

semble entrer lui-même dans ces vues, dans les lignes suivantes, où il dit :

« Il serait bien à souhaiter que l'histoire de l'astronomie des
» *Han* expliquât en détail comment on eut toutes les connais-
» sances que l'on rapporte. On ne marque pas quelles furent
» celles qu'on avait par tradition ; celles qu'on eut par le
» moyen des livres trouvés; celles qu'on eut par des réflexions
» sur les observations anciennes et nouvelles[1]. »

C'est ce que nous disons en effet, et pourquoi nous eussions désiré que le P. Gaubil nous traduisît les monuments de cette époque qui ont été conservés, et même la réfutation des six calendriers qui ne fut faite que 400 ans après, en 284 de Jésus-Christ, par l'astronome *Tou-yu*[2].

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur cette astronomie chinoise, que nous n'avons pas à exposer ici. Nous noterons encore avec le P. Gaubil les faits suivants :

« 1° Les Chinois ont assez bien connu le mouvement diurne
» du soleil et de la lune, la quantité du *mois lunaire*, soit pé-
» riodique, soit synodique, un cycle lunaire de 19 ans, de 365
» mois lunaires, les révolutions entières des 5 planètes[3]. »

« Ce n'est que vers 246 ans avant Jésus-Christ qu'on a perdu
» la méthode enseignée par les anciens et en particulier par
» l'empereur *Yao* pour le calcul des 7 planètes et des fixes[4]. »

En parlant de ce cycle lunaire de 19 ans, le P. Gaubil remarque :

» On ne voit aucune époque précise du Tchang 章 ou *cycle*
» *de* 19 *ans*, et jusqu'ici on n'a pu trouver l'origine de la con-
» naissance de ce cycle. Ce qu'on dit de l'intercalation et de la
» manière d'intercaler, est assurément digne de remarque. On
» assure dans plusieurs endroits que le *nombre* 7 (ou la se-
» maine) est la règle de l'intercalation[5]. »

« Le mois lunaire était divisé en 4 parties égales.— L'année

[1] *Hist. de l'astron., chinoise*, t. II, p. 12.
[2] *Ibid.*, p. 46.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 3.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 3.
[5] *Ibid.*, t. II, p. 12.

» devait avoir 12 mois, c'est-à-dire 4 fois 7 ou 28 jours, avec » 7 *mois* intercalaires, tous les 19 ans [1].

» On voit, dans le *Chou-king*, ajoute le P. Gaubil :

» 1° Que l'année lunaire était en usage. La 1re lune s'appe» lait, comme aujourd'hui, *tching-yue*.

» On voit 2° qu'il y avait alors un instrument pour désigner » le mouvement des 7 planètes. Cet instrument avait un axe » mobile, et au-dessus un tube pour voir les astres [2]. »

Après avoir pris une idée sommaire de l'usage que les Chinois ont fait du nombre 7 dans leur astronomie, d'après leurs livres authentiques, examinons maintenant les objections qui ont été faites contre ces textes.

7. Opinion de M. F. Arago sur l'usage de la semaine dans l'astronomie chinoise.

En faisant un cours d'astronomie populaire, il était impossible que M. Arago ne parlât pas de la semaine et de son origine. Voici comment il s'exprime :

Goguet, adoptant sans réserve les opinions de *Philon*, de *Joseph*, de *St Clément d'Alexandrie*, a prétendu qu'une période de *sept jours* fut en usage chez tous les peuples de l'antiquité. D'autres, *Costard* par exemple, ont soutenu que les seuls Juifs employèrent la semaine dans ces temps reculés. (On peut voir cette opinion développée par M. *Alfred Maury* dans une *note* d'une dissertation de M. *Biot*, sur la *chronologie astronomique*, insérée au t. XXII des *Mémoires de l'Académie des sciences*). Il en est enfin, parmi lesquels je citerai *Daunou*, qui repoussent l'une et l'autre de ces deux opinions extrêmes. Suivant eux la semaine figure comme division du temps, chez les anciens *Chinois*, chez les *Juifs*, les *Égyptiens*, les *Chaldéens* et les *Arabes*. D'autre part, l'institution leur paraît avoir été inconnue en *Perse*, en *Grèce*, à *Rome*, à *Carthage*, etc. Telle est aujourd'hui l'opinion qui a le plus d'adhérents, mais nous ne pourrions, sans sortir de notre cadre, nous livrer à la discussion minutieuse des passages qui ont semblé l'appuyer sur des bases solides [3].

Il est à regretter que M. *Arago* n'ait pas voulu se livrer à cette discussion, qui aurait appuyé sur des bases solides l'opinion de M. *Daunou*, que la semaine était en usage chez les *Chinois*, les *Juifs*, les *Egyptiens*, les *Chaldéens* et les *Arabes*. En attendant, nous prenons acte que cette opinion est celle qui a *le plus d'adhérents*, et nous essayerons, dans nos recher-

[1] *Ibid.*, p. 10 et 11.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 11.
[3] *Astronomie populaire*, par F. Arago, publiée par M. Barral, t. IV, p. 650.

ches, de donner quelques faits qui pourront la faire retrouver aussi chez les peuples que M. *Daunou* mettait à l'écart.

Mais nous devons faire connaître les objections que M. Alfred Maury a élevées contre ce fait, et qui tirent leur importance, non pas tant de la force des preuves, que de la place qu'elles ont prise dans les ***Mémoires de l'Académie des sciences*** [1]... Citons donc ces objections.

8. Objections de M. Alfred Maury contre l'usage de la semaine en Chine.

D'après les notes que M. Ed. *Biot* a eu l'obligeance de me communiquer, il n'est question dans les livres chinois que d'une division *décadaire* du mois, et ce que l'on avait pris pour des mentions de la célébration du *septième jour* se rapporte tout simplement, comme pour les Grecs, aux idées superstitieuses que l'on attachait au *nombre sept*.

C'est sous l'empire de la préoccupation dont nous parlions tout à l'heure que le P. *Gaubil* a dit qu'il était fait allusion à une ancienne révolution de *sept jours*, dans un passage du livre des sorts, l'*Y-king*. Le texte indique simplement une opération importante pour laquelle il faut réfléchir *trois jours* avant d'agir, et dont le succès est certain *trois jours* après le jour où l'on a agi : ce qui fait en tout *sept jours*. *Prémare*, dans ses *Recherches sur les temps mythologiques de la Chine*, s'est trompé en citant la note jointe par Confucius à ce même passage : il a traduit *tchi-ji*, le *jour du solstice*, par le *grand jour*, le jour le plus important ; et il en a fait le *septième jour* de la semaine [2].

Il est difficile d'émettre des assertions plus inexactes avec un ton plus ferme et plus assuré. Nous ferons observer ici :

1° Que, quant à la *division décadaire* du mois, elle n'est niée par personne, et ce n'est pas là une découverte ; il s'agit d'examiner s'il n'y a pas une *division lunaire* de 28 jours divisés régulièrement en *4 septenaires* de jours répondant exactement à nos semaines. Nous indiquons à M. Maury tous les *planisphères célestes* chinois, et le *tableau* qu'en a donné le P. Gaubil, avec les jours correspondants de la semaine [3]. Ce sont là des faits qu'il ne peut nier.

2° Nous doutons que M. Maury puisse indiquer le passage où le P. Gaubil se serait appuyé du texte de l'*Y-king* que nous avons cité. Nous avons publié au contraire un texte où

[1] Il faut observer que cette *note* n'a pas été lue à l'Académie ; nous ne savions pas que l'on pût insérer dans ces *mémoires* de telles pièces.

[2] *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. XXII, p. 266.

[3] *Hist. de l'astronomie chinoise*, dans le recueil du P. Souciet, t. II, p. 178.

ce missionnaire dit expressément que les textes de l'*Y-king* sont trop obscurs pour pouvoir s'y appuyer[1].

Quant à ce que M. Maury assure, qu'il s'agit d'une opération importante pour laquelle il fallait réfléchir trois jours avant d'agir, et dont le succès était assuré trois jours après avoir agi, il n'y a pas un seul mot de cela dans l'*Y-king*. Nous avons donné le chapitre mot à mot, texte et traduction, et l'on peut voir qu'il n'y est nullement question de ce que dit ici M. Maury; il aura sans doute pris cela dans un commentateur fantastique de l'*Y-king*.

3° Quant au P. *Prémare*, qu'il accuse si lestement de s'être *trompé*, nous lui dirons d'abord qu'il dénature ses paroles; les voici :

« C'est, dit *Lo-pi*, ce qui est rapporté dans l'*Y-king* au
» symbole *fou :* que les anciens rois, le 7e jour, *qu'il appelle le*
» *grand jour*, faisaient fermer les portes des maisons, etc. [2]. »

On voit : 1° que ce n'est pas le P. *Prémare*, mais *Lo-pi*, qui appelle le 7e jour, le *grand jour*; 2° ce n'est pas non plus le P. Prémare qui a traduit *Tchi-ji*, par le *grand jour*; 3° c'est une explication et non une traduction que de dire que c'est le jour du *solstice*. Le caractère 至 *tchi*, est traduit par *extrême*, et c'est Confucius qui a dit que le *jour extrême* était le 7e *jour* dont parle le texte de *Tcheou-kong*, et non le jour extrême des 6 premiers mois, ou jour du *solstice*.

Avec des traductions et des conclusions semblables, on peut établir toutes les opinions qui conviennent; mais est-ce bien là la science que l'on devrait trouver dans les *Mémoires de l'Académie des sciences ?*

Pour croire à l'existence du cycle de la semaine, M. Maury voudrait que ce cycle eût servi de date chronologique dans quelque almanach ancien, ou dans quelque livre d'histoire. Nous allons lui citer un fait qui rend sa demande inutile.

On lit dans le *Li-ki*, le passage suivant :

» L'empereur ordonne au ministre des cérémonies d'étu-
» dier les saisons et les mois, de donner *aux jours leur appel-*

[1] Voir ci-dessus, p. 376.
[2] *Disc. prélim.* du *Chou-king*, p. CXVIII.

» *latif*, de vérifier si les lois sont conformes, de rectifier les » rites, etc. [1]. »

A cette preuve, que l'*appellation des 28 jours lunaires*, telle qu'elle se trouve dans les livres, existait déjà dès cette époque, M. *Callery*, traducteur du *Li-ki*, ajoute la remarque suivante:

« Dans les almanachs chinois les jours sont dénommés au » moyen des lettres du cycle, d'une façon *analogue aux jours* » *de notre semaine*. Ces dénominations sont *indépendantes* du » mois, et servent surtout à déterminer les jours heureux et » malheureux. »

Ce que nous devons faire remarquer ici, c'est que cette énumération par semaines était *indépendante des dates du mois*. La même chose avait lieu chez les Juifs : nous la trouvons aussi chez les autres peuples; elle est encore usitée chez nous. Qui doute du rôle et de l'usage de la semaine dans l'Europe moderne? Eh bien! que l'on se transporte dans 1000 ou 2000 ans; que l'on n'ait plus à sa disposition que quelques fragments de nos livres d'histoire, ou quelques dates inscrites sur la pierre, qui se douterait de l'usage que nous faisons de la semaine? Eh bien! la même chose n'a-t-elle pas pu arriver chez les peuples qui nous ont précédés? C'est ce que nous répondons à M. Maury qui, pour croire à l'antiquité et à l'universalité de la semaine, nous demande un *cycle septenaire* servant de date, et usité dans les actes publics.

9. Objections faites par le P. Regis et quelques autres Jésuites contre le texte de *l'Y-king*.

Mais nous ne devons pas cacher que M. *Maury* n'est pas le seul adversaire de ceux qui, comme *Lo-pi* et le plus grand nombre des jésuites, trouvent la *semaine* dans le texte de l'*Y-king*. Une autorité bien plus compétente est celle du P. *Regis*, qui nous a donné la traduction d'une partie de ce livre, si célèbre chez les Chinois. Avant de citer cette traduction, nous devons dire quelque chose des intentions dans lesquelles elle a été faite.

Tout le monde connaît les malheureuses discussions élevées à l'occasion des croyances des Chinois. Le point essentiel était de savoir si leurs livres contiennent ou ne contiennent pas

[1] *Li-ki*, c. v, dans la traduction française, p. 14.

des vestiges de la religion primitive. Divers Pères jésuites, tels que les PP. *Ricci*, *Prémare*, *le Comte*, *Fouquet*, etc., et plusieurs autres, s'étaient attachés à rechercher ces traces, et, supposé qu'ils soient allés trop loin sur quelques points, leur sentiment, spécialement réservé dans les décisions romaines [1], était favorable à la Bible; mais il était combattu par plusieurs de leurs confrères. Or, le P. *Regis*, traducteur de l'*Y-king*, fut un de ces adversaires, et il semble qu'il ne fît sa traduction que pour contredire et réfuter ses confrères. Nous avons sur cela ses propres aveux, qu'il est utile de consigner ici pour apporter sur cette importante question toutes les lumières désirables. Voici d'abord comment il s'exprime dans une de ses notes sur l'*Y-king* :

« Si quelqu'un de nos missionnaires, dans les 4 premiers » caractères du 1e *koua* et dans le reste de l'*Y-king*, s'efforce » de trouver ou de supposer que nos mystères y sont le sujet » de quelque allusion, *je ne l'en empêcherai pas*. Je l'avertirai » seulement d'une chose, c'est que son travail sera parfaite» ment inutile auprès des Chinois. Car le consentement per» pétuel de leurs interprètes leur a persuadé que dans les » sentences de ce livre, il n'y a rien qui ne doive se rapporter » aux dogmes moraux et politiques propres à la direction du » peuple. Aller contre ce sentiment de l'école de Confucius, » et contre le sens obvie des textes, qu'il faut alors nécessai» rement torturer, c'est perdre son temps et sa peine[2]... »

Nous répondrons bientôt à la prétendue inutilité de ces recherches. Pour le moment, examinons l'intention du traducteur. Ici il est modéré contre ses confrères, mais il est bien plus explicite ailleurs :

« Nous ne donnerons pas, dans notre traduction, les signi» fications ou traductions hiéroglyphiques, allégoriques ou » mystiques, que l'on pourrait tirer des caractères chinois, » puisque aucune autorité ne nous y oblige, encore moins la » nécessité d'expliquer la sentence, ou le caractère. »

Et en note :

[1] Voir cette réserve dans les *Annales*, t. XIX, p. 216 (3e série).

[2] *Y-king*, antiquissimus Sinarum liber, quem ex latina interpretatione P. Regis aliorumque ex societ. Jesu PP. edidit J. Mohl. 2 vol. in 12, 1834-39, t. I, p. 169.

« Ceci est dit *contre quelques missionnaires*, qui trouvent les » mystères de notre religion (les traditions primitives) dans » les textes et les caractères, pris allégoriquement, de telle » sorte qu'ils se vantent de trouver dans l'*Y-king* tel ou tel de » nos dogmes. Il est vraiment étonnant qu'ils aient osé ré» pandre en Europe des choses si vaines. Je les ai réfutés *sans » les nommer*, dans plusieurs endroits de ma traduction [1]. »

Ceci montre déjà assez son intention ; mais il s'exprime encore plus nettement dans une lettre particulière adressée à l'académicien *Fréret*, en lui envoyant une *dissertation sur l'histoire des King chinois*, celle qui précède sa traduction. Voici un extrait de cette lettre :

Pékin, 6 octobre 1736.

.... J'aurais été plus court, soit dans cet écrit, soit dans tout le commentaire sur l'*Y-king*, si je n'avais pas voulu *réfuter tacitement ceux dont vous parlez*, qui trouvaient dans les cinq King et surtout dans l'*Y-king*, les mystères de notre sainte religion, et semblables choses, qui ne pourraient venir que des anciens patriarches éclairés d'en haut [2]. En peu de mots je réponds partout à leurs objections, et à leurs prétendues démonstrations tirées de l'*analyse de quelques caractères* chinois, de certains éloges outrés de deux ou trois passages de l'*Y king* pris dans un sens tout contraire aux interprètes chinois et à la suite du texte. Car pour dire la vérité, les paradoxes qu'ils ont avancés ne méritent une longue réfutation ; je dis *paradoxes*, parce qu'il est nouveau en Chine et toujours étrange d'y entendre dire que les trois premières familles royales ne sont pas réelles, et que ce ne sont que des *figures du Messie*, peint sous le nom de *Ven-vang* et *Vou-vang* ; que le *Tien-tsee*, (fils du ciel) n'est pas dans les Kings l'Empereur, mais le *fils de Dieu* ; et conséquemment le royaume dont on y parle, n'est pas le *Tchong-koue* (le royaume du milieu), la Chine ; conséquemment encore le *Chou-king* décrit par avance la conduite du Messie, le *Chi-king* par ses odes en chante les louanges ; le *Li-ki* en prescrit les rites.

Ces propositions, Monsieur, ne sont pas moins risibles en Chine, qu'en Europe celles du P. Hardouin dont on parle dans les *nouveaux Mémoires de Trévoux* Comme la *dissertation* que je vous envoie est à la suite de l'*introduction à l'Y-King*, et fait la première partie de mon commentaire, il se peut que certaines choses ne vous paraissent pas assez développées, mais je crois que votre sagacité naturelle qui paraît dans votre *savante dissertation* y suppléera [3].

Nous n'avons pas à prendre la défense des Pères qui soutenaient les opinions exprimées ici par le P. Régis ; nous doutons même qu'elles soient imprimées nulle part, et il pour-

[1] *Ibid.*, p. 2.

[2] Comme si les peuples chinois ne venaient pas en effet des *anciens patriarches éclairés d'en haut*, dont ils ont dû nécessairement conserver quelques traditions.

[3] *Y-king*, préface, p. XI.

rait bien les avoir exagérées pour mieux en faire ressortir l'absurdité. Mais nous devons faire remarquer l'aveu qu'il fait, qu'il n'a entrepris la traduction de l'*Y-king* que *pour réfuter ceux de ses confrères qui croyaient y trouver des croyances et de l'histoire primitives.*

Aussi, pour arriver à cette fin, qu'a-t-il fait?

1° Comme il le dit, il n'a fait aucune attention à la composition même des caractères. Ceux-ci sont formés, comme on le sait, de figures d'objets matériels. Il suppose donc que ceux qui les ont composés, ont choisi au hasard toutes ces figures, les ont mises à côté les unes des autres, sans avoir aucun égard à leur signification.

2° Comme il le dit encore, il s'en tient au sens assigné par les commentateurs chinois. C'est exactement comme si, pour expliquer les passages de la Bible qui concernent le Messie, il se fiait aux commentaires des rabbins modernes.

3° Comme les explications que *Confucius* a jointes aux premiers commentateurs des *koua* le gênaient quelquefois, il les a supprimées pour y substituer les siennes. Confucius vivait 600 ans avant J.-C. Il prétendait rappeler aux traditions antiques. Le P. *Régis* a cru pouvoir les supprimer, se bornant à citer dans ses notes celles qui lui ont plu, tout en reconnaissant pourtant leur importance. « Car, dit-il, bien que cette explication soit encore maintenant même obscure, là où elle est » claire, elle a une grande autorité chez les Chinois, et à bon » droit, puisque ces commentaires sont les plus anciens de » tous, et d'après les lois d'une saine critique, les témoins les » plus dignes de foi de la doctrine ancienne[1]. »

Et cependant ce sont ces commentaires qu'il n'a pas traduits, et on a vu pour quelles misérables raisons.

Telle est la traduction de l'*Y-king*, que nous a donnée le P. *Régis*, aidé et approuvé, dit-il, des PP. *Mailla* et *du Tertre*. Aussi, peut-il se vanter de nous avoir donné un *Y-king* parfaitement inintelligible.

Et cependant, nous devons le dire encore, c'est à cette composition partiale, indigeste et tronquée, que le P. Gaubil, ce sinologue si distingué, a donné une espèce d'approbation,

[1] *Ibid.*, p. 21.

en disant : « Qu'on ne saurait lire cet ouvrage sans être plein » d'estime pour la critique, le bon goût et l'équité de ce mis» sionnaire[1]. » Ce témoignage nous paraît d'autant plus surprenant, que si le P. Gaubil a lu en entier ce travail, il a dû y voir que l'ouvrage était écrit contre ses propres opinions. Car voici, en effet, ce qu'il écrivait lui-même à un des savants de Paris, par rapport aux opinions du P. Prémare et des autres Jésuites traditionalistes :

Péking, 5 novembre 1725.

Vous ne me dites rien, du système des PP. *Bouvet* et *Prémare*; vous ne devez pas craindre de m'en parler : je commence à être au fait, et je vous dirai d'abord que de part et d'autre on a manqué un peu de bonne critique et de connaissance de l'antiquité. Il me paraît que ceux qui ont attaqué les PP. *Prémare* et *Bouvet* n'ont pas été bien au fait des *vestiges de religion* qui se trouvent parmi les anciens peuples, ni de ce qu'on appelle *hiéroglyphes*; il me paraît aussi qu'on ne saurait nier des vestiges de l'Incarnation, de la Trinité, et pour le moins aussi clairs que ceux que les saints Pères ont trouvés dans les écrits des Romains, Gaulois, Grecs, Indiens, Égyptiens, etc.; il me paraît encore que ces vérités ne se tirent nullement du principe que les *kings* soient des livres révélés[2].

Sans doute les *kings* n'étaient pas des livres *révélés*, mais ce mot nous donne la raison pour laquelle le P. Régis et ses confrères ont nié les traditions conservées dans ces livres. Comme ils n'étaient aucunement fixés sur l'origine de ces croyances, et qu'ils n'y voyaient pas des traditions incomplètes reçues de leurs ancêtres, les patriarches bibliques, ils croyaient ne pouvoir en expliquer l'origine que par une révélation directe faite à *Confucius* et aux autres auteurs chinois, et cela leur paraissait avec raison inadmissible. C'est pour cela qu'ils ont nié ces vestiges, et dans leurs traductions cherché à les faire disparaître. C'est sans doute aussi pourquoi un si savant homme que le P. Gaubil, ayant entre les mains les livres les plus anciens du monde, n'a rien su y trouver qui vînt à l'appui de ce que raconte notre Bible. Qu'on nous permette ici une remarque. On peut avancer comme un fait cer-

[1] *Traité de la chronologie chin.*, p. 50 et 81.

[2] Lettre qui se trouve manuscrite dans la maison des Pères Jésuites de Paris et publiée par M. l'abbé Sionnet, dans les *Annales de philosophie*, t. XV, p. 10 (2e série). Le P. Prémare avait achevé la dernière révision de son ouvrage le 21 mai 1725. Voir son *manuscrit*, p. 330.

tain, que cette méthode de considérer l'histoire de la Chine, abstraction faite des traditions reçues de ses fondateurs, n'a pu qu'avoir une grande et fâcheuse influence sur l'esprit de tous ces érudits qui ont fait une si triste guerre à l'Église catholique. On assurait que les livres chinois, qu'on doit placer parmi les plus anciens du monde, ne contenaient rien qui rappelât le Dieu, ou l'histoire de notre Bible ; les philosophes en concluaient que l'unité primitive des races, le déluge, etc., étaient des fables inventées par Moïse. — On établissait que le peuple chinois actuel était un peuple d'athées; or, comme ce peuple constituait un état parfaitement florissant, les philosophes en concluaient que la religion n'était nécessaire ni aux états, ni aux individus. C'est là en particulier ce que pensait *Fréret*, le correspondant du P. *Régis*, dans sa *lettre* fameuse *de Thrasibule à Leucippe* (1768) ; c'est ce qui est établi dans ses *Œuvres philosophiques* et dans ses nombreuses *dissertations* insérées dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;* c'est aussi ce qui fait le fond de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne,* libelle qu'on lui a longtemps attribué et qui était de son confrère *Levesque de Burigny*. C'est ainsi que, sans le vouloir, ces savants missionnaires fournissaient des armes aux adversaires de la religion. Ils croyaient faire de la conciliation et ils étaient dupes des ennemis de l'Église. Que les semi-rationalistes actuels prennent garde de tomber dans les mêmes piéges, en combattant ce qu'ils appellent le *traditionalisme;* ce qui n'est, en réalité, que la preuve que les révélations de Dieu à l'homme, ont eu lieu dès le commencement, et qu'on en trouve des vestiges chez tous les peuples. Revenons maintenant à notre texte de l'*Y-king*.

Le P. Régis prétend donc, en opposition avec ses confrères, que lorsque Confucius dit que « les anciens rois consa» craient le *jour extrême* au repos, » il ne s'agit pas du jour qui finit la semaine, mais du jour de *solstice*, qui finit la marche ascendante du soleil. Sans doute ce jour est un jour *extrême,* comme celui de la fin du mois, mais aussi comme celui de la fin de la semaine. Or, n'est-il pas évident, que Confucius expliquant le texte qui dit, *en 7 jours il vient et re-*

vient, a entendu une période de 7 jours et non de 6 mois. Nous renvoyons à son livre pour voir à quels subtils et stériles calculs le P. Regis a recours, pour échapper à la signification directe qu'offre le texte, et pour ôter à un fait biblique le témoignage de cette histoire antique. En vérité, il ne savait pas ce qu'il faisait.

Pour nous consoler de ces aberrations, citons le témoignage suivant d'un autre P. Jésuite qui a donné les meilleures indications pour l'intelligence des caractères chinois.

10. Remarques du P. Cibot sur l'usage de la semaine et du nombre 7 en Chine.

Dans un curieux travail qui a pour titre : *Fête donnée par Assuérus, la 3e année de son règne, comparée aux fêtes des souverains de la Chine*, le P. Cibot s'attache à montrer les nombreuses ressemblances qui existent entre les usages assyriens et les usages chinois; arrivé au passage où il est dit que le festin d'Assuérus *dura 7 jours* [1], il s'exprime ainsi :

« Le nombre des *sept jours* fixés pour la durée de ce festin, est remarquable : il est consacré en Chine par les usages et par la façon de parler de la plus haute antiquité. — Encore aujourd'hui, quoiqu'on ne compte pas *par semaines*, et que le calendrier civil et ecclésiastique soit purement lunaire, on ne laisse pas de mettre dans le calendrier impérial des caractères *qui correspondent toujours aux sept jours de la semaine* [2]. Si on ne peut pas prouver, faute de monuments, que cet usage soit de la haute antiquité, on ne peut pas dire non plus quand il a commencé, au moins ne l'avons-nous trouvé nulle part, quelques recherches que nous ayons faites. Voici ce qui peut y suppléer.

» Il est dit dans l'*Y-king* : *Vous viendrez honorer* (ou plutôt *adorer*), de *sept jours en sept jours* [3]. Sée-ma-tsien parle d'un sacrifice au Chang-ty *tous les sept jours* [4]. Le *Li-ki* indique un jeûne de *sept jours* avant de grands sacrifices. Selon le *Li-ki* encore, à la mort de l'empereur *on fermait le marché pendant*

[1] *Esther*, XV, 5.

[2] Ce sont les caractères que nous avons donnés ci dessus, p. 377.

[3] Voir le texte complet de ce passage, ci-dessus, p. 366.

[4] Voir aussi ce texte ci-dessus, p. 372. On remarquera, comme nous l'avons dit quelquefois, que le P. Cibot tire un peu ce texte vers son opinion.

sept jours; ce n'était que le 7e jour qu'on le mettait dans la bière, etc. [1].

» Les anciens écrivains se servent du mot *sept jours*, comme nous de celui de *semaine*. Le *Li-ki* dit, en parlant de Confucius : *étant tombé malade, il mourut au bout de sept jours*.— Le *Mei-ki* dit, à l'occasion d'un certain breuvage, que quand on en avait bu, on en conservait le parfum *pendant sept jours*. — *Han-tsée*, parlant de la pierre d'hirondelle, dit : *on jeûne sept jours, puis*, etc. — On lit dans le *Hong-chou* : *Il arriva dans sept jours... sept jours auparavant*, etc. — Les annales des *Han*, dans la vie de *Lodng-hong*, disent en parlant de sa femme : *elle était depuis 7 jours dans sa maison*, et Hong ne lui avait rien dit. — Le *Kang-mou*, cité dans le *Lieou-tchi-hong-chou*, dit, en parlant du calendrier : *le 7e jour après le commencement du printemps, est le* King-tchi ; 14 *jours après*, le Tsin-ming ; 21 *jours après*, le Li-hia, etc. — On voit dans *Yen-tsée*, que le comte *Kin* (il était contemporain d'Assnérus) donna un festin à sa cour *durant 7 jours* [2].

» Le nombre de 7 *jours* est encore aujourd'hui un nombre d'étiquette pour plusieurs cérémonies et rites. Nous invitons les curieux à voir ce que disent les étymologistes chinois sur le nombre 7, et sur les variantes plus que singulières de l'ancien caractère dont on se servait pour l'écrire. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans la manière dont les anciens se servaient de ce nombre, que la tradition y avait attaché des idées religieuses; aussi le *Lieou-chou* dit que *c'est un nombre d'un merveilleux qui embarrasse*. Un Chinois, en effet, doit être fort embarrassé aujourd'hui pour expliquer pourquoi il signifie *un homme pur, d'une vertu solide, qui sait la vraie doctrine*, etc.

» Si nous avons fait ces remarques, ce n'est pas pour expliquer le texte sacré (du livre d'*Esther*), qui est très-clair et très-aisé à concilier avec ce que nous savons des anciens peuples de l'Asie occidentale; c'est pour faire voir que la Chine se rapproche, plus qu'on ne croit communément, des anciennes nations, dans tout ce qui touche aux traditions primordiales [3]. »

[1] Voir ce texte du *Li-ki*, ci-dessus, p. 373.
[2] Voyez *Y-che*, liv. 72.
[3] *Mémoires chinois*, t. XIV, p. 330.

11. Application faite par un missionnaire chinois du texte de l'Y-king, au jour du sabbat.

Après ces paroles, nous allons citer une curieuse application qu'un Chinois, devenu missionnaire chrétien, a faite de l'*Y-king* au sabbat des juifs et au dimanche des chrétiens, dans un sermon prêché à *Hong-kong*. Ce sermon servira de réponse à l'assertion du P. Régis, que les travaux des PP. traditionalistes ne devaient servir de rien aux Chinois. Nous pouvons y joindre le témoignage de M. l'abbé *Perny*, missionnaire apostolique depuis longues années au *Kouey-tcheou*, et qui nous assure que les Chinois convertis, et même quelques lettrés non chrétiens, lui disaient naïvement que depuis qu'ils connaissaient les rapports entre la Bible et leurs livres, ils comprenaient plusieurs passages de ceux-ci, restés jusqu'alors inintelligibles pour eux. Voici ce sermon, que nous devons à l'obligeance de M. Pauthier, le sinologue, qui connaît le mieux l'histoire des chinois et la philosophie de leurs livres.

« On trouve dans le *Chinese Repository*, recueil mensuel publié en 1849 par les missionnaires protestants à Canton (Chine), l'extrait suivant d'un sermon prêché à *Hong-kong* par un Chinois chrétien devant un auditoire chinois, sur le jour du *sabbath* :

» Les Ecritures disent que, dans six jours, Dieu fit le ciel, la terre, la mer et tous les êtres qu'elle contient, et qu'il se reposa le *septième*: c'est pourquoi nous sanctifions le *septième* jour comme un jour consacré, comme il est prescrit dans le commandement : *Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbath*, etc. Ainsi, nous voyons que le *sabbath* commença à l'époque de la création, et fut institué par le Seigneur de toutes les nations. En ce temps-là, il n'existait encore qu'un seul homme qui était l'ancêtre de tout le genre humain, qui en est ainsi devenu le chef, et ce jour (du *sabbath*) fut distingué des autres, afin que par le premier père de toutes les nations, le devoir de le sanctifier pût être transmis à ses descendants. C'est pourquoi il est utile à tous les pays d'en être instruits, et à tous les peuples de l'observer.

» Mais maintenant il y a des peuples dans beaucoup de con-

trées qui ignorent complétement le nom même du *sabbath*. En voici la cause : Le cœur de l'homme est continuellement défaillant, et celui de la droiture est toujours petit (*is ever small*) ; de sorte que plus on s'éloigne de la création, plus on oublie les commandements de Dieu.

» Si nous remontons à l'origine du sujet, nous trouvons qu'il n'y a maintenant aucune contrée qui n'ait pas connu le sabbath, et même les livres chinois en parlent. Le diagramme *Fou*, dans le *Livre des Changements* (Y-king) dit : « Cette règle » va et revient; *en sept jours elle revient de nouveau* [1]. » Le commentaire *Twan* dit : « Cette règle allant et revenant dans » 7 jours, revenant de nouveau, se rapporte aux révolutions » du ciel. » Cela est une trace du 7e *jour* du repos revenant continuellement. Si cela n'était pas, pourquoi ces anciens sages auraient-ils parlé ainsi ? L'âge de *Fou-hi* n'était pas éloigné de la création, et le temps du sabbath n'était pas encore alors absolument oublié en Chine. Et de ce qu'il n'est pas dit *sept mois* ou *sept fois*, mais *sept jours*, on voit là une trace évidente du jour du sabbath. Mais, malheureusement, ceux qui, par la suite, expliquèrent le *Livre des Changements*, ne purent pas suivre la même voie, et lui donnèrent (sur ce point) un tout autre sens : ce qui est très-regrettable. »

Nous devons faire remarquer que ce Chinois n'est pas le seul qui ait vu la semaine dans notre texte de l'*Y-king*. Une inscription que le P. Gaubil trouva dans la synagogue des Juifs anciennement établis en Chine, et qui avait été mise en 1444, par le juif lettré *Kin-tchang*, avant l'arrivée des mission- » naires catholiques, porte qu'on trouve dans le livre nommé » *Y-king* des vestiges de la sanctification du sabbat. » — Une autre inscription, mise en 1662 par un grand mandarin, » ministre de l'empire, s'appuie de l'autorité des *Kings*, » pour prouver qu'anciennement, dans la Chine, on sancti- » fiait le sabbat [2]. »

12. Quelques légendes chinoises sur le nombre sept.

Comme nous l'avons fait pour les rabbins, nous allons citer

[1] « This rule goes an returns; in seven days it comes again. »

[2] *Mémoires sur les Juifs établis en Chine*, dans les *Lettres édifiantes*, t. XXIV, éd. de 1700, et t. XXXVII, p. 281, 283 de l'édit. in-18 de 1832.

ici quelques légendes chinoises, que nous ne nous chargeons pas d'expliquer.

Chin-nong eut toutes ses dents le 7e jour [1]. — 7 est le nombre du feu, et *Chin-nong* et *Yao* régnèrent par le *feu*; — leur lyre avait 7 cordes [2].

Chin-nong institua des fêtes pendant lesquelles on devait s'abstenir de visites, de procès et de promenades. C'est, suivant *Lo-pi*, ce qui est rapporté dans notre passage de l'*Yking* [3].

Les règles de la divination, ou des pronostics, dans le *Chou-king*, sont au nombre de 7 [4]. — C'est aussi 7 jours après la mort du roi que son successeur reçoit les hommages et prend possession de l'empire [5].

L'histoire chinoise commence, dans quelques ouvrages, par le règne de 7 empereurs dont on ne connaît pas les années de règne. Ce sont probablement ou des époques ou des patriarches [6].

Quand un homme tombe malade, il s'abstient de manger pendant 7 jours [7].

Le saint, d'après Confucius, ne devait venir qu'après 70 générations [8].

Nous croyons encore devoir ajouter ici les définitions suivantes que deux des plus célèbres dictionnaires chinois donnent du caractère 七, *tsi*, sept, et dont nous devons la traduction à M. Pauthier.

Le *Choue-wen* dit : *tsi* est le signe déterminatif (*ching*) du principe mâle (*Yang*).

[1] Prémare, *préface* du *Chou-king*, p. cxv, et *Mém. chin.*, t. i, p. 103, citant le *Li-ki*.

[2] Prémare, *id.*, p. cxxi.

[3] *Ib.*, p. cxviii.

[4] *Chou-king*, 4e part. c. iv, n. 23, p. 93.

[5] *Ib.*, c. xvii, v. 13, 25.

[6] De *Fou-hi* à *Yao*; voir les 7 premiers empereurs dans du Halde, *description de la Chine*, etc., t. i, p. 266. Le P. Parrenin avait envoyé la traduction littérale du *texte* et des *commentaires* de ce commencement de l'histoire chinoise, mais on ne l'a pas imprimée. Il en existe un extrait dans le vol. des *lettres au P. Parrenin*, par M. de Mairan, p. 22 et 120.

[7] *Journal asiat.* de 1841, t. xi, p. 496.

[8] Voir les textes dans les *Annales*, t. xvi, p. 129 (2e série).

Le *Tching-tseu-thoung*, ou grand dictionnaire de l'empereur *Khang-hi* :

« *Sept* est le nombre du petit principe mâle : *chao-yang*.
» C'est 1 ajouté à 6. Dans le chapitre *Chun-tien* du *Chou-king*
» (il est dit) : *Chun* examina la sphère ornée de perles, et l'in-
» strument (appelé) *Yu-heng*, ou tube en pierres précieuses
» (comme le *quart de cercle mural*) pour déterminer l'emplace-
» ment des sept *tching* (ou planètes.) Dans le *Chi-king*, *Thang-*
» *foung*, (on lit) : — Si quelqu'un disait : Serai-je privé des
» *sept* (insignes du pouvoir royal), les vêtements, etc. ? (*Com-*
» *mentaire* :) les *sept* insignes du commandement des *Heou* et
» des *Pé* (*regulos*), les vêtements, les chars, etc., au nombre de
» *sept* articles. »

Le même dictionnaire signale en particulier un jour qu'il appelle 七夕 *tsi-si*, le 7[e] *jour*, et qui est le soir du 7[e] jour de la 7[e] lune, sans expliquer cette désignation particulière. — En outre il désigne par le nom de 三七 *san-tsi, trois-sept*, une certaine plante médicinale. Nous avons cherché cette plante dans le grand *Pen-tsao kang-mou*, et voici ce qu'en dit cette histoire naturelle de la Chine, suivant la traduction qu'a bien voulu en faire M. Pauthier :

« Plante de montagne donnant un vernis de laque si pré-
» cieux qu'on ne l'échange pas même contre de l'or. »

Le commentaire ajoute : « Les hommes du pays disent que
» les feuilles de cette plante sont *trois* à gauche, et *quatre* à
» droite ; c'est pourquoi on la nomme *san-tsi*, trois-sept.
» Or, il est douteux qu'il en soit ainsi.

» Quelques-uns disent que son nom originaire 山漆
» *chân-tsi*, « plante de montagne à vernis, » exprime sa fa-
» culté de pouvoir guérir les blessures faites par le fer, comme
» les boules agglutinantes nommées *tsi-nién*. Ces personnes
» disent que la valeur de cette plante approche de celle de l'or
» contre lequel elle n'est pas toujours échangée ; sa valeur
» étant considérée comme plus précieuse [1]. »

On pensera ce que l'on voudra de cette explication ; mais

[1] *Pen-tsao*, art. *San-tsi*, 12[e] livre, p. 41 v°; 31[e] *figure* des planches.

nous dirons avec l'auteur chinois *qu'il est douteux qu'il en soit ainsi*. En pensant aux propriétés qu'on lui attribue, et et au sens de *merveilleux* que le *Lieou-chou*, d'après le père Cibot, attribue au nombre 7, le nom de cette plante ne serait-il pas *trois fois merveilleuse?*

Voici, en dernier lieu, quelques renseignements que nous trouvons sur le nombre 7, dans quelques pays voisins de la Chine.

Les *Japonais* ont 12 dieux, mais il y en a 7, qui sont les premiers, et ils sont nés du culte des 7 planètes [1].— Le 7e jour du 7e mois du printemps, ils célèbrent la fête de *Nanakoura*, ou fête et repos de l'homme.

Dans l'empire d'*Annam*, qui comprend un si grand nombre de peuples, on appelle : *that-trai-tuan*, les 7 sacrifices que » les fils célèbrent, *tous les* 7 *jours*, à compter de la mort de » leur père [2]. » On ne saurait plus clairement compter par semaines.

Dans le pays de *Fou-sang*, que l'on croit être situé en Amérique, mais qui paraît avoir été peuplé par la Chine, « à la » mort du père, les enfants jeûnent *pendant* 7 *jours*. — La » peine des grands criminels s'élève jusqu'à la 7e génération [3].

Nous concluons ces recherches sur les traditions chinoises, comme nous l'avons fait pour les traditions juives, en demandant à nos lecteurs, s'il est encore permis de dire, scientifiquement, que *nulle trace de la semaine* ne se trouve chez les Chinois.

A. BONNETTY.

[1] Bailly, *Ast. anc. éclairc.* 18, p. 522. — *Hist. des voyages*, t. XL, p. 41, 42 et 230.

[2] *Dict. annamitico-latinum* de Mgr Taberd, p. 485.

[3] *L'empire de Fou-sang ou de Mexico*, par M. Car. Fr. *Neuman*, traduit dans les *Annales de phil.*, t. XVIII, p. 167 et 168 (4e série).

Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2e ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE [1].

TOME XXXII [2], comprenant 1432 col. — 1852, prix 8 fr.

DICTIONNAIRE DE NUMISMATIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE RELIGIEUSES, *contenant des notions générales et des descriptions particulières des monnaies, médailles, sceaux, jetons et mereaux des papes, des conciles, des cardinaux, des légats apostoliques, des évêques, des abbés, des chapitres, des ordres militaires et religieux, du jubilé, des vacances du Saint-Siége; des notions particulières sur les monnaies anciennes et modernes de la France et des principaux états de l'Europe; la description des principales monnaies battues par les princes croisés en terre sainte, en Chypre et en Morée; des notions sur les procédés anciens et modernes du monnayage, sur la valeur comparée des différentes monnaies du globe, sur les principales questions historiques du droit, de la fabrication, du commerce et du change des monnaies, d'après les traités ou recueils d'Abot de Bazinghem, de Tobiezen Duby, Saverio Scilla, Vignoli, Floravanti, Venuti, Bonanni, Sébastien Paoli, la* Revue *de numismatique, le* Trésor *de glyptique et de numismatique, et autres ouvrages modernes.* Par M. Z***, membre de plusieurs sociétés savantes.

Voilà un titre qui promet beaucoup et cependant il n'annonce rien de trop. En effet il nous offre un résumé complet de tous les travaux, et de toutes les découvertes faites dans ces derniers temps sur cette branche si importante de l'histoire qui s'appuie sur les médailles et sur les monnaies. Tout ce qui, dans les recherches dernières, peut se rapporter de près ou de loin au christianisme ou à l'histoire de l'Eglise, en France et à l'étranger, a été recueilli par l'auteur anonyme

[1] Prix 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Amboise, à Montrouge, banlieue de Paris.

[2] Voir pour le t. XXXI, le précédent article, au n° de juin, t. XIX, p. 456.

M. Z***, qui n'est autre que le savant professeur de l'Ecole des Charles, M. de Maslatrie. On ne peut que le remercier d'un pareil travail, qui sera utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'antiquités chrétiennes.

Un de nos collaborateurs, M. Guenebault, a déjà donné une courte notice de ce volume dans les *Annales*, t. VI, p. 230 (4e série); nous allons achever de le faire connaître en indiquant les principaux traités qui sont renfermés dans le courant du volume, et qui ne sont marqués dans aucune table. Plusieurs sont d'une grande importance, et nos abonnés seront bien aises de savoir où les prendre.

1. *Monnaies des princes francs de l'Achaïe*, d'après un mémoire de M. *Buchon* (p. 31).

2. *Désignation* de tous les sceaux et monnaies des *princes établis en Orient au temps des Croisades*, rangés par ordre des villes.

3. Un *traité des contre-sceaux et armoiries au moyen âge*, traduit du traité *Commentatio de contrasigillis medii ævi*, de Poly. *Leyser*. Helmstadt, 1726 (p. 266).

4. *Noms et notices des seigneurs croisés* dont les armoiries et les noms figurent au musée historique de Versailles, par M. *Borel d'Hauterive* (p. 308), avec *récapitulation alphabétique* (p. 376), et un supplément (p. 399).

5. *Tableau des principautés* dont du Cange a tracé l'histoire généalogique, et *des siéges épiscopaux* dont il a établi la série, dans l'*Histoire des principautés françaises d'Outre-Mer*, inédite, et qui sera bientôt imprimée (p. 401).

6. *Monnaies françaises depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours*, par M. Deloye (p. 526), avec des remarques sur les monnaies royales de chacun des règnes, par M. *Abot de Bazinghem* (p. 546).

7. *Tableau des espèces fabriquées* depuis 1258 sous Louis IX, jusqu'en 1726, avec leur nom et leur valeur, par MM. *Le Blanc* et *d'Abot* (p. 659).

8. *Du rapport des légendes des monnaies de France, avec l'esprit religieux*, par M. *Carpentier* (p. 745).

9. *Notions générales* sur les monnaies des prélats et des barons de France, par M. *Joachim Lelewel* (p. 743).

10. *Monnaies principales* du monde en 1751, par M. *Abot,* et en 1851, avec leur réduction en monnaie de France, extrait de l'*Annuaire du bureau des longitudes* (p. 946).

11 *Monnaies et médailles des papes* (p. 1046); cette dissertation renferme les divisions suivantes : 1° Observations préliminaires. — 2° Noms et valeurs des anciennes monnaies pontificales. — 3° Etat géographique et chronologique des lieux ou les papes ont battu monnaie. Effigies, patrons, symboles, images représentées sur ces monnaies. — 4° Villes situées hors des Etats du Saint-Siége, dans lesquelles on a battu monnaie au nom des papes. — 5° Monnaies papales du jubilé. — 6° Légats du Saint-Siége, avec les légats des gouverneurs, cardinaux ou évêques, qui ont pu battre monnaie à leur nom ou à leurs armes. — 7° Cardinaux Camerlingues, qui ont fait battre monnaie pendant la vacance du Saint-Siége. — 8° Ouvrages à consulter sur la numismatique pontificale.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas fait entrer dans sa collection la monnaie unique peut-être du pape *Valentin,* qui, élu le 11 août 827, mourut le 21 septembre suivant, et ne régna par conséquent que 40 jours. On croyait qu'il n'existait pas de médaille de son règne, mais le D. Belli en a publié une à Rome, et le savant P. Hyac. de Ferrari, nous en envoya un *fac simile* avec un article que nous avons publiés dans les *Annales,* t. VI, p. 224 (3e série).

12. *Liste des saints et des fêtes,* dont les noms figurent sur les monnaies et les métaux du moyen âge, par M. de *Longpérier* (p. 1178).

13. *Liste des patrons* des cathédrales et des évêchés de France (p. 1185).

Tels sont les principaux traités qui entrent dans ce volume, où l'on trouvera en outre l'explication de tous les termes qui regardent les monnaies et les médailles, et de tous les procédés en usage pour leur fabrication.

TOME XXXIII, comprenant 1672 col. — 1852. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DES CONVERSIONS, ou *essai d'encyclopédie historique des conversions au catholicisme depuis dix-huit siècles et principalement depuis le protestantisme, contenant : — 1° l'histoire nominale et détaillée de plus de huit mille conversions principales et l'indication sommaire de plusieurs millions*

d'autres; — 2° les motifs de ces conversions, la plupart écrits par les convertis eux-mêmes; avec une table des matières *indiquant la date de chaque conversion. (Cet ouvrage, en exposant l'universalité des motifs qui ont ramené au sein du catholicisme un nombre si prodigieux d'hommes venus du judaïsme, du paganisme, du mahométisme, du protestantisme, de l'hérésie, du philosophisme et de l'incrédulité, établit par là même l'universalité des preuves de la divinité du catholicisme et devient ainsi la plus puissante, la plus variée, la plus instructive et la plus vivante de toutes les démonstrations évangéliques, toutes ces preuves se résumant en une preuve unique, de tous les temps, de tous les lieux et de tous les hommes, savoir* l'infaillibité de l'Église, *comme il est expliqué dans l'introduction.)* Par C. F. Chevé.

Les conversions nombreuses opérées principalement dans les sommités scientifiques et théologiques protestantes sont un des phénomènes de notre siècle, et doivent puissamment consoler les catholiques de la perte de la foi, que l'on remarque surtout parmi les prolétaires, et dans les compositions de la littérature légère. C'est dans ces rangs que l'incrédulité, partie des hauteurs de la société dans le siècle passé, est arrivée en ce moment et y exerce ses ravages délétères. Mais les conversions qui se font, en sens inverse, dans les hautes classes, doivent nous donner de grandes espérances; car ces exemples, partant de si haut, produiront les mêmes résultats. Les peuples, désabusés, suivront ces chefs et ces guides naturels.

Voyez déjà, en effet, quel changement s'est fait : 1° parmi les jeunes gens les plus distingués des villes, ceux surtout qui forment cette belle *Société de Saint-Vincent de Paul*, établie maintenant presque dans tout l'univers; — 2° parmi tous les hommes de la classe moyenne, les marchands, les ouvriers qui font partie de *l'Association pour l'observation du dimanche*, et servent d'exemple dans tant de familles; — 3° mais la consolation, et nous dirons presque le miracle du temps moderne, c'est le spectacle qu'a offert notre armée dans les deux dernières guerres, où nos officiers et nos soldats ont donné un si bel exemple de foi vive, de croyance et d'adhésion à la religion du Christ, le divin médiateur; adhésion qui a couru le monde entier, et dont chacun de nos lecteurs rappelle en ce moment quelque exemple; car on ne sait si l'on doit plus admirer le courage et la hardiesse, ou la vive et solide piété de nos vaillants soldats.

Nous ne citons pas les conversions si connues qui ont eu lieu parmi les sommités des églises protestantes de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'auteur ne les oublie pas et publie même les lettres et les opuscules où les principaux de ces convertis rendent compte de leur conversion.

Retracer dans un seul volume et sous forme de dictionnaire toutes ces grandes conversions, et les offrir à bon marché à la lecture et à l'imitation de tout le monde, c'est là un vrai service rendu à l'Eglise et à toutes les âmes souffrantes et indécises qui cherchent un abri où se réfugier, un point d'appui pour y fixer leurs irrésolutions. — Deux *tables* très-bien faites facilitent et complètent ce travail.

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

— *Découverte à Gênes de documents relatifs à la croisade de S. Louis.*

M. *Luigi Belgrano* vient de découvrir dans les archives de Gênes des documents inédits ayant trait au premier passage de saint Louis en Orient.

L'une de ces pièces constate que trois des navires sur lesquels furent transportées les troupes de Louis IX, appartenaient aux familles Mallone, Gattilusio et Usodimare. Rien de plus curieux que l'acte potilico-mercantile du 15 juin 1248, en vertu duquel les deux amiraux génois déclarent, « *bonne, » pure, droite, et loyale société* devant durer autant que la prochaine expé- » dition, et dont les profits devront être divisés par égale portion. »

Par une dépêche en date du 9 mars de la même année, Andrea de Geogniaco et Othon de Gavi prescrivent, au nom de Louis IX, aux dits amiraux de disposer sur-le-champ trois navires *bons et excellents*, le roi voulant partir à la Pentecôte. Ces trois navires étaient : *le Saint-Esprit, le Paradis, la Lombarde*; le prix de la location devait être touché à Paris.

Une autre lettre du 9 avril nous apprend qu'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Raymond Secondo, avait reçu des amiraux la somme de 391 livres pour fournitures de bois, chanvres et autres objets d'équipement nécessaires à la flotte française qui était à l'ancre dans le port de Toulon.

On trouve aussi dans ces documents un relevé approximatif des sommes prêtées par les Génois à Louis IX, lesquelles ne s'élevaient pas à moins de 100,000 livres tournois qui feraient de nos jours un million et demi. On voit figurer à titre de créanciers du roi les plus illustres citoyens de la république : Ugono Lercabi pour 1,250 besants syriaques, et Ottolino di Negro pour 5,840 livres tournois. (*Correspond. littér.* du 20 juill.)

— *Découverte d'une substance propre à désinfecter et à panser les plaies.*

L'*Univers* a déjà signalé l'importante découverte de MM. Demaux et Edm.

Corne sur *la désinfection et le pansement des plaies*. Quelques détails plus complets ne pourront qu'intéresser nos lecteurs. Voici d'abord les résultats obtenus à l'hôpital de la Charité, dans les salles de M. le professeur Velpeau : 1° une plaie gangréneuse, fournissant une suppuration abondante et fétide, soumise à ce mode de pansement, est à l'instant même débarrassée de toute odeur désagréable ; 2° après un laps de temps de 24 heures et même de 36 heures, les pièces d'appareil d'une plaie de mauvaise nature n'exhalent pas plus d'odeur qu'un appareil de fracture simple ; 3° un cancer ulcéré, produisant une suppuration ichoreuse (pus séreux et âcre), avec cette fétidité qui lui est propre, soumis à ce genre de pansement, est à l'instant même, et pendant tout le temps que l'appareil reste en place, dépourvu d'odeur ; 4° les ulcères des jambes soumis à ce pansement sont également dépourvus d'odeur ; 5° des pièces d'appareils de pansement, des linges imbibés de pus fétide, des cataplasmes imprégnés de suppuration, mis en contact avec la substance désinfectante, perdent immédiatement toute odeur désagréable ; 6° des liquides infects, des produits de gangrène, des caillots de sang décomposé, des tissus sphacélés (profondément gangrénés) dans un état de putréfaction très-avancée, traités par ce mode, sont à l'instant même désinfectés.

L'action de la substance désinfectante semble arrêter le travail de décomposition ; elle éloigne les insectes et prévient sûrement la production des vers. On comprend qu'elle pourra être d'une grande utilité dans une multitude de cas ; que nos charcutiers pourront, avec elle, se débarrasser et nous débarrasser des odeurs pestilentielles qu'exhalent leurs laboratoires pendant les grandes chaleurs ; que nos bouchers pourront plus facilement conserver leurs viandes dans un bon état ; que quelques viandes avancées pourront être utilisées, et, sans doute, que l'art des embaumements devra quelques progrès à la merveilleuse substance désinfectante.

Or, cette substance est tout ce qu'il y a de plus simple au monde : le premier venu peut la fabriquer, elle est à la portée des plus modestes fortunes, elle est d'une application des plus faciles. Toute préparée, elle pourrait revenir à UN franc environ les CINQUANTE kilogrammes ; la terre coûte plus cher que cela à Paris. C'est une matière en poudre, d'une couleur grisâtre plus ou moins foncée, suivant la pureté des matières premières, et aussi suivant les proportions de l'une d'elles, exhalant une légère odeur bitumineuse. Avec du *plâtre*, et ce que les Anglais appellent du *coal tar*, ou *goudron de charbon de terre*, ce qui n'est autre chose que le produit de la distillation de la houille pour la fabrication du gaz, on obtient la matière désinfectante. On réduit en poudre très-fine 100 parties de plâtre en poudre du commerce, et on les mêle avec 1 à 3 parties de *coal tar*, en pilant le tout dans un mortier, ou par tout autre moyen mécanique, et l'on est en possession de la précieuse substance.

Il faut une préparation particulière pour appliquer cette substance au pansement des plaies ; cette préparation n'est pas plus difficile que la précédente. On délaie avec de l'huile d'olive une certaine quantité de poudre préparée de la façon qui vient d'être dite, et l'on obtient un produit dont la consistance, qui est celle d'une pâte, d'une pommade ou d'un onguent, reste la même presque indéfiniment, tant qu'il est déposé dans un vase. Ce mélange a une couleur

brun foncé, et une odeur un peu bitumineuse. L'huile *lie* la poudre sans la dissoudre, de telle sorte que ce nouveau produit, par l'élimination graduelle de l'huile, n'en conserve pas moins la propriété d'absorber le pus dès qu'il se trouve mis en contact avec une plaie qui suppure. La consistance qu'acquièrent, soit la poudre employée en nature, soit la pommade ci-dessus, n'est jamais telle qu'elle puisse causer au malade la moindre gêne, à la plaie le moindre accident. L'application peut être immédiate ou médiate, suivant les cas, suivant le but qu'on veut atteindre. L'application immédiate sur les plaies ne produit aucune douleur; elle a même une action détersive, une influence favorable à la cicatrisation. Ce mode de pansement a la double propriété de désinfecter le pus et les autres produits morbides, et de les absorber. Cette dernière circonstance est d'une importance majeure, puisqu'elle dispense d'employer la charpie.

On peut s'expliquer l'action désinfectante du nouveau composé en se rappelant l'avidité du plâtre pour l'eau et l'action absorbante qu'exerce le carbone sur les gaz. Quelles que soient, du reste, les explications plus ou moins scientifiques qu'on pourra donner du fait, l'important est que le fait lui-même soit avéré. La chirurgie et la médecine, comme l'économie domestique, se trouvent désormais en possession d'un puissant agent de désinfection et de conservation. Les noms de MM. Demaux et Corne méritent d'être cités avec honneur à côté de ces inventeurs dont les découvertes ont rendu de véritables services à l'humanité; ils le méritent d'autant plus qu'ils ont aussitôt rendu publique leur découverte, sans y rechercher d'autre bénéfice que celui de la reconnaissance qui leur est bien due. Mais l'Académie des sciences a des prix; nous devons espérer qu'elle en consacrera à récompenser ce mérite et cette découverte. (Extrait de l'*Univers*.) J. CHANTREL.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Challamel, libraire commissionnaire pour l'Algérie et l'Orient, 30, rue des Boulangers, à Paris, rend un véritable service à la science en publiant un *Bulletin bibliographique algérien et oriental*. Ce recueil, paraissant tous les trois mois, est destiné à faciliter des recherches, des investigations trop souvent longues et pénibles. Voici le sommaire des matières contenues dans les quatre premiers numéros : N° 1 *Berbères* ou *Kabailers* : géographie, histoire, langue et mœurs. *Linguistique* : écritures, dictionnaires, anthologies, etc. *Histoire, sciences* et *mœurs* de l'Algérie et d'Afrique. *Polygraphie.* Mgr Dupuch, évêque d'Alger. M. Pihan, prote à la typographie impériale, partie orientale. *Périodiques* : Annuaires de la Société archéologique de Constantine. Cartes et plans, etc., 25 cent.

N° 2. *Hygiène, médecine, sciences naturelles.* Physiologie, physique, chimie, minéralogie, géologie, botanique, etc. *Polygraphie* : le général Duvivier, le commandant Ch. Richard, Mgr Pavy, évêque d'Alger; l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle Saint-Louis à Carthage, Mgr Pallegoix, évêque de Mallos. *Pé-*

riodiques : Revue américaine et orientale, Revue africaine, journal de la Société historique algérienne, etc., 25 cent.

N° 3. *Législation. Droit. Jurisprudence.* Droit musulman, oriental, algérien. Jurisprudence, etc. L'*Algérie photographiée*. Province d'Alger, planches 1 à 184. Province de Constantine, pl. 185 à 340. Province d'Oran, pl. 341 à 425.

N° 4. *Polygraphie* : M. l'abbé Bargès, prof. d'hébreu à la Sorbonne. M. le maréchal Bugeaud. *Ouvrages à gravures*, costumes. *Société d'ethnographie américaine et orientale. Association de Saint-Louis.* L'Aigle de Paris, journal en langue arabe, publié à Paris ; bureau d'abonnement chez M. Challamel. *Œuvre internationale de la réforme de Malte.*

— LA CITÉ DU MAL, ou *les Corrupteurs du siècle*, par L.-F. JEHAN (de Saint-Clavien), membre de l'Académie royale des sciences de Turin, de la Société géologique de France, etc.

Principales divisions : L'abîme sous les fleurs. — L'esprit de vie et l'esprit de mort. — La coupe des abominations, ou l'homme animal. — Le délire des systèmes ou l'homme sans Dieu. — L'impuissance et le désespoir de la raison, ou la société en poussière. — La création ou le deuil de la nature. — La lumière et le salut du monde, ou l'homme frère du Christ, etc., suivi de *Notices critiques* sur Béranger, Châteaubriand, Lamennais, Lamartine, etc.

Extrait d'une lettre adressée à l'auteur par Mgr Pie, évêque de Poitiers.

« Ainsi que vous le dites, Monsieur, le mal est devenu bien profond et bien » général, hélas ! et il n'est pas toujours suffisamment aperçu ! Plaise à Dieu » que votre voix soit entendue ! Vous aurez devant lui, Monsieur, le mérite de » l'avoir élevée, et c'est un titre aussi que vous aurez acquis à la gratitude de » tous ceux qui servent et qui aiment sa sainte cause . . . .

. . . .

» Il est vrai, Monsieur, la lutte actuelle prend des proportions terribles. Je ne » crois pas cependant encore à la défaite qui doit précéder la fin des temps, et » j'espère un triomphe avant le règne personnel de l'antéchrist. Mais il faut » beaucoup prier ; et, chacun dans sa sphère, éclairer et fortifier les faibles » d'esprit et de cœur. C'est ce que vous aurez contribué beaucoup à faire pour » votre part.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» † L. E. Évêque de Poitiers. »

Un beau vol. in-12 de 450 pages, chez Amb. Bray, 66, rue des Saints-Pères, à Paris ; prix : 3 fr. 50 c.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 120. — Décembre 1859.

Histoire ecclésiastique.

PREUVES DE LA VENUE ET DE L'ÉPISCOPAT DE SAINT PIERRE A ROME.

1er ARTICLE.

I. — La véritable question romaine.

Dans tous les temps l'Église de Rome a rencontré des ennemis implacables, il semble même que ce soit là une des conditions de sa pérennité. Mais c'est surtout depuis le 16e siècle que l'on s'est efforcé tantôt de révoquer en doute les droits de saint Pierre, tantôt les priviléges de la ville éternelle, d'autres fois la suprématie catholique de son Évêque.

De nos jours les ennemis prennent des voies détournées, ils respectent le cœur de l'arbre, disent-ils, la Papauté, mais ils enlèveraient volontiers l'écorce, la souveraineté temporelle, comme entravant les fonctions du cœur. — Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, la véritable question romaine n'est pas dans la diminution ou la soustraction du patrimoine de saint Pierre. — Des engagements sérieux sont pris par les gouvernements pour sauvegarder l'intégrité de ce patrimoine. — La question consiste pour l'avenir dans la conservation ou la chute de la Papauté, ce dernier boulevard de la civilisation moderne et du catholicisme. Tout esprit sérieux et sincèrement chrétien voit clairement que si l'on se plaît à répéter chaque jour, avec l'hypocrisie de Julien l'apostat, qu'il faut débarrasser le Pape de ses états pour aplanir les difficultés de sa mission, ce n'est que dans l'espérance perfide d'attaquer ensuite avec plus de succès l'institution elle-même, quand elle serait dépouillée de tout prestige extérieur. L'épis-

copat français, suivi bientôt de celui des autres pays catholiques, a vu cette trame, et c'est pour la rompre qu'il a montré tant de courage, d'énergie et de dévouement en soutenant le maintien des droits attaqués dans la personne de Pie IX.

Dans un temps où il semble que les ennemis de l'Eglise catholique et du Saint-Siége ont oublié les droits de saint Pierre et ceux de l'Église de Rome, nous catholique dévoué, nous essaierons de les rappeler aux lecteurs en leur démontrant :

1° Que Jésus-Christ a établi saint Pierre chef spirituel du collége apostolique et de toute son Eglise, de même que Dieu avait constitué Moïse chef de l'Eglise de l'ancienne loi.

2° Que saint Pierre a fixé son siége pontifical à Rome. Que saint Pierre et saint Paul y ont été martyrisés, et que leurs corps y ont été conservés avec de grands honneurs.

3° Que les premiers successeurs de saint Pierre ont exercé une suprématie réelle sur les diverses Eglises du monde chrétien.

De ces faits prouvés il résultera nettement pour tout esprit droit :

Qu'il est de nécessité de salut pour nos frères séparés dans la foi ou dans la hiérarchie romaine, d'y revenir afin d'avoir part aux promesses de Jésus-Christ.

Que tout catholique sincère doit s'efforcer de resserrer davantage les liens qui l'unissent à ses frères, afin que tous ensemble manifestent hautement leur attachement inviolable au siége de Rome, Qu'ainsi ils soient dans la disposition de défendre les priviléges, prérogatives et droits acquis au successeur de saint Pierre à Rome, comme à tous ses prédécesseurs, depuis un temps immémorial.

Si Jérusalem peut avec raison se regarder comme la mère des églises, parce qu'elle a eu l'honneur insigne de posséder Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que, dans ses murs, il a fondé son Eglise et institué ses sacrements, cependant comme elle s'est rendue coupable d'un crime sans nom, elle a perdu ses droits à un si beau titre, elle s'est frappée de stérilité. — C'est donc à Rome, qui depuis plus de dix-huit siècles, a vu et voit encore le vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre son premier vicaire, qu'appartient le nom de *mère et*

maîtresse des églises du monde. C'est donc dans cette ville sainte, mystérieurement choisie de Dieu pour remplacer dans la loi nouvelle la Jérusalem sainte de la loi ancienne, que sont toujours venues s'incliner avec respect, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, les peuples unis à elle par la même foi. C'est de cette ville que sont parties et partent chaque jour, à la voix des souverains pontifes, ces phalanges d'apôtres qui, après avoir répandu et fait germer sur tous les points du globe le grain de senevé dont parle l'Evangile, l'arrosent ensuite de leur sang généreux.

Jérusalem, en crucifiant le Sauveur, « qui avait voulu réu» nir ses enfants comme la poule ses poussins; » Jérusalem en mettant à mort ses disciples comme autrefois elle avait mis à mort les prophètes de Dieu; Jérusalem fermant volontairement enfin les yeux et les oreilles à la vérité, comme Israël dans le désert; Jérusalem s'est justement condamnée à l'impuissance.

Rome, au contraire, par la docilité avec laquelle sa population a reçu la bonne nouvelle de l'Évangile apportée par saint Pierre, a mérité de demeurer la première ville de la terre. Après avoir été la capitale du monde sous l'empire romain, elle est devenue la capitale de l'univers sous les successeurs de S. Pierre.

II. — Saint Pierre, chef des Apôtres.

Jésus-Christ a conféré à saint Pierre le titre de chef des Apôtres et de souverain pasteur de son Église d'une manière tellement explicite, que ceux-ci l'ont parfaitement reconnu avant et après son Ascension. Car, dès que Notre Seigneur vit Pierre pour la première fois, il lui dit : « *Tu es Simon filius* » *Jona : tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus.* » Tu es Simon fils de Jona, tu t'appelleras Céphas, ce qui » veut dire Pierre [1]. » Le Maître annonçait par ce changement de nom qu'il avait des desseins particuliers sur Simon. Peu de temps après, Notre Seigneur, après avoir demandé à ses Apôtres réunis ce qu'on pensait de lui dans le public, et, après que Pierre eut été le seul d'entre les Apôtres à proclamer sa divinité, en disant : *Tu es Christus filius Dei vivi;* « Tu es le Christ fils de Dieu vivant; » le Sauveur, pour ré-

[1] Joan. I, 42.

compenser la vivacité de sa foi, lui fit solennellement la déclaration suivante : « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur » cette Pierre je batirai mon Église, et les portes de l'enfer ne » prévaudront pas contre elle ; et je te donnerai les clefs du » royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre, » sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre » sera aussi délié dans les cieux [1]. » Il est donc impossible aux hommes de bonne foi d'attribuer à une autre personne qu'à S. Pierre le privilége d'être le fondement de l'Eglise. Jésus-Christ révèle aussi clairement par cette promesse magnifique la raison pour laquelle il a voulu changer le nom de *Simon*. sans changer celui d'aucun autre des Apôtres [2].

Voilà donc S. Pierre proclamé par Jésus-Christ lui-même, chef de l'Eglise et par conséquent des Apôtres ; car c'est à lui seulement qu'il a été dit : « C'est sur toi que je bâ- » tirai mon Eglise ; c'est à toi que je remettrai les clefs du » ciel. » D'ailleurs, comme l'a très-bien dit S. Jérôme : « Quoique la force de l'Eglise fût solidement appuyée, par » égales portions, sur tous les Apôtres, cependant un est choisi » entre les douze, pour que, un chef étant établi, toute occa- » sion de schisme disparût [3]. »

Après sa résurrection, le Fils de Dieu dit à Pierre et à lui seulement, à l'exclusion des autres Apôtres : « Simon, fils de » Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? — Oui, Seigneur, lui » répondit-il, vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : » Pais mes agneaux. — Il lui dit une seconde fois : Simon, fils » de Jean, m'aimes-tu ? — Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, » vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : Pais mes agneaux. » Il lui dit, pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes- » tu ? — Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la » troisième fois : M'aimes-tu ? et il lui dit : Seigneur, vous con-

[1] Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum. Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis ; et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis. » (Matth. XVI, 18, 19.)

[2] Et imposuit Simoni nomen Petrus (Marc, III, 16).

[3] « Licet super omnes Apostolos... ex æquo fortitudo Ecclesiæ solidetur, tamen propterea inter duodecim unus eligitur, ut capite constituto, schismatis tollatur occasio. *Contra Jovinianum*, l. I, n. 26, *Patr. lat.*, t. XXIII, p. 247.

» naissez tout; vous savez que je vous aime; il lui dit :— Pais
» mes brebis [1]. »

Par mes agneaux répétés deux fois, Jésus-Christ a entendu ceux qui devaient venir à son Eglise, les juifs et les gentils; par mes brebis, qui sont les mères des agneaux, il a clairement désigné les Apôtres et les évêques, qui devaient, selon la belle expression de S. Paul, enfanter à Jésus Christ les peuples du monde [2].

Point de doute encore ici : le divin Maître se substitue saint Pierre; il lui confie les chrétiens et leurs chefs spirituels, les Apôtres et les évêques; il le constitue seul pasteur de son unique bergerie : « *Et fiet unum ovile et unus pastor* [3]. » N'oublions pas d'ailleurs que, dans l'antiquité, comme nous l'apprend Homère, les rois et les souverains étaient appelés les *pasteurs des peuples*.

Pierre est donc établi chef suprême de l'Eglise. C'est ce qu'on peut encore conclure de ces autres paroles prononcées avant le reniement : « Et moi, j'ai prié pour toi, afin que ta
» foi ne défaille pas; et toi, quand tu seras converti, affermis
» tes frères [4]. »

Par *ses frères*, Notre Seigneur entend évidemment parler des autres Apôtres.

En lisant l'Evangile, on est frappé de la prédilection du Sauveur pour Pierre, prédilection due à la position qu'il devait occuper comme chef de l'Eglise [5]. Et selon la belle remarque de S. Ambroise : Si Jésus-Christ, lorsqu'il se trouvait sur les bords du lac de Tibériade, choisit de préférence la barque de saint Pierre [6] à celle des autres apôtres, pour prê-

[1] Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos. Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos. Dicit ei tertiò : Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus quia dixit ei tertiò : Amas me; et dixit ei : Domine, tu omnia nosti : tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas. (Joan. XXI, 15-17).

[2] In Christo Jesu per evangelium ego vos genui. I *Cor*. IV, 15.

[3] Joan. X, 16.

[4] Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos (Luc, XXII, 32).

[5] Voyez S. Mathieu, chap. XIV, XVII; et S. Luc, chap. VII.

[6] Luc, V, 2, 3.

cher au peuple, c'est parce qu'il voulait montrer qu'il n'enseigne ses doctrines célestes que dans l'Eglise et par l'Eglise, dont Pierre est le maître. « Le Seigneur monte sur la seule » barque de l'Eglise, celle dans laquelle Pierre est établi le » maître [1]. »

C'est à Pierre que le Sauveur a le premier lavé les pieds après la cène [2], c'est à lui seulement qu'il a prédit le genre de supplice [3] par lequel il devait imiter et glorifier le divin Maître [4]. C'est aussi à Pierre qu'il daigne apparaître d'abord après la résurrection en dehors des apparitions qui lui furent accordées en compagnie des autres Apôtres [5].

Remarquons aussi que les Evangélistes et les Apôtres ont reconnu la primauté de saint Pierre, et qu'ils lui ont rendu hommage avant et après l'Ascension du Sauveur.

Les écrivains sacrés lui assignent toujours la première place dans leurs énumérations des membres du collége apostolique, tandis qu'ils rangent indifféremment les autres membres. Ainsi, dans saint Mathieu, par exemple, nous lisons : « *Primus, Simon qui dicitur Petrus* [6], » et de même dans saint Marc [7] et saint Luc. Lorsqu'ils nomment les Apôtres en masse, même alors Pierre seul est indiqué par son nom : « Simon le » suivit, ainsi que ceux qui étaient avec lui, » dit saint Marc [8]; et saint Luc : « Pierre dit, et ceux qui étaient avec lui [9]. » Ces textes indiquent d'une manière évidente et l'égalité parfaite des Apôtres entre eux, et la spécialité de Pierre et sa supériorité sur eux.

Des théologiens protestants, ceux de Magdebourg en parti-

[1] Solum Ecclesiæ navem ascendit Dominus, in qua Petrus magister est constitutus. Amb., *Serm.* XXXVII, n. 5. Edit. Migne, t. IV, p. 678.

[2] Joan., XIII, 6.

[3] Joan., XXI, 18.

[4] Joan., XXI, 19.

[5] Luc, XXIV, 34; Paul, I *Corinth.* XV, 4-5.

[6] Matth. X, 2.

[7] Cap. I, 16.

[8] Prosecutus est eum Simon, et qui cum illo erant (Marc, I, 36).

[9] Dixit Petrus, et qui cum illo erant (Luc, IX, 32). Voyez en outre S. Marc, XVI, 7; les *Actes des Apôtres*, II, 14, 37, 38 et V, 29; enfin dans la 1re Epître *aux Corinthiens*, IX, 5 : Sicut cæteri Apostoli, et fratres Domini, et Cephas.

culier[1], ont prétendu que si saint Pierre est toujours placé ou nommé en première ligne, c'est parce qu'il était plus âgé que les autres, plus vertueux, etc. Or, on sait qu'André son frère était plus âgé que lui, que saint Jacques était appelé le *Saint*, le *Juste*, *le frère du Seigneur*, et saint Jean *le disciple bien-aimé*, à cause de sa virginité, etc.

La conduite des Apôtres et des premiers chrétiens prouve qu'ils regardaient saint Pierre comme le premier dans l'ordre numérique parmi eux, parce qu'il était leur chef hiérarchique.

Quand Notre Seigneur, dans l'Evangile, s'adresse aux Apôtres, c'est Pierre qui répond pour eux[2], « parce que, dit saint » Jean Chrysostome, *Pierre était la bouche et le prince des Apô-* » *tres*[3] ; » et, selon S. Cyrille d'Alexandrie, les Apôtres pensaient qu'il appartenait à celui qui les présidait de parler pour eux : « Tous répondent par celui seul qui présidait : Seigneur, à » qui irons-nous[4] ? »

C'est Pierre qui réunit les Apôtres après l'Ascension, qui leur propose l'élection d'un Apôtre à la place de Judas; qui, le jour de la Pentecôte, promulgue l'Evangile, prêche, convertit et guérit le premier. C'est Pierre qui agit au nom du collége apostolique, c'est lui qui prononce dans l'affaire d'Ananie et de Zaphire; c'est lui qui, après avoir été le premier à convertir les Juifs, sera le premier à recevoir les gentils dans la personne du centurion Cornélius; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem en 52, quoique saint Jacques fût évêque de cette ville : Pierre est le premier partout.

Saint Paul, qui embrassa le christianisme la seconde année qui suivit la mort du Sauveur, vint à Jérusalem, trois ans après sa conversion, pour voir saint Pierre, et demeura 15 jours avec lui[5], non pour admirer sa sainteté, car alors il aurait dû souhaiter de préférence saint Jacques, évêque de Jérusalem, mais pour rendre hommáge à sa suprématie. « Il

[1] *Centur.* I, l. II, c. 4.

[2] Matth., XXVI, 33, 35.

[3] Os erat Apostolorum et princeps. III, *Cap.* XXI, in Joannem.

[4] Δι' ἑνὸς οἱ πάντες λαλοῦσι τοῦ προὔχοντος. (Sur l'*Évan.* de S. Jean, VI, 69. *Patrol. grecque*, t. 73, p. 613.)

[5] Veni Jerosolymam videre Petrum et mansi apud eum diebus quindecim (*Ad Gal.* I, 18).

» vint voir Pierre de préférence aux autres, dit saint Jean » Chrysostome, *parce qu'il était la bouche et le prince des Apô» tres* [1]. » «Il vint à Pierre, dit saint Ambroise, parce qu'il était » le premier des Apôtres, celui auquel le Sauveur avait confié » le soin des Églises [2]. »

Veut-on savoir ce que faisait l'Eglise lorsque saint Pierre était en prison ? L'Eglise entière priait sans interruption pour obtenir sa délivrance[3]. L'Ecriture ne dit pas qu'on en ait fait autant lorsque saint Etienne et saint Jacques étaient également dans les fers.

Ces apôtres et ces premiers chrétiens reconnaissaient donc tous et proclamaient bien nettement que Pierre était seul le chef et le prince de l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Tel a été le sentiment de tous les Pères de l'Eglise, tous ont entendu les paroles du Sauveur comme nous les entendons encore.

« Saint Pierre, dit M. Louis Veuillot, est le modèle des » croyants, des pénitents, des apôtres, des docteurs, des ponti» fes, des martyrs. Toutes les auréoles sont autour de sa tête, » toutes les palmes sont dans ses mains : il a la sagesse d'en » haut pour enseigner, la puissance d'en haut pour condam» ner et pour absoudre; il tient les clefs du Ciel, et c'est à lui » que l'humanité doit dire ce qu'il disait lui-même au Sauveur » des hommes : *Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

» Par la volonté de son Maître, saint Pierre a entrepris la » plus étonnante révolution que le monde ait vue et que l'es» prit de l'homme puisse concevoir; par une assistance qui a » été le prix de sa foi et de son courage ; il l'a accomplie. Seul » et pauvre, il a attaqué, il a renversé les dieux et l'empire de » Rome. Il est mort sur la croix, du supplices des esclaves, » mais en réalité législateur, pontife et roi de la terre, le pre» mier roi de la seule dynastie qui soit éternelle; vainqueur de » César, qui était Néron, c'est-à-dire vainqueur de tous les vi-

[1] Os erat Apostolorum et princeps, propterea et Paulus eum præter alios visurus ascendit (t. III, cap. XXI *in Joannem*).

[2] « Dignum fuit ut cuperet videre Petrum; quia primus erat inter Apostolos cui delegaverat Salvator curam ecclesiarum. »(In *Epist. ad Gal.* I, 18, *Patr. lat.*, t. XVII, p. 344.)

[3] « Oratio autem fiebat, sine intermissione, ab Ecclesia ad Deum pro eo (*Act.* XII, 5). »

» ces et de toutes les erreurs ensemble, dans le moment que
» l'erreur et le vice, maîtres incontestés des hommes, rece-
» vaient d'eux les honneurs divins. Il a brisé ce joug ignomi-
» nieux ; il l'a brisé pour jamais en instituant cette royauté de
» la vérité qui ne laisse plus au mensonge de triomphe assuré
» ni paisible, qui ne lui permet plus d'étouffer la sainte révolte
» des consciences, et qui, toujours prête à combattre pour la
» justice, n'ignore pas qu'elle enchaîne la victoire lorsqu'elle
» accepte le martyre.

» La gloire de saint Pierre, même en ce monde, surpasse,
» s'il est possible, ses travaux. Il y a bientôt dix-huit siècles
» pleins qu'un ministre infime de la police de Néron le con-
» duisit au supplice; après dix-huit siècles, il est le personnage
» le plus vivant de l'histoire. Toute langue a publié son nom,
» toute langue le prononcera jusqu'à la fin des temps [1]. »

Passons maintenant à l'épiscopat de saint Pierre à Rome et à sa mort arrivée dans cette même ville. Nous nous étendrons davantage sur ces deux faits, parce que plusieurs auteurs modernes, très-recommandables d'ailleurs, qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, regardant ce point comme admis sans conteste, n'ont pas jugé à propos d'y joindre les preuves qui en établissent l'authenticité.

III. — Preuves de l'Épiscopat de S. Pierre, à Rome. — Sa mort.

Saint Pierre a été à Rome, il y a établi son siége épiscopal et il a transmis et légué sa puissance et son autorité à ses successeurs. En effet d'après toute la tradition catholique et l'immense majorité des commentateurs de l'Ecriture-Sainte, des historiens de l'Eglise et des saints Pères, après la mort du Sauveur du monde, arrivée selon l'opinion générale l'an 33 de notre ère, Pierre resta 4 années à Jérusalem et se rendit dans le courant de l'année 37 à Antioche. Arrivé dans cette ville, il y fit de grandes conversions, y fonda cette florissante Église [2],

[1] *De quelques erreurs sur la papauté*, p. 16-18. Paris, 1859.

[2] Ἐν Ἀντιοχείᾳ γὰρ ἐχρημάτισαν οἱ μαθηταὶ Χριστιανοὶ Παύλου καὶ Πέτρου θεμελιούντων τὴν ἐκκλησίαν, dit S. Ignace (*aux Magnés.*, c. 10, *Patr. grec.*, t v, p. 767). Bien que ce texte soit un de ceux interpolés, il n'en est pas moins très-ancien. Ἔδει γάρ, dit S. Jean Chrysostome, τὴν πρὸ τῆς οἰκουμένης ἁπάσης τὸ τῶν χριστιανῶν ἀναδησαμένην ὄνομα τὸν τῶν ἀποστόλων πρῶτον ποιμένα λαβεῖν. La plus

dont les membres reçurent les premiers le nom de *Chrétiens*, comme nous l'apprennent les *Actes des Apôtres*. Il conserva ce siége épiscopal jusqu'en 42.

C'est durant son épiscopat à Antioche, qu'il évangélisa les provinces d'alentour, qu'il accomplit ses grandes missions apostoliques dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce et la Bithynie, dont parle saint Luc dans les *Actes*.

En 42, Pierre quitta Antioche [1] en laissant saint Evode pour son successeur, et il alla à Jérusalem où il fut emprisonné par Hérode, puis délivré miraculeusement, comme nous l'atteste l'Ecriture. Il abandonna cette même année l'Orient, et il vint se fixer à Rome où il arriva la 2e année du règne de Claude. C'est ce que Orose nous apprend en ces termes :

« Claude fut le 4e César après Auguste et régna 14 ans. Ce » fut au commencement de son règne que Pierre, apôtre de » Notre Seigneur Jésus-Christ, vint à Rome, enseigna fidèlement à tous ceux qui voulurent croire la foi qui conduit au » salut, et la prouva par les plus grands miracles ; c'est à partir de cette époque que les Chrétiens commencèrent à exister » à Rome [2]. »

La 7e année de son séjour à Rome, en 49, un édit de l'empereur, rapporté par Suétone et confirmé par les *Actes* (cap. XVIII), expulsa les Juifs. Voici les paroles de Suétone : « Il chassa de Rome les Juifs qui commençaient sourdement » à s'agiter sous l'impulsion (du nom) de Christ [3]. »

grande et la plus importante des prérogatives de notre cité, c'est que la première elle reçut dans son sein dès le commencement le chef et le docteur des Apôtres ; il était de toute justice en effet que la ville dont les habitants étaient ornés du nom de chrétiens avant le reste de l'univers reçût le premier pasteur des Apôtres. (*In Inscript. act.* XII, n. 6, p. 70, tom. III. Edit. Venet. 1734.)

[1] « Primum Episcopum Antiochenæ ecclesiæ Petrum fuisse accepimus, et Romanæ exinde translatum, » dit S. Jérôme au c. IIe de son *Comm.* sur l'*Épît. aux Galates*. *Patr. lat.*, t. XXVI, p. 341. « L'histoire nous apprend que S. Pierre fut d'abord évêque de l'Église d'Antioche et que de là il se rendit à Rome. »

[2] Claudius, ab Augusto quartus regnum, adeptus est, mansitque in eo annos quatuordecim. Exordio regni ejus Petrus Apostolus Domini nostri Jesu Christi Romam venit, et salutarem cunctis credentibus fidem fideli verbo docuit, potentissimisque virtutibus approbavit : atque exin christiani Romæ esse cœperunt (l. VII, c. 6; *Patr. lat.*, t. XXXI, p. 1072).

[3] « Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit. » In vita Claudii, cap. XXV.—*Chresto* est pour *Christo*, suivant l'opinion des philologues

D'après une tradition, Pierre dut en partir le premier, puisque c'est lui principalement qu'on regardait comme le chef de la sédition, dont on accusa injustement les Juifs convertis au christianisme. Il retourna alors en Orient où il continua la prédication de l'Evangile.

C'est pendant cette absence de saint Pierre, en 50, que saint Paul adressa sa 1re *Epître aux* chrétiens *romains* que saint Pierre avait convertis. « J'ai grande envie de vous voir, leur » dit-il, et de vous faire quelque part de la grâce spirituelle » pour vous confirmer toujours plus[1]. » Il veut non pas les amener à Jésus-Christ, Pierre avait accompli ce ministère, mais les affermir davantage dans cette foi divine, surtout lorsqu'ils sont privés de leur chef, leur appui. Ce que Théodoret a ainsi commenté : « Et cette doctrine évangélique que saint » Pierre le premier a prêchée, il a fallu nécessairement quel- » qu'un pour vous la confirmer. Je ne veux pas, dit-il, en effet, » vous enseigner une autre croyance que celle qui vous a été » déjà donnée, je ne veux que la raviver en vous comme on » arrose pour les faire vivre les arbres qu'on veut planter[2]. »

On ne doit donc pas s'étonner que dans cette lettre il ne soit pas fait mention du prince des Apôtres parmi ceux auxquels saint Paul envoie des salutations spéciales : Pierre était absent de Rome depuis un an.

En 52, Pierre était à Jérusalem où il présida le concile dont les *Actes des Apôtres* (chap. XV) nous ont transmis les décisions. Il visita ensuite les églises qu'il avait en grande partie fondées et notamment celle d'Antioche[3]; c'est là qu'il reçut avec tant de condescendance les observations que lui adressa saint Paul, et dont il est question dans l'*Epître aux Galates* (cap. II).

et d'Orose en particulier ; les gentils prononçaient *chrestiani*, au lieu de *christiani*.

[1] *Ἐπιποθῶ γὰρ ἰδεῖν ὑμᾶς, ἵνα τι μεταδῶ χάρισμα ὑμῖν πνευματικὸν εἰς τὸ στηριχθῆναι ὑμᾶς.* Rom. I, 11.

[2] Et quia primus eis magnus Petrus doctrinam evangelicam præbuit, necessario intulit ad confirmandos vos : non enim, inquit, aliam doctrinam vobis adferre, sed eam, quæ jam oblata est, confirmare, et arbores jam plantatas irrigare volo (*Com. in Ep. ad Rom.*).

[3] *Πρῶτος αὐτοῖς ὁ μέγας Πέτρος τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν προσήνεγκεν.* L'illustre Pierre a le premier annoncé parmi eux la doctrine évangélique, dit Théodoret (*in cap.* I, *Ep. ad Rom.*).

Cependant l'édit Claudien perdant tous les jours de sa rigueur, les exilés de Rome y rentrèrent successivement : Pierre y retourna aussi vers l'année 53 ; il y reprit son siége, qu'il garda ensuite pendant 14 ans. Il ordonna S. *Lin* et S. *Clet*, qu'il associa à son ministère épiscopal et qui le remplacèrent pendant qu'il parcourait les différentes provinces de l'Occident, sans cesser cependant d'être l'évêque de Rome. C'est à ces absences qu'il faut attribuer le silence de S. Paul à l'égard de S. Pierre, dans ses *lettres* écrites de Rome pendant les dernières années de la vie de S. Pierre.

« D'autres évêques, dit S. Epiphane, pouvaient être subro-
» gés (à Rome), du vivant des apôtres, c'est-à-dire de Pierre
» et de Paul ; car ceux-ci allaient dans d'autres villes, dans
» d'autres régions, pour y prêcher la parole de l'Evangile ;
» Rome, cependant, ne pouvait se passer d'évêque ; car, à
» cette époque, Paul était en Espagne, et Pierre, de son côté,
» parcourut souvent le Pont et la Bithynie [1]. »

S. Pierre profita du calme dont jouissaient les chrétiens durant les premières années de *Néron* pour accroître le troupeau de Jésus-Christ. Il ordonna S. *Clément*, qui devait être l'un de ses successeurs.

Ici se place naturellement l'histoire de la chute de Simon le Magicien, à Rome, par les prières de S. Pierre, et qu'attestent les plus graves auteurs, tels qu'Arnobe [2], Philastre [3], S. Cyrille de Jérusalem [4], S. Epiphane de Salamine [5], S. Ambroise [6], Sulpice Sévère [7], S. Isidore de Péluse [8], et que confirme le passage suivant de *Suétone* :

[1] « Poterant, viventibus adhuc apostolis Petro scilicet ac Paulo, episcopi alii subrogari ; quod iidem illi prædicandi Evangelii gratia in alias urbes, regionesque profectionem susciperent, carere autem episcopo Roma non posset ; siquidem Paulus, in Hispaniam pervenit : Petrus vero Pontum, ac Bithyniam sæpenumero peragravit. » (Epiph. *Hæresis* XXVII, *Patr. græc.*, t. XLI, p. 374.)

[2] *Adversus gentes*, lib. II.

[3] *Lib. de hæresibus*, XXIX, t. V. Bibl. P. P., p. 705.

[4] *Catechesi*, VI.

[5] *Hæresi*, XXI.

[6] *Cap.* VIII, lib. IV. *Hexaemeron*, V, *et in ep. ad Rom.*, cap. VIII.

[7] *Hist. sacr.*, lib. II.

[8] Lib. I, *Ep.* 13.

« Un Icare alla tomber, dès le premier élan, près de la loge
» de Néron et le couvrit de son sang. C'est que Néron, dit en-
» suite Suétone, présidait rarement aux spectacles qu'on don-
» nait au peuple; mais, il y assistait regardant d'abord à
» travers de petites ouvertures, puis les fenêtres grandement
» ouvertes [1]. »

Ce récit, comme l'a pensé Dion Chrysostome [1], est une allusion manifeste à la chute de Simon, arrivée la dernière année du règne de Néron et en sa présence. Les auteurs ecclésiastiques, dont nous n'avons pu que citer les noms, sont entièrement d'accord avec le biographe des Césars, sur la manière dont le fait a eu lieu. Seulement, l'historien païen s'est bien gardé de parler de S. Pierre, et d'attribuer à ses prières la chute de l'imposteur. Quant à Simon, on sait qu'il avait été honoré comme un Dieu par la cour impériale, ainsi que l'attestent plusieurs auteurs contemporains, Suétone, quoique écrivant de longues années après l'événement, semble craindre de réveiller les susceptibilités païennes en prononçant le nom du fourbe par qui Néron avait été mystifié. L'appellation d'*Icare* est une raillerie destinée à ridiculiser celui qui avait eu le même sort que le véritable Icare.

Cet événement précéda de bien peu de mois la mort de S. Pierre qui arriva l'an 66, la 14e et dernière année du règne de Néron; S. Pierre fut crucifié le même jour où S. Paul fut décapité. S. Pierre sur le mont Janicule, et S. Paul sur la voie d'Ostie, lieux qui devinrent célèbres par le souvenir qu'en conservèrent les chrétiens. S. Pierre avait gouverné l'Eglise de Rome 25 ans environ, de 42 au 3e des calendes de juillet de l'année 66.

Telles sont, dans la plus grande brièveté, les annales de l'épiscopat de S. Pierre. Faisons maintenant passer sous les yeux du lecteur quelques-unes des preuves sur lesquelles repose notre croyance touchant les faits ci-dessus, à savoir : que

[1] « Icarus primo statim conatu juxta cubiculum ejus decidit, ipsumque cruore respersit. Nam perrarò præsidere, ceterum accubans, primum parvis foraminibus, deinde, toto podio adaperto, spectare consueverat (Lib. VI, *in Neronem*, c. 12.

[1] *Orat.* XXI.

le prince des Apôtres est allé à Rome ; qu'il a le premier annoncé l'Evangile à ses habitants ; qu'il a été leur premier évêque ; enfin, qu'après son martyre, il a été honoré comme prince des Apôtres et chef de l'Eglise par les Romains.

Il est bien pénible de penser qu'il faille prouver des faits que les hérétiques les plus audacieux, tels que Montan, Arius, Macedonius, Eutychès et Pelage, n'ont jamais songé à contester. Aussi, S. Optat, de Milet, écrivait-il avec assurance à Parmenianus : « Tu ne peux pas ignorer que la première » chaire épiscopale a été à Pierre, dans Rome, et sur laquelle » s'est assis Pierre, chef de tous les Apôtres [1]. »

IV. Preuves de l'arrivée et du séjour de S. Pierre à Rome.

La première preuve que S. Pierre a été vraiment à Rome, c'est qu'il a écrit de Rome ces paroles par lesquelles il termine sa lettre aux chrétiens du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, etc. : « L'Eglise qui s'est formée dans Babylone, et Marc, » mon fils, vous envoient leurs salutations [2]. »

Scaliger [3], Saumaise [4], Basnage [5], quelques autres docteurs protestants et Elie Dupin [6], ont prétendu que par *Babylone*, il fallait entendre, non pas *Rome*, mais la ville de ce nom, qui est située en Chaldée, c'est-à-dire à 900 lieues de la capitale de l'empire des Césars. C'est aussi l'opinion qu'a émise récemment M. de *Pressensé*, ministre du saint Evangile, dans son *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*. Il affirme que saint Pierre a été évêque de Babylone, et qu'il ne serait venu à *Rome* (ce qu'il accorde non sans réticences nombreuses) que la dernière année du règne de Néron et qu'il n'aurait pas gouverné cette Église.

Cette opinion est inadmissible, car Babylone, comme l'at-

[1] « Negare non potes scire te in urbe Roma Petro primo cathedram episco» palem esse collatam, in qua sederit omnium Apostolorum caput Petrus, etc. » etc. » (*De schism. donatistarum*, l. II, c. 2., *Patr. lat.*, t. XI, p. 947.)

[2] Ἀσπάζεται ὑμᾶς ἡ ἐν Βαβυλῶνι συνεκλεκτή, καὶ Μάρκος ὁ υἱός μου. I Pierre, v, 13. On sait que cette épître a été composée originairement en grec, et non pas en hébreu.

[3] *In notis ad chronicon Eusebii.*

[4] *De primatu pontif.*

[5] Ad ann. Christ., 46, n. 27, p. 561.

[6] Dans sa *Biblioth. des auteurs eccl.*, t. I, p. 68 et 71, et t. IV, p. 12.

teste Flavius Josèphe [1], était complétement dépourvue de Juifs au temps de Caligula; ceux qui se trouvaient en cette ville avaient été expulsés ou mis à mort [2]. *Diodore de Sicile* assure que sous les règnes de Claude et de Néron, Babylone était presque sans habitants [3]. *Pline* nous dit qu'elle était devenue un désert [4], et *Strabon* ajoute qu'elle n'était plus qu'un monceau de ruines [5]. — On connait une autre Babylone, en Egypte, peu éloignée du Caire, dans laquelle s'étaient réunis quelques réfugiés de la grande Babylone. C'est ici que le protestant Jean Pearson [6] place la Babylone dont parle S. Pierre. Mais ce lieu ne peut convenir; car, d'une part, Strabon nous apprend que c'était non pas une ville, πόλις, mais φρούριον ἐρυμνόν [7], *castellum munitum*, et de l'autre, Baronius [8] nous fait connaître que le Christianisme n'y fut établi d'une façon régulière qu'au 5e siècle.

Saint Pierre, en se servant du mot *Babylone*, a évidemment désigné *Rome*. Ainsi l'a compris toute l'antiquité chrétienne. Saint Jean, l'ami particulier de saint Pierre, l'a désignée sous le même nom : *C'est la ville aux sept montagnes, c'est la grande ville qui commande à tous les rois de la terre* [9]. Le nom même de *Babylone*, qui veut dire *confusion*, lui convenait mieux alors que celui de *Rome*, qui veut dire *force*.

[1] *Antiq. judaicarum*, lib. XVIII, cap. 9

[2] Ἀπώλοντό τε πάντες, πλὴν εἴτινες ἐλέῳ φίλων ἢ γειτόνων ἐσώθησαν. Perierunt igitur omnes præter aliquos, qui forte aut amicorum, aut vicinorum misericordia conservati sunt. (*Ibid.*)

[3] Καὶ γὰρ αὐτῆς τῆς Βαβυλῶνος νῦν βραχύ τι μέρος οἰκεῖται, τὸ δὲ πλεῖστον ἐντὸς τείχους γεωργεῖται. Nam et ipsius Babylonis exigua quædam portio nunc habitatur, maximaque intra muros pars agrorum cultui est exposita. *Bibliot.*, lib. II, n. 9. t. I, p. 98, Hanoviæ, an. 1604.

[4] Ad solitudinem rediit exhausta vicinitate Seleuciæ ob id conditæ a Nicatore. *Hist. nat.*, lib. VI, cap. 30, n. 5.

[5] Ἡ δ' ἔρημος ἡ πολλή.... ὅπερ ἔφη τις τῶν κωμικῶν ἐπὶ τῶν Μεγαλοπολιτῶν τῶν ἐν Ἀρκαδίᾳ :

Ἐρημία μεγάλη ἐστὶν ἡ Μεγάλη πόλις.

Illa magna ex parte deserta... quod de Megalopoli Arcadiæ magna urbe quidam dixit comicus :

Est magna solitudo nunc Megalopolis.

Geogr., lib. XVII, p. 738, édit. Paris, an. 1620.

[6] *In operibus posthumis*, p. 54, 56.

[7] *Geograph.*, lib. XVII, p. 807, édit. Paris, an. 1620.

[8] *Ad ann.*, 45, n. 17, d'après *Sophronius*.

[9] *Apocal.*, cap. XVII, 9, 18.

Saint Pierre ne pouvait pas d'ailleurs dire « *l'Eglise de* » *Rome,* » sans s'exposer à de nouvelles persécutions, lui qui venait d'échapper miraculeusement à la prison de Jérusalem. C'est par la même raison que saint Paul parlant du procès, à la suite duquel il avait été absous par les tribunaux de Néron, dit : « J'ai été retiré de la gueule du lion [1]. »

Les auteurs les plus sérieux ont tous admis cette opinion, à savoir : que *ecclesia quæ est in Babylone collecta*, signifie clairement l'Église de Rome. *Papias,* disciple des Apôtres, s'exprime ainsi : « On assure que saint Pierre fait mention de Marc » dans sa Ire Epître, que l'on assure avoir été écrite à Rome, et » que Pierre même le démontre, lui qui y appelle Rome figu» rativement Babylone [2]. » Tel est aussi le sentiment de saint *Jérôme* [3], d'*Eusèbe,* de saint *Jean Chrysostome,* etc., nous ajouterons aussi celui des plus savants docteurs protestants et notamment de l'illustre *Grotius,* qui dit :

« Les anciens et les modernes ne sont pas d'accord sur le » mot Babylone, de l'Epître de saint Pierre. Les anciens l'inter» prètent par Rome; car, pas un chrétien sincère ne doutera » que Pierre est venu à Rome. Les modernes pensent qu'il » s'agit de Babylone en Chaldée. Pour moi, je partage » l'opinion des anciens [5]. » — Rien de plus clair et de plus net.

Une autre preuve est la croyance constante, unanime, du peuple romain que saint Pierre est personnellement venu à Rome, qu'il y a le premier prêché l'Evangile; qu'il y a exercé l'apostolat en compagnie de saint Paul; qu'il y a fondé une Église; qu'il y a établi son siége; qu'il y a subi le martyre de la croix sous Néron, et que son corps repose au Vatican.

[1] II *Timot.*, cap. IV, 17.

[2] Τοῦ δὲ Μάρκου μνημονεύειν τὸν Πέτρον ἐν τῇ προτέρᾳ ἐπιστολῇ, ἣν καὶ συντάξαι φασὶν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης σημαίνειν τε τοῦτ' αὐτὸν, τὴν πόλιν τροπικώτερον Βαβυλῶνα προσειπόντα διὰ τούτων. (Dans l'*Hist. eccl.* d'Eusèbe, l. II, c. 15, *Pat. gr.*, t. XI, p. 172.)

[3] Petrus in Epistola prima sub nomine Babylonis figuraliter Romam significans; salutat, inquit, vos Ecclesia, quæ est in Babylone collecta. (*Cat. script eccl.*, c. 8, *Patr. lat.*, t. XXIII, p. 621.)

[4] De Babylone dissident veteres et novi interpretes. Veteres Romam interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo verus christianus dubitabit; novi Babylonem in Chaldæa. Ego veteribus assentio. *Comment. in Epist.* I, S. Petri.

Depuis un temps immémorial on chante à Rome cette antienne [1] : « Pierre, l'apôtre, et Paul, le docteur des » Gentils, nous enseignèrent eux-mêmes votre loi, Sei- » gneur. »

Or, cette prière, qui est très-ancienne et qui était en usage dans l'Église de Rome bien longtemps avant la rédaction des *Sacramentaires*, est l'expression de la croyance antique des Romains, touchant l'origine de leur foi et de leur Église. Les premiers écrivains qui ont parlé du même fait, et qui sont contemporains des disciples des Apôtres, n'ont basé leur récit (saint Clément et saint Denys exceptés qui ont été témoins oculaires de ces événements) que sur le témoignage de cette croyance du peuple romain, et cette croyance remonte, elle aussi, à l'époque même des Apôtres. Or, on peut tromper un peuple sur un fait caché, ancien et éloigné; mais il n'est pas possible de l'abuser sur un fait public, récent et local. Il est donc comme impossible d'admettre qu'on aurait pu faire croire au peuple romain, que 30 ou 40 ans après la mort du Sauveur, saint Pierre soit venu de l'Orient à Rome, qu'il y ait prêché une nouvelle religion à ses habitants, qu'il y ait opéré de nombreuses conversions dans tous les rangs de la société romaine et des villes voisines, qu'il y ait établi son siége, désigné ses successeurs, constitué une Église, et l'ait gouvernée publiquement pendant un quart de siècle, et qu'après une mort ignominieuse, ses restes mortels y aient été conservés avec la plus grande vénération.

V. — Preuve par les monuments, du séjour de saint Pierre à Rome.

Mais ajoutons aux preuves historiques déjà présentées sur le séjour de saint Pierre à Rome, ses fonctions sacrées, sa mort et les suites de sa mort, d'autres preuves tirées des monuments. Jamais en effet les monuments n'ont pu induire en erreur des esprits éclairés et de bonne foi.

On désigne encore à Rome la maison même du sénateur *Pudens*, où saint Pierre habita [2]; la prison *Mamertine*, où il fut

[1] Petrus apostolus et Paulus doctor gentium ipsi nos docuerunt legem tuam Domine. »

[2] Baronius, ad ann. 44, n° 61, ad ann. 57, n° 71, 18, et an. 59, n° 18.

enfermé, et où il fit jaillir de l'eau miraculeuse pour baptiser ses nouveaux convertis; le lieu du *Janicule* où il fut crucifié; le tombeau qui a recueilli sa dépouille mortelle au *Vatican*.

Saint Jérôme et Eusèbe parlent de ces monuments comme de choses de la plus grande célébrité dans le monde chrétien. « Néron, s'étant déclaré ouvertement l'ennemi de Dieu et de la » piété, dit Eusèbe, voulut, avant tout, la mort de ces mêmes » Apôtres. En effet, il condamna Paul à avoir la tête coupée à » Rome, et Pierre au supplice de la croix. Cette narration, » continue Eusèbe, est abondamment confirmée par les mo- » numents portant les noms de Pierre et de Paul, que l'on » voit encore en ce jour, dans les cimetières de Rome [1]. »

Le même historien nous rapporte les paroles de *Caius*, dans lesquelles cet ancien martyr du 2e siècle dit : « Pour moi, je » puis montrer les trophées des apôtres, car, si tu veux aller » au Vatican, ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées » de ceux qui ont fondé cette Eglise [2]. »

Eusèbe cite en outre le témoignage de S. Denys, évêque de Corinthe, assurant « que Pierre et Paul avaient fondé les » Eglises de Rome et de Corinthe [3]. »

L'histoire nous apprend d'ailleurs que les païens avaient l'habitude de représenter dans leur intérieur et même sur les objets servant à table les traits de leurs héros ou de leurs dieux. Les premiers chrétiens allèrent jusqu'à suivre cette coutume pour conserver plus précieusement les images de saint Pierre, de saint Paul et de quelques autres personnages sacrés. Saint *Jérôme* en parle comme d'une chose ancienne et très-commune, même de son temps. « Sur les vases » qu'on appelle vulgairement *Saucomariæ*, ils avaient l'habi-

[1] Ταύτῃ γοῦν οὗτος Νέρων θεομάχος ἐν τοῖς μάλιστα πρῶτος ἀνακηρυχθεὶς, ἐπὶ τὰς κατὰ τῶν Ἀποστόλων ἐπήρθη σφαγάς. Παῦλος δὴ οὖν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθῆναι, καὶ Πέτρος ὡσαύτως ἀνασκολοπισθῆναι κατ' αὐτὸν ἱστοροῦνται. Καὶ πιστοῦται γε τὴν ἱστορίαν, ἡ Πέτρου καὶ Παύλου εἰς δεῦρο κρατήσασα ἐπὶ τῶν αὐτόθι κοιμητηρίων πρόσρησις. *Hist. eccles.*, l. II, c. 25. *Pat. grec.*, t. XX, p. 208.

[2] Ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν Ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. Ἐὰν γὰρ θελήσῃς ἀπελθεῖν ἐπὶ τὸν Βατικανὸν, ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὠστίαν, εὑρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἱδρυσαμένων τὴν ἐκκλησίαν. *Hist. eccles.*, l. II, c. 25. (*Ibid.*, p. 209.)

[3] *Ibid.*

» tude de représenter les portraits des Apôtres[1], » ce qui est encore confirmé par le grand saint Augustin, dont voici les paroles : « Aussi, ont-ils bien mérité de se tromper ceux qui » ont voulu retrouver le Christ et ses apôtres non dans les » saintes Ecritures, mais sur les peintures des murailles ; et » il n'est pas étonnant qu'ils aient été déçus par ces représen- » tations[2]. »

Edmond C. DE L'HERVILLIERS

[1] In ipsis cucurbitis vasculorum, quas vulgo Saucomarias vocant, solent Apostolorum imagines adumbrari (*In cap.* IV, 5. *Jonæ ; Pat. lat.*, t. XXV, p. 1148).

[2] Et sic, omnino errare meruerunt, qui Christum et apostolos ejus, non in sanctis codicibus, sed in pictis parietibus quæsierunt ; nec mirum si a pingentibus fingentes decepti sunt. (*De Cons. Evang.* l. I, c. 10, *ibid.*, t. XXXIV, p. 1049.)

Religions primitives.

DE L'ORIGINE ET DES SOURCES DE L'IDOLATRIE.

Id verum quod prius (TERTULL.).

3e ARTICLE [1].

4° Source de l'idolâtrie : l'abus du Symbolisme.

Aux yeux des premiers hommes le symbolisme était une science de la plus haute importance et d'une pratique de tous les instants. Pour eux le monde visible, dont ils comprenaient encore le sens, était une image du monde invisible, et ils voyaient dans la réalité matérielle des objets d'ici-bas la figure des choses spirituelles de là-haut. Un des plus savants écrivains des premiers siècles de l'Église chrétienne, *Clément d'Alexandrie*, au 5e livre de ses *Stromates*, constate cette vérité, démontrée d'ailleurs par une foule de monuments et, on peut le dire, par toute la tradition des anciens. « La philosophie » des nations étrangères, dit-il, nous enseigne qu'il y a deux » mondes, l'un intelligible et l'autre sensible ; l'un est l'archétype et l'autre l'image de ce beau modèle. » Κόσμον τε διττὸν, τὸν μὲν νοητὸν οἶδεν ἡ βάρβαρος φιλοσοφία, τὸν δὲ αἰσθητόν· τὸν μὲν ἀρχέτυπον, τὸν δὲ εἰκόνα τοῦ καλουμένου παραδείγματος [2].

Ces deux mondes, nous les retrouvons sans cesse dans les textes égyptiens qui recouvrent les sarcophages, les stèles, les obélisques. Le titre de *Seigneur* ou *Dame de l'un et l'autre monde* (sens restreint plus tard abusivement aux deux divisions de l'Égypte), est le titre qui accompagne d'ordinaire le nom ou la représentation des divinités de ce pays : ou [3]. Il y avait même un Nil *terrestre* et un Nil *céleste*, et si la vie matérielle venait de celui-là pour l'Égypte de

[1] Voir le 2e article au n° de juin, t. XIX, p. 446.

[2] Clem. Alex. *Stromat.*, lib. V; tome IX, p. 137 de la *Patrol. grecque*, Ed. Migne. — Conf. *Auct. Recognition.*, lib. VIII, c. 12 ; Clem. Alex. *Ibid.*, p. 157 ; Origen. *Hom.*, 3, in cantic. ; Euseb. *Præpar. evang.* lib. 2; Augustin. *Retract.* 3, etc.

[3] *Dict. égypt. de Champollion*, p. 404.—*Ibid.*, p. 19.—*Monum. égypt.*, passim.

la terre, la vie céleste s'écoulait de l'autre comme de sa source, pour l'Égypte d'en haut ou le ciel. De même en était-il des différentes parties du monde sensible dans leurs rapports ou, comme on l'a dit autrement, dans leur correspondance avec les diverses parties du monde supérieur, dont elles ne sont ainsi que l'image ou plutôt le symbole.

Et ce système n'était point particulier à l'Égypte; toutes les nations anciennes le connaissaient et le pratiquaient d'abord; c'était le résultat d'une origine commune et d'un même enseignement primitif. C'était la doctrine même dont nous parle S. Paul, quand il nous dit que maintenant, dans ce monde actuel, « nous voyons les choses comme dans un miroir et » elles nous sont présentées sous une forme énigmatique : » *Videmus nunc per speculum in ænigmate*[1]; » c'était ce que nous dit encore aujourd'hui l'auteur pieux et profond de l'*Imitation de J.-C.* : « Si votre cœur était droit, alors toute » créature vous serait un miroir de vie et un livre rempli de » saintes instructions. Il n'est point de créature, si petite et » si vile, qui ne présente quelque image de la bonté de Dieu[2]. » C'était, pouvons-nous dire encore, le fond même de la langue mystérieuse dans laquelle sont principalement écrits les livres saints, c'est-à-dire cette langue spirituelle, ce sens caché et toujours suivi, que bien des Pères de l'Eglise ont appelé le fruit de vie, tandis qu'ils ont attaché à l'enveloppe extérieure, c'est-à-dire aux mots, au sens littéral, le nom et l'idée de l'écorce qui enveloppe ce fruit précieux, le protége, le cache aux yeux grossiers de l'homme animal, et le soustrait aux atteintes de ceux qu'animeraient de mauvaises intentions [3]. « La lettre » tue, c'est l'esprit qui donne la vie, » nous dit encore le grand Apôtre que nous citions tout à l'heure [4].

[1] I *Corinth.*, XIII, 12.

[2] *De Imitatione Christi*, lib. II, cap. 4.

[3] Il faudrait citer tous ceux des Pères de l'Eglise qui ont traité des livres saints, c'est-à-dire presque tous, pour indiquer ceux qui ont suivi les règles du symbolisme, ou explication de l'Ecriture au sens spirituel. Nommons seulement les principaux : S. Méliton, si heureusement retrouvé et publié par dom Pitra ; S. Eucher ; S. Grégoire le Grand ; S. Isidore ; Bède le Vénérable ; Alcuin ; Amalaire ; Raban-Maur; Walafride - Strabon ; S. Yves de Chartres ; Rupert ; Honorius d'Autun ; Hugues de S. Victor : Innocent III, etc.

[4] Littera enim occidit, spiritus autem vivificat (*II Corinth.*, III, 6).

Le symbolisme est une condition inhérente à toute religion, à tout culte, à notre état même de passagers sur cette terre. » Sous le nom de symboles, nous dit l'auteur érudit du *Spici-* » *lége de Solesme* [1], nous entendons proprement un signe par » lequel, à l'aide de certains voiles de choses ou de paroles, » nous exprimons des mystères placés au-dessus de la nature, » et qu'il nous importe de connaître. Aussi les sacrements » sont-ils les symboles par excellence [2]. »

Le symbolisme est la loi même et l'explication de toute l'économie du peuple juif et de ses rapports avec le peuple chrétien : « Dans l'ancien Testament est caché le Nouveau : dans » le Nouveau apparaît l'ancien Testament [3]; » et ce principe de S. Augustin est proclamé par la tradition catholique tout entière. C'est la doctrine de S. Jérôme, d'Origène et de l'école chrétienne d'Alexandrie, des Pères antérieurs comme des interprètes de l'Ecriture qui sont venus plus tard ; elle est la clef de l'intelligence des Ecritures.

Le symbolisme précède l'établissement figuratif du peuple juif, et dès les Noachides, et dès avant le déluge, et dès les premiers jours du monde, nous le voyons en action; nous ne serons donc pas étonnés de le retrouver chez tous les peuples.

Le symbolisme a du reste un caractère à la fois élevé, ingénieux, poétique et mystérieux, qui le rend propre à satisfaire tout ensemble les aspirations et les facultés les plus nobles de notre nature comme ses côtés les plus matériels; il répond admirablement à tout notre être si complexe, et voilà pourquoi l'Eglise, qui sait si bien le fort et le faible de l'humanité même régénérée, en fait dans son culte un si continuel usage. C'est donc une bonne chose, une excellente chose que ce système à l'aide duquel nous nous élevons des réalités figuratives des choses de ce monde ou des choses de l'ancienne loi, aux réalités absolues des choses du monde supérieur ou des mystères vivifiants de la loi nouvelle.

[1] *Spicilegium solesmense*, curante D. J. B. Pitra, tom. III. *Prolegom.*, p. v.

[2] « Inde omnium præclarissima symbola sunt et rectissime dicuntur Ecclesiæ catholicæ sacramenta, quibus superna mysteria et significantur et efficiuntur. »

[3] In vetere Testamento novum latet et in novo vetus patet. (In *heptateuchum*, l. II, n. 73, édit. Migne, t. III, p. 623.)

Mais ce système si beau, lorsqu'il se trouva entre les mains d'hommes devenus grossiers et tout sensuels, longtemps après leur séparation de la souche commune et déjà loin des pures traditions de leur berceau unique, longtemps même après la confusion de Babel, ce système dégénéra ; il ne fut plus compris, ni surtout contenu dans de justes et sages mesures. Alors, au lieu de servir à faire monter l'âme vers Dieu, comme aurait dit le pieux et savant Bellarmin [1], ou comme le pratiquait longtemps après, dans le pays même des antiques superstitions, l'admirable et philosophique ascète du 4° siècle [2], il fut l'occasion et le moyen d'un culte tout terrestre. Au lieu de saisir sous l'écorce de la lettre le fruit qui donnait la vie, on s'arrêta à cette lettre, qui dès ce moment devint un instrument de mort.

Ainsi, primitivement, quand dans la langue égyptienne on prononçait le mot ⲫ-ⲣⲉ ou ⲣⲏ, on savait que cette parole désignait à la fois le *soleil* visible et le *soleil* invisible, *Celui* que nos livres Saints nous présentent si souvent, eux aussi, sous l'emblème de la lumière. L'image du soleil était pour eux un hiéroglyphe, une véritable écriture destinée à leur rappeler le soleil des intelligences, la lumière incréée source de toute lumière et de toute chaleur. Or, l'habitude de se prosterner devant cette image pour adresser des vœux à celui qu'elle représentait, l'habitude primitive, rétablie par l'Église [3], de se tourner vers le soleil levant pour adorer Dieu en contemplant un de ses emblèmes les plus complets, cette habitude donna peu à peu naissance à l'idolâtrie, quand le ca-

[1] *De ascensu mentis ad Deum.*

[2] S. Antoine, l'ermite savant de la science de Dieu et des anciens temps, pour qui le monde entier était un livre où sans cesse il lisait le nom et les perfections adorables du Créateur qui a imprimé son cachet dans toutes ses œuvres. Voir sa *vie* et ses *lettres*, dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. 40, et la notice qui en est donnée dans les *Ann. de philosophie*, t. XXI, p. 322 (4° série).

[3] La règle de l'orientation est ancienne comme le monde, et elle repose sur les données les plus pures du symbolisme primitif. A cause de l'abus qu'en avaient fait les nations devenues idolâtres, nous voyons Moïse changer cette règle, dans sa religion à la fois préservatrice et préparatoire à un système plus parfait. Mais ce changement n'était que temporaire comme la religion juive, et à l'avénement du christianisme, tout rentre dans l'ordre primitif, l'orientation comme plusieurs autres points du culte que nous pourrions citer.

ractère tout relatif de ce culte primordial, et bien vite superstitieux dans la forme, cessa d'être compris. Cette idolâtrie est bien ancienne, puisque déjà Job s'en excuse, ainsi que nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail. Alors les deux mots ⲡ-ⲣⲏ ou ⲫ-ⲣⲏ, c'est-à-dire l'article masculin *le* et le mot *soleil*, devinrent un seul nom propre, le nom du dieu de la lumière. On s'évertua à entourer l'image de ce dieu, ou de cette portion de divinité, d'une foule d'emblèmes qui rappelèrent des idées analogues ou qui se rattachèrent au rôle du soleil dans le monde matériel, emblèmes peut-être plus anciens, au moins en partie, et pouvant dans l'origine se rapporter également au soleil incréé, et l'on eut alors, surtout à l'aide d'une épithète ajoutée au nom primitif devenu ainsi un nom de personnage imaginaire, une divinité qui s'appela ⲫⲣⲏ, Phré, ⲁⲙⲟⲩⲛ-ⲣⲏ, le soleil glorieux, ou ⲁⲙⲛ-ⲣⲁ, *Amoun*, *Amon-Re, Amon-Ra*. Les Grecs en firent plus tard un *Jupiter-Ammon*.

Nous venons de dire qu'on s'était ingénié à trouver une multitude d'emblèmes pour rendre d'une manière plus précise, et surtout plus développée, l'idée qu'on se formait de la divinité; ces emblèmes formaient ainsi de véritables *tableaux* descriptifs des attributs divins, et nous verrons surtout ce caractère vivement tranché dans celles de ces figures qui avaient pour but de peindre aux yeux l'idée de Dieu avec tous ses attributs, ou figures *panthées*. Bornons-nous d'abord à celles qui regardaient l'idée de Dieu considéré comme *soleil des esprits* ou *lumière* et *vie du monde*.

Le *soleil* est le chef et le conducteur de l'armée du ciel, pour emprunter un instant le langage coloré des anciens, or le *bélier* remplit les mêmes fonctions dans les troupeaux; un bélier, ou une tête de bélier sur un corps d'homme, rappellera donc l'idée du soleil, et cette tête de bélier sera peinte *en bleu*, pour désigner les champs du ciel où marche le roi des astres. Pour que tout soit plus clair encore, un *disque rouge* surmontera cette tête, et ce disque du soleil sera souvent entouré d'un *serpent*, indices des révolutions apparentes de l'astre du jour. L'*épervier* a la vue perçante, il fixe le soleil,

nous disaient les anciens, il sera donc, lui aussi, l'emblème du soleil, et sa tête surmontée du disque avec ou sans le serpent indiquera les mêmes idées que la *tête du bélier*. Il en sera de même du *sphinx* portant les mêmes emblèmes.

Phtha n'était dans l'origine qu'un des noms de Dieu, considéré comme l'*opifex*, l'artisan suprême des mondes. L'idée que l'Egypte ancienne attachait à ce mot est celle de *Mens opifex;* le sens propre et littéral est *Stabilitor, Ordinator,* ⲡ-ⲧⲁϩ, de ⲧⲁϩⲟ *constituere, statuere* [1] : Dieu le créateur et l'ordonnateur de toutes choses. On lui donna pour attributs une *colonne* à plusieurs chapiteaux, emblème de l'architecture, un *nilomètre,* emblème de mesurage et de réglementation. On le fit *marcher sur des crocodiles*, images de l'obscurité, des ténèbres, parce que Dieu en ordonnant le chaos, sépara la lumière des ténèbres et mit fin à leur règne. La *couleur verte* de l'image symbolique soumise en ce moment à notre examen indiqua la jeunesse et la force productrice de la terre dès que tout y fut mis en ordre, et cette idée spéciale fut symbolisée d'une manière plus énergique encore par un signe que nous rencontrerons plusieurs fois dans d'autres figures complexes.

On le voit donc, cette image de *Phtha* était d'abord une allégorie, une peinture, une série d'emblèmes et d'instructions plus ou moins heureusement conçues et combinées ; la grossièreté de ceux qui vinrent plus tard en fit un dieu ouvrier, et les Grecs, plus charnels encore, en firent leur ridicule Ηφαιστος, *Vulcain*.

De même en est-il de *Thémis*, nom tout égyptien. Le mot thébain ⲙⲉ, en memphitique et en baschmourien ⲙⲏⲓ, veut dire *vérité*. Le ⲧ est l'article féminin ; le tout, ⲧ-ⲙⲉ, ou ⲧ-ⲙⲏⲓ, veut donc dire *la vérité*; c'est un des attributs de Dieu, considéré ici comme souverainement vrai et juste. Une *plume d'autruche,* symbole conventionnel de la justice, et quelquefois des *ailes*, idée de l'élévation au-dessus des choses et des intérêts de la terre, suffirent pour composer,

[1] Voir le *Lexicon* de Peyron, p. 258.

avec une *figure de femme* (à cause du genre du mot ϯ-ⲙⲉ), ce nouvel emblème de la divinité. Or, les Grecs comprirent si peu ce langage, qu'ils confondirent l'article et le nom, et de cette abstraction qui n'a pas même le mérite de la connaissance de la grammaire, ils firent une déesse qu'ils nommèrent Θημις, *Thémis*. On comprend pourquoi si souvent les prophètes reprochent aux idolâtres d'adorer des *riens*, des abstractions, des fantômes, *vanitatem*.

Kneph trouve également son interprétation dans la langue égyptienne, et déjà, dans son *Pantheon ægyptiorum*, *Jablonski* nous en a donné une explication très-remarquable. « ⲛⲟⲩϥⲓ, » dit-il, veut dire en copte *bonus*, « *estque illa vox in Copto-* » *rum libris valde frequens et communis*[1]. » Du reste, ajoute-t-il, la lettre ⲕ fait souvent les fonctions d'article et revient alors à ⲡⲓ. ⲕⲛⲟⲩϥⲓ signifiera donc ὁ ἀγαθος, *le bon* par excellence. Si on y ajoute le mot ⲓⲡ *spiritus naturæ divinæ*, on a alors exactement la traduction que les Grecs nous ont donnée de *Kneph*, c'est-à-dire *le bon Esprit*, ἀγαθοδαιμων.

La manière dont les Egyptiens représentent *le Ciel*, devenu depuis la déesse *T-Pé*, et *Uranie* chez les Grecs et les Latins, peut nous donner une idée du système allégorique employé par eux dès l'origine. L'hiéroglyphe idéographique *du Ciel* représente, d'une manière semi-conventionnelle, semi-figurative, la voûte céleste ⎴. La *femme allongée* ⊓ et inclinée sur les mains et les jambes de manière à former à chaque extrémité un angle droit, avec des étoiles ou planètes, est évidemment une imitation assez fantastique de cette première figure ⎴ du ciel. Pourquoi donc y voir dans l'origine autre chose qu'une allégorie? N'avons-nous pas la même allégorie jusque dans notre art chrétien? L'ouvrage de *Bosio* sur les catacombes [2], et celui d'*Arringhi* nous donnent plusieurs scènes dans lesquelles Jésus est *sur le ciel* et donne mission à

[1] P. 1re, p. 90 et suiv.

[2] *Revue de l'art chrétien*, t. I, p. 500, art. de M. Grimouard de Saint-Laurent.

ses apôtres. Or le Ciel y est symbolisé par un voile gonflé en forme de voûte, dont une femme nue tient les extrémités. On retrouve du reste assez souvent ce motif dans les monuments de l'art antique, et parmi beaucoup d'exemples que nous pourrions en citer, nous nous contenterons d'indiquer ici les planches 49, 83, 85, 150, 207, 262 de l'ouvrage de M. Guigniaut sur les *religions des anciens* [1].

Il est donc bien évident que primitivement il n'y avait là qu'une simple allégorie devenue idole par la suite des temps, l'oubli des origines, la grossièreté des hommes. Toutes choses ayant été rétablies dans l'ordre par J.-C., l'allégorie qui s'était changée en idole est redevenue allégorie et n'a plus jamais été prise que dans ce sens.

Cet amour de l'allégorie poussé trop loin, cette sorte de manie de tout représenter aux yeux par des symboles, arriva souvent à des excès qui produisirent peu à peu le *fétichisme*, accompagné de grands désordres dans les mœurs, en même temps que la manie de tout allégoriser et couvrir de voiles même dans l'enseignement oral, ainsi que nous le verrons plus loin, achevait de faire dans les âmes une nuit de plus en plus profonde. C'est surtout quand on considère une de ces figures *panthées* que l'on comprend bien comment tout s'est obscurci dans ces intelligences auxquelles on présentait une nourriture à la fois si sensible et si matérielle.

Voici, par exemple, une figure on ne peut plus monstrueuse au premier coup d'œil, une figure digne d'une pagode chinoise ou d'un temple indien, et qui néanmoins, dans les idées fort singulières de ces peuples anciens, était certainement destinée à donner l'idée la plus complète possible de la divinité. La preuve en est dans l'inscription même qui accompagne cette figure panthée ⲁⲙⲛ ⲣⲏ ⲥ. (ⲡⲥⲟⲩⲧⲛ) ⲧⲏⲣⲟⲩ, *Amon-Ra, roi des dieux*. Or voici comment on a représenté cette idée complexe.

Un personnage est debout : sa tête est celle d'un homme, ses bras, au nombre de quatre, sont aussi des bras humains, mais son corps est celui d'un scarabée, ses jambes et ses pieds

[1] *Nouvelle galerie mythologique...* Paris, Firmin Didot, 1850.

sont ceux d'un lion; il a six ailes d'insectes, mais d'une grandeur prodigieuse; trois queues, dont une de lion, une de crocodile et une d'épervier.

Du disque rouge qui entoure et encadre sa tête d'homme, sortent huit autres têtes de bélier; deux cornes surmontent ce disque, elles supportent deux disques jaunes, deux hautes plumes surmontées chacune d'un serpent urœus. Une des quatre mains tient un fouet, une autre porte un sceptre, deux glaives, un nilomètre; enfin la force génératrice est indiquée par le signe qui se rencontre souvent sur les monuments égyptiens.

Tout cela est assurément fort étrange, et pourtant tout cela a un sens, et même un sens élevé. Seulement c'est l'abus d'un système, c'est l'exagération d'un moyen d'enseignement, c'est un excès, et tout excès est un mal et une source de maux. Ainsi, ces quatre bras et ces six grandes ailes indiquent une action forte, incessante, d'un ordre supérieur aux choses de la terre. Ces parties empruntées aux animaux de tous les règnes sont là pour faire voir le Dieu créateur de la terre et de tous les animaux qu'elle renferme. La paternité par excellence de ce Dieu de qui tout provient aux cieux et sur la terre, l'éternité de ce même Dieu et la stabilité de ce qu'il établit, sa bonté, sa force, sa sagesse, sa domination, toutes ces grandes idées sont symbolisées par le signe de la force vivifiante, le nilomètre, le sceptre à tête de coucoufa, les glaives, les serpents, les cornes et le fouet. Le grand disque rouge montre que le soleil est son œuvre; les huit têtes de bélier désignent probablement sa puissance sur les 8 demeures mystérieuses du séjour de la vérité ou de l'*amenthi*.

Parmi les abus du symbolisme des païens, nous devons placer en première ligne l'usage où ils furent d'exprimer par des emblèmes trop directs et propres à exciter au désordre des sens, cette idée, très-vraie d'ailleurs, que Dieu est le principe complet de la nature, qu'il est le père et la mère de tout ce qui est. « Il faut, nous dit un judicieux auteur[1], n'entrevoir

[1] L'abbé Foucher, *Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme ou de la religion de la Grèce*, 6e mémoire. Les *Théophanies égyptiennes*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXI, p. 339 et suivantes.

» ce symbole que d'une vue générale, autrement on le ferait » dégénérer en descriptions obscènes, et l'on se formerait des » idées très-injurieuses à la divinité. » C'est précisément ce qui est arrivé au plus haut point chez les Grecs et les Romains.

« Toutes les nations païennes, continue le même auteur, » donnèrent dans cet écueil, et les Égyptiens ne s'en garantirent pas. Comme Dieu est le principe de toute vertu génératrice dans les agents qui concourent à leur manière à la » production des êtres, ils transportèrent en Dieu cette double » force, le firent mâle et femelle à la lettre, et le représentèrent sous des symboles qui tenaient tantôt de l'un et tantôt » de l'autre, et quelquefois de tous les deux. Tous les spéculatifs adoptèrent cette idée avec une espèce de fureur, et » spécialement les *orphiques*. Les esprits détachés de la source » de la lumière et du feu devaient réunir ce double caractère. » Les mystiques en effet, les faisaient mâles et femelles; mais » comme ils étaient dispersés dans le chaos, et chargés de différentes opérations, on appela *dieux mâles*, ceux qui répandaient partout le principe actif, et *dieux femelles*, ceux » qui disposèrent la matière à recevoir les influences productives. »

Le même auteur cite en note les vers suivants, qui viennent à l'appui de sa thèse, et sont, le 1er d'*Orphée*, dans Apulée; les autres de *Synésius*; les deux derniers de *Valerius Soranus*, ancien poëte latin cité par Varron dans S. Augustin :

Ζεὺς ἄρσην γένετο, Ζεὺς ἄμβροτος ἔπλετο νύμφη.

Jupiter est mâle, Jupiter est une nymphe immortelle [1].

Σὺ δ' ἐσσὶ ῥίζα	..... Tu es le principe des êtres pré-
Παρέοντων, πρό τ' ἐοντων,	sents et passés, de ce qui est à l'exté-
Μετεόντων, ἐνεόντων,	rieur, de ce qui est à l'intérieur.
Σὺ πατὴρ, σὺ δ' ἐσσὶ ματὴρ	Tu es père, tu es mère.
Σὺ δ' ἄῤῥην, σὺ δὲ θῆλυς.	Tu es mâle, tu es femelle [2].
Σπέρμα τὸ πάντων,	Germe de toutes choses,
Ῥίζα καὶ ὄρπαξ,	Racine et branche,
Φύσις ἐν νοεροῖς,	Nature dans les intelligences,
Θῆλυ καὶ ἄῤῥεν,	Le mâle et la femelle [3].

[1] Dans Apulée, *de Mundo*, vers la fin, t. III, p. 190; Lug. 1614.

[2] Synésius, *hymne* II, v. 90.

[3] *Ibid. hym.* III, v. 184.

Jupiter omnipotens, regum rerumque Deûmque
Progenitor genitrixque Deum, Deus unus et omnis.

Jupiter tout-puissant, maître des rois, des choses et des dieux, père et mère des dieux, dieu seul et tout [1].

Cette allégorie, dont il était si facile d'abuser, et dont par le fait on abusa étrangement, se trouve souvent reproduite dans le *Panthéon égyptien*, notamment dans la personnification à laquelle on donnait le nom de *Neith*.

On voit en effet dans cette figure, ou tableau synthétique, les signes des deux sexes, de grandes ailes, une triple tête, dont une de vautour ou pélican, une de femme et une de lion, des pieds de lion reposant sur une coudée au-dessus du ciel, les bras largement étendus, et une triple coiffure comprenant les emblèmes d'honneur les plus grands. Sûrement il y a là, sous ces voiles singuliers, une doctrine magnifique et toute traditionnelle : Dieu est un et trine ; il est le père et la mère de toute créature ; il est la force et la victoire ; il est encore l'amour par excellence ; ses bras étendus mesurent l'immensité des cieux ; ses ailes divines montrent sa supériorité sur tout ce qui a vie ; son séjour est au-dessus des cieux et sa règle est une règle de justice. Tout cela est beau, tout cela est grand, pourquoi toute cette grandeur et cette beauté ont-elles ainsi été cachées sous des voiles auxquels l'imagination et les sens ont pu si facilement s'arrêter ? Pourquoi a-t-on abusé, par une grotesque exagération, de ce symbolisme qui était appelé à rendre tant de services à l'homme et qui, ainsi outré, lui a fait tant de mal ?

Continuons l'examen de cette grande source d'erreur.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

[1] Val. Soranus, dans *de Civ. Dei*, l. VII, c 9, édit. Migne, t. VII, p. 202.

Géologie.

SUITE DE LA DÉCOUVERTE DES HACHES DILUVIENNES

ÉTAT DE LA QUESTION DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Les *Annales* ont déjà annoncé que la découverte *d'instruments faits de main d'homme, antérieurs au déluge,* publiée par M. Boucher de Perthes, en 1847, allait enfin être admise dans la science en 1859 [1].

Cette belle découverte qui doit marquer une ère nouvelle dans l'histoire du monde en constatant scientifiquement, par l'observation, ce qui était déjà *révélé ou transmis traditionnellement par la Bible,* cette découverte frappe maintenant à la porte de notre Académie des Sciences.

En attendant que les savants français joignent leur témoignage à celui des savants anglais, il est intéressant de voir cette question agiter déjà le monde savant et réveiller une autre question, qui sera désormais résolue par la science comme elle l'était déjà par la révélation et la tradition. Je veux dire l'existence de l'homme avant le déluge, ou *l'homme fossile.* Chacun comprend que ces questions n'en font qu'une. Aussi pour tenir nos lecteurs au courant de toutes les opinions qui se produisent sur cette question, nous nous empressons de reproduire l'extrait suivant d'un journal anglais que nous trouvons dans l'*Union Médicale* du 3 novembre dernier.

L'homme fossile.

« Les journaux anglais nous apportent le compte-rendu de l'assemblée de tous les savants de l'Angleterre à Aberdeen, en Écosse, où se tient, cette année, le 29e *meeting* de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences.* — L'homme fossile, dont il est tant parlé depuis ces derniers temps, a occupé la docte assemblée. Sir Ch. *Lyell,* président de la section de *géologie,* en a fait le sujet de son discours, que nous reproduisons

[1] Voir les *Annales*, n° d'août dernier, ci-dessus, p. 160.

ici en substance. Les journaux d'Aberdeen nous apprennent que l'illustre géologue a même dû retarder sa lecture, le prince Albert, nouvellement élu président de l'Association, l'ayant prié d'attendre sa présence.

Voici comment s'est exprimé sir Ch. Lyell :

« Aucun sujet n'a plus vivement excité, dans ces derniers temps, la curiosité et l'attention générales des géologues et du public, que la question de l'antiquité de la race humaine. Avons-nous, — oui ou non, — des preuves suffisantes pour admettre que des débris humains aient été, dès l'origine, mêlés à ceux de certains mammifères éteints, dans les cavernes à ossements ou dans ces dépôts de terrains superficiels communément appelés *Drift* ou Diluvium.

» Depuis un quart de siècle, la rencontre fortuite en différents points de l'Europe d'hommes ou d'ouvrages de ses mains associés dans les brèches et les stalactites des cavernes à des restes d'hyènes, d'ours, d'éléphants ou de rhinocéros, tous disparus aujourd'hui, ont donné lieu de penser que la date de l'apparition de l'homme devait être reportée bien plus en arrière qu'on ne l'avait imaginé jusqu'ici. D'autre part, une extrême défiance s'empara naturellement des esprits sérieux, et l'on n'admit guère la validitédes preuves que l'on mettait en avant. Toutes ces cavernes avaient bien pu être habitées à différentes époques : l'homme y avait trouvé non-seulement une demeure, mais même un lieu de sépulture favorable; d'autres excavations avaient servi de chenal aux eaux débordées de certaines rivières, en sorte que les restes des êtres vivants, qui avaient peuplé la contrée à différents âges, avaient pu se trouver ensuite mélangés par le courant et confondus dans le même dépôt.

» Il est vrai que les faits dernièrement mis en lumière pendant l'exploration systématique de la caverne de *Brixham*, tels que les rapporte *Falconner*, doivent, je pense, vous avoir préparé un doute motivé, au moins en ce qui regarde cette caverne, mais il n'en est pas moins constant que l'évidence de l'antiquité de l'homme reste parfaitement acquise.

» La déduction légitime de tous ces faits bien observés nous conduisait naturellement à cette hypothèse : que de grands

changements doivent avoir modifié le niveau relatif et l'inclinaison des vallées, en un mot toute la géographie physique des régions où sont situées ces cavernes; et ces changements à eux seuls impliquent une antiquité reculée pour les débris des fossiles humains qu'on y trouve, et semblent démontrer que l'homme a été au moins le contemporain du Mammouth de Sibérie.

» Mais, dans le cours de ces 15 dernières années, une autre série de preuves a surgi en France en faveur de l'antiquité de l'homme. J'en ai moi-même examiné deux pendant cette saison, et c'est sur elles que je vais maintenant appeler quelques instants votre attention,

» D'abord, dès 1844, M. *Aymard*, paléontologiste distingué, annonce la découverte, dans les régions volcaniques de la France centrale, des débris des *deux squelettes humains* (*crâne, dents, os*) enfouis dans une brèche volcanique et trouvés sur le mont *Denise*, aux environs du Puy-en-Velay, — brèche antérieure en date au moins à une des dernières éruptions de ce volcan éteint. Sur le versant opposé de la même montagne, on avait également rencontré dans des couches de tuf le reste d'un grand nombre de mammifères, la plupart d'espèces éteintes, et qu'on croyait — à raison, selon moi, — être de même âge. L'authenticité de ces *fossiles humains* fut, dès l'origine, contestée par quelques géologues, mais admise par la majorité de ceux qui visitèrent le Puy, et virent de leurs propres yeux les pièces originales maintenant déposées dans le musée de la ville. En outre, M. *Pictet*, si avantageusement connu par son excellent ouvrage de paléontologie, proclama, après une visite sur les lieux, son entière adhésion à l'opinion déjà émise par M. Aymard. Mon ami M. *Scrope*, dans la 2ᵉ édition de ses *Volcans de la France centrale*, qui vient de paraître, a également adopté les mêmes conclusions; mais je dois dire qu'après m'avoir accompagné cette année même au Puy, il a cru devoir modifier ses vues. Voici, en effet, le résultat de notre examen commun, qui, si je ne me trompe, coïncide essentiellement avec celui auquel sont arrivés deux savants bien connus, MM. *Hébert* et *Lartet*, qui sont allés, cette année même, étudier la question sur les lieux.

» Nous ne sommes nullement disposé à soutenir que le spécimen existant dans le muséum du Puy (lequel ne fut malheureusement jamais vu en place par aucun observateur adonné aux sciences) est fabriqué. Au contraire, nous inclinons à penser que ces débris fossiles, ainsi que quelques autres échantillons provenant de la même colline, furent renfermés par des causes toutes naturelles dans leur gangue actuelle. Mais la roche où on les a rencontrés se compose de deux parties: l'une est compacte en général, finement lamelleuse, on n'y a jamais vu d'os humains; l'autre partie où sont les fossiles, est une pierre légère, bien plus poreuse, non lamellée et que nous n'avons pu rapporter à aucune roche semblable sur le mont Denise, quoique nous ayons fait pratiquer, M. Hébert et moi, plusieurs excavations dans le prétendu gîte des fossiles.

» Aussi M. Hébert a-t-il fait remarquer, avec raison, que cette pierre bien plus poreuse, qui se rattache, par sa couleur et par sa composition minérale, sinon par sa structure, à différentes roches de vieilles brèches du mont Denise, pourrait bien avoir pour origine ces roches même broyées, détachées, puis déposées de nouveau, ou, comme disent les Français, *remaniées*, ce qui leur assignerait une date bien plus récente.

» C'est là une hypothèse qui mérite bien considération; aussi je pense que nous sommes pour le présent si ignorants des circonstances précises et de la place réelle dans lesquelles ces débris furent trouvés, que le meilleur est de ne pas m'attacher ici à discuter leur mode probable de dépôt, mais de déclarer simplement qu'à mon avis, ils ne démontrent pas d'une façon absolue que l'homme ait été témoin des dernières éruptions de la France centrale.

» Le *crâne*, au jugement des anatomistes les plus compétents qui l'ont vu jusqu'ici, ne paraît pas différer sensiblement des Européens modernes ou du type caucasique; les os sont dans un état moins avancé de pétrification que ceux de l'éléphant méridional et des autres quadrupèdes trouvés dans différentes brèches du mont Denise, et qu'on peut rapporter au moins à l'âge des dernières éruptions volcaniques du pays.

» Mais si je n'ai pu trouver dans les fossiles du Puy pleine

évidence en faveur de l'antique origine qu'on prétend leur assigner, je suis tout prêt à confirmer les idées qu'a récemment exposées devant la Société royale M. *Preswich*, au sujet d'*instruments de silex* mêlés à des bancs de cailloux vierges dans le nord de la France, et avec des os d'éléphants, à *Abbeville* et à *Amiens*.

» C'est en 1849 qu'ils furent pour la première fois signalés à Abbeville, avec l'indication précise de leur position géologique, par M. Boucher de Perthes, dans ses *Antiquités celtiques*.

» Ceux d'Amiens n'ont été décrits que plus tard, en 1855, par feu le docteur *Rigollot*.

» Pour la relation précise des faits, je ne puis que vous renvoyer à l'analyse du mémoire de M. Preswich, dans les *Bulletins de la Société royale* pour 1859. J'ajouterai seulement que j'ai pu moi-même me procurer un grand nombre de ces *instruments de silex* (dont quelques-uns sont ici déposés sur la table), dans une courte visite que j'ai faite à Amiens et à Abbeville. Deux de ces cailloux taillés ont même été trouvés, pendant mon séjour, dans les carrières de Saint-Acheul, près Amiens, l'un à la profondeur de dix pieds, l'autre de dix-sept pieds au-dessous de la surface du sol. M. Georges *Pouchet*, de Rouen, auteur d'un ouvrage sur « *les races humaines*, » et qui depuis a visité la place, a lui-même extrait de ses mains un de ces instruments, comme MM. Preswich et Flower l'avaient fait avant lui.

» Les strates de cailloux où gisent ces instruments grossiers reposent immédiatement sur la craie et appartiennent à la période qui a suivi la formation des terrains pliocènes, toutes les coquilles fluviatiles ou terrestres qui les accompagnent étant d'espèces encore vivantes. Pendant les dix dernières années, plus d'un millier de ces instruments ont été trouvés dans la vallée de la Somme, sur un parcours de 15 milles.

» J'en conclus qu'une tribu de sauvages, ignorant l'emploi du fer, a longtemps habité cette région, et cela me rappelle une vaste hutte indienne que j'ai vue dans l'île *Saint-Simon*, couvrant dix acres de terre, haute de cinq pieds en moyenne et

composée surtout de coquilles d'huîtres qu'on avait jetées là, avec des pointes de flèches, des haches de pierre et des poteries indiennes. Si la rivière voisine, l'Alatamaha, ou la mer qui n'est pas loin, envahissait, enlevait et stratifiait de nouveau les débris de cette hutte, on aurait une accumulation d'instruments humains très-analogues à celle que nous étudions, et peut-être dépourvue comme elle d'os humains.

» Quoique les coquilles qui nous accompagnent soient d'espèces encore vivantes, je pense que l'antiquité des instruments de silex d'Abbeville et d'Amiens est véritablement très-grande, si on la compare au temps qu'embrasse l'histoire ou même la tradition. Je considère ces bancs de cailloux comme étant d'origine fluviale, mais je ne puis rien découvrir dans leur constitution qui indique les effets d'un cataclysme, rien qu'on ne puisse rapporter à des inondations de rivière, comme celles dont nous avons été témoins en Ecosse pendant ce dernier demi-siècle.

» Combien de temps a-t-il fallu pour voir la craie mettre à nu tous les silex brisés qui forment ces amas de cailloux à différentes hauteurs, quelquefois cent pieds au-dessus du niveau de la Somme, — pour laisser déposer ce sable léger avec les coquilles entières, terrestres et aquatiques qu'on y rencontre, — et aussi pour l'érosion que la masse du dépôt a subie à son tour, si bien que ce qui en reste se termine quelquefois à pic, berges antiques qu'est encore venu recouvrir un dépôt plus nouveau et non raffiné.

» Pour expliquer ces changements, j'admettrais volontiers des oscillations considérables dans le niveau du sol de cette partie de la France, mouvements lents d'élévation et d'abaissement ayant dérangé, mais non bouleversé entièrement le cours des anciennes rivières. Enfin, la disparition de l'éléphant, du rhinocéros et des autres genres de quadrupèdes, maintenant étrangers à l'Europe, implique, selon toute vraisemblance, qu'un très-grand laps d'âge a dû séparer l'époque où ces instruments fossiles furent façonnés, des temps où les Romains envahirent la Gaule. »

C'est bien là la science qui doute ou veut paraître douter, malgré la révélation, l'histoire, et même malgré l'observation

scientifique déjà constatée dans notre numéro d'avril. Espérons que l'Académie des sciences résoudra la question avec la netteté et la loyauté françaises. Les choses y sont d'ailleurs en bonne voie et en bonnes mains, quoiqu'il ait surgi, comme toujours, à ce qu'il paraît, à côté de la grande question une question de priorité. On voudrait refuser à M. Boucher de Perthes la gloire d'avoir, le premier, découvert et indiqué ces précieux restes, qui ont précédé et accompagné le déluge. Voici comment M. de Saulcy restitue à ce savant ce qui lui est dû, et nous fait connaître comment cette science a fait son entrée dans l'Académie des sciences, qui pendant si longtemps lui avait fermé ses portes :

« Permettez-moi, chers lecteurs, de revenir une fois encore sur le fait si intéressant dont je vous ai entretenu dans une de nos dernières causeries; il s'agit des *instruments de fabrication manifestement humaine*, et que l'on rencontre dans le *diluvium* le mieux caractérisé. Je vous ai dit que les géologues anglais étaient venus étudier et constater ce fait, dans les carrières d'Abbeville et de Saint-Acheul, près Amiens. Je viens vous dire aujourd'hui que les géologues français font enfin de même, et que l'Académie des sciences a, dans ses séances du 3 et du 10 octobre dernier, entendu des communications pleines d'intérêt sur les fructueuses fouilles entreprises, et pour ainsi dire exécutées de leurs mains, par MM. A. *Gaudry*, et G. *Pouchet*, de Rouen. Dès le 26 septembre, M. Gaudry, si connu déjà du monde savant, par les résultats de sa mission scientifique, en Chypre, annonçait, dans une lettre adressée à M. Flourens, et communiquée à l'Académie des sciences (*comptes-rendus*, n° du 26 septembre 1859), qu'il venait de trouver et d'extraire, lui-même, du diluvium de Saint-Acheul, *neuf haches* bien caractérisées, avec des dents fossiles de *cheval*, et d'une espèce de *bœuf* différente des espèces actuellement vivantes.

» L'extrait imprimé de la lettre de M. Gaudry à M. Flourens, commence par ces mots : « Vous savez qu'on avait généralement attaché peu de foi aux annonces de haches trouvées en Picardie dans le même diluvium où l'on rencontre des débris de l'élephas *primigenius*, du rhinocéros *tichorhinus*, etc., on

objectait que nul géologue n'avait vu ces haches en place, etc. Dès le 3 octobre dernier, M. Gaudry lisait devant l'Académie un mémoire sur ses fouilles, et une commission, composée de MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire*, d'*Archiac* et de *Verneuil*, était chargée par l'Académie de lui rendre bon compte des faits, auxquels il fallait peut-être se décider à ouvrir la porte pour les laisser entrer dans la science. Les hommes qui composent cette commission sont si haut placés dans l'estime publique et dans celle du monde savant surtout, que nous pouvons être bien assurés que la question sera définitivement tranchée, quand la commission aura fini son travail, ce qui, nous devons l'espérer, ne sera pas long.

» Mais ce n'est pas à cela que j'en veux venir aujourd'hui, car, je le déclare franchement, j'ai un tout autre but en reparlant une seconde fois, contre mon habitude, d'un même fait scientifique. Je veux et prétends revendiquer bien nettement, et bien haut, la priorité de la découverte pour celui à qui elle appartient légitimement, c'est-à-dire pour M. *Boucher de Perthes*. En lisant les comptes-rendus de l'Académie des sciences, je n'ai pas été peu surpris, je l'avoue, de voir que, pas plus dans l'un que dans l'autre des trois articles consacrés jusqu'ici, dans ce recueil, à l'existence des instruments en silex antédiluviens, le nom de M. Boucher de Perthes n'a été prononcé une seule fois. Qu'est-ce à dire? N'est-ce pas lui qui, le premier, seul et contre tous, a maintenu la réalité d'une découverte qui a été désormais surabondamment établie? La lettre du 26 septembre, de M. Gaudry, contient, nous l'avons dit tout à l'heure, cette phrase : « On ob- » jectait que nul géologue n'avait vu ces haches en place. » Qu'est-ce à dire encore? Est-ce que la vérité que les géologues de profession viennent constater, sur le dire et l'invitation de qui ne fait pas profession d'être géologue, n'est devenue une vérité que du jour où cette constatation a eu lieu? Allons donc! la vérité est éternelle; mais elle resterait *éternellement* au fond de son puits, si quelqu'un ne l'en tirait; et ce quelqu'un n'a pas besoin, j'imagine, d'avoir la spécialité de telle ou telle étude scientifique, pour être admis à faire valoir des droits à une découverte qui intéresse cette étude. Est-ce que

les plus illustres zoologistes des temps modernes ont recueilli eux-mêmes les animaux étranges qu'ils ont décrits? Est-il un seul d'entre eux qui ait songé à passer sous silence le nom des voyageurs plus ou moins savants dont ils décrivaient les riches découvertes? Allons, messieurs les géologues! ce que vous n'aviez pas vu, M. Boucher de Perthes l'a vu et dit avant vous. Rattrapez-vous sur ce qu'il n'est pas aussi géologue que vous, soit; mais veuillez reconnaître que la découverte lui appartient, et qu'en ce qui concerne les haches antédiluviennes, tous les géologues, sans exception, sont et resteront distancés par M. Boucher de Perthes [1]. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le savant et heureux explorateur de la Judée ancienne, qui ressemble trop pour nous à un monde antédiluvien, que le courageux M. de Saulcy a éprouvé un plaisir particulier à soutenir les droits de M. Boucher de Perthes. Car, il faut bien le dire, l'œuvre de la punition du monde ancien et de la seconde création ou réparation de l'homme après le Déluge, est devenue, pour une partie de notre monde savant, aussi obscure, aussi peu certaine que l'œuvre de la création primitive.

Comme ce rapport important peut cependant tarder, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant les moyens d'étudier dès à présent la question par eux-mêmes, et de satisfaire une curiosité bien naturelle. — Nous avons été assez heureux pour découvrir au *Musée du Louvre,* dans la salle des colonnes qui sépare le musée grec du musée égyptien, les *belles haches celtiques antédiluviennes* données par feu le docteur *Rigollot*, dont il est parlé dans le discours cité plus haut, de M. Ch. *Lyell.*

Ainsi, dans un coin ignoré de ce magnifique palais qui étale les chefs-d'œuvre des arts *post-diluviens* des *modernes* Babyloniens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains, se trouvent des œuvres humaines antédiluviennes, dites celtiques, premier rudiment des haches celtiques polies et des haches en bronze qui sont à côté d'elles : enfance de l'art avant le déluge, progrès et perfectionnements de l'art après le déluge!

Si vous voulez pousser plus loin cette comparaison profon-

[1] *L'Opinion nationale* du 30 octobre 1859.

dément instructive, tout en *méditant sur ces jours anciens*, traversez la Seine, entrez au palais de Julien, devenu le *Musée de Cluny*, vous y trouverez, en cherchant bien, des débris celtiques, depuis le tombeau placé dans le *tepidarium* jusqu'aux haches, flèches, bracelets, colliers, torsades, casse-tête, ceinture, sous les nos 1797, 1798, 1799, 1804, 1808, 2467, 2468, 2469, 2586. Nous en omettons peut-être que vous aurez le plaisir de trouver vous-même.

Mais revenons au Déluge et avant le déluge. Quel horizon ouvert devant nous par les antiquités celtiques et antédiluviennes ! Pierres presque brutes, à peine taillées, trouvées dans cette même terre qui un jour les polira, cette terre des Gaules qui doit être la fille aînée de l'Église ! Voilà des faits bibliques et positifs qui s'adressent à l'intelligence et au cœur de nos *philosophes positifs et rationalistes*, de ceux surtout qui ont été élevés et fortifiés par la Bible. Oui, ces faits providentiels conviennent bien mieux à notre époque d'observation, de recherche, que les dissertations et élucubrations métaphysiques ; ils inclineront devant l'Eglise plus de fronts fiers et indépendants, parce qu'ils commandent le respect par leur antiquité et par leur parfaite concordance avec les faits révélés. Car nous ne sommes que les enfants des temps anciens, et si nous sommes bien inspirés, nous ne serons pas ingrats. Voyez l'empereur Julien qui eut le malheur de devenir apostat croyant mener le deuil du christianisme !

Quinze siècles après lui, le Christ régnait toujours, quoique combattu. Comme au temps de Julien, un touriste inconnu, visitant les ruines du palais de Constance Chlore, dans lequel il fut proclamé empereur par ses soldats, y médite avec la Bible sur les vicissitudes humaines avant et depuis le déluge.

E. Halleguen,
Docteur-Médecin.

Revue des Annales de philosophie.

TABLEAU SUCCINCT DES PRINCIPALES MATIÈRES

QUI ONT ÉTÉ TRAITÉES

Dans les 59 volumes de la collection des ANNALES DE PHILOSOPHIE.

Les *Annales de philosophie* sont arrivées à leur 30e année, et à leur 59e volume sans avoir jamais fait de *prospectus* autre que celui qui en 1830 annonça leur publication. Elles n'ont donc été soutenues que par l'utilité que leur petit nombre d'abonnés ont reconnue dans les matières qu'elles ont successivement fait entrer dans leurs pages.

C'est qu'aussi ces matières étaient précisément celles qui devaient et qui doivent encore occuper en ce moment les esprits sérieux à quelque croyance qu'ils appartiennent. Les *Annales* promettaient en effet de *faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du Christianisme.*

Ont-elles tenu cette promesse?

La durée de leur existence, la réimpression des 12 premiers volumes, les extraits qu'en ont donné la plupart des livres qui s'occupent d'histoire et de controverse, les éloges qu'en ont fait les auteurs les plus compétents, et en particulier l'illustre cardinal Maï, qui consigne dans un de ses derniers ouvrages « que les *Annales* rendaient, depuis longtemps, les » plus grands services aux saines croyances et aux mœurs » publiques; » tout cela prouve que leur tâche a été assez bien remplie.

Arrivé donc à la fin de la 4e série, nous avons cru qu'il serait utile à nos lecteurs de jeter un coup d'œil en arrière et de leur offrir un *tableau succinct* des principales matières qui ont été traitées dans les 59 volumes, qui forment cette grande collection.

Des *tables alphabétiques générales* ont été placées à la fin de chaque série, mais aucune n'a pu coordonner les différents tra-

vaux *par ordre de matières et de sujets.* Voilà pourquoi une révision générale de tous ces documents nous a paru nécessaire. Nous les avons divisés en deux classes.

La 1re comprend, tous les documents historiques, découvertes, traités particuliers, appliqués à chaque pays, *Europe*, *Asie*, etc.

La 2e comprend la partie philosophique, théologique, polémique et didactique. Quand on aura parcouru cette nomenclature, nous croyons que chaque lecteur reconnaîtra qu'aucun document, aucune découverte de quelque importance touchant le monde entier, n'a échappé à sa connaissance. Il en est de même des questions philosophiques, théologiques, ou classiques, traitées depuis 30 ans, aucune n'a été négligée, et ce ne sont pas seulement les opinions particulières des rédacteurs des *Annales* qui y sont connues, les opinions adverses y ont été exposées, avec fidélité et avec cette loyauté qui convient à des consciences chrétiennes.

Aussi pouvons-nous dire, que les futurs historiens et apologistes de l'Église ne trouveront nulle part, rangées sous leur main et avec plus d'ordre, d'exactitude et d'impartialité les divers documents, qui doivent servir à l'histoire des controverses qui ont eu lieu avec les rationalistes de toute sorte, et celles, si pénibles, qui ont surgi entre les auteurs catholiques.

Car, nous le répétons, ce ne sont pas ici des analyses ou des appréciations sommaires que les *Annales* ont données à leurs lecteurs, mais les extraits fidèles de tous les auteurs, avec les textes primitifs, latins, grecs, hébreux, sanscrits, égyptiens, chinois, cunéiformes, qu'il fallait citer, et de plus toutes les planches, gravures, fac-similé des documents les plus importants; toutes citations, revues sur les originaux eux-mêmes, avec rectification des citations inexactes, si communes parmi les auteurs récents.

Si donc l'on jette un coup d'œil sur les documents divers publiés dans les *Annales*, on verra qu'elles sont pour ainsi dire indispensables :

1° Aux professeurs de *théologie* qui doivent se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font en ce moment dans les traditions historiques et religieuses des différents peuples

de l'Orient et de l'Amérique, et la réponse qu'il faut adresser à ceux qui veulent trouver l'origine du Christianisme dans les religions orientales.

2° A tous les professeurs de *philosophie*, prêtres ou laïques, qui doivent connaître non-seulement les questions débattues entre les rationalistes et les catholiques de notre époque, mais encore celles qui s'agitent au sein même des défenseurs de l'Eglise, sur la meilleure forme à donner à la défense de la foi chrétienne. Ils doivent aussi se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font dans les croyances des peuples païens, soit de ceux qui ont précédé l'ère moderne, soit de ceux qui existent encore à présent et conservent vivantes les traditions païennes; traditions qui s'éclaircissent tous les jours et prouvent de plus en plus l'unité des croyances primitives. Nulle part ils ne trouveront réunis plus de documents sur ces importantes découvertes.

3° Les *Annales* seront utiles aussi aux professeurs de *faculté* qui enseignent en province, et qui ne peuvent avoir à leur disposition les grands ouvrages qui contiennent les découvertes faites en histoire, en linguistique et en traditions religieuses.

4° Mais il est toute une classe de lecteurs pour lesquels les *Annales* sont particulièrement destinées. Ce sont *tous les jeunes gens* qui sortent de nos différents colléges, soit laïques, soit ecclésiastiques, et qui, curieux de science, désirent trouver ou un appui à leur croyance, ou un guide pour leurs irrésolutions et leurs doutes religieux. Dans les *Annales* ils trouveront la science venant au secours de la religion, et la religion éclairant et complétant la science. Nul appui plus approprié ne peut leur être offert par des parents soucieux de conserver ou de rendre à leurs enfants la foi chrétienne.

C'est à ces diverses personnes que les *Annales* offrent leur concours et leur aide, et afin de prouver que leurs promesses ne sont pas vaines, et que l'expérience vient ici au secours de leurs assertions, elles présentent à leurs lecteurs l'ensemble et comme le tableau des principales matières contenues dans les 59 volumes qui ont déjà paru. On verra que celui qui possède cette collection peut se dire possesseur de la

bibliothèque la plus complète qui existe de la science dans ses rapports avec la religion [1].

1. — Considérations générales sur les traditions primitives conservées chez les différents peuples.

Analyse du livre de *l'Origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres*, de M. de Paravey, par le C. de LANJUINAIS, 2. — Du culte rendu au serpent chez les divers peuples, par M. BONNETTY, 4. — Traditions sur la rédemption du genre humain, par MM. SCHMIT et HENRION, 4, 5. — Traditions bibliques conservées en Orient, par le C. de STOLBERG, 9. — Chute de l'homme et principaux dogmes bibliques prouvés par des monuments plus anciens que la Bible, par M. ROSSIGNOL, 10. — Concordance des traditions des différents peuples sur les faits racontés dans la Bible; le déluge; les 10 générations, par M. BONNETTY, 13. — Abus des systèmes étymologiques; preuves que Napoléon n'a jamais existé, par l'ex-oratorien PÉRÈS, 13. — La révélation primitive prouvée par la tradition, et par le don de la parole fait à l'homme, par M. ROSSIGNOL, 14. — Le quartenaire du nom de Dieu constaté dans presque toutes les langues de l'univers, 15. — Travaux et découvertes géographiques, 16. — Preuves de la propagation de la révélation primitive parmi les gentils avant la naissance de J.-C., par l'abbé BRUNATI, complétées par M. BONNETTY, 21, 28, 29, 31. — Synglosse du nom de Dieu, dans toutes les langues connues, par M. l'abbé BERTRAND, 22, 23, 24, 25. — Étude des monuments astronomiques des anciens peuples, conduisant à une réfutation complète du système de Depuis, par M. CARTERON; compte-rendu des leçons de M. Letronne, au collége de France, revu et corrigé par M. LETRONNE, 22, 23, 24, 25. — Réflexions sur une langue universelle, par le P. de FERRARI, 26. — Essai sur l'origine des principaux peuples anciens, par M. l'abbé MAUPIED, 26. — S'il est vrai que l'histoire de tous les peuples ait commencé par la communauté des biens et des femmes, par M. BONNETTY, 37. — Dans quelle mesure il faut chercher les révélations primitives dans les traditions des peuples, par Mgr de SALINIS, 45. — Le peuple primitif, sa religion, son histoire et sa civilisation, par M. F. de ROUGEMONT, avec notes, par M. BONNETTY, 50. — Sur l'étude comparée des traditions sacrées et profanes, en réfutation de la *Revue contemporaine*, par M. d'ANSELME, 54. — Examen critique de l'*Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*, de M. E. Feydeau, par M. BONNETTY, 54. — Coup d'œil sur l'histoire de l'humanité anté-diluvienne, par M. de ROUGEMONT, 55. — De la philologie comparée et des services qu'elle a rendus, par la connaissance de l'origine des anciens peuples, et des monuments qu'ils nous ont laissés, par M. Jules OPPERT, 56. — Analyse du 1er vol. de la *Revue du monde païen*, de M. d'Anselme, avec observations critiques, par M. BONNETTY, 57. — Discussion sur l'unité de Dieu chez les anciens peuples au sein de l'Académie des inscriptions, à propos d'un mémoire de M. Renan,

[1] Nous avertissons nos lecteurs que les *chiffres* qui sont placés dans ce tableau se rapportent à la *collection entière;* la table de chaque volume indiquera la *page*.

9. — EUROPE. — Traditions conservées et recueillies dans les différents états.

M. l'abbé **HÉBERT DUPERRON**, 41. — De la philosophie chez les Romains et de son influence pendant les deux premiers siècles de l'empire, par M. **ROBIOU**, 42, 43, 57. — Quelle a été la force de la raison païenne, et en particulier de la philosophie de Cicéron, par M. l'abbé **LAURENT**, 44. — Rapports de la langue étrusque avec les langues sémitiques, par **MAFFEI**, **FONTANINI** et **MARIANI**, 47. — Édition des oracles sibyllins, par M. **ALEXANDRE**, 48. — Quelques travaux de l'académie de la religion catholique de Rome, 48. — Détails sur les poëmes cycliques de l'Allemagne, par M. **MARTIN**, 49. — Comment l'enseignement rationaliste a pénétré dans les écoles primaires en Allemagne, et quels fruits il y a produits, par M. E. **RENDU**, 52. — Les philosophes en Grèce et à Rome, avant le christianisme, par M. **DUMONT**, 52, 53. — Découverte d'une statuette de Mercure, adoré dans les Gaules, 55. — Découverte à Canosa d'une nécropole antique, 55. — Importance religieuse des publications historiques faites à Londres, 57. — Recherches sur les origines de la langue basque, par M. de **CHARENCEY**, 59.

8. — ASIE. — Traditions générales recueillies dans les divers pays.

Etat et croyances des Kalmouks, 2, — des Kayanos, 3, — des Batacks, 3. — Condition des femmes tartares, 3. — Prière des Kalmouks, 3, — sur les Parsis, 3. — Origine chaldéenne du Zodiaque, par M. **DELAMBRE**, d'après les travaux de M. de **PARAVEY**, 4. — Examen des différents historiens asiatiques, et époques de l'histoire asiatique, par M. **KLAPROTH**, 4. — Mœurs et coutumes des Aïnos, 5. — Ruines dans l'île de Ceylan, 7. — Langue de Siam, 9. — Le christianisme dans l'empire Birman, 11. — Lettre d'un missionnaire de Chandernagor, sur la religion en ce pays, et l'influence des *Annales de philosophie*, 11. — Monument de Beyrouth, 11. — Ouvrages tibétains-mongols, 12. — Reptiles monstrueux dans les fleuves et les mers, 12. — Ruines de la ville de Tentale, 12. — Croyances primitives des Arméniens, et histoire de leur conversion au christianisme, par M. E. **BORÉ**, 13. — La *Genèse*, considérée comme l'histoire des peuples primitifs de l'Asie, par M. **LENORMAND**, 13. — Nouvelle carte de l'Asie centrale, 13. — Etat de la religion à Ceylan, 13. — Essai sur les temples du feu élevés en Asie, par M. l'abbé **ARRI**, 14. — Sur l'antiquité de la Bactriane et la patrie d'Abraham, par M. le M. de **FORTIA**, 15. — Du plateau culminant du monde, ou du plateau de Pamer et de ses quatre fleuves, comme étant le lieu de l'Eden et du mont Mérou des Indiens, par M. de **PARAVEY**, 15. Médailles et monuments Bactriens, arrivés à Paris, 17. — Firman par lequel le shah de Perse accorde la liberté du culte aux catholiques, 24. — Sur la *Correspondance et les Mémoires* de M. E. **BORÉ**, 21. — Etat de la religion à Bourbon et à Pondichéry, 22. — De la vie religieuse chez les Chaldéens actuels, par M. E. **BORÉ**, 25, 26, 27. — Essai sur la concordance de l'histoire et de la chronologie profane avec le livre de **DANIEL**, traduit de l'italien du P. **MAZIO**, 29. Géographie historique de l'Arabie, ou preuves patriarchales de la religion révélée, par le R. **FORSTER**, 30, 31. — Découverte d'une grande collection de livres emportés par Tamerlan, à Samarcand, 32. — Instruction de S. E. le cardinal **FRANZONI**, préfet de la propagation de la foi, prescrivant la formation d'un clergé indigène, dans les missions de l'Asie, 32. — Sur un collége arménien

4. — Traditions en Judée. — Jérusalem. — Les Juifs.

lui-même, 24. — Réforme du judaïsme à Francfort, 27. — De la prononciation du Tétragrammaton des Hébreux, par M. DRACH, 28. — Annonce d'une traduction française du Talmud, 27, 28. — Analyse de l'*harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, de M. DRACH, 29. — Découverte au Canada d'antiquités peut-être juives, 37. — La connaissance de la Trinité extraite du *Zohar*, 42. — Inscriptions sinaïtes au Louvre, 42. — La voix de Dieu sur le rocher de Sinaï, par le R. FORSTER, 42. — Recherches sur les tombeaux des rois de Judée, et preuves que le couvercle apporté au Louvre est celui du roi David, par M. de SAULCY, de l'Institut, 43, 44. — Objections de M. QUATREMÈRE, et réponse de M. de SAULCY, 45. — Notice sur l'encre légale des Hébreux, par M. DRACH, 45. — Sur les restes des Samaritains avec un *fac-simile* de leur lettre, par M. DRACH, 47. — La confession vocale des péchés pratiquée par la synagogue, par le P. VINCENZY, 49. — Inexactitude de quelques citations rabbiniques dans la *Vie de la sainte Vierge* de la sœur Emmerich, 50. — Traditions sur les anges dans la Bible, par M. DRACH, 51. — Carte nouvelle de la Palestine ancienne et moderne, 53. — Sur la patrie de la reine de Saba, 55. — Découverte à Jérusalem des carrières d'où l'on a tiré les pierres qui ont servi à bâtir le temple de Salomon, 55. — Sur les travaux du R. FORSTER, concernant les découvertes nouvelles faites en Arabie et au Sinaï, dans leur rapport avec la Bible, 55. — Jugement de M. GARCIN DE TASSY, de l'Institut, sur ces travaux, 55. — Réponse du R. FORSTER aux objections faites contre les inscriptions du Sinaï en tant qu'œuvre des Israélites, 55. — Origine juive des Afghans, 56. — Traduction du *Yaschar*, ou livre du juste, légende contenant des fragments ayant servi à la rédaction du Pentateuque, par M. DRACH, 56. — Sur l'*Existence et l'Histoire de l'art judaïque*, par M. de SAULCY, 57. — Découverte du couvent bâti par sainte Paule et réparé par sainte Hélène à Jérusalem, 58. — Nouvelles inscriptions découvertes au Sinaï, 58. — Histoire de la semaine et du nombre 7 chez les Juifs, par M. BONNETTY, 59.

5. — Traditions en Assyrie. — Ninive. — Babylone.

Ruines de Babylone comparées aux prophéties d'Isaïe, 1. — Expédition anglaise pour la navigation de l'Euphrate, 9, 10, 11, 13, 14.—Des inscriptions persépolitaines et de la découverte de l'alphabet et de la langue cunéiforme, par M. BONNETTY, 10. — Description des ruines de Babylone, de Ninive et de Persepolis, par M. RAOUL-ROCHETTE, avec notes de M. de PARAVEY, 11, 12. — Examen critique des neuf livres de Sanchoniaton, découverts par M. Wagenfeld, et dissertation détaillée sur l'authenticité des fragments qui nous en restent, par M. SÉGUIER DE SAINT-BRISSON, de l'Institut, 14, 18, 19, 20, 21. — Mémoire sur Darius le Mède et Balthasar, rois de Babylone, par M. E. QUATREMÈRE, 16.— Mémoire géographique sur la Babylonie ancienne et moderne, par *le même*, 28, 29. — Découverte des ruines de Ninive ; son importance pour l'étude de la Bible, d'après M. FLANDIN, 31. — Notes de M. de PARAVEY, relatives aux empires de Babylone et de Ninive, et aux écritures qu'on y retrouve, 31. — Nouvelles découvertes faites à Ninive, 31. — Rapport de M. BOTTA sur ses découvertes, avec notes sur les ruines de Khorzabad, par M. de PARAVEY, 32. — Autres découvertes à Ninive, 33. — Description des ruines de Persepolis,

6. — INDE. — Traditions primitives recueillies dans les livres indiens. — Brahmanisme et Bouddhisme — Travaux des indianistes. — Travaux des missionnaires.

7. — L'unité de Dieu dans les livres indiens, par le brahme **RAM-MOHUN-ROY**, 9. — Le gouvernement anglais adorateur des idoles, 10, 17. — La création, d'après les livres indiens, 12. — Impossibilité de l'origine indienne que l'on veut donner au christianisme, 14. — Hindous habitant sur des arbres et se nourrissant de chair humaine, 15. — Du mont Mérou des Indiens, par M. de **PARAVEY**, 15.—Doctrines hindoues, examinées, discutées et mises en rapport avec les traditions bibliques, par M. l'abbé de **VALROGER** (six art.), 18, 19, 20.— Histoire et réfutation du bouddhisme dans l'Inde, par M. l'abbé de **VALROGER**, 20.—Mémoire sur la vie, les ouvrages et les travaux du P. **BESCHI**, jésuite dans l'Inde, par M. **SICÉ**, indigène, 23. — Sur le nom de Dieu chez les Annamites, par M. **LANGLOIS**, supérieur du séminaire des Missions étrangères, 23. — Examen des doctrines contenues dans le *Bhagavata-Pourana* et le *Vichnou-Pourana*, et réfutation des objections qu'on en tire, par M. l'abbé de **VALROGER**, 24. — Décadence du paganisme et progrès du catholicisme dans l'Inde, 24. — Sur l'histoire de la littérature hindoue et hindoustanie, de M. **GARCIN DE TASSY**, par M. l'abbé **BERTRAND**, 25. — Collection d'ouvrages sanscrits, à Berlin, 25. — Découverte d'antiquités à Madras, 26. — Principaux points du système bouddhiste, par M. l'abbé **BIGANDET**, missionnaire, 26. — Pétition contre la coopération du gouvernement anglais au culte idolâtrique des Indiens, 27. — Du bouddhisme; cosmographie, par M. l'abbé de **VALROGER**, 28. — Observations sur les chants du *Sama-Véda*, par M. **NEVE**, 31. — Essai sur l'origine des traditions bibliques trouvées dans les livres indiens, par le cap. **WILFORD**, traduit par M. **DANIELO**; 9 articles où se trouvent relatées toutes les traditions des auteurs chrétiens, païens, et indiens, sur l'établissement du christianisme dans l'Inde, 32, 33, 34. — La légende de *Krichna*, empruntée en partie aux évangiles, par M. l'abbé **BERTRAND**, 35.—Les tribus koukies, leurs mœurs et leurs croyances, par M. l'abbé **BARBE**, missionnaire apostolique, 35.—Notice sur la première découverte des *Védas*, par le P. **BACH**, jésuite, 35.—De la découverte de plusieurs manuscrits révélant une partie de l'astronomie indienne, par M. l'abbé **GUÉRIN**, missionnaire apostolique, 36.—Traduction du *Ka-ma-wa-tsa*, ou livre des ordinations bouddhiques, par M. l'abbé **BIGANDET**, missionnaire apostolique, 36. — Notice sur l'*Ezour-Védam* et les autres *Pseudo-Vedas*, par le P. **BACH**, jésuite, 37. — La chronologie imaginaire et la chronologie véritable des Indiens, d'après leurs livres, par M. l'abbé **GUÉRIN**, missionnaire, 37. — De l'origine de la tradition indienne du déluge, par M. **NEVE**, 38. — Le déluge, ou l'épisode du poisson, tiré du *Mahâbhârata*, par M. **PAUTHIER**, 38. — Traditions bouddhiques dans la Birmanie, par M. l'abbé **PLAISANT**, missionnaire apostolique, 38. — Les 42 points de l'enseignement bouddhique, traduits par MM. les abbés **HUC** et **GABET**, 40. — Conversation avec un savant bouddhiste, par MM. les abbés **HUC** et **GABET**, missionnaires, 40. — Les 42 points d'enseignement, professés par Bouddha, traduits du mongol, par *les mêmes*, 40. — La tradition indienne du déluge, dans la forme la plus ancienne, extraite de *Çatapatha-Brahmana*, par M. **NEVE**, 42. — De la structure des langues de l'Inde, 43. — De l'origine du brahmanisme et des causes de sa durée, par M. **SCHŒBEL**, 44. — Traduction du 2e chapitre de la *Bhagavad-Gita*, par M. **SCHŒBEL**, 44. — Histoire complète du bouddha

et du bouddhisme, en 12 articles, par M. SCHŒBEL, 53, 54, 55. — Prix proposé en Angleterre, pour la réfutation du panthéisme indien, 53.— Exploration des temples-grottes, 55. — Plaintes d'un brahme sur l'abandon de la religion nationale, 55. — De l'origine et du peu d'antiquité des pagodes et des pratiques religieuses actuelles des brahmes, par M. LOUENAN, missionnaire apostolique, 59. — Voir le tableau de M. MOHL, ci-après, n° 28.

7. — Traditions primitives conservées en Chine. — Travaux des Sinologues.

Introduction du christianisme en Chine; Traditions et philosophie, par ABEL REMUSAT, 4. — Notice sur la Chine, par Mgr FONTANA, missionnaire apostolique, 6. — Prière de l'empereur, 7. — Du système d'écriture en usage chez les Chinois, 7. —Traditions sur la création, par M. PAUTHIER, sur la Trinité, par M. REMUSAT, 8. — Efforts des Européens pour ouvrir des communications, 9. — Gravure et fonte d'un corps de caractères chinois, 12. — Traditions chinoises mises en rapport avec les traditions bibliques, par M. RIAMBOURG, avec notes de M. de PARAVEY, 12. — Monument et inscription de *Si-ngan-fou*, traduction du P. VISDELOU, 12.—Dissertation sur le Ta-tsin et le nom hiéroglyphique donné en Chine à la Judée, par M. de PARAVEY, 12. — Sur un aliment chinois colorant les cheveux en noir, 12. — Décret de l'empereur contre le christianisme, 13. — Epoque de l'entrée des juifs en Chine, qui y portent le Pentateuque au 6e siècle avant notre ère, par M. l'abbé SIONNET, 14. — Traduction de l'ouvrage inédit du P. PREMARE, ayant pour titre : *Vestiges des principaux dogmes chrétiens, trouvés dans les livres chinois*, par MM. SIONNET et BONNETTY, 14, 15, 16, 18, 19. — Identité du déluge de Noé et de celui de la Bible, ou Noé retrouvé dans l'empereur Ti-ko, par M. de PARAVEY, 15. — Des patriarches antérieurs à Ti-ko ou Noé, ou les 10 patriarches de la Bible retrouvés dans les 10 premiers empereurs chinois, par M. de PARAVEY, 16. — Collections chinoises et japonaises, de la Haye et de Leyde, par M. de PARAVEY, 16. — Propagation de la civilisation de l'Europe en Chine, 16. — Etat de la mission chrétienne, 18. — Séminaire lazariste dans la Tartarie mongole, 18.— Dissertation sur les *Ting-ling* et sur la nation à laquelle appartenaient les Centaures, d'après les livres chinois, par M. de PARAVEY, avec planche, 19. — Statistique officielle de la population des terres et du revenu de la Chine, par M. PAUTHIER, 23. — Plante utile envoyée en France par les missionnaires, 27. — De la doctrine et des livres des chinois, manuscrit inédit d'un ancien missionnaire (le P. AMIOT), 28. — Exposition du bouddhisme chinois, d'après M. ABEL-REMUSAT, par M. l'abbé de VALROGER, 28, 30. — Décret de l'empereur de la Chine, permettant l'exercice de la religion chrétienne, 31. — Intervention de l'amiral CÉCILE auprès du roi de Tong-King, 31. — Traditions sur la Vierge et la Trinité, 31. — Découverte d'inscriptions en caractères inconnus, 34. — Documents sur l'invention de l'imprimerie en Chine, par M. JULIEN, 34. — Nombre des églises rendues aux chrétiens en Chine, 35. — Edit d'un magistrat de Canton, 36. — Extrait des annales chinoises sur la venue d'un Saint en Occident, 40. — Examen d'un libelle d'un préfet chinois contre la religion chrétienne, par M. BONNETTY, 41. — Notice

sur M. Biot fils, et sur ses extraits et traductions des ouvrages chinois, par M. MOHL, de l'Institut, 48. — Sur l'anthropophagie des Chinois, par M. de PARAVEY, 45. — Sur la croix de Si-ngan-fou, d'après M. LEONTIEWSKI, et M. MARCHAL, avec la vue intérieure du temple chinois, et la figure de la croix, 46. — Double face d'une coupe impériale chinoise des ablutions, comparée aux cylindres babyloniens; rapports avec les traditions bibliques, par M. de PARAVEY, 46.—Explication du texte de Lao-tseu sur la Trinité, par M. de PARAVEY, 47. — Quelques détails authentiques sur la révolution religieuse et sociale, qui s'accomplit en Chine, 47. — Action de l'Œuvre de la *Sainte-Enfance*, en Chine, par MM. de GABRIAC et de FRESNE, 49, 57. — Le livre de la *récompense des bienfaits secrets*, traduit du chinois, par M. de ROSNY, 52. — Comparaison du nom de Dieu chez les Etrusques et les Chinois, par M. de PARAVEY, 53. — Théologie chinoise, 53. — De la réalité et de l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si-ngan-fou, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine au 17e siècle, par M. PAUTHIER, 54, 55. — Nouveau calendrier des insurgés chinois, 56. — De quelques faits bibliques, retrouvés dans les hiéroglyphes chinois, et réfutation de quelques assertions de M. Renan, par M. de PARAVEY, 57. — De quelques erreurs sur la Chine, émises par M. de Lamartine, par M. de PARAVEY, 58. — La Cochinchine et le Tonquin, par M. E. VEUILLOT, 58. — Analyse du livre de M. Pauthier : *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, par M. BONNETTY, 59. — Histoire de la semaine et du nombre 7, et de l'astronomie chez les Chinois, par M. BONNETTY, 59. — Voir le tableau de M. MOHL, ci-après, n° 28.

8. — Traditions primitives japonaises. — Travaux des savants.

Nouvelles de ce pays, par M. SIÉBOLD, 1. — La trinité japonaise et rapports du Japon avec l'Amérique, par M. de PARAVEY, 10. — Traditions sur la création, avec mémoire sur la chronologie japonaise, la liste de ses rois et un aperçu des temps anté-historiques, par M. de ROSNY, 55. — *Manuel de philosophie japonaise*, traduit par M. l'abbé FURET, missionnaire apostolique, 56. — Liste des ouvrages japonais sur la philosophie ou la religion arrivés jusqu'à ce jour en Europe, par M. de ROSNY, 56. — De la parenté de la langue japonaise avec les idiomes tartares et américains, par M. de CHARENCEY, 57.

9. — AFRIQUE. — Traditions en Egypte. — Découverte et lecture des hiéroglyphes. — Travaux des savants.

Des zodiaques égyptiens, par M. l'abbé GREPPO, 1. — Histoire de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique et de ses résultats pour les preuves de la religion, par M. BONNETTY, 2. — Par M. l'abbé GREPPO, 3. — Lettres sur le système hiéroglyphique, de M. Champollion, par M. Athan. COQUEREL, 5, 7. — Croyances des Egyptiens à l'immortalité de l'âme, par CHAMPOLLION, 5. — Pharaon contemporain de Moïse, par *id.* — Des dynasties égyptiennes dans leur rapport avec la Bible, d'après Mgr de BOVET, 6. — Le zodiaque de Denderah, et le cartouche qui en précise l'âge, par M. BONNETTY, 7. — Portrait du

roi Roboam, trouvé sur les murs de Karnac, par M. CHAMPOLLION et M. de PARAVEY, 7, 8. — Ouvrages de CHAMPOLLION, 7. — Des secours que l'étude des antiquités égyptiennes doit trouver dans la Bible, par le P. OLIVIERI, préfet du saint-office à Rome, 9. — Travaux de M. l'abbé de Robiano, sur les hiéroglyphes, par M. BONNETTY, 9. — Statue de Sésostris à Béryte, 9. — Connaissances des Egyptiens et des Asiatiques en astronomie, et en particulier de Jupiter et de l'anneau de Saturne, par M. de PARAVEY, 10. — Vérification de quelques animaux sculptés, 11. — Monument égyptien pouvant rappeler le souvenir d'Adam et d'Ève, par M. BONNETTY, 13. — Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, par Mgr de BOVET, 13. — Lettre de CHAMPOLLION sur la véracité de la Bible, 18.—Sur la substance des toiles enveloppant les momies, 15. — Sur l'origine égyptienne des lettres hébraïques, par M. CHAMPOLLION, 16. — Des coutumes et des arts des anciens Egyptiens, 17. — Découverte de livres de la Bible en langue copte, 17. — Essai sur la cosmogonie égyptienne, ou explication de ce que nous racontent Manéthon et le Syncelle, sur le règne des dieux, par le P. PIANCIANI, jésuite, 20. — Sur le système d'écriture des Egyptiens avec trois alphabets, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, 20. — Bas-relief que le baron *Taylor* dit rappeler l'apparition de Dieu à Moïse dans un buisson ardent, 21. — Extraits du *voyage* du duc de *Raguse*, en Syrie et en Egypte, 21. — Lettre de M. CHAMPOLLION à Mgr Testa, sur l'accord des découvertes égyptiennes avec la Bible, 22. — Découverte et illustration d'une peinture égyptienne représentant les Hébreux qui fabriquent des briques, par ROSELLINI, avec planche, 24. — Éclaircissements de quelques passages de la Bible, d'après les découvertes égyptiennes, par ROSELLINI, 26. — Explication du nom donné par Pharaon à Joseph, par le P. UNGARELLI, barnabite, 26. — Notice sur le P. Ungarelli, et ses travaux sur la langue égyptienne, par le P. VERCELLONE, 31. — Examen de l'ouvrage de M. de Bunsen : *La place de l'Egypte dans l'humanité*, par M. le vicomte de ROUGÉ, conservateur du musée égyptien au Louvre, 6 articles qui ne se trouvent que dans les *Annales*, 32, 33, 34, 35. — Quelques observations sur les travaux de M. de Bunsen, de Lepsius, et sur l'analyse qu'en a donnée M. de Rougé, par M. de PARAVEY, 35. — Description du palais et de la salle où l'on a trouvé le portrait de Roboam, par M. AMPÈRE de l'Institut, 37. — Quelques observations sur la succession des dynasties égyptiennes de M. BRUNET de PRESLE, par M. l'abbé JOSSÉ, 41. — Auteurs qui ont attribué aux Egyptiens des années d'un mois, de deux mois, etc., par M. BONNETTY, 41. — Explication d'une inscription égyptienne, prouvant que les anciens Egyptiens ont connu la génération éternelle du Fils de Dieu, par M. de ROUGÉ de l'Institut, 42. — Découverte des ruines de Memphis, 43. — Confirmation des choses extraordinaires qu'Hérodote dit du crocodile, 45. — Preuves que les anciens Egyptiens ont connu les acides propres à dissoudre l'or et l'argent, 45. — *Grammaire comparée des langues bibliques* avec application des découvertes de Champollion, par M. l'abbé VANDRIVAL, 46, 58. — Découverte d'une lettre de Mahomet ordonnant au soudan d'Egypte de se faire mahométan, et détails sur l'apostasie des évêques eutychiens de ce pays, par M. BONNETTY, 50. — Découverte et exploration du Sérapeum, temple du dieu Apis, par M. de SAULCY, de l'Institut, 50. — Etat actuel de toutes les découvertes

faites en Egypte dans leur rapport avec la Bible, par M. de ROUGÉ de l'Institut, 51. — Concordance de la chronologie monumentale égyptienne avec les dates calculées astronomiquement, par M. E. de SAULCY, 52. — Un souvenir du passage de la mer Rouge, par M. de ROUGÉ, 52. — Mémoire sur la chronologie des rois d'Egypte, avec une liste de tous les rois, par M. l'abbé SIONNET, 52. — Pourquoi Joseph a été nommé Sérapis par les Egyptiens, par M. de PARAVEY, 53. — Papyrus rappelant le souvenir de la sortie d'Egypte, 53. — L'unité de Dieu et la pluralité de personnes, retrouvées dans les symboles primitifs de la langue égyptienne, par M. de ROUGÉ, de l'Institut, 54.— Un monument égyptien de forme moderne, 55. — Découverte d'un manuscrit renfermant l'histoire de la 19ᵉ dynastie, celle de Moïse, 55. — Recherches sur la 14ᵉ dynastie de Manéthon, par M. ROBIOU, 58, 59. — Papyrus racontant la sortie des Israélites d'Egypte, 59. — Protestation de M. de ROUGÉ contre une assertion désobligeante, et de l'unité de Dieu chez les Egyptiens, contre M. RENAN, 59. — Voir le tableau de M. MOHL, ci-après, nº 28.

10. — Traditions dans les autres parties de l'Afrique.

Mœurs et croyances religieuses des Algériens, 1. — Troubles religieux au Sénégal, 1, 2. — Mœurs et croyances des habitants de Madagascar, 1. — Nègres descendants de Cham, 3. — Nouvelles preuves, par M. Théop. FOISSET, 3. — Notice sur l'Abyssinie, par EYRIÈS, 3. — Coutumes religieuses, 3. — Découvertes faites en Abyssinie et livres trouvés, par RUPPELL, 9. — Coloration en noir d'une femme blanche, par le D. ALIBERT, 12. — Explication d'inscriptions nubiennes, 15. — Notice sur le *Livre d'Enoch*, par M. Sylvestre de SACY; traduction de ce livre, par M. BONNETTY et M. DANIELO, 17. — *Voyage en Abyssinie*, de MM. COMBES et TAMISIER, 17. — Autre, par M. d'ABADIE, 18. — Lettres apostoliques de Grégoire XVI, défendant toute participation ou approbation de la traite des noirs, 20. — Abolition de l'esclavage et de la traite des noirs dans la régence de Tunis, 24. — Progrès et état du catholicisme au cap de Bonne-Espérance, 25.—Travaux des missionnaires en Abyssinie, 26.—Etude sur le cerveau du nègre, 26. — Nègres offrant les caractères des races sémitiques, par M. l'abbé MOIGNO, 38. — Sur une tribu d'hommes à queue, 49. — Sur le recueil de tous les idiomes primitifs de l'Afrique, 56.

11. — AMÉRIQUE. — Traditions primitives conservées chez les divers peuples en Amérique. — Découverte des monuments anciens. — Origine des peuples.

Etat religieux et civil d'Haïti, et de la plupart de ses îles, 1. — Sur les différentes sectes : les trembleurs, 1, 3. — Antiquités découvertes aux Etats-Unis, par M. MALTE-BRUN, 1. — Sur les trustées, 2. — Statistique des restes des sauvages, 2. —Voyage en Amérique, par M. de HUMBOLDT, 2. — Antiquités mexicaines, 2. — Origine asiatique d'un peuple de l'Amérique du sud, par M. de PARAVEY, 3. — Antiquités mexicaines, 3. — Civilisation

12. — OCÉANIE. — Traditions primitives chez les divers peuples.

Expédition d'un peuple anthropophage de la Nouvelle-Zélande, 3.—Visite aux mers du sud, par le cap. STEWARD, 6.—Traditions primitives observées dans le voyage de M. DUMONT-D'URVILLE, 8.—Travaux des missionnaires, 11.—Origine des nations polynésiennes, 11.—Ville antique découverte aux îles Carolines, 12.—Traditions sur Abel et Caïn, dans l'île de Tonga, 13. — Habitants de l'Océanie, leur origine, unité de l'espèce humaine reconnue, par M. DUMONT-D'URVILLE, 21. — Comment les missionnaires protestants remplissent leur mission à la Nouvelle-Zélande, 24. — Etat de la religion catholique à la Nouvelle-Zélande, 27. — Le socialisme et le communisme mis en pratique à l'île de Tonga-Tabou, par le P. COLINON, missionnaire apostolique, 36. — Population et traditions de l'Australie, par M. ULLATHORNE, missionnaire, 41. — De la société tahitienne, à l'arrivée des Européens et des traditions anciennes qui y étaient conservées, par M. de BOVIS, lieutenant de vaisseau, 53, 54.

13. — Lithographies et gravures, représentant tous les monuments anciens, ou nouvellement découverts, ayant rapport au Christianisme et offrant l'Atlas chrétien le plus complet.

Fossiles humains antédiluviens, 2. — Tableau de l'alphabet démotique et hiéroglyphique. — Le Zodiaque de Denderah, 7. — Portrait du roi Roboam. — Buste d'une prêtresse mexicaine. — Calendrier mexicain, d'après un bas-relief. —Caractères des vallées de Sinaï, 8. —Rocher de Moïse dans la vallée de Raphidim. — Nouveau portrait de Roboam. — Médailles d'Apamée rappelant le souvenir du déluge de Noé. — Figures géométriques prouvant la division de la matière à l'infini. — Les plus anciens portraits de Jésus-Christ. — Rencontre de Joseph et de son père. — Moïse assommant l'Egyptien. — Raisins de la Judée. — Sauterelles de la Judée. — Vue du sommet de Sinaï. — Anciens portraits de la sainte Vierge, 9. — Inscription démotique expliquée par M. de ROBIANO. — Tombeau du prophète Aaron. — Portrait des cinq différentes races. — Les quatre époques de la nature, d'après les Aztèques, 10. — La femme au serpent ou l'Ève mexicaine. — Trois divinités japonaises. — Figures de Jupiter, d'après les Egyptiens. — De Saturne. — Différents objets d'art chrétien des premiers siècles, 11. — Marche de la comète de Halley. — Colline et souterrain du Mexique.— Ruines de la tour de Babel. — Colonnes du jardin de Sémiramis. — Ecriture des briques de Babylone. — Objets d'art mexicain. — *Grecque* trouvée à Mitla, 12. — Plan d'un édifice de Mitla. — Croix de Singan-fou.— Marchands de Judée, d'après les Chinois.— Sicles de la Judée. — Plan du Temple de Palenque. — Croix de Palenque. — Bas-relief égyptien rappelant la chute d'Adam et d'Eve, 13. — Figure du Mégathérium. — Temple de Jupiter Bélus à Babylone. — Nur-hag de Sardaigne, Talaiot de Minorque, Téocalli Mexicain, ayant servi au culte du feu, 14. — Alphabets des langues sémitiques. — A capital des inscriptions. — A des diplômes et des chartes. —

Anciennes abréviations latines. — Une dent de dinothérium. — Angle facial de Camper, 16. — Configuration des crânes de Blumenbach. — Portrait de Savonarole. — Dessin aztèque rappelant le déluge. — Origine chinoise et égyptienne des A et des B sémitiques, B sémitiques, B grecs et latins. — B capital, minuscule et cursif des manuscrits. — Ecriture en boustrophédon. — Différents objets relatifs au déluge, trouvés dans un vase, 17 — Caractères chinois et égyptiens ayant servi à former les G sémitiques; G de 35 alphabets sémitiques; G grec ancien; formation du C latin capital. — C latin capital des manuscrits; C minuscule des diplômes. — Plan d'une basilique chrétienne des premiers âges. — Scènes mythologiques rappelant la chute d'Adam et d'Eve, 18. — Titre hébreu de la Sainte-Croix. — Alphabet rabbinique et alphabet cursif. — Lettre ornée (un G) du 15e siècle, avec la peinture d'une âme reçue dans les bras du Père Eternel. — La science figurée avec ses divisions et ses attributs par une abbesse du moyen âge, 19. — Figure de deux Centaures des livres chinois. — Fac-simile d'une inscription chrétienne trouvée à Autun. — Intérieur d'une basilique des premiers siècles. — Plan de St-Clément de Rome. — Basilique grecque d'après Vitruve. — Une amazone chinoise, 20. — Amazone indienne. — Amazones grecques. — Carte du bassin de la mer Morte et de la mer Rouge. — Signes figuratifs égyptiens. — Signes symboliques. — Signes idéo-phonétiques. — Alphabets démotiques et hiéroglyphiques. — Monuments en pierres brutes de différentes parties du monde ayant servi au culte des anciens peuples. — Bas-relief égyptien censé représenter l'apparition de Dieu à Moïse, 21. — Machine à calculer des Chinois; signes des dates des Egyptiens. — Signes numériques égyptiens, hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques; table des signes des mois. — Signes numériques des chartes et des manuscrits de tous les peuples modernes. — Fac-simile d'une inscription chrétienne du 3e siècle, trouvée à Autun, 22. — Tableau de toutes les conjonctions de lettres sur les manuscrits. — Extérieur d'un triptyque grec, 23. — Intérieur du même triptyque. — Origine chinoise et égyptienne des D sémitiques. — D de tous les alphabets sémitiques; D grecs anciens, D latin capital. — D minuscule latin. — Forme des différents vases trouvés dans les tombeaux des martyrs. — Différentes scènes et inscriptions que l'on a trouvées dans les catacombes, 24. — La vierge de la médaille miraculeuse. — Peinture égyptienne représentant les Hébreux condamnés à fabriquer des briques. — Monnaie du pape Valentin, 25. — Carte de la sortie d'Egypte. — Amulette égyptienne, 26. — Médaillons détachés d'une verrière de Saint-Jean de Lyon. — Nombreux caractères égyptiens. — Carte du voyage des Israélites dans le désert. — Ecritures des 7e et 12e siècles, 27. — Fac-simile d'une inscription chrétienne trouvée à Constantine. — Le Christ en séraphin. — Chaire de saint Pierre conservée à Rome, 28. — Les diverses formes de la lettre E chez les Egyptiens, les Grecs et les Latins. — Divers genres de lettres capitales, 29. — Ecritures onciales. — Ecritures minuscules. — Ecritures cursives. — Ecriture allongée. — Lettres liées des manuscrits et des inscriptions, 30. — Ecriture gothique, onciale, minuscule, etc., de tous les pays. — Alphabet de la langue étrusque, 31. — Origine chinoise et égyptienne des F. — F des inscriptions et des manuscrits. — Noms et titres des personnages qui remplissent la moitié gauche de la salle

des ancêtres de Thoutmès III, 32. — Ancien alphabet égyptien, 33. — Croix bouddistes comparées à des croix chrétiennes, 34. — Origine chinoise et égyptienne des Z sémitiques. — Z de tous les alphabets sémitiques. — G latin capital. — G minuscules et cursifs. — Homme du pays du Fou-sang. — Figure d'un Bouddha trouvée en Amérique. — Origine chinoise et égyptienne des H sémitiques, 36 — H majuscules, minuscules et cursives des diplômes et des monuments. — Origine chinoise et égyptienne des T sémitiques. — Origine chinoise et égyptienne des I sémitiques. — I grecs anciens. — I capital des inscriptions et des manuscrits. — Médailles se rapportant à l'histoire évangélique; d'Hérode, d'Archélaüs, de Trajan; l'Assarion, monnaies de Tyr et de Sidon; monnaie portant les noms de César, 39. — Médailles de Jérusalem. — D'un demi-sicle.— De la ville de Césarée.— De la ville de Gadara— D'Hérode Antipas. — De Philippe le Tétrarque.— Origine chinoise et égyptienne des K sémitiques. — Anciens K grecs et latins.— Origine chinoise et égyptienne des L sémitiques.— Anciennes L grecques et latines — Médailles du Lepton ou Obole; médailles de Vespasien et de Titus relatives à Jérusalem. — Médaille d'Antiochus-Evergète, 40; du mont Garizim.— D'Agrippa le Grand avec l'inscription: *Ami de César*. — Le proconsul Cominius Proclus. — Les Macédoines. — La ville de Philippes. — Celle de Bérée. — De Diane d'Ephèse. — Sarcophage d'Ancône offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse. — Sarcophage de Milan offrant les mêmes figures. — Image et bouclier de saint Démétrius. — Ménandre l'Asiarque. — Cusinius le scribe.— Le proconsul Aviola. —Marc Aurèle. — Le Tabernacle et les épis, monnaie d'Agrippa. — Vases sacrés, 41. — Origine chinoise et égyptienne des M sémitiques, 42. — M grecques et latines. — M latines et cursives. — Origine chinoise et égyptienne des N sémitiques, 43. — Age des diverses sortes d'N. — N capitales des inscriptions et manuscrits. — N minuscules et cursives. — Sceau du pape Urbain IV. — Origine chinoise et égyptienne des Samech sémitiques. — Origine chinoise et égyptienne des Ain ou O sémitiques. — Origine ou âge des diverses sortes d'O. — O capital des inscriptions et des manuscrits. — Origine chinoise et égyptienne des P et PH sémitiques, 44. — Ages des différents P. — P cursifs. — Ponctuation et anciens points. — Plan du tombeau des rois de Jérusalem. — Couvercle du tombeau du roi David. — Alphabet et inscriptions étrusques, 45. — Vue intérieure du temple chinois où se trouve le monument chrétien de Si-ngan-fou, 46. — Gravure de la croix de ce monument. — Double face d'une coupe impériale chinoise des oblations. — Scène d'initiation assyrienne. — Le *Pater* en caractères phéniciens et samaritains, lu à l'envers en caractères latins. — Symbole du Dieu suprême chez les Assyriens dans un cercle ailé, 47.— Symbole de la Trinité chez les mêmes.— *Fac-simile* de l'épitaphe de sainte Theudosie. —Lettre autographe des Samaritains de Naplouse. — Croix portant la figure d'un crucifié à tête d'âne, et un blasphème païen contre le Christ, découverte faite dans les ruines du palais des Césars, 54. — Cornaline des premiers siècles offrant la plupart des symboles chrétiens. — Cycle de 60 ans usité chez les Japonais, 55. — Origine chinoise et égyptienne des Tsade sémitiques. — Forme curieuse du caractère exprimant *concupiscence*. —Forme des Tsade *sémitiques*, sinaïtiques et égyptiens comparés aux TH sémi-

14. — Bible. — Découvertes et travaux qui ont rapport à sa défense ou à son explication.

Comment la foi à l'authenticité du Pentateuque s'est affaiblie par l'enseignement protestant, traduit de HENGSTENBERG, 25. — Sur le *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres* de M. DELABORDE, par M. QUATREMÈRE, de l'Institut, 25. — Nouvelle explication du mot *symbole*, dont on se sert en philosophie, par M. SÉGUIER DE ST-BRISSON, de l'Institut, 25. — Explication de la carte de M. DELABORDE, pour servir à l'itinéraire des Israélites dans le désert, avec la carte, 26. — Eclaircissement de divers passages, par M. l'abbé ROSELLINI, 26. — Explication du nom donné à Joseph par le roi d'Egypte, par le P. UNGARELLI, 26. — Prononciation du nom de Jéhovah, par M. DRACH, 28. — L'histoire de Daniel en accord avec l'histoire profane, par MAZIO, 29. — Examen critique de la *traduction des Evangiles* de M. l'abbé de LAMENNAIS, 33. — Les adversaires et les défenseurs du Pentateuque en Allemagne, d'après HENGSTENBERG, 33. — Preuves des faits évangéliques tirées des médailles et des monnaies, traduit de M. AKERMAN, avec 82 médailles, 39 40. — Des récits bibliques travestis par la fable, par M. l'abbé BLANC, 39, 40. — Explication de deux bas-reliefs relatifs à l'étoile des mages, avec gravures, 40, 41. — Les patriarches retrouvés dans l'Inde, par M. de PARAVEY, 42. — Le tombeau de David ; tombeaux des rois de Juda, par M. de SAULCY, 43. — Ordonnance de Mgr BAILLÈS, évêque de Luçon, sur l'impression des livres de la Bible, 45. — Travaux bibliques de M. l'abbé BEELEN, par M. NEVE, 45. — Analyse des prophéties messianiques de l'ancien Testament, de M. l'abbé MEIGNAN, 55. — Comment il faut lire les vers. 13 et 14 du ch. XIV de saint Jean, 56. — Démonstration critique de l'authenticité du Pentateuque et de la personnalité de Moise, par M. SCHŒBEL, 57. — Examen des objections faites contre le campement des Israélites dans le désert, par M. SCHŒBEL, 58. — Sur la *traduction du nouveau Testament*, de M. le chan. BAUNE, 58. — Fragments de l'ancienne version latine de la Bible, 58. — Explication de deux passages du livre des Juges, par M. l'abbé BERTRAND, 59. — Satan et la chute de l'homme, d'après la Genèse, par M. SCHŒBEL, 59.

15. — Christianisme. — Son établissement. — Son influence. — Sa défense.

Son influence sur la législation des Romains et des barbares, par M. GUYOT, 1. — Sur l'esclavage, par M. JAQUEMET, 2, 10, 11, 12. — De la conversion de Constantin et de la protection qu'il accorda à l'Eglise, par M. BONNETTY, 2. — Nouvelles vues sur son histoire, par M. de CHATEAUBRIAND, 2. — De la conversion de Clovis et de l'influence du christianisme dans les Gaules, 8. — Tableau des auteurs et des ouvrages parus récemment en Allemagne en faveur du christianisme, par M. le prince ELIM MEYSCHERSKI, 12. — Influence du catholicisme sur la Constitution anglaise, par M. AUDLEY, 13, 14. — Profession de foi du célèbre VOLTA, 13. — Etat actuel et destinées futures de l'Eglise catholique, par Mgr CADOLINI, secrétaire de la Propagande, 23. — Ce que serait la société sans le christianisme, par M. PIERRE LEROUX, 26. — Recherches sur les contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestants, par MŒHLER, 26. — Etat actuel et destinées futures de l'Eglise catholique, par le card. PACCA, 27. — Harmonie de la religion et de l'intelligence

16. — Papes. — Leur autorité. — Travaux pour leur défense.

buée à saint Louis est une pièce fausse, par M. **THOMASSY**, de l'École des chartes, 45. — Recherche historique sur l'auteur des *Philosophoumena* et sur ses calomnies contre deux papes, par M. **DUMONT**, 47, 48. — Dissertation sur l'indépendance intérieure et extérieure du pontife romain, par un *prélat romain*, 49. — Priviléges accordés à la couronne de France par le Saint-Siége, 42. —Rectification de quelques erreurs relatives au pape Jean XXII, par M. T. **DE LAROQUE**, 57. — Sur la traduction de l'*Anti-Febronius* du pape Zaccaria, par M. **PELTIER**, 47. — La mémoire du pape Clément V vengée contre les accusations de Villani, par la découverte de documents nouveaux, par M. **GRIVEAU DE VANNES**, 58. —Tableau abrégé du pontificat des papes qui ont porté le nom de Pie, par M. l'abbé **DE BARAL**, 58. — De l'origine et de la nécessité de la puissance temporelle du pape, réponse aux objections, par Mgr **GERBET**, 58.— La comtesse Mathilde et les pontifes romains, de D. **LUIGI TOSTI**, 58.

Et de plus, toutes les lettres encycliques, décisions, bulles, diverses allocutions, concordats de 1801, 1813, 1817 et suivants, condamnations, mises à l'index, qui sont émanés du Pape et de la cour romaine depuis 1830.

17. — Liturgie. — Hymnes. — Bréviaires.

Le Carême et la Semaine-Sainte, par M. **BONNETTY**, 2. — De la musique sacrée et de la musique profane, par M. **GUEROULT**, 6. — L'Avent et Noël de l'Eglise catholique, par M. **BONNETTY**, 7. — Le baptême du chrétien, par M. **BONNETTY**. 9. — Recherches sur les anciennes liturgies des Eglises grecque et latine, 14. — Glossaire de tous les termes liturgiques, par ordre alphabétique, par M. **GUÉNEBAULT**, 14. — Recherches sur la confession auriculaire, par M. l'abbé **GUILLOIS**, 14. — Plan et description d'une basilique des premiers siècles, avec gravures, par M. **GUÉNEBAULT**, 17.—Autre plan, par le P. **CAHIER**, 19. — Centon tiré d'Homère sur l'Annonciation, 18. — Sur les institutions liturgiques de D. Guéranger, par M. **COMBEGUILLE**, 20, 21, 22, 26, 27.—Critique littéraire et théologique des hymnes de Santeul, par le P. **AREVOLO**, 27.— Dissertation sur un vieux parchemin contenant les canons apostoliques et un fragment de Bède, par le P. **DE FERRARI**, 27. — Sur le *Manuel du Droit ecclésiastique* de **WALTER**, 27.—Deux préfaces inédites d'**ABAILARD**, sur les hymnes qu'il avait composées, 28.—Spicilège liturgique, ou recueils d'hymnes, proses, etc., d'avant le 16ᵉ siècle, par M. **COMBEGUILLE**, 34, 35, 37. — Notice sur un missel du 15ᵉ siècle, par M. l'abbé **BERTRAND**, 38. — Histoire de la liturgie dans l'ancien diocèse de Boulogne, 40. — Quelques conseils donnés par Mgr **SIBOUR**, et quelques décisions sur l'unité liturgique, 41. — Instance et procédure préalable pour conférer à S. Hilaire de Poitiers le titre de docteur de l'Eglise, 42, 43. — Affaire de la congrégation des rites avec Mgr Cœur, 42. — Condamnation du *Cours du droit canonique* de M. l'abbé **LEQUEUX**, vic.-gén. de Mgr Sibour, 43. —Décision de la S. Cong. des rites sur l'obligation de réciter le bréviaire romain, 45.— Etudes sur la vie et les ouvrages de Santeul, et sur la composition et publication de ses hymnes dans les bréviaires de Harlay et de Cluny, par M. **BONNETTY** ; 19 articles contenant toute la polémique de cette époque, et les détails sur le paganisme des poëtes latins du 17ᵉ siècle, 48 à 54. — Des corrections faites dans le *Bréviaire romain*, et d'une réforme dans l'ensei-

18.—Protestantisme.—Ses sectes.—Ses doctrines.

19. — Géologie. — Fossiles. — Déluges.

les docteurs aux différents mots qu'emploie Moïse pour raconter la création du monde, par M. BONNETTY, 13. — Essai sur l'état du globe terrestre aux époques qui précédèrent la création de l'homme, 13. — Accroissement de la chaleur dans l'intérieur de la terre, 13, 15. — Animaux fossiles, 13. — Études géologiques dans les séminaires, 13. — Tête d'animal gigantesque, 13. — Description et figure du mégatherium, 13. — Concordance des traditions des divers peuples sur le déluge, 13. — Fossiles humains, 14. — Instructions de l'Académie des sciences pour la recherche des preuves du déluge, 15. — Formation d'un sixième continent, 15. — Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible, par M. DE PARAVEY, 15. — Souvenir du déluge conservé chez les Aztèques, par M. DE HUMBOLDT, 10, 15. — Un monument rappelant le déluge, 17. — De la cosmogonie de Moïse, d'après M. MARCEL DE SERRES, avec tableau des principales époques historiques, 17. — Sur le cours du Jourdain, avec carte, par M. LETRONNE, 20. — La géologie et la minéralogie, dans leurs rapports avec la théologie naturelle, d'après le R. BUCKLAND, par M. l'abbé DE VALROGER, 21. — Théorie de la terre, dans ses rapports avec la Genèse, par M. AMPÈRE, 21. — Du progrès et de l'utilité morale de la physique, 22. — Traces du déluge à Fontainebleau, 23. — Harmonies que Dieu a établies dans les eaux qui couvrent notre globe, par M. JEHAN, 24. — L'univers expliqué par la révélation, par M. CHAUBARD, 25 — Description de la caverne de Mammouth, en Amérique, 25. — Sur quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux, par le P. CAHIER, 26. — Découvertes du D. Foville sur le cerveau, par M. l'abbé MAUPIED, 27. — Analyse de l'*Histoire des sciences de l'organisation*, etc., de MM. de Blainville et Maupied, par M. JEHAN, 30. — De quelques nouveaux principes anti-matérialistes admis dans les sciences naturelles, par M. QUATREFAGES, 34. — Sur un nouveau système de la formation des montagnes, par M. FOUCAULT, 41. — Fragment curieux conservé dans les annales mexicaines sur l'époque précise du déluge, et sur ce qui se passait dans l'arche, 50. — Figures d'homme et de cheval trouvées en Bretagne sur du granit, 51. — Sur l'annonce d'un animal fossile vivant, et d'un serpent pétrifié, 51. — Découverte d'instruments faits de main d'homme, antérieurs au déluge, 59.

20. — Races. — Preuves de leur unité.

Unité d'origine de l'espèce humaine, par M. MITCHEL, 2. — Par divers auteurs, 3. — Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples d'après leurs langues, par M. BALBI, 4. — Des variétés de l'espèce humaine et de son unité, 6. — Division de l'espèce humaine en 5 races, avec gravures, par BLUMENBACH, 9. — De l'unité des races humaines, par Mgr WISEMAN, d'après CAMPER et BLUMENBACH, 15. — Habitants de l'Océanie; unité de race reconnue, par M. DUMONT-D'URVILLE, 21. — Rapport fait à l'Académie sur la collection d'anthropologie recueillie pendant le voyage de M. DUMONT-D'URVILLE, 28. — Du siége de l'intelligence et de la phrénologie, par M. l'abbé MAUPIED, 29. — Sur la question de l'unité des langues, 36. — De quelques attaques nouvelles contre l'unité de la race humaine, par M. D'ANSELME, 53.

21. — Archéologie. — Arts. — Littérature. — Mélanges.

l'inscription chrétienne trouvée à Autun, confirmant plusieurs des croyances catholiques, par M. l'abbé **PITRA**, 20, 21. — Sur le poëme du *Dernier Jour*, de M. Reboul, par M. **BONNETTY**, 19. — Idée d'une basilique des premiers siècles, par le P. **CAHIER**, avec gravure, 19. — Sur la traduction des lettres d'Abailard, par M. **AUDLEY**, 21. — De l'utilité des anciens monuments chrétiens pour les études bibliques, par M. l'abbé **BRUNATI**, 21.—Sur trois *Mémoires* de M. l'abbé Greppo, relatifs à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, par M. **H. GÉRAUD**, 21. — Du monogramme du Christ, et des signes de croix qui se trouvent sur des monuments païens antérieurs à Jésus-Christ, par l'abbé **BRUNATI**, 22.—Examen critique du poëme *la divine Epopée*, de M. Soumet, par M. **BONNETTY**, 22. — Mémoire sur un triptyque grec d'ivoire du 8ᵉ siècle, par le R. P. **DE FERRARI**, préfet de la bibliothèque de la Minerve, 23. — Lettre de M. **RAOUL-ROCHETTE** indiquant les preuves du martyre dans les Catacombes, 23. — Description d'un portrait de Jésus-Christ, 23. — Découverte du corps de saint Sabinien et preuves de son martyre, avec gravure, par le P. **SECCHI**, jésuite, 23. — Ancienne basilique chrétienne découverte à Issoudun, 25. — Archéologie chrétienne, et vocabulaire des mots techniques dont elle se sert, par M. l'abbé **BOURASSÉ**, 25. — Description de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, 26. — *Stabat Mater*, traduit en vers par M. **REBOUL**, 26. — Sur la *Monographie* de la cathédrale de Bourges, par les PP. **CAHIER** et **MARTIN**, 26, 27. — Examen et restitution d'une inscription chrétienne trouvée à Constantine, par MM. **CARETTE, HASE** et **QUATREMÈRE**, 27. — Notice sur un Christ ailé, avec gravure, 27. — Découverte du sépulcre où repose le corps de saint Réparatus, en Afrique, 28. — De quelques aberrations de M. **DIDRON** dans son *Histoire de Dieu*, 28. — Sa réponse, avec réplique, 29. — Ouverture de la châsse où repose le corps de Charlemagne, par le P. **MARTIN**, jésuite, 29. — Rectification des idées de M. Didron sur la musique du moyen âge, par M. **KELLER**, 29. — Explication d'un bas-relief sculpté sur l'église Sainte-Croix, à Saint-Lô, 29. — Notice sur le P. Lacordaire, par M. **ALBERT DU BOYS**, 29. — Sur l'*Essai sur divers arts*, par **THÉOPHILE**, prêtre et moine, 30. — De l'amulette de Pascal, 31. — Considérations sur les rapports actuels de la science et de la croyance, par la Société *Foi et Lumière* de Nancy, 31. — Découverte du fulmi-coton et du papier-poudre, 33. — Histoire du Grand-Saint-Bernard ancien et moderne (14 articles), par Mgr **LUQUET**, 36, 37, 38, 39, 40. — Sur les statues du porche septentrional de Chartres, par M. **GUENEBAULT**, 40. — Découverte de la catacombe de saint Zotico, par Mgr **LUQUET**, 40. — Transformation de Rome païenne en Rome chrétienne; le Panthéon, par M. l'abbé **GERBET**, 40. — Explication de deux bas-reliefs prouvant la réalité de l'apparition de l'étoile des mages, par J. **BARTOLI**, avec 3 planches, 40, 41. — Mémoire sur trois pierres tumulaires portant le nom de trois évêques d'Afrique, par M. l'abbé **BOURGADE**, 41. — Considérations sur l'étude des arts en Italie, par Mgr **LUQUET**, 42. — Le Chant des Catacombes, par M. l'abbé **GERBET**, 43. — Rome souterraine, ou fresques, monuments et objets divers des cimetières de Rome; rapport sur les *Catacombes de Rome*, de M. Perret, par M. **VITET**, de l'Institut, 43. — Découverte et figure d'un sceau du pape Urbain IV, 43. — Etude sur la vie et les ouvrages de Ducange, 46. — Historique de la découverte et preuves de l'au-

thenticité des reliques de sainte Theudosie, et leur translation à Amiens, par M. **BONNETTY**, 47. — Découverte des tombeaux de saint Corneille et de saint Eusèbe, pape, par la commission d'archéologie romaine, 48. — Sur les vitraux de l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, par M. **GUENEBAULT**, 49.—Découverte de l'église et du tombeau de saint Alexandre I, pape, en 117, 50. — Sur l'*Histoire de Madame de Longueville*, de M. Cousin, par M. **AUBINEAU**, 51. — La sépulture chrétienne en France, du 11e au 16e siècle, par M. **MURCIER**, 51. — De l'art chrétien, par M. **RIO**, 51. — Dissertation sur la découverte d'une croix portant un blasphème païen contre le Christ, représenté par une tête d'âne, gravée sur les murs du palais des Césars, par le P. **GARUCCI**, avec *fac-simile*, 54. — Explication d'un monument chrétien des premiers siècles, réunissant plusieurs symboles chrétiens, avec figure, 54. — Découverte à Rome de deux sarcophages chrétiens, 55. — Sur la découverte dès carrières du temple de Salomon, 55. — Esquisse sur la vie de madame la comtesse de Swetchine, par M. **BONNETTY**, 55. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au 8e siècle, par M. **LEBLANT**, 56. — Monographie de Sainte-Marie d'Auch, par M. l'abbé **CANETO**, 56. — Découverte de la basilique primitive de saint Clément, à Rome, 57. — Preuves archéologiques de la prière pour les morts et du purgatoire, par M. **LEBLANT**, 57. — Lettre sur quelques observations archéologiques de M. le chevalier Rossy, par M. **LEBLANT**, 57.—Notice sur la *Pala d'Oro*, ou retable d'or de Saint-Marc de Venise, par M. **GUENEBAULT**, 58. — Découverte du couvent habité par sainte Paule, à Jérusalem, 58. — Maison et salle du trésor de saint Denys, 59. — Photographie de manuscrits, 59.

22. — Différentes études de philosophie et d'histoire.

De la croyance en l'état de nature et de ses funestes conséquences, par M. **BONNETTY**, 1, 2. — De l'ignorance dont on accuse le clergé de France, par M. **BONNETTY**, 1.—De l'extension à donner aux études ecclésiastiques, 2.—Considérations sur l'éducation cléricale, par M. l'abbé **FOISSET**, 2. — Du romantisme dans ses rapports avec le catholicisme, par M. **BONNETTY**, 2. — Plan sommaire d'études pour un petit séminaire, par M. l'abbé **FOISSET**, 2. — De Dieu, dans la famille, aux temps anciens et modernes, par M. **BONNETTY**, 3.— Réponse à quelques objections, par M. l'abbé **FOISSET**, 3. — Lettre sur l'éducation cléricale, par le MÊME, 3. — De Dieu, et des moyens de faire revivre le respect qui lui est dû, par M. **BONNETTY**, 4. — Lettre sur l'enseignement de la théologie, par M. l'abbé **BOUVIER**, avec réponse de M. l'abbé **FOISSET**, 4. — Traduction de l'écrit de Tertullien : *Du témoignage de l'âme*, par M. (M. **DULAC**), 4. — De quelques erreurs de nos livres classiques sur le destin, par M. **BONNETTY**, 4. — Des études hébraïques, par M. **BONNETTY**, 5. — Des défauts de l'enseignement de la mythologie, 5. — De l'homme selon la révélation et selon la philosophie, par M. **BONNETTY**, 5. — Nouvelles vues sur la direction à donner à l'enseignement, par M. l'abbé de **SALINIS**, 5. — Des rapports qui existent entre les jeunes gens et les vieillards, par M. **BONNETTY**, 6. — De l'enseignement de la philosophie au 19e siècle, par M. l'abbé **FOISSET**, 6. —

Nouvelles vues sur la direction à donner à l'enseignement, par MM. les abbés LAURENCE et de SALINIS, 7. — Plan des études qui doivent former l'éducation, par M. l'abbé FRÈRE, 7. — Morceaux choisis des Pères grecs, par M. l'abbé POULLET, 8. — Examen de la théorie des langues, de C. NODIER, 8. — De la réforme des études, par M. l'abbé FOISSET, 8. — De l'histoire comparée des langues, par M. AMPÈRE, 8. — Esquisse d'un cours de philosophie, par M. RIAMBOURG, 11. — De la direction à donner à l'éducation des femmes, par mademoiselle MAZURE, avec réponse de*** (M. BONNETTY), 11. — Philosophie de l'histoire en Allemagne, par F. SCHLEGEL, 11, 12.— Des *Annales des sciences religieuses* de Rome et de la *Revue* de Dublin, par M. BONNETTY, 12. — Théorie catholique des sciences, par M. LAURENTIE, 12. — Lettres à une mère sur l'éducation de son fils, par M. LAURENTIE, 13. — De la méthode théologique et de la méthode philosophique de Kant, par M. l'abbé DONEY, 14. — Ce que tenta Savonarole pour la réforme des études, par M. RIO, 15. — Plan d'un cours d'histoire pour un petit séminaire, par M. RIAMBOURG, 17. — Introduction à la langue latine, par l'étude de ses racines et de ses rapports avec le français, par M. l'abbé BONDIL, 18. — Notice historique sur M. l'abbé Lourdet, professeur d'hébreu au Collége de France, par M. E. QUATREMÈRE, 19. — Sur les progrès des études philosophiques et archéologiques dans leurs rapports avec la Bible, par M. de ROUGEMONT, 20. — Plan d'une démonstration du catholicisme par la méthode historique, par M. l'abbé de VALROGER, 22. — La connaissance de J.-C., envisagée comme la raison suprême de tout ce qui est, d'après M. l'abbé COMBALOT, par M. l'abbé D'ALZON, 24. — Introduction à la théologie de l'histoire, par M. C. STOFFELS, 25. — Sur les *elementa theologiæ*, de M. l'abbé GRIDEL, 29. — Nouvelle théorie sur l'union de l'âme et du corps, d'après les faits nouveaux du magnétisme, par M. l'abbé LOUBERT, 29. — Analyse du cours d'histoire moderne, professé à la Sorbonne, par M. LENORMANT, 31. — Quelques détails inédits sur la vie de Bossuet, et la méthode qu'il employait pour le grand dauphin, 36. — Examen impartial des critiques adressées au *catholicum lexicon hebraicum*, de M. le chev. Drach, par M. BONNETTY, 38.— De la renaissance des études syriaques, découverte d'ouvrages des Pères, par M. NEVE, 48. — Sur l'histoire du droit criminel des peuples modernes, de M. A. DU BOYS, 49.— Le droit du seigneur au moyen âge, de M. L. VEUILLOT, 49. — Deux lettres nouvelles de S. FRANÇOIS DE SALES, 49. — Etude sur la vie et les ouvrages de Guy de la Boderie, un des apologistes du 16e siècle, par M. de LAFERRIÈRE, 55. — Du domaine de la raison et de la foi, par M. l'abbé de MONTAUT, 55. — Preuves de l'interpolation de la chronique de S. Jérôme, par M. DUMONT, 55. — Continuation du *Gallia christiana*, par M. HAURÉAU, 53, 55.—De l'esprit catholique d'une jeune école historique; œuvres de M. Gautier, par M. BONNETTY, 57. — Etudes sur l'état des abbayes cisterciennes, aux 12e et 13e siècles, 57.— Analyse des discours de Mgr PIE, 57. — Etude sur les lois intimes de la société, fondées sur la trinité, par M. de RICHECOUR, 59. — Les Pères apostoliques et leur époque, par M. l'abbé BEUF, 59. — Histoire de l'Église depuis sa création, de M. DRIOUX, 59. — Quatre chapitres inédits du comte de MAISTRE, 59. — Explication d'une énigme proposée dans le livre des Sibylles, 59. — La Résignation, par mad. la C. SWETCHINE, 59.

22. — De quelques améliorations et de quelques réformes à introduire dans les études et dans l'apologétique catholique.

Des besoins de la controverse philosophique et religieuse au temps actuel, par M. l'abbé de VALROGER, 24, 26. — Cours complet de philosophie, mis en rapport avec le programme universitaire et ramené aux principes du catholicisme, par M. l'abbé MAUPIED, 28. — Les conditions que M. Cousin assigne à l'intelligence confirment la théorie de l'origine des connaissances par le langage, par M. D. (DAVELUY), 30. — Sur l'*introduction philosophique à l'étude du christianisme*, de Mgr Affre, archevêque de Paris; progrès dans la rénovation de la philosophie catholique, par M. BONNETTY, 30. — Réponse à la critique que M. Saisset a faite de cet ouvrage; accord en ce qui concerne les droits de la raison, par M. BONNETTY, 30. — De l'enseignement théologique dans les grands séminaires, par M. l'abbé EDOUARD, 31, 32. — Sur la polémique soulevée contre quelques auteurs catholiques, par M. BONNETTY, 31. — Lettre de M. SÉGUIER DE SAINT-BRISSON, sur la connaissance de Dieu parmi les Gentils, avec réponse de M. BONNETTY, 32. — Lettre inédite de M. MAMBOURG, sur l'enseignement de l'histoire dans les petits séminaires, 33. — Nouvelles adhésions données à la ligne philosophique et théologique des *Annales*, 33, 34, 35. — De l'importance et de la nécessité de bien définir les mots dans les matières philosophiques et religieuses, par Mgr PARISIS, 34. — Que les chrétiens doivent rechercher et corriger les erreurs qui se seraient glissées dans l'enseignement; discours prononcé à l'ouverture du concile de Trente, par les LÉGATS du S. Siége, 36. — Du paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie, par M. l'abbé GONZAGUE (8e articles), 36, 37, 38, 39, 42, 44. — Censure ecclésiastique de la proposition que *l'Evangile est la raison restaurée*, 39. — De la condamnation de M. l'abbé Chantome, 39. — Exposition et adoption de la polémique chrétienne, selon les *Annales*, par le FREEMAN'S JOURNAL de New-York, 40. — Des prérogatives de la raison et de la philosophie, d'après les enseignements des traditionalistes, par M. BONNETTY, 41. — La méthode conseillée par les *Annales*, approuvée par trois évêques, 41. — Recherches sur les différentes opinions philosophiques de S. Augustin, par le P. DUTERTRE, jésuite, 41. — Sur Eusèbe de Césarée et sa méthode traditionnelle, par M. l'abbé LAURENT, 41. — S'il est vrai que la raison ait le droit de contrôler la foi, par M. l'abbé GUYON DE BELLEVUE, 41. — 1re lettre de Mgr DONEY, approuvant la thèse philosophique des *Annales*, 41. — Autres lettres approbatives, 41. — 2e lettre de Mgr DONEY, 42. — Examen et réforme des livres d'enseignement à Rome, 42. — Bulle de LÉON X sur l'âme humaine, prescrivant de ne point enseigner la philosophie sans la théologie, avec notes par M. BONNETTY, 42. — La religion naturelle est aussi une religion révélée, par le D. PHILIPS, 42. — Questions de MM. les élèves de philosophie du séminaire de Langres sur l'ordre naturel, avec réponse par M. BONNETTY, 42. — La raison humaine n'a ni la connaissance naturelle, ni la vision directe de l'infini, par le P. DUTERTRE, jésuite, 42. — Des motifs de la conversion de S. Justin, par M. l'abbé HUGONIN,

42.—De la prétendue persécution exercée par ses supérieurs contre le P. André, ou histoire des efforts tentés par la Compagnie de Jésus pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans les écoles chrétiennes, par M. BONNETTY, 43, 44. — Adhésion de quelques évêques à un ouvrage traditionaliste, 43. — Sur le *ver rongeur des sociétés modernes* de M. l'abbé Gaume, par M. BONNETTY, 43.— Des droits du jugement individuel, dans les croyances religieuses, par le card. GERDIL, 45. — Recueil de tous les documents émanés de l'épiscopat et des principaux laïques sur la question des *classiques* et sur les 4 articles que Mgr Dupanloup voulait faire signer à l'épiscopat, 45. — Programme pour les études, publié à Rome, pour 1850, 45. — Mise à l'index de la *théologie de Bailly*, enseignée dans la plupart des séminaires de France, 46. — Lettre du P. G. MILONE, bar. sur quelques points de la philosophie des *Annales*, avec réponse de M. BONNETTY, 46. — Sur le rationalisme dangereux et le rationalisme véritable, par M. l'abbé CAUPERT, professeur de philosophie au grand séminaire de Versailles, 46, 47.—Le vrai et le faux traditionalisme, en réponse à un exposé erroné fait par M. l'abbé BOUIX, par M. BONNETTY, 46.— Différence de la faculté et de la notion, d'après S. Thomas, 46. — Véritable état de la question traditionnelle, 46. — Toutes les pièces des débats qui ont eu lieu dans l'Église de France à l'occasion des mandements de Mgr Dupanloup et de Mgr Sibour, contre le journal *l'Univers*, suivis de l'*Encyclique* de Pie IX, qui y met fin, 46.—Rétractation de M. l'abbé CHANTOME, 46.— Le concile d'Amiens, ses actes et ses décrets, conformité de ses décisions avec les doctrines des *Annales*, par M. BONNETTY, 46, 47. — Lettre inédite de FÉNELON exposant le mauvais état de l'enseignement au 17e siècle, 47. — Quelques idées sur un cours de philosophie catholique, par M. BONNETTY, 47. — ARAGO déclarant qu'il ne comprend pas le dieu de la philosophie, 47. — Les rationalistes et les traditionalistes, par Mgr DONEY, 48. — D'une réforme dans l'enseignement de la prosodie latine, par M. JULLIEN, 49. — Souvenir d'un professeur sur l'enseignement au commencement de ce siècle, et sur l'influence des auteurs païens, par M. DUMONT, 50. — Bibliothèque de classiques chrétiens, latins et grecs, pour toutes les classes, publiée par Mgr GAUME, 50. — 3e lettre de Mgr DONEY sur les principes de la philosophie traditionaliste, 51. — Texte des bulles des papes et des décrets des conciles qui ont rapport aux matières philosophiques, jusqu'à Honorius III, par M. BONNETTY, 51. — 4e lettre de Mgr DONEY, 51. — Pièces officielles sur les doctrines des *Annales*, par rapport aux 4 propositions données à signer à M. Bonnetty par la congrégation de l'Index avec la lettre du P. MODENA, secrétaire de la Congrégation, qui en détermine le sens, et déclare n'avoir voulu promulguer aucune condamnation, 51. — Nécessité des signes extérieurs pour la formation de la parole, par M. PIROUX, professeur des Sourds-Muets, 53. — Extraits du livre *la Révolution*, de Mgr GAUME, 52, 53.— Opinion de l'empereur *Napoléon Ier* sur les enseignements de la raison et de l'Église, 53. — Idée et plan d'une philosophie catholique, par Mgr MABILE, évêque de Saint-Claude, 53. — Les *impossibilités* ou les libres penseurs désavoués par le simple bon sens, par Mgr PARISIS, 54. — Deux lettres de FÉNELON, recommandant l'étude des auteurs chrétiens classiques, 54. — Analyse de *La tradition et les semi-pélagiens de la philosophie*, ou le semi-rationalisme dé-

25. — Application des principes des Annales. — Polémique contre les principaux écrivains rationalistes, panthéistes, etc.

COMMUNISME ET SOCIALISME établis dans l'Océanie, leurs effets, 36. — Qu'il n'a pas existé pour les biens et les femmes de l'antiquité, contre le *Correspondant*, 37. — Communisme de M. CABET, 36; détails sur sa déconfiture, 38.

M. COUSIN. Examen de ses écrits et de sa doctrine, par M. *Riambourg*, 17. —Erreurs et danger de son livre d'*Instruction morale et religieuse*, par *Id.*, 9; sur son édition du livre *Oui et non*, d'Abailard, 12. — Panthéisme de sa philosophie, 20. — Jugé, par M. *Gatien Arnoult*, 26. — Analysé et réfuté, par M. de *Valroger*, 26, 27. — Semble admettre l'origine traditionnelle du langage, 30. — Condamnation de son livre d'*Instruction morale et religieuse;* mis à l'index, 30. — Paganisme de sa théorie sur la morale, 30, 44. — M. Cousin combattant le mysticisme, par M. *Bonnetty*, 31. — Réfutation de son système sur la philosophie de l'histoire, par M. l'abbé *Hébert Duperron*, 35, 36. — Sa doctrine est celle des brahmes, 39. — Réfutation de ce qu'il dit des persécutions exercées contre le P. André, jésuite, par ses supérieurs, 41, 44 46. — Tort des catholiques d'adopter sa division des facultés de l'âme, 48. — Similitude de sa méthode avec celle de la *Civiltà cattolica* pour connaître Dieu et pour la base de la morale, par M. *Bonnetty*, 50. — Critique de son *Histoire de Mme de Longueville*, par M. *Aubineau*, 51. — Trop loué, par M. l'abbé *Maret*, d'après la *Revue de Louvain*, 52. — Son livre *Du vrai, du beau et du bien*, mis à l'index, et le décret non publié, 56.

DUPUIS. Sa réfutation scientifique, par M. *Letronne* (8e articles), 22, 23, 24, 25.

FOURIÉRISME. Exposé de son enseignement et sa réfutation détaillée, par M. de *Lourdoueix*, 35. — Explication panthéiste que les fouriéristes donnent de l'*Oraison dominicale*, 37. — Leurs dogmes et leur religion, 37.

M. JOUFFROY. Sa doctrine et sa réfutation, ou examen de ses *Mélanges philosophiques*, par *Jean d'Aure* (M. Dulac), 8, 9, 11. — Est panthéiste dans sa philosophie, 20. — Comment il apprécie M. Cousin, 26. — Que le catéchisme apprend aux enfants ce que ne savent pas les philosophes, 32. — Le rationalisme manque d'un point de départ; le vide se fait en abandonnant la religion paternelle, 34. — C'est lui qui a soutenu que la philosophie *n'est encore rien, et ne sera jamais rien*, c'est-à-dire son impuissance radicale, principes que le P. Chastel a attribués aux traditionalistes, 44.

M. de LAMARTINE. — Examen de ses ouvrages, par M *Bonnetty*; suite et progrès de ses opinions rationalistes et panthéistes, dans son *Voyage en Orient* où il se pose en Messie, 10 — Dans *Jocelin*, 12. — *Lettre* où il repousse le panthéisme tout en maintenant ses paroles panthéistes, 13. — Dans sa *Chute d'un ange*, 16. — Dans ses *Recueillements poétiques*, 18. — Sa nouvelle réclamation contre le panthéisme, dont on l'accuse, 24. — Voltairianisme de ses *Girondins*, 36, 41. — *Homélie* panthéiste adressée à ses électeurs, droit divin pour les

— Lettre d'un prêtre qui a embrassé ses erreurs et sa réfutation, par M. *Bonnetty*, 42. — Dispersion et arrestation de ses fidèles, 44. — Condamnation de deux pontifes de sa secte par les tribunaux civils, 45.

VOLTAIRE. — Le triomphe de la philosophie naturelle contre la philosophie traditionnelle, ou historique, jour par jour, de l'arrivée, du séjour, de la mort et de l'apothéose de Voltaire à Paris, d'après une *Revue* contemporaine, par M. *Bonnetty*, 51, 52.

27. — Polémique et discussion avec les auteurs catholiques, semi-rationalistes, gallicans, etc.

M. l'abbé **BAUTAIN.** — Exposé de sa philosophie, par M. l'abbé *Foisset*, 6. — Critique de cette philosophie, par un *professeur de théologie*, 6. — Exposé qu'il fait lui-même de son système, 15. — Etat de son affaire à Rome, 17. — Articles qu'on lui donne à signer, 22. — Son jugement sur Cousin, 25. — Comment jugé par M. *Saisset*, 41.

M. l'abbé **BLATEIROU.**— Examen de ses *Institutions philosophiques ;* critique de ses théories ; l'*âme conçue passive dans l'intelligence et la sensibilité. — La connaissance et la certitude sont des faits passifs de l'âme ; — l'existence de la loi naturelle est établie, abstraction faite de l'existence de Dieu ;* polémique et réponses, par M. l'abbé *Gonzague* et M. *Bonnetty*, 48, 49.

M. **BROWNSON**;— attaque les *Annales de Philosophie*, et leur attribue, sans citation aucune, les opinions mêmes qu'elles combattent, par M. *Bonnetty*, 47.

M. l'abbé **CHANTOME.** — Sa doctrine et sa condamnation, 39. — Sa rétractation, 46.

Le P. **CHASTEL**, jésuite, attaque les *Annales* et plusieurs évêques et auteurs catholiques, sans aucune citation de sources, dans le *Correspondant*. — Lettres échangées avec M. *Bonnetty*, 38. — Critique de ses principes, entre autres, de celui-ci : *Il y a toujours obligation morale, devoir réel, quand même on ferait abstraction de Dieu et de la religion*, par M. *Bonnetty*, 45. — Il dénature ce que disent les traditionalistes, 39. — Il ressuscite, comme M. *Cousin*, la théorie païenne de *Platon : Le bien n'est pas tel parce qu'il plaît à Dieu, mais il plaît à Dieu parce qu'il est bien.* 44. - Sa théorie, comparée à celle des traditionalistes, 44. — Preuves de plusieurs de ses falsifications, 44. — Preuves qu'il a mal traduit les textes d'Aristote et de saint Thomas, sur l'origine de nos connaissances, 49. — Réfuté par le P. Ventura, 54.

La **CIVILTA CATTOLICA**, rédigée par les Pères de la compagnie de Jésus ; ses commencements à Naples, sa continuation à Rome, 40. — Traduction de ses *Convenances sociales* d'une définition de l'immaculée Conception, 44.—Approbation de sa critique du semi-rationalisme chrétien, 44. — Distingue, comme les *Annales*, la notion de la faculté, 46.—Soutient avec nous que la philosophie est démonstrative et non inquisitive, et combat Descartes, 46. — Attaque les *Annales* et expose mal ses principes; réponse par M. *Bonnetty*, 47.—Refuse d'insérer la réponse, réfutation des raisons qu'elle donne : détails et pièces par M. *Bonnetty*, 48.— Extrait et approbation de ses articles contre l'*Ontologisme giobertiste*, critique celui de M. Cousin, de M. l'abbé Maret, et de la *Revue de Louvain*, 48. —

Sa réclamation contre la traduction d'une de ses lignes, accueillie, et refus nouveau de publier la réponse, 48. — Altère un texte de saint Thomas et le rectifie, 48. — Attaquée par M. l'abbé *Ubaghs* dans la *Revue de Louvain*, 48. — Danger de son système *que la parole n'est pas nécessaire pour le premier développement des idées religieuses et morales*; sa parenté avec le giobertisme, par M. *Bonnetty*, 49. — Attaque les traditionalistes outrés sans citer aucune de leurs paroles, et expose mal le vrai traditionalisme, 49. — Expose mal le système d'Aristote et de saint Thomas sur l'origine de nos connaissances, 49. — Inanité de sa théorie sur les idées concrètes et abstraites, 49. — Démenti qui lui est donné par le journal officiel de Rome, 50. — Réfutation de ce qu'elle dit contre les *Annales*, 50. — Se rapproche de l'absolu de Cousin, 50. — Invente une morale sans intervention de Dieu, 50. — Scission entre ses rédacteurs; le P. Passaglia quitte la rédaction et sort de la Compagnie, 58. — Citation et approbation de son article sur le prétendu ontologisme du cardinal Gerdil, en réfutation de la *Revue de Louvain*, 58.

M. l'abbé **COGNAT**. — Attaque violente contre les *Annales*; portée plus haute de cette attaque, 46. — Cardinaux et évêques qu'elle atteint, 45. — Citation complète et réfutation de son premier article, 45. — Altérations et suppression de textes; ses insultes; réponse par M. *Bonnetty*, 45, 46 — Publie une lettre du P. Calvetti contre les *Annales*, et refuse d'insérer la réponse; il y est forcé par une citation en police correctionnelle, 48. — Lettre de S. Em. le cardinal Wiseman démentant ses assertions contre l'Eglise d'Angleterre, 48. — N'est pas l'auteur de ces articles qu'il a signés dans l'*Ami de la Religion*; procès fait au cardinal par l'auteur de ces articles, le R. Ivers, prêtre interdit, 49.

COMPENDIUM *philosophiæ* de Saint-Sulpice.— Examen et danger de quelques principes, par M. l'abbé *Charles*, 44.

LE CORRESPONDANT. — Hommage rendu; danger signalé sur les *vérités naturelles* et sur ce que nos idées seraient des *souvenirs*, 30 (p. 144).— Examen de la théorie de M. Maret, qu'il publie, que *la raison humaine est un écoulement de la lumière qui éclaire Dieu lui-même*, 30 (p. 328). — Insertion intégrale et réfutation de la lettre de M. l'abbé Maret aux *Annales*, avec réponse, par M. *Bonnetty*, 31.—Confirme que la raison est un *écoulement de la substance de Dieu*, 31 (p. 50). — Changement de direction; M. *Lenormant*, le nouveau directeur, refuse malgré une promesse expresse, d'insérer la réponse des *Annales*, 32.—Attaque de nouveau les *Annales* par la plume de D. Gardereau; réponse à cette attaque par M. *Bonnetty*, 33. — Admet, par la plume de M. *de Courson*, que les terres et les femmes ont été communes au commencement des sociétés; réfutation par M. *Bonnetty*, 37. — Attaque M. Eugène Boré par la plume de M. *de Baudicour*; réponse par M. *Bonnetty*, 37. — Attaque tous les auteurs catholiques, et principalement les *Annales*, sous le nom de traditionalistes, par la plume du P. *Chastel*, sans citer aucun nom, aucune source, se contentant de dire qu'on comprendra bien *à qui* il s'adresse; réponse à cette attaque par M. *Bonnetty*, 38, 39. — Réponse à une attaque contre les traditionalistes et une apologie de Descartes, par M. *d'Anselme*, 49. — Accuse à tort de barbarie les hymnes de l'Eglise, par la plume de M. *Vincent*, 49. — Avance, par la plume de M. *Pontette*, que le livre du *Devoir* de M. E. Simon renferme une *morale très-pure et*

Pères de l'Église, inséré dans l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, de M. Libri, par *Acheri* (le P. Cahier, jésuite), 17. — Analyse de son cours sur l'étude des monuments astronomiques, contenant une réfutation scientifique de Dupuis (8 art.), par M. *Carteron*, revus par lui-même, 22, 23, 24, 25.

MAGNÉTISME. — Décisions données à Rome, 22, 23, 28. — Considérations scientifiques, et physiologiques, par l'abbé *Loubert*, 29.

Le P. **MALEBRANCHE**, oratorien. — Ce qu'il dit de l'idée de l'infini, 8. — Sur ce qu'il affirme que les idées sont Dieu lui-même, par Mgr *Doney*, 14. — Appelé *divin* par M. l'abbé *Maret*, 31. — Liste de tous ses ouvrages mis à l'index, 31. — Son système ramène au paganisme, par M. l'abbé *Gonzague*, 37. — Le christianisme ne peut subsister avec ses principes, par le *même*, 38. — Critique de tout son système, par le P. *Dutertre*, jésuite, 41. — Contradiction manifeste entre la définition de l'infini et les facultés qu'il assigne à la nature humaine, par le P. *Dutertre*, 42. — Sa correspondance avec le P. André, jésuite; histoire des efforts tentés par celui-ci pour faire adopter le malebranchisme dans la Société de Jésus; résistance des supérieurs, 43, 44. — Cas où Malebranche autorise le mensonge, 43. — Protestation secrète contre la signature publique qu'il a donnée au formulaire contre Jansénius, 43. — Autre liste de tous ses ouvrages mis à l'index, 44. — Mépris qu'il fait de ce tribunal, 44. — Étonné qu'un jésuite qu'il avait converti à ses idées se soit fait calviniste, 44. — Lettre où Bossuet appelle son système un *galimathias*, 52. — Comment jugé par *Ménage*, 52.

M. l'abbé **MARET**, professeur en Sorbonne. — Analyse de son *Essai sur le panthéisme*, par M. l'abbé *Cauvigny*, 20. — Autre article, par M. *Bonnetty*, 21. — Examen de sa *Théodicée chrétienne*, par M. l'abbé *Cauvigny*, 28, 29. — Commencement de la discussion sur l'origine du langage, par M. *Bonnetty*, 30. — Sa théorie sur l'origine du langage, et son principe que la raison est *un écoulement de la lumière qui éclaire Dieu lui-même, c'est-à-dire de la substance de Dieu*, examinée et réfutée par M. *Bonnetty*, 30. — Insertion et réfutation de sa *lettre* sur la nature et l'origine de la raison, 31. — Refus d'insertion de la réponse, 32. — Son système théologique jugé par divers auteurs, 32. — Critique de quelques-unes de ses expressions telles que : une *causalité qui réalise la substance de Dieu ;* il y a *en Dieu trois principes*, etc.; preuves que ces expressions sont empruntées à l'abbé de Lamennais, par *un théologien*, 32, 34. — Examen de quelques-unes de ses nouvelles expressions théologiques, 33. — Soutient avec M. de Lamartine que la raison est une *émanation de Dieu*, 37. — Expressions panthéistes dans l'*Ère nouvelle*, 37. — Il corrige dans la 2ᵉ édition de sa *Théodicée chrétienne*, la plupart des expressions qui lui ont été reprochées, 39. — Désapprouvé par plusieurs théologiens, 39. — Défendu par M. l'abbé FREPPEL, avec la réplique de M. *Bonnetty*, 40. — Comment défendu par M. l'abbé DARBOY; s'exprime mal sur la création ; un de ses textes condamné, 40. — Examen critique de sa *thèse pour son doctorat* devant la faculté de théologie, 40. — Protestation de M. l'abbé *Glaire*, doyen de la faculté, contre la forme et le fond de sa thèse, 40. — Approuvé par M. *Saisset* et réfuté par divers professeurs, 41. — Sa lettre en réponse aux *Annales* et sa réfutation, 41 et 42. — Rapprochement avec l'école rationaliste, 42 (p. 447). — Sa *théodicée* comparée à la théologie catholique, par M. l'abbé *Peltier*, 44. — Exposition de toute

27. — Traditions sur la vierge Marie.

28. — Tables. — Tableaux. — Dictionnaires — Statistiques offrant d'un coup d'œil le résumé d'un grand nombre de travaux, et épargnant beaucoup de recherches.

Statistique générale du globe, ses habitants, d'après leurs croyances, 1. — Statistique des restes des sauvages, 2.—Revue chronologique de toutes les hérésies, avec la liste des Souverains Pontifes, des conciles généraux, des docteurs, défenseurs de la foi, des philosophes et des hérétiques, avec le titre et les diverses éditions de leurs ouvrages, depuis S. Pierre jusque au 16e siècle, par M. BONNETTY, 2, 3, 4, 5, 6, 12.—Statistique du clergé anglican, 3, 7.—Famille des langues sémitiques, d'après BALBI, 6, et des langues thraco pélasgiques, par *id.*, 13.—Tableau des objets de l'éducation, par M. l'abbé FRÈRE, 7.—Tableau de la doctrine des saintes Écritures, par *id.*, 8.—Tableau des couches minérales du globe, 9. — Tableau de l'histoire de la philosophie, 9. — Tableau de l'empire de la nature, d'après LINNÉE, 11.—Liste de tous les monuments mexicains découverts et décrits dans les trois voyages du cap. DUPAIX, 11, 12. — Les plantes consacrées aux saints, 11.— Nécrologie des auteurs morts, avec la liste de leurs ouvrages de 1835 à 1846, t. 11 à 34. — Tableau de la classification des mammifères, par CUVIER, 12. — Tableau d'une classification naturelle des sciences, par M. AMPÈRE (le père), 12. — Sectes religieuses aux États-Unis, 13. — Tableau des connaissances humaines, d'après l'*Encyclopédie*, 13. — Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques ; réimpression de la *Diplomatique*, de D. de Vaines, avec nombreux articles et planches de plus, par M. BONNETTY, t. 14 à 59. — Glossaire liturgique des églises grecques et latines, par M. GUÉNEBAULT, 11, 16, 17, 21. — Tableau des 10 premiers patriarches de la Bible, retrouvés dans les 10 premiers empereurs de la Chine, par M. de PARAVEY, 16. — Tableau des principales époques historiques, 17.—Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, depuis 1839 jusqu'en 1859, donnant le nom de tous les auteurs, et le titre de tous les ouvrages, renfermant une histoire complète de toutes les découvertes qui ont été faites dans cette histoire, et le moyen de connaître et de se procurer tous les livres nécessaires à cette étude, par M. MOHL, de l'Institut, 21 à 59. — Synglosse du nom de Dieu, dans toutes les langues connues, avec les caractères de ces langues, par M. l'abbé BERTRAND, 22, 23, 24, 25. — Catalogue des livres qui se trouvent à l'imprimerie de la Propagande à Rome, 22. — Statistique officielle de l'empire chinois, par M. PAUTHIER, 23. — Table des auteurs contenus dans les 10 vol. des *Classici auctores* du card. Maï, 23 ; — ceux contenus dans les 10 vol. de ses *Scriptores veteres*, 23, 24 ;—ceux contenus dans les 10 vol. de son *Spicilegium romanum*, 29, 30 ;— dans sa *nova Bibliotheca patrum*, 48, 49, avec analyse et citation des passages les plus importants, par M. BONNETTY. —Vocabulaire des termes techniques de l'archéologie chrétienne, par M. l'abbé BOURASSÉ, 25. — Tableaux des diverses dynasties égyptiennes, d'après M. de BUNZEN, rectifiés par M. de ROUGÉ, 32, 33, 34. — Synchronisme historique

des rois d'Israël, de Juda, d'Égypte, de Ninive, de Babylone et de Nubie, par M. de **SAULCY**, 39. — Liste des livres canoniques cités dans la Bible et perdus, 44. — Table des ouvrages de Voltaire condamnés à Rome, ou par le Conseil d'État, 51. — Table des noms et qualifications sous lesquels il s'est caché, 51.— Table alphabétique et chronologique des diverses parties de la messe, par M. **GUÉNEBAULT**, 52. — Liste chronologique de tous les rois d'Égypte, par M. l'abbé **SIONNET**, 52. — Tableau chronologique de la durée des empires des rois syro-chaldéens, par M. **OPPERT**, 53.— Tableau comparatif des mots japonais, avec les mots tartares et américains, par M. de **CHARENCEY**, 57.

PUBLICATIONS DE M. L'ABBÉ MIGNE, formant une véritable bibliothèque universelle du clergé. Voici le détail facile à consulter des principaux ouvrages analysés dans les *Annales* : — Analyse des *œuvres de sainte Thérèse*, 23. — De la *Perpétuité de la foi*, sur la croyance à l'Eucharistie, de *Nicole*, *Arnauld*, et les œuvres de *Scheffmacher*, 23. — Liste de tous les auteurs entrant dans son *Cours complet d'Écriture sainte*, 25, 28.— Dans son *Cours complet de théologie*, 24, 28, 30.— Des œuvres du comte de *Maistre* et de Mgr de *Précy*, 30.—*Atlas* d'Écriture sainte, 30. — Analyse des auteurs contenus dans ses *Démonstrations évangéliques*, 18 vol., 30, 31. — Liste des auteurs qui composent les 217 vol. de sa *Patrologie latine*, avec l'indication de tous les ouvrages et opuscules de chacun de ces auteurs; de plus, des préfaces de toutes les éditions et des auteurs qui y ont ajouté des notes et des dissertations, ce qui forme une *bibliothèque ecclésiastique* plus complète que celles de *Bellarmin*, de *Fabricius* et de *Oudin*, et la plus commode à consulter, t. 33 à 51. — Liste générale de toutes ses publications jusques fin 1856, 53. — Liste des auteurs qui entrent dans sa *Patrologie grecque*, avec les mêmes indications, du t. 1 au t. 43; 55, 56, 58. — Analyse des auteurs qui entrent dans les 52 vol. de la 1re *Encyclopédie théologique*, 56, 57. — De ceux qui entrent dans les tomes 1 à 33 de sa *Nouvelle ou 2e Encyclopédie théologique*, 58, 59.

CONCORDANCE

des séries et de la collection des Annales.

1re *série*.	—	12 volumes.	—	tome 1 à 12.
2e *série*.	—	7 vol.	—	t. 13 à 19.
3e *série*.	—	20 vol.	—	t. 20 à 39.
4e *série*.	—	20 vol.	—	t. 40 à 59.

Chacune de ces séries est terminée par une table *générale des matières*, de chaque série.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

La place nous manque, soit pour analyser les travaux qui ont été publiés dans ce volume, soit pour parler de ceux qui doivent entrer dans le volume suivant. Nous nous contenterons de signaler brièvement à nos lecteurs : la *discussion sur l'unité de Dieu*, qui a eu lieu au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à l'occasion du mémoire de M. Renan. Nos lecteurs ont dû y voir la confirmation de ce que nous avons dit si souvent, et de ce qui constitue un des principes de *la philosophie traditionnelle*, à savoir : qu'il y a eu, au commencement, des révélations divines de ce que l'homme devait croire et de ce qu'il devait faire, et parmi ces révélations, celle de *l'unité de Dieu*, révélations, qui pures d'abord, puis emportées par les différents patriarches et fondateurs de peuples, ont été corrompues, mais sont reconnaissables encore comme la source des diverses croyances des anciens peuples. Ce qui divise et distingue les catholiques des rationalistes de diverses sortes, c'est que ces derniers attribuent les croyances des peuples à *l'effort spontané et naturel des seules forces* de l'homme. Mais ce principe philosophique s'affaiblit de plus en plus devant l'histoire réelle de l'humanité.

Les *investigations sur les traditions de la semaine* chez les Juifs et les Chinois, que nous continuerons pour les autres peuples, viennent corroborer cette grande vérité.

Maintenant il ne nous reste qu'à prier nos lecteurs d'excuser le retard de ce cahier; ils en voient en ce moment la raison dans ce long travail offrant le *Tableau succinct des principales matières qui entrent dans les 59 volumes qui composent, en ce moment, la collection des Annales de philosophie chrétienne*. C'est un travail long, fastidieux, refait plusieurs fois, mais qui nous a paru devoir être agréable à nos lecteurs pour qu'ils puissent facilement, et en peu d'instants, trouver les matériaux qui leur sont nécessaires dans cette grande collection. Nous espérons qu'ils nous en sauront quelque gré.

Ils apprendront aussi avec plaisir que nous avons mené de front, avec ce tableau, la composition de la *Table générale des matières contenues dans les 20 volumes de la 4e série*. Cette *table* est toute prête; on la compose en ce moment, et nous espérons qu'elle sera achevée dans un mois. — Comme nous l'avons fait pour les autres *tables*, celle-ci *ne se vend pas*. Nous la donnerons *gratis* à tous nos abonnés, *qui continueront leur abonnement pour la 5e série*, et à mesure qu'ils solderont leur abonnement.

La place nous manque pour en dire plus.

Le directeur : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE GÉNÉRALE

ALPHABÉTIQUE

Des Matières, des Auteurs et des Ouvrages

CONTENUS

DANS LES 20 VOLUMES DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

Depuis janvier 1850, jusqu'à décembre 1859,

Formant la quatrième Série de ce Recueil.

Nous devons prévenir nos abonnés qu'ils trouveront dans cette table, outre les matières générales renfermées dans ce recueil :

1° Le nom de tous les auteurs mis à l'*index* depuis 1850, jusqu'à fin 1859.

2° Le nom de tous les auteurs renfermés dans la *Patrologie latine* ou *Bibliothèque des Pères latins*, de M. Migne, depuis le tome XXXI, jusqu'au CXVII° ou dernier.

3° Le nom de tous les auteurs renfermés dans la *Patrologie grecque*, du même éditeur, jusqu'au XLIII° inclusivement.

E

H

J

K

L

M

N

S

T

U

L'INDICATEUR HISTORIQUE

A L'USAGE DE TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE OU ÉTUDIER L'HISTOIRE, D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES [1].

[1] Les volumes indiqués sont ceux de la *Patrologie* de M. Migne. La lettre (g) indique la *Patrologie grecque*.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.





